TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased
Bound Sept. 1905
51478

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIVe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XXIII. — 1er SEPTEMBRE 1904.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIVe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME VINGT-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1904

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

51478

LA
PRINCESSE D'ERMINGE

DEUXIÈME PARTIE (1)

Durant quinze jours, vers le milieu de novembre, on chassa aux Tachouères, dans la propriété que le prince d'Erminge possédait en Sologne : une fantaisie de Madeleine de Guivre, subitement lasse de Paris. Les perdreaux étaient déjà décimés; mais c'était le beau moment des battues de faisans, de lapins et de lièvres, et les chasses à courre commençaient. Toute la bande accompagna Madeleine, Arlette et Christian. Le gros Campardon, qui ne chassait guère, assurait que l'exercice qu'il prenait en regardant chasser les autres, le faisait maigrir. Jérôme suivait les rabatteurs, un volume des *Principes de morale* dans sa poche. Le ménage d'Ars rallia le troisième jour, puis Saraccioli, dont Mme de Guivre avait fait son cavalier servant. Le peintre mondain Apistrol lutta d'élégance sportive avec Rémi de Lasserrade. Enfin, pour la plus grande battue, qui devait avoir lieu à la fois sur les terres des Tachouères et sur le domaine, limitrophe, du marquis de la Monnerie, Mme d'Avigre et ses filles acceptèrent de passer une journée au château de la Monnerie.

En pleine Sologne, à cinq kilomètres de tout village, la bâtisse Louis XIII des Tachouères dresse, au milieu des bois, sa longue façade de briques encadrée de pierre, ses pavillons coiffés

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

d'ardoise. A l'entour, les panaches verts de nobles groupes d'arbres décorent les pelouses. Clos seulement par des fossés sans profondeur, en maints endroits comblés, le parc se fond insensiblement dans la campagne environnante, monotone avec douceur. La terre grise, aux maigres récoltes d'avoine et de sarrasin, alterne avec les taillis de bouleaux, les futaies de chênes, les étangs endormis dans leur cirque de roseaux... Tandis que faisans et lapins occupaient les chasseurs, les autres invités organisaient des excursions, ou simplement des parties de tennis. Un équipage voisin courut le cerf entre Millancey et Romorantin. Le soir, comme la saison restait exceptionnellement tiède, la mode fut de sortir dans le parc, aussitôt le dîner fini. Le parc devenait alors une sorte de vaste salon galant, où les couples se dispersaient au gré des sympathies. Le gros Campardon s'isolait avec Mme d'Ars, délaissée par Apistrol qui affectait de courtiser Arlette. Madeleine de Guivre traînait à sa suite Christian, Rémi, Saraccioli. Puis le jeu ramenait tout le monde autour des tables de bridge et de poker, et, selon l'expression de Campardon, le tripot fonctionnait parfois jusqu'à deux heures du matin.

La princesse d'Erminge parut des plus enragées, au jeu comme à la chasse. Apistrol ne la quittait guère, et, comme il était bon cavalier, — enfant de famille engagé à dix-huit ans, après des folies, et qui avait été six ans sous-officier instructeur à Saumur, — leurs après-midi s'écoulaient souvent en promenades à cheval, qu'Arlette ne trouvait jamais assez longues, ni assez forcenées de vitesse et de danger. La nuit, au jeu, c'était elle qui faisait les plus fortes différences et exigeait qu'on prolongeât le plus tard les parties. Nerveuse, inlassable, elle méritait l'admiration de Made qui s'écriait :

— Bravo, Arlette ! Te voilà redevenue digne de ma bande !...

Tout le monde, sauf peut-être Jérôme, plus clairvoyant, admettait qu'elle s'était enfin consolée de son abandon, et qu'Apistrol était le consolateur. Le peintre, flatté, souriait dans sa barbe à la Henri IV, quand on le félicitait. Il n'avouait pas qu'il était, au contraire, avec la pauvre Martine Lebleu, un des objets sur lesquels la princesse « passait » en ce moment son excessive nervosité, et qu'un matin, dans une halte sous bois, s'étant enhardi jusqu'à vouloir effleurer de sa moustache le cou penché d'Arlette, il n'avait eu que le temps de parer avec son bras un coup de badine qui lui eût sillonné le visage.

La vérité était qu'Arlette, après un sursaut de révolte et de désespoir, le jour où elle avait retrouvé Rémi de Lasserrade chez Holtz et deviné une intrigue naissante entre Madeleine et lui, avait perdu toute orientation à travers sa propre conscience, et cherchait l'oubli d'elle-même dans l'affolement de la « bande. » Aux minutes de solitude, elle percevait bien l'inconvenance de ce séjour aux Tachouères, entre Rémi, Christian et Madeleine. Mais que faire? où aller? où fuir? Et que devenir, si elle fuyait? Cependant, sa souffrance d'être délaissée par le seul être dont elle eût jamais espéré quelque tendresse s'apaisait lentement. Madeleine de Guivre ne lui inspirait nulle jalousie. La seule trace d'amour qu'elle retrouvât en elle-même pour l'infidèle, c'était la peur nerveuse qu'il ne lui arrivât malheur, engagé comme elle le voyait entre Madeleine et Christian. Elle appréhendait une péripétie tragique, menaçant ce jeune ami, auquel elle avait un instant — avec tant de naïveté! — confié l'espoir de toute sa vie. Ainsi sa pauvre pensée se meurtrissait sans cesse à imaginer les fureurs de Christian, redoutées soit pour Rémi, soit pour elle-même. Car nul indice n'était venu la rassurer contre son angoisse secrète. Chaque jour l'aggravait au contraire, malgré l'excès de dépense physique, la fatigue de muscles qu'elle s'imposait, dans l'obscur espoir de s'affranchir. Rompue, les os douloureux et la tête broyée de migraine, elle regagnait, le plus tard possible dans la nuit, sa chambre, où Martine, brisée elle-même d'inquiétude et d'insomnie, l'attendait.

— Allons, ma fille, vivement, déshabillez-moi!...

Martine obéissait. Arlette la traitait avec une dureté de patricienne romaine pour son esclave. Guettant les prétextes de mécontentement, rien ne la désarmait. Elle sentait dans les yeux de la chambrière comme un reproche silencieux : ce reproche non exprimé étouffait visiblement Martine. Devant la princesse, cette fille se dressait comme une conscience qui l'attendait au logis, la jugeait, la condamnait.

Une si forte tension de la pensée, une telle frénésie de fatigue, eurent vite ébranlé la santé d'Arlette. Après moins d'une semaine de ce régime, remontant une nuit dans sa chambre et se livrant aux soins de Martine, elle eut une brusque syncope, comme elle en avait eu le mois précédent au cours de son essayage chez Émery.

Martine osa une humble remontrance :

— Ma princesse aura beau me gronder, je lui dirai ce que je crois devoir lui dire. Il faut cesser de monter à cheval, et de se serrer comme elle fait.... Je ne peux pas continuer de voir ma princesse se tuer comme cela... je ne peux pas!...

Arlette fut interdite un instant. Elle balbutiait, jouant la colère, et pourtant touchée, tant l'affection désintéressée de Martine se trahissait à travers les mots!

— Que voulez-vous dire?

Arlette était étendue. Martine s'agenouilla près d'elle, et, si émue qu'elle en oubliait les formules habituelles :

— Ma princesse! ma princesse!... Je vous en prie... laissez-moi vous soigner... J'ai tant de chagrin!...

Le silence dura quelques instans entre la femme de chambre et sa maîtresse. Celle-ci, que la surprise avait fait pâlir, eut le loisir de se calmer. Elle dit simplement et sèchement à Martine :

— Finissez de me déshabiller et taisez-vous.

Arlette, cette nuit-là, fut longue à trouver le sommeil. Elle songeait :

« Cette fille sait mon secret... Puisqu'elle me tient, ne ferais-je pas mieux de lui demander son aide? Elle aime l'argent. Et seule, je ne puis rien. »

Bien que l'air fût tiède, et que, par surcroît, un feu léger dansât dans la cheminée, la princesse, osant cette fois, — la première fois de sa vie peut-être, — regarder en face sa destinée, se mit à trembler de tous ses membres.

« Oui, il faut se décider, il faut agir. A quoi bon douter à présent? Il n'y a plus de doute possible... »

Elle tendit toute sa réflexion à imaginer, à combiner des projets. Pitoyable Arlette! Combien de femmes avant elle avaient erré dans le même labyrinthe, s'arrêtant aux mêmes hypothèses, s'agrippant aux mêmes racines d'espoir, frissonnant de la même peur mortelle par momens!... Combien avaient trouvé, rejeté, repris les solutions si peu nombreuses, si étroites de ce problème : frauder une loi de la nature, afin de sauvegarder son repos, et les apparences!... Mondaines, bourgeoises, l'angoisse horrible dont Arlette était maintenant étreinte guette, comme une hydre à l'issue d'un jardin défendu, presque toutes celles qui croient pouvoir dédoubler la vie conjugale, avoir ici l'union des intérêts, ailleurs l'amour. Pitoyable Arlette! moins condam-

nable qu'une autre, parce que le mariage l'avait vraiment trahie, elle, et que nul appui moral ne s'était offert pour la réconforter et la soutenir! L'angoisse des maternités coupables l'étreignait à son tour. Que faire? que faire? L'idée que Christian, dont elle connaissait les colères de fou furieux, pourrait un jour se douter, questionner, suffisait à lui glacer les membres.

« Voyons!... je m'affole... Bien d'autres avant moi... »

Elle récapitulait les propos de scandale dont la « bande » de Made relevait l'ordinaire de la conversation... Des noms de jeunes mondaines réputées galantes, des noms de femmes honnêtes aussi, avec le consentement de leur mari... Ce n'est donc pas si difficile... Les romans le prétendent : une course à cheval, le saut opportun d'un fossé!...

« Voilà quinze jours que je me brise le corps, pensa-t-elle amèrement, et j'en suis toujours au même point. »

Alors, tenter quelque chose de plus? Au lieu d'appeler le hasard, forcer la destinée? Elle n'osa se préciser à elle-même ce qu'elle rêvait; mais cette rêverie confuse suffit à faire courir soudain sur sa peau, comme une onde électrique, un frisson prolongé. Peur de la mort? Révolte intime de la conscience?... Les deux, peut-être. Sa pensée eut un brusque recul :

« Oh! non! pas cela... pas cela... »

Alors, quoi?

« J'aime mieux m'enfuir. Si vraiment c'est ce que je crains, car après tout je n'ai pas de certitude, j'aime mieux me sauver du prince, de ma belle-mère, de tout... Il n'y a personne à qui je tienne. J'ai une petite rente insaisissable de deux mille francs que m'a laissée ma tante de La Prade. C'est assez pour vivre... »

Elle se prit à construire un budget avec des ignorances d'enfant. Obligée de s'avouer que deux mille francs de revenu seraient courts, elle se disait :

« Je puis travailler : Martine assure que je gagnerais ma vie à faire des chapeaux, tant j'ai de goût! »

Elle recommença des additions. Son cerveau léger s'y lassa vite, et de cette lassitude s'éleva enfin une fumée de sommeil... Arlette s'endormit en gémissant, n'ayant en somme rien décidé, opprimée seulement par le poids des nécessités prochaines où elle ne démêlait encore qu'une iniquité du sort et non la sanction inévitable d'une loi morale.

Le lendemain, une battue monstre était organisée par le

marquis de la Monnerie. On avait fixé le rendez-vous vers dix heures et demie, pour déjeuner, à une ferme nommée la Fauconnière. L'infatigable Mme d'Ars, la « petite bouffeuse de kilomètres, » proposa de partir à sept heures du matin en automobile et de se rendre à la Fauconnière en passant par Blois, ce qui revenait à faire quatre-vingts kilomètres pour gagner un point distant de moins de trois mille mètres. Cette proposition saugrenue rallia naturellement les suffrages : la peur des minutes vides est le mal secret qui ronge de tels oisifs. Arlette s'éveilla beaucoup trop tard pour se joindre à l'excursion. Elle n'eut que le temps de s'habiller et de faire atteler un tonneau qu'elle conduisait elle-même. Par un raccourci à travers le parc des Tachouères, elle atteignit, en moins d'un quart d'heure, la lisière des taillis que dominaient les toits rouges de la Fauconnière. Là, elle dut mettre pied à terre et renvoya son léger attelage avec le groom. Un petit rû, franchi par un ponceau de planches, où l'on ne pouvait passer qu'à pied, séparait en cet endroit les deux propriétés. Le jour était beau et sec; Arlette passa le pont, puis s'engagea dans les bois, goûtant le plaisir de la marche et de la solitude.

L'étroit chemin, vers la Fauconnière toute proche, serpentait assez irrégulièrement entre de jeunes taillis repoussés sur une coupe qui devait dater de cinq ans au plus et que dominaient çà et là les statures plus élancées des baliveaux. Connu des seuls habitans des deux domaines voisins, on y passait rarement; sa trace était indécise... Arlette marchait sans hâte, avec l'envie, par momens, de rebrousser chemin ; mais son dégoût des gens qu'elle allait rejoindre à la Fauconnière le cédait encore à la crainte de la détresse morale dont rien ne la distrairait aux Tachouères. Elle suivit donc le sentier jonché, par-dessus la mousse, de claires lamelles d'or tombées des bouleaux et d'aiguilles de pins desséchées. Parfois un gros cèpe dressait sa capsule brune au milieu des feuilles déchues, de la mousse frisée... Un faisan se levait d'un vol maladroit, avec une clameur enrouée; un lapin détalait si brusque, si preste, qu'on entrevoyait à peine deux oreilles abattues par la peur, une tache blanche dans un paquet de fourrure grise, qui bondissait, bondissait, et soudain, comme par une trappe, disparaissait.

Tout à coup Arlette s'arrêta, aux écoutes.

Dans le taillis abandonné, au point où le sentier croisait un

chemin plus large, elle entendait des voix. Cela partait, — elle s'en rendit compte sur-le-champ, — d'une cabane de charbonnier entrevue à travers les broussailles, à demi démolie d'ailleurs et qui datait certainement du temps où la coupe avait été pratiquée. Son architecture de terre, de bûches et de branchages tenait à peine, toute la toiture enlevée; mais la paroi du fond, orientée vers la princesse d'Erminge, restait intacte et protégeait les interlocuteurs.

Arlette s'approcha, à l'aise dans son costume de chasse, pour entrer au fort du taillis qui la dissimulait; elle perçut nettement la parole gouailleuse de Rémi :

— Chère madame, je ne sais pas au monde une autre femme capable de m'amener dans des huttes forestières sous prétexte de rendez-vous, et de me renvoyer, une heure après, comme je suis venu. Est-ce que vous vous moqueriez de moi?

— Quoi? fit la jolie voix un peu grave de Mme de Guivre, vous vous plaignez?... C'est le meilleur temps de l'amour, celui-ci... un poète l'a dit. Comme il avait raison!

Rémi apparut debout hors de la cabane... Mme de Guivre devait être encore assise à l'intérieur. Arlette n'osa bouger. Elle tremblait de la peur d'être vue; mais les buissons la cachaient bien.

— Peureuse! fit Rémi. Je ne crois pas à votre sentiment. Vous n'êtes pas romance pour un sou, au fond. Et vos yeux, que je connais bien, me disent que vous pensez, sur la meilleure façon de procéder en amour, à peu près la même chose que moi. Seulement vous avez peur.

— Et quand ce serait? répliqua Madeleine apparaissant à son tour, déplissant sa jupe courte et détachant de l'étoffe les brins de fougère qui s'y accrochaient. Ce que je puis vous assurer, ajouta-t-elle en regardant Rémi en face, c'est que ce n'est pas pour moi que j'ai peur.

La délicate figure de Rémi se contracta d'ironie.

— Ah! c'est pour moi? Eh bien! vous allez voir... J'en ai assez, moi, de la peur du Reître, et des précautions contre le Reître. Ça ne va pas traîner... Je trouverai bien un moyen de m'expliquer avec lui...

Mme de Guivre eut un cri si ardent, que l'écho en heurta le cœur d'Arlette.

— Ah! je vous le défends, je vous le défends... Il vous bri-

serait... Vous, livré à ce furieux? Mais vous ne le connaissez donc pas?...

— Bah! fit Rémi... Un homme en vaut un autre. Il est plus fort, mais je suis plus leste. D'ailleurs, nous ne nous battrons pas à coups de poing, je suppose?

— Taisez-vous! Rien que l'idée d'une rencontre entre vous deux me bouleverse...

Et s'approchant de lui :

— Soyez sage et prudent, ou je vous affirme que je n'accepterai même plus des rendez-vous comme celui-ci, que vous pouvez juger fades, mais où nous jouons tout de même notre vie... Oui, ne riez pas, notre vie... Si vous m'écoutez, au contraire, je ne vous en ferai pas repentir... Voyons... Vous avez reçu ce matin la convocation que vous attendiez pour votre stage d'officier de réserve?

— Oui, jeudi prochain, la défense nationale me réclame à Bourges. Pendant un mois, à cheval dès cinq heures du matin. Polygone, conférences, tir simulé, mess... Vive l'armée!

— Vous n'avez pas dit la date au prince?

— Non. Il sait que je pars après-demain, voilà tout.

— C'est aujourd'hui samedi. Tout à l'heure, à table, dites tout haut que vous êtes convoqué pour mardi... que vous ne faites qu'aller saluer votre grand-oncle, lundi, à Paris, et que, mardi matin, vous serez en selle au polygone de Bourges.

— Compris! Vous vous arrachez vous-même, mardi, aux délices des Tachouères, et l'on se rejoint à Paris?

— Mardi, non! ce serait trop tôt. Christian se méfierait. Mercredi, voulez-vous?

— Va pour mercredi. Chez moi?

— Vous êtes fou?... Je vous recevrai rue d'Offémont, et, si vous voulez, vous déjeunerez avec moi... Et sage... comme ici... ou bien, plus jamais!...

Rémi écrasa du talon une pomme de pin sur le sol.

— Soit!...

Puis, mécontent d'avoir laissé deviner son impatience, il se railla aussitôt lui-même :

— Vous aurez le courage de me laisser partir en campagne sans le moindre contentement?

Madeleine hésita, puis répondit :

— Probablement.

— C'est bon, dit sèchement Rémi... Je rentre, n'est-ce pas?

— Oui. Il faut que vous arriviez à la Fauconnière avant l'automobile qui ramène le prince. Prenez à droite... ce chemin-ci, et regagnez la maison par le premier sentier. Moi, je prends à gauche et j'y vais directement.

Rémi s'éloigna; puis Mme de Guivre, ayant achevé d'ordonner sa toilette. Arlette attendit que le bruit de leurs pas eût cessé d'être perceptible... Alors elle sortit du fourré, s'engagea dans le chemin que Madeleine avait suivi. Elle éprouvait une sensation singulière. Le dégoût de ce qu'elle venait d'entendre se mêlait à un vrai soulagement d'être libérée de pareilles intrigues... Et surtout, nulle jalousie. Voir Madeleine et Rémi jouer leurs rôles de galanterie mondaine, loin d'aviver ses regrets, la calmait, cicatrisait la blessure de l'abandon. C'était tellement autre chose, ce qu'elle avait espéré, cherché, cru posséder un moment dans l'amour!

« Ah! jamais plus, jamais... j'en suis délivrée à présent. Tant mieux! »

Elle arrivait en vue de la grande bâtisse rouge, environnée d'arbres géans. Jérôme, les petites d'Avigre, Apistrol, Rémi et Madeleine attendaient devant le seuil. On entendait corner au loin l'automobile qui, par la route de Blois, amenait Christian, Saraccioli, le ménage d'Ars.

Dans sa gêne de revoir sur-le-champ Madeleine et Rémi, Arlette attendit que la lourde voiture blanche souillée de poussière vînt se ranger devant le seuil de la Fauconnière, pour avancer elle-même, glisser sa présence, qu'elle eût souhaitée inaperçue, — dans le brouhaha de cette arrivée.

Le marquis de la Monnerie, dont l'allure évoquait certains capitaines de Franz Hals, vint à elle et lui souhaita le bonjour. Madeleine embrassa son amie.

— Par où es-tu passée, ma chérie? Tu apparais tout d'un coup, comme une jolie fée.

— Je suis venue par le bois, tout simplement.

— Tiens, moi aussi, fit la comtesse sans nul embarras.

Mme d'Ars dépaquetait son aimable visage de trottin des voiles de gaze qui l'enveloppaient, jetait sa peau de bête à Saraccioli obséquieux, et, très excitée, expliquait à Jérôme de Péfaut les incidens de la course. Au retour, elle avait conduit.

— A Lucenay, j'ai tué un oiseau net, par le choc. Dix kilo-

mètres plus loin, à une sale descente, j'ai écrasé un chien... Oh! nous faisions du soixante-quinze, j'en suis sûre... Nous avons traversé Cissey à ce train-là, comme des fous! Les paysans étaient furieux, on nous jetait des pierres... ce que c'était amusant!... Le prince a reçu un morceau de tuile dans sa casquette!

Tout en causant, on rentrait dans la Fauconnière, où l'on trouva la marquise de la Monnerie, fine et charmante figure encadrée de cheveux prématurément blancs, et, à ses côtés, Mme d'Avigre, la mère de Rose et de Marguerite, petite femme blonde, mince et grave, vêtue avec une sobriété recherchée. Ses filles lui ressemblaient, ou plutôt le visage de la mère évoquait, la grâce en moins, les attrayants visages des jumelles, — comme certaines copies sèches et raides qu'exécutent, d'après les maîtres, des amateurs inexpérimentés.

La Fauconnière était une ancienne ferme que le comte de Calm, père de Christian, veneur passionné, avait achetée et fait accommoder en rendez-vous de chasse. Après la mort du comte, la princesse Charlotte-Wilhelmine, trouvant assez lourde la charge des Tachouères, avait vendu cette ferme au marquis de la Monnerie. Elle n'était remarquable que par le majestueux cercle d'ormes qui l'encadraient, la dominaient, y maintenaient une fraîcheur délicieuse aux jours les plus ardens... Par cette matinée d'automne, claire mais un peu froide, on avait cru prudent de réchauffer la salle où la table était dressée. Au moment où l'on y pénétra pour déjeuner, de hautes et larges flammes léchaient l'âtre de pierre et de briques, et leur reflet dessinait en arêtes luisantes et en pans d'ombre les solives du plafond.

Arlette, placée entre le marquis et Apistrol, mangea de bon appétit. Elle avait toléré, ce matin, à son lever, que Martine relâchât un peu l'étau de son corset; le corps plus libre, elle respirait mieux. Elle écouta distraitement, mais sans mauvaise humeur, les fades galanteries d'Apistrol, les plaisanteries un peu grosses que Campardon échangeait avec le marquis, les histoires de battues merveilleuses, d'incroyables records d'automobile... Saraccioli fit pour Mlles d'Avigre, ses voisines, le récit, en termes précieux et pittoresques, d'une chasse à courre dans la campagne romaine. Cependant, la princesse d'Erminge, de plus en plus absente de ce qui se passait autour d'elle, fixait sa pensée sur un projet qui avait tout à coup germé dans sa tête, en entendant

M. de Péfaut raconter à Mme d'Ars une anecdote du temps où il était interne à l'hôpital Beaujon.

« Jérôme est médecin. Il est absolument sûr. Il a de l'amitié pour moi, bien que depuis mon mariage il se soit un peu refroidi, et cela par ma faute... Si je le consultais, il ne me refuserait pas un avis... »

Jusqu'où se confierait-elle à lui? Et même, que lui demanderait-elle? Elle ne le savait pas encore. Comme toutes les âmes débiles, elle avait juste assez de courage pour commencer les choses, et les livrer ensuite à la destinée.

Le repas terminé, comme les chasseurs s'équipaient, Arlette déclara qu'ayant mal dormi la nuit précédente, et se sentant un peu fatiguée, elle ne suivrait pas la battue : elle reviendrait aux Tachouères à pied, à travers le parc. Apistrol s'offrit à l'accompagner.

— Non, pas vous, lui dit-elle, vous êtes un trop beau fusil. Le tableau, ce soir, se ressentirait de votre absence. Mon cousin de Péfaut, qui chasse avec un livre sous le bras, ne me refusera pas sa compagnie.

— Assurément, répliqua Jérôme. Et jamais je ne me serai tant félicité d'être un tireur médiocre.

Ils se divertirent quelque temps au départ des chasseurs. Le marquis, Christian et Madeleine, partirent les premiers, derrière les rabatteurs, puis Rémi avec Mme d'Ars et Saraccioli, puis les autres en groupe, Campardon fermant la marche avec M. d'Ars, Rose et Marguerite d'Avigre. Une victoria vint chercher la marquise et Mme d'Avigre pour les ramener au château de la Monnerie. Jérôme et Arlette reprirent alors, à travers bois, le chemin par où Arlette était venue.

— Je ne me flatte pas que ce soit l'avantage de ma compagnie que vous ayez désiré, dit en souriant M. de Péfaut dès qu'ils furent seuls. Vous avez quelque chose à me dire?

— D'abord je goûte beaucoup l'avantage de votre compagnie, comme vous dites, répliqua Arlette. Et puis, c'est vrai, je voulais vous consulter tout en faisant un peu de *footing* avec vous. Vous êtes médecin, n'est-ce pas, et bon médecin?

— Bon médecin, personne n'en sait rien, pas même moi, puisque je n'exerce pas. Je suis docteur en médecine, voilà tout.

— Ah! fit-elle un peu découragée... Au fait, pourquoi n'exercez-vous pas?

— J'ai essayé, ma chère cousine. Quand j'ai eu mes diplômes, J'ai tenté bien réellement de faire de la clientèle. Seulement, ni mes maîtres, ni mes cliens ne me prenaient au sérieux. J'avais le tort d'être baron de Péfaut, et réputé riche. Voyez-vous, on n'est pas juste pour nous. On critique l'inertie de l'aristocratie moderne, et on ne lui tolère pas de métier. Nous n'avons le droit de nous occuper que de chevaux et de femmes. Malheureusement ni l'un ni l'autre de ces passe-temps ne m'amuse. Bah !... Cela ne fait rien. Avec les livres et l'étude, on se console de tout... Et puis je vais avoir une cliente, il me semble.

— Oh ! il ne s'agit pas de moi, corrigea précipitamment Arlette, d'un ton qui s'altérait un peu.

Au loin, on entendit les premiers coups de feu, amortis par la distance jusqu'à ne plus faire qu'un léger claquement de fouet.

— De qui, alors ? demanda Jérôme.

— J'ai une femme de chambre... Vous la connaissez ?

— Martine ? Je crois bien ! Elle est parfaite. J'ai eu, par téléphone, quelques conversations avec elle. Elle s'exprime comme une dame.

— Elle est très convenable. Seulement, voilà, elle a fait une sottise...

— Un amant ? questionna Jérôme, regardant Arlette dans les yeux.

Arlette détourna le regard, et, avec effort, sentant que depuis quelques répliques sa voix prenait une fêlure de mensonge, dit :

— Justement.

On arrivait au pont de planches qui séparait les deux domaines ; Arlette le passa la première, heureuse de dissimuler le flux de sang qui lui montait au visage. Quand Jérôme l'eut rejointe, elle reprit, plus calme :

— Voilà... Un garçon l'a séduite et l'a abandonnée... Et elle a des raisons de craindre les conséquences.

— Pourquoi cette peur, si elle est libre ? Un enfant n'est jamais un malheur ;... et elle doit gagner assez chez vous pour payer la sage-femme et la nourrice ?

— Bien sûr, murmura Arlette.

Elle ne savait plus ce qu'elle voulait demander, interloquée par les tranquilles réponses de M. de Péfaut.

— Enfin, que dois-je faire? interrogea celui-ci. Est-ce qu'elle a des malaises?

— Oui, c'est cela, reprit vivement la princesse d'Erminge. Des malaises constans. Elle n'ose pas consulter... Vous concevez, elle ne m'a pas dit les choses aussi nettement, mais je m'en doute.

— Désirez-vous que je la voie? C'est facile tout de suite, puisque nous rentrons aux Tachouères.

— Non! non! ce n'est pas nécessaire... Pour le moment, elle va mieux. C'est dans le cas où elle se trouverait souffrante ici, pendant que nous sommes à la campagne, que je vous ai averti... pour que vous n'ayez pas de surprise, si je vous appelle inopinément, et que vous nous gardiez le secret... Voilà ce que je voulais vous dire... Maintenant, je ne vous retiens plus, et, si vous voulez rejoindre la chasse, vous le pouvez certainement... Les rabatteurs ramènent le gibier vers l'étang de Villiers... Vous n'avez qu'à vous y rendre directement. Vous y serez avant tout le monde.

— Sincèrement, fit Jérôme, vous ne préférez pas que je vous accompagne? Vous savez que j'aurais plaisir à passer l'après-midi auprès de vous, comme autrefois, quand vous étiez fillette, et que vous vous installiez chez nous en janvier. Vous rappelez-vous?

— Oui, je me rappelle, dit la princesse, devenue peu à peu nerveuse. Mais aujourd'hui je serais une désagréable compagnie... J'ai la migraine. Laissez-moi rentrer seule, Jérôme. Allez chasser et vous amuser. Voici votre route vers l'étang de Villiers.

Elle s'était arrêtée, incapable de dissimuler son impatience d'être seule. Jérôme n'insista pas.

— Soit. Puisque vous le désirez, je vais rejoindre les autres. Mais un mot encore au sujet de Martine...

— Puisque je vous dis que rien ne presse.

— Si, laissez-moi parler, poursuivit-il avec une nuance d'autorité qui imposa à Arlette. Cette fille, si les symptômes se confirment, va être en butte à des tentations que vous pressentez, pour sortir d'embarras. Votre devoir est de l'en détourner. S'il s'agissait d'une femme du monde, il suffirait de lui dire : « Prenez garde au chantage! » Il ne s'agit que d'une chambrière; qu'elle sache donc le risque qu'elle court : la vie une fois sur dix, la santé neuf fois sur dix.

— Est-ce donc si périlleux? dit Arlette, qui, malgré elle, avait pâli.

— Je viens de vous le dire... Redites-le-lui!... A ce soir!

Il s'éloigna vivement, comme pour couper court à l'entretien. La princesse eut un instant envie de l'appeler, de courir après lui. L'aveu lui semblait presque facile maintenant. Jérôme n'avait-il pas deviné?... Mais, tandis qu'elle réfléchissait, le baron était déjà loin. Elle reprit lentement le chemin des Tachouères. Elle était extrêmement lasse, et dès qu'elle eut regagné sa chambre, elle se jeta sur une chaise longue et s'assoupit.

Elle ne s'éveilla qu'à la nuit tombante. Les chasseurs, rentrés aux Tachouères, faisaient collation : elle entendit le bruit de leurs pas et de leurs voix dans la salle à manger.

— Mme de Guivre, lui dit Martine, a demandé des nouvelles de la princesse, tout de suite en arrivant... Elle m'a dit de la prévenir, dès que la princesse serait réveillée.

— Bien! qu'elle monte si elle veut, fit Arlette.

Madeleine ne tarda pas. Elle questionna Arlette sur sa santé avec une bonne grâce affectueuse. Elles parlèrent de la chasse, des hôtes, de chiffons. Sa présence ne faisait pas souffrir Arlette. Au contraire, elle la distrayait des soucis intimes auxquels elle était lasse de rêver.

— Tu sais, chérie, dit Madeleine, que je vais être forcée de vous quitter, un peu avant le retour de notre bande à Paris.

— Ah! pourquoi? demanda la princesse.

Et aussitôt elle se rappela la conversation entendue dans le bois de la Fauconnière. Rémi, au déjeuner, avait annoncé qu'il quittait le lendemain les Tachouères pour faire à Bourges un stage d'officier.

— Mon notaire de Rouen m'écrit que la succession de ma tante de Langeois, — le domaine de Goberville, qui avait été hypothéqué indûment, — est liquidée. Mais il faut ma signature et ma présence.

— Oh! c'est ennuyeux, dit Arlette. Comment vais-je m'arranger ici sans toi? Si nous avancions tous notre retour?

— Non, dit vivement Mme de Guivre. Je mettrai tout bien en train ici avant de partir, petite paresseuse. D'ailleurs, cela ne fait que deux jours à passer, puisque vous-mêmes rentrez samedi... Mais à quoi penses-tu?

Arlette avait les yeux fixes, elle sursauta.

— A rien, fit-elle... à ce que tu dis...

Quand Madeleine avait dit : « deux jours à passer, » Arlette avait songé soudain : « Deux jours... et deux nuits. » Les paroles de M. de Péfaut : chantage, mort, avaient chassé définitivement de son cerveau les projets criminels. Mais n'y avait-il pas un autre moyen?... Deux jours, Madeleine absente des Tachouères... Deux jours... et deux nuits...

La pression de la nécessité et le hasard de cette absence de Madeleine, se conjurèrent alors pour suggérer à la princesse un projet qu'elle n'avait pas encore envisagé, non par répugnance au mensonge (elle était en ce moment en pleine révolte de conscience, et voulait se sauver malgré tout, contre tout), mais parce qu'il semblait à première vue absurde, impraticable. Dès que Mme de Guivre l'eut de nouveau laissée seule, elle le médita. Absurde, impraticable, tel elle le jugea d'abord. On ne pouvait être moins une épouse qu'Arlette ne l'avait été pour Christian. Leur unique semaine conjugale laissait à la princesse un souvenir confus d'insomnies effarées, hachées de peur et de dégoût. Puis, du jour où Madeleine de Guivre était intervenue dans leur ménage, sa vie et celle du prince s'étaient continuées sans se mêler jamais, jamais plus, à ce point qu'ils évitaient même de se trouver seuls ensemble, de se parler sans témoins, de se toucher : oui, de se toucher! Leurs mains à peine se frôlaient, et seulement quand ils y étaient contraints par la présence de tiers. Un pareil régime, impossible aux unions bourgeoises, est facilité dans le monde par l'extrême rareté des momens de solitude, par la présence continuelle des gens de service... Pourtant Christian et Arlette ne se haïssaient point. La rupture profonde de leur vie sentimentale se traduisait simplement par l'absence de toute intimité, de tout contact... Pour mener à bout son entreprise, Arlette devait donc reprendre les choses de loin. Elle fouetta son inertie naturelle, sa paresse à réfléchir et à agir, par cette injonction qu'elle se répétait à elle-même : « Il le faut... il le faut... Cela, ou le risque de chantage et de mort... Donc, il le faut. »

Incapable de dresser un plan méthodique, raisonné, pour influer sur les sentimens de son mari, elle se jeta dans ce projet avec l'instinct de la conservation, sans plus. Et la volonté de réussir l'obséda. Mais, dès qu'il fallut préciser un moyen pratique, elle constata combien le sens est confus de cette phrase, qu'elle

avait lue dans tant de romans : « se rapprocher de son mari. » Tant que Madeleine fut présente, Arlette tâcha bien de s'associer de plus près aux divertissemens du prince ; mais Madeleine participait à ces divertissemens, Arlette la trouvait toujours là ; le prince ne semblait pas faire attention à sa femme. Une ou deux fois, celle-ci s'arrangea pour s'isoler un moment avec lui. A l'ordinaire, quand le hasard leur imposait de pareils tête-à-tête, ils ne prenaient aucune peine, ni l'un ni l'autre, pour combler le vide entre eux : chacun d'eux continuait d'agir exactement comme s'il avait été seul... Arlette, dans sa nouvelle disposition d'esprit, hasarda quelques paroles : en les prononçant, elle sentait que ces paroles ne servaient à rien, puisqu'elle ne pouvait rien dire qui vraiment les intéressât tous les deux. L'échange des phrases fut si vain, qu'il ne devait laisser aucun souvenir dans la mémoire de Christian : « Avez-vous reçu des nouvelles de votre mère?... » ou bien : « De quel côté menez-vous la chasse aujourd'hui?... » Ainsi, l'effort naïf de rapprochement, durant ces jours préliminaires, eut pour effet de démontrer à Arlette, plus manifestement encore, que son mari et elle étaient deux étrangers, et pis qu'étrangers, puisque entre étrangers la sympathie et l'harmonie peuvent naître dès l'abord, et qu'ici la désunion était consommée. Alors, songeant au point essentiel de son dessein, elle désespéra. Elle fit vingt plans auxquels elle dut renoncer aussitôt. Elle comprit enfin que de telles reprises ne se négocient guère : elles peuvent naître d'un incident, d'une rencontre. Non pas qu'elle imaginât que, Madeleine partie, Christian tomberait dans ses bras ; seulement, ils pourraient enfin converser ; elle pourrait lui dire : « J'ai à vous parler, écoutez-moi... » Elle remit donc sa tentative à l'époque où Madeleine serait partie. « J'irai trouver le prince, et je lui parlerai... » Elle médita un discours.

Elle croyait se sentir forte de ce fait que le tort initial venait de Christian, et qu'elle avait un droit indiscutable à lui demander compte de sa jeunesse délaissée. Une voix timide, dans les plus secrètes profondeurs de sa conscience, objectait bien que ce droit, au moment même où elle allait le revendiquer, elle ne le possédait plus ; que cette démarche, aujourd'hui si gênante, elle eût pu la faire avec une sorte d'autorité et de dignité un an auparavant. Elle avait beau se rebeller, et ne pas vouloir entendre cette voix, elle en éprouvait un étrange malaise. Ce malaise, cet

embarras, c'était le premier avertissement, pour elle jusque-là si insouciante, qu'il existe un équilibre, une loi d'action et de réaction dans les choses mystérieuses de la vie morale, qui échappent à la vue et à la mesure... Ayant transgressé pour son compte le pacte conjugal, même si cette transgression n'était connue que d'elle-même, elle sentait ses droits comme abolis... La constatation de sa déchéance s'imposa par ailleurs encore. Quand Arlette conversait en soi-même de son projet de rapprochement avec le prince, elle se disait : « Je lui parlerai, je lui ferai sentir l'iniquité de mon délaissement. » Elle se disait cela, mais elle ne voulait pas réfléchir plus avant, examiner si elle comptait sur sa seule parole, sur la revendication légitime de ses droits d'épouse, ou sur l'effet des moins nobles hasards : une sorte de pudeur l'empêcha d'imaginer le rapprochement jusqu'au bout... Et qu'elle fût arrêtée là par cette pudeur l'étonnait encore, lui était une nouvelle révélation des lois inscrites au fond de soi, de la loi qui dit à l'homme, en certaines conjonctures, et sans qu'il en puisse appeler : « Tu déchois!... » Loi mystérieuse! D'où lui venait-elle? Point de son éducation : elle n'apercevait d'influence morale exercée sur elle que par Jérôme de Péfaut et sa mère, et cette influence lui semblait avoir été trop brève et trop intermittente pour la modifier. Rien, rien n'avait agi sur elle avec autant de force impérieuse que cette gêne égoïste résultant de la faute : après la faute, ce n'était pas seulement physiquement qu'elle était autre. Elle ne se sentait plus la même personne, avec les mêmes droits, les mêmes possibilités. Irritée de constater cela, elle ne voulut plus réfléchir. Elle se buta à penser, sans plus : « Le premier soir où Madeleine sera absente, j'irai trouver le prince, causer avec lui. Ma démarche sera difficile ; mais que peut-il, lui, opposer à ma réclamation de reprendre ma place d'épouse? »

Parmi ces angoisses, les heures cependant passèrent vite. Rémi de Lasserrade était parti le lundi. Le mercredi, Mme de Guivre quitta à son tour les Tachouères, prenant à Salbris un train du matin. Christian, persuadé que depuis vingt-quatre heures le jeune Lasserrade était à Bourges, se sépara d'elle sans défiance, mais non sans mauvaise humeur. Par surcroît, dès la pointe du matin, la pluie commença à tomber, fouaillée par un vent aigre : une de ces pluies d'automne qui noient l'horizon, vieillissent d'un coup le paysage, lui mettent par avance son

masque d'hiver... Arlette avait vaguement compté profiter de la battue quotidienne pour commencer à se rapprocher de son mari. Elle fut déçue et désemparée. A travers les hautes fenêtres à croisillons de sa chambre, elle regardait le suaire d'eau envelopper tout l'horizon; et son faible génie d'intrigue, d'invention, s'irritait de se sentir désarmé. D'abord, que faire des invités? Par de telles journées, ces oisifs qui, sauf Jérôme de Péfaut, ne trouvaient en eux-mêmes qu'un morne ennui, et haïssaient le recueillement autant que la lecture, tuaient les heures au jeu. Dès qu'on avait pris le café, après déjeuner, on installait la table de baccarat. L'habillage avant le dîner, puis le dîner, faisaient une trêve entre sept et dix heures. Ensuite le jeu à petites tables, bridge ou poker, reprenait jusqu'au milieu de la nuit. Ce fut le programme de ce mercredi, où le mauvais temps et l'absence de Mme de Guivre conspiraient à épaissir l'atmosphère. Arlette elle-même joua, perdit, puis brusquement, la nuit déjà venue, regagna tout ce qu'elle avait perdu, et deux mille de francs de plus. Le prince gagnait aussi quelques billets de banque. On ne quitta le salon qu'à la dernière minute, quand il fallut s'habiller. La fièvre d'une journée de jeu tenait tout le monde; le dîner fut assez gai. Arlette ne but que du champagne à peine trempé d'eau. Quant au prince, que d'ordinaire Mme de Guivre surveillait, il se laissa aller à son instinct de buveur héroïque, et vida à lui seul un flacon de corton et une bouteille de champagne brut... Le jeu recommença aussitôt après le dîner, et, quand Arlette remonta dans sa chambre, il était deux heures du matin.

« Voici bientôt la minute d'agir, pensa-t-elle : je veux, je veux réussir... »

Déjà peu à peu transformée au creuset de la souffrance et de la réflexion, elle essayait de se justifier devant son propre arbitre.

« C'est mon mari, voyons!... Je ne fais rien de mal, en cherchant à le reprendre... »

Mais ce faux-fuyant ne la leurrait pas.

« Au fond, je veux lui faire croire ce qui n'est pas vrai... Eh bien! tant pis... J'ai vraiment trop pâti moi-même, c'est ma revanche. »

Elle médita :

« Sa chambre a une issue dans la bibliothèque... J'irai cher-

cher un livre tout à l'heure, quand les gens seront couchés... Je ferai tomber un gros in-folio pour attirer son attention. Il ouvrira la porte. Alors, comme nous serons seuls, il faudra bien que nous échangions quelques mots... »

Elle se répétait la phrase qu'elle avait imaginée pour amorcer l'entretien... « Christian, puisque vous voilà, je voudrais vous demander quelques instans... »

Et le discours, gauchement préparé, se déroulait dans sa pensée :

« Je ne vous reproche rien et je ne vous parlerai pas du passé, mais de l'avenir, de notre avenir... »

Il y avait un point sensible, Arlette le savait, dans l'âme rude de Christian : le respect gardé à sa mère, la princesse Charlotte-Wilhelmine. Or, le vœu constant de celle-ci était que Christian eût un fils, que le dernier rameau d'Erminge ne se desséchât point avec lui. En associant au désir de la vieille princesse un désir personnel d'être mère, il semblait à Arlette qu'elle pouvait donner une apparence à la fois vraisemblable et avouable à sa tentative...

... Le carillon anglais, imitant les premières mesures de celui de Westminster, vient de sonner en haut du pavillon la demie de deux heures après minuit... Les bruits de pas, les échos de rire s'apaisent dans toute la longue maison. Voilà que l'oreille, dans le silence, recommence à distinguer le crépitement doux de la pluie sur les pelouses, l'égrènement des gouttes d'eau dans l'armature de zinc des chéneaux. Arlette est seule dans sa chambre. Elle a congédié Martine avant que Martine ait achevé de la dévêtir, comme si elle ne pouvait même supporter ce témoin silencieux, mais non confident, de ses projets. Arlette est seule... Tout se tait; l'égouttement de la pluie devient lui-même plus rare, plus lent... Entr'ouvrant la porte, Arlette s'assure que l'électricité est partout éteinte. On ne voit plus, on n'entend plus rien. Elle frissonne, ce n'est pas de froid... Mais soudain elle se rappelle la nécessité impérieuse de ce qu'elle va faire : elle a peur de ne pas rencontrer son mari, de le trouver endormi...

Elle se décide et sort de sa chambre.

Cependant, Christian d'Erminge, après le jeu, était lui-même

remonté dans son appartement, composé d'un vaste cabinet de travail encombré principalement d'outils de chasse, et d'une chambre à coucher carrée, installée dans le pavillon d'angle. Il s'était fait déshabiller par son valet de chambre, puis s'était mis à fumer des cigarettes, tout en vérifiant la charge des cartouches dans sa ceinture, pour le lendemain. Son cerveau, accoutumé au vin, était déjà libéré des fumées du corton et du champagne. Mais il se sentait nerveux et ne pouvait se résoudre à gagner son lit, où il redoutait de ne pas trouver le sommeil.

Depuis le début du séjour aux Tachouères, il avait coutume, chaque nuit, dès que l'ombre était refaite dans les corridors, de rejoindre Mme de Guivre. La chambre de celle-ci était située sur la grande façade, dont le pavillon habité par Christian formait l'angle. La bibliothèque, puis un autre appartement laissé soigneusement vide par les ordres du prince, séparaient le pavillon de cette chambre. Aujourd'hui, Madeleine était absente... la longueur prévue de cette nuit solitaire tourmentait l'amant. Il était fort rare en effet que Christian, même à Paris, restât vingt-quatre heures éloigné de la comtesse. Rue d'Offémont, il la visitait avec une assiduité qu'elle trouvait parfois importune, mais qu'elle lui pardonnait vite, liée à ce compagnon redoutable par les liens les plus mystérieux de sa sensibilité; les semaines passées aux Tachouères étaient encore plus intimes, presque conjugales, puisque les appartemens du prince et de Madeleine, séparés en apparence, communiquaient en réalité. Christian, toujours épris de Madeleine jusqu'à l'envoûtement, chérissait des séjours qui lui livraient ainsi sa maîtresse comme une épouse. Madeleine les lui accordait avec mesure, pour le récompenser d'avoir été moins tyrannique, ou pour le calmer quand elle sentait gronder en lui un orage de frénésie jalouse.

Peu rêveur par nature, dépourvu également d'imagination et du goût de méditer, le prince était sujet cependant, comme tous les voluptueux, à l'obsession des souvenirs. Quand il eut fini de vérifier sa cartouchière, il rentra dans sa chambre, essaya de parcourir les journaux de Paris disposés à côté de son lit... Mais ses yeux ne voulaient pas lire; des détails precis de telle ou telle heure mémorable de sa longue liaison avec Madeleine se substituaient à la lecture.

Il pensait :

« Que fait-elle à présent?.. »

Et plus nettement qu'une imagination de romancier, la mémoire tenace de tous ses sens évoquait l'hôtel de la rue d'Offémont, l'escalier aérien à rampe de fer peinte en vert qui menait à la chambre de Madeleine, la chambre elle-même, toute blanche.

« Un autre que moi dans cette chambre? Quel autre?... »

Rien qu'à rêver cela, il crispa sa main sur le fusil à deux coups qu'il avait pris distraitement au râtelier, et le serra comme une arme qui va donner la mort et non pas à d'inoffensives bêtes de forêt ou de plaine... Puis il raccrocha le fusil et réfléchit. Il pensait à Rémi de Lasserrade, et tout à coup notait la coïncidence de son stage militaire avec l'absence de Madeleine. Rémi et Madeleine, d'accord?... Lui bafoué aux Tachouères, pendant que?... Les veines de ses tempes se gonflèrent, toutes bleues, tandis que son front, assez pâle d'ordinaire au-dessus du visage coloré, se teintait de plaques rouges... « Ah! je les tuerais... je les tuerais tous les deux... » Et il haït un moment Madeleine, pour cette impossibilité où il était condamné de la posséder toute, et d'être sûr qu'il la possédait seul. Il ne la sentait pas asservie comme il l'aurait voulu : par tant de côtés de son esprit délié, elle lui échappait!... Il se savait incapable de la pénétrer, de la surprendre, si un jour elle s'avisait de le trahir. Et, comme tous les êtres d'une grande force physique unie à un esprit un peu court, cette idée d'être joué par de plus faibles que soi lui suggérait un besoin violent de frapper, d'abuser de sa force comme d'un argument auquel on ne réplique point.

« Voyons, voyons ! Rémi est certainement à Bourges pour son service militaire. Madeleine, elle, m'a télégraphié aujourd'hui de Paris... demain elle doit m'écrire de Rouen... »

Il se rassura par cet argument sommaire : ses accès de jalousie lui donnaient une lassitude intolérable, une vraie courbature mentale. Puis, tracassé d'une anxiété obscure, le désir lui vint de gagner, ainsi que chaque soir, la chambre de la comtesse. Entraîné aussitôt par ce désir évocateur, il courut à la porte qui, par la bibliothèque et les appartemens vides, conduisait à ceux de Madeleine. Mais la porte le repoussa de tout l'effort qu'il venait de faire. Elle était verrouillée à l'intérieur. Un instant, la colère du prince se rua contre cette porte. Puis il songea qu'il n'avait qu'à revenir sur ses pas, à suivre le cor-

ridor : sûrement de ce côté les appartemens de Madeleine n'étaient pas fermés à clé.

En sortant de la chambre, il crut percevoir le bruit d'une porte qui s'ouvrait, dans une autre aile du château. Il resta indécis, car il ne se souciait pas d'être rencontré. Mais tout bruit cessa, il n'entendit plus que le lent crépitement de l'eau qui s'égouttait des toitures... Il s'engagea vivement dans le corridor. L'obscurité, par cette nuit noyée, était complète. Seules, derrière le prince, les lumières laissées allumées dans sa chambre, et filtrant sous la porte, projetaient un halo confus. Il atteignit sans difficulté l'appartement de Madeleine de Guivre, l'ouvrit, et, tâtant de la main, vira le commutateur... Une lampe-veilleuse s'alluma, éclaira le lit de milieu, un lit Louis XV à panneaux cannés, laqué d'un vert pâle sous un léger baldaquin de soie... Comme il se retournait pour fermer la porte derrière lui, il vit Arlette, debout dans le corridor, immobile, qui le regardait.

Christian n'avait aucune présence d'esprit ; ce colosse était, devant l'imprévu, timide et gauche comme un enfant, à moins que sa timidité ne se changeât brusquement en colère. Arlette, au contraire, avait médité durant toute cette journée l'éventualité d'une rencontre. Elle regarda son mari bien en face et dit assez fermement les mots qu'elle avait préparés :

— Je ne pouvais pas m'endormir. Alors j'ai eu l'idée d'aller chercher quelque livre à la bibliothèque.

Le prince répondit :

— Moi non plus, je ne dormais pas...

Et, malhabile aux inventions, il emprunta son prétexte à la princesse, et presque ses mots :

— Alors je suis venu chercher un volume que Madeleine lisait et qu'elle m'a recommandé.

Comme on ne voyait aucun livre dans la chambre parfaitement en ordre, il ajouta :

— Mais elle a dû l'emporter, car je ne le trouve pas.

Le mari et la femme s'observèrent quelque temps...

Il n'est pas vrai, comme l'ont enseigné des casuistes, qu'entre le désir et l'acte il n'y ait, au point de vue moral, que la distance de la possibilité. Vertueuse ou criminelle, la résolution prise subit, devant l'occasion, une épreuve suprême, où se mesurent les véritables et profonds desseins de l'âme. La rencontre

souhaitée par Arlette s'accomplissait aisément; le prince était là, qui lui parlait; son embarras d'être surpris au seuil de la chambre de Madeleine de Guivre le rendait plus accessible... Mais, devant l'opportunité d'agir, de réaliser son projet, toute la laideur de ce projet apparut soudain à la jeune femme et la glaça. La nudité affreuse du mensonge qu'il comportait se dévoila. Il fallait tromper : elle était venue pour tromper. Sans doute elle avait souffert par cet homme... « Parce que j'ai souffert, je ne déchois pas moins en le trompant... » Et la princesse d'Erminge distingua, dans un éclair d'instinct, ce qui lui avait paru jusqu'ici tellement obscur : qu'elle avait en effet le droit de chercher à se rapprocher de son mari, mais à la condition que celui-ci connût d'abord toute la vérité.

Elle se taisait, incapable de mouvement comme de parole. Le prince la regarda. Elle était pâle. La méditation et la souffrance exprimaient sur son visage cette vie intérieure sans laquelle toute beauté paraît froide, et qui longtemps avait manqué à sa beauté. Les mouvemens de son cœur faisaient palpiter la mousseline brodée qui la couvrait. Elle eût voulu quitter la place et ne pouvait pas, sans force pour un geste... Elle vit les yeux du prince s'attacher sur elle, avec une persistance, une curiosité qui l'épouvanta... C'est que l'habitude de la volupté tient le cœur et les sens des hommes sous un joug autrement rude que l'habitude de l'alcool ou du jeu. Seul en face de sa femme au milieu de la nuit, pour la première fois depuis trois ans, Christian, sourdement travaillé tout le jour par le souvenir de Madeleine absente, vit Arlette telle qu'elle était : délicieuse de grâce souffrante et de faiblesse enfantine. Plus qu'Arlette n'avait rêvé se trouva ainsi réalisé par le hasard. La main du prince, hésitante, un peu inquiète, chercha le bras de sa femme, s'y posa avec une gêne intimidée. Arlette le sentit à sa merci; elle n'avait pas à lui tendre de piège : il souhaitait le piège.

Mais ce contact, qui pourtant n'était pas même une caresse, suffit à rendre à la princesse l'usage de ses muscles et l'énergie de l'action. Tout en elle se révolta soudain contre ce qu'elle désirait la veille, et qui était pour elle le salut. Ce contact léger d'une main sur son bras, qui faisait concrète une chose confusément rêvée, fut le choc qui provoqua la réaction, comme il suffit d'une étincelle électrique pour déterminer une combinaison, ou de la chute d'un petit cristal dans un liquide saturé pour

déterminer la cristallisation. La vraie forme de sa conscience se réalisa subitement. Elle comprit que ce qu'elle avait *imaginé*, elle ne le *voulait* pas. L'instinct lui révéla qu'elle préférait la fuite ou la mort à cette tromperie essentielle, où son corps refusait de prendre part. Elle recula. Le prince perçut ce recul et en ressentit l'humiliation. Il n'insista pas, s'écarta.

— Pardon ! murmura-t-il, avec une pointe d'ironie colère dans la voix.

Il s'effaça devant Arlette, dont le regard s'affolait comme celui d'une bête menacée... Elle n'eut pas sur elle-même la maîtrise de dissimuler cet effroi : elle courut au plus près, à la bibliothèque qu'elle ouvrit et où elle s'enferma dans l'obscurité. Collée contre la porte, elle y attendit, apeurée, ne sachant plus de quoi elle avait peur, de l'homme qui rôdait alentour, ou de ce qu'elle avait un instant entrevu de vilenie en elle-même. Elle n'avait même pas allumé les boules électriques. Enfin elle entendit le pas à la fois lourd et leste de Christian passer devant le seuil, s'éloigner dans le corridor. Une porte, au loin, fut repoussée. Alors la princesse s'échappa à son tour, d'abord en pressant sa marche, puis de toute sa vitesse; elle regagna sa chambre et y tomba sur un fauteuil bas, à côté de son lit.

Elle promena un œil hagard sur le décor somptueux qui l'environnait : la grâce ancienne des meubles, la courbe moirée des rideaux et du baldaquin, les pastels bleutés, pendus aux murs.

« Eh bien ! voilà... murmura-t-elle... je ne peux pas... Je suis trop lâche. »

Elle ne se faisait aucunement honneur de la révolte de conscience qui la rejetait dans le plus atroce danger, alors qu'il n'aurait tenu qu'à elle, tout à l'heure, de s'affranchir par un mensonge.

« Maintenant, c'est fini... Je suis perdue !... »

L'horreur de l'avenir qui la menaçait, l'épouvanta. Toute son énergie se brisait, de l'effort qu'elle venait de faire. Elle eut peur de sa solitude; elle appela.

— Martine ! Martine !

Martine, qui couchait dans le cabinet voisin, se hâta d'accourir :

— Ma princesse est malade ?...

Arlette fit signe que non. Elle prit les poignets de la jeune

femme et les ramena contre elle, d'un geste instinctif de noyé qui se raccroche. Et vraiment elle sombrait, elle ne savait plus ce qu'elle allait devenir. La voix si égarée qu'un moment Martine crut qu'elle délirait, elle dit :

— Je suis perdue... Martine... Je suis perdue.

Martine s'agenouilla près d'elle :

— Mais qu'y a-t-il, ma princesse ? Ma princesse souffre ? Que puis-je faire ? Dois-je appeler ?...

— Non... je suis perdue. Et vous le savez. Ne dites pas non. Vous savez dans quel état je suis

Martine hésita un instant, puis dit très bas :

— Oui. Je sais.

— Eh bien ! reprit Arlette, subitement redressée et serrant de nouveau les mains de Martine, si étroitement que celle-ci sentit la piqûre des ongles, voilà... depuis trois ans... le prince n'est pas mon mari... Comprenez-vous ? Alors, un jour viendra où la vérité ne pourra plus être cachée... Et le prince me tuera. Je suis perdue...

Elle tremblait de fièvre, debout devant le lit. Martine, épouvantée par cette brusque confession, ne sachant encore si elle ne la devait pas à un accès de délire, n'osait répondre, n'osait même avoir l'air de comprendre. Elle dit seulement :

— Ma princesse est toute fiévreuse... Que ma princesse veuille bien se coucher... Je resterai près d'elle.

— A quoi bon ? fit Arlette.

Elle obéit pourtant, et consentit à se glisser dans le lit. Martine l'installa sur les oreillers et s'assit près du chevet, sans prononcer un mot de plus. Elle sentait que toute parole, en ce moment, eût fait souffrir sa maîtresse. Arlette, en effet, demeurait immobile, comme une enfant trop brutalement corrigée, à la fois meurtrie et aigrie. Pourtant ce n'était plus la même souffrance qu'auparavant : si la peur de l'avenir s'aggravait, il y avait dans cette pauvre âme une anxiété de moins, l'anxiété des louches solutions qu'elle avait un moment accueillies pour sortir d'embarras. Elle était sûre désormais qu'elle ne ferait rien pour empêcher de naître l'enfant qui devait naître. Elle ne considérait pas cette résolution comme une victoire sur elle-même, mais comme une nécessité à laquelle elle était incapable de se soustraire. Et de même, elle ne se garantirait pas de Christian par une fraude. Elle ne pouvait pas, décidément, se ployer l'âme à

de pareilles immolations. Et d'avoir constaté cela, elle se sentait moins désespérée.

Elle regarda auprès d'elle Martine qui la veillait. Elle lut tant de pitié anxieuse dans les yeux de la femme de chambre, qu'elle lui fut reconnaissante. Elle lui tendit la main :

— Vous êtes bonne et dévouée, Martine. Merci.

La jeune femme appuya son front sur la chaude petite main d'Arlette.

— Oh ! ma princesse... J'aime tant ma princesse... Et j'ai eu tant de chagrin !

— Pourquoi, Martine ?

Martine hésita.

— Parce que ma princesse ne voulait pas se soigner. Et je voudrais, moi, soigner ma princesse... pour que tout se passe heureusement.

La pensée d'Arlette erra, à la suite de ces mots, sur cet événement accepté pour la première fois comme réalisable : être mère... Avec cette âme dévouée auprès de soi, donner la vie à un petit être... L'irrésistible attrait que cette pensée exerce sur le cœur des femmes la conquit. Elle se laissa aller à oublier un moment tout le péril que ce mot de maternité enfermait pour elle. Elle rêva, lasse de souffrir, à la possibilité du bonheur. Martine, qui suivait, anxieuse, la pensée sur les traits et dans les yeux de sa maîtresse, murmura :

— C'est si doux !... ma princesse verra... c'est si consolant d'être... (elle hésita encore, puis toute confuse :) d'être une maman !

Arlette se souleva à demi :

— Vous dites cela, Martine, comme si vous le saviez par expérience.

— Mais oui, ma princesse... je le sais par expérience.

— Comment ? Vous avez un enfant ?

— J'en ai un...

— De votre amant ?

Martine dit avec effort :

— Je n'ai pas d'amant.

— Alors ?

— Eh bien !... J'ai aimé quelqu'un, que je devais épouser.

— Et quand il vous a eu rendue mère, il vous a abandonnée ?

— Non, c'était un honnête homme... Il voulait sincèrement se marier avec moi et nous avions, d'accord, fixé la date... Malheureusement... il est mort avant.

Elle ne pleurait pas, mais la désolation qui se lisait sur son visage bouleversa la princesse. Arlette se jeta au cou de Martine et l'embrassa.

— Pardon, Martine ! je vous fais de la peine. Ne m'en veuillez pas !... je suis si malheureuse ! Je ne sais plus ce que je fais !

— Ma princesse !

Et timidement, comme Arlette l'enlaçait toujours, Martine lui appuya ses lèvres sur le cou... Ce fut un baiser bien léger, bien humble, le baiser d'un croyant sur la relique vénérée ; mais sa timide douceur descendit comme une fraîche coulée d'onde jusqu'au cœur navré de la patricienne.

— Petite Martine, murmura-t-elle, je mets en vous toute ma confiance, et je vous aime bien.

Arlette cherchait à poser une question, hésitait. Elle se décida :

— Voulez-vous, si cela ne vous cause pas trop de chagrin, me raconter l'histoire de cet enfant ?

— Certainement, dit Martine. Mais ma princesse trouvera que cela n'a guère d'intérêt. Enfin, voilà... Je suis de l'Yonne... d'un petit pays près de Sens qui s'appelle Gizy-les-Nobles. Mes parens étaient des cultivateurs assez à leur aise... Ils m'ont élevée pour être institutrice : j'ai fait mes études à l'école normale du département.

— Quelles études ?

— Toutes mes études primaires.

— Vous avez passé des examens ?

— Bien sûr ! Les deux brevets et ce qu'on appelle certificat d'aptitude pédagogique.

— Mais alors vous êtes très instruite ?

— Oh ! tout cela ne fait pas beaucoup de science, répliqua Martine en souriant. J'aimais l'étude ; je crois que, si les circonstances s'y étaient prêtées, j'aurais pu suivre mon chemin dans l'enseignement. Malheureusement, mon père est mort, ma mère s'est laissé exploiter par un maître valet qu'elle a fini par épouser ; elle n'a plus désiré me voir, et, moi-même, je me sentais mal à l'aise chez nous. Quand on m'a nommée institu-

trice adjointe à Ricaut, dans l'Aisne, je considérais que j'étais orpheline, que je n'avais plus personne au monde. A l'école des garçons, il y avait un jeune instituteur...

— Il vous a fait la cour?

— Nous nous voyions tous les jours. Parmi cette population ouvrière, nous étions à peu près les seuls à nous occuper de choses de l'esprit.

— Est-ce qu'il était beau? questionna Arlette.

Et tout de suite elle sentit la niaiserie de sa demande.

— Mon Dieu, répliqua Martine, ce n'était pas un de ces garçons que les filles se disputent. Il était un peu plus petit que moi, robuste et trapu. Mais je l'aimais surtout parce qu'il était la bonté, la droiture mêmes. Je crois que nous aurions été bien heureux.

Elle se tut quelques instans, et, derrière ses yeux, pour ainsi dire, un nuage glissa encore, que d'un effort elle empêcha de se résoudre en larmes. Arlette, qui la regardait, sentit un étrange désir de la consoler à son tour, de la caresser, de la dorloter, comme Martine elle-même l'avait dorlotée, caressée, consolée, lorsqu'elle souffrait.

Martine reprit :

— Avant la fin de la première année que nous passâmes tous deux à Ricaut, nous avions résolu de nous marier. Nous avions même fixé la date : dès que mon futur aurait été nommé de troisième classe, ce qui devait arriver dans un trimestre ou deux... Car ne possédant rien, ni l'un ni l'autre, il fallait tout de même pourvoir aux frais d'un mariage.

« Les frais du mariage?... Cela coûte donc pour se marier, même quand on est pauvre? » songea Arlette, sans oser poser la question. Elle écoutait Martine avec une curiosité apitoyée, étonnée par la révélation de cette vie sentimentale, de ces touchantes épreuves dans une âme de servante. Elle avait été jusque-là implicitement convaincue que les « gens, » comme sa mère les appelait, vivaient, entre hommes et femmes, dans un état de liberté primitive, sans règle de mœurs, obéissant au caprice de leurs appétits. Elle regardait Martine comme si, pour la première fois, à travers son visage et ses paroles, elle la découvrait. Pour elle, pour sa mère, les « gens » semblaient une troupe inférieure et hostile d'êtres dépourvus de conscience, d'honneur, de sensibilité, qui ne pensaient qu'à râfler de l'ar-

gent, à travailler le moins possible, à trahir les maîtres et à leur nuire; quant à leur vie entre eux, c'était la licence des bêtes, sans aucun frein, et des choses sans nom se passaient sous les combles où la coutume les parque. Mais cela n'avait pas d'importance, puisqu'ils étaient d'une autre race.

— Et alors? fit Arlette.

— Alors... nous nous sommes bien aimés, vraiment comme des époux. Les écoles étaient voisines, celle des filles et celle des garçons; Antonin venait chez moi, dès que la nuit avait tout endormi dans le village. Et voilà qu'au mois de février, je me suis aperçue que j'étais grosse... Nous nous en sommes réjouis, puisque nous allions nous marier et changer de commune. Seulement (elle baissa la voix, et, sans aucune emphase, mais avec une triste simplicité douloureuse, elle finit son récit); seulement, au printemps, Antonin a pris une grippe, qui est vite devenue une bronchite. Madame la princesse comprend que j'ai mis les convenances hors de cause, que j'ai été le soigner dans son logis de l'école des garçons, comme une femme soigne son mari... Il est mort entre mes bras. Après sa mort, les médecins ont trouvé qu'il avait eu, non pas une bronchite, mais la fièvre typhoïde...

— Et il ne vous a pas épousée avant de mourir?

— La fin a été trop rapide. Quand j'ai reçu ce coup d'apprendre que la mort venait, je n'ai plus songé à autre chose qu'à rester près d'Antonin.

Encore une fois le silence plana dans la chambre aux somptueuses draperies. Arlette ne pensait plus à ses propres terreurs. Elle vivait, avec une force imaginative extrême, la douloureuse et banale aventure que Martine venait de lui conter. Celle-ci reprit :

— Quand tout a été fini, je suis tombée malade à mon tour... Je me suis soignée de mon mieux, à Sens, car je voulais vivre pour ce qui vivait en moi, de mon mari défunt. A peine rétablie, il a fallu songer à mes couches... Je suis venue les faire à Paris, où personne ne me connaissait. J'ai mis au monde un beau petit garçon... oui, vraiment (sa figure s'éclaira), un très beau petit garçon.

— Oh! Martine, murmura la princesse, comme tout ce que vous me contez là m'intéresse!

— Mes couches finies et l'enfant en nourrice, j'avais épuisé

toutes mes ressources... Il m'était assez difficile de rentrer dans l'enseignement, parce que mon histoire s'était ébruitée ; j'aurais été mal cotée, tracassée par mes chefs et peut-être par les familles. Une dame étrangère, qui était venue faire ses couches chez la même sage-femme que moi, avait besoin d'une camériste qui fût un peu dame de compagnie. Elle était riche, elle donnait un bon prix... trois fois plus que je ne gagnais comme institutrice. Je me suis offerte... et je suis restée avec elle à Paris plusieurs années, jusqu'à ce qu'elle retournât dans son pays... C'est la seule place que j'aie faite avant d'entrer chez Madame la princesse.

— Et votre petit garçon?

— Il est à Saint-Cloud, en pension chez une femme de la campagne, une veuve très sérieuse qui l'élève... Il est heureux comme un petit roi; il ne manque de rien. Pour moi je ne dépense guère, et la princesse est si généreuse!...

— Oh! mais, fit Arlette, frappant dans ses mains... mais alors je comprends...vos sorties... et ce que je croyais être votre avarice!... Je vous ai bien mal jugée, Martine.

— Je m'en doutais un peu, et cela me faisait du chagrin. Je me consolais avec mon petit Pierre, qui me console de tout...

— Ah! murmura Arlette, vous êtes heureuse, vous.

— On ne peut pas être heureuse, quand on a perdu l'homme qu'on aimait, corrigea Martine, l'homme qui voulait vous consacrer toute sa vie et à qui vous aviez donné toute la vôtre. Je ne suis pas heureuse; je suis consolée.

La princesse médita quelque temps. Puis :

— Une chose m'étonne dans votre récit, fit-elle. Vous avez été (elle hésita, puis, avec une délicatesse qui déjà montrait l'affinement de sa sensibilité) la... femme de votre ami, sans recourir au prêtre, et je vous croyais religieuse?

Martine répondit sans embarras :

— C'est vrai, je suis assez pieuse à présent. Avant la mort d'Antonin, je ne l'étais pas.

— Comment cela?

— Les élèves des écoles normales sont souvent libres penseuses. Moi, je n'étais qu'indifférente. Aucune répugnance ne m'écartait des églises. Mais je ne pratiquais pas, et même je ne priais jamais. Quand mon mari m'eut quittée, et que je fus à

genoux au pied de son lit à réciter des prières, qui jusqu'alors m'avaient paru n'être que de jolies amplifications poétiques, — la nécessité d'espérer que je reverrais celui que je perdais, ou du moins que sa pensée communiquerait un jour de nouveau avec la mienne... l'horreur d'admettre que la mort terminait tout, cela m'a donné le besoin... le désir de croire... J'ai fait de mon mieux pour croire... et j'y suis parvenue.

— On ne croit pas à volonté, comme cela, murmura la princesse.

— Peut-être, quand on est très fort et très heureux... Quand on est une pauvre femme isolée, qu'on a perdu tout ce qu'on chérissait... je vous assure, ma princesse, on n'a pas de grandes luttes à soutenir contre soi pour se réfugier dans la prière, — et dans la foi.

— Moi, fit tristement la princesse, je ne crois à rien.

Elle faisait, d'instinct, un retour sur elle-même. Sa destinée lui apparut si noire, qu'elle envia avec une sincérité passionnée le sort de l'humble fille qui venait de lui conter sa jeunesse. Elle osa le lui dire, tant sa vanité agonisait!

— La vie vous a meurtrie, mais vous avez un enfant qui est tout pour vous, et qui vous console.

D'un geste vif et gracieux, Martine se pencha contre l'oreille de sa maîtresse, à demi voilée par les cheveux blonds.

— Oh! ma princesse... il ne tient qu'à vous de l'avoir vous aussi, ce petit consolateur.

— Non. Moi, je ne peux pas être mère... Vous connaissez le prince. Si je ne me tue pas avant qu'il apprenne la vérité, c'est lui qui me tuera.

Martine ne répondit pas : elle réfléchissait; comme la princesse, elle n'apercevait pas d'issue. Quelque temps, la servante et la maîtresse demeurèrent ainsi immobiles, butant au même obstacle l'effort de leur pensée. Puis Martine alla tourner le commutateur : la chambre ne fut plus éclairée que par le reflet d'une veilleuse voilée de bleu. Le silence opaque du milieu de la nuit s'appesantissait sur le château et ses alentours; même, nul bruit de pluie ne s'entendait plus.

Revenue au lit de sa maîtresse, Martine arrangea les couvertures, releva les oreillers. Quand elle eut tout mis en ordre, elle s'agenouilla simplement au chevet, et, son front caché dans ses mains, ne remua plus. Arlette, épuisée par les émotions de

cette nuit, n'eut même pas la force de lui demander ce qu'elle faisait. D'ailleurs, elle le devinait.

« Elle prie. Sans doute elle prie pour moi. Pauvre fille... Hélas! les prières, ce n'est que des rêves, que des choses en l'air. La vie est mauvaise : rien d'intelligent ne la guide, hors de nous... »

Pourtant la présence de cet être humain, prosterné auprès d'elle, et de qui la pensée, la volonté s'efforçaient de fléchir la rigueur de la destinée, produisit sur elle, à la longue, un singulier effet d'apaisement. Ses nerfs moins irrités cessèrent de défendre sa lassitude contre le sommeil. Elle s'assoupit, non pas d'une torpeur continue, mais par des plongées successives dans l'oubli, entrecoupées de courts réveils.

Chaque fois qu'elle s'éveillait, elle regardait au chevet de son lit.

Martine était toujours à genoux et continuait de prier.

Peu de jours plus tard, — toute la « bande » avait quitté les Tachouères la veille et définitivement regagné Paris, — Arlette et Martine, dans un landaulet automobile loué pour l'après-midi, montaient lentement, au clair soleil qui séchait l'humidité des taillis et des routes, la pente qui précède l'arrivée à Saint-Cloud. Passé le Bois, on avait abaissé la capote d'arrière. Arlette et Martine jouissaient de la belle journée tardive, rapprochées l'une de l'autre comme des amies; et la silhouette simplement parée de Martine avait si bonne façon qu'on eût pu vraiment la croire l'amie de l'élégante mondaine assise à sa droite, une amie volontairement discrète dans sa tenue. Elles causaient avec animation: Arlette, moins anxieuse et l'air moins égaré que les derniers jours, aux Tachouères, Martine toujours sérieuse, avec des sourires tendres et de jolis gestes d'affection soumise, — par momens, un élan du buste et des lèvres, la main de sa maîtresse saisie et baisée à travers le gant. Arlette questionnait à questions précipitées, bousculées, incessantes; Martine répondait de sa voix grave et précise, jamais hésitante, jamais impatiente... Depuis la mémorable nuit des Tachouères, où une sorte de confession réciproque avait réduit entre les deux femmes la distance sociale, la princesse ne se lassait pas de feuilleter le livre ouvert de ce cœur, étonnée comme l'eût pu être un aristocrate russe au commencement du dernier siècle, si on lui eût

assuré que ses serfs avaient une âme, des passions, des amours, des sentimens de tendresse ou d'abnégation. Elle ne se rendait pas compte encore qu'en questionnant Martine, c'est à elle-même qu'elle pensait, qu'en demandant à Martine ce qu'elle avait souffert, ce qu'elle avait fait, elle méditait elle-même sur ses propres misères, et cherchait une règle d'action. Assurément son orgueil se débattait encore, se refusait à constater cette sorte d'enseignement donné par une simple fille de chambre, à reconnaître la supériorité morale de cette fille. Parfois même, quand cette constatation s'imposait, l'orgueil répliquait avec des phrases léguées par Mme de Gudère :

« Tout cela est de la pose! Ces gens-là n'ont ni la même peau, ni le même estomac, ni le même cœur que nous. Pourquoi voulez-vous qu'ils aient les mêmes devoirs et la même conscience?... »

Malgré ces révoltes de fausse vanité, l'influence de Martine pénétrait rapidement Arlette, à ce point qu'elle ne pouvait plus se passer de la présence de la jeune femme, et ne sortait plus qu'avec elle.

On traversait maintenant des bois clairs, où le soleil, à son couchant, faisait jouer de charmantes lueurs incarnates sur un côté des troncs et des branches. Une paix fraîche s'exhalait de ces bois sur la pente où la voiture glissait sans bruit, mue comme par une force magique.

Arlette mit sa main sur le poignet de Martine :

— Je voudrais vous poser une question...

Martine fit signe qu'elle écoutait.

— Mais je ne voudrais vous causer aucune peine... ni vous froisser...

— Que Madame la princesse me demande tout ce qu'il lui plaira.

— Eh bien!... Cet enfant... ce petit Pierre, votre fils... quel nom porte-t-il?

Martine répondit sans aucun embarras :

— Mais, le mien : Pierre Lebleu.

— Ce n'est pas le nom de son père?

— C'est mon nom... tout ce que je pouvais lui donner... car, naturellement, je l'ai reconnu aussitôt né.

— Mais... quand il sera grand?

— Eh bien?

— Quand il sera plus grand, qu'il questionnera, qu'il comprendra les choses?

— Quand il sera assez grand pour me comprendre, je lui raconterai le passé tel qu'il fut; que j'ai aimé son père à une époque où le mariage ne me semblait pas autre chose qu'une formalité civile qu'on pouvait différer selon sa commodité... que son père est mort sans avoir pu m'épouser... que, non croyante avant, je me suis ralliée depuis aux idées religieuses... Je saurai, je crois, le convaincre que son père et sa mère étaient en somme d'honnêtes gens, qui ont obéi à leur conscience. J'espère qu'il me comprendra et qu'il continuera de m'aimer. J'en suis sûre...

— Il est intelligent?

— Très intelligent, comme l'était son père.

— Et comme vous. Car vous êtes très intelligente, Martine.

— Non, ma princesse. J'ai seulement le goût d'étudier... et encore, depuis que mon métier de femme de chambre m'a enlevé le temps des lectures, je ne sais plus grand'chose.

La voiture traversait Saint-Cloud, puis s'engageait de nouveau dans les bois. Martine consulta une petite montre d'argent niellé qu'elle portait au bout d'une chaîne :

— Dans moins d'un quart d'heure nous serons chez Bébé.

Le regard fixé sur la route, elle semblait guetter l'apparition de la maison, ou peut-être la venue inopinée de l'enfant. Sa joie anxieuse de le revoir l'absorbait si fort, qu'en ce moment elle ne pensait certainement plus à sa maîtresse; et cette joie, qui éclairait ses yeux et colorait un peu ses joues, donnait presque de la beauté à son visage ingrat. Arlette eut un mauvais sentiment : elle détesta cette joie proche de sa propre douleur atroce, de sa douleur sans remède; elle faillit dire qu'elle changeait d'avis, ordonner au wattman de virer, de rentrer à Paris... Quelques jours auparavant elle l'eût fait : combien de fois avait-elle délassé ses nerfs à contrecarrer au dernier moment ce qu'elle croyait être, alors, les rendez-vous de Martine! Aujourd'hui, elle n'osa pas : un vrai sentiment de pudeur l'arrêta, plutôt que de générosité. Elle eut peur du jugement de Martine, qui déjà tant de fois avait dû la juger!

Encore un bout de côte, puis un kilomètre encore de route plate entre des cultures, et le landaulet s'arrête devant une

très vieille maison basse, assez bizarre : petit mur à portillon de fer bordant le chemin, et s'appuyant à une bâtisse d'un seul étage, qui présente à la route son pignon sans fenêtres ; des champs en face, des champs à droite et à gauche ; la maison serait tout à fait isolée si, en arrière, un groupe de constructions neuves ayant l'aspect d'une ferme modèle ne semblait protéger l'antique demeure, solitaire au bord de la route... L'enclos du jardinet attenant laisse dépasser quelques cimes de vieux arbres fruitiers, et dans la cour on entrevoit, par les barreaux du portillon, un orme démesuré, un de ces ormes trois fois centenaires oubliés çà et là dans la campagne parisienne, qui ombrage largement la maison naine.

A l'arrêt du landaulet, il se fait un remue-ménage dans la cour. Une voix d'enfant crie : « Marraine !... des gens en voiture !... » puis c'est une galopade vers le seuil ; puis une tête ébouriffée, un grand front, deux yeux si pareils à ceux de Martine qu'ils accusent la ressemblance des deux visages même pour qui ne voit que ces yeux-là, tout un haut de petit bonhomme se dresse au-dessus de la moitié en tôle pleine du portillon. Une clameur de joie :

— Oh ! Mimine ! Mimine !

Les doigts frêles se battent nerveusement avec le verrou, avec la clé de la serrure, triomphent enfin en se cassant les ongles... Et tandis qu'une vieille à serre-tête surgit de la maison, une cuiller à pot à la main, l'enfant, insouciant d'Arlette, gosse de banlieue qui en voit passer tous les jours, des belles dames dans des automobiles, l'enfant s'est déjà jeté sur Martine, l'enlace, la mange de caresses, criant :

— Mimine ! Mimine qui est là !

— Voyons, Pierrot, dit Martine... Pierrot, mon chéri, je t'en prie. Sois raisonnable ! Dis bonjour à Madame la princesse...

En entendant ce titre de princesse, l'enfant s'arrête, debout sur le marchepied du landaulet ; il considère de ses yeux intelligens cette dame dont il a entendu souvent parler par sa mère, par la vieille à serre-tête, qui maintenant confuse, ayant à la hâte déposé sa cuiller à pot et mis un tablier blanc, s'avance avec des inclinations de buste, des grâces grimaçantes de son visage.

— Bonjour, Madame princesse, dit Pierre sérieusement.

— Bonjour, mon mignon, réplique Arlette déridée.

Et elle dit à Martine :

— Allons, descendons, voulez-vous? Je suis un peu lasse.

Martine saute à terre la première, puis aide la princesse à descendre... Et, sa bouderie dissipée par la nouveauté de ce qu'elle voit, par l'amusement de cette sorte d'escapade, par le contentement de faire quelque chose par elle-même, quelque chose qui n'a pas été préparé par Made et sa bande, Arlette pénètre dans la cour, où l'orme, de ses branches lourdes comme des troncs d'arbre et chargées encore de feuillage, fait déjà le crépuscule.

Cette fin d'après-midi devait demeurer à jamais dans le souvenir de la princesse, comme une de ces dates singulières vers lesquelles la mémoire, plus tard, se retourne, comme vers une Jérusalem lointaine, avec la surprise d'avoir trouvé alors, pour quelques heures, dans sa propre personnalité, la faculté de tout comprendre et de tout ressentir. Qui fait ces heures-là? Est-ce le hasard du lieu, des circonstances?... Le lieu, cette fois, n'avait rien de bien rare. Dans cette maison de paysan, il y avait tout juste deux pièces et un débarras. L'une des pièces servait de cuisine et de salle à manger; l'autre contenait deux lits, celui de la vieille et celui du petit Pierre. En introduisant Arlette dans cette pièce à deux lits, aux murs ornés de lithographies pieuses, la vieille se confondait en excuses : « Ici il n'y a pas de salon... Ici ce n'est pas beau, bien sûr, comme chez Madame la princesse... Ici nous sommes comme des paysans... » Elle fatiguait tellement Arlette de ses excuses, que Martine la renvoya au plus vite dans la cuisine, avec l'ordre de préparer du thé.

Arlette, l'enfant et Martine demeurèrent dans la chambre où deux fenêtres, percées à peine au-dessus du sol, comme dans toutes les anciennes demeures rurales, donnaient une lumière affaiblie. Pierre caressait doucement sa mère, frottant contre sa bouche le bras et la main de la jeune femme. Arlette le regardait; et toute sa tristesse, toute sa mauvaise humeur cédaient devant cette inévitable puissance séductrice de l'enfant. Pierre était grand pour ses six ans, extrêmement mince et souple; il avait la jolie taille de Martine et la même finesse des pieds et des mains; il avait les mêmes yeux. Mais tandis que les traits irréguliers et le teint brouillé de la mère composaient seulement à celle-ci une laideur agréable et une physionomie intéressante,

l'enfant avait le plus joli teint, un peu bis, les traits les mieux dessinés qui se pussent voir. Ses cheveux étaient d'un châtain presque blond; ils se tenaient droits, naturellement ondulés. Il était vêtu avec soin, presque avec recherche, d'un complet de serge noire à pointillé blanc, blouse et culotte, grand col marin parfaitement net; il avait cet air anglais qu'on s'amuse à donner aux petits Parisiens, et que l'âge, accusant les différences de race, leur ôte avant la vingtième année.

Martine, son bras passé autour du cou de Pierre, le regardait, l'interrogeait. L'enfant répondait sans embarras, contant les menus incidens de sa vie d'écolier; car il allait en classe à un kilomètre de là, dans un groupe scolaire. Arlette, silencieuse, attentive, observait une Martine nouvelle, non plus la docile chambrière accoutumée, mais une Martine affranchie, responsable, affirmant sans embarras sa personnalité. En revanche, Arlette éprouvait un peu de gêne, non pas la gêne de pénétrer chez des gens d'un rang social inférieur, mais la gêne d'entrer dans ce milieu sain, de s'asseoir entre ce pur petit garçon et cette mère honnête, elle qui se jugeait chargée de tant de tares morales connues de Martine. En regardant l'enfant et sa mère, en entendant cette vieille à serre-tête qui remuait des tasses dans la pièce voisine avec une précipitation maladroite, elle n'avait qu'une seule pensée :

« Et moi?... Et moi?... »

Sa propre vie lui apparaissait comme quelque chose de pénible, quelque chose à cacher : elle n'eût vraiment pas voulu que Martine en sût les secrets comme elle les savait, hélas! Quelle vie! Et mêlée à quelles autres vies! Christian, Madeleine, Mme d'Ars, Apistrol! Ah! les néfastes marionnettes. Leur vilenie foncière la choquait. Elle s'efforça de n'y plus penser. Elle attira l'enfant.

— Qu'il est charmant! dit-elle à Martine.

— Ma princesse trouve?

Joyeuse, embellie par sa joie, Martine se levait, menait Pierre à la princesse, le lui confiait pendant qu'elle allait aider la vieille à préparer le thé. Arlette demeura seule avec l'enfant, et de nouveau elle éprouva ce sentiment étrange, supporté, cette fois, par son orgueil : qu'elle n'était pas digne de jouer, même par intérim, ce rôle maternel, que Martine lui faisait une sorte de grâce en lui confiant son fils.

Pierre, regardant Arlette, dit :

— Madame?

— Mon mignon?

— C'est vous qui êtes la maîtresse de maman, n'est-ce pas, Madame?

Arlette rougit, heureuse d'être seule à entendre cette question, et répondit :

— Ta maman travaille chez moi, oui, mon chéri.

Et toute gênée devant les claires prunelles qui l'observaient, elle corrigea de son mieux, diminuant les distances :

— J'aime beaucoup ta maman.

— Alors, dit l'enfant, il faut la laisser souvent venir ici... Vous pouvez venir avec elle, si vous voulez, ajouta-t-il avec le sérieux d'un chef qui accorde une faveur.

— C'est cela, nous viendrons souvent, toutes les deux.

Elle regardait avec envie et amour ce joli visage tendu vers elle, ces yeux nets et parlans, ce teint et cette bouche qui imposaient l'image des fleurs, des fleurs à pulpe abondante comme les magnolias et les lis. « Heureuse Martine, songeait-elle, elle possède tout cela... Et tout cela l'aime. Moi, personne ne m'aime!... »

Elle plongea sa bouche dans les fins cheveux ondés, qui sentaient le nid.

— Il faudra m'aimer un peu, moi aussi, dit-elle à l'enfant, presque humblement.

— Je crois que je vous aimerai un jour, dit Pierre. Vous êtes très jolie. Mais vous avez l'air triste. Mimine n'a pas l'air triste.

La rentrée de Martine, avec la vieille qui portait le plateau et les tasses, délivra la princesse de l'embarras de répondre. On prit le thé. Pierre aidait Martine qui servait, sans obséquiosité, comme une maîtresse de maison. Les deux jeunes femmes, dans ce milieu où les conditions de serve à maîtresse étaient suspendues, causaient plus familièrement. L'enfant, allant de l'une à l'autre, les rapprochait encore. Un instant Arlette songea : « Si ma mère me voyait! » mais elle n'y songea qu'avec ironie, avec un dédain sincère pour le puéril aristocratisme de Mme de Gudère... Pierre, maintenant familiarisé tout à fait avec la princesse, lui détaillait tous les objets de la maison, tous ses jouets, tous ses livres. Et à chaque exhibition il associait sa mère, qui lui disait en le caressant.

— Mon chéri, laisse un peu de repos à Mme la princesse. Tu la fatigues.

— N'est-ce pas, Madame princesse, questionnait l'enfant, que vous n'êtes pas fatiguée?

— Mais pas du tout, mon mignon!

— Alors, venez voir le vieil orme.

On dut, pour lui complaire, aller rendre visite à l'orme vénérable. Il semblait un dieu rustique gigantesque, gardien de la maison, du foyer. La bonne femme à serre-tête, qui rôdait à l'entour d'un poulailler installé dans l'angle de la cour, vint, sans qu'on l'en priât, conter en détail que cette antique maison était la demeure paternelle du propriétaire de la ferme modèle voisine, qui ne la démolissait pas par respect pour le berceau de sa famille. Elle nomma ce personnage : « M. Dufour, » et ajouta :

— Madame la princesse connaît, sans doute?

— Vous n'avez pas un arbre comme cela chez vous, Madame princesse? demanda Pierre.

Arlette avoua en riant que non.

— Moi, dit Pierre, je ne voudrais pas habiter une maison où il n'y aurait pas d'arbres autour.

On l'écoutait; il parlait avec une gentille assurance, mais sans dire de niaiseries comme la plupart des gamins de son âge. La beauté, l'élégance d'Arlette l'intéressaient; peu à peu, toute glace rompue, il s'accoutuma à jouer avec elle, capta vite la tendresse émue de la malheureuse, délicieusement troublée quand les mains fines de l'enfant caressaient ses mains, quand sa bouche si fraîche effleurait ses joues.

La cloche de la ferme modèle se mit à tinter longuement :

— Six heures! dit Pierre. Madame princesse, c'est la fin du travail dans la ferme modèle, et la cloche du souper... Nous, ajouta-t-il après un silence, en jouant avec la longue chaîne à breloques qui pendait sur le sein d'Arlette, nous ne soupons qu'à sept heures.

La princesse murmura :

— Il va falloir regagner Paris.

— Dois-je dire au wattman de se préparer? demanda Martine.

Arlette fit signe que oui. Oh! ce Paris, où elle allait rentrer, où il lui semblait que ses atroces terreurs allaient la res-

saisir! Comme elle exécrait la nécessité d'y revenir! Désormais silencieuse, elle s'écarta, laissa Martine faire ses adieux au petit Pierre qui devint triste, les larmes proches des yeux. A l'instant où elles montaient en voiture, il vint lui tendre son front.

— Adieu, Madame princesse!

Elle l'embrassa légèrement, refusant de s'attendrir.

— Adieu, mon mignon!

Et l'on partit.

La nuit était venue, une nuit de lune calme, pommelée de nuages blancs et pacifiques, pareils à de grosses boules d'ouate flottante. Glissant à demi-vitesse, presque sans bruit, la voiture électrique descendait les pentes de Ville-d'Avray, vers Paris, entre les bois et les champs. Comme la température était tiède encore, on avait laissé abattue la capote d'arrière; les deux jeunes femmes renversées sur les coussins du dossier, bien enveloppées de manteaux et de plaids, regardaient sans parler le voile d'un bleu argenté, brodé de flocons blancs, que le ciel nocturne drapait au-dessus de leurs têtes. La mélancolie d'Arlette s'approfondissait.

Elle murmura:

— Martine!

— Ma princesse?

— J'ai été heureuse, cette après-midi. Votre petit Pierre est charmant. Ah! vous aviez raison. Avec un tel consolateur, on peut tout pardonner à la destinée.

— Oui, dit Martine. Ma princesse verra, bientôt, comme c'est doux! Avant même de naître, ces petits nous prennent toutes... Et, dès qu'ils sont nés, notre vie change tellement!... Tellement que la plus misérable femme du peuple avoue qu'elle a vraiment du bonheur. S'oublier tout à fait, ne plus exister que pour eux, quelle joie! Si vous saviez! Tout poupons, peut-être encore sont-ils plus délicieux, plus attrayans... quand leur bouche ne sait pas prononcer les mots et qu'ils apprennent leurs gestes de nous, comme de petits singes... Non, ma princesse n'imagine pas à quel point ils s'emparent de nous : on finit par ne plus penser à autre chose qu'à eux. Et n'est-ce pas le bonheur, au fond, de s'oublier, de vivre pour un autre que soi? Dès qu'on ne rapporte plus tout à soi, on juge plus sainement, plus tranquillement sa propre vie, on s'irrite moins des misères quoti-

diennes... C'est comme si elles heurtaient quelque chose d'insensible.

La voiture roulait, maintenant, par le Bois de Boulogne, croisant de rares automobiles et quelques fiacres. Le ciel se couvrait lentement : on eût dit qu'une invisible main cardait là-haut l'ouate des nuages, l'éparpillait en blanc duvet, de l'horizon vers le zénith.

— Hélas! murmura la princesse... J'accepte d'être mère... et avec joie. Mais cela ne dépend pas de moi. Le prince ne m'en laissera pas libre. Oh ! Martine... j'ai peur !

D'un geste d'enfant elle se réfugia contre Martine, épouvantée de nouveau par l'idée de la mort. Martine cherchait une consolation, un espoir à donner, et n'en trouvait pas. Vraiment le cas était inextricable.

Elle suggéra :

— Le mieux serait peut-être que ma princesse quittât la maison, rejoignît sa mère, par exemple. Une mère est indulgente.

Arlette secoua la tête :

— Ma mère n'est pas une mère comme les autres. Elle ne voudra pas de moi dans cet état... elle s'alliera plutôt au prince pour me ramener chez moi. Le prince a le droit de me contraindre à vivre auprès de lui. Ou bien, à eux deux, ils inventeront quelque horrible chose, pour étouffer le scandale. Ils m'enfermeront dans une maison de santé. J'ai peur, Martine.

— La princesse, dit Martine, devrait consulter M. de Pé faut.

— Jérôme? fit Arlette relevant la tête. Pourquoi ?

— M. de Péfaut est bon, il est sûr, il est très dévoué à la princesse. Moi, je ne suis qu'une servante, je n'ai pas d'idées ni de moyens... M. de Péfaut est un homme très intelligent qui vit dans le monde, qui connaît le droit, qui a de l'autorité pour défendre ceux qu'il aime.

— Oui, murmura Arlette... Jérôme trouvera peut-être...

Que trouverait-il ? Y avait-il quelque chose à trouver, seulement ?... N'importe ! A certaines heures désespérées, tout ce qui donne l'illusion d'agir semble mieux supportable que d'attendre les événemens sans rien faire.

— Martine, fit Arlette... Allons-y tout de suite !

— Chez M. de Péfaut ? A cette heure-ci ?

— Il n'est pas huit heures. Nous le trouverons chez lui, certainement.

— Ma princesse a raison. Allons-y tout de suite. Ma princesse passera une meilleure nuit après.

On approchait de la porte du Bois. Martine se pencha et donna l'adresse au wattman.

— Si vous m'accompagniez près de Jérôme, dit Arlette, j'aurais plus de courage.

— Ma princesse n'a pas besoin d'avoir du courage ! M. de Péfaut sera trop heureux de la voir, de l'aider. Il a beaucoup d'amitié pour ma princesse, M. de Péfaut. C'est chose facile que de s'en apercevoir.

« Vrai ? pensa Arlette... Jérôme aurait un peu de penchant pour moi ?... »

Elle l'avait toujours considéré comme un contemporain de ses parens : l'idée ne lui serait jamais venue qu'il pût voir en elle autre chose qu'une petite camarade frivole et divertissante.

Les deux femmes se turent. Le landaulet continua de descendre l'avenue du Bois, presque déserte, puis les Champs-Élysées, vers les Invalides. La charge électrique des accumulateurs s'épuisait et les roues tournaient doucement, silencieusement.

MARCEL PRÉVOST.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

L'ALLEMAGNE CATHOLIQUE

ENTRE 1800 ET 1848

III[1]

LES PUBLICISTES CATHOLIQUES ET LA SAINTE-ALLIANCE

C'est une opinion commune qu'entre 1815 et 1830, deux forces et deux idées se disputèrent l'Europe : d'une part, les rois et l'Église, d'autre part les peuples et la Révolution. La réalité fut plus complexe, les couleurs des drapeaux furent plus nuancées. Ni le catholicisme, à cette date, ne s'enrôla servilement dans le bataillon des rois, ni les rois ne se groupèrent sous la bannière catholique; et c'est en s'appuyant sur des théories préconçues plutôt que sur les faits, que l'on établit entre la Sainte-Alliance et l'Église une étroite solidarité. La Sainte-Alliance, par là même qu'elle ignorait ou qu'elle estompait les diverses nuances séparant entre elles les confessions chrétiennes, ratifiait en fait, toute sainte qu'elle fût, cette laïcisation des maximes diplomatiques, contre laquelle Rome avait protesté au moment des traités de Westphalie; et parce que sainte, sans doute, elle ne redoutait pas de sanctifier, au regard de l'immuable unité catholique, des façons diverses d'être chrétien : la façon du Tsar, la façon du roi de Prusse. Championne théorique

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet 1903, 15 janvier 1904.

d'un christianisme dans lequel elle englobait l'Église, mais en marquant à l'Église ses cantonnemens, c'est au Pape en tant que souverain, et non point en tant que vicaire du Christ, que la Sainte-Alliance s'intéressait; elle étendait au trône de Rome beaucoup plus qu'à la chaire de Saint-Pierre sa sollicitude commune pour toutes les souverainetés. [Mais s'autoriser de ce fait pour considérer la Sainte-Alliance comme l'expression d'une politique catholique, c'est oublier que, même en Autriche et même en Allemagne, en dépit du prestige de Metternich et des dispositions bienveillantes qu'il témoignait au Saint-Siège, les principes des rois alliés provoquèrent soit l'hostilité ouverte, soit les réserves les plus expresses des représentans de la pensée religieuse.

Étudier l'attitude de ces publicistes dans le domaine de la philosophie politique et sociale; montrer en cette attitude le résultat d'une doctrine qui n'était point celle de la Sainte-Alliance et qui leur donnait, tout ensemble, l'apparence d'être des attardés et le mérite d'être des précurseurs; regarder comment les romantiques de la veille s'arrachèrent aux régions nébuleuses dans lesquelles leur fantaisie se mettait en quête d'une croyance et se plaisait à la sentir impalpable, à la frôler plutôt qu'à l'étreindre; assister à leur corps à corps avec toutes les conséquences terrestres du *Credo* définitivement assimilé par leurs consciences, du vieux *Credo* nouveau pour eux; et voir ainsi, par-dessus la mêlée des *ultras* et des libéraux, la pensée catholique allemande sortir, par un soudain détour, de cette impasse dans laquelle les polices de la Sainte-Alliance croyaient pouvoir emprisonner l'histoire : tel est l'objet des pages qui suivent.

Joseph Goerres avant tout, puis, à côté de lui, Schlegel, Haller, Adam Müller, représenteront, à des degrés différens, et chacun avec sa nature, cette originale contenance qu'affectait la pensée catholique. Examinant d'abord par quelles évolutions successives Goerres arriva du pur jacobinisme au pur catholicisme, nous retrouverons en lui, à toute époque, comme source de ses actions et même de ses opinions, la haine contre l'absolutisme; et c'est précisément ce sentiment qui, l'ayant fait tour à tour s'insurger contre le Directoire, contre Napoléon, contre la Sainte-Alliance, le fera se prosterner devant l'Église romaine, organe du seul absolutisme qu'il accepte, celui de Dieu. Schlegel,

Haller, Müller, nous familiariseront à leur tour avec un catholicisme qui ne reconnaît, sur terre, aucune prérogative qui n'ait des devoirs pour rançon, aucune jouissance à laquelle ne soit attachée, comme une sorte de servitude voulue par Dieu, l'idée d'un service social, aucune propriété qui n'ait ses limites dans les raisons mêmes qui la fondent, aucune souveraineté, enfin, qui ait le droit de se considérer comme une fin en soi.

I

Il y avait au collège ecclésiastique de Coblentz, aux environs de 1789, un écolier d'humeur batailleuse, qui s'appelait Joseph Goerres : les explosions de sa turbulence, qui devaient bientôt secouer en leur sommeil les hommes d'État de la vieille Europe, inquiétaient gravement, dans les sacristies du collège, l'étiquette compassée des maîtres de cérémonies. On dut, à cause de ce gamin, décider un changement dans les processions. C'était l'usage, là-bas, de faire promener des légions d'anges, beaux enfans d'une tenue correcte, qui ne chiffonnaient point leurs ailerons d'or et portaient avec délicatesse de flamboyantes épées. Le petit Goerres, un jour, prit son rôle au sérieux : en plein cortège, il se mit à dégainer contre un inoffensif camarade, qui personnifiait Lucifer. Il fallut, — une fois n'est pas coutume, — que les autorités du défilé défendissent Satan contre saint Michel, et désormais, dans ces pompes angéliques, bons et mauvais esprits furent désarmés.

L'étrange enfant voulut de bonne heure se faire imprimer : il compila des livres de voyages, pour écrire un manuel de géographie, et s'en fut naïvement chez un éditeur, avec son manuscrit et sa tirelire. Mais la tirelire était trop légère et les dépenses d'impression trop lourdes : la notoriété géographique de l'auteur ne dépassa pas la maison paternelle. Ce fut vraiment grand dommage : à la veille des événemens qui allaient culbuter la bâtisse politique, ce manuscrit refusé fut peut-être le dernier état de lieux ; il serait piquant de le retrouver aujourd'hui, même tracé d'une plume inexperte, signé de l'homme qui, durant un demi-siècle, devait, par le retentissement de ses impétueuses brochures, scander les écroulemens successifs de l'Europe.

Cette indifférence des imprimeurs ne dura point : Goerres sortait à peine de l'adolescence, que déjà, d'un bout à l'autre de la

Rue des Prêtres, — ainsi s'appelait alors le cours moyen du Rhin, — son nom faisait du bruit et sa plume de la besogne. Dans le petit écrit qu'il intitulait : *La paix universelle, un idéal*, il s'érigeait en citoyen du monde, dont le devoir est de soutenir un gouvernement à tendances rationnelles (*die nach Aufklärung strebt*) ; et, confiant dans l'efficacité de la raison, il s'abandonnait à de sereines utopies. Mais la vie réelle le bousculait ; il s'y jetait à corps perdu, en publiant un périodique qu'il appelait *la Feuille rouge ;* il y jurait guerre éternelle à tous les despotes, tendait la main à l'homme vertueux, ouvrait une tribune pour les réclamations des peuples. L' « idéal d'une humanité ennoblie » était « son étoile fixe ; » or cet idéal était représenté par la France ; l'intérêt de la France était l'intérêt de tous les peuples ; chaque peuple, abstraction faite de son avantage particulier, devait donc, pour le bien même de la famille humaine, poursuivre l'avantage de la France.

La Révolution, dans les pays rhénans comme ailleurs, promettait l'émancipation de l'homme : elle avait des soldats pour courber les souverains devant cet idéal, et faisait émigrer des fonctionnaires pour le mieux imposer aux nations ; les soldats étaient parfois gênans, les fonctionnaires importuns ; mais, quelque temps durant, le prestige du nouveau message rendit nos voisins indulgens ; quelque temps durant, l'humanité nous fut reconnaissante. Goerres, dès l'âge de dix-huit ans, se fit en terre rhénane le héraut de cette gratitude. Les clubs lui procuraient une chaire : il en profita. Il prêchait, avec une candide audace et comme des révélations, les illusions du XVIIIe siècle. Une brèche s'était faite dans l'histoire du monde : hier, c'était l'abomination, c était la complicité entre « les prêtres du trône et ceux de l'autel ; » c'était le règne de « ces animaux bien tachetés, mais sauvages et affamés de sang, » qu'on nommait les princes ; c'était la corruption des mœurs ; demain ce serait la Liberté, avec la Vertu comme satellite. On dressait et l'on attifait, à la mode parisienne, des arbres de la Liberté ; à Coblentz comme à Paris, la Raison s'incarnait en une femme, que l'adulation des esprits libres faisait déesse ; on improvisait des bouleversemens fiscaux, qui devaient faire table rase du passé ; on adoptait la fête française du 22 septembre ; la mort de Hoche devenait un deuil rhénan ; et Goerres apportait derrière la dépouille du général les regrets des patriotes de Coblentz. La scène

européenne lui faisait l'effet d'un champ clos, dans lequel la France révolutionnaire s'escrimait contre les aristocraties ; son éloquence, dans ce duel, paradait à côté de la France, et signalait à l'Europe atterrée la portée de nos victoires.

« Pleurez, despotes; peuples, réjouissez-vous ! Le volcan, qui crachait la lave sur les défenseurs de votre liberté, est éteint. » Cette apostrophe, lancée par Goerres à la fin de 1797, annonçait que Mayence était retombée aux mains de la France. Entre le pays des despotes et la terre de la Liberté, le pont était coupé : Goerres exultait; il lui semblait que le Rhin séparât deux mondes. Mayence française, c'était aussi, pour lui, la fin du Saint-Empire : il dressait l'acte de décès de l'auguste défunt.

Le 30 décembre 1797, à trois heures de relevée, est mort à Ratisbonne, à l'âge de 955 ans, 5 mois et 28 jours, doucement et pieusement, après épuisement complet et apoplexie, en pleine conscience de lui-même, et muni de tous les saints sacremens, le Saint-Empire romain, de douloureuse mémoire.

Et il racontait sa naissance à Verdun, « certain jour où brillait au zénith une comète à queue, grosse de malheurs, » et son éducation par des camériers qui s'appelaient les papes ; puis comment, canonisé dès sa jeunesse, il était, à l'époque des croisades, devenu fou; et comment, rétabli par un austère régime, il avait, au moment de la guerre de Trente ans, souffert de violentes hémorragies. L'historique se poursuivait, déroulant comme une sorte de tragi-comédie tout le passé du vieil Empire, et charriant en un torrent, avec ce cadavre solennel, tout un amas de métaphores insultantes, de plaisanteries empanachées, d'invectives goguenardes. Puis soudain, faisant trêve aux bouffonneries, Goerres ouvrait le pli qui renfermait les dernières volontés ; il y lisait le nom d'un exécuteur testamentaire, le général Bonaparte. C'est vingt-deux mois avant Brumaire et sept ans avant Austerlitz, qu'il jetait sur le papier cette prophétique ironie. Dieu la prit au mot ; et sur l'ordre de l'exécuteur testamentaire que ce jeune homme avait désigné, les chancelleries du monde, en 1806, enregistreront, en leur style à elles, l'acte de décès rédigé en 1797 par Goerres.

Rome, à son tour, devenait française; et Goerres sonnait le glas de l'autre grand pouvoir qui s'était partagé et disputé avec l'Empire l'hégémonie de la chrétienté.

Rome est libre, s'exclamait-il. Jadis la puissance temporelle appelait à son aide le bras spirituel; un signe vers le ciel, un anathème, et tout était dit. Aujourd'hui ce bras est paralysé; la philosophie a remplacé les noirs maléfices; et c'est la publicité qui met en branle l'empire des esprits. La méchanceté, lorsqu'elle n'est pas justiciable de la loi, est justiciable du pilori. Nous voulons enlever à la prêtrise son masque, mettre partout des idées saines en circulation. Nous travaillons au bien des peuples, nous travaillons même pour les princes, car nous leur montrons qu'on peut se passer d'eux, et nous enlevons de leurs épaules le poids du gouvernement.

Cependant que les armées démantelaient l'Empire et dépossédaient l'Église, les diplomates, à Rastadt, après d'interminables causeries, disloquaient sentencieusement le corps germanique: les principautés ecclésiastiques étaient, une à une, rayées de la carte; les seigneuries féodales s'effondraient, et Goerres, sans pitié ni délai, piétinait ces vaincus. L'article s'intitulait: « Qu'y a-t-il à vendre? » Goerres étalait sur son écritoire tous les oripeaux et toutes les hardes dont s'étaient parées ces grandeurs déchues; il en griffonnait le catalogue, avec d'enragés sarcasmes. On dirait une criée, où tous les objets à vendre traînent à terre, souillés, profanés; et le gamin de Coblentz, s'instituant ainsi commissaire-priseur pour tout le bric-à-brac du vieux monde, rappelle ces types de plébéiens, à la carrure puissante, au ricanement féroce et colossal, qui parfois, dans certaines pièces de Shakspeare, encombrent les tréteaux.

Une cargaison de semences d'arbres de la Liberté, dont la fleur donne les plus beaux bouquets pour les sérénissimes princes et princesses... Chez Guillaume IV, landgrave de Hesse, constructeur d'une Bastille nouvelle, douze mille pièces de bétail humain, parfaitement dressé, sachant sabrer, tirer, pointer, aller par le flanc droit et par le flanc gauche... Deux mitres d'évêques, richement garnies de clinquant, un peu transpercées par la sueur de l'angoisse, pouvant servir de bonnets rouges pour coiffer des arbres de la Liberté... Plusieurs habits d'abbés et d'abbesses, embaumés du parfum de la sainteté, donc excellens pour expulser le diable et exorciser les vaches ensorcelées, assez amples, d'ailleurs, pour draper une barrique... Un chapeau ducal en peau de lièvre, avec une pierre précieuse en guise de bouton, pierre extraite par un alchimiste des larmes de dix mille veuves et orphelins... Un morceau de sceptre avec un demi-relief, sur lequel Nabuchodonosor changé en bœuf mange de l'herbe.

L'énumération continuait, longue à dessein, lourde à plaisir, ne faisant grâce d'aucune tache, d'aucune tare, d'aucun détail sordide ou ridicule, et secouant aux yeux du monde, en les met-

tant à l'encan, toutes les défroques d'une Allemagne décrépite. Les décombres du Saint-Empire, des États de l'Église, de la féodalité allemande, s'amoncelaient les uns sur les autres; toujours alerte, toujours en belle humeur, interprète docile des gestes de la France, l'imagination de Goerres se prélassait sur ces monceaux de ruines, jetant à tous les vents, pour qu'ils la balayassent, la poussière des gloires effritées.

II

C'était là, pour la France révolutionnaire, une illustre et précieuse complicité; mais courte en fut la durée. L'année 1799 y devait mettre un terme. En vain Goerres se concevait-il et s'admirait-il comme « citoyen du monde; » il était Rhénan et se sentait Rhénan. Du jour où ses compatriotes crurent avoir à se plaindre de leurs nouveaux maîtres, Goerres, d'auxiliaire était tout proche de devenir un insurgé. Il serait curieux, et triste tout ensemble, de suivre dans les provinces rhénanes, — comme M. de Lanzac de Laborie s'y est brillamment appliqué pour la Belgique, — le flux et l'irréparable reflux des sympathies populaires à l'endroit de la France : on verrait comment les procédés des « proconsuls, » leur indiscrète immixtion dans le domaine des consciences, leur ignorance des besoins régionaux, leur irrespect à l'égard de l'opinion locale, leur prurit d'uniformiser, de centraliser, de niveler, soulevèrent bientôt d'âcres mécontentemens. Goerres, aux heures de désenchantement, demeura la voix de son peuple, comme il l'avait été aux heures d'enthousiasme. Il se fit l'organe des doléances rhénanes, d'abord dans une pétition adressée au Directoire, puis dans quelques articles qui le firent soupçonner d'anarchie, enfin dans deux missions, dont l'une, auprès d'un général, lui rapporta vingt jours de prison, et dont l'autre, auprès du Directoire, acheva de le brouiller avec la France. Parti pour voir les Directeurs, il rencontrait à Paris Bonaparte, dont Brumaire venait de sceller la gloire. Il eut audience, ne reçut qu'une bonne parole, mais point de promesses, écrivit à sa fiancée que la ville de Paris n'était qu'une fille publique, et s'en retourna vers Coblentz, la haine au cœur contre la France. Il avait vingt-quatre ans, et brûlait avec intrépidité ce qu'avaient adoré ses vingt ans; il se croyait revenu de ses partis pris de jeunesse, mais en fait sa jeunesse émigrait au service d'un

autre parti pris, qui s'enracinera tellement en son âme que, lorsque plus tard des recherches de bibliothèque le ramèneront à Paris, il souffrira de cette nécessité comme d'un fléau.

« Il est certain, sans démenti possible, écrivait-il en 1800, que le but de la Révolution est complètement manqué. » Goerres, à cette date, ne croit plus à la France. « Le citoyen du monde, dit-il, continue de suivre la France en sa carrière; mais c'est seulement parce qu'il s'intéresse, encore et toujours, à la destinée d'une si grande fraction de l'humanité; ce n'est plus, comme jadis, que la destination du genre humain soit aux mains de la France; ce n'est plus qu'on la voie occupée de l'idéal le plus élevé qui nous puisse occuper ici-bas; ce n'est plus qu'on attende d'elle l'avènement d'une ère nouvelle dans l'histoire du monde. » Sa déception s'exacerbe, s'enfielle, et son fiel se déverse en outrages : la liberté, telle que les Français la conçoivent, n'est plus à ses yeux qu'une « liberté vêtue de soie et de gaze, qui fait l'usure avec ses charmes; » la science française n'est pas un système, mais seulement un bouquet de fleurs fait à l'aventure; et Goerres secoue sur la France, aussitôt quittée qu'entrevue, tantôt son insulte et tantôt son mépris. Le pacte autrefois conclu entre l'humanité et la France, pacte au nom duquel le jeune Goerres nous livrait toute la rive gauche du Rhin, est désormais dénoncé; c'est en vertu d'argumens tirés de leur propre intérêt et non plus, comme naguère, en vertu d'argumens tirés de l'intérêt de l'humanité, que les Rhénans peuvent encore tolérer de rester dans notre orbite.

Mais par un frappant contre-coup, qui prouve combien le culte de notre pays faisait partie intégrante du système philosophique du jeune Goerres, sa foi dans l'Humanité vacille en même temps que sa foi en la France. « Il a fallu que le passé des expériences fût bien lourd, écrit-il en cette même année 1800, pour que je reconnusse que la génération présente est perdue pour la liberté; que toute la force, tout le capital de vies humaines et de bonheur humain qui se dépensèrent pour cette génération, est une force morte, un capital mort; et que ce capital ne donne pour l'instant aucun intérêt et ne donnera dans l'avenir qu'un médiocre profit. » Et de Paris même, en une lettre privée, il expose le deuil de son âme : « Il y eut un temps où je regardais les hommes, même au point de vue moral, comme de véritables antiques, comme des idéaux plus ou moins accomplis; c'en est

fait de ces heureux jours d'illusion. » Le disciple enthousiaste du XVIIIe siècle est tombé dans le découragement; vainement vous chercheriez en lui l'allègre naïveté d'espérances dont s'étourdissaient, moins de dix ans auparavant, les maîtres de la France et l'opinion des peuples. De l'âge antérieur, il ne conserve que les haines, c'est-à-dire quelque chose d'infécond : haine contre les tyrans, haine contre les prêtres. L'alliance entre le despotisme et le sacerdoce demeure son cauchemar; et sa vision s'assombrit, tremblante, devant la perspective d'« un État qui se rangerait sous la tutelle et la surveillance du grand prêtre pour partager avec lui le butin conquis sur la simplicité des hommes. » Déserté par son optimisme, meurtri dans son idéal par le choc de la réalité, dérouté par l'incapacité qu'a montrée la France à ramener sur terre l'état de nature, l'esprit de Goerres, au moment où s'ouvre le XIXe siècle, ne se définit plus que par une négation.

III

Quelque temps durant, des études chimiques, physiologiques, historiques, amusèrent cette pensée juvénile plutôt qu'elles ne la fixèrent. « Comme Saturne a des satellites, écrivait plus tard Goerres, ainsi voudrais-je avoir, pour les diverses sciences, une demi-douzaine de vies supplémentaires, pour le sanscrit, le persan, les mathématiques, la physique, la chimie, la poésie, l'histoire. » Projetée par les déceptions politiques hors du sillon qu'il s'était tracé, l'existence de Goerres, pendant les premières années du siècle, se dispersait entre ces vies supplémentaires : son esprit s'aventurait sur la lisière de toutes les sciences, s'essayait à des synthèses prématurées, et s'enrichissait à profusion sans parvenir à s'unifier.

Mais un jour vint où l'Allemagne malheureuse, ayant vu plusieurs de ses souverains et de ses hommes d'État, et beaucoup de ses conscrits, prêter obédience au vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna, convoqua, soit pour être vengée, soit pour être consolée, les intelligences allemandes. Fichte à Berlin parla comme un vengeur; Goerres à Heidelberg comme un consolateur. Fichte dit à l'Allemagne ce qu'elle pouvait être, et Goerres ce qu'elle avait été. Nous avons eu l'occasion, ici même, en parlant du romantisme, de montrer comment Goerres et ses amis, par là même

qu'ils remontaient dans le lointain passé de la nation germanique, reprenaient contact avec le catholicisme. Le chemin qu'ils avaient fait à la suite du rationalisme était décidément rebroussé. Le culte des droits de l'homme, dix ans auparavant, avait brouillé Goerres avec la foi romaine; le sentiment des droits de l'Allemagne réveillait en son âme, par une répercussion inopinée, des échos de cette foi perdue, échos fragmentaires encore, mais déjà très distincts.

Devant son auditoire de Heidelberg, Goerres laissait vibrer cette âme tout entière, avec une éloquence qui rappelait, au témoignage de l'un de ses disciples, le bruit lointain du flux et du reflux; « mais à travers ce murmure uniforme brillaient deux yeux prodigieux, et constamment ils lançaient de tous côtés des éclairs de pensée; c'était comme un somptueux orage nocturne découvrant, tout d'un coup, tantôt des gouffres, tantôt de nouvelles régions insoupçonnées; c'était un réveil universel, c'était une flamme pour toute la vie. » Par-dessus ces gouffres, à l'horizon de ces régions nouvelles, Goerres faisait scintiller l'image du moyen âge chrétien, où la foi populaire se traduisait en un art populaire, où la vérité révélée, œuvre de Dieu, était exprimée par la beauté gothique, œuvre du génie allemand; et la résurrection de ces souvenirs, outre qu'elle relevait l'abattement des patriotes, allait faire sourdre en beaucoup de consciences, et dans celle de Goerres tout le premier, un nouveau courant de christianisme. Goerres, s'envolant pour quelque temps hors de son siècle, avait retrouvé dans ce moyen âge vers lequel il avait émigré, des raisons d'espérance, un penchant à croire, tout au moins à vouloir croire, et un ressort nouveau pour son énergie. Chez lui, comme chez beaucoup d'ouvriers de la grandeur allemande à travers le XIXe siècle, l'action devait être fille de la science; on pourrait dire, même, fille du professorat. En 1808, de crainte que la police badoise ne lui causât d'inutiles ennuis, Goerres cessa de professer : il s'en revint parmi les Rhénans, et reprit ses mesures pour agir. Il n'avait encore que trente-deux ans; et déjà il avait vécu plusieurs vies si somptueusement, et les avait épuisées si précipitamment, qu'à quelque moment de son existence qu'on envisage cette torrentueuse nature, on entrevoit toujours, chez Goerres, un vieil homme qui s'efface, un homme nouveau qui s'équipe.

IV

L'Allemagne était lente au réveil; et Goerres, quand même, croyait à l'Allemagne, d'une foi qui s'insurgeait contre la souveraineté de l'empereur et contre l'humble docilité des peuples. Voulant justifier sa croyance, angoissé peut-être par le besoin de s'y confirmer lui-même, on le vit se jeter, avec un geste d'abandon farouche, dans un acte de foi en la Providence : Goerres crut au Dieu-Providence, parce qu'il voulait croire à l'Allemagne et parce qu'il lui semblait qu'une nation si profondément endeuillée méritait, pour supporter ses malheurs, les condoléances de Dieu lui-même. Il commença, en 1810, de se faire l'écho de Dieu. « Comme le soleil, écrivait-il un jour, la Providence brille au ciel; elle plonge ses regards dans l'orage, et son rayon éclairera la matière chaotique et soulevée. Peu nombreux sont les hommes qui peuvent élever au-dessus de ce désordre leur libre regard et comprendre le but du bouleversement. » Il se rangeait parmi ces hommes, sans jactance mais sans tremblement, et il s'assignait cette tâche ingrate, d'interpréter de la part de Dieu les malheurs de l'Allemagne.

On dirait qu'en présence de l'Allemagne terrassée Goerres plaide pour la Providence; mais la plaidoirie devient bientôt offensive; l'avocat de Dieu s'érige en organe de Dieu, et c'est en condamnant la paresseuse mollesse de l'Allemagne qu'il absout l'apparente incurie du Très-Haut.

Comment le peuple allemand, avec ses aspirations fragmentaires, confuses, inconstantes, pouvait-il emporter l'estime des puissances ordonnatrices qui sont au ciel?... Il a manqué de qualités pour mériter la victoire; les qualités lui eussent manqué, aussi, pour profiter de la paix... Les résultats ont montré que les choses n'eussent point ainsi tourné pour les Allemands, si la puissance qui, sur terre, régit toutes les destinées, avait reçu d'eux cette garantie, qu'ils doivent être les ouvriers d'un ordre nouveau, supérieur à l'ordre actuel; sûrement, en ce cas, elle leur eût donné la victoire.

C'est dans son écrit sur *la Chute de l'Allemagne et les conditions de sa résurrection*, imprimé en 1810, que Goerres esquisse cette explication des infortunes allemandes. Elle peut en ces termes paraître banale, et ressembler à un commentaire de l'encourageante mais platonique maxime : Aide-toi, le ciel t'aidera.

Mais d'autres pages, composées en cette même année, publiées beaucoup plus tard sous le titre : *la Chute de la religion et sa renaissance*, nous font pénétrer plus avant dans la pensée de Goerres. La Providence, telle qu'il la connaît, la comprend et l'adore, est une Providence qui se complaisait en faveur de l'Allemagne à certaines visées d'élite. Tout de même que, sous l'ancienne alliance, le peuple juif était un peuple de choix, de même le Saint-Empire Romain germanique était une institution de choix ; et comme Israël fut puni par ses malheurs, ainsi l'Allemagne fut châtiée par la guerre de Trente ans. Le châtiment fut incompris ; la nation prédestinée continua de perdre l'esprit, d'oublier tout ce qui faisait son essence, de répudier le culte de la vie ancienne, de l'art ancien, de perdre de gaieté de cœur le sens de ce qu'il y a de meilleur, et « avec ce sens devait disparaître aussi le sens religieux. » L'expiation dont Bonaparte est l'instrument doit dessiller les yeux de ce moderne peuple de Dieu, que son instinctive piété, sa « nature non falsifiée, » son attrait vers la profondeur, désignent pour un rôle auguste. Goerres fait plus et mieux qu'appeler ses compatriotes à se convertir ; il les convie à reprendre conscience de leur vocation sacerdotale, et à se bien persuader qu'il leur appartient d'être les prêtres du temps nouveau. Étrange et fumeuse apologétique, plus nationale que chrétienne et plus grisante qu'édifiante ! A l'origine de cette restauration religieuse qui n'est point exempte de quelque fantaisie, l'orgueil germanique s'étale : les Allemands doivent être religieux parce qu ils sont « une caste de brahmanes. »

Ce qu'il y a de précis à cette date dans l'esprit de Goerres, c'est l'idée patriotique ; quant à sa religiosité, très sincère, ardente même, elle manque de consistance, parce qu'elle n'a point d'objet où s'attacher. La religion vers laquelle Goerres sollicite les âmes n'est rien de plus encore, si l'on ose ainsi dire, qu'un *devenir*. Un opuscule intitulé *Foi et Science*, qu'il publiait en 1805, opuscule hétérogène où Jacobi, Fichte, Schelling eussent pu retrouver quelques bribes, décousues et mal recousues, de leurs propres pensées, faisait rentrer dans le même filon religieux le paganisme et le christianisme, et inclinait à traiter les diverses religions comme des formes de religiosité également respectables en leur temps. Goerres, en 1810, n'est pas encore revenu complètement de cet éclectisme syncrétiste : Stolberg parmi les catholiques, le mystique Jung Stilling parmi les protestans, lui pa-

raissent être, au même degré, des initiateurs efficaces; il rêve de la construction d'un nouveau temple spirituel pour lequel toutes les idées religieuses, toutes les improvisations des âmes pieuses, serviraient de matériaux.

On se demande si le catholicisme et le protestantisme, à cette époque, étaient quelque chose de plus, pour Goerres, que des ébauches différentes, et toutes deux utilisables, de la religion de l'avenir. Par ses ambitieuses et vagues velléités d'architecture religieuse, Goerres ne se distinguait pas du commun des écrivains contemporains; il s'en rapprochait, tout au contraire, et ce qui nous semble aujourd'hui paradoxal était alors assez banal. C'était l'heure où Hoelderlin songeait à une nouvelle Église qui ressusciterait l'hellénisme; où Zacharias Werner élaborait une religion d'emprunt, demi-chrétienne, demi-maçonnique; où s'envolaient à travers l'Allemagne, de la tombe prématurément ouverte de Novalis, les germes aventureux d'une palingénésie religieuse; où des âmes se rencontraient enfin pour épier, sur la foi de Jung Stilling, le prochain avènement d'un millénaire. L'originalité, à cet instant du siècle, eût consisté, non point à dessiner de nouveaux échafaudages spirituels, mais à rentrer, tout simplement, dans ces vieilles cathédrales que l'esthétique romantique recommençait d'admirer.

V

C'est la science des religions, telle que la cultivait Goerres et telle qu'on la cultivait autour de lui, qui allait l'induire à faire un pas de plus vers ces portiques depuis longtemps oubliés. A d'autres époques, l'histoire des religions éloignera les esprits du catholicisme : on la verra s'insurger, au nom de l'évolutionnisme religieux, contre la notion d'une Église immuable; ignorante de la vie des dogmes dans l'Église et du caractère actif, — dynamique, si nous osons ainsi dire, — que garde toujours la pensée humaine, même lorsqu'elle s'incline devant une révélation, l'histoire des dogmes aura beau jeu de souligner le contraste entre l'idée de fixité dogmatique et les enrichissemens séculaires de la conscience humaine.

Elle avait, dans la première moitié du XIXe siècle, de tout autres préoccupations : à cette époque, en Allemagne, les chercheurs qui s'occupaient avec le plus d'éclat de l'histoire des reli-

gions se souciaient, avant tout, de discerner, dans un lointain passé, une sorte de fonds commun où se serait alimentée la religiosité des diverses races; et, sans qu'ils le voulussent, le résultat de leurs fouilles à travers les multiples alluvions des âmes devenait un hommage à ce que Bossuet appelle « la suite de la religion. » Creuzer, dans sa *Symbolique*, expliquait les mythes grecs comme de beaux et poétiques symboles, plus tard incompris, d'une philosophie primitive qui faisait honneur à l'enfance des peuples. Par delà les épopées homériques, il reconstituait un grand âge théologique, durant lequel « la Grèce avait failli devenir un pays sacerdotal, avec une religion profonde, des symboles vénérés, des institutions hiérarchiques, et un fonds de monothéisme venu de l'Orient. » Il dessinait ainsi une sorte de préhistoire religieuse, au cours de laquelle Dieu avait exercé la maîtrise du ciel, un corps de prêtres celle de la terre; et, par delà les origines accessibles de la pensée religieuse grecque, il entrevoyait des lueurs orientales. Son admiration pour les mythes païens n'avait en son essence rien d'antichrétien : les Pères de l'Église élevés en Orient, Origène par exemple, ou bien Grégoire de Nazianze, n'ont-ils pas donné l'exemple d'une sorte de tendresse pour les poétiques égaremens de l'âme antique, tendresse où se mêlaient l'esprit de finesse et l'esprit de charité? Aussi, n'est-ce point parmi les chrétiens, mais parmi les survivans du rationalisme antérieur, que la méthode et les conclusions de Creuzer soulevèrent des anxiétés : Voss fit un livre contre la *Symbolique*, comme il avait fait une brochure contre la conversion de Stolberg à l'Église. La *Symbolique* passa pour une apologie déguisée du sacerdoce et de la théocratie, et Creuzer, tout protestant qu'il fût, pour un agent masqué des Jésuites.

Or Goerres mythologue se rattachait à la même école. L'*Histoire des mythes du monde asiatique*, qu'il publia en 1810, fit éprouver à Creuzer une sorte d'enthousiasme; l'auteur de *la Symbolique* aimait à suivre, dans le livre de Goerres, les exodes du mythe, « cette lumière venue d'Orient, et qui, toute resplendissante, émigrait dans le monde occidental de l'Europe. » La science de l'époque, au lendemain de cet ouvrage, saluait en Goerres un de ses maîtres; et, d'autre part, ces études mêmes, sur lesquelles était assise à jamais sa réputation de savant, achevaient de détruire en son esprit les derniers vestiges des idées philosophiques d'antan. Goerres avait dit adieu, pour toujours,

à la conception, religieuse par certains côtés, d'un avenir rationnel dont l'humanité révolutionnaire serait l'ouvrière; avec toute la richesse de son érudition, il s'orientait vers le berceau du monde, prenait, là-bas, contact avec le « divin, » et commençait d'accepter le sacerdoce comme l'organe authentique des révélations de l'au-delà. L'histoire des religions, qui obscurcit chez beaucoup de nos contemporains l'idée d'Église, acclimatait au contraire cette idée dans l'intelligence de Goerres; et tandis qu'un voltairianisme brutal, radicalement ignorant de l'histoire, n'apercevait aux origines de la prêtrise qu'un artifice de la fourberie humaine pour exploiter la crédulité des peuples, Goerres, quelque incroyant qu'il fût encore, apportait dans ses recherches ce sens du mystère qui parfois est la condition de la science, et rendait son âme contemporaine de celles des croyans antiques, pour s'initier longuement, gravement, aux augustes arcanes derrière lesquels ces âmes s'abritaient.

VI

C'étaient certes de beaux voyages que ceux qu'entreprenait, au delà de l'histoire et presque au delà de ce monde, l'imagination religieuse de Joseph Goerres; mais la politique les allait interrompre, impérieuse à jamais pour ceux qui l'ont un instant courtisée, inlassable à les relancer, experte à les confisquer. La politique fit redescendre Goerres du ciel sur la terre, du passé dans le présent. Or sur la terre, dans le présent, il retrouvait un sacerdoce insigne, qui se présentait au monde comme incarnant et satisfaisant les aspirations religieuses : c'était le sacerdoce papal. Et Goerres, engageant dans la presse un duel avec Napoléon, allait bientôt prosterner aux pieds du pape captif, mais moralement libre par son vouloir d'être libre, l'admiration d'un citoyen froissé, d'un patriote lésé.

Il s'était plaint, déjà, dans son opuscule sur *la Chute de l'Allemagne*, que l'opinion publique, partout sauf en Angleterre, fût devenue muette et comme proscrite. Les journaux de son pays l'écœuraient (1) : il tenait à montrer ce que veut, ce que peut, ce que doit une presse digne de ce nom. Dans cette vallée du Rhin où les armées napoléoniennes jouèrent leur avant-dernière

(1) Sur l'attitude de l' « intelligence » allemande à l'égard de Napoléon, voyez l'article de M. Cavaignac dans la *Revue* du 15 mars 1904.

partie, un journal surgit, qui s'appelait *le Mercure*, et qui marquait les coups du sort, à mesure qu'ils frappaient l'Empereur. Il faisait mieux, même, que les marquer : il les préparait. Il sculptait en chacun de ses lecteurs une âme de soldat; il les poussait au camp, et puis les y suivait, sonnant tour à tour le clairon d'alarme et la diane de la victoire, mais jamais la retraite. Le bureau du *Mercure* était comme l'atelier où se forgeaient les idées qui bientôt mobilisaient les hommes. Stein, Gneisenau, Blücher, Louis de Bavière, étaient fidèles en leurs applaudissemens; Goerres avait des correspondans qui le qualifiaient de « gardien sacré de l'Allemagne, » de « trompette de la vérité, » d' « homme diabolique ; » les noms d'Isaïe, de Dante, de Shakspeare, se pressaient sur les lèvres de Gentz, lorsqu'il parlait de lui. Savigny écrivait que le *Mercure* remuait Berlin ; Creuzer apprenait que dans le Harz l'opinion était secouée ; et les deux Grimm, confrères de Goerres en érudition philologique, étaient dérangés du matin au soir, dans leur studieuse retraite de Cassel, par les bourgeois de la ville, qui venaient chez eux lire le *Mercure*. Un universitaire de Hanau célébrait cette feuille comme un Vésuve puissamment assis à l'angle de la Moselle et du Rhin, pour tenir le Français en respect et pour le braver... Quatre-vingt-dix ans ont passé ; à l'endroit même d'où ce Vésuve vomissait sur l'Europe sa lave ardente, une statue colossale se dresse; c'est celle de Guillaume Ier, posté à Coblentz, comme Goerres, pour regarder la France, là-bas, bien loin, tout au bout de ce ruban de Moselle, qui jadis s'attardait plus longuement chez nous.

L'Allemagne bismarckienne n'aura qu'à relire le *Mercure* pour s'exciter contre la France, pour épier sur son propre sol, avec une rage vengeresse, les traces laissées par nos armes, et pour rougir de ces vivats que l'Allemagne de 1807 poussait à Napoléon, « se remuant comme des vers sous le sabot de son cheval ; » et Goerres avait déjà disposé de l'Alsace au nom d'un hypothétique droit des langues, plus d'un demi-siècle avant que la Prusse ne nous l'enlevât au nom de la force. Le *Mercure* enseignait à l'Europe la haine de la France, « plus funeste à l'humanité que ne l'avaient été les Turcs au temps des croisades ; » et lorsque Goerres, avec un joyeux rugissement, regardait l'orage passer en bourrasque par-dessus les têtes des Rhénans, et se décharger sur la colonne Vendôme, il se pouvait rendre ce témoi-

gnage, qu'il avait marqué lui-même à la foudre, zigzaguant par-dessus la « ville de péché, » le point où elle devait tomber. « Paris ! Paris, toi qui as répandu tant de maux sur tous les peuples, voilà ton tour ! » Goerres, nouvel Isaïe, dictait à Dieu ses arrêts ; il condamnait une ville à mort ; et la foudre survenait, justicière docile.

Napoléon, traqué par quatre souverains qui derrière eux avaient quatre peuples, parlait du *Mercure* comme de la « cinquième puissance ; » et tandis que les quatre puissances étaient coalisées pour faire taire l'Empereur, la cinquième, elle, avec un raffinement de dérision, s'ingéniait en un pastiche à le faire parler. Un adieu de Napoléon à son peuple courut à travers l'Europe : « On m'a chassé de chez toi, criait l'Empereur déchu, mais tu es moi. J'ai vaincu la Révolution, et puis je l'ai absorbée ; et maintenant que je m'en vais, je te la rends, de nouveau je la vomis sur toi ; la discorde ne fera plus qu'un avec ton être. Si tu crois pouvoir te passer de ma personne, mon esprit repose sur toi. Un jour viendra où tu crieras vers moi pour que je t'aide. » Goerres se mettait dans l'âme de son ennemi, et le grand théâtre de l'Europe, devenu muet depuis que le bruit des proclamations n'y succédait plus au bruit des victoires, eut un instant cette illusion d'être rempli, comme naguère, par la voix de Napoléon. Même mystificateur, Goerres demeurait prophète : exilé de la terre par les Anglais, dérobé par la mort, ensuite, à la barrière des océans, l'Empereur avait en effet condamné la France, incertaine, souffreteuse, à être toujours en travail de lui, par delà Sainte-Hélène, par delà le tombeau.

A côté de cet hommage involontaire que Goerres rendait à Napoléon, un autre hommage, celui-là volontaire, se multipliait sous sa plume à l'adresse de Pie VII :

Tes douleurs touchent à leur fin, disait-il au Pape ; bientôt résonneront à ton oreille les tonnerres de la dernière bataille, et tes défenseurs s'approcheront, les héros du Nord, ceux dont les pères, jadis, ont brisé la force de l'antique paganisme. Au milieu de ces troupes de vaillans défenseurs du Seigneur, tu te dresseras comme jadis se dressa Léon ; Russes, Suédois, Allemands, Anglais, Espagnols et Italiens, t'entoureront sur le champ de Sennar près Babylone, et tu béniras les généraux et les armées qui ont emporté de vive force, dans un combat, la paix du monde, le repos et la concorde de l'Église.

Ainsi se complaisait la pensée de Goerres dans l'évocation prochaine d'une alliance intime, profonde, entre toutes ces forces matérielles qu'étaient les peuples rendus à eux-mêmes et la grande force morale que Pie VII incarnait. Mais ce fut la Sainte-Alliance qui survint; elle réservait à Goerres une formidable déception.

VII

L'Europe et l'Allemagne, telles que les avait recrépies le Congrès de Vienne, déplaisaient à l'âme de Goerres. L'Allemagne venait de traîner, depuis la paix de Westphalie, « les pires siècles de son histoire; » il eût voulu que le Congrès y mît un terme, et reconstruisît la chrétienté en reconstituant l'Allemagne ; mais « le palais impérial de Vienne était devenu comme une bourse, où l'on pesait et comptait les âmes, ainsi qu'on fait des pièces de monnaie ; » et l'Allemagne, au lendemain de cet effort de mathématique politique, était plus impuissante, plus divisée que jamais. « Être Allemand, écrivait Goerres en 1817, veut encore dire, comme avant 1813, être sans honneur. » Le patriotisme était suspect aux bureaucraties d'État ; elles détestaient, dans l'élan patriotique, un mouvement spontané des consciences ; or, elles redoutaient tout mouvement et haïssaient toute spontanéité. A la suite de l'investiture nouvelle que le Congrès de Vienne leur avait donnée, l'esprit des princes et de leurs ministres était comme noyé dans un chaos de contradictions. D'une part ils bénéficiaient de la Révolution, qui, dans leurs terres comme sur le sol de France, avait tout nivelé, qui avait supprimé les autonomies locales, détruit les forces sociales susceptibles de faire contrepoids au pouvoir d'en haut ; d'autre part, toute initiative, quelle qu'en fût l'origine, toute doléance, quel qu'en fût l'accent, et toute revendication, quelle qu'en fût l'équité, leur étaient suspectes, odieuses même, comme des semences de révolution. C'était une conséquence immédiate de la Révolution d'avoir rendu leur autorité plus forte en ne laissant au-dessous d'eux qu'une foule d'atomes, qu'ils appelaient encore des sujets et qui déjà se qualifiaient de citoyens, mais qui, de quelque nom qu'on les baptisât, n'étaient qu'une poussière. Poussière mouvante, pourtant, sous l'impulsion latente du souffle révolutionnaire ; elle avait des ondulations occultes et je ne sais

quelles fermentations intérieures, et s'échappait parfois en bouffées opaques; et les puissans, à peine réinstallés chez eux par cet acte de Vienne qui, tout ensemble, sanctionnait et enrayait la Révolution, sentaient la terre frémir, et l'atmosphère se troubler, et s'ennuager le ciel.

Metternich racontait plus tard qu'il avait un moment escompté, pour la Sainte-Alliance au berceau, le concours de Goerres; mais Goerres s'était refusé, n'admettant pas qu'après avoir, avec les armes de leurs peuples, reconquis la liberté pour leurs trônes, les souverains affranchis marchandassent à ces heureux vainqueurs quelques miettes d'autonomie civique. Ce n'est pas à dire que les « libéraux » se pussent réclamer du nom de Goerres. Il souhaitait, comme eux, des constitutions; mais il voulait que ces documens fussent le fruit de l'histoire, et non d'un *a priori* philosophique. « Les constitutions d'aujourd'hui, écrivait-il, ne sont point des unions sociales contractées par des hommes libres pour établir des liens mutuels de droits et d'intérêts; ce sont des morceaux de papier sur lesquels ils ont écrit leur volonté et leur pensée. Aussi aucune bénédiction ne repose sur leurs œuvres, parce qu'elles ne sont bâties que sur le vide. » Le Nassau servait de modèle à l'art de constituer; or il rendait les hommes égaux dans une servitude commune, et ce qu'on y appelait la liberté n'était qu'un ironique prestige. Bade avait une constitution; mais, faute de bases historiques, d'institutions libres, de corporations fortes, elle ne reposait que sur une volonté inconstante; et, donnée par un ordre de cabinet, elle pouvait être reprise avec la même facilité. Les Rhénans souhaitaient une constitution, mais ils avaient tort de persister dans leur aveugle défiance contre l'aristocratie, et de permettre ainsi au pouvoir central de faire bon marché des anciens droits, sur lesquels étaient fondées les prétentions du Tiers État comme celles de la noblesse. Aussi Goerres éclairait-il par des exemples sa façon de comprendre les constitutions : au lieu d'être édifiées comme un château de cartes sur un terrain nivelé, elles devaient, d'après lui, être une sorte de description de l'architecture sociale, et, dans le corps social, régler les rapports des membres avec la tête et des membres entre eux, en s'inspirant de l'histoire et des réalités concrètes. Il détestait, aussi bien dans les conseils des princes que dans les projets des révolutionnaires, deux variétés différentes d'absolutisme : d'une part l'absolutisme de la mo-

narchie, d'autre part l'absolutisme de la démagogie. Ce qui lui paraissait singulièrement choquant dans l'arbitraire princier, c'est que les souverains, spoliateurs du haut clergé, destructeurs de la noblesse d'Empire, ennemis ombrageux des antiques libertés du Tiers État, avaient, en définitive, reconquis leur autorité et la raffermissaient chaque jour par des procédés empruntés au jacobinisme; et ce qui lui inspirait en revanche quelque tendresse pour les « libéraux, » c'est qu'à ses yeux l'État aurait dû s'incliner, non point, à vrai dire, devant cette abstraction des Droits de l'homme qu'ils avaient prise comme idole, mais du moins devant les libertés historiques et anciennes dont l'histoire passée conservait les titres, et que la Révolution avait détruites pour le plus grand profit des rois. Goerres remarquait finement qu'il y avait des points communs entre les « libéraux » allemands et les *ultras* français : les uns et les autres étaient des mécontens, qui cherchaient dans les institutions du passé une justification pour leurs murmures. Et c'est par là qu'il expliquait l'étrange destinée de ses écrits, qui, par certains côtés plaisaient à la noblesse, par d'autres aux novateurs, et qui s'accommodaient avec le Pape sans déplaire aux hommes qualifiés de révolutionnaires.

La représentation de toutes les forces sociales efficaces lui paraissait une indispensable assise du pouvoir; il groupait ces forces en trois classes: celle qui enseigne la société, prêtres et professeurs; celle qui la défend, aristocrates; celle enfin qui la nourrit. De même que les droits des peuples lui paraissaient protégés par une telle constitution, l'existence de la monarchie lui semblait être la meilleure garantie qu'au sein d'un peuple chacun ferait son devoir : il aimait la monarchie, certes, mais en inclinant à faire du pouvoir royal un magistère et non point une jouissance. Et comme les rois pensaient autrement : « misérables gouvernemens, s'exclamait Goerres, voyez comme ils titubent! » Ces titubans augustes, désireux de s'étayer entre eux, se rassemblaient-ils en congrès, Goerres accueillait d'un éclat de rire l'effort qu'ils faisaient pour « retarder l'heure universelle. »

Aussi la variété de jacobinisme dans laquelle se complaisaient les rois traita cet importun journaliste comme l'avait traité le jacobinisme du Directoire : le *Mercure* dut disparaître. « Les filles de joie s'opposent à l'éclairage des rues, » ripostait

Goerres, déchu, de par la volonté du roi de Prusse, du droit d'éclairer l'Europe. Il se consolait en écoutant sourdre une époque nouvelle, une époque où la jeunesse grandissante s'apprêtait à revendiquer une Allemagne « une, libre, forte, indépendante, bien ordonnée, sûrement protégée. » Il parut à Goerres, en un jour de 1819, que les deux époques, celle que prolongeait la police et celle que préparait la jeunesse, se rencontraient et se heurtaient; la rencontre était sanglante : ce fut l'assassinat de Kotzebue. Devant l'Allemagne étonnée, Goerres en fit le commentaire : sans approuver la violence, il déclara que le sang n'avait pas coulé en vain, si tous, puissans et sujets, profitaient de la leçon, et si les amis du mort, pour alléger au delà de la tombe sa responsabilité, prêtaient enfin leur aide contre cette idolâtrie qu'il avait lui-même créée. Ainsi s'achevait l'oraison funèbre consacrée par Goerres au théoricien de l'absolutisme prussien, et, pour souligner la portée de son écrit qui voulait être un acte, il jetait à la face des hommes d'État ces derniers mots : « Les paroles que nous avons dites peuvent être regardées comme une prédication sur l'esprit du temps; elle n'est pas de nature à flatter les oreilles des puissans ou de leurs partisans aveuglés, mais l'esprit qui y règne ne saurait être désapprouvé par les fondateurs mêmes de la Sainte-Alliance; car c'est l'esprit biblique. » Et Goerres avait raison : l'on croyait entendre un prophète d'Israël demandant à Kotzebue ses comptes, au nom de ce peuple élu qu'était l'Allemagne.

« L'écrit de Goerres, disait Gentz à Metternich, n'est pas seulement mauvais, il est condamnable au dernier degré et tombe presque sous le coup de la loi. » La loi n'allait pas tarder à sévir. Car peu de mois après l'assassinat de Kotzebue, un livre nouveau paraissait, qui s'appelait *l'Allemagne et la Révolution*. Comme lieu de publication, l'imprimeur, sans préciser, n'avait mis que ce mot : « Allemagne. » Un sentiment général de mécontentement se faisait jour, d'un bout à l'autre de la patrie: Goerres allait en donner les raisons profondes. Des adolescens se vouaient à la mort; Goerres allait dire pourquoi. Il allait excuser en l'expliquant la grande conspiration par laquelle « le sentiment national inquiété, l'espérance trompée, l'orgueil offensé, la vie comprimée, se liguaient contre l'arbitraire aveugle, contre le mécanisme des forces décrépites, contre l'endurcissement des préjugés, contre le venin rongeur des maximes du despotisme. »

Les congressistes de Vienne étaient les premiers responsables : chaque prince avait emporté son contingent d'âmes sujettes, et le premier devoir de leur sujétion était de ne se plus souvenir de la patrie morcelée; l'Allemand devait être « le suisse, le colporteur et le laquais du monde entier. » De là, par représailles, les tressaillemens de fierté qui parfois devenaient séditieux, les explosions de révolte qui soudain se faisaient meurtrières; la « métaphysique de la haute police transcendantale, » au lieu de voir le mal et d'y remédier, trouvait plus commode de dénoncer une grande conjuration de haute trahison, et de sévir. « Si l'un des côtés de la patrie était tourmenté par des mouvemens sans fin et sans but, c'est que l'autre paraissait frappé d'apoplexie : » Goerres, à l'avance, prédisait à cette police apoplectique une série de défaites.

De jour en jour, annonçait-il, la force puissante de la nature se développe davantage dans les peuples... La nation veut l'unité, et son vouloir est comme la croissance des arbres, comme le vent qui souffle : aucun effort ne peut opposer une barrière... Toute l'histoire de l'Allemagne, depuis trois siècles, n'est que stérilité et langueur... Autrefois, quand les États étaient parvenus à ce point de décadence, la Providence employait le moyen de l'émigration des peuples; des flots de barbares se répandaient sur les nations languissantes. Ce moyen n'existe plus, depuis que la civilisation a détruit les anciennes forêts, et que la charrue a dompté la terre au profit de l'homme. Mais cette civilisation a ouvert la communication avec un nouveau monde qui, par des forces morales, remplace cette force physique épuisée, et qui joue un grand rôle dans les révolutions des États. C'est ce monde mystérieux des idées qui plane au-dessus de toute notre existence et qui anime toutes les formes. Les idées servent d'âme aux États et leur donnent la véritable existence. Mais quand un État vieillit, l'idée qui l'avait animé, et qui d'abord le pénétrait tout entier, devient de plus en plus étrangère à la matière; alors, de conservatrice elle devient destructrice; et parce qu'elle veut se construire une demeure nouvelle, elle dissout les liens de l'ancienne organisation, afin de faire place à la création nouvelle... Et de toutes les démences la plus impardonnable est celle de vouloir arrêter cette grande œuvre de création, et d'entreprendre la lutte contre les idées, dans laquelle personne n'a triomphé.

La Prusse, insensible au reproche de démence, avança d'une étape dans la lutte contre les idées : un mandat d'arrêt fut lancé contre ce prophète de l'unité allemande ; Goerres dut s'enfuir. « C'est la malédiction de cette terre infortunée, versifiait alors le poète Uhland, que ceux qui brûlent pour la patrie de la flamme

la plus pure sont stigmatisés comme des traîtres au pays, et que ceux qui, hier encore, s'appelaient les sauveurs du pays doivent fuir vers le bercail de l'étranger : » les applaudissemens qui accueillirent ces vers sur le théâtre de Stuttgart durent être doux au cœur du contumace. Le duel était engagé entre la force, représentée par la Prusse, et les idées, représentées par Goerres : il quittait la Prusse pour toujours ; et lorsque, vingt ans après, la voix tonitruante du vieux publiciste prendra le monde à témoin des vexations du protestantisme prussien contre l'archevêque de Cologne, la Prusse officielle aura la douleur de constater tout ensemble, par le fait de Goerres, la victoire du catholicisme et la victoire de la presse, et de s'incliner devant les poussées combinées de l'Église et de l'opinion, l'une, force immuable, l'autre, force changeante, l'une, servie par Goerres, l'autre, dirigée par lui, l'une et l'autre jadis, au temps de la Sainte-Alliance, méprisées et ravalées par l'absolutisme prussien.

VIII

Le grand ennemi de la France s'en fut demander asile à la France. Strasbourg possédait une bibliothèque d'élite, que la science d'outre-Rhin cultivait volontiers, et dont malheureusement, un jour, les armées d'outre-Rhin ignoreront la valeur : Goerres se fixa près de ce précieux dépôt, et l'explora d'un œil chercheur. Creuzer se réjouissait que son illustre ami eût fait un nouveau mariage avec la science, mariage dont le premier fruit était la publication de la grande épopée persane de Firdousi; mais les bourrasques de la politique, auxquelles Goerres n'avait pas le courage de fermer ses fenêtres, venaient souvent troubler le ménage. « On se plonge dans le passé, écrivait-il ; et voilà le présent qui cogne à toutes les croisées. Maudite politique ! elle absorbe toutes les journées avec d'innombrables feuilles volantes, qu'il faut du moins flairer pour se mettre au courant ! » En vain Creuzer insistait-il pour que Goerres achevât bientôt ses travaux historiques sur les légendes : Goerres continuait, mais n'achevait pas; la malveillance du roi de Prusse avait fait de lui, suivant l'expression de Jean-Paul Richter, un autre Coriolan ; et le Coriolan strasbourgeois ne boudait, ni ne se taisait. Il inclinait trop à se réputer l'interprète de Dieu, pour qu'un autre que Dieu pût le condamner au silence. Il présentait ses prophéties comme

autant de créances sur l'histoire du lendemain ; et l'histoire, de par la volonté divine, acquitterait ces créances en réalisant les prophéties. « Mes prédictions ont été tellement justifiées, écrivait-il à Perthes, que des gens pénétrans concluront à une entente secrète entre moi et les puissans, en vertu de laquelle je pouvais à l'avance concerter les numéros qui seraient tirés l'année d'après. » « Poursuivi par la moitié des rois de l'Europe, » suivant l'expression de Benjamin Constant, il était devenu, par leur propre faute, l'incarnation même de la liberté de la presse; et son auguste besogne de commentateur des événemens était en même temps la revendication d'une liberté. Le livre : *l'Europe et la Révolution*, qui parut en 1820, tirait la conclusion des épisodes révolutionnaires qui se déroulaient en Espagne, et prodiguait aux diverses souverainetés européennes les sommations et les menaces. La brochure de 1822 intitulée : *la Sainte Alliance et les peuples au Congrès de Vérone*, forçait, au nom des peuples, les portes du royal concile :

Que le Congrès des princes, écrivait Goerres, soit en même temps un Congrès du peuple et des peuples, un petit et un grand conseil, réunis pour la recherche du bien commun ! Alors il pourrait peut-être arriver que, du jour où se réunirait ce Conseil des peuples, datât le véritable affranchissement de l'Europe, promis par la bataille des peuples ; et que ce Congrès, autrefois Congrès du peuple, puis honteusement descendu au rang d'une journée de gala et d'une réunion de cour, regagnât son antique dignité.

Les souvenirs de la vieille chrétienté se dressaient, dans l'imagination de Goerres, comme un affront aux modernes parades de l'absolutisme; la sainteté du vieux Saint-Empire, qu'autrefois il blasphémait, parlait désormais à son cœur; et ce n'était plus seulement par fantaisie romantique que l'esprit de Goerres élisait domicile dans le moyen âge, c'était, désormais, parce qu'il pensait et voulait trouver, dans ce lointain passé dont l'Église était la tutrice, un tremplin solide et sûr pour ces aspirations populaires par lesquelles Dieu gênait les rois.

Il y avait sept ans que Joseph Goerres, sans auxiliaires, sans soutiens, avait commencé de se mesurer avec le comité de têtes couronnées qui prétendait régenter l'Europe; il y avait sept ans qu'il les bravait par sa plume, et trois ans que son exil même les défiait. L'Europe le regardait : les aristocrates aimaient chez lui certaines idées, les démocrates goûtaient chez lui certains accens;

personne n'était à sa suite, mais tous à ses écoutes. Et ce que tous pouvaient constater, c'est qu'à mesure que s'acharnait sa plume contre l'absolutisme des rois saintement alliés, à mesure progressait sa conscience dans les voies qui la ramenaient au catholicisme.

En 1816, Goerres professait encore, en matière religieuse, une sorte de syncrétisme, dont il donnait la formule, en termes fort curieux, dans une lettre à Adam Müller :

La religion, pour vous, c'est le christianisme ; pour moi, le christianisme est *une* religion, et j'accorde qu'elle est le sommet, le centre et l'âme de toutes les autres. Le culte du monde primitif est pour moi le christianisme en son enfance ; le judaïsme avec les mystères du paganisme, c'est la jeunesse, qui s'essaie en des voies nombreuses, souvent très excentriques ; le christianisme proprement dit, c'est la maturité, mais sans conclusion ni fin absolue. Ainsi je gagne du terrain en avant et en arrière, pour caser ce que Dieu lui-même ne doit pas condamner, l'ayant toléré avec bienveillance.

Goerres, à cette date, ne se refusait point à être chrétien ; mais ce qui lui faisait peur, c'était d'être exclusivement chrétien. Que cet éclectisme religieux, qui par certains côtés confinait à l'indifférentisme, fût médiocrement propice à l'action sur les hommes, c'est ce que Müller, en 1819, lui faisait finement observer. « La patrie disloquée, lui écrivait-il, réclame de ses amis et de ses guides, donc de vous, que vous exposiez le fond de votre cœur, le noyau de vos idées sur les grandes questions, votre profession de foi. » Goerres, piqué au jeu, répondait par d'agréables saillies sur le symbole de Janus et sur le sens de ses deux faces ; mais à cette époque même ses écrits politiques étaient déjà tout imprégnés de catholicisme. Le livre *l'Allemagne et la Révolution* faisait l'éloge du Saint-Siège et même des Jésuites ; le livre *l'Europe et la Révolution* pressentait que Rome serait, pour toute l'Europe, le centre et le point d'attache de toutes les idées religieuses revivifiées, et expliquait la dislocation de la vieille Europe par la malencontreuse substitution, au moyen âge, du règne des soldats au règne des prêtres. L'histoire du monde, dans ce livre, se ramenait pour Goerres à la lutte entre la « surnature » et la nature déchue ; et cette philosophie de l'histoire, au nom de laquelle il s'attaquait aux rois, était tout entière empruntée à la révélation.

Deux ans se passent, et nous voyons Goerres s'assimiler, avec leurs plus strictes exigences, les thèses des canonistes sur le droit social de l'Église. « Je considère, écrit-il en 1822 à un éditeur de Stuttgart, que l'Église n'est nullement subordonnée à l'État et aux intérêts de l'État, mais que plutôt l'État est dans l'Église, qu'il la doit servir comme un organe de ses fins supérieures... Je ne veux pas que la religion soit claquemurée dans le boudoir du cœur : elle a trop à faire au dehors; il n'est pas jusqu'au marché, aux alentours duquel l'Église n'ait un rôle spacieux à jouer. » Ces lignes sont décisives: elles attestent que le publiciste politique dont le nom continue d'épouvanter la Sainte-Alliance s'est mis délibérément au service de l'Église. Le savant, à son tour, apportera bientôt son féal hommage : « Mon histoire des légendes, écrit Goerres en 1824, aura, en dernière analyse, un but théologique; car elle veut, en partant des documens et des traditions de tous les peuples, défendre la Bible contre les attaques de la légèreté, et lui préparer un trophée avec les armes mêmes de l'attaque. » Goerres croyant allait se faire apologiste.

Il avait derrière lui moins d'un demi-siècle d'âge et déjà plusieurs vies; il allait à Strasbourg en inaugurer une nouvelle, qui plus tard s'épanouira dans la studieuse société de Munich. Nous étudierons bientôt, en cette dernière période, cet attirant et puissant personnage, si multiple et si divers, et tout ensemble si robuste, si rebelle au découragement et à la lassitude, qu'on se fatiguerait à suivre ses vies plus tôt qu'il ne se fatiguait à les vivre. Mais si nous réservons pour l'instant l'étude de l'époque durant laquelle Goerres fut un publiciste proprement religieux, nous observerons pourtant, en prenant congé de lui, que le souvenir de ses polémiques contre la Sainte-Alliance devait rendre à l'Église romaine le plus insigne service. Il était bon qu'elle fût saluée comme l'éducatrice du renouveau social par celui-là même qui avait combattu sans trêve les illusions conservatrices des cabinets européens, et qui avait su comprendre le travail révolutionnaire des peuples. On ne pouvait dire, à son propos, que la dévotion aux grands de ce monde l'eût acheminé vers la dévotion à l'Église : il n'était pas de ceux chez qui l'acte de foi pouvait apparaître comme une sorte d'attitude réactionnaire de la conscience, complétant et consommant une attitude réactionnaire de la pensée, et qui semblaient ne songer à la légitimité de

Dieu que pour donner à la légitimité des rois une suprême marque d'hommage.

IX

A l'époque même où Goerres, tout monarchiste qu'il fût, pouvait être soupçonné d'ébranler les trônes, un robuste théoricien, originaire de la Suisse allemande, se croyait prédestiné par Dieu pour les asseoir à jamais; il s'appelait Charles-Louis de Haller; et de même que Goerres avait commencé de servir l'Église avant d'être revenu lui-même à la pratique religieuse, de même Haller, né protestant, servait l'Église avant de s'être avoué catholique.

Le « discours préliminaire » de la *Restauration de la science politique*, écrit en 1816, définit avec ampleur quelle est, dans la pensée de Haller, la portée de son travail. « Les rois légitimes sont replacés sur le trône; nous allons y replacer la science légitime. » En face de la Révolution, Haller dresse la science; en face des théories du contrat social et de l'état de nature, il dresse l'étude inductive des faits. Cette étude, telle qu'il l'avait commencée, tout jeune, dans la ville de Berne, sa propre patrie, telle qu'il l'avait poursuivie, entre 1801 et 1806, à l'Université de Vienne, telle qu'il l'avait esquissée, dès 1808, en son *Abrégé de la politique universelle*, prenait comme point de départ l'hypothèse d'un « homme indépendant, » et envisageait les diverses façons dont cet homme indépendant pouvait devenir un souverain. La propriété, la valeur, la science : tels sont les trois titres au nom desquels cet être hypothétique peut arriver à une souveraineté : le chef de famille est souverain de ses serviteurs; le capitaine, de ses compagnons d'armes; le docteur, de ses fidèles : voilà trois supériorités qui résultent de la force des choses ; les souverainetés qui les sanctionnent, les principautés qui en résultent, « naissent donc, aussi, de la force même des choses, sans volonté positive, sans convention factice des hommes. » Un souverain, c'est un grand propriétaire opulent et puissant; mais tout chef de famille est dans sa sphère un souverain ; et il n'y a pas de différence d'essence entre la souveraineté du père et celle du roi. Comme le père existe avant la famille, le roi existe avant le peuple; toutes les monarchies ou principautés se forment de haut en bas. Bref, chaque individu

est roi et monarque dans le cercle de son domaine et de son pouvoir, mais ce n'est pas la masse des individus qui crée le roi. La souveraineté n'est que la ratification d'un fait, de ce fait naturel que le plus puissant règne : le souverain a des droits plus étendus que les autres hommes, mais non pas d'autres droits.

Voilà les principes qui, d'après Haller, sont appelés à devenir la profession de foi de tous ceux qui combattent le jacobinisme avec les armes de la science; voilà, dans toute sa logique, la « contre-révolution de la science. » Il semble, de prime abord, qu'en refusant au peuple toute part à l'élection primitive de ses chefs, il ébranle le fondement même des revendications populaires, et que sa théorie sur la genèse du pouvoir ne puisse aboutir qu'à des maximes d'absolutisme. Mais ce n'est là qu'une apparence; car si vous suivez jusqu'à épuisement l'idée de Haller, vous constatez que, dans son système, l'État disparaît. Or il n'y a pas d'absolutisme sans un État qui l'incarne ou tout au moins qui l'encadre. Le droit de conscription et le droit d'imposer arbitrairement les sujets, qui sont les deux prérogatives d'un État absolutiste, sont formellement déniés au souverain, tel que Haller le conçoit; car « la guerre du prince est sa propre guerre » et ne concerne que ses propres intérêts, et le souverain très riche qu'est le prince ne peut pas disposer de la propriété de ces petits souverains minuscules que sont les particuliers. Le fonctionnarisme, qui est l'instrument d'un État absolutiste, est une institution à laquelle Haller refuse toute raison d'être; car il ne doit exister aucune différence entre ce qu'on appelle les fonctionnaires et les « serviteurs des particuliers opulens. »

La théorie de l'état social, dessinée par Haller, n'est rien autre chose, en définitive, que la description d'un régime féodal, description purement empirique, dans laquelle les droits des puissans sont très limités, mais dans laquelle les obligations attachées à l'exercice de ces droits ne paraissent pas suffisamment fondées. Haller invoque, pour étayer et proclamer le devoir des souverains, les lois de justice et de charité; mais elles ne font pas corps avec l'ensemble du système; elles s'ingèrent comme des correctifs dans ce féodalisme, où l'on peut se demander, bien souvent, si le droit n'est pas issu de la force. Tandis que la théologie catholique professe sur l'origine du

pouvoir une doctrine dont le premier corollaire est d'imposer au prince certains devoirs, et tandis qu'elle développe des argumentations qui soulignent la responsabilité du puissant en même temps qu'elles fondent sa puissance même, Haller juxtapose à sa théorie de l'État la notion des devoirs de la souveraineté, beaucoup plus qu'il ne l'en déduit ; c'est une notion qui a l'air d'immigrer dans la théorie, non point d'en découler. Et l'on n'a pas le sentiment, en lisant Haller, que le pouvoir vienne véritablement de Dieu ; bien plutôt, il semble que Dieu survient dans le mécanisme du pouvoir, qu'il intervient dans le fonctionnement, qu'il se fait l'hôte des conseils du souverain.

Haller attendait beaucoup de son travail. « Ce livre, écrivait-il, occasionnera d'abord une lutte violente, même entre le père et le fils, entre la mère et la fille, le frère et le frère ; » et s'exaltant par cette perspective d'offrir aux esprits une pierre d'achoppement, il écrivait avec crânerie : « La guerre dans le royaume des intelligences a aussi son beau côté. » Ne nous hâtons point de sourire de cette candeur d'espérances : il y a de la naïveté, certes, dans une telle recherche de la vérité politique absolue ; mais l'attitude est plus noble, plus désintéressée, qu'un certain scepticisme politique, qui s'accommode de tout, s'ajuste à tout, et ne péchera jamais, à coup sûr, par excès de naïveté.

Le quatrième volume de l'œuvre de Haller, qui parut en 1820, renfermait — ce sont ses propres expressions — « une profession de foi faite devant l'univers entier. » Que l'univers écoutât, ou bien qu'il fût distrait, Haller devenait catholique, et cela en vertu même de son système : par foi en lui-même, par foi en ses théories, il prétendait faire acte de foi à l'Église romaine. C'est ce que nous révèle un curieux passage de la lettre publique qu'il écrivit à sa famille, en 1821, pour déclarer sa détermination :

Une seule idée, simple et féconde, véritablement inspirée par la grâce de Dieu, celle de partir d'en haut, de placer dans l'ordre du temps, et dans la science comme dans la nature, le père avant les enfans, le maître avant les serviteurs, le prince avant les sujets, le docteur avant les disciples, amena de conséquences en conséquences le plan de ce livre, ou de ce corps de doctrine, qui fait aujourd'hui tant de bruit en Europe, et qui, j'ose le dire, est destiné peut-être à rétablir les vrais principes de la justice sociale, et à réparer beaucoup de maux sur la terre. Je me représentais donc aussi une

puissance ou autorité spirituelle préexistante, le fondateur d'une doctrine religieuse, s'agrégeant des disciples, les réunissant en société pour maintenir et propager cette doctrine, leur donnant des lois et des institutions, acquérant peu à peu des propriétés territoriales pour satisfaire aux divers besoins de cette société religieuse, pouvant même parvenir à une indépendance extérieure ou temporelle. Consultant ensuite l'histoire et l'expérience, je vis que tout cela s'était ainsi réalisé dans l'Église catholique; et cette seule observation m'en fit reconnaître la nécessité, la vérité, la légitimité.

Ainsi, parce que la genèse et les développemens de l'Église romaine répondaient en tous points aux hypothèses théoriques de Haller, il reconnaissait dans cette conformité une marque de vérité; et le penseur satisfait s'inclinait en fidèle. Alors, sentant grandir son rôle à mesure que l'histoire même de l'Église s'encadrait dans sa doctrine personnelle, il écrivait avec transport :

Dieu suscite un républicain pour asseoir et rétablir les monarchies sur leur véritable base; un homme simple et peu instruit, dont l'éducation fut assez négligée, pour confondre la science la plus orgueilleuse des savans, celle dont il fut lui-même imbu dans sa jeunesse, dont il partagea un instant les erreurs; un laïque, enfin, et un protestant, le descendant d'un réformateur même, pour faire briller l'Église universelle d'un nouvel éclat, et la défendre avec des armes qu'on n'avait pas encore employées.

Plusieurs plumes protestantes s'essayèrent à réfuter ce néophyte; l'intolérance de ses compatriotes bernois le raya, parce que catholique, de la liste des autorités cantonales; Haller, alors, vint à Paris se mettre au service de la Restauration; et, sous la monarchie de Juillet, il s'en fut à Soleure, où s'écoula lentement sa pensive vieillesse.

X

Haller, avec un esprit tout ensemble féodal et laïque, avait entrepris une œuvre sociologique, et c'est au cours de cette œuvre qu'il avait rencontré et accepté des conclusions chrétiennes. Frédéric Schlegel, lui, introduit dans l'Église par le romantisme, s'occupa, dans l'enseignement qu'il donnait à Vienne, de déduire du christianisme même un système social. Une préhistoire, que la foi nous révèle, nous montre l'humanité perdant l'image de Dieu, d'après laquelle elle était modelée; l'histoire interprétée par la foi nous fait et nous fera voir, à

travers des vicissitudes souvent décevantes, la restauration de cette image divine dans l'humanité : voilà l'idée maîtresse de Schlegel et de l'« école légitime » qu'il prétend fonder.

Entre cette « école légitime » et l'école « rationaliste et libérale, » nulle conciliation n'est possible : celle-ci « disserte sur la perfectibilité indéfinie de l'humanité, sans autre commencement véritable que la supposition vague d'un animal, sans autre fin qu'une progression à l'infini; » celle-là « pose la ressemblance avec Dieu comme le caractère distinctif, l'essence, la nature et la destination de l'homme. » Pour l'école rationaliste, l'homme est un « singe devenu libéral ; » pour l'école légitime, il fut et doit redevenir l'image de Dieu; et l'histoire humaine, se déroulant à la façon d'un cercle, part de Dieu pour revenir à Dieu. La rédemption par le Christ apparaît dès lors comme un « pôle divin placé au milieu des temps; » et la philosophie de l'histoire, telle que la conçoit Schlegel, n'est qu'une vaste exégèse du plan rédempteur. A la fin des leçons sur la *Philosophie de la vie,* son imagination prend d'utopiques libertés : ce n'est plus seulement l'homme, c'est la nature, qui plus tard bénéficiera de la rédemption. « Cette nature, conçue comme une créature soupirante, nous donne l'explication claire de ses prophétiques pressentimens; son état de sommeil inspire l'espérance d'un grand et universel réveil. Ayant rejeté cette théorie et ne regardant la nature que comme un sépulcre, la science physique s'est ensevelie avec la nature dans un état de mort d'où elle ne commence à se relever que depuis une ou deux générations L'homme seul peut vaincre la mort en reconquérant la perfection morale, d'où suivra la réintégration de la nature en Dieu, c'est-à-dire la vraie théocratie, état dans lequel toutes les créatures recouvreront leur immortalité, et qui completera l'harmonie de la création. »

C'est ainsi que Schlegel devine, dans la nature elle-même, ce même mouvement de retour vers le paradis terrestre, qui semble résumer à ses yeux l'histoire de l'humanité rachetée. Mais à l'encontre de cette réintégration de Dieu, un obstacle surgit : Schlegel l'appelle l'idolâtrie politique. « On ne peut espérer la réformation divine, écrit-il, avant que toute idolâtrie politique, quelque forme qu'elle affecte, de quelque nom qu'on la voile, n'ait complètement disparu de la terre. » Ce que Schlegel qualifie de ce nom, c'est l'absolutisme, quel qu'il soit, celui d'un

seul ou celui d'une foule ; c'est le despotisme, quel qu'il soit, celui du prince ou celui de la masse. Rien à ses yeux n'est aussi faux, et aussi opposé au sentiment chrétien et à l'esprit religieux, que le droit strict et absolu et les théories politiques absolues. Entre ces théories et le christianisme, il y aura toujours conflit; car l'État chrétien, par là même qu'il est chrétien, est fondé sur l'histoire, déterminé par elle; il affecte un caractère de relativité ; il reconnaît et laisse subsister tout ce qui est légalement établi et conforme au bien social; et il repousse pareillement le despotisme arbitraire et le principe rationnel d'une liberté et d'une égalité universelles, la tyrannie d'un souverain et la tyrannie d'une faction. Alors s'insurge le faux esprit du siècle, que Schlegel définit « l'absolu dans les opinions et dans les actes. » « On détache de tout un entourage historique, continue-t-il, une particularité que l'on représente et que l'on pose comme le centre et le but universel; on en fait, sans aucun égard pour l'histoire, un principe absolu ; et l'on n'arrive de la sorte qu'à faire fuir l'esprit de vie : là où il soufflait, il n'y a plus qu'une lettre morte, propre à donner la mort. »

Schlegel déteste les lettres mortes, les lois qui manquent de souplesse, les constitutions artificielles; tous ces papiers lui font horreur; et bien que le christianisme, — il le dit formellement, — admette toutes les formes de gouvernement, le seul motif qui induise Schlegel à préférer à la république la monarchie, c'est que, dans une république, où ce n'est pas une personne qui règne, mais la loi, il est à craindre que la loi ne devienne une abstraction sacro-sainte et absolue. L'élasticité des gouvernemens personnels lui paraît préférable à la vaniteuse intangibilité des lois républicaines; et les sympathies de Schlegel pour la monarchie héréditaire, « dernier système politique durable où l'homme finira par s'abriter, » sont une conséquence logique — et piquante — de sa haine contre l'absolutisme. Au demeurant, il tempère cette monarchie par l'institution d'un système de classes, de corporations, qui seraient les vrais représentans de la nation; et « cette distinction juste et chrétienne des classes entre elles, explique-t-il, obtiendra chez tout esprit raisonnable la préférence sur l'état constitutionnel, pénible élaboration reposant sur l'équilibre des pouvoirs. » La distinction des classes, pour Schlegel, est un phénomène concret, une donnée de la vie; la division des pouvoirs est une idée abstraite, absolue.

Tout dans sa pensée, tout dans sa croyance, se ramène à la lutte contre l'absolu; et lutter contre l'absolu, c'est lutter pour Dieu, puisque l'histoire est un conflit entre l'idolâtrie politique et le règne de Dieu.

Aussi Schlegel ne permettra-t-il pas à l'absolu de se draper de la majesté de Dieu : « le plus grand danger de l'époque, déclare-t-il, réside dans les écarts de l'absolutisme, qui pourrait abuser des principes religieux. » Le mot vise la Sainte-Alliance, apparemment. Même au service de Dieu, l'absolutisme était abhorré par Schlegel : « Il faut bien se garder, disait-il encore, d'attacher à l'autorité divine des souverains de la terre l'idée de l'absolu; idée si dangereuse en elle-même, et si féconde en erreurs déplorables, qu'il n'est même pas possible de l'attribuer à Dieu, sans donner naissance à de graves malentendus. » Et de fait, un malentendu très grave eût risqué d'opprimer la réputation de l'Église, si l'opinion eût pu la rendre responsable des actes et des gestes de la Sainte-Alliance : la théologie politique de Schlegel, professée à Vienne même, survenait à point pour écarter le malentendu.

XI

On savait d'ailleurs, dans les sphères officielles, que Schlegel n'était point une exception; un publiciste alors fort connu, et qui fut un jour présenté à Mme de Staël comme « la première tête de l'Allemagne, » Adam Müller, croyait de son devoir de penseur de confronter sans cesse avec la pratique de la Sainte-Alliance un idéal politique qui lui semblait révélé par Dieu lui-même. Prussien d'origine, converti de bonne heure au catholicisme, il était une sorte de Bonald allemand, mais un Bonald chez qui le travail de la logique se perdait volontiers en fusées d'imagination; un Bonald emporté, sur les ailes du romantisme, dans un ciel où la philosophie germanique avait laissé des traînées de nuages. L'Autriche, au service de laquelle il était passé, finit par le décorer, en 1826, pour avoir consacré son talent à la « défense du principe monarchique et de la religion; » cet éloge officiel ferait mal augurer de l'originalité de Müller, si nous ne feuilletions, tout de suite, la correspondance privée qui s'échangea, de longues années durant, entre Müller et Gentz, et qui nous montre la libre attitude du penseur catholique en face de celui

que l'on pourrait appeler le chef de cabinet de la Sainte-Alliance.

Gentz ramasse en sa personne tout ce qu'il y avait de contradictions intimes dans l'esprit de la Sainte-Alliance : l'idée religieuse, dont il n'a cure pour sa conscience, est exploitée par sa politique; il estime la foi comme une sorte d'opium, qui garantit le repos et le sommeil des humbles, indispensable à la sécurité des puissans. Au nom de cette idée que toute réforme, dans l'Église comme dans l'État, doit venir des autorités constituées, il condamne le protestantisme; mais, pour lui-même, il reste protestant. « Jamais la religion, écrit-il à Müller, ne sera rétablie comme foi, si elle n'est pas d'abord, auparavant, rétablie comme loi. Car c'est seulement comme loi qu'elle peut fonder une foi d'obéissance, même chez ceux-là qui étaient ou sont devenus réfractaires pour la foi directe. » Tel est le principe, dont on ne saurait dire s'il affiche plus de dédain pour l'idée religieuse ou pour l'intelligence humaine; il ravale la religion à n'être qu'un outil de gouvernement : libre à l'Église de réclamer la foi directe; ce que l'État de la Sainte-Alliance veut procurer à l'Église, c'est la foi d'obéissance, commandée par la légalité.

Adam Müller est aux antipodes de son ami. Il lui explique ce qu'est la foi, quelles en sont les connexions avec l'ensemble des choses humaines, et de quel droit elle doit pénétrer dans toute la vie sociale. Gentz proteste, il crie au paradoxe : « Vous désirez la foi aux plus profonds mystères de la révélation, réplique-t-il à Müller, et cela dans un siècle où c'est presque seulement encore *par procédé* qu'on pose Dieu. » Sans sourciller, le mot est lâché; il définit, avec une inconsciente crudité, la politique religieuse de Gentz : Dieu, pour la Sainte-Alliance, est une donnée, et c'est « par procédé » qu'on « pose » cette donnée; et ce sera tant pis pour Dieu, pour le Dieu de l'Église, si ce genre d'exploitation nuit à sa popularité, et si, fragile comme une hypothèse, il devient ensuite importun comme un gendarme. Müller, au contraire, n'introduit pas Dieu « par procédé; » il le salue comme l'auteur et la cime de toutes choses, comme celui dont tout dérive; et son système philosophique et politique n'est en quelque sorte que l'idée de Dieu en acte. Alors Gentz s'effraie de tant de métaphysique :

Vous m'apparaissez, signifie-t-il à Müller, comme un homme qui, perché sur une haute tour isolée, inaccessible, offrirait un somptueux régal auquel

de temps à autre il convierait les spectateurs d'en bas. Le prince et moi ne demandons pas mieux ; mais comment venir jusqu'à votre tour? Vous n'auriez tout gagné que si vous pouviez nous faire comprendre que toute vraie science, toute pénétration dans la nature, toute législation, toute constitution sociale, même toute histoire, est l'œuvre d'une révélation divine et ne peut venir que de là.

Mais Gentz est bien convaincu que Müller ne prouvera rien, et que, pour faire régner Dieu dans la mesure où il sied qu'il règne, les expédiens bureaucratiques de la Sainte-Alliance vaudront mieux que les apostoliques discours d'un philosophe incompris.

Il y a chez ce philosophe, pourtant, une logique qui déconcerte Gentz. Müller, de temps à autre, s'essaie à dénuder, d'une main brutale, les racines de l'arbre hétérogène qu'est la Sainte-Alliance ; il les voit fragiles, il le dit, et parle, lui catholique, comme le plus acharné des radicaux. Gentz, aussitôt, de se plaindre amèrement. « Vous êtes un idéaliste, vous faites, vous poétisez, vous construisez un monde, qu'on ne trouve pas hors de vous. » Et une autre fois :

Vous parlez en des termes qui ébranlent le droit de propriété, et par lesquels, quoique poussé par des motifs tout différens, vous travaillez, la main dans la main, avec les hommes de révolution. Des juges, pourtant bienveillans, ont dit : Que gagnons-nous avec des alliés qui, avec l'intention de nous éclairer, livrent contre nous à nos ennemis les armes les plus brillantes? Vous connaissez le caractère juste, doux, généreux, du prince (Metternich). Il faisait à votre sujet des plaintes amères... La question n'est pas comment la société doit se former pour l'avenir d'après un plan meilleur, plus agréable à Dieu ; notre seule affaire est et doit être de la garder contre la dissolution prochaine dont la menacent des ennemis connus et déterminés... De l'abîme de la destruction, vous faites naître certaines formes nouvelles, très chimériques, qui vous seraient plus chères que tout le vieux fatras dont aucun jacobin ne peut parler avec plus de mépris que vous... Votre opposition a pris un caractère qui m'a fait trembler. Et que vous n'ayez pas provoqué d'infinis dommages (pour le présent au moins), cela tient seulement à ce fait, que peu de vos auditeurs et lecteurs savent comprendre ce que vous pensiez... Que, dans la situation où vous vous trouvez, lié à certaines conditions sociales et politiques, considéré par le Gouvernement autrichien comme un de ses appuis à l'étranger, par tous ceux qui défendent l'ordre ancien comme un puissant allié, vous ne fassiez rien de plus, depuis plusieurs années, que des dissertations théologiques ; que vous décriviez les États de telle façon qu'on ait besoin de la plus haute puissance d'abstraction pour ne pas vous tenir vous-même pour un réformateur

radical en sens inverse, cela mérite que vous le pesiez encore une fois devant votre conscience.

Mais Müller ne vient pas à résipiscence : il y a en lui, à côté du fonctionnaire appointé par l'Autriche, un spéculatif qui se laisse traiter d'excentrique, mais qui ne se tait pas. Au fond, Gentz et les politiques de son école n'aiment aucune idée, pas plus l'idée catholique que l'idée radicale : toute pensée leur fait peur, même la pensée qui regarde Dieu. Ils essaient de faire mentir l'axiome, que les idées mènent le monde. Müller, lui, croit à cet axiome : il indique à son correspondant que la lutte sera entre la conception radicale et sa conception théocratique, à lui Müller, et que la faiblesse de la Sainte-Alliance est d'avoir peur de celle-ci comme de celle-là. Il y a un faux droit naturel, un faux droit d'État, un faux droit des gens, de faux principes politiques : la Sainte-Alliance en laisse subsister toutes les conséquences ; de quel droit se plaint-elle, ensuite, que des universitaires plus logiques déduisent de ces erreurs tout un cortège d'erreurs nouvelles? Elle s'attaque à ces Universités, elle les veut détruire. Müller laisse prévoir à Gentz que, dans la guerre contre les intelligences, la Sainte-Alliance sera vaincue; au lieu de calomnier la jeunesse allemande, on devrait se rendre compte qu'elle est sérieuse, sobre, morale; au lieu de croire qu'on a tout fait lorsqu'on a surveillé policièrement les chaires où elle s'imprègne de la notion révolutionnaire de liberté, on devrait la mettre à même de recueillir la vraie science positive et de se familiariser avec l' « idée chevaleresque de la liberté dans l'obéissance ; » au lieu de fixer des limites factices à l'activité de l'esprit, on devrait donner un enseignement positif. Mais les gouvernemens craignent les « vérités morales positives » (ce mot revient sans cesse sous la plume de Müller). Elles s'insurgeraient, ces vérités, contre leurs caprices quotidiens, dont une liste civile garantit pour l'instant la sécurité ; les chimères philosophiques des radicaux ne menacent que l'avenir. La morale, elle, est une gêneuse immédiate et quotidienne ; même contre ces chimères, on ne tient pas à lui donner la parole.

A l'origine de cette politique mesquine et négative, où s'enlize la Sainte-Alliance, Müller entrevoit et maudit deux influences, celle du droit romain et celle d'Adam Smith, celle de l'abstraction juridique et celle de l'absolutisme économique, masqué du

nom de libéralisme : il prévoit que ces deux idoles s'écrouleront.

Déjà, dans l'enseignement du droit, l'école historique prend le dessus ; elle oppose à une philosophie abstraite et morte « la médecine de l'expérience et de la tradition. » Et déjà s'alignent, devant l'œil divinatoire de Müller, les futures revendications sociales : « les deux côtés de la nature humaine, le penchant à maintenir le gain, le capital, la propre situation de fortune, et d'autre part l'impulsion à créer, à acquérir par le travail, s'incarneront en deux partis, capitalistes et travailleurs, possédans et non-possédans, qui se rangeront en bataille et se détruiront réciproquement en d'inconsolables mêlées. » Ces lignes sont de l'année 1820 : tandis que la Sainte-Alliance escarmouchait contre le libéralisme, Müller sentait le socialisme se préparer à naître ; et dût-il n'être qu'une Cassandre inutile, il voulait, en face de ce Dieu d'État que Gentz posait « par procédé, » en face de ce Dieu des bonnes gens à qui les libéraux, par représailles, portaient leurs faciles hommages, ressusciter un Dieu plus ancien, architecte de la nature et de l'histoire, sommet de la société féodale, gardien des rapports sociaux, surveillant indiscret mais indispensable des opérations de crédit, contrôleur des finances publiques comme des consciences particulières, un Dieu très vigilant et même, si l'on ose ainsi dire, très entrant, mais un Dieu qui vivait, et qui faisait vivre.

Aimant tous quatre une certaine forme prophétique, et parfois prophétisant en effet ; ayant tous quatre conscience d'être complètement distincts de leurs contemporains, et d'être inaccessibles, de tous points, à la prise des partis qui les voulaient cataloguer ; toujours déracinés de leur époque, souvent déracinés de leurs patries, Joseph Goerres, Frédéric Schlegel, Charles Louis de Haller, Adam Müller, firent campagne, chacun avec sa méthode, contre l'absolutisme politique et social, sous quelque forme qu'il essayât de prévaloir. Goerres par ses leçons de Heidelberg, Schlegel par ses productions romanesques et critiques, Müller par ses conférences sur la science et la littérature allemandes, avaient incarné le romantisme ; avec le temps, et sous l'impulsion de la foi religieuse, ils cessaient de demander au moyen âge, uniquement des thèmes esthétiques, des amusemens d'imagination, des consolations pour les malheurs de leur

peuple ; ils lui demandaient des leçons d'architecture politique, des maximes de vie sociale chrétienne, des normes pour un ordre économique chrétien. Quelque fragmentaire qu'ait été leur œuvre, quelle qu'ait pu être, parfois, leur complaisance pour les anachronismes, ils furent les précurseurs intellectuels de ce mouvement catholique-social autrichien auquel, il y a vingt-cinq ans, le baron de Vogelsang rendit une impulsion durable ; et c'en serait assez pour nous attacher à leur œuvre et nous faire retenir leurs noms. Mais leurs physionomies, replacées dans le cadre de l'histoire générale, méritent de s'y détacher en un relief plus saillant encore. Tandis qu'en France la littérature catholique, hormis l'école Menaisienne, se donna trop souvent les apparences de servir, en politique, la cause des *ultras*, et tandis que l'auteur du *Pape* était le théoricien par excellence de l'absolutisme, l'Allemagne lisait, dans les penseurs catholiques que nous venons d'observer, la condamnation de ce système politique, et l'Allemagne constatait que la pensée catholique se dérobait à l'orbite de la Sainte-Alliance. Lorsque, plus tard, une opinion populaire aura le droit d'exister, et lorsque ce droit même la rendra victorieuse, elle ne flétrira pas dans Schlegel, dans Müller, dans Haller, les complices des bureaucraties vaincues ; et quant à Goerres, elle l'honorera comme un devancier de la victoire.

GEORGES GOYAU.

POÉSIES

L'ASILE

Je reviens de la ville où m'appela l'automne
A ma maison des champs où m'invite l'été,
Et mon cœur doucement se recueille et s'étonne
En retrouvant ces lieux que mes pas ont quittés.

La vigne vigoureuse enguirlande la porte
Et son jeune feuillage y fête mon retour,
Qui, lorsque je partis, mêlait sa feuille morte
Au sable jaune où s'enfonçait mon talon lourd.

O Maison, je dépose à ton seuil la sandale
Et je suspends au mur la laine du manteau!
Mes pieds nus marcheront encore sur la dalle
Et je respirerai ton air frais comme une eau.

Me voici. Faudra-t-il, hélas! que je te dise
Le temps que mon absence a passé loin de toi,
Et la longue saison intermittente et grise
Où je n'ai pas dormi sous l'ombre de ton toit?

Te dirai-je la Ville et la place publique,
Et ma tristesse errante aux âtres étrangers,
Et les noirs ciels d'hiver sur la tuile et la brique,
Et la neige si lourde aux flocons si légers?

Toi, d'argile construite et couverte de paille,
Humble, que penses-tu des palais de là-bas
En l'avare Cité où la haute muraille
Enferme les vivans dans le bruit de leurs pas?

Si j'ai vécu sa vie orgueilleuse et captive,
Pardonne-moi, voici que je suis revenu
Vers la vigne qu'Avril a faite verte et vive
Et qui rit au soleil en feu dans le ciel nu!

J'ouvrirai la fenêtre à l'odeur des prairies
Et j'ouvrirai la porte au vent qui vient des bois,
Et les arbres féconds et les treilles mûries
Porteront la grappe et le fruit comme autrefois;

Et, lorsque reviendra l'automne inévitable,
Je ne reprendrai plus la laine du manteau
Ni la sandale dure et qui fait sur le sable
Crier l'ingrat adieu de son départ nouveau.

Garde-moi dans ta paix et dans ta solitude
Et, maintenant, je suis ton hôte pour toujours,
Je ne redoute plus l'hiver farouche et rude
Où l'ombre qui s'accroît est inégale au jour.

Car ta vigne, ô Maison, attire les abeilles,
Leur vol déjà bourdonne et la ruche bruit,
Et ce sont elles qui fourniront à mes veilles
Le flambeau dont la flamme éclairera ma nuit.

Sur la cire fidèle, obéissante et douce,
J'inscrirai ma pensée, heureux si, des mots vains
Que trace le roseau et qu'efface le pouce,
Naît le Vers, éternel parce qu'il est divin.

MIROIR PERSAN

L'étroit miroir qui dort en sa boîte persane,
Toute peinte de fleurs que traça le pinceau,
Imite, sans que rien le tarisse ou le fane,
La forme d'une feuille et la couleur de l'eau.

L'artisan de jadis a taillé dans le jade
Son contour, qui remplit la paume de la main,
Pour ce geste qui fut le tien, Schéhérazade,
Revoyant ton visage au soleil du matin!

Car, chaque nuit, ta longue et merveilleuse histoire
Suspend sur ton col nu le sabre redouté,
Et ta langue te vaut l'incertaine victoire
De sourire, une fois encore, à ta beauté;

Mais le temps implacable et qui n'a pas d'oreilles,
Plus sourd que le Khalife ingrat et curieux,
N'épargne pas la joue et la bouche vermeilles,
Et la cruelle mort ferme les plus beaux yeux;

Le miroir qui, peut-être, a miré la Sultane,
Reflète maintenant un visage nouveau,
Et conserve toujours en sa boîte persane
La forme de la feuille et la couleur de l'eau.

FIN DE JOURNÉE

Ma tristesse a devant soi,
Comme au temps de ma jeunesse,
Le ciel au-dessus du toit
Par la vitre où le jour baisse.

Dans la maison pas de bruit;
Je n'attends rien ni personne;
Et quelque chose m'a fui...
Je suis seul et c'est l'automne.

Le silence semble mort
Où j'entendais jadis rire,
Au fond du bois d'ombre et d'or,
La Faunesse et le Satyre,

Et, dans leurs roseaux distincts,
Murmurantes et lointaines,
Se répondre, échos lointains,
Les flûtes et les fontaines!

AUTRE SOIR

Ce beau jour n'est plus rien que son ombre odorante,
La lumière est éteinte et le vent disparu;
Le parfum ténébreux de l'arbre et de la plante
A remplacé pour nous la forme qu'ils n'ont plus.

La forêt incertaine est à peine un murmure
Où la feuille invisible à la feuille s'unit,
Et le fleuve n'est plus qu'une fraîcheur obscure
Qu'aspire en soupirant l'haleine de la nuit.

Il semble que le temps et l'ombre et le silence
Ordonnent de mourir et de fermer les yeux,
Car si le jour renaît, revient et recommence,
Aura-t-il la beauté de ce jour radieux?

Aura-t-il cette aurore, et ce clair crépuscule,
Et ce midi de flamme où l'Amour triomphant
Pose aux lèvres en feu sa lèvre qui les brûle?
Et son soir sera-t-il sonore et transparent?

Et du fleuve, de la forêt et de la plante,
De tout ce qui fut lui, refera-t-il demain
Ce ténébreux parfum et cette ombre odorante
Où persiste embaumé son souvenir divin?

DIALOGUE

« — Tu es l'Amour. Veux-tu ces roses que tu touches ?
Elles ont la chaleur et la pourpre des bouches
Qui murmurent ton nom dans l'ombre, ô fier Amour !
Pour sceptre entre tes mains veux-tu ce glaïeul lourd ?
En couronne à ton front faut-il que j'assouplisse
La branche droite où luit la feuille verte et lisse
De ce jeune laurier qui pousse dans le vent ?
Parle. Tout le jardin au feuillage mouvant
Est à toi ; son printemps pour te plaire est éclos,
Et ses plantes, ses fleurs, ses arbres et ses eaux
Attendaient avec moi ton heure et ta venue.
Regarde-les. Voici ton temple et ta statue...
Mais pourquoi restes-tu toujours silencieux,
O cher Amour ? L'offrande est petite à tes yeux,
Je le sais. Ma maison est derrière ce hêtre.
Suis-moi. Voici la clé de la porte. Pénètre
Dans la salle où la table est servie à ta faim.
Les fruits juteux, le lait, l'onde fraîche, le vin,
Goûtes-y. Laisse-moi, cher hôte, sur la dalle,
A genoux, délier doucement ta sandale
Et baiser tes pieds nus qui t'ont mené vers moi.
La route t'a blessé. Tu es las, mais pourquoi
Ce regard, ce sourire amer et ce silence?
N'est-ce donc pas ainsi qu'on t'accueille? Commence
A boire et je boirai dans ta coupe... J'ai peur
Car te voici debout avec une lueur
Farouche dans tes yeux que je croyais si doux.
Qu'as-tu donc? Qu'ai-je fait? Tu grandis tout à coup,
L'ombre remplit la salle et la lampe s'éteint;
J'ai peur. Tes mains ont pris brusquement mes deux mains.
Ne serre pas ainsi mes poignets sans courage...
Ton souffle me renverse et me brûle au visage,
Je tremble. Je te hais. J'ai peur. Ton corps est lourd.
Tu veux ma vie. Elle est à toi. Tu es l'Amour. »

« — Je suis l'Amour. Écoute-moi. Mes mains sont fortes.
C'est en vain à mes pas que l'on ferme les portes

De la maison prudente et du jardin secret;
Lorsque l'on ne veut pas que j'entre, j'apparais.
Je suis le visiteur impatient et l'hôte...
Que la lampe baissée ou que la torche haute
Éclairent plus ou moins mon visage, c'est moi!
Il n'est plus temps de fuir, alors que l'on me voit..
Que la frappe l'airain ou la marque le sable,
Accepte à son instant mon heure inévitable,
Et ne t'attire pas mon regard irrité,
Mais attends-moi plutôt avec simplicité,
La porte grande ouverte et la table servie;
Car, si veut ton destin que j'entre dans ta vie,
Ni le verrou massif, ni la clé, ni le chien
Qui aboie et qui mord, ni la serrure, rien
N'empêchera jamais, sache-le, que je vienne,
Si je le veux, poser ma bouche sur la tienne,
Quoi que tu fasses, malgré toi, un soir, un jour .
Mes mains sont fortes. Obéis. Je suis l'Amour. »

LE SOUHAIT

Peut-être, si j'avais choisi mon temps où vivre,
Eussé-je, grave et doux, vieilli sous le turban,
Et ma vie eût passé ses jours calmes à suivre
L'ombre du cyprès noir et du minaret blanc.

Dans la fraîche mosquée où mille fleurs sont peintes
Sur la faïence lisse autour du nom d'Allah,
J'aurais, les yeux levés vers les lampes éteintes,
Attendu qu'Azraël, à mon tour, m'appelât;

A la fontaine pure, où coule une onde claire,
J'aurais lavé mes pieds, mon visage et mes mains,
Et prosterné mon corps au tapis de prière,
Chaque fois qu'au ciel bleu chantent les muezzins;

Et, sur la Corne d'Or par la nuit étoilée,
Mon caïque eût fendu le flot pareil aux cieux;
Et ma femme pour tous jalousement voilée
N'eût montré qu'à moi seul les astres de ses yeux...

Ainsi j'aurais vécu dans ma demeure close,
Mêlant à la senteur en feu du tabac fin
Le parfum du santal et l'odeur de la rose,
Sous quelque vieux Sultan, au nom sonore et saint.

Et dans le cimetière où se pressent les tombes,
Harmonieusement et du haut des cyprès,
La voix des rossignols et la voix des colombes
Auraient bercé, là-bas, mon sommeil sans regrets.

Mais qu'importe sa vie à qui peut par son rêve
Disposer de l'espace et disposer du temps?
Qu'importe, puisque j'ai, d'une illusion brève,
Satisfait à jamais mon désir d'un instant,

Et qu'à travers Stamboul et dans la verte Brousse
J'ai ressenti l'attrait du pays musulman,
Où s'allonge, le soir, sur la terre âpre et douce
L'ombre du cyprès noir et du minaret blanc!

LE CLOITRE

Fruit de l'heure, éclatant dans un bronze trop mûr,
La grappe de midi s'égrène au campanile,
Et le soleil vineux ruisselle sur le mur!

L'été brûle alentour la campagne et la ville;
Le marbre qui la pave est, au talon, du feu,
Tandis que cuit au toit la braise de la tuile

Le ciel est presque sombre à force d'être bleu,
Une tristesse ardente accable le silence
Où les cloches d'or lourd se taisent peu à peu.

Il fait chaud. Mon ombre me pèse, et je commence,
Dans un vertige, à voir le cloître tout entier
Qui semble, de soleil ivre jusqu'à la danse,

Autour de moi tourner au pas de ses piliers.

STANCES

Mon jardin est très beau, car il est plein de roses
Dont l'arome puissant l'embaume tout entier,
Et la colombe rauque y roucoule et se pose
Sur le vase de marbre où s'enroule un laurier,

Et, lorsqu'elle se tait et que dans l'air sonore
S'épuise peu à peu la force de son chant,
On respire l'odeur qui, là-bas, semble éclore
Au parterre empourpré, magnifique et vivant;

Mais si, par le parfum de tant de fleurs hautaines,
Mon jardin au soleil est orgueilleux et beau,
Il est doux et sait plaire aux âmes incertaines
Par la fraîche rumeur du feuillage et de l'eau;

Car, partout où ton cœur cherchera le silence,
Il entendra toujours la vasque dont le bruit
Retrouve, attend, rejoint, accompagne et devance
L'oreille qui l'écoute et le pas qui le suit.

Et, n'est-ce point ainsi, Amour, que tu demeures
A jamais où ton ombre est entrée une fois,
Et que tu laisses, en souvenir de tes heures
Heureuses, un parfum, un murmure, une voix,

Qui, pareils au parfum et pareils au murmure
Que la rose répand et que chuchote l'eau,
Font, mêlés à la voix de la colombe pure,
Plus divin le silence et le jardin plus beau?

A UN PORTRAIT

Lorsque sur le papier que le pastel colore
Le peintre a figuré votre visage frais,
Vous aviez l'âge heureux qui ne sait pas encore
Ce que cache la vie en ses obscurs secrets.

Sur vos cheveux plus blonds d'une poudre légère
Votre bonnet de tulle est noué d'un ruban
Si bleu, qu'on lui dirait la couleur mensongère
Que montre l'avenir à vos regards d'enfant;

Car vos yeux, votre bouche et tout votre visage,
Où du fard à la joue en avive le teint,
Ont un air innocent, mystérieux et sage,
Et comme une douceur d'avril et de matin.

Brève aurore! le ciel se couvre et l'éclair brille :
La fleur prête à s'ouvrir périt en son bouton!
Et je sais seulement que vous mourûtes fille
Et que des grands-parens m'avaient dit votre nom.

Bien longtemps au mur nu de ma chambre d'étude,
Ce portrait familier, timide et gracieux,
Veilla sur ma pensée et sur ma solitude,
Mais son tendre regard n'attirait pas mes yeux;

Et maintenant qu'en moi, si doux à ma tristesse,
Est né le goût amer des choses sans retour,
J'aime votre muette et lointaine jeunesse
Qui survit à la mienne et qui dure toujours;

Et souvent, à ce cadre où votre claire image
Sourit toujours la même en son même matin,
Je suspends pour offrande et j'offre pour hommage
Une rose pareille aux roses du jardin,

Où vous marchiez le long des buis à la française
Devant quelque château de Bourgogne ou d'Artois,
Quand vous aviez seize ans, au temps de Louis Seize,
Et lorsque vous étiez telle que je vous vois.

WATTEAU

La guitare, la batte et la veste de soie,
Cydalise épiant dans l'ombre Mezzetin,
Et l'étreinte froissant le manteau de satin,
Et l'aveu qui soupire et rit sans qu'on le croie,

Tout ce songe léger de chansons et de joie,
C'est toi qui l'as conduit vers le noble jardin,
Où l'Amour indécis, d'un long geste incertain,
Choisit sa flèche sûre et tend son arc qui ploie...

Avec la majesté des ombrages profonds,
Versailles t'a donné ses dieux et ses fontaines;
Venise t'a prêté son masque et ses bouffons;

Et tu tiens de tous deux les deux lettres marraines,
Le V double et pareil, de lui-même jumeau,
Qui commence ton nom mystérieux, Watteau!

HENRI DE REGNIER.

LE GOUVERNEMENT

DE LA

DÉFENSE NATIONALE

LA CONQUÊTE DE LA FRANCE PAR LE PARTI RÉPUBLICAIN[1]

II

I

De ces sommets qui élèvent au-dessus de lui leurs hauts promontoires de calme, le Midi apparaît bas et vaste, comme une mer déroulant la faible houle de ses ondulations aux caresses du soleil, et, comme sous de légers embruns, lumineux sous une poussière d'or. Les montagnes qui le dominent au Nord ne lui font pas une barrière continue : elles laissent ouvertes deux brèches par où il contourne leur base et pénètre au delà de leur rempart. Entre le fossé de la Gironde et le mur du Cantal, les vallées du Périgord et du Quercy communiquent de plain-pied par plusieurs couloirs, et font insensible le passage d'une région à l'autre : ce sont les petites entrées du Midi. La grande s'ouvre entre le Massif central et les Alpes, où la vallée du Rhône laisse pénétrer largement, jusqu'aux abords de Lyon, le climat de la plaine chaude.

Dans ces contrées la vie circule plus rapide et plus ardente. Là, une double partialité de la nature supprime les plus dures

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

servitudes qui, ailleurs, absorbent, dans les sollicitudes du pain quotidien, le temps et les pensées : car elle accroît la fertilité du sol et diminue les besoins de l'homme. Il échappe aux dépenses qu'imposent le froid rigoureux, le sol humide, le jour obscurci, à l'usure que les climats hostiles font de la richesse la plus précieuse, la santé. Contre cette destruction quotidienne il a moins besoin de cette défense réparatrice qui, dans le Nord, incite si aisément à la gloutonnerie et à l'ivresse. L'atmosphère qui épargne les corps répand une vertu, car elle entretient la sobriété générale. Là, le soleil est le législateur suprême des habitudes et des caractères, autant que des heures. La maison bien close qui, dans le Nord, est le centre de l'existence, n'en est ici que l'accessoire : entre ses murs, où le charme de la contrée hospitalière ne pénètre pas, l'homme tient à l'abri ce qu'il possède, mais aime moins à s'enfermer lui-même. Une existence attirée au dehors par les actes mêmes de la vie domestique, rend plus continu le voisinage des habitans. Le travail mieux récompensé laisse plus de temps libre pour le plaisir et le plaisir aussi rassemble les populations. Des fêtes nombreuses interrompent la monotonie des jours ouvrables, et toutes, sous les cieux des arènes, dans les rues décorées des villes, par les gais sentiers des pèlerinages, promènent des chants, des farandoles, des cortèges, et associent la joie des multitudes à la joie de la nature amie. Enfin, à certains instans, l'activité même du plaisir, comme celle du travail, accable, et cette lassitude enseigne le goût et l'art du repos. C'est encore au dehors que se passent le plus souvent ces heures d'immobilité. Il n'est pas de bourgade qui n'ait sa place plantée de vieux arbres. Sous leur feuillage, quand il fait une tache noire sur la blancheur du sol, les oisifs cherchent abri contre les flèches éblouissantes de la lumière embrasée. Et, tandis que le corps se repose, échanger des nouvelles, des idées, ou seulement des propos, est la ressource de tous les âges et de toutes les conditions. Ainsi ces populations vivent d'une vie publique où la puissance permanente est la parole. Or le sujet où les gens de toute profession trouvent toujours de l'intérêt à dépenser, du nouveau à apprendre, des controverses à soutenir, au moins de grands gestes à faire et de grands mots à prononcer, est la politique. La politique doit donc prendre là une importance qu'elle n'a pas ailleurs. Le contraste est complet entre les populations du Nord

à la voix sourde, à l'accent lourd, à l'esprit réfléchi dont la lenteur semble paresseuse, et les populations méridionales aux curiosités impatientes, au verbe clair, facile, intarissable. Dans les cités du Nord, le siège séculaire des intérêts communs est « l'hôtel de ville »: conçu pour le service d'assemblées res treintes, les principaux des métiers, des corporations, des quartiers, il est prêt à recevoir les représentans de la population pas la population elle-même. L'espace clos et couvert qu'il faut pour la contenir et l'abriter des intempéries ne se trouve pas aisément; où il se trouve, s'en assurer la disposition ne fût-ce que quelques heures, coûte trop pour que ces assemblées soient fréquentes; les rendez-vous ordinaires de la pensée pour le peuple sont les cabarets où il ne s'assemble que par petits groupes, où chaque rendez-vous coûte, cens que les plus ordonnés et les plus misérables ne peuvent payer : ainsi manquent les rencontres où s'enflamment les passions collectives Dans les villes du Midi, le forum d'ombre est ouvert à tous, assez vaste pour tous, attire tous à l'assemblée plénière et quotidienne où ils peuvent raisonner et déraisonner à leur gré. Ce n'est pas le vin, c'est la parole qui fait l'ivresse sobre du Midi. Orateurs, ils se la versent les uns aux autres, et si assembler les hommes est les émouvoir, nuls ne doivent être aussi agités parce que nuls ne sont si habituellement réunis. Et comme la foule s'amasse, s'informe, se passionne sur la place publique, elle achève de s'exalter par le spectacle de sa force toute prête, elle aspire à l'action, et c'est tout un pour elle de la désirer et de l'entreprendre. De là les ressources qu'elle offre à ses meneurs, de là le caractère soudain, parfois irrésistible, de ses mouvemens et de ses excès.

D'ailleurs cette région de lumière et de chaleur n'est pas partout semblable à elle-même. Toute plate qu'elle paraisse, elle se relève près des montagnes auxquelles elle s'appuie, et, par deux pentes insensibles, incline vers l'Océan et vers la Méditerranée. Son versant occidental, qui touche aux Cévennes silencieuses, à l'Espagne hautaine, aux Landes tristes, au golfe inclément de Gascogne, est ceint de gravité. Sortis de ces flots et arrêtés par ces montagnes, des nuages voilent parfois le ciel, et le sol recueille abondante l'eau des sources et des pluies. La masse des habitans a pu fixer sa demeure au milieu des domaines

qu'elle cultive, et habite des métairies éparses à travers les campagnes. Le souci de se rapprocher pour se défendre ne préoccupe pas les habitans de la région qui, en France, a été le moins envahie. Entre Bordeaux et Toulouse, les villes importantes ne dépassent guère trente mille habitans et sont peu nombreuses. Dans le versant oriental, les hautes bornes des Cévennes et des Pyrénées s'abaissent et disparaissent : vide de ces obstacles, il s'élargit, des plaines où se hâte le Rhône aux grèves où dort la Méditerranée, et se termine aux pieds des Alpes qui le séparent de l'Italie. Entre les inépuisables réservoirs des glaciers et de la mer, il manque d'eau. Celle que la chaleur de son soleil évapore de la mer et suspend dans les nuages est d'ordinaire emportée au loin ; les torrens qui des Alpes tombent dans des lits tour à tour trop étroits et trop larges, s'écoulent tout d'un coup, et les inondations ne sont pas un remède à la sécheresse. Bien que les profondeurs du sol gardent une humidité cachée, la surface de la terre se crevasse et poudroie sous les brûlures du soleil. Rares sont les sources, rares les campagnes où la population puisse vivre dispersée. Les cultivateurs le plus souvent n'habitent pas sur les terres qu'ils exploitent, ils s'y rendent pour le travail, mais ont leur demeure où l'eau, non moins nécessaire que le pain, est, soit offerte par la nature, soit captée. Plus elle est rare, plus autour d'elle les groupes sont denses; les paysans eux-mêmes vivent réunis, non par villages, mais par petites cités. Cet intérêt eût suffi à accroître la population et à réduire le nombre de ces centres (1). L'histoire aussi

(1) Ces différences ont été constatées dans l'*Enquête sur les conditions de l'habitation en France, les maisons-types*, avec une introduction de M. Alfred de Foville. Ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes. Paris, Ernest Leroux, 1894, t. I.

Les maisons-types dans le département du Lot (notice de M. Petit, premier commis des Contributions directes, à Cahors).

« Les habitations, généralement construites au centre de l'exploitation, sont très disséminées dans la plaine ; dans la montagne, au contraire, elles sont groupées en villages et hameaux, séparés quelquefois les uns des autres par des distances considérables. » (p. 288)

Les maisons types dans le département de Tarn-et-Garonne (notice de M. Huvier, inspecteur des Contributions directes à Montauban.)

« Les agglomérations importantes sont assez rares, sauf les vingt chefs-lieux de canton et les trois chefs-lieux d'arrondissement. Autrefois, les habitations se groupaient en hameaux dans certaines régions : on peut dire que, aujourd'hui, la tendance inverse domine ; beaucoup de ces hameaux sont presque abandonnés, les maisons y tombent en ruines et on construit plus loin, sur sa terre, au milieu de son bien, si cela est possible. » (p. 282)

a contribué à les former. Le nom même de la Provence rappelle son origine. Elle fut la première province conquise par Rome hors de l'Italie. Rome étendait sa puissance comme elle l'avait commencée, elle fondait des villes, chacune de ses colonies était une petite Rome. Celles qui se succédaient sur les rivages de la Méditerranée et les bords du Rhône, furent comme les pierres milliaires de la voie que la civilisation se frayait à travers les Gaules vers la barbarie germaine à dompter. Quand cette barbarie, devenue la plus forte, suivit en sens inverse cette route vers la civilisation à piller, malheur aux isolés : il n'y avait de salut que pour les forteresses capables d'opposer aux invasions en marche des enceintes bien closes et des défenseurs nombreux. Cette autre nécessité contribua à masser derrière ces retranchemens la population obligée de combattre pour vivre. Même quand cette anarchie se fut changée en ordre et les barbares en chrétiens, les bords de la Méditerranée demeurèrent exposés aux descentes des Arabes, puis des Turcs, puis des Barbaresques; le salut était encore la réunion des habitans en groupes assez forts pour se protéger

Les maisons-types dans la région de Carcassonne (notice de M. Pullé, membre de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne).

Les habitations « se serraient autrefois les unes contre les autres et formaient des agglomérations établies à l'origine autour du château seigneurial dont elles dépendaient. Ainsi se formaient les villages éloignés les uns des autres, isolés en hiver par suite de la chute des neiges, de sorte que les habitans étaient enclins à se rapprocher, à se condenser pour se prêter mutuellement un secours qu'ils n'auraient pu aller chercher au loin. »

« Aujourd'hui, la création des routes amène les habitans à se déplacer. Ces maisons ne sont plus accolées. » (p. 255)

Les maisons-types du Var (lettre de M. Martre, directeur des Contributions directes).

« Dans le Var, les chefs-lieux de communes tiennent plutôt de la ville que du village proprement dit. Les maisons ont plusieurs étages... dans les hameaux, les habitations n'ont généralement qu'un étage. »

« Les constructions rurales très spacieuses ne sont pas en grand nombre dans le Var, où les cultivateurs habitent peu la campagne et rentrent volontiers dans les villages après leurs travaux. C'est ce qui rend les communes si populeuses. » (p. 258)

Les maisons-types de l'arrondissement de Toulon (notice de M. Jolliet, contrôleur principal des Contributions directes à Toulon).

« Bien que la région dont je me suis occupé soit peu étendue, le terrain y est tellement tourmenté que rien n'y est uniforme, et il est bien difficile de dire si les maisons tendent à se serrer les unes contre les autres ou si elles sont plus ou moins dispersées. Dans les communes du nord et du nord-est, les villages sont échelonnés le long du ruisseau du Gapeau, et il n'y a que très peu d'habitations éparses. Tous les habitans restent fixés au village et vont de là, chaque jour, travailler leurs terrains.

« Dans les communes un peu plus en plaine, celles du midi et de l'ouest, les maisons éparses sont beaucoup plus nombreuses. » (p. 251)

contre les enlèvemens et les rapines. Tout ici a contribué à faire une région de cités. Les petites couronnent les hauteurs jadis protectrices, abritent les paysans dans une enceinte de murs et de tours qui ont vu les barbares, et sont encore debout. Les villes établies dans des régions de mines ou sur les routes du commerce, sont devenues de grandes cités. Plusieurs, de 70 000 à 100 000 âmes, voisinent, entre Lyon et Marseille, les deux plus populeuses de France après Paris.

Ces différences entre les deux régions du Midi ont contribué à la diversité entre les deux principaux types de la race : le Gascon et le Provençal. Le Gascon est un Méridional qui a les jours de soleil pour s'échauffer, et les heures de pluie pour se refroidir, les assemblées pour entrer dans les passions collectives, et la solitude pour rentrer en lui-même. Dans les premières, ardent, enthousiaste, il se donne; dans la seconde, calculateur avisé, il se ressaisit. Après avoir pris et répandu la fièvre des paroles, il voit qu'en invoquant la cité, la patrie, l'humanité, la plupart s'occupent de leur avantage particulier, et que faire autrement serait ignorer ses semblables et se trahir lui-même. De ces élémens contraires s'est formé un être complexe qui s'agite en gestes de premier mouvement, mais pour accomplir des actes de mûre réflexion, reste maître de soi quand il semble le plus entraîné par les autres, et, avec une générosité d'attitude et de paroles pour les idées désintéressées, pousse habilement sa fortune.

L'intérêt aussi est le conseiller intime du Provençal : qu'on cite, par toute la terre, la contrée où l'homme ne songe pas d'abord à soi ! Mais l'homme du Midi sans nuages et sans eau, n'a point autant que le Gascon, des retraites et de l'indépendance pour méditer sur les suites de ses actes. Plus incessamment mêlé aux autres hommes, il échappe moins à l'influence des passions collectives au milieu desquelles il vit, il n'a pas le temps de se mettre en garde contre elles, il est plus dupe lui-même, plus spontané en ses élans, plus uni aux multitudes qui l'emportent et qu'il accroît. Cet instinct qui lui sert de raison le gagne aux formules absolues, oratoires, logiques, violentes qui séduisent les foules. Même dans les petites cités et dans les populations rurales, il pousse aux programmes audacieux qui d'habitude sont acceptés seulement par les populations ouvrières des grandes villes : il est, dans les grandes villes, solidaire de ces

foules pour qui, à certaines heures, la politique devient démente, comme un accès de fièvre chaude.

II

La différence de caractère entre les deux peuples du Midi fut visible dans leur attitude envers la révolution nouvelle.

Bordeaux est la capitale du Midi calme. La ville comptait dans son port et dans ses chais un peuple de manœuvres, gens au sort précaire, à la cervelle légère et à la main lourde; sa bourgeoisie même tenait depuis quelques années rigueur à l'Empire, elle avait élu un conseil municipal d'opposition et un député républicain; le 4 septembre, elle n'avait plus de troupes, et la garde nationale n'était pas disposée à se battre pour Napoléon (1). Les révolutionnaires avaient donc toute licence d'agir. Mais eux-mêmes étaient là comme prisonniers dans la douceur des habitudes. Ils s'attaquent seulement aux statues; celle de Napoléon est renversée à la place où il avait dit : « L'Empire, c'est la paix. » Mais personne ne tente de déposséder le conseil municipal. Le premier élu qui prend les fonctions de maire est un libéral assez peu farouche pour avoir été décoré par l'Empire : nul ne songe à lui reprocher cette faveur du pouvoir déchu. Lui-même se dit l'interprète de tous en demandant pour préfet Larrieu, le député de la ville, et celui-ci prend possession de son poste sans difficulté. L'opinion est assez tranquille pour que trois serviteurs connus de l'Empire, Haussmann, Jérôme David et Forcade de la Roquette ne craignent pas de se montrer à Bordeaux (2). Plus assoupie encore est l'opinion dans les départemens voisins et leurs petits chefs-lieux. La plus importante de ces villes, Pau, vient d'élire un conseil municipal où les libéraux et les républicains sont entrés de compagnie. La révolution donne le pas aux républicains, et le conseil nomme une « commission politique » de trois membres dévoués au nouveau régime. Ils pressent la nomination d'un préfet, le gouvernement choisit l'un d'eux, il sait que leur parti est trop modéré et trop peu nom-

(1) Le Préfet impérial télégraphiait de Bordeaux, le 4 septembre, 4 heures soir : « Désordres graves à Bordeaux. Pas de troupes et la garde nationale refuse de marcher. On vient de jeter à bas la statue de l'Empereur. Bourlon de Rouvre. » *Id.*, 1030-1031.

(2) *Id.*, 1031.

breux pour devenir un embarras (1). A Mont-de-Marsan, à Agen, les chefs de la démocratie ont moins d'importance encore; et le gouvernement, sans qu'il paraisse les exclure et qu'il risque de se les aliéner, ne songe à aucun d'eux pour administrer le pays. Il envoie comme préfets à Mont-de-Marsan un professeur de Versailles, à Agen un avocat de Paris : ils remplacent sans obstacle les préfets impériaux, qui sont restés en place jusqu'au 8 septembre sans opposition (2). Dans le Tarn et l'Aveyron, nord montagneux du Midi, le calme descendu des hauteurs s'étend jusqu'à Decazeville et à Carmaux : on accueille en silence deux avocats parisiens : Audry nommé à Rodez (3) et Frédéric Thomas à Albi (4). Le Lot demeurerait dans la nonchalance de sa douceur tranquille, si à Cahors n'était né Gambetta. L'étudiant attardé du quartier Latin a longtemps été jugé par ses compatriotes sur la modestie de son origine, sur la vulgarité de ses allures : sa faconde ne suffisait pas à lui faire honneur dans une contrée où, plus que l'eau, la parole coule de source. Mais l'éclat soudain d'une éloquence qui s'était en quelques mois imposée aux magistrats, aux électeurs, aux députés, avait appris le grand homme à sa province. Lui ministre, quelque zèle de ses compatriotes en faveur de la République devenait pour eux sans péril, non sans profit, et Cahors avait un conseil municipal d'hommes modérés, mais qui, élus contre la liste officielle, devaient à cette petite guerre un petit air d'opposition. Malgré toutes ces opportunités d'agir, il faut pour

(1) Le Préfet impérial écrit le 7 septembre, de Pau : « Le département est tranquille, l'ordre n'y a été troublé nulle part. L'opinion publique préoccupée avant tout de la défense nationale. Le Masson. » Le Préfet républicain écrit, le 8 : « Tout est calme... Nogué. » *Id.*, 1251.

(2) Des Landes, le Préfet impérial de Pebeyre mande, le 7 septembre : « L'ordre règne dans mon département; » et le 10, le Préfet républicain : « République proclamée. Population calme et confiante... Hippolyte Maze. » 1085. Du Lot-et-Garonne, le Préfet impérial écrit, le 7 : « Le département comprend la gravité des circonstances, il est calme et résolu... Baron de Montour; » et le 13, le Préfet républicain : « Tout va et ira bien... Audry. » *Id.*, 1139.

(3) Le Préfet impérial mande, le 7 septembre : « La situation de l'Aveyron ne laisse rien à désirer au point de vue de l'ordre public... Nau de Beauregard. » Le 8, le Préfet républicain : « Impossible de consolider la République et d'organiser le gouvernement de défense nationale, sans pleins pouvoirs aux préfets pour dissoudre les conseils municipaux, destituer les municipalités et les juges de paix. Oustry. » *Id.*, 801.

(4) D'Albi, le Préfet impérial télégraphie, le 6 septembre : « Aucun incident à signaler... l'ordre règne. Loire. » Le 8, le Préfet républicain : « Confiance grandit. République plus sympathique chaque jour. Frédéric Thomas. » *Id.*, 1372.

donner le branle une énergie venue du dehors. Le journal libéral du Lot a pour rédacteur un homme étranger au pays, Esmenard du Mazet : c'est lui qui provoque un attroupement, le conduit à la préfecture, somme le préfet de remettre ses pouvoirs. Mais à peine s'est-il déclaré préfet lui-même, la force au nom de laquelle il commande se dissout. Le journal qu'il dirige appartient à M. Calmon, ancien serviteur et partisan fidèle de la monarchie parlementaire; les républicains craignent d'avoir, en suivant Esménard, servi les orléanistes; pour les ambitieux de l'un et de l'autre parti, Esménard est étranger, donc intrus. Une réaction que les bonapartistes favorisent se produit en faveur de l'ancien préfet, le vicomte de Jessaint. Celui-ci s'abandonne en philosophe aux flots contraires qui, suivant l'heure, le portent et le déposent, et enfin l'abandonnent. Esménard reste : court triomphe ! Les amis de Gambetta pressent le ministre de choisir un préfet parmi ses concitoyens, et se proposent eux-mêmes. Après six jours de débats entre les influences, Esménard doit céder la place, le maire de la ville devient l'administrateur du département, « aux acclamations chaleureuses » d'une population qui, par son assentiment successif à tout, prouve son indifférence (1).

Au sud du Lot, commence la contrée sur laquelle Toulouse domine. Une influence d'agitation plus bruyante s'étend de cette capitale à ses villes satellites. Montauban compte un petit nombre de républicains perdus dans une population qui, le 12 août, a composé de conservateurs son conseil municipal. Mais ces républicains, poussés par la contradiction à exagérer leurs doctrines, remuent à leur gré quelque lie populaire. Dès le 4 septembre au soir, les principaux d'entre eux se présentent au conseil municipal comme « commission municipale, » et demandent à s'adjoindre à lui « pour maintenir l'ordre dans la ville. » Le conseil accepte. Mais le lendemain, sous prétexte de nouvelles manifestations qu'ils favorisent, ils déclarent qu'ils ne peuvent partager le pouvoir avec les complices de l'Empire : le conseil, après un court conflit, prend peur et disparaît devant eux. Ils agissent de même avec le préfet, s'imposent à lui sous le nom de « commission départementale. » et, dès qu'il les a acceptés, le supplantent. Ils sont maîtres quand la préfecture est confiée par

(1) *Id.*, p. 1133 à 1136.

le gouvernement à M. de Freycinet. Cet ingénieur s'était renfermé dans ses fonctions, tant que l'Empire avait été une monarchie absolue : satisfait par les réformes libérales, il s'était présenté avec succès au conseil général du Tarn-et-Garonne, et l'Empire, qu'il s'abstenait d'attaquer, ne l'avait pas combattu. Il n'en faut pas plus aux exaltés de Montauban pour le déclarer « réactionnaire, » signifier qu'ils ne l'acceptent pas, et prévenir que, s'il paraît, la commission départementale se retirera. Freycinet s'installe : la commission, au lieu de se retirer, prétend rester à côté de lui et qu'il lui obéisse. Il refuse, et, durant une semaine, administre seul le département paisible. Les démagogues du chef-lieu vont être convaincus d'impuissance : la démagogie toulousaine leur vient en aide. Sollicité par eux, le proconsul qui gouverne la Haute-Garonne, Duportal, télégraphie au gouvernement, le 13 septembre : « Pour éviter une émeute à Montauban ce soir, il est indispensable d'adjoindre provisoirement la commission départementale du Tarn-et-Garonne au préfet de Freycinet (1). » Le soir même, la préfecture de Montauban est entourée par des groupes de populaire ; les meneurs, introduits près de M. de Freycinet, exigent « la révocation en masse des municipalités du département et la création d'une commission préfectorale dominant le préfet. » Comme le préfet continue à refuser, ils réclament sa démission immédiate, déclarant que, s'ils ne l'obtiennent pas, la foule mettra la préfecture à sac. M. de Freycinet ne veut ni être le prétexte de violences qui pourraient ne pas s'arrêter là, ni commencer son administration par une guerre ouverte contre les amis publics du nouveau régime. Il demande au gouvernement un successeur. Le gouvernement, pour ne pas retomber dans les mêmes embarras, choisit un candidat fait pour plaire, non à la grande majorité des administrés qui se tait, mais à l'infime minorité qui s'agite : il nomme Flamens, un ami de Clemenceau et de Lissagaray (2).

Dans le Gers, les conservateurs, disciplinés par l'influence de Cassagnac, ont aimé l'autorité jusqu'à la dictature, préféré le régime du 2 décembre à celui du 19 janvier ; et, par réaction, les partisans d'un autre gouvernement ont été poussés vers la démagogie. Mais elle n'a de chefs qu'à Auch, et, même à Auch, n'a pas de troupes, car ils se sont présentés seulement comme des

(1) *Id.*, p. 1003.
(2) *Id.*, p. 1378 à 1379

amis de la liberté, pour obtenir, aux élections municipales du 10 août, les suffrages de la ville la plus avancée. Cette ville reste, le lendemain du 4 septembre, aussi peu tumultueuse que les campagnes (1) : les révolutionnaires impatiens du pouvoir n'y seront pas portés par un élan populaire ; ils ne peuvent s'y glisser que par leurs propres manœuvres. La première est de s'imposer, par leur titre de républicains, au conseil municipal et, délégués par lui, de s'offrir au préfet impérial comme des auxiliaires. Celui-ci accepte leur concours, dans l'espérance qu'ainsi il prévient toute division. A peine admis, ils prétendent connaître toutes les dépêches du gouvernement; le préfet veut garder pour lui les dépêches contenant des instructions, « à cause du caractère confidentiel qu'elles peuvent parfois revêtir. » L'occasion du conflit est saisie aussitôt. Le chef de la commission, Jean David, lié avec les hommes qui viennent de prendre l'autorité à Paris, leur dénonce le préfet et leur demande « des pouvoirs. » Dès la veille, le maire révélait la pensée du parti par cette dépêche au ministre de l'Intérieur : « N'envoyez aucun commissaire; chargez au besoin David. » Mais le gouvernement, pour terminer ce petit conflit à huis clos, remplace le préfet de l'Empire, sans donner la place au candidat des républicains locaux. Il craindrait un manque de mesure dans le triomphe et dans les représailles, si un de ces vaincus, longtemps tenus à l'écart et rudement traités, devenait maître où il avait souffert : mieux valait, comme dans les républiques italiennes, choisir un arbitre étranger qui donnât raison à la minorité, mais l'empêchât de se venger elle-même. Le préfet envoyé de Paris, Montanier, ami de Ranc, ne pouvait être suspect aux avancés : c'est son ardeur qui tient le pays pour suspect et, dès l'arrivée, le dédaigne en deux mots : « population apathique (2). »

La race des Hautes-Pyrénées, plus montagnarde, plus vigoureuse, réserve son énergie pour la vraie guerre, ne mêle pas les disputes de pouvoir aux tristesses de la défaite ; elle respecte l'autorité nécessaire à diriger la défense, que cette autorité soit aux mains du préfet impérial, ou que ce préfet ait pour successeur le journaliste républicain Eugène Ténot. Tous deux rendent

(1) Le Préfet impérial constate, le 5 septembre, que « la tranquillité publique n'a été troublée sur aucun point du département... Labrousse. » Le 6, le maire de la ville télégraphie : « Ordre parfait. » *Id.*, 1025.

(2) *Id.*, p. 1025 et 1026.

témoignage à ce sentiment (1). Mais, si tout cela est bien français, ce français a l'accent du Midi. L'apparence théâtrale, l'expression oratoire des sentimens, même sérieux, abusent les nouveaux venus, étrangers au pays, et leur font entendre plus encore que les gens n'ont voulu dire. Le préfet Ténot est dupe de cette méprise, quand il déclare les mobiles pyrénéens « résolus à mourir jusqu'au dernier, plutôt que d'abandonner un pouce du sol national, » et triomphe de « l'adhésion solennelle faite à la République par les autorités militaires, armée, magistrature, administration, municipalité, clergé, évêque en tête (2). »

Dans l'Ariège, la race est la même, et semblables sont les sentimens. Mais il y a, en plus que dans les Hautes-Pyrénées, une petite oligarchie de démocrates. Eux seuls parlent et agissent, et c'est pourquoi il n'est pas question de défense nationale, mais de revanche politique. Tenus à l'écart par le suffrage universel, ils saisissent l'occasion inespérée d'atteindre sans lui le pouvoir. Le triomphe de la République à Paris leur donne un prestige soudain pour sommer les fonctionnaires démoralisés de se démettre à leur profit, et ce succès leur permet d'affirmer au gouvernement que la volonté générale les a impérieusement portés où ils sont et où ils veulent rester. Nulle part de si minuscules escortes n'ont suivi les meneurs, et nulle part les meneurs ne se sont plus audacieusement sacrés au nom du suffrage populaire. A Foix, leur chef Anglade annonce au « citoyen ministre de l'Intérieur » qu'il a été « appelé par la population du chef-lieu de l'Ariège pour proclamer et constituer la République, » et que « les chefs d'administration sont venus se mettre à sa disposition, comme commissaire provisoire nommé par la population. » Le coup de main est si facile qu'il réussit même dans les chefs-lieux d'arrondissement : à Pamiers, Vigne, ancien député de 1848, est « porté triomphalement à la sous-préfecture (3). » Les occupans semblent si résolus à chicaner sur leur dépossession, et ils sont si incapables d'opposer une résistance à toute autre volonté du gouvernement, qu'il les laisse en place.

A l'Est de ces contrées, le sol par la plaine du Languedoc

(1) Le 4, le Préfet impérial écrit : « Les habitants du chef-lieu sont profondément attristés par nos revers, mais ils ne sont pas abattus... De Cabarieu. » Il atteste le 6 les bonnes dispositions du département. Le 8, Ténot : « Ordre parfait et résolution. » *Id.*, p. 1255.

(2) *Id.*

(3) *Id.*, p. 786 et 787.

unie à la vallée du Rhône, penche vers la Méditerranée. Dès les « marches » de cette région, à des extrémités opposées de la Drôme, des Alpes-Maritimes, de l'Aude, on sent passer un souffle plus impérieux.

A Valence, bien que la ville ait peu d'ouvriers, l'agitation de Lyon se propage, et, le 4 septembre, avant onze heures du matin, le préfet impérial a déjà dû dissiper plusieurs manifestations. A quatre heures du soir, avant de connaître les événemens de Paris, les adversaires de l'Empire, appuyés sur le conseil municipal, ont assez d'impatience pour courir le risque et proclamer la République. Les chefs du parti républicain, eux-mêmes dirigés par l'avocat Malens, se déclarent « Comité exécutif » et s'imposent au préfet, tandis que le conseil municipal destitue et remplace le maire, les adjoints, et que la garde mobile se mutine contre ses officiers. Malens, dès qu'il connaît la révolution de Paris, annonce à Paris celle de Valence, et, en homme qui n'aime pas à attendre, télégraphie, le 5 avant midi : « D'où vient qu'aucune réponse n'a été faite au comité exécutif de la Drôme? » Le lendemain le comité cesse de la demander et avertit en ces termes qu'il s'en passera : « Nous n'accepterons pas une longue coopération de fonctionnaires impériaux ». Le 4, il s'installait près du préfet pour collaborer avec lui ; le 5, il prétend le remplacer; le 6, il l'expulse. Malens révoque de même le secrétaire général, les conseillers de préfecture, exige que toutes les dépêches de service adressées aux fonctionnaires lui soient remises, accorde à la garde mobile l'élection des officiers. Tout plierait devant lui, sans la résistance d'un réglement plus inflexible que les hommes. Les fonds de l'État ne peuvent être gérés que par des mandataires réguliers; quand Malens veut engager les dépenses nécessaires aux services publics, les agens des finances, qui deviendraient responsables s'ils cédaient, refusent. Il lui faut donc être investi par le gouvernement, auquel il mande, le 7 septembre, « l'urgence de donner la signature au président du comité. » Le gouvernement préfère la donner, avec le titre de préfet, à Peigné qui, étranger à la Drôme et gendre de Crémieux, aura deux raisons pour une d'être docile et sûr. A son arrivée, Peigné résume la situation en ces mots : « Bien reçu par tous, Malens excepté : il voulait être préfet. » Mais si Peigné, pour rester maître, déclare que « l'administration préfectorale doit être composée d'étrangers, » il estime « très important

d'éviter des conflits, » et, pour les prévenir, conclut que « les autres fonctions peuvent être confiées aux patriotes du département (1). »

Une agitation plus forte, aux causes plus multiples, troublait l'ancien comté de Nice. Il n'était français que depuis 1860. Les Niçois s'étaient unis à la fortune de l'Empire. La défaite enlevait à la France son principal titre à leur attachement : notre infortune leur semblait un abus de confiance, et la tentation était née de mettre à profit le désastre pour abandonner ceux qu'abandonnait le bonheur. La rivalité entre républicains et conservateurs se compliquait là d'une lutte entre partisans de la France et fauteurs d'un retour à l'Italie : complication d'autant plus dangereuse que, dans chacun des partis politiques les partis nationaux se heurtaient, et dans chaque parti national les partis politiques. Les plus nombreux des Niçois qui souhaitaient le retour à l'Italie, — et c'était la majorité de la population annexée, — étaient des conservateurs attachés aux institutions monarchistes ; mais une minorité, non moins italienne de cœur, avait pour idole le plus bruyant citoyen de Nice, Garibaldi, et comme lui voulait la république et la révolution. Les partisans de la France n'étaient pas moins divisés. Les Niçois d'origine les plus fidèles à leur nouvelle patrie avaient beaucoup reçu, et attendu plus encore, de Napoléon III : leurs souvenirs et leurs espoirs protestaient contre l'avènement de la République. Elle était au contraire souhaitée par les Français d'origine qui habitaient Nice. Les principaux avaient contre la dictature du second Empire cherché refuge dans la ville, alors italienne. Quand elle était devenue française, ils y étaient demeurés en sûreté, puisque l'Empire se sentait assez fort pour devenir doux, mais eux n'avaient rien pardonné. Le 4 septembre, ils voulurent substituer, aux fonctionnaires du régime déchu, un comité choisi par eux et soutenu par leur journal, *le Réveil de Nice*, et ne se demandèrent pas si ce n'était pas servir d'autres passions qu'ils condamnaient. Rien de violent n'avait chance de réussir, sans les Niçois républicains de programme, mais séparatistes de volonté. Certains que tout gouvernement de la rue serait à eux, ils se laissent pousser par des Français à une action contraire à la France. Le préfet Gavini les devine, les devance et, dès le matin du 5 septembre, a délégué

(1) *Id.*, p. 972 à 97[illegible].

ses pouvoirs au Conseil général. Là, les cantons de l'ancien comté avaient pour mandataires des hommes du pays, Français d'annexion; mais l'arrondissement de Grasse, joint au comté pour former le département des Alpes-Maritimes, n'avait pour conseillers que des Français de race, et grâce à eux cette assemblée offrait plus de garanties que la municipalité de Nice. Le Conseil général désigna cinq de ses membres pour l'administration provisoire du département. Ce dépôt, confié par le mandataire de l'ancien gouvernement aux mandataires réguliers de la population, et reçu par ceux-ci pour le transmettre au gouvernement nouveau, ne laissait à l'imprévu nulle fissure par où pénétrer. C'est pour interrompre cette transmission, où s'évanouissaient les chances révolutionnaires, que fut tentée, le 5, une émeute. Les agitateurs français comptaient à peine : elle pensait et parlait en italien. Elle force les portes des prisons, attaque les commissariats de police, la gendarmerie, tente de brûler le drapeau national, d'autant plus inquiétante que les mobiles niçois se mêlent à elle et à ses excès. La révolte se propage dans les petites cités; surtout démagogique sur la rive droite du Var, à Cannes, à Grasse, surtout italienne sur la rive gauche, à Menton, où le commissaire de police est blessé. Les délégués du Conseil général font de leur mieux : à Nice, grâce au dépôt du 37e de ligne, que soutient la garde nationale, l'ordre est rétabli. Dès que ces quelques escouades de soldats ne sont plus nécessaires à Nice, elles courent à Menton où elles apportent le calme : il se fait de lui-même à Grasse et à Cannes. Mais partout il est précaire, parce qu'aux soldats manque le nombre, et à la garde nationale la volonté de se défendre contre certaines tentatives. Le 6 septembre, les commissaires du Conseil général télégraphient que l'arrivée de Garibaldi est attendue à Nice ; c'est l'homme qui a toujours flétri comme un « odieux marché » la cession de sa ville natale, et déclaré « sa Nissa » toujours italienne : sa venue donnerait à la rupture, qu'il le voulût ou non, le signal et le chef. Or les commissaires du Conseil général déclarent que « la garde nationale, quoique parfaitement disposée pour le maintien de l'ordre, n'offrirait pas de résistance. » Dès lors apparaît la complication des embarras : toute opposition des républicains français au gouvernement, en faveur d'une république plus violente, favorisera les desseins des révolutionnaires qui veulent changer non seulement de gouvernement mais de

nation, et la menace de cette république rend les classes conservatrices plus désireuses de l'éviter par le retour de Nice à l'Italie. Italien d'origine et fixé à Nice, le père de Gambetta se montra Français en conseillant à son fils de choisir un préfet en dehors des « comités locaux qui s'organisent et qui pourraient s'entrechoquer. » Nul ne leur est plus étranger que le journaliste parisien Pierre Baragnon quand, nommé le 7, il arrive le 8. Mais il se sent isolé et faible en face de ces forces, incapable d'agir contre elles, ni sans elles, et, dès le 10, mande qu'il lui faut « des pouvoirs complets, avec hommes du pays (1). »

L'Aude est un de ces départemens auxquels plusieurs villes rivales donnent plusieurs têtes, chacune assez forte pour se sentir humiliée de suivre, impatiente de devancer, et ces émulations locales accroissent l'élan révolutionnaire. A Carcassonne, le parti démocratique a pour grand homme Marcou, victime du 2 décembre, et ce parti vient de l'emporter aux élections municipales. Dès le 4 septembre au soir, Marcou, dans sa cité, proclame la République, « suivi d'une foule nombreuse de citoyens enthousiastes, prend possession de la préfecture, » et notifie son avènement par une dépêche du « citoyen commissaire de la République acclamé par les citoyens de Carcassonne au citoyen ministre de l'Intérieur. » Narbonne aussi a son grand homme, Raynal, qui, en Espagne le 4 septembre, rentre aussitôt dans sa ville et télégraphie : « Réception enthousiaste, populations entières sur pied. Attends instructions précises indispensables pour agir efficacement ; » et, comme Marcou, il signe : « commissaire de l'Aude. » Mais il a moins de confiance dans cette consécration spontanée, car, le 8, il télégraphie à Gambetta : « Ami, vous avez songé à mes collègues et je suis oublié », et à trois autres membres du gouvernement : « Que dois-je faire ? quel caractère me donnez-vous ? » Entre l'homme qui s'est proclamé lui-même, parle au nom du peuple, est réclamé comme préfet par le conseil municipal de Carcassonne, au nom de la « tranquillité publique, » et l'homme qui veut tenir tout du gouvernement, le gouvernement n'hésite pas, il nomme Raynal préfet de l'Aude. Là aussi, semble-t-il, tout le prestige des révolutionnaires sur la foule est l'aptitude qu'elle leur prête à saisir au vol le pouvoir vacant : s'il passe en d'autres mains, ils n'ont plus que le crédit

(1) *Id.*, p. 752 à 753.

d'un joueur malheureux. Même dans sa cité de Carcassonne, Marcou voit la tranquillité publique sanctionner l'avènement de Raynal, et n'a pour complices immédiats de son amertume que ses dépêches. Il mande le 9 : « J'attends Théodore Raynal, le successeur que vous avez désigné pour prendre le poste que le peuple m'avait confié par acclamation. » Et comme Raynal n'est plus pressé, depuis qu'il est pourvu, et se fait attendre, Marcou, le 12, exhale dans ses derniers mots de préfet un dernier reproche : « Je ne peux consentir à accepter plus longtemps la responsabilité d'une administration dont l'autorité officielle est détruite par votre mesure. » Mais cette retraite est une révolte retardée, les élémens d'agitation survivent et Raynal en a peur. Il tient à ménager les influences locales, au point d'insister dans plusieurs dépêches pour le maintien comme sous-préfet à Narbonne d'un Narbonnais promu à cet emploi par « la commission provisoire (1). »

Dans les Pyrénées-Orientales, cette importance des chefs locaux apparaît mieux encore. C'est le préfet impérial qui, dès le soir du 4 septembre « et pour maintenir l'ordre, » demande par télégraphe à Paris de nommer à Perpignan maire et adjoints Escarguel, Boluix et Massot, « les chefs du parti républicain ; » et, le 5 au matin, il désigne et obtient pour successeur Pierre Lefranc « à qui les masses obéissent. » Le 6, le vieux républicain s'installe pour organiser la défense. Dès le 8, il télégraphie : « L'esprit public n'est pas bon, il a été profondément corrompu depuis dix-huit ans. Le patriotisme, faible au chef-lieu, est nul dans les campagnes. » Et le 9 : « Le patriotisme ne se composant ici que de passions locales et les républicains, aussi exclusifs que l'étaient hier leurs adversaires, repoussant le concours de ceux-ci, je donne ma démission. » Les républicains en effet se combattent eux-mêmes. Escarguel est avec Lefranc et le veut suivre dans sa retraite. Boluix et Massot, qui s'adjoignent un troisième démocrate, s'établissent en « commission départementale » pour exercer tous les pouvoirs vacans. Leur accord semble se faire sur un de leurs concitoyens qu'ils nomment préfet par intérim le 10 à sept heures du matin, mais, avant quatre heures du soir, ils le déclarent « suspect à la population » et notifient au gouvernement : « Nous resterons à notre poste jusqu'à ce que vous nous

(1) *Id.*, p. 791 à 793.

ayez envoyé un préfet radical et sûr. » Le 11, apparaît l'intention de sanctionner et de prolonger ce provisoire : « Nous sommes parvenus à dominer la situation délicate et difficile où nous a mis Lefranc, mais les pouvoirs que nous tenons de délégations successives devraient nous être donnés directement par le ministre. » Après avoir présenté au gouvernement comme un mandat du peuple l'autorité qu'ils occupent par droit de conquête, ils voudraient s'affermir auprès du peuple par un mandat du gouvernement. Celui-ci ne saurait les satisfaire sans irriter la faction d'Escarguel; pour obtenir d'elles la paix, le mieux est de ne donner à aucune le pouvoir; il ne faut pas moins que cette rivalité pour livrer de guerre lasse le premier poste du département à un administrateur étranger. Jousserandot, qui d'abord nommé à Annecy par inadvertance, a trouvé la place occupée par un autre et erre autour de sa fonction, est nommé à Perpignan et abandonne les Alpes pour les Pyrénées. Lefranc et Escarguel attendent avec impatience la fin des usurpations provisoires, mais non de la dictature, car ils demandent pour Jousserandot « des pouvoirs illimités, » conseillent le même régime « pour tout le Midi. » Malgré la force apparente du parti républicain dans ces contrées, ils ne se trompent pas sur sa faiblesse réelle et n'espèrent que dans la dictature pour transformer comme ils le veulent ces « populations endormies, molles, incapables par elles-mêmes (1). »

L'Hérault a trois grandes villes : Montpellier, Béziers et Cette. Béziers seule a élu des républicains au conseil municipal. Le 4 septembre trouve Montpellier calme : dès le 5, l'avocat Lisbonne, juif d'allures conciliantes et d'opinions transactionnelles, est nommé préfet et succède au préfet impérial aussi régulièrement que si entre eux il n'y avait pas une révolution. A Béziers, le chef des républicains, le docteur Vernhes, — un de ces démagogues redoutables qui adorent avec joie et inconscience tous les caprices de la foule, un de ces « bons enfans » qu'on croit bons parce qu'ils sont enfans, — est porté par une manifestation à la sous-préfecture et s'y établit. Cette, où les révolutionnaires sont moins nombreux, mais où le port leur fournit des bandes audacieuses et habituées aux hasards dangereux, a pris sa revanche de ses votes conservateurs ; la première, dès le 4 septembre au soir,

(1) *Id.*, p. 1261 à 1263.

elle a proclamé la République et dissous le conseil municipal. Selon le rite invariable de ces substitutions, une « commission provisoire » le remplace et annonce, le 5 septembre au matin, à Paris qu'elle « se tient à la disposition de la République. » Les meneurs que ces actes d'initiative ont excités, ne sont pas satisfaits de Lisbonne : ils le jugent tiède. Le 8 septembre, ils vont l'attaquer jusque dans Montpellier où ils promènent le drapeau rouge ; sur plusieurs points de la ville, la gendarmerie a peine à se dégager, un chef d'escadron est blessé au front par un tronçon de bouteille. Néanmoins la fièvre que ces agitateurs apportent de Cette s'éteint d'elle-même dans Montpellier. Il faudrait, pour révolutionner vite, la puissance de l'État: c'est vers elle que les démagogues se tournent d'instinct. Sûrs de Vernhes, qui tient encore la sous-préfecture par droit de conquête, ils s'assemblent à Béziers, s'y déclarent « congrès du département, » et, à ce titre, réclament « la nomination du citoyen Delescluze comme commissaire extraordinaire dans le département de l'Hérault et du Gard (1). » Le gouvernement juge qu'il peut, à moins de frais, sinon satisfaire, du moins contenir ces exaltés. Il confirme Vernhes dans les fonctions de sous-préfet pour mettre à l'attache le révolutionnaire et enlever aux démagogues leur place forte dans l'Hérault.

Le congrès de Béziers avait prouvé que ces jacobins, si jaloux d'être maîtres chez eux, prétendaient l'être aussi chez les autres : ils appelaient une dictature de leur choix, non seulement sur l'Hérault mais sur le Gard. Le Gard en effet ne manifestait, même dans les centres ouvriers d'Alais, aucune agitation, et Nîmes était la seule ville où la démagogie eût trouvé contre ses tentatives audacieuses une résistance armée. Dans la campagne plébiscitaire, les conservateurs l'avaient emporté sur les républicains. La lutte du « oui » et du « non » s'était continuée lors des élections municipales ; les conservateurs avaient été encore victorieux, et, chose insolite ! s'étaient montrés prévoyans. Dans la garde nationale ils avaient trié les hommes les plus énergiques au nombre de trois cents, et les avaient répartis en trois compagnies de « garde urbaine. » Le 4 septembre, les chefs du parti avancé apprennent, avant l'arrivée des télégrammes officiels et par des dépêches envoyées de Lyon, les événemens, et se préparent.

(1) *Id.*, p. 1035 et 1036.

A huit heures du soir, la révolution de Paris est connue du public; des bandes arborent le drapeau rouge, se portent à la préfecture et à l'hôtel de ville. Elles ne peuvent pénétrer dans la mairie que l'atitude résolue de la garde urbaine suffit à défendre; mais, à la préfecture, elles désarment le poste et attendent, près d'envahir l'édifice, le signal des meneurs. Ceux-ci pénètrent jusqu'au préfet, se déclarent en permanence auprès de lui, l'invitent, au nom du péril qu'ils exagèrent et sous prétexte d'assurer l'ordre, à remplacer le conseil municipal par une commission, qu'ils désignent et où ils s'assurent l'omnipotence : le fonctionnaire du régime déchu leur paraît garder une autorité légitime pour les glisser, par un acte d'arbitraire, au pouvoir. Le préfet consent. Les commissaires choisis partent pour l'hôtel de ville, précédés par la rumeur qu'ils ont été choisis par Gambetta. Ce bruit, répandu peut-être afin de les rendre plus indiscutables, ne suffit pas, et au contraire, pour que la garde urbaine, de faction autour de la mairie, leur ouvre ses rangs. Elle veut connaître les noms de ceux qui prétendent remplacer les élus de la ville, exige qu'on les lui lise sur la place, les accueille par des protestations de plus en plus vives, et refuse le passage. Elle-même envoie ses délégués à la préfecture et impose une transaction qui associe aux républicains acceptés par le préfet les chefs du parti conservateur. Cette nouvelle commission s'établit à l'hôtel de ville, fait disparaître le drapeau rouge, maintient la garde urbaine et la paix des rues jusqu'au soir du 5 septembre, jour où l'un de ses membres, l'avocat Laget, républicain modéré, est nommé préfet : et celui-ci, dissolvant à la fois l'ancienne municipalité et le conseil provisoire, les fond en une commission qui maintient entre les partis un équilibre équitable et offre des garanties à l'ordre (1). Exemple de ce que pourraient, s'ils voulaient, les honnêtes gens, aux jours de révolution.

Vaucluse n'a pas de cité si populeuse ni de centres industriels; le désordre y a moins de partisans, mais l'ordre n'y a pas de défenseurs organisés; et les premiers n'ont pas besoin de forces, parce que les seconds ne résistent pas. A Avignon, le conseil municipal est composé de libéraux, en majorité légitimistes, que nul ne peut soupçonner d'attachement à l'Empire. Mais le 4 septembre apporte aux républicains l'occasion de prendre le

(1) *Id.*, p. 987 à 988.

pouvoir que la volonté générale leur a refusé. Dans la foule que la curiosité des nouvelles jette sur les places publiques, ils trouvent une facile complice, impriment une direction à son instinct de mobilité, soufflent les mots à son goût de retentissement. Le souvenir des excès commis dans cette ville, à toutes les époques de troubles, donne une puissance d'intimidation aux gestes, aux cris et aux menaces d'une populace tragiquement célèbre, aux sons du même tocsin qui avait sonné durant des égorgemens historiques. Aussi les conducteurs des manifestations se substituent-ils sans résistance au conseil municipal et au préfet. La ville et le département appartiennent d'un coup à quelques hommes, du droit de leur audace. Ils se mettent en rapport avec Paris comme « un comité provisoire nommé par la population; » ce comité, en permanence à la mairie, « a délégué trois de ses membres, qui se tiennent également en permanence à la préfecture. » Ils affirment que « tous les pouvoirs, de l'aveu de toute la population, sont concentrés dans les mains de ce comité provisoire; » le tout pour conclure : « Télégraphiez le plus tôt possible ordre qui régularise une situation acceptée par tous. » Ils désignent l'homme de leur choix, « le citoyen Alphonse Gent, attendu, » réclament pour lui « des pouvoirs extraordinaires » et, jusqu'à sa venue, ces pouvoirs pour « un membre du comité (1). » Le gouvernement ne veut ni donner un chef important et énergique à l'exaltation locale, ni perpétuer un interrègne qui deviendrait une anarchie. Mais pour que les comités se dissolvent, que la foule se dissipe, que le tocsin se taise, il faut que cette population reconnaisse à sa tête un des siens. C'est un avocat républicain de Carpentras, Poujade, qui, dès le 6, est nommé préfet de Vaucluse.

Voici enfin, répandues à travers tout le pays, la véhémence et la spontanéité des ardeurs politiques et, sinon l'énergie des convictions, du moins la violence du tempérament révolutionnaire : elles règnent sur le littoral de la Méditerranée.

Là gronde une rumeur de foule, profonde et continue comme celle de la mer...

Le Var et les Bouches-du-Rhône sont le foyer le plus ardent de la passion politique. Elle ne s'exhale pas seulement de Marseille, de sa population deux fois plus populeuse, avec ses 400 000 âmes,

(1) *Id.*, p. 1405 à 1406.

que le reste du département. Il brûle de son propre feu, sauf la région d'Aix, fertile et calme oasis au milieu de la fournaise. Arles vient d'élire un conseil qui s'appelle lui-même « démocratique radical, » et dans l'arrondissement les habitans sont tous *blancs* ou *rouges* (1), c'est-à-dire chauffés au rouge ou chauffés à blanc. Les villes du littoral, agricoles comme Aubagne, commerçantes comme Cassis, maritimes comme la Ciotat, sont rouges. Dans le Var, la grande cité, Toulon, place forte de la marine, est aussi la place forte de la démagogie, qui a pour troupes les ouvriers de l'arsenal; en face de Toulon, dans la même rade, la Seyne, autre chantier de constructions navales, toute ouvrière par sa population et ses idées, est par l'importance la seconde ville du département; la troisième est Hyères, voisine et satellite de Toulon. Le chef-lieu minuscule, Draguignan, subirait l'influence au lieu de la donner, s'il ne maintenait son rang par l'intransigeance de ses opinions. Les campagnes ne font pas équilibre à cette poussée, elles s'y ajoutent. Dans les petites villes où vivent les paysans, il n'y a pas d'esprit rural, mais encore l'esprit citadin. Ces paysans ont été les adversaires déterminés du 2 Décembre; des résistances parfois sauvages ont été comprimées avec une rigueur impitoyable, et celui des leurs qu'on a tué deux fois, Martin Bidauré, demeure vivant dans leur souvenir comme la victime et le symbole de la férocité conservatrice. La sombre histoire de ces temps s'est perpétuée, bien qu'il n'y eût ni réunions ni presse, dans cette multitude toujours groupée, toujours parlante; et l'imagination, avec de moindres faits, sait grandir des légendes. Sous la peur qui avait vieilli, la haine se retrouvait jeune. Elle s'étendait de l'Empire à tout ce que l'Empire avait protégé. L'Internationale ne comptait pas seulement ses 4 000 affiliés de Marseille, ses ouvriers de la Ciotat et de Toulon, elle s'étonnait de ses faciles conquêtes sur les paysans perdus dans les montagnes des Maures (2). Là donc vibraient

(1) « A Arles et dans tout l'arrondissement dont cette ville est le chef-lieu, les divisions politiques sont peut-être plus tranchées que partout ailleurs. Les habitans y sont *blancs* ou *rouges*, selon la dénomination qu'ils se donnent entre eux. Il faut leur rendre cette justice qu'ils ne se doivent rien pour l'exaltation de leurs opinions, je dirais presque pour les excès dont les uns et les autres sont capables. » Rapport du premier Président à la cour d'Aix. *Annales*, t. IX, p. 208.

(2) Un de ses agens les plus actifs, Bastelica, écrivait, le 28 avril 1870, à Guillaume de Neufchâtel : « Je suis de retour d'une excursion parmi les populations révolutionnaires du Var... J'ai acquis cette fois la preuve invincible, irrécusable que les paysans pensent et qu'ils sont avec nous. Ainsi j'ai fondé en trois jours

le désir, l'impatience, le fanatisme de la République. Ces sentimens ne fussent-ils que ceux d'une minorité, du moins partout présente se renvoyait-elle, des petites villes aux grandes, l'écho de sa voix assez répété et assez bruyant pour faire illusion aux autres, à elle-même, et échanger comme des défis d'audace et de violence. Avant le 4 septembre, les conseils municipaux de ces villes sont déjà républicains : seuls, les maires et adjoints, à la nomination du gouvernement, représentent l'autorité de l'Empereur. Partout les conseils les remplacent par les plus républicains de leurs membres, et n'ont pas besoin d'autre changement pour assurer à la République l'autorité dans leur commune. A Draguignan, le conseil municipal dépose, sans plus de façons, le préfet impérial. Il se déclare en permanence et « délègue trois de ses membres installés à la préfecture, en attendant la nomination du préfet de la République. » A Toulon et à Brignoles des hommes du pays, devenus sous-préfets par invasion à la tête de leurs partisans, le demeurent par décret du gouvernement sur la demande du préfet. Le préfet, lui-même ancien déporté de 1851, Paul Cotte est choisi parce qu'il est le chef des républicains à Draguignan. Si le gouvernement oublie que remettre les fonctions publiques aux chefs d'une faction nombreuse et exaltée est se préparer des embarras ou des capitulations, un intérêt particulier le pousse : Laurier, secrétaire général de l'Intérieur, a été candidat « irréconciliable » dans le Var, et il compte s'y présenter de nouveau. Il n'a pu mener sa campagne d'hier, il ne peut réussir demain que par le concours des influences locales; en les portant aux fonctions publiques, il paye ses dettes de la veille et s'assure pour le lendemain des agens qu'il rend plus forts sur le suffrage universel. Mais cette raison n'est que la petite : la grande est que le gouvernement ne serait pas sûr d'être obéi, s'il n'obéissait pas lui-même aux maîtres locaux de ce peuple.

III

Entre le Midi et les autres régions de la France, la dissemblance se précise d'elle-même par ces faits. Dans le reste de la

de marches forcées et pénibles à travers un pays des plus montagneux, cinq sections stratégiques autour desquelles rayonne toute la contrée, Saint-Tropez, la Garde-Freinet, Cogolin, Collobrières et Gonfaron. »

France, chaque homme en face des affaires publiques a surtout conscience de son isolement et de sa faiblesse : il voit extérieure à lui et irrésistible la puissance de l'État, et il attend ce qu'elle aura résolu, comme si la manière dont il sera gouverné regardait tout le monde sauf lui-même. Dans le Midi, les mœurs, qui assemblent par une existence plus commune les habitans, leur donnent un autre sentiment de la collectivité et de ses droits. Ils savent que c'est à eux de régler par leur volonté les intérêts généraux, que l'autorité nationale est la somme des énergies régionales, les provinces un groupement de communes, la commune une société de familles et de personnes : habitués à considérer ainsi l'individu comme la source du pouvoir public, ils sont prêts à défendre par leur initiative, partout où ils se trouvent réunis, leur part de souveraineté, et même, pour être seuls maîtres dans leurs municipes et dans leurs départemens, à usurper sur les droits de la nation.

Dans le Midi qui penche vers l'Océan, cette vie politique anime une faible minorité de la bourgeoisie : quelques avocats, médecins, négocians, échappant à l'apathie générale de leur classe, ont soulevé çà et là un petit levain d'opposition. Bourgeoise, leur influence ne s'exerce guère que dans les villes, et ne prépare aucun dessein de réforme sociale. Au moment où l'Empire s'effondre, tombe leur hostilité contre le pouvoir, puisqu'il cesse d'être occupé par leurs adversaires, et ils veulent, comme innovation nécessaire et suffisante, qu'il passe aux mains de leurs amis. Mais ils forment un parti si peu nombreux que, prétendre au pouvoir pour leurs amis, c'est le demander pour eux-mêmes. Cette conséquence leur apparaît et ne les effraie pas. La vie extérieure, la familiarité au moins verbale des populations avec les affaires publiques, ont donné à ces hommes le sentiment de leur copropriété dans le gouvernement, et ils sont prêts à étendre la main sur lui, comme sur leur bien. Sans doute, ils sont isolés et faibles; mais la faiblesse suffit à dominer où elle ne trouve pas de résistance. Il y a des révolutions où le peuple descend sur la place publique pour agir, celles-là ne peuvent être conduites que par des forts; il y a des révolutions où le peuple est aux fenêtres pour regarder, celles-là sont à la merci des premiers ou des derniers qui passent. Moins ils comptent sur la volonté générale pour obtenir l'autorité, plus il leur faut prendre d'autorité pour dominer la volonté générale. A l'intérêt du parti s'ajoute

l'intérêt des personnes, et au désir de servir des idées l'impatience de récompenser leurs défenseurs. De là les candidatures aux places. Comme dans ces petites factions d'opposans les avocats dominent, les postes de magistrature sont les plus désirés, avec les préfectures et les sous-préfectures auxquelles tous se jugent aptes. Sur ces partages de butin ils font leurs accords et sollicitent celui du gouvernement. Pour obtenir, l'argument est toujours le même : ils se présentent comme investis et capables de garder par le vœu du peuple les pouvoirs qu'ils sollicitent du gouvernement. Mais ils ne sont pas dupes de ce qu'ils disent, ils tentent de convaincre sans croire, prêts, s'ils en imposent, à profiter de leur chance. Mais ils sont trop bons ménagers de leur intérêt pour s'obstiner contre elle. Le gouvernement, éclairé par la rivalité des ambitions qui se trahissent l'une l'autre, refuse-t-il de devenir leur dupe, ils cèdent; quand ils désespèrent de convaincre, ils font retraite sur des compensations plus faciles à obtenir; et, s'offrant comme auxiliaires où ils ne peuvent s'établir en maîtres, ils se ménagent accès et influence auprès de ceux que le gouvernement leur a préférés.

Plus on se rapproche du versant méditerranéen, plus nombreux se recrutent les contingens de la politique et plus impérieuses deviennent leurs exigences. Dans la Provence, où ils deviennent une foule, levée non seulement dans les villes mais dans les campagnes, elle imprime aux mouvemens qu'elle soulève son ampleur, son énergie, sa brutalité. Aux ruses et à la souplesse du jeu par lequel les oligarchies gasconnes tentent de gagner au gouvernement de Paris quelques emplois, aux petites tricheries par lesquelles elles enflent leur importance, à la promptitude souriante de leur résignation quand leurs manœuvres n'ont pas dupé, se substitue la revendication impérieuse et obstinée d'une multitude qui croit à son droit et sent sa force. Ce n'est plus seulement une délégation de l'État dans les préfectures et les prétoires qui est sollicitée par quelques-uns, c'est l'indépendance qui, même dans les petits municipes, est revendiquée par les populations; c'est une autonomie locale d'autant plus prête à la revanche sur le pouvoir central, que celui-ci est lointain, né d'une révolution, nouveau, semble moins fort, et que le moindre groupe de paysans assemblés dans leur village a le sentiment exagéré de sa force, la vision immédiate de ses intérêts, la conscience de son droit à gouverner son territoire, c'est-à-dire sa

richesse et le siège de sa vie. Cette conviction devient d'autant plus impérieuse que ces groupes comptent plus d'hommes. Dans les grandes villes, où ces foules s'échauffent par leur masse, se croient irrésistibles et, quand le gouvernement leur résiste, semblent croire qu'il se révolte, cette ardeur de souveraineté a toute sa puissance. Elle ne se borne pas à vouloir pour quelques chefs le pouvoir, et pour la foule le spectacle d'une révolution : elle en veut le bénéfice pour tous. Les uns rêvent, chacun à son avantage, le pillage démocratique de l'autorité, de ses fonctions, de ses profits. Les autres aspirent à un changement plus vaste, à une libération collective des classes malheureuses, et cette générosité sociale les rend cruels et impitoyables pour les violences et les ruines dont il faut acheter ce sort meilleur.

Si l'on considère la place et l'étendue de cette région révolutionnaire, on la voit s'étendre largement sur le littoral de la Méditerranée et remplir la vallée du Rhône circonscrite en un grand triangle dont les sommets s'appellent Toulouse, Marseille et Lyon. Emblème de la force occulte qui gouverne la démagogie par la discipline des sociétés secrètes, ce triangle est comme la marque imprimée sur les contrées de la France les plus soumises à ce joug. Et Toulouse, Marseille, Lyon présentent, dans la variété la plus parfaite, les appétits, les ressources et les actes de la révolution. C'est dans ces trois villes à la fois qu'elle a, dès le 4 septembre, éclaté avec le plus d'énergie factice ou vraie, conduite ou spontanée. C'est là que les événemens se sont succédé et se sont glorifiés au grand jour comme conformes aux passions inconscientes de la plèbe et aux calculs réfléchis des meneurs, comme la suite nécessaire de la délivrance et le commencement des destructions nécessaires. Les excès commis dans ces centres retentissans de la vie publique ont acquis aussitôt une force d'exemple, sont devenus un modèle pour les régions à l'entour, ont répandu au loin un rayonnement et la contagion de l'exemple. Enfin, ils ont pris dans chacune de ces villes une gravité et un aspect différens : diversité qui, jusque dans la source des mêmes passions, montre la différence des tempéramens, et témoigne des contrastes toujours maintenus malgré des siècles d'unité entre les races de la nation française. C'est pourquoi l'étude de la conquête républicaine en France trouve son complément et sa synthèse dans le récit des faits accomplis à Toulouse, à Marseille et à Lyon.

IV

Toulouse n'est pas une de ces villes appelées par une vocation évidente à la place où elles se sont établies, et dont la nature ait par avance préparé le destin. Toulouse n'occupe pas une position privilégiée sur les grandes voies du commerce ; elle ne s'est pas fondée près de richesses minières ou à portée de la force qui coule avec les puissantes chutes d'eau; elle ne doit pas ses progrès et son renom au développement d'une industrie. Elle semble avoir attiré ses habitans par l'accord d'une contrée ouverte, tempérée, gaie et de leur propre caractère, comme s'ils se fussent réunis sans autre motif que l'attrait d'être ensemble où ils se trouvaient bien. Et comme ils avaient compris que le charme des jours grandit avec l'étendue de la pensée, dès l'origine y furent en honneur les sciences qui transforment la vie, les lettres qui l'ennoblissent, l'esprit qui la fait riante. Toulouse ne fut ni un comptoir, ni une fabrique, ni une banque, elle fut une société. Autour de cette société les artisans se groupèrent dans la proportion qu'il fallait pour servir ses besoins matériels, et reçurent par échange quelque chose de sa vivacité, de sa courtoisie, de sa finesse, de sa curiosité universelle, de son aptitude à fondre les sentimens particuliers en une opinion commune.

Un tel caractère ne prépare pas à l'aveuglement servile envers aucun pouvoir. Sur tous elle avait fixé la clairvoyante hardiesse de ses regards. Trop pénétrante d'intelligence pour ne pas reconnaître les vices des divers régimes, trop vibrante de nerfs pour rester impassible aux déceptions, trop douce de mœurs pour apprendre des déceptions les haines destructrices, son originalité était de former ses opinions avec mesure et de les manifester avec véhémence. Si leur force avait pour preuve leur bruit, nulle ville ne serait révolutionnaire à l'égal de cette cité qu'un rien suffit à émouvoir, et dont l'état normal semble d'être hors de soi. Mais la perpétuité de ces ardeurs prouve que, si elles trouvent leurs prétextes fugitifs dans la succession des événemens, elles ont leur cause permanente dans la nature de la population. Il y a un peuplier dont les feuilles s'agitent toujours, leur mobilité n'a pas besoin d'orages, le frisson perpétuel qui, même par les souffles les plus doux, passe sur elles et semble

palpiter dans l'arbre tout entier, ne brise pas une branche, ne déplace pas une tige sur la ramure immobile : telle est cette ville en ses instabilités. Pour l'entraîner aux extrémités violentes, il n'y a en elle ni la colère des souffrances sans espoir, conseillères des représailles sans pitié, ni la brutalité d'un sang lourd et cruel. Nulle n'est moins asservie aux instincts brutaux que cette race affinée et sobre où ne s'épaissit pas la chair; et pas davantage ne connaît-elle les maladies noires de l'esprit qu'elle n'a ni tragique, ni sombre, ni même grave, mais accommodant et optimiste. Son habitude et son goût d'être heureuse se fie, même dans les difficultés du présent, aux bienveillances de l'avenir; ses instincts de bonté et de quiétude redoutent, des violences politiques, l'effort, la tristesse et la laideur. Au contraire sa belle humeur se plaît à découvrir le comique mêlé par la vie aux tragédies même, sa verve le saisit, sa puissance d'amplification le magnifie. L'exercice de cette philosophie sans illusions et sans fiel la distrait et la désarme; elle sait un peu de gré aux fautes qui ont fourni l'occasion à la finesse de ses critiques, à l'entrain de ses résistances, et trouve que tout n'est pas mal dans les maux dont on s'amuse. Aussi est-elle plus incommode que dangereuse aux pouvoirs : son mouvement trouble leur sommeil sans menacer leurs droits, et son ironie s'attaque à leur prestige sans vouloir leur mort.

Telle s'était montrée Toulouse sous le second Empire, dès les élections municipales de 1865. Elle avait nommé des bourgeois un peu frondeurs, pas révolutionnaires, et partisans de libertés modérées. L'Empire, encore autoritaire, tenait surtout rigueur à ces vœux mesurés, parce que leur modestie même était faite pour leur gagner des partisans. Le conseil toulousain fut presque aussitôt détruit et remplacé par une commission municipale. La brutalité de la mesure était provocante : dès que la loi de 1868 sur la presse permit à Toulouse la riposte, le *Progrès libéral* fut fondé par les libéraux, et l'*Émancipation*, ancien journal des révolutionnaires, reparut avec son programme et son rédacteur. Celui-ci était Armand Duportal; ses opinions lui avaient valu la transportation à Lambessa; que leur constance eût été vaincue par un an d'épreuves, qu'il eût offert la paix à l'Empire contre une place de bibliothécaire ou de sous-préfet, qu'il fût demeuré ennemi pour n'avoir pas été agréé comme serviteur, on l'a prétendu plus tard, mais alors aucune attaque

ne contestait l'unité de cette vie, et il ne témoignait qu'une ambition, celle de n'être dépassé par personne en formules jacobines, socialistes et athées. Si, par ces outrances, il offensait la raison de ses concitoyens, il séduisit d'abord, par un air de courage et de force, leur goût de rhétorique, et par son enseignement quotidien outra peu à peu les opinions d'une partie de ses lecteurs.

Ce mélange des libéraux et des révolutionnaires fut rendu plus intime par l'affaire Baudin. Le *Progrès libéral* et l'*Émancipation* avaient tous deux adhéré à la souscription pour « le martyr » du 2 décembre ; tous deux furent poursuivis et défendus ensemble par M. Jacques Piou, déjà, malgré sa jeunesse, un maître du barreau et un chef de l'opposition. Ils furent acquittés. Le gouvernement donna ordre au procureur général de faire appel. Ce magistrat, le baron Séguier, n'était pas de ceux qui se soumettent au « fait du prince ; » la souscription ne lui semblait pas un délit : plutôt que de requérir contre sa conscience il renonça à sa charge. Il y a des instans où le geste d'un homme suffit à révéler l'usure d'un régime. L'Empire était désavoué par une seule personne ; il sembla qu'avec elle une force morale se retirait de lui. Ainsi se préparèrent à Toulouse les élections générales de 1869. Les candidatures officielles furent combattues à la fois dans la Haute-Garonne par les hommes du *Progrès* et par ceux de l'*Émancipation*. Les uns et les autres échouèrent. L'artificieux tracé des circonscriptions, qui divisait Toulouse entre toutes et noyait les suffrages de la ville dans ceux des campagnes, assura le succès du gouvernement. Mais, à Toulouse, les trois quarts des suffrages s'étaient prononcés contre lui, et de cette majorité les deux tiers avaient choisi les candidats de l'*Émancipation ;* le nom de Rémusat, symbole des idées moyennes, avait groupé moins de voix que celui de Duportal. Par le plébiscite, Toulouse ne donna à l'Empire que 9128 « oui » contre 12550 « non » et 9350 abstentions. Là, plus encore, les modérés, partagés entre toutes les réponses, et ne montrant nulle part leur masse tout entière, parurent inégaux à leur nombre et inférieurs aux révolutionnaires qui firent bloc sans scrupules, menèrent la campagne et par elle accrurent leur prépondérance. Il était donc naturel que, trois mois après, quand les municipalités furent renouvelées, le choix de Toulouse se portât sur la liste soutenue par l'*Émancipation*.

Attaqué par le gouvernement, ce scrutin était annulé, le 3 septembre, par le conseil de préfecture. Mais dans la nuit du 4 au 5, réunis à l'*Émancipation*, les élus déclarèrent non avenue la sentence d'une juridiction brisée avec l'Empire, et décidèrent que, nommés par Toulouse, il leur appartenait d'occuper la vacance du pouvoir. Dès le matin du 5, la foule s'amasse sur la place du Capitole, enfonce les portes du monument pour ouvrir à ses mandataires l'hôtel de ville. Le Conseil proclame au balcon la République et se divise en deux commissions : l'une gouvernera la ville, l'autre le département. La première se déclare en permanence au Capitole et désigne pour maire Gatien-Arnoult, professeur à la Faculté de droit, un de ces républicains qui ne poussent pas aux violences, mais se laissent pousser par elles. De la place on réclame des armes, que la municipalité promet : aussitôt une partie de la foule court à l'arsenal et, moitié de gré, moitié de force, obtient 2000 fusils. Des conseillers municipaux président à l'égal partage entre les quatre cantons de la ville. Mais, pour assurer quelque régularité dans la distribution, ces surveillans délèguent le pouvoir qu'ils ont pris, et nomment sur l'heure les capitaines de la garde nationale. Les conseillers, républicains avancés, donnent les grades à ceux qui pensent comme eux, et ceux-ci remettent les armes à ceux qu'ils jugent sûrs. Ainsi, dès le 5 septembre, la première mesure réclamée pour la défense de la nation aboutit à l'armement d'un parti (1). La municipalité, comme le dit Gatien-Arnoult, concilie de cette sorte son double devoir de corps « élu régulièrement et acclamé révolutionnairement (2). »

Tout est révolutionnaire dans le mandat de la commission qui, pour étendre la main sur le département, court à la préfecture et n'a pas à disputer la place au préfet, déjà disparu. Les cinq membres dont elle se compose sont une élite d'irréconciliables. Elle se donne pour président un récidiviste des rigueurs politiques,

(1) « On les distribuait d'une manière peu régulière et sans beaucoup d'ordre. Ce moment ne le comportait guère. Cependant un conseiller municipal au moins par canton présidait à cette distribution. Ils improvisèrent alors capitaines des hommes qu'ils connaissaient et ces hommes donnaient des fusils aux premiers de ceux qui se présentaient et qu'ils connaissaient aussi. » Gatien-Arnoult, déposition, *Annales*, t. 24, p. 160. — « Le 5, on prit 1 000 fusils, le 6 on en donna encore 1 000 ; on les distribua à raison de 500 par canton aux plus pressés et, par suite, à bien des gens tarés ou trop exaltés qui n'auraient pas dû être armés. » Colonel de Crouttes, directeur de l'arsenal. — *Id.*, t. 20, p. 239.

(2) *Annales*, t. 24, p. 162.

frappé en 1851 par les commissions mixtes, en 1858 par la loi de sûreté générale, l'avocat Manau ; et Manau « fait part » au gouvernement qu' « elle a reçu tous les pouvoirs administratifs, politiques et judiciaires, » comme si cette autorité, définitivement conférée par Toulouse, existait indépendante de Paris. L'audace à usurper, la jalousie à retenir lui sont en effet nécessaires, car aussitôt elle s'exerce au profit exclusif de ceux qui l'ont saisie. Certes, si l'on eût interrogé le peuple, il n'eût pas dit que la guerre la plus essentielle à soutenir en ce moment était contre la magistrature. Si, dans les procès politiques, les juges s'étaient montrés des serviteurs plus que des arbitres, hors ces cas exceptionnels, ils inspiraient par l'impartialité de leur caractère comme par la dignité de leur vie, confiance et respect. Seuls, les agitateurs et les agités qui, par la plume, la parole, les attroupemens ou les conspirations, avaient attaqué l'Empire, pouvaient se plaindre des sentences. Mais les représentans imprévus de la Haute-Garonne, solidaires de l'*Émancipation*, avaient à venger les condamnations du journal ; et parmi eux quelques membres du barreau, avocats habituels des accusés politiques, avaient reçu plus d'une fois les contre-coups des rudesses peu ménagées à leurs cliens. Frapper les magistrats à leur tour était d'abord goûter la satisfaction des représailles, ensuite, par des destitutions, ouvrir des vacances et peut-être succéder aux exclus, double avantage. Aussitôt cette ardeur de suspicion politique et d'ambition personnelle devient le grand souci. La dépêche où Manau annonce à Paris la création de la commission est adressée au ministre de la Justice ; on y présente « la délégation des pouvoirs judiciaires » comme la plus urgente à exercer, et les magistrats du parquet de Toulouse comme les « persécuteurs de la démocratie, et de la presse républicaine. » La population, émue et irritée, désire ardemment leur révocation immédiate. Il importe, dans l'intérêt de l'ordre, que satisfaction soit donnée sans retard à l'opinion publique. « Nous allions nous-mêmes procéder provisoirement à cette révocation et au remplacement de ces fonctionnaires ; mais nous avons jugé convenable auparavant de vous demander un télégramme autorisant les mesures que nous croyons urgent de prendre. Nous l'attendons. » Au milieu de ses premiers soins, le gouvernement n'a pas le loisir de répondre. Dès le lendemain, le procureur général et le procureur impérial de Toulouse sont révoqués par la commission

et Manau, son président, annonce au ministre la mesure par ces mots : « Nous avons dû considérer votre silence après notre dépêche comme une approbation (1). »

Le départ du préfet et l'expulsion de ces magistrats font les premiers vides où les républicains de Toulouse vont trouver place. Pour défendre leur droit de naufrageurs à l'aubaine des naufragés, il y a près du gouvernement un Toulousain qui de vive voix complète et appuie. Duportal, enfermé à Paris dans la même prison que Rochefort, et délivré par surcroît le 4 septembre, trouva auprès de Favre, de Crémieux et de Garnier-Pagès l'accès dû à un compagnon de 1848, auprès de Gambetta la familiarité d'un client politique avec l'avocat de son dernier procès, auprès du gouvernement tout entier l'influence que les révolutionnaires exerçaient dès ce premier jour sur les modérés. Il réclame la part de ses amis et la sienne, insinue que dans la Haute-Garonne il faut céder pour n'avoir pas à combattre, que le calme ou l'agitation populaire dépendent là de quelques meneurs maîtres de la foule, et que le plus sûr est d'intéresser ces meneurs à défendre le gouvernement en défendant leurs places. Gambetta, porté par ce qu'il avait d'italien dans le sang à ces combinaisons, voulut d'abord s'assurer de l'homme qui, le plus hardi et maître du journal le plus répandu, pouvait devenir l'ami le plus incommode, et il ne jugea pas qu'en faire le préfet de la Haute-Garonne fût payer trop cher Duportal.

Le marché, conclu aussitôt qu'offert, ouvrait lui-même d'autres risques. Remettre cette fonction à un tel démagogue semblait livrer la Haute-Garonne à la démagogie : cette apparence ne suffirait-elle pas à indisposer les partisans d'une république sage? Le plus connu d'entre eux était M. de Saint-Gresse. Comte, il appartenait par sa naissance à la noblesse authentique, et par son choix à la démocratie, pour laquelle il était Saint-Gresse. Il s'était uni à elle sans rompre avec des principes transmis par l'hérédité : le contact de politiques moins rigoristes à certaines licences n'avait jamais porté atteinte à la parfaite correction de sa vie ; il croyait à la raison humaine avec les républicains, à la Providence divine avec les catholiques ; il espérait obtenir des premiers une liberté loyale et généreuse qu'il voulait pour tous. Avocat, son éloquence était, comme sa robe,

(1) *Id.*, p. 1000.

flottante, solennelle et toujours prête. Appartenant par quelques liens aux partis divers, offrant à tous sécurité par ses doctrines et confiance par sa conduite, cher à ses compatriotes par la facilité de ses allures et la pompe de sa rhétorique, il pouvait devenir la voix de la déception publique et donner à la ligue des honnêtes gens un chef républicain, d'autant plus redoutable. Mais que lui aussi reçût une fonction, elle serait un gage donné en sa personne aux modérés de toute couleur. Fût-il seul à penser ainsi, pourvu qu'il acceptât, les mécontens seraient comme décapités. Or, en chassant de son siège le procureur général, les initiatives révolutionnaires avaient rendu vacante une charge pour laquelle Saint-Gresse, jurisconsulte suffisant, orateur facile, caractère intègre, était fait, et qui n'était pas moins faite pour lui; car elle offrait à un homme dépourvu de fortune et près de l'âge où la confiance en l'avenir décline avec les forces, un asile honoré et brillant. Dès le 6 septembre, Saint-Gresse était procureur général, et Duportal prenait possession de la préfecture.

Les natures despotiques n'ont pas besoin d'avoir été contredites pour deviner les obstacles menaçans pour leur toute-puissance. Duportal vit de suite ce qu'il avait à craindre de la commission départementale. Usurpatrice, par sa création même, de tous les droits exercés par le préfet impérial, elle ne pouvait agir ni décider, sans soulever par chacun de ses actes autant de conflits avec le préfet républicain. Et dans ces conflits, Duportal pressentait la disgrâce la plus dure pour un démagogue, si, aux mesures qu'il prendrait au nom de l'État, la commission opposait des mesures révolutionnaires et tournait contre lui, comme contre un transfuge, le parti avancé. Or la commission serait ce que la feraient deux de ses membres qui en étaient les maîtres, Manau et Cousin, tous deux hommes de palais, donc, s'ils le voulaient, hommes de chicanes. Manau, à qui l'Empire avait fait l'honneur de le traiter en adversaire dangereux, devait son importance à ces rigueurs. Elles avaient tendu toute sa volonté vers les représailles. Sauf ces extrémités de ses épreuves et de ses sentimens, rien en lui que d'ordinaire, et cette médiocrité avait complété sa fortune. C'est la marque et parfois la faiblesse des forts, qu'ils comptent sur eux seuls pour faire leur chemin et leur place. Manau, conscient qu'il n'était pas de ceux-là, avait d'instinct cherché hors de lui la force où se joindre,

voulu porter son petit ruisseau à une grande rivière et être porté par elle. Né pour servir, il s'attachait plus aux opinions des autres qu'aux siennes, observait avec scrupule la discipline des paroles et des actes. Son indépendance, qui ne supportait aucun joug de l'Empire, les acceptait tous des frères et amis, et son goût de solidarité avec des compagnons sûrs l'avait conduit à rétrécir son parti aux proportions d'une faction et d'une secte. Tel était aussi Cousin, et si une persécution moins violente l'avait laissé plus obscur, cette ombre couvrait une nature plus violente. Manau épuisait toute l'ardeur de la sienne dans sa haine contre l'Empire : pour le reste, il se contentait de recevoir l'impulsion révolutionnaire; Cousin était homme à la donner. Sans fortune, sans principes, sans scrupules, il avait le perpétuel grief des irréguliers de la vie contre tous les hommes qui ne leur ressemblent pas et contre les institutions qui les menacent. Mais si les haines religieuses et sociales avaient pénétré plus profondes en Cousin qu'en Manau, tous deux étaient également incapables de résister à leurs compagnons ordinaires, à une poussée de la foule; et si la violence révolutionnaire leur offrait par surcroît une chance de s'élever en se vengeant, ils pouvaient devenir un embarras. Eux aussi devaient être annulés. Duportal les connaissait : il conclut que le meilleur moyen de les annuler était de les nantir.

Avocats, ils avaient sinon les aptitudes, au moins les titres indispensables à l'exercice des charges judiciaires. Dans la magistrature de Toulouse, où les révocations n'avaient pas seules fait des vides, l'âge venait d'ouvrir la vacance la plus importante : le premier président, M. Piou, était arrivé à la retraite. Manau prétendait à la succession, Duportal la demanda. Que le candidat convînt tout à fait pour la charge, c'est ce dont ne s'inquiétait guère le préfet, assez révolutionnaire pour qu'il lui plût même, en pourvoyant aux emplois, de continuer une œuvre destructive et d'amoindrir les défenses sociales par les défenseurs préposés à leur garde. Lui-même s'est expliqué sur cet acte : « Je l'ai fait sans sourciller, tant, pour obtenir au proscrit Manau la réparation qu'il ambitionnait, étaient médiocres mon souci de la fonction et mon désir d'en relever l'éclat par le fonctionnaire (1). » Dans sa dépêche aux ministres, il disait présenter Manau « d'accord avec Saint-Gresse. » Saint-Gresse

(1) *La Commune à Toulouse*, par Armand Duportal, Toulouse, 1871, Paul Savy

s'était contenté de proposer Manau pour procureur de la République, et, soucieux de réserver la Première Présidence à un plus digne, l'avait demandée pour lui-même. Procureur général, il était à la merci d'un gouvernement incertain dans sa direction et dans sa durée, il sentait tout ce que l'inamovibilité ajoute de prestige et de mérite à une fonction, il vit l'avantage de changer celle qui peut-être lui serait reprise demain, contre celle qui lui apportait une propriété incommutable. Il pouvait exprimer ce désir, sans qu'il parût aspirer trop haut. L'ascension difficile était celle qui l'avait de la barre élevé au parquet de la Cour ; maintenant, il était de plain-pied avec le fauteuil de la Première Présidence et n'avait plus qu'à s'asseoir. Il avait donc sur son compétiteur tous les avantages, et il lui suffit de demander pour obtenir. La souple habileté des Gascons à saisir les chances de fortune ne fut pas plus souple en ce vainqueur qu'en son concurrent évincé. Manau, sans perdre son temps en bouderie contre l'auteur de sa déconvenue, comprit que la nomination du premier président ferait vaquer le poste de procureur général, que celui-là aussi était enviable, que Saint-Gresse ne manquerait pas de l'y pousser, heureux de faire largesse à son coreligionnaire avec une fonction abandonnée pour une meilleure. En effet, Manau devint procureur général. Dans ce changement, un autre encore trouva place, et Cousin fut nommé procureur de la République.

Telle fut, tandis que les Allemands s'avançaient sur Paris, la grande affaire de Toulouse ou du moins de ceux qui parlaient en son nom. Sans doute il fut aussi question de défense nationale, mais Duportal y pourvut par la distribution de fusils aux habitans reconnus pour républicains sûrs. C'est ce qu'il appelait « organiser la garde nationale pour la défense de l'ordre dans la République et pour la République. » Les seules mesures que les meneurs de Toulouse tiennent pour essentielles sont d'assurer l'avenir à leur parti, en s'assurant à eux-mêmes le pouvoir. Ils ont su se défendre contre les compétitions du dehors et se réserver la terre natale, ils ont réuni l'autorité politique, l'autorité judiciaire, en des mains presque toutes accoutumées à servir sous le nom de République la Révolution, et enfin la population la plus exaltée de la ville est seule en armes, en forces pour imposer à eux-mêmes les pires excès et appesantir le joug sur une majorité incapable de résistance.

Et néanmoins cette situation provocatrice de tous les désordres ne les produisit ni contre les personnes, ni contre les biens. C'est le caractère des hommes qui résiste à la pente des événemens, et ici apparaissent, dans la capitale d'une race, les ardeurs calculatrices et le calme retentissant des Gascons. Pour les plus haineux ennemis de l'Empire, pour les plus fougueux apôtres des nouveautés politiques ou sociales, le mal le plus intolérable du passé était qu'ils fussent relégués parmi les suspects, au lieu d'être admis au nombre des chefs. Ils viennent d'obtenir pour eux la revanche qu'ils réclamaient pour tous, l'essentiel des changemens nécessaires leur semble accompli, et ils prennent en patience le reste des imperfections humaines. Les emplois sur lesquels ils se sont jetés les possèdent, ils viennent d'engloutir d'un coup une proie plus grosse qu'eux, ils la digèrent, gonflés, ne songeant ni à se mouvoir ni à mordre. Nulle part cette enflure calmante n'apparaît mieux que dans le discours d'installation (1) où Manau laisse parler sa joie et célèbre « le triomphe du droit et de la justice manifesté par ce qu'il y a de plus moral au monde, la réparation. » C'est le 14 janvier 1871 qu'il parle ainsi : la France est à bout de force et Paris de résistance, toutes les lois de l'Empire sont debout, pourtant la réparation « attendue depuis vingt ans » est accomplie, parce que Manau reçoit, pour prix de fidélité républicaine « l'immense honneur » d'un grand poste. Il a sa revanche. Lui-même, l'adversaire le plus déterminé de la société établie, Duportal ne songe pas à transformer ses anciennes revendications en actes. Devenir l'autorité où il était la révolte, recruter la magistrature dont il avait été la victime, surveiller et noter les généraux dont l'épée a contenu et blessé son parti, est une victoire où il laisse fondre les haines et paresser les autres exigences. Les symboles extérieurs de son pouvoir, les marques du respect, le luxe de la résidence, la délicatesse de la table l'enveloppent de leur flatterie continue. Réparation est faite en sa personne à tous ceux au nom desquels il dénonçait l'iniquité sociale, et les prolétaires ne lui semblent plus si oppressés et si faméliques, depuis que leur représentant commande et ne manque de rien.

Eux-mêmes ces mécontens dont le sort reste précaire comme

(1) Procès-verbal de l'installation de M. de Saint-Gresse premier président et de M. Manau procureur général à la Cour d'appel de Toulouse. Toulouse. Bonnal et Gibrac, 1871.

la veille, dont les colères n'auraient pas à redouter un pouvoir rigoureux, et dont les bras sont armés par lui, ne se montrent ni cupides ni sanguinaires. Il suffit pour les apaiser qu'ils soient par privilège les gardiens de la République, qu'un symbole de changement brille avec ces armes et ces galons refusés aux conservateurs, réservés aux démocrates. Il suffit pour réjouir le présent qu'ils aient le moyen de défendre, contre les dangers obscurs de l'avenir, les vagues dogmes de leur orthodoxie sociale. Ils occupent leur oisiveté en parades, mettent leurs griefs en chansons, et s'amusent au bruit d'une révolution chargée à blanc comme leurs fusils.

Enfin la population mise en joue ne se sent pas en péril. Trop semblable à ceux qu'elle contemple pour ne pas se reconnaître en eux, elle démêle sans colère les petits intérêts des ambitieux, s'intéresse à leurs manèges, prend plaisir aux jolis sauts qui d'un coup les portent aux sommets de leurs rêves, et sait que leur victoire, ayant besoin de repos, n'est pas immédiatement menaçante. Pourquoi craindre trop à l'avance? Elle comprend la piété d'imagination qui exalte le parti avancé, et sa jalousie de veiller sur le régime depuis si longtemps attendu par lui. Elle voit que ces purs, s'ils font les farouches, ne sont pas des méchans; que, s'ils se montrent terribles, ils le sont en acteurs; et, même quand la pièce lui donne un petit frisson, elle se souvient qu'un peu de peur peut être un plaisir. Elle sait que sur les bords de la Garonne il faut beaucoup de pluie pour inonder la plaine, beaucoup de gestes pour faire une blessure, et que le tonnerre y gronde volontiers sans tomber.

ÉTIENNE LAMY.

A TRAVERS LA MANDCHOURIE[1]

NOTES DE VOYAGE

I. — DE LA FRONTIÈRE SIBÉRIENNE A LA STATION DE MOUKDEN

Suis-je réellement en territoire chinois? La Mandchourie appartient-elle encore à l'Empire Jaune? Depuis que j'ai passé la frontière, voici bientôt deux jours, je n'ai pas remarqué le moindre changement. Tout est resté russe autour de moi. Notre train est conduit par des soldats moscovites. Aux stations, les chefs de gare sont des officiers; les maisons d'alentour abritent des Cosaques. La ligne est tout du long gardée par des hommes armés et, si j'en crois les derniers rapports, la sécurité publique est encore très peu garantie. Il ne se passe guère de jours où quelque crime ne soit commis et les escarmouches sont fréquentes entre maraudeurs mandchous et troupes russes. Le chemin de fer lui-même est sans cesse menacé, les remblais sont démolis, les rails enlevés. On a pourvu notre train d'une escorte armée pour le défendre en cas de besoin.

Le chemin de fer de l'Est-Chinois (comme on l'appelle, pour qu'il ait quelque chose de chinois, au moins dans le nom) est une entreprise entièrement russe et nul n'ignore que son but tout

(1) Au moment où tous les yeux se tournent vers l'Extrême-Orient, nous avons cru qu'il pourrait y avoir quelque intérêt à détacher de nos *Carnets de voyage*, les notes que l'on va lire. Ce ne sont en effet que des notes, prises au jour le jour, sous l'impression prochaine des événemens et des lieux; et nous serions presque tenté de nous en excuser auprès des lecteurs de la *Revue des Deux Mondes*, si nous n'espérions d'ailleurs que c'est précisément ce qu'ils en apprécieront le plus : l'air même d'improvisation, et le caractère d'entière sincérité.

VAY DE VAYA ET LUSKOD.

stratégique est de relier Port-Arthur avec Moscou et Pétersbourg. Je m'en aperçois bien, à mesure que j'avance le long de la ligne. Elle est construite entièrement par des troupes russes et des ingénieurs militaires, sous la direction d'officiers. Pour l'instant, elle est loin d'être achevée et je n'en suis ainsi que mieux à même d'examiner l'intéressant travail en cours. Il est mené à grande allure : des milliers de coolies s'agitent sous les ordres des Cosaques. Le sable est voituré dans des brouettes ; des traverses sont déchargées, des rails rivés, le tout en même temps par différentes équipes. Le système de construction est le même qu'adopta avec tant de succès pour le Transcaspien le général Annenkoff.

J'ai tout le temps d'y concentrer mon attention, car il n'y a rien d'autre à voir. Nous traversons la bordure nord-est du désert de Gobi, et, si jamais désert mérita son nom, c'est bien celui-là. Le Sahara a le charme des tropiques ; le désert d'Arabie a la beauté d'un ciel sans nuages ; le désert de Bikanir doit aux teintes d'or du soleil indien un certain prestige ; mais le désert de Gobi est une terre de parfaite désolation. Un ciel de plomb pèse sur une étendue de poussière grise — de la cendre plutôt, — et quand le vent la soulève en tourbillons, elle obscurcit à la fois la terre et le ciel et ensevelit tout sous son lugubre linceul. Pas un village en vue, pas même une habitation solitaire ; les seuls êtres vivans de ces régions semblent être les troupes russes et les légions de coolies travaillant sous leurs ordres.

Avant d'aller plus loin, je dois expliquer que je voyage en train de marchandises. La ligne, comme je l'ai dit plus haut, n'est pas terminée ; les stations ne sont pas construites ; chefs de gare et employés vivent dans des abris ou campemens provisoires. Il n'y a pas de guichets ouverts et on ne délivre pas de billets. Des trains, chargés de matériaux de construction, vont et viennent dans les deux sens, transportant quelquefois des ouvriers ou des gens en rapport avec l'entreprise. Il a fallu une permission spéciale des autorités pour que je puisse prendre cette voie. J'étais largement préparé à en voir de rudes, et les administrateurs ne m'avaient pas dissimulé que rien n'était encore installé pour la commodité des voyageurs. On ne me promettait même pas de pouvoir atteindre Port-Arthur sans interruption, car quelques-uns des ponts provisoires avaient été enlevés par les pluies d'automne, et les remblais, d'ici et de là, entraînés par les inondations. Mais on avait mis à ma disposition

très aimablement, un wagon spécial pour toute la durée de mon voyage à travers la Mandchourie ; et ce wagon devint mon domicile régulier pendant plusieurs semaines.

Pour donner une idée de ma maison roulante, je puis dire que si l'extérieur en était modeste, l'intérieur était confortablement aménagé. Il se composait d'une chambre à coucher, un cabinet de travail, un corridor, un cabinet de toilette et un petit balcon ; il y avait en outre une cuisine et de quoi loger un domestique. Le balcon fut ma retraite favorite ; j'y ai passé bien des heures tranquilles, lisant et écrivant, tandis que toujours je voyais cette lugubre contrée se dérouler dans sa monotone immensité. Parfois mon wagon était détaché et on me laissait quelques jours près d'endroits intéressans ; puis je roulais de nouveau derrière des plates-formes chargées de briques, d'acier et de toutes sortes de machines. Ma voiture était ma maison et mon château fort. Oui, château fort ; elle en eut bien souvent l'air, immobile aux stations, tandis qu'en voyant une sentinelle ou une patrouille surgir du campement voisin ou descendre d'un autre fourgon, j'eusse été en peine de dire s'ils me gardaient de l'ennemi ou tenaient l'œil sur moi.

Par intervalles, je vois des gares en construction ; quelques-unes sont même couvertes. Les bâtimens eux-mêmes sont modestes, sans jamais plus d'un étage, avec un toit de tuiles noires. Ils imitent à l'extérieur les maisons chinoises, et leurs poutres se recourbent dans le style des pagodes. Mais quoique inachevés, ils semblent plutôt avoir tout un passé fatigué derrière eux qu'un brillant avenir en avant. C'est toujours le même aspect lugubre alentour : il n'y a ni cultures, ni jardins, et le quai consiste généralement en un marécage ou une nappe de boue ; quelquefois, lorsqu'on a visé au confortable, il y a des pierres, de distance en distance, ou une planche, pour aider le voyageur à traverser. Quant aux restaurans, qui sont si richement fournis sur tout le transsibérien et quelquefois même ont des prétentions au luxe, on ne trouve, à travers la Mandchourie, que les choses de première nécessité. Parfois une pièce est aménagée avec une table de bois et un banc grossier ; et un cuisinier amateur, qui a tout l'air de débuter dans la profession, vous sert un énorme plat de soupe aux choux ou le *kasha* national, fait de sarrasin ; il est vrai qu'aux embranchemens, où le commerce est plus actif, vous pouvez en revanche trouver du *piroshki*, le mets

favori des Russes. Si primitifs que soient les restaurans, — et ils consistent parfois en une tente et une vieille caisse renversée d'huile de kerosène, qui servent de cuisine, de salle à manger et de dressoir en même temps — ils sont toujours très recherchés. D'après le même principe que pour la construction du chemin de fer, les chefs russes emploient comme garçons de cuisine des Chinois qu'ils font travailler.

Tandis que je parcourais ainsi la Mandchourie du nord, j'eus tout loisir de me faire une idée très complète de la région. Au point de vue géographique, elle est formée, pour presque la moitié, d'un plateau stérile; plus loin, vers le sud, elle devient boisée, et autour des villes la terre est assez bien cultivée. La capitale de la Mandchourie septentrionale est Tsi-tsi-kar; le Gouverneur de la province y a sa résidence et c'est le centre de cette partie du pays. Mais la ville est très primitive et reste bien loin des deux autres villes principales, Kirin et Moukden. Elle est habitée par une population mixte de Mandchous, de Mongols et de Bouriates. Elle n'est pas sans un certain trafic, qui porte sur les produits bruts et particulièrement les peaux de toutes sortes. Depuis des temps très reculés, les caravanes en font un lieu de passage sur leur route des provinces du sud à la province septentrionale de l'Amour, et elles s'y arrêtent. Les chariots qu'elles emploient aujourd'hui encore sont très primitifs, et j'en ai vu qui étaient tirés par seize ou dix-huit vigoureux poneys de Mongolie, quelquefois même par des bœufs. Je m'amuse de l'étrange disposition des harnais, qui est un inextricable fouillis de lanières et de cordes. Comment a-t-on pu arranger cela? C'est un problème que seule la patience chinoise a pu résoudre.

J'ai tout loisir aussi d'étudier les coutumes locales et les mœurs populaires. Dans toute cette région déserte, où les Européens n'ont jamais pénétré avant la construction du chemin de fer, il n'est rien qui ne soit resté dans un état primitif. Les gens vivent partie de l'agriculture et partie de la pêche et de la chasse. Ils habitent dans de très pauvres maisons, que nous appellerions des huttes, bâties de briques et de boue séchée, où ils s'entassent avec leur bétail et les autres animaux domestiques. Ils se livrent avec passion à l'élevage des chevaux, et je traverse de vastes haras. Les troupeaux aussi sont nombreux; mais l'animal que l'on rencontre le plus fréquemment est le porc. Ceux de ce pays sont très différens des nôtres; noirs, avec un long poil

maigre, ils ressemblent beaucoup à des sangliers. Ils fourmillent dans chaque cour, fouissant et faisant des trous dans le sol et donnant à l'entourage de chaque maison mandchoue l'aspect le plus déplaisant et le plus sale. Il y a pas mal de volaille, — oies, canards et poules, — partageant la demeure de la famille. Chaque entrée est gardée par des chiens à demi sauvages, qui ressemblent à autant de loups et certainement ne sont pas moins féroces. J'ai failli plus d'une fois être dévoré; et comme il ne faut pas songer à se défendre, mes poches sont toujours pleines de biscuits. Un logis mandchou, au résumé, est comme une foire aux bestiaux ou une arche de Noé, et le genre de vie est antédiluvien lui aussi. En général, l'existence de ce peuple est bien au-dessous du niveau chinois. Son aspect est beaucoup plus sauvage, d'abord; ses occupations sont tout extérieures; et les vieilles doctrines confucéennes n'ont jamais pénétré si loin. Il a toujours mené une vie plus physique qu'intellectuelle, où les batailles ont tenu plus de place que la pensée, et aujourd'hui encore presque toute l'armée impériale est composée de Mandchous.

J'avance lentement. Le voyage se poursuit ainsi pendant des jours, coupé de haltes prolongées, que je mets à profit pour des excursions dans l'intérieur : chars à bœufs, poneys mongols, montures cosaques, j'use de tout, supportant beaucoup de fatigues, mais trouvant ainsi d'extraordinaires occasions de me familiariser avec le pays et les gens. J'arrive enfin à Kharbine, ville fameuse, qui est l'embranchement où se réunissent les trois lignes du chemin de fer de Mandchourie : celle de Vladivostock, celle de Port-Arthur et celle de Sibérie.

Des nombreuses villes où je mis pied à terre, aucune ne m'a jamais présenté un plus morne, un plus désolant aspect. C'est par une sombre et froide après-midi d'automne; la pluie tombe en nappes et l'eau ne semble pas seulement descendre du ciel, mais aussi filtrer du sol. La rivière a débordé et tout le pays est inondé. La moitié de l'endroit est sous l'eau; la station du chemin de fer elle-même semble une île au centre d'un marais. Les quelques voyageurs pour Vladivostock et moi-même sommes portés à dos d'homme dans la salle d'attente, qui a l'air d'un lieu de refuge. Il y a une foule mêlée de moujiks et de Cosaques, de Chinois et de Mandchous, tout leur bagage entassé autour d'eux : literie, ustensiles de cuisine, paquets de toutes sortes et de toutes dimensions attachés ensemble. Cette espèce de grange sert aussi

de buffet. Autour de la grande table, une douzaine d'officiers sont en train de dîner; et, comme un ironique rappel du luxe occidental, un vaste candélabre doré forme une prétentieuse pièce de milieu. Mais je n'ai pas le temps d'admirer sa beauté, pas le temps même de m'asseoir pour mon repas, quoique je sois à moitié mort de faim. Le chef de gare s'avance avec une mine décontenancée et une expression douloureuse, pour m'annoncer qu'il vient de recevoir un télégramme l'informant qu'un pont près de Lu-Hu a été emporté et que, d'après l'état de la ligne, il ne peut me dire quand le prochain train pourra partir. Je ne puis décrire ma consternation en apprenant cette nouvelle. La détresse de ma situation m'apparaît dans toute son horreur et j'envisage d'un coup d'œil l'étendue de mon infortune, s'il faut faire un séjour prolongé dans ce lieu. La route est dans un tel état que toute excursion sera impossible et je serai réduit à rester prisonnier dans mon wagon. En attendant, j'accepte l'offre généreuse d'une place en *tarantass*, pour faire une promenade autour de la ville.

Kharbine peut offrir un intérêt au point de vue moderne, puisque c'est le quartier général des Russes en Mandchourie. La ville a surgi depuis quelques années, peu après la guerre sino-japonaise. Elle n'est composée que de casernes et quartiers militaires, fonderies de canons, ateliers de chemins de fer, et de quelques maisons pour les familles des officiers, fonctionnaires et employés. Aussi n'a-t-elle aucune prétention à la beauté, et, inondée comme elle l'est aujourd'hui, ses tristes édifices battus par des torrens de pluie, elle est simplement horrible. Nous passons devant quelques boutiques où l'on vend des conserves de viande, de légumes et toutes sortes de provisions; il y a aussi un hôtel que j'aime mieux ne pas décrire et, à ce qu'on m'a dit, un café-concert, le seul lieu de plaisir pour les officiers qui sont en garnison ici avec leurs femmes. Actuellement, la population est de 15 000 habitans. Étaient-ils morts, endormis ou cachés? Je n'en saurais rien dire, car je ne rencontrai guère créature vivante. On ne s'en étonnera pas, si j'ajoute que l'eau montait dans les rues jusqu'aux genoux des chevaux et que les roues de notre véhicule plongeaient jusqu'au-dessus des essieux. Mon aimable guide m'expliqua que Kharbine est une place militaire de grande importance, destinée à jouer un rôle actif, dès qu'une guerre viendrait à éclater, dans la mobilisation et la concentra-

tion des troupes, située comme elle est à l'embranchement de trois grandes lignes. Elle serait probablement le quartier général de l'intendance et du service des munitions. On doit construire des hôpitaux et la Société de la Croix Rouge y aura un vaste personnel. J'écoute avec intérêt les autres hypothèses et plans d'avenir.

Il fait nuit quand, notre tour achevé, nous revenons à la station. Une agréable surprise m'y attendait. J'apprends qu'un train de marchandises, convoyant des coolies et des troupes pour réparer la ligne coupée, partira un peu après minuit. Je fais aussitôt les démarches pour savoir si mon wagon ne pourrait pas y être attaché. Les réponses d'abord sont loin d'être encourageantes. Personne n'a l'air de savoir jusqu'où nous pourrons aller, ni même si la voie ne cédera pas sous le poids du train; mais j'aime mieux n'importe quoi que Kharbine : l'incertitude de l'avenir est préférable à la certitude du présent.

Il est environ trois heures du matin lorsque, après une interminable nuit de branle-bas, va-et-vient des troupes, confusion générale, course folle des coolies, changement de voie des trains et sifflement des machines, nous commençons à nous ébranler. Le train présente un aspect bizarre : il est formé surtout de plates-formes découvertes, avec quelques fourgons où les soldats, couchés au hasard, se font des matelas de leurs manteaux d'hiver, tandis que des centaines de coolies s'entassent pêle-mêle comme du bétail dans les premières voitures. Nous allons lentement, à travers une vaste plaine en partie inondée; la voie elle-même disparaît souvent sous l'eau. En maints endroits, elle est fort endommagée et notre train doit avancer avec les plus grandes précautions. A plusieurs reprises, on descend des coolies avec leurs pioches, leurs pelles et des matériaux de construction; les voici aussitôt à l'ouvrage, au commandement perçant des officiers du service des chemins de fer.

Durant les nombreux arrêts et notre marche très lente, j'ai tout le temps d'observer le pays. Quand nous atteignons la grande province de la Mandchourie centrale, l'aspect géographique change notablement. Le pays est plus accidenté et plus boisé. Nous suivons différentes vallées, arrosées par des cours d'eau sinueux et entourées de chaînes de montagnes. Par endroits, la région est décidément jolie. Le sol en est riche et la nature l'a douée de maints avantages visibles; les pentes des montagnes

sont riches en métaux et les bois abondent en gibier. Les richesses minérales de la Mandchourie sont jusqu'à présent inexplorées, et il n'y a encore que relativement peu de mines d'or, d'argent ou de cuivre en exploitation. Quelques syndicats étrangers se sont formés, particulièrement dans la Mandchourie du Sud ; ils ont très bien réussi. Mais depuis l'occupation russe du district du chemin de fer, ils ont été entravés par toutes sortes de difficultés et, excepté dans le port ouvert de Niou-Chouang, le placement des capitaux du dehors a été arrêté.

La superficie de la Mandchourie centrale est beaucoup plus petite que celle de la Mandchourie septentrionale, ou Tsi-tsi-kar (que beaucoup appellent Halung-Kiang). Mais la population, qui dans le Nord s'élève seulement à un million d'habitans, atteint le double ici. Le centre du gouvernement pour ce district est à Kirin, ville très ancienne, composée d'originales maisons de vieux style, yamens au toit brillant, temples et pagodes également pittoresques. Mais ce qui distingue particulièrement Kirin, c'est la gigantesque muraille crénelée qui, avec ses lourds remparts et ses tours en forme de pagodes, présente une masse très imposante. Pourtant la beauté de cette lointaine capitale de province est dans ses environs. Vallées et montagnes, bois sombres et lointains pics bleus forment un charmant paysage. C'est une région magnifique ; elle offre un domaine splendide au sportsman et à l'artiste. On peut trouver aussi une pêche excellente dans les cours d'eau de montagnes, et il y a encore quantité de léopards, d'ours, de loups, une certaine espèce de daim, des renards et des lièvres à chasser dans les forêts.

Quant à l'artiste, un champ illimité s'offre à son pinceau : le joli paysage, des coins attrayans de la ville, et surtout les monumens historiques, les fameuses tombes royales et les tablettes commémoratives dispersées sur les bords de la rivière ou cachées dans les bosquets sacrés, présentent autant de brillans sujets de tableaux. La grosse difficulté, à l'heure actuelle, est d'atteindre ces beaux lieux. Le long de la ligne, il n'y a que peu de gares en cours de construction : elles portent les noms de différentes villes, mais si on veut visiter lesdites villes, il ne faut pas oublier qu'elles sont souvent à vingt et trente milles de la station et qu'il n'y a rien pour vous y conduire, très souvent pas même de route. Le chemin de fer de l'Est-Chinois semble éviter très soigneusement tous les lieux habités, et, dans son état

actuel, aussi longtemps que les embranchemens ne seront pas construits, il ne peut avoir aucune destination commerciale. Les officiers russes qui en ont tracé le plan semblent n'avoir eu en vue qu'un seul objet, celui de relier Vladivostock et Port-Arthur avec la ligne de Sibérie, de la manière la plus directe, afin de pouvoir expédier les troupes, en cas de besoin, avec le moins de difficulté possible, le tout étant fait sans attirer plus d'attention qu'il n'est indispensable et sans éveiller de mauvais sentimens chez les indigènes. Il est certain qu'à l'heure actuelle on peut voyager du matin au soir sans voir autre chose que les bâtimens du chemin de fer, des casernes, des campemens, et des soldats russes le long de la ligne.

Nous sommes de nouveau dans de vastes plaines, formées de riches pâturages, coupés çà et là de champs de maïs et de fèves; la culture prend plus de place, et des récoltes de toutes sortes s'offrent à nos yeux. Le pays n'a plus la désolation du désert de Gobi; mais il n'a pas la romantique sauvagerie de la Mandchourie centrale. Il est plus peuplé; je commence enfin à apercevoir des hommes qui travaillent aux champs, et, dispersées, de misérables huttes, de pauvres petites fermes...

II. — DE LA GARE DE MOUKDEN A LA VILLE

Comme je regarde hors de mon wagon, je vois poindre l'aube sombre et triste. Le ciel est chargé de nuages de plomb et la pluie tombe à verse. Le train fait halte dans une mer de boue dont le quai tout entier est inondé. En fait, au milieu de ce déluge général, on pourrait presque s'imaginer qu'on met le pied hors de l'arche. A quelque distance, j'aperçois une humble bâtisse d'un étage, qui a plutôt l'air d'une hutte de paysan que d'autre chose, et je puis à peine croire que je suis à la station de Moukden, la capitale de la Mandchourie.

A ma grande consternation, j'apprends que mon train n'ira pas plus loin aujourd'hui. Il continuera peut-être demain, peut-être dans une semaine. J'ai ainsi tout le temps de visiter Moukden, quoique la ville soit à une distance de plus de vingt-cinq milles. Mais comment puis-je atteindre Moukden? Je ne vois ni route, ni véhicule. Je m'enquiers auprès du chef de gare, qui est un officier russe à longue barbe et tout galonné d'or. Il me conseille d'envoyer mon interprète à une des fermes voisines où je pourrai

obtenir une carriole chinoise, un cocher et des mules qui me transporteront à Moukden en un temps aussi court que l'état de la route le permettra. Je suis le conseil. Mon interprète perd la plus grande partie de la journée à discourir avec les fermiers, tandis que je passe le temps à noter mes impressions. La pluie qui tombe à torrens fait sa musique sur mon wagon, secoué par les rafales et menacé dans sa toiture de plomb. L'après-midi touche à sa fin quand le fidèle Sancho arrive et me montre au loin une sorte de cabriolet à deux roues, attelé de trois mules en tandem et conduit par un tout petit Chinois, natte dans le dos. Je ne puis nier que l'effet ne soit extrêmement pittoresque. La voiture est vernie en jaune, la capote est bleue, les mules sont grises et le petit cocher s'abrite sous un gigantesque parapluie en toile huilée, couleur d'or. Mais si c'est fort pittoresque, c'est peu confortable. Il n'y a pas de ressorts et pas de siège; toute la voiture consiste simplement en un plancher de bois, d'environ deux pieds et demi carrés, où l'on s'assied sur ses talons comme un turc ou un tailleur; si l'on se trouve n'être ni l'un ni l'autre, on souffre l'agonie au bout de cinq minutes. La seule commodité est une petite couverture de coton qui, encore, n'est que de peu de secours contre le bois très dur de Mandchourie.

J'hésite un instant avant de me confier à ce véhicule incommode et je me représente les horreurs d'une nuit de voyage là dedans. Mais j'ai promis de voir l'emplacement de notre mission, incendiée et pillée dans la dernière insurrection des Boxers, et qui fut le théâtre de nombreux martyrs. Aussi, finalement, je pars.

Le petit Li-Hu fait claquer son long fouet qui ressemble fort à une ligne de pêche; et en vérité il pourrait bien pêcher, car les mules sont jusqu'au-dessus de leurs boulets dans une boue liquide, couleur de chocolat. La première chose qui arrête mes regards au passage est une caserne russe à un étage, remplie de Cosaques. A vrai dire, c'est plutôt un campement pour la protection de la gare. Nous faisons ensuite un long trajet sans rien voir de remarquable. Il y a des champs de chaque côté de la route, mais ils sont invisibles, comme en Égypte à la crue du Nil. Je présume que nous sommes sur une route, car nous avançons entre deux rangées d'arbres irrégulièrement plantés, et j'imagine que cette route a dû être jadis empierrée, peut-être il y a des siècles, car elle est excessivement bosselée. Je vois que je ne me

suis pas trompé dans mes inductions, quand nous arrivons à un pont qui lance son arche délicate par-dessus une crique. Ce dut être jadis un beau pont, sculpté dans le style chinois, de grande beauté architecturale. Je descends le regarder de plus près et détacher la boue qui l'incruste, pour voir de quelle matière il est fait; je vois qu'il est en marbre blanc.

Après avoir passé le pont, la route devient encore pire. Non seulement je suis cahoté de haut en bas, mais encore je suis rejeté d'un côté à l'autre, heurtant de la tête la capote et le cadre de bois. Au bout d'un mille, je n'y puis plus tenir : je sors de la voiture et monte sur une des mules. Mais le califourchon sans selle sur une maigre mule de Mandchourie n'est pas non plus une très commode façon d'aller, et l'on peut imaginer mon désespoir. Je suis perdu au milieu d'un pays inconnu, entouré d'un désert qui semble encore plus désolé sous cette inondation ; la pluie tombe comme si toutes les cataractes du ciel étaient ouvertes ; le petit cocher qui me tient à sa merci peut fort bien être un assassin ; et mon vocabulaire se borne à deux mots, *how-di* et *poo-how* (ils s'écrivent peut-être tout différemment, mais se prononcent ainsi), dont le premier signifie tout ce qui est bon, joli, agréable — je n'ai point occasion d'en faire usage, — et l'autre, tout ce qui est le contraire ; et je suis tout à fait las de l'employer, à cause de son impuissance à améliorer la situation.

Le long de la route nous ne rencontrons personne, si ce n'est pourtant une petite voiture pareille à la mienne, dans laquelle je compte au moins dix occupans, dont quatre assis sur les brancards, d'autres sur les mules, et quelques-uns en dessus de la capote. Je ne puis deviner combien il y en a à l'intérieur. Tous les voyageurs d'extérieur portent d'énormes parapluies en toile huilée, de la même teinte d'or que celui de mon cocher et ont l'air d'autant d'énormes soleils en fleur. C'est vraiment une leçon de voir ces gens, parfaitement heureux dans de telles conditions, rire et plaisanter : je secoue l'eau de mes vêtemens saturés et je me sens un peu mieux. Mais comme la nuit commence à tomber et que la désolation devient plus accablante, mon courage ne fait que décliner d'heure en heure. L'obscurité magnifie chaque objet en quelque chose de plus ou moins fantastique. Les lumières des fermes lointaines semblent des feux follets ; les arbres sont autant de fantômes ; et l'aboiement des chiens fait penser aux dragons hurlans qui, comme chacun sait, sont origi-

naires de l'Empire Jaune. Tous les contes de fées de mon enfance me reviennent en mémoire, et la réalité qui m'environne leur donne un corps maintenant. Je dois confesser que mes récentes lectures sur la Mandchourie ne m'encouragent pas à continuer mon voyage. Je n'ignore point que le pays est dans un état d'agitation et de sourde révolte. Des bandes de Boxers le parcourent encore, incendiant les fermes, pillant les villages et exterminant les voyageurs. Ils ont de fréquentes escarmouches avec les Cosaques et j'eus l'occasion d'entendre plus d'une fois des coups de feu, tandis que je traversais le pays en chemin de fer. De tous ces maraudeurs, les Khounkhouzes sont les plus terribles. Ils forment un corps plus ou moins organisé, comme les bandits italiens de l'ancien temps et ressemblent à la Mafia sicilienne pour l'étendue de leur influence.

Il est tard maintenant, et voilà des heures et des heures que nous voyageons sans voir trace d'habitations. Je ne puis rien demander, réduit comme je le suis à *poo-how* et *how-di;* et d'ailleurs, même si Li-Hu était d'humeur communicative, je ne pourrais comprendre ses explications. Nous continuons donc notre lugubre et taciturne voyage, moi perché sur une mule avec les brancards pour étriers, tandis que Li-Hu, qui a la voiture pour lui tout seul, s'enroule comme un serpent et cherche une consolation à l'amère réalité dans les songes.

Finalement, les feux follets se rapprochent, les fantômes prennent la forme d'arbres ordinaires et le hurlement des dragons se résout lui-même en aboiemens de chiens. Je n'ose croire encore pourtant que j'aie atteint ma destination, car je crains d'être bientôt déçu. Li-Hu dort toujours ; mais les mules vont droit à une affreuse bâtisse et s'arrêtent, comme par instinct, devant une enseigne, et le même instinct réveille Li-Hu. Je demande avidement : « Moukden? Moukden? » Mais je comprends mon erreur, quand il secoue la tête. L'aubergiste apparaît sur le seuil : son aspect est encore moins engageant que les lourds nuages de fumée d'opium qui s'échappent de la maison. J'aimerais mieux rester sur le dos de ma mule, puisqu'il est impossible de me dégourdir les jambes dans la boue. Mais ma monture est déharnachée, je n'ai pas le choix et il faut entrer.

Le lieu est désespérément lugubre, pareil à l'antre d'une sorcière. Rien ne manque pour en donner l'impression complète : le chaudron pend de la cheminée et d'énormes bûches dégagent

une flamme sulfureuse, dont la lueur fait paraître les hôtes de la pièce encore plus terribles. Il y a au moins une douzaine d'hommes, accroupis sur le sol; d'autres sont couchés sur le banc de terre qui fait tout le tour de la salle. Chacun fume une pipe en bronze, où brûle l'opium. A mon entrée, ils semblent s'éveiller de leur torpeur, et, dans leurs petits yeux, l'étonnement, la curiosité, la méfiance et la haine éclatent ensemble. Toute l'hostilité de l'Orient contre l'Occident se lit dans leur attitude. Les mauvais sentimens de la race jaune à l'égard du « Diable blanc » se manifestent dans toute leur âcreté et dans toute leur force. Je dois reconnaître que je ne me sens pas à l'aise dans cette nouvelle société. Seuls, le profond intérêt que m'inspirent ces gens, cette maison, cette salle, la nouveauté de la situation et ma curiosité passionnée de la nature humaine peuvent me soutenir. Que va-t-il arriver? Vont-ils rester passifs ou me tuer? En même temps, ils soumettent Li-Hu à un interrogatoire en règle. C'est un vrai régal d'observer le débat. Sans comprendre la langue, il est assez facile de suivre sur quel terrain portent les questions. « Qui est-il? — Où va-t-il? — Qu'a-t-il avec lui? »

A l'expression de Li et à son hésitation, je puis voir que ses renseignemens sur son voyageur ne sont pas satisfaisans; en même temps, j'observe avec intérêt quelle habileté il met à composer la sorte d'histoire qui pourrait lui être la plus avantageuse à lui-même. Il y a deux forts argumens en ma faveur dans son esprit : d'abord, je ne l'ai pas encore payé, et en second lieu j'ai été remis entre ses mains par le chef de gare, qui le connaît. Je perçois aussi qu'il ne désire pas exciter l'animosité des autres hommes. En conséquence, il se tait sur mon wagon spécial, probablement d'après la recommandation du chef de gare; et à sa figure, à la manière dont il retourne ses poches, je comprends qu'il me représente comme un pauvre missionnaire qui va se faire payer à la banque de Moukden et dont l'enlèvement ne rapporterait rien à personne.

Les minutes traînent comme des heures et la nuit comme une éternité. Aussi, pour passer le temps, je commence à dessiner aux crayons de couleur. Serait-ce que cela les intéresse? Je ne sais; mais ils s'assemblent autour de moi et je n'ai jamais eu de spectateurs plus complaisans. Les mêmes hommes qui, il y a quelques instans, auraient pris ma vie ou tout au moins ma

bourse, deviennent mes amis. Comme la lyre d'Orphée, mes couleurs font des prodiges, apprivoisant le naturel sauvage et adoucissant les passions de ces brigands. A coup sûr, c'est le plus grand triomphe que mes modestes crayons m'aient jamais valu.

Enfin, il y a un mouvement général. Li prépare sa voiture et nous partons pour continuer notre voyage d'exploration. Il fait encore sombre ; mais la pluie a cessé, les nuages se séparent et les froids rayons de la lune brillent parfois au travers. A la faveur de ces rapides clartés, je distingue au loin la sombre silhouette d'une pagode qui profile sa tour sur l'horizon. C'est le but vers lequel nous nous dirigeons. Nous avons quitté depuis longtemps la soi-disant grand'route et nous voilà cahotés et heurtés dans les champs de navets et de maïs. Les chocs eux-mêmes ne sont pas si durs que quand nous étions sur la route ; mais leur force de propulsion est encore plus grande.

Le jour point comme nous arrivons devant la porte principale de Moukden, et après cette nuit de ténèbres et de périls, sa gloire est rehaussée ! Le ciel est sans nuages et si bleu qu'il pourrait être taillé dans un bloc de turquoise. Les façades richement sculptées des maisons brillent d'une splendeur tout orientale. C'est l'heure où les gens se répandent hors de la ville pour leur tâche quotidienne dans les campagnes. Ils sont habillés de couleurs claires ; l'effet est charmant. Tout respire le bonheur. C'est la victoire du jour sur la nuit. Le soleil, comme un grand magicien, a de sa baguette dissipé les nuages et l'obscurité et jeté, semble-t-il, un voile d'oubli sur la tristesse et la misère passées.

III. — MOUKDEN, CAPITALE DE LA MANDCHOURIE

Ma surprise, en foulant le pavé des rues et en jetant un premier regard sur la fameuse ville de Moukden, est aussi complète qu'agréable. La scène que j'ai sous les yeux est simplement enchanteresse. Aux premiers momens, je ne puis rien distinguer de précis, ni lignes, ni formes ; je suis ébloui par l'éclat des couleurs et de la lumière. La façade de chaque maison est richement sculptée de figures étranges et de moulures fantastiques. Je n'avais jamais vu jusqu'ici une si bizarre prodigalité de l'imagination humaine. Toutes les lignes se relèvent vers le ciel et chaque maison a l'air d'une petite pagode élancée. Autant de

motifs, autant de couleurs différentes — rouge, jaune, vert et bleu, — dont l'effet se rehausse de riches dorures. Chaque maison a une boutique où s'étalent, généralement à découvert, toutes les denrées et marchandises que le caprice de l'Orient entasse en brillantes pyramides : broderies, riches soieries, fleurs artificielles, écrans et ombrelles, tout ce qui flatte le goût local et sert aux besoins journaliers. Les étalages de porcelaines sont particulièrement séduisans, ainsi que l'orfèvrerie d'argent et de cuivre ; mais on est fasciné surtout par les comptoirs de marchands de bric-à-brac où sont exposés de vieilles laques, des vases cloisonnés inestimables, de vieilles porcelaines et des tabatières artistement ouvragées. Devant chaque boutique, un immense mât se dresse, portant une enseigne qui flotte comme une bannière. Mât et enseigne sont enjolivés et exposent en signes cabalistiques le contenu du magasin. Ceux des cordonniers sont particulièrement artistiques et ne sont surpassés que par les riches festons d'or qui indiquent un prêteur sur gages. L'aspect de la grand'rue, avec sa richesse de couleur et sa variété de lignes, est celui d'un bazar d'Orient ou d'un éblouissant décor de théâtre qui se déroulerait sous mes yeux.

Mais ce qui me frappe le plus, c'est la vie palpitante de cette ville merveilleuse et l'activité qu'elle montre. On dirait une fourmilière ou une marée d'êtres humains débordant les rues. Hommes et femmes, jeunes et vieux, tous les rangs et toutes les nationalités se coudoient et se pressent. Des gens sont portés dans de magnifiques chaises. D'autres se contentent de la brouette, plus humble, où six ou sept hommes en équilibre sur une étroite planche sont poussés par un coolie famélique. Il faut dire que ce sont là les omnibus de la capitale mandchoue et on peut aller d'un bout de la ville à l'autre pour environ un quart de centime. On a récemment introduit les « rickshaws : » c'est un grand progrès sur les vieux moyens de transport, car au lieu d'être poussés ils sont traînés par des hommes. On va beaucoup à cheval, et c'est le mode de locomotion par excellence pour tous les vrais Mandchous.

Ce qui reste de place est occupé par les piétons : ouvriers portant d'énormes fardeaux, coolies vaquant à leurs occupations ordinaires. Le spectacle est certes impressionnant, et, une fois de plus, j'arrive à cette conclusion qu'on ne saisit pas la réalité d'une ville dans le plan des rues ou la hauteur et le style des

maisons, mais dans la manifestation générale de son activité. Si vos yeux ont ainsi tout loisir d'enregistrer des impressions, vos oreilles ne sont pas inactives. Des sons de toutes sortes et de cent variétés, — depuis un vieux refrain qui sort d'une maison de thé jusqu'aux appels des marchands ambulans, et d'un cri d'enfant à la querelle exaspérée où le seul argument convaincant semble être la force de la voix, — montent en un assourdissant crescendo dans l'espace.

Chaque pas réserve une nouvelle surprise. Par bonheur, aucun guide n'a encore été écrit pour détailler les beautés de la capitale mandchoue et aucune description encombrante n'altère le charme de la réalité.

Pour se représenter Moukden, il faut imaginer un échiquier oblong. Comme toutes les villes chinoises, elle est régulière dans ses grandes lignes : deux rues principales en croix et d'innombrables petites rues qui les coupent. Au croisement des deux grandes rues, au milieu de la ville, s'élève une grande tour, au sommet de laquelle un tambour et un gong servent à annoncer le commencement et la fin de la journée et à sonner l'alarme en cas de danger. Il y a une petite salle pour un détachement de soldats qui passent leur temps de garde dans un paisible sommeil.

Il serait difficile d'énumérer les curiosités de Moukden, car il n'est rien, fût-ce la plus petite bicoque avec son toit bizarre et son singulier style, qui n'y puisse intéresser un Occidental, non seulement au point de vue des matériaux et des formes, mais comme indice de l'esprit et des conceptions architecturales d'une nation. Comme je l'ai déjà dit, c'est l'effet général qui est si charmant, le pittoresque et la nouveauté qui nous frappent. Parfois les maisons sont très délabrées, les murs penchent et sur quelques toits pousse un vrai jardin de mousses et de fleurs ; mais ce n'est qu'une raison de plus pour le peintre de considérer qu'il a un objet sans prix sous les yeux.

Parmi les édifices publics les plus intéressans, il y a quelques yamens appartenant au Gouvernement, occupés par le gouverneur et quelques autres mandarins ; un ou deux monastères de Llamas et les vastes bâtimens où résident le consul de Russie et le général en chef. Enfin — et non le moindre — celui qui est occupé par la fameuse banque russo-chinoise et ses agens.

C'est naturellement le Palais Impérial qui offre le plus d'in-

térêt. Avec son enceinte de murailles, il forme une cité dans la cité. Divisé en différentes cours, il se compose de nombreux bâtimens, maisons détachées, halls et pavillons. Pris à part, ils ne sont pas de grande importance, mais l'ensemble est bien joli. Colonnades, poutres, consoles, tout est en bois sculpté, richement peint et doré. Toute la boiserie est pourpre foncé, et les toits, comme tous les édifices en général qui appartiennent à la famille impériale ou au culte de Confucius, sont couverts de tuiles jaunes. La plus grande partie du Palais est aujourd'hui occupée par les troupes russes. A l'entrée, dans un bâtiment bas, il y a tout un détachement; une cour découverte est garnie de canons; et ce n'est qu'avec une permission spéciale du commandant que les sentinelles me laissent passer.

L'intérieur du Palais est dans un triste état de dilapidation. Depuis que la famille impériale est partie pour Pékin, il n'a jamais été habité; et les fameux trésors artistiques dont il subsiste encore quelque chose sont dispersés au hasard comme dans un garde-meubles. Il y a encore quelques pièces de cloisonnés, quelques précieux jades et quelques belles porcelaines; mais la plus grande partie a disparu après la dernière guerre. D'aucuns affirment que ces trésors furent volés par les Boxers; suivant une autre version, il faut chercher ailleurs les voleurs. On m'a dit que la collection de vieux manuscrits et de documens officiels était d'un rare intérêt et que tout cela se trouvait maintenant préservé avec soin de la destruction dans les Archives de Saint-Pétersbourg. Je promène mon étonnement des salles de réception aux vestibules, des terrasses aux jardins. Tout est si original, si rare! Mais ce qui frappe encore plus aujourd'hui l'observateur, c'est que ce berceau sacré des maîtres du Céleste-Empire ait pu être transformé en un camp de Cosaques. Comme je sors par la grande entrée, un guerrier moscovite est là, gardant la porte du Dragon, et sa blouse blanche s'enlève légèrement sur la lourde masse du Palais.

A mesure que le jour passe, je vois toujours plus d'occupans et, à plusieurs reprises, je passe au milieu de soldats russes, flânant par les rues, de petits détachemens en patrouille sur les remparts, d'officiers cavalcadant sur de fringans poneys et même de dames se promenant avec leur famille dans les troïkas nationales. Et ce qui est particulièrement digne de remarque, c'est que non seulement ces gens semblent être chez eux, mais

encore que les indigènes et leurs ennemis se mêlent le plus pacifiquement du monde dans les auberges et les cabarets. Ils s'assoient à côté les uns des autres et semblent être de très bons amis. Il est vrai que beaucoup d'entre eux sont nés sur le même continent; ils sont de part et d'autre Asiatiques, souvent même ont une origine commune, appartiennent à la même race, et surtout ils ont la même vie grossière. La grande différence qui sépare un Européen, qu'il soit Anglo-Saxon ou Latin, du Mongol ou du Tatar n'existe point ici. Le combat fini, on arrive bien vite à s'entendre; les plus grandes cruautés commises des deux côtés sont oubliées. Il peut y avoir de la haine au fond des cœurs; mais extérieurement on a le même train de vie journalier, les mêmes goûts, les mêmes récréations. En particulier, on s'accorde dans la frugalité des besoins, l'insouciance du confortable, l'indifférence à l'égard du raffinement, et le degré rudimentaire de culture. Et ce qui certes empêche les froissemens dans les relations de chaque jour, c'est que, loin d'essayer de transformer et d'éduquer le peuple conquis, les conquérans eux-mêmes s'abaissent très souvent à son niveau. A l'exception du chemin de fer, je ne vois guère de tentative pour civiliser les Mandchous. Il n'y a même pas d'encouragement au commerce et le trafic international, en particulier, est tout à fait nul, car toutes les villes sont encore fermées aux étrangers; le gouvernement russe a même fait des arrangemens pour que les entreprises anglaises et américaines de mines, montées par des capitaux anglais et américains, soient remises entre ses mains. Il semble y avoir les mêmes restrictions en matière spirituelle et on suscite des difficultés chaque jour plus grandes à l'extension de l'œuvre des missionnaires.

Pendant ce temps, l'administration mandchoue conserve ses vieilles formes extérieures. Elle est divisée en trois gouvernemens : Tsi-tsi-kar, Kirin et Moukden. Chaque province a un gouverneur et tous les trois sont sous l'autorité d'un vice-roi ou mandarin de haut rang qui réside à Moukden. Le yamen officiel et ses dignitaires de toutes fonctions, en nombre infini, sont exactement ici ce qu'ils sont partout, et on les voit fort affairés à écrire d'extraordinaires signes cabalistiques sur des feuillets de papier de riz. Je les crois tous très occupés, appliqués au détail de mille menues questions locales. Ils sont tenus serrés à la besogne tout le long du jour. Je ne pense pas qu'ils aient rien à

dire sur les sujets importans, mais ils paraissent s'accommoder fort bien d'une situation qui diminue leurs responsabilités et laisse subsister tout leur salaire. Les mandarins mandchous et les généraux russes semblent marcher dans une parfaite « entente cordiale, » et, si parfois une divergence d'opinions se manifeste, les difficultés sont généralement aplanies par l'irrésistible influence et la force mystérieuse qui sort d'un nom : celui de la banque dite Russo-Chinoise.

Le fait important de ma journée est la réception officielle donnée par le gouverneur. Je suis porté en chaise au Palais, suivi de mon interprète et de mon petit état-major. Le baldaquin de la chaise est tendu de soie verte, et huit gaillards vigoureux me secouent d'une façon terrible. Les rues sont très étroites et tortueuses : en guise de pavé, de grands trous remplis de boue liquide. Je pardonne à mes porteurs d'avoir la main un peu dure. Ce qu'il est plus difficile de leur pardonner, c'est que, quand ils changent d'épaule, tout en continuant de courir, ils me laissent tomber sur le sol. Ce n'est pas d'une grande hauteur, mais je dois dire que la sensation est très angoissante; le temps de la chute, comme dans un cauchemar, paraît sans fin, et quand on atteint le sol, on se figure qu'on est tombé au fond d'un précipice.

Enfin nous sommes devant la grande porte, ou du moins je le suppose, d'après un groupe de créatures bizarrement vêtues qui présentent les armes, — et quelles armes! C'est une collection extraordinaire. On dirait un décor de vieille potiche chinoise : des guerriers à l'air farouche, portant des hallebardes, des javelines et des faucilles emmanchées sur des perches, se profilent sur le ciel.

Le Palais, il faut l'avouer, est une pauvre bâtisse, vu du dehors. On contourne le vaste pan de mur qui se dresse devant l'entrée principale, ornée d'un dragon peint, pour effrayer tous les mauvais esprits et, m'a-t-on dit, les « diables blancs »; la cour intérieure n'est pas plus séduisante. En fait, c'est une cour d'écurie avec quelques chevaux attachés à leur stalle, et des hangars pour les soldats et les serviteurs du dehors. On me fait traverser plusieurs cours et nous arrivons enfin à la *cour d'honneur*, quadrilatère régulier comme toutes celles que j'ai vues avec un hall de chaque côté et, comme décoration, quelques fleurs et des arbres ; des chrysanthèmes, des orangers, pêchers

et poiriers nains, cultivés comme plantes d'ornement. L'effet est exquis et, quoique l'entourage soit plus ou moins délabré, cette cour intérieure est un coin très pittoresque d'architecture domestique chinoise.

Mais je n'en puis examiner le détail, car le mandarin est là, debout au milieu, entouré de toute sa cour. Il est vêtu d'une robe de soie bleu sombre, magnifiquement brodée, et sa suite n'a pas de moins somptueux atours. Dès que j'apparais sur le seuil du vestibule, nous échangeons de profonds saluts, et chacun de nous, en avançant, répète plusieurs fois la même civilité jusqu'à la rencontre finale à mi-chemin; nous nous serrons alors la main à la manière occidentale, ce qui n'est pas une tâche aisée, étant donné que les ongles de mon hôte ont au moins deux pouces de long. Après les présentations accoutumées, il me fait pénétrer dans ses appartemens. La première pièce est chinoise, avec quelques fauteuils délicieusement sculptés. L'effet artistique de la seconde est gâté par deux fauteuils de Vienne, une hideuse horloge française et un tapis de table probablement fabriqué à Manchester. Après les premiers complimens échangés, — et ce n'est pas une petite affaire, attendu que Son Excellence m'adresse quelques douzaines de questions qui seraient très indiscrètes en Occident, mais sont obligatoires en Orient et auxquelles je dois répondre exactement dans le même ordre, — il me conduit dans la salle à manger où une table ronde, couverte de fleurs et de friandises, nous attend.

D'innombrables petits plateaux et soucoupes, garnis de raisins secs, de raisins frais, d'amandes, d'olives et de toutes sortes de desserts, sont disséminés sur la table. L'étiquette exige que le convive prenne place à la gauche de son hôte, et que le premier morceau où il goûte soit placé sur son assiette par l'hôte lui-même. Les domestiques apportent ensuite, sur des plateaux, toutes les inventions de l'art culinaire chinois. Des soupes de poisson et d'escargots, des nageoires de requin accommodées d'une gelée immangeable, toutes sortes de hachis et petits pâtés, humectés de sauces extraordinaires, composent le menu. L'usage qui règle toutes les fonctions publiques ou sociales dans ce pays, exige qu'on n'offre pas moins de cinquante plats à un convive de marque. Ils paraissent différens; mais on les sert sur de grands plateaux par séries de huit et ils ont exactement le même goût, du moins ils m'ont produit cet effet. Ils sont tous sucrés et surs

en même temps, et qu'on les appelle nids d'oiseau hachés ou croquettes de caniches, je n'y sens pas beaucoup de différence. Les autres, pourtant, dont le palais a plus d'entraînement, peuvent jouir de ce que ma frugalité barbare ne sait pas apprécier.

A mesure que le dîner avance, la conversation devient plus animée. Après les propos de cérémonie, la compagnie se montre intéressée à mes enquêtes et à mes études; mon hôte essaie d'obtenir toutes sortes de renseignemens. A n'en pas douter, c'est un habile homme, et, quoiqu'un chapeau en forme de pagode, surmonté d'une pierre grosse comme une pomme de terre et orné de plumes de paon qui se balancent, fasse oublier le sérieux de la situation — car le plus sage des hommes ainsi affublé a l'air d'un fou — je ne puis me défendre d'être impressionné bientôt par ses capacités. Très réservé, il parle pourtant volontiers de son pays, et en voyant quel intérêt m'en inspire la vieille histoire et celle des origines de ses habitans, partis, il y a des milliers d'années, du même berceau que les hommes de ma propre race qui établirent un royaume en Pannonie, il me donne les plus précieuses informations. La fondation du royaume mandchou est plus étroitement liée encore aux migrations des Huns que je ne l'aurais pensé. Rechercher le lien et retrouver l'affinité entre les Magyars et les Mandchous, il y aurait là un vaste champ d'études pour l'historien.

Après la collation, le gouverneur propose une visite aux tombes impériales, qui sont la principale curiosité de tout le pays. Il n'y a rien en effet de plus vénérable, car ces monumens des membres défunts de la dynastie sont aussi ceux de l'orgueil national.

Nous partons ; c'est un brillant après-midi et, dans la splendeur du soleil d'automne, le pays revêt toute sa beauté. Nous galopons à travers une prairie où des chevaux paissent avec du bétail dans la solitude. Çà et là un berger, comme tous les êtres humains perdus dans l'immensité de la nature, cherche une diversion dans la musique. L'air est simple et plus simple encore l'instrument, flûte archaïque taillée dans un grêle roseau. En bordure du pâturage, là-bas, un bois sombre : on m'explique que c'est le bosquet sacré où se cachent les tombes impériales. Elles sont à une distance de six ou sept milles, mais nos vaillans petits chevaux la couvrent bien vite. Mes compagnons, avec leurs soieries flottantes, leurs chapeaux pagodes, leurs ornemens

brodés et leurs longues nattes, font un effet extrêmement pittoresque. Ma monture et ma selle sont comme les autres, et je dois avouer que je ne me suis jamais assis sur quelque chose d'aussi inconfortable qu'une selle chinoise en bois sculpté avec des étriers en forme de pantoufles, si hauts qu'on a les genoux presque sous le menton.

Deux grands monumens de pierre flanquent le sentier qui conduit au bois. Des dragons à l'air sinistre gardent l'entrée. Nous sommes au milieu d'une longue percée menant aux tombes, le long de laquelle nous rencontrons par intervalles d'autres monstres — éléphans ou chameaux, gigantesques figures humaines — en vis-à-vis, énormes gardiens de pierre, qui tiennent en respect à la fois les gens et les mauvais esprits. La beauté de ce lieu est indescriptible. Les sombres arbres toujours verts, les statues bizarres et le sentier à demi pavé, tout concourt à lui donner l'air d'une forêt enchantée dont le prestige est fait surtout de solitude et le charme de poésie éparse dans l'air.

Nous traversons quelques ponts, exquises constructions de marbre qui, avec leurs balustrades aux sculptures étranges, se mirent mollement à la surface des petits ruisseaux paresseux coulant en paix entre des rives fleuries. Au passage, on me signale que statues, rivières et ponts ont tous des significations symboliques en rapport avec l'esprit envolé.

Nous nous arrêtons devant un porche qui conduit à un arc de triomphe et je reste presque stupéfait de surprise. A n'en pas douter, j'ai devant moi le plus parfait monument du vaste Empire Jaune : matière, dessin, proportions, détails, tout est d'une beauté achevée. C'est une construction en marbre, de dimensions colossales, soutenue par d'énormes blocs, avec des traverses de marbre arc-boutées sur des dragons impériaux. La décoration est du plus beau travail et la sculpture des frises unique en son genre. Je n'ai jamais vu, parmi tous les merveilleux monumens de Pékin, Nankin ou Hankéou, rien qui puisse rivaliser avec celui-ci. Ce n'est pas seulement la perfection du travail qui vous impressionne, mais la conception de l'architecte. Elle répond merveilleusement au dessein de l'édifice, qui est de conduire, après une vie de bataille et de victoire, au séjour de l'éternelle paix. A cet égard, je ne connais rien de comparable, si ce n'est la perle architecturale de l'Asie, le Taj Nahal.

La tombe elle-même est entourée de cours diverses, salles,

temples pour les sacrifices, abris pour les gardiens et les soldats. Nous descendons de cheval devant l'entrée intérieure. Les massives portes laquées de rouge gémissent sur leurs gonds, tandis que, poussées par une demi-douzaine de soldats, elles s'ouvrent lentement. Nous entrons dans une cour carrée, une sorte de cour d'honneur, coupée par des avenues d'arbres centenaires, peuplée par des géans et monstres de pierre, sillonnée de petits canaux avec balustrades et ponts de marbre. Les cours sont séparées par des galeries ouvertes qui conduisent à la pagode centrale. Celle-ci abrite la tablette commémorative, haute de trente pieds environ, posée sur une colossale tortue plus grosse que deux éléphans. Quelques énormes chaudrons sont épars; ils servent à faire cuire des bœufs entiers pour les sacrifices. Une fois par an, il y a une grande cérémonie en l'honneur du défunt. L'Empereur devrait être présent en personne; mais depuis plusieurs années la Cour impériale se fait représenter par des ambassadeurs; et en considérant ce qu'est le voyage de Pékin à Moukden, je n'ai pas de peine à comprendre que les souverains se contentent d'être présens par procuration. On m'a conté que les mandarins choisis pour cet onéreux pèlerinage étaient souvent ceux dont la présence n'est pas désirée à Pékin; leurs aventures de voyages durent souvent plusieurs mois et dans certains cas on ne les a jamais revus.

Le grand ancêtre fut un des fondateurs de la souveraineté mandchoue en Chine et sa tombe est taillée au cœur de la montagne; mais on n'en connaît pas l'emplacement exact. Nous passons là presque tout l'après-midi et je mets à profit de mon mieux ma permission de dessiner et de photographier. Mais le meilleur appareil, comme aussi la plume du plus accompli narrateur, reste condamné à trahir la réalité. L'art et la nature se combinent ici d'une si exquise manière qu'il est impossible de décrire la scène à ceux qui ne l'ont pas vue. Le charme et la beauté de ce lieu, encore une fois, naissent de la parfaite harmonie du calme, de la solitude et de la paix.

Les misérables faubourgs boueux semblent sans fin quand nous les suivons au retour. De pauvres huttes, bâties de mottes de terre et couvertes de paille, avec des portes faites de quelques planches et des fenêtres où le papier de riz pend en lambeaux, s'alignent le long des rues désertes. Nous rencontrons des cortèges qui se pressent derrière d'énormes cercueils noirs. J'ai

oublié de mentionner qu'une épidémie de choléra sévit dans la ville. Des centaines de personnes meurent chaque jour; mais dans d'aussi déplorables conditions sanitaires il n'y a rien à faire. Quand je vois dans quel état vivent les coolies, je m'étonne qu'ils ne succombent pas tous. Les autorités étaient tout à fait opposées à ma visite de Moukden. Mais comme il y avait la petite vérole en Chine, la typhoïde en Corée, il ne me restait pas beaucoup de choix, et d'ailleurs j'étais fermement convaincu que la Providence me laisserait finir l'œuvre que j'avais entreprise. La dernière explosion de l'épidémie datait de trois mois, et il y avait eu aussi beaucoup de victimes parmi les troupes russes; le moral des hommes était très abattu. Mais il en va tout autrement avec les coolies et les pauvres Mandchous. Leur fatalisme inné leur fait regarder la mort comme une amie bienveillante. Quand ils emportent les lourds cercueils des êtres qui leur furent chers, ils ont l'air aussi libres de soucis et de chagrins que s'ils les conduisaient à une dernière demeure de joie. Le cercueil noir est couvert d'innombrables bibelots, de toutes les petites choses qu'aimait le défunt; on va les brûler sur sa tombe, et, tandis que la fumée monte, tout le monde est là à croire que ces objets reprennent leur forme dans une sphère plus haute, pour l'agrément de leur ancien possesseur. Il faut ajouter cependant que les héritiers, soucieux d'épargner ce qui a de la valeur, s'astreignent à en faire des images de papier et de carton, et ainsi l'auto-da-fé n'est qu'en effigie.

Si j'ai été traité au déjeuner par le Gouverneur chinois, je suis, au dîner, le convive du Résident russe. Nous pouvons critiquer le système moscovite de gouvernement, nous pouvons juger avec sévérité beaucoup des voies et moyens de cette administration; mais tout le monde est d'accord en ce qui regarde l'hospitalité russe. Qu'on vienne de n'importe quelle partie du globe, qu'on soit un allié politique ou un ennemi traditionnel, jamais un Russe ne manquera de faire tout ce qu'il pourra pour son hôte. Le temps que vous êtes sous son toit, vous devenez un membre de la famille; hôte et hôtesse et toute la maison s'efforcent à vous gâter, et tout est fait avec une prodigalité sans borne. On surchauffe votre chambre; on met sur vous toutes les fourrures et toutes les couvertures, si vous vous aventurez dehors, et on prend un plaisir tout particulier à vous accabler de nourriture, qu'on vous offre à toute heure du jour et de la nuit.

La Résidence russe, ou, comme on l'appelle encore quelquefois devant le monde, le Consulat, est un yamen comme tous les autres, plus délabré même que ceux que j'ai visités le matin, et son intérieur n'a pas beaucoup plus de confortable ni de luxe. C'est un camp plutôt qu'un foyer; il n'a de meubles que le strict nécessaire, sans qu'on ait rien fait pour le rendre joli ou agréable à l'œil. La seule exception est la vaste table, qui semble être mise en permanence; elle est couverte d'autant de petits plats que celle du mandarin, mais au lieu de contenir des fruits et de la canne à sucre, ils sont remplis de hors-d'œuvre tels que caviar, harengs, saumon fumé, concombre, et toutes les innombrables variétés de la fameuse « zakouska » nationale. Et il y a une quantité de bouteilles, telle que je n'en ai jamais vu, autant que la table en peut tenir, avec des vins de Crimée, des liqueurs de baies de sorbier et autres, et du vodka. Tandis que les convives, assis autour de cette table, fument sans interruption des cigarettes parfumées, causant de leurs affaires de famille et de leurs logis lointains, on peut à peine se figurer que les plaines illimitées de la Sibérie les séparent des rives de la Néva. Le groupe que j'ai sous les yeux est si typique, avec ses clartés et ses ombres, que j'aurais pu me croire tombé dans la « nichée de gentilshommes » de Tourguéniew.

Mon séjour à Moukden fut incontestablement du plus haut intérêt. Non seulement la ville elle-même, ses monumens fameux et son étrange peuple suranné, mais la situation actuelle, telle qu'elle se manifeste aujourd'hui, offrent un champ illimité d'observations. Mandarins chinois et généraux russes, Cosaques et coolies, comme tout cela se mêle en groupes incohérens! Qu'apportera l'avenir? Voilà certes un fascinant problème. La Mandchourie sera-t-elle plus prospère sous le nouveau régime? Le peuple s'élèvera-t-il à un plus haut niveau?... Au moment où je dis adieu au seuil désolé de la mission incendiée, je me demande quand elle sera reconstruite et quand les martyrs qui sacrifièrent leur vie pour secourir les orphelins et les enfans abandonnés, seront remplacés... Je me retourne pour voir une dernière fois la place que vraisemblablement je ne reverrai plus jamais. J'aperçois encore dans le lointain la silhouette lugubre du clocher à demi ruiné qui se dresse comme une protestation émouvante contre l'intolérance humaine et l'aveugle persécution.

IV. — RETOUR A LA GARE

Si le voyage de la gare de Moukden à la ville a été périlleux et fertile en émotions, le retour ne l'est pas moins. Il y avait tant de choses intéressantes pour moi à Moukden que mon séjour s'y est prolongé au delà de mes prévisions. Le gouverneur, qui a su toutes les difficultés et tous les désagrémens de mon voyage, m'a très aimablement offert une voiture et une escorte pour me ramener.

C'est un glorieux jour d'automne ; la nature semble faire un dernier effort pour affirmer sa puissance avant de tomber dans son sommeil d'hiver; et, sur notre passage à travers les faubourgs de la ville, les jardins brillent de toutes les teintes imaginables, depuis le cuivre safran jusqu'au bronze pourpre, car ils sont magnifiquement cultivés. Un peu plus loin, nous entrons en pleins champs et j'ai maintenant une occasion qui ne m'avait pas été donnée à mon arrivée, de juger de la fertilité de cette terre privilégiée. La Mandchourie est, à n'en pas douter, un des plus riches pays du monde : le sol est excellent, les collines sont couvertes de bois épais et les montagnes pleines de minéraux. Le long de la route, nous passons devant quelques fermes où l'on cultive surtout les fèves et le maïs ; hommes, femmes et enfans sont tous occupés aux champs. Le paysage n'est pas très varié. Nous traversons une vaste plaine, entourée de montagnes qui touchent l'horizon. Mais si on ne peut pas dire que le paysage soit pittoresque, il ne manque pas de grandeur ; il a un charme qui lui est propre et comme une atmosphère de vague mélancolie. Sur toutes les grandes plaines, celles d'Égypte. par exemple, ou de Rajpootana, se répand quelque chose d'indéfinissable, d'insaisissable, mais qu'on ne peut manquer pourtant de sentir. Les gens qui les habitent sont affectés par cette atmosphère et le Mandchou a tous les caractères d'une race qui habite un pays découvert. Il est dévoué à sa terre natale, aime la vie du dehors, et n'est vraiment heureux que quand il galope à travers les pâturages ou chasse dans les forêts vierges.

Tandis que nous suivons au trot la pénible route, mon esprit vagabonde et reçoit des idées et des impressions toutes neuves de ce milieu nouveau. Je dois avouer que mes idées sur la Mandchourie et les Mandchous étaient bien différentes avant que j'aie

ainsi exploré à fond le pays. Mais le cours de mes pensées est violemment interrompu quand nous sautons les fossés, grimpant d'un côté, dégringolant de l'autre, et il ne s'en faut de guère que mon pauvre *tarentass* soit brisé en deux. Avant d'aller plus loin, je crois qu'il serait bon de décrire mon tarentass.

Il consiste donc en quatre petites roues, très distantes, l'essieu de bois étant fixé au centre à une longue tige. Un panier, qui a l'air de tenir le milieu entre le canot et la baignoire, est attaché au timon, et la vibration de ce timon tient lieu de ressorts. Il ne serait pas exact de dire qu'il en fait l'office ; mais il sert à maintenir ensemble les roues et le panier, ce qui est après tout un résultat dont on peut être fier sur les grandes routes d'Asie. Je ne suis plus traîné par des mules et j'ai trois chevaux attelés côte à côte, à la mode moscovite. Ce sont de petits poneys cosaques, la crinière et la queue très longues, la taille un peu au-dessus des poneys des Shetlands, forts et vifs. Le cheval du milieu est plus gros que les deux autres et peut trotter, tandis que les poneys de droite et de gauche doivent galoper tout le temps, la tête gracieusement enrênée et maintenue de côté. Le harnais n'est pas moins excentrique. Il est composé de brides interminables dont on ne saisit pas l'utilité, mais qui sont très pittoresques avec leur garniture de clous d'argent. Mon cocher, comme les chevaux, est cosaque et semble être pleinement conscient de l'importance de son rôle. Comme escorte, j'ai une quinzaine d'hommes; avec leur blouse de toile blanche et leur casquette plate, blanche aussi, ils font une traînée brillante dans le paysage. Ce sont de bonnes natures, toutes simples, des fils de moujiks, avec de brillans yeux bleus, le teint clair et une expression d'enfans. Ils ont l'air de se sentir tout à fait chez eux dans cette contrée lointaine, car leur propre genre de vie, primitif et patriarcal, diffère peu de leur nouveau milieu. On a peine à croire que ces gens puissent devenir cruels et altérés de sang à la guerre, commettre des atrocités de sang-froid et presque inconsciemment. Quand le combat est fini, ils deviennent très bons amis avec les vaincus et se mêlent sans aucune gêne aux tribus jaunes.

Une carriole à provisions, petite voiture à deux roues conduite par un jeune Cosaque, complète l'escorte.

Si on me demandait de mentionner les curiosités qui me frappèrent le plus durant le trajet, je citerais deux pagodes, dont

l'une particulièrement belle, haute de plus de sept étages, richement sculptée de tous les monstres de la mythologie chinoise et ornée de tout ce que l'imagination maladive de cette vieille race a pu inventer. Nous voyons aussi, en passant, quelques remarquables pierres commémoratives — blocs massifs dressés sur d'énormes tortues — qui relatent les exploits des héros défunts du pays. Les fermes devant lesquelles nous passons révèlent les ressources agricoles de la contrée, et je trouve que les villages ne sont pas dépourvus d'intérêt au point de vue sociologique. Je n'ai jamais vu de bâtimens plus délabrés ni tant d'enfans jouant devant les portes des maisons; celles-ci étant généralement en petit nombre, la population semble être sortie du sol, ainsi que poussent les champignons.

Nous rencontrons beaucoup de charrettes, de piétons, d'étranges équipages et d'étranges cavaliers, et enfin un mandarin voyageant en cérémonie. Le personnage est porté dans une litière tendue de soie verte brodée, tandis que tout son bagage, emballé dans des caisses de laque merveilleuse, va à dos d'hommes. Sa suite et ses domestiques l'escortent en une longue file et tous les emblèmes de sa dignité, — étendards, lanternes chinoises, parasols et bannières couvertes d'inscriptions, — sont portés devant lui. Son Excellence est protégée par un détachement de soldats indigènes, drapés dans des manteaux cramoisis, un losange de velours avec une inscription chinoise cousu sur la poitrine et dans le dos. Il faut avouer que bien des détails de cette pompe sont très misérables : le dais de la litière est déchiré et passé, le velours des uniformes incrusté de boue, les bannières en loques, et pourtant l'ensemble du groupe offre un des spectacles les plus artistiques que j'aie jamais rencontrés. La manière asiatique d'exprimer le faste est certes très impressionnante. Un mandarin de second ordre, voire un fonctionnaire à peu près équivalent à un percepteur, a un cortège de suivans et de soldats qui comprend jusqu'à plusieurs douzaines d'hommes ; tandis que dans les pays occidentaux, notre plus grand appareil ne va qu'à avoir deux valets de pied debout derrière la voiture dans les grandes circonstances.

J'ai déjà déclaré que dans mon voyage de Moukden le retour n'avait rien à envier à l'aller, et pourtant, au moment où j'écris ces lignes dans mon confortable wagon, maintenant que tout cela est passé, il me semble que mon aventure doit être

un rêve. Pour rendre mon histoire vraiment intéressante, il faudrait commencer par la fin, l'incident dramatique du trajet, quand nous faillîmes être enlevés ou massacrés par une bande de brigands. Mais, grâce à Dieu, à part la culbute du tarentass dans une rivière grossie, quelques Cosaques forcés de prendre pour la première fois un bain en grand uniforme, quelques bras foulés, quelques visages égratignés et un brancard brisé, il n'y eut aucun malheur sérieux. L'attaque eut vite fait de se changer en fuite et la tragédie tourna au comique, à la satisfaction de tous. Afin d'abréger le récit, je donnerai brièvement les faits.

Quand nous arrivons au premier village, les Cosaques expliquent que leurs chevaux ont très soif et qu'il faut faire halte. Ils descendent tous et se précipitent dans l'auberge du bord de la route, me laissant le soin des chevaux. Mais comme je ne vois trace ni de puits ni de seau, je ne puis être d'aucune aide. J'attends un bon moment; quand mes amis reparaissent, il n'y a pas à s'y tromper : si les chevaux n'ont pas eu d'eau, eux ils ont bu. Bientôt nous atteignons un autre village et la même histoire recommence; mais cette fois ils ne se donnent pas la peine d'inventer une excuse et ne parlent pas de leurs chevaux. Je n'ai peut-être pas besoin de dire qu'après chaque halte la conversation devient plus animée et les chevaux sont poussés plus furieusement. A la troisième étape, la situation devient inquiétante. La conversation fait place à des chœurs; des refrains populaires sont chantés *crescendo* et *fortissimo*, tandis que le trot modéré des chevaux devient un petit galop. Mon état est désespéré. Je suis impuissant à détourner ces enfans de la nature d'une habitude nationale invétérée. D'ailleurs, ils se conduisent tous bien envers moi et me témoignent un respect absolu; ils sont seulement très excités. Cela ne fait aucun doute. Ils poussent des cris et des clameurs et agitent leurs mouchoirs rouges tandis que nous poursuivons notre course.

Le dernier hameau passé, quand il n'y a plus aucun endroit pour se rafraîchir avant la station de Moukden, ils proposent un steeple-chase à travers champs jusqu'à la gare. Quelle distance nous couvrons ainsi, je l'ignore, car elle est franchie à une allure dont je n'ai jamais fait auparavant l'expérience. Sur ce terrain accidenté, la course amène des sensations différentes. A travers la prairie, c'est rapide et excitant et je partage tout à

fait la joie de ces grands enfans; à travers les terres labourées, s'il y a beaucoup d'agrément pour ceux qui sont à cheval, j'ai dans mon tarentass la sensation d'être passé au crible; mais ce sont les champs de maïs qui me font le plus souffrir.

La course s'accélère. Chevaux et hommes perdent complètement la tête, tant qu'à la fin il n'est plus question de conduire du tout : les poneys prennent le mors aux dents et s'emballent. Nous volons par-dessus les fossés, nous abattons les haies de grands roseaux. Des chevaux trébuchent et les cavaliers culbutent dans la boue, tandis que les fusils et les sabres décrivent des cercles éclatans dans l'air. Finalement, à un fossé profond, une roue du char aux provisions se détache et le contenu est dispersé sur le sol. Enfin, à ma grande joie, j'aperçois au loin, comme un château en l'air, la misérable cabane qu'on appelle une gare et je me recouche au fond du tarentass avec un sentiment de délivrance. Il faut dire que mon siège de paille a été mis en pièces tout au début de cette course sauvage, en sorte que le seul moyen de ne pas fausser compagnie à mon tarentass est de me coucher au fond et de tenir les rebords.

Mais je suis réveillé par un choc formidable, un grincement plaintif de la voiture, les exclamations inintelligibles pour moi de mon cocher, le clapotis des chevaux dans l'eau, et soudain je me trouve moi-même submergé d'un flot glacé. Je me crois noyé et me dresse instinctivement dans mon tarentass, d'où je découvre que nous sommes au beau milieu d'une rivière débordée. Mes petits chevaux disparaissent à moitié; quelques Cosaques sont encore en selle; d'autres sont en train de barboter, de l'eau jusqu'à la poitrine, au milieu du courant; et chacun est dans un grand état d'excitation, parlant et criant, mais tous joyeux : ceux-ci lavent le sang des égratignures qu'ils ont reçues; ceux-là pêchent désespérément leurs affaires qui s'en vont à la dérive; et les chevaux, avec un calme et une satisfaction suprêmes, savourent enfin la boisson qu'on leur a tant fait attendre.

Sans aucun doute, notre course n'était pas banale. Le steeple-chase en selle peut avoir ses charmes et ses dangers; mais il ne peut être comparé au steeple-chase en tarentass, conduit par un détachement de Cosaques. Et pourtant je dois être reconnaissant à ces hardis compagnons, car leur folle ardeur et leur sauvage plaisanterie nous ont, en fait, sauvé la vie.

Comme nous étions précisément en pleine course, parmi le hennissement des chevaux, les cris des Cosaques, l'étincellement des armes, nous voyons une bande de gens, qui s'étaient tenus cachés dans une bordure d'arbres, s'enfuir vers les bois éloignés. Il est clair qu'ils nous croient à leur poursuite, et ils se sauvent en désordre. J'apprends plus tard que c'est une bande de ces Khounkhouzes, qui sont la terreur du pays depuis nombre d'années. Ils ont enlevé, il n'y a pas longtemps, le Directeur du chemin de fer de l'Est-Chinois, M. Wetzel, dont la triste aventure a été rapportée en détail dans les journaux. Il fut entraîné dans l'intérieur, soumis à des tortures atroces, et il faillit perdre la raison avant que sa rançon n'arrivât.

Si mes Cosaques n'avaient pas fait halte aux villages, bu tout le long de la route et finalement joué cette partie de steeple, mon voyage aurait fini d'une autre manière. Grâce à notre élan et à l'allure furieuse de notre approche, nous effrayâmes ceux qui allaient tomber sur nous. S'ils nous avaient vus trotter tranquillement le long de la grande route, ils nous auraient attaqués; et je puis ainsi conclure, avec le proverbe bien connu, que « tout nuage a son pli d'argent. »

Cte Vay de Vaya et Luskod.

LES MAISONS DE CAMPAGNE ROMAINES

SOUS

LA RÉPUBLIQUE ET L'EMPIRE

Il n'est aucun ami de Rome et des environs de Rome qui ne se rappelle avoir passé quelques heures délicieuses parmi les ruines de la villa d'Hadrien (1). Elles se dressent à 25 kilomètres environ de la grande cité, au pied de Tivoli, le Tibur chanté par Horace, sur la première pente des Apennins, dans une situation des mieux choisies. Il faut aller s'asseoir, vers la fin du jour, à l'extrémité de la vaste plate-forme, jadis tout entourée de portiques, où l'empereur avait voulu imiter le Pœcile d'Athènes : la vue dont on jouit est superbe. Devant soi, l'on a, déployée dans toute son immensité, la plaine onduleuse de la campagne romaine, dont les vallonnemens prennent, sous les ombres grandissantes du soir, un relief plus accusé. Au milieu de l'étendue silencieuse, la Ville Éternelle détache les saillies de ses coupoles, les courbes de ses campaniles, et lance hardiment sur le fond d'or du ciel le dôme de Saint-Pierre, qui semble rayonner dans une gloire et n'apparaît jamais mieux qu'à cette distance et à cette heure ce qu'il a voulu être : le symbole de « l'Église triomphante. » Au loin, dans la direction d'Ostie, une ligne éblouissante de lumière, d'abord blanche, puis de plus en plus empour-

(1) M. Pierre Guzman vient justement de faire paraître, en l'accompagnant d'une préface de M. Gaston Boissier, un ouvrage intitulé *la Villa impériale de Tibur*, où tout ce qui reste de la demeure d'Hadrien est soigneusement décrit, reproduit, commenté. On le lira avec autant de plaisir que de profit. (Paris, Fontemoing, 1904).

prée par les feux du couchant : c'est la mer avec l'horizon sans limites. Le soleil y descend peu à peu, majestueusement, et, sur le point de disparaître, il achève de donner à ce spectacle d'une capitale perdue dans un désert son caractère de grandeur calme et de splendeur mélancolique.

Cette impression, on pouvait déjà l'éprouver dans l'antiquité; moins forte assurément : le sol étant alors plus cultivé, la campagne plus habitée et plus vivante, on n'était pas oppressé par ce sentiment de l'abandon et de la désolation des choses. Mais les contours avaient déjà leur sévère harmonie, le paysage sa beauté puissante, et il est à croire qu'un artiste comme Hadrien n'y était pas insensible. En revanche, aux yeux des rêveurs et des amateurs de pittoresque, la villa elle-même a, depuis l'Empire romain, acquis des charmes qu'elle n'avait pas autrefois. Si elle était intacte, j'imagine qu'avec son incroyable accumulation d'édifices, — pièces de réception, cabinets de repos, basiliques et exèdres, bibliothèques, thermes et nymphées, théâtres, odéons, vestibules, péristyles, salles de tout genre et de toutes proportions, serrées les unes contre les autres, et resplendissant des marbres les plus variés, — elle nous aurait produit un effet de magnificence sans égale. Mais trop de luxe fatigue. Devant ces merveilles d'architecture et ces raffinemens de l'invention humaine, nous aurions fini par regretter un peu la simple nature, que l'art avait trop supprimée.

La nature, aujourd'hui, a repris ses droits. La villa, après avoir subi d'abord les invasions des barbares, puis le pillage des antiquaires, a été entièrement envahie par la végétation ; le lierre a grimpé, l'herbe a crû, les arbres ont poussé. Oserai-je avouer que je ne le déplore qu'à moitié ? Ces constructions éparses, ces blocs de pierre, ces pans de murs sont la joie des archéologues et des architectes ; ils y trouvent, les uns une occasion d'exercer leur sagacité et de faire d'ingénieuses hypothèses, les autres une belle matière à restaurations. Puis, c'est ici le lieu, ou jamais, de parler de la poésie des ruines. L'unique muraille qui s'est conservée du Pœcile, est peut-être plus belle, plus saisissante, débris resté debout au milieu de l'édifice écroulé, qu'au temps où le portique se dressait tout entier. Elle tire de son isolement même une valeur inattendue. Outre que l'œil apprécie mieux ses étonnantes dimensions, ses 10 mètres de haut et ses 230 mètres de long, elle se profile avec plus de netteté sur l'ho-

rizon de verdure et de collines. Il s'y attache aussi cette sympathie mêlée d'admiration, qui va aux choses comme aux êtres qui ont souffert, quand, malgré leur souffrance, ils ont su garder un grand air. Et que de surprises de tous côtés ! Les hautes tiges des plantes, l'herbe touffue où l'on enfonce et qui se presse au pied des ruines pour les revêtir ; les oliviers aux formes tourmentées et robustes, si nombreux qu'ils forment comme un bois, dont les branches ténues et le feuillage pâle s'unit à la masse sombre des cyprès et au ton rouge des constructions de briques ; les murailles entr'ouvertes et les voûtes effondrées découvrant soudain un coin de ciel, le tronc capricieusement tordu d'un vieux figuier, la nappe étendue d'un pin parasol ; et le tout baigné dans cette lumière idéale dont parle Chateaubriand, où se fondent les objets et s'harmonisent les couleurs ! N'avons-nous pas raison de dire que ce sont là des sensations qui demeurent, et qu'il suffit de prononcer le mot de villas romaines pour évoquer aussitôt dans le souvenir la *villa Hadriana* de Tibur ?

Mais ce rapprochement que fait notre esprit est-il légitime ? Sommes-nous autorisés à nous figurer plus ou moins les autres maisons de campagne sur le modèle de la demeure impériale ? Car enfin, c'était le palais d'un prince ; il avait sans doute reçu du maître tout-puissant qui l'habitait un caractère exceptionnel. Les particuliers avaient-ils le même goût pour les immenses villas, de plusieurs kilomètres d'étendue, pour les énormes substructions, la multiplicité des appartemens, l'entassement des édifices ? Ou bien se faisaient-ils une idée différente de ce que doit être une maison de plaisance ? Comment, en d'autres termes, comprenaient-ils le séjour aux champs et aménageaient-ils l'endroit où ils venaient se reposer du bruit de Rome et du tracas des affaires ? Voilà ce que l'on aimerait à savoir, et ce que nous nous proposons de rechercher aujourd'hui.

I

Il ne faut pas compter trouver beaucoup de renseignemens chez Vitruve. Celui-ci, dans son Traité d'architecture, parle longuement de la maison de ville, plus longuement de la ferme de rapport ; mais sur la villa de pur agrément, habitation de luxe et de nul revenu, il est d'une sobriété désolante. On est d'autant plus étonné de ce silence que, à l'époque même où il vivait,

c'est-à-dire dans les derniers temps de la République et au commencement de l'Empire, la mode des maisons de campagne s'était déjà beaucoup répandue dans toute l'Italie. Elle n'était pas très ancienne, il est vrai. Jusque-là, les Romains n'avaient guère le temps d'aller, pour leur plaisir, respirer en été l'air frais des montagnes sabines ou goûter au printemps la douceur du ciel de Naples. Ils pensaient qu'ils avaient mieux à faire et qu'une autre besogne réclamait leur activité : le service de l'État et la conquête du monde. Ils venaient donc à la ville pour briguer les fonctions publiques; ils y restaient ensuite pour les exercer. Ou, s'ils la quittaient, à la tête des légions, dans l'administration des provinces, généraux, préteurs ou proconsuls, ils continuaient à faire acte de citoyens. Scipion retiré à Literne et obstinément résolu à mourir loin de Rome, est une exception parmi les grands personnages d'alors. Les autres avaient beau être propriétaires de domaines importans; au milieu des soins de la vie rustique, ils ne négligeaient pas de remplir exactement les magistratures que leur confiait la cité. Ils ne demeuraient aux champs que pour leurs intérêts. Être à la campagne, pour eux ce n'était pas rester oisif et rêver au milieu des beautés de la nature, c'était diriger l'exploitation de son bien, faire travailler les esclaves, assurer la rentrée des récoltes, surveiller les pressoirs où coulent l'huile et le vin. Un Caton visitait sa terre en maître impitoyable, qui cherche comment il tirera d'elle le meilleur rendement, non en ami qui lui sait gré d'être bonne et féconde, douce et reposante. La maison d'habitation, dès lors, se réduisait à n'être qu'une maison de ferme. Aussi bien, dans le langage, le même terme de villa servait à la fois pour désigner l'une et l'autre.

Mais depuis Caton les temps ont changé. La Grèce et surtout « la molle Ionie, » sans cesse fréquentées, ont enseigné le bien-être et le luxe, la valeur des objets d'art et l'agrément des belles résidences. Puis, aux mains des officiers et des fonctionnaires d'Orient, les fortunes se sont accrues, et la richesse nouvelle a donné les moyens, en même temps que l'envie, de satisfaire de nouveaux désirs. Enfin, sans se désintéresser de la chose publique, on commence à souhaiter de vivre un peu pour soi et ses amis. Les lettres grecques se sont maintenant emparées des esprits; on les aime avec passion; l'on n'est plus réputé homme bien né, si l'on ne peut causer poésie, éloquence, philosophie.

De là une tendance, inconnue jusqu'alors et croissante désormais, à réserver pour l'étude une partie de son existence ; à garder un coin de soi-même où la politique ne pénètre pas, le coin des jouissances paisibles et sûres ; plus exactement à distinguer dans sa personne deux personnes différentes, le citoyen qui donne ce qu'il doit à l'État, assiste aux séances du Sénat ou aux débats du forum, et l'homme qui, le rôle officiel terminé et le magistrat dépouillé, se délasse en d'élégantes conversations, lit Platon et Xénophon, Euripide et Ménandre. La littérature faisait sentir davantage le besoin d'une vie retirée. Mais où trouver plus sûrement cette intimité, où s'appartenir mieux à soi-même que hors de Rome, loin des cliens? C'est pourquoi Cicéron, lorsqu'il veut donner un cadre à ses réflexions sur l'éloquence ou à ses discussions philosophiques, ne manque pas de transporter à la campagne la scène de ses dialogues. C'est dans les monts Albains, sous les platanes familiers, que Crassus l'orateur fait, en compagnie d'Antoine et de quelques amis, la théorie de son art. C'est à Arpinum, dans son pays natal, que Cicéron lui-même, se promenant aux bords du Liris et du Fibrène avec son frère et Atticus, leur expose ses idées sur le droit et les lois ; à Cumes, qu'il s'entretient du souverain bien ; à Tusculum, dont l'aspect un peu sévère convenait aux graves pensées, qu'il discourt sur la douleur et la mort.

Tous les magistrats lettrés aimaient donc à posséder aux champs une demeure, qu'ils s'empressaient de gagner à la première occasion, désireux de s'y ressaisir. Quant aux riches moins cultivés, qui ne tenaient point à se créer une retraite rustique, ils bâtissaient tout de même à la campagne comme ils bâtissaient à la ville, par goût du faste et pour employer leurs richesses. On s'explique alors que tant de villas se soient élevées dans les quarante dernières années de la République. Chaque particulier se fit bientôt gloire d'en avoir un grand nombre, et celles de Lucullus ou d'Hortensius étaient, dès cette époque, citées pour leur magnificence. Les énumérer toutes risquerait de nous entraîner trop loin ; l'exemple de Cicéron suffira pour nous instruire.

Cicéron a eu la passion des maisons de campagne. Quand, vers la fin de sa vie, après la mort de César, il eut résolu de quitter Rome où il ne se sentait pas en sûreté, au moment de s'embarquer pour la Grèce, il ne pouvait se consoler à l'idée

de ne plus revoir ses villas qui lui tenaient tant au cœur, « ces villas si joliment construites, si charmantes, ces perles de l'Italie. » Ce qu'il en regrettait, c'étaient les objets d'art dont il les avait ornées à profusion, les tableaux de ses galeries, les statues de ses jardins, tous ces chefs-d'œuvre des maîtres helléniques qu'il appréciait en connaisseur délicat; c'étaient les livres de ses bibliothèques, vieux et fidèles compagnons qui l'avaient recueilli, quand il était meurtri par la politique, et plus d'une fois réconforté; c'étaient les beaux ombrages de ses allées, sous lesquels il s'entretenait avec ses amis de philosophie et d'éloquence ; c'était enfin cette paix des champs, si favorable à l'étude, qui lui avait procuré ses momens de plus complet bonheur.

Ainsi, d'une part son goût de la vie large au milieu de jouissances artistiques, son amour du luxe même, mais d'un luxe de bon aloi, et d'autre part le besoin de repos après les luttes du forum et les fatigues du pouvoir, voilà ce qui l'attacha pendant toute son existence à ses maisons de campagne. Nous ne serons pas étonnés qu'elles aient été nombreuses. Il nous parle lui-même à maintes reprises, — car il se plaît à en faire les honneurs, — de huit habitations très importantes qu'il avait en différens points de l'Italie. A ce chiffre ajoutons toutes les petites maisons achetées le long des grandes voies romaines, sortes de pied-à-terre où il descendait, quand il ne pouvait pas atteindre en une seule journée tel ou tel de ses domaines, ou quand il se transportait de l'un à l'autre. Sans doute, même les plus belles de ces demeures ne devaient point égaler en opulence celles d'un Métellus. Cicéron n'avait pas une de ces fortunes prodigieuses, comme on en voyait alors, capables de suffire aux profusions les plus insensées. Mais ce qu'il avait, — une jolie aisance encore, — il le dépensait pour embellir ses villas. Il se ruinait en statues, en tableaux, en livres, et, une fois ruiné, il s'endettait plutôt que de renoncer à ses caprices d'amateur.

Sa résidence la plus éloignée était à Pompéi, non loin du golfe de Naples. Sur la mer elle-même, il possédait des maisons à Pouzzoles, à Cumes, et près du lac Lucrin. De la première il goûtait fort la tranquillité; mais « il ne s'y sentait pas chez lui comme ailleurs. » Les autres étaient bien rapprochées de Baies; et Baies était un endroit dangereux, l'hôtellerie de tous les vices, dira plus tard Sénèque, tout au moins le rendez-vous des mondains et des élégans, un lieu d'amusement, où se donnaient

des réunions somptueuses, et se nouaient mille intrigues galantes. Telle était cependant la séduction du pays, du climat, du ciel, des flots, qu'il se risquait jusque sur ces rivages mal famés, — pour en repartir bientôt il est vrai, chassé par le bruit des fêtes qui se faisaient importunes à la longue, et soucieux de ne pas compromettre trop longtemps sa réputation d'homme grave au milieu de ce tourbillon de plaisirs. A Formies ou à Antium, en revanche, il pouvait demeurer tout à sa guise, sans encourir les reproches d'un Caton ou les accusations violentes d'un Clodius. C'était une joie pour lui, près de la mer du Latium, de se livrer au repos, de lire paresseusement quelque ouvrage, ou de se promener en regardant les vagues qui déferlaient sur la plage. Formies aussi lui aurait paru un délicieux séjour, s'il y avait été davantage à l'abri des importuns. Mais les fâcheux y abondent, des fâcheux de Rome qui viennent le relancer jusque-là et, malgré ses prières, refusent de s'en retourner: ils veulent lui tenir compagnie et passer les journées à philosopher avec lui. « Ce n'est plus une villa, s'écrie alors Cicéron éperdu, c'est une salle publique. » Que faire? Comment leur échapper? Vite, « courons à nos chères montagnes, au berceau de notre enfance! » Et le voilà en route pour Arpinum, à l'entrée des Abruzzes. Tout d'abord, cette nature sauvage l'enchante; « il ne rêve plus que rochers. » Mais avec son incroyable mobilité d'impressions, il ne tarde pas à changer de sentiment. Bientôt l'éloignement lui pèse. Cet enragé de solitude trouve maintenant qu'il est trop seul. A Formies déjà, il se plaignait d'être comme au bout du monde, sans nouvelles de Rome et des événemens qui s'y passent. Au fond, il ne peut pas renoncer à la politique. Il a beau déclarer, par momens, qu'il lui dit adieu pour toujours: promesse impossible à tenir! Il quitte Arpinum, il quitte Formies et revient avec bonheur s'installer à Tusculum.

Là au moins il est près de Rome. Des jardins aux portes mêmes de la ville lui auraient plu assurément davantage; mais le terrain y est cher, et il faut être Pompée ou Lucullus pour se payer cette coûteuse fantaisie. A défaut des bords du Tibre, les monts Albains le satisfont encore et lui procurent cette résidence de banlieue, ce *suburbanum*, dont il avoue qu'il ne se passerait pas volontiers. Il peut s'y rendre en tout temps, au premier loisir, et, quand il y prolonge sa villégiature, il n'y reste pas étranger aux bruits du dehors : par des amis, par des

courriers, il est toujours, et vite, renseigné sur les affaires publiques. Aussi n'a-t-il préféré aucune maison de campagne à cette ancienne propriété de Sylla. Nulle part, en dehors de Rome, il n'a plus souvent séjourné. Il l'avait achetée de bonne heure, dès qu'il était devenu un personnage, empruntant même pour s'acquitter, tant il avait hâte d'en jouir. Il s'y était retiré dans les épreuves, après Pharsale et la chute de la République. Il s'y trouvait encore avec son frère Quintus, pendant les proscriptions. C'est là qu'il apprit qu'Octave avait livré sa tête à Antoine; c'est de là qu'il partit, pour tomber quelques jours après sous le poignard des meurtriers lancés à sa poursuite.

Cette maison, qui a tenu tant de place dans ses pensées, qui a été étroitement associée à sa vie littéraire et politique, qu'il n'a cessé d'agrandir et d'orner, nous voudrions la connaître, en découvrir au moins quelques vestiges sur la hauteur où était bâti l'antique Tusculum. Mais, au milieu de ces pierres, qui n'offrent qu'un amas confus de ruines, il est impossible d'en distinguer l'emplacement avec exactitude. Nous savons seulement qu'elle était située au-dessus de la ville moderne de Frascati, sur le versant de la colline, et que les terres dont elle était entourée descendaient jusqu'à la plaine. Un ruisseau la traversait, l'Aqua Craba, dont l'eau, moyennant une redevance payée au municipe, était utilisée pour l'entretien et l'embellissement du domaine. Cicéron, dans un passage bien connu du *de Finibus*, songeant au petit bois d'Académos où Platon instruisait ses disciples, au bourg de Colone, patrie de Sophocle, aux jardins d'Épicure, parle de l'émotion qu'on éprouve à visiter les endroits célèbres, et des souvenirs qui vous assaillent en foule, là où des grands hommes ont vécu, pensé, enseigné. Privé de la vue directe des lieux, ces évocateurs du passé, il tenait encore à retrouver sur le sol même de l'Italie quelque chose des impressions que lui avait causées son voyage de Grèce. Aussi avait-il attaché à certaines parties de sa villa des noms glorieux, qui sans cesse lui rappelaient Athènes. Le bas de la propriété et le gymnase inferieur, c'était son « Académie, » où l'on descendait surtout dans la seconde partie du jour. Un autre gymnase placé plus haut s'appelait, en l'honneur d'Aristote, le « Lycée. » Et ces gymnases, — ou ces palestres, comme il disait encore, faisant toujours allusion aux joutes philosophiques qui s'y livraient, — étaient remplis d'œuvres d'art : il fallait qu'on n'eût rien à

envier aux gymnases helléniques. A peine était-il devenu propriétaire à Tusculum, qu'il avait écrit à son ami Atticus de lui expédier de Grèce, sans regarder à la dépense ni craindre « d'épuiser son coffre, » « tout ce qui lui paraîtrait digne » de sa nouvelle demeure : statues en marbre de Mégare, hermès en pentélique et têtes de bronze pour l'Académie, bas-reliefs à encastrer dans la paroi de son atrium, couvercles de puits à figures sculptées pour sa terrasse. L'affranchi Tiron s'occupait de sa bibliothèque, la rangeait, en dressait le catalogue. Une allée couverte, en l'abritant du soleil et de la pluie, lui permettait de faire des promenades par tous les temps. Il y avait disposé, de distance en distance, des sièges en forme d'exèdres qui invitaient au repos. Par-devant, s'étendait peut-être la pelouse où il s'asseyait avec Brutus et Atticus pour passer en revue les maîtres de l'éloquence. Non loin, la statue de Platon, le philosophe préféré, semblait par sa gravité souriante donner le ton à l'entretien, et présidait aux causeries à la fois doctes et enjouées. Vraiment, il y avait dans sa villa de quoi satisfaire tous les goûts d'un artiste et d'un lettré comme lui, et nous comprenons qu'il y ait été si heureux.

II

Ainsi, vers la fin de la République, les Romains, longtemps réfractaires aux plaisirs de la campagne, avaient fini les uns ou les autres par trouver quelque motif de s'y laisser gagner. A Tusculum même, parmi les voisins de Cicéron, outre Lucullus, Hortensius et Pompée, nous pourrions citer d'autres noms que l'histoire a retenus : Brutus, le meurtrier de César, M. Æmilius Scaurus, célèbre par son théâtre dont la scène était de marbre, de verre et d'or, Lentulus Spinther, qui fit rappeler d'exil le grand orateur, Gabinius, tribun, consul et gouverneur de Syrie, l'historien Luccéius, l'Espagnol Cornélius Balbus, homme de confiance et d'affaires du dictateur. Après l'établissement de l'Empire, c'est bien autre chose encore. A ces magistrats chargés du gouvernement de la cité, à ces orateurs qui vivaient sur la place publique dans le tumulte des passions populaires, Auguste, devenu le maître unique, fait des loisirs. Plus que jamais, on se rejette vers la littérature, qui est un dérivatif pour beaucoup d'activités laissées sans emploi. En même temps, la vie de société

se développe. On prend davantage l'habitude de se voir, pour se lire une pièce de vers, échanger quelques idées à cette occasion, ou, simplement, pour causer sur tous sujets. C'est une façon d'occuper les momens de repos que le nouveau régime dispense avec tant de largesse.

On va demander la fraîcheur aux bords du Tibre, qui se couvrent bientôt de maisons jusqu'à la mer. Ces villas sont même si nombreuses que, selon Pline l'Ancien, tous les autres fleuves du monde réunis n'en montreraient pas autant sur leurs rives. Exagération à part, il reste que c'est un lieu très fréquenté par la société élégante, et nous nous représentons aisément, d'après quelques vers de Properce, les jardins terminés en terrasses, qui dominent le Tibre et, vers la fin du jour, de gais convives couchés sur des lits de table, buvant du vin de Lesbos dans des coupes ciselées par Mentor, tandis que sous leurs yeux des barques légères sillonnent le courant. — On se porte aussi à l'embouchure même du fleuve, près d'Ostie, devenue depuis l'Empire le grand entrepôt de Rome, et où chaque jour affluent davantage les blés d'Afrique destinés à nourrir le peuple maître du monde. Comme dans toutes les villes de commerce, il y a là de grosses fortunes, de riches négocians, des banquiers, qui veulent jouir de leur opulence, construisent de superbes villas, donnent des fêtes brillantes. L'argent vite amassé s'y dépense avec la même rapidité. Les citadins de Rome ne résistent pas à cet attrait du luxe ; ils désirent prendre leur part d'une vie aussi facile, passer quelque temps dans ces lieux que l'on croirait être le séjour de Vénus, tant la verdure et les fleurs y sont abondantes, tant l'air y est embaumé du parfum des roses. Et ce n'est pas seulement le voisinage immédiat d'Ostie qui offre un séjour délicieux; toute la côte, dans la direction d'Antium, n'est ni moins agréable ni moins peuplée. Là s'étend le territoire de l'ancienne Laurente, où régnait le vieux Latinus, le roi légendaire de l'*Énéide*. Pline le Jeune, qui viendra souvent s'y reposer, parle avec admiration de ce rivage, « où se pressaient les maisons de campagne, tantôt sans interruption, tantôt avec quelque intervalle, de façon à former comme autant de villes, de l'aspect le plus varié. »

Ce qui nous étonne, nous modernes parcourant tout ce pays, de Rome à la mer, c'est qu'il ait pu être, à une certaine époque, si vivant et si habité. Aujourd'hui ce ne sont que des solitudes,

où çà et là des bœufs aux longues cornes, de petits chevaux agiles paissent une herbe maigre, vite séchée. Le Tibre ne voit plus de jardins sur ses bords, n'entend plus de joyeux bruits de fêtes; mais il roule ses eaux limoneuses entre des rives de sable arides et s'achemine vers la mer silencieusement. Ostie, la ville du mouvement et des affaires, où tout le jour les navires entraient, les patrons donnaient leurs ordres, les portefaix débarquaient les marchandises, Ostie est en ruines, aux trois quarts encore enfouie sous les tertres de gazon pelé qui font saillie sur la plaine. Et l'élégante plage de Laurente est devenue une plage déserte ; la mer seule y chante sa plainte monotone et obstinée. Certes, il y a une grandeur incomparable dans cette tristesse de la nature; mais combien il nous est difficile d'évoquer, au milieu des spectacles de mort qui nous entourent, le souvenir de l'agitation et de la vie d'autrefois !

Il le faut cependant. Quelque surprenant que soit le contraste, le contraste est réel. La surprise augmente, quand on songe que, parmi les habitans de cette contrée, beaucoup venaient là, non point par nécessité ni pour les intérêts de leur commerce, mais uniquement, comme nous le disions, pour échapper à Rome pendant la saison chaude. Maintenant que la malaria règne sur la région en terrible souveraine, qu'on n'y voit guère que des malheureux au teint jaune, aux yeux caves, tout secoués des frissons de la fièvre, nous avons peine à croire que les anciens aient pu chercher, dans ces lieux maudits, le plaisir, le repos de l'esprit, et même la santé physique. N'oublions pas toutefois que l'insalubrité du pays a pour cause principale le déplorable état où l'ont mis quinze siècles d'abandon. Depuis que les invasions barbares ont passé sur la campagne romaine, elle n'a jamais retrouvé son aspect riant et sa prospérité. La population s'est enfuie; les terres n'ont plus été cultivées, faute de bras; les travaux de drainage, n'étant pas entretenus, ont péri ; dès lors plus d'écoulement pour les eaux qui sont demeurées à la surface du sol, croupissantes, foyer de miasmes pestilentiels. Mais, sous l'Empire, bien que l'air, dans cette plaine basse, fût très loin, même alors, de valoir celui des hauteurs, la culture, multipliant les canaux, assainissait le terrain et chassait la fièvre, ou en rendait les atteintes plus rares. On ne s'en préoccupait donc pas outre mesure; et, comme les rives du Tibre ou la côte de Laurente avaient le grand avantage d'offrir la campagne à peu de distance

de la ville, on passait aisément par-dessus un danger incertain pour jouir d'une commodité assurée.

Si les Romains, au risque de quelque péril, fréquentaient les environs d'Ostie, à plus forte raison Tibur, situé au-dessus des exhalaisons de la campagne, sur la pente des Apennins, devait-il être très recherché. Rien de plus sain en effet que l'exposition de ce bourg. Protégé contre les vents du midi, tourné vers l'ouest, il s'ouvre à la brise rafraîchissante de la mer et ne reçoit du soleil, déjà sur son déclin, que les rayons obliques et attiédis. Aussi les villas ne tardèrent pas à s'étager en amphithéâtre sur les flancs de la gracieuse colline. Dès le temps de César, le poète Catulle remerciait Tibur de l'avoir guéri d'une toux persistante contractée à Rome, et qui lui déchirait la poitrine. Pourtant ce fut après Actium, sous Auguste, qu'il devint surtout le lieu de prédilection de tous les gens distingués.

Il s'y prêtait, avec sa verdure, ses bois d'oliviers, ses frais vergers arrosés d'une onde pure, les cascades sonores de son fleuve, ses grottes pleines d'ombre. Qui ne sait avec quelle constante admiration Horace en a célébré les beautés ? Il souhaitait d'y reposer sa vieillesse. Aucun séjour, non pas même Tarente, la molle Tarente et ses grasses campagnes que traverse le Galèse, ne lui paraissait comparable au bosquet sacré de Tiburnus et à la fontaine de la nymphe Albunée. Ce n'est pas là cependant qu'il posséda son petit domaine. La terre que Mécène lui avait donnée se trouvait plus avant dans la Sabine, dans une partie plus sauvage de la montagne. Mais, pour y aller ou en revenir, il passait par Tibur. Soyons sûrs qu'il s'y arrêtait. Il y avait assez d'amis désireux de le recevoir, et ses descriptions du pays si précises attestent qu'il en avait maintes fois et longuement savouré tout le charme. Il est impossible aujourd'hui de longer la vallée et de gravir la colline, sans que le souvenir de l'aimable poète se présente aussitôt à l'esprit. Horace et Tibur sont devenus inséparables.

Mais si l'ami de Mécène a fait plus que tout autre pour la réputation de l'endroit, il n'est pas seul à y avoir contribué,

> Et l'Anio murmure encore
> Le doux nom de Cynthie aux rochers de Tibur.

Que de personnages illustres de l'époque, que de femmes charmantes, que d'écrivains appliqués à chanter les peines et les

joies de l'amour se donnaient rendez-vous sur les bords du fleuve ! Les Gallus, les Tibulle, les Properce et leurs maîtresses s'y rencontraient avec Quintilius Varus, Munatius Plancus, Lollius, Pison, presque tous les correspondans d'Horace, tous ces aristocrates qui tenaient à grand honneur de se voir dédier une Ode ou adresser une Épître par un fils d'affranchi. On imagine quelles réunions délicates se formaient et, entre gens qui oubliaient leurs différences de condition et de fortune, quelle agréable existence on devait mener.

Malheureusement, de toutes ces villas qui durent être nombreuses et élégantes, il ne subsiste, — quand il subsiste encore quelque chose, — que des substructions qui apparaissent de loin en loin. Les attribuer à la demeure de tel ou tel personnage serait le plus souvent téméraire, tant les débris sont incomplets et les renseignemens littéraires, d'autre part, insuffisans. Sauf pour la villa de Varus et celle de Cynthie, qui étaient presque contiguës sur la rive droite de l'Anio, en face des cascades, il faut, pour les autres, nous résigner à ignorer : ce sont des ruines anonymes. Mais ce que nous pouvons discerner très nettement, c'est la peine que tous ces propriétaires, quels qu'ils fussent, s'étaient donnée pour aplanir le sol de leur propriété. Partout les substructions sont énormes. Et sans doute c'était un peu une nécessité du lieu. Bâties pour la plupart sur le flanc de la colline, les maisons devaient être soutenues par de vastes fondations qui missent le rez-de-chaussée de plain-pied. Mais comme tous ces travaux qu'on rencontre n'ont pu servir à supporter les seuls corps d'habitation, il faut bien admettre que les gens d'alors cherchaient, de parti pris et le plus possible, à supprimer les accidens naturels du sol. Exemple, entre beaucoup d'autres, des variations du goût. Autant aujourd'hui nous avons soin de conserver ces inégalités, si même nous n'en créons d'artificielles, autant les Romains aimaient les grandes surfaces planes formant terrasses. Les ruines existantes nous font même reconnaître qu'une villa, à elle seule, en comprenait souvent plusieurs. Selon la pente plus ou moins rapide, ces terrasses étaient superposées en deux, trois ou quatre étages qui découpaient la colline comme en une série de gradins. Des escaliers, d'ailleurs, mettaient en communication l'une avec l'autre. De la plus élevée, véritable plate-forme d'observation, la vue pouvait s'étendre au loin sur toute la campagne, dans la direction de Rome, et

c'était là un avantage qu'on tenait beaucoup à se procurer.

Mais Tibur, séjour des poètes et des esprits délicats, théâtre des entretiens discrets et des repas finement enjoués, ne pouvait convenir à toute la société romaine. Parmi le monde élégant, combien de jeunes gens, combien même d'hommes mûrs, préféraient à ce lieu paisible un lieu de plaisirs, de gaieté bruyante, de fêtes sans cesse renouvelées, comme Baies et ses environs! La Campanie ne devait pas tarder à attirer tous ces amateurs de vie facile et luxueuse. Nous avons vu commencer la mode au temps de Cicéron. Sous Auguste elle fait de rapides progrès. Désormais, et pendant les deux premiers siècles de l'Empire, il est de bon ton d'aller passer l'arrière-saison sur les bords du golfe de Pouzzoles, et tout riche qui se respecte y possède une villa. La côte du Pausilippe, ou de « Sans-Souci, » est appelée de ce nom par le débauché Védius Pollion, celui-là même qui engraissait les murènes de ses viviers en leur jetant comme nourriture ses esclaves. A sa suite, beaucoup d'autres viennent oublier sous ce ciel enchanteur les soucis de leur frivole existence. De Naples à la pointe du cap Misène, c'est, autour des flots, comme une ceinture ininterrompue d'habitations magnifiques. Chacun est de l'avis du personnage d'Horace : « Rien au monde vraiment n'égale les charmes de la mer de Baies. »

Mais on ne se contente pas de bâtir des villas sur le rivage. A la longue, cela devient trop banal. Il faut faire mieux. On veut étonner, éblouir ; et ici se révèle la passion des Romains pour l'extraordinaire. Je ne parle pas des folies d'un Caligula, qui, hanté par les souvenirs des despotes orientaux, fait couvrir le golfe de Pouzzoles d'un pont avec une large chaussée et, le premier jour, y passe à cheval, suivi de toutes ses troupes, enseignes déployées, le lendemain y donne une course de chars qu'il conduit en personne sous la casaque du cocher. Les riches particuliers de l'époque, sans être des Caligulas, cherchaient, eux aussi, à réaliser des fantaisies bien insensées. On jetait dans la mer, comme autrefois Lucullus, d'énormes digues, de façon à installer un palais, loin de la terre, au milieu même des flots. Il est vrai que les passions de ces maîtres capricieux étaient aussi changeantes que les nuages, et à peine la villa commençait-elle à se dresser au-dessus des vagues que, déjà dégoûtés, ils envoyaient leurs ouvriers en construire une autre dans la montagne. Bientôt, ce fut l'Italie entière, du sud au nord, depuis

la voluptueuse Campanie jusqu'aux bords gracieux et ombragés du lac de Côme, qui se peupla de maisons de plaisance.

Horace s'indignait à la pensée que les édifices somptueux, avec leurs viviers plus grands que le lac Lucrin, leurs plantations improductives, leurs bosquets de myrtes et de lauriers, leurs parterres de violettes, bons seulement pour flatter l'odorat, allaient tout envahir, remplacer le fertile olivier, et ne plus laisser à la charrue que quelques misérables arpens de terre. Cinquante ans plus tard, sous Néron, Sénèque reprenait le même thème et le développait : « N'y aura-t-il donc plus, s'écriait-il, aucun lac que ne dominent vos maisons de campagne, aucun fleuve dont vos palais ne bordent les rives? Dans tous les lieux où jaillissent des sources d'eau chaude, vous courez loger vos plaisirs. Partout où le rivage se courbe en un golfe, vous jetez dans les flots un sol artificiel et vous forcez la mer à reculer. En quel pays enfin ne faites-vous pas resplendir vos habitations, tantôt sur la cime des montagnes pour embrasser une vaste étendue d'horizon, tantôt au milieu des plaines, mais pour donner alors à vos demeures l'élévation d'une montagne? » J'admets que ces morceaux d'éloquence ne doivent pas être pris au pied de la lettre. Horace, comme poète et poète officiel, Sénèque, comme moraliste qui a charge d'âmes et veut redresser son siècle, se croient le droit de hausser le ton, pour être mieux entendus. Il y a cependant à garder de leurs vigoureuses protestations que, ce qui avait été d'abord un goût légitime de bâtir, dégénéra en une maladie de bâtir.

III

D'après ce qui précède, nous saisissons déjà un caractère frappant des villas romaines comparées à celles de nos jours : le grand nombre des bâtimens et les vastes dimensions de chacun d'eux. Nous comprenons qu'Horace ait pu parler des constructions vraiment princières de ses contemporains (*regiae moles*), et que Tibère dans le Sénat se soit plaint de l'étendue exagérée des maisons de campagne (*villarum infinita spatia*). Mais c'est encore n'avoir de notre sujet qu'une vue superficielle et extérieure. Nous voudrions maintenant parcourir quelques-unes de ces propriétés, faire avec elles connaissance plus intime. Nous le pouvons, grâce aux *Silves* de Stace et aux *Lettres* de Pline le

Jeune. Tous deux, le premier en nous décrivant les résidences de ses protecteurs et amis, le second en nous décrivant les siennes, nous renseignent avec assez de précision pour contenter souvent notre curiosité, et les habitations qu'ils dépeignent, dont les unes sont fastueuses, les autres beaucoup plus simples, nous permettent fort bien de nous faire une idée de toutes celles de l'Empire.

Stace a eu deux fois, dans les petites pièces qu'il improvisait sur commande à la louange des grands seigneurs, l'occasion de célébrer des maisons de campagne. Manilius Vopiscus vient de se faire construire sur les rives de l'Anio, à Tibur, une splendide demeure; Pollius Félix a reçu le poète dans sa propriété de Sorrente : Stace aussitôt de mettre en vers ce double événement, et de chanter les merveilles qu'il n'a pu se lasser d'admirer chez ses riches patrons. Ce qui nous intéresse dans les deux pièces, c'est que, malgré la mythologie dont elles sont pleines, mythologie parfois débordante, elles contiennent sur les villas elles-mêmes beaucoup d'indications dont nous faisons notre profit. Cette poésie de circonstance est une poésie précise. Obligé de produire vite, Stace trouve dans l'énumération des principaux détails que lui fournit l'examen des lieux, une source commode de développemens; et l'exactitude descriptive lui est ainsi un procédé de composition. Non pas que ce soin aille jusqu'à nous permettre de retrouver le plan même des bâtimens. Un poète n'est pas un architecte. Nous revoyons toutefois très nettement les différentes parties de la villa de Tibur : l'habitation elle-même, séparée par l'Anio en deux moitiés qui, s'avançant chacune au-dessus du fleuve, semblent vouloir se rejoindre et sont si rapprochées en effet que d'un bord à l'autre on peut se voir, se parler, presque se tendre la main; le pont jeté pour relier les deux demeures, devenues ainsi une demeure unique; les quais de pierre qui régularisent le courant et le font paisible là où est bâtie la maison, tandis qu'en amont et en aval, agréable contraste, il se précipite impétueux au milieu de rochers qu'il couvre d'écume; le bois touffu de vieux chênes dont les branches se reflètent dans le miroir des flots transparens; les thermes où l'eau glacée du fleuve vient se tiédir et se transformer en vapeur sous l'action de l'hypocauste; les salles à manger bâties sur les rives, pour que le maître puisse prendre ses repas, s'il le veut, bercé par les murmures de l'Anio; le verger, à la fois ensoleillé

et humide, d'une fertilité à rendre jaloux le vieil Alcinoos ou l'enchanteresse Circé.

Quel charmant séjour cette description nous révèle déjà! Mais entrons à l'intérieur de l'habitation; visitons les divers bâtimens. Le spectacle est plus admirable encore. Toutes les murailles resplendissent d'incrustations. C'est là un système de décoration coûteux, mais magnifique, qui avait été fort en usage au temps des monarchies macédoniennes, dans les opulentes cités d'Égypte et d'Asie Mineure, à Antioche, Séleucie, Pergame, Alexandrie. Il consiste à orner les parois d'une salle de revêtemens précieux, plaques de marbre, lames d'or, d'argent ou d'airain, dalles d'ivoire, de verre ou de mosaïque, et à relever encore ces surfaces par des reliefs travaillés en l'une de ces brillantes matières. Des pays grecs la mode avait passé en Italie où, dès le début de l'Empire, elle faisait fureur. Plus elle offrait l'occasion de déployer une richesse extravagante, plus elle devait être adoptée avec passion par ces grands seigneurs romains, préoccupés de dépenser leurs colossales fortunes. On peut donc s'attendre à la retrouver avec tout son éclat dans la villa de Tibur. De toutes parts en effet, d'après Stace, ce ne sont que poutres au plafond couvertes de dorures, jambages de portes en bois de Mauritanie, marbres de Phrygie violets ou rosâtres, parsemés de taches brillantes et dont la bigarrure naturelle est rehaussée de veines peintes, riches pavemens en mosaïque. Mais en nul endroit mieux que dans les thermes ne s'étale cette magnificence d'incrustation. Les bains n'étaient plus seulement, à cette époque, une nécessité, comme sous la République; ils étaient devenus un luxe auquel on apportait des raffinemens extraordinaires.

Rien ne paraissait assez beau pour décorer cet ensemble de salles où l'on passait voluptueusement de longues heures du jour. Sénèque, étant allé voir à Literne la villa de Scipion l'Africain, avait contemplé plein d'étonnement l'étuve étroite, obscure, dont se contentait le grand homme. « Maintenant, ajoute-t-il, qui daignerait se baigner ainsi? On se regarde comme pauvre et misérable, si les murs n'étincellent de plaques précieuses, arrondies au ciseau; si au marbre d'Alexandrie ne se mêlent des incrustations de Numidie; si la mosaïque n'y rivalise avec la peinture; si le plafond n'est lambrissé de verre; si les piscines ne sont taillées dans la pierre de Thasos; si l'eau ne s'échappe

par des robinets d'argent. Et je ne parle encore que des bains de la plèbe. Mais dans ceux des affranchis, combien de statues, de colonnes qui ne soutiennent rien, qui sont là comme un vain ornement et parce qu'elles coûtent très cher! Nous en sommes arrivés à ce point de délicatesse que nous ne voulons plus fouler que des pierres précieuses. » Tels étaient aussi les thermes de Manilius Vopiscus. Stace nous les montre remplis des chefs-d'œuvre des maîtres helléniques, et non seulement de ces hautes statues de marbre ou de bronze qui attirent d'abord le regard, mais de ces objets de moindre dimension, statuettes et figurines, qui révèlent encore l'art exquis de la Grèce, de ces joyaux enfin où l'orfèvre, le graveur en pierres fines, ont mis toute la grâce de leur imagination et toute la finesse de leur travail. On se demande jusqu'à quelles folies devaient aller les Romains dans l'embellissement de leurs maisons de ville, si pour leurs maisons de campagne ils se permettaient de telles prodigalités.

Les autres appartemens nous sont décrits par le poète avec moins de détails. Nous devinons cependant des ailes à plusieurs étages réunies par un corps de logis plus bas, un atrium au centre duquel a été conservé un arbre dont le sommet dépasse la toiture. Nous entrevoyons surtout que cette villa n'était pas seulement une résidence d'apparat, mais qu'elle réunissait encore toutes les commodités de la vie. Une conduite d'eau circulait dans toutes les chambres, dont chacune avait sa fontaine spéciale; chaque pièce en outre offrait une vue différente, celle-ci sur le fleuve qui coulait au pied, celle-là sur la forêt paisible qui s'étendait par derrière. Enfin, ce qui achevait de donner à cette demeure tout son prix, c'était la délicieuse fraîcheur entretenue par les bois, les eaux vives, grâce à laquelle on bravait impunément les feux de Sirius et la dévorante canicule; c'était aussi l'admirable silence de jour et de nuit, qui laissait à l'heureux Vopiscus le loisir de se consacrer aux Muses.

De l'autre villa célébrée par Stace, celle de Pollius Félix à Sorrente, nous savons moins bien quelle était la composition et l'ordonnance des bâtimens. Mais nous en connaissons mieux le site, les jardins, la nature environnante. Faut-il être surpris que, devant le paysage napolitain, captivé par la mer et le ciel, le poète ait fait dans ses vers une assez large place aux beautés pittoresques, et qu'il ait trouvé d'agréables accens pour chanter la courbe harmonieuse du rivage, la puissance de la végétation,

le calme ou le sourire des flots? Tous ceux qui ont traversé Sorrente se rappellent, au delà de la ville, sur la route de Massa Lubrense, dans la direction de Capri, le coup d'œil que l'on a en gravissant la colline. A cet endroit la côte pousse une pointe hardie dans le golfe. C'est entre ce promontoire et celui de Massa, à quelque distance, d'une saillie moins accusée, que s'étendait le vaste domaine de l'ami de Stace. La « Silve » ne laisse aucun doute à cet égard, et, de plus, on a trouvé entre les deux promontoires, sur la hauteur dite *Punta della Calcarella*, des ruines importantes de murailles anciennes, qui semblent être les restes de la villa de Pollius. Le nom même de *Marina di Puolo*, que la plage a gardé, rappelle le nom de famille du propriétaire romain. C'est la survivance d'un vieux souvenir, que les pêcheurs de la côte, sans le soupçonner, se sont transmis de siècle en siècle dans leur langage populaire.

Voilà donc la situation de la villa bien établie, — ce que nous n'avions pu faire pour celle de Tibur, dont il ne subsiste plus aucune trace. Quand on arrivait par mer dans la baie, échancrée du cap de Sorrente au cap de Massa, on débarquait à la *Marina*, seul point, sur ce rivage presque partout hérissé de rochers, où la falaise s'arrête pour dessiner une plage de sable de quelque étendue. Stace se laisse prendre d'abord à la grâce tranquille du paysage. Mais il nous introduit bientôt dans la propriété elle-même. Devant soi on trouve alors deux temples assez voisins, consacrés l'un, comme de juste, à Neptune, « le souverain azuré des vagues écumantes, » le dieu qui accueille les navigateurs, l'autre à Hercule, plus spécialement chargé de veiller sur les campagnes. Derrière le temple de Neptune, « que l'onde amie vient caresser de son écume, » à l'endroit où un clair ruisseau se jette dans le golfe, des thermes dressent leurs deux coupoles qui recouvrent deux salles, la piscine d'eau salée et la piscine d'eau douce. Nous savons déjà par la maison de campagne de Vopiscus l'importance des bains dans la vie antique, surtout à l'époque impériale. Si les Romains avaient une prédilection marquée pour les rives des fleuves, les bords des lacs, les côtes de la mer, c'était sans doute à cause de la variété et de l'agrément du spectacle, mais aussi parce qu'ils y installaient plus aisément ces thermes, lieux de repos et de rafraîchissement, nécessaires sous l'accablante température des pays méridionaux.

Que les bains de Pollius Félix eussent la même splendeur de

décoration que ceux de Vopiscus, Stace ne nous l'a pas dit, mais nous pouvons l'affirmer sans rien hasarder de téméraire. Un portique immense montait depuis la plage, en nombreuses sinuosités, sur le flanc de la falaise, et conduisait les visiteurs, à l'abri du soleil, jusqu'à l'habitation proprement dite. De ces avenues couvertes qui avaient, elles aussi, leur raison d'être contre la chaleur ou la pluie, le luxe s'était emparé comme des thermes, pour en faire de splendides constructions. Tout propriétaire de villa importante possédait des portiques et les multipliait, ici pour se défendre du brûlant *sirocco*, là pour mieux recevoir la brise de la mer ou du lac, très souvent encore par simple amusement et pour égayer le paysage d'un motif d'architecture. On aime la nature alors, mais non pas pour elle seule. On la veut parée, embellie, animée par la présence de l'homme ou complétée par quelque œuvre du génie humain. C'est ce que nous font bien voir les fresques des habitations de Pompéi ou celles d'autres villas aux environs de Rome, comme aussi les gracieuses décorations en stuc de la maison antique qui s'élevait le long du Tibre, à l'emplacement de la Farnésine. Les unes et les autres reflètent le goût contemporain. Qu'y trouvons-nous? Le sujet, quand il n'est pas mythologique, représente presque toujours un paysage. Mais ce paysage n'est pas à lui-même sa raison d'être; il est là pour servir de cadre à des scènes de l'humanité, cadre d'une rusticité tout élégante, avec des statues au bord d'une fontaine, au pied d'un arbre, avec des pavillons, des autels, des sanctuaires champêtres à l'arrière-plan. Si parfois les personnages sont l'accessoire, s'ils sont même absens (ce qui est rare), quelque terrasse ou belvédère, quelque portique profilant sa colonnade montrent encore que l'homme a pris possession de cette nature et l'a marquée de son empreinte.

C'est bien là, aux yeux de Stace, un des mérites de la villa de Sorrente : la terre y a senti la rude main de Pollius, qui l'a façonnée, bouleversée, domptée à sa guise. Déjà, pour construire l'avenue qui du rivage menait à la maison, il avait fallu vaincre l'âpre falaise. Mais voici des tentatives plus hardies et des succès plus étonnans : « Là où vous voyez maintenant une plaine, se dressait une montagne; où vous entrez dans une superbe demeure, régnait la solitude, repaire des bêtes; où vous admirez de hautes forêts, s'étendait la pierre nue. Partout le maître a triomphé. Regardez comment les rocs ont appris à

porter le joug. Le palais s'est avancé, la montagne a reculé, docile à la voix de l'homme. » Et l'on s'attend à ce que Pollius, auteur de ces miracles, soit comparé par le poète, qui connaît sa mythologie, à Orphée, Arion ou Amphion. Stace fait bonne mesure : il le compare à tous les trois à la fois.

Laissons là les souvenirs mythologiques de Stace. Ces énormes travaux avaient quelquefois leur utilité pour ménager une vue plus belle, ou pour livrer à la culture un sol auparavant stérile : à Sorrente, par exemple, le rocher aride avait été recouvert d'une terre féconde ; les moissons croissaient jusqu'au bord de la mer, suspendues au-dessus des flots, et la vigne, sur le penchant de la côte, descendait si bas qu'elle était plus d'une fois atteinte par l'éclaboussement de la vague. Mais souvent aussi, c'était pour le seul plaisir d'affirmer sa puissance et de frapper les esprits. Avant d'être arrivé à la maison de Pollius, et tandis qu'en suivant le portique on s'élève à travers le parc, on est déjà pénétré de l'opulence du propriétaire. La villa elle-même est construite tout à fait sur la hauteur, de façon qu'on puisse embrasser la mer dans toute son étendue, depuis les maisons d'Herculanum et de Pompéi qui mettent au pied de la masse noire du Vésuve la note gaie de leurs couleurs claires, jusqu'aux deux îles rocheuses qui ferment harmonieusement le golfe : Ischia et Capri. Rien de plus vaste que les bâtimens, de plus varié aussi comme exposition. Il y a des appartemens pour les différentes heures du jour, comme pour les différens caprices du maître. Tel pavillon est tourné vers l'Orient et jouit, avec le premier éclat du soleil, de la fraîcheur matinale. Tel autre veut encore retenir l'astre à son déclin ; il s'obstine à garder la lumière du globe déjà disparu, « quand meurt le jour, que l'ombre des montagnes boisées s'allonge sur la mer et que les palais semblent flotter dans le cristal humide. » Aime-t-on entendre les vagues qui déferlent ? Préfère-t-on au contraire le silence de la terre ? Il y a de quoi satisfaire tous les goûts, et il suffit de passer d'un logement dans un autre. Mais un même corps de logis offre, à lui seul déjà, une extrême diversité de points de vue. De chaque pièce et de chaque coin d'une pièce le spectacle est nouveau. Comme les fenêtres sont très hautes mais très étroites, aucune ne permet à l'œil de saisir un très large horizon. En revanche, à chaque fois, l'échappée est différente sur la mer ou les terres qu'on découvre au delà des

flots. Voici la rocheuse Ischia, Procida, Nisida la volcanique, au milieu de ses vapeurs de soufre, puis la côte du Pausilippe, Naples enfin que, d'une chambre formant la partie saillante de l'édifice, on aperçoit en droite ligne étinceler sur le rivage opposé. Dans cette aile, où Pollius doit aimer à se tenir, ont été prodigués les marbres des plus célèbres carrières de Grèce, d'Asie et d'Afrique; et leurs nuances se mêlent, du plus chatoyant effet, le blanc aux veines pourprées de Synnade, le vert d'Amyclées, le jaune de Numidie, le bleu de mer de Carystos. — Pour achever de se représenter cette villa, il faudrait la peupler partout des chefs-d'œuvre de l'art, statues de Myron, de Polyclète et de Phidias, bronzes de Corinthe, tableaux d'Apelle, et aussi des portraits de généraux, de poètes, de philosophes; car l'habitude d'honorer les grands hommes du passé en multipliant leur image s'était répandue de Grèce en Italie, et le possesseur de la maison de Sorrente, à la fois élève des Muses et disciple d'Épicure, avait à cœur plus qu'aucun autre de se conformer à cette pieuse coutume.

Tel est le séjour où Pollius Félix cultivait la poésie et demandait aux leçons du vieillard de Gargette la sagesse et la paix de l'âme. Mais cette demeure, comme celle de Vopiscus à Tibur, est encore une villa de grand seigneur. Qu'étaient au juste les maisons de campagne que nous appellerions bourgeoises? C'est Pline le Jeune cette fois qui nous l'apprendra; deux de ses lettres, sous ce rapport, sont des plus curieuses. Pline n'était pas, si l'on veut, un bourgeois, puisque la classe moyenne n'existait pas à Rome. Mais, originaire de Côme, il n'appartenait qu'à la noblesse provinciale et municipale; et, d'autre part, sa fortune, qui pourrait nous sembler assez considérable — elle devait se monter à plusieurs millions de sesterces, dépassant ainsi de beaucoup la somme nécessaire pour entrer au Sénat (1), — était regardée à cette époque comme une fortune ordinaire. Lui-même qualifie ses ressources de modestes; en tout cas, il ne comptait certainement point dans la première catégorie des sénateurs, parmi ces personnages dont la richesse atteignait 300 à 400 millions de sesterces. Il suit de là que ses descriptions auront d'abord l'avantage de nous mettre sous les yeux, non pas quelque villa exceptionnelle, mais le genre d'installation que

(1) Il suffisait d'un million de sesterces pour posséder le cens sénatorial.

comprenait et aimait à la campagne la majorité des citoyens. Puis, si nous songeons que, malgré cette simple aisance, il ne laissait pas de posséder de nombreuses maisons sur le lac de Côme, à Tifernum d'Étrurie, près de Tusculum, de Tibur, de Préneste, de Laurente, son exemple achèvera de nous prouver à quel point le goût de la villégiature s'était emparé des Romains de l'Empire.

De Stace à Pline, nous passons donc des villas luxueuses aux habitations bourgeoises. La différence se marque surtout par la simplicité plus grande de la décoration intérieure. Point de ces revêtemens précieux qui resplendissaient aux murailles, de ces marbres aux nuances multiples amenés à grands frais des pays lointains, de ces œuvres d'art des meilleurs maîtres, de ces objets mobiliers si variés et si chers. Dans la maison de Laurente, n'était l'emploi du verre pour certaines cloisons et pour des galeries couvertes, « agréables retraites contre le mauvais temps, » rien ne porterait la marque des raffinemens contemporains. Et dans celle de Toscane, à Tifernum, si l'on excepte quatre colonnettes en marbre vert de Caryste qui soutiennent une treille au fond du jardin, partout n'apparaît que du marbre blanc. Encore a-t-on fait de celui-ci un usage très modéré ; souvent la muraille ou l'encadrement des portes et des fenêtres n'est relevé que d'une simple peinture : ce sont des arabesques, c'est quelque paysage représentant, non sans charme d'ailleurs, un jardin avec des fleurs, de la verdure, des oiseaux, qui tiennent lieu, comme à Pompéi (1), d'une décoration en une plus riche matière. L'arrangement intérieur est donc d'un goût sobre et discret, élégant, si l'on veut, dans sa mesure ; mais nulle recherche et, à proprement parler, absence presque complète de luxe. Pour le reste, les maisons de Pline (2) ne diffèrent pas essentiellement des villas de Vopiscus et de Pollius ou même de celle d'Hadrien.

(1) Voir aussi la célèbre maison de Livie, découverte près de Rome, à Prima Porta.

(2) Je laisse de côté les propriétés de Côme, dont il nous parle cependant en termes aimables, pour ne m'attacher qu'à celles de Tifernum et de Laurente qui sont mentionnées plus longuement. Non pas que nulle part ici nous puissions trouver l'exactitude d'un plan topographique : toutes les restaurations qu'on a tentées par le dessin ne sont que des hypothèses. Pline écrit à des amis pour les engager à venir le voir ; il n'a pas à leur envoyer un relevé minutieux des moindres recoins de son habitation, ni à suivre dans son exposé un ordre scrupuleusement méthodique ; il se contente, pour leur vanter ses villas, de leur montrer ce qui en fait l'agrément et le prix. Toutefois ses descriptions sont encore les plus complètes que nous ayons d'une maison de campagne, et, les réserves nécessaires une fois indiquées, elles nous donnent de l'ensemble une vue suffisamment précise.

Bien entendu, certains avantages ne s'y rencontreront qu'à un moindre degré. Pline, répétons-le, n'est pas vraiment riche; encore moins peut-il se passer les fantaisies d'un empereur. Ce que nous avons vu chez Pollius et Vopiscus, il faut le transposer dans un ton moins éclatant. Mais diminué, et en raccourci, tout s'y retrouve. Les villas de Pline ont la même destination que les autres, répondent aux mêmes besoins, cherchent à les satisfaire par les mêmes moyens. Chez le modeste particulier ou chez l'opulent personnage, la façon de comprendre la campagne et d'en jouir se ressemble singulièrement.

C'est d'abord, dans ce pays fiévreux qu'était souvent l'Italie, dès l'antiquité même, la préoccupation de choisir pour sa maison un emplacement sain, à l'abri des miasmes. Apollinaris ayant émis quelques doutes sur la salubrité de la Toscane, Pline, qui se propose d'aller passer l'été dans sa terre de Tifernum, se hâte de rassurer son ami. A ce propos, il s'étend sur la situation de sa villa et le climat de la contrée. Il reconnaît que la côte de Toscane est empestée; mais son domaine se trouve dans la région montagneuse, fort éloignée de la mer, et s'élève sur une colline où le vent de l'Apennin souffle toujours léger, même dans la saison chaude. L'air y est si pur, qu'il n'est pas rare dans le pays de voir des vieillards fort âgés, et parmi tous ses serviteurs Pline n'a pas un seul malade.

C'est ensuite le même souci de se ménager, des fenêtres de sa demeure, une vue très étendue. Pline, comme tous ses contemporains, aime les espaces largement découverts. Il est vrai que, de sa maison de Tifernum, il n'avait pas sous les yeux un vaste panorama, comme celui de la campagne romaine dont jouissaient, à Tibur, Vopiscus et l'empereur Hadrien. Il est vrai aussi qu'à Laurente la côte basse et droite était loin de valoir l'admirable golfe de Naples que Pollius embrassait du promontoire de Sorrente. Cependant la mer du Latium, tout inférieure qu'elle fût à celle de Campanie, lui offrait encore l'infini de ses horizons. Et à Tifernum sa villa, assise au revers de l'Apennin, à la rencontre de la vallée du Tibre et d'une vallée latérale, voyait se dérouler devant elle, à travers des prairies, le long ruban du fleuve qui descend vers Rome, puis, tout autour, s'étager en un gracieux amphithéâtre, des champs de blé, des vignes sur le flanc des coteaux, des bois au sommet, et à l'arrière-plan se profiler la crête bleue des hautes montagnes.

C'est encore — et ici la ressemblance entre les deux catégories de villas, en même temps que plus complète, est plus importante — la prodigieuse quantité de bâtimens dont se composent les unes comme les autres. Certes il faut beaucoup de place pour abriter le nombreux personnel qu'un Romain, n'eût-il qu'un train de vie ordinaire, emmène toujours avec lui à la campagne. La division du travail est telle, dans la société antique, l'achat et l'entretien d'un esclave sont si peu de chose, et la mode a tant d'empire sur la vanité humaine, qu'une maison, même bourgeoise, doit, sous peine de déchoir, être abondamment pourvue de serviteurs. Mais enfin, ces esclaves et ces affranchis une fois logés et même bien logés, puisque leurs chambres, nous dit Pline, pourraient au besoin recevoir des hôtes, on demeure frappé et presque confondu de tout ce qu'il reste encore de pièces, d'appartemens, de pavillons entiers pour le propriétaire et sa famille. Pareille accumulation nous avait été montrée dans les villas précédentes. A Laurente ou à Tifernum, elle est plus sensible, parce que nous la saisissons dans le détail; nous sommes introduits partout. C'est à s'y perdre. Le nombre des chambres à coucher est incroyable. Une seule ne suffit pas au maître pour dormir. Car le maître cherche son bien-être et veut sa commodité. Il lui faut une pièce tantôt grande et tantôt petite, tantôt chaude pour l'automne, par suite exposée au soleil et abritée des vents, tantôt fraîche pour l'été, peu ouverte sur le dehors et précédée d'un vestibule (l'obscurité entretenant la fraîcheur), tantôt calme et disposée de façon que ni la voix, ni le bruit, ni le jour n'y pénètrent, tantôt animée par le murmure d'une fontaine dont l'eau s'écoule doucement. Incroyable aussi est le nombre des salles à manger. Il y en a de toutes les dimensions, pour toutes les circonstances, chacune ne devant servir qu'à un usage particulier, comme chaque esclave ne sert qu'à une fonction définie. Il y a la salle de tous les jours, celle des repas intimes entre amis, celle des grands festins. Bien plus, comme, en ces diverses circonstances, on désire faire jouir ses invités ou jouir soi-même d'une vue différente, on a des salles à manger qui donnent sur les champs et les montagnes de l'horizon ou sur un vignoble des prairies voisines, sur les figuiers et les mûriers d'un jardin potager ou les buis et les romarins d'un jardin d'agrément, d'autres qui s'avancent au-dessus de la mer et dont le soubassement est baigné par la

vague, d'autres installées dans une tour d'où l'on a un coup d'œil étendu à la fois sur la plage et les villas des environs. Ce n'est pas tout, et, parmi celles qui sont tournées vers le rivage, chacune a son mérite particulier, selon que l'on désire voir la mer de toutes les fenêtres ou l'entendre sans la voir ou la voir sans l'entendre. Quelle recherche! Et quels goûts capricieux à contenter !

Mais que dire maintenant des autres pièces, des pièces ordinaires? L'énumération en serait fastidieuse. Comme dans les maisons de Pompéi, plus encore que dans les maisons de Pompéi, car la place à la campagne est moins mesurée qu'à la ville, on en trouve qui répondent à toutes les saisons, à tous les jours de la saison, à toutes les heures, presque, de la journée. Deux choses, dans la construction d'un logement, préoccupent surtout les anciens, et Pline décrivant ses villas ne se lasse pas d'y revenir : l'orientation et la vue, le plus ou moins de soleil ou de fraîcheur qu'une pièce reçoit, et la variété des aspects que présente chaque fenêtre. D'où nécessité de multiplier les chambres d'un même bâtiment ; nécessité aussi de multiplier les bâtimens séparés, pour avoir beaucoup d'expositions et de vues différentes. Tel pavillon contient trois pièces distribuées de telle sorte qu'en passant de l'une à l'autre on peut suivre le soleil à mesure qu'il tourne, ou au contraire, selon ses préférences, gagner à l'opposé quelque chambre déjà envahie par l'ombre. Il y a mieux, et il faut songer à ceux qu'un dérangement incommode ; il faut pouvoir, sans changer de place, avoir le soleil à tous les momens du jour ; on dispose donc une pièce en abside, et, grâce à cette forme circulaire, les rayons pénètrent sans cesse par une ouverture ou par l'autre. Aussi est-ce dans une chambre de cette sorte que Pline demeure le plus volontiers : une armoire, ménagée dans le mur en façon de bibliothèque, est soigneusement approvisionnée de ces livres qu'il aime à lire et à relire.

Ajoutez à ce qui précède des portiques et des crypto-portiques, c'est-à-dire des galeries ouvertes ou des galeries fermées, sur les côtés, par des vitres qui protègent du vent et de la pluie, sans nuire à la vue, les unes et les autres d'ailleurs étant exposées soit au Nord, soit au Midi, recevant la chaleur ou gardant une fraîche température. Ajoutez des tours à plusieurs étages qui donnent, avec l'agrément d'un plus large horizon, l'avan-

tage d'un air plus vif. Ajoutez des vérandas, ombragées jusqu'au faîte de vigne grimpante, à ce point qu'on se figure être couché dans un bois, des cabinets de repos très isolés, situés dans les parties reculées de la villa, où l'on peut travailler sans être troublé par rien au monde, où l'on se sent à mille lieues de Rome, à mille lieues même de chez soi. Et tout cela, diverses chambres d'un corps de logis, divers corps de logis, constructions de toute sorte, se trouve élevé un peu au hasard, sans recherche de symétrie, sans souci de belle ordonnance, au fur et à mesure des besoins, avec un manque d'harmonie et un laisser aller qui étonne et nous choquerait à coup sûr, si l'ensemble se dressait encore sous nos yeux. C'est une agglomération ou mieux une juxtaposition, plutôt que ce n'est un tout ayant de l'unité. Les Romains, évidemment, ne tenaient pas à la symétrie. La chose peut étonner chez un peuple si ami de l'ordre dans l'État et dans la famille, si épris de régularité dans les habitudes de la vie. Mais nous devons en prendre notre parti. Déjà le forum de leur capitale, centre de leur vie publique, résumé et symbole, pour ainsi dire, de leur histoire, n'offrait qu'un entassement extraordinaire, plus singulier qu'heureux et plus confus que pittoresque, de temples, de basiliques, d'arcs de triomphe, de passages voûtés, de colonnes et d'édicules. A plus forte raison, pour leurs maisons de campagne, se préoccupaient-ils moins encore de l'apparence extérieure et de l'effet général. Il faut savoir reconnaître leurs lacunes; ils étaient peu artistes, et de là l'irrégularité de leurs constructions. Mais il faut aussi reconnaître leur sens pratique : ils voulaient avant tout être logés à l'aise. Si des bâtimens de toute forme et de toute dimension, répartis de divers côtés sans aucun plan, devaient être plus commodes qu'une suite d'édifices à la façade symétrique, ils sacrifiaient sans hésiter l'harmonie de l'architecture au confortable de l'existence. Cette impression d'entassement et de surcharge est bien celle qu'on emporte d'une visite à la villa d'Hadrien, quand par l'imagination on a relevé toutes les ruines à terre; c'est celle aussi que les descriptions de Stace nous laissaient. Les lettres de Pline la confirment d'une façon décisive.

Une dernière analogie rapproche la maison toscane de Tifernum des demeures plus brillantes que nous avons décrites d'abord : c'est l'abondance des eaux vives qui partout circulent, dans les chambres, dans les vestibules, courant le long de petits

canaux et venant aboutir à des bassins de marbre où elles tombent et rejaillissent après être tombées. Ce devait être un des grands charmes de ces villas que d'entendre, dans le silence des appartemens clos, à l'heure où le soleil est de feu au dehors, la discrète sonorité de l'eau qui s'écoule à petit bruit ou son léger tintement dans la vasque, de sentir autour de soi flotter dans l'air, en poussière impalpable, cette fraîcheur humide que donne le voisinage des fontaines. C'était le luxe de Pline. A Laurente, sur le bord de la mer, il avait été obligé d'y renoncer, parce que la région manquait de sources naturelles. Mais dans les montagnes de Tifernum, il avait à volonté des eaux, et de superbes eaux jaillissantes. Aussi nous en parle-t-il avec une certaine fierté. Voici, dans une cour plantée, un réservoir de marbre qui déborde et s'épanche doucement pour aller arroser les platanes qui l'entourent. Voici, dans une chambre, une petite fontaine avec son agréable murmure. Sous les fenêtres de cette autre, un large bassin reçoit de l'eau qui, versée d'une assez grande hauteur, fait une écume blanchissante. Ailleurs, nouvelles fontaines et nouveaux jets d'eau. Mais le plus admirable, c'est encore, sous une treille épaisse portée par quatre colonnes en marbre vert, un lit de repos d'où « l'eau s'échappe de tous côtés par de petits tuyaux, comme si la pression même de celui qui s'y couche la forçait de jaillir. » Fantaisie coûteuse certainement, qui prouve à quel point un homme simple, comme Pline, devenait voluptueux dans l'aménagement des eaux de sa demeure. Est-il nécessaire, après cela, de dire qu'il y avait des thermes? On le suppose aisément, sans que j'aie besoin d'insister. Pline, en vrai Romain, devait attacher une grande importance à cette partie indispensable de l'habitation. Nous retrouvons en effet chez lui toutes les pièces principales, le vestiaire, les salles de bain froid, de bain tiède et de bain chaud, la salle de frictions, l'étuve; nous retrouvons aussi les annexes où l'on se délassait, le bain une fois pris, et notamment le jeu de paume divisé en plusieurs compartimens pour permettre les exercices les plus variés. Rien ne manquait d'une installation complète.

On voit donc qu'entre les villas bourgeoises et les villas de riches personnages, entre celles de Pline et celles de Vopiscus, de Pollius Félix ou même d'Hadrien, il n'y a aucune différence essentielle. Conditions générales, goûts à satisfaire, nombre, forme et disposition des bâtimens, tout cela se ressemble; et qui

connaît les maisons de campagne de Pline se rend très bien compte de celles de Pollius : il suffit d'enrichir la décoration intérieure et l'ameublement. Inversement, qui connaît la villa d'Hadrien se fait une idée assez exacte des villas de Pline : il faut tout réduire, ramener les énormes proportions à des proportions plus modestes, le luxe pompeux à la simplicité, au moins à une sobre élégance. Au total, différence de degré, mais non pas différence de nature.

IV

Une question se pose d'elle-même avant de terminer. Sans vouloir la traiter entièrement, nous ne pouvons nous dispenser de l'indiquer en quelques mots. Tous ces Romains qui bâtissaient des maisons de campagne, — avec quel empressement, on l'a vu, — aimaient-ils vraiment la campagne? Pour le savoir, cherchons comment à l'ordinaire ils employaient leur temps en villégiature.

Ici encore, Pline le Jeune sera notre guide. Suivons-le au cours d'une de ses journées ; il nous renseigne par le menu sur ses différentes occupations. C'est à son ami Fuscus qu'il écrit : la lettre vaut qu'on la cite en partie : « Tu demandes comment je règle ma journée en été dans ma terre de Toscane ? Je m'éveille quand je puis, d'habitude vers six heures, quelquefois plus tôt, rarement plus tard. Je tiens mes fenêtres fermées, car le silence et les ténèbres animent mon esprit, qui, n'étant point distrait, demeure libre et tout entier à ma disposition... Si j'ai quelque ouvrage en train, j'y porte ma pensée ; je range jusqu'aux paroles, comme si j'écrivais et corrigeais. Je travaille ainsi, tantôt plus, tantôt moins, selon que je me trouve plus ou moins de facilité à composer et à retenir. J'appelle alors un secrétaire, je fais ouvrir les fenêtres et je dicte ce que j'ai formé dans mon esprit. Dix ou onze heures venues, je vais, selon que le temps m'y invite, me promener dans une allée ou dans une galerie, et, pendant ma promenade, je ne cesse pas de composer et de dicter. Ensuite je monte en voiture ; là encore, je poursuis mon ouvrage. Après un léger sommeil, nouvelle promenade ; puis lecture à haute voix de quelque harangue grecque ou latine. Je me promène encore, je me frotte d'huile, je fais un peu d'exercice, je me baigne. Vient alors le repas du soir ; si je dîne avec

ma femme ou quelques amis, il y a place de nouveau pour une lecture. Enfin, au milieu d'entretiens variés, le jour le plus long se trouve vite écoulé. » Ainsi, qu'il se repose, qu'il marche ou qu'il mange, dans son lit, en voiture, à table, en tout lieu, à toute heure, Pline travaille. Mais, penserez-vous, il oublie donc qu'il est à la campagne? Le programme qu'il se trace peut aussi bien convenir à un citadin. La nature, les beautés pittoresques, à quel moment de la journée, par où le prennent-elles? On ne sait; il n'en est pas question. Jusqu'aux deux tiers de la lettre, on ne se douterait pas qu'il a quitté Rome. Rien de plus curieux et de plus significatif.

Voilà pour sa saison d'Étrurie, à Tifernum Tiberinum. — Et à Laurente, le verrons-nous jouir un peu plus des champs et quitter une bonne fois ses études? La mer le passionnera-t-elle plus que les montagnes? — Elle le passionne en effet, et Laurente lui plaît infiniment. Sachons pourquoi. « C'est ici, s'écrie-t-il, que je ne suis dérangé par personne. Je ne m'entretiens qu'avec moi-même et avec mes livres. O la douce et bonne vie! O l'agréable repos! Mer, rivage, mes vrais et discrets cabinets de travail, que d'idées vous me faites trouver, que d'ouvrages vous me dictez! » En vérité, il n'aime le spectacle des vagues et de la côte du Latium, que comme un excitant à la composition littéraire. Ce qu'il lui faut, c'est encore lire ou écrire de la prose, des vers, rédiger un discours, aligner des hendécasyllabes: façon particulière, et singulière, d'entendre la campagne! Va-t-il à la chasse, — car il y va tout de même quelquefois, — il ne manque jamais d'emporter ses tablettes. « Si je m'en retourne les mains vides, je reviens au moins les pages pleines. » Du reste, ne croyez pas qu'il aille à la chasse par plaisir; c'est seulement qu'il a remarqué que le mouvement et l'exercice, donnant le branle à sa pensée, faisaient naître en lui d'heureuses inspirations.

Et je veux bien que l'excellent Pline ait eu plus qu'aucun autre la démangeaison d'écrire. Mais ses contemporains aussi, et tous plus ou moins, étaient atteints du même mal : sa correspondance le montre assez. Que fait Pomponius Bassus, au bord de la mer? Il disserte et écoute des conférences. Et Cornélius Tuscus, dans son domaine? Il demande un plan d'études à son maître, qui le lui envoie aussitôt, lui conseillant de traduire du grec en latin ou du latin en grec, de composer des œuvres d'his-

toire, des lettres et de petits vers. Et Romanus, pendant que ses gens s'occupent à la vendange? Il écrit ou dicte ses compositions. Et Caninius, dans sa villa du lac de Côme? Il cherche des sujets de poème, et Pline le presse de se mettre à la besogne. *Litterarum intemperantia laboramus*, dit Sénèque. Sénèque a raison, non seulement pour son époque, mais pour les cent cinquante premières années de l'Empire. Tous ces gens-là souffrent d'un excès de littérature. C'est ce qui les perd; c'est ce qui les empêche tout au moins de goûter la campagne.

Ou plutôt ils la goûtent, mais non pour elle-même; ils n'y cherchent que la tranquillité propice aux travaux sérieux, un repos sans distraction qui permette des études recueillies. Ils la goûtent par opposition, si l'on peut dire. Ils la goûtent par dégoût de la ville. Le mot connu : « on aime toujours quelque chose contre quelque chose, » n'est pas *toujours* vrai, mais dans la circonstance est vrai des Romains. Ils aiment la campagne pour y mieux faire ce qu'ils font à la ville, non pas pour y faire autre chose. A Rome, dès que l'on est un certain personnage, on est assailli par les solliciteurs. L'on a, de plus, les devoirs de l'amitié ou de la clientèle, les mille obligations de société : c'est une cérémonie de fiançailles ou de noces, une prise de toge virile, une convocation à la signature d'un testament. Bref, importunités et bagatelles, on n'a plus le temps de travailler. — Ou si, par hasard, on est libre un moment de ces soins frivoles, ce sont alors les bruits de la rue qui ne vous laissent pas de repos. « Le matin, les maîtres d'école, la nuit les boulangers, tout le jour les forgerons et leurs marteaux. Ici un changeur désœuvré fait résonner sur son sale comptoir les pièces marquées à l'effigie de Néron; là un batteur de lin d'Espagne, de son fléau poli, frappe la pierre jusqu'à l'user. Jamais de répit ; c'est la foule en délire des prêtres de Bellone, le naufragé qui porte au cou le tableau de son naufrage et le raconte sans fin, le Juif que sa mère a dressé à mendier, l'aveugle qui débite ses allumettes. » Sans doute Martial qui nous fait cette peinture amusante, reconnaît que le riche peut davantage se préserver de ces misères. Il ne peut pas toutefois vivre dans une maison si close que rien n'arrive à ses oreilles du tumulte du dehors. Et à supposer même qu'il soit à l'abri des cris des marchands et de toutes les voix humaines, restent les chaleurs et la fièvre dont il n'est pas aisé au mois d'août de se garantir. C'est pour toutes

ces raisons que l'on court à la campagne. On lui demande le calme au sortir de l'agitation de la ville, la solitude après tant d'odieuses visites, un air pur au lieu de l'atmosphère empestée de Rome. Tranquillité d'une part, saine fraîcheur de l'autre, ce sont les mots qui reviennent toujours sous la plume des écrivains, quand ils parlent des champs ; ce sont les mérites qu'ils célèbrent à l'envi ; mais de la nature ils ne connaissent guère autre chose.

Il y a un danger à cela. Avec ces dispositions d'esprit, on ne saurait aimer la campagne d'une façon constante. On l'aimera par périodes, par accès, et comme par crises. Lorsqu'on sera fatigué du tracas des affaires ou simplement de la monotonie des plaisirs, lorsqu'une journée on aura été en butte à un trop grand nombre de fâcheux, que la poussière, la fumée, les embarras de Rome auront paru plus désagréables qu'à l'ordinaire, chacun s'écriera comme Horace, qui venait justement d'essuyer d'agaçans bavardages : « O campagne, quand donc te verrai-je ? » On s'en ira, au bord de la mer, dans la Sabine ou les monts Albains. Mais supposez, ce qui arrivera bientôt, le corps reposé et l'esprit retrempé ; le calme et la solitude des champs, dont on n'aura plus besoin, finiront par peser. A distance les importunités de la ville paraîtront supportables ; peut-être même les oubliera-t-on. Que les chaleurs diminuent, et ces campagnards d'occasion, ces ruraux par nécessité, auront vite fait de regagner la capitale. Personne n'allait plus volontiers que Cicéron philosopher sous les ombrages de Tusculum ; mais s'il avait été condamné à y demeurer toute sa vie, c'est des monts Albains qu'il aurait adressé à son ami Cœlius, comme il la lui adressa de Cilicie, cette exclamation désolée : « Rome ! Rome ! là est la vie, là est la lumière ! » Horace aussi, que nous venons d'entendre souhaiter avec tant de passion la campagne, soupire surtout après elle quand il est à la ville. Il en fait l'aveu : « Dès que je suis à Tibur, je désire être à Rome. » Tel fut le sentiment général des Romains de l'Empire. Les écrivains, lorsqu'ils font l'éloge d'une villa, ont bien soin de mettre au nombre de ses avantages la proximité où elle est des sept collines et la facilité des communications pour s'y rendre. Quatre milles seulement séparent Tibur de Rome, et c'est un grand mérite. « Tu t'étonnes, disait Pline à son ami Gallus, que je me plaise tant à ma terre du Laurentin. Tu cesseras de t'étonner lorsque tu connaîtras ce lieu

charmant et les agrémens de la situation. Le Laurentin n'est qu'à dix-sept milles de Rome. Je peux donc ne m'y transporter qu'après avoir achevé toutes mes affaires et sans rien prendre sur ma journée. »

Puisque l'on a une villa pour échapper de temps en temps à Rome et à ses servitudes, pour y dormir tout son soûl quand on est un paresseux épicurien comme Martial, ou y travailler à son aise quand on est studieux comme Pline le Jeune, un jardin, des fleurs, des arbres ne sont pas indispensables ; il suffit d'avoir des bâtimens commodes, une habitation tranquille et fraîche ; on y reste, on en sort peu.

De la verdure autour des constructions, c'est en effet ce qui nous paraît faire le plus défaut à ces maisons de plaisance, quelque belles qu'on les suppose. Si les Romains ne pouvaient pas avoir cette variété de fleurs et de plantes qu'une culture plus savante, la connaissance des régions tropicales et le goût de l'exotisme ont répandue dans l'Europe moderne, il leur était facile de développer la végétation indigène et de multiplier les arbres de leur pays. La vérité est qu'ils n'y ont pas tenu. A Laurente, Pline n'a ni parc ni jardin, et cette absence n'est pas pour lui une privation. Mais alors même qu'ils ont un jardin, au lieu de laisser la nature croître librement, ils la compriment d'une manière artificielle et lui imposent des formes factices, le plus souvent tourmentées et bizarres. C'est le buis qui domine surtout dans ces jardins, precisément parce que c'est lui qu'on peut le mieux tailler à sa guise. Il sert de bordure aux allées et aux parterres, cache les murs qui soutiennent les terrasses, est tantôt rabattu, tantôt étagé à diverses hauteurs. Il représente même des figures d'animaux. D'autres fois, il décrit des lettres qui figurent ou le nom du maître ou celui du jardinier. Il n'est pas seul, d'ailleurs, à être ainsi torturé ; plantes, arbres et arbustes sont coupés diversement, mais presque toujours en manière de palissades. Si les buis font songer aux ifs de Versailles, ces murailles de verdure rappellent les charmilles des parcs du grand siècle. Joignez à cela les longues allées tirées au cordeau et se coupant à angle droit, parfois des allées circulaires, mais alors concentriques et gardant une géométrique régularité ; par endroits, à certains ronds-points, des fontaines, des jets d'eau qui retombent dans des bassins de marbre ; des statues, comme chez Pollius Félix et Manilius Vopiscus, alignées au bord des haies de

buis ou dressées dans la perspective des avenues : voilà, quand on s'entoure d'un jardin, le genre que l'on aime. On veut, — comme aussi l'on voudra au temps de Louis XIV, — une nature arrangée, artificielle, transformée par la main victorieuse de l'homme. On la croit embellie; elle est plus parée, il est vrai, mais combien moins belle, à notre sens, que si elle était davantage abandonnée à elle-même, dans sa grâce même un peu négligée!

Que conclure des remarques antérieures? Et irons-nous jusqu'à prétendre que les Romains n'ont pas eu du tout le sentiment de la nature? On nous rappellerait qu'ils ont su d'ordinaire très bien situer leurs maisons de plaisance, recherchant les larges vues et les grands horizons, qu'ils ont de la campagne aimé la fraîcheur et la tranquillité. Cela est bien quelque chose. Il reste cependant qu'ils n'auraient peut-être pas été aussi sensibles au grand air et au calme, s'ils n'avaient vécu dans les pays du Midi, où l'on aspire avec délices la brise qui s'élève des eaux ou descend des montagnes, et s'ils n'avaient été des mondains lassés par momens des devoirs de société comme de l'atmosphère étouffante de la capitale.

Il y avait là pour eux, nous l'avons fait remarquer, un effet de contraste. Qu'est-ce à dire, sinon qu'ils n'ont pas pénétré la poésie intime de la campagne? Et je ne parle pas des sites grandioses, ni des spectacles alpestres. Je parle de la poésie que recèle même le coin de terre le plus humble, le paysage le plus vulgaire : une prairie, un ruisseau, un arbre penché sur le courant où se reflète son feuillage, un champ enveloppé par la nuit qui tombe. Il faut une émotion un peu vive pour sentir vibrer l'âme des choses; il faut un peu de rêve et de songe pour deviner le mystère de la nature. Et les Romains ont toujours été peu faciles à l'émotion, et ils n'ont pas du tout été rêveurs. Je ne vois guère que Virgile dans l'antiquité latine, le doux, le tendre, le mélancolique Virgile, pour qui ait palpité cette âme universelle, qui ait frissonné à son contact, qui ait été en communion avec elle. Aussi quel accent dans ses vers! Quelle ardeur passionnée, passion contenue mais frémissante, il apporte à célébrer les grottes rustiques, les eaux vives, les vertes vallées où mugissent les bœufs, et le sommeil sous un arbre, dans les champs! Aimer les fleuves et les forêts, ou, plus simplement encore, goûter l'ombre et le frais au bord d'une source, entendre

dans la haie de saules voisine le bourdonnement des abeilles, tandis que sur un orme élevé roucoule une tourterelle et que le paysan, au flanc du coteau rocheux, émonde sa vigne en chantant; puis, le soir, contempler la fumée qui s'élève du toit des métairies, ou l'ombre qui s'allonge sur le versant de la montagne, et s'absorber dans cette contemplation, faire entrer en soi toutes ces émotions pour se perdre en elles à son tour, devenir si rapproché de la nature qu'on n'est plus qu'un avec elle : tel est le souhait de sa vie entière, la jouissance divine dont il s'enivre, la volupté où se fond son cœur. Et voilà bien le véritable amour de la campagne, celui que nous comprenons aujourd'hui, que nous sentons avec plus ou moins de force, suivant que nous sommes nous-mêmes plus ou moins capables de poésie et de rêverie ; mais voilà celui que les Romains n'ont guère connu. Virgile est une exception dans son siècle et dans son pays. Ses contemporains, ses successeurs, s'en tiennent aux jardins coquets, aux jets d'eau compliqués, aux lacs artificiels, à l'apprêté, au fardé, sans pousser jusqu'au simple et au vrai. — C'est une autre manière, dira-t-on, d'entendre la campagne; chacun l'aime comme il lui plaît. Les Romains ont goûté la nature à leur façon. — Sans doute. Mais nous répéterons alors avec La Bruyère : « Il y a un bon et un mauvais goût, et l'on dispute des goûts avec fondement. » Celui de Virgile, qui est aussi le nôtre, valait mieux.

EDMOND COURBAUD.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LA STATURE DE L'HOMME

AUX DIVERSES ÉPOQUES

C'est une opinion vulgairement répandue et qui, même, flotte encore comme une brume imprécise dans beaucoup d'esprits cultivés, que les hommes actuels sont les fils dégénérés d'une race plus belle, plus grande et plus forte que celles d'aujourd'hui. La sève puissante qui alimentait ces grands corps de nos aïeux, se serait corrompue ou épuisée petit à petit, dans le cours des temps; et des générations grêles, menues, faibles et nerveuses, auraient succédé aux générations plantureuses, sanguines, et exubérantes de jadis.

Sans pousser les choses à ce degré d'exagération, quelques esprits, plus positifs et plus scientifiques, n'en pensent pas moins que l'espèce humaine subit, au point de vue corporel, une sorte d'évolution fléchissante qui se traduit par la diminution progressive de la taille.

Sous des formes diverses et de plus en plus prudentes, ces idées ne sont autre chose que des déformations d'une ancienne superstition : la croyance aux géans.

Qu'est-ce qu'un géant? existe-t-il, peut-il exister des races de géans? en a-t-il existé? Voilà des questions qui, de tout temps, ont excité un vif intérêt. L'imagination des peuples anciens a été nourrie d'histoires dont les géans étaient les héros,

à moins que ce ne fussent les pygmées. Encore aujourd'hui, ce sont des contes de géans qui bercent notre enfance. La question de la réalité de leur existence intéresse la curiosité universelle. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'elle ait donné lieu entre savans à d'interminables discussions et fait couler des flots d'une encre vaine.

De tous ces écrits, de ces innombrables gigantomachies, gigantologies et antigigantologies, rien ne reste et n'était digne de rester. Les écrits récens valent mieux. Le problème se présente à nous aujourd'hui d'une manière plus utile qu'il ne faisait devant nos prédécesseurs. Nous sommes mieux documentés qu'eux. Nous sommes en mesure de savoir si la taille de l'homme a varié aux diverses époques préhistoriques et historiques; s'il a existé des groupes, des agglomérations de colosses humains méritant le nom de races de géans ; et, puisqu'il est incontestable que des individus d'une taille démesurée apparaissent de temps à autre, individus que nous qualifions de géans, il a bien fallu en entreprendre l'étude systématique. Les fruits en ont été précieux. On commence à pénétrer la signification et les raisons d'être de ces productions monstrueuses. Enfin nous savons pourquoi ces individus colossaux ne peuvent créer et perpétuer des êtres semblables à eux-mêmes.

Ces questions intéressent deux sciences différentes, l'anthropologie, d'une part, la médecine, de l'autre. Les progrès de nos connaissances viennent de ces deux sources. Nous ne voudrions, aujourd'hui, parler que de l'une d'elles. Nous voudrions entretenir nos lecteurs de ce que l'anthropologie contemporaine a apporté de lumières sur ces problèmes. La part de la médecine viendra plus tard. Son heureuse intervention dans l'explication des causes du gigantisme forme un sujet assez bien défini et délimité pour pouvoir, sans inconvénient, être examiné à part. Nous n'en dirons ici qu'un mot.

Les anthropologistes ont appliqué la règle et le compas à l'examen de l'homme primitif. Ils ont mêtré, en totalité et en détail, les restes de l'ancêtre humain qui vivait aux époques géologiques, de l'humble tailleur de pierres de l'époque quaternaire ou de l'aurore de la période actuelle. L'imagination populaire l'avait démesurément grandi ; ils l'ont fait passer sous la toise et lui ont trouvé une stature non pas gigantesque, mais médiocre. Les anthropologistes ont encore examiné les généra-

tions qui se sont succédé depuis les commencemens de la période historique; ils en ont exhumé les ossemens, ils les ont mesurés, et ils ont constaté que la taille moyenne ne montre aucune tendance à diminuer. Ils ont réussi, en un mot, par l'usage de procédés rigoureux de mensuration, à mettre en évidence une vérité que déjà Jean Riolan s'efforçait d'établir au commencement du XVIIe siècle, et qu'il exprimait si clairement dans le titre d'un de ses écrits, publié en 1618 : « *Discours sur la grandeur des géans*, où il est démontré que, de toute ancienneté, les plus grands hommes et les géans n'ont été plus hauts que ceux de ce temps. »

Mais, nous le répétons, ce n'est pas seulement de l'anthropologie, c'est de la médecine que nous sont venues les dernières lumières sur la question du gigantisme. La médecine réclame les géans du temps présent, les rares exemplaires qui s'en rencontrent de temps à autre, comme ressortissant à son domaine. Les géans sont des hommes dont le développement, au lieu de suivre une voie régulière, a subi une déviation morbide et dont la nutrition est pervertie : ce sont des dystrophiques. Leur haute stature n'est qu'un stigmate de déchéance, un symptôme de leur infériorité dans la lutte pour la vie. Ils ne sortent pas seulement des conditions ordinaires du développement, — c'est-à-dire qu'ils sont des « monstres infantiles » que réclame la tératologie, — mais ils sortent des conditions physiologiques et normales de la santé, — c'est-à-dire qu'ils sont des malades, qui relèvent de la pathologie. « Voici donc, comme a pu l'écrire E. Brissaud, les géans dépouillés de leur antique et fabuleux prestige. La mythologie cède la place à la pathologie ! » Telle est, dans sa forme la plus catégorique ou la plus expressive, la doctrine nouvelle. Nous aurons quelque jour l'occasion de l'examiner.

I

L'imagination de tous les peuples de l'antiquité a été hantée par la vision chimérique d'une espèce de *surhomme*, c'est-à-dire d'une sorte d'être parfaitement constitué comme l'homme ordinaire, mais plus grand et plus fort. Ces êtres de proportions parfaites, mais de taille colossale, c'étaient les géans. L'opinion populaire s'est toujours montrée fermement attachée à cette croyance. Elle a été si générale et si enracinée, qu'il a fallu se

demander si elle n'avait pas quelque fondement dans la réalité observée. *A priori*, on était tenté d'y voir le souvenir, amplifié par la tradition, d'une race colossale ayant réellement existé. On retrouve en effet, dans toutes les mythologies, des légendes de géans. La mythologie grecque nous représente ces colosses, fils de la Terre, soutenant des luttes formidables contre les dieux habitans du Ciel. Le détail de ces combats est présenté de mille manières : c'est tantôt une armée de géans qui se range en bataille sous la conduite d'Alcyonée et de Porphyrion, et qui attend le choc des habitans de l'Olympe aidés par le héros Hercule. D'autres fois ce sont Otus et Éphialtes qui entassent les montagnes pour escalader le ciel, et qui lancent contre lui des roches enflammées; mais la lutte qui renaît sans cesse finit toujours par le triomphe du maître des dieux ; et les géans, voués à une défaite inévitable, sont foudroyés par Jupiter, écrasés sous les roues de son char et finalement précipités dans le Tartare.

Les historiens et les critiques, qui veulent que toutes les légendes mythologiques aient une signification symbolique et naturelle à la fois, sont à l'aise pour expliquer celle-ci. Ils y retrouvent une image et une personnification des forces souterraines en révolte contre les lois naturelles, — les Grecs disaient divines, — qui exigent et maintiennent la solidité et la fixité du sol. Ces forces irrégulières et tumultueuses, éruptions volcaniques, tremblemens de terre, cataclysmes violens; ces agens de destruction sortis des entrailles de la Terre et déchaînés contre l'ordre du monde, c'est-à-dire contre les dieux, ce sont les géans. Il est très remarquable que, si les poètes en ont donné des descriptions effrayantes, s'ils leur ont attribué, pour symboliser leur force, des membres multiples et des têtes horribles dont la bouche énorme vomit des torrens de flammes, les artistes grecs, au contraire, toujours épris des formes réelles, les ont représentés comme des figures purement humaines. On voit, par exemple, dans une peinture de vase très archaïque, le géant Antée renversé par Hercule et cherchant à toucher la terre avec ses mains pour y puiser une nouvelle vigueur : son corps est celui d'un homme admirablement proportionné, mais sa stature est à peu près le double de celle de Minerve qui le frappe de sa lance, ou d'Hercule qui bande contre lui son arc. Et cette taille énorme est elle-même un trait rare et exceptionnel ; les artistes renoncèrent bien vite à cette déformation significative; de sorte que rien, dans

les représentations de l'art antique, ne distinguerait donc les géans des autres hommes, si l'usage ne s'était établi, après la période archaïque, de terminer leurs membres inférieurs par des corps de serpens. Un très beau camée du musée de Naples représente Jupiter écrasant sous les roues de son char des géans anguipèdes déjà terrassés par sa foudre.

Des légendes analogues nous ont été transmises par les historiens de tous les peuples de l'antiquité. Des érudits et des savans se sont occupés à recueillir la plupart des mentions qui sont faites des géans dans l'Écriture sainte et par les auteurs profanes. Tantôt ces sortes de colosses forment des peuples, des tribus et des groupes ethniques; tantôt, et c'est le cas le plus fréquent, ils apparaissent dans ces histoires comme des exceptions individuelles. La liste en serait trop nombreuse pour trouver place ici. Il suffira d'indiquer où on la trouverait. Nous renvoyons pour cela au livre de MM. Launois et Roy sur les géans, dont nous aurons à nous occuper prochainement (1). Nous renvoyons encore à Buffon qui, dans son histoire naturelle de l'homme, cite quelques renseignemens puisés dans le Mémoire de Lecat lu, de son temps, à l'Académie de Rouen. Il y rappelle que les Grecs attribuaient au corps d'Oreste une longueur de onze pieds et demi, longueur que Pline consentait à réduire à sept coudées, c'est-à-dire à dix pieds et demi. Il mentionne aussi les squelettes de Secondilla et de Pusio conservés dans les jardins de Salluste et qui n'auraient pas mesuré moins de dix pieds. De notre temps, le professeur C. Taruffi, de Bologne, dans son ouvrage sur le gigantisme, — qu'il appelle macrosomie, — et qui a paru en 1878 à Milan, a rassemblé une infinité de documens qui montrent, à travers l'histoire, cette croyance générale de tous les peuples à l'existence d'ancêtres d'une stature gigantesque dont les générations présentes ne seraient que des rejetons amoindris et dégénérés. Dans cette manière de voir, les géans qui, de loin en loin, se montrent isolément, ne seraient autre chose qu'une répétition accidentelle d'un type disparu, des représentans attardés d'une race éteinte.

Ce préjugé si universel et si bien enraciné s'appuie sur des témoignages si nombreux et si catégoriques qu'ils sont bien faits

(1) P.-E. Launois et P. Roy, *Études biologiques sur les géans*, Masson, 1904.

pour impressionner toute autre critique que la critique scientifique. Et encore n'est-ce qu'à une date relativement récente, que celle-ci s'est trouvée en mesure de les discuter et de les mettre en doute. Il n'est pas inutile de rappeler que l'opinion contemporaine était encore assez hésitante à cet égard, pour que Silberman, en 1859, ait cru devoir soulever devant l'Académie des Sciences la question de savoir si la taille humaine avait varié depuis les temps historiques. Il la résolut négativement. Il affirma que la taille des Égyptiens n'avait pas changé, depuis le temps de la construction des Pyramides. Mais les calculs d'où ce savant déduisait la stature des contemporains du roi Chéops, pour la comparer à celle des hommes d'aujourd'hui, présentaient encore quelque incertitude.

Il n'en est pas de même pour les méthodes de l'anthropométrie nouvelle. Elle n'accorde qu'une confiance limitée aux témoignages des historiens, des géographes ou des voyageurs. Elle ne se fie qu'à des mesures scientifiques. La taille des populations disparues est obtenue directement par la mensuration de leurs squelettes, ou de quelqu'une des parties de leur squelette dont les relations avec la taille ont été établies par une étude préalable très approfondie. Personne n'a poussé plus loin que M. L. Manouvrier la détermination précise de ces rapports, longtemps méconnus, qui existent entre les diverses parties du squelette. Il a, en quelque sorte codifié, à l'usage des anthropologistes, les règles anciennement esquissées par Orfila et revisées par Topinard et E. Rollet en France, par Humphry et J. Beddoe en Angleterre, par Langer et Toldt en Allemagne. Il a établi une sorte de tableau barême, qui permet de déduire des dimensions du fémur et du tibia la stature véritable. On connaît le degré d'approximation des résultats que fournit le procédé, l'étendue des écarts extrêmes, les causes de ces écarts, les conditions, enfin, qu'il faut observer pour les réduire à la moindre valeur possible. Armée de ces moyens d'investigation, l'anthropologie contemporaine a pu s'attaquer aux préjugés qui ont longtemps régné relativement à la stature gigantesque des lointains ancêtres de l'homme et à la prétendue réduction progressive qu'aurait subie la taille humaine.

Ces erreurs et ces exagérations ont été recueillies, transmises et propagées par les historiens de tous les temps. Quant à l'origine de ces idées, à la première expression qu'elles ont reçue, c'est

incontestablement dans la Bible qu'il faut la chercher. C'est là, qu'elles ont reçu leur première expression. Les Livres hébraïques font allusion, en plusieurs endroits, à des peuples de géans. Telle, par exemple, la population que les envoyés de Moïse trouvèrent dans la Terre promise. Le commentaire du prophète Amos comparait ces occupans à des chênes pour la force et à des cèdres pour la taille. Et, soit dit en passant, ces images rappellent invinciblement à l'esprit les termes presque pareils dont s'est servi le chantre des *Poèmes barbares* lorsqu'il décrit les hordes des hommes primitifs sortant des sombres bois et des déserts sans fin,

Plus massifs que le cèdre et plus hauts que le pin.

Ailleurs, dans le *Livre des Rois*, c'est l'aventure du géant Goliath à qui l'historien sacré attribue une taille de neuf pieds quatre pouces, équivalant à $3^{m},50$; en un autre endroit encore, dans le *Deutéronome*, il est parlé du lit de fer sur lequel reposait Og, roi de Basan, et qui aurait eu une longueur de neuf coudées.

Tous les Juifs cependant n'avaient pas une foi aveugle dans la précision de ces mesures, et beaucoup se demandaient comment ces races gigantesques et si puissamment constituées avaient pu disparaître. Le prince des docteurs, Esdras, qui commenta les livres canoniques à la fin de la captivité de Babylone et les purgea des erreurs qui s'y étaient glissées, invoque précisément l'abâtardissement progressif de la race. Les générations qui se succèdent se réduisent de plus en plus; et ainsi, les statures colossales des premiers hommes auraient fait place à des formes toujours plus grêles. C'est cette opinion d'Esdras que l'on retrouve chez tous les peuples et dans toutes les histoires postérieures. Les Grecs ont exprimé le même sentiment d'une décadence physique par rapport à des temps héroïques. Homère et Hésiode se lamentent à propos de cette déchéance. Hérodote, Pausanias et Philostrate en parlent avec la même tristesse, et enfin Plutarque va jusqu'à assimiler les hommes de son temps à des nouveau-nés en comparaison des anciens. Chez les Romains on retrouve les mêmes idées. On se rappelle les vers de Virgile : « Lorsque le laboureur, avec le soc de sa charrue, met au jour les ossemens et les armes de ses ancêtres, il est frappé d'étonnement et il admire leur taille gigantesque. »

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.

Pline, dans son histoire naturelle, renchérit encore sur cette manière de voir, et il mentionne la découverte, faite dans une montagne de Crète, d'un squelette humain haut de six coudées, c'est-à-dire de plus de 20 mètres.

Les modernes n'ont pas eu d'autres opinions que les anciens sur tous ces points. Les historiens des pays du Nord ont célébré en bien des endroits la taille gigantesque des anciens habitans de la Scandinavie.

Ces croyances au sujet de la stature colossale des premiers hommes et de sa diminution continuelle au cours des temps, semblaient vérifiées par les découvertes d'ossemens gigantesques que l'on trouvait dans d'anciens tombeaux. Lecat a fait mention de tombeaux où l'on a trouvé des os de prétendus géans de quinze, vingt, trente et trente-deux pieds de hauteur. A ce moment, les savans n'étaient déjà plus dupes de ces rencontres. On savait enfin, à cette époque, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, que ces énormes ossemens n'étaient point des os humains et qu'ils appartenaient à de grands animaux. C'étaient, de l'avis de Buffon, des os de cheval ou d'éléphant ; car, ajoute-t-il « il y a eu des temps où l'on enterrait les guerriers avec leur cheval, peut-être avec leur éléphant de guerre. »

Mais, en des temps moins éclairés, ces débris animaux avaient été pris pour ceux de géans immenses, et vénérés comme tels. Ils étaient quelquefois exposés à la porte des cathédrales. D'après Langer, cité par MM. Launois et Roy, on pouvait voir, encore en 1872, sous le porche de la chapelle du château de Cracovie, une exhibition de ce genre composée d'os de mastodonte, d'un crâne de rhinocéros et d'une demi-mâchoire de cétacé.

De toutes ces trouvailles, la plus célèbre, à cause des discussions auxquelles elle a donné lieu, fut celle que firent, en 1613, dans les environs de Romans en Dauphiné, des ouvriers occupés à tirer du sable. Ils mirent au jour, auprès d'une bâtisse de briques, un squelette de 25 pieds de longueur. On prétendit avoir découvert dans le voisinage des médailles à l'effigie de Marius. C'en fut assez pour que l'on supposât que ces ossemens appartenaient au géant Teutobochus, roi des Teutons, vaincu par Marius aux environs d'Aix en l'an 102 avant Jésus-Christ et mort bientôt après. Jean Riolan, médecin et anatomiste habile, traita d'erreur et d'imposture cette attribution inacceptable. D'autres, comme Guillemeau, chirurgien du roi, et Nicolas Habicot, la

défendirent. Il en résulta une polémique fertile en incidens et qui dura cinq années. La légende, déjà invraisemblable au temps de Buffon, ne disparut cependant pas entièrement. Elle ne fut définitivement dissipée que le jour où de Blainville, au mois de mai 1835, déclara à l'Académie des sciences que les prétendus ossemens de Teutobochus étaient ceux d'un mastodonte identique à ceux que l'on avait trouvés dans l'Ohio.

II

A défaut de véritables populations géantes, c'est-à-dire dont la taille dépasse d'une quantité notable les plus hautes tailles habituelles et en est séparée par une sorte d'hiatus, les explorateurs modernes ont fait connaître deux races d'une stature très élevée sans être excessive. On les a appelés des « pseudo-géans. » Ces deux groupes, qui représentent les types de plus haute taille qui vivent sur le globe, sont les Patagons de l'Amérique et les Polynésiens.

Le cas des Patagons est particulièrement intéressant. C'est Magellan qui les aperçut, pour la première fois, en 1519, dans le détroit qui a gardé son nom, entre la Terre de Feu et le continent américain. Pendant l'hivernage de cinq mois qu'ils durent faire dans ces régions qu'ils croyaient inhabitées, les Espagnols reçurent un jour la visite d'un naturel, sans doute venu d'assez loin, gai, vigoureux, confiant, et qui n'hésita pas à se rendre à bord. Il est dit dans la relation du voyage que la taille de ce sauvage était si haute, que la tête d'un homme de taille moyenne de l'équipage ne lui allait qu'à la ceinture. Il était gros à proportion. Sa force était considérable et son appétit en rapport avec sa taille. Ayant été bien traité, il amena bientôt d'autres de ses compagnons, bâtis comme lui-même. Magellan leur donna le nom de Patagons.

Si l'on devait prendre les termes de cette description dans leur sens rigoureux, il faudrait admettre, pour ce Patagon, une taille d'environ 8 pieds et demi. Ailleurs, il est vrai, l'auteur du récit n'accorde plus à ces indigènes qu'une stature de 7 pieds 6 pouces, c'est-à-dire de près de 2 mètres et demi. Rien n'est plus instructif à connaître que la variété des appréciations dont cette taille a été l'objet de la part des voyageurs qui les ont vus. Magellan leur donnait 7 pieds et demi ; le commodore Byron

7 pieds, le Hollandais Sebald de Noort 10 à 11 pieds. D'autre part, Commerson, compagnon de voyage de M. de Bougainville et du prince de Nassau, ne leur attribue plus qu'une taille un peu au-dessus de la taille ordinaire de nos pays, c'est-à-dire communément de 5 pieds 8 pouces à 6 pieds. Aucun ne passait 6 pieds 4 pouces. Il y a bien loin de là au gigantisme, comme le fait observer l'auteur de cette relation, et il s'élève très vivement contre les fables et les mensonges qui ont été débités à propos de ces prétendus Titans. Il a pleinement raison. Les Patagons sont des hommes de grande taille; ce ne sont point des géans. Topinard qui, il y a une quarantaine d'années, a mesuré les ossemens d'un assez grand nombre d'entre eux, leur assigne une taille de $1^m,78$.

Les anthropologistes, assez généralement, admettent la distribution des races ou des peuples en quatre groupes d'après la valeur de la taille moyenne. Le premier est le groupe des « tailles hautes, » qui va des Anglais ($1^m,703$) aux Tehuelches de Patagonie ($1^m,781$), en passant par les Écossais ($1^m,710$), les Scandinaves ($1^m,713$), les nègres de Guinée ($1^m,724$) et les Polynésiens ($1^m,762$). — Un second groupe comprend les « tailles au-dessus de la moyenne » ($1^m,65$ à $1^m,70$). Les Français ($1^m,650$) occupent le premier échelon de cette série qui comprend les Russes ($1^m,660$), les Allemands ($1^m,677$), les Belges ($1^m,684$) et les Irlandais ($1^m,697$). — Le troisième groupe serait formé par « les tailles dites au-dessous de la moyenne, » de $1^m,65$ à $1^m,60$, en descendant : on peut y classer les Hindous ($1^m,642$), les Chinois ($1^m,63$), les Italiens du Midi et les Péruviens. Enfin, les « tailles petites » sont celles qui sont inférieures à $1^m,60$. Les Malais, les Lapons font partie de ce groupe.

Les Patagons sont donc seulement des hommes de « haute taille. » Ils tiennent « le record » de la stature, qui leur est disputé, toutefois, par une population des bords du Haut-Nil, les Dinkas, et, à un plus grand intervalle, par les Polynésiens, les Scandinaves et puis les Écossais. — Au résumé, il n'existe donc point actuellement de géans rassemblés en corps de population ou en groupes ethnologiques. Il n'en apparaît qu'à l'état d'exemplaires isolés, individuels et accidentels. Et puisque les médecins assimilent maintenant le gigantisme à une maladie, nous pouvons, en empruntant dès à présent leur langage, dire que cette maladie n'est nulle part endémique, qu'elle se montre seulement un

peu partout à l'état sporadique, sous l'influence de conditions qui restent à déterminer.

Tel est l'état des choses, dans le temps présent, en ce qui concerne le gigantisme. Mais il ne s'agit pas du présent. C'est le passé qui est embarrassant; c'est le passé qui est en question.

III

C'est, en effet, comme on l'a vu, dans le passé, dans le plus lointain passé, que la tradition a placé l'origine du gigantisme, qui aurait depuis lors subi une dégradation progressive. Cette thèse a été adoptée par quelques écrivains plus ou moins qualifiés. Certains d'entre eux, comme Henrion en 1718, se sont même hasardés à donner un tableau exprimant en chiffres positifs la série des dégradations de la stature humaine dans la suite des temps, depuis celle d'Adam estimée à 123 pieds, c'est-à-dire à 40 mètres, celle d'Abraham de 27 pieds ou 9 mètres, celle d'Hercule, de 10 pieds ou 3 mètres environ, jusqu'à Alexandre le Grand, dont la taille aurait atteint 6 pieds, c'est-à-dire près de 2 mètres, et César, haut de 5 pieds, c'est-à-dire de $1^{m},62$.

Ce sont là des supputations absolument puériles et fantaisistes et qui ne méritent pas examen. Il n'en est pas moins vrai que c'est la tâche de l'anthropométrie d'essayer d'évaluer la taille de l'homme aux différentes époques de l'histoire, de la préhistoire et des temps géologiques. Il faut pour cela qu'elle dispose d'une méthode assez sûre pour calculer, d'après les squelettes ou les fragmens de squelettes incomplets qui ont été découverts dans les dépôts tertiaires ou quaternaires, ou qui ont été recueillis dans les sépultures de la période historique, la taille véritable du sujet vivant. C'est l'établissement de cette méthode de mensuration qui a préoccupé depuis de longues années M. L. Manouvrier, et qui constitue l'un de ses meilleurs titres scientifiques. Le travail fondamental qu'il a publié sur ce sujet remonte à l'année 1892. — Plus récemment, en 1902, le même savant lui a donné une sorte de couronnement dans une étude « sur les rapports anthropométriques et sur les principales proportions du corps. » Ce Mémoire est d'un très grand intérêt pour l'histoire naturelle en général. Certaines parties, en outre, sont bien dignes de fixer l'attention des artistes, des peintres et des sculpteurs, dont les canons classiques, peut-être un peu factices, doivent

se soumettre au contrôle de la science de l'homme naturel.

Quels ont été les résultats de ces recherches? On peut les indiquer d'un mot. Elles ont prouvé que la taille de l'homme n'avait subi aucune variation systématique importante pendant les centaines de mille ans qui se sont écoulés à partir de sa première apparition. Autant qu'il est permis d'en juger d'après les rares épaves que les fouilles ont mises au jour, la stature de l'homme n'a pas éprouvé de changement appréciable. L'homme civilisé est, à cet égard, tel qu'était l'homme primitif.

La considération des animaux a conduit à des conclusions du même genre. La taille des animaux d'une espèce ou d'une variété déterminée ne se modifie point en général; ou, si elle se modifie, c'est pour des raisons qui n'ont aucun caractère d'évolution chronologique. Geoffroy Saint-Hilaire se fondait précisément sur ce que la taille d'une espèce domestique est identique à celle de l'espèce sauvage, pour admettre que la stature de l'homme n'avait pas dû changer depuis les temps géologiques.

IV

Le plus lointain ancêtre de l'homme paraît être le fameux *pithecanthropus erectus*. — On se rappelle que c'est dans le courant des années 1891 et 1892, qu'un médecin de l'armée hollandaise, Eugène Dubois, découvrit près de Trinil, dans l'île de Java, quelques ossemens énigmatiques dont les caractères étaient intermédiaires entre ceux de l'homme et ceux des singes anthropoïdes. Il y avait là, dans un gisement, incontestablement de l'époque tertiaire, un crâne complet, un fémur et deux dents molaires.

Si rudimentaires que fussent ces restes, ils permettaient cependant d'assigner à l'être dont ils provenaient sa place et son rang dans la hiérarchie animale; — et cette place est intermédiaire entre le singe anthropoïde, le gibbon, et l'homme même. Le fémur, dont la forme indique l'adaptation à la stature debout, trahit l'homme; le crâne, dont la capacité est à la fois trop petite pour l'homme; mais un peu grande pour le singe, révèle un anthropoïde supérieur. Ces restes énigmatiques présentaient un degré de fossilisation qui était en rapport avec leur antiquité, et qui permettait de les manier sans risques. Ils ont été promenés dans toute l'Europe et présentés à l'examen de tous

les anatomistes compétens : Krause, Waldeyer, Virchow, Luschan, Nehring, en Allemagne; Milne Edwards, E. Perrier, Filhol, en France; Cuningham et Turner, en Angleterre. A Berlin, les savans mirent en relief les raisons pour lesquelles l'anthropopithecus ne pouvait pas être un homme; à Londres, on montra qu'il ne pouvait pas être un singe. Et ainsi fut rendue inévitable pour les transformistes la conclusion que cet être qui n'était ni un homme, ni un singe, devait être à la fois l'un et l'autre; qu'il formait la transition du singe à l'homme, l'anneau manquant le « messing link » de la chaîne qui relie l'espèce humaine à l'animalité. E. Dubois assignait à l'anthropopithèque une taille de $1^m,70$. M. Manouvrier a réduit cette estimation. La mesure du fémur permet d'attribuer à ce précurseur, à ce premier ancêtre de l'homme, une stature de $1^m,65$ environ, qui est la stature moyenne des Européens.

Après l'homme tertiaire, ainsi passé à la toise par M. Manouvrier, il fallait s'attaquer à l'homme quaternaire. La tâche de reconstituer de la même façon la taille de l'homme quaternaire est incombée à M. Rahon (1). Le plus ancien des exemplaires de cette époque est le squelette de Neanderthal. Ces ossemens furent trouvés, en 1857, dans une caverne calcaire de Neanderthal, entre Dusseldorf et Elberfeld. Les premières mesures, exécutées par le professeur Schaafhausen, montrèrent que les proportions relatives des membres étaient celles d'un Européen de taille moyenne, ou un peu au-dessous de la moyenne. Le chiffre de Schaafhausen était de $1^m,601$: le nombre de Rahon est $1^m,613$, qui se confond presque avec le précédent.

Il serait oiseux d'entrer dans le détail des mensurations analogues exécutées sur tous les ossemens humains de l'époque quaternaire, dont MM. L. Manouvrier et Rahon ont pu avoir entre les mains les originaux ou les moulages. Ils ont évalué à $1^m,610$ la taille de l'homme de Spy, et à $1^m,720$ celle de l'homme trouvé dans le lehm de Lahr. Celui-ci, comme on le voit, appartenait au groupe des hommes de haute taille. — Le troglodyte de Chancelade, trouvé dans des couches plus ré-

(1) Il est utile d'indiquer que les nombres que nous donnons ici sont ceux du « sujet en chair » et non du squelette. Ils expriment la taille du cadavre, supposé étendu et couché sur le sol. L'homme debout et vivant mesurerait 2 centimètres de moins.

centes du terrain quaternaire, était haut de 1m,612; l'homme écrasé de Laugerie de 1m,669. La moyenne pour ces cinq cas est de 1m,652.

Ce chiffre donne une idée médiocre de la stature de nos lointains ancêtres, contemporains de l'ours des cavernes, et qui chassaient le mammouth et le rhinocéros aux narines cloisonnées. Ils ne ressemblaient en rien à ces colosses créés par l'imagination populaire, et que les poètes nous dépeignent « plus massifs que le cèdre et plus hauts que le pin. » Pas davantage ils n'étaient « plus forts que le chêne. » Ils vivaient plus ou moins misérablement. Déjà industrieux, ils se fabriquaient des instrumens en pierre taillée par éclats. C'était le début de la période quaternaire, l'âge paléolithique ou de la pierre taillée. La durée dut en être considérable, si l'on en doit juger par tous les changemens du climat et du régime des eaux qui se succédèrent.

V

L'âge suivant est celui de la pierre polie, l'âge néolithique. La durée en a été fort longue également. Elle a suffi pour couvrir l'Europe de monumens mégalithiques et de grottes funéraires. C'est le temps où l'industrie de la taille du silex, perfectionnée successivement, aboutit à la fabrication d'ustensiles variés, d'instrumens de pêche, d'armes de chasse ou de guerre, qui ont perdu le caractère grossier de l'époque précédente. Il y a là un tournant de la préhistoire marqué par l'invention du polissage du silex.

Les ossemens de cette époque néolithique ont été soumis à la même patiente investigation et aux mêmes mensurations que les précédens. MM. Rahon et Manouvrier ont déterminé la taille de ces populations néolithiques. Les documens étaient, ici, beaucoup plus nombreux. Le nombre des squelettes recueillis est considérable. Les déterminations ont porté sur 429 hommes et 189 femmes. La stature moyenne est de 1m,645 pour les premiers : celle des femmes était de 1m,526. Mais dans cet ensemble il y avait des séries de haute taille et de petite taille, comme dans les populations actuelles.

Il suffit de citer quelques exemples. L'homme de la Madeleine, station voisine des Eyzies, dans la Dordogne, mesurait

$1^m,86$. Les ossemens des Eyzies appartiennent à des types plus grands, encore. Christy et Lartet ont exhumé autrefois de la grotte de Cro-Magnon, dans cette région, trois squelettes bien conservés, qui ont donné lieu à des observations extrêmement intéressantes pour l'anthropologie. Les squelettes appartenaient à un vieillard, à un adulte et à une femme. Ces sujets ont servi de types pour l'établissement d'une race devenue célèbre sous le nom de race de Cro-Magnon. A la simple inspection des os, on reconnaît des êtres robustes et de haute taille. Broca déclarait leur stature très nettement supérieure à la nôtre; mais aucun squelette n'ayant pu être reconstitué en entier, il lui fut impossible de faire une mesure directe et de fournir un chiffre précis. Aussi est-ce avec un peu d'hésitation qu'il avança comme chiffre probable celui de $1^m,80$.

Broca n'avait pas, en effet, la ressource de recourir aux tableaux de reconstruction qui permettent maintenant de déduire, avec une approximation connue, la taille totale de la seule mesure d'un os comme le fémur. Il existait bien des tableaux de ce genre fournis par les médecins légistes, mais ils ne lui inspiraient point confiance, parce que les rapports des longueurs de ces articles du squelette avaient été établis d'après le canon parisien ou lyonnais, c'est-à-dire pour des types de structure de notre race. Or on sait que les proportions des diverses parties du corps ne sont pas les mêmes dans toutes les races de notre époque : les canons qui les expriment sont différens de l'une à l'autre; à plus forte raison, pouvaient-ils être différens pour les races préhistoriques. De plus, dans une race comme la nôtre, il y a deux types distincts, représentés par les sujets qui, pour un même buste, ont les jambes longues (macroskélie des anthropologistes), et ceux qui ont les jambes courtes (microskélie). Il semble *a priori* que toutes ces difficultés dussent interdire l'espoir d'établir un rapport plus ou moins fixe entre la mesure d'un segment de membre et celle du corps tout entier. Mais ce sont précisément ces difficultés que les méthodes anthropométriques sont faites pour écarter; et nous avons dit que celle de M. Manouvrier y avait réussi.

Quoi qu'il en soit, Broca était arrivé, par certaines considérations inutiles à rappeler ici, à fixer à $1^m,80$ la taille du vieillard de Cro-Magnon. D'autres observateurs l'avaient estimée à $1^m,78$ et Topinard était allé jusqu'à $1^m,90$, chiffre tout à fait

exceptionnel et sans exemple jusqu'ici pour l'homme préhistorique. MM. Rahon et Manouvrier ramenèrent cette stature à un taux plus modeste : ils la fixent à $1^m,736$. Celle de la femme est de $1^m,658$, et celle de l'adulte est de $1^m,667$. Ce sont là des chiffres assez élevés encore et certainement supérieurs à la moyenne des habitans de notre pays. La race de Cro-Magnon était de haute taille.

La stature de l'homme de Menton était encore plus élevée. Il s'agit du squelette découvert par M. Rivière dans le terrain quaternaire néolithique de Menton. Les cavernes qui existent dans les escarpemens rouges qui surmontent la voie ferrée de Menton à Vintimille, ont fourni des ossemens assez nombreux et, en dernier lieu, ceux d'un enfant, d'une femme et d'un homme. La fragilité de ces ossemens ne permet pas de les manipuler et en rend la mesure délicate. Les tableaux de reconstitution de M. Manouvrier donnent pour la taille de l'homme le chiffre de $1^m,752$. M. Rivière lui avait attribué $1^m,95$ à 2 mètres. Il est clair que, si l'on devait considérer l'homme de Menton comme le type moyen des hommes de son temps, cette race aurait été supérieure, comme taille, à celle qui habite aujourd'hui le même pays : il faudrait la comparer à celles des Scandinaves ou des Écossais, c'est-à-dire aux plus grandes de celles qui vivent dans l'Europe actuelle. Mais il y a beaucoup de raisons de penser que cet homme de Menton appartenait à la série des hautes tailles parmi les hommes de sa race.

On retombe ensuite sur des races inférieures à la nôtre. L'homme de Bolwillier mesurait $1^m,60$; celui de la grotte sépulcrale de l'Homme Mort, en Lozère, avait $1^m,62$; celui de Géménos, $1^m,67$; celui de la grotte du Rousson, dans le Gard, $1^m,63$. L'homme de la grotte d'Orrouy, dans l'Oise, qui représentait une population vigoureuse, mesurait $1^m,64$.

Mais il serait fastidieux de prolonger cette énumération. Toutes les cavernes, toutes les grottes qui ont livré des ossemens humains à la curiosité des anthropologistes, toutes les cryptes sépulcrales, les sépultures préhistoriques, les dolmens de Belgique et de Quiberon, ceux de la Lozère et de l'Indre, les caveaux funéraires dolméniques pareils à ceux de Crécy-en-Vexin, les allées couvertes comme celle des Mureaux, les tourbières de la Somme et les dolmens d'Algérie, toutes ces sépultures préhis-

toriques ont vu leurs ossemens mesurés. Ces mensurations, qui portent sur plus de quatre cents sujets masculins (exactement 429), permettent d'attribuer à nos ancêtres de la période néolithique une stature, rectifiée, qui est sensiblement inférieure à celle des Français d'aujourd'hui ($1^m,645$ au lieu de $1^m,650$). Il n'est donc pas vrai de prétendre que nous ayons subi une dégénérescence évolutive : il n'est pas exact que les hommes primitifs aient eu aucune supériorité sur nous, au point de vue de la stature.

VI

L'examen des temps historiques, au point de vue particulier qui nous occupe, n'offre presque plus d'intérêt maintenant. On devine que les mensurations de la taille ne fourniront point de résultats différens de ceux qui viennent d'être exposés. La stature des hommes de notre race, qui n'a pas varié au cours de milliers de siècles, pendant lesquels se sont produites d'extraordinaires vicissitudes, n'a pu subir de variations bien sensibles au cours de quelques centaines d'années pendant lesquelles ses conditions d'existence n'ont subi que des changemens insignifians en comparaison de ceux des périodes précédentes. C'est, en effet, la conclusion qui se dégage des recherches exécutées par MM. Rahon et Manouvrier sur les ossemens de diverses époques.

Ils ont placé dans un premier groupe les ossemens qui méritent le nom de proto-historiques, parce qu'ils appartiennent en effet à une époque dont la date n'est pas numériquement fixée, ou dont il ne reste pas de documens. Il y a, par exemple, dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle, une collection d'ossemens qui ont été recueillis par M. de Morgan dans les dolmens du Caucase, près de Koban. Ils proviennent d'hommes qui vivaient dans ces contrées à une époque indécise, qui correspond au premier âge du fer. Ce sont eux qui ont construit les monumens mégalithiques de Roknia et du Caucase où l'on retrouve leurs restes. La stature de cette population n'est pas sensiblement au-dessus de celle des habitans actuels du pays : les hommes atteignaient en moyenne $1^m,673$ et les femmes $1^m,564$. Or, d'après Schortt, le chiffre moyen de la taille des indigènes du Caucase est de $1^m,650$. C'est aussi une stature moyenne sensiblement voisine de la nôtre.

En ce qui concerne la France, l examen des squelettes trouvés dans les cimetières gaulois et gallo-romains de Vert-la-Gravelle, de Jonchery et de Mont-Berny a révélé des tailles de $1^m,66$ chez les hommes, et de $1^m,55$ chez les femmes. Les populations franques inhumées dans les sépultures de la Marne avaient une stature de $1^m,67$; celles du cimetière de Ramasse, dans l'Ain, que M. de Mortillet a considérées comme des Burgondes, mesuraient $1^m,666$ pour les hommes, et $1^m,538$ pour les femmes. La stature moyenne de ces populations, qui, à l'époque gallo-romaine, occupaient le sol de la France, était un peu supérieure à la nôtre ; mais elle l'était beaucoup moins qu'on n'aurait pu s'y attendre, d'après ce que disent les historiens. C'est toujours la même conclusion qui revient, avec la régularité d'un refrain après chaque couplet d'une chanson : invariabilité presque absolue de la stature dans la période proto-historique, comme dans l'âge précédent.

Les dernières recherches de M. Rahon sont relatives à la population parisienne, examinée entre le IVe et le XIe siècle. Le cimetière Saint-Marcel, a fourni un dernier abri à des hommes du Ve et du VIe siècle : le cimetière de Saint-Germain-des-Prés avait servi de lieu de sépulture à une population plus récente qui vivait, selon toute vraisemblance, au Xe et au XIe siècle. La comparaison et la mensuration des ossemens provenant de ces deux nécropoles, ont montré que les tailles moyennes, masculine et féminine, sont absolument identiques dans les deux cas. A Saint-Marcel, comme à Saint-Germain-des-Prés, elles sont de $1^m,677$ pour les hommes, et de $1^m,575$ pour les femmes. Ce résultat donne matière à deux observations. La première c'est que, dans ce laps de six siècles, la stature moyenne des Parisiens s'est maintenue avec une fixité remarquable. La seconde observation est relative à la comparaison avec le temps présent. Il y a presque 1 centimètre (7 millimètres) de différence, au profit des Parisiens du moyen âge. C'est à la fois très peu de chose et beaucoup. Cette majoration s'explique parce que les ossemens qui ont été mis de côté, gardés dans les collections et finalement soumis à la mensuration, étaient les mieux conservés, les plus solides et ceux, par conséquent, qui, ayant mieux résisté aux causes de destruction, prouvaient, par cela même, qu'ils avaient appartenu à des sujets choisis. Une circonstance de ce genre est bien suf-

fisante pour expliquer ce léger écart de quelques millimètres.

On peut admettre comme un résultat d'expérience très général, — et c'est en effet celui qui ressort de tout ce que nous avons dit jusqu'ici, — que lorsqu'une population ou lorsqu'une race sont suffisamment homogènes, qu'elles ne sont pas trop mêlées à d'autres races très différentes, la stature moyenne reste fixe, si elle est obtenue d'un nombre suffisant de mensurations. Elle est, au cours des temps, un trait invariable : elle fournit un renseignement signalétique de haute valeur. L'amélioration des conditions d'existence, qui paraît agir pour accroître la stature, ne contribue à ce résultat que d'une manière indirecte. Elle ne fait qu'éliminer de la moyenne un plus grand nombre de cas exceptionnels, qui l'abaissent d'une manière factice. Elle exclut de la confrontation, des sujets que la misère physiologique, ou les maladies survenues pendant la période de croissance, ont empêchés d'atteindre leur développement harmonique et de donner leur pleine mesure.

Il importe de dire, toutefois, que les résultats annoncés, il y a déjà quelques années, par MM. Manouvrier et Rahon, ont soulevé certaines objections. Il est visible, du premier coup d'œil, que toutes leurs mensurations abaissent d'une manière systématique les valeurs généralement admises pour les statures humaines. Dans beaucoup de cas, leurs mesures précises contredisent, non seulement l'opinion commune, mais les mesures approximatives ou les affirmations des historiens. L'objection a été faite devant la Société d'anthropologie. A. Hovelacque s'étonnait, en particulier, du chiffre très bas qui, d'après M. Rahon, exprimait la stature des Burgondes de Ramasse. Tous les auteurs anciens sont d'accord pour déclarer que les Burgondes, population teutonique originaire de la Germanie septentrionale, entre l'Oder et la Vistule, étaient des hommes de grande taille. Les mensurations de M. Rahon n'en faisaient que des hommes un peu supérieurs à la moyenne (1,666). Si l'attribution de M. de Mortillet est exacte, si les hommes inhumés à Ramasse étaient bien des Burgondes, et si la série des squelettes examinés est vraiment suffisante pour établir la moyenne, on voit la conséquence : la contradiction est flagrante entre l'anthropologie, d'une part, et les témoignages historiques, d'autre part.

M. Manouvrier a répondu à cette objection. Il a déclaré que cette contradiction ne l'impressionnait pas. La détermination de

la taille d'après la mensuration des os longs est une opération assez précise pour permettre de contrôler les assertions des historiens et des géographes. Les historiens, même les plus précis, Hérodote, César et Strabon, ont pu exagérer la taille des populations dont ils parlent. Ce qui est advenu aux navigateurs et aux explorateurs du XVIIIe siècle, à propos des Patagons, dont la taille a été évaluée par les uns à 6 pieds et par les autres à 7 et demi ou plus, tous parlant d'individus qu'ils ont vus, est bien fait pour nous mettre en garde contre les surprises de l'œil et mieux encore contre celles de l'imagination.

D'ailleurs les chiffres fournis à propos de ces Burgondes de la Bresse, en font encore une race d'assez haute taille. Leur stature est encore de 16 millimètres, c'est-à-dire de près de 2 centimètres, supérieure à la taille moyenne du Français de notre temps. Or, une différence de ce genre n'est pas négligeable. Elle impressionne l'œil d'une façon très satisfaisante. Elle répond à la différence des jugemens que nous portons, lorsque nous disons d'un homme qu'il est moyen ou qu'il est grand. Et, par exemple, nous disons des Sardes qu'ils sont petits, et des Belges qu'ils sont grands, alors que la moyenne de stature des uns et des autres ne diffère de la nôtre que de deux centimètres en plus ou en moins.

La conclusion générale des études que nous avons brièvement résumées ne peut être que la répétition de la conclusion de chacune d'elles. — Les ossemens de l'homme primitif, de l'homme préhistorique et, enfin, de l'homme historique, interrogés, ont répondu que sa stature n'avait pas éprouvé de changemens appréciables au cours des temps. Ils n'ont point montré de traces d'une dégénérescence évolutive. Hommes d'aujourd'hui, nous ne sommes pas une postérité amoindrie, et nous pouvons repousser l'injure du poète, « que nous sommes des nains à côté de nos pères. »

A. Dastre.

LA
MUSIQUE D'ÉGLISE AU THÉATRE

Ce sujet n'est que la réciproque et comme l'envers d'un autre, plus considérable, plus actuel, que nous avons abordé, pour ne pas dire attaqué déjà maintes fois, et qui s'énoncerait en termes contraires : *La musique de théâtre à l'église.* Le contre-sujet aurait, disons-nous, plus d'actualité, puisque la question de la musique liturgique vient d'être à nouveau posée et résolue par une volonté suprême, chez nous, hélas! encore mal comprise et plus mal obéie. Il serait aussi plus étendu, l'église faisant au théâtre, chez elle, une place que sur le théâtre même elle n'a jamais occupée. Mais on sait, — les instructions pontificales en témoignèrent hautement, — que l'église aujourd'hui ne craint pas d'imiter le théâtre. On sait peut-être moins bien que le théâtre, toutes les fois qu'il a figuré des sujets ou des actions religieuses, n'a rien négligé pour ressembler à l'église. Il en a pris le ton ou le style avec autant de goût que de respect. Ainsi, par un échange ou plutôt par un renversement bizarre et fâcheux, la musique d'église au théâtre est d'église plus qu'à l'église même. Sous l'apparence d'un paradoxe, cela n'est qu'une vérité de fait ou d'histoire; et c'est cela que nous voudrions, non pas en théorie, mais en fait et par l'histoire également, essayer d'établir ou de rappeler.

La reproduction dramatique et musicale d'offices ou de cérémonies religieuses — j'entends celles de notre religion — n'est pas fort ancienne. Je ne sache pas que les deux premiers siècles de l'opéra, qui sont le XVIIe et le XVIIIe, s'en soient avisés. En Italie d'abord, puis en France et en Allemagne, nous voyons alors la tragédie musicale s'inspirer de l'antiquité seule et ne chercher ses héros que parmi les

Grecs et les Romains. Lully ni Rameau, Gluck ni Mozart ne pouvaient avoir l'idée, ou l'audace, de choisir un sujet chrétien, encore moins liturgique. C'est au romantisme, — et au romantisme français, car Weber lui-même n'y songea pas, — qu'il était réservé d'introduire non seulement le christianisme, mais l'église, dans l'esthétique de l'opéra. Et le premier exemple de cette nouveauté fut peut-être *Robert le Diable* (1831).

Les deux « grands opéras français » qui précédèrent : *La Muette de Portici* (1828) et *Guillaume Tell* (1829), contiennent des parties religieuses, et fort belles, mais qui ne sont pas d'église. Au début du second acte de *Guillaume Tell*, il est un petit chœur adorable, triste et tendre comme l'*Ave Maria* des soirs italiens. Une cloche au loin l'accompagne, « *che paia il giorno pianger che si muore.* » Mais l'exquise prière résonne auprès d'une chapelle, elle ne nous y fait point entrer. Pour la première fois avec Robert et Bertram qui le suit, nous franchissons le seuil non d'une chapelle, mais d'une cathédrale. Dans la sacristie, qu'une simple tenture sépare du sanctuaire, Meyerbeer nous a montré « l'homme divisé contre lui-même, partagé entre la chair et l'esprit, entraîné vers les ténèbres et l'abrutissement, mais protégé par l'intelligence vivifiante et sauvé par l'espoir divin (1). » Le « grand drame catholique de *Robert* (2) » trouve son dénouement à l'église, au son des chants de l'église, et par l'effet, par la vertu même de ces chants.

C'est d'abord un cantique de moines, sans accompagnement, qui tient à la fois du choral et de la psalmodie. L' « écriture, » comme on dit aujourd'hui, n'en est peut-être pas très serrée ; la polyphonie de Bach a plus de richesse et celle de Palestrina plus de pureté. Mais le style sobre et grave de cette prière est vraiment d'église, même d'office. Elle se continue et s'achève par une admirable ritournelle d'orgue, phrase mélodique et chantante, mais dont aucun accent, aucun éclat trop pathétique ne hâte ou ne trouble le cours. Alors paraissent Robert et Bertram, et les thèmes sacrés reviennent accompagner leur dialogue tragique et le faire plus tragique encore. La grandeur de cette scène, où Meyerbeer se révèle tout entier, consiste d'abord dans la rencontre de l'élément humain ou profane et de l'élément religieux ; elle tient aussi, peut-être davantage, à leur distinction. Partout ici la beauté liturgique ajoute à la beauté pathétique ; nulle part elle ne s'y soumet ou seulement ne s'y conforme. L'une et l'autre se côtoient,

(1) George Sand : *Lettres d'un voyageur.*
(2) *Ibid.*

pour ainsi dire; elles se renforcent et se multiplient, mais sans se confondre. Les thèmes d'église demeurent d'église, insensibles à l'action passionnée que pourtant ils soutiennent, et que même ils exaltent. Ils se prêtent, les nobles thèmes, aux deux héros en conflit : à Bertram qu'ils combattent, à Robert qu'ils secourent; et le père et le fils jettent au-dessus d'eux leurs cris d'angoisse ou de fureur. Ils se prêtent, mais ils ne se donnent pas. Robert peut bien emprunter la pure phrase de l'orgue; pour faire de ce chant paisible et divin le chant de son humaine détresse, il y ajoutera de sublimes accens et ces notes de ténor, les plus hautes, qu'on n'entend jamais sans émoi. Mais ces notes ne sont qu'à lui, ne sont que lui seul, et l'hymne se déroule au-dessous d'elles, invariablement pieux et liturgique, sans leur abandonner rien de sa paix auguste et de sa rituelle majesté.

Vous vous rappelez le mot, déjà si juste alors et plus juste encore aujourd'hui, de Thomas Graindorge au sortir d'un mariage parisien : « Bel opéra, analogue au cinquième acte de *Robert le Diable;* seulement *Robert le Diable* est plus religieux. » De quoi précisément s'agit-il en ce cinquième acte? D'un mariage, voire d'un « grand mariage, » car la princesse de Sicile elle-même attend au pied des autels un fiancé qui tarde, il est vrai, mais qui finit par la rejoindre. Or il est certain que les chants, dont ce fictif hymen s'accompagne, ne ressemblent guère à ceux qu'en des circonstances pareilles, mais réelles, nous avons coutume d'entendre. Ici, pour la première fois, la musique de théâtre l'emporte sur la musique d'église par la convenance et par la piété.

Dans l'œuvre de Meyerbeer encore, voici venir un autre cortège nuptial. Plus blanche que ses voiles de fiancée, Valentine de Saint-Bris passe au bras de son père, et, sur son passage, des jeunes filles, des femmes prient et chantent à genoux. C'est le soir de la Saint-Barthélemy, un soir d'été chargé d'orage; déjà catholiques et huguenots se regardent et tout bas se défient, et leur sourde colère, et le soir, et la prière, tout est sombre comme ce triste mariage, qui va s'accomplir sans amour. Oh! la plaintive, attendrissante litanie, sur laquelle tombe et retombe sans cesse, en deux étranges accords, un douloureux et presque funèbre *Ave!* Il est admirable, cet *Ave Maria*, par la couleur pittoresque et dramatique, par tout ce qu'il ajoute à la scène, au tableau, de mélancolie et d'inquiétude. Il ne l'est pas moins par la simplicité, par la pureté du sentiment religieux. On chante ici, hors de l'église, comme il faudrait chanter au dedans. Une zone sacrée environne la chapelle, la défend, et sur le parvis

même il semble que la musique exprime, inspire déjà le respect du sanctuaire. Pas d'accompagnement et pas de solo; rien qui sente « l'air » de théâtre ou la romance de salon; rien d'autre que deux voix, auxquelles les voix en chœur répondent. C'est peu de chose sans doute, mais c'est grave et touchant, c'est à la fois austère et tendre, et, comme a dit Musset d'une prière encore plus modeste, « c'est tout ce qu'il faut à Dieu. »

« Un grand liturgique, ce Meyerbeer! » s'écriait un de nos amis, avec lequel nous écoutions le quatrième acte du *Prophète*. Et Wagner lui-même n'a-t-il pas écrit naguère (nous citons de mémoire) : « C'est à ce fils de l'Allemagne qu'il était réservé de faire voir comment il faut, sur le théâtre, parler des choses de Dieu? » Au quatrième acte du *Prophète*, comme au cinquième acte de *Robert le Diable*, une des principales scènes du drame se passe à l'église. Et le drame, cela va sans dire, ne pouvait, ne devait être et n'est en effet représenté que par une musique dramatique. Mais, cette fois encore, la musique de drame, loin de rien entreprendre contre la musique d'église, en a subi plutôt à de certains momens l'influence et la contagion sainte.

Les dernières fanfares de la « marche du sacre » ont cessé. L'office commence. Alors, que n'entendrions-nous pas à l'église? Mais, au théâtre, qu'entendons-nous? Au lieu d'une de ces cavatines de concert ou d'opéra qui, chantées par un « ténor puissant, » ravissent les fidèles parisiens et leurs pasteurs, la plus sérieuse, la plus sobre polyphonie, un *Domine, salvum fac!* (*a capella*), auquel répond en psalmodiant la foule recueillie. Puis l'imprécation de Fidès éclate en sa libre fureur. Meyerbeer ici pouvait déchaîner son orchestre, l'irriter, l'humaniser et le dramatiser autant que la voix. Il a fait justement le contraire. Il a voulu tendre, pour ainsi dire, derrière la passion humaine, un fond religieux : que l'église restât église, et que l'atmosphère ou l'esprit en fût respecté. Sous la malédiction maternelle, une pièce d'orgue, en vrai style d'orgue, se développe, sans rien emprunter à la situation pathétique, sans que rien de cette situation agisse ou réagisse sur ce morceau purement religieux. Même réserve, même calme rituel dans le chœur des enfans, au moins au début de ce chœur. S'il s'anime ensuite, s'il s'échauffe jusqu'au plus foudroyant éclat, c'est que le Roi-Prophète alors apparaît, couronné; c'est que nous touchons au centre, ou plutôt au sommet du drame et que le théâtre ici reprend ses droits. Il suffit, — et nous ne voulions pas rappeler autre chose — qu'il les ait d'abord sacrifiés, et

que, dans la représentation d'une cérémonie de l'église, magnifique, extraordinaire même, et permettant comme telle un surcroît de pompe liturgique, la musique de théâtre ait pourtant reconnu l'éminente dignité du style de la liturgie.

Vous plaît-il que nous entrions dans une autre église, non plus derrière un héros triomphant, mais sur les pas d'une pécheresse et d'une pénitente ? Ce n'est point aujourd'hui jour de fête : la nef est à peu près déserte et quelques fidèles à peine y ont précédé Marguerite. C'est peut-être jour de funérailles, car un *Dies iræ* presque liturgique va tout à l'heure se faire entendre, mais de funérailles modestes et vraiment funèbres, dont la musique ne ressemble pas à celle de ces « grands enterremens, » qu'une jeune femme qualifiait devant nous de « délicieux. » Une pièce d'orgue encore nous accueille ; encore un morceau de style simple et sévère, et non point une symphonie à grand orchestre, comme cette ouverture d'*Obéron*, dont retentissait naguère, un jour que nous y entrâmes, la basilique du Sacré-Cœur. Dans la scène de Gounod, comme dans les scènes de Meyerbeer, une action dramatique est accompagnée par un office religieux ; seulement l'accord est ici plus étroit. Ainsi que l'imprécation de Fidès, le reproche infernal : *Souviens-toi du passé !* plane sur des harmonies saintes. Mais il s'unit, il se fond davantage avec elles ; il s'efforce même de leur ressembler et, pour être plus cruelle, plus injurieuse encore, la voix du démon imite ou contrefait la voix de Dieu.

De cette admirable page, la phrase la plus belle, au moins de la beauté particulière que nous cherchons aujourd'hui, c'est assurément la première : *Seigneur ! daignez permettre à votre humble servante, de s'agenouiller devant vous.* Ces quelques mesures contiennent et résument en quelque sorte une triple perfection : celle de la parole, celle du chant et celle de la prière. La musique n'a jamais rien trouvé de plus triste, de plus humble et de plus las ; rien qui s'abaisse et tombe, d'une chute plus profonde, sous un plus pesant fardeau ; rien qui figure avec plus de vérité l'affaissement de l'âme et même du corps, la démission, la prostration de tout l'être et son anéantissement devant Dieu. Chaque point de cette courbe sonore, chaque note, chaque mot est précieux. Elle est mélodie : en d'autres termes, une forme définie et plastique ; elle a ses contours et son relief arrêté. Mais elle est mélopée aussi, ou récitatif. Elle parle aussi bien qu'elle chante et qu'elle prie. Elle est récitatif, et rien qu'à ce titre elle jouit d'une certaine liberté dans le temps : cela signifie qu'elle obéit moins aux lois de la mesure qu'à celles, beaucoup plus larges, du rythme, et du rythme

oratoire. Enfin, elle est purement vocale : pas un seul instrument ne la soutient. De tout cela que résulte-t-il ? Que la phrase en question, par ses différens caractères — le chromatisme excepté — se rapproche sensiblement d'une phrase de plain-chant. Imaginez-la seulement entonnée par vingt, par cinquante voix, au lieu d'une seule ; puis, étendue et développée ; devenant, au lieu d'une phrase initiale, tout un discours, toute une prière : vous aurez en elle un exemplaire accompli d'oraison grégorienne et purement liturgique.

Et maintenant au contraire, cette phrase de théâtre, essayez de la remplacer par toute autre, si belle qu'elle soit, empruntée même aux œuvres religieuses de l'auteur. Sera-ce le *Felix culpa* de *Mors et Vita?* ou bien, dans *Rédemption*, la cantilène : *Vos bontés paternelles?* Sera-ce, enfin, et pour choisir un exemple encore plus connu, l'admirable *Ave Maria* — mais admirable autrement — sur le premier prélude de Bach ? Gageons que le public ne souffrirait pas, sans crier à l'irrévérence, au scandale peut-être, de voir un personnage de drame entrer dans la maison de Dieu avec ces accens et ces mouvemens de passion humaine sur les lèvres et dans le cœur. Ainsi la musique la plus théâtrale n'est pas toujours celle qu'on pense. Il n'est pas sans originalité, ni sans intérêt pour notre cause, qu'un musicien, aussi grand dans l'art sacré que dans l'art profane, nous donne une pareille leçon, et que l'idéal de la prière, — j'entends et je ne saurais trop y insister — de la prière à l'église, ce soit dans une scène de théâtre qu'un Gounod en ait le plus approché.

Désireux d'y atteindre également, d'autres compositeurs, et non des plus petits, ne s'y sont pas pris d'autre sorte. Rappelez-vous, dans le *Roi d'Ys*, quel sobre et simple *Te Deum* accompagne les noces de Rozenn et de Mylio victorieux. Une délicieuse introduction, monastique et virginale à la fois, puis un *Ave Maria* polyphonique où se mêlent des orgues légères, annonce le pur et pieux chef-d'œuvre qu'est le second acte de la *Proserpine* de M. Saint-Saëns. Plût à Dieu que les véritables couvens ne connussent pas d'office plus mondain et de plus profane musique ! Il n'est pas jusqu'à M. Massenet... Après tout, ce n'est pas sa faute si la fameuse « méditation » que vous savez est entrée dans l' « ordinaire » de la messe de mariage, au moins des mariages élégans. L'auteur de *Thaïs*, en l'écoutant, s'excuse peut-être, comme Lully naguère et dans les mêmes termes : « Pardonnez-moi, Seigneur, je ne l'avais pas faite pour vous ! » D'autant plus qu'à l'occasion, il a su faire autrement, et très bien, pour le Seigneur. Les échos d'un irréprochable *Magnificat* arrivent jusqu'au parloir de

Saint-Sulpice (quatrième acte de *Manon*), et récemment encore le musicien vraiment religieux du *Jongleur de Notre-Dame* a tracé finement une esquisse, à demi grégorienne et palestrinienne à demi, de la plus orthodoxe *Schola*.

Le chef-d'œuvre enfin, ou le miracle de l'art non seulement religieux, mais liturgique au théâtre, vous l'avez déjà nommé : c'est le second tableau du *Parsifal* de Richard Wagner.

Ici tout est sacré. Ici nous ne voyons plus se passer à l'église, comme dans le *Prophète*, des événemens qui pourraient aussi bien s'accomplir ailleurs. Non : l'action et le décor, le fait et le lieu se commandent et pour ainsi dire se conditionnent l'un l'autre ; on ne saurait les diviser, et les rites chrétiens, loin d'entourer seulement le drame et de l'orner, en font le principal ressort et comme la matière morale elle-même.

Dès les premières scènes, extérieures encore au sanctuaire, une influence mystique se répand. Depuis *Guillaume Tell* et le modeste chœur de la chapelle, le sentiment de Dieu dans la nature s'est étendu et fortifié. Là-bas une humble cloche seule sanctifiait l'heure. Ici résonnent d'augustes sonneries, des fanfares suaves et lentes, et le soir, les bois, les eaux, toutes les choses sont bénies, toutes semblent prier.

L'homme n'a jamais prié comme prient, autour de l'autel qui porte le cristal sanglant, les serviteurs du Graal. Voici la plus sublime représentation que l'église catholique ait trouvée encore de ses plus sublimes mystères. La plus sublime, et la plus complète aussi : car le sentiment et le culte, l'esprit et la lettre, les attitudes et les mouvemens, aussi bien que l'oraison, la méditation et l'extase, que la foi et que l'amour, toute notre église, ou tout de notre église est figuré musicalement ici. Cherche-t-on par quelles figures ? Il apparaît aussitôt que c'est par celles-là justement, par ces deux-là, qu'une longue tradition consacre, que la pratique moderne avait abandonnées, et que les instructions pontificales se proposent et nous ordonnent de rétablir. Cette longue, très longue scène de *Parsifal* ne comporte pas un *solo*, pas un morceau qui sente le théâtre, ou seulement le concert, pas un éclat, pas un soupçon de ce style profane, — je veux dire dramatique et passionné, — où se développe et s'épanouit pour elle-même une musique étrangère, quand ce n'est point indocile, aux paroles ainsi qu'aux rites sacrés. L'orchestre même, — l'orchestre de Wagner et de sa dernière partition — ne craint pas, à l'occasion, de s'effacer devant la voix, ou mieux, car l'ensemble de la scène est choral, devant les voix, tantôt

devant leur unisson, tantôt devant leurs accords. Mais il est un instrument ou plutôt un organe sonore, et vraiment d'église, dont cet orchestre a reconnu et subi volontairement ici la souveraineté sainte : c'est la cloche. Lamennais, dans sa *Philosophie de l'art*, avait défini le caractère grandiose et surnaturel de la cloche; Wagner, dans *Parsifal*, l'a rendu sensible et magnifiquement réalisé. Extérieure à l'église, la cloche lui apporte, afin qu'elle les unisse à celles de l'humanité, les voix de la nature ou de l'univers, de ces dehors dont elle vit elle-même environnée : voix de la terre, au sein de laquelle elle fut arrachée; voix du ciel, dans lequel elle se balance; voix de la plaine, de la montagne et de la forêt, de l'horizon enfin, que, du haut de sa tour, elle domine et qu'elle emplit tout entier de ses ondes. Cloches de deuil ou de fête, de mort ou de nativité; couvre-feu mélancolique ou tocsin meurtrier des *Huguenots*; à l'autre extrémité et comme au pôle opposé de notre art français, dans *Fra Diavolo*, gai carillon de Pâques fleuries; cloches fidèles de Moerling, qu'en un de ses *lieder* les plus touchans Liszt écoutait pieusement et déjà de si loin; cloches imitées par l'orchestre, par le piano même accompagnant la voix, ou cloches véritables; cloches des cathédrales ou des chapelles, des cités ou des hameaux, jamais jusqu'à *Parsifal* vous n'aviez sonné, chanté, prié ainsi. Jamais vous n'aviez été les interprètes ou les annonciatrices d'une foi si robuste et d'un si tendre amour; jamais surtout vous n'aviez donné l'idée et l'exemple de ce que la musique à l'église pourrait vous devoir de grandeur religieuse et de liturgique beauté.

Et jamais non plus, à l'église, les chants ne furent depuis longtemps aussi purs, aussi pieux. On l'a fait observer avec justesse : dans les parties religieuses de *Parsifal*, Wagner s'est proposé, voire imposé, d' « éviter toute harmonie pathétique et toute mélodie sentimentale (1). » Or, pour y réussir, il n'a pas trouvé de plus sûr moyen que de revenir — sans rien sacrifier pourtant de son génie moderne — de revenir, par un libre mais fidèle retour, aux deux formes par excellence de la musique d'église : la monodie grégorienne et la polyphonie *alla Palestrina*.

Parmi les thèmes sacrés de *Parsifal*, celui qu'on peut nommer le principal, parce qu'on l'entend le premier et qu'il surpasse tous les autres en ampleur comme en beauté, ce thème approche de près du type grégorien. Il en possède les caractères essentiels. A peine

(1) *Parsifal, de Richard Wagner*, par M. Maurice Kufferath. Paris, 1890; Fischbacher.

accompagné, par un sourd et monotone roulement de timbales, il n'est que mélodie ; il n'existe et ne vaut, du moins en son premier état, que par la succession et non par la combinaison des notes. En outre il évolue, il se développe avec tant de lenteur, que la mesure en devient pour ainsi dire insaisissable. Elle se fond, elle se perd dans un rythme très large, un peu lâche, et qui enveloppe, au lieu de la partager, l'immense période tout entière. Et cela aussi est de style grégorien. Une certaine asymétrie générale de la phrase fortifie ce caractère. Il n'y a pas jusqu'à la tonalité ou, pour parler plus exactement, jusqu'au mode, qui n'y ajoute encore. C'est le mode hypolydien pur, un de ceux qui de la musique antique ont passé dans le plain-chant (1). Ce thème enfin, — si nous le prenons toujours à son origine, avant qu'il s'anime et se dramatise au contact de la passion et de la douleur humaines d'Amfortas, — ce thème est doué d'une expression ou d'un *éthos* vraiment surnaturel et comme divin. Aussi Wagner l'a-t-il choisi pour traduire les paroles de la consécration : « Prenez et mangez, ceci est mon corps. Prenez et buvez, ceci est mon sang ; » paroles saintes entre toutes, si redoutables à la musique, qu'elles lui sont même interdites par la liturgie, et que, dans la réalité du sacrifice, le prêtre les parle à peine et les prononce tout bas. Sébastien Bach les avait chantées avant Wagner. Mais le musicien de *Parsifal* l'emporte ici sur celui de la *Passion selon saint Matthieu*, et c'est l'honneur du génie ou de l'idéal grégorien, qu'une mélodie qu'il inspira nous paraisse, plus que toute autre, digne du plus grand de tous les mystères et de tous les miracles chrétiens.

C'est une mélodie à l'unisson. Et le chœur des chevaliers, sur un rythme de marche, est un unisson aussi. Mais à ces chants homophones d'admirables polyphonies vocales répondent et font équilibre. Partout, en ces pages véritablement liturgiques, partout et toujours dominent les voix. Les voix, non l'orchestre, expriment tous les degrés et comme tous les modes de la prière, de la méditation, de l'adoration et de l'extase. Elles ne font pas autre chose que prier. Mais comme elles prient ! Comme leur oraison, qui tout à l'heure se rassemblait pour ainsi dire en une seule coulée sonore, se divise maintenant, se décompose en accords subtils et en atomes harmonieux ! *Durch Mitleid wissend, Der reine Thor !* Rappelez-vous quel mystérieux et mystique soupir promet au martyre d'Amfortas le sauveur « innocent et pur, instruit par la pitié ! » Telle autre phrase, polyphonique aussi, l'est

(1) M. Maurice Kufferath.

avec plus d'abondance et se développe davantage. De plus en plus, on dirait que des harmonies sixtines remplissent et font chrétienne, catholique même et presque romaine, la chapelle du Montsalvat. Un thème très court, mais très caractéristique, composé d'une suite de sixtes ascendantes, n'est autre chose que la formule d'un *Amen* en usage dans la liturgie de l'église de Dresde. Mais certains musicologues allemands ont cru pouvoir l'attribuer à un maître de chapelle italien, et des successions harmoniques semblables à celles qui le constituent se rencontrent constamment dans les messes de Palestrina.

Ainsi, répétons-le, la plus belle scène d'église que le génie moderne ait conçue et réalisée au théâtre, se partage entre les deux formes par excellence de la musique d'église : celles-là justement que le chef de l'Église, il y a peu de mois, a jugé convenable et nécessaire de remettre en honneur. Une œuvre telle que *Parsifal* est peut-être, bien que théâtrale, assez pure, assez sainte, assez chrétienne, pour témoigner indirectement de cette convenance et de cette nécessité. Relue à l'occasion et sous l'impression des préceptes du Saint-Père, il semble que, par une sorte d'harmonie préétablie, elle s'accorde avec eux, qu'elle les éclaire et les confirme, et que, leur soumettant d'avance, et comme d'instinct, la musique religieuse, même dramatique, elle montre assez tout ce que la musique liturgique gagnerait à leur obéir à son tour.

Il est un point particulier des instructions pontificales que peut élucider l'exemple de *Parsifal*, ou plutôt une objection qu'on leur a faite, et qu'il résout. Après avoir ordonné le retour au chant grégorien et à la polyphonie classique, le *Motu proprio* se garde sagement d'interdire la musique moderne dans l'église. Il l'y subordonne seulement à plusieurs conditions, dont la première — qui n'est pas la moins libérale — consiste dans une certaine analogie ou communauté de sentiment et de style avec le plain-chant et le chant palestrinien. D'aucuns ont cru pouvoir conclure de cette restriction et de cette direction indiquée, au péril inévitable de l'imitation et du pastiche, à l'asservissement et par conséquent à la paralysie et à la mort de l'art religieux. Que l'exemple de *Parsifal* suffise à dissiper de trop promptes alarmes ! Le régime établi par le *Motu proprio* n'a rien de si funeste ou seulement de si rigoureux, puisque le plus grand des musiciens modernes a pu le supporter sans dommage et sans apparence même de contrainte. Créé sous l'influence du génie grégorien et du génie palestrinien, *Parsifal* n'en demeure pas moins l'œuvre d'un génie au-

quel il est difficile de refuser l'originalité, la nouveauté, et l'indépendance. Aussi bien il serait aisé, en reprenant les divers passages cités plus haut, de montrer tout ce que Wagner a su introduire de son âme et de la nôtre, de notre âge et du sien, tantôt en des mélopées issues du plain-chant, tantôt en des accords inspirés de Palestrina.

Voilà ce que la musique a fait hier pour la représentation de l'église au théâtre. Pourquoi ne le ferait-elle pas demain à l'église et pour l'église même ? Alors on saura ce que peut être un art vraiment liturgique et comment il peut l'être : par le sentiment et le respect de la parfaite convenance, sans laquelle il n'est pas de beauté parfaite, et par l'accord, invariablement cher au christianisme, de la tradition avec le progrès et de la discipline avec la liberté.

Maintenant, au moment de conclure, il n'est pas inutile de prévenir une objection, pour y répondre, une équivoque même, afin de la dissiper. Rien ne serait plus contraire à notre dessein, — à peine avons-nous besoin de le dire, ou de le répéter, — non pas que d'introduire la musique dramatique à l'église, puisque, hélas ! elle y a pris place, mais que de l'y fortifier. Entre le sanctuaire et la scène, nous demandons plus que jamais que rien ne soit commun : non seulement les morceaux profanes, tels que l'entr'acte de l'*Arlésienne*, l'intermezzo de *Cavalleria rusticana*, la marche d'*Alceste*, le *Preislied* des *Maîtres Chanteurs* — fût-ce le « Sommeil de la Walkyrie ; » — mais les passages même les plus religieux, presque les plus liturgiques, des opéras que nous venons d'analyser. Nous ne conseillons pas à nos curés et à nos maîtres de chapelle d'emprunter un *Te Deum* au *Roi d'Ys* ou au *Prophète*, et nous aimerions pouvoir interdire à nos organistes d'accompagner avec les motifs de *Parsifal* l'offertoire ou la communion. De quoi s'agit-il donc ? Tout simplement de ceci, que nous annoncions tout à l'heure et que nous voudrions avoir démontré : c'est que le théâtre, quand il l'a fallu, s'est renoncé lui-même, pour se faire, en quelque sorte, l'église qu'il avait le devoir et l'honneur de figurer. Il a dépouillé le caractère mondain, profane, théâtral en un mot, que l'église au contraire n'a pas honte d'affecter ou de revêtir. Ainsi la représentation ou la fiction des choses saintes est devenue plus sainte et plus vraie que leur réalité. Cela suffit peut-être pour que la musique d'église reçoive de la musique de théâtre, — nous parlons de la plus grave, de la plus pure — de piquantes et justes leçons.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

Pendant que nous écrivons, une bataille se livre en Extrême-Orient entre les Japonais et les Russes. Tout fait croire qu'elle sera très importante; mais nous n'en connaissons encore que les premiers détails. La hardiesse et la confiance des Japonais s'y manifestent plus que jamais. On croyait que, occupés au siège de Port-Arthur, ils attendraient de l'avoir terminé pour rassembler leur effort contre Liao-Yang; de même qu'ils auraient pu livrer d'abord bataille au général Kouropatkine et, s'ils l'avaient gagnée, se retourner contre Port-Arthur, dégagés de toute préoccupation sur leurs derrières. Mais ils poursuivent les deux objectifs en même temps. Quel sera le résultat d'une double manœuvre aussi audacieuse? Nous le saurons bientôt.

L'avenir, même le plus rapproché, échappe à nos prévisions; voyons plutôt le passé d'hier. Depuis trois semaines, les événemens se sont précipités avec une extrême rapidité. C'est le 10 août que la flotte russe a essayé de sortir de Port-Arthur, résolution héroïque, mais imprévue, qui a inspiré des craintes sérieuses sur la situation de la place. Le souvenir de la flotte espagnole enfermée, et, comme on l'a dit, « embouteillée » dans le port de Santiago de Cuba, était encore présent à toutes les mémoires : l'impression générale a été que la flotte russe ne voulait pas rester exposée au même sort, et qu'elle était prête à tout risquer pour s'y soustraire. Malheureusement le succès a manqué à l'entreprise. Pendant quelques jours on a attendu les nouvelles avec une grande anxiété. Qu'allait-il arriver? Le blocus serait-il forcé? L'escadre russe tromperait-elle la vigilance ou brise-

rait-elle la résistance de l'escadre japonaise ? Atteindrait-elle, de manière ou d'autre, le but qu'elle s'était proposé ? A cette question les événemens n'ont pas tardé à donner une réponse. L'escadre russe a échoué. Des navires qui la composaient les uns ont été coulés; d'autres ont été très maltraités et ont rejoint la rade de Port-Arthur; quelques-uns enfin, pourchassés à travers les mers, ont cherché un refuge où ils ont pu, dans les ports chinois ou allemands, et n'y ont pas toujours trouvé la sécurité à laquelle ils avaient droit. On connaît l'incident de Che-fou, qui a failli se renouveler à Changhaï. Les Japonais ont montré une fois de plus que, pour eux, les principes du droit des gens étaient matière à interprétations tout à fait libres, ou plutôt ne comptaient pas, lorsqu'ils avaient le moindre intérêt à les violer. Mais alors une nouvelle question s'est posée, celle de la neutralité de la Chine, et pendant quelques jours il en est résulté pour les puissances neutres, en Europe et en Amérique, des préoccupations très vives qui sont encore loin d'être dissipées. Elles pourraient renaître demain avec toute leur acuité.

Les principes du droit des gens dans la guerre maritime ne sont pas établis d'une manière parfaitement nette : il n'y a pas là de code international qui soit l'objet d'un consentement universel. Cela viendra peut-être, et les partisans de la paix et de l'arbitrage devraient bien tourner leurs efforts de ce côté. Il y a quelque chose d'un peu flottant dans des règles qui ne sont, en somme, que des coutumes : encore ne sont-elles pas les mêmes partout. Cependant on admet d'une manière générale que, lorsqu'un navire belligérant pénètre dans un port neutre, il ne peut, en aucun cas, y être poursuivi et attaqué par l'ennemi. Le même principe s'applique ici sur mer et sur terre, non toutefois sans quelque différence. Sur terre, un détachement d'une armée belligérante qui se réfugie en territoire neutre doit y être immédiatement désarmé et interné. Sur mer, le navire qui entre dans un port neutre a un temps plus ou moins long, mais qui ne saurait jamais l'être beaucoup, pour en sortir après avoir réparé ses avaries avec ses propres ressources, faute de quoi il est, lui aussi, désarmé et jusqu'à la fin de la guerre perd la qualité de combattant. Ces principes ont-ils été respectés par le Japon ? On va le voir. Un navire russe, le *Rechitelny*, s'était réfugié dans le port chinois de Che-fou. Il devait être mis en demeure par les autorités maritimes chinoises, ou de quitter le port ou de désarmer. Le *Rechitelny* ne pouvait pas hésiter à accepter le second terme de l'alternative. S'il avait voulu sortir de Che-fou, il se serait heurté aussitôt aux navires japonais qui l'avaient

pourchassé, et il aurait eu affaire à eux dans des conditions d'infériorité manifestes. Le désarmement a donc été opéré, et dans des conditions telles que, si le *Rechitelny* était attaqué, il ne pouvait pas se défendre. Dès lors il était parfaitement en règle. Mais, ne l'eût-il pas été, les Japonais n'avaient aucun droit de l'assaillir dans des eaux neutres. Ils n'en avaient pas d'autre que d'adresser des observations et, au besoin, des injonctions au gouvernement chinois. Ils n'ont pas hésité cependant à pénétrer pendant la nuit dans le port de Che-fou et à sommer le commandant du *Rechitelny* de se rendre. Celui-ci a refusé, bien entendu; tout autre aurait fait de même à sa place; mais, comme il n'avait plus d'armes à sa disposition, Russes et Japonais en sont venus à une lutte corps à corps qui fait assurément plus d'honneur aux premiers qu'aux seconds. Il est heureux pour les Japonais qu'ils aient d'autres faits d'armes à leur actif. L'issue d'un pareil combat ne pouvait pas être douteuse : les Japonais sont restés maîtres du *Rechitelny* et l'ont emmené avec eux. Les autorités chinoises n'ont rien fait de sérieux pour s'y opposer, c'est-à-dire pour faire respecter leur neutralité. Incontestablement cette neutralité a été violée à Che-fou, et probablement elle l'aurait été encore ailleurs si, d'une part, l'impression produite en Europe et en Amérique, et, de l'autre, l'extrême modération de la Russie, n'avaient pas empêché ce triste incident de se reproduire à Changhaï où l'*Askold* et le *Grossovoï* avaient cherché un asile.

Mais, avant de parler de cette seconde affaire, il est intéressant de voir comment les Japonais expliquent et essaient de justifier la première. Le gouvernement de Tokio a communiqué à ce sujet une note à la presse, dont l'argumentation plus que subtile semble vouloir révolutionner la logique aussi bien que le droit des gens. Les Japonais prennent partout l'offensive, en diplomatie comme en guerre, et, le croirait-on? leur note est une longue et amère nomenclature des cas nombreux où les Russes auraient eux-mêmes violé la neutralité de la Chine. Ils l'ont violée notamment à Che-fou en s'y réfugiant. Une telle affirmation a de quoi surprendre : voici comment les Japonais l'expliquent. « La position de la Chine dans la lutte actuelle, disent-ils, est exceptionnelle. La plupart des opérations militaires sont faites sur son territoire. Ce territoire est, pour partie, belligérant et, pour partie, neutre; néanmoins, la Chine n'est point belligérante. Ce cas anormal et contradictoire au point de vue du droit des gens, a fait l'objet d'une entente spéciale destinée à limiter le théâtre des hostilités, entente à laquelle les belligérans ont souscrit. » Tout cela est

parfaitement vrai, sauf en un point. Les Japonais semblent croire que le cas d'une neutralité partielle et localisée n'a pas de précédent, ce qui est une erreur ; mais nous la signalons sans y insister. Quelle a été, demandent-ils, la condition principale de l'entente ? C'est qu'aucun des deux combattans n'emploierait « dans un but de belligérance, un port chinois quelconque ou une portion quelconque du territoire chinois en dehors de la zone constituant le théâtre de la guerre, parce que cette occupation ou cet emploi convertissait ou convertirait ces ports ou ces portions en territoires belligérans. » Et cela encore est exact ; mais ce qui ne l'est plus, c'est la conclusion suivante : « La Russie a cherché à Che-fou un abri contre les attaques contre lesquelles elle ne trouvait plus de protection à Port-Arthur. En faisant cela, la Russie a violé la neutralité de la Chine, telle que la définit l'engagement signé par les belligérans, et le Japon était de plein droit justifié de considérer le port de Che-fou comme port belligérant en ce qui concerne l'incident du *Rechitelny*. Une fois l'incident du *Rechitelny* terminé, le port de Che-fou a recouvré sa neutralité. » Rien de plus simple ! Mais que faut-il penser de cette neutralité intermittente dont le Japon fait ce qu'il veut, et qu'il viole ou rétablit à son gré ? Une neutralité sujette à de pareils caprices n'est pas une neutralité, c'est tout simplement l'exercice du droit du plus fort. Revenons aux principes du droit des gens, ou plutôt du sens commun. La situation de la Chine, exceptionnelle si l'on veut, n'a rien qui ne puisse être clairement défini. La partie du territoire qui est livrée à la guerre obéit aux lois de la guerre, et la partie qui est neutre est soumise aux lois de la neutralité. Les navires russes avaient donc le droit de se réfugier dans les ports chinois, aussi bien que dans ceux de toute autre puissance, s'ils en avaient rencontré à proximité. La protestation des Japonais aurait été légitime si le *Rechitelny*, réfugié à Che-fou, y était resté armé au delà du temps habituellement accordé aux navires qui invoquent le droit d'asile. Alors on aurait pu dire qu'il avait employé le port de Che-fou « dans un but de belligérance » et qu'il avait violé la neutralité de la Chine. Mais rien de tel n'a eu lieu. Le navire russe était loyalement désarmé, lorsque les Japonais l'ont traîtreusement assailli. Et sans nul doute la neutralité de la Chine a été violée ; mais elle l'a été par eux.

Il s'en est fallu de peu, nous l'avons dit, qu'un incident du même genre ne se reproduisît à Changhaï, où deux navires russes l'*Askold* et le *Grossovoï* s'étaient réfugiés. Forts de la théorie, ou plutôt du sophisme qu'ils ont établi, les Japonais les y auraient probablement

attaqués, s'ils avaient cru pouvoir le faire aussi impunément. Mais il n'en est pas tout à fait de Changhaï comme de Che-fou. Che-fou est un port chinois quelconque, tandis que les nombreuses concessions accordées à diverses puissances européennes ont fait de Changhaï un port international, et ce n'est pas sous les yeux du monde civilisé, représenté là presque tout entier, que l'occasion aurait été propice pour se livrer à un acte de brigandage. Personne, en somme, ne peut savoir ce qui se serait passé, si les Japonais avaient voulu procéder à Changhaï comme ils l'avaient déjà fait à Che-fou, ni quelles auraient été les conséquences d'une récidive aussi risquée. Ils s'en sont prudemment abstenus, et l'empereur Nicolas a dénoué la situation en donnant l'ordre de désarmer les deux navires russes. Cette résolution de l'empereur est doublement sage : elle met fin à un incident que personne n'envisageait sans inquiétude, et elle sauve probablement les deux navires du mauvais sort qui les menaçait. Le délai qui leur a été accordé ne pouvait plus se prolonger beaucoup. En fin de compte, l'*Askold* et le *Grossovoï*, s'ils étaient restés armés, auraient dû quitter les eaux chinoises, et une escadre japonaise les attendait impatiemment à la sortie. Que serait-il arrivé? Mieux vaut que la question soit restée sans réponse.

On voudrait être sûr que des épisodes de même genre ne se renouvelleront pas, et que la neutralité de la Chine sera désormais une vérité. Mais comment ne pas avoir des doutes à cet égard? La note japonaise, dont nous avons déjà parlé, s'exprime comme il suit : « L'expérience a démontré que la Chine ne prendra pas de mesures propres à faire respecter les lois concernant sa neutralité. » Et le Japon est assurément bienvenu à invoquer cette expérience, puisqu'il l'a provoquée lui-même, et que la faiblesse ou la complaisance de la Chine à son égard en est ressortie avec une incontestable évidence. Nous savons bien que dans sa pensée, ou du moins dans celle qu'il cherche à inculquer aux grandes puissances, c'est la Russie et non pas lui qui a violé la neutralité chinoise. « La Chine, dit-il, notifiera simplement à la Russie d'avoir à tenir ses engagemens à l'avenir. » Cette assurance nous laisse sceptiques. Ce n'est pas seulement à la Russie, c'est encore et surtout au Japon que la Chine devrait adresser une sommation de ce genre; et peut-elle le faire avec autorité? peut-elle le faire avec efficacité? Le caractère instable et fragile de la neutralité chinoise est l'une des grandes préoccupations de l'heure actuelle. Tout le monde a le sentiment que cette neutralité, si aisément violée à Che-fou, n'est peut-être qu'un mythe; et qui sait

si nous ne sommes pas à la veille d'événemens qui feront ressortir encore davantage ce qu'il y a en elle d'inconsistant et d'illusoire?

Ces inquiétudes ne sont pas les seules qui aient agité les esprits dans ces dernières semaines. Une grande guerre, comme celle qui se poursuit en Extrême-Orient, ne pouvait pas manquer de mettre en cause les intérêts du commerce des neutres. Ce qui devait arriver est arrivé, et, cette fois encore, la modération des Russes nous a épargné de graves embarras.

Nous avons déjà parlé, il y a un mois, de l'affaire du *Malacca*, ce vaisseau de commerce anglais qui a été arrêté dans la Mer-Rouge par deux navires de la flotte volontaire russe, et qui, sur les représentations du gouvernement britannique, n'a pas tardé à être remis en liberté. Nous avons dit alors ce qu'il y avait d'équivoque dans le caractère de ces navires russes qui arborent le pavillon commercial lorsqu'ils sont dans la Mer-Noire et qu'il s'agit pour eux d'en sortir, et qui, une fois dehors, arborent un pavillon militaire et se métamorphosent en navires de guerre. C'est à ce dernier titre qu'ils exercent le droit de visite, mais ce titre peut leur être contesté. Il l'a été par le gouvernement anglais. Les argumens que celui-ci a invoqués avaient leur valeur. La Russie a mieux aimé ne pas les discuter, et, sans se prononcer sur la question de droit qui est douteuse, elle a donné à l'Angleterre une satisfaction de fait dont ce pays, tout pratique, n'a pas manqué de se contenter. Il a été convenu que les navires de la flotte volontaire n'exerceraient plus le droit de visite. Un incident nouveau qui est d'hier, loin de jeter des doutes sur la parfaite correction du gouvernement russe, a, au contraire, rendu sa bonne foi encore plus manifeste. Il paraît que le *Smolensk*, un des navires qui avaient arrêté et saisi le *Malacca* dans la Mer-Rouge, a continué ses opérations plus au Sud, et qu'il a arrêté et saisi un autre navire anglais dans la région du Cap de Bonne-Espérance. Cela vient simplement de ce que les dernières instructions du gouvernement russe n'ont pas touché tous ses navires, disséminés sur l'étendue des mers, où il n'est pas toujours facile de les suivre et de les atteindre. La difficulté est d'autant plus grande pour les navires russes qu'ils sont relativement moins nombreux en dehors de l'Extrême-Orient. Il n'en est pas de même des navires anglais : il y en a partout. Le gouvernement russe a fait preuve de sa bonne volonté en chargeant le gouvernement anglais de transmettre lui-même, par ses moyens propres, les instructions qu'il envoyait au *Smolensk*, et cette décision a paru à Londres satisfaisante et rassurante. L'opinion anglaise a été, à maintes reprises, très vive-

ment surexcitée depuis le commencement de la guerre ; et cela s'explique. L'Angleterre étant, et de beaucoup, le pays du monde qui fait le plus grand commerce maritime, est également celui qui est appelé à souffrir le plus d'une guerre qui met en cause les intérêts du commerce universel. L'exercice du droit de visite est sans doute pour elle une grande gêne : il n'y a malheureusement aucun moyen d'y échapper, lorsqu'il ne sort pas des limites légitimes, et c'est ce que M. Balfour a reconnu très sensément lorsqu'il a dit à la Chambre des communes que, les neutres d'aujourd'hui pouvant être les belligérans de demain, tous avaient un égal intérêt à la reconnaissance de droits dont chacun était appelé à profiter à son tour. Les Anglais ont très largement appliqué le droit de visite pendant leur guerre du Transvaal ; ils ne sauraient donc le contester aujourd'hui ; et qui sait s'ils n'auront pas encore à en user dans un temps plus ou moins prochain ? Mais les pays, comme les individus, vivent surtout dans l'heure présente. De là l'irritation et l'impatience qu'éprouve parfois l'opinion britannique, et qui ne se calment chez elle que par un effort de raison. Il faut d'ailleurs reconnaître que jusqu'ici la raison a toujours prévalu.

Mais une nouvelle question a surgi entre Londres et Saint-Pétersbourg, celle de savoir ce qu'il faut entendre exactement par contrebande de guerre. Le droit de visite s'exerce pour la rechercher et pour la saisir sur le navire suspect. Quelquefois on saisit le navire lui-même, et nous avons vu que, dans certains cas, les Russes l'ont coulé sans autre forme de procès, ce qui est sans doute un peu expéditif et a amené de nouvelles protestations de la part de l'Angleterre. Disons en passant que le gouvernement russe, toujours conciliant, a promis de ne plus couler les navires sur lesquels il aurait trouvé, ou cru trouver de la contrebande de guerre ; car enfin on peut s'y tromper. Il s'en faut de beaucoup, en effet, que les articles qui entrent dans la nomenclature de la contrebande de guerre soient reconnus tels en vertu d'un consentement universel. Lorsqu'une nation fait la guerre, ce qui est actuellement le cas de la Russie, elle a une inclination naturelle à étendre la nomenclature ; et lorsqu'elle ne fait pas la guerre, mais seulement du commerce, ce qui est actuellement le cas de l'Angleterre, elle a une inclination non moins naturelle à la restreindre. Il est fâcheux que, sur un point aussi délicat, une entente internationale n'ait pas eu lieu en temps de paix. On comprend par ce que nous venons de dire combien elle est plus difficile en temps de guerre, et c'est encore un desideratum à soumettre à nos grands « pacifistes » d'aujourd'hui, comme ils s'intitulent eux-

mêmes. Ils rendraient un réel service au genre humain s'ils parvenaient à mettre ici tout le monde d'accord. Pour le moment on en est loin, et nous ne savons pas comment se terminera la controverse diplomatique qui se poursuit à ce sujet entre l'Angleterre et la Russie.

Il y a quelques jours, les délégués du commerce de Londres ont demandé à être entendus par M. Balfour : ils désiraient lui faire part de leurs inquiétudes et de leurs doléances sur ce sujet aussi bien que sur quelques autres. M. Balfour s'est empressé de leur donner audience, et, dans la conversation qu'il a eue avec eux, il a dissipé quelques malentendus. Il a reconnu, par exemple, l'esprit conciliant et modéré du gouvernement russe dans l'affaire du droit de visite, et, comme on lui demandait si, le commerce anglais étant celui qui avait le plus souffert de l'exercice de ce droit, il n'y avait pas eu de la part des Russes une mauvaise volonté particulière contre les alliés du Japon, il a répondu très loyalement que rien dans les faits connus ne permettait d'émettre un pareil soupçon. La vérité, nous l'avons dit, est que, si le commerce anglais a été le plus éprouvé, c'est parce qu'il est le plus développé, le plus répandu et le plus abondant.

Sur tous ces points, M. Balfour a pu répondre de la manière la plus satisfaisante : il n'en a plus été tout à fait de même lorsqu'il s'est agi de définir la contrebande de guerre. Il s'est reconnu lui-même dans l'impossibilité de donner une définition, qui comprendrait tout ce qu'elle devait comprendre et exclurait tout ce qu'elle devait exclure. Où commence et où finit la contrebande de guerre? Il y a des objets qui, de leur nature même, sont purement militaires et ne peuvent servir qu'à la guerre. Ceux-là, à coup sûr, sont de la contrebande de guerre, et un belligérant a le droit indéniable de les saisir lorsqu'il les trouve sur un navire neutre. Des canons, des fusils, des matières explosibles entrent naturellement dans cette catégorie. Mais d'autres objets sont d'une nature mixte en quelque sorte : ils peuvent également servir à la guerre et à la paix, et, dès lors, ils sont ou ne sont pas contrebande de guerre suivant leur destination : par exemple, les denrées alimentaires ou les matières qui, comme le coton ou la laine, servent à faire des vêtemens. M. Balfour admet fort bien qu'elles soient de la contrebande de guerre lorsqu'elles sont destinées au ravitaillement ou à l'entretien d'armées en campagne ; mais encore faut-il en faire la preuve, et ce n'est pas toujours facile. Peut-être même est-ce quelquefois impossible. Aussi est-on tenté de déclarer sommairement que, pendant la guerre, tous ces objets sont de la contrebande, et M. Balfour a dit que, d'après certaines de ses déclarations, ce sentiment semble-

rait être celui du gouvernement russe. Mais on voit où cela peut conduire, et quelles restrictions du commerce international en seraient la conséquence. M. Balfour n'a pas conclu; il a fait part seulement de son opinion personnelle aux représentans du commerce de Londres; il n'a pas caché le dissentiment qui existait entre Saint-Pétersbourg et lui sur cet objet important, et tout fait craindre que l'échange de vues actuellement en cours n'amène pas une concordance qui serait pourtant si utile. La guerre est la guerre. Aux horreurs qu'elle accumule sur les champs de bataille, il faut ajouter les souffrances qu'elle impose encore aux non-belligérans. Mais ne le savait-on pas? Si on s'en était mieux souvenu avant la guerre, peut-être aurait-on fait un effort plus vigoureux pour en détourner le fléau. Il est un peu tard maintenant.

On a parlé depuis quelques jours, en s'appuyant sur tous ces incidens, de l'opportunité d'une médiation des puissances, qui offriraient leurs bons offices aux belligérans en vue du retour de la paix. Ces velléités, d'ailleurs un peu vagues, ont trouvé un assez bon accueil dans la presse anglaise et allemande. A l'exception d'un très petit nombre de journaux, les nôtres ont été plus réservés. Sans doute, il n'y a pas de moment où la paix ne soit infiniment désirable; mais c'est une question de savoir si une intervention en ce moment, de quelque nature qu'elle fût, n'en rendrait pas le rétablissement plus difficile. On n'arrêterait pas aisément les Japonais au milieu de leurs victoires, dont ils s'éblouissent peut-être à l'excès et dont ils croient n'avoir pas épuisé la série; et quant aux Russes, ce n'est pas au lendemain d'échecs partiels, qui n'ont rien de décisif et sont même parfois plus apparens que réels, qu'ils consentiraient à mettre bas les armes. S'ils ont éprouvé sur mer des désastres probablement irréparables, il n'en est pas de même sur terre où la campagne est à peine commencée pour eux. Il est vrai que tout peut dépendre du résultat d'une bataille, de celle d'aujourd'hui ou de celle de demain, car les Japonais paraissent résolus à brusquer les choses; mais nous n'en sommes pas encore là. Les Russes n'ont pas cessé de compter sur leur revanche et de s'y préparer. La chute même de Port-Arthur ne les y ferait pas renoncer, et avec raison. Pour le moment donc, les puissances neutres ne peuvent que rester spectatrices du grand duel qui ensanglante l'Extrême-Orient, et, certes, c'est un rôle pénible pour elles, quelquefois même douloureux; mais qui sait si, le jour où elles en adopteraient un autre, elles ne feraient pas naître de nouvelles complications? Pour se prononcer sur une question aussi délicate, il

faudrait avoir des informations qui nous manquent sur la pensée secrète, non seulement des deux belligérans, mais des puissances neutres. Aussi ne pouvons-nous raisonner que sur des vraisemblances. Elles encourageraient peu, aujourd'hui, des démarches que personne ne paraît désirer, et encore moins solliciter. Les puissances neutres doivent surveiller les événemens avec une vigilance attentive, et se tenir prêtes à faire entendre des paroles de paix quand l'heure en sera venue. Elle ne l'est pas encore, et quelque triste qu'il soit de penser que chaque jour qui s'écoule se solde par une destruction nouvelle de vies humaines, la sagesse, la prudence, la dignité même n'en conseillent pas moins de s'abstenir de toute démarche indiscrète et prématurée. Si nous nous trompons, et si une intervention des puissances produisait demain un heureux effet, nous serions les premiers à nous en réjouir.

Le Congrès international que les socialistes viennent de tenir à Amsterdam n'a peut-être pas une grande importance, et nous sommes portés à croire qu'il ne changera rien à rien ; en revanche, il a été très intéressant, et nous en parlerions avec plus de détails s'il ne devait pas être l'objet d'une étude spéciale dans un des prochains numéros de la *Revue*. Il faut avouer, d'ailleurs, que les socialistes ne renouvellent pas beaucoup les spectacles qu'ils nous donnent ; leur répertoire est très limité, mais ils en changent quelquefois la mise en scène et y introduisent des acteurs nouveaux. C'est ainsi qu'à Amsterdam on a entendu M. Bebel et M. Jaurès jouter l'un contre l'autre d'argumens et d'éloquence. Nous aurions été bien embarrassés, nous qui ne sommes pas socialistes, de savoir auquel des deux il convenait d'attribuer la palme. Le Congrès l'a décernée à M. Bebel.

C'est toujours la même question de tactique qui s'agite dans ces congrès. M. Bebel et M. Jaurès, sans oublier M. Jules Guesde, sont parfaitement d'accord sur le fond des choses ; ils diffèrent seulement sur la méthode. En ce qui concerne la doctrine elle-même, veut-on une preuve de la parfaite orthodoxie de M. Jaurès ? On la trouvera dans maints passages des discours qu'il a prononcés à Amsterdam, et par exemple dans le suivant : « Il faut, a-t-il dit, que le prolétariat soit un parti de classe, un parti autonome par le but, autonome par l'organisation, autonome par les moyens. Autonome par le but parce que, au delà des réformes qui peuvent pallier les misères et les vices de la société capitaliste, il poursuit la transformation complète de la propriété individuelle capitaliste en propriété sociale.

Il veut arracher, déraciner jusqu'à la dernière radicelle, toutes les formes du capitalisme, la rente, le fermage, le loyer, le profit, le bénéfice, et restituer tous les profits du travail à la collectivité, à la communauté sociale des travailleurs organisés. » On ne saurait dire plus, et une pareille profession de foi a dû plaire au Congrès. Malheureusement, s'ils sont d'accord sur le but à atteindre, M. Bebel et M. Jaurès ne le sont plus sur le meilleur et le plus court chemin qui y conduit, et dans le carrefour d'où partent les routes diverses, au moment de choisir entre elles, ils se battent furieusement. Pourquoi? Parce que M. Bebel et les socialistes révolutionnaires, ennemis des réformes partielles qui affadissent le socialisme et le détournent de la révolution intégrale, condamnent le système opportuniste de M. Jaurès, qui consiste à prendre une part directe ou indirecte au gouvernement bourgeois, et à obtenir par là des améliorations successives dont le total finira par réaliser un jour ou l'autre le programme en son entier. C'est là-dessus qu'on se dispute depuis bien longtemps déjà, et qu'on ne s'entendra vraisemblablement jamais. Tous ces congrès internationaux ne servent qu'à creuser davantage le fossé ou l'abîme entre les deux partis, et M. Jaurès en invoque ou en répudie l'autorité, avec une parfaite désinvolture, suivant qu'ils lui donnent tort ou raison. Généralement, sinon même toujours, ils lui donnent tort, et c'est ce qui est arrivé une fois de plus à Amsterdam. M. Jaurès déclare qu'il s'en moque et qu'il n'en fera ni plus ni moins. Il a peut-être raison : mais alors pourquoi est-il allé au Congrès?

Tous ces congrès se ressemblent terriblement. Il y a en eux du radotage. Le seul intérêt que nous ayons trouvé dans ce dernier est la parfaite indifférence que les socialistes révolutionnaires, non seulement allemands mais français, ont professée en ce qui touche la forme du gouvernement. République ou monarchie, peu leur importe, et M. Bebel, tout en donnant, pour la forme, c'est-à-dire en pure théorie, la préférence à la République, a déclaré que l'Empire allemand est, en fait, bien préférable à la République française. Les impôts y sont mieux répartis, les grèves y sont plus libres, enfin les progrès déjà réalisés par le socialisme y sont beaucoup plus substantiels. M. Jules Guesde a abondé dans le même sens, en expliquant que, le socialisme étant le produit de faits économiques et non pas politiques, la forme et le nom du gouvernement sont pour lui choses négligeables. M. Jaurès a éprouvé, en entendant ces blasphèmes, un saisissement dont il n'est pas encore revenu. Il croyait ingénument que le fait pour lui d'appartenir à une république et de représenter,

comme il dit, une tradition révolutionnaire, lui permettait de morigérer de très haut de pauvres gens qui avaient le malheur d'appartenir à une monarchie, ou même à un empire, et de n'avoir pas derrière eux une belle tradition comme la nôtre, où résonnent glorieusement les dates de 1789, de 1793, de 1830, de 1848, de 1870. Nous ne sommes pas sûr que ces prétentions de M. Jaurès n'aient pas un peu agacé ses auditeurs, et que MM. Bebel et Jules Guesde n'aient pas cédé à la tentation de l'envoyer promener avec sa république, et sa république avec lui. D'autant plus que, pour justifier sa méthode temporisatrice, il s'efforçait de prouver que le triomphe du socialisme était absolument impossible, si on ne commençait pas par établir la république et la laïcisation complète de l'enseignement, car, dit-il éloquemment, la lumière ne saurait sortir de l'ombre. M. Bebel a pensé sans doute que, s'il devait renoncer à tout progrès socialiste avant d'avoir établi la république en Allemagne, il pourrait attendre longtemps ! En vérité, M. Jaurès abusait un peu trop de ses avantages. Il s'est vanté d'avoir sauvé la république en France. — Soit, lui a-t-on répondu, gardez-la ; mais ne nous dites pas que vous avez fait, avec ce bel instrument, plus que nous qui en avons un plus imparfait, car en réalité vous avez fait moins !

Peut-être cette nouvelle épreuve dégoûtera-t-elle M. Jaurès de ces conciles laïques. Il semble renoncer provisoirement à convertir le socialisme universel, pour se consacrer tout entier à l'éducation du socialisme français. Il l'exhorte plus fortement que jamais à soutenir la laïcisation totale de la société, à séparer l'Église de l'État, enfin à faire vivre le ministère Combes, toutes choses qui, essentielles à ses yeux, sont pures billevesées à ceux des socialistes révolutionnaires. Il n'a rien appris de l'autre côté de la frontière, ou il a tout oublié en la repassant. Et voilà pourquoi nous avons dit que le Congrès d'Amsterdam avait peu d'importance. Veut-on voir le socialisme vraiment à l'œuvre ? Il ne faut pas se tourner du côté d'Amsterdam, où il déclame, mais du côté de Marseille où il agit. La grève de Marseille a autrement de gravité pour nous que tous les congrès, où l'on discute des doctrines ou des tactiques. Mais il est encore trop tôt pour en parler.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA
PRINCESSE D'ERMINGE

TROISIÈME PARTIE (1)

Habiter, passé la quarantaine, la maison où l'on naquit, et n'avoir jamais eu à Paris d'autre domicile — sauf, de quinze à dix-huit ans, sa chambre à Sainte-Barbe, — c'est un cas assez rare parmi les Parisiens qui, d'après la statistique, déménagent en moyenne trois fois par décade. Le baron Jérôme de Péfaut devait cette exceptionnelle stabilité à plusieurs causes. D'abord, l'hôtel de la rue de l'Université, maintenant divisé en appartemens, et dont il occupait le troisième étage, était sa propriété. Vivant avec sa mère jusqu'à la mort de celle-ci, il ne s'était pas marié. Enfin, ayant connu le désir de la notoriété, de l'activité extérieure, les événemens l'avaient assez promptement replié sur lui-même, incité à la retraite et dégoûté du changement. Il avait été brillant barbiste, puis lauréat de la Faculté de médecine. Docteur à vingt-cinq ans, il rêvait alors d'être en même temps un praticien et un savant de laboratoire. Il s'aperçut vite que son titre et sa fortune n'aidaient pas à ses ambitions. Il signait ses brochures, ses communications aux journaux scientifiques ou aux académies : baron Jérôme de Péfaut. Quand on venait le chercher pour un malade et qu'on demandait si le docteur était là, le valet de chambre rectifiait : « M. le baron est

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 1er septembre.

chez lui. » Non que Jérôme tirât de sa naissance une vanité démesurée, mais il jugeait puéril et pusillanime de s'appeler autrement que ses parens. Résolu à ne pas abdiquer son titre, à ne pas s'isoler des gens de son monde, il était toutefois trop perspicace pour ne pas s'être avisé que les savans le regardaient comme un amateur distingué, tandis que les gens du monde le tenaient pour un aimable original, très intelligent, qui avait l'étrange manie de travailler. Quand il eut bien constaté cela, il n'insista pas contre la destinée, et se gara des illusions et des mécomptes en se retirant chez lui. Il cessa de pratiquer la médecine ; mais il poursuivit activement ses travaux personnels, appliquant son effort aux questions où s'illustrent les modernes biologistes allemands, chimistes et philosophes à la fois. D'autre part, le problème d'une morale scientifique le tourmentait : fils libre penseur d'une mère pieuse, il ne se dissimulait pas le vide périlleux que laisse dans les mœurs l'abolition de la foi... Il eût souhaité attacher son nom à une doctrine morale capable de combler ce vide. De telles préoccupations ne sont point courantes ; elles exilent ceux qui s'y adonnent sur une sorte d'îlot peu accessible. M. de Péfaut vivait donc intellectuellement à part de son monde, ne laissant pas toutefois de le fréquenter et même de s'y divertir, parce qu'il y trouvait plus d'élégance et de politesse, et qu'enfin il s'y sentait à l'aise. La sévérité puritaine de sa propre vie ne l'empêchait pas, d'ailleurs, d'exercer de précieuses observations sur ce que deviennent les mœurs d'un groupe social, quand il s'établit défenseur politique d'une certaine religion, sans observer dans la pratique le strict contrat de moralité qu'impose la religion.

Il était un peu moins de huit heures et demie quand Arlette sonna à la porte. Un très vieux domestique, traînant la jambe, vint ouvrir. Bien qu'il n'eût pas vu la princesse depuis plusieurs années, il la reconnut aussitôt, et, comme elle se nommait :

— M. le baron ne reçoit personne à cette heure-ci... Il a déjà dîné et il est dans son laboratoire. Mais pour Madame la princesse... Que Madame la princesse veuille bien entrer.

Activant sa lourde démarche, il précéda la visiteuse vers le salon. C'était une vaste pièce à trois fenêtres, qui donnait sur la rue de l'Université. Rien n'y avait bougé depuis le temps où la mère de Jérôme s'y était installée, au moment de son mariage,

et il offrait ainsi un exemplaire assez curieux du style et du goût « second empire. »

— Il y a bien longtemps qu'on n'avait vu ici Madame la princesse, dit le valet de chambre... Monsieur sera bien content...

Arlette le laissa sortir sans lui répondre. Elle était émue, et pas seulement par la confession qu'elle allait faire. Retrouver cette maison de la rue de l'Université, où elle passait naguère un mois chaque année, la troublait, l'attendrissait, par cette remise soudaine en présence de notre personnalité d'autrefois, à laquelle nos nerfs ne résistent point. L'immobilité, l'identité des choses aggravait cette impression. Au coin de la cheminée, Arlette reconnaissait le grand fauteuil, un voltaire à oreilles, dans lequel s'asseyait chaque soir Mme de Péfaut, liseuse infatigable de mémoires historiques. Arlette revit la tête cireuse de la vieille dame, ses cheveux un peu jaunes, partagés au milieu du front, plaqués sur les tempes, son binocle d'écaille, ses mains fines que la goutte commençait à déformer. Bien qu'aujourd'hui le salon fût éclairé à l'électricité, la grosse lampe à huile dont elle se servait était toujours là, sur un guéridon. Arlette s'approcha d'une des fenêtres, reconnut à travers la pénombre le morne bâtiment, magasin, entrepôt, elle ne savait à quoi il servait, qui faisait vis-à-vis à l'hôtel, de l'autre côté de la rue.

« C'est triste ici, pensa-t-elle... Et pourtant j'y ai été heureuse. Quelle admirable femme, cette pauvre tante Hélène !... Ah ! si j'avais eu une mère pareille !... »

Elle eut un sursaut de rancune contre la destinée. N'eût-il pas mieux valu rester orpheline, toute petite, que d'être livrée à une mère comme Mme de Gudère ?

« Bah ! Jérôme a eu une sainte femme pour mère, et tout de même il a manqué sa vie... Il n'est arrivé à rien de ce qu'il souhaitait. Il n'est pas heureux. La vie est mauvaise. »

Les paroles de Martine lui revinrent à la mémoire.

« Elle a l'air de dire qu'il m'aime... Quelle folie ! Jérôme n'aime personne. Jérôme amoureux, ce serait comique. Et amoureux de moi !... »

Comme elle songeait ainsi, la porte du salon s'ouvrit et Jérôme entra. Par-dessus ses habits, il était vêtu d'une longue blouse en toile grise, brûlée d'acides. Il tenait encore en main un de ces petits bâtons de verre que les chimistes appellent des agitateurs. Il vint à Arlette, la main tendue :

— Qu'y a-t-il, ma chère amie?... Rien de grave, j'espère?

L'émotion de son visage, ordinairement si froid, toucha la princesse. Elle lui serra affectueusement la main.

— Un conseil à vous demander, Jérôme, voilà tout.

— Ah! je craignais, je ne sais pourquoi, quand on m'a annoncé votre visite à pareille heure, quelque incident survenu chez vous.

Il déposa son bâton de verre sur un guéridon, fit asseoir Arlette et s'assit près d'elle.

— Le prince est définitivement rentré à Paris?

— Non... Il chasse en ce moment à Saint-Clair, chez les Destreux. Je ne l'ai pas revu, depuis que j'ai moi-même quitté les Tachouères... Dites-moi, Jérôme, sommes-nous seuls?

— Absolument.

Arlette chercha une entrée en matière, un prologue à la confession nécessaire. Elle ne trouva rien; les mots semblaient la fuir... Finalement, elle murmura très bas:

— Jérôme... Je suis bien misérable.

Elle posa instinctivement ses mains sur son front, sur ses yeux. Elle eût souhaité que toute lumière fût éteinte, ne pas voir Jérôme et que Jérôme ne la vît pas parler.

Jérôme approcha sa chaise.

— Mon amie! fit-il, troublé lui-même. Je suis tout à vous. Vous savez bien que je suis tout à vous.

Il détacha doucement les mains dont elle masquait ses yeux, et les garda dans les siennes.

— Il ne faut pas, continua-t-il avec effort, il ne faut pas craindre de parler au vieil ami que je suis pour vous... et qui ne souhaite que vous servir... De quoi s'agit-il?

— Je ne pourrai jamais, murmura Arlette... Non... je ne peux pas vous avouer. Je n'en ai pas la force...

Il y eut un très court silence, pendant lequel le regard effaré d'Arlette parcourut le salon, d'objet en objet, y accrochant des souvenirs avec une précision extraordinaire: « Le cahier des mélodies de Schumann sur le piano d'acajou... Le canapé où je me suis endormie, un soir, toute gamine, la tête sur les genoux de Jérôme... » Et tout à coup Jérôme dit simplement:

— Arlette, ce n'est pas la peine d'avouer. J'ai deviné.

Elle sursauta, épouvantée et pourtant délivrée:

— Vous avez deviné?

AUX ABONNÉS DE CETTE REVUE

La **Société Anonyme Française du Livre** remercie vivement les **1547** lecteurs de cette Revue qui ont bien voulu répondre à son appel et souscrire à l'intéressant

ALBUM A CARTES POSTALES

qu'elle avait créé spécialement pour la *Revue des Deux Mondes.*

Nous avons le plaisir d'informer les Abonnés de cette Revue que nous avons amélioré encore cet Album par un intérieur très riche en coloris en un dessin art nouveau, bistre sur fond bouton d'or avec semis fleurettes.

Comme les précédents, la couverture est en plein maroquin écrasé **Grenat** ou **Vert olive**, bords biseautés, nervures au dos, bordures intérieures à fleurettes or, s'ouvrant à l'italienne et d'une contenance de 1.000 cartes. Hauteur 0^m28, largeur 0^m38.

Cet Album perfectionné sera du même prix et envoyé *franco* à toute personne qui, en ayant bien soin *d'indiquer la nuance très exactement,* nous en fera la demande contre un mandat-poste de **18 francs,** adressé à **M. le Directeur de la Société Anonyme Française du Livre,**

4 et 6, Rue Saint-Amand, 4 et 6. — PARIS (XVe)

INITIALES, INCRUSTATIONS OR : **1 fr.** SUPPLÉMENT

NOTE IMPORTANTE. — *Les Spécimens sont à la disposition de tous les Abonnés de la Revue, qui présenteront leur bande d'abonnement au Siège de la Société : 4, Rue Saint-Amand et à la REVUE DES DEUX MONDES, 15, Rue de l'Université.*

— Oui, depuis cette après-midi où, revenant ensemble de la Fauconnière, vous m'avez consulté, soi-disant au sujet de votre femme de chambre. A votre inquiétude, à votre nervosité, j'ai compris que c'était pour vous-même que vous aviez peur. Êtes-vous certaine de votre état?

— J'ai passé par des alternatives de désespoir et de doute. Vous qui êtes médecin, il m'a semblé que vous pourriez me renseigner. Et c'est une des raisons pour lesquelles je suis venue.

Jérôme réfléchit un instant :

— J'ai un peu de gêne, et vous le comprenez, à jouer avec vous le rôle d'un médecin.

— Et moi, dit Arlette, le visage en feu, j'en ai une honte extrême. Pourtant il le faut...

— Soit, répliqua Jérôme, je vais vous ausculter sommairement.

Il lui désigna une chaise longue où elle s'étendit. D'abord de la main, puis de l'oreille, il l'ausculta... Cela dura à peine une minute.

— Eh bien? fit-elle, quand Jérôme la quitta.

Dressée sur son séant, elle s'émouvait d'un faible, d'un dernier espoir.

— Il n'y a pas de doute. J'ai perçu le signe infaillible : le battement du cœur de votre enfant.

Arlette ne reçut pas le choc douloureux qu'elle redoutait. Ces mots « votre enfant, » entendus pour la première fois, descendirent, au contraire, dans son cœur et lui donnèrent une sensation de douceur. Elle se les redit à elle-même : « Mon enfant!... » Le grand apaisement de la maternité consentie s'imposa à toute son intelligence, et en même temps à ses nerfs.

— Votre grossesse date de quatre mois et demi environ, dit Jérôme.

— C'était mon calcul.

Ils reprirent les sièges où ils s'étaient assis tout à l'heure.

— Ne m'expliquez pas, dit Jérôme, pourquoi vous regardez cette grossesse comme une calamité. Je l'ai compris. Dites-moi ce que vous comptez faire.

— Je ne sais pas. Je ne sais plus. D'abord, j'ai songé à m'affranchir de cette angoisse, à n'importe quel risque... vous l'avez pressenti, aux Tachouères...

— Et vous y avez renoncé ?

— Oui. C'est trop vilain décidément... Ce que vous m'avez dit m'avait d'abord effrayée : vous vous rappelez : le chantage, la mort... Puis, à mesure que je méditais sur les solutions extrêmes, un dégoût affreux me serrait la gorge. Je n'aurais pas pu, voyez-vous... Enfin, j'ai sous les yeux un tel exemple, une mère si courageuse, cette Martine, ma femme de chambre...

— Elle a un enfant ?

— Oui, un enfant qu'elle a élevé avec un dévouement joyeux au milieu de mille traverses. Alors, j'ai rougi de ma lâcheté.

— Je savais bien, fit Jérôme, que votre cœur n'était pas perverti.

— Oh ! je ne vaux pas cher tout de même, s'écria la princesse, les yeux secs, mais brûlans, et la fièvre aux doigts. J'ai renoncé à ces infamies, autant par dégoût que par peur. Vrai, que ce soit mal ou non, cela m'est égal... J'ai fait quelque chose de pire, de plus déshonorant du moins : j'ai essayé de reprendre mon mari... pour le tromper.

— Mais, fit Jérôme, il était trop tard, beaucoup trop tard. Cette tromperie ne sauvait rien.

— Est-ce que je savais?... D'ailleurs, là encore le courage m'a manqué; je me suis enfuie, dans un élan de terreur folle, à la minute même où peut-être j'allais réussir... Et rien que d'y avoir songé un instant, j'ai honte de mon corps, tellement honte que je me demande, par momens, si je ne vais pas courir au-devant du coup dont je suis menacée, afin d'en finir tout de suite. Je serais débarrassée de l'avenir, du passé, et de moi-même !

Elle laissa, du geste qui lui était familier, tomber ses mains en avant, entre ses genoux, et fléchit le buste, les yeux à terre. Jérôme dit doucement :

— Puisque vous voilà ici, c'est qu'heureusement vous n'avez pas encore pris ce parti désespéré.

— C'est vrai. Il y en a un autre : la fuite. J'ai une petite rente de deux mille francs, insaisissable, bien à moi. Avec cela je puis vivre; Martine ne m'abandonnerait pas et vivrait avec moi... Seulement, j'ai peur que mon mari ne me fasse rechercher...

— Il vous ferait certainement rechercher, si vous disparaissiez sans cause connue. Mais, dût-il vous laisser partir et ne plus s'occuper de vous, avez-vous le droit de ne pas essayer la solution la plus favorable à votre enfant : le pardon du prince, l'acceptation de sa paternité?... Attendez, insista-t-il, arrêtant d'un

geste les objections d'Arlette... Je ne juge pas cela impossible... Quelle que soit d'abord son irritation, le prince, s'il garde une lueur de raison, sera forcé de constater que le moindre scandale est d'accepter la paternité; que c'est, somme toute, son intérêt.

— Je ne tiens pas à ce que mon enfant porte ce nom d'Erminge, que je hais.

— Oui... Mais pour votre enfant, vis-à-vis de qui vous êtes responsable, c'est le meilleur parti. Vous lui devez au moins de le rendre possible... Croyez que je ne vous dis pas cela à la légère. Depuis que vous m'avez consulté, aux Tachouères, j'y ai réfléchi.

Arlette médita quelques instans.

— Alors, fit-elle, laisser aller les choses... jusqu'à ce que le prince s'aperçoive?...

— Non... Prendre les devans : informer Christian.

Arlette se dressa debout :

— Avouer la vérité? Mais Christian ne me laissera pas achever la première phrase... Il me brisera tout de suite.

— Je ne crois pas. Il y a dans la vérité, dite hardiment, une telle force! Dire à qui l'ignore : « J'ai fait cela... » c'est une attitude moins dangereuse que de rendre compte de ses actes à qui vous interroge soudain.

La princesse d'Erminge écoutait Jérôme avec un étrange malaise. Elle haïssait le conseil qui lui était donné; et pourtant elle éprouvait elle-même cette force de la vérité nue dont parlait M. de Péfaut. Et elle s'irritait du consentement de sa raison.

Jérôme, qui suivait sur la jeune femme l'effet de ses paroles, murmura :

— Il m'en coûte de vous mettre en face de cette nécessité. Mais je mentirais à vous et à moi-même, si je vous conseillais autre chose.

Arlette devina l'émotion de son cousin, bien qu'il s'efforçât de la cacher sous la simplicité des mots. Son hostilité se fondit. Elle ne fut plus qu'une pauvre femme faible et craintive. Elle implora :

— Jérôme, ne pourriez-vous pas m'épargner l'humiliation... et le danger de cet aveu... aller trouver Christian de ma part... lui dire ce qui est.

— Si vous l'exigez, je le ferai. Mais vous sentez bien qu'il est

imprudent de mettre un intermédiaire entre votre mari et vous. Une seule chose bridera Christian : la peur du scandale; pour qu'elle le bride efficacement, il faut qu'il soit persuadé que seul il connaît le secret.

— Même en admettant qu'il accepte la paternité de mon enfant, imaginez, mon ami, ce que sera ensuite notre vie!

— Sera-t-elle pire qu'auparavant? Vous vivez séparés l'un de l'autre... Vous vous parlez à peine... Croyez-moi : votre vie dans l'avenir sera ce que vous la ferez, selon votre volonté d'y mettre de l'ordre et de la dignité.

Il y a dans certaines paroles, dites en de certains momens, une sorte de magie évocatrice. Aux derniers mots prononcés par Jérôme, Arlette évoqua une vie régulière, après la crise, pure de toutes les tares, de toutes les compromissions qui jusqu'alors l'avaient enlaidie. Et, soudain, elle désira passionnément cette vie régénérée.

— Vous avez raison, Jérôme. La vie que j'ai vécue jusqu'ici ne mérite pas qu'on y tienne.

— Vous l'expiez cruellement, ma pauvre amie, dit M. de Péfaut, lui prenant la main ; plus cruellement que ne valaient les misérables joies qu'elle vous a données !

Et, après un instant de silence, il continua, sans qu'Arlette pût savoir s'il lui parlait ou s'il se parlait à lui-même :

— Mais qui donc, sachant ce qu'a été votre éducation et votre mariage, aurait le courage de vous condamner?... Vous disiez tout à l'heure : « Je ne vaux pas grand'chose! » Je crois que vous valez beaucoup, au contraire : c'était l'avis de ma mère, qui se connaissait en âmes... Seulement, sauf peut-être dans cette maison, vous n'avez jamais entendu dire avec autorité : « Cela est bien... ceci est mal... » On vous disait : « Cela se fait, ceci ne se fait pas... » Hélas! vous n'êtes pas la seule parmi vos contemporaines, ma pauvre enfant, à qui se fait soudain sentir, en face de la vie, le manque de toute règle morale efficace. Combien de gens autour de nous, parmi ceux qui professent la foi chrétienne, laissent la morale chrétienne influer réellement sur leurs mœurs? La plupart sont des épicuriens déguisés. Les autres, ceux qui ne croient pas à une morale révélée, sont de francs païens... à moins qu'ils ne cherchent en tâtonnant, comme moi, leur chemin dans la nuit.

La princesse d'Erminge écoutait, s'étonnant que Jérôme lui

parlât ainsi, comme il ne lui avait jamais parlé, s'étonnant aussi de l'intérêt passionné qu'elle prenait à ses propos, malgré son affreuse angoisse personnelle.

— Mais vous, mon cousin, dit-elle, vous êtes sûr de ce qui est bien et de ce qui est mal? Vous avez une règle de vie, et vous l'observez?...

Elle s'effrayait de rencontrer encore de l'incertitude chez le seul ami en qui elle eût confiance, et qu'elle osât consulter.

— Je n'ai pas la certitude tranquille que j'ai admirée chez certaines âmes religieuses, répondit M. de Péfaut. J'ai tout de même une règle de vie : je vous l'ai dite un soir — vous en souvenez-vous? — chez Holtz, et, ce soir-là, elle ne vous a guère fait d'impression : « Obéir à la vérité, par conséquent la dire toujours, et toujours agir de façon à pouvoir la dire. » Je ne vous offre pas cela comme une invention merveilleuse; mais je peux vous assurer, par expérience, que cela suffit à donner la paix du cœur et à ordonner la vie. Dans votre cas spécial, cette règle vous dicte votre conduite. Votre existence actuelle est tout embrouillée de mensonges : vous ne sortirez de l'impasse qu'en vous précipitant, coûte que coûte, vers la vérité. Toute autre solution reculerait seulement la catastrophe... Donc, je le répète, pratiquement et dans votre intérêt, dire la vérité... Et puis, surtout! ce retour à la vérité vous permet de repartir dans l'avenir, de rétablir cet accord entre vos actes et votre conscience, dont vous sentez de plus en plus le besoin, n'est-ce pas?

Arlette acquiesça, sans répondre.

— Oh! poursuivit Jérôme, j'ai suivi attentivement le drame de votre conscience. Vous êtes de celles qui, n'ayant pas été guidées, découvrent la nécessité d'une règle et la règle elle-même, après l'avoir transgressée. Il se passe ce phénomène singulier : la faute révèle la morale... A l'origine, l'angoisse, la sensation du péril personnel. Déjà cela contraint à regarder en soi, à considérer ce qu'on a fait, qui cause ce péril et cette angoisse. Il n'en résulte d'abord que de l'irritation, de la révolte contre des êtres humains hostiles, contre la dureté de la destinée, et, comme une bête prise au piège, on enrage, on se débat. L'imagination affolée suggère des moyens d'évasion, mais ces moyens, on ne les adopte plus, cette fois, à la légère. La peur égoïste de souffrir par eux oblige à les étudier de près. Alors, si l'âme qui les regarde n'est pas foncièrement corrompue, la lai-

deur de quelques-uns l'offusque... « Non, faire cela, je ne le veux pas ! je ne le peux pas, même pour me servir !... » Le cercle des possibilités se rétrécit : voici que s'offrent, encore humbles, hésitantes, les solutions douloureuses, mais saines : « Ceci me sauvera peut-être, seulement j'aurai mal !... » Dès lors le plus solide principe de la loi morale apparaît : que toute faute est une dette, mais que toute dette est susceptible de rachat...

Arlette ne répondit pas. Ce qu'elle venait d'entendre résumait si exactement ce qu'elle éprouvait, qu'il lui semblait qu'on la découvrait à elle-même. Et, comme il arrive toujours quand on aperçoit trop tard ce qu'on aurait dû faire, elle se révolta contre l'impossibilité de rebrousser chemin dans la durée, de revivre autrement le passé.

— Vous me dites ces choses aujourd'hui, fit-elle ; je les comprends, je les sens vraies et importantes. Pourquoi me les dites-vous si tard ? Pourquoi ne me les avez-vous pas dites autrefois, alors qu'elles auraient pu me prémunir ?...

— Autrefois ?... quand cela ?...

— Mais, quand je venais, jeune fille, ici... Du temps que votre mère vivait.

Ils se regardèrent, et soudain leurs regards s'intimidèrent l'un l'autre et se quittèrent.

— Bien des fois j'y ai songé, fit Jérôme, non sans embarras. Mais vous étiez si jeune !... entre treize et dix-huit ans ! Et votre visage, vos façons, vos paroles respiraient une si sincère innocence, que, vraiment, ma mère et moi, nous nous disions : « Faut-il la troubler ? Elle est parfaite... »

— C'est vrai, murmura Arlette. J'étais une petite chose toute blanche.

Elle eut un soupir de regret vers ce passé.

— Considérez encore que toute prétention à vous enseigner eût impliqué une critique indirecte de vos parents. Ni ma mère, ni moi ne nous sommes reconnu le droit de la formuler. Pourtant nous vous aimions bien.

— Moi aussi, Jérôme, j'aimais votre mère. J'ai été heureuse dans cette maison. Ah ! pourquoi ne m'y avez-vous pas retenue ? ajouta-t-elle involontairement.

Cette question n'avait pas de sens précis dans sa pensée ; elle n'eût pas su dire comment, par quels moyens, sa tante et Jérôme eussent pu la « retenir » ici Mais elle vit Jérôme si troublé

qu'elle regretta ses paroles. Une gêne plana entre eux : ils cherchèrent des choses à se dire et n'en trouvèrent point.

— Allons, fit Arlette; il me reste à vous dire merci, et à retourner chez moi mettre vos conseils en pratique.

— Ce soir même?

— Dès que je pourrai parler au prince. N'est-ce pas le mieux?

— Maintenant que je vous ai persuadée, c'est moi qui vais avoir peur pour vous. Ce Christian est une telle bête sauvage!

— Qu'est-ce que cela fait? répondit Arlette.

Au ton de sa voix, à je ne sais quelle résolution désespérée dans toute son attitude, M. de Péfaut comprit qu'elle allait à cette entrevue comme à une sorte de suicide.

« Où est la vérité? songea-t-il... Suis-je tellement sûr des règles de la vie pour les imposer à autrui, moi qui parfois me les impose sans y ajouter foi? »

Ils étaient sortis du salon, traversaient le vestibule, vitré en façon de jardin d'hiver, vers la porte extérieure. Arlette regardait les objets, les tableaux, les plantes.

— Rien n'a changé ici, depuis la dernière fois que j'y suis venue, murmura-t-elle... Il n'y a que quatre ans, d'ailleurs. Ah! combien ces quatre années ont pesé lourdement sur moi! Ma vieille amie n'est plus, et moi, je suis une malheureuse, si seule, si seule...

Des larmes lui montaient aux yeux. Jérôme prit ses mains qui tremblaient.

— Les gens de notre monde sont presque tous cruellement seuls, dit-il. Regardez autour de vous, vous verrez... L'intimité, la solidarité, semblent être les privilèges de la vie médiocre.

— C'est vrai, dit Arlette.

Sans appeler le vieux domestique, il aida la jeune femme à remettre son manteau.

— Adieu, fit-elle.

Jérôme lui dit :

— Ne me laissez pas ignorer ce qui arrivera.

Elle eut un geste vague, comme pour exprimer qu'elle ne promettait rien, qu'elle s'en remettait à la destinée. Et M. de Péfaut la vit disparaître dans l'escalier.

Dans le landaulet qui virait vers la Seine, Martine, dès que sa maîtresse eut repris sa place auprès d'elle, questionna :

— Eh bien?

— Mon cousin est d'avis que je dois parler au prince.

— Et tout lui dire?

— Oui.

— Oh! ma princesse, s'écria la jeune femme en joignant ses mains, si vous devez parler au prince, je vous en conjure, laissez-moi ne pas vous quitter... ou du moins cachez-moi à portée de vous.

Arlette ne répondit pas; elle sourit, touchée... Elle était extrêmement lasse, toute sa force nerveuse usée par la démarche qu'elle venait d'accomplir. Pourtant sa conversation avec M. de Péfaut l'avait réellement soulagée. A travers des souvenirs plus confus, elle en emportait au moins ce sentiment très net : qu'elle n'aurait de paix avec elle-même, qu'après avoir dit la vérité à son mari, et subi les conséquences de son aveu.

Rentrée chez elle, elle s'étendit sur la chaise longue de son cabinet de toilette. Martine lui prépara le seul repas dont elle ne fût pas dégoûtée : un jaune d'œuf battu dans du café noir. Soudain elle l'appela :

— Martine!

La femme de chambre accourut.

— Martine, fit Arlette, j'éprouve une cnose étrange. Comme si des chocs étaient frappés au dedans de moi... C'est... cela, n'est-ce pas?

— Oui, ma princesse... C'est l'enfant... N'est-ce pas que c'est douloureux et doux, en même temps?

Arlette fit signe que oui. Martine avait pris la main toute pâle de sa maîtresse. Elle la baisa en murmurant :

— Que Dieu le fasse naître... et le bénisse!

Si Arlette l'eût pu, elle eût joint le prince le soir même. Elle avait peur de voir tomber cette fièvre qui lui donnait actuellement le courage de l'aveu. Malheureusement, le prince était absent. Des Tachouères, il s'était rendu chez les Destreux de Saint-Clair, où il chassait. Dans l'intervalle, il avait passé un jour à Paris, obsédé par le souci que Madeleine, peut-être, se jouait de lui, que peut-être le voyage à Rouen n'était qu'un leurre. Il avait, tout un après-midi, guetté la façade de l'hôtel de la rue d'Offémont, emprisonnant là, sans le savoir, Rémi de Lasserrade, qui était venu déjeuner avec Mme de Guivre. Mais

l'hôtel n'avait pas livré son secret, et Christian, n'ayant rien surpris, était parti pour Saint-Clair à demi rassuré.

Durant ces jours d'attente, Arlette se sentit si faible, qu'elle demeura couchée, veillée par Martine... Une prostration profonde l'avait saisie, quelques heures après sa visite chez Jérôme de Péfaut. Prostration analogue à celle que suscite tout changement, toute mue de l'organisme humain : la conscience humaine elle aussi a ses mues, qui ne troublent pas moins profondément l'être qui les subit... Tandis que des chocs intérieurs confirmaient à Arlette sa future maternité, un puissant influx de pensées, une intense chaleur d'émotion la travaillaient. Elle qui n'avait jamais soumis ses propres actes à une critique morale quelconque, voici que la nécessité tyrannique l'y forçait. Jérôme lui avait dit justement : « Le principe de la loi morale vous apparaît : que toute faute est une dette, mais que toute dette est susceptible de rachat. » Sous cette forme élémentaire de la dette, l'idée de la faute commise s'imposait désormais à la princesse d'Erminge... Elle ne s'avouait pas encore coupable contre son mari, de qui elle pensait : « Il m'a trop sacrifiée : ce n'est pas un mari. » Toute concentrée dans l'idée qu'elle serait mère elle ne songeait qu'à cet enfant, cause de son angoisse et de son énergie. Elle se disait : « Quoi que je fasse, l'enfant souffrira par moi... » Même si Christian la laissait vivre, toujours ce mari et cet enfant se combattraient.

Des conditions de vie diminuée, difficile, dangereuse, pèseraient par sa faute sur un petit être qui n'avait pas demandé à naître; d'où l'impérieux, le généreux besoin de réparer, autant que possible, cette injustice initiale. « Ce que je pourrai faire pour cet enfant, je le ferai... je ne céderai rien de ce qui peut servir à sa sécurité, à son bonheur... » L'idée de l'immolation germait ainsi, après celle du rachat : cela sans orgueil, sans la moindre sensation d'être héroïque, avec la conviction, au contraire, de céder à la pression des choses. Certes, l'angoisse continuait à lui tenailler les nerfs, et, par momens, elle ne trouvait de soulagement qu'à des appels désespérés vers le justicier inconnu : « Ayez pitié de moi !... » Cela voulait dire : « Sauvez-moi de la mort que je redoute, contre laquelle toute ma jeune volonté de vivre proteste : sauvez-moi de cette force de meurtre à laquelle je vais m'exposer... » Mais cette éventualité de mourir, qu'elle voyait poindre le bout de toutes ses réflexions, contribuait aussi

à sa rénovation morale. L'âme est assainie, éclairée jusqu'au fond d'une pure lumière, dès qu'elle fait accueil à l'image de la mort.

Le surlendemain de sa visite à Jérôme, comme Arlette, toujours couchée, faible et fiévreuse, rêvait ainsi, Martine cousant à son chevet, le roulement du téléphone fit lever celle-ci. Elle déposa vivement son ouvrage et courut au cabinet de toilette. Elle revint presque aussitôt :

— Madame la comtesse de Guivre fait dire à Madame la princesse qu'elle est rentrée de Rouen, ce matin, et qu'elle va venir prendre des nouvelles.

— Maintenant?

— Oui... Elle monte en voiture. C'est le valet de pied qui téléphone... Faudra-t-il la recevoir?

— Recevez-la! dit la princesse après une seconde d'hésitation.

Depuis que Mme de Guivre avait quitté les Tachouères, sous prétexte d'un voyage à Rouen, ni Christian, ni Arlette ne l'avaient revue. Elle adressait chaque jour à Christian, chez les Destreux de Saint-Clair, une lettre ou une dépêche. Arlette avait eu un unique billet auquel elle avait fait répondre par Martine, alléguant une extrême fatigue. Il était exact que Madeleine avait réintégré, le matin même, son hôtel; il était vrai aussi que, tout ce temps, elle l'avait passé à Rouen, sauf la journée consacrée à Rémi de Lasserrade, la journée où Christian avait vainement fait le guet rue d'Offémont. Malgré tant de précautions prises, elle ne regagnait point Paris absolument rassurée. Les lettres de Christian lui avaient paru mystérieuses, semées de réticences. Il y dissimulait naturellement son arrêt à Paris. Mais cédant à ce besoin qu'a tout homme de prouver à sa maîtresse une aptitude à en conquérir d'autres, il racontait la scène des Tachouères entre Arlette et lui, la présentait comme une tentative formelle d'Arlette pour le reprendre, et s'attribuait l'initiative d'y avoir résisté. Madeleine rapprochait malgré elle cette étrange aventure du voyage inopiné, secret, de Christian à Paris, de ce guet forcené que Rémi et elle-même avaient surpris derrière les persiennes closes de la rue d'Offémont. Arlette deviendrait-elle jalouse? de Christian, ou de Rémi? Aurait-elle parlé? Il fallait savoir; il fallait causer avec elle et la sonder, avant de revoir Christian qui rentrait le soir même.

Madeleine de Guivre entra, vive et gracieuse, enveloppée d'un long manteau de fourrure qui mêlait à son parfum ordinaire une étrange odeur fauve. Les mains d'Arlette se crispèrent quand la grande taille de la comtesse se pencha sur elle, et que ses lèvres lui baisèrent les cheveux.

— Ah! chérie... Comme il me tardait de t'embrasser!... Dès que j'ai eu cette lettre de Martine, où elle m'annonçait que tu étais souffrante, j'ai laissé à Rouen toutes mes affaires en plan et je suis venue... Tu n'as rien de sérieux, n'est-ce pas?

Redressée, sa main gauche serrant le fin poignet d'Arlette, elle la regardait dans les yeux, avec un air d'intérêt affectueux qui vraiment ne semblait pas joué.

— Non, rien de sérieux, dit Arlette. Je ne saurais même pas dire ce que j'ai : le médecin appelle cela de la neurasthénie. Moi, j'appelle cela de la patraquerie: le dégoût de manger, de dormir, de marcher. Tout de même, je vais mieux aujourd'hui.

Débarrassée de ses fourrures par Martine, la comtesse s'assit au chevet d'Arlette et commença, parfaitement à l'aise, à lui parler de son voyage, de la vente du domaine de Goberville, puis des toilettes qu'elle se commandait, et des parties projetées avec la « bande. » Elle demanda négligemment :

— As-tu des nouvelles du prince? J'ai vu qu'il chassait à Saint-Clair, chez les Destreux.

Arlette répondit, avec une évidente sincérité :

— Je n'ai pas vu mon mari depuis notre départ des Tachouères ; Martine a appris par le valet de chambre qu'il rentre de Saint-Clair ce soir ou demain matin.

« Décidément cette petite sotte ne sait rien, » pensa Mme de Guivre, et elle continua de papoter avec des affectations de tendresse, de gâterie pour Arlette. La princesse écoutait ces propos comme une langue étrangère, apprise et sue naguère, puis désapprise. Dans un étrange raccourci, son esprit, aiguisé par la souffrance et la méditation, évoquait le thème de sa vie.

« Madeleine... maîtresse de mon mari, avant et après mon mariage... peut-être aujourd'hui maîtresse d'un homme qui n'est pas mon mari et qui m'a rendue mère... Nous deux sachant à peu près toutes ces choses l'une de l'autre... Et elle se dit ma meilleure amie, et je la laisse dire... et la voilà à mon chevet, pour me soigner et me gâter, assure-t-elle!... »

Tout cela maintenant lui paraissait invraisemblable, comme

certains rêves au milieu desquels le dormeur comprend que ce qu'il voit n'est pas vrai, va cesser, faire place au réveil et à la réalité.

« Cependant ce cauchemar a été *ma* réalité... »

Et tandis qu'elle songeait à cela dans un recul profond de sa pensée, sans effort, par le jeu de l'habitude, et comme une poupée dont le ressort n'est pas à bout de détente, elle répondait à Madeleine sur le ton des papotages accoutumés.

— Quand comptes-tu te lever, ma chérie?

— Mais, je ne sais trop... Demain probablement...

— Tu pourras quitter la chambre?

— Le docteur ne me le défend pas. C'est moi qui suis paresseuse.

— Eh bien! tu me feras le plaisir de rester encore au lit demain, toute la journée, jusqu'à l'heure où tu t'habilleras, pour venir dîner avec moi. Toute la « bande » se rallie au restaurant Kieffer pour aller ensuite aux Bouffes, où l'on donne une opérette nouvelle.

— Amusante?

— Idiote, bien entendu... Mais ce sera excellent pour toi, ça ne te fatiguera pas les nerfs...

Debout, elle regarda Arlette en souriant.

— Je comprends que tu te plaises ainsi, ma belle; tu es charmante avec tes cheveux d'or à moitié défaits... Le lit t'a reposée; tu as repris des couleurs.,. Martine, mon manteau, je vous prie! Allons, continue de te soigner pour ne pas nous manquer demain.

Elle se pencha, effleura les joues d'Arlette qui, indifférente, ne se déroba point.

— C'est convenu, n'est-ce pas?

— C'est convenu.

Dans ce même relent de parfums et d'odeur fauve, Mme de Guivre sortit, envoyant un baiser à la princesse. Arlette, demeurée seule, méditait. Elle n'éprouvait nulle haine contre Madeleine; seulement, le lien de sympathie mondaine qui les avait unies se dénouait. Quand la haute et charmante silhouette de la comtesse disparut derrière la porte, Arlette, avec cette netteté de pressentiment dont les grandes crises dotent la conscience, sut qu'elle disparaissait aussi de sa vie, pour toujours.

Cependant Mme de Guivre, rassurée sur l'objet principal de son inquiétude, rentra chez elle en quittant Arlette. Vers cinq heures, le prince se fit annoncer rue d'Offémont. Madeleine le laissa attendre, et, après un quart d'heure où elle lui imposa de ronger son frein, le reçut froidement. L'explication inévitable ne tarda guère. Madeleine avertit Christian que ses pratiques d'espionnage avaient été surprises par sa femme de chambre et par les gens des maisons voisines, qui le connaissaient. Elle exagéra son irritation.

— Je ne veux pas être surveillée, et il me déplaît qu'on doute de moi. Nous sommes libres l'un et l'autre. Si nous en venons à de tels procédés, mieux vaut rompre.

Souvent, par le sortilège de ce seul mot de rupture, elle avait jeté le prince à ses pieds, en larmes, comme un enfant. Cette fois Christian resta grave, et ne répondit pas.

— Vous m'entendez, Christian? répéta-t-elle.

Il répliqua :

— J'ai eu tort et je m'excuse. Mais je ne crois pas qu'un homme, lorsqu'il aime comme je vous aime, puisse être garanti contre de pareilles folies, qui, je l'avoue, sont inopportunes, et blessantes pour vous. Encore une fois, pardonnez-moi...

Il la regardait en face, si fixement qu'elle s'alarma et n'insista plus. La lueur de menace brutale, mortelle, déjà quelquefois entrevue dans ces yeux d'un bleu germanique, elle venait de l'y reconnaître; comme toujours, elle en ressentait de l'épouvante. L'image de Rémi ensanglanté, que, depuis des nuits, un cauchemar obstiné lui montrait, traversa son esprit. Et cette fois encore elle voulut désarmer Christian. Elle souffrit qu'il rentrât en grâce. Elle s'aperçut d'ailleurs que le prince, heureux d'être pardonné, restait inquiet. Cette inquiétude obséda Madeleine jusqu'à l'angoisse. « Qu'est-ce qu'il a donc surpris? pensait-elle. Qu'est-ce qu'il médite? » L'affolement de sa peur pour Rémi la rendit, ce jour-là, ingénieuse à reconquérir Christian, — avec une sorte d'exaltation, comme on s'immolerait, — gardant au cœur la pensée de l'autre, à qui elle offrait ce sacrifice, le plus douloureux à une femme éprise. Elle permit que le prince dînât avec elle; elle le toléra jusqu'aux environs de minuit. Alors il la quitta, enfin rassuré. Et, comme tous les esprits courts, il passa du doute anxieux à la confiance. Il marcha, alerte et gai, depuis le parc Monceau jusqu'à son cercle. Il y trouva engagée une

forte partie, prit la suite d'une banque, et, pendant une heure, gagna presque sans relâche. Très lucide, il resta sur son gain, — une grosse corbeille pleine de jetons qu'il évaluait, à vue, à plus de soixante mille francs, — remonta les Champs-Élysées, toujours à pied. Il se sentait fier et jeune : comme vingt ans auparavant, son succès présent lui donnait le désir et la puissance de nouvelles fortunes. D'ailleurs, l'air froid le saisissait, après la chaleur du club toute saturée d'alcool, et le grisait. Dans l'anxiété, il avait été scrupuleusement fidèle à sa maîtresse: réconforté maintenant, le goût des expériences amoureuses lui revenait ; c'est un phénomène habituel chez tous les hommes d'amour. Il aborda, avenue Hoche, une jolie fille qui passait, et qui, impressionnée par la carrure et l'élégance de ce promeneur en frac sous le mac-farlane noir, causa, se dit ouvrière, donna son adresse avec un rendez-vous. Christian oublia l'adresse, quelques pas plus loin, mais cette facile conquête échauffa son amour-propre... Une détente calmait son organisme robuste. Quand il arriva chez lui, l'ascenseur était en course dans sa gaine. Christian monta d'un pas vif les quatre énormes étages, jouissant de cette satisfaction aiguë que vaut aux hommes, après la quarantaine, la persistance de leur vigueur et de leur souplesse.

Dans l'antichambre, où luisait une veilleuse électrique, le valet de chambre, assoupi sur la banquette, sursauta, quand Christian le toucha du bout de sa canne. Tandis que l'homme, encore ensommeillé, ôtait le mac-farlane de son maître, il lui dit :

— Le prince a une lettre de Madame la princesse sur la table de son cabinet; Madame la princesse prie le prince de la lire tout de suite.

« Une lettre de ma femme?... pensa Christian... Que peut-elle bien me vouloir?... Une suite à la scène des Tachouères? Pourquoi pas?... »

Sa gaîté confiante du moment lui fit envisager sans ennui un raccommodement conjugal : les propos de Madeleine touchant Arlette avaient laissé percer une légère anxiété, sur le sens de laquelle Christian s'était mépris. Il l'avait crue jalouse d'Arlette. Il sourit à l'idée de se venger des angoisses que lui avait récemment infligées sa maîtresse.

Il gagna son cabinet de travail, où le valet de chambre, le précédant lestement, avait allumé les boules électriques. C'était une pièce au style de yacht, en citronnier jaune, prétentieuse et

banale. Une haute glace renvoya au coup d'œil du prince son image de viveur robuste, où se composaient la nonchalance de la noce et l'entraînement sportif. Il fendit l'enveloppe et, debout, écartant un peu le papier, car la presbytie commençait d'aplatir le globe de ses yeux, il lut :

« Je vous serais reconnaissante, Christian, de venir causer avec moi ce soir, quelle que soit l'heure à laquelle vous rentrerez. Je vous attendrai dans le petit salon voisin de ma chambre. »

Le billet était signé simplement « Arlette » et non « Gudère-Erminge, » selon la coutume de la princesse. Petit fait que nota Christian, et aussi la brièveté du billet; si peu perspicace qu'il fût, il y distingua un ton grave qui l'impressionna.

Il resta pensif quelques instans. Il hésitait entre deux hypothèses : celle d'un caprice de la princesse et celle, moins flatteuse, d'une dette qu'elle aurait à lui avouer. La curiosité le décida.

— C'est bon, Urbain, dit-il au valet de chambre, allez vous coucher. Je n'ai plus besoin de vous...

Le cabinet du prince était séparé du domaine réservé à sa femme par les deux vastes salons et la salle à manger : toutes les pièces de l'appartement donnaient, d'autre part, sur une longue galerie, servant d'antichambre. Christian se demanda un moment : « Par le salon ou par la galerie ? » Jugeant que d'arriver par les salons accuserait par trop, entre des époux si peu conjugaux, le caractère de rendez-vous galant, il se décida pour la galerie... Une chose le confirma toutefois dans cette idée de rendez-vous qui le hantait : comme il approchait du boudoir de la princesse, la porte s'entr'ouvrit d'elle-même. Une silhouette féminine se dessina dans l'entre-bâillement. Ce fut seulement quand le prince atteignit le seuil, que la porte ouverte laissa voir Martine.

— Madame la princesse prie le prince de l'attendre ici... Elle vient à l'instant.

Le trouble extrême de la femme de chambre, quand elle prononça ces mots, ne détrompa pas encore Christian. « Elle est confidente et complice, » pensa-t-il.

Martine le laissa seul dans le petit salon. A peine une minute passa, durant laquelle le prince considéra comme quelque chose de nouveau, tant il y avait de jours qu'il n'y pénétrait plus, ce boudoir en faux style « Joséphine, » comme l'appelaient les tapissiers du moment... Il entendit un chuchotement, le bruit

d'un sanglot étouffé, presque un cri. Le silence se fit de nouveau et Arlette parut.

Il avait supposé qu'elle viendrait vêtue d'un souple peignoir de mousseline ou de crêpe, telle que durant la nuit des Tachouères; il s'étonna de la voir en toilette d'après-midi, la jupe en velours sombre, seulement ornée de dentelles aux manches, le corsage montant jusqu'au col. Elle lui tendit la main et lui dit d'une voix calme :

— Christian, je m'excuse de vous importuner à une heure pareille.

Le prince gardait la main qu'elle lui avait tendue, bien qu'il sentît l'effort subtil de cette main pour s'échapper. Il répliqua :

— C'est moi qui m'excuse de vous avoir fait veiller si tard. J'ai dîné au cercle et j'ai eu l'imprudence de me laisser engager dans une partie frénétique, qui s'est prolongée et que j'ai quittée après une heure du matin, honteux d'avoir gagné soixante-dix mille francs environ, sans un instant de déveine. Et tenez, ajouta-t-il en lâchant la main d'Arlette et en fouillant dans la poche de son gilet : voici une plaque que j'ai emportée par mégarde; je vous en fais cadeau.

Il jeta sur une console la rondelle de nacre sur laquelle était inscrit le chiffre : 3000. Arlette ne remercia pas et sembla n'avoir pas vu.

Tous deux s'observèrent, debout en face l'un de l'autre, à l'angle de la cheminée. Arlette lisait la pensée de Christian dans ses yeux allumés de vin et d'appétit sensuel. Christian retrouvait dans le regard d'Arlette le reflet de cette gravité qu'il avait pressentie en lisant son billet, tout à l'heure. Cela le gêna, l'ennuya; l'hypothèse d'une dette à payer s'imposa de nouveau, il prévit une grosse demande d'argent, la menace de quelque créancier exaspéré. Mais d'avoir fait, tout à l'heure, cet énorme gain, il se sentait ce mépris quasi haineux que les joueurs ont pour l'argent, — pareil au mépris des débauchés pour les filles : — l'argent qui se donne et trahit au hasard, comme une fille.

Il passa derrière Arlette et lui dit plus bas, d'une voix de caresse, tandis qu'elle reculait :

— Vous êtes délicieuse ce soir... Mais pourquoi au milieu de la nuit, vous guinder dans un corsage montant?

Les belles et robustes mains du prince, effleurant la taille, s'irritèrent à la résistance du corset, pourtant léger et souple.

Arlette se dégagea sans brusquerie. Christian ne vit, là encore, qu'un jeu de coquetterie, et insista :

— Je n'ai été guère galant avec vous, l'autre nuit, aux Tachouères... J'étais énervé, las... Laissez-moi prendre ma revanche aujourd'hui.

Captive dans les bras de son mari, frôlée par des baisers qui cherchaient ses lèvres, Arlette se défendait sans tentation, oh! non... mais aussi sans horreur, sans la révolte nerveuse qu'elle avait éprouvée quelques jours auparavant. Elle n'en ressentait que l'importunité d'une diversion frivole.

— Je vous en prie, Christian...

Ces seuls mots furent prononcés d'un ton si sérieux, que le prince, aussitôt, lâcha prise. Il ressaisit sa tenue de mondain, et la bouche pincée d'un sourire malveillant, il dit :

— Que vous êtes bizarre, ma chère amie! L'autre jour vous m'attendez dans les couloirs des Tachouères, dans une tenue et avec des façons qui me donnaient à croire que vraiment j'étais en grâce près de vous; puis brusquement vous vous dérobez. Cette fois, après m'avoir dérangé à trois heures du matin, même dérobade. Franchement, n'importe quel mari se méprendrait sur vos intentions.

— C'est vrai, Christian... Aux Tachouères, j'ai essayé de me rapprocher de vous par des moyens méprisables... Mais (elle continua, avec difficulté) depuis... j'ai souffert, j'ai réfléchi... et aujourd'hui je vaux peut-être un peu mieux. Vous pouvez me donner votre confiance. Ce que j'ai à vous dire vous sera pénible; mais je n'userai pas de subterfuges et je vous dirai la vérité.

« C'est bien une dette, » pensa le prince. Pourtant le ton d'Arlette, si inusité, l'étonnait de plus en plus. Sa déception se doubla d'un violent ennui, l'ennui des hommes de plaisir à qui l'on veut parler sérieusement.

— Ma foi, dit-il, si je dois écouter des choses pénibles, j'aimerais mieux remettre à demain... Est-ce si pressant?

— Oui, Christian. Je vous en prie, écoutez-moi.

Il s'assit dans le coin de la cheminée, sur un petit fauteuil dont le dossier carré s'ornait d'une mince palme sculptée, et dont les pieds frêles s'évasaient un peu par en bas.

— J'écoute, fit-il.

Arlette, du fond de son cœur, adressa un appel à ce mys-

térieux Arbitre de nos destinées, que les misérables ne peuvent supposer inexistant ou indifférent...

Il lui semblait qu'elle avait devant les yeux un gouffre où il fallait descendre. Elle eut un recul involontaire, une sorte de parade de l'instinct :

— Christian, j'ai été bien abandonnée, depuis mon mariage avec vous. Je vous demande un peu de miséricorde.

Le prince, maintenant tout à fait détrompé, commença à redouter que la confidence ne roulât pas seulement sur l'argent. L'orgueil de la race et la coutume de tenue mondaine lui rendirent sa parfaite possession d'esprit. Sans savoir encore jusqu'où la princesse prétendait pousser les confidences, il s'irrita de la démarche, comme d'une inconvenance :

— Ma chère Arlette, dit-il, je vous vois très nerveuse... Moi-même, vous comprenez que votre accueil m'a un peu énervé... Réfléchissez avant de continuer. Si ce sont des reproches sur ma conduite que vous voulez me faire, je les trouve fort inopportuns.

La princesse fit « non, » du geste.

— Non? reprit Christian. Ce ne sont pas des reproches?... Ce sont des confidences? Alors, de grâce, épargnez-les-moi.

— Mais, Christian...

— Je ne demande aucune confidence... Si vous avez fait des dettes, envoyez vos fournisseurs à Verdet, mon homme d'affaires... Il les réglera encore une fois. Vous devez me rendre cette justice : je ne vous accable pas de récriminations là-dessus.

— C'est vrai, Christian. Peut-être aurait-il mieux valu, pour nous deux, que vous me fissiez mieux sentir votre autorité.

— Voilà de bien beaux sentimens, dit le prince en souriant. Décidément vous êtes une nouvelle convertie... Je m'apercevais bien, depuis quelque temps, que vous deveniez singulière. Il doit y avoir du confesseur là-dessous... Eh bien! qu'il soit convenu que je réglerai vos dettes et que vous n'en ferez plus. En échange de ce bon procédé conjugal, ne me reprochez plus l'usage que je fais de ma liberté. Je n'ai pas été un mari modèle, c'est exact : mais vous savez comme moi que, dans notre milieu, il en est souvent ainsi. Un certain état de vie comporte certaines habitudes : et, sans jouer à l'homme de cour, à une époque où il n'y a plus de cour, nous ne nous demandons pas, l'un à l'autre, quand nous nous marions, tous les trésors des vertus bourgeoises. La

liberté dont j'ai besoin pour moi, ne vous l'ai-je pas laissée à vous-même?

— Oh! murmura la princesse, je n'ai eu que trop de liberté.

— Je proteste contre ce mot. Vous vous calomniez. Vous vous êtes toujours parfaitement bien tenue, et si quelqu'un se permettait là-dessus une critique, il aurait affaire à votre mari. Allons : causez dès demain avec Verdet, qui aplanira vos difficultés, sans vous donner de tracas... Est-ce convenu et puis-je me retirer?

Il se levait, faisait un pas vers la porte. Arlette l'arrêta. Elle eut peur de manquer l'aveu; elle voulait le gouffre, elle s'en approcha fébrilement :

— Christian, il ne s'agit pas ici de questions d'argent ni de tenue. Ne comprenez-vous pas que j'ai à vous faire l'aveu le plus grave?

Le prince, brusquement rouge autour du front, demeura. La voix houleuse, il répliqua :

— Je ne veux pas d'aveu, là! Comment faut-il vous parler, pour se faire entendre? Je n'en veux pas, je n'en veux pas! Je ne vous demande aucun compte; je trouve absurde, inconvenant que vous m'en rendiez malgré moi.

— Christian, il faut que vous m'écoutiez.

— Ah! laissez-moi... Est-ce donc un propos délibéré de me faire perdre mon sang-froid?

Il mit la main sur le bouton de la porte, il allait l'ouvrir. Arlette dit d'une voix nette et basse:

— Christian, j'ai eu un amant.

Le prince sursauta sous le choc du mot. Arlette vit que la respiration lui manquait: « Quand il la retrouvera, pensa-t-elle, il me brisera... » Et sa chair souffrait déjà du broiement imaginé. Mais le prince se rassit sur le fauteuil, les mains appuyées aux bras du siège. Il fixa sur Arlette un regard où celle-ci lut une véritable haine. Depuis qu'elle voyait suspendu sur elle le danger imminent de la mort, elle se calmait.

Le prince dit d'une voix voilée, saccadée :

— Vous êtes folle... Vous rêvez... Si vous aviez eu un amant, vous ne le diriez pas à votre mari qui ne vous demande nul compte de votre conduite.

— Je ne suis pas folle, Christian. J'ai eu un amant... au printemps dernier. Je vous jure que c'est mon seul péché contre

vous. J'ai appartenu à cet amant deux mois et demi, et depuis... depuis... la rupture, rien d'autre ne s'est passé, rien.

— Vous tairez-vous? gronda Christian, et les bras du fauteuil crièrent sous ses poignets crispés. Je vous dis que je ne veux pas de vos confidences, d'abord parce que je n'y crois pas, et puis parce que je me moque de ce que vous me racontez, entendez-vous? Je m'en moque, ça m'est égal, égal, égal... Je sais que vous ne valez rien, pas plus que votre mère, ni que votre père. Et si le nom d'Erminge ne devait pas en être souillé par contre-coup, il y a longtemps que je vous aurais envoyée les rejoindre, vos parens, la détraquée et l'escroc.

La cinglure de l'outrage ne toucha pas Arlette en un point sensible de son cœur. Elle voulait dire la vérité, voilà tout, et déjà ressentait un grand soulagement de ce qu'elle avait dit.

— Mon père, ni ma mère n'ont rien à faire entre nous, Christian, reprit-elle. Je suis seule responsable. Je vous demande pardon.

— Pardon? Quelle plaisanterie! Je vous répète que votre vie personnelle, je m'en moque, cria le prince. C'est assez pour moi de l'embarras que me causent vos folies de dépense. Savez-vous que, ce matin encore, Verdet a reçu de la maison Jubillard une menace de saisie, pour quinze mille francs de dettes que vous y avez faites?... La saisie! Le papier timbré chez le prince d'Erminge! Je vous aurai dû ça, si je ne paye pas... Payer! payer! avec quoi? Avec l'argent de votre dot, n'est-ce pas?

— Dois-je vous dire, demanda Arlette comme si elle n'avait pas entendu la réplique du prince, et comme si une pensée unique l'hypnotisait, dois-je vous dire le nom?

— Je vous commande de vous taire, fit le prince qui blémissait.

Il demeura une longue minute immobile, cloué sur son fauteuil, de grosses veines saillant au milieu du front. Arlette fut empêchée de parler par la peur de le voir soudain foudroyé d'une congestion. Elle-même s'étonnait d'être encore vivante, de n'avoir pas subi le choc de ces poings de lutteur, qui tourmentaient les bras du fauteuil... A la vérité, Christian souffrait cruellement. Les paroles d'Arlette ne lui apprenaient rien. L'intimité avec Rémi avait été trop naïvement étalée pour qu'il ne s'en doutât pas. Il n'avait pas voulu voir, parce que, comme il le disait, cela lui était égal, à la condition que la sauvegarde du décorum

fût maintenue, que tout se passât à la mode facile, tolérante, des liaisons mondaines. L'aveu d'Arlette, au contraire, l'irritait; c'était l'inconvenance, plus grave que le libertinage. L'aveu l'exaspérait comme un commencement d'esclandre, et, voyant sa femme si résolue, prête à continuer, il cherchait maintenant un moyen de la faire taire; et cette peur qu'elle ne criât, que d'autres gens ne vinssent et n'entendissent, cette peur d'un scandale plus bruyant, plus public, et le désir qu'Arlette n'allât pas plus loin, n'avouât pas davantage, ne rendît pas par ses aveux la situation plus insupportable, le clouaient sur place, refrénaient sa violence.

Il parla le premier, la voix blanche, lasse, une voix de malade, d'homme accablé qui se relève pour se plaindre.

— Je vous prie de ne pas ajouter un mot. Je ne veux pas le nom, je ne veux pas!... Si vous le prononcez, vous comprenez bien que les choses ne s'arrêteront pas ici, et alors, tout sera lâché, tout sera public. Je ne veux pas ! Notre maison ne doit pas être tachée par vos galanteries. Tenez-vous tranquille, donc, si vous pouvez. Vous m'avez déjà fait assez de mal comme cela. Je vous exècre. Je vous méprise. Ne m'adressez plus la parole. Devant le monde, rien de changé : je vous parlerai comme par le passé. Mais entre nous, c'est fini, je ne vous connais plus. Et tâchez que je ne vous rencontre pas trop souvent sur mon chemin, ou je ne réponds pas de moi.

Arlette reprit :

— Je vous assure, Christian, qu'il m'en coûte de vous faire du mal... et je vois que je vous fais du mal. Mais je ne vous ai pas tout avoué.

— Je vous ai dit que je ne veux pas savoir le nom ! gronda le prince. Prenez garde ! (Ses traits se convulsèrent.) Je vous jure que ce nom, si vous essayez de le prononcer, je vous le ferai rentrer dans la gorge, avant que vous n'ayez achevé...

« Voilà... il va me tuer, » songea Arlette... Tout Christian signifiait la mort en cet instant, comme une bombe dont la mèche finit de se consumer... « Voilà... il va me tuer. » Pour la première fois, la mort apparut à la princesse avec son visage de délivrance, ce visage mystérieux qu'elle montre à ceux-là seuls qui ont touché le fond de l'angoisse humaine. Elle fut possédée par le vertige des martyrs, quand elle répliqua :

— Je ne vous dirai pas ce nom, puisque vous refusez de l'en-

tendre ; mais je dois vous laisser connaître que, cet amant... je suis enceinte de lui.

Elle ferma les paupières, espéra le coup mortel. Elle entendit le fauteuil de Christian s'ouvrir sous l'écart brusque des mains frémissantes, les bois jetés sur le parquet, un mot grondé près d'elle :

— Drôlesse !

Le souffle de fièvre et de colère du prince l'effleura. Et en relevant instinctivement les paupières, elle vit, tout proche, les traits décomposés de son mari.

— Drôlesse !... répéta-t-il.

Dans la figure, comme disent les gens du peuple, il continua à lui parler, haletant :

— Quand on se conduit comme une fille, on prend garde, au moins, comme une fille. On ne risque pas de jeter un bâtard dans une maison comme la mienne... entends-tu ?... entends-tu ?

Deux fois il l'insulta, blanche comme une morte, d'un mot populacier. Comme elle ne répondait pas, comme elle ne bougeait pas, il accompagna la dernière insulte d'un choc de son poing sur l'épaule droite d'Arlette. Sous ce choc, il sentit l'épaule si faible qu'il eut sans doute une honte instinctive et, s'écartant, il alla retomber sur un pouf, devant la cheminée. Là, machinalement, il prit un rond de dentelle sur un guéridon à portée de sa main, et en épongea la sueur de son visage. Il y avait de la poussière sur la dentelle, elle se détrempa dans la sueur et composa au prince un étrange masque, menaçant et comique.

— Quand je pense que j'ai épousé ça, grommela-t-il.

— Christian, implora la princesse, soyez miséricordieux. Vous m'avez laissée si seule dans la vie !

— Ah ! voilà le comble ! s'écria le prince... C'est ma faute ! C'est parce que je vous ai laissée seule, que vous vous êtes fait faire un enfant !... Si toutes les femmes du monde que leur mari n'espionne pas vous imitaient, on repeuplerait vite ! Est-ce par stupidité ou par méchanceté que vous avez fait cela, voyons ?... (Il se releva, marcha de nouveau sur elle.) Moi, j'ai une maîtresse, c'est entendu et vous le savez. Mais je ne vous arrive pas avec un bâtard à élever, en vous le donnant pour fils. Je comprends, maintenant, l'histoire des Tachouères ! C'est plus drôle que je n'avais cru, par exemple.

Arlette souffrait maintenant, sous les injures : elle souffrait

dans cette nouvelle conscience que lui faisait la maternité. Le mot « bâtard, » flétrissant d'avance l'être innocent qu'elle portait, la brûlait. Elle mesurait sa faute à sa honte, à l'impossibilité de relever l'outrage. Jusque-là elle n'avait pas pleuré. De lourdes larmes commencèrent de couler sur ses joues.

— Il ne s'agit pas de pleurnicheries, dit le prince. Voyons, continua-t-il tâchant de maîtriser ses pensées en déroute et sa voix défaillante. Il faut sortir de cette impasse, et sans scandale. Vous êtes grosse de combien de mois?

— De quatre mois, je crois.

— Quatre mois! mais vous êtes folle d'avoir attendu quatre mois. Ne pouviez-vous pas aviser plus tôt? Qu'est-ce qui vous a empêchée? Il n'est pas possible que vous n'y ayez pas songé! Mais répondez!

Arlette réfléchit :

— Je crois que je comprends ce que vous voulez dire. Et je vous confesse que j'ai pensé moi-même, un instant, à me tirer ainsi d'embarras. Mais aujourd'hui, je ne le ferais à aucun prix, même si je n'y risquais rien.

— Je vous affirme pourtant que vous le ferez. N'allez pas vous imaginer que je laisserai naître cet enfant.

Les veines de ses tempes se sculptèrent de nouveau en relief blafard sur le rouge de la peau.

— Je ne ferai pas ce que vous projetez, Christian. Ne me le demandez pas, c'est inutile. J'ai péché contre vous, c'est vrai : je m'en humilie. Mais je ne peux pas faire cela.

— Alors, bégaya Christian, vous voulez que ce bâtard naisse chez moi, et qu'il soit mon fils? Voyons ! ajouta-t-il, en faisant un effort pour se calmer. Vous n'avez pourtant rien à gagner à me pousser à bout.

Arlette ne pleurait plus. Elle se hâta de parler, de s'expliquer, comme un enseveli se hâte vers une issue qu'il aperçoit.

— Oh! non, Christian. Dieu m'est témoin que je ne cherche pas à vous irriter, et que votre mal me fait mal. Je me prêterai à tout, pour diminuer sur vous le contre-coup de ma faute. Seulement, contre mon enfant, ne me demandez rien. Je ne pourrais rien céder, et rien ne me fera céder. Car vous comprenez bien qu'en me décidant à avouer ce que j'avoue, j'ai fait le sacrifice de tout.

Elle parlait si ferme, que, d'abord, Christian ne répliqua pas.

Il considérait avec étonnement cette Arlette inconnue de lui, si franche, si résolue. Et, comme nul n'a de prise sur la vérité dite tout entière, déjà il sentait qu'il fallait ployer, rendre du terrain.

— Pourtant! fit-il, contenant son front avec sa main, vous ne supposez pourtant pas que je vais accepter un enfant qui n'est pas de moi?

— Mais je ne vous le demande nullement!

— C'est heureux.

Il se mit à se promener de bout en bout de la petite pièce; son visage était convulsé, il gesticulait, et sa voix, de temps en temps, émettait des sons que les lèvres n'articulaient pas. Cela dura... un temps que ni Arlette ni Christian n'apprécièrent. Arlette, échouée sur sa chaise, commençait, sous l'action des nerfs tendus à l'extrême, à souffrir dans les reins et dans les entrailles. Elle se raidissait contre cette souffrance, ne voulait pas souffrir, parce qu'il lui semblait que cela lui ôtait la lucidité dont elle avait besoin. Elle obsevait Christian, sans terreur, même avec un peu de pitié, car il était évidemment ravagé par l'angoisse. Enfin il s'arrêta, adossé à la cheminée, et, sans regarder sa femme, en phrases sèches et impérieuses, comme s'il eût réglé le compte d'une servante, lui dit :

— Vous allez faire une absence, un voyage à l'étranger.

Arlette accepta d'un signe.

— Nous ne mettrons aucun médecin dans la confidence. Vous vous installerez sous un faux nom, dans un coin d'Allemagne ou d'Italie. Votre femme de chambre, Martine, se doute évidemment de la vérité?

— Elle sait tout.

— La regardez-vous comme sûre?

— Absolument.

— Vous l'emmènerez. Vous achèverez là-bas votre grossesse : nous trouverons quelque prétexte de santé pour expliquer cette longue absence.

De nouveau la princesse acquiesça.

— Au moment de votre délivrance, je veux être prévenu. Je viendrai moi-même vous rejoindre, et y assister. Rien ne vous manquera, je vous le promets.

— Merci, Christian; vous êtes plus miséricordieux que je ne l'avais attendu.

— Quand l'enfant sera né, je me chargerai de son entretien et de son éducation.

— Vous ferez cela?

— Je le ferai, à une seule condition : c'est que jamais, jamais plus, vous ne le verrez.

— Comment? fit Arlette. On me l'enlèvera?

— Dès qu'il sera né. Et jamais vous ne me demanderez où il est. Seulement, je vous donne ma parole, et vous savez qu'elle est valable, que l'enfant sera bien élevé, ne manquera de rien, qu'on lui enseignera un métier qui assurera sa vie.

Arlette secoua la tête et dit simplement :

— Cela ne se peut pas.

— Que voulez-vous dire?

— Je ne veux pas quitter mon enfant.

— Vous ne voulez pas? vous ne voulez pas? ricana le prince. Voilà une façon de parler qui vous sied bien! Savez-vous que vous n'avez plus à vouloir, mais à vous soumettre? Ou bien je vais vous faire enfermer, entendez-vous, enfermer à Saint-Lazare avec les filles et avec les folles!...

— Christian!

— Ah! j'en ai eu, de la patience, je crois, et peu d'hommes auraient souffert sans révolte ce que je viens de souffrir. Mais je vous jure que, si vous continuez à me braver, je vous... je vous briserai.

Il pouvait à peine parler, sa voix s'empâtait et se faussait. Arlette tenta de le calmer.

— Mais je ne vous brave pas, Christian! Oh Dieu! c'est bien loin de ma pensée. Mettez-moi où vous voudrez, cachez-moi pour la vie, cela m'est égal. Vous avez le droit de me punir. J'accepte d'avance toutes les punitions, sauf de me séparer de mon enfant.

— On ne vous consultera pas, dit Christian.

— Je ne me laisserai pas faire, il vaut mieux que vous le sachiez d'avance.

Quand elle prononça ces mots, elle vit de nouveau, dans les yeux de son mari, la menace du meurtre.

— Gredine! murmura Christian. Si je pouvais t'étrangler ici... Prends garde... Je n'aurai peut-être pas la force de me résister tout à l'heure.

Il résista pourtant; la peur du scandale le mata cette fois encore. Arlette, si têtue, à quoi bon la frapper, puisqu'elle se

laisserait frapper et ne céderait pas? Il sentait cela à l'évidence : et le besoin d'obtenir d'elle qu'elle cédât était à ce point tyrannique, qu'il n'avança pas sur elle. A bout d'espoir et même de force, ce géant affolé murmura naïvement, pour lui-même :

— Mais que faire ? que faire?

Arlette implora :

— Ne pourrais-je pas disparaître de votre vie, sous un prétexte quelconque de maladie?... Vous direz qu'on m'a installée dans un sanatorium, dans une maison de retraite... Ni mon père, ni ma mère ne protesteront : personne ne s'intéresse à mon bonheur, ni à mon existence. Ne puis-je pas passer pour morte ?

Elle était si manifestement sincère, que le prince s'apaisa un peu.

— Une séparation... murmura-t-il. Mais tout se saura. On fera des conjectures. On devinera. Ah ! je suis bien misérable !

Il s'assit sur le divan où tout à l'heure était Arlette. Sa figure vieillit, s'hébéta, de grosses larmes brillèrent au coin de ses yeux et roulèrent sur ses joues maculées de poussière.

— Christian!... s'écria la princesse. Ah ! pardonnez-moi !

Elle voulut lui prendre la main. Elle-même lui pardonnait tout, en ce moment, affolée à l'idée qu'elle avait créé une telle douleur, elle qui se croyait incapable de nuire.

Christian reprit :

— Tâchons d'y voir clair et de décider quelque chose... Il n'y a décidément pas moyen de sauver toute la face, pour le monde. Le mieux est de nous séparer, de divorcer. Je ne me remarierai pas. On admet qu'un homme divorce, s'il ne se remarie pas... Eh bien ! c'est dit... Nous allons nous séparer... le plus discrètement possible. Bien entendu, il ne sera pas question de votre grossesse. Je prendrai même tous les torts à ma charge. Nous laisserons passer le temps légal... trois ans, je crois... après ces trois ans, vous demanderez à convertir la séparation en divorce.

— Je ferai tout ce que vous voudrez.

— Bien, dit Christian.

Comme un homme qui vient de porter un poids trop lourd pour ses muscles, il se reposa de penser pendant quelques instans... Son esprit, peu habitué à l'effort, était harassé et satisfait de sa trouvaille. Tout lui semblait aplani, désormais.

Arlette partait de sa vie... On ne la revoyait plus... Et si la cour de Rome dénouait le lien conjugal (la chose est possible, en somme), peut-être le mariage avec Madeleine...

Il dit :

— Alors... c'est convenu ? L'accouchement à l'étranger, la séparation amiable... le divorce à votre requête.

Arlette hésita.

— Vous ne répondez pas ?

— Je vous répète que je vous obéirai en tout mon possible, dit Arlette... Mais... au milieu de tout cela... mon enfant ?

— Quoi, votre enfant?

— Que deviendra mon enfant? Quelle sera sa condition dans la vie, avant et après le divorce ?

Christian réfléchit, agacé de ce nouvel effort d'invention et de prévision qu'on lui demandait.

— L'enfant... murmura-t-il... mais, on ne le verra pas, on ne le connaîtra pas, puisque votre maternité aura été secrète... Personne ne parlera de l'enfant, ni vous, ni moi. Et, tenez, voici la solution... qui est excellente, qui vous donne satisfaction, puisque vous pourrez indéfiniment et sans inconvénient garder l'enfant près de vous, et l'élever...

— Dites ! fit Arlette anxieuse.

— Votre femme de chambre a toute votre confiance ?

— Oui.

— Eh bien ! on donnera une somme à cette fille, et l'enfant, là où il naîtra, sera inscrit à l'état civil comme né de Martine Lebleu et de père inconnu.

— Non, Christian, répliqua Arlette. Je ne peux pas dire que cet enfant n'est pas mon enfant... Mais qu'est-ce que cela vous fait ? ajouta-t-elle, épouvantée par le retour d'orage qu'elle lisait dans les yeux de son mari... qu'est-ce que cela vous fait, puisque je m'en irai, je disparaîtrai ?... je vous le jure... où il vous plaira de m'envoyer... en Amérique, en Australie... et je ne reviendrai jamais.

Il parut que Christian n'avait pas entendu ces derniers mots par lesquels Arlette avait tenté de parer la violence qu'elle devinait imminente.

— Vous êtes folle ! cria-t-il.

La colère recommençait à étouffer et à fausser sa voix.

— Décidément, quelqu'un vous mène, et je suis bien sot de

discuter... Pas de plaisanterie, allons! Si vous ne m'obéissez pas, je vous chasse d'ici, je vous le jure... et il vaut même mieux que vous vous sauviez tout de suite, car je ne suis pas sûr de ne pas vous briser avant... L'enfant sera l'enfant de Martine. Il sera déclaré à l'état civil comme enfant de Martine. Vous l'élèverez, si bon vous semble : je vous donnerai de quoi l'élever. Mais comme un fils de vous, tant que vous êtes ma femme, est réputé pour mon fils, je ne me soucie pas qu'un jour ou l'autre ce bâtard ou vous-même veniez me faire du scandale et du chantage...

— Christian!... implora Arlette.

— Oui, du scandale, du chantage... et toute votre résistance d'aujourd'hui n'est pas autre chose que du chantage... Une fois que vous ne serez plus ma femme, et qu'il ne pourra pas y avoir de doute sur ma non-paternité, menez la vie qu'il vous plaira, faites vingt enfans, si vous voulez... je ne serai pas le premier prince dont la femme aura tourné à la gueuse. Je ne veux pas de bâtard dans la maison d'Erminge. Donc l'enfant, si je tolère sa naissance, ne saurait être *votre* enfant. Est-ce dit?

— Je ne peux pas, dit Arlette très bas.

— Quoi? qu'est-ce que vous ne pouvez pas?

— Je ne peux pas promettre que je ne dirai pas à mon enfant que je suis sa mère. Lui et moi, nous serons des absens pour toujours. Je lui dirai qu'il n'est pas de vous, mais quelle que soit la loi des hommes, je ne lui laisserai pas croire qu'il est l'enfant d'une autre que moi-même... Christian!...

Elle cria ce nom avec épouvante, tant la révulsion du visage de son mari, à sa réplique, avait été soudaine et effrayante... « Ah! je vais mourir!... » pensa-t-elle encore, et, par lassitude de cette lutte trop longue, dont l'issue était maintenant évidemment désespérée, elle accepta la fin, et la souhaita brusque, sous un choc de cette force formidable, déchaînée, qui s'élançait sur elle... Le choc fut la simple rencontre du corps de Christian et de son frêle corps à elle qui aussitôt céda, s'abattit sous la poussée... En arrière elle buta contre un siège et tomba à la renverse, presque sans bruit, sur le tapis... Là elle vit, une seconde, la stature dressée de son mari, qui lui sembla gigantesque, les lourds pieds germaniques, serrés dans le vernis des chaussures; elle eut l'impression qu'elle allait être foulée par cela, comme un passant par les roues d'un fardier. A ce moment l'horreur

physique de la souffrance et de la mort la recroquevillèrent sur le tapis, comme une pauvre chenille menacée, heurtée. Et sans doute le prince hésita lui-même à l'écraser là, à s'assouvir dans du sang de tout ce qu'il souffrait depuis une heure. Il cogna tout de même du pied, mais avec une rudesse contenue, cette forme de femme effondrée.

Arlette reçut le coup sur la main instinctivement déployée contre son ventre; et la peau délicate s'érafla, tandis qu'une douleur se prolongeait dans les entrailles. Presque aussitôt, le géant se baissa, prit cette chose qui pantelait à terre, la saisit, la souleva, la logea sous son bras gauche. Puis, il ouvrit la porte du petit salon, tirant Arlette dont les bras battaient les meubles, dont la figure balayait le sol; il traversa vivement la galerie où l'électricité répandait un jour éclatant, gagna le seuil de la porte d'entrée, l'ouvrit furieusement, et, d'un geste furieux aussi, poussa la loque humaine dans la nuit du palier solennel, usant sa suprême envie de meurtre dans la violence de ce geste. La tête d'Arlette, que ses mains ne protégeaient plus, heurta une banquette du palier; elle avait perdu connaissance avant que la porte ne se fût refermée sur le prince qui rentrait chez lui, chancelant, ivre.

La lourde et somptueuse maison, dans ses murs massifs, dans ses plafonds rembourrés de liège, dans ses tapis et ses tentures, avait englouti le bruit du drame. Et le silence s'y appesantit de nouveau.

Les yeux d'Arlette, quand ils se rouvrirent, virent très clair dans ce qui lui avait paru un abîme obscur, à l'instant où elle y était projetée... Délivrée du noir mortel d'où elle remontait à la sensation, ses prunelles rétrécies perçurent les moindres détails des choses autour d'elle : l'escalier blanc avec son tapis de Smyrne barré de cuivre au pied des contremarches, les torchères de bronze doré... un escalier de rêve s'enfonçant dans de l'ombre... puis le palier sur lequel elle gisait, le bas du corps sur un chemin de moquette, le buste contre la dalle, avec la banquette aux pieds de chêne au-dessus de sa tête, montrant les sangles entre-croisées de son envers. A gauche, sous la double porte d'entrée de son appartement, toute la lumière de la galerie fusait en nappe d'or, illuminait le cauchemar.

Arlette remua : aussitôt sa main, sa tête et son ventre ren-

voyèrent à son cerveau trois souffrances différentes, simultanées... « Peut-être est-ce la mort? » se dit-elle... Elle sentit que sa volonté se détachait de son corps, devenait indifférente au mal de sa chair. Elle commanda à ses membres de remuer dans la douleur... Maladroite et meurtrie, elle s'évada de dessous la banquette qui l'offusquait, et se cognant, se blessant encore, s'en éloigna, sans même imaginer que c'était une chose pour s'asseoir, pour le repos... Le lieu du repos, dans le réveil confus de sa pensée, elle le voyait aux marches de l'escalier, en face d'elle. Elle s'y traîna et réussit, s'aidant des lourds balustres de la rampe, à se hisser, à s'accroupir sur la première marche. Elle y demeura, le buste penché sur ses genoux, attendant pour se redresser qu'elle eût la force de vaincre la douleur aiguë de ses reins.

Ainsi crispée, elle songea.

Ce qui s'était passé entre elle et son mari, peut-être dix minutes, peut-être une heure ou deux heures auparavant, lui revint brusquement en mémoire. Mais elle ne pouvait imaginer ce qui allait advenir d'elle, comment elle s'en irait de cette marche sur laquelle elle était assise. Elle ne s'attarda pas à se le figurer. Elle rêva sur sa douleur présente, sur les minutes horribles qui l'avaient précédée. « C'est fini : cette heure affreuse ne recommencera jamais. » Il lui sembla qu'au prix de cela elle venait d'acheter le droit d'avoir son enfant. Une dette était payée. Elle tressaillit d'un léger sursaut d'espoir, pour la première fois depuis bien longtemps. Puis la faiblesse physique l'emporta... Sa tête s'inclina dans ses genoux, elle ne pensa plus... ou du moins elle ne pensa que juste assez pour savoir qu'elle ne dormait pas... Et du temps coula encore, dans la nuit.

— Ma princesse ?

Arlette releva les yeux : la forme souple de Martine, d'abord debout devant elle dans la lumière intense de la porte ouverte, aussitôt se ploya vers elle, l'enlaça de ses bras.

— Ma princesse !... Qu'avez-vous ? Vous avez mal... Oh ! dites que vous vivez !

— Oui... oui... je n'ai rien... mais restez... restez... murmura Arlette... Ne me quittez pas !

— Bien sûr, je ne vous quitterai pas... Allons ! il faut rentrer, ma princesse ; laissez-moi vous soutenir.

— Non... dit Arlette effarée : je ne veux pas rentrer. Le prince m'a jetée dehors. Martine, je veux m'en aller d'ici, de cette maison. Je vous en conjure, emmenez-moi...

Martine se redressa et songea un instant.

— Pouvez-vous rester seule un peu, ma princesse ? dit-elle... Je vais revenir, attendez-moi.

— Non, ne me quittez pas, soupira encore Arlette...

— Je reviens tout de suite. Tenez, asseyez-vous sur la banquette. Vous serez mieux, appuyée au mur. Attendez-moi...

Elle guida Arlette docile, l'assit, puis rentra dans l'appartement. Arlette aurait voulu la rappeler, la rejoindre, obsédée par la peur que Martine ne ramenât Christian ; mais le seuil illuminé de l'appartement, bien que la porte fût demeurée ouverte, lui semblait infranchissable, comme barré par du feu. Son anxiété fut atroce, jusqu'à ce que la femme de chambre reparût, apportant un chapeau, un manteau d'Arlette, un petit sac, et vêtue elle-même à la hâte. La princesse ne résista pas à mettre le manteau et le chapeau. Le moindre geste la faisait souffrir ; mais elle se sentait souffrir avec une extrême indifférence.

Quand elle fut debout, habillée et coiffée tant bien que mal, Martine la prit par le bras.

— Descendons, dit-elle.

Arlette descendit... A mesure qu'on descendait, l'obscurité s'épaississait.

A l'entresol, la princesse épuisée dut s'asseoir. Martine lui laissa quelques instans de repos, puis la pressa :

— Allons... Courage !

Elle se releva et descendit encore, automatiquement, des marches, des marches : il lui semblait que ces marches innombrables s'enfonçaient jusque sous terre.

Elle demanda faiblement :

— Où allons-nous, Martine ?

Martine répondit :

— Mais chez nous, ma princesse !... Chez bébé !

MARCEL PRÉVOST.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

AU CONGRÈS D'AMSTERDAM

De tous les Congrès socialistes internationaux, celui d'Amsterdam a provoqué en France le plus d'attention et soulevé le plus de polémiques. C'est à peine si la presse anglaise en a fait mention. Les socialistes d'Amsterdam ont aussi peu excité la curiosité des Anglais, que s'il s'était agi d'une réunion cosmopolite de médecins ou de philosophes, bien que les socialistes se proposent non d'améliorer ou d'interpréter le monde, mais de le changer ; — c'est que les Anglais professent la plus parfaite indifférence pour les phrases et les théories. Les socialistes du continent sont d'habiles metteurs en scène, et ils savent organiser leurs représentations théâtrales. Ils ont exhibé à Amsterdam un marxiste japonais, un parsi hindou, des révolutionnaires russes. Afin de rendre sensible à tous les yeux l'éclatant contraste de la civilisation prolétarienne et de la barbarie capitaliste qui remplit l'Extrême-Orient de sang et de ruines, le citoyen Plekhanoff et le citoyen Sen Katayama se sont serré solennellement la main, au milieu des hurrahs et des trépignemens de l'assistance. Mais le grand attrait d'Amsterdam, digne de rivaliser avec la coupe Gordon Bennett, ou le match des grands escrimeurs, fut le duel oratoire entre Bebel et M. Jaurès. A tort ou à raison, on estimait qu'en France les résultats de cette lutte pouvaient causer une répercussion sur notre politique intérieure, et l'on en a discuté avec passion les résultats.

I

Ces sortes de Congrès présentent cependant quelque intérêt général. Ils permettent aux socialistes de frapper l'attention du

public, de se mieux connaître eux-mêmes, de se rendre compte de la situation respective de leurs partis, des résultats acquis et des moyens d'en obtenir de meilleurs, de discuter les problèmes qui se posent, de rechercher la meilleure tactique : ce sont les séances académiques des états-majors socialistes de tous les pays. Le spectateur attentif a le privilège de voir, d'entendre des êtres vivans.

Au fond de la plus élégante salle de concert d'Amsterdam, le *Concert Gebouw*, une estrade est dressée, garnie de drap rouge. Une guirlande de fleurs rouges court le long de la rampe. Derrière l'estrade, du parquet au plafond, s'étend une longue toile, sur laquelle vous lisez en lettres gigantesques le cri de guerre par lequel se terminait le manifeste communiste de Karl Marx en 1848, et qui est la devise même de l'Internationale : *Proletariers Van Alle Landen Vereinigt U — Prolétaires de tous les pays, unissez-vous!* unissez-vous pour la lutte de classe contre la bourgeoisie capitaliste, votre seule ennemie. Paix entre les nations, guerre entre les classes, entre les exploiteurs et les exploités, jusqu'à l'expropriation finale!

Si maintenant, sous l'impression de cette devise, vous cherchez des yeux les prolétaires parmi les 470 délégués accourus à Amsterdam, de Yokohama à New-York, vous n'en trouvez pas un seul dont l'aspect extérieur réponde à cette idée. On attache à ce mot de *prolétaires*, considéré par les ouvriers anglais comme une injure, une image de misère ou de pauvreté. Le prolétariat en haillons, le *Lumpenproletariat*, est sévèrement exclu des partis socialistes : vous n'y rencontrez pas même le prolétariat en blouse. La blouse bleue que M. Thivrier arborait au Palais-Bourbon ferait tache dans un Congrès de socialistes. Mais le terme *prolétaires*, en langage socialiste, s'applique à tous ceux qui vivent de leur travail, dans des situations dépendantes, quelque élevés que soient leurs salaires ou leurs honoraires. Si la théorie de Marx était vraie, si la grande industrie avait pour effet de paupériser les masses, les Congrès internationaux devraient, d'une période à l'autre, présenter un aspect plus lamentable de corps amaigris et de visages affamés. C'est le contraire qui arrive : les physionomies sont florissantes, les ceintures s'élargissent. Le développement de la production accroît le bien-être des classes ouvrières, bien loin de les appauvrir. Devant l'évidence des faits, la théorie marxiste est aujourd'hui aban-

donnée, même par les dépositaires de la doctrine (1). Mais les socialistes ne font qu'en tirer de plus grandes espérances. Plus les classes se rapprochent, plus elles se combattent. La bourgeoisie n'a pu vaincre la noblesse et se substituer à elle qu'après s'être rapprochée d'elle par la culture et la richesse. Le dénuement ne pousse qu'à la résignation ou à la révolte; il fait des ouvriers religieux ou des anarchistes. Le socialisme éduque et organise les travailleurs en voie de prospérité; il les prépare à arracher à la bourgeoisie la direction politique et économique de la société.

Ces socialistes éducateurs, lorsqu'il s'agit de politique, de conquête des pouvoirs publics, se recrutent en partie dans l'élite de la classe ouvrière, surtout chez les typographes, mais aussi dans les couches les plus diverses de la bourgeoisie, et c'est ce qui donne à ces sortes de Congrès un aspect si particulièrement bourgeois.

Le mouvement socialiste se produit dans deux directions : de bas en haut, pour ainsi dire, par les syndicats, avec l'arme des grèves; les syndicats sont uniquement composés d'ouvriers, dirigés par les militans ouvriers. Il s'exerce d'autre part, de haut en bas, par l'influence que les politiciens socialistes acquièrent dans les municipalités, dans les Parlemens. L'exemple de la ville de Marseille étale à nos yeux les résultats auxquels peuvent aboutir ces deux mouvemens, économique et politique, lorsqu'ils se rejoignent et se combinent. Marseille, si riche et si active, a l'importance d'un petit État. La classe commerçante et industrielle s'y est trouvée prise, comme dans un étau, entre les meneurs syndicalistes et les politiciens socialistes. Le résultat ne s'est pas fait attendre : c'est la ruine de la grande cité.

Au Congrès d'Amsterdam, les syndicats qui se rattachent aux partis socialistes n'étaient représentés qu'imparfaitement, d'une façon très inégale d'un pays à l'autre. Presque seules (2), les organisations politiques de France s'y étaient donné rendez-

(1) Voir la préface de M. Kautsky à la 4e édition de *das Erfurter Programm*. C'est dans ce commentaire du programme d'Erfurt qu'il faut chercher les textes du marxisme orthodoxe.

(2) Quelques syndicats isolés se rattachent aux organisations politiques françaises. La *Confédération générale du Travail* et la *Fédération des Bourses du Travail*, tout à fait indépendantes, qui aspirent à la concentration de toutes les forces ouvrières, n'avaient pas envoyé de délégués à Amsterdam. Leur organe *la Voix du peuple*, sous l'influence des anarchistes, n'a pas soufflé mot du Congrès.

vous, et c'est ce qui explique pourquoi, parmi ces propagandistes, on apercevait tant de bourgeois de toutes les classes, des avocats, des vétérinaires, des médecins, des étudians, des professeurs, des journalistes en nombre, des propriétaires, des patrons et jusqu'à des millionnaires. Depuis que les classes ouvrières sont entrées sur le champ de bataille de l'histoire, nombre de gens désertent leur propre classe et s'enrôlent au service de la cause socialiste, pour conquérir le pouvoir et l'exercer au nom du « prolétariat. »

A vrai dire, les cadres socialistes existaient avant que les troupes ne fussent recrutées. La première Internationale, dirigée par Karl Marx, de 1864 à 1872, qui présenta au début un visage assez bénin pour attirer des républicains philanthropes tels que Jules Simon et Chaudey, avant de se changer en tête de Gorgone, ne comprenait, dans les divers pays, que des chefs et point de soldats. On serait même tenté de croire que le socialisme politique, aussi bien que le socialisme théorique, est d'invention bourgeoise. D'après un écrivain socialiste (1), « les tendances communistes ne sont pas, tant s'en faut, le fruit de l'esprit populaire : les intellectuels de la bourgeoisie en ont été les véritables instigateurs. » Nous pouvons en dire autant des partis socialistes politiquement organisés. A force de propagande, et par suite du mode de suffrage démocratique, les intellectuels de la bourgeoisie sont parvenus à former des milices, à agir sur les électeurs, et à créer des groupes dans les Parlemens. C'est en cela, tout d'abord, que la nouvelle Internationale se distingue de l'ancienne.

Les premières assises en ont été jetées au Congrès de Paris en 1889. L'Internationale s'est reconstituée au second Congrès de Paris en 1900, avec un bureau permanent : en 1904, elle réunissait à Amsterdam 5 délégués de l'Italie, 7 du Danemark, 66 de l'Allemagne, 3 de la Hongrie, 1 de l'Australie, 11 des États-Unis, 1 du Canada, 1 de l'Arménie, 101 de l'Angleterre, 2 de la République Argentine, 11 de l'Autriche, 38 de la Belgique, 3 de la Bohême, 2 de la Bulgarie, 5 de l'Espagne, 89 de la France, 33 de la Hollande, 1 du Japon, 2 de la Norvège, 29 de la Pologne autrichienne, russe et allemande, 45 de la Russie, 6 de la Suède, 7 de la Suisse, 1 de la Serbie : au total

(1) M. Rappoport, *Revue socialiste*, avril 1901.

470 délégués, qui représentent les organisations socialistes de ces divers pays. Jamais les Russes n'avaient figuré aussi complètement à un Congrès.

Le nombre des délégués ne correspond pas nécessairement à l'importance des groupes qui les ont envoyés à Amsterdam. Ces groupes sont unifiés dans certains pays, par exemple en Allemagne, en Belgique, en Hollande; diversifiés dans d'autres, et parfois très hostiles. Il suffit de citer, en France, les Guesdistes (parti socialiste de France), les Jauressistes (parti socialiste français), et les Allemanistes (parti ouvrier socialiste revolutionnaire). En Russie le *Bund* (alliance des ouvriers juifs), le parti ouvrier social démocrate, et le parti socialiste révolutionnaire (terroriste), font, la plupart du temps, très mauvais ménage. Les trois sections de la Pologne ne s'entendent pour ainsi dire jamais. Aux États-Unis, on compte trois organisations différentes; en Angleterre, sept, qui ont envoyé au Congrès des délégations distinctes. Les forces numériques de ces groupes ne nous sont pas connues dans l'ensemble. Qu'il nous suffise de remarquer que les voix obtenues par les socialistes dans le corps électoral et les sièges qu'ils gagnent dans les Parlemens, ne sont nullement en proportion de leurs organisations étroites. Ni les Américains, ni les Anglais n'ont de représentans qui comptent dans les corps élus. A Westminster, il n'y a qu'un seul socialiste, élu comme tel, M. Keir Hardie.

C'est que les ouvriers anglais préféraient voter jusqu'ici pour des libéraux, ou pour des ouvriers alliés aux libéraux. Ils ne se soucient pas d'ouvrir le Parlement aux déclassés, aux ambitieux, aux intellectuels de la bourgeoisie, pour qu'ils y fassent figure et carrière. Un comité s'est fondé récemment en Angleterre, le *Labour representation committee*, en vue de réunir des fonds pour une représentation ouvrière exclusivement distincte, séparée des libéraux à tendance socialiste. Ce comité compte déjà 900 000 adhérens. Il était représenté à Amsterdam par deux délégués. Un certain nombre de Trades-Unions, mais non les plus importantes, avaient envoyé 26 délégués.

En France, au contraire, où les députés socialistes, bourgeois en majorité, jouent le premier rôle à la Chambre, les organisations socialistes paraîtront extrêmement faibles. Ç'a été une stupéfaction pour les Anglais d'apprendre que les bataillons sacrés de M. Guesde et de M. Vaillant ne comptent dans toute la France

que 16 000 membres cotisans : ils ont fait élire 13 députés à la Chambre, et leurs candidatures multiples ont réuni 487 000 suffrages. Quant aux jauressistes, ils ne dépassent pas 8 500 membres organisés, auxquels on a peine à arracher 30 centimes de cotisation par an ! Malgré un nombre si minime d'adhérens, qui diminue d'une année à l'autre, les jauressistes ont obtenu 406 377 voix aux dernières élections, un peu plus d'une trentaine de sièges à la Chambre, et, alliés aux radicaux et à 25 000 francs-maçons, ils gouvernent la Chambre, le Ministère et 38 millions de Français.

Si l'on excepte la France, on peut estimer que, depuis le dernier Congrès international, il y a progrès pour les organisations socialistes permanentes des divers pays. Quant aux fractions socialistes dans les Parlemens, il faut enregistrer des succès et des revers. Les Allemands tiennent de beaucoup la tête, avec leurs trois millions de voix, qui les ont mis au premier rang des partis allemands dans le corps électoral, et au second rang au Reichstag avec leurs 81 députés. De 1898 à 1903, ils ont gagné 900 000 voix. Ils n'ont devant eux que le centre catholique pour leur barrer la route ; mais ils subissent des échecs aux élections partielles, grâce au zèle de presque tous les partis à se grouper contre eux. Les Belges, au nombre de 28 députés, ont perdu sept mandats au dernier renouvellement de la Chambre, mais au profit des libéraux, lesquels, s'ils arrivent au pouvoir, ne pourront se passer du concours des socialistes. En 1900, les socialistes autrichiens ont perdu cinq sièges, et leur douzaine de députés ne joue au Reichsrath qu'un rôle modeste. En Italie, les socialistes comptent 42 000 membres régulièrement cotisans ; ils sont 27 au Parlement ; ils ont vu M. Giolitti, au début de son ministère, rechercher leur concours et leur offrir un portefeuille.

L'événement le plus remarquable qui se soit accompli, depuis 1900, a été non pas l'accession au pouvoir de quelque socialiste isolé, mais bien la constitution en Australie d'un ministère entièrement socialiste, exclusivement composé, à l'exception d'un seul de ses membres, d'ouvriers appelés au pouvoir par lord Northcote. Le collectivisme du ministère Watson s'est aussitôt réduit à une question d'arbitrage et de retraites. Ce cabinet socialiste a manifeste les affinités les plus marquées pour le protectionnisme et le nationalisme. Il est tombé, le mois dernier, après cent jours,

à peine, d'existence, sur la proposition de privilèges exorbitans à accorder aux ouvriers syndiqués, question qui était sa seule raison d'être. Rien n'est plus conforme à l'esprit du socialisme ouvrier que cet égoïsme syndical, qui sacrifie le peuple des travailleurs aux intérêts d'une minorité tyrannique.

II

Nous venons d'essayer de nous rendre compte, trop sommairement, de ce que représente un Congrès tel que celui d'Amsterdam : à côté du nombre, il faudrait pouvoir déterminer le caractère, la valeur des individus. Le programme des questions soumises au Congrès par les organisations socialistes des divers pays était, comme toujours, trop chargé. Il comprenait la législation ouvrière, la politique générale, la tactique socialiste, à l'exclusion des questions agraires qui ne sont jamais abordées, et pour cause : les socialistes Allemands, qui ont tenté de les discuter jadis à Breslau, se sont heurtés à la difficulté inextricable de concilier l'agrarisme et le collectivisme. Les ouvriers des champs commencent cependant à se syndiquer et à faire grève ; dans certaines contrées, ils votent en faveur des candidats socialistes. Les guesdistes se montraient très fiers d'un rural, objet rare, qu'ils avaient amené au Congrès. M. Jaurès a présenté une adresse de paysans languedociens.

La plupart des sujets traités, quand les personnes ne sont pas en jeu, sont expédiés d'une façon indifférente et superficielle le plus souvent, ou ne sont même pas discutés. Les socialistes émettent des revendications ou des vœux, sans se donner la peine d'indiquer les moyens pratiques de les réaliser. Ou encore, ils protestent contre tout ce qui blesse leurs sentimens socialistes. Molkenbuhr, député au Reichstag, s'est fait une spécialité de la politique sociale et de l'assurance ouvrière. Il veut bien reconnaître que les grandes lois d'assurances ouvrières ont donné quelques satisfactions aux ouvriers allemands. Mais les accidens deviennent de plus en plus nombreux dans l'industrie, et cela tient uniquement à ce que l'excès de travail fatigue l'attention. L'assurance contre les accidens doit donc avoir pour complément la diminution des heures de travail. L'assurance contre le chômage résulte du droit à l'existence. Il faut donc l'organiser. Les capitalistes, chargés du poids de cette assurance, au-

ront intérêt à réduire le nombre des ouvriers chômeurs. Notez que, si l'ouvrier a son existence assurée, même en cas de grève, rien ne lui sera plus facile que de mettre le capital en échec. Les députés socialistes exigeront donc, dans tous les Parlemens, un système complet d'assurances, sous l'administration des assurés. Le parti socialiste de France, d'accord avec les syndicats, a fait voter par le Congrès une résolution qui écarte tout prélèvement sur le salaire des ouvriers pour alimenter les caisses d'assurances.

La politique coloniale est, à tous les Congrès, comme à la Chambre des députés de Hollande, dont il fait partie, l'affaire de Van Kol, riche Hollandais, propriétaire à Java, qui connaît, autrement que par ouï dire, l'exploitation coloniale. Il est certain que, dans les colonies, les peuples chrétiens ont une singulière façon d'interpréter l'Évangile. Van Kol reconnaît toutefois le droit des peuples supérieurs à coloniser, à élever les peuples barbares à la civilisation, et il distingue la colonisation capitaliste et ses brigandages, de la colonisation socialiste, dont il prend soin de fixer les règles... futures.

Un Anglais, Hyndman, dénonce l'infamie du système capitaliste dans les colonies anglaises. Dababhai Naorop, de la religion des parsis, membre de la délégation socialiste d'Angleterre à Amsterdam, petit vieillard de quatre-vingts ans, combat vainement, depuis cinquante années, pour l'affranchissement de ses compatriotes du joug des Anglais dans l'Inde. Un fonctionnaire de l'administration de l'Inde nous expliquait un jour la politique anglaise à l'égard des Hindous : *We squeeze them*, nous disait-il, et il faisait le geste d'exprimer un citron et d'en jeter l'écorce. Dababhai Naorop demande que les Hindous s'administrent eux-mêmes sous la suprématie de l'Angleterre : par là ils échapperont aux horreurs de la famine. Et le Congrès approuve ;... il ne reste plus qu'à obtenir le consentement du gouvernement britannique.

Le bureau du parti socialiste international avait mis à l'ordre du jour du Congrès la question des *Trusts*. Rien, cependant, ne touche de plus près les socialistes que l'énorme développement des Trusts. Par la concentration des entreprises, les Trusts écartent la concurrence, règlent la production. Supposez les Trusts du pétrole, du sucre, de l'acier, de la viande, de la navigation, etc., expropriés par l'État qui les administrerait au profit

du public, nous voilà en régime collectiviste. Il faudrait seulement que l'État fût assuré d'enrôler comme fonctionnaires, modestement rémunérés, des hommes de l'envergure des Rockefeller, des Armour, des Pierpont Morgan. Les Trusts ont pour conséquence, d'une part, la concentration des forces capitalistes, d'autre part, la concentration des forces ouvrières. Le Congrès, conformément à la résolution de Paris en 1900, recommande aux ouvriers de ne pas s'associer à la campagne contre les Trusts, attendu que les Trusts hâtent l'avènement du collectivisme, mais d'organiser, de fortifier chaque jour l'armée ouvrière, pour qu'elle soit de taille à lutter contre le monstre capitaliste. — Nous arrivons enfin à la question des règles internationales de la politique socialiste, qui seule passionna et anima le Congrès, autant que le permet une discussion où il faut traduire chaque discours en deux langues. Le sujet exige quelques explications préalables.

III

L'ancienne Internationale avait été remplie par la lutte entre Karl Marx et Bakounine, la lutte entre l'esprit centralisateur et l'esprit fédéral, et aussi entre le socialisme et l'anarchisme. L'Internationale dut se dissoudre en 1872 après le Congrès de La Haye.

La tradition internationale, selon l'esprit marxiste, fut reprise à Paris en 1889, au Congrès qui coïncida avec le Centenaire de la Révolution française. Sur l'initiative des délégués français, le Congrès de Paris décréta la démonstration du 1er mai, manifestation de la lutte de classes entre la bourgeoisie et le prolétariat, de même que la fête du 14 juillet symbolise la victoire remportée par la bourgeoisie sur la noblesse. Le chômage du 1er mai, qui causa d'abord un grand effroi, devient d'année en année plus insignifiant, si bien que les socialistes modérés commencent à en demander la suppression dans leurs Revues, attendu que c'est là, pour les ouvriers, une perte de temps et de salaire bien superflue; mais ils n'auraient pas osé s'adresser au Congrès. Une décision spéciale recommande l'observance de la fête prolétarienne.

A partir de 1889, ce furent les socialistes allemands, les plus savans et les mieux organisés, les plus préoccupés de doctrines

et de discipline, qui eurent la haute main sur ces Congrès. Dans tous les pays où le socialisme s'est répandu, les partis socialistes se sont formés sur le modèle de la démocratie allemande. C'est le cas, par exemple, en Autriche, en Belgique, en Italie, en Espagne, etc.

Dans les pays où le socialisme allemand a trouvé plus de peine à se répandre, à cause de son caractère exotique, des sortes de succursales, de *filiales* de la Social-démocratie allemande, se sont maintenues à côté des organisations plus conformes au caractère national. Ainsi, en Angleterre, la *Social-democratic Federation;* en France, l'ancienne organisation guesdiste; en Pologne, le parti social démocratique; en Russie, le parti ouvrier social démocrate que dirige M. Plekhanoff, restent sous l'inspiration directe des socialistes allemands. Cette prééminence et prépondérance de l'élément tudesque, qui ne vise à rien moins qu'à *pangermaniser* le mouvement socialiste, plutôt qu'à l'internationaliser, se manifesta dans les Congrès de Bruxelles (1891), de Zurich (1893), de Londres (1896), par la lutte contre les anarchistes, lutte dans laquelle avait sombré la première Internationale de Karl Marx.

L'anarchisme diffère essentiellement du socialisme, autant que l'autonomie individuelle s'insurge contre l'association réglée. Mais les anarchistes et les socialistes, au début, se rapprochaient en ceci, qu'ils recommandaient également la violence et l'insurrection : les anarchistes, pour détruire les pouvoirs publics, et les socialistes, pour les conquérir. Les socialistes changèrent de méthode, lorsqu'ils commencèrent à pénétrer en nombre dans les corps élus. Dès lors, ils répudièrent toute violence, toute tentative insurrectionnelle, et n'admirent plus que l'action parlementaire. Particulièrement, en Allemagne, où les attentats contre l'empereur Guillaume suscitèrent les lois draconiennes contre les socialistes, ceux-ci chassèrent les anarchistes de leurs organisations et tentèrent de les expulser des Congrès socialistes internationaux.

A la conquête légale des pouvoirs publics, les anarchistes opposèrent alors l'action directe sous le drapeau de la grève générale, de la grève militaire, de la grève révolutionnaire. Ils ne cessent de la préconiser aux syndicats ouvriers, parmi lesquels ils s'introduisent. Ils leur prêchent l'abstention électorale. Ils leur présentent les socialistes dans les corps élus comme autant de char-

latans, qui visent non à la révolution, mais à obtenir des places, et qui trompent le peuple, en sollicitant ses suffrages. Les nombreux attentats commis par les anarchistes, les grandes grèves qu'ils ont fomentées, particulièrement en Espagne, prouvent à quel point leurs propagandistes sont écoutés. Les socialistes les considèrent comme les plus dangereux compagnons et les meilleurs alliés de la bourgeoisie, de la réaction. Les social-démocrates réussirent à les expulser définitivement au Congrès international de Londres en 1896, où ils étaient accourus en foule, afin d'obliger, disaient-ils, les socialistes à révéler qu'ils étaient, non des révolutionnaires, mais de simples politiciens. Désormais, pour être admis dans le giron de l'Église internationale représentée par les Congrès, il faut : « 1°, être le délégué des organisations qui ont pour objet la substitution du mode de propriété et de production socialistes au mode de propriété et de production capitalistes, et considérer l'action législative et parlementaire comme *un des moyens d'atteindre cette fin;* — 2°, ou bien encore être le délégué d'associations purement syndicales qui, sans prendre part elles-mêmes à une action politique vigoureuse, admettent cependant la nécessité de l'action politique et législative. Par conséquent les anarchistes en sont exclus. »

La résolution de Londres que nous venons de citer, et qui est demeurée la règle inflexible, ne parle de l'action législative et parlementaire que comme de l'*un des moyens d'atteindre le collectivisme*. Il s'agissait de ne pas laisser aux anarchistes, populaires dans les syndicats, le monopole de la grève générale. La grève générale compte donc des partisans convaincus dans les Congrès internationaux, et même des spécialistes, tels que M. Allemane et M. Briand en France. Les députés socialistes belges, en 1902, ont tenté d'appuyer, par une grève générale qui dégénéra en émeute, la revendication du suffrage universel. Les Hollandais, en 1903, entraînés par l'influence des anarchistes dans les syndicats, commirent la faute de décréter la grève générale pour soutenir les employés de chemins de fer. Ils aboutirent à un désastre, non pour les chefs socialistes, mais pour les ouvriers. Belges et Hollandais se sont bien gardés de rappeler à Amsterdam ces souvenirs cuisans, dans la discussion théorique qui eut lieu sur la grève générale. On y entendit, pour la première fois depuis 1896, un Allemand, délégué de quelques syndicats berlinois, demander au Congrès de ne pas creuser un

abîme entre les anarchistes et les socialistes ; sa proposition fut accueillie par les huées des social-démocrates, qui ont toujours déconseillé la grève générale dans le sens anarchiste, — et c'est aussi la raison pour laquelle M. Guesde la désapprouve en France.

Après une discussion sur ce sujet, écourtée et très confuse, où il ne fut jamais question d'expériences subies, le Congrès écarta la motion des Français, qui demandaient une étude méthodique et une propagande en faveur de cet instrument, d'après eux si redoutable, de la grève de plus en plus généralisée, dont nul ne connaît encore toute la portée. La proposition des Hollandais, — de condamner toute idée de grève révolutionnaire, de n'admettre que des grèves, pour ainsi dire, démonstratives, destinées à appuyer des revendications possibles, à obtenir des résultats importans, — fut votée par le Congrès.

Le Congrès recommande aux ouvriers de ne pas se laisser hypnotiser par l'idée, purement utopique, d'une grève qui, d'un coup d'épaule vigoureux, mettrait à bas la société, du jour au lendemain, mais de travailler chaque jour à fortifier leurs organisations. Les Allemands, eux-mêmes, si hostiles à la grève générale, en ont discuté, dans leurs journaux, l'éventualité, au cas où le suffrage universel serait supprimé en Allemagne par un coup d'État; mais cela, en vue d'intimider les pouvoirs publics, et non de faire éclater la Révolution.

Aussi bien que la discussion de la grève générale, la présence au Congrès des terroristes russes prouve que l'action politique n'est, selon la règle édictée à Londres, qu'un des moyens de combat admis par les socialistes. En Russie, l'action politique n'est pas possible. Les social-démocrates russes qui, sous la direction de Plekhanoff, un marxiste orthodoxe, suivent la méthode allemande, se bornent à faire de la propagande parmi les ouvriers de la grande industrie ; il les instruisent, les poussent à s'organiser. Les terroristes ont une tactique toute différente, spécifiquement russe. De même que les Bakounine et les Kropotkine, ils appartiennent en grande partie à l'aristocratie, et se donnent pour mission de soulever les paysans, mieux préparés qu'au temps où Tourguenef décrivait dans *Terres vierges* la vaine tentative du pauvre Nedjanof. Les terroristes usent de l'assassinat comme moyen d'action. Le comité central des terroristes a distribué au Congrès une sorte de jugement, en vertu duquel

M. de Plewhe fut « exécuté », ou plutôt un acte d'accusation, car « l'accusé » ne fut pas entendu avant la sentence. Mais les social-démocrates désapprouvent en général la méthode terroriste : le *Vorwaerts* considère toutefois que l'attentat contre M. de Plewhe est « le résultat de la force des choses. » Des socialistes aussi modérés que Bernstein ont salué le meurtre de M. de Plewhe comme l'acte héroïque d'un nouveau Guillaume Tell, et cité Schiller à ce propos. Si divergentes que soient les opinions sur l'opportunité de l'assassinat politique, les Allemands considèrent les terroristes comme leurs alliés dans la guerre au tsarisme. Que leur servirait de conquérir le pouvoir en Allemagne, si l'absolutisme régnait en Russie? la République allemande serait à la merci des Cosaques.

IV

L'anarchisme est considéré par les socialistes, comme appartenant aux années de jeunesse, d'irréflexion, d'impulsivité, de gaminerie, d'*espièglerie* (*Flegeljahre*) du socialisme international. Années d'*espièglerie!* ce mot charmant a été prononcé au Congrès d'Amsterdam. Une autre maladie de croissance, en un sens tout opposé, s'est manifestée ces dernières années, avec une intensité toujours accrue : c'est l'opportunisme, le réformisme, le ministérialisme, que les Allemands expriment d'un mot : le *Revisionnismus*, la tendance à reviser la tactique et les principes fondamentaux. C'est en France que la crise a éclaté avec le plus d'intensité, sous la forme aiguë du *Millerandismus*, d'abord, continuée et aggravée par le *Jauressismus*.

La conquête des pouvoirs publics par le bulletin de vote conduisait, comme conséquence nécessaire, à des coalitions au scrutin, à des alliances entre les socialistes et les partis démocratiques, à des combinaisons, à des compromis dans les assemblées, et atténuait l'opposition irréductible qui distingue le parti socialiste de tous les autres partis bourgeois. Engels, le confident, le collaborateur de Karl Marx, avait annoncé cet accroissement de force et d'influence du socialisme, et, à côté des avantages, il prévoyait des difficultés. Il écrivait en 1894 au socialiste italien Turati, qui le consultait sur la tactique socialiste : que le moment viendrait où les radicaux, pour se maintenir au pouvoir, solliciteraient le concours des socialistes, et leur offriraient des

portefeuilles; mais alors les socialistes, « *toujours* en minorité dans le cabinet, partageraient la responsabilité des actes d'un ministère bourgeois, et c'était là le plus grand des dangers, car leur présence dans le gouvernement diviserait la classe ouvrière, et paralyserait complètement l'action révolutionnaire. » — Cette accession des socialistes au pouvoir devait avoir encore pour inconvénient de leur amener une foule de recrues douteuses, de coureurs de places, qui deviennent les plus fermes conservateurs de l'ordre établi, une fois qu'ils y participent fructueusement. Karl Marx, dans une circulaire de l'Internationale du 21 juillet 1873, ne mettait-il pas déjà les travailleurs en garde contre tous « les avocats sans cause, les médecins sans malades et sans savoir, les étudians de billard, les journalistes de petite presse, » qui se présentaient en foule dans les partis socialistes, bien qu'ils n'eussent pas encore de profits à espérer. Puis, c'était en France, comme l'écrivait encore Engels, une invasion de Normaliens : « ceux-ci considèrent l'Université comme une école de Saint-Cyr, destinée à fournir à l'armée socialiste ses officiers et ses généraux. » Le socialisme parlementaire était ainsi menacé de devenir un socialisme de jour en jour plus embourgeoisé, et de perdre la confiance des classes ouvrières. Sans doute, concluait Engels, nous serons obligés de passer par la république radicale avant d'arriver au socialisme; les socialistes ont donc intérêt à soutenir les radicaux qui préparent la dernière étape, mais non à s'inféoder à eux, car le socialisme diffère du tout au tout de leur politique réformiste.

Les choses se sont exactement passées comme le prédisait Engels. M. Waldeck-Rousseau fit appel à M. Millerand. M. Millerand était le plus prudent des socialistes, mais aussi le plus *dévié*. Il ajournait le collectivisme, il répudiait la lutte de classes, il considérait le socialisme comme synonyme de démocratie, de réformes et d'assurances ouvrières. Il siégeait à côté du général de Galliffet, vainqueur de la Commune. Il saluait le tsar. Il endossait la responsabilité des fusillades de Châlon. L'émotion fut considérable parmi les ouvriers et les socialistes de tous les pays. Le « cas Millerand » fut soumis au Congrès de Paris en 1900. Ce Parlement du prolétariat mondial fut appelé à trancher solennellement la question de savoir si, oui ou non, le parti socialiste était un parti de négociation, d'alliance, de paix, ou un parti

de guerre vis-à-vis de la bourgeoisie. Le Congrès se prononça pour la guerre. Mais, entre M. Guesde qui excluait toute participation ministérielle, et M. Jaurès qui prétendait faire de cette participation constante, à jet continu, la règle même du socialisme dans des Républiques comme la France, le Congrès adopta la célèbre motion Kautsky. Cette motion déclarait tout d'abord contre les anarchistes : « que la conquête du pouvoir politique ne peut être le résultat d'un coup de main, mais bien d'un long et pénible travail d'organisation politique et économique. » Puis, contre les réformistes ministériels, la motion disait : « que l'entrée d'un socialiste isolé dans un gouvernement bourgeois est une expérience dangereuse, un expédient forcé, *transitoire*, exceptionnel, une question à trancher dans chaque parti, dont le ministre socialiste doit toujours rester le mandataire. »

La tactique allemande dictait donc encore ses règles, au Congrès de 1900, comme aux précédens Congrès. A l'occasion de ce vote, une scission se produisit dans le parti socialiste français mal unifié : chacun interpréta à sa manière l'oracle de M. Kautsky, jusqu'au jour où M. Millerand fut exclu de sa propre organisation et rejeté dans le camp radical.

Le réformisme n'est pas spécial à la France. Les deux tendances, révolutionnaire et réformiste, au début même du mouvement socialiste, s'incarnèrent en Marx et en Lassalle, et divisèrent le parti allemand en marxistes et en lassalliens. Les deux sectes finirent par se fondre en un seul parti, mais les tendances subsistèrent et se firent jour, lorsque fut abrogée la loi contre les socialistes, dans d'ardentes polémiques entre Vollmar et la majorité du parti socialiste allemand. Vollmar préconisait la tactique d'alliance gouvernementale. Il fut puissamment secondé par Bernstein, un marxiste de la première heure, qui revisa le marxisme, contesta les prétendues lois de Marx sur la paupérisation des masses, sur les crises *catastrophiques*, et appuya la nécessité d'un changement de tactique sur une critique des théories en harmonie avec l'observation des faits. Si la société capitaliste ne marche pas à une catastrophe prochaine, destinée à ouvrir l'ère collectiviste, il s'agit de ne plus se laisser hypnotiser par le but final, mais bien de travailler à des réformes de chaque jour. Les classes ouvrières ne possèdent ni la maturité politique, ni la capacité industrielle. Le socialisme consiste à les organiser, à les éduquer, à réaliser des progrès dans les institutions

démocratiques, et non à exproprier la bourgeoisie (1). Il s'agit donc de reviser en ce sens le programme et la tactique du parti socialiste Le revisionnisme ne fut d'abord qu'une opposition littéraire condamnée à chaque Congrès de la social-démocratie allemande. Il prit figure de question pratique, au lendemain des dernières élections au Reichstag, quand se posa la question de savoir si les socialistes exigeraient un siège à la vice-présidence, au prix d'une visite obligée à Guillaume II, à ce même Empereur qui désignait les socialistes comme une cible à ses soldats. Devant l'attitude du gouvernement, et au lendemain d'un triomphe électoral, n'était-ce pas pour les socialistes une humiliation, un aveu de faiblesse et d'impuissance, une trahison à l'égard de leurs électeurs, que de risquer une pareille démarche? La motion que Bebel et Kautsky firent voter au Congrès de Dresde, par la presque unanimité des délégués, devait couper court à ces premières velléités d'avances à la monarchie impériale. « Le Congrès, disait cette motion, condamne de la façon la plus énergique les tentatives revisionnistes, tendant à changer notre tactique éprouvée et victorieuse, basée sur la lutte de classes, et à remplacer la conquête du pouvoir politique, de haute lutte contre la bourgeoisie, par une politique de concessions à l'ordre établi... Les antagonismes de classes, loin de diminuer, vont s'accentuant... C'est pourquoi le Congrès déclare que la démocratie socialiste ne saurait viser à aucune participation au gouvernement dans la société bourgeoise, et ce conformément à l'ordre du jour Kautsky, voté au Congrès international de Paris en 1900. Enfin le Congrès compte que le groupe parlementaire se servira de sa puissance accrue, pour persévérer dans sa propagande pour le but final (l'expropriation de la bourgeoisie et l'établissement du collectivisme). »

Le revisionnisme ne se manifestait pas seulement en Allemagne. M. Turati s'en était fait le champion en Italie, et il eût peut-être accepté le portefeuille que lui offrait M. Giolitti, s'il n'avait eu à compter avec l'opposition des socialistes intransigeans révolutionnaires. M. Turati fut condamné au Congrès de Bologne; et le parti socialiste italien est menacé d'une scission, par le fait de M. Turati, que les révolutionnaires cherchent à retenir, tandis qu'il veut les quitter. Les mêmes tendances revi-

(1) Voir notre article sur la *Crise du socialisme* dans la *Revue* du 15 septembre 1899.

sionnistes se font jour en Belgique et en Autriche. Dans quelques-unes des vingt-deux petites républiques autonomes qui constituent les cantons suisses, le revisionnisme a conduit à la même expérience qu'en France, avec des Millerand et des Jaurès en miniature ; et les résultats en sont très discutés, très contestés entre socialistes. A Genève, à Saint-Gall, à Berne, la participation au pouvoir cantonal calme l'ardeur des militans, met leurs capacités au service des finances bourgeoises, ou les rend complices de la répression dans les grèves. L'influence délétère du revisionnisme se fait sentir jusqu'à Tokio, où, au dire du citoyen Katayama, les professeurs, les universitaires sont des étatistes, qui cherchent à endormir le prolétariat et à sauver la bourgeoisie capitaliste par une politique réformiste.

Enfin c'est en France, avec M. Jaurès, que le revisionnisme a trouvé sa plus éclatante expression. M. Jaurès, qui fut le conseil, l'appui de M. Millerand, tant que dura le ministère Waldeck-Rousseau, et son plus ardent défenseur, M. Jaurès a repris en l'aggravant la politique ministérielle, il a fait de son parti à la Chambre le ciment du bloc radical, il a couvert de son approbation et de ses votes tous les actes du ministère Combes. La motion Kautsky, édictée par le Congrès international de 1900, trop élastique, trop « Kaoutchousky, » selon le mot d'un plaisant, était donc restée lettre morte; il s'agissait de la reprendre et de la renforcer. Il suffisait pour cela d'internationaliser la motion de Dresde, en la faisant ratifier par le Congrès d'Amsterdam. Telle est la proposition que présentait au Congrès le parti de M. Vaillant et de M. Guesde, lequel joue en France le rôle d'une sorte de nonce apostolique de M. Bebel et de M. Kautsky.

La question fut d'abord discutée au sein d'une commission nommée à cet effet, car les socialistes sont dressés, depuis nombre d'années, aux jeux parlementaires, et deviennent en vérité des virtuoses. Ce fut comme une répétition à huis clos de la grande scène attendue par le Congrès avec une impatience fébrile, répétition plus intéressante et plus passionnée que la pièce même. Dans une salle assez étroite où se pressaient les délégués qui avaient vidé le Congrès, M. Jaurès, le représentant le plus autorisé de la nouvelle méthode, était assis, assisté de quelques fidèles. Il avait en face de lui Minos et Rhadamanthe : M. Kautsky; Mlle Rosa Luxembourg, révolutionnaire exaltée, qui

brandit parfois, dans les Congrès allemands, la torche de la Commune ; Bebel, le « Kaiser » de la social-démocratie allemande ; puis M. Guesde et M. Vaillant, le continuateur de la tradition blanquiste. Contrairement aux précédens Congrès, il n'y eut aucun tumulte. M. Kautsky fit d'abord remarquer à M. Jaurès que son cas était bien plus grave que celui de M. Millerand, qui ne gouvernait pas en qualité de mandataire de son parti. La scène la plus vive se passa entre M. Guesde et M. Jaurès, à propos des résultats réciproques de leurs deux méthodes. M. Jaurès reprochait à M. Guesde d'avoir fait perdre au socialisme, par son intransigeance, la place forte de Lille, et M. Guesde rendit au contraire le bloc responsable de cet échec. Il constata que toutes les candidatures des socialistes ministériels furent des candidatures officielles, à peu d'exceptions près. Devant la prétention de M. Jaurès d'avoir empêché la République de sombrer dans la tourmente nationaliste, M. Guesde douta que la République ait été en péril. Il opposa à la conception de M. Jaurès « que le socialisme sortira de la République, » la conception marxiste qui fait surgir le socialisme de l'évolution capitaliste. Nous entendîmes Mlle Rosa Luxembourg s'étonner que M. Jaurès pût allier à une mine si florissante une si mauvaise conscience. Elle se plut à constater à quel point M. Jaurès était isolé, rencontrant une opposition dans son propre parti. M. Jaurès n'eut pour alliés que des Belges, M. Furnémont, surtout M. Anseele. Ce n'est pas un ministère que M. Anseele, l'habile directeur du *Vooruit* de Gand, réclame du roi des Belges, c'est deux ministères, trois ministères, tous les ministères : que les socialistes s'emparent de toutes les places de la bourgeoisie, il n'y a pas de meilleure tactique. — L'attaque de M. Bebel et la contre attaque de M. Jaurès remplirent deux longues séances de la commission et deux séances du Congrès.

M. Jaurès se déclara, avec force, partisan de la lutte de classes, de la destruction de la propriété privée. Le fait pour le prolétariat de poursuivre son but par de violens combats, n'exclut pas l'alliance des radicaux bourgeois. Cette alliance a porté ses fruits. La République, l'instrument indispensable à l'émancipation prolétarienne, a été sauvée. Les lois ouvrières ont abrégé le temps de travail; les lois d'assurances, d'impôt sur le revenu, sont en préparation. Des ministres, tel M. Pelletan, fraternisent avec les syndicats. En travaillant à la séparation de

l'Église et de l'État, en établissant l'enseignement laïque, les socialistes alliés aux radicaux ne font que suivre la méthode indiquée par Blanqui, et qui consiste à révolutionner les têtes, avant de s'adresser aux bras. Attendez seulement, disait Blanqui à ses disciples, le résultat de vingt années d'école primaire sous la direction d'instituteurs démocrates ! Vous verrez les résultats. — Passant ensuite à l'offensive, M. Jaurès reprocha aux socialistes allemands leurs prétentions, leur inaction, leur pusillanimité :

« Le suffrage universel vous a été octroyé par la grâce de Bismarck ; et vous vous le laisseriez reprendre en Allemagne, comme vous l'avez perdu en Saxe, sans oser remuer le doigt ! Après les élections au Reichstag, fiers de vos trois millions de voix, vous vous êtes écriés : « l'Empire est à nous ! le monde est à nous ! » Pure fanfaronnade ! vous n'avez rien fait, il n'y a rien de changé. Vous cachez votre faiblesse et votre impuissance, en essayant d'en faire la loi de tous. Laissez donc chaque peuple déterminer sa tactique à sa guise, selon des circonstances particulières qui vous échappent. Votre motion de Dresde ne respire que cet esprit d'hésitation et de doute que vous cherchez à nous imposer. »

Et Bebel de riposter : « Eussiez-vous donc voulu qu'au lendemain des élections, nous prissions d'assaut le palais royal, pour ensuite déposer l'Empereur ? Quand nous aurons obtenu huit millions de voix, nous saurons agir. Si nous avions les mains aussi libres que vous, nous obtiendrions bien d'autres résultats. Vous avez amélioré les écoles, combattu le cléricalisme, par des moyens que nous n'approuvons pas toujours ; vous travaillez à la séparation de l'Église et de l'État, c'est fort bien. Vous préparez des lois pour améliorer la condition des ouvriers ; nous approuvons des alliances passagères en vue d'obtenir ces résultats, mais non l'alliance durable entre la bourgeoisie et le prolétariat, car cette alliance est à l'avantage de la bourgeoisie. Je suis républicain, mais ne me vantez pas votre république bourgeoise. Je lui préférerais la monarchie prussienne. Les ouvriers sont écrasés, fusillés dans les grèves, en France, en Suisse, et en Amérique, comme ils ne l'ont jamais été chez nous. Un député socialiste qui eût souscrit tacitement à l'envahissement d'une Bourse du travail, aux brutalités policières contre les militans ouvriers, un député socialiste qui aurait voté en cette circonstance le

passage à l'ordre du jour, eût, dès le lendemain, payé sa félonie par la perte de son mandat. Ce suffrage universel que vous vous vantez d'avoir conquis de haute lutte sur les barricades, vous fut donné par Napoléon III : votre République est un cadeau de Bismarck. Vous vous vantiez, vous, Jaurès, d'avoir, au prix de votre popularité, en combattant le chauvinisme de la revanche, sauvé la paix du monde. Et vos amis votent le budget de la Guerre et de la Marine, les fonds secrets !... Autant de raisons pour lesquelles le Congrès doit fixer des règles à la politique socialiste internationale. »

Les deux conceptions contraires de la théorie et de la tactique socialistes s'exprimèrent par ces deux discours. La doctrine marxiste, défendue par Bebel, considère les formes politiques comme subordonnées, et n'accorde d'importance qu'aux transformations économiques ; M. Jaurès attribue à la République bourgeoise la vertu mystérieuse de réaliser peu à peu le socialisme.

Il n'y a pas lieu de discuter les interprétations historiques de Bebel sur l'origine du suffrage universel et de la République, ni de comparer les avantages ou les inconvéniens de la forme républicaine et de la forme monarchique. D'autant que Bebel émettait un avis diamétralement opposé, il y a un an (1). Une monarchie, en effet, comme l'écrit Kautsky, est un obstacle de plus à vaincre pour le prolétariat. De là l'avantage d'une République. Mais sous une République, d'autre part, la haine de classe est plus développée, et la bourgeoisie est moins scrupuleuse : elle cherche à écraser brutalement le prolétariat, ou à le tromper et à le corrompre. Mais la thèse de M. Bebel est parfaitement fondée, lorsqu'il constate que le progrès social n'a pas suivi en France le progrès politique. Et c'est justement cette priorité du progrès politique qui a entravé le progrès social. Sous la pression des masses populaires, le gouvernement de Louis-Philippe allait entreprendre des réformes ouvrières, lorsqu'il fut

(1) Dans un article sur la question de la vice-présidence au Reichstag, Bebel combattait contre Vollmar la thèse qu'il a soutenue à Amsterdam contre M. Jaurès. Il déplorait que l'Allemagne ne fût pas en République... si *bleue* que pût être cette République, et il ajoutait, s'adressant à Vollmar : « que diraient nos camarades français, s'ils entendaient votre langage ? » — M. Jaurès, de son côté, conseillait aux socialistes allemands de revendiquer cette vice-présidence, même au prix d'une visite à Guillaume II. Les rôles étaient donc alors renversés. Bebel aspirait à la République, M. Jaurès voulait qu'on se rapprochât de la monarchie.

renversé par l'émeute. M. Émile Ollivier, à la fin de l'Empire, préparait des lois d'assurances que les classes populaires attendent encore. Malgré 93, les journées de Juin, la Commune et la République, l'impôt sur le revenu, qui fonctionne en Prusse, en Suisse, en Angleterre, n'a pu s'installer en France. Si l'on considère le degré de culture, d'organisation, des classes ouvrières, on voit l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique monarchiques primer de beaucoup la France républicaine. Sans doute, dans les pays monarchiques, les socialistes sont pour quelque chose dans ces résultats : M. de Bismarck disait qu'en Allemagne il n'y aurait pas eu de politique sociale sans la pression des socialistes. Mais, très favorables aux classes ouvrières comme parti d'opposition, les socialistes deviennent un danger pour elles, lorsqu'ils participent au pouvoir.

L'idée socialiste ou plutôt marxiste, représentée par Bebel, c'est qu'il ne peut y avoir de *concordat* entre la bourgeoisie et le prolétariat. Les représentans du prolétariat ne doivent pas s'allier au pouvoir bourgeois d'une façon continue. Ils peuvent voter des réformes; mais ces réformes, œuvre de la bourgeoisie, ne seront jamais de nature à satisfaire les ouvriers.

Toutes ces promesses qu'ils ont faites, les socialistes ralliés ne sont pas capables de les tenir. Après un siècle de luttes politiques, les socialistes partagent enfin la puissance gouvernementale avec les radicaux, et ils nous disent, par la bouche de M. Jaurès : « Nous allons dépasser tous les autres peuples! Que seront les lois d'assurances allemandes, comparées aux nôtres, et l'impôt sur le revenu des pays monarchiques, auprès de l'impôt que nous allons établir? » Laissons le futur et tenons-nous au présent. Le ministérialisme de M. Jaurès a eu pour effet de multiplier les grèves et de les rendre plus violentes, pour cette raison très simple que la présence des socialistes au pouvoir encourage les grèves, mais que les socialistes sont impuissans à les faire aboutir : de là vient la défiance des militans ouvriers contre l'action politique. On l'a constaté au Congrès : l'influence des anarchistes grandit dans les syndicats en France et en Suisse, où les socialistes sont associés au gouvernement. Les projets de réforme semblent dérisoires, après tant d'espérances; rappelez-vous le projet de retraites de M. Millerand, et l'hilarité qu'il suscita parmi les syndicats. Hé quoi! la montagne collectiviste accouchait de cette souris réformiste. M. Millerand pou-

vait, en qualité de radical, proposer une loi de retraites qui le rendait ridicule, en tant que socialiste, et il a été finalement exclu de son parti. Ce n'est pas avec les « petits profits » dont parlait M. Briand, que les socialistes au pouvoir apaiseront les masses déchaînées. Le ministérialisme a donc pour conséquence nécessaire de favoriser l'action anarchiste. On l'a constaté maintes fois au Congrès. Et c'est encore une des raisons pour lesquelles les Allemands, révolutionnaires, disciplinés, ordonnés, demandaient au Congrès de condamner la nouvelle méthode. Après avoir chassé les anarchistes, ils veulent écarter le ministérialisme qui manifestement accroît leur force de propagande.

Et le Congrès leur a donné raison. Il a d'abord rejeté, à égalité de voix, une motion transactionnelle dans la forme, rédigée par l'Autrichien Adler et le Belge Vandervelde, qui reproduisait le sens exact de la motion de Dresde, mais d'une façon adoucie, en limant à cette motion les dents et les ongles. Le Congrès l'eût votée, presque à l'unanimité, si M. Jaurès n'avait déclaré qu'il la voterait lui-même. On tenait à lui infliger un blâme. La motion de Dresde, après une modification insignifiante de Bebel (la substitution du mot *repousser* au mot *condamner*), obtint 28 voix contre 5 et 12 abstentions. Bebel déclara que le succès dépassait ses espérances. Il engagea les Français à oublier leurs querelles, à se tendre une main fraternelle, comme le Russe et le Japonais, à imiter les Allemands qui finirent par s'unir après huit ans d'injures et de controverses. Mais les mains de M. Guesde et de M. Jaurès ne se sont point rapprochées.

Les jauressistes ministériels sortirent du Congrès humiliés et offensés. Ils épiloguèrent sur le vote. Ce vote s'obtient par nationalités, et chaque nationalité dispose de deux voix. Les petites nationalités comptent autant que les grandes. Les amis de M. Jaurès pesèrent donc ces voix, ce qui est contraire à l'esprit démocratique, qui écrase la qualité sous la quantité. « Nous avions pour nous, disent-ils, tous les pays à *self government* démocratique, Angleterre, Belgique, Hollande, Pays scandinaves, et contre nous des pays courbés sous le despotisme, comme l'Allemagne, dont les socialistes, très naturellement, mesurent leur intransigeance pour autrui à leur impuissance chez eux : cela démontre que l'autorité morale du Congrès s'est prononcée en notre faveur. » Il se trouva que la voix du citoyen Katayama avait déterminé le rejet de la motion Adler-Vandervelde.

M. Jaurès, allié du Japon capitaliste et guerrier, a été battu par le Japon socialiste : n'est-ce pas justice?

M. Gérault-Richard, en qui l'on trouve l'expression d'un socialisme populaire, railla « l'unique Bulgare et l'unique Japonais qui cherchèrent à nous imposer la conception et la tactique à laquelle ils doivent leurs éclatans succès. » Il ne s'embarrasse guère des décisions du Congrès, « simples paperasses qui enrichiront les archives des différens partis socialistes. » M. de Pressensé, avec le sérieux du protestantisme, déclare, au contraire, « avoir reçu à Amsterdam un avertissement, qui correspond aux convictions intimes et profondes de chacun de nous. »

Quant à M. Jaurès, il ne s'avouera jamais vaincu, ainsi qu'il convient à un stratège. La manœuvre de M. Guesde et de M. Vaillant a, d'après lui, complètement échoué. De même qu'il avait jadis interprété en sa faveur la motion Kautsky, il découvre que la motion de Dresde ne le condamne pas. M. Jaurès s'est aperçu que, dans le texte français présenté au Congrès par M. Guesde et par M. Vaillant, cette motion avait été traduite faussement. Il y est dit « que la démocratie socialiste ne saurait *accepter* aucune participation au gouvernement de la société bourgeoise. » Or, le texte de Dresde porte le mot *erstreben*, qui signifie *viser à*. Viser à un portefeuille ministériel, y tendre de tous ses efforts, y aspirer de toute son âme, n'a pas le même sens que l'accepter, contraint et forcé. Vous pouvez, sous la pression des événemens, recevoir, la mort dans l'âme, un portefeuille auquel vous ne songiez pas. Et la motion Kautsky, maintenue expressément par la motion de Dresde, vous autorise, ou plutôt ne vous interdit pas, d'entrer dans un ministère bourgeois, si les circonstances l'exigent et si votre parti l'autorise. Le futur ministère de M. Jaurès est donc sauvé grâce à cette distinction entre l'esprit et la lettre, ou plutôt grâce à cette contradiction peut-être voulue (les théologiens tudesques sont si retors!), qui consiste à dire aux socialistes de partout : « Nous vous interdisons d'entrer dans un ministère bourgeois, conformément à la motion Kautsky (qui ne le défend pas). » C'est décréter l'intransigeance des principes et laisser à la tactique, toujours opportuniste, une porte dérobée.

M. Jaurès et ses amis ne considèrent donc pas qu'ils aient rien à changer à leur politique. Ils ne se détacheront pas plus du bloc international que du bloc national, bien que la décision

du Congrès les mette dans cette alternative de choisir entre les deux blocs. M. Jaurès a le plus grand intérêt à ne pas se séparer de l'Église socialiste universelle. De membre éminent de l'Internationale rouge, il serait rabaissé au rôle de simple directeur d'une agence de « chambardement. »

M. Jaurès, par ses attaques, a blessé les Allemands, très influens dans le socialisme international; il aura donc à se débrouiller avec ses coreligionnaires d'outre-Vosges. Comment d'ailleurs les socialistes pourraient-ils s'entendre? Ils ne parlent pas la même langue. Les délégués ouvriers anglais ne comprenaient rien au Congrès. Ils rejettent le *shibboleth* socialiste de la « lutte de classes, » qui n'exprime pas exactement, à leur sens, le conflit des intérêts économiques entre employeurs et employés. Pour eux, le socialisme consiste à gagner dix schellings par jour et à ne travailler que huit heures. Les Français ne goûtent le socialisme qu'enguirlandé de phrases sonores : la *Fraternité de l'avenir! la République! l'Émancipation du genre humain!* Les Allemands méprisent la rhétorique, construisent le socialisme sur la dialectique hégélienne, *la conception matérialiste de l'histoire*, *l'infrastructure économique de la société*, et autres formules alambiquées qu'ils démolissent ensuite, mais avec autant de logique.

En France, les polémiques entre socialistes vont se raviver. — *Vous n'êtes pas socialistes*, disent les guesdistes aux jaurésistes ministériels. — *Vous n'êtes pas républicains*, ripostent ces derniers; — et cela ne sera pas pour fortifier les guesdistes devant le corps électoral. Le bureau international a offert ses bons offices, en vue de faire cesser ces divisions fratricides; il s'est chargé de la mission délicate de réconcilier M. Guesde et M. Jaurès, mais aucun des deux partis ne semble préparé à une entente. Ce qui peut nous toucher de plus près, c'est que M. Jaurès, afin de se laver du soupçon de réformisme et de modérantisme, tentera peut-être d'accentuer, dans le sens socialiste, la politique du bloc.

En dernière analyse, le Congrès d'Amsterdam n'a guère pour nous d'autre intérêt que de nous faire assister à la querelle entre deux méthodes: celle de Bebel, qui consiste à attendre patiemment que le jeune Hercule soit devenu assez fort pour asséner à la société bourgeoise le coup de massue décisif, et celle de M. Jaurès, qui pratique l'art de Locuste, l'empoisonnement sûr

à doses savamment graduées. A chacun de choisir, selon ses préférences, entre ces deux genres de mort.

IV

A considérer le mouvement socialiste dans son ensemble, il présente de frappantes analogies avec la propagande qui précéda la Révolution française. Les théoriciens socialistes jouent, au XIXe siècle, le rôle des Encyclopédistes. Nous trouvons encore ce rapport entre ce temps-ci et 1789, que les gens qui ont le plus à perdre à une révolution sont ceux qui y poussent avec le plus d'ardeur. Dans les partis socialistes de tous les pays, parmi les chefs les plus chauds, vous rencontrez des gens très riches. Une lady de la plus haute naissance vint de Londres à Amsterdam se faire présenter les principaux meneurs. Nombre de bourgeois décadens, de snobs, acclament les socialistes qui tournent en dérision leur propre classe. Nombre d'aristocrates se jetèrent dans la Révolution qui devait les dépouiller, leur couper la tête. Ce n'est qu'en France que le mouvement général d'émancipation du XVIIIe siècle aboutit à un bouleversement social ; partout ailleurs, l'affranchissement, dans le sens libéral et démocratique, s'est accompli sans grandes secousses. Et peut-être en sera-t-il de même pour le courant socialiste qui nous entraîne.

Certains penseurs ont signalé dans la Révolution française un caractère religieux. Ce caractère semble plus marqué encore dans le socialisme. Si l'on considère la force du sentiment qui rapproche les hommes, qui les unit, l'ardeur du prosélytisme, le pullulement et la rivalité des sectes, d'autant plus hostiles qu'elles sont plus rapprochées, la tendance au dogmatisme, à la casuistique et aux excommunications, l'aspiration à fonder, par-dessus les frontières des peuples, une Église universelle en vue d'une rénovation totale de la société, le socialisme, qui compte aussi ses enthousiastes, qui, par sa prédication humanitaire, rappelle et remplace la foi perdue, participe en une certaine mesure de la nature des religions. Les juifs y jouent un très grand rôle. Leur nombre à Amsterdam s'explique sans doute par l'abondance de la population israélite ; mais les deux grands organisateurs du mouvement ouvrier, Marx et Lassalle, appartiennent à la race juive : des juifs dirigent les états-majors socialistes d'Allemagne et d'Autriche. Dans son *Coup d'œil sur l'Histoire du*

peuple juif, James Darmsteter exalte le rôle révolutionnaire et civilisateur du Peuple élu : il attribue à l'influence juive la Réforme et la Révolution française. La Révolution nous ramène directement, selon lui, aux prophètes d'Israël, ces grands apôtres du socialisme. Mais le judaïsme est une religion aristocratique, impliquant le privilège, l'hégémonie d'une race. Dans le judaïsme, le cosmopolitisme extérieur s'associe au nationalisme spirituel le plus exclusif et le plus fermé. Le socialisme international participe beaucoup plus de l'essence du christianisme, qui se produisit lorsque Rome eut rapproché et égalisé sous son joug toutes les nations.

La vapeur, l'électricité, la presse resserrent aujourd'hui les liens entre les esprits et les peuples; les socialistes qui se comparent parfois aux premiers chrétiens, en diffèrent, autant que le monde industrialisé diffère du monde romain. Les premiers chrétiens avaient l'horreur d'un siècle corrompu. Nous ne retrouverions guère ce sentiment que chez les mystiques russes, qui offraient un si marqué contraste avec le reste du Congrès, si nous avions pu oublier les bombes et la dynamite, et ne voir en eux que des disciples de Tolstoï. Quant aux autres socialistes, ils nous faisaient plutôt songer à cette période où le christianisme, étant sorti des catacombes et gagnant les couches supérieures de la société, Constantin finit par l'incorporer à l'Empire. Il fut dès lors permis à ses adeptes, après avoir achevé de ruiner le monde antique, de devenir préfets ou ministres, sans qu'aucun Bebel songeât à y mettre son veto.

J. Bourdeau.

L'ALLEMAGNE CATHOLIQUE

ENTRE 1800 ET 1848

IV[1]

L'ÉGLISE ET LES ÉTATS PROTESTANS. L'AFFAIRE DE COLOGNE

I

Des concordats, négociés avec le Pape par les représentans des souverains, avaient, nous l'avons vu, réorganisé l'Église d'Allemagne. Les pouvoirs laïques, en condescendant à l'entente avec Rome, avaient implicitement admis que l'établissement religieux ne pouvait renaître de ses ruines qu'avec l'assistance du Saint-Siège. Mais ils auraient voulu que le vicaire de Dieu, pareil au Dieu d'Aristote, se désintéressât de cette Église qu'il venait de créer à nouveau ; un artificieux travail commença pour installer dans l'Église l'État omnipotent. Après s'être servi de Rome pour encadrer les sujets catholiques, l'État prétendait, dans ces cadres nouveaux qu'une fois pour toutes le Pape avait bénis, demeurer le seul maître. A nulle époque, sauf peut-être en certaines périodes de l'histoire byzantine, la police des consciences ne fut plus subtilement tatillonne.

Le souverain protestant du Wurtemberg nommait les curés : l'évêque apprenait leurs noms par le journal ; et, lorsqu'en 1844

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet 1903, 15 janvier et 1er septembre 1904.

on lui concéda le droit de nomination pour quinze cures du royaume, cela fut regardé comme un joli cadeau. Des communiqués officiels fixaient les prescriptions liturgiques que l'Église devait exécuter. Défense était faite à Dieu par le roi de Wurtemberg d'empiéter avec trop d'importunité sur les loisirs des sujets : l'évêque enregistrait la défense, et la subissait. En vertu d'une ordonnance, sorte de loi somptuaire qui limitait les munificences de l'homme envers le Très-Haut, il était interdit de célébrer plus d'une messe dans chaque église, les jours de semaine; interdit de commémorer par quelque pieuse pratique les anciennes fêtes d'obligation déchues au rang des fêtes de dévotion; interdit d'offrir à la Madone des ex-voto et des cierges, et d'exposer des reliques; interdit d'avoir, dans une paroisse, plus d'une confrérie, et, pour cette confrérie, plus d'une fête annuelle. On multipliait les précautions raffinées : de crainte que les fidèles d'une paroisse ne s'en fussent s'agenouiller au pied d'un tabernacle voisin, toutes les fêtes de confréries, sur tout le territoire, devaient se célébrer le jour de l'Assomption : à l'évêque de s'arranger pour que ses ouailles, le 15 août au soir, fussent quittes envers le ciel. Les pèlerinages étaient jalousement surveillés : les images miraculeuses devaient se contenter d'un seul hommage, celui du prêtre attaché à leur chapelle : tout autre ecclésiastique était frustré du droit de dire la messe en leur honneur. Il n'était pas jusqu'au sacrement de pénitence sur lequel la bureaucratie n'eût ses idées : elle invitait les confesseurs à se contenter d'une déclaration générale du fidèle attestant qu'il avait péché. Il était temps qu'au XIXe siècle la divinité devînt enfin discrète; ainsi le voulait le roi de Wurtemberg.

Le gouvernement badois, lui, intervenait peut-être moins avant dans les affaires de sacristie, mais s'intéressait plus activement encore à la conduite des presbytères. Sur quatre-vingt-quatre paroisses, il en était vingt-quatre seulement, pour lesquelles le Grand-Duc concédait à l'archevêque de Fribourg un droit de présentation : partout ailleurs, l'État faisait le curé, et signifiait à l'archevêque, sans commentaires, les nominations et les déplacemens de ses prêtres. Ce n'était point assez : par-dessus les curés que nommait l'État, mais qui, canoniquement, dépendaient de la curie archiépiscopale, le Grand-Duc voulait avoir ses doyens à lui, chargés de surveiller en son nom tous les prêtres d'un district. On faisait à l'archevêque la faveur de lui laisser

visiter l'établissement ecclésiastique où se préparaient les séminaristes, mais on lui refusait tout droit de direction; et ce n'est qu'au prix d'interminables démarches qu'il obtenait qu'on éloignât de la Faculté de théologie de Fribourg certains professeurs impies ou libertins. Ses mandemens étaient soumis à l'approbation de l'État. Bref, entre l'ordinaire et les curés, entre l'ordinaire et les clercs, entre l'ordinaire et les fidèles, le Grand-Duc protestant s'interposait; et, en cas de vacance du siège, il prenait toutes privautés à l'endroit des chanoines, pour exclure de l'épiscopat, quelque fût leur désir, l'ecclésiastique qui lui déplaisait.

On faisait un pas de plus en Nassau : on y cernait les chanoines électeurs dans un tel réseau de vetos, que leur vote leur était dicté : il fallut, en 1840, que le Pape annulât une nomination d'évêque pour laquelle le chapitre n'avait été que le greffier du commissaire grand-ducal. L'État de Hesse-Nassau trouvait malséant que l'Église fît respecter le devoir pascal : un message de l'Ordinaire, qui sanctionnait par certaines pénalités religieuses la gravité de cette obligation, fut lettre morte, faute de *placet*. L'État voisin de Hesse-Darmstadt suivait les mêmes maximes : il décidait, à lui seul, que l'instruction des clercs, assurée jusque-là par le grand séminaire de Mayence, serait désormais donnée à Giessen ; et dans cette ville si exclusivement protestante, que, jusqu'en 1838, elle n'eut même pas une église catholique, on improvisa une Faculté de théologie, Faculté fort mêlée, où l'enseignement d'élite donné par Staudenmaier et par Kuhn rachetait insuffisamment les théories étrangement anti-romaines professées par leurs collègues.

II

Ce qui méritait d'inquiéter l'Église dans cette attitude des diverses souverainetés, c'est qu'il y avait là beaucoup moins une politique de caprices qu'une politique de principes.

Derrière les à-coups d'arbitraire, par lesquels la bureaucratie s'ingérait dans la vie religieuse, deux principes, en effet, se dressaient et s'affichaient, l'un emprunté à la vieille théologie fébronienne, l'autre se déduisant de la jeune philosophie hégélienne. Febronius, avec sa théorie des églises d'État, Hegel, avec sa théorie même de l'État, servaient d'auxiliaires à l'ambition des pouvoirs laïques; et, soit qu'ils alléguassent Febronius pour

légiférer à leur aise sur une institution religieuse enclose dans les limites d'un territoire royal ou princier, soit que, pour réaliser d'une façon quasi jacobine l'unité morale des sujets, ils cherchassent et trouvassent dans Hegel les élémens d'un système de nivellement des consciences, ils aboutissaient pratiquement à un droit ecclésiastique dont l'Église avait motif d'être anxieuse. Car l'Église, par delà son propre asservissement, première conséquence du système, voyait se dessiner la perspective troublante de je ne sais quelle union officielle, réalisée par l'État, entre les diverses confessions chrétiennes; et, dans ces tentatives artificielles de fusion, ce ne serait plus seulement la liberté de l'Église, ce serait l'essence même du catholicisme qui péricliterait. Ne voyait-on pas déjà le grand-duché de Nassau organiser un enseignement religieux commun pour les enfans des deux confessions; et ne voyait-on pas, en Wurtemberg, à l'occasion du Jubilé du Roi, le clergé catholique venir au temple protestant de Rottweil, entonner des chants protestans, écouter un prêche et célébrer la messe? Un directeur de gymnase écrivait un livre sur l'union des églises allemandes, assez remarqué pour que Dœllinger crût y devoir répondre; et ce livre conviait le pouvoir laïque à déclarer sans valeur les articles des divers symboles confessionnels, et à protéger contre tout fanatisme séparatiste les fidèles de la future Église unie. Pratiquement parlant, on pouvait prévoir que, dans ces mariages forcés entre confessions diverses, ce n'était point au protestantisme, mais bien au catholicisme, que l'État laïque, rédacteur autoritaire du contrat, demanderait et imposerait des concessions, et le pronostic était justifié, d'une façon décisive, par l'exemple de la Prusse.

Spiegel, archevêque de Cologne, écrit sans ambages dans une de ses lettres : « Intolérance, rage contre ce qui est catholique, voilà les mobiles de l'administration, dans les pays rhénans; » et, dès 1834, il signalait avec tristesse l'effort du gouvernement prussien pour accroître sur le Rhin, par un afflux de fonctionnaires, la force numérique de l'élément protestant. Il en était en Silésie comme en Prusse rhénane : le président Merckel, qui pourvoyait en 1827 aux destinées de cette province, adressait à Frédéric-Guillaume III, sur les prérogatives religieuses de l'État, une lettre qui est un bréviaire de joséphisme; et la politique dont elle était le programme se traduisit, pendant près de vingt années, par la suppression systématique et successive d'un cer-

tain nombre de paroisses catholiques. Ainsi la bureaucratie prussienne, par un seul et même labeur, infiltrait le protestantisme en terre rhénane et tarissait le catholicisme en terre silésienne. La crudité de nuances qui, sur les cartes confessionnelles de l'Allemagne, distinguait certaines régions exclusivement catholiques, était comme un affront pour le roi de Prusse : on essayait de délayer les couleurs, en attendant qu'on les pût noyer dans la pacifique uniformité d'une teinte homogène. Fixer cette teinte, et puis la faire adopter, telle quelle, par toutes les âmes sujettes, ç'eût été le rêve des bureaucrates prussiens.

Moyennant un ordre de cabinet et quelques dragonnades, la dynastie prussienne, luthérienne au XVIe siècle, calviniste au XVIIe, avait inauguré une troisième façon de protestantisme : Frédéric-Guillaume III, de gré ou de force, rassemblait tous les protestans de son royaume dans une église évangélique officielle, disciplinée, bien encadrée, authentiquement royale, qui, parfois, plaçait sur ses autels, à côté du crucifix, le buste du roi. Il avait suffi d'un acte de la volonté souveraine pour faire taire toutes divergences entre les confessions protestantes.

Un second succès restait à poursuivre : c'était l'abolition de toutes difficultés entre les diverses confessions chrétiennes. Il n'y avait plus, en Prusse, qu'une Église protestante royale; il ne devait plus y avoir, tôt ou tard, qu'une Église chrétienne royale. Lentement cette Église s'édifiait, dans le cerveau des fonctionnaires : puisque la nouvelle liturgie évangélique officielle comportait, le dimanche, une sorte de messe, où l'on récitait et où l'on chantait alternativement des fragmens tirés, pour la plupart, du missel romain, quelle raison restait aux catholiques de ne point opter pour l'Évangélisme? Elle comportait aussi, chaque année, un jour de prière et de pénitence; le gouvernement de Berlin, par une pieuse fraude, faisait inscrire ce jour dans la liste des fêtes catholiques soumises à l'agrément du Saint-Siège; Rome approuvait l'ensemble, sans apercevoir l'interpolation, et l'archevêque Spiegel acceptait, sans mot dire, que cette solennité protestante fût introduite dans la liturgie diocésaine. De vastes espoirs illuminaient l'horizon du fonctionnarisme prussien : la cathédrale de Cologne, qui commençait à s'achever, s'ouvrirait, peut-être, à l'exercice simultané des deux cultes, en attendant qu'ils n'en fissent plus qu'un.

Qu'une fois pour toutes les sujets fussent instruits, qu'ils se

rendissent compte de la ressemblance des liturgies et du léger sacrifice qu'ils avaient à consentir pour être agréables au roi, et l'Évangélisme ferait des conquêtes parmi les fidèles de Rome. Or il y avait, dans toutes les villes de Prusse, un endroit propice pour donner aux catholiques cette leçon : c'était la caserne. Les hommes des différens cultes s'y coudoyaient et s'y mêlaient : l'ordonnance du 12 février 1832, renouvelant et complétant un premier acte royal de 1810, édicta une sorte de dressage religieux pour les soldats de Sa Majesté. Tous, une fois par mois, ils devaient participer à un service divin commun; ainsi l'exigeaient « le respect nécessairement dû à la religion principale du pays, et la nécessité d'en finir avec les préjugés nuisibles qui se trouvent encore chez le bas peuple, à l'égard de la différence des religions ; » et le roi ne doutait pas qu'en écoutant le prêche, les catholiques n'y trouvassent « l'avantage que chaque homme raisonnable saura toujours tirer d'un service divin quelconque convenablement établi. » La discipline militaire, avec sa rigueur de fer, se mettait au service de l'Évangélisme national; le citoyen prussien qui portait l'uniforme, était par là même contraint de prendre contact avec la religion de son souverain; et la caserne devenait une école d'assouplissement pour les consciences, comme pour les muscles. C'est ainsi que le roi de Prusse, entre deux parades, faisait prier tous ses soldats à sa propre façon. L'on ne plaisantait pas, dans l'Évangélisme prussien, sur les honneurs dus au Très-Haut; c'est l'époque où, dans un journal, un censeur officiel biffait l'annonce d'une traduction de Dante, en expliquant que les choses « divines » ne devaient pas être un sujet de comédie.

Mais l'accoutumance catholique grave trop profondément dans les âmes l'idée de leur indépendance à l'endroit du pouvoir laïque, pour que cette pédagogie autoritaire eût chance d'être efficace. La religion du Roi, devant laquelle tout Prussien sous les armes devait prosterner son hommage, se heurtait, dans la vie civile, à la résistance passive des fidèles du Pape; où la caserne elle-même échouait, le succès était impossible. Il fallait donc renoncer à proposer aux catholiques l'accès d'une religion étrangère à la leur. Alors la bureaucratie changea de tactique; se résignant à de plus lointaines espérances, elle se flatta que, dans l' « ultramontanisme » même, se pourraient produire quelques initiatives séparatistes, dont le résultat serait de jeter un pont entre l'établissement catholique et la Réforme. Au lieu de pousser les

âmes, sans transition, d'une Église dans l'autre, on les ferait s'engouffrer, tout doucement, insensiblement, dans quelque chapelle, attenante encore à la vieille église, et même arborant encore sur sa façade la prétention d'être catholique, mais ayant toutes les fenêtres ouvertes, et grandes ouvertes, sur l'horizon de la Réforme, et imprégnée, déjà, d'atmosphère protestante; et c'est avec l'illusion de rester catholiques, que les sujets du roi de Prusse deviendraient des protestans.

Aussi verrons-nous les fonctionnaires prussiens souhaiter que Sedlnitzky, prince évêque de Breslau, s'essaie, après ses différends avec l'Église romaine, à provoquer un mouvement « néo-catholique; » puis Sedlnitzky n'ayant rien osé, leurs complaisances émigreront avec d'encourageans sourires vers les sectes « catholiques allemandes; » et ce seront eux encore, ou leurs légitimes héritiers, qui, trente ans plus tard, partageront, à moins même qu'ils ne les dictent, les actives sympathies de Bismarck pour le « vieux catholicisme. » « Néo-catholicisme, catholicisme allemand, vieux catholicisme, » n'étaient-ce point là, peut-être, d'efficaces moyens de désagréger le catholicisme romain et d'accélérer, sous l'égide du Roi, l'unification d'un christianisme d'État? C'est ainsi qu'en Prusse, de l'idée de dominer le catholicisme, commune à la foule des souverains allemands, l'on passait, lentement, à l'idée de le dissoudre, et, si nous osons dire, de le défaire; et, pour guider l'État prussien dans ces voies d'intolérance, un homme se rencontra, illustre par le savoir, distingué par son adresse, qui n'était autre que le propre ministre du roi de Prusse auprès du Pape, le chevalier de Bunsen.

Tout en Bunsen conspirait contre Rome, contre cette Rome où il était accrédité. Originaire de la principauté de Waldeck, son zèle pour l'omnipotence prussienne était d'autant plus exclusif, qu'il n'avait pas de sang prussien dans les veines. Orientaliste consommé, la science lui paraissait, tout comme la Prusse, menacée par « l'intolérance romaine. » Expert en archéologie chrétienne, familier avec la littérature chrétienne primitive, il se faisait, de son érudition même, une arme perpétuelle contre l' « idolâtrie catholique. » Versé dans la connaissance des anciennes liturgies, il se croyait qualifié pour infuser une vie nouvelle aux institutions religieuses issues de la Réforme, et pour unifier et universaliser la Réforme, — pour la catholiciser, si l'on peut ainsi dire, — en ramenant au christianisme d'autre-

fois les églises évangéliques de tous pays et en les reliant entre elles. Partout à travers l'univers, l'Église catholique réussissait ou s'essayait à vivre; Bunsen rêvait de la faire se heurter, partout, à une sorte de *corpus evangelicorum*, comme l'on disait au XVIIe siècle, à une organisation solide et savante de toutes les Églises que la Réforme avait détachées les unes des autres en même temps que du tronc commun. Il s'agissait de donner au protestantisme ces caractères d'unité et de catholicité qui, d'après le catéchisme romain, définissent la véritable Église et n'appartiennent qu'à celle de Rome, et c'était à Rome même que Bunsen élaborait ce travail; c'est au centre même de l'Église qu'il se postait, ministre officiel de son roi, pour devenir l'aventureux fondateur d'une contre-Église universelle.

Il jeta sur le roc du Capitole son premier grain de sénevé. Une chapelle s'ouvrit chez le ministre de Prusse, au « petit nombre de chrétiens » (ainsi parlait Bunsen) qui vivait à Rome. La liturgie qu'on y pratiquait était l'œuvre de Bunsen : elle rajeunissait les rituels des premiers siècles, diminuait la portée expiatoire du sacrifice du Christ, et mettait en valeur le rôle sacerdotal du fidèle dans la communauté évangélique. Mais les « chrétiens » étaient trop rares; les beaux songes de Bunsen ne faisaient point surgir, sur le Capitole, une véritable communauté. Alors il rêvait d'une grande Église nationale prussienne, dont le roi serait le chef; il était persuadé que, si elle existait, les catholiques eux-mêmes se convaincraient que pour la liberté, la solidité et la dignité de l'Église, un pape-roi est inutile, et qu'ils échangeraient ce pape-roi contre un roi transformé en pape. Son regard s'étendait sur le monde, pour y projeter des interrogations confiantes; il dessinait le plan d'une vaste colonisation protestante, semblable à la colonisation grecque d'autrefois; et l'on peut croire qu'au cours de ces promenades en Italie dans lesquelles, en 1828, il accompagna le prince héritier, Bunsen et le futur Frédéric-Guillaume IV associaient volontiers leurs imaginations jumelles, pour concerter les prochains triomphes du Dieu commun de la Prusse et de la Réforme. On verra plus tard Bunsen, soutenu par Frédéric-Guillaume IV, négocier avec l'anglicanisme l'institution d'un évêché protestant à Jérusalem; la liturgie de Bunsen prendra droit de cité dans ce nouvel évêché, et, sur la montagne de Sion comme sur celle du Capitole, on priera Dieu comme le voudra Bunsen. Plus tard encore, le

diplomate et le roi rêveront de protestantiser la Chine; ils feront de Berlin une sorte de cénacle de l'alliance évangélique universelle, sur lequel planera l'Esprit; ils prépareront une mobilisation de la pensée protestante universelle contre l'Immaculée Conception : ainsi s'épanouiront en beaux gestes, s'étaleront en pompes somptueuses, les rêves de jeunesse de Bunsen. Ni ces gestes ne seront efficaces, ni ces pompes ne seront éloquentes, et la grande pensée de Bunsen, qui devait renouveler l'aspect religieux de la Prusse et du monde, n'est plus aujourd'hui qu'une curiosité archéologique.

Mais quel qu'en ait été l'insuccès, un fait subsiste, qu'il importe de retenir pour marquer l'état d'esprit de la puissance prussienne sous le règne de Frédéric-Guillaume III, au lendemain du pacte fait avec Rome : tandis que le Saint-Siège avait confiance dans le roi de Prusse, — une confiance dont témoignent certaines lettres de Niebuhr, — le roi de Prusse entretenait auprès du Saint-Siège un diplomate qui dépensait toute son énergie à vouloir consommer l'œuvre de Luther, non seulement en Allemagne, mais dans le reste du monde chrétien.

III

Ainsi qu'il advient souvent dans l'histoire du christianisme, il y avait coïncidence, — une coïncidence qui ressemblait à un châtiment, — entre les menaces que subissait l'Église d'Allemagne et la défaillance apeurée de certains de ses pasteurs, et, quels que fussent les périls auxquels l'exposait l'État, il en était d'autres, plus graves, qu'elle recélait en elle-même. Elle avait une mollesse, un laisser aller, une docilité, qui la rendaient, en quelque mesure, complice des impérieux agissemens du pouvoir civil. Lorsque les gouvernemens unis de Bade, de Wurtemberg et des deux Hesses, forgèrent 39 articles contre les libertés ecclésiastiques, il n'y eut, sur les cinq évêques visés, qu'un seul pour protester, celui de Fulda. L'archevêque de Fribourg, les évêques de Rottenburg et de Limburg préférèrent à la gêne d'agir le reproche d'être des chiens muets; quant à celui de Mayence, il inspirait, ou peu s'en faut, la politique religieuse des gouvernemens alliés et répondait au bref *Pervenerat*, condamnation des 39 articles, en essayant d'endormir le Pape et en lui représentant le diocèse de Mayence comme une oasis de prospérité religieuse,

Keller, évêque de Rottenburg, n'allait point, lui, jusqu'à tromper le Saint-Siège; mais il détestait les difficultés; il parlait, avec une componction frissonnante, de la « tendre plante » qui lui était confiée ; de peur de l'exposer, elle si chétive, aux secousses d'une lutte contre la bureaucratie, il acceptait qu'elle manquât d'air dans l'anémiante serre chaude qu'avait aménagée l'État; et lorsque son souverain protestant tranchait du liturgiste, Keller se courbait avec une docilité d'enfant de chœur. Grégoire XVI multipliait les objurgations, acérait les remontrances; les évêques restaient sourds, pour avoir le droit de se taire. « Si vous tremblez devant la brutalité des méchans, leur écrivait-il en 1833, c'en est fait de la force de l'épiscopat et de l'auguste et divine puissance de gouverner l'Église. » Mais sur les têtes épiscopales les mitres continuaient de trembler, et les États, lorsqu'une vacance se produisait, avaient une façon de poser les mitres, qui les rendait à jamais vacillantes.

Soit par la force de l'habitude, soit pour se faire mieux pardonner, les rares velléités de courage auxquelles se risquaient les prélats s'exprimaient en un langage qui dérogeait à leur dignité. Demeter, archevêque de Fribourg, pour obtenir de l'État qu'un professeur, légitimement suspect à l'Église, fût écarté de la Faculté de théologie catholique, écrivait textuellement : « Si le pouvoir ne peut qu'approuver le souci que j'ai eu jusqu'ici d'éviter tout contact avec Rome pour échapper, dans les troubles ecclésiastiques, aux questions périlleuses sur les mariages mixtes, le Gouvernement ne doit me donner aucune occasion qui puisse troubler la paix et le calme entre l'État et l'Église. » En face de l'État qui asservissait son Église, il se flattait, lui archevêque, d'éviter tout contact avec Rome, puissance d'affranchissement; il se faisait un mérite de négliger la Curie, comme son collègue de Mayence de la fourvoyer. Ne s'agissait-il pas, avant tout, de faire bon ménage avec le Gouvernement ? Les immixtions romaines risquaient de troubler cette concorde intestine; il les fallait évincer. Pour vivre en paix avec l'État, les évêques faisaient en sorte que Rome leur laissât la paix : tout leur idéal se bornait à prolonger leur complaisante servitude, à l'abri d'un universel silence.

La tribune, parfois, s'offrait à l'Église comme une avocate d'office; alors les évêques s'apeuraient, se reprenaient à gémir, non sur les persécutions qui les guettaient, mais sur les appuis

qui se présentaient. Lorsqu'en 1830, au Parlement wurtembergeois, le baron de Hornstein protestait contre les 39 articles, l'évêque Keller s'effrayait de cette audace; lorsqu'en 1837 Andlau déclarait son intention de réclamer du Parlement badois quelque liberté pour la juridiction épiscopale, l'archevêque de Fribourg le suppliait de se taire; lorsqu'en 1839, au Parlement hessois, Kertell se plaignait de l'ingérence de l'État dans l'éducation des clercs, l'évêque Kaiser ne le soutenait qu'avec mollesse. Parmi la compression générale qui pesait sur l'Église, les diètes locales étaient qualifiées pour intervenir; dans ces petits États rétrécis, elles avaient un écho sonore et qui pouvait à la longue devenir efficace; mais gouvernemens et prélats s'accordaient à merveille, pour bannir de ces assemblées la question religieuse.

Les correspondances du temps témoignent à profusion du degré de considération que méritait à ces pasteurs, dans l'opinion catholique, leur façon d'agir ou plutôt de n'agir point. Clément Brentano déplorait amèrement, en 1825, que les évêques n'eussent pas pris occasion du grand jubilé pour attester leur entente et le lien qui les attachait à Rome. « Si l'épiscopat uni élevait sa voix, disait Dœllinger en 1826, alors on obtiendrait, sans nul doute, un bon résultat; mais voyez, nos évêques se tiennent tranquillement assis, ils se taisent, et couvent des œufs stériles. » Raess, le futur archevêque de Strasbourg, ne parlait pas autrement. « Si nous avions des évêques, écrivait-il à Goerres, des évêques comme ils doivent être ! L'impulsion d'en haut, si elle n'est pas absolument nécessaire, est du moins très désirable. » « Que doit-il advenir, soupirait à son tour Goerres, si les pasteurs eux-mêmes sont des moutons qu'on se borne à dresser à porter la houlette, comme l'agneau de Dieu portait sa croix sur ses épaules, mais qui par ailleurs ne peuvent rien, ne veulent rien, ne désirent rien... » Et Goerres ajoutait (c'était en 1826): « Tout autre est l'esprit de l'épiscopat français. » Ketteler, à son tour, le futur évêque de Mayence, se plaignait, en 1840, que l'épiscopat allemand eût perdu l'habitude catholique de la solidarité: « Dans l'âme de beaucoup de catholiques, expliquait-il, s'est glissée l'image d'une bureaucratie morte, où chacun agit sur son terrain, dans son ressort, et, par ailleurs, n'a besoin de s'occuper de personne. »

IV

Le laisser aller de l'épiscopat ne l'induisait pas seulement à des concessions de détail. Des intérêts très graves étaient en jeu, que la hiérarchie laissait péricliter : ils touchaient à l'intégrité dogmatique et disciplinaire.

Un système nouveau de philosophie s'était lentement acclimaté dans les Facultés de théologie prussiennes : on l'appelait l'hermésianisme, du nom du professeur Georges Hermès. L'hermésianisme était un effort d'apologétique inédite ; au terme de cet effort, il semblait à Hermès que la foi resplendissait, et Rome au contraire estimait et finit par déclarer que c'était là un resplendissement trompeur, masquant une véritable ruine de la croyance chrétienne. Les *Recherches sur la vérité intérieure du christianisme*, publiées en 1805 ; l'*Introduction philosophique*, qui est de 1819 ; la première partie de l'*Introduction positive*, qui parut en 1829, subsistent comme des fragmens authentiques et avoués de la pensée d'Hermès. Les morceaux posthumes de sa *Dogmatique*, imprimés par des disciples zélés, n'eussent pas vu le jour, tels quels, s'il eût vécu. Encore moins lui pouvons-nous imputer le long cortège de thèses philosophiques et religieuses qui, vingt ans durant, se déroulèrent dans la *Revue pour la philosophie et la théologie catholique*, fondée par l'école hermésienne en 1832, au lendemain de la disparition du maître. La philosophie hermésienne paraissait assez grosse de développemens, assez ample en sa portée, assez riche d'avenir, pour être fouillée, creusée, et puis prolongée à perte de vue, fût-ce même jusqu'à la perte de la foi.

Hermès installait le doute positif à la base de toutes les recherches théologiques. Entre ce néant qu'est le doute et cet édifice qu'est la foi, il chargeait l'intelligence humaine, et elle seule, de trouver le chemin.

Nous ne devons rien vouloir comme vérité, écrivait-il, ou, ce qui est la même chose, nous devons être sans parti. Nous devons, pendant la recherche, nous détacher, théoriquement, des systèmes de théologie et de religion, en tant que nous ne les avons pas reconnus comme certainement vrais; ils doivent tous être, pour nous, également valables et également non avenus. Nous pouvons réaliser cet état, par la conviction vivante que nous agissons justement et saintement dans notre conscience, si nous nous tournons là où

notre intelligence nous mène, parce qu'elle est la seule directrice que l'auteur de notre être nous ait donnée dès notre naissance, avec cette voix, parlant haut en notre for intime, qui nous commande de la suivre, où qu'elle nous mène.

C'est ainsi que la mystérieuse élaboration de l'acte de foi, pour laquelle, d'après la théologie classique, Dieu et l'homme collaborent ensemble, et qui comporte chez l'homme, non point seulement une démarche de l'intelligence, mais un élan de la volonté, était ramenée, dans le système d'Hermès, à quelque chose d'exclusivement intellectuel.

Il y a des théologiens qui font de la foi l'aboutissant d'un syllogisme; ils se sentent tout à la fois conquis, reposés, défendus même par certains appareils de démonstration rigoureuse, et peu s'en faut qu'en pratique ils ne rendent presque superflue l'illumination de la grâce divine, tant sont lumineux leurs manuels ! L'intellectualisme d'Hermès n'a rien de commun avec cette école : imprégné de kantisme, au contraire, il connaissait l'inquiétude d'esprit, et cette raison par laquelle il se faisait conduire du doute à la foi était beaucoup moins la raison spéculative, que la raison pratique de Kant. Car la vérité et la réalité de l'histoire évangélique ne peuvent, d'après lui, être admises de telle façon que tout doute spéculatif soit exclu; et il ne serait pas absurde, pour la raison spéculative, d'admettre que Jésus, en se disant Dieu, ait été trompeur ou trompé : c'est à la raison pratique de suppléer. Hermès, après avoir discuté si le Nouveau Testament et la tradition orale sont historiquement vrais « d'une façon extérieure, » remet à cette raison pratique le soin de décider si la doctrine de Jésus, telle qu'elle est proposée dans ce livre et dans cette tradition, est « intérieurement » vraie; et c'en est assez pour deviner avec quelle force lui pouvait être adressé le reproche de subjectivisme. D'autant que la théologie morale, elle aussi, était évoquée par Hermès devant ce for intime de l'homme, et qu'à ses yeux les commandemens de Dieu n'acquéraient force obligatoire qu'en tant qu'ils étaient intérieurement, après examen de leur objet, reconnus conformes aux exigences de la raison pratique.

Clément-Auguste de Droste-Vischering, administrateur du diocèse de Münster, fut l'un des premiers, en Allemagne, à s'émouvoir de ces doctrines : il interdit aux séminaristes westphaliens de faire leurs études à Bonn, où professait Hermès. La

question des droits respectifs de l'État et de l'Église sur l'éducation des prêtres était ainsi soulevée; elle occupera l'Allemagne durant de longues années. De théologique, l'affaire de l'hermésianisme allait devenir politique; car l'État prussien, tout de suite, ne fût-ce que pour affirmer son droit, prit conscience d'avoir une opinion philosophique : il ferma, six mois durant, les cours de Münster, afin de contraindre les clercs de ce diocèse à chercher la science ailleurs, et déclara non avenue la prohibition ecclésiastique. Hermès était d'autant plus en faveur à Berlin, qu'il avait naguère, dans un différend d'ordre canonique entre le grand vicaire et le ministère, écrit un opuscule en faveur de l'État. On était alors en 1820 : Bonn, dans les années qui suivirent, devint un centre d'hermésianisme; la Faculté de Breslau, le séminaire de Trèves, furent également conquis. Au bout de quelques années, trente chaires environ, dans les diverses Universités, étaient aux mains des hermésiens. L'archevêque de Cologne, Spiegel, donnait, pour la forme, quelques bonnes paroles au philosophe laïque Windischmann, qui polémiquait contre l'hermésianisme, et puis il l'éconduisait, et finissait par afficher sa tendresse pour cette philosophie qu'on aimait à Berlin. Quant à l'évêque de Trèves, « brave homme s'il en fut, » Goerres nous raconte qu'en toute innocence de cœur il considérait l'hermésianisme comme le salut du monde; et c'est en vain que Windischmann s'acharnait sur Hermès, l'évêque, lui, s'imaginait toujours que les deux penseurs étaient d'accord! Hermès mourut couvert de gloire : l'affiche qui prévint de sa mort les étudians de Bonn annonçait qu'avec lui disparaissait le premier coryphée de la théologie catholique, et l'une des plus claires lumières de la philosophie allemande, et que l'Église, la science, l'État, lui devaient des prêtres d'élite, des savans éminens, des citoyens fidèles. Il demeurait, même dans la tombe, par ses nombreux disciples, le précepteur véritable des intelligences ecclésiastiques dans le royaume de Prusse. Rome allait rendre ces intelligences orphelines. Grégoire XVI, par un bref de 1836, condamna l'hermésianisme. On vit alors le vicaire capitulaire Hüsgen, qui depuis la mort de Spiegel administrait l'archidiocèse de Cologne, serrer le bref en son tiroir et commander le silence, parce que ce document pontifical ne lui avait pas été transmis par le canal légal de l'administration berlinoise; l'hermésianisme, à Bonn, parla de plus en plus haut; et Bunsen, à Rome, se félicitait des rési-

stances hermésiennes, qui mettaient les Jésuites en rage et paraissaient devoir disloquer l'unité de l'orthodoxie.

Il semblait que la voix du Saint-Siège fît autour d'elle le désert; et les hermésiens frappés, mais non vaincus, pouvaient applaudir ironiquement à l'autre défaite qu'infligeait à Grégoire XVI l'épiscopat rhénan, et dont la question des mariages mixtes était la cruelle occasion.

V

Lorsque la Prusse, en 1814, prit possession des Provinces rhénanes, elle s'abstint d'y mettre en vigueur l'acte royal de 1803, d'après lequel les enfans issus de mariages mixtes devaient toujours être élevés dans la religion du père. Le catholicisme rhénan, cerné d'abord, puis lentement envahi par des fonctionnaires protestans immigrés de la vieille Prusse, avait des susceptibilités et des suspicions dont Berlin devait tenir compte. Imposer à l'enfant la foi paternelle, c'était, dans les provinces du Rhin, accroître l'élément protestant; car, la plupart des mariages mixtes unissaient une indigène rhénane, catholique, avec un immigré prussien, évangélique; et, si l'on eût appliqué la déclaration de 1803, les fils et les filles de ces Rhénanes eussent été perdus pour l'Église. La Prusse redouta le mécontentement de ses nouveaux sujets; et, dix ans durant, elle permit au clergé du Rhin d'appliquer le droit canon, d'après lequel, en cas de mariage mixte, l'assistance ecclésiastique n'est accordée aux fiancés que s'ils promettent d'élever tous leurs enfans dans la foi romaine. Mais, en 1825, le roi, d'un trait de plume, stipula que la déclaration de 1803 serait désormais en vigueur dans les Provinces rhénanes; que les fiancés ne pourraient, avant le mariage, prendre aucun accord au sujet de l'éducation des futurs enfans; et qu'à moins que, devenus père et mère, ils n'en décidassent autrement par une commune entente, tous les enfans seraient réputés appartenir à la confession paternelle.

Le siège archiépiscopal de Cologne avait alors pour titulaire Spiegel, personnage très complexe, que des correspondances inédites récemment publiées par M. Reusch nous dévoilent sous un jour nouveau. Longtemps on a fait de lui un simple prélat de cour, ayant le goût et l'habitude de servir. Spiegel, au contraire, tel qu'il se montre dans ses lettres à Stein, eût rêvé d'être

primat d'Allemagne, un primat représentant en face de Rome et, s'il le fallait, contre Rome, les « libertés ecclésiastiques, » telles que les conciles de Constance et de Bâle les avaient définies, un primat collaborant avec les gouvernemens de l'Allemagne, et cela sans nulle servilité, peut-être même avec quelque hauteur, pour le bien de l'Église germanique. Il s'en fallait de beaucoup qu'en théorie il fût partisan de l'absolutisme de l'État dans l'Église : sa lettre à l'archevêque de Fribourg contre les 39 articles est, à cet égard, décisive. Mais, en dépit de ses rêves de suprématie spirituelle, en dépit de ses théories sur l'autonomie du pouvoir religieux, Spiegel ne put échapper à cette loi de l'histoire, d'après laquelle les hommes d'Église le plus enclins à s'armer contre l' « ultramontanisme » sont les plus complaisans à désarmer devant l'État. Bien que Spiegel fût assez déçu d'être sans cesse exclu des délibérations du ministère des cultes et de n'avoir pas même été convoqué, en 1817, aux conférences où l'on avait concerté la mission de Niebuhr à Rome, bien qu'il sentît et dénonçât le caractère protestant de la politique et de l'administration prussiennes, on le vit, dès les premières difficultés, imposer silence à son dépit, silence à sa conscience, et s'apprêter à obéir.

En présence de l'ordonnance de 1825, il consulta Schimonsky, prince-évêque de Breslau, sur la pratique des mariages mixtes en Silésie; il constata que, là-bas, le clergé se pliait aux exigences royales. Le contraste était si frappant entre les désirs du roi de Prusse et le droit canon, que Spiegel et ses suffragans rhénans sollicitèrent respectueusement de Frédéric-Guillaume la permission de mettre le Pape au courant; elle leur fut accordée, sous cette réserve que leur courrier serait transmis par l'intermédiaire de Berlin; mais provisoirement, — et pour Berlin c'était l'essentiel, — ils décidèrent que le prêtre cesserait d'imposer aux fiancés un engagement relatif à l'éducation des enfans, et que le conjoint catholique, qui laisserait inscrire un nouveau-né dans l'Église évangélique, ne serait pas exposé à un refus d'absolution. Les évêques, en somme, s'agenouillaient devant l'absolutisme royal, et s'adressaient au Pape pour avoir le droit de rester prosternés. Pie VIII répondit par un bref du 25 mars 1830, auquel fut jointe une instruction explicative du cardinal Albani. Le pape consentait à ne frapper d'aucune peine canonique les conjoints qui feraient leurs enfans protestans; mais il obligeait les

prêtres à réclamer des fiancés, avant la célébration du mariage, la promesse que tous les enfans seraient catholiques, et, si cette promesse était refusée, il permettait au prêtre de donner aux mariés non point la bénédiction, mais une *assistance passive*, sans nulles prières, sans un acte liturgique quelconque.

Ce bref déplut à Berlin; on y redoutait les effets que cette assistance passive produirait sur l'opinion : le prêtre, par un silence systématiquement inactif, par une bouderie officiellement présente, semblerait condamner le mariage dont il prendrait acte; il paraîtrait souligner par son attitude le reproche même de Dieu; ministre du Dieu justicier, il aurait l'air, en écoutant le *oui* sur les lèvres des conjoints, d'être le témoin d'un péché. C'était là, pour la politique religieuse de la Prusse, une irréparable gêne : le cabinet de Berlin mit tout en œuvre pour fléchir le Saint-Siège.

Bunsen et le cardinal Lambruschini étaient les deux interlocuteurs. La causerie fut piquante, les mots d'assistance active et passive s'échangeaient et se croisaient : c'était le plénipotentiaire protestant qui réclamait que le prêtre catholique fût « actif, » et c'était le cardinal qui s'y opposait. Grégoire XVI tint bon; il n'ajouta rien aux concessions et ne retrancha rien des exigences de Pie VIII. Au bout de deux ans, l'on cessa de dialoguer, faute d'argumens nouveaux; et l'on sonda les évêques, pour voir s'ils ne seraient pas d'humeur à passer outre au bref papal. Il y avait dans les bureaux, à Berlin, un conseiller fort expert, catholique d'origine, Schmedding; il prit à cœur cette besogne, qui lui procura plus de notoriété qu'elle ne lui fit d'honneur. Les évêques répondirent avec ambiguïté : ils firent espérer au gouvernement que l'assistance passive pourrait peu à peu se transformer en assistance active; ils eussent voulu que Rome s'effaçât, que Berlin s'effaçât, confians que le temps arrangerait tout.

Mais s'en remettre au temps, c'était donner, aux dépens de l'Église, pleine liberté à l'État. Par un nouveau rescrit de 1832, l'État stipulait que l'entente par laquelle les parens décideraient d'élever leurs enfans dans une confession autre que celle du père, ne serait valable qu'avec l'autorisation du président supérieur de la province. On voyait, chaque jour, sur le Rhin, l'effet de cet ukase. Un père protestant, profitant de la licence que lui laissait encore l'édit de 1825, accordait-il à sa femme que le

nouveau-né serait catholique, le haut fonctionnaire prussien protestant, qui incarnait la volonté du roi de Prusse, pouvait annihiler cette concession par un refus, ou même, s'il se trouvait en présence d'un salarié de l'État, le châtier par une disgrâce. Les évêques, au nom de leurs maximes de temporisation, travaillaient pour que Rome n'intervînt point; mais plus ils souhaitaient que Rome se fît discrète, plus Berlin s'ingérait. Heureusement, une autre puissance existait, puissance impatiente, à laquelle ils devaient avoir égard : c'était l'opinion d'un certain nombre de prêtres et de fidèles, qui connaissaient l'existence d'un bref, et voulaient que ce bref fût respecté. Sans prêter audience aux conseils du baron de Stein, qui avait maintes fois souhaité l'établissement, à la direction des cultes, d'une section composée de catholiques, et capable d'apprécier et de respecter les susceptibilités catholiques, le chancelier Hardenberg et son ministre Alstenstein avaient pris l'habitude de tout régler par des ukases; et voici qu'Alstenstein se heurtait à la résistance passive d'une force qu'il avait ignorée : la conscience chrétienne.

Alors, pour rassurer et plier cette force, Bunsen et les bureaux berlinois appelèrent l'épiscopat à collaborer avec eux. Une interprétation du bref papal fut élaborée dans la chancellerie archiépiscopale de Cologne : elle servit de fondement pour la convention du 19 juin 1834, signée entre Spiegel et Bunsen. La convention se référait au bref, mais elle le falsifiait en prétendant l'appliquer. Elle concluait, dans son ensemble, à l'acceptation par le clergé de l'édit royal de 1825; elle ordonnait aux curés d'« abandonner entièrement la demande préalable d'une promesse, relativement à l'éducation des enfans dans la religion de l'un ou de l'autre époux; » elle restreignait le plus possible les cas où le prêtre devait se borner à une assistance passive. En définitive, le Pape avait fait un bref pour s'opposer à l'édit de 1825; le pacte nouveau, qui portait la signature de Spiegel, inclinait devant cet édit l'épiscopat rhénan; et c'était en apparence au nom du Pape, et en vertu du bref, que l'épiscopat consentait cette capitulation. L'archevêque s'était longtemps morfondu de ne jouer aucun rôle directeur dans la politique religieuse de son pays; désormais, grâce à l'adresse de Bunsen, sa vanité était conquise; il se considérait enfin comme un initiateur, mais l'initiative qu'il avait prise était celle d'un men-

songe. Spiegel et ses suffragans de Trèves, de Münster, de Paderborn, fourvoyaient à la fois le Saint-Siège et leurs ouailles. Il y a des circonstances où le désir de la paix à tout prix conduit certaines âmes, même d'une honnêteté moyenne, à se leurrer elles-mêmes, et puis à leurrer les autres ; ainsi faisaient les prélats de la Prusse rhénane, ignorant qu'il n'est pas de points d'arrêt sur la pente des duperies. Aux heures où frémissait en leur for intime une légère brise de remords, ils avaient sans doute, dans la quiétude capitonnée de leur oratoire, de subtiles façons de se prouver à eux-mêmes que l'intérêt de leur calme était celui de leur Dieu.

La simple confrontation du bref papal avec la convention signée par Spiegel eût suffi pour éclairer l'obscurité volontaire de leur regard. Ils ne voulurent pas que l'opinion catholique, dans leurs diocèses, pût faire cette confrontation. Le bref ne fut communiqué aux curés qu'en latin. On les avertissait en outre que le Pape désirait, sur le contenu de cet acte, le plus grand secret. Ainsi le document authentique exprimant la volonté de Rome n'était révélé qu'aux ecclésiastiques : ils savaient le latin, sans doute, et pouvaient voir clair en cette affaire ; mais l'obéissance qu'ils devaient à leurs évêques était garante de leur mutisme. On évitait, d'ailleurs, de leur faire connaître la circulaire du cardinal Albani, annexée au bref ; c'eût été déchirer à jamais l'artificieuse tapisserie qu'avaient tissée Bunsen et Spiegel sur le canevas pontifical. Tandis qu'on mesurait aux prêtres la dose d'instructions romaines qu'ils étaient dignes de recevoir, les laïques, eux, étaient condamnés à n'être informés de rien ; le bref lui-même, paraît-il, n'était pas fait pour eux. Toutes précautions étaient prises pour que les échos de la chaire apostolique fussent étouffés : l'épiscopat maîtrisait les prêtres à la faveur de leur humilité, les laïques à la faveur de leur ignorance ; les uns ne devaient rien dire, les autres rien savoir.

Bunsen, à Rome, croyait ses positions couvertes par ces multiples silences ; mais un journal de Liège, un « livre rouge » publié à Augsbourg avec quelque fracas, mettaient Rome en éveil. Interrogé par Lambruschini, Bunsen niait, comme « moralement impossible, » l'existence de la convention de 1834, et les évêques de Trèves, Münster et Paderborn, rassuraient à leur tour le Pape en lui expliquant que l'incident des mariages mixtes était heureusement terminé, et qu'ils avaient bien, il est vrai,

conclu entre eux une sorte de pacte, mais seulement pour régler quelques cas douteux. Ils se gardaient, naturellement, d'en expédier le texte. Rome devait ignorer ce qui se passait sur le Rhin, comme on devait ignorer sur le Rhin ce que commandait Rome ; l'épiscopat formait barrière entre le Pape et les fidèles rhénans, entre les fidèles rhénans et le Pape ; et la sécurité de ces prélats, auxquels désormais Berlin faisait bonne mine, semblait endormir en eux la notion du devoir.

Avant d'être une souffrance, l'inquiétude du devoir est une vertu. Trop souvent exilée de la vie des hommes, cette vertu survient aux lits d'agonie, sur lesquels ceux qui s'étaient fait une conscience la sentent se défaire, et, dans un suprême vis-à-vis avec eux-mêmes, commencent de se voir à nu, comme Dieu les verra. A la fin de 1836, l'évêque de Trèves regarda s'approcher la mort : l'échafaudage de réticences derrière lequel il avait abrité sa faiblesse de caractère s'effondra soudainement ; il écrivit au Pape pour confesser sa conduite, rétracter ses erreurs, et demander pardon. Le Vatican comprit la situation, toute nette, toute crue ; et Bunsen, interpellé derechef au sujet de la convention de 1834, répondit par une note adroitement embrouillée. Les conversations entre Bunsen et Lambruschini menaçaient de se poursuivre longuement : semblable à un duelliste qui se dérobe au lieu de viser et s'évade au lieu de foncer, Bunsen excellait à se mettre sur un autre terrain que son interlocuteur, et déroutait les questions au lieu d'y satisfaire. Le Vatican ne pouvait alléguer, à l'appui de ses réclamations, qu'une voix repentante d'outre-tombe... Les morts ont toujours tort, et Bunsen comptait sur le concours des évêques vivans.

VI

Mais à la voix du mort un vivant bientôt fit écho. Le siège de Cologne était devenu vacant ; et le chapitre, docilement, sur un signe de Berlin, avait fait choix d'un vieux prêtre, coadjuteur de l'évêque de Münster, Clément-Auguste de Droste-Vischering. On avait souvenir, à Berlin, d'une certaine difficulté d'humeur qu'il avait témoignée, jadis, comme administrateur du diocèse de Münster, à l'égard de la domination napoléonienne ; il avait refusé de reconnaître comme légitimes les chanoines institués par l'Empereur ; et ce précédent dénotait peu de souplesse à

l'endroit du pouvoir civil. On se rappelait aussi les difficultés qu'il avait suscitées à l'hermésianisme naissant; et l'on ne pouvait espérer que cette doctrine, récemment condamnée, lui parût plus tolérable qu'au temps où elle n'était encore que discutée. Mais on était heureux, en le poussant vers un archevêché, de complaire à la vieille aristocratie westphalienne, dont il était membre; et puis, le sachant âgé, on le croyait fatigué. Il passait pour un saint homme, et les bonnes sœurs, en Westphalie, pleuraient son départ; c'était une âme recueillie, qu'attirait la dévotion des cloîtres; ses sollicitudes de coadjuteur s'étaient dépensées pour ces pieuses institutions. L'on avait confiance, à Berlin, que les questions qui troublaient la terre, — mariages mixtes, instruction des clercs et autres litiges, — seraient pacifiquement écartées par ce vieillard; et Altenstein, au moment de son élévation, lui demanda tout simplement d'adhérer à la convention de 1834, conforme, disait-il, au bref papal de 1830. Droste adhéra, « conformément au bref, » et le gouvernement fut tranquille : cet archevêque ne songeait qu'au ciel!

Mais Droste eut l'idée de lire les textes: il rapprocha le bref de la convention, et reconnut l'incompatibilité; il sentit qu'accepter la convention, c'était agir, non conformément, mais contrairement au bref, et fit savoir, avec importunité, qu'il n'adhérait à l'acte signé de Spiegel qu'autant que le permettait l'acte antérieur signé de Pie VIII. On vit tout de suite, à Berlin, qu'on ne pouvait lui fermer la bouche; alors on résolut de se fermer les oreilles, de le laisser parler dans le vide, avec l'espoir que, pratiquement, il agirait comme ses collègues. Mais Droste, au contraire, agissait comme il parlait, et, se référant au Pape comme un officier se réfère à son supérieur, il invoquait sa consigne, telle que la définissait le bref. Il fuyait négociations et discussions; il avait ses ordres, et ce n'étaient point ceux du roi de Prusse : il sentait sa responsabilité devant Dieu. Cet archevêque ne songeait qu'au ciel!

Il fit pour la doctrine d'Hermès comme pour la question des mariages mixtes: il regarda le texte venu de Rome. Le bref de Grégoire XVI sortit des cachettes où l'avait relégué le vicaire capitulaire Hüsgen : peu soucieux des voies par lesquelles était parvenu ce document, et de l'opinion qu'on en avait à Berlin, Droste le lut et le fit lire. Les professeurs de Bonn furent invités à s'y soumettre; les étudians en théologie, à déserter les maîtres

rebelles. C'est ainsi que des cours de théologie, offerts aux étudians par l'État, étaient mis en interdit par l'Église; et l'acte de l'archevêque remettait ainsi en discussion — discussion toujours épineuse, — les droits respectifs de l'État et de l'Église sur l'enseignement théologique officiel. Contre Droste, une autorité se dressa : c'était celle du directeur même du séminaire de Bonn, Achterfeld, qui avait hégémonie sur tous les candidats à la cléricature. Fervent adepte de l'hermésianisme, il menaça d'expulsion, ou de la perte de leurs bourses, les jeunes gens qui, cédant aux exigences archiépiscopales, délaisseraient les chaires hermésiennes. Les Hermésiens avaient pour eux une partie du clergé, qui, pour couvrir son indocilité à l'égard du nouvel archevêque, pouvait alléguer des liens de gratitude à l'endroit des anciens maîtres de Bonn; ils avaient pour eux, surtout, les subtils prestiges de leur dialectique, qui prétendait faire grand honneur à la foi en la considérant comme la conquête exclusive de la raison. L'archevêque n'accepta point la lutte sur le terrain où volontiers ces doctes professeurs l'eussent portée : il ne se fit point le juge d'Hermès; Hermès était jugé. Il tira du bref de Grégoire XVI dix-huit thèses, par lesquelles les propositions hermésiennes étaient condamnées, et réclama de son clergé l'adhésion sans phrase à ces thèses. L'hermésianisme proposait de faire entendre ses avocats; l'archevêque répondait que Rome avait parlé. Alors Berlin donna la réplique : les ministres du roi, jaloux d'affirmer leur pouvoir sur les Facultés de théologie, se firent remettre par les hermésiens une consultation en bonne et due forme, se déclarèrent satisfaits, eux, de l'orthodoxie du défunt Hermès, et défendirent qu'à l'Université de Bonn on polémiquât sur cette question. L'on voulait, à Berlin, que l'hermésianisme continuât à vivre, d'une vie discrète, occulte, et qu'il en fût de ce mariage mixte entre la foi et le rationalisme, prohibé par Grégoire XVI, comme il en avait été de la législation officielle sur les mariages mixtes, désapprouvée par Pie VIII et cependant toujours appliquée. Dans le domaine de la science théologique, comme dans le domaine du droit canon, Berlin et Rome entraient en conflit.

Deux professeurs hermésiens, Elvenich et Braun, s'en furent à Rome : ils virent Roothan, général des Jésuites, Lambruschini, secrétaire d'État, Grégoire XVI lui-même. « Vous venez pour enseigner le Saint-Siège, leur dit le Pape, alors que c'est vous

qui devez être enseignés; » et ce mot définissait la portée du débat. L'hermésianisme, comme jadis le jansénisme, dessinait un mouvement tournant : on se mettait à distinguer entre la question de droit et la question de fait, entre ce qu'Hermès avait dit et ce que Rome avait condamné comme se trouvant dans Hermès; et les susceptibilités tenaces, dont les disciples de Saint-Cyran donnèrent l'exemple, étaient accentuées et fortifiées, dans les cerveaux hermésiens, par leur attachement naturel aux droits de la science théologique. L'Allemand fait à la théologie, lorsqu'il la cultive, la politesse de la considérer comme une science; il la défend, à ce titre, contre les libertins de la société laïque, mais inversement, parfois, contre certains représentans de la hiérarchie. Une science doit être libre; de quel droit cet administrateur qu'était Droste venait-il se mêler de science? Et que pesait une mitre, conférée par le Pape, en face d'une toge de professeur, conférée par un cénacle de savans? La notion même de l'évêque gardien de la foi était oblitérée dans les esprits universitaires. Braun et Elvenich quittèrent la Ville éternelle en 1838, hermésiens comme ils étaient venus.

« Le bref de Grégoire XVI est là, » répondait simplement Droste à ceux qui voulaient plaider auprès de lui la cause des hermésiens. « Le bref de Pie VIII est là, » reprenait-il à l'adresse de ceux qui, dans la question des mariages mixtes, souhaitaient de lui quelque fléchissement. Puis il signifiait qu'il n'avait plus rien à dire, et se retranchait dans sa vie de prières, dont le gouvernement avait auguré qu'il ne serait jamais distrait.

VII

Au soir du 20 novembre 1837, les fonctionnaires supérieurs de la Prusse rhénane l'y vinrent solennellement troubler. Une décision tranchante avait été prise par le roi; siégeant en son conseil, avec Bunsen à ses côtés, il avait résolu de sévir. « Il n'y a rien à attendre de Rome, » avait dit Bunsen; et l'on avait résolu d'obtenir par la force, à Cologne, ce que Rome, sourde à toute persuasion, refusait d'accorder. On ferait passer l'archevêque pour un séditieux, et sa résistance pour un début de complot. L'exemple de la Belgique, qui s'était, quelques années auparavant, au nom de la liberté religieuse, victorieusement affranchie du roi des Pays-Bas, obsédait le cerveau des hommes d'État

berlinois, et quelques rigueurs préventives leur paraissaient indispensables pour assurer la fidélité des Rhénans. La place Saint-Géréon, sur laquelle s'élève le palais archiépiscopal de Cologne, fut, en un clin d'œil, occupée par la troupe; et l'État prussien, sous la protection des baïonnettes, fit son entrée dans l'archevêché. Le président Bodelschwingh, au nom de son roi, invita l'homme d'Église à retirer l'écrit qu'il avait expédié au ministre; l'homme d'Église refusa. Alors l'État prussien fit évacuer cet archevêché, où le roi ne pouvait être le maître: on empaqueta le vieillard dans une voiture; un gendarme lui tenait compagnie, un autre veillait sur le siège; et les diocésains de Cologne, le lendemain matin, apprirent avec stupeur que, de par la volonté de son roi, l'Église de Cologne était divorcée d'avec son archevêque. Droste fut mis au secret dans l'enceinte fortifiée de Minden, au fond de la Westphalie: l'État prussien s'estima vainqueur.

Il semblait que, dans l'Église rhénane, l'ordre allait de nouveau régner. Les autorités qualifiées de cette église étaient connues à Berlin pour leur bon esprit. A l'exception de deux chanoines qui passèrent pour de mauvaises têtes, le chapitre de Cologne accepta le fait accompli. Hüsgen, qui en était le doyen, fut nommé vicaire capitulaire, et la lettre officielle, par laquelle le chapitre informait le Pape, essayait de jeter le discrédit sur le prélat captif. Les chanoines, faisant bon marché de leurs liens avec l'archevêque, s'érigeaient, en face du pape, en apologistes de l'État. On eût pu croire qu'au nom de cette attache canonique qui unit un métropolitain à ses suffragans, les évêques de la province de Cologne montreraient quelque émoi. Il est permis d'espérer que, devant leurs autels domestiques, leurs voix se firent basses — basses comme l'était leur courage — pour murmurer quelques prières en faveur de ce prisonnier qui expiait leur esclavage et qui malgré eux les allait libérer. Elles furent perceptibles à Dieu; mais les hommes, eux, n'entendirent qu'un silence; et, onze ans après, à l'assemblée de Wurzbourg, le chanoine Lennig rougissait encore de cette étrangeté: « Au moment de l'arrestation de Clément-Auguste, déclarait-il, un fait sans précédent se produisit dans l'histoire de l'Église, par suite du manque d'unité: l'épiscopat allemand ne fit rien. »

Les lèvres de l'archevêque étaient closes par la force, celles des chanoines s'ouvraient pour dire *Amen;* et dans son duel

contre l'Église, l'État prussien se flattait de pouvoir compter, pour couronner sa victoire, sur le mutisme universel. Les lettres de Nagler, directeur des postes, dévoilent avec candeur les espérances dont se leurrait alors la bureaucratie berlinoise ; il n'y avait pour lui, dans l'affaire de Cologne, qu'une « saleté » (*Schweinerei*) organisée par des vauriens fanatiques (*fanatische Schuften*). « Dieu permette, écrivait-il le jour de l'arrestation, que le menuet avec l'archevêque se passe bien ! » Et peu de jours après : « Le voilà à Minden ; la levée de boucliers des prêtres finira sans grand bruit, sans autre bruit.

VIII

C'était compter sans Rome et sans les laïques : Grégoire XVI déchaîna le tumulte. De Bavière, on l'avait informé des procédés de la Prusse : Reisach, évêque d'Eichstädt, et le roi Louis Ier lui-même, avaient concerté ces communications. Le Pape, sitôt instruit, convoqua un consistoire ; et, le 10 décembre, en présence du Sacré-Collège, il éleva la voix, longuement, fortement. Au nom de « la liberté ecclésiastique diminuée, de la dignité épiscopale tournée en dérision, de la juridiction canonique usurpée, des droits de l'Église foulés aux pieds, » Grégoire XVI exalta le prélat que la Prusse venait de déposer. L'impression produite fut immense. On savait Grégoire XVI audacieux contre tout ce qui lui semblait être l'erreur, mais on le croyait timide à l'endroit des puissans. Docile au prestige du génie, le monde inclinait à juger Grégoire XVI d'après Lamennais. La parole du Pape, qui affrontait la politique religieuse du roi de Prusse, ne pouvait être accusée, cette fois, de complaisance à l'endroit des trônes. La réponse qu'il adressait au chapitre de Cologne, en date du 26 décembre, dépassait encore l'âpreté du discours : c'était une remontrance draconienne contre l'attitude des chanoines. Montalembert exultait ; il confrontait le langage pontifical avec les accusations de Lamennais : « Désormais, écrivait-il, les âmes les plus défiantes, les plus irritées, sauront à quoi s'en tenir sur ces reproches de servilité, de lâcheté, de connivence avec les oppressenrs de la religion, que l'on a jetés à la face de la cour de Rome. » C'est ainsi que l'acte d'autorité qu'avait osé Grégoire XVI était salué comme un acte de liberté.

La bureaucratie prussienne essaya, tout d'abord, de faire

contre mauvaise fortune bon cœur. « Il ne faut pas attacher trop d'importance à ce latin de cuisine, » écrivait Nagler. Mais sous la plume de Goerres, ce « latin de cuisine » allait devenir du bon allemand. Goerres, en quatre semaines, griffonnait une longue brochure qu'il intitulait *Athanasius :* il y commentait Grégoire XVI à l'Allemagne, et le commentaire était foudroyant. Deux théologiens, Doellinger et Moehler, deux juristes, Moy et Phillips, avaient rédigé une consultation sur l'incompatibilité de la convention de 1834 avec le bref de 1830 : Goerres la publiait, telle quelle, et l'encadrait de son éloquence. « L'Église, disait-il, n'a pas été chercher l'État; c'est lui, au contraire, qui, né après elle, est venu la trouver; elle habitait la maison avant lui, et l'y a reçu, à la condition qu'il garderait la paix, et vivrait en union avec elle. » Le plan qu'il traçait était celui d'une sorte d'« union hypostatique entre l'Église et l'État, telle que jadis avait essayé de la réaliser la chrétienté, « fille unique en deux natures. » L'Église, pendant des siècles, avait été le type de « la possibilité d'unir d'une manière durable la liberté donnée par Dieu à la nature humaine, avec l'assujettissement à la loi, que Dieu lui a imposée; » elle avait, tout ensemble, en un harmonieux mélange, maintenu une certaine activité de l'esprit, et une certaine passivité de l'âme. Mais le rationalisme avait surgi, ne s'occupant que de déchaîner l'esprit, et le piétisme avait surgi, ne s'occupant que d'asservir l'âme; ils avaient, l'un et l'autre, brisé cet équilibre qu'avait maintenu le catholicisme; ils avaient agi comme deux poisons, l'un corrosif, l'autre narcotique; et ces frères ennemis avaient aidé l'État contre l'Église. L'existence des concordats et des déclarations organiques exposait les deux pouvoirs à de perpétuels conflits ; le clergé ne connaissait que les concordats, et les fonctionnaires civils ne connaissaient que les articles organiques : c'était un chaos de mésententes et de contradictions, où la force seule mettait une apparence d'ordre. La force était à l'œuvre ; appliquant au bref de 1830 « la méthode d'exégèse que le protestantisme emploie pour les livres saints, » le roi de Prusse voulait dompter l'archevêque qui résistait à cette méthode, et se flattait d'avoir raison de lui par la prison. Des prêtres surviendraient, peut-être, pour étayer les maximes royales ; « puisqu'une postérité immortelle a été donnée aux onze apôtres, le douzième aussi, qui était un voleur, a dû avoir la sienne. » Mais qu'importeraient ces prêtres?

L'Église s'est de nouveau émancipée dans la foi des peuples. L'État, peut-être, aurait quelque temps pour lui les apparences de la victoire; mais il en serait de cet échafaudage d'usurpations comme de la tour napoléonienne, qui jadis dominait l'Europe ; il suffit, pour certaines destructions, d'un léger battement d'ailes de l'esprit de Dieu, cet esprit qui dirige les cœurs des peuples comme l'eau des ruisseaux... Le grand mouvement de pensée, auquel a donné lieu cet acte de violence, et l'allocution du chef suprême de l'Église, nous ont apporté la première rumeur de l'approche d'une nouvelle époque et d'un esprit nouveau... Minuit vient enfin de sonner ; un jour nouveau s'est levé pour nous.

IX

L'emprisonnement de Minden émancipait l'église d'Allemagne : sous le regard des geôliers, l'antique principe chrétien de l'indépendance des consciences à l'endroit du pouvoir civil ressuscitait. Sans prolixité de paroles, par le fait qu'il résistait, Droste rectifiait les positions respectives de l'État et de l'Église. Leurs rapports, jusque-là, étaient considérés par l'État protestant comme une affaire d'administration interne; leurs litiges étaient débattus, dans la poussiéreuse pénombre des bureaux, entre canonistes d'État et canonistes d'Église : le public s'en désintéressait. Avec Droste, au contraire, les relations entre l'Église et l'État prirent subitement la portée d'une question politique intéressant tous les citoyens : elles sortirent du domaine des spécialistes et furent évoquées devant l'opinion ; ce ne fut plus seulement un duel de minuties juridiques, un ergotage sur des détails de forme ; ce fut un duel de théories philosophiques, dont les âmes comprenaient qu'elles étaient l'enjeu. M. Paulsen, le philosophe de l'Université de Berlin, expliquait récemment que, dans l'Allemagne moderne, c'est grâce à l'existence du catholicisme que le principe de la liberté des consciences fut victorieux : on pourrait, avec plus de précision, saluer Droste comme le premier et le principal ouvrier de cette victoire. Le roi de Prusse venait de broyer en une même mixture, et de refondre en un même creuset, les diverses confessions protestantes de son royaume ; cette même Réforme, qui, trois siècles plus tôt, proclamait l'affranchissement des âmes, les amputait, les unes et les autres, d'une partie de leur *credo*, et les soumettait à la tutelle dogmatisante d'un Hohenzollern. Il se glorifiait en lui-même de son facile triomphe, lorsque survint une voix d'archevêque attestant au roi de Prusse que les âmes ne lui appartenaient point et qu'au-

dessus de lui il y avait Dieu. Que Frédéric-Guillaume le voulût ou non, il y avait, à l'origine de sa politique de nivellement religieux, docilement acceptée par la Réforme, une sorte d'indifférentisme sceptique, qui faisait bon marché des divergences théologiques, et qui, pour obtenir je ne sais quelle unification de surface, appauvrissait de leur philosophie, et vidait en quelque sorte de leur essence même, le dogme calviniste et le dogme luthérien : les droits de la spéculation religieuse, tels que les avaient exercés, avec tout l'élan de leur âme, Martin Luther et Jean Calvin, étaient méprisés, périmés, annihilés, par la bureaucratie royale. Une protestation se produisait enfin, sonore, incoercible, contre cette politique qui reposait sur le mépris des âmes ; et c'est de l'Église catholique que cette protestation surgissait. En Allemagne et hors d'Allemagne, toutes les âmes religieuses en furent frappées ; dans son cachot de Minden et plus tard dans sa solitude de Darfeld, ce vieux prêtre occupait l'Europe. Il révélait, par son *Non possumus*, la nature et le caractère de son Église ; par sa passivité, il en révélait la force.

Le Saint-Siège et le cabinet prussien sentirent l'un et l'autre la portée de l'incident ; après un bref échange de notes diplomatiques, ils rompirent l'entretien : et c'est au monde chrétien que l'un et l'autre s'expliquèrent ; on publia, tant à Berlin qu'à Rome, des exposés officiels de l'affaire Droste ; l'Europe fut mise à même de juger. Le roi de Prusse subissait cette suprême défaite, de voir l'opinion européenne s'ériger en tribunal pour juger une affaire qu'il réputait exclusivement prussienne. Metternich, quelque effort que fît Bunsen pour le gagner, prenait parti pour l'Église, et blâmait hautement les exigences de la Prusse. Louis-Philippe observait avec intérêt le mécontentement des Rhénans, et l'on craignait en Autriche que la France, par quelque démarche, ne vînt à la rescousse et ne remît en péril l'équilibre germanique. Les chancelleries s'agitaient comme les âmes. Le protestant Thiersch, polémiquant avec Doellinger, écrivait un article sur la place de l'affaire de Cologne dans la politique européenne. Droste, en invoquant le droit de l'Église, avait appris aux puissans du monde que l'existence de l'Église était un fait, et que ce fait, à l'avenir, devrait entrer dans leurs calculs. Montalembert soulignait la leçon :

De quoi s'agit-il donc, s'écriait-il, si ce n'est d'une cérémonie cléricale, de ce qu'on appelle, entre gens éclairés, une momerie du culte, d'une béné-

diction de plus ou de moins? N'y a-t-il pas là de quoi faire tressaillir la cendre de Voltaire au fond de son Panthéon, puisque l'Église romaine, toute criblée de ses traits, s'impose encore à l'humanité régénérée, avec son cortège de superstitions, son armée de fanatiques, avec les insatiables prétentions de sa hiérarchie, avec les foudres du Vatican? puisqu'elle est encore là, toujours là, avec assez de vie pour, d'un bout de l'Europe à l'autre, remuer le cœur des peuples et gêner la volonté des rois?

Il avait en effet suffi d'une chicane sur la présence « active » ou « passive » d'un surplis dans les pompes matrimoniales, pour que le monde se mît en branle. Attentive, l'élite intellectuelle de l'Allemagne regardait. D'aucuns, parmi cette élite, après avoir observé longuement du dehors l'Église qui venait de se révéler à eux, finirent par y entrer. Le comte François de Stolberg-Wernigerode étudiait alors à Berlin; le fracas de Cologne lui donna l'idée d'étudier la foi romaine, et bientôt de l'adopter. L'historien Gfroerer écrivait dans la préface de son *Histoire du christianisme primitif :*

Sans doute, le ver du temps n'a pas épargné la chaire de Pierre; mais comme elle est restée encore robuste! N'a-t-on pas vu, récemment, l'Église romaine se lever comme un seul homme pour se défendre, dans l'affaire de Cologne, contre les intrusions de la puissance civile ! L'ingéniosité, le ton de commandement des fonctionnaires protestans, étaient impuissans contre une pareille institution.

Et c'est sous l'impression vivace de cette levée des consciences romaines, que Gfroerer, treize ans après, devenait lui-même catholique. Rintel, israélite passé à la Réforme, se faisait d'office, en des brochures chaleureuses, l'avocat de l'archevêque; avec le temps, il se sentit et se déclara catholique. Le protestant Guillaume Volk entreprenait de réfuter un écrit où le surintendant Bretschneider attaquait Droste; il devait peu après se faire catholique et prodiguer dans Erfurt, l'une des villes de Luther, son zèle de néophyte. François Chassot de Florencourt, protestant d'origine, commençait sa carrière de publiciste par un écrit en faveur de Droste-Vischering; elle allait se continuer au service direct de l'Église romaine. On murmurait avec quelque stupeur, dans les sphères officielles de Berlin, l'étrange histoire de la baronne Kimsky, messagère de confiance du ministre Hardenberg: expédiée à Rome pour s'y occuper de la question des mariages mixtes, et pour y travailler en faveur de la solution prussienne, elle se faisait catéchiser par Grégoire XVI, et reve-

nait catholique. Frédéric-Guillaume III avouait à Metternich que jamais la foi romaine n'avait fait plus de progrès dans ses États.

Elle y progressait, en effet, non seulement par des conversions, mais aussi grâce à la formation d'une opinion laïque catholique, lentement mûrie et solidement exercée en vue du prochain avènement du régime parlementaire. Le jeune Auguste Reichensperger, qui plus tard illustrera le parti du centre, s'abandonnait, d'après son propre témoignage, à une crise de byronisme et de pessimisme, lorsque l'affaire de Cologne le ramena du terrain vague de la rêverie dans le champ clos de l'action. L'exemple donné par Droste avait fait pousser dans un certain nombre d'âmes, en une sorte de floraison juvénile, le sentiment de la responsabilité civique des catholiques : Maurice Lieber, le père du futur député du centre, publiait pour la défense de l'archevêque une dissertation juridique, qui lui valait d'être expulsé de Prusse plusieurs années durant; le comte de Galen, qui représentait la Prusse à Bruxelles, aimait mieux encourir la révocation que d'annoncer au cabinet belge, comme son roi lui en donnait l'ordre, que Droste avait été emprisonné pour menées révolutionnaires; et l'État prussien, au même instant, perdait un fonctionnaire d'avenir dans la personne du jeune Guillaume-Emmanuel de Ketteler, qui, réputant impossible de « faire à l'État le sacrifice de sa conscience, » démissionnait du service de son roi : destiné peut-être par ses chefs à la présidence supérieure de quelque province, il devait, moins de quinze ans après, véritable objet de surprise, tracer à l'Église catholique d'Allemagne, du haut du siège de Mayence, un programme d'action désormais inoublié.

X

Dans la partie qu'il engageait avec l'Église, le roi de Prusse avait mal joué, et les trois sonnets, offensans pour le Saint-Siège, dans lesquels Bunsen se flattait d'avoir, en face du Vatican, installé la Réforme sur le Capitole, étaient pour Frédéric-Guillaume une insuffisante consolation. Ce n'était pas Droste, mais Frédéric-Guillaume, qui avait transformé une affaire diocésaine en affaire européenne, et ce n'était point la faute à Droste, mais à Frédéric-Guillaume, si le Pape avait été induit à parler, Goerres à écrire, et tout le clergé d'Allemagne mis en

mesure de lire et mis en demeure d'écouter. Il se trouva que l'État, en faisant du bruit, faisait la besogne de l'Église; que, sans le vouloir, il provoquait l'éclat de voix de Grégoire XVI; que, sans le vouloir, il le répercutait; c'est l'État lui-même qui déchirait ainsi le tissu d'équivoques derrière lequel se retranchaient les évêques de la monarchie, jaloux d'être d'accord avec le roi et de paraître d'accord avec Rome; c'est lui qui, mettant à nu la situation, secouait la Pologne prussienne et la Silésie, et plaçait les évêques, partout, face à face avec leur devoir, sous la lumière crue d'un grand exemple.

Les ordinaires de Paderborn et de Münster, dès le début de 1838, retirèrent, d'une façon discrète mais formelle, l'engagement qu'ils avaient pris, vis-à-vis de l'État, d'appliquer dans leur diocèse la convention de 1834. L'archevêque de Posen, Martin de Dunin, avait commencé de s'inquiéter, durant les premières querelles entre Droste et le ministère; il avait demandé au roi la permission de modifier la coutume suivie dans son diocèse, d'après laquelle les curés bénissaient les mariages mixtes sans réclamer des fiancés aucune promesse. Sur un refus du roi, il écrivit à son clergé, le 28 janvier 1838 :

Je ne saurais prendre sur moi de souiller la dignité et le caractère d'un évêque, de charger ma conscience du poids d'une trahison, de briser l'union avec le chef de l'Église, et d'abandonner comme un traître les pures doctrines à la conservation desquelles le Saint-Esprit m'a chargé de veiller, et cela au moment même où j'entends retentir à mes oreilles la voix de Grégoire XVI... Je tenterai encore une fois de m'approcher du trône, car je ne veux rien entreprendre en cachette; mais je déclarerai avec fermeté que l'autorité d'un évêque vient de l'Esprit Saint... Ma personne et ma vie sont entre les mains du Roi. On peut m'emprisonner, m'ôter la vie, mais ma foi est divine, et, avec le secours de Dieu, aucune puissance ne pourra m'en détacher. Je veux vivre et mourir dans le sein de l'Église catholique romaine, je ne veux pas fonder un schisme et me parjurer envers l'Église et la religion.

Une lettre pastorale, le 17 février 1838, confirmait cette circulaire en menaçant de suspension les prêtres qui béniraient des unions mixtes sans exiger aucun engagement. Enfin, le 10 mars, il écrivait au roi lui-même :

J'envisage mon sort futur avec la résignation d'un prêtre, qui, relativement à l'exécution de son devoir sacré, est d'accord avec sa propre conscience. Que Votre Majesté dispose de ma tête de vieillard! La tranquillité de ma conscience et la paix de mon âme sont sauvées.

La Prusse avait sur la Vistule les mêmes motifs que sur le Rhin pour souhaiter une lente infiltration du protestantisme; sa politique religieuse, à l'Est comme à l'Ouest, n'était qu'un fragment de sa politique générale, un épisode de l'unification systématique du royaume. Frédéric-Guillaume III, en recevant la lettre de Dunin, se trouvait gêné et presque lésé, non seulement dans son désir d'apostolat protestant, mais aussi et surtout dans ses droits de souverain. Mais l'affaire de Cologne venait de prouver que les victoires de la force sur l'idée sont souvent des victoires à la Pyrrhus : la force était découronnée d'une partie de son prestige. Le roi de Prusse, à l'endroit de l'archevêque Dunin, essaya d'abord d'autres voies.

Il le fit venir à Berlin pour causer avec lui; Dunin, en arrivant, trouva l'ordre de garder cette ville comme résidence, et la défense de remettre les pieds dans son diocèse. Droste avait été séparé de son troupeau par l'armée ; Dunin était exilé du sien par la ruse. Mais n'acceptant point l'oisive irresponsabilité que semblait lui promettre le séjour de Berlin, Dunin s'enfuit à Posen, se réinstalla au milieu de ses prêtres et de ses fidèles, maintint rigoureusement ses instructions, et parut faire violence à l'État pour que l'État lui fît violence. On vit alors l'État, désagréablement acculé, déguiser du moins la force sous l'appareil de la justice, et traduire Dunin devant un tribunal pour excitation à la révolte et désobéissance aux lois. Six mois de prison lui furent infligés; on l'expédia dans la forteresse de Colberg; et comme, au bout des six mois, sa conscience demeurait inviolable, il fut gardé sous clef, sans nouveau procès. Grégoire XVI le vengea, devant l'opinion chrétienne attentive, par son allocution consistoriale du 8 juillet 1839; et Montalembert lui écrivait : « Du sein de votre prison, comme d'un sanctuaire, vous êtes une leçon et une consolation pour toute l'Église. »

Le petit clergé d'Allemagne comprenait la leçon. Privés de leurs pasteurs, c'est vers Rome et non pas vers Berlin que l'élite morale des prêtres s'habituait à regarder. On en voyait un certain nombre, en Prusse rhénane, s'écarter du vicaire capitulaire et du chapitre de Cologne, légitimement suspectés de trahison, et en référer des intérêts de leur paroisse au chargé d'affaires du Saint-Siège à Bruxelles. Le clergé de Posnanie, unanime en sa résistance, multipliait les démarches auprès du roi, pour ob-

tenir la liberté de l'archevêque; il ordonnait dans les églises un deuil permanent; et, malgré les sommations royales, il aimait mieux payer amendes sur amendes que de rétablir les pompes du culte. L'orgue était devenu sans voix, et se refusait à célébrer Dieu, tant que l'archevêque serait captif.

Une province restait, où l'édit royal sur les mariages mixtes était docilement exécuté : c'était la Silésie. De ce côté, le roi de Prusse était tranquille; le prince-évêque Sedlnitzky, le doyen du chapitre Montmarin, agissaient en bons serviteurs; et lorsqu'en mars 1838 le chanoine Fœrster souleva devant le conseil épiscopal de Breslau la question des mariages mixtes, on l'éconduisit comme un gêneur. Mais alors, les simples prêtres élevèrent la voix : redisant à Sedlnitzky les volontés romaines, ils lui signifièrent qu'elles devaient être exécutées. A court d'argumens et de patience, l'évêque dénonçait à l'État, pour les faire punir, les ecclésiastiques les plus indiscrets. Le pasteur se tournait vers Berlin, les curés et vicaires vers Rome : il invoquait contre eux la police d'État; ils souhaitèrent contre lui les sanctions de l'Église. Grégoire XVI, en 1839, fit parvenir à Sedlnitzky un premier bref de reproches : Sedlnitzky ne répondit point. Le nonce de Vienne intervint, par un avertissement sévère : l'évêque épilogua. Un second bref arriva, en mai 1840, réclamant de Sedlnitzky qu'il résignât sa charge : quelques semaines passèrent, et l'évêque démissionna. Avec lui, la monarchie prussienne perdait son dernier auxiliaire : elle avait pu emprisonner deux évêques récalcitrans; mais de maintenir à son poste un évêque servile, cela était au-dessus de son pouvoir. Sedlnitzky était moralement déposé par ses ouailles, avant que, sur la sommation de Rome, il ne consentît à se déposer lui-même; pour avoir voulu imposer une certaine façon prussienne d'être catholique, il était comme exclu du catholicisme par l'instinct des fidèles de Silésie. Au milieu de cette Allemagne catholique qui reprenait conscience d'elle-même, le comte Léopold de Sedlnitzky était comme un anachronisme vivant : dans son intelligence, d'ailleurs médiocre, les théories fébroniennes, auxquelles s'était complu le XVIIIe siècle finissant, s'étaient comme cristallisées; la philosophie « éclairée, » partout morte, avait trouvé en lui une sorte de représentant posthume, tout prêt à sacrifier, l'un après l'autre, les usages liturgiques et disciplinaires; il apparaissait. à cette heure où l'Église allemande était grosse d'avenir,

comme incurablement enchaîné par le passé; et parce qu'il n'était pas avec son temps, il cessait d'être avec son Église. Vingt-deux ans durant, l'infortuné démissionnaire supporta que sa conscience fût une épave; et puis il la fixa dans le protestantisme, en 1863, et mourut en 1871, en laissant sa fortune à des œuvres d'éducation protestante. Ainsi finira l'un des derniers prélats de cour qu'ait connus la nation allemande : la Réforme accueillera par charité, mais non pour s'en faire honneur, ce survivant attardé des clergés d'ancien régime.

XI

Deux archevêques exaltés par l'effet de leur attachement à Rome, un prince évêque déclassé par l'effet de son attachement à l'État : tel était le spectacle qu'offrait l'église de Prusse au moment où Frédéric-Guillaume IV devint roi. Le rêve d'uniformité confessionnelle, où Frédéric-Guillaume III s'était complu, avait abouti à la guerre religieuse; Frédéric-Guillaume IV, tout au contraire, comprenait que le rétablissement de la paix religieuse devait être le premier acte d'une politique nationale. Il y avait une domination prussienne, il n'y avait pas encore une nation prussienne. Parmi les sujets que le congrès de Vienne avait attribués à la Prusse, les Westphaliens étaient les plus enclins à donner leurs cœurs à leur nouveau maître; mais leur ferveur catholique les indisposait contre les vexations religieuses. Attachés à leurs usages provinciaux, à leur législation, à leur autonomie traditionnelle, les Rhénans gardaient un patriotisme de terroir qui n'échappait pas aux observateurs; Gentz, en 1828, notait chez eux un reste d'enthousiasme pour l'Empire français; le général Rochus de Rochow n'était pas seul de son avis, lorsqu'en 1830 il écrivait qu'il serait dangereux de faire garder les forteresses prussiennes par des troupes rhénanes; et des esprits inquiets, en ces provinces, commençaient à se demander si, d'être annexés à la Belgique — royaume catholique et gouverné par un prince de race germanique — ne serait pas la meilleure destinée qui leur pût échoir. Survenant en un pareil terrain, les dissensions religieuses apportaient au particularisme un surcroît de force et de hardiesse : c'est ce qu'indiquait le démocrate Venedey, dans la brochure qu'il publiait à Paris lors des difficultés diplomatiques de 1840.

L'antipathie des Provinces rhénanes à l'égard de la Prusse, écrivait-il, antipathie qui s'est changée en haine profonde depuis l'enlèvement de l'archevêque de Cologne, semble augmenter les chances favorables à la France pour sa rentrée en possession de ces provinces. Il se pourrait en effet que des hommes aveuglés par le fanatisme religieux prêtassent leur concours à des projets de conquête... En tout cas, le parti dont nous parlons ne sera jamais très nombreux, car l'opposition religieuse n'est, pour l'immense majorité des habitans éclairés des Provinces rhénanes, que le manteau sous lequel se cachent leur opposition politique contre la Prusse, leurs vœux bien sincères pour la liberté et l'unité de l'Allemagne.

Ainsi les Rhénans, formés d'ailleurs à l'école de Goerres, étaient tout à la fois des patriotes allemands et de médiocres sujets pour le roi de Prusse.

Quant aux Polonais, ils restaient fidèles à leur patriotisme national, au nom duquel ils considéraient la Prusse comme une intruse. Il suffisait, dès lors, que le gouvernement de Berlin dénonçât une sorte d'incompatibilité entre le service du roi de Prusse et l'observance intégrale de la discipline catholique, pour que, sous la pression des consciences, l'esprit particulariste risquât de se réveiller à Münster, de s'échauffer à Cologne, de s'insurger à Posen. Ces Rhénans et ces Westphaliens qui réclamaient la liberté de Droste, étaient ceux-là mêmes qui, en 1848, enverront une députation à Frédéric-Guillaume IV, pour le menacer de se détacher de son royaume, s'il refuse d'être un roi constitutionnel; ces Polonais qui redemandaient Martin de Dunin savaient que l'idée d'un royaume de Pologne indépendant restait vivace encore, en beaucoup de cerveaux germaniques, comme en témoignera, dans cette même année 1848, l'assemblée de Francfort, en traitant d'injustice le partage de la Pologne. La cohésion de l'État prussien, en cet instant du siècle, n'était nullement revendiquée par l'esprit public allemand. Le poète Nicolas Becker, il est vrai, devenait célèbre, d'un bout de l'Allemagne à l'autre, pour avoir signifié aux Français qu'ils « n'auraient pas le libre Rhin allemand; » mais ce libre Rhin allemand, menacé par les « corbeaux avides » de France, demeurerait-il un Rhin prussien? Avec anxiété, Frédéric-Guillaume IV pouvait se le demander, et craindre que la guerre de la Prusse contre les âmes ne devînt un obstacle à sa propre grandeur; et si les conceptions religieuses du nouveau roi, sur lesquelles nous aurons à revenir, ne l'avaient naturellement incliné vers la tolérance, il eût suffi de la raison d'État pour l'y contraindre.

La bureaucratie prussienne subsistait sans doute, incarnation d'une sorte de jacobinisme protestant, et bientôt de sourdes luttes s'engageront entre le monarque et le fonctionnarisme; mais Frédéric-Guillaume IV, avant que les bureaux n'eussent le temps de se ressaisir, entreprit de restaurer la paix religieuse, et il y réussit. Dunin rentra dans son diocèse; il fut convenu que l'État se désintéresserait à l'avenir des raisons pour lesquelles le mariage religieux serait refusé; les consciences polonaises rentrèrent dans le calme. Quant à l'affaire de Cologne, plus épineuse, un juriste catholique se présenta pour l'arranger. Il s'appelait Ferdinand Walter, professait le droit canon à l'Université de Bonn, et, le premier, il avait, dans un Manuel publié en 1822, systématisé, en face des théories de Febronius, ce qu'on était convenu d'appeler, à Berlin, les maximes ultramontaines. Pour la première fois, avec Walter, la science allemande s'était dévouée à défendre la liberté de l'Église romaine; dans cette Université de Bonn, où le catholicisme s'était fait hermésien, ce laïque demeurait peut-être le plus pur représentant de l'Église. Frédéric-Guillaume IV l'entendit et l'écouta. Walter émit un projet d'après lequel la Prusse devait s'entendre avec Rome pour désigner à Droste-Vischering un coadjuteur qui administrerait l'archidiocèse; et le comte de Brühl fit trois voyages à Rome, au nom du roi de Prusse, pour concerter cette solution.

Il semble que souvent, dans l'histoire, les papes aient une indulgence d'élite pour les résipiscences, même à peine ébauchées, et pour les avances, même seulement esquissées, des puissances hérétiques ou schismatiques; et c'est un rôle relativement aisé, de représenter, auprès du Père commun des fidèles et des infidèles, l'une de ces nations auxquelles il appliquerait si volontiers la parabole de l'enfant prodigue. La Prusse, en quelques semaines, reconquit la confiance de Grégoire XVI. Recevant à cette date Guido Goerres, le Pape s'amusa de Bunsen, qui, après avoir voulu marier catholiques et protestans, s'essayait à un autre mariage mixte entre l'Église anglaise et l'Église prussienne; et puis, faisant trêve aux plaisanteries, il laissa voir qu'il était aussi satisfait du roi de Prusse que des Rhénans. Guido Goerres risqua quelques réserves; mais il emporta cette impression que la Prusse était rentrée en grâce.

Le coadjuteur dont Rome et Berlin firent choix était l'évêque de Spire, Jean Geissel. Louis Ier de Bavière, qui se plaisait alors

à faire de son royaume un centre d'influence et de défense catholiques, recommanda chaudement ce prêtre à son beau-frère le Hohenzollern: l'avenir prouva que c'était un choix d'élite. Geissel, dans le Palatinat, s'était distingué par sa largeur d'esprit à l'endroit des confessions évangéliques: Louis Ier lui en savait gré, et ce témoignage fit plaisir au roi de Prusse. On n'ignorait pas, d'autre part, à la nonciature de Munich, qu'au moment de l'arrestation de l'archevêque de Cologne, un seul effort s'était dessiné pour provoquer une protestation collective de l'épiscopat germanique; cet effort, infructueux du reste, était dû à l'évêque Geissel, qui, plus tard, en 1848, cueillera la gloire d'unifier cet épiscopat. Rome avait donc l'assurance qu'en donnant comme successeur à Droste-Vischering le seul prélat qui, trois ans auparavant, eût essayé de secouer l'inertie de ses collègues, elle préparait efficacement l'avenir.

La correspondance diplomatique relative à la nomination de Geissel, réunie jadis en un volume, marque un tournant d'histoire. Trois contractans y sont aux prises: le roi de Prusse, le jeune coadjuteur, et le vieil archevêque. Le roi de Prusse, empressé d'en finir, accorde à Rome tout ce que Rome demande: liberté de correspondance entre les évêques et le Saint-Siège; respect absolu des stipulations de la bulle *de Salute animarum* au sujet du mode d'élection des évêques; liberté complète de l'Église en ce qui regarde la question des mariages mixtes; promesse de ne favoriser en aucune façon l'hermésianisme. Le jeune coadjuteur, au cours du voyage qu'il fait à Berlin, continue de traiter de puissance à puissance avec le cabinet prussien; il se fait acheter son acceptation par des concessions nouvelles: droit, pour l'autorité épiscopale, d'accréditer ou de disqualifier l'enseignement des professeurs de théologie à l'Université de Bonn, en leur accordant ou en leur retirant la mission canonique; et liberté pour l'autorité épiscopale d'établir des tribunaux ecclésiastiques. La première de ces concessions garantissait l'hégémonie de l'évêque sur l'enseignement universitaire; la seconde garantissait son hégémonie sur la discipline sacerdotale; l'une et l'autre marquaient une retraite de l'État. Bref, en face de l'Église, l'État protestant abdique, théoriquement au moins, les prérogatives que naguère il réclamait comme des droits; la captivité de Droste-Vischering a un terme, et ce terme est une victoire... Mais le vieil archevêque nous émeut, et la correspondance

atteint à l'intérêt d'un drame, lorsqu'elle enregistre ses protestations et règle ses destinées. Il savait que là-bas, dans sa ville de Cologne, un parti puissant lui demeurait fidèle, et fidèle à lui seul, à sa personne seule; il était comme surpris de voir un autre prélat survenir, ce prélat incarnât-il les idées auxquelles Droste avait attaché son nom. L'audience difficultueuse, âpre et chagrine, un peu dédaigneuse même, dans laquelle il reçut Geissel, fut une des scènes les plus émouvantes qu'on puisse rêver. Il avait été insulté par la Prusse dans le document officiel par lequel on avait voulu justifier son arrestation, et Frédéric-Guillaume IV reconnaissait formellement que Droste avait été calomnié, mais l'archevêque voulait que ce document fût solennellement désavoué; à ce prix seulement, il accepterait Geissel comme coadjuteur, et Geissel, lui, ne voulait entrer à Cologne que si un acte authentique de l'archevêque le présentait au diocèse. D'interminables débats s'engagèrent; le captif de la veille emprisonnait à son tour, par ses raffinemens d'exigences, la bonne volonté du gouvernement prussien; l'on eût dit qu'il voulait rendre pesant à l'orgueil des Hohenzollern le succès de son Église. On finit par s'entendre, et Geissel s'installa à Cologne. Jamais la ville archiépiscopale ne devait revoir le vieil archevêque; jamais il ne devait adresser à Geissel le moindre conseil d'administration. Grâce à son emprisonnement, l'Église catholique de Prusse jouissait d'une victoire; il ne recouvrait la liberté que pour être la victime de cette victoire. Sa conception de l'autonomie ecclésiastique était sur le chandelier; mais sa personne même était sous le boisseau. Il était, tout ensemble, exalté et sacrifié; il se sentit, sans doute, plus sacrifié qu'exalté. Il était de ceux à qui la spontanéité du martyre est moins dure que la simple obéissance. Cette obéissance, il l'accorda, mais sans qu'on y retrouvât cette grandeur de courage qui naguère avait incliné devant lui l'admiration de l'Europe. Il vécut trois ans encore, assombri, malade, un peu boudeur; il écrivit un livre sur l'affaire de Cologne, s'en fut chercher à Rome quelques consolations, les trouva dans une visite que lui fit Grégoire XVI, et s'en revint mourir à Münster, où la suprême amertume d'être en sa vieillesse un « serviteur inutile, » lui faisait vraisemblablement méconnaître la valeur de son triomphe. La blessure d'amour-propre, qu'il sentait béante en son cœur, lui dissimulait l'éclat d'une gloire dont cette blessure était comme la rançon.

Cette gloire, c'était le réveil de l'Église d'Allemagne. A la servilité, l'initiative avait succédé : l'Église se sentait distincte dans l'État et se voulait libre dans l'État. La Prusse avait cédé dans la question des mariages mixtes; elle avait renoncé, pour l'instant, à s'improviser théologienne; Geissel commençait à Cologne un épiscopat auquel l'hermésianisme ne devait point survivre, et qui opposerait aux maximes fébroniennes un perpétuel démenti. L'exemple de la Prusse devenait une leçon pour les souverains des petits États protestans : l'heure était proche où ils devraient cesser d'être des rois sacristains. Car l'Église d'Allemagne, rajeunie par l'audace d'un vieillard, reprenait une fierté d'allure contre laquelle les bureaucraties laïques ne prévaudraient plus. Keller, le frêle prélat qui régnait à Rottenburg, avait cessé de craindre que les actes de ridicule tyrannie, qui pesaient sur la vie diocésaine, ne fussent évoqués devant la Chambre wurtembergeoise; il se mettait lui-même à interpeller le ministère, directement. Et dans le catholicisme badois un souffle circulait, qui bientôt allait inspirer et soutenir les actes émancipateurs de l'archevêque Vicari.

« Depuis la Réforme, écrivait plus tard le cardinal Hergenroether, l'Église d'Allemagne n'a pas connu d'événement plus important que l'affaire de Cologne. » Et cela était vrai. Beaucoup d'âmes pieuses, au sein de la Réforme, déploraient cette façon de césaro-papisme où s'étaient attardées, à l'encontre de la liberté des consciences, les diverses souverainetés protestantes; mais que pesaient, en face du despotisme bureaucratique, les doléances des âmes pieuses? En amenant le roi de Prusse à capituler, Droste-Vischering avait fait capituler tout un système d'administration ecclésiastique; il avait brusquement interrompu des habitudes de tyrannie, vieilles de trois cents ans; il fermait une période qu'avaient inaugurée, dès les débuts de la Réforme, les premiers adeptes couronnés de la confession nouvelle; et longtemps en Allemagne, sur toutes les lèvres qui traduiront un soulèvement de consciences, c'est le langage de l'archevêque Droste qui continuera de retentir.

GEORGES GOYAU.

LA
MARINE MARCHANDE RUSSE

I

LES GRANDES COMPAGNIES DE NAVIGATION

LA COMPAGNIE RUSSE. — LA FLOTTE VOLONTAIRE. — L'EST-CHINOIS

Au moment où éclata la guerre actuelle, la marine marchande russe venait d'entrer dans une période d'organisation et d'accroissement. Longtemps négligée par le gouvernement, elle était devenue de sa part l'objet d'une active sollicitude. Les Russes avaient compris de quel secours pouvait leur être, dans leur mouvement d'expansion en Asie, une marine marchande, puissante et prospère. Aussi avaient-ils entrepris, sous la haute et intelligente direction du grand-duc Alexandre Mikhailovitch, de développer cette industrie demeurée chez eux à l'état naissant, de la perfectionner et de la mettre peu à peu en état de remplir le rôle qui lui était destiné. Telle est l'œuvre que la guerre russo-japonaise est venue subitement interrompre et ajourner.

Quelles étaient, à la veille de cette guerre, l'importance et la composition de la marine marchande russe? Quelles sont les difficultés à vaincre? En quoi consistent les améliorations que le gouvernement se proposait d'appliquer? C'est ce que nous voudrions essayer d'indiquer dans cette étude (1).

(1) Nous tenons à remercier de leurs utiles renseignemens : le commandant de Cuverville, attaché naval à l'ambassade de France en Russie ; MM. Barré-Ponsignon, consul de France, et Eugène Charlat, vice-consul à Saint-Pétersbourg ; M. Pradère-Niquet, consul à Helsingfors ; M. Lebrun, consul à Riga, et M. Sauvaire, consul à Odessa.

Trois Compagnies de navigation se détachent sur l'ensemble de la marine marchande russe, par l'importance de leur tonnage, la nature de leurs opérations et l'intérêt de leur mission. Ce sont : la *Compagnie de navigation à vapeur et de commerce;* la *Flotte volontaire*, et le *Service maritime de l'Est-Chinois*. L'historique et la situation actuelle de ces Compagnies nous ont semblé présenter des particularités dignes d'être signalées. La fondation de chacune d'elles correspond à une étape dans le développement maritime de la Russie, et ce développement est lui-même en étroite connexion avec la marche de la politique russe depuis un demi-siècle.

La *Compagnie de navigation à vapeur et de commerce* est la plus ancienne, et de beaucoup la plus importante des compagnies de navigation de l'empire. Elle a été créée en 1857, sur l'initiative de l'amiral Arcas et de M. Novoselsky, avec l'aide du gouvernement, qui se chargea du placement d'une partie du capital social, affecta aux services de la nouvelle Compagnie des terrains dans les ports, et lui alloua, pour faciliter l'établissement de services réguliers à date fixe, des primes dont le montant annuel atteignit au début 1 900 000 roubles. La Compagnie inaugura ses opérations, le 2 mai 1857, avec 5 navires; elle organisa des services réguliers entre les divers ports russes de la Mer-Noire et les ports étrangers les plus rapprochés, et mit la Russie en communication directe avec les escales du Levant et de l'Égypte, grâce à deux services circulaires sur l'Anatolie et sur Alexandrie. Dans l'espace d'une année, la flotte de la Compagnie s'accrut de 13 nouveaux bateaux, pour atteindre, à la fin de 1858, le chiffre de 35 et, en 1859, celui de 41 navires.

Nous ne croyons pas nous tromper en découvrant, dans ce puissant concours du gouvernement à la fondation de cette Compagnie, et dans le rapide accroissement de sa flotte, une arrière-pensée politique. Le traité de Paris, qui date de 1856, limitait, comme on sait, les forces navales de la Russie dans la Mer-Noire; la guerre de Crimée, qui avait amené ce traité, et les conditions de paix humiliantes que la Russie avait dû subir, avaient porté un coup très sensible à son influence et à son prestige en Orient. Dans ces circonstances, il y avait un intérêt de premier ordre à suppléer par une flotte marchande à la flotte de guerre, dont le traité limitait les forces, et à promener le pavillon russe dans les Échelles du Levant pour attester la vita-

lité de la nation et de la race. Les Russes n'ont jamais manqué une occasion de faire servir leur marine marchande au succès de leur politique.

En 1869, deux de ses plus beaux paquebots ont figuré à l'inauguration du canal de Suez, et nous nous souvenons de les avoir vus et visités à Port-Saïd. L'année suivante, se hâtant de mettre à profit la nouvelle voie ouverte au commerce, la *Compagnie de navigation* établit un service sur les divers ports des Indes et de la Chine. Pendant la guerre de 1877, à la suite de laquelle l'insuffisance de la marine de guerre russe se fit, comme on le verra, si cruellement sentir, quatre navires de la *Compagnie de navigation* remplirent avec succès le rôle de croiseurs auxiliaires et se signalèrent dans des combats, ainsi que par des prises importantes. Après le traité de Berlin, la flotte de cette Compagnie se fit apprécier comme flotte de « transports, » en rapatriant 138 000 soldats et 22 000 chevaux du corps expéditionnaire (1)

A Odessa, son port d'attache, la Compagnie possède, outre un dock flottant et un dépôt de pétrole, toute une organisation pour l'entretien et la réparation de ses navires : un bassin de radoub, des ateliers mécaniques et une scierie à vapeur. Nous parlerons plus loin des chantiers de constructions navales qu'elle entretenait à Sébastopol.

La *Compagnie russe* exploite deux sortes de lignes de navigation : des lignes subventionnées et des lignes libres. En vertu d'un contrat passé avec le gouvernement en 1891, et valable pour quinze ans, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1905, elle reçoit une subvention annuelle de 116 000 roubles pour l'exploitation de services réguliers, hebdomadaires ou bimensuels, sur Constantinople, Alexandrie, Port-Saïd, les ports de Syrie, le Pirée, Smyrne, les ports d'Anatolie, du Caucase et de Crimée; au total, six lignes subventionnées, trois directes, auxquelles sont consacrés ses plus beaux navires, et trois circulaires. Les primes sont calculées sur un taux variant entre 1 rouble 75 et 2 roubles

(1) Cette flotte compte aujourd'hui 77 unités, dont 36 paquebots-poste, 8 navires pour passagers et marchandises, 23 cargo-boats, 3 tank-steamers pour le transport du pétrole et 7 remorqueurs, formant un tonnage total de 188 450 tonnes. Dans ce nombre, on compte trois bateaux de 7000 tonnes et d'une force de 3400 chevaux-vapeur, douze de 6000 à 3000 tonnes, cinq de 2500 tonnes chacun; tous sont confortablement aménagés, tiennent bien la mer et filent à une vitesse honorable : leurs qualités les font rechercher des passagers sur les lignes d'Orient.

par mille parcouru; le contrat de 1891 en a réduit le montant qui s'élevait, avant cette date, à 703 087 roubles. Ce contrat a en outre imposé à la *Compagnie russe* un programme de constructions navales très chargé : celle-ci est tenue d'augmenter sa flotte de dix nouveaux navires, d'une jauge collective de 30 000 tonneaux. C'est pour satisfaire aux conditions de ce programme qu'elle fit construire les trois paquebots de 7 000 tonnes que nous avons mentionnés plus haut.

La plupart des lignes libres qu'entretient la *Compagnie russe* sont, comme ses lignes obligatoires, dirigées sur des ports de la Méditerranée orientale, mer d'Azof, Mer-Noire, Archipel ou golfe de Syrie; quelquefois même, elles doublent purement et simplement les précédentes. Le domaine de cette Compagnie est donc par excellence le bassin oriental de la Méditerranée. C'est pour y introduire le pavillon russe, pour le faire connaître dans ces parages qui intéressent à tant de titres l'avenir commercial et la politique de la Russie, qu'elle a été fondée, il y a un demi-siècle; c'est à cela qu'elle se consacre encore principalement aujourd'hui, et l'on peut dire qu'elle a réussi dans ses efforts. Le commerce de la Russie avec la Turquie, auquel elle prend une part importante, s'est élevé, en 1900, à 25 millions de roubles (importations et exportations réunies), et le mouvement maritime des ports de la Mer-Noire et de la mer d'Azof, sous pavillon russe, avec ce pays a été représenté, la même année, par 438 navires jaugeant 551 631 tonnes.

La *Compagnie de navigation* n'a pas restreint son activité au bassin de la Méditerranée orientale. Elle exploitait encore deux lignes libres, l'une sur Saint-Pétersbourg et l'autre sur Vladivostok, avec escale dans les principaux ports d'Extrême-Orient, et depuis peu une troisième ligne subventionnée sur les ports du golfe Persique. Elle avait établi depuis 1901 un service de navigation entre Odessa et les ports du sud de la Perse; un navire partait d'Odessa tous les trois mois, et le gouvernement accordait une subvention à la Compagnie et une réduction de 25 pour 100 sur les chemins de fer aux exportateurs russes. Au moment où la guerre a éclaté, le gouvernement et la Compagnie venaient de s'entendre pour rendre ce service définitif, en même temps que les avantages consentis en sa faveur, et pour lui procurer un aliment par un appel au commerce et à l'industrie russes. Le bureau central de la Compagnie a en effet adressé à

tous les grands industriels et négocians de l'Empire une circulaire spéciale, pour les engager à favoriser par tous les moyens en leur pouvoir l'établissement de services maritimes directs entre Odessa et les ports de la mer d'Oman et du golfe Persique. Ces services devaient sûrement, suivant l'opinion exprimée par la Compagnie, contribuer, non seulement à introduire le pavillon russe dans ces parages, presque exclusivement fréquentés par le pavillon anglais, mais encore à ouvrir des débouchés nouveaux aux produits du commerce et de l'industrie russes, et à créer un rapprochement plein de promesses entre le producteur russe et le consommateur persan. Les essais tentés, depuis deux ans déjà, par la Compagnie elle-même, l'avaient encouragée à penser que cette entreprise, à condition d'être bien organisée, soutenue par le concours absolu des représentans de l'industrie et du commerce nationaux, mettrait les produits russes à même de lutter avantageusement contre les produits anglais. Pour faire connaître les produits de la Russie aux consommateurs persans, la Compagnie avait donc décidé de créer, dans les ports les plus importans du golfe Persique et de la mer d'Oman, à Bouchir, à Bassorah par exemple, des musées commerciaux qui porteraient le nom de « musées russes, » et présenteraient des collections complètes d'articles d'exportation avec indication de leur prix, frais de port compris, et de la maison qui les fabrique ou qui les vend. A ces musées seraient attachés des agens munis d'instructions spéciales.

C'est à juste titre que cette information a éveillé l'attention en France et en Angleterre, où presque tous les journaux l'ont signalée. Elle a été considérée avec raison comme une nouvelle manifestation des visées politiques que la Russie avait sur la Perse. Effectivement, c'était un nouvel exemple de la constante coopération de la marine marchande à l'œuvre politique. Sur aucun point, croyons-nous, l'association n'a été plus manifeste entre l'œuvre maritime et l'ensemble du plan politique et économique. A l'époque où les Russes avaient les yeux tournés vers Constantinople et vers le Bosphore, où la Mer-Noire, l'Archipel et la Méditerranée orientale absorbaient presque exclusivement leur attention, la fondation de la *Compagnie russe* répondait à ces préoccupations. Aujourd'hui que l'objectif de la politique russe s'est déplacé, nous voyons cette même Compagnie mettre son activité au service des nouvelles tendances de son gouvernement. La politique russe en effet n'est plus ce qu'elle était,

il y a seulement vingt-cinq ans; son orientation est tout autre; Constantinople, le Bosphore, les Balkans n'exercent plus sur elle la même fascination qu'autrefois. Dans ce que les Russes appellent le « Proche-Orient, » leurs désirs se bornent à conserver la situation qu'ils ont acquise, et à empêcher les autres nations d'y prendre une trop grande influence; tâche à laquelle leur flotte marchande continuera, bien entendu, à coopérer. De l'autre côté, en Asie centrale et en Extrême-Orient, ils s'étaient mis à l'ouvrage, et ce qu'ils avaient entrepris était colossal : c'était l'absorption de tous les territoires qui les séparent à l'est de l'océan Pacifique.

L'entreprise, au moment où le Japon est entré en scène, était déjà très avancée, puisque nos alliés se trouvaient en possession de toute la Sibérie, du territoire de l'Amour, de la presqu'île de Liao-Toung avec Dalny et Port-Arthur, et de la Mandchourie. Restait à absorber, ou tout au moins à dominer la Perse et à surveiller de très près la Corée. La conquête s'était accomplie, par le chemin de fer, par l'accaparement économique du pays, même sur les points où l'emploi des armes avait été nécessaire. Depuis cet accroissement énorme de leur empire et ce changement d'orientation de leur politique, la vieille Europe devint pour les Russes ce qu'elle était au dire de Napoléon : *une taupinière*. Dans ces derniers temps, on s'apercevait bien qu'une fraction de l'opinion en Russie avait une tendance à réagir, à protester contre cette expansion illimitée, cette politique asiatique dont M. Witte a été si longtemps l'âme. Mais le vin était tiré, il a fallu le boire. Pour aller au bout, les Russes n'ont eu garde de négliger les facilités que pouvait leur donner une flotte marchande, véhicule d'influence, instrument d'assimilation, lien entre les parties si distantes de leur immense empire. Ils s'attachèrent donc à la développer, et à diriger leurs efforts sur les mers asiatiques, le golfe Persique, l'océan Indien et la mer de Chine.

Ce n'est un secret pour personne que la Russie, en dehors de sa pénétration dans le golfe du Petchili, la mer Jaune et la mer du Japon, poursuivait patiemment, depuis de longues années, l'accaparement de la Perse; elle tenait à dominer ce pays, politiquement et économiquement; elle le disputait à l'Angleterre, dont l'influence s'exerçait toujours à l'encontre des intérêts russes et dont le but consistait à entraver cette domination. Pour

soumettre la Perse à son influence sans brusquer les choses, sans intervenir militairement, le seul moyen était de la pénétrer de tous les côtés, par toutes ses frontières, maritimes et continentales. C'est ce que la Russie avait entrepris : elle tenait en réserve des projets de chemins de fer qui devaient pénétrer la Perse par le Nord ; il ne restait qu'à donner le premier coup de pioche; mais des raisons politiques s'y opposaient, avant même que la guerre vînt détourner l'effort des Russes d'un autre côté.

L'Angleterre était encore trop influente à Téhéran : si la Russie avait poussé ses rails au Nord, on aurait vu aussitôt l'Angleterre poser les siens au Sud. La Russie devait compter avec cette situation. Quant aux frontières maritimes, l'Angleterre était, depuis longtemps, maîtresse absolue du golfe Persique; elle n'y rencontrait pas de concurrente. La Russie comprit la nécessité de porter la lutte de ce côté; si elle était parvenue à enlever sa souveraineté à l'Angleterre, et à faire pénétrer les articles d'exportation russes en Perse par Bouchir et par Abbas, elle se serait considérablement rapprochée de son but; elle aurait hâté cet accaparement économique de la Perse auquel travaillaient tous ses agens, auquel concouraient tous ses efforts.

Dans ces dernières années, une autre raison était venue s'ajouter aux précédentes pour engager la Russie à se hâter. La *Deutsche Bank* avait obtenu la concession du chemin de fer de Bagdad. A peine cet établissement financier allemand avait-il remporté ce succès qu'on vit la Russie lancer des foudres. Elle commença par refuser la participation qu'on lui offrait dans l'entreprise; puis elle pesa de tout son pouvoir sur la France, pour la décider à en faire autant, convaincue que les Allemands, livrés à eux-mêmes, ne viendraient pas à bout de l'entreprise. Les choses en restèrent là ; mais il paraît probable que l'affaire se fera. Cette éventualité donnait sérieusement à réfléchir à la Russie et la poussait à précipiter les choses du côté de la Perse. Si la route continentale Bagdad-Bassorah tombait entre les mains d'un syndicat franco-allemand ou, à plus forte raison, allemand tout court, ce serait la Russie écartée du golfe Persique, ou tout au moins devancée par le commerce étranger, par les capitaux étrangers, sur cette mer qu'il lui importe de disputer à l'influence exclusive de toute autre puissance, et même de dominer.

Il convenait donc qu'elle s'y établît d'avance, et c'est ce qu'elle voulait réaliser, en poussant ses chemins de fer à travers la Perse vers les ports du golfe Persique, Bender-Bouchir et Bender-Abbas. Une fois ses « transpersans » construits, il lui était fort indifférent qu'une voie ferrée allemande parvînt à Bassorah. Mais, dans l'état actuel des choses, les rails russes ne sont pas près d'apparaître sur les frontières septentrionales de la Perse, et le moment n'est pas encore venu où la locomotive russe pourra rejoindre, sur les bords du golfe Persique, les premiers vapeurs de la Compagnie de navigation partis d'Odessa.

La *Flotte volontaire* tire son origine d'un concours de circonstances purement politiques. Sa fondation se rattache aux événemens qui ont suivi le traité de San Stefano (3 mars 1878), entre la Porte et la Russie, et amené la réunion du Congrès de Berlin (juin-juillet 1878).

Lorsque les Russes virent l'Europe s'entendre pour leur arracher les avantages de la guerre de 1877, l'escadre anglaise entrer dans la mer de Marmara, l'armée autrichienne prête à occuper la Bosnie, ils furent pris d'une inquiétude extrême. L'impossibilité où ils étaient de s'opposer à une action de l'Angleterre dans la Mer-Noire, provoqua chez eux une explosion de sentimens patriotiques. Si le gouvernement russe, se disait-on, possédait les moyens nécessaires à une guerre régulière, il ne disposait que de faibles armes pour cette guerre de partisans qui, d'après l'exemple du passé, a donné les meilleurs résultats dans les luttes contre l'Angleterre. L'histoire a montré en effet qu'en cas de guerre maritime, les adversaires utilisaient souvent les moyens offerts par la flotte marchande. Or, la Russie ne possédait qu'une flotte marchande insuffisante. Il lui était donc indispensable de la développer, ce qui produirait un double avantage : d'abord, cette flotte satisferait aux besoins du commerce et de l'industrie russes, qui étaient dans la dépendance des étrangers pour les transports maritimes ; ensuite, elle permettrait au gouvernement, en cas de guerre maritime, d'utiliser ses navires contre l'ennemi. Ce seraient des navires de fort tonnage, qui serviraient de navires marchands en temps de paix, de croiseurs auxiliaires en temps de guerre.

Telles étaient les réflexions auxquelles se livraient les Russes, pendant les quelques semaines au cours desquelles, le traité de

San Stefano étant remis en question, la guerre menaçait de s'ensuivre avec l'Angleterre et l'Autriche. C'est surtout à Moscou que ce mouvement patriotique atteignit ses plus grandes proportions : la « Société impériale d'encouragement à la marine marchande russe » en prit la tête. Les mots de « flotte volontaire, » de « flotte patriotique, » prononcés pour la première fois dans le comité de cette Société, se répandirent avec la rapidité de l'éclair dans toute la Russie, pénétrant dans les provinces les plus éloignées, et furent acceptés comme l'expression pleine et entière de la pensée nationale.

Dès le 9 mars 1878, le comité de la Société d'encouragement décida de demander au gouvernement l'autorisation d'ouvrir, dans toutes les localités de l'Empire, une souscription pour l'achat de navires. L'empereur Alexandre II donna son autorisation. Le 22 mars, les membres de la Société, réunis en assemblée extraordinaire, décidèrent d'instituer à Moscou un comité central chargé de récolter les dons; d'offrir au grand-duc héritier, plus tard le tsar Alexandre III, la présidence d'honneur, et au prince Dolgoroukof, gouverneur général de Moscou, la présidence effective de ce comité; de solliciter le concours du Métropolite de Moscou, du clergé orthodoxe, des ministres de tous les autres cultes, de la noblesse, des zemstvos et des marchands; de s'adresser à tous les gouverneurs en vue d'instituer chez eux des comités locaux, fonctionnant comme celui de Moscou; enfin de distribuer à ces comités des publications expliquant le but et le rôle de la flotte à créer.

Le lendemain même, 2 mars, une députation partit pour Saint-Pétersbourg, afin de présenter sa requête au grand-duc héritier. Le Tsarévitch était souffrant et avait fermé sa porte; mais, lorsqu'il fut informé de l'arrivée et du but de la députation, il reçut son président, accepta son offre et le félicita de son initiative.

Le comité se mit immédiatement à l'œuvre. On décida de transférer de Moscou à Saint-Pétersbourg les services concernant la création de la future flotte, et on institua une commission spéciale auprès de la personne du grand-duc héritier. Il fut convenu que les navires acquis, utilisés en temps de paix pour les besoins du commerce, seraient mis à la disposition du gouvernement en cas de guerre, en qualité de croiseurs auxiliaires; que les recettes réalisées en temps de paix seraient exclusivement

consacrées à l'acquisition de nouveaux navires. La Société s'organisa, se divisant en sous-comités qui se répartirent la tâche économique, maritime et administrative. Le 5 mai, le grand-duc héritier invita, dans son palais Anitchkoff, à une séance solennelle et plénière présidée par lui, les principaux adhérens de la Société. Le vice-président était M. Pobiedonotzef, l'ancien précepteur du Tsarévitch, le Procureur général du Saint-Synode.

Pendant ce temps, les appels aux souscripteurs avaient fait leur chemin; les dons affluaient au siège du Comité central à Moscou, et dans la propre demeure du grand-duc héritier à Saint-Pétersbourg. A la fin du mois de juin, un million de roubles avaient été reçus au palais Anitchkoff et 2 millions à Moscou. Le temps pressait. On ne pouvait songer à procéder par adjudications. Mais, dès les premiers jours, sans même qu'on eût pris la peine de provoquer des offres de vente, les navires offerts de divers côtés s'élevaient au nombre de 67. Le temps manquait encore pour examiner ces offres une à une. On se contenta de fixer d'une manière générale les conditions à remplir par les navires pour pouvoir être acquis. On les détermina ainsi : vitesse minima, 13 nœuds; capacité des soutes, de quoi contenir du charbon pour vingt jours; solidité, suffisante pour recevoir des canons de 6 et 8 pouces de calibre; prix maximum, 650000 roubles. La plupart des navires offerts ne réalisant pas ces conditions, force fut donc d'envoyer à l'étranger les futurs commandans des croiseurs auxiliaires, avec mission d'acheter chacun leur navire, l'artillerie, les engins et les munitions nécessaires, de les armer sur place, d'engager l'état-major et de les amener sur le point qu'on leur désignerait.

Le 24 mai, les officiers se mirent en route, accompagnés d'un mécanicien de la flotte. Le 2 juin, ils achetèrent chez Krupp l'artillerie, les accessoires et munitions nécessaires à l'armement des trois premiers navires. Le 6 juin, ils conclurent avec la Compagnie allemande, Hambourg-America, l'acquisition de trois vapeurs de 5000 tonnes chacun et d'une vitesse de 13 à 14 nœuds. La Hambourg-America s'engageait à amener les trois navires complètement armés à Cronstadt, l'un au bout de quatre jours, un autre au bout de huit, et l'autre au bout de douze. Du 10 au 16 juin, dans les délais prescrits, les trois navires étaient rendus à Cronstadt. Après inspection du grand-duc héritier et du grand

amiral, grand-duc Constantin Nicolaievitch, ils changèrent leurs noms allemands contre trois noms russes, arborèrent le pavillon de Saint-André, et furent inscrits sur les contrôles de la flotte de guerre.

Deux mois à peine après l'institution du comité, et six semaines après l'ouverture officielle de la souscription, la *Flotte volontaire* était constituée.

Nous connaissons peu de pays dont l'histoire maritime compte un fait analogue. Les Russes ont donné par là à tous les peuples un grand et rare exemple d'intelligence, d'initiative et de patriotisme. Nous aussi, nous avons été à la veille d'une guerre inégale avec une puissance maritime beaucoup plus forte que nous; nous aussi, nous avons eu conscience de notre infériorité, car l'entente cordiale est de date récente. Il est triste de constater que cette expérience n'a pas provoqué dans notre population une bien grande émotion, qu'on n'a pas vu chez nous, au moment de Fachoda ou après cette crise, se former de comité, ni s'ouvrir de souscriptions pour la constitution d'une « flotte patriotique française. » Aujourd'hui encore, notre marine marchande croupit dans la médiocrité, où la maintiennent l'indifférence de notre population et l'incurie impardonnable des pouvoirs publics.

Les travaux du Congrès de Berlin touchaient à leur fin, lorsque les trois premiers croiseurs furent rendus à Cronstadt. Le péril était écarté, mais au prix de durs sacrifices; les conditions politiques restaient instables. Le comité, s'étant posé la question de savoir s'il fallait continuer ou s'arrêter, opta pour la marche en avant. On acheta un nouveau navire; les trois précédens furent retirés des contrôles de la flotte de guerre, le 1er août 1878, après la clôture du Congrès de Berlin. Le comité en reprit la possession et l'exploitation, et procéda d'abord au transport des troupes russes des côtes de Turquie à celles de Russie. Puis commença, pour la flotte volontaire, la véritable navigation commerciale, et se posa pour elle l'importante question de savoir quelle forme elle adopterait. On écarta la forme de « Société anonyme, » comme cadrant mal avec le but patriotique de l'entreprise, et l'on s'arrêta à la solution suivante : la flotte volontaire serait une société privée, mais n'ayant pas de caractère commercial, dans ce sens que ses membres ne retireraient aucun profit des bénéfices réalisés en temps de paix au moyen de la navigation commer-

ciale : ces bénéfices seraient consacrés entièrement à l'entretien et à l'accroissement de la flotte.

De nombreux avis engageaient la nouvelle Société à relier le bassin de la Mer-Noire aux mers d'Extrême-Orient. Au moment où ils venaient d'éprouver, dans le « Proche-Orient, » une si cruelle déception, et de rencontrer sur leur route un obstacle si inattendu, les Russes, avec cette étonnante souplesse qui fait partie de leur force, songeaient à tourner l'obstacle, au lieu de se buter à le renverser, et concevaient l'œuvre qui les a occupés pendant ce dernier quart de siècle. Comme dans toutes les circonstances analogues, ils se proposaient aussi de faire usage de leur marine marchande et de se servir de l'instrument que le mouvement patriotique de 1877 avait mis entre leurs mains. « Notre tâche historique, vieille de mille ans, écrivait-on au comité de la flotte volontaire, consiste à tendre vers le Sud, vers lequel nous nous dirigeons constamment, bien que par une voie longue. Il faudrait faire converger tous les efforts vers le prolongement de la voie maritime de l'Asie méridionale jusqu'à la Sibérie orientale, jusqu'à l'Amour. » Comme la *Compagnie de navigation*, la *Flotte volontaire* suivit la voie que lui traçaient les aspirations politiques du pays. Elle résolut de faire flotter le pavillon russe sur l'océan Pacifique, et c'est là qu'elle chercha la solution du problème de son existence en temps de paix. Le ministère de l'Intérieur lui confia le transport des déportés dans l'île de Sakhaline, et la Marine celui des fournitures pour le port de Vladivostok. Pour trouver le fret nécessaire à des voyages réguliers entre Odessa et Vladivostok, en passant par les ports intermédiaires, on s'adressa au commerce de Moscou. Les marchandises russes à destination de Chine étaient jusqu'alors exclusivement transportées sous pavillon étranger. La Société fit en sorte de s'en réserver une partie et s'efforça principalement de participer au commerce du thé entre la Russie et l'Extrême-Orient, et à celui du blé entre la Russie et l'Europe occidentale. En 1880, elle ouvrit un service de passagers entre Odessa et Vladivostok ; le ministère de l'Intérieur traita de nouveau avec elle pour le transport des colons à destination des provinces du Pacifique et de l'Oussouri, qu'on se préoccupait alors de peupler.

Mais ces diverses ressources ne permettaient pas à la *Flotte volontaire* de vivre. Elle avait eu à supporter des frais considé-

rables; elle avait fait construire de nouveaux navires; un naufrage lui en avait fait perdre un. Les résultats de l'exploitation n'étaient pas satisfaisans. La haute protection de son président d'honneur, devenu l'empereur Alexandre III, et la grande influence de son président effectif, M. Pobiedonotzef, auprès de ce souverain, lui permirent de se tirer de cette crise (1883). Une subvention fut accordée à ses bateaux par mille parcouru; un subside extraordinaire lui fut alloué pour l'achat d'un nouveau navire; enfin elle passa sous la surveillance du ministre de la Marine, qui devint son président de fait. Un règlement élaboré par le Conseil de l'Empire (1886) détermina la nature de ses services (1), le montant de la subvention qu'elle recevrait (2), et apporta quelques modifications à son administration. La *Flotte volontaire* fut considérée comme une « entreprise industrielle et de transport appartenant à l'État. » L'ancienne Société fut dissoute et passa la main à un nouveau comité.

La nouvelle Société commença l'exploitation avec sept navires, représentant un capital de 4200000 roubles. Elle se préoccupa d'abord d'étendre son champ d'action et d'ajouter de nouvelles cordes à son arc : elle multiplia les voyages d'essai, elle envoya ses navires un peu dans toutes les directions, au Brésil, en Amérique du Nord, au Japon, sur les côtes de France, de Belgique et de la Baltique. Ces essais ne donnèrent pas d'excellens résultats et l'on en revint aux lignes primitives d'Extrême-Orient, qu'on se borna à améliorer par une exploitation plus méthodique et plus pratique. Elles constituaient encore, à la veille de la guerre actuelle, le principal élément d'activité de la *Flotte volontaire*. Cependant, depuis l'achèvement du Transsibérien et la loi sur le « cabotage lointain, » cette Compagnie fut amenée à se préoccuper de deux faits : la diminution du nombre des passagers et la concurrence résultant de la création de nouvelles Compagnies russes. En effet, le Transsibérien lui enlevait déjà un grand nombre de passagers; d'autre part, la loi qui réserve le cabotage lointain au pavillon russe avait fait surgir de nouvelles Compagnies qui étaient dans de meilleures conditions pour lutter avec elle. C'est sans doute à ces préoccupations que

(1) Sept voyages au moins par an entre Odessa et Vladivostok.

(2) 4 roubles 25 kopecks par mille parcouru, sans pouvoir dépasser 600000 roubles par an.

répondit la création d'un service régulier entre Odessa et New-York, avec escales à Constantza, le Pirée, Naples et Gibraltar. On espérait probablement enlever aux Compagnies françaises et italiennes le transport des émigrans de Roumanie, de Grèce et d'Italie en Amérique. Trois vapeurs devaient être affectés à ce service, à partir de l'automne dernier.

La *Flotte volontaire* n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il est difficile, pour des navires, de concilier les conditions nécessaires au service de croiseurs auxiliaires en temps de guerre, avec celles qu'exige un service commercial en temps de paix. Pour être apte au service de croiseur auxiliaire, un navire doit pouvoir fournir une vitesse considérable. Or, en temps de paix, dans le service commercial, un paquebot rapide est d'un entretien fort coûteux et d'un rapport assez mince. Pour que l'exploitation en soit rémunératrice, il faut que les passagers de luxe soient plus nombreux que les passagers de pont, les soldats et les émigrans, et c'est généralement l'inverse qui se produit.

Obligée par ses règlemens de posséder des navires capables de fournir de grandes vitesses, la *Flotte volontaire* décida cependant de se contenter, pour ses paquebots, d'une vitesse maxima de 18 nœuds dans le service de guerre et de 13 nœuds dans le service commercial. Malgré la limite ainsi fixée à la vitesse, elle continua à se ressentir des exigences exceptionnelles auxquelles elle était soumise. En 1902, le ministère de la Marine, jugeant ses moyens insuffisans, lui imposa la construction de quatre nouveaux navires à grande vitesse, pour porter à six le nombre de ses unités rapides. La direction prit le parti d'acquérir des vaisseaux construits en vue des besoins commerciaux, pour compenser les pertes causées par les navires construits en vue des besoins de la guerre ; elle posséda ainsi deux types de navires : les premiers du type « transport, » les deuxièmes du type « croiseur. » Cette mesure fut encore insuffisante : la flotte volontaire en fut réduite à retirer du service actif quatre de ses vaisseaux à grande vitesse, et à les placer en réserve à Sébastopol et à Odessa, prêts à reprendre la mer à la première réquisition. C'est dans ce double rôle, commercial et militaire, joué alternativement par la *Flotte volontaire*, que consiste la grande difficulté contre laquelle elle s'est débattue. Son origine, les circonstances qui ont présidé à sa fondation, son caractère officiel et la dépendance où elle se trouve vis-à-vis du gouvernement l'ont

maintenue dans cette situation équivoque et mal définie. On a plus d'une fois proposé de la transformer en une entreprise purement commerciale, en retirant de ses cadres les navires inutilisables autrement que comme croiseurs, et en lui laissant l'usage des autres, sauf à les réquisitionner en cas de guerre. Le gouvernement s'est toujours refusé à admettre cette transformation.

Le dernier règlement relatif à la *Flotte volontaire*, celui de 1902, lui a maintenu le même caractère et la même organisation que par le passé. Il lui a conservé aussi sa subvention annuelle de 600 000 roubles. Elle comptait, au moment où la guerre s'est engagée, 15 navires en service, représentant une valeur de 14 442 928 roubles.

Grâce au secours de l'État, les difficultés que la *Flotte volontaire* a rencontrées sur sa route n'ont pas été trop préjudiciables à l'accomplissement de sa tâche. En fait de résultats commerciaux, les voyages entre Odessa et Vladivostok, qui n'étaient qu'au nombre de 8 en 1886, ont été portés progressivement jusqu'à 24; près de 60 millions de pouds de marchandises et 30 000 passagers ont été transportés, sur cette ligne, de 1878 à 1902, tant à l'aller qu'au retour; les produits de l'industrie de la Russie ont été introduits dans les escales intermédiaires de Colombo, de Singapore et de Shanghaï.

Dans l'ordre d'idées militaire, le gouvernement russe a eu recours aux vaisseaux de la *Flotte volontaire* pour assurer, pendant la dernière expédition de Chine, le transport du corps expéditionnaire et du matériel de guerre entre Vladivostok et le golfe du Petchili. Ce genre de services semble bien être le seul auquel soient aptes, en temps de guerre, des navires de commerce. La théorie, si séduisante à première vue, des croiseurs auxiliaires rencontre, dans la pratique, de sérieuses difficultés d'application. Jamais un paquebot dépourvu de cuirasse, muni d'une faible artillerie et pouvant donner une vitesse maxima de 18 nœuds, ne sera en état de prendre part à de véritables opérations de guerre. On pourra l'employer, loin du théâtre de ces opérations, à donner la chasse aux cargo-boats ennemis, ou encore à saisir les neutres suspects de se livrer à la contrebande. Mais le premier de ces emplois ressemble fort à la course, qui a été supprimée par le Congrès de Paris, et le second présente des inconvéniens peut-être plus graves encore, que les récens

exemples du *Smolensk* et du *Pétersbourg* viennent de mettre en lumière (1).

Nous assistons du reste, depuis quelque temps, en Angleterre, chez la nation maritime par excellence, à une évolution dans les constructions navales appliquées aux grands paquebots transatlantiques. On paraît guéri de la « folie de la vitesse; » on ne s'efforce plus de réaliser 22 ou 23 nœuds à l'heure, pour lutter avec les superbes bateaux-réclame de l'empereur Guillaume; on en est arrivé à une conception infiniment plus pratique en se proposant de réaliser un grand confortable à bord pour les passagers, tout en sacrifiant aux exigences d'une navigation commerciale. C'est la *White Star line* qui a pris l'initiative de cette évolution par la construction de l'*Oceanic*, suivie par celles du *Celtic*, du *Cedric* et enfin du *Baltic* qui, non seulement résume tous les perfectionnemens de l'architecture navale, mais constitue une sorte de type nouveau de paquebot, ou plutôt de paquebot cargo-boat. Le *Baltic*, en effet, tient du paquebot par le luxe et le confort de ses aménagemens pour passagers, mais il se rapproche du cargo-boat par l'énorme capacité de ses cales à marchandises et par sa vitesse relativement modérée, qui sera de 16 nœuds. Ses proportions sont colossales : il ne mesure pas moins de 221 mètres de longueur sur 23 mètres de largeur, et son creux sur quille est de 15 mètres. Ces dimensions lui permettent de porter 28 000 tonnes en lourd, et lui donnent un déplacement en pleine charge de 40 000 tonnes.

Voilà certes un navire appelé à rendre de signalés services à son pays, en temps de guerre, pour le transport des troupes, chevaux et matériel; car il peut contenir dans ses flancs plus de passagers que ne compte d'habitans un de nos chefs-lieux d'arrondissement. Nous croyons que la *White Star line* est dans le vrai et que son exemple est bon à suivre.

En résumé, on ne saurait dire que la *Flotte volontaire* ait réalisé entièrement le vœu de ses fondateurs. Arme à double tranchant, elle ne s'est parfaitement acquittée de son rôle ni en temps de guerre, ni en temps de paix. Entreprise commerciale, elle ne se soutient que grâce à l'aide pécuniaire du gouverne-

(1) On vient de constituer à Pétersbourg une commission spéciale, composée de hauts fonctionnaires russes, chargés d'examiner la situation de la *Flotte volontaire*, au point de vue international maritime. M. de Martens est délégué par l'amirauté auprès de cette commission.

ment ; auxiliaire de la marine de guerre, elle ne lui est que d'un faible secours (1). Ainsi l'application a révélé, dans la conception initiale de la *Flotte volontaire*, des contradictions qui rendent son fonctionnement difficile. On a cherché à concilier ces contradictions ; on n'y a réussi qu'à moitié : la formule est encore à trouver.

Il convient cependant de tenir compte à la *Flotte volontaire* des efforts qu'elle a faits. Ses débuts nous ont permis d'assister à la genèse des relations maritimes de la Russie avec l'Extrême-Orient ; ses services constituaient, hier encore, le principal élément du trafic qui se faisait, par pavillon russe, entre les côtes de la Mer-Noire et celles du Pacifique. Malgré ses imperfections, les charges dont elle est grevée, les contradictions contre lesquelles elle lutte, elle reste une création très originale et très intéressante. Les services qu'elle a déjà rendus à l'État, ceux qu'elle peut encore lui rendre, suffisent en somme à justifier les mots qu'Alexandre III traça de sa main sur un rapport la concernant : « C'est une œuvre nationale très utile, et ce serait une faute que de l'abandonner à l'arbitraire du sort. »

L'établissement des Russes sur le golfe du Petchili amena la formation d'une flotte marchande dans les eaux mêmes du Pacifique. C'est une nouvelle étape dans leur développement maritime. Les progrès de leur colonisation en Sibérie et leur installation sur les côtes de la mer du Japon, les avaient déterminés à établir une communication maritime directe avec leurs possessions asiatiques. Cela ne leur parut bientôt plus suffisant. Depuis l'achèvement du Transsibérien, l'acquisition de Port-Arthur et de Dalny, et le prolongement de la voie ferrée jusqu'à ces ports, le désir leur vint de posséder une flotte commerciale sur place. L'organisation du *Service maritime du chemin de fer de l'Est-Chinois* répond à ce besoin.

En 1896, cinq ans seulement après l'inauguration des travaux du Transsibérien par le tsarévitch Nicolas, le gouvernement chinois traita avec la Banque Russo-Chinoise pour la

(1) Il convient toutefois d'observer que, lors du grand mouvement d'opinion dont est née la *Flotte volontaire*, la seule guerre à laquelle on songeât en Russie était une guerre avec l'Angleterre, l'Autriche ou la Turquie, ayant l'Orient pour théâtre. Dans cette hypothèse, une flotte de transports rapides, opérant sous la protection de l'escadre de la Mer-Noire, aurait pu être d'une véritable utilité à la Russie.

constitution d'une Société par actions, sous le nom de « Société du chemin de fer de l'Est-Chinois. » Cette Société entreprit la construction de la ligne dite de l'Est-Chinois, qui relie le Transsibérien proprement dit au port de Vladivostok, à travers la Mandchourie. Deux ans après, en 1898, la Russie se fit céder à bail par la Chine la presqu'île de Liao-Toung, avec les ports de Talien-Ouan et de Port-Arthur, et la Société de l'Est-Chinois fut autorisée à diriger un embranchement de sa ligne sur Port-Arthur et sur le nouveau port de Dalny, qu'on avait décidé de créer dans la baie de Talien-Ouan. La Société et le gouvernement se convainquirent bientôt que le succès de leurs projets dépendait en grande partie de la régularité des communications entre Vladivostok, les nouveaux ports du Liao-Toung et certains ports de la Chine et du Japon. La construction de l'embranchement sur Port-Arthur augmentait les occasions de transport par mer; les ressources locales étaient dans l'impossibilité d'y suffire ; les frets s'élevaient. Ces faits servirent de preuve à la Société que l'organisation d'un service maritime en Extrême-Orient s'imposait.

Il n'existait qu'une seule Compagnie russe faisant le service entre les ports de Sibérie et ceux de Corée, de Chine et du Japon : c'était celle du conseiller de commerce Schevelef, qui recevait une subvention de 111 000 roubles par an, pour entretenir ses lignes, et ne pouvait faire face à de plus grandes exigences. La Société de l'Est-Chinois lui acheta son monopole et son matériel, et organisa un service maritime ayant pour objet de servir d'auxiliaire à la grande entreprise du Transsibérien. Elle se proposa de relier les ports du littoral sibérien entre eux et avec ceux du Liao-Toung, de la Corée, du Japon et de la Chine; de mettre Vladivostok en communication avec les mers d'Okhotsk et de Behring; d'assurer le transport des matériaux et du personnel nécessaires à la construction du chemin de fer; de relier, après l'achèvement de la ligne, les stations terminus Vladivostok et Dalny avec les principaux ports de Chine, du Japon et de Corée, et de transporter la poste, les voyageurs et les marchandises.

La Société forma sa flotte de vapeurs achetés aux chantiers de construction et aux Compagnies de navigation d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche et d'Extrême-Orient. Au 1er janvier 1902, cette flotte se composait de 18 vapeurs de haute mer, ayant une capacité de chargement de 24 146 tonnes et pouvant embarquer

661 passagers de 1re classe et 7 075 émigrans. A la suite d'accords intervenus en 1898 avec les gouvernemens russe et chinois, le *Service maritime de l'Est-Chinois* inaugura des lignes régulières : au nord de Vladivostok, sur la mer d'Okhotsk, le golfe de Pierre-le-Grand et le détroit de Tartarie; au sud de Vladivostok, sur les ports japonais, coréens, russes et chinois de Nagasaki, Tchemoulpo, Fousan, Gensan, Port-Arthur, Dalny, Tche-fou et Shanghaï. Cette année, le chemin de fer se proposait d'organiser, une fois par semaine, un train express jusqu'à Dalny; deux vapeurs rapides devaient attendre dans ce port la poste et les voyageurs, et appareiller immédiatement à destination de Nagasaki et de Shanghaï. C'est donc par le port de Dalny, où l'on poursuivait activement la construction et l'aménagement de locaux pour les voyageurs et les marchandises, que devait s'effectuer la jonction du Transsibérien avec le service maritime russe du Pacifique.

Le gouvernement russe était bien décidé à n'épargner ni l'argent, ni la peine pour faire de Dalny un port de premier ordre, un des grands entrepôts du commerce d'Extrême-Orient. Un plan, largement conçu, activement entrepris, avait commencé à recevoir une prompte et intelligente exécution.

La baie que les Russes ont appelée Dalny, c'est-à-dire « très éloigné, » « lointain, » est un des plus beaux ports en eau profonde du Pacifique, libre de glaces, accessible à marée basse, sans le secours d'un pilote, aux navires d'un tirant d'eau de 30 pieds. C'est là qu'avaient surgi, par ordre de l'Empereur, en l'espace de trois ans, une cité et un port qui semblaient promettre le plus bel avenir. Cinq grandes jetées, construites sur des blocs de 20 à 50 tonnes, larges de plusieurs centaines de pieds, devaient s'étendre d'un quart à un demi-mille en avant des quais. Chacune devait être munie de rails, de magasins, d'élévateurs, de prises de gaz, d'électricité et d'eau. La première avait été terminée en juillet 1901, la deuxième à la fin de 1902. Entre ces jetées devaient s'élever des docks, pour toutes les marines du globe : ceux de la marine chinoise devaient être établis à part, sur un emplacement réservé. On construisait un brise-lames, permettant aux navires de procéder en tout temps aux opérations de chargement et de déchargement. Deux dragues fabriquées à Glasgow, ayant coûté chacune 38 000 livres sterling, approfondissaient le port, dont la profondeur devait varier entre

18 et 28 pieds. Il devait y avoir aussi deux cales de construction et de réparation, pouvant servir pour les plus grands navires du monde. Dix-sept cents ouvriers étaient employés à la construction de la première, le port de Dalny devait avoir une superficie de 430 000 sagènes carrées, soit à peu près la même que celle du port d'Odessa.

Une ville intelligemment tracée commençait à sortir de terre. Nous avons sous les yeux, en écrivant, une vue à vol d'oiseau de Dalny. Les bâtimens commerciaux et administratifs, les maisons particulières s'échelonnent déjà au bord de l'eau et le long des rues qui se dessinent. La cité chinoise, comme le port chinois, devait être entièrement séparée. L'électricité était déjà installée dans le quartier européen. On procédait, un peu partout, à des nivellemens. Vingt-trois mille ouvriers travaillaient, tant à la construction de la ville qu'à celle du port. La population était d'environ 50 000 âmes, la plupart Chinois, Japonais, Coréens et Russes. Douze millions de roubles avaient été dépensés en 1902; on comptait en dépenser encore 23, soit un total de 35 millions de roubles.

Un ukase de l'Empereur, daté du 30 juillet 1899, avait institué à Dalny un port franc ou, plus exactement, une zone franche. L'article 1er de cet ukase concédait « le droit d'importer toute espèce de marchandises librement et sans droits de douane, pour le port et le territoire adjacent, jusqu'à une limite que le ministre des Finances pouvait modifier. » En sortant de cette zone franche pour entrer sur le territoire russe, les marchandises devaient acquitter les mêmes droits d'importation que partout ailleurs. La franchise du port ne s'étendait pas, bien entendu, aux péages de toute sorte, droits d'ancrage, de quai, etc., qui sont habituellement perçus dans tous les ports. Mais ces péages étaient fixés à un taux très bas, afin d'attirer la marchandise et de favoriser le commerce international.

« Il est difficile, » — écrit le consul d'Angleterre à Niou-Tchouang, — « d'imaginer un port mieux outillé, quand il sera terminé. Ce sera un port modèle. » Le bas prix de la main-d'œuvre des coolies, la facilité du transbordement des marchandises, des navires sur les wagons, la commodité d'accès du port à toutes les époques; la franchise douanière et la faiblesse des péages, devaient faire de Dalny le port le plus économique d'Ex-

trême-Orient, un des grands entrepôts du Pacifique. Tel était le résultat qu'escomptaient les Russes. M. Witte, à qui appartient la conception du plan que nous venons d'exposer, accomplit en Extrême-Orient, au cours de l'année 1903, un voyage d'inspection qui fut un des derniers actes de sa carrière administrative. Au retour de ce voyage, il déclarait, dans son rapport à l'Empereur, qu'il fallait s'efforcer d'attirer à Dalny, non seulement le commerce russe, mais aussi celui de toutes les nations étrangères. Il a toujours tenu bon contre les protestations de Vladivostok et soutenu qu'il était indispensable à la Russie de posséder à Dalny, en eau libre, un grand entrepôt franc, pourvu de l'outillage le plus moderne.

De tout cela, il ne reste plus aujourd'hui que des ruines. Les Russes ont détruit l'aménagement de Dalny, pour l'empêcher de tomber aux mains des Japonais. Mais il était nécessaire, pour faire saisir l'importance du *Service maritime de l'Est-Chinois*, de replacer cette entreprise dans son cadre, de montrer l'agencement du chemin de fer, du port et de la flotte commerciale, et d'exposer enfin à quelle colossale installation les Russes procédaient, au point terminus de leurs wagons.

L'*Est-Chinois* était donc une Compagnie naissante, qui entrait à peine dans sa période d'exploitation, et sur l'avenir de laquelle il était encore impossible de se prononcer. Elle avait déjà rencontré, du fait du climat et des circonstances locales, des difficultés sérieuses L'apparition de la peste en 1899 à Newchwang et au Japon avait entravé sa première année d'exploitation; en 1900, ce fut l'insurrection des Boxers et la guerre de Chine; en 1902, une épidémie de choléra; cette année-ci, c'est la guerre russo-japonaise, qui suspend son trafic, arrête ses navires, bloque ses ports, détruit ses installations et met en question son existence, en même temps que l'avenir de la Russie dans ces parages.

Outre ces difficultés fortuites, le *Service maritime de l'Est-Chinois* devait toujours compter avec un certain nombre de difficultés permanentes. La navigation est très dure sur ces côtes enveloppées de brouillards, exposées aux orages, aux ouragans, et bordées par les glaces dans leur partie septentrionale. Le recrutement sur place de matelots, de mécaniciens, de pilotes est presque impossible et rend la constitution du personnel très onéreuse. Les ressources locales, en chantiers et ateliers de construction mécanique, sont insuffisantes et augmentent la durée et le

prix des réparations. Des Compagnies étrangères, et en particulier la Compagnie japonaise *Nippon Yusen Kaisha*, faisaient une concurrence sérieuse à leur jeune rivale.

La marine marchande japonaise, du reste, qui n'existait pour ainsi dire pas, il y a une trentaine d'années, puisque son effectif représentait à peine 18 000 tonneaux et ne se composait que de caboteurs, s'est développée avec une prodigieuse rapidité. Dès 1892, il y avait déjà au Japon cinquante-trois chantiers construisant des navires à l'européenne. Le gouvernement apporte tous ses soins à la formation des officiers et des marins, et une école spéciale est affectée, à Tokio, à l'instruction des mécaniciens. Des navires-écoles y sont amenés pour donner aux élèves la pratique de la navigation. On encourage par des primes les constructions navales nationales, et on donne également des primes à la navigation aux navires naviguant entre les ports du Japon et ceux de l'étranger, situés entre 110 et 150 degrés de longitude Est et au Nord de l'Équateur, ce qui correspond aux mers de Chine. Des lignes régulières fonctionnent entre le Japon et l'Europe, l'Amérique et l'Australie; et on peut juger par ce rapide aperçu que, si les Japonais n'ont reculé devant aucun sacrifice pour se constituer une puissante flotte de guerre, ils n'ont en aucune façon négligé leur marine marchande. Nous croyons du reste les Japonais beaucoup plus aptes au métier de la mer et aux industries annexes que les Russes, et c'est l'opinion d'un savant ingénieur anglais qui n'hésitait pas à déclarer qu'il *fallait ouvrir l'œil*, parce qu'on arriverait bientôt à construire au Japon de grands navires à aussi bon compte qu'en Angleterre, et à plus forte raison qu'en France.

On peut en dire autant de la concurrence que la marine marchande japonaise est appelée à faire aux marines de l'Amérique et de l'Europe. Les Japonais, en matière maritime comme en beaucoup d'autres, ont pris à chacune des grandes nations européennes celles de leurs institutions qui leur ont paru les meilleures : ils en ont fait une sorte de mosaïque qu'ils ont adaptée à leur caractère et à leurs mœurs et ils en ont tiré un merveilleux parti. Bien aveugles seraient ceux qui ne reconnaîtraient point qu'ils sont d'habiles et dangereux copistes, doués d'une intelligence vive et raffinée, d'un courage et d'un patriotisme à toute épreuve.

Le *Service maritime de l'Est-Chinois* a lutté courageusement contre cette puissante organisation. Il installa provisoirement à

Port-Arthur un petit atelier de réparations, et, bientôt après, à Dalny, un atelier de 2 760 mètres carrés, où purent être exécutées les réparations de chaudières et de machines les plus sérieuses. Il aménagea le port de Dalny de manière à recevoir des navires de 380 pieds de long, en attendant l'achèvement d'un nouveau bassin qui devait permettre l'entrée de navires encore plus longs. Il fit construire des docks et des quais. Pour compenser celles des conditions défavorables qui ne pouvaient être supprimées, l'*Est-Chinois* comptait sur les bénéfices que faisaient espérer le développement économique du Japon et de la Chine, le fonctionnement du Transsibérien, le mouvement commercial ascendant de l'Extrême-Orient. Il se proposait d'établir des agences dans tous les marchés de quelque importance, et Dieu sait s'il en a surgi depuis quelques années dans les mers de Chine et du Japon!

Quoi qu'il advienne, après la guerre actuelle, des espérances et des prévisions de l'*Est-Chinois*, la création de son *Service maritime* mérite de faire époque dans les annales de la marine marchande russe. La formation d'une flotte commerciale dans les eaux mêmes du Pacifique était bien le complément naturel des efforts de tout ordre accomplis par les Russes en Extrême-Orient. Une fois encore, l'initiative maritime a concordé avec un ensemble de mesures économiques ou politiques qui toutes concouraient au même but. Lorsqu'ils se furent installés sur le golfe du Petchili, qu'ils y eurent fondé un port de commerce et un port de guerre en eaux libres, qu'ils y eurent amené leurs rails, qu'ils en eurent occupé ou surveillé les abords, en un mot qu'ils eurent élargi et consolidé leur base d'opérations au nord de la Chine, les Russes ne se contentèrent plus de la desservir régulièrement au moyen de la flotte d'Odessa : ils voulurent qu'elle pût se suffire à elle-même, vivre d'une vie propre et indépendante, desservir à son tour d'autres parages et d'autres régions. De même qu'ils avaient été amenés à faire venir de la Mer-Noire dans le Pacifique une bonne partie de leurs cuirassés et croiseurs, de même ils furent conduits à former dans les mêmes eaux une flotte commerciale autonome. Leur littoral asiatique ne pouvait continuer à dépendre, pour ses communications maritimes les plus rapprochées, d'un port distant de plusieurs milliers de lieues; la Mer-Noire ne pouvait être le point de concentration exclusif de leurs

navires de commerce, pas plus que de leurs navires de guerre. Enfin les services rendus au gouvernement russe par les navires de l'*Est-Chinois*, pendant la dernière expédition de Chine, avaient déjà démontré que l'existence d'une flotte commerciale sur place pouvait être utile. Aussi le gouvernement s'était-il réservé, en cas de guerre, le droit de réquisitionner, sous certaines conditions, le matériel de cette Société. Les alertes étaient devenues si fréquentes, les compétitions si violentes en Extrême-Orient, qu'une conflagration partielle ou générale y était toujours à craindre. Or, malgré l'achèvement du Transsibérien, il semblait que la puissance qui disposerait des meilleurs moyens de transport par mer dût être dans des conditions très avantageuses pour la lutte. Faute de pouvoir transporter par mer la houille, les approvisionnemens, les munitions, une escadre russe opérant en Extrême-Orient pouvait se trouver dans une position difficile. L'existence d'une flotte de transports dans les eaux du Pacifique paraissait donc devoir être utile à la Russie, dans une guerre contre le Japon ou l'Angleterre. L'événement a démenti ces prévisions.

En dehors des trois Compagnies dont nous venons de nous occuper, il n'en existe pas qui mérite de retenir spécialement notre attention. Le tableau cité en note (1) fait connaître les prin-

(1) Tonnage des principales sociétés de navigation russes à vapeur, au 1er janvier 1902.

Noms des Sociétés.	Nombre des vapeurs.	Tonnage.
Mer Blanche.		
Société Arkhangelsk Mourmane	12	5 393 tonneaux.
Mer Baltique.		
Navigation russe de l'Asie Orientale	4	14 044 —
Société russe de navigation de la Baltique	6	9 080 —
Société de navigation à vapeur de Riga	5	2 178 —
Maison Gelmsing et Grimm	8	5 307 —
Mers Noire et d'Azof.		
Société russe de navigation à vapeur et de commerce	72	68 379 —
Flotte volontaire	14	37 848 —
Compagnie de navigation de la Mer-Noire et du Dannbe	12	2 087 —
Compagnie de navigation sur le Don, la mer d'Azof et la Mer-Noire	20	3 764 —
Compagnie de navigation à vapeur du Nord	2	5 472 —
Compagnie Russe pour le transport des planches	8	5 167 —

cipales, avec l'indication du nombre et du tonnage de leurs navires.

En Russie, comme en France, le gouvernement subventionne un certain nombre de Compagnies de navigation. Il leur alloue généralement une prime dont le taux est fixé à tant par mille parcouru, pour effectuer un nombre déterminé de voyages obligatoires, sur des lignes également déterminées; en d'autres cas, le nombre des voyages n'est pas stipulé, et il est seulement fixé un maximum que ces primes ne peuvent dépasser par année. De plus, en vertu d'une mesure qui n'a, croyons-nous, d'analogue dans aucun autre État, tout vapeur russe expédié en port russe par le canal de Suez, à destination d'un port indien ou chinois, ou inversement, bénéficie du remboursement, sur la caisse du Trésor, des droits de passage prélevés par la Compagnie du canal de Suez. Cette prime n'a guère profité jusqu'à présent qu'à la *Flotte volontaire :* le Trésor lui assurait à cet effet un crédit de 159500 roubles.

Outre la *Compagnie russe*, la *Flotte volontaire* et l'*Est-Chinois*, le gouvernement subventionne encore : dans la Mer Blanche, la *Société de navigation à vapeur Arkhangelsk-Mourmane*, qui reçoit un subside annuel de 55000 roubles, pour trente-deux voyages entre Arkhangel et Tardoe, Kola, Kem, Kusoman et Onéga, et deux voyages entre Arkhangel et Novaia-Zemlia; dans la Caspienne, la Compagnie *Caucase et Mercure*, qui touche une subvention annuelle de 235400 roubles, pour 345 voyages par an, entre Astrakhan et les ports russes et persans de la Mer Caspienne; deux Compagnies fluviales, la *Société de navigation de l'Amour* et les *Vapeurs Feodorof* (rivière Suifoon, Sibérie orientale), et une Compagnie de navigation sur le lac Baïkal.

Une autre Société recevait, il y a peu de temps encore, une subvention du gouvernement russe : c'était la *Compagnie de navigation de la Mer-Noire et du Danube*, à laquelle il était versé

Mer Caspienne.		
Compagnie Orientale des hangars et magasins.	25	13 702 tonneaux.
Compagnie Caucase et Mercure.	28	11 854 —
Société Nobel frères..	13	7 796 -
Société Nadeyda..	14	5 192 —
Mers Jaune et du Japon.		
Compagnie du chemin de fer de l'Est-Chinois. .	8	14 574 —

annuellement 113000 roubles, pour trois services hebdomadaires d'Odessa à Sébastopol, Ismaïl et Reni-Klodovo. Cette compagnie a été mise en liquidation, l'année dernière, et une administration d'État, la « Direction générale de la navigation marchande et des ports de commerce, » dont nous parlerons dans un prochain article, a été autorisée à faire l'acquisition de tout l'inventaire de la Société qui disparaît, afin d'entretenir un service de navigation russe sur le Danube. A cet effet, la « Direction générale de la marine marchande » recevra, durant dix ans, une subvention annuelle de 313180 roubles. Il lui est alloué en outre 1000000 de roubles pour l'acquisition de nouveaux navires. On remarquera les sacrifices considérables que l'État s'impose pour organiser sur le Danube un service de navigation digne du pavillon russe. L'ancienne Société ne battait que d'une aile : l'État la met en liquidation, lui achète tout son matériel, se substitue à elle pour l'exploitation de ses lignes, et triple les sacrifices qu'il faisait pour leur entretien. Avant ces dernières innovations, le total des subsides annuels accordés par le gouvernement russe à des Compagnies de navigation à vapeur s'élevait à peu près à 2500000 roubles.

Le gouvernement russe ne subventionne jusqu'à présent aucune Compagnie de navigation dans la Baltique. Estime-t-il que le commerce de ces côtes offre aux armateurs assez d'élémens de gain pour qu'ils puissent se passer du secours de l'État? ou bien ne voit-il qu'un intérêt secondaire à ce que son pavillon y soit représenté? Toujours est-il qu'il n'existe dans la Baltique, en fait de Compagnies russes, que des entreprises non subventionnées.

Nous étudierons, dans un prochain article, le rôle des différens bassins (Mer Blanche, Baltique, Mer-Noire, Pacifique), dans le mouvement maritime de la Russie, les chantiers de constructions navales, la composition des équipages, la main-d'œuvre des ports; nous jetterons un coup d'œil d'ensemble sur la flotte de commerce russe; nous rechercherons les causes de son insuffisance et nous examinerons enfin ce qui a été fait en vue de la développer.

J. Charles-Roux.

L'ART SIENNOIS

A L'OCCASION D'UNE EXPOSITION RÉCENTE

La charmante ville de Sienne a ouvert une Exposition de son art d'autrefois. Tout ce qui touche Sienne ne peut manquer d'avoir pour des Français un intérêt particulier. Son histoire s'est mêlée à notre histoire, et son génie semble présenter quelques analogies avec le nôtre : génie enjoué, hardi, amoureux de chimères, d'ailleurs prompt aux crises, aux discordes, aux révolutions, et qui fait dire injustement beaucoup de mal des deux pays. Dante, qui ne nous aimait guère, ne laisse pas échapper ce trait. « Sienne! s'écrie-t-il quelque part, est-il dans l'univers une engeance plus frivole? Non vraiment, — pas même la France. » Et nous voilà damnés dans le même cercle des colères du poète !

Sienne est toute gaieté, tout caprice, toute fête. Nulle cité d'Italie n'est plus aimable, plus riante. Florence, ville de plaine, ville d'industrie et d'affaires, fourmille au bord de sa rivière qui apporte et charrie la fortune; Pérouse est une citadelle; Orvieto un donjon lugubre et désolé : Sienne ne pèse pas sur les sommets, elle les couronne. Légère, elle repose sur sa triple colline, comme un fronton sur trois colonnes; c'est ainsi que la représente un de ses plus ingénieux artistes, telle qu'une belle offrande aux mains de la Vierge à genoux. Rarement la terre a-t-elle fait au ciel un plus noble présent, que celui de cette ville aérienne.

De l'une à l'autre de ses crêtes se creusent des vallons, et se suspend une ceinture de jardins et d'ombrages : ainsi des guirlandes se balancent entre les chapiteaux d'un portique. Une brise perpétuelle se joue dans ces verdures. Mais la vraie grâce

de ces jardins, ce sont leurs puits. Chaque vallée a sa citerne, où l'eau du coteau se recueille à l'ombre de voûtes gothiques qui entretiennent la fraîcheur de la nappe précieuse. Sienne sourit et elle accueille : une inscription latine salue l'étranger qui arrive par la porte Camollia : *Cor magis tibi Sena pandit*, « C'est mon cœur surtout que je t'ouvre. » Et la voie qui descend au centre de la ville conduit le voyageur devant un bassin de marbre sculpté, la merveille de Sienne que le peuple a baptisée : Fonte Gaia, la Gaie Fontaine. L'antiquité y eût adoré le Génie de la Cité.

Dans cette ville singulière, tout, jusqu'aux désordres et aux folies, résulte d'un incorrigible idéalisme. Elle en offre des monumens éblouissans. Mais, à ce titre, la plus ressemblante image que Sienne ait donnée d'elle-même, c'est à coup sûr cette cathédrale inachevée dont les vestiges se dressent, au faîte de la ville, sur la plus haute des trois collines, et portent témoignage pour un chef-d'œuvre dont nul ne devait voir le plein accomplissement. La République avait résolu d'ériger à la Vierge une église colossale : la construction entière en devait durer cent ans. Il arriva de ce dessein ce qui était inévitable. Il ne reste aujourd'hui de l'entreprise abandonnée que l'ancienne cathédrale, — destinée à former dans l'ensemble projeté le bras gauche du transsept, — et cinq arches, semblables à des géans oisifs, mélancoliquement debout au bord d'un espace désert que ferme un pan de muraille grandiose. Ainsi règne sur l'acropole de Sienne la cathédrale idéale dont ces fragmens majestueux, ébauche ou ruine, nous suggèrent la vision ; ainsi plane sur la ville le souvenir d'un rêve.

Le rêve de l'âme siennoise ne s'est-il donc exprimé nulle part? S'est-il abîmé à jamais avec Sienne elle-même, et sommes-nous réduits à en déchiffrer le secret sur le visage d'une morte? Non. Les peintres, les sculpteurs lui ont donné la vie immortelle de l'art. La réunion de leurs ouvrages, dans la ville même où ils furent composés, devait prendre une signification et une éloquence incomparables. Malheureusement cette collection, organisée à la légère, présente de graves lacunes. La moindre recherche eût suffi à l'enrichir des trésors enfouis dans les églises des villages. Quant à l'étranger, on y a fait si peu d'appel qu'il s'est ouvert à Londres, en même temps qu'à Sienne, une Exposition de peintures siennoises, tirées des galeries anglaises. Ces

vides sont mal comblés par un étalage d'armes, d'ornemens d'église, de documens topographiques, de poteries, de bibelots, où presque aucun objet, parmi ceux qui occupent d'autres personnes que les curieux, ne s'élève au-dessus du vulgaire.

En un mot l'Exposition eût offert peu d'attrait, si l'on n'avait eu la ressource de la loger dans les salles incomparables de ce Palais Public où s'employèrent deux siècles de grands décorateurs. Ou plutôt l'Exposition ici est partout, et c'est Sienne elle-même; Sienne qui est, avec sa cathédrale, ses trente-deux églises, ses palais, sa riche Académie, sa Libreria, sa Biccherna, un musée vivant. Or le moment est bien choisi pour parler de l'art Siennois. Beaucoup de travaux excellens ont été consacrés à Sienne en ces dernières années. Des documens sont sortis des archives. On s'est aperçu peu à peu que l'histoire de la Renaissance n'est pas tout à fait telle qu'on l'enseignait sur la foi de ceux qui, en nous la contant, ont eu soin de l'accaparer; que Florence s'y attribue un rôle trop éminent et s'y fait trop belle la part de l'initiative; et que Sienne, toute voisine soit-elle, n'en est guère moins éloignée par le génie que Venise ou Cologne. Ainsi éclairée, l'œuvre des artistes siennois, que beaucoup dédaignaient, qu'on ne regardait guère, prend une valeur inattendue. Cette Exposition n'aura pas eu une médiocre utilité, si elle a servi à ramener les regards vers un art dont la gloire avait été trop complètement sacrifiée à celle de l'art florentin.

I

L'école siennoise est l'aînée des grandes écoles italiennes. Dès l'aube du XIIIe siècle, avant Florence, avant Pise elle-même, elle a des peintres. Pauvres peintres, il est vrai, pour la plupart, humbles faiseurs d'images, barbares sans être primitifs, ignorans sans avoir le privilège de l'ignorance, la grâce de la naïveté! Le style byzantin n'est plus entre leurs mains incultes que la plus grossière routine : toutes les formes en sont raidies et pétrifiées. On trouve à l'Exposition une dizaine de leurs œuvres : ce sont des monstres. L'historien leur doit toutefois un regard de sympathie : ils ont rendu à l'art cet incomparable service de conserver l'usage de la détrempe et de la fresque, et, comme le tison sacré qui couve sous les cendres, de sauver, tandis que régnait la mosaïque, les destinées de la peinture.

Mais déjà le byzantinisme commence à se dégager de ses rouilles. Un rajeunissement inexplicable déride l'ancienne rigueur. A côté du manœuvre on voit apparaître l'artiste. Le grand libérateur ici, comme à tant d'autres égards, est saint François d'Assise. La seule nécessité de représenter son histoire, pour laquelle il n'y avait pas de formules toutes faites, oblige le peintre à créer. Il bégaie, mais il improvise. Mille émotions nouvelles se mettent à souffler dans le monde. Ce mouvement ne suffit pas sans doute à faire jaillir une poétique tout neuve : il ranime du moins l'ancienne tradition. En même temps arrivent d'Orient, sur les vaisseaux de Pise, alliée politique de Sienne, les originaux de Byzance, ivoires, émaux, miniatures, qui rendent aux peintres les vrais modèles de leur art. Enfin la grande révolution gothique, qui vient de s'accomplir en France, commence à faire le tour du monde, et construit aux portes de Sienne, pour l'ordre de Cîteaux, l'abbaye dont on admire encore, encadrant le pur ciel toscan, les pures fenêtres bourguignonnes. Et, dans le sud de l'Italie, de Palerme à Messine, à la délicieuse Capoue, s'ébauche autour d'un Empereur qu'environne une cour de philosophes juifs, d'Arabes averroïstes, d'artistes et de troubadours, une vraie Renaissance avant la Renaissance, que ne peut ignorer la gibeline Sienne. Son Musée offre encore quelques exemples de ces premiers progrès, de ces premiers sourires. Et nous pouvons admirer à l'Exposition le plus noble effort de ce temps, la grande *Madone* de Guido. La signature du peintre se lit dans un distique léonin, suivi d'une date fort discutée : 1221. Les visages et les mains, repeints aux dernières années du siècle, ne laissent plus guère juger de ce que l'auteur savait faire. Pourtant, par ses dimensions seules, par la grandeur des draperies, par l'attitude déjà plus tendre de la Mère et le geste plus vif de l'Enfant, par un accent partout plus intelligent, plus sincère, cette peinture, à cette date, assure à Sienne l'honneur d'une considérable avance.

Vers la fin du siècle, l'école allait trouver son expression définitive et se créer son langage propre. Sienne est alors dans toute sa force. Elle n'a guère moins de quatre-vingt mille âmes. Elle est plus grande que Londres, plus grande que Paris. Elle est surtout plus riche. Elle fait le commerce de la soie et de la laine. Placée sur la route de Rome, sur la Via Francigena (la France, comme l'ancien Empire, avait donné son nom à tous les grands

chemins du monde), les caravanes interminables d'ânes et de mulets entraient, sortaient par ses trente-six portes, et faisaient voyager sur leurs bâts sa fortune. Aujourd'hui encore, un des caractères de Sienne, ce sont les écuries innombrables qui exhalent dans ses ruelles leur odeur de paille foulée, et sont pour la ville montagnarde ce que, pour Venise, seront son port et ses bassins d'échouage. Mais sa principale industrie, c'est alors le trafic de l'argent. Sienne est, à cette date, la plus grande puissance financière d'Europe. La France, la Flandre, l'Angleterre sont couvertes de ses comptoirs. Banquiers du Pape et de l'Empereur, prêtant à Dieu et à César, les Siennois opèrent des coups formidables. Ce trait étonnera chez ce peuple mystique. Mais chez lui l'amour de l'argent devient une forme de l'amour de la patrie. La veille de la bataille de Montaperti, un Salimbeni proposa de prendre à ses frais la solde des Allemands envoyés par Manfred, et de la payer double : ce fut une somme de cent vingt mille florins d'or, qu'il apporta, séance tenante, sur une charrette drapée d'écarlate et couverte de rameaux d'oliviers.

La puissance de Sienne avait une ennemie : Florence. Sienne est gibeline, Florence guelfe. Chacune d'elles, sans sa rivale, serait souveraine en Toscane. Toutes deux ont des ambitions égales, un égal besoin de s'étendre. Le conflit est inévitable et les frontières sont indécises. Ce qui rend le duel nécessaire, ce n'est pas seulement l'opposition des politiques, la concurrence des intérêts : c'est quelque chose de plus profond et de plus fort, une haine de tempéramens. L'étrange, la bizarre, la folle Sienne, ce peuple inexplicable dont quelqu'un a dit qu'il est un cinquième élément, plus subtil que l'air et le feu, était un voisinage insupportable à la positive Florence. Jamais elle ne put souffrir cette race exceptionnelle. Marzocco gronde et gonfle sa crinière à la seule odeur de la Louve. Dante ne place pas une âme siennoise en paradis. C'est aux Siennois qu'il réserve dans l'enfer quelques-unes de ses tortures les plus exquises. Il regarde l'un de ces damnés déchiré par ses compagnons dans le marais de Phlégias, boueux, souillé, sanglant, horrible, et ajoute ce cri féroce : « J'en rends encore grâces et louanges à Dieu ! » Sienne, de son côté, n'est pas mieux disposée à l'égard de « cette canaille » de Florence. Au bout d'une centaine d'années de petites guerres et d'empiétemens réciproques, une querelle plus grave éclata : les deux peuples se rucrent l'un sur l'autre. Le

choc eut lieu le 4 septembre 1260, dans la vallée de l'Arbia, au pied des hauteurs de Montaperti. On se battit depuis le matin jusqu'au soir. Florence fut anéantie. Le soleil couchant aveuglait ses soldats. Au même instant les Siennois firent donner leur cavalerie de réserve. Du haut d'une des tours de Sienne, le tambour de ville suivait les péripéties du combat, le flux et le reflux des armées, et criait les nouvelles aux femmes en prières sur la Place, annonçant chaque progrès des leurs par de rapides roulemens. Tout ce qui ne put fuir, se rendit. Une vivandière siennoise fit de ses mains trente-six prisonniers « qui allaient derrière elle comme les poussins derrière une poule. »

Alors commence pour Sienne un siècle d'une grandeur inouïe. C'est un épanouissement subit, splendide, irrésistible. Elle éprouve une ivresse, semblable à celle de l'adolescence. Elle se découvre des sens inconnus. La vieille cité du moyen âge dépouille son vêtement vermoulu de masures, ses noires maisons de bois, et se reconstruit tout à coup de briques et de pierres. Elle fait spontanément de l'art, comme les jeunes gens font des vers. Six ans après son triomphe, elle inaugure dans sa cathédrale la chaire éblouissante de Nicolas de Pise, cette cuve de marbre où fermentent et bouillonnent tous les principes de vie du siècle, les deux Renaissances gothique et classique, le double génie du Nord et du Midi. Jean de Pise, fils de Nicolas, est pendant trente ans chef des travaux de la cathédrale. L'école de sculpteurs siennois qui se forme sous ces deux maîtres couvre l'Italie de chefs-d'œuvre : vingt monumens, à Pise, à Arezzo, à Naples, n'épuisent pas cette activité, dont le plus bel ouvrage demeure la façade du Dôme d'Orvieto, le seul portail italien qu'on puisse comparer à ceux de Chartres, d'Amiens, de Bourges, de Paris.

Restait à exprimer cette vie dans la peinture, art toujours plus tardif et de maturité plus délicate. Ce fut l'œuvre de Duccio di Buoninsegna. Sienne salua avec transport l'avènement de ce maître vraiment national. Le jour où apparut son chef-d'œuvre, que Sienne conserve encore, ce fut une fête publique. C'était le 9 juin 1311. Les boutiques fermèrent. Toutes les cloches sonnèrent. L'évêque, le clergé, les moines, tout le gouvernement, les magistrats, les Neuf, le peuple entier avec des cierges allumés, escortèrent solennellement le tableau jusqu'au Dôme, suivis des enfans et des femmes. Le reste de la journée se passa en oraisons et en aumônes.

II

Placé sur l'autel majeur de Notre-Dame, ce tableau, en effet, devait être quelque chose d'éclatant et de flamboyant, avec ses clochetons, ses gâbles, ses pinacles, ses surfaces ruisselantes d'or, ses gerbes de flèches d'or, elles-mêmes sculptées et fleuries d'or, et recevant, concentrant, dardant l'or des rayons qui tombaient de la coupole. Les arts étaient alors moins divisés que de nos jours : les monumens, la statuaire étaient polychromes ; le tableau participait de l'architecture, de la menuiserie, de l'art des doreurs et des orfèvres. On ne trouvait pas que ce fût trop du concours de toutes les industries humaines pour accroître le prix de l'offrande faite à la divinité. Plus tard, le goût ayant changé, le chapitre de la cathédrale remplaça le tableau hors de mode par un tabernacle de bronze. On eut la barbarie de briser le somptueux cadre gothique, et de scier le tableau lui-même, qui était peint sur les deux faces, en deux parties qu'on exposa séparément dans deux chapelles. Les gradins furent démontés, relégués dans la sacristie. Quelques pièces s'égarèrent et furent vendues à Londres et à Berlin. Il y a peu d'années que les débris ont été rassemblés à l'étage supérieur d'un musée qu'on appelle l'Œuvre du Dôme. C'est là qu'il faut aller les voir, puisque l'Exposition, — hormis une petite figure d'apôtre, de la collection Stroganof, — n'offre rien de ce grand maître, et qu'on a perdu cette occasion unique de remettre à la place d'honneur un chef-d'œuvre méconnu.

Cette ruine en effet, ainsi dépecée, est encore le monument capital de la peinture siennoise, un des plus considérables de toute la peinture italienne. Il est ici ce que sera en Flandre le retable des Van Eyck : la Bible d'une race. Ses deux faces en résument le génie sous son double aspect, et semblent les deux Testamens où l'école entière ne cessera de s'inspirer. Le revers, autrefois tourné vers le chœur de l'église, et racontant la vie du Christ, offre dans le récit tout le charme et, disons-le, tous les défauts des artistes siennois. La face qui regardait la nef fixa pour jamais, dans l'esprit des fidèles qu'elle enchanta, leur idéal de poésie et leur rêve de beauté.

Au premier regard, le revers, avec ses vingt-six scènes d'un format de miniatures, avec sa frise qui les sépare en deux

doubles rangées superposées, avec la monotonie architecturale de son vaste développement, et son fourmillement de petits personnages qui sont des ombres sur l'or uniforme des fonds, ce revers fait songer à ces portes de bronze qui, — depuis celles que décrit Virgile, jusqu'à celles de Ghiberti que Michel-Ange voulait voir pour portes au Paradis, — sont dans l'art italien la forme supérieure de la porte de temple. Le sujet est la suite de l'Évangile, de l'entrée à Jérusalem jusqu'à l'entrée à Emmaüs : le même précisément que, six années plus tôt, Giotto avait illustré à Padoue sur un des murs de l'Arena. Cette comparaison éclaire du jour le plus vif l'originalité et les mérites des deux maîtres. Ce qui frappe chez le Florentin, c'est l'expression dramatique et la concision. Le moment est définitif, le choix parfait, chaque scène portée à son extrême intensité, l'action simple. Le Christ, les deux ânons, quelques figurans, voilà son *Entrée à Jérusalem;* sur le Golgotha même, une seule croix, une seule agonie, un seul drame. Duccio, au contraire, cède à l'attrait pittoresque. Sur le Golgotha il nous montrera les trois croix, les curieux, les prêtres, les licteurs, les chevaux bousculant la foule avec leurs croupes, les trois gardes accroupis qui tirent la tunique au sort, la cohue hérissée d'aigles, d'enseignes, de piques, l'éponge au bout du fer de la lance et, parmi tout ce peuple grouillant, riant, criant, blasphémant ou indifférent, le sévère désespoir de la Vierge qui défaille, mais résiste et se tient debout. Ce n'est plus, comme chez Giotto, le pathétique violent du dramaturge, c'est la vraisemblance plus fine du roman. Son *Entrée à Jérusalem* nous mettra sous les yeux toute une fête populaire. On y découvre les germes de ce qui deviendra la peinture de genre. Elle abonde en détails charmans, qui se suffisent et font tableau : un homme qui se chauffe les pieds devant le feu, une servante qui monte de l'eau à l'étage supérieur, un groupe de voyageurs qui arrivent le soir aux portes d'une ville. Il devient presque indifférent de savoir si l'homme est saint Pierre, si la femme est au service du grand prêtre, si la ville qu'on voit là-bas est une ville de Galilée. Le fait s'évanouit, rien n'en subsiste plus qu'un sens général et très vague, baigné dans une sorte de vapeur d'Évangile, et que chacun est libre d'interpréter à son gré. C'est le charme du « tableau de genre » supérieur, de la *Famille du Menuisier* ou du *Bon Samaritain* de Rembrandt : œuvres merveilleuses, où le motif n'est presque rien, dont le

sens est presque infini, et qui, pour tout dire, ne sont que des sujets de rêve proposés par un grand poète.

Mais ce qui fait surtout que Duccio est un maître, ce qui lui assure un haut rang parmi les créateurs, c'est la partie opposée de son retable, où il a peint ce qu'on appelle une *Vierge de majesté*. Ici point d'embarras ; nulle réserve à faire : on est en présence d'une de ces œuvres qui plaisent au premier coup d'œil. L'ensemble est de toute splendeur : une nappe d'or, des étoffes brodées et chargées d'or, une haie d'anges aux plumes d'or ; des couleurs riches et sourdes, des rayonnemens et des tournoiemens d'auréoles, toute une cour céleste, calme, debout ou à genoux, tenant des livres ou des palmes, rangée dans cette sublime et grave symétrie dont l'École faisait un attribut de Dieu ; et, au centre de cette gloire, dans l'isolement magnifique de sa stature surnaturelle, la Vierge, assise sur un trône de marbre, tenant l'Enfant sur ses genoux. De la *Madone* de Guido à celle-ci, en moins d'un siècle, quelle distance (1) ! Quel enrichissement d'impressions, d'idées, d'images ; quel assouplissement et quelle extension du langage ! De quel prestige s'accroît la royauté de la Vierge, grâce au chœur sacré qui l'entoure et lui répète l'écho de sa gloire ! De combien de degrés encore sa majesté s'élève, par la stature surhumaine qui la distingue de sa cour d'adorateurs ! Impossible d'imaginer, dans l'expression d'une forme colossale, un trait plus pur, plus soutenu, avec le degré de souplesse qui l'anime sans l'amoindrir. Toute vêtue d'azur, dans un vaste manteau dont un pli enveloppe la tête, superbe et gracieuse, elle se montre à nous, modelée et pour ainsi dire sculptée dans une seule couleur. On devine son corps en dessous, ses épaules étroites et pures, le geste maternel du bras dont la belle main s'allonge et caresse l'Enfant, la rondeur des genoux, autour desquels l'étoffe se drape en rayonnant à plis nombreux. Elle est auguste et tendre. Elle est déesse et elle est femme. Pour son visage, serein et pensif, aux longs yeux en amande, au nez fin, aux joues parfaites, à la bouche char-

(1) La comparaison serait plus claire encore avec la fameuse *Madone des Rucellai*, faussement attribuée à Cimabuë, et qui est une œuvre de la jeunesse de Duccio, peinte en 1285. Le texte de la commande est cité par Milanesi, *Documenti*, t. I, pp. 158-160. La première mention de Duccio par les archives est de 1278. Le seul ouvrage indiscutable qui nous reste de Cimabuë est la mosaïque de Pise exécutée en 1301. Le premier ouvrage certain de Giotto est la mosaïque du narthex de Saint-Pierre de Rome, exécutée en 1298.

nue et rose, d'une grâce galiléenne, tous les peintres de Sienne en demeurèrent amoureux (1). Une guimpe flotte autour de ses joues, sur son front se pose une étoile. Sur le degré de son trône l'artiste a écrit un distique où, ayant imploré la paix pour sa patrie, il ajoute cette prière naïve : « Fais-moi vivre éternellement, puisque je t'ai faite si belle. »

En effet, parmi les poètes de la forme humaine, bien peu ont surpassé Duccio. Pour lui trouver un égal, il faudra attendre deux siècles et la Venise de Giorgione. Leur œuvre à tous deux est un hymne, un hymne à la jeunesse. Mais peut-être les créatures du vieux maître siennois, ses Agnès et ses Madeleine, ses Daniel, ses Victor, ses Galganus, ont-ils quelques charmes qui manquent à leurs compagnons vénitiens. Leur délicieux printemps sort d'un plus rude hiver. Ce n'est pas tout. Au siècle de Giorgione, une vertu s'est perdue que Duccio possède encore : la pudeur. Chez lui, l'émotion religieuse est un autre infini qui s'ajoute à l'infini de la passion humaine. C'est ce qui rend la grâce plus mélancolique dans le Paradis du Siennois ; c'est ce qui incline les visages plus accablés de volupté et de rêve. Plus beaux toutefois que ses vierges, plus troublans que ses jeunes hommes, prophètes ou chevaliers, palpitent les archanges aux ailes repliées, et qui, mêlés aux groupes des bienheureux, y demeurent étrangers par leur nature plus ardente et exaltée de plus sublimes désirs. A quoi songent-ils? On l'ignore. Ils se penchent vers la Madone, accoudés au dossier de son trône, et contemplent. Leurs visages pareils, leurs attitudes mesurées, scandent le merveilleux tableau. Chacune de ces figures divines semble une strophe d'une invocation passionnée à l'Idéal.

Aussi bien on comprend sans trop de peine comment s'est produit ce soudain épanouissement. Sienne est alors si jeune, si confiante, si fringante ! Elle déborde d'une joie sublime. Elle est à l'âge privilégié où tout sourit, enchante, enivre. Duccio est venu pour en exprimer l'émotion dans l'art. Et il était si bien l'homme qu'il fallait pour cette œuvre ! Lui aussi il a

(1) La forme si particulière des yeux dans les peintures siennoises est tout le contraire d'une trace de byzantinisme. Rien n'est plus remarquable que la dilatation des yeux dans les peintures antiques, dont les byzantins continuèrent l'usage avec des expressions de plus en plus hébétées et hagardes. Le peuple comprit fort bien cela. Le tableau de Duccio remplaça sur l'autel une vieille Madone byzantine. On ne connut plus la détrônée que sous le nom de la Madone aux gros yeux, la *Madonna degli Occhi Grossi.*

une âme d'adolescent. Rêveur, distrait (les documens l'attestent), léger dans ses affaires, facile à la dépense, facile à divertir, grand bayeur aux étoiles et mis pour ce fait à l'amende par la police, emprisonné pour dettes, et encore pour refus de servir dans la milice, naïf, ingénu, doux, pieux, incorrigible, ce grand homme avait la candeur d'un grand enfant. Le songe dont Sienne s'enchantait, il le portait en lui. Son chef-d'œuvre, c'est Sienne elle-même, la molle, la pieuse, l'étourdie, la charmante, qui prenait figure dans l'art. C'était le portrait accompli de la cité légère à cette heure d'ivresse et d'éclat que les nations, comme les hommes, ne connaissent qu'une fois, et dont le souvenir dure jusqu'à la mort, comme un plaisir et un regret.

D'où vient que ce maître admirable, père d'un art, créateur d'une poétique complète, ait attendu si tard une gloire égale à son génie? Sans doute sa renommée a souffert de l'étrange erreur qui a longtemps sacrifié l'école siennoise à Florence. Mais il est une raison plus précise de cet oubli. S'il y a en effet un art vraiment italien, un genre là-bas national et dont la race se soit fait une expression incomparable, c'est la peinture monumentale. Duccio n'a peint que des tableaux. Et de son vivant même, quatre ans à peine après l'apparition de sa *Vierge de Majesté*, il put la voir ravie en quelque sorte à son retable, et transportée à fresque sur un mur du Palais Public, par Simone di Martino, lequel hérita de sa gloire.

III

Lorsque redescendant de l'Œuvre du Dôme, on rentre à l'Exposition, dans la salle du Conseil de la République, et que tout à coup se découvre la grande *Maestà* de Simone, l'impression qu'on éprouve est celle d'un accomplissement, cette admiration faite de la certitude que l'art atteint là des limites qu'il lui est interdit de franchir. C'est le même sujet qu'on a vu traité tout à l'heure, inspiré des mêmes idées, exprimé dans le même langage, mais porté cette fois à la toute-puissance. Partout où il restait un pas à faire, le pas est fait. L'ensemble est souverain, l'exécution suprême, l'impression absolue : le génie d'une école a dit ici son dernier mot.

C'est bien le retable du Dôme, tel que Duccio l'avait peint, mais il est élargi, agrandi, enrichi de timbres nouveaux, plus

sonore, plus profond, plus vaste, plus peuplé, transposé d'un registre inférieur dans le registre de la fresque, des proportions du tableau étendu aux proportions monumentales. Le développement est plus ample, la polyphonie plus complexe. Le trône prend une importance et une élégance nouvelles, s'exhausse de deux degrés, se flanque de deux ailes à boiseries gothiques. Aux quatre patrons de la ville à genoux se joignent deux figures bleues, agenouillées aussi, un couple d'anges offrant à la Madone des corbeilles de roses. C'est un luxe inédit d'instrumentation qui entre dans la symphonie. C'était Mozart, voici Berlioz. Les bienheureux, chez Duccio, formaient une cour : chez Simone, ils forment foule. Aussi l'Enfant Jésus ne peut plus être assis sur le giron de sa Mère : il s'y met debout, comme un roi, tandis que, couronnant cette peinture immense, en liant les parties, imprimant à l'ensemble une grandeur définitive, règne sur l'assemblée sacrée l'étoffe souple et magnifique d'un dais porté par huit apôtres. L'école siennoise est entrée ici en pleine conscience de son objet et de son art. Mais en même temps, le sentiment, toujours aussi sincère que chez Duccio, a je ne sais quoi de moins naïf; le caractère, quelque chose de plus officiel. La tradition se fixe. Lippo Memmi, chargé deux ans plus tard de peindre une *Maestà* à San Gimignano, désespéra de faire mieux, et se borna à reproduire la composition de Simone.

Ce maître irréprochable fut pendant quinze ans le chef incontesté de l'école. C'est à lui que la République, après la victoire de Montemassi, commande le portrait équestre du condottière heureux. Mais sa renommée l'engagea dans de longs voyages : ses quinze dernières années se passèrent loin de sa patrie, et il mourut en Avignon, où il a peint des fresques dans le Château des Papes. C'est là qu'il rencontra Pétrarque, là qu'il fit le portrait de Laure. Cette amitié illustre le recommanda à la gloire : l'habile Florence adopta le peintre chanté par son poète; tous deux restent unis dans la mémoire et dans les cœurs, l'un pour avoir « pourtrait, » l'autre pour avoir aimé la beauté d'une femme qui enchante encore le monde, tant de siècles après que nous avons perdu jusqu'au souvenir de ses traits.

Deux maîtres prennent alors à Sienne la place laissée par Simone : ce sont les deux Lorenzetti, Pierre et surtout son frère Ambroise. Leur école se prolonge jusqu'à la fin du siècle. Mais l'âge d'or de l'art siennois devait durer moins longtemps. Il

s'arrête au sillon funèbre tracé par la Grande Peste en 1348. Vingt années éclatantes précèdent le sombre fléau. Sienne jouit encore, sous le gouvernement des Neuf, de l'apparence intacte de sa puissance et de sa fortune. Paisible et respectée, elle a au front les derniers reflets du glorieux soir de Montaperti. Elle érige, au-dessus de son Palais Public, le Mangia, cette tour étourdissante qui pousse encore en plein azur son prodigieux cri d'orgueil. Elle délibère de raser l'ancienne cathédrale, et jette les fondemens audacieux de la nouvelle. Elle se hâte d'éterniser dans une salle de son Palais l'idéal politique qui l'a faite si grande, et qui est promis désormais à une si prompte ruine. Le moment est splendide et grave. Encore un peu de temps, et vous ne verrez à cette place que la trace empoisonnée de la Mort Noire et les convulsions plus affreuses de l'émeute et de l'anarchie. C'est l'heure ou jamais d'admirer le génie de la race dans cette parfaite plénitude qui devance de si peu d'instans l'irréparable décadence.

IV

Le mérite éminent de l'école, entre toutes ses sœurs de Toscane et d'Ombrie, c'est d'être une école de peintres. Elle parle à ravir le langage coloré. Cette qualité restera chez elle indélébile : ses plus médiocres maîtres de la fin du xve siècle, Neroccio, Benvenuto, seront encore des décorateurs exquis. Dans leur technique particulière, la détrempe et la fresque, ils n'ont pas leur égal, même à Venise. Quant aux Florentins, ils sont trop soucieux de l'action et du pathétique, pour ne pas tenir souvent en mépris la couleur, cette partie sensuelle de leur art. A Sienne plus que partout ailleurs on sait faire d'un pan de mur, d'une voûte, d'une chapelle, d'un tableau, une chose précieuse, satinée, veloutée, douce et riche au regard comme une belle tapisserie. Les ruines mêmes en sont agréables : qu'il surnage, au milieu de leur effacement, une ou deux teintes plus fraîches, le bleu d'une robe, le rose d'une aile, il suffit ! le charme subsiste, et s'exhale vainqueur d'une peinture indéchiffrable, comme le plaisir dure encore quand la chanson s'est évanouie.

Ce n'est pas tout. Un tableau, parfois même une fresque de Sienne, est encore un travail d'orfèvrerie et de niellure. Le fond d'or s'ouvrage sur les bords d'une dentelle infinie tracée à la

pointe d'ivoire. Étoffes, coussins, draperies, tout chatoie et brille d'or, en brochages, en ramages, en broderies, en mille damasquinures. Quant aux auréoles, elles enferment dans leurs disques toute une flore merveilleuse, flore des champs, flore des bois, gravée ou en relief, aussi naïve, aussi subtile, aussi variée que la flore gothique enroulée aux chapiteaux de nos églises. Ce sont de vrais chapeaux de fleurs que ces orbes hiératiques. On reste confondu de la somme de patience dépensée presque en pure perte sur ces détails imperceptibles. Pourtant de quels tressaillemens ne serait pas privée la peinture siennoise où l'on éteindrait ces infiniment petits de lumière! L'œil ne distingue dans le pré ni la raiponce, ni le bleuet ni le pied-d'alouette : et ce sont toutes ces corolles invisibles qui font que le pré est fleuri.

Ces peintres sont des poètes. Ils l'ont été pendant deux siècles, tant qu'a vécu l'école siennoise, depuis Duccio leur père, jusqu'aux derniers et moins fameux de ses disciples. Ils ont toujours regardé la nature en idéalistes. Leur poétique se trouve définie merveilleusement par un grand poète. Pétrarque a dédié deux sonnets au peintre de Laure. « Oui, écrit-il, mon Simone a été l'hôte du Paradis, qui était le séjour de cet être adorable. C'est là qu'il l'a vue; c'est là qu'il l'a pourtraite pour rendre témoignage ici-bas de sa beauté. Son ouvrage est bien tel que le ciel peut les concevoir, non la terre, *où le corps voile l'âme aux regards*. Ce chef-d'œuvre n'était plus possible, l'artiste une fois descendu dans le monde des sens, lorsque ses yeux ressentirent la glace et les ardeurs de la condition mortelle. » Louange singulière! On eût attendu qu'un amant souhaitât dans cette sorte d'image un réalisme plus exact. Mais si ces vers sont autre chose qu'une suite de creuses hyperboles, ils signifient que Simone n'avait tracé de son modèle qu'une ressemblance tout idéale. Que le curieux se console donc de la perte de ce portrait! Il n'est pas douteux que ce fût un document médiocre, plus que sobre en détails sur l'apparence visible de la dame de Noves. L'auteur n'y avait peint que le caractère d'un esprit. Les rares portraits qui nous restent de l'école siennoise confirment cette impression. L'exquise peinture de la Cappella delle Volte, à San Domenico de Sienne, où l'on voit sainte Catherine qui donne sa main à baiser à une dévote à genoux, est la plus ravissante des élévations mystiques; mais bien qu'elle passe pour l'ouvrage d'André Vanni, ami personnel de la sainte, il

n'est venu à l'esprit d'aucun de ses biographes d'y chercher un renseignement sur ses traits. L'artiste se croyait en droit de traiter la figure humaine comme font la mort et le feu : il en dégageait une âme impérissable, abandonnant le reste comme un amas de cendres.

Une pareille poétique était-elle applicable à la peinture d'histoire? Les essais qu'ont faits en ce genre les peintres siennois paraissent en général médiocrement heureux. C'est dans les sujets de pure nature lyrique, sans action, sans geste, où nulle nécessité de fait ne vient contrarier le rêve, limiter le sentiment et troubler la beauté, où il suffit d'être poète, et où le chef-d'œuvre résulte du simple épanchement de l'âme, que se révèle le vrai génie de Sienne. Dans les compositions modestes destinées aux autels ou aux oratoires des fidèles, des figures bienheureuses juxtaposées sur un fond d'or, une Madone avec l'Enfant, c'est là que l'école a déployé, sur des thèmes invariables, toutes les variétés de la grâce, de la ferveur et de la poésie. Ses maîtres sont les peintres suprêmes de la Vierge. Il ne leur suffit plus de la peindre en déesse, telle qu'elle apparaît dans sa gloire sur le tableau de Duccio, ni en princesse couronnée, comme la montre Simone, dans sa vénusté patricienne, présidant du milieu de sa cour aux conseils de l'État. Pour la mieux adorer, ils la veulent plus proche, la font plus douce, la rendent femme. En est-elle moins souveraine, puisqu'elle est plus aimée? moins divine, puisqu'elle est plus mère? C'est la gloire de Sienne d'avoir donné à l'art italien de ces siècles ses Madones les plus suaves. Ce peuple de poètes, d'où allait naître saint Bernardin, comprit seul sur ce point le poète d'Assise. Ses artistes abondent, à l'égard du groupe divin, en familiarités naïves et délicates, rappelant les berceuses, les Noëls de Jacopone, ou les effusions de saint Bonaventure, le saint qui imprima à toutes les cloches de la terre la palpitation sereine de l'*Angelus*. Avec quel amour, dans les peintures d'Ambrogio, Marie enveloppe de ses bras son fils! Avec quel humble orgueil elle admire ses petits membres radieux! Quelles caresses ravissantes échangent la Vierge et Jésus! Elle est siennoise, l'invention charmante de la *Madonna del Latte*, ce thème si simple et si fertile en chefs-d'œuvre par la majesté ineffable d'une femme allaitant son nouveau-né, et par l'inépuisable grâce des mouvemens du nourrisson jouant avec

le sein, le pressant de la main ou y collant ses lèvres, le quittant pour le reprendre et pour l'abandonner encore : ce merveilleux poème, deux corps formés d'une même chair, une seule vie qui se continue et se dédouble, deux regards confondus dans une chaîne de tendresses, et ces deux bouches, source intarissable de sourires... La *Madone du Grand-Duc*, la plus divine des Madones de Raphaël, est une variante ombrienne d'une Vierge d'Ambrogio.

L'effort, sinon le plus heureux, du moins le plus original de l'école siennoise, fut d'enhardir sa poétique à l'expression des idées, et d'ajouter au double domaine des faits et des sentimens le domaine de la pensée. Si d'autres avaient eu cette audace avant elle, nulle ne l'a plus souvent répétée, ne l'a soutenue si longtemps, et n'a laissé de ses rêves des images plus imposantes. La plus belle et la plus complète est comprise dans l'enceinte de l'Exposition : ce sont les fameuses allégories du *Bon* et du *Mauvais Régime*, par Ambrogio Lorenzetti. Ces fresques à demi éteintes, et qui se poursuivent sur trois murs d'une salle, enveloppent ce lieu de leurs songes flottant derrière une brume majestueuse. Dans celle du *Mauvais Régime* on ne distingue plus que des ombres sinistres : au-dessus de la Tyrannie, géante aux cornes de taureau, aux horribles boutoirs, le pied droit posé sur un bouc, plane une trinité funeste, la vieille Avarice, Superbe et Vaine-Gloire, celles-ci jeunes, ardentes, lascives, l'une s'amusant d'une balance folle, l'autre souriant à son image réfléchie dans un miroir. L'affreuse mégère est entourée du tribunal des vices qui sont ses conseillers : Cruauté, Trahison, Fraude, la Colère, centaure à tête d'âne, au torse d'homme, à corps de cheval et de chien, la Division en robe mi-partie de blanc et de noir, disant à la fois oui et non, la Guerre enfin, qui résume toutes ces horreurs et préside aux violences et aux égorgemens. Du reste, on ne reconnaît rien que des linéamens pâlis de paysage, sur lesquels voltige le fantôme effaré de la Peur.

La fresque voisine, plus célèbre et mieux conservée, est aussi d'une ordonnance plus complexe et plus riche, donnant d'abord l'impression d'une vie supérieure et plus harmonieuse. Au centre d'un aréopage de déesses, reposées dans les attitudes de la pensée et de la paix, trône un Empereur colossal, jeune, roux, ayant l'impassibilité épique d'un Charlemagne, l'œil fier et fixe, portant le globe et le sceptre, couronne au front, et la tête ceinte

du vol léger des trois vertus théologales. Son manteau noir et blanc veut dire : Sienne, étant aux couleurs de la Balzane, écu de la cité. A ses pieds la Louve à demi couchée lèche, le mufle allongé, les jumeaux qui la tettent. Plus bas, la procession du peuple, et les soldats en armes gardant la porte de la ville. Mais à gauche de la peinture un groupe singulier attire le regard. Au centre, siège la grande image de la Justice. Extatique, immobile, telle que la Némésis antique, elle lève les yeux vers la Sagesse qui la domine et règle ses conseils, les paumes étendues vers les deux plateaux de la balance mystérieuse. Mais elle n'y impose pas même le petit doigt, et interroge fixement au-dessus d'elle les oscillations de l'arbre d'où leurs disques dépendent. Posés sur chacun d'eux, des génies président d'un côté aux distributions et de l'autre aux échanges. La Concorde, qui en résulte, siège au-dessous de la Justice, parlant avec amour au peuple qui l'écoute, et tenant en travers de ses genoux une pièce de bois, souvent prise pour quelque instrument de musique, et qui est le rabot, clair symbole de l'égalité. Ce n'est pas tout, et voici le trait d'union imaginé par l'artiste pour achever sa pensée, et relier ce groupe au groupe impérial. Un double câble, rattaché au double plateau, vient se réunir entre les doigts de la Concorde, à qui il communique les mouvemens de la balance et les ordres de la Justice; ensuite, passant de main en main le long du cortège du peuple, des marchands et des magistrats, il aboutit enfin au sceptre que tient l'Empereur. Ce qui veut dire... que la justice est la règle des gouvernemens et qu'elle s'inspire de la raison, pour produire à son tour l'union des citoyens et leur obéissance au prince, tandis que celui-ci, avec l'aide du ciel et des vertus chrétiennes, sera digne d'être regardé comme la loi vivante sur a terre.

Cet ingénieux rébus, est-ce encore de la peinture? Très lettré, à ce qu'on assure, poète, philosophe, le peintre mérita des honneurs et des emplois dans sa patrie. Cette légende, sans autre fondement que l'ouvrage qu'on vient de décrire, en est la critique la plus fine : la voix populaire qui a débité tant de contes sur les grands peintres, ne s'avise pas de les improviser magistrats. Il manque à cet ensemble, surchargé d'intentions, et où la leçon trop visible efface l'intérêt du style, cette volupté supérieure qui est la vie propre de l'art. Les élèves des Lorenzetti ont-ils mieux réussi que leurs maîtres dans leurs allégories du

Triomphe de la Mort au Campo Santo de Pise, et dans ces fresques de la chapelle des Espagnols, cette forte exposition de dogmes, dont on sait que l'*Ecole d'Athènes* et la *Dispute* du Vatican ne sont que la reproduction en langage de la Renaissance? Ce fait suffit du moins pour empêcher qu'on ne reproche aux Siennois la folie de leur entreprise, et c'est en vain qu'on croirait les accabler du nom de peintres philosophes. Sans doute Ambrogio, dans un âge où chaque art n'avait qu'une conscience incertaine de ses ressources, de ses limites, de ce qu'on appelle son domaine, venait trop tôt : malgré tout son génie, sa tentative était vouée à rester imparfaite. Mais c'était une erreur féconde. Il est beau d'avoir montré la voie à Raphaël, et, cette route ouverte, il est beau encore d'y tomber.

Il reste à dire un mot d'un genre où le génie poétique de Sienne devança de bien loin ses rivales : la peinture de paysage. Les grands inventeurs en ce sens sont les Lorenzetti. Pietro, génie bourru, naïf, peu réglé, se jette à corps perdu dans ce monde qu'il découvre. Tout l'arrête, l'enchante, lui paraît digne de regard et d'amour. Il entasse dans ses peintures un chaos de choses inouï : des rochers, des ruisseaux, des torrens, de petits ponts qui les franchissent, la roue du moulin qu'ils animent, le bief où l'eau se heurte et forme des remous : des arbres et des brins d'herbe, des cavernes et des maisonnettes, la mer, les navires, les îles avec leur forteresse, le rivage où l'oiseau des grèves se promène sur ses échasses, la grève elle-même qui ressemble, avec sa poussière de coraux et de nacres, à la tapisserie dont le lichen rouille les roches. Le tout, sans proportion, sans perspective ni forte impression d'ensemble, n'a point de beauté véritable; et ce que l'artiste a de plus touchant, c'est ce vaste élan puéril pour étreindre l'univers. Toutefois, dans cette œuvre confuse et inégale, éclate plus d'une audace heureuse : le vocabulaire s'enrichit d'une foule de locutions nouvelles.

Le chef-d'œuvre attendu fut l'ouvrage d'Ambrogio, le cadet et l'élève de Pietro : c'est la fresque qui décore la troisième paroi de la salle de la Paix, et expose les effets du *Bon gouvernement*. Sous ce titre, peu attrayant, l'artiste développe une vaste idylle. Une moitié se passe à la ville; mais l'autre moitié représente une campagne, où l'on assiste aux vingt actes divers des travaux et des plaisirs des champs. C'est l'été, la moisson est faite, on bat les blés sur l'aire; déjà le laboureur pousse le soc

dans les chaumes, mais ce n'est pas encore le temps de la vendange. Cependant des groupes de cavaliers et de dames partent pour la chasse en causant, avec leurs faucons et leurs chiens, tandis que des bourgeois, organisant une battue, tirent des grives dans les vignes. Des manans conduisent à la ville, qui son âne chargé de ballots, qui son cochon qu'il cingle à coups de houssine. Un cul-de-jatte demande l'aumône sur le bord du fossé. Les routes sont sûres au loin, l'année fertile, le pays heureux. Tel qu'il est aujourd'hui, décoloré, réduit à l'état de grisaille, ayant perdu aux trois quarts ses valeurs et ses effets, le paysage ici est encore pour nous surprendre. La seule diversité en fait déjà un objet d'étonnement. Un paysagiste moderne ferait vingt morceaux de cette fresque. Le peintre de marines ne se hasarde plus aux sujets de forêt. Avec notre besoin d'analyse, nous faisons le portrait d'un arbre, d'un nuage, d'une vague. A vrai dire, nous avons remplacé le tableau par l'étude. Ambrogio ose la peinture d'une contrée entière. Il la prend au talus qui dévale de la porte de la ville, et suit ses mouvemens complexes jusqu'à l'horizon. C'est la géographie idéale de la campagne siennoise. Et quoique la mer en soit fort éloignée, le peintre figure dans un coin de son tableau un port, le port de Talamone, nouvellement acquis par la République, qui en est fière et se flatte de capter par là le commerce de Florence.

Cependant ici, pour la première fois, le sentiment moderne, l'observation positive de la nature apparaissent dans l'art et parlent leur vrai langage. Chaque objet est défini dans sa forme ; on distingue chaque sorte de culture, les chaumes des labours, les labours des prairies et des plantations maraîchères. Les cordons de vignobles rayent le flanc des collines, les champs plus éloignés, séparés par des haies, ressemblent à une étoffe rapiécée. Tout cela est vu d'un regard calme, simple, juste : Ambrogio repose paisiblement ses yeux sur l'image de la patrie. Il ne la flatte point, la trouvant assez belle. Il apporte à cette peinture quelque chose qui vaut mieux que la passion : de l'amour filial. Cette extrême et profonde intimité avec les choses lui permet d'exprimer sans effort ce qui nous paraît impossible, l'harmonie de ces mille détails. Une route descend de la porte de Sienne, chemine dans la plaine, côtoie des villages, disparaît au milieu des collines ; peu de bois, des verdures rares, une contrée d'aspect grave, de couleurs pauvres mais de traits admi-

rables, où chaque croupe de montagne se dessine si distinctement qu'elle semble repoussée au marteau dans du cuivre...

V

Telle est, au milieu du XIVe siècle, la grandeur de l'école siennoise. Elle règne d'un bout à l'autre de l'Italie. On fait venir ses peintres jusqu'à Naples. Depuis la mort de Giotto, Florence n'a plus d'égal à opposer à ses maîtres, et se met à les imiter. C'est alors qu'une série de revers et de bouleversemens : la peste, la chute des Neuf, quatre révolutions en quatre mois, les proscriptions, les troubles et les ruines qui suivirent, paralysent pour toujours les destinées de l'école. Peut-être aussi n'y a-t-il là qu'une rencontre frappante. Peut-être, après cet âge d'efforts splendides, ne restait-il plus qu'à décroître. Il ne semble pas que Simone, ni les Lorenzetti aient laissé d'élèves dignes d'eux. Barna, artiste véritable, tombe d'un échafaudage, et se tue à trente ans. Bartolo di Fredi n'a qu'un talent vulgaire. Ni le grand nombre d'ouvrages de son élève Taddeo, ni même son importance comme fondateur de l'école ombrienne, ne peuvent faire illusion sur sa médiocrité.

Ce qui rend l'effacement de Sienne si sensible, c'est qu'elle s'endort au moment où, dans l'Italie entière, éclate un prodigieux réveil. Coup sur coup, de chacune des villes de l'Ombrie, Gubbio, Fabriano, Pérouse, surgit un grand artiste; Pérugin est proche, et il sera le maître de Raphaël. Mais nulle part la nouvelle ère ne s'annonce plus radieuse qu'à Florence. Cette ville produit seule autant de grands hommes que toutes les autres ensemble. Elle prodigue le génie. Elle est la fournaise où se forgent les méthodes et le style de la Renaissance. Sienne se tient à l'écart de ce monde en fusion. Elle s'exile elle-même de ce qui sera l'avenir. Quand tout change autour d'elle, ses artistes demeurent les mêmes. Ils s'enferment étroitement dans leur cité, sur leurs collines, avec leur passé et leur idéal. Leurs ouvrages ont un air d'autrefois : sans la date et la signature, on les croirait de l'autre siècle. L'école se byzantinise. Le fait est assez singulier pour retenir un moment l'attention.

Il surprend davantage encore, si l'on songe qu'à Sienne même vient de naître un des plus éclatans génies de l'Italie, le sculpteur Jacopo della Quercia. C'est un des résultats les plus cer-

tains de l'Exposition que d'avoir fait ressortir la grandeur de ce statuaire, dont la destinée semblait d'être à jamais incompris dans sa patrie. Sienne s'est honorée en retirant du chantier de décombres qu'est l'Œuvre du Dôme, les débris rayonnans de la Fonte Gaia, pour les restaurer, en leur ordre primitif, dans la belle loggia de son Palais Public. On a pu restituer au maître avec certitude un certain nombre de morceaux attribués à ses élèves. On a réuni les moulages du reste de son œuvre. Cet homme extraordinaire est de ceux qui font le tour d'un art, et en épuisent à eux seuls toute l'évolution. Sa première œuvre, la statue funéraire d'*Ilaria del Caretto*, à Lucques, est conforme aux principes de l'art du moyen âge; sa dernière, la *Madone* du portail de San Petronio, à Bologne, fait déjà penser à Bernin. Mais le maître qu'il semble annoncer entre tous, dont on dirait que, quatre-vingts ans à l'avance, il vient ébaucher les chefs-d'œuvre, c'est Michel-Ange. Il en a le souffle grandiose, le naturalisme superbe qui ne consulte la nature que pour lui faire violence, la sublime tyrannie qui prétend traiter le corps humain comme une forme expressive, que l'artiste a le droit de pétrir et de remanier à sa guise. A l'exception de deux articles : la dignité héroïque du nu, et le choix des formes colossales, toute l'esthétique du *Moïse* et du *Tombeau des Médicis* se trouve, en ses traits essentiels, contenue dans l'œuvre de Jacopo.

Comment la révolution accomplie par ce grand homme dans le marbre n'eut-elle point ses conséquences ordinaires dans le tableau? Chose étrange! les élèves de Jacopo, les Neroccio, les Vecchietta, à la fois sculpteurs, ingénieurs, architectes et peintres, suivent en tout le nouveau style, se placent dans tous les arts au premier rang de la Renaissance, — hormis dans la peinture, où ils continuent de chanter leur cantique pieux en dialecte siennois.

L'explication en est dans un trait caractéristique de la psychologie du peuple siennois. L'art du xve siècle, avec son air ancien et son archaïsme touchant, est ici un produit, et, si l'on veut, c'est la rançon de la dévotion siennoise. Il est difficile aujourd'hui de comprendre à quel point, avec quelle candeur, quelle humilité, quel élan Sienne a été pieuse. Ni les crimes, ni les factions et les désordres, mieux encore, non pas même les richesses et les délices n'ont pu altérer cette imperturbable piété. Sienne commet des excès horribles, se porte aux pires folies,

sans cesser de garder intacts la fraîcheur et le velouté de sa foi. La Terreur est en permanence. La foule prend le goût du sang. Les atrocités se multiplient. Et il se trouve dans cette ville souillée et furieuse un coin d'innocence où des femmes, aux noms aussi purs qu'elles-mêmes, Diane, Pie, Bartolomée et Tobia, environnent et protègent l'enfance immaculée du petit Bernardin de Sienne. Les œuvres charitables, dont cette ville est justement fière, n'ont jamais été plus actives. C'est en soignant les pestiférés de l'hôpital de la Scala que meurt le bienheureux Bernard Toloméi, fondateur des Olivétains. C'est là que le bienheureux Jean Colombini, fondateur des Pauvres Gésuates, fait l'apprentissage de la sainteté. Le bienheureux Pietro de'Pietroni n'est pas mort, quand déjà se révèlent les sublimes vertus de sainte Catherine. Et l'année même où s'éteint celle-ci voit la naissance de saint Bernardin. Peu de villes au monde peuvent se glorifier d'une pareille couronne mystique.

On ne saurait exagérer l'action de ces grandes âmes. D'ailleurs la piété de Sienne est une seconde forme de son patriotisme. Le peuple se vante de deux choses : l'antiquité de ses origines, et la protection de la Vierge. Sienne est *Sena Vetus Civitas Virginis*. Renoncer à ce titre serait se renoncer soi-même. Par lui Sienne est invulnérable, invincible, à l'abri des épreuves, défendue de ses ennemis, pardonnée de ses propres fautes. Car pour le Siennois la Vierge n'est pas seulement une souveraine idéale : il l'a contemplée réellement et vue de ses yeux. La veille de Montaperti, les soldats qui campaient autour des feux de bivouac aperçurent, comme le ciel était bas, la blancheur de sa robe traîner au milieu des nuées...

Dans cette ville si pieuse, personne d'aussi pieux que les peintres. Leur art s'était longtemps conservé dans les cloîtres : même laïcisé, il lui en reste encore comme une ombre religieuse. Ils n'ont, de leur vie, guère autre chose à faire que des décorations d'église. Le tableau qu'ils exécutent est destiné à la vénération sur un autel, dans la paroisse où ils iront dormir à côté de leurs frères endormis. L'image qu'ils composent de leurs mains sera contemplée par les pauvres et les petits : sous ces traits les fidèles rêveront la béatitude des saints, et les humbles en recevront la forme de leurs espérances. Au commencement de leurs statuts, les peintres de Sienne exposent leur mission en ces termes : « Le peintre est l'homme choisi par la grâce de Dieu

pour enseigner aux hommes ignorans et sans lettres les choses miraculeuses opérées par la foi. » Puis, « pour ce que nulle chose, si médiocre soit-elle, ne saurait recevoir commencement ni fin, sans ces trois conditions : *le savoir, le pouvoir et le vouloir joint à l'amour,* » le texte s'achève par une prière.

Au xve siècle encore, tous sont de bons chrétiens, secourent les malades, visitent les misérables. Leurs mœurs sont pures. Nul exemple chez eux de ces débordemens scandaleux si communs parmi les peintres de Florence, et qui ont fait regarder le désordre, l'effrénement des appétits, l'assassinat lui-même, comme des marques de la force de l'individu et les conditions de la Renaissance. On parle de Sano di Pietro comme d'un bon peintre, mais surtout comme d'un homme qui vivait tout en Dieu. Matteo di Giovanni s'enrôle dans une société d'infirmiers, qui choisissent pour camerlingue ce confrère plein de ferveur. Vecchietta peint dévotement les volets de l'armoire au linge de l'hôpital de la Scala, et regarde comme une faveur d'y doter une chapelle, où il consacre ses dernières années à peindre, non pour éterniser son nom, « mais pour assurer à son âme le bienfait des prières des pauvres. »

En ces âmes charmantes se continue le songe opiniâtre de la Cité mystique. Ces peintres sont les gardiens des rêves de leur peuple. Une disposition singulière de leurs statuts défend à tout peintre étranger le séjour de la ville, à moins de l'acquittement d'un droit qui est, en fait, une prohibition. Aucune nouveauté ne doit avoir accès dans le Paradis enchanté dont leurs âmes sont prisonnières. Les fidèles ne l'eussent pas soufferte. Comment la fille pieuse qui commandait à Sano di Pietro une peinture « pour l'âme de son père et de sa mère, » eût-elle permis à l'artiste d'y défigurer sur leurs tombes les idées dont ils avaient vécu ? L'art qui touche au culte est prompt à s'immobiliser : il en emprunte un caractère sacré. On l'appelle alors hiératique. Il est sans exemple qu'un tableau moderne ait opéré des prodiges : toutes les images miraculeuses sont des ruines enfumées. On serait curieux de savoir ce qu'était cette Vierge peinte en 1310 sur une porte de Sienne, à laquelle saint Bernardin, ayant l'âge où l'on aime, allait chaque jour faire sa cour, et qu'il nommait sa bien-aimée. Beaucoup plus tard encore, il ne pouvait se figurer la Mère de Dieu sous d'autres traits ; et lorsque, prêchant aux Siennois sur l'Assomption, il voudra leur en faire éclater

les splendeurs, il n'en trouve que cette image : « Une nuée d'anges l'environne, qui jubilent, dansent, chantent, font mille rondes, comme vous en voyez la peinture sur la porte Camollia. » Même au siècle suivant, quand le goût eut changé, ce sentiment ne changea pas : les peintures archaïques cessent d'être admirées, elles n'en sont pas moins vénérées. On voit à l'Exposition un tableau commandé à Francesco Vanni, peintre du milieu du XVIe siècle, pour un autel de l'église des Carmes. La toile cachait une Madone byzantine, du style le plus barbare, mais en qui on avait confiance. Les fidèles réclamèrent leur Madone. Une ouverture fut pratiquée dans la toile de Vanni, à la taille de l'ancien tableau : et, de nos jours encore, ce morceau à demi païen de la Renaissance sert de cadre à la vieille icône.

Ainsi se produisit cette chose charmante et singulière, fraîche et un peu vieillotte, exquise en sa bizarrerie, qu'est la peinture siennoise du XVe siècle. L'école n'a plus de grands maîtres : jamais elle n'en a eu de plus aimables. L'art cesse de créer sans cesser de sentir; il ne fait plus que se souvenir et ses réminiscences ont le prix d'expressions originales. Enfin, comme leur fidélité volontaire au passé, chose toujours si touchante, isole ces peintres au milieu d'un monde emporté vers d'autres destins, comme ils vivent hors de leur siècle, il arrive qu'en se ressemblant à eux-mêmes ils ne ressemblent à personne, et que, sans créateurs puissans, sans autre progrès que le raffinement que donne l'âge aux traditions qui vieillissent, l'école siennoise produit encore quelques maîtres exquis. Au milieu du torrent qui roule vers l'avenir, elle est l'île délicieuse où la jeunesse sourit en robes surannées, avec des grâces d'autrefois.

VI

Parmi ces maîtres humbles et longtemps dédaignés qui commencent à sortir de l'ombre, un des plus gracieux est Stefano di Giovanni, surnommé Sassetta. Un amateur parisien, M. Paul Chalandon, a bien voulu prêter à l'Exposition deux des ravissans tableaux qu'il possède de cet artiste et qui représentent deux scènes de la vie de saint François.

Sassetta est le peintre exquis de cette légende : il l'a peinte comme eût fait l'auteur des *Fioretti*. Beaucoup moins grand que Giotto, il est beaucoup plus poétique. Le caractère historique du

saint et surtout de son entourage se trouve chez lui fort obscurci : le Pape, les cardinaux, le brutal père Bernadone, sont devenus pour Sassetta, comme ils l'étaient pour le peuple, les figures d'un conte de nourrice, faites à plaisir pour tourner et pour s'effacer autour d'un héros, devenu lui-même tout idéal : mais il se trouve que le Saint ressemble plus à cette image qu'à aucun portrait plus réel; et le peuple cette fois a été plus artiste et plus clairvoyant que Giotto. Sassetta est le premier peintre qui ait reproduit l'adorable anecdote de la conversion du loup de Gubbio. Pourquoi ce morceau, conservé dans une autre collection de Paris, n'était-il pas à Sienne? Pourquoi deux seulement des six tableaux de M. Chalandon? De tous le plus regrettable, le plus parfait et le plus pur, c'est le *Mariage mystique de saint François*, la perle italienne du musée de Chantilly. Ce chef-d'œuvre n'est plus à décrire. L'admirable campagne siennoise, le soir qui dore au premier plan la porte de San Quirico, la douce vallée que ferme au loin le cône majestueux du mont Amiata; les trois vierges pudiques et sveltes, l'Humilité, la Charité, la Pauvreté, si soudaines et si légères, unies par leurs bras qu'elles se donnent, comme les Trois Grâces chrétiennes; la vive démarche du saint qui, s'empressant à leur rencontre, reçoit avec amour l'anneau qu'une des sœurs lui présente, tandis que Frère Léon, un peu à l'écart, joint les mains et admire : tout cela, pour la forme et le sentiment, est une chose accomplie. Et tout cela ne serait rien, sans la divine fuite de l'apparition, qui s'élève d'un vol sans ailes, traçant dans le beau crépuscule une suave courbure, comme le triple rayon d'un paisible arc-en-ciel. Quel poète a su exprimer en peinture cette chose, entre toutes insaisissable : l'évanouissement d'une vision? Mais ce ne serait rien encore, sans cette idée exquise : le regard de l'épouse angélique qui détourne la tête en remontant au ciel. Il n'y a pas dans l'art une idylle plus tendre, plus mystique et plus virginale.

Le plus intransigeant et le plus populaire des élèves de Sassetta, lequel porte le nom si siennois d'Ansano (qu'on abrège en Sano) di Pietro, est représenté à l'Exposition par un bon nombre d'œuvres, malheureusement assez médiocres. On trouve pourtant dans le nombre quelques morceaux ayant au moins l'intérêt de bons documens. C'est d'abord une copie de la *Présentation au temple*, ce chef-d'œuvre d'Ambrogio Lorenzetti, conservé à l'Académie de Florence. C'est un clair exemple (on en pourrait

citer plusieurs autres), qu'en plein xve siècle il n'y a d'autres maîtres à Sienne que ceux du Trecento. Ce sont, en réalité, ces grands morts qui continuent de peindre ; leurs mains d'ombres dirigent le pinceau dans la main de leurs dociles neveux. Mais à côté de ces ouvrages de pure imitation qui montrent où nos gens ont été à l'école, et menaceraient de faire craindre pour la sincérité de leur style, voici, sur un panneau de la taille des deux mains, reconnaissable à ses joues creuses, à ses jolis yeux gris, au rictus convulsif de ses lèvres exsangues, le visage pâle et charmant de saint Bernardin, le seul dont l'école eût admis le portrait ressemblant au milieu de ses figures irréelles, pour l'avoir vu souvent si transfiguré par l'éloquence, si radieux d'amour, qu'il eût paru moins beau sans son infirmité. Une pareille exception atteste suffisamment l'immense ascendant de cet homme. Sano avait peint, du vivant du saint, une chapelle dans son couvent chéri de la Capriola. Il avait assisté, soit sur la Piazza del Campo, soit sur l'esplanade des Servites, à ces prédications en plein air, durant six heures de suite, où venaient prendre place à genoux, avant le lever du soleil, des foules de trente mille auditeurs, les femmes séparées des hommes par une barrière ou un cordon, et où, pour que l'on pût entendre de plus loin, un drapeau planté sur la chaire indiquait d'où venait le vent. Sano nous a laissé de telles scènes deux tableaux qu'on peut voir à l'Exposition et qui ressemblent à de grandes miniatures de Fouquet. C'est ce qui explique le charme de ce peintre sans grands mérites. Ce n'était qu'un bon artisan, mais son maître ès arts fut un saint.

Sano est souvent appelé l'Angelico de Sienne. Mais Angelico est un très grand homme : il a la plus ardente imagination mystique ; c'est un peintre admirable. Sano occupe un rang beaucoup plus humble. Ses Madones aux gros yeux ronds à fleur de tête, fendus bénignement en amandes, aux sourcils naïvement formés d'une virgule, à l'air benoît plutôt que suave, et que rien ne distingue des béates qui les entourent, on leur trouverait peu de charme, si elles n'étaient si pieuses. Son art est de ces choses où il n'y a rien pour l'esprit, mais où Dieu connaît ceux qui l'aiment. Il a la tradition, l'instinct de ces arrangemens, de ces plis réservés, de ces pudeurs, de ces secrets de moniales qui font que, les ayant perdus, de bien plus grands artistes n'égaleront pas l'impression que nous recevons de ce peintre qui jamais

n'a montré la gorge ni les pieds d'une femme. Son imagination est du même ordre que celle des dévotes qui préparent les reposoirs. Ses anges couronnés de roses sont de simples enfans de chœur des processions de la Fête-Dieu; mais ce sont aussi les modèles des plus beaux anges qui existent, les anges ombriens de Benedetto Bonfigli. Le petit Jésus qui bénit sur les genoux de la Madone ressemble, dans sa chemise ou dans ses langes, au Bambino de cire des crèches; mais ne sait-on pas que saint François d'Assise l'a vu s'animer sur sa paille et sourire, une nuit de Noël qu'il prêchait aux paysans assemblés, dans une forêt de la vallée de la Greccia?

Parmi les derniers artistes originaux de Sienne, le seul grand peintre est Matteo di Giovanni. Vasari ne le nomme point; de sa vie on sait peu de chose; son œuvre est peu considérable. Ce maître assez mystérieux n'en est pas moins un fort grand maître. L'école semble, avant de mourir, avoir voulu se donner la joie de voir revivre un autre Simone. Des éclairs de sang traversent par instans la pensée de ce doux génie. Il voit passer avec des cris « les mères échevelées, portant sur leur tête un berceau, serrant dans leurs bras un enfant, en traînant un autre à la main, fuyant avec leurs petits effrayés, offrant un spectacle à fendre l'âme. » Ce sont les termes d'un chroniqueur relatant les horreurs d'une révolution à Sienne. Quatre fois l'affreuse vision se représente aux yeux du peintre, qui la reproduit quatre fois sous les traits du *Massacre des Innocents*. L'Exposition en offre un des plus beaux exemplaires. C'est une peinture farouche de l'angoisse et du carnage. La violence des émotions paralyse les acteurs. Cette foule hurlante de désespoir et de terreur se débat sans issue dans un cadre étouffant, comme dans une épouvantable toile d'araignée. Hérode domine la scène avec son museau fourbe et féroce d'hyène couronnée. La douleur est ici grimaçante, hystérique. Et pourtant la conviction du peintre est si évidente, sa bonne foi si douloureuse, l'exécution si appliquée qu'on s'arrache avec peine à ce rêve pénible. Enfin le cauchemar se dissipe, et le peintre reprend le fil du songe adorable de Sienne. Cette partie la plus exquise de son œuvre n'est pas représentée à l'Exposition. Mais les églises de la ville nous ménagent le plaisir de visiter quelques chefs-d'œuvre placés encore sur les autels pour lesquels ils ont été faits.

Le plus connu est son tableau de San Domenico, où, sous

une lunette charmante, représentant l'*Adoration des Mages*, il a peint sainte Barbe entre les saintes Madeleine et Catherine d'Alexandrie, accompagnées de quatre anges faisant de la musique et supportant une couronne. L'or du fond, l'écarlate et la pourpre des deux compagnes de sainte Barbe ; celle-ci, assise en robe de satin blanc broché d'or, en manteau de velours vert sombre frappé d'or; les deux anges debout près d'elle qui lui jouent de la mandore et de la viole; les deux autres, plus petits, qui planent sur sa tête et y déposent une couronne, soutenus en l'air par des nuées : cet ensemble mi-archaïque, mi-renaissant, à cette date est unique. Les corps sont chastement, mais savamment construits, par un amoureux qui n'ignore rien de la beauté des femmes, mais sait lui conserver ses voiles. Les visages ont quelque chose d'inexprimable. La couleur mieux conservée leur fait-elle ces teints limpides? La préparation d'or et de cinabre sur laquelle ils sont peints leur donne-t-elle cette transparence inouïe? C'est la dernière fois qu'apparaît dans l'art cette image, joie et tourment d'un peuple pendant deux siècles, ce songe d'une beauté lointaine, beauté de Juive ou de Persane, qui garde dans ce nouveau pays, sous ce ciel étranger, un air de princesse en exil, poursuivant éternellement un rêve inaltérable, sous ses longues paupières abaissées, dans une douce léthargie.

« Et Léonard de Vinci a déjà vingt-six ans! » s'écrie Taine devant ce tableau. Il est vrai. Indifférente au monde, à Pérouse naissant près d'elle, à Venise s'éveillant là-bas sur sa lagune, méprisant Florence qui se remue et se travaille, Sienne ne veut rien voir et oublie de vivre, les yeux obstinément attachés à son rêve. Le temps, les siècles pour elle ne comptent pas : les générations meurent pour renaître pareilles. On ne peut s'empêcher de songer à la légende de ce moine qui, en peine de savoir à quoi se passerait l'éternité, s'éloigna un jour du couvent à l'heure de matines; un oiseau invisible se mit à chanter sur une branche; le moine s'étendit sous l'arbre, et ne cessa d'écouter qu'au coup de la cloche de vêpres qui venait dans le crépuscule. Comme il rentrait, il fut surpris de ne pas reconnaître le portier. Lui-même n'était connu d'aucun des frères. Le plus vieux seul avait ouï dire à l'un de ses anciens, dans le temps qu'il était novice, qu'un de leurs frères était sorti un matin et n'avait point reparu. Dans l'espace qu'il avait pris pour l'intervalle de l'aube au soir, il s'était écoulé plus d'un siècle. A peine eut-il compris, qu'il expira.

VII

C'est ce qui arriva bientôt pour l'art siennois. La rêverie devient funeste, dès que manque la puissance dont elle n'était que la fleur spirituelle. Rien ne subsistait plus de l'antique gloire de Sienne : la République avait vécu ; sa fierté longtemps intraitable s'était abandonnée à la tyrannie corrompue de l'habile et lâche Pandolfo. La fortune publique touchait à la banqueroute. Dans ce monde décomposé, le vieil idéal ne pouvait plus que se flétrir. Les artistes qui s'y attachent encore, comme Benvenuto di Giovanni, sont des formalistes secs et maniérés.

Sienne devient ville ouverte aux idées étrangères. L'école ombrienne l'envahit la première. Déjà Luca Signorelli a été appelé à décorer la demeure du Magnifique. Pérugin exécute pour la famille Chigi la splendide *Crucifixion* de Sant' Agostino. Mais le grand champion de la Renaissance dans Sienne, c'est ce singulier Ænéas Sylvius, pape sous le nom de Pie II, un de ces hommes à qui leur médiocrité personnelle permet de revêtir une signification générale, en reflétant sans distinction tous les aspects les plus contraires d'une grande époque. De son vivant, son influence fut nulle dans sa patrie. Mais, cinquante ans après sa mort, elle renaquit de ses cendres. Sa famille ayant résolu de le célébrer par un monument digne de lui, construisit la fameuse *Librairie* de la cathédrale, et chargea de la décoration le peintre des Borgia. Ce choix semble dicté miraculeusement par le défunt. Quel artiste lui eût mieux convenu que ce Bernardino Betti que sa facilité légère, brillante et superficielle fit surnommer Pintoricchio ? Ses peintures sans profondeur, d'ailleurs charmantes et vivement exécutées avec l'aide d'une foule d'élèves pris dans les ateliers de Sienne, agirent comme un prompt dissolvant sur la tradition à demi morte de l'école.

On lui voit prendre les habitudes d'un éclectisme misérable. Les ouvrages de Bernardino Fungai mêlent à l'imitation de Pérugin et de Pintoricchio des motifs empruntés aux gravures allemandes. Là-dessus arrive du Nord un artiste doué des plus vastes talens, lequel s'établit à Sienne, n'y plaît pas moins qu'il ne s'y plaît, et n'a pas de peine à donner le coup de grâce à ce qui y survivait encore d'original. Il paraît difficile de rattacher à l'école siennoise le barbare magnifique qui acheva de l'anéan-

tir. Ce Giovann' Antonio Bazzi, qui se glorifiait du sobriquet de Sodoma, apportait dans son bagage, — pêle-mêle avec sa ménagerie de singes, ses perroquets, ses écureuils et son corbeau qui parlait « comme un homme, » — les nouvelles idées prises un peu partout, à Milan, à Florence, à Rome. L'esprit bariolé d'emprunts faits indifféremment à Léonard, à Michel-Ange et à André del Sarto, il trouvait moyen d'avoir des momens de génie. Ce fou se présenta dans Sienne beaucoup moins comme un maître que comme un corrupteur. Sienne eut la faiblesse d'encourager les fantaisies de l'homme le moins capable de régler le goût d'un public, et s'entêta pour lui d'un engoûment dont tous ses édifices portent encore la trace. A la vérité, Jean-Antoine représente à merveille le génie de la molle ville, une fois relâchée de sa vieille discipline. Des artistes qui suivirent ses exemples, les plus connus sont Girolamo del Pacchia et Giacomo Pacchiarotti, que la ressemblance des noms a fait longtemps confondre. La vie de Pacchiarotti a plus d'intérêt que ses ouvrages. C'était un Jacobin, affilié aux Bardotti, la plus redoutable des sociétés secrètes dont Sienne était alors rongée. Dévots, comme on l'était dans un temps où chacun expédiait pieusement son ennemi, les Bardotti formaient le dimanche des réunions où ils s'exerçaient aux armes et s'exaltaient par la lecture de Tite-Live, de Végèce et de Machiavel. A certaines dates, avaient lieu des représentations de quelque atrocité héroïque de l'antiquité, propre à entretenir dans leur âme l'émulation d'une si sublime valeur. Le peintre avait couvert sa chambre de fresques du même genre, et s'enivrait des discours qu'il adressait aux murs. Les Bardotti finirent par se rendre impossibles, et deux d'entre eux furent pendus. L'insolence des autres se change aussitôt en terreur, et Pacchiarotti, poursuivi jusque dans un cimetière, se jette dans une fosse fraîchement ouverte, dont il rabat sur lui la dalle. Il passa là deux jours dans la société infecte du cadavre, et finit par préférer tous les périls à l'horreur de la puanteur et de la vermine. Un édit du gouvernement promit l'impunité à qui prendrait sur soi de dépêcher ce pauvre brouillon.

En face de l'école du maître de Verceil se dresse un petit homme court, rageur, opiniâtre, Domenico Beccafumi. Il avait vu Michel-Ange à Rome et s'était juré de l'égaler. Combien d'autres se vouèrent de même à un misérable et inglorieux

échec! Mais Beccafumi joignait à cette absurde audace ce surcroît d'ambition de vouloir s'exprimer avec les ressources nouvelles de la peinture à l'huile, cet art des raccourcis, des savantes ellipses, des motifs tour à tour plongés et retirés des ombres, et de multiplier par les jeux de la lumière les effets du tableau. Dans une école accoutumée à la pratique beaucoup plus simple de la fresque ou de la détrempe, et qui se servait en couleurs de la gamme irréelle nécessitée par l'intervention métallique de l'or, une pareille tentative était fatalement condamnée. Ce peintre offre un cruel exemple de talens pervertis. Il avait un dessin vulgaire, mais puissant : il passa une moitié de sa vie à le volatiliser dans des essais de clair-obscur, et l'autre à le gaspiller en cartons de graffites pour ce fameux pavé du Dôme, qui passe pour la merveille de Sienne, et n'en est que la plus indiscutable erreur.

Un seul homme, de bien moindre envergure que Sodoma, d'ailleurs beaucoup plus grand architecte que peintre, réussit, à force de mesure et de goût, à donner une expression pure de la Renaissance siennoise. C'est Baldassare Peruzzi, artiste froid mais élégant, ingénieux sans grandes pensées, et agréable sans profondeur. On trouve à l'Exposition une de ses rares toiles. Mais rien ne donne de lui une plus haute idée que ses fresques de la Farnésine où il a su tenir discrètement sa place à côté de Raphaël. Il ne manque pas ensuite de peintres nés à Sienne, mais c'en est fait depuis longtemps de la peinture siennoise. Désormais l'origine d'un artiste peut être regardée comme un hasard indifférent. A l'exception des peintres fortunés qui naîtront à Venise, l'artiste n'a plus de patrie, il n'a que son âge et sa date sur un état civil international. Rutilio Manetti, dont on voit plusieurs toiles excellentes à l'Exposition, est un homme qui fait honneur à sa ville natale. C'est un élève considérable de Caravage et de Spagnoletto. Mais il n'a pas reçu le baptême d'autrefois, où le génie de la cité tenait le nouveau-né sur les fonts, et où l'enfant avait pour marraines toutes les traditions d'une race.

C'est ainsi que mourut cette école de poètes, qui, quelques siècles plus tôt, avec les Duccio, les Simone di Martino, les deux Lorenzetti, s'était élevée au premier rang de l'Italie. Elle n'eut que le malheur, qui est aussi une gloire, de s'y élever la

première. De plus jeunes lui succédèrent et elle fut éclipsée. L'Exposition de Sienne aura été utile, si elle a corrigé l'erreur de l'opinion sur cet art admirable, en lui rendant sa place indépendante dans l'histoire, écrite autrefois par Florence avec peu de bonne foi. Florence a fait longtemps régner son goût pour le naturalisme et sa passion du récit. Sienne a toujours dédaigné l'un, et a réussi médiocrement dans l'autre : à tout elle préféra son rêve. Sans doute elle finit par s'y perdre. Du moins ne s'est-elle pas déshonorée par cet excès de terre à terre qui fait horreur dans les ouvrages d'un Castagno, d'un Uccello, et qui rebute encore chez de meilleurs maîtres comme les Pollaiuoli. Elle n'a pas borné son idéal à une mesure si positive. Quant à l'expression du mouvement et du drame, est-ce un crime d'y avoir échoué? Le sujet, le fait, l'anecdote sont pour l'art des causes de ruine. « Le grand art, écrit Fromentin, pense, rêve, sent, exprime; il agit et raconte peu. » C'est l'honneur de Sienne d'avoir été, avant Venise, la grande école lyrique d'Italie.

... La ville aux trois collines souffrait sur sa hauteur du manque de l'eau dont Florence au contraire était pourvue en abondance. Une légende assurait qu'un fleuve souterrain coulait sous l'épaisseur de sa montagne. Sienne enfouit des sommes immenses en excavations, pour faire jaillir du roc l'insaisissable source. On montre encore, dans une cour de l'ancien monastère des Carmes, le large puits de brique par où l'on espérait la capter. Dante raille d'un trait cruel cette folle confiance. Mais Sienne cessa d'exister le jour où elle renonça à chercher dans ses profondeurs la mystérieuse Diana. On l'a dit avec éloquence : elle avait résisté aux guerres, aux factions, aux défaites, à l'anarchie. Elle ne put résister à un changement d'Idéal.

LOUIS GILLET.

A PROPOS

DE

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

« Sans Dieu, nous n'avons pas encore su concevoir de morale efficace... Et nous nous trouvons aujourd'hui avec des cieux vidés par la critique philosophique... Tout ce qu'on a pu nous présenter encore, comme morale indépendante, scientifique, rationnelle ou positiviste, n'est qu'une parodie, une déformation de la morale religieuse... Malheureusement, la foi ne se commande pas...

« Oui, il est bien vrai que le mariage n'est pas un contrat d'individu à individu, mais un pacte, par la société, entre le couple et la race. Il est bien vrai encore que la règle absolue de l'indissolubilité est la meilleure garantie de l'ordre sexuel, de la paix dans la famille, de la moralité dans la société, contre les impulsions de la bête humaine.

« Mais il est non moins vrai, qu'à défaut du dogme, la seule raison ne suffit pas, en supposant que tous les citoyens en aient appris l'exercice et le respect, pour conduire l'individu à se sacrifier pour l'espèce et à subordonner ses instincts physiologiques à ses devoirs sociaux.

« Je ne sais pas où est la solution, j'ignore même s'il en est une. En tout cas, elle n'est pas derrière nous, comme le croit M. Fonsegrive (1) mais devant... Si nous reculions, ce serait pour en revenir un jour où nous sommes. Mieux vaut avancer

(1) *Mariage et union libre*, par M. Georges Fonsegrive, Plon, éditeur.

et voir dès maintenant de quel néant est pétri le monde (1). »

C'est un athée qui parle, M. Deherme, un ouvrier voué depuis longtemps à l'éducation du peuple et à l'organisation sociale, le fondateur de l'Université populaire.

Imitée çà et là (plus ou moins heureusement), cette Université populaire a fonctionné six ans environ, telle que l'avait établie M. Deherme. Le programme en avait été tracé dans les termes suivans :

« Nous voulons la vérité, la beauté, la vie morale pour tous; *nous voulons que le peuple soit admis à participer à ces biens qui constituent le patrimoine propre à l'humanité;* nous voulons que — comme le soleil pour tous les yeux, — la lumière intelligible se lève pour toutes les intelligences.

« ... Notre Association ne propage aucune doctrine politique, religieuse ou philosophique particulière. Elle est une œuvre d'enseignement supérieur populaire et d'éducation éthique sociale. Elle s'interdit donc tout prosélytisme et n'exclut que l'exclusion... L'esprit qui nous anime est un esprit libre.

« Les heures de loisir sont pour l'ouvrier, l'employé et le paysan, s'ils n'ont pris le goût des saines et fortes lectures, les plus tristes et les plus dangereuses, alors qu'ils pourraient non seulement les employer agréablement et dignement, mais encore les utiliser pour leur développement physique, intellectuel et moral, ce qui veut dire pour leur émancipation sociale.

« En face du cabaret, du café-concert, de la réunion publique, nous nous proposons d'édifier nos universités populaires. »

M. Deherme indiquait ensuite la disposition matérielle intérieure, l'aménagement de ce qu'il appelait les « *cathédrales* de la démocratie : » salles de cours, de conférences et d'études, salles de spectacle, de gymnastique, de bains-douches, de conversation, bibliothèque, cabinet de consultations médicales, juridiques, économiques, office de placement, mutualité, etc.

La matière des cours était abandonnée à la compétence et à l'inspiration des conférenciers.

Adhésions et souscriptions vinrent assez vite et nombreuses.

En octobre 1898, après une période préparatoire dans une petite salle de la rue Paul-Bert, l'Université s'installait au numéro 157 de la rue du Faubourg Saint-Antoine, sous le toit d'un

(1) M. Deherme : *la Coopération des idées*, livraisons du 1er juillet 1903 et du 1er mai 1904.

ancien bal public, entre des murs qui avaient été blanchis à la chaux et que la fumée des pipes avait noircis. Plusieurs petites pièces pour les lectures ou pour les entretiens, une grande salle pour les conférences et pour le théâtre, des bancs, des chaises, des tables, des livres, quelques gravures, quelques plâtres, c'était tout l'aménagement et l'ornement.

Malgré l'extrême simplicité du décor, les débuts eurent de l'éclat, et l'ardeur qu'ils manifestaient parut s'accroître en se dépensant. Vétérans de l'atelier, apprentis, fillettes, mères de famille s'empressaient aux graves ou joyeuses séances, qui ne leur coûtaient que cinquante centimes par mois. Professeurs, écrivains, hommes politiques, recrutés dans toutes les catégories, les conférenciers formaient, eux aussi, une foule. Il y eut des séances animées et de chaudes discussions contradictoires. L'une de celles-ci produisit de l'émoi même au dehors.

Un prêtre, M. l'abbé Denis, avait demandé et, sans peine, obtenu la faculté d'exposer les principes de sa foi, dans ce milieu où, jusqu'alors, en 1900, le droit de cité se trouvait, pour ainsi dire, accaparé par des panthéistes, par des matérialistes, par des sceptiques. La séance fut mouvementée, comme aux grandes journées de la Chambre ; et le tumulte s'épanouit en bousculades. Un certain nombre d'associés et de collaborateurs de l'Université populaire soutinrent la liberté dont usait le prêtre, et dont M. Deherme se montra le défenseur inflexible. C'est pourquoi, le lendemain et durant plusieurs jours, il se vit en butte aux protestations et aux dénonciations de la presse sectaire. Amené à se justifier par écrit, il le fit avec la vigueur et la fierté d'un homme tout à fait convaincu, également dédaigneux de la flatterie et de la menace.

N'attendant pas beaucoup plus de la philosophie que de la religion, cet athée a concentré dans l'amour des aspirations libres et des efforts indépendans ce qu'il possède d'énergie et d'espoir. Puisque les systèmes et les doctrines s'épuisent ou s'écroulent, qu'au moins la liberté soit mise en application franchement et audacieusement, c'est le vœu suprême et, pour l'heure présente, c'est presque l'unique vœu de l'ouvrier apôtre. Autant que la fierté, la nécessité a persuadé M. Deherme de se confier en toute chose au libéralisme effectif et vivant. Faute de mieux peut-être, mais avec un vouloir tenace, il attend de la pleine liberté, réalisée et pratiquée enfin, la force féconde que les théories

nouvelles avaient annoncée pompeusement et qu'elles n'ont pu fournir.

Il l'a dit maintes fois, bien avant l'heure des déceptions, lorsque frémissait en lui l'enthousiasme d'où allait jaillir le projet d'Université populaire. La formule de cette conviction se rencontre, à chaque instant, dans le recueil hebdomadaire *la Coopération des Idées*, qu'il publiait dès 1892 et dont il a fait ensuite une revue mensuelle.

Car M. Deherme s'était d'abord muni d'un journal, qu'il rédigeait à peu près seul, habitué à se conduire comme il s'était instruit : lui-même.

L'autodidacte est condamné à subir une prévention d'ordinaire justifiée. Le savoir acquis dans l'isolement provoque la défiance ou plutôt, à première vue, le discrédit. On se souvient de tout le profit qu'on a laissé se perdre, même sous la direction de maîtres expérimentés et dévoués. Quelles notions ordonnées peut recueillir un étudiant sans maîtres, c'est-à-dire sans méthode, et astreint, outre un invraisemblable effort d'application volontaire, à la découverte et presque à l'invention de tout ce que l'expérience d'autrui lui aurait procuré ? D'avance, l'énorme travail semble nul ou manqué.

Cependant, s'il s'agit d'un ouvrier, le préjugé fléchit devant la curiosité ; et celle-ci peut devenir sympathique et respectueuse. Il faudrait être bien dur et bien sot pour considérer avec dédain, et l'ambition qui a fait palpiter cette âme, et la tâche poursuivie dans le dénuement de toutes les facilités. Au milieu des soucis renouvelés sans trêve par la nécessité de gagner le pain quotidien ; sous le poids de la fatigue amassée en chaque journée de labeur manuel, entreprendre des études sérieuses, persévérer, s'avancer, grandir intellectuellement par sa propre et seule vertu, n'est-ce pas un touchant et noble effort ? Il exige une vigueur et une élévation morales, dont ne seraient pas capables la plupart des gens qui ont toutes les ressources à leur portée. C'est un exemple et une leçon. Ce peut être aussi, à certaines heures, un symptôme et un signal.

L'exemple et le signal, M. Deherme les a donnés.

Il fut apprenti et ouvrier typographe, puis employé dans une association coopérative. Très jeune, il a voulu s'instruire, assidu aux cours du soir et surtout appliqué à de graves lectures.

Attentif et réfléchi, il a suivi un plan étendu, mais logique. A la vérité, les débuts s'effectuaient sous une impulsion mal réglée, puisque M. Deherme fut d'abord anarchiste. Ayant participé à je ne sais plus quelle affaire de ce genre, il goûta de la prison, continuant, bien entendu, de méditer et de s'instruire en cet endroit. Mais la collaboration anarchiste ne devait représenter dans sa carrière qu'un épisode amené par l'excès d'indépendance et d'impatience. De désir et de tempérament, cet ouvrier typographe était un sociologue et un organisateur.

Chez lui, l'amour de la science visait plus loin que la science elle-même ; et il l'a dit avec une netteté, une insistance, une pénétration qui mériteraient d'être remarquées par nos intellectuels. Dès le mois de janvier 1898, avant d'essayer la première tentative d'Université populaire et même avant que le projet n'eût été baptisé de ce nom, M. Deherme répudiait les erreurs répandues par tant d'aveugles apôtres de l'instruction :

« La troisième République, écrivait-il, a prodigué l'instruction. Chaque école construite, disait-on naïvement avec le poète, devait vider une prison. Le nombre des délinquans analphabets a diminué, il est vrai ; mais celui des délinquans lettrés a augmenté dans les mêmes proportions : le total n'a pas changé. Et l'on a dû encore construire de nouvelles prisons.

« On avait considéré l'instruction comme une fin, au lieu de l'employer habilement comme un moyen.

« Nous nous proposons d'instruire aussi, mais pour éduquer, c'est-à-dire élever. Et c'est l'instruction supérieure qui nous paraît le mieux favoriser cette éducation. Nous n'entendons pas l'instruction supérieure qui est distribuée, dans nos Facultés et nos écoles supérieures, trop généreusement peut-être, à une multitude de jeunes gens, dont beaucoup seront, hélas ! des « déracinés » du sol natal et du sol moral ; mais une instruction supérieure moins pédante, moins sèche, plus large, plus vivante, qui agira plus sur l'âme que sur la mémoire... Nous ne ferons pas des érudits, mais des hommes. Faire des hommes, des volontés énergiques, des consciences hautes et claires, des cœurs ardens, des intelligences saines, tel est notre but. »

Notons ici un accent et un mouvement particuliers. La phrase, en général courte, va d'un élan tendu et rapide. Il y a de l'art, de l'impétuosité, une certaine raideur. Ce dernier caractère s'explique quand on voit et quand on entend le personnage : la

fougue est gênée par la mélancolie. Le vocabulaire est scientifique, technique ; du moins, il l'était beaucoup et trop parfois. Graduellement, le style de l'ouvrier autodidacte et sociologue s'est allégé d'une terminologie spéciale et a pris un ton posé, simple et recueilli. L'appel frémissant est toujours prêt ; mais il se laisse contenir. Les impressions de l'expérience ont assoupli cette langue originale ; et elles la modifieront encore ; car M. Deherme n'a pas quarante ans. Pas plus qu'il n'a ambitionné de savoir uniquement pour savoir, il ne s'est d'ailleurs exercé à écrire en vue du seul plaisir d'écrire. Les idées qu'il a voulu grouper « en coopération, » il entend leur donner une influence positive et sociale ; et il est possédé de la passion de les faire servir à une œuvre, à une œuvre immense :

« On a voulu faire de la sociologie une science particulière. C'est en méconnaître le fonds, c'est briser le lien universel, c'est nier l'évolution. On a tenté de la faire contenir dans la science économique. D'autres esprits, fort distingués d'ailleurs, se sont complu au jeu puéril des métaphores biologiques...

« La sociologie est l'aboutissant de toutes les formes de savoir. Celles-ci en attendent leur synthèse, et c'est dans cette synthèse même qu'elles trouveront leur raison d'être. La sociologie, c'est la science voulue, organisée, logique, consciente, — c'est la science et la conscience de l'humanité... La vérité sociale ne peut être que le bien social...

« La sociologie seule peut assurer ainsi la convergence des esprits. Elle est la foi, elle est la raison, elle est la science.

« L'heure est prochaine où toutes les manifestations humaines — sentimens, idées, croyances — seront sociologiques... Les forces sociologiques se heurtaient, s'annihilaient dans le chaos de l'inconscient et du dogmatisme : elles vont s'organiser, s'harmoniser. L'âme des peuples va s'épanouir et rayonner sur le monde nouveau.

« Les temps héroïques ne sont pas finis : ils commencent. »

On devine qu'envers l'étroite arrogance du socialisme contemporain et envers le collectivisme, M. Deherme n'a pas dû se montrer moins catégorique et moins hostile qu'à l'égard de la manie scientifique et de l'illusion scolaire :

« Le socialisme n'a pu donner un aliment à la conscience, équilibrer les âmes, remplir les cieux, dénouer le drame de la raison et du sentiment. Et, par son fatalisme économique et son

despotisme législatif, il a été déprimant. Il a nié l'efficacité de l'effort, pour affirmer celle des expédiens.

« Le socialisme n'a vu que des rouages, un mécanisme grossier dans ce qui est hyperorganique. Non seulement, il n'a apporté aucune solution à la crise morale, mais il n'a même pas su voir la gravité de cette crise. C'est de là que découle son impuissance incurable de reconstitution. »

La même réprobation du socialisme matérialiste ou matérialisateur a retenti souvent dans cette *Revue* rédigée par un athée. Reproduisons encore les lignes suivantes, de juillet 1898, qui expriment avec éloquence les inquiétudes, les angoisses, les besoins de l'âme humaine :

« Le néo-socialisme est resté en dehors de ce débat. Aux aspirations ignorées de notre âme, aux inquiétudes nobles de ce temps, au scepticisme, au doute, au dilettantisme, au pessimisme etc., il n'a répondu que par la promesse du pain quotidien. N'est-ce pas à en pleurer? Quoi ! c'est à ce desideratum qu'ont abouti des siècles et des siècles d'efforts et de génie!

« Le néo-socialisme ne peut que donner un aliment à la désespérance, car c'est précisément sur la vanité des satisfactions physiologiques que repose tout le pessimisme. Le récent suicide de la grande socialiste anglaise, Mme Eleonor Aveling, la fille même de Karl Marx, nous montre par le fait l'incapacité du socialisme à prendre la direction des âmes. La méthodologie du socialisme n'existe pas, sa psychologie est nulle, sa philosophie est puérile, sa sociologie, en un mot, est insuffisante.

« ... Le socialisme n'a pas compris l'homme... Il a été l'expression plus ou moins exacte d'un moment ou d'une catégorie. Il n'est pas l'idéal propulseur. »

Après six années, pendant lesquelles M. Deherme n'a vécu, en somme, que pour l'Université populaire, il constate que le résultat de l'entreprise est « pitoyable. » La zizanie a pénétré parmi les associés. Le goût des distractions l'a emporté sur l'attrait des études. Des comités rivaux se sont formés. L'œuvre éducatrice a vu surgir en son sein l'arbitraire et incohérente suprématie du nombre, le seul dogme, semble-t-il, que la mentalité moderne veuille et puisse conserver.

S'il y a cependant pour la vérité, pour la justice, pour la morale, pour la liberté, une autre source et un autre garant que le

nombre, on aimerait à savoir comment ils s'appellent; on a même, de ce renseignement, un besoin de plus en plus impérieux.

Beaucoup de philosophes, de pédagogues et d'autres personnages, y compris de nombreux législateurs, s'étonneront qu'une pareille question leur soit soumise. Mais, lorsqu'elle est posée par un sociologue instruit, d'ailleurs athée, au courant des méthodes d'éducation et d'organisation, et en contact profond avec le peuple, c'est sans doute qu'elle n'est pas ridicule, oiseuse ou naïve. « Sans Dieu, nous n'avons pas encore su concevoir de morale efficace... » Quand un athée souscrit une telle déclaration, non seulement devant des catholiques, mais aussi et surtout devant d'autres athées et des incrédules divers, qui s'imaginent avoir constitué de toutes pièces une morale nouvelle, solide, définitive, c'est que des motifs sérieux le déterminent. Et si l'homme qui parle ainsi apparaît comme un vivant exemple de loyauté, d'indépendance, de sens pratique et de dévouement, son témoignage vaut la peine d'être examiné.

On se tromperait en supposant que la déception provoquée par les récentes difficultés intérieures de l'Université populaire est pour quelque chose dans l'aveu que nous venons de rappeler encore. Il date du mois de juillet 1903, lorsque l'Université fonctionnait suivant la direction et sous l'influence primitives. Et puis d'ailleurs, bien plus tôt, avant la fondation de l'œuvre, nous avions entendu M. Deherme, dès le début de son apostolat, annoncer que la morale est à créer tout entière.

S'il se trompe en le croyant, on doit pouvoir le démontrer et, pour cette opération importante, disposer de quelques bonnes raisons, faciles à fournir, péremptoires et simples, dont l'athée sociologue, intelligent, sincère et courageux, reconnaîtrait bientôt la valeur.

Souhaitons qu'elles lui soient indiquées, car il y aurait un inconvénient redoutable à ce que la certitude sur une affaire si grave ne se manifestât que par le silence. Une explication est d'autant plus urgente que le problème moral, insoupçonné des libres penseurs quand s'ouvrit la période laïcisatrice, n'est devenu que plus impérieux depuis lors, engendrant un nouveau mécompte et une difficulté nouvelle, après chaque solution qui devait remettre les choses en ordre et dissiper toute inquiétude. Ainsi, un édifice dont les fondations s'affaissent, tandis qu'en

haut des ouvriers ingénieux s'appliquent à boucher ou bien à masquer une lézarde.

Séparée de la religion, la morale devait subsister par sa propre et seule force, et même se consolider naturellement, quoique par un effet mystérieux, à tout le moins inexpliqué. *Sua mole stat;* et voilà tout! Pourquoi supposer qu'elle pût éprouver un dommage? Elle n'était pas, jusque-là, soutenue par la religion : au contraire, elle la soutenait. Débarrassée d'un poids inutile, elle allait librement s'épanouir ; et les réformateurs prophétisaient une merveilleuse floraison morale. Fallait-il absolument assurer l'équilibre de la moralité? Soit; on la munirait d'un lest scientifique capable de la maintenir debout contre marées et tempêtes. Il y eut, pendant quelques années, un immense étalage et une énorme consommation de science. D'instinct, les pédagogues prenaient à leur compte une des bizarres idées de Flaubert exprimée dans sa correspondance. Il écrivait à George Sand (8 septembre 1871) : « Tant qu'on ne s'inclinera pas devant les mandarins, tant que l'*Académie des sciences* ne sera pas *le remplaçant du Pape*, la politique tout entière et la société, jusque dans ses racines, ne sera qu'un ramassis de blagues écœurantes. » Il y tenait, au point de ne pas s'attribuer l'honneur de l'invention, probablement pour qu'elle eût plus de chances de prévaloir ; et, deux ans après, le romancier écrivait, à George Sand encore : « Voici une belle idée que je trouve dans Raspail : *les médecins devraient être des magistrats*, afin qu'ils puissent forcer... etc. » Cette rencontre de Flaubert et de Raspail, dans un libéralisme d'apparence scientifique et d'essence autoritaire, représente un état d'esprit qui a subsisté jusqu'à ces derniers temps. On vit des hommes de laboratoire professer, eux aussi, la morale, sans l'avoir étudiée, et promettre de la refondre avec les outils de la science. Les étranges promesses scientifiques se répandirent en si grande abondance que Duclaux, libre penseur, jugea nécessaire de les répudier : « Bonimens de tréteaux! » (1).

De sourds grondemens se répétaient, arrachant la pédagogie à son enthousiasme. Elle dut s'imposer des vérifications et des recherches. Évidemment quelque faute, une lacune, un oubli, avait causé le trouble. En effet, personne n'avait songé à l'édu-

(1) Discours reproduit dans la *Revue des Revues*, 15 mars 1900.

cation. Les laïcisateurs le confessèrent avec une sorte d'allégresse, tellement leur confiance demeurait inaltérable. Une fois l'erreur reconnue, rien de plus commode que de la réparer. L'éducation eut des apôtres par milliers, à n'en savoir que faire.

Restait à définir l'éducation. On se croyait là-dessus complètement renseigné; néanmoins on fut très heureux d'apprendre que l'éducation s'appelait, de son vrai nom, la solidarité. Celle-ci provoqua des espérances impétueuses, malheureusement déçues bientôt, puisque la morale ne peut se réduire en mécanisme. Alors, quoi donc ? Le devoir et l'idéal! Ils devinrent le thème des discours de circonstance, aussi bien que des leçons pédagogiques. Les instituteurs, déjà l'objet de tant de prévenances, montèrent encore d'un grade et apprirent qu'ils passaient au rang d'éducateurs; de quoi ils ressentirent un plaisir extrême. Et l'auguste fonction éveilla l'envie d'autres personnages officiels et d'innombrables particuliers, qui, soudain, se sentirent une âme essentiellement éducatrice et parlèrent de l'impératif catégorique, comme si c'eût été leur plus ancienne connaissance.

Beaucoup d'instituteurs estimèrent que, puisqu'on les encourageait à ce point, l'heure arrivait pour eux de se permettre un plein essor. De l'individu, qu'ils devaient réformer par l'éducation, ils passèrent à l'esprit public, et prirent soin de lui enseigner le mépris des vieilles mœurs et la haine du militarisme. Ils professaient en cadence. On les loua de chanter avec un si bel entrain. Mais la satisfaction se mélangea de quelque malaise, quand on s'aperçut qu'ils chantaient l'*Internationale*.

En même temps, de hauts pédagogues, désireux de prêcher d'exemple, prenaient des libertés envers certains principes fondamentaux, jusque-là protégés contre l'investigation indiscrète. Tel docteur en pédagogie livrait à la critique des instituteurs primaires l'origine du devoir, cette autorité demeurée inscrutable et par là justement soupçonnée de bénéficier d'une révérence superstitieuse.

Et les exaltés ne sont pas les seuls qui poussent à l'affranchissement sans limites. Un professeur de philosophie, M. Lévy-Bruhl, dans un volume intitulé *La morale et la science des mœurs*, salue d'avance le jour où l'on cessera d'opposer à la nature un idéal « dont les traits les plus précis sont empruntés d'elle; » le jour où « la conquête méthodique du réel aura suc-

cédé à la conception imaginative d'un idéal. » D'après l'éminent professeur, le réel, c'est seulement le relatif; et, en fait de devoir aussi bien qu'en fait d'autre chose, nous en sommes réduits aux approximations : « Peut-être ne concevons-nous le devoir comme absolu, que parce qu'il se présente comme impératif. » Alors, il ne resterait pas un gros effort à s'imposer, pour adopter, en manière de conclusion définitive, approximative et suffisante, la boutade de Renan : « Après tout, peut-être que ce monde n'est pas quelque chose de très sérieux. »

L'idéal et le devoir étaient intangibles : ils ont cessé de l'être; et leur déclin s'accuse. Bientôt, sans doute, les hommes ne se souviendront d'eux que pour murmurer la plainte poétique :

O soleils disparus derrière l'horizon!

Et il semblera que la pensée favorite de Kant, elle aussi poétique : « Le ciel étoilé sur ma tête; la loi morale en moi, » ait défini l'avenir prochain, puisque l'humanité, désormais appauvrie de la lumière du plein jour, recevra seulement

Cette obscure clarté qui tombe des étoiles.

Combien de temps encore la conscience gardera-t-elle un prestige appréciable? En tout cas, elle aura son tour, qui paraît s'approcher.

L'Université populaire du faubourg Saint-Antoine fut inaugurée le 9 octobre 1898. Peu de temps après elle avait, à Paris surtout, suggéré des imitations nombreuses. Ainsi on vit s'organiser la *Solidarité*, Université populaire du XIIIe arrondissement; les Universités du XIVe et du XVe; le *Réveil*, du Ier et du IIe; la *Fraternelle*, du IIIe; l'*Union-Mouffetard;* l'*Idéal social*, du Xe; l'*Émancipation*, de Grenelle; l'*Aurore*, du Point-du-Jour; les *Soirées*, de Passy; le *Foyer du Peuple*, aux Ternes; la *Coopération des Épinettes;* l'*U.-P.* de Caulaincourt; l'*Enseignement mutuel*, de la Chapelle; la *Solidarité ouvrière*, du XIXe; la *Fondation universitaire*, de Belleville. Des groupemens analogues surgirent à Lille, à Dijon, à Nancy, à Rouen, à Avignon, à Bar-le-Duc, etc.

Comme on pouvait s'y attendre, l'impétueux elan fut calmé bientôt, sinon entièrement dissipé; ou bien l'ardeur studieuse se

laissa dévoyer, devancer, consumer par la fièvre des combinaisons politiques, électorales, socialistes, voire anarchistes. Il va sans dire que les rivalités personnelles eurent leur éclosion dans ces endroits comme ailleurs, avec l'emportement propre aux milieux ouvriers.

Incontestable, avoué franchement par M. Deherme et par d'autres apôtres, l'insuccès provient des causes qui naissent d'elles-mêmes au sein d'associations où se mélangent les catégories, les opinions, les tendances, les habitudes trop différentes les unes des autres. Parmi ces causes, deux, sans doute, ont eu et devaient avoir un effet inévitable.

Mentionnons d'abord les lourdes difficultés produites par l'insuffisante organisation; mais gardons-nous de l'incriminer, car elle rencontre de tels obstacles qu'on en est encore à se demander si elle comporte un remède. Évidemment, l'*Université populaire* a besoin d'un personnel qui l'administre et qui la dirige, qui veille à l'application de l'idée manifestée par elle. Or, il n'y a ici d'autre force et d'autre point d'appui que la bonne volonté soit chez les professeurs, soit chez les auditeurs; et cette bonne volonté se trouve réduite à s'exercer pendant les heures de loisir, c'est-à-dire dans les conditions qui s'accordent le moins avec une activité régulière. Sans régularité, évidemment encore, nul organisme ne fonctionne, ni ne se soutient. M. Deherme, lui, s'est imposé le devoir de vivre pour l'œuvre qu'il a fondée. Pendant six années, il a passé toutes ses soirées parmi les travailleurs qu'il conviait à s'instruire, donnant l'exemple, certaines fois efficace, de la ponctualité scrupuleuse. Il a même, dans un coin de l'*Université populaire*, installé son logement. Il a réalisé ainsi, selon une mesure bien restreinte, mais du moins autant qu'il dépendait de lui, la permanence de la direction.

A quel point cette permanence est nécessaire, on l'a compris aussi dans un groupe voisin, constitué peu de temps après l'*Université* du faubourg Saint-Antoine : la *Fondation Universitaire* de Belleville. Là, M. Jacques Bardoux et ses amis ont pris un soin tout particulier d'établir ce qu'ils appellent l'institution des « résidens » et qu'ils ont empruntée à l'Angleterre (1). C'est surtout, en effet, sur le sol anglais qu'ils ont choisi leur modèle. Ils avaient étudié de près l'œuvre de Toynbee-Hall, le type le plus

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 octobre l'article de M. Augustin Filon : *Colonies sociales et collèges ouvriers en Angleterre.*

complet de ces *University's Settlemens* qui, dans les villes industrielles anglaises, fournissent des centres d'instruction populaire reliés aux Universités proprement dites. A Toynbee-Hall, une douzaine d'étudians sont présens tous les soirs, pour assurer le fonctionnement des cours; et, de plus, ils habitent, pendant quinze jours ou davantage, au siège de l'association; après, d'autres les remplacent; et ainsi de suite. Chez nous, très difficile a été la première tentative pour appliquer ce système; on le voit par le compte rendu fort intéressant que M. Jacques Bardoux a publié dans la *Réforme sociale* du 1er janvier 1900 sur la *Fondation Universitaire* de Belleville; mais enfin l'idée n'est pas abandonnée.

Outre la direction administrative, la direction intellectuelle fait défaut aux *Universités populaires*.

Là, sans doute, il y a des professeurs, qui s'inspirent, plus ou moins, de quelque méthode et de quelque programme; mais, comme l'enseignement est donné selon le hasard des circonstances, ces méthodes et ces programmes se confondent ou se contrarient, laissant subsister des vides dans lesquels se perdent le zèle des maîtres et l'attention des auditeurs.

Quelles connaissances précises, durables, utilisables, garniront l'esprit d'un ouvrier qui aura, même durant plusieurs mois, entendu une série de leçons ainsi distribuées : les Principes de 89; — l'Électricité; — l'Art grec; — l'Hygiène sociale; — l'Histoire de Paris; — Tolstoï; — l'Évolution des mondes; — Herbert Spencer; — le premier Empire; — la Coopération en Angleterre; — la Crise morale; — la Sténographie; — Luther; — les Recherches sous-marines; — la Littérature européenne, etc., etc., le tout varié, et aussi compliqué, par des dissertations anti-religieuses et parfois anarchistes? Enseigner tout aux mêmes auditeurs et enseigner tout sans ordre, c'est ne rien enseigner, ou si peu de chose!

Dans un livre récent et qui contient une multitude d'observations et d'indications sur les œuvres complémentaires de l'École, M. Max Turmann a signalé le défaut capital que présente « le système des conférences sans lien entre elles (1). » Il fait observer qu'on aurait tort d'accuser seulement la mobilité d'esprit des ouvriers, nullement habitués d'ailleurs à suivre une

(1) *L'Éducation populaire*, par M. Max Turmann, 2e édition. Ouvrage couronné par l'Académie française. Lecoffre, éditeur.

série quelconque de démonstrations. « Tous les professeurs, dit-il, n'ont pas les aptitudes indispensables; » et, en général, ils n'ont pas, soit le goût, soit le temps, de préparer un cours pour une besogne supplémentaire, d'autant plus que ce cours devrait être conçu d'après un plan tout nouveau. Cependant, à la *Fondation Universitaire* de Belleville, et à la *Solidarité* du XIIIe, des efforts réels ont été faits pour résoudre le problème de l'*Université populaire;* car il n'est pas douteux que le problème existe, qu'il se pose et qu'il s'impose.

Entre les nombreux documens analysés ou cités dans le volume de M. Turmann, il s'en trouve un d'une simplicité particulière, émouvante et révélatrice. C'est la relation (1) de la tentative faite, il y a neuf ans, par quelques ouvriers de Montreuil-sous-Bois « à seule fin, » disaient-ils eux-mêmes, « de s'élever à un plus haut degré de conscience morale et aussi de franchir *la prétendue barrière intellectuelle que ne peut soi-disant pas franchir le cerveau du travailleur.* » Un « camarade de la première heure » a écrit cet historique « pour les camarades nouveaux venus. » Il nous montre ses amis rassemblés pendant quatre années, le soir, après le labeur du gagne-pain et occupés, comme lui-même, à se frayer une route dans les champs de la science. D'abord, l'astronomie, étudiée au moyen de lectures et avec l'aide d'un dictionnaire, « pour comprendre les termes techniques. » Après six mois « d'impressions émues » échangées entre eux « sur ce panorama éternel, mouvementé et sans bornes, » les ouvriers discernent la nécessité d'entamer un autre chapitre, qui est la suite logique du premier; et ils passent à la composition des mondes dont ils ont considéré les dimensions et la marche : alors, viennent la physique et la chimie; puis, l'observation de la terre et des êtres vivans; puis l'histoire des idées. Et toujours, la lecture faite, ils prennent soin de constater *ce qu'ils y ont compris;* et ils échangent leurs *impressions.* M. Deherme était de ce groupe où germait, inconsciente, la pensée de l'Université populaire. C'est lui qui mit ses camarades en rapports avec quelques « producteurs intellectuels, » et ainsi procura des maîtres aux ouvriers qui venaient de former la modeste et touchante « Société d'études après le travail. »

Le persévérant désir éveillé parmi eux s'est, depuis, affirmé

(1) Publiée d'abord par Mlle Dick-May dans la *Revue socialiste* du 15 janvier 1901.

avec une vigueur qui a pris parfois le caractère d'une sommation adressée aux bourgeois instruits. Une voix profonde et impérieuse a notifié qu'au milieu du peuple on n'admet pas que le savoir général doive indéfiniment rester le privilège et le monopole d'une classe. Si exagérée que leur paraisse la nouvelle exigence née dans le monde populaire, les bourgeois intellectuels soupçonnent qu'ils feront prudemment de s'occuper d'y donner une satisfaction positive. Répondre aux ouvriers que la science est, pour eux, d'un accès trop difficile, équivaudrait à les jeter, sous le poids de la déception et de la colère, dans les pires jouissances matérielles. Et sans doute la justice et l'humanité ont aussi, et premièrement, leur mot à dire dans une conjoncture d'une telle importance.

Mais comment amener les notions scientifiques à la portée des travailleurs? Il semble bien que la nécessité survenue implique toute une grande entreprise de haute vulgarisation, pour l'aboutissement de laquelle les savans auront besoin d'imaginer plus d'une méthode et plus d'un programme, en attendant l'inventaire universel, la classification générale, la conclusion sur les sujets que s'est réservés la science, depuis assez longtemps déjà.

Est-ce d'elle que dépend la morale? Que la science nous enseigne donc une morale, dont, assurément, on ne peut se passer et dont on paraît même éprouver un vif besoin.

Que si la morale ne dépend pas des autorités scientifiques, que l'on dise où sont ses principes et ses doctrines. Et si elle n'en a pas, apprenons au moins de quoi, par hasard, elle pourrait bien se composer.

L'effort dépensé par l'Université populaire et les déclarations d'ouvriers instruits et d'apôtres, tels que M. Deherme, se résument en effet dans cette mise en demeure.

Pour s'être débarrassée de Dieu, notre société se trouve engagée dans des embarras extrêmes.

Dieu, « catégorie de l'idéal,... » et voici qu'il n'y a plus d'idéal!

La morale sans Dieu... et nous voilà sans morale!

Qu'il soit singulier de voir un athée enregistrer et notifier une pareille constatation, nul doute; mais elle en acquiert plus d'importance.

Et c'est pourquoi aussi les apôtres du relativisme... absolu

ont une occasion exceptionnelle et pressante de démontrer que l'humanité, qui n'existe point par elle-même et qui ne se connaît pas elle-même, peut néanmoins se suffire à elle seule, ne daignant rien accepter de personne et surtout de la puissance supérieure, dont elle continue de dépendre néanmoins.

Probablement, les intellectuels purs déclineront la mise en demeure présentée par le sociologue populaire et, entre autres motifs, parce qu'elle sort du milieu populaire. Ils n'aiment pas s'incliner vers le peuple pour recueillir sa pensée. Ils consentent à le plaindre, avec la certitude qu'il a des exigences démesurées et que les choses raffinées, enseignées dans leurs livres et dans leurs discours, ne sont pas pour lui ; et peut-être le lui diront-ils. Mais l'heure a fui où l'incrédulité faisait partie du luxe. Déjà, du temps de Voltaire, certain coiffeur s'irritait d'un privilège si humiliant : « Encore que je ne sois qu'un misérable coiffeur, Monsieur croit-il que j'aie plus de religion qu'un autre? » La foule, maintenant, répète en chœur le reproche autrefois isolé ; et c'est un soin superflu de faire observer que désormais l'on doit compter avec elle.

D'ailleurs, outre les motifs, urgens et menaçans, qui dispenseraient de considérations supplémentaires, la présente philosophie se sentira peut-être obligée envers elle-même à prouver qu'en poussant aussi loin qu'elle l'a fait ses distinctions, ses systèmes et sa critique, elle n'a point perdu de vue le monde réel. Que cet immense travail puisse glorifier l'intelligence humaine, assurément ! mais on commence à craindre qu'il ne s'épuise dans l'impossibilité de conclure. Or, quand elle intéresse la morale, la conscience, la raison, le cœur, tout l'essentiel de la vie, une conclusion doit pouvoir se traduire en un langage compréhensible pour tous les hommes. Sinon, ce ne serait pas la peine d'avoir tant reproché aux anciens scolastiques leur goût pour les abstractions ; et pas la peine non plus d'avoir tant ridiculisé *Baralipton* et *Barbara*.

Si l'on arrivait à bien préciser la pensée philosophique contemporaine et qu'on la mît en contact avec la pensée du peuple d'aujourd'hui, il s'ensuivrait un colloque très original et très important. Ces deux mondes doivent avoir, l'un et l'autre, quelque chose à se dire.

Si les intellectuels purs craignaient de ne pouvoir se faire

comprendre, non par leur faute, mais à cause de la façon de sentir et de parler propres à l'esprit populaire, ils se méprendraient. Ils sont de la même nature que les ouvriers; et le peuple a peut-être pour lui de mieux personnifier ou de mieux mettre en évidence les profonds instincts de la nature. C'est dans cette direction qu'il faut tendre, quand on veut ressaisir tout son être et embrasser pleinement l'idée d'humanité. Les savans y gagnent de se rappeler qu'ils ne sont pas seuls sur la terre et que leurs théories, leurs expériences, et leurs critiques reposent sur un fond qui appartient aussi à tant d'individus très dissemblables d'eux selon les apparences, mais selon les apparences seulement. Il est arrivé plus d'une fois qu'un ouvrier redressât les combinaisons des théoriciens et imposât des leçons à des gens qui avaient complètement perdu l'habitude d'en recevoir. Et lorsque, sans cesser de « mettre la main à la pâte, » il cultive son esprit et s'approvisionne d'exactes notions scientifiques, il peut acquérir un sens général qui lui permet de voir clair, là où les simples théoriciens s'embrouillent.

Ajoutons que le débat roule sur des idées dont les noms sont familiers à toutes les catégories de citoyens : raison, devoir, conscience, nature. Que ce soit une folle prétention de vouloir analyser et formuler intégralement le contenu de ces idées-là, d'accord; mais il ne saurait non plus suffire de les désigner avec emphase, ni d'en faire le sujet d'interminables amplifications, ni d'écrire les quatre mots avec des majuscules.

On a besoin de discerner d'où vient la raison répandue dans le monde.

De même pour le devoir, que nul homme ne peut imposer à d'autres hommes; et ceci, qui paraît parfaitement clair parce qu'on est accoutumé de l'entendre dire et parce qu'on n'y pense pas, ceci mériterait bien d'être examiné.

La conscience?... Elle est invoquée et glorifiée à tout propos, comme une autorité qui défierait le blasphème; et toutefois c'est l'autorité dont le fonctionnement et les titres sont le moins connus. Innombrables sont les livres où elle occupe une place d'honneur; mais ceux, de notre temps, qui étudient la structure et l'origine de la conscience, ceux-là se comptent sur les doigts. On nous parle d'elle surabondamment, et presque personne ne prend soin de dire ce qu'elle est, ni même de se le demander.

Et la nature, à son tour?.... Elle explique tout; et rien ne

l'explique. Ce serait donc un mystère? Et alors le mystère ne serait nullement dissipé, et il continuerait de servir de soutien et d'aliment au vaste ensemble des choses rationnelles. Et sans doute il n'aurait rien d'absurde, puisqu'il a produit la raison.

Ainsi, chaque recherche un peu attentive nous amène à regarder au-dessus de l'humanité, au-dessus de notre monde. Si nous ne voulons pas lever la tête, nous n'apercevons plus qu'un chaos, ou plutôt le néant.

Des esprits modérés s'effarouchent d'entendre affirmer que Dieu est, à ce point, inévitable. Ils pourraient du moins écouter la voix des passionnés en révolte, qui appellent Dieu l'universel envahisseur.

Devant la Chambre, M. Jaurès a déclaré que l'homme doit se poser en égal de Dieu : « Si Dieu lui-même se dressait devant les multitudes, sous une forme palpable, le premier devoir de l'homme serait de lui refuser l'obéissance et de le considérer comme l'égal avec qui l'on discute, non comme le maître que l'on subit... Voilà en quoi consiste la beauté de notre enseignement laïque. » Un instant après, il augmentait encore les prérogatives de notre raison, et il s'écriait : « Toute vérité qui ne vient pas de nous est un mensonge (1). » Ce qui est une bizarre affirmation, de la part de gens qui ne savent pas d'où ils viennent. La majorité en éprouva un vertige d'enthousiasme. Des congrès anticléricaux, le dernier congrès de Genève entre autres, ont prononcé la déchéance de Dieu, décidément remplacé par l'homme. Un professeur d'école normale vient d'écrire un volume pour persuader les instituteurs d'enseigner la Bible, mais à rebours, et de prêcher l'antique promesse trompeuse : « L'homme, nourri des fruits de l'arbre de la science du bien et du mal, est semblable à Dieu. » *Et eritis sicut Dii :* le triomphe de la libre pensée la ramène au commencement de la révélation. Mais un autre professeur, ou un autre congrès nous expliqueront-ils un jour ce que c'est que ce Dieu auquel, en l'insultant, on prétend « ressembler », et comment on discute « comme avec, un égal » avec ce qui n'existe pas?

EUGÈNE TAVERNIER.

(1) Discours prononcé à la Chambre, le 11 février 1895.

UNE
RÉVOLUTION DE PALAIS
EN L'AN 1042 A BYZANCE

Dans la soirée du 15 décembre de l'an 1025, était mort au Grand Palais Sacré de Constantinople, après plus de soixante années de règne, le grand basileus Basile, second du nom, connu dans l'histoire sous le nom de Bulgaroctone ou « le tueur de Bulgares, » peut-être le plus glorieux des empereurs de Byzance, successeurs de Constantin et de Justinien, certainement le plus glorieux de ceux de la longue et brillante dynastie macédonienne. Les deux illustres tuteurs de ses jeunes ans, Nicéphore Phocas et Jean Tzimiscès d'abord, lui-même ensuite, durant plus de quarante années, par d'incessantes et terribles guerres contre les Russes, les Bulgares, les Arabes d'Afrique et d'Asie, les Arméniens, les Géorgiens, les Normands d'Italie, avaient à tel point relevé le prestige de l'empire byzantin, en reportant à nouveau ses frontières jusqu'au Danube d'une part, au Caucase et à l'Euphrate de l'autre, que jamais, depuis Justinien, la puissance de ce vaste État n'avait été plus grande.

Malheureusement cet énergique souverain ne laissait pas de fils. Son frère puîné, le faible et insignifiant Constantin VIII, qui avait régné dans l'ombre à ses côtés, toute sa vie durant, et qui lui avait succédé seul à un âge avancé, n'avait fait que passer sur le trône. Il était mort, lui aussi, dès le 11 novembre de l'an 1028, après avoir déjà commencé par sa mauvaise admi-

nistration à affaiblir l'empire si brillamment restauré par Basile. Il laissait trois filles d'âge plus que mûr. L'une, Eudoxie, avait embrassé la vie religieuse. Les deux autres étaient Théodora et la célèbre Zoé. C'était là tout ce qui restait de la fameuse dynastie dite de Macédoine, d'origine certainement arménienne, qui régnait à Constantinople depuis plus d'un siècle et demi.

Cependant l'immense Empire réclamait un bras viril pour le gouverner. Pour protéger ses infinies frontières contre l'assaut incessant de tant de peuples barbares qui relevaient déjà leur tête, depuis si longtemps courbée sous le lourd talon du Bulgaroctone, il fallait aux armées impériales un basileus qui pût les conduire au combat. Constantin avait décidé qu'une de ses deux héritières se marierait. Zoé fut préférée à sa sœur Théodora qui était d'ailleurs sa cadette. Cette Porphyrogénète, déjà quinquagénaire, était bien la princesse byzantine du XIe siècle dans toute la force du terme. Elle avait passé cette longue vie dans l'existence morne et futile du gynécée impérial, strictement tenue par son oncle et son père à distance de toute politique. Elle avait été fort belle ; même des traces de cette beauté subsistaient encore. Tout son corps était d'une blancheur éclatante. Elle avait une chevelure rousse opulente. Son abord imposant était bien celui d'une fille d'empereur. Son caractère était un mélange de frivolité et d'excessive et étroite dévotion. Mais elle était bonne jusqu'à la faiblesse et le peuple de l'immense capitale, la Ville gardée de Dieu, adorait en elle la fille auguste des basileis. Il l'appelait familièrement « Notre Mère. » Une longue virginité avait aiguisé ses sens. Son désir avait été extrême d'avoir enfin un époux.

Son père moribond l'avait mariée à Romain Argyros, d'une des plus illustres familles de la noblesse byzantine, allié à la famille impériale, et déjà sexagénaire. Théodora, qui intriguait avec tous les mécontens, finit par être enfermée par l'ordre de sa sœur dans le couvent de Petrion sur la Corne d'Or. Zoé veilla en personne à ce qu'on lui coupât les cheveux, c'est-à-dire à ce qu'on la fît nonne. Romain Argyros fut un basileus rempli d'intentions excellentes. Il se fit cruellement battre par l'armée de l'émir d'Alep. Quand il se fut assuré que sa trop mûre épouse ne lui donnerait jamais d'héritiers, il la négligea fort, car il était vieux et malade. Elle, furieuse, songea à se consoler avec quelque jeune amant. Le tentateur se présenta sous la forme d'un personnage

extraordinaire, un aventurier de Paphlagonie, eunuque, demeuré célèbre dans l'histoire sous le nom de Jean l'Orphanotrophe.

Cet homme avait débuté auprès de Romain Argyros dans les emplois les plus infimes. Celui-ci, arrivé au trône, l'avait nommé d'abord directeur du grand orphelinat impérial de Constantinople, d'où son nom de grand Orphanotrophe, puis, le comblant de ses faveurs, il en avait fait le président de son conseil. L'eunuque Jean dirigeait l'empire en grand ministre, au nom d'Argyre. Ce parvenu, politique de premier ordre, gouvernant sans scrupule, avait une qualité touchante. Il adorait les siens : quatre frères issus comme lui de la lie du peuple, dont deux avaient été même quelque peu faux monnayeurs. Grâce à sa toute-puissance, il avait fait de trois d'entre eux les plus hauts personnages de l'Empire. Le quatrième, nommé Michel, était un jouvenceau de figure charmante. L'Orphanotrophe, afin de conserver le pouvoir dans sa famille, le poussa dans la couche de la vieille basilissa qui, tout de suite, aima follement l'éphèbe. Romain Argyros ne vit rien. Ou plutôt il ne voulut rien voir, heureux de penser que son amoureuse épouse était occupée ailleurs. Seulement, comme il tardait trop à mourir, les deux amans le firent noyer par ses eunuques, alors qu'il prenait un bain dans la piscine du Grand Palais. Cette même nuit, Zoé faisait mander le vieux patriarche et le forçait de la marier sur l'heure avec son jeune amant, qui fut aussitôt couronné basileus dans Sainte-Sophie.

L'aventurier de bas étage devenait le basileus Michel IV, connu dans l'histoire sous le nom du Paphlagonien. Or, ce parvenu, devenu empereur par le crime, n'était pas un prince sans valeur. Appuyé sur son frère l'Orphanotrophe, il commença à gouverner avec vigueur. Avec un cynisme parfait, à peine couronné, il relégua Zoé au gynécée. Elle tenta de résister, mais fut vaincue dans sa lutte contre ces deux hommes. Le règne du Paphlagonien ne fut pas sans éclat. Déjà presque mourant, il comprima en personne une terrible révolte de la nation bulgare. Malheureusement ce souverain remarquable était atteint, bien que tout jeune encore, de deux maladies affreuses, l'épilepsie, et une monstrueuse hydropisie. Son frère l'Orphanotrophe, le voyant moribond, ne pouvait toutefois se décider à abandonner le pouvoir. Cet homme avisé eut l'habileté de trouver dans leur famille même un nouveau successeur à l'Empire. Lui

et le basileus Michel, outre leurs trois frères, avaient encore un neveu, également appelé Michel, fils d'une de leurs sœurs mariée jadis, tant toute la situation de la famille avait été primitivement misérable, à un ouvrier calfat du port de Constantinople. Ce personnage qui avait conservé du métier paternel ce sobriquet du Calfat, — en grec « le Calaphate, » — et qui devait se révéler si prochainement une véritable bête de proie, semblait alors un jeune homme insignifiant. Zoé était trop âgée. On ne pouvait plus le lui donner comme amant. L'Orphanotrophe ingénieux s'adressa aux sentimens maternels de cette bonne princesse. On représenta à la vieille basilissa que Michel IV allait mourir et qu'elle devait adopter son neveu qui serait le successeur désigné au trône.

Suivant la vieille formule romaine, cette adoption solennelle entraînerait la légitimité. Ainsi le pouvoir suprême se perpétuerait aux mains de l'Orphanotrophe qui continuerait à gouverner au nom du nouveau souverain fort inexpérimenté. Docilement comme toujours, Zoé se laissa faire. Dans Sainte-Sophie, dans une cérémonie prestigieuse, le patriarche officiant, la fille des basileis, ayant à ses côtés son époux déjà presque agonisant, adopta solennellement le fils du Calfat. Elle le fit asseoir sur ses genoux et le proclama devant la foule immense du peuple assemblé son fils et son successeur au trône.

Il en fut de cette cérémonie sacrilège comme il devait en être. Michel IV étant mort peu après au tombeau de saint Démétrius à Salonique, où il s'était fait transporter par dévotion, son neveu devint basileus du fait de son adoption. Ce prince est connu dans l'histoire par son sobriquet bizarre de Calaphate et son nom brille dans cette terrible histoire de Byzance d'un sombre et odieux éclat. Ce jouvenceau, qui jusque-là avait habilement fait le niais, trompant tout le monde, jusqu'au subtil Orphanotrophe, jeta presque aussitôt le masque. A peine couronné, il ne songea plus qu'à jouir seul du pouvoir absolu. Tant d'exemples récens, sa propre élévation quasi miraculeuse, lui donnaient toutes les audaces, toutes les ambitions. Les deux seules personnes auxquelles il devait tout, qui l'avaient tiré de son néant, pour faire de lui un empereur, étaient la basilissa Zoé, sa mère d'adoption, et son oncle l'Orphanotrophe, l'artisan de la puissance des siens. Appuyé sur un autre de ses oncles, le « nobilissime » Constantin, personnage ambitieux et énergique, il com-

mença par se débarrasser de l'Orphanotrophe qui, saisi par trahison, fut confiné dans un lointain exil. Puis, croyant avoir gagné la faveur populaire par quelques distributions de vivres et d'argent, ne voyant plus entre lui et le trône que la vieille basilissa, puisque l'autre Porphyrogénète était toujours enfermée dans son monastère, l'audacieux aventurier, vrai monstre d'ingratitude, ne rêva rien de moins que d'expulser Zoé du Palais, pour se faire proclamer seul basileus à sa place. C'est cette tentative extraordinaire que je vais essayer de raconter. Elle constitue un des épisodes les plus étranges et les plus dramatiques de l'histoire byzantine, si fertile en événemens tragiques.

« Michel, — dit le chroniqueur byzantin Skylitzès, — décidé à commettre ce forfait vraiment parricide contre sa bienfaitrice, voulut auparavant tâter encore une fois le pouls à l'opinion publique, surtout s'assurer jusqu'à quel degré il pourrait compter sur les sympathies de la foule urbaine dont la complicité, ou du moins l'abstention, lui étaient indispensables pour mener à bien le crime qu'il méditait. » A la procession solennelle du jour de Pâques, qui tombait, cette année 1042, le 11 avril, il fut fort bien accueilli par la populace, lors de son passage solennel à travers la cité pour se rendre à Sainte-Sophie. Aussi, le dimanche suivant, 18 avril, dimanche de la Quasimodo, décida-t-il d'assister à l'autre grande procession qui se rendait ce jour-là du Palais au temple illustre des Saints Apôtres, panthéon des basileis, aujourd'hui la magnifique mosquée du Conquérant. Il y alla en pompe, revêtu du costume impérial des grands jours, diadème en tête, escorté par la foule immense des sénateurs et des hauts dignitaires. Quel rêve pour cet infime parvenu, hier encore le dernier des inconnus, perdu dans la foule anonyme! Toute l'infinie population de Constantinople, la Ville gardée de Dieu, l'acclamant, se pressait sur le passage de l'admirable cortège, à travers les rues merveilleusement parées. Seule, la basilissa Zoé était absente, ce qu'expliquait du reste suffisamment l'étiquette farouche du gynécée impérial. Sur le parcours de la procession, les maisons étaient, comme de coutume en ces occasions solennelles, ornées des plus beaux objets d'orfèvrerie en métal précieux, tendues d'étoffes somptueuses brochées d'or et d'argent. Cette fois encore, le jeune basileus, à sa grande joie, fut salué tout le long de sa route par des acclamations enthousiastes. Il semblait vraiment que l'âme de tout ce peuple se fût donnée à

lui sans retour. Ce fut cela même qui le perdit. Le malheureux prit pour lui seul tous ces cris d'allégresse, qui ne s'adressaient qu'au collègue couronné de l'héritière naturelle et bien-aimée de l'Empire. Complètement trompé, il rentra joyeux au Palais, décidé à agir incontinent.

« Michel, — dit de son côté l'historien contemporain Psellos, — avait résolu de chasser Zoé du Palais. Il fallait à cette bête fauve pour lui tout seul la demeure séculaire des basileis. Une fois cette idée logée dans son étroit cerveau, il ne songea plus qu'aux moyens d'exécution. Il communiqua d'abord son dessein aux plus audacieux parmi ses familiers. Puis il interrogea de même ceux en qui il croyait pouvoir mettre quelque confiance ou qu'il estimait plus avisés. Les opinions furent très partagées. On alla jusqu'à le décourager, parce que les astres interrogés demeuraient hostiles. Michel écoutait ces divers avis avec gravité. Surtout il consultait les astrologues. » Psellos poursuit, en nous racontant que cette classe d'intrigans était encore fort nombreuse à cette époque à Byzance. Il dit en avoir connu personnellement plusieurs. « Ce n'étaient point des savans. Ils se souciaient fort peu de connaître les résultats positifs de la science, qu'ils ignoraient du reste absolument. Ils prédisaient tout simplement l'avenir en dressant des horoscopes à cet effet. » « Si je parle d'eux aussi sévèrement, ajoute notre écrivain, c'est que j'ai moi-même étudié très longuement leur prétendue science, sans pouvoir jamais arriver à me persuader que les choses humaines étaient vraiment gouvernées par la marche des astres. » Les réponses de ces charlatans au sujet de l'opportunité de l'acte criminel que méditait Michel furent, paraît-il, si absurdes, si hésitantes que celui-ci finit par éclater de rire. Se moquant de leur fausse science : « Allez au diable, leur cria-t-il ; moi, avec un peu d'audace, j'en ferai bien plus que vous avec tout votre piètre savoir ! »

Aussitôt après le retour de cette procession aux Saints Apôtres, durant laquelle il avait cru si bien tenir la faveur populaire, dans cette même journée du 18 avril, le basileus se mit à l'œuvre. Le misérable n'y alla point de main morte. Il accusa simplement la basilissa d'avoir voulu le faire empoisonner, le tout avec des détails inventés aussi invraisemblables qu'effrontés et ridicules. Zoé, qui, ne se doutant de rien, ignorait toutes ces turpitudes, se vit subitement, par ordre de son collègue, arrachée

de force, cette même nuit, de ce Palais Sacré où ses ancêtres régnaient depuis des siècles. Un simulacre de jugement, rendu sur le témoignage infâme de quelques faux témoins, la déclara convaincue du crime abominable de lèse-majesté, et la condamna à la déportation immédiate dans un monastère des Iles. Avant qu'elle ne fût revenue de sa stupeur douloureuse, on la jetait en pleine nuit sur un navire, avec une unique suivante pour l'accompagner. Alors, des gens désignés à cet effet, après avoir coupé sa longue chevelure grise, sur l'ordre exprès du basileus, la transportèrent dans un des monastères de Prinkipo, la plus grande des îles des Princes, où elle fut enfermée comme religieuse. Tout ceci n'avait pas pris plus de quelques heures. Pour s'assurer que leurs ordres avaient été bien exécutés, Michel et son principal acolyte, le nobilissime, avaient ordonné qu'on leur rapportât la chevelure impériale.

Ceci est le récit de Psellos. Skylitzès ajoute ce détail que, quelques heures auparavant, alors qu'il venait de rentrer au Palais, le basileus avait expédié au patriarche Alexis, dont il se défiait, probablement parce qu'il le savait du parti de la basilissa, l'ordre de se rendre dans son monastère de Stenon, sur le Bosphore, et d'y demeurer jusqu'au lendemain pour y attendre son arrivée. En même temps, il lui envoyait la grosse somme de quatre livres d'or comme dédommagement, et parce qu'il se disposait à lui choisir sous peu un successeur. Il semble que le vieux prélat n'ait opposé aucune résistance immédiate à ces violences du basileus. Nous verrons cependant qu'il ne devait pas demeurer inactif.

L'historien musulman Ibn el Athîr nous fournit ici un renseignement inédit des plus importans qui va mieux nous expliquer l'attitude du patriarche. Je rappelle qu'on ignore encore à quelle source cet auteur du XIIIe siècle a puisé les renseignemens très précieux qu'il nous fournit sur quelques événemens de l'histoire byzantine aux Xe et XIe siècles. Donc Ibn el Athîr, racontant le drame du mois d'avril 1042 à Constantinople, dit que Michel le Calaphate, après avoir fait déporter Zoé à Prinkipo, voulut aussi se débarrasser du patriarche Alexis, pour ne point être gêné par lui dans les projets qu'il méditait. Il lui demanda de lui offrir un festin dans un monastère de la banlieue de la capitale, promettant de s'y rendre. Le patriarche s'exécuta et se rendit en ce lieu pour les préparatifs du festin. Alors le basileus

envoya dans ce couvent une foule de soldats des hétairies barbares, soldats russes et bulgares, avec ordre de tuer secrètement le patriarche. Les mercenaires partirent de nuit et attaquèrent le monastère, mais le patriarche leur ayant fait distribuer beaucoup d'argent, réussit à s'échapper furtivement et à rentrer en ville, où il fit aussitôt sonner les cloches pour soulever le peuple. Ce très précieux récit confirme deux faits importans, que nous ne pourrions que soupçonner, si nous nous en tenions aux chroniqueurs byzantins : à savoir la participation capitale du patriarche à l'émeute contre Michel V ; et la sympathie profonde des mercenaires russes à l'endroit de la basilissa, en même temps que leur attitude, d'abord louche, puis ouvertement hostile envers le prétendant.

Psellos raconte encore avoir entendu dire par quelques-uns des témoins de ce drame, dont la rapidité avait dépassé toutes les prévisions, que, lorsque le navire qui emportait la pauvre Zoé vers l'île de Prinkipo, distante de quelques milles à peine, eut gagné le large, celle-ci, apercevant au loin dans la brume matinale les bâtimens du Grand Palais Sacré où s'était écoulée toute son existence déjà longue, se souvenant de son père Constantin VIII et de ses glorieux prédécesseurs, basileis des Romains depuis cinq générations, fondit en larmes. Songeant à son oncle, l'illustre basileus Basile, cet homme qui avait rendu de si grands services à l'empire, qui avait brillé entre tous les basileis, elle lui tint ce touchant discours entrecoupé de gémissemens : « O toi, mon oncle et mon souverain, quand je naquis, tu m'enveloppas de tes mains dans les langes impériaux, puis tu m'aimas et me comblas de faveurs plus qu'aucune de mes sœurs, parce que je te ressemblais d'une manière frappante, ainsi que je l'ai entendu dire cent fois par ceux qui t'avaient connu dans ta jeunesse. Que de fois en m'embrassant tu m'as dit : « Mon enfant, vis de longues années pour la gloire de notre famille, sois-lui une semence divine et une joie précieuse ! » Tu m'élevais ainsi, rêvant des plus grands projets pour mon heureux avenir. Hélas ! tes espoirs ont été déçus. Car me voici déshonorée et avec moi le nom de tous les miens. Me voici condamnée, comme une vile criminelle, pour un crime infâme que je n'ai point commis ! Me voici chassée par la force du Palais de mes pères, ignorante du lieu où je vais être conduite, ne sachant si je ne vais point être livrée aux bêtes, ou noyée dans ces flots

qui m'environnent. O mon oncle, du haut des cieux, veille sur moi, sauve les jours de ta misérable nièce ! »

Drame inouï, autant que soudain ! Voici donc, à la suite de cette révolution de Palais, la Porphyrogénète Zoé, tout à l'heure basilissa d'un immense empire, héritière de tant de souverains, maintenant misérable nonne tonsurée dans un de ces fameux couvens des Iles qu'on aperçoit de Constantinople au loin, à l'entrée de Marmara, et où tant de princes et de princesses, tant d'illustres victimes, la grande Irène entre autres, près de deux siècles et demi auparavant, étaient déjà venues avant elle gémir sur la fragilité des choses humaines ! Au dire de Psellos, la vieille souveraine, qui semble vraiment avoir eu quelques beaux côtés de caractère, prit tout d'abord son dur exil très en patience. « Elle avait eu, nous dit-il, durant cette courte et tragique traversée, si terriblement peur d'un pire destin, qu'elle fut comme soulagée de voir qu'on n'en voulait pas à ses jours. Elle parut se résigner même à son triste sort, décidée, du moins en apparence, à ne plus vivre désormais que pour Dieu... Elle ne pouvait du reste guère faire autrement, ajoute philosophiquement le chroniqueur, car elle se trouvait bien pieds et poings liés aux mains de ce terrible Michel. Elle se mit immédiatement en prières, bénissant Dieu qui l'avait sauvée d'un péril mortel, devenue une humble religieuse, victime offerte je ne sais si ce fut à Dieu, mais certainement à la fureur de ce basileus qui avait imaginé et ordonné ce honteux guet-apens. »

Le second acte de la tragédie suivit immédiatement le premier. Le basileus, toujours uniquement préoccupé de se conserver la faveur populaire, tenta de justifier sa conduite en lui donnant une consécration publique quasi officielle. Dès les premières heures du jour, après cette nuit sinistre, le lundi 19, Michel V convoquait les sénateurs en séance solennelle et leur débitait le plus mensonger récit, affirmant que Zoé avait tenté de le faire empoisonner, que lui, la soupçonnant dès longtemps, l'avait maintes fois prise sur le fait, mais que, mû par une sorte de pudeur, il avait hésité jusqu'ici à en informer le Sénat. Les sénateurs, troupeau docile, donnèrent tout naturellement un blanc-seing à ce triste basileus, approuvant effrontément sa conduite à l'endroit de sa souveraine.

Ce fut ensuite le tour du peuple de la capitale, beaucoup plus difficile à convaincre. Pour essayer de calmer sa colère à

la nouvelle de l'attentat commis contre cette souveraine tant aimée, un « pittakion, » sorte de manifeste impérial officiel, — c'est Michel Attaleiates qui nous apprend ce détail, — fut en hâte promulgué, motivant et justifiant la conduite du basileus, noircissant Zoé, mettant tout sur le compte de la pauvre femme. Le préfet de la Ville en personne, entouré d'une nombreuse garde armée, en donna lecture à haute voix à la foule immense accourue dans le vaste Forum de Constantin. Ce « pittakion » disait en substance, parlant par la bouche même du basileus : « La basilissa Zoé que j'ai surprise conspirant contre ma personne a été déportée par mon ordre. J'ai également chassé de l'Église le patriarche Alexis qui était de connivence avec elle. Quant à vous, mon peuple, si vous persistez, comme je l'espère, dans vos bonnes intentions à mon endroit, vous recevrez de moi de grands bienfaits et de grands honneurs et vous vivrez d'une vie assurée et tranquille ! »

Psellos dit que dans la foule beaucoup de gens avaient été gagnés pour applaudir bruyamment à cette communication. On espérait ainsi enlever les suffrages de la masse. Michel était même, paraît-il, si assuré du succès, si convaincu que le peuple accepterait tacitement, à l'exemple du Sénat, l'exil de l'impératrice, qu'il était allé se délasser de ce que notre chroniqueur appelle ironiquement ses travaux héroïques, aux jeux du Cirque. Le jeune basileus se trompait lourdement, et le châtiment de son indigne conduite allait être aussi brusque qu'atroce.

« La terrible explosion de fureur populaire qui suivit immédiatement la communication maladroite du Calaphate, a-t-on dit avec raison, fit sur les témoins oculaires l'impression la plus profonde et la plus extraordinaire. » Psellos, qui fut de ceux-là, inaugure le récit qu'il en va faire par un préambule solennel « comme il en faut, dit-il, pour les plus grandes scènes historiques, si grandes que l'exposé en dépasse les forces humaines. » Il parle en somme de ce soulèvement fameux en termes qui ne seraient pas déplacés pour le récit d'un événement tel que les débuts de la Révolution française. « Pour ce qui va suivre, poursuit-il en effet en son langage ampoulé, tout discours humain demeure inférieur à la grandeur des faits, et l'esprit de l'homme ne peut arriver à comprendre les décrets de la Providence. Je juge ici des autres par moi-même. Pas plus le poète inspiré divinement, que le rhéteur à l'éloquence entraînante, au langage

plein d'art, ou le philosophe à la vaste érudition, expert à connaître les causes surnaturelles des événemens et à savoir tout ce qu'ignorent les autres, ne saurait parler dignement, chacun avec les qualités ou brillantes, ou grandioses et pénétrantes qui le distinguent, de faits aussi extraordinaires. Aussi n'aurais-je jamais osé tenter de raconter ce drame, s'il ne s'agissait précisément là de l'événement le plus considérable de toute cette période historique que j'ai entrepris de narrer en détail. C'est ce qui m'a enhardi, moi, chétif navigateur, à me lancer sur cet océan redoutable. Je vais donc remémorer de mon mieux les circonstances qu'amena la vindicte divine, aussitôt après l'exil de la basilissa. »

C'est, en effet, dans cette mémorable sédition populaire contre le Calaphate et son oncle, le nobilissime, que le chroniqueur précieux entre tous pour toute cette période, le fameux Michel Psellos, apparaît pour la première fois comme jouant lui-même un rôle dans les événemens extraordinaires qui vont se pressant autour de lui. Michel V Calaphate avait, dès son avènement au trône, appelé au ministère d'État Constantin Lichoudès, et celui-ci avait fait la courte échelle à son ancien camarade de l'Université de Constantinople, Michel Psellos. Il le fit d'abord nommer juge en province, en Asie, puis le rappela dans sa chère Byzance et l'attacha au Palais, en qualité d'« hypogrammateus » ou d'attaché au secrétariat sous la direction du *Protoasecretis*. C'est ici que nous le retrouvons dans cette journée terrible qui devait voir la restauration de Zoé et de sa sœur Théodora, et la chute et le supplice du misérable Calaphate. Ce fut, nous l'allons voir, une grande journée pour le jeune sous-secrétaire d'État, alors âgé d'environ vingt-quatre ans.

Suivant Psellos, qu'il faut d'ordinaire préférer puisqu'il fut le témoin oculaire de cette révolution fameuse, il se serait écoulé au moins deux fois vingt-quatre heures entre la lecture du « pittakion » impérial au Forum de Constantin et la grande explosion de la fureur populaire. Toutefois, il semble qu'en ce point particulier Skylitzès ait davantage raison, qui raconte que les troubles de la rue éclatèrent presque aussitôt et faillirent coûter sur cette place même du Forum la vie au malheureux préfet de la Ville. Je n'ai pas les élémens qu'il faudrait pour décider entre ces deux récits qui ne varient du reste guère que dans ce détail. Je les donne ici consécutivement :

Voici d'abord celui de Skylitzès : « Lorsque le préfet eut achevé la lecture du « pittakion » devant la foule immense assemblée, on entendit soudain une voix tonnante s'écrier, sans qu'on sût d'où elle venait : « Nous ne voulons pas de l'impur Calaphate pour notre basileus. Nous voulons la légitime héritière du trône, notre mère Zoé ! » Et aussitôt, tout d'une voix, le peuple entier se mit à vociférer à grands cris : « Mort, mort au Calaphate ! » et autres imprécations effroyables. En même temps, ces milliers d'hommes, saisissant qui un caillou, qui un bâton ou un escabeau, se ruent sur le préfet. Peu s'en fallut que l'infortuné patrice ne fût assommé. Il avait nom Anastase et avait jadis été un des familiers du basileus Constantin, père de la basilissa. Heureusement qu'il put échapper aux émeutiers et s'enfuir en hâte. »

Le récit de Psellos, pour en arriver à cette même fin de l'attaque du Palais par la foule constantinopolitaine, est assez différent.

« Durant que Michel, dit-il, se laissait aller à la joie, se félicitant du succès du plan qui lui tenait tant à cœur, se prélassant aussi dans la satisfaction béate de sa vanité, l'orage s'en allait grondant et grossissant dans l'immense Ville. L'infini mouvement des affaires, le va-et-vient des plaisirs, avaient à la fois subitement et partout cessé. Partout la foule commençait à s'agiter furieusement. Tous les âges, les sexes, toutes les classes se groupaient, proférant des murmures de plus en plus violens. A chaque moment, l'attitude de cette multitude devenait plus menaçante, et qui d'abord avait parlé tout bas maintenant exprimait tout haut sa fureur. A mesure que l'on connaissait mieux l'infortune si subite de la basilissa et l'audace de son bourreau, un sombre voile de douleur et de colère semblait s'étendre plus lourdement sur la cité, comme c'est le cas lors des grandes calamités publiques. Une morne tristesse accablait toutes les physionomies.

« C'était vers l'heure de midi du lundi 19 avril. Personne ne se contenait plus. Les murmures étaient devenus des vociférations. Les moins violens déclamaient sur les places publiques et avaient déjà composé sur l'événement des *tragoudia* ou chansons historiques populaires. Le désir, d'abord vague, de venger la basilissa exilée avait pris rapidement une forme aussi définie que violente. Toutes les classes rivalisaient de colère, prêtres,

hauts fonctionnaires, jusqu'aux membres de la famille du basileus, les ouvriers aussi, toute la populace enfin. Chacun se préparait à une lutte sans merci.

« Fait infiniment plus grave, les troupes de la garde tauroscythe, les fameux mercenaires russes ou Værings, celles d'autres nations barbares encore, ne contenaient plus leur colère. Bref, ces vaillans, comme chacun dans la cité, étaient prêts à donner leur vie pour la basilissa bien-aimée, victime d'une telle infamie. Quant aux femmes, elles étaient devenues des furies. Comment pourrais-je décrire leur attitude pour ceux qui n'ont pu *de visu* contempler un tel spectacle? J'en ai de mes yeux vu un grand nombre qui jamais une heure jusque-là, dans toute leur vie, n'avaient mis les pieds hors du gynécée et qui se montraient maintenant audacieusement à la foule, poussant des cris aigus, éclatant en sanglots, en plaintes lamentables. Pareilles à des Ménades, groupées en une masse hurlante, elles proféraient des imprécations terribles contre le scélérat qui les avait privées de leur mère adorée. « Elle seule, disaient-elles à haute voix, était aussi noble d'âme que belle de figure! Elle seule était notre souveraine et notre mère, notre basilissa légitime, fille de nos basileis! Comment ce misérable parvenu a-t-il osé mettre la main sur cette noble femme et la traiter avec cette indignité? »

« Ainsi parlaient ces femmes distinguées devenues de véritables mégères en même temps qu'elles se précipitaient dans la direction du Palais pour tenter d'y mettre le feu. Cela avait commencé par des groupes isolés. Maintenant c'était toute la population qui accourait à la fois autour de la demeure impériale, poussée par un même élan de fureur, chacun ayant saisi l'arme qui lui était tombée sous la main. Les uns brandissaient des haches, les autres de lourdes framées, des épées, des massues; qui maniait un arc, une lance, qui s'armait de cailloux. On avait ouvert les portes de toutes les prisons.

« Bien vite, toute cette foule en délire eut entouré hurlante l'immense enceinte palatine. Je me trouvais à ce moment dans une des antichambres du basileus. A cette époque, je remplissais, depuis assez longtemps, auprès du souverain, les fonctions de second *asecretis* impérial, et j'étais occupé à dicter des dépêches officielles, lorsque nous entendîmes soudain monter par les fenêtres une grande rumeur, un grand bruit de chevaux qui nous bouleversa tous. Aussitôt on introduisit un messager haletant

qui annonça que tout le peuple de la capitale se précipitait en masse sur le Palais, pour attaquer le basileus. La plupart de ceux qui m'entouraient crièrent d'abord que c'était folie. Quant à moi, me remémorant les propos que j'avais entendu proférer par la foule dans les jours précédens, je me rendis tout de suite compte de l'extrême gravité de la situation. L'étincelle du début était devenue un immense incendie qu'aucune rivière ne saurait plus éteindre. Je me jetai précipitamment sur un cheval et m'élançai dans la direction du tumulte. Là je fus témoin du spectacle extraordinaire que voici.

« Toute cette foule, — poursuit notre si précieux, mais très emphatique chroniqueur, — semblait vivre par une influence supérieure mystérieuse. Elle avait, en un clin d'œil, complètement changé d'aspect. Tous ces milliers d'êtres humains couraient comme des fous furieux, sentant leurs forces comme décuplées. Leurs yeux jetaient des flammes à la fois de colère et d'enthousiasme. Tandis qu'une partie de la populace forçait ainsi les prisons, délivrait et armait les prisonniers et les bandits de toute espèce, une autre portion se mit à attaquer les belles et riches habitations des parens du basileus. Toutes, assaillies presque simultanément, furent aussitôt démolies de fond en comble. C'était un spectacle terrifiant. Hommes, femmes, enfans travaillaient avec fureur à cette œuvre de destruction. Tout ce qu'on trouvait dans les maisons ainsi livrées à la pire colère populaire était immédiatement emporté dehors par les démolisseurs et vendu par eux à vil prix. Même les églises, les couvens fondés ou dotés par le Calaphate et les membres de sa famille, ne trouvèrent pas grâce. Parmi les demeures les plus vivement attaquées était celle du nobilissime Constantin, l'âme damnée du basileus son neveu. Le nobilissime, qui, à ce moment, ne se trouvait pas au Palais, avait d'abord couru chez lui pour fuir l'émeute qui l'épouvantait, puis, assiégé par elle, voyant qu'il allait périr, il avait armé toute sa maison et s'était mis bravement, lui sans armes, à la tête de cette troupe improvisée. On avait fait une sortie désespérée et on s'était rué, avec la rapidité de l'éclair, l'épée haute, à travers les voies encombrées. On avait ainsi réussi à gagner le Palais où on avait trouvé le basileus assis, muet, consterné d'épouvante. D'abord le malheureux s'était imaginé que ses gardes barbares, russes et autres, viendraient en quelques instans à bout de ce qu'il croyait être une simple échauffourée. Puis,

voyant avec terreur que cette révolte était celle de tout un peuple, que les Værings et autres mercenaires commençaient à passer ouvertement à l'émeute, il avait de suite perdu la tête, mourant de peur, ne sachant plus que faire, ni qu'ordonner, abandonné de tous, n'osant même plus se fier à ses gardes dont les uns hésitaient déjà à lui obéir, dont les autres désertaient délibérément pour se joindre au peuple. Il pouvait être environ la douzième heure du jour. Le pauvre insensé tomba dans les bras de son oncle avec des larmes de joie, le remerciant de venir mourir à ses côtés. Ces deux hommes, qui avaient déjà la mort dans les yeux, tinrent un rapide conseil. Ils se rendirent compte, Constantin surtout, que leur unique, leur dernière chance de salut était de rappeler immédiatement Zoé pour tâcher de calmer la fureur du peuple. Durant qu'on courait chercher la vieille basilissa à Prinkipo, Constantin, demeuré beaucoup plus maître de lui que son neveu, organisait fiévreusement la défense de l'immense agglomération de bâtimens d'espèce si diverse formant le Palais Sacré des empereurs, que la foule des émeutiers attaquait maintenant sur toutes ses faces avec une violence, une audace inouïes. Par son ordre, les archers et les frondeurs occupèrent les divers points stratégiques, offrant aux assaillans la plus énergique résistance. On tua ainsi facilement des centaines d'émeutiers, mais à chaque fois que les groupes de combattans populaires étaient repoussés à grande perte, ils se reformaient aussitôt plus nombreux, accourant au combat avec une rage nouvelle. »

Enfin, on annonça le retour de l'impériale captive. La malheureuse Zoé, raconte Psellos, avait passé depuis la veille par des émotions si diverses et si fortes que tout son courage s'en était allé. Certes elle était exaspérée contre son indigne fils adoptif, mais, comme elle se sentait toujours encore entre ses mains terribles, elle redoutait à tel point quelque chose de pire, qu'elle n'osa faire au Calaphate le moindre reproche. Bref, elle ne fut aucunement à la hauteur des circonstances, mais se prit à pleurer assez sottement sur la situation quasi désespérée où se trouvait son bourreau. Était-ce compassion réelle ou feinte? Psellos ne le dit pas. En tout cas la vieille princesse ne fit aucune difficulté pour se laisser montrer au peuple dont on espérait ainsi calmer la fureur. Pour l'y décider, d'ailleurs, Michel lui avait fait les sermens les plus solennels, lui jurant qu'elle allait

reprendre aussitôt sa vie de basilissa toute-puissante, aussitôt du moins que la tempête populaire serait calmée, lui promettant qu'elle n'aurait que satisfaction de ce qui serait décidé pour elle. Elle, violemment émue, promit de son côté tout ce qu'on voulut. Rendant véritablement le bien pour le mal, elle jura de tout son cœur, semble-t-il, alliance avec son odieux fils adoptif, afin de ramener au plus vite la paix publique. Aussitôt ces rapides préliminaires conclus, on lui arracha sa robe de bure, on la revêtit en hâte de la robe de pourpre des basilissæ, et, le diadème en tête, dissimulant tant bien que mal l'absence de sa chevelure grise coupée ras, on l'exposa à la vue de la foule ameutée dans le grand Kathisma de l'Hippodrome, cette haute tribune impériale si fameuse, fortifiée comme une forteresse et qui, dominant l'immense amphithéâtre des jeux, communiquait par derrière avec les bâtimens du Palais proprement dits. Le basileus, le nobilissime et leurs rares partisans se flattaient d'arrêter court la colère de la foule en montrant aux émeutiers la fille de leurs basileis saine et sauve, redevenue libre et impératrice comme devant. Hélas! il était trop tard. La bête populaire était lâchée et ce remède suprême n'eut pas l'effet tant désiré. Parmi les émeutiers, les uns ne reconnurent même pas la basilissa. Les autres persistèrent à vouloir châtier son cruel geôlier qui dut se retirer précipitamment pour fuir une avalanche de projectiles de toutes sortes.

A ce moment précis surgit un nouvel incident très grave. Les chefs véritables de l'émeute, appartenant presque tous à l'aristocratie, aussi universellement que violemment hostile au Calaphate, s'étaient pris à redouter que, malgré tout, l'alliance nouvelle si hâtivement conclue entre la vieille basilissa et son ancien fils adoptif, ne finît par avoir raison de la colère populaire. Ils craignaient infiniment que la masse des rebelles ne se laissât toucher par les sollicitations de Zoé et ne vînt à cesser une lutte devenue sans motif, ce qui eût fait avorter la révolution et assuré à nouveau le triomphe du Calaphate exécré. Pressés par les circonstances qui se modifiaient de minute en minute, ces hommes imaginèrent en hâte une combinaison nouvelle qui allait faire entrer en scène un acteur féminin très inattendu.

On n'a pas oublié Théodora, cette seconde fille de Constantin VIII, qui, après avoir partagé durant quelque temps avec sa sœur Zoé, mais au second rang, les honneurs impériaux, le

trône et l'existence du Palais Sacré, avait fini par tomber victime de la violente jalousie et des soupçons incessans de son aînée. Calomniée délibérément, accablée sous d'odieuses accusations, elle avait été, sous le règne de Romain Argyros, enveloppée à deux reprises dans de ténébreuses et odieuses poursuites de conspirations plus ou moins imaginaires, exilée du Palais Sacré, tonsurée, enfermée enfin comme religieuse au couvent de Petrion dans une sorte de demi-captivité dorée. La vieille Porphyrogénète vierge avait d'abord pris assez facilement son parti de cette cruelle disgrâce, d'autant plus que, dans le monastère qui lui servait de résidence, on continuait à lui rendre, par ordre de Romain, des honneurs presque royaux, tout en surveillant chacun de ses mouvemens. Mais tout le long du règne du Michel IV, elle avait fort pâti de la haine que celui-ci portait à sa sœur Zoé. Sa disgrâce en était même devenue bien plus complète. Personne, au Palais ou dans la Ville gardée de Dieu, ne prononçait plus le nom de la vieille princesse qui végétait oubliée au fond de son monastère, si complètement oubliée même que Psellos a pu affirmer, avec quelque exagération, semble-t-il, que lorsque Michel V prit à son tour le pouvoir, cet inculte parvenu ignorait jusqu'à l'existence de cette sœur de sa mère adoptive. En tout cas, Théodora était demeurée depuis tant de temps si peu gênante que personne ne s'en préoccupait plus Elle était en outre déjà fort âgée.

Or cette princesse si totalement effacée n'en était pas moins, exactement au même titre que sa sœur, l'héritière légitime directe du glorieux sang des basileis de la glorieuse maison de Macédoine, la fille, elle aussi, de Constantin VIII, la nièce pareillement du grand Basile. Par cela même, toute vieille et chétive qu'elle pût paraître au fond de sa cellule du Petrion, elle représentait une force immense, le principe de la légitimité, à cette époque encore tout-puissant à Byzance. Depuis la mort déjà lointaine de Constantin VIII, un parti s'était plus ou moins secrètement formé autour d'elle, qui avait toujours persisté depuis, constitué par ses fidèles et les anciens familiers de son père et de son oncle le grand Basile. Les déplorables gouvernemens qui avaient régné à Byzance, l'horreur des parvenus de Paphlagonie avaient très fort augmenté ce parti. On conçoit aisément comment la bureaucratie constantinopolitaine, fidèle aux traditions du grand Basile, la noblesse de naissance aussi, et même

la noblesse territoriale, avaient dès longtemps pris tacitement position dans le camp de la plus jeune des descendantes de la dynastie macédonienne, sans avoir eu jusqu'ici le moyen de le manifester. Aujourd'hui il se présentait, pour cette grande fraction de l'opinion publique quasi sommeillante, une occasion telle qu'il n'y en avait jamais eu.

Quand les chefs de l'émeute qui remplissait la grande Ville de son tumulte, ces chefs mystérieux qui comptaient bien faire tourner au profit de leurs plans secrets les convulsions de la fureur populaire, eurent donc vu la basilissa Zoé faire cause commune, sinon par inclination naturelle, du moins par nécessité, avec son proscripteur; quand ils purent craindre qu'elle ne fût forcée de se retourner contre ceux mêmes qui, depuis la veille, risquaient leur vie pour la replacer sur le trône, il leur vint soudain à l'esprit, par une heureuse inspiration, d'aller quérir dans sa solitude du Petrion la vieille Théodora, et de faire de son nom un nouveau cri de ralliement pour l'émeute en la proclamant basilissa aux côtés de sa sœur. Ne pouvant plus se servir de l'unique nom de Zoé, habilement monopolisé par Michel, ils tentèrent de le remplacer par celui de Théodora, qui était comme elle de pur sang impérial.

Ce plan, si brusquement conçu, fut exécuté, avec un ordre singulier, une suite tout à fait étonnante au milieu d'un trouble public aussi universel. Un des familiers du défunt basileus Constantin VIII, le patrice Constantin Kabasilas, dont Psellos a, par prudence, négligé de nous dire le nom, que nous connaissons d'autre part, mais dont il fait le curieux portrait que voici: « un des anciens serviteurs du basileus Constantin, un étranger, homme de haute naissance, de maintien superbe et majestueux, » se mit à la tête de la manifestation nouvelle, avec les anciens eunuques de son maître, une grande partie du Sénat et un immense concours populaire. On courut, dans le plus grand ordre, au monastère de Petrion dont on eut tôt fait de forcer la clôture. C'était vers le milieu de l'après-midi. Préalablement, on s'était précipité à Sainte-Sophie où le patriarche Alexis, de retour dans la capitale, officiait. Nous devons ce détail à Skylitzès. Il semble donc bien que ce prélat, qui haïssait le nouveau basileus et qui était fort dévoué à la basilissa, avait négligé d'obéir à l'injonction de Michel d'avoir à se retirer dans son monastère. Du récit de Skylitzès il résulte encore que le vieux

pontife aurait suivi la foule des émeutiers jusqu'au Petrion. Il ne pouvait, du reste, dans la terrible situation où il se trouvait, faire autre chose que se rallier à la cause des adversaires de son ennemi mortel le Calaphate. Il parut dans l'Église, au milieu de la foule tumultueuse, et lui annonça solennellement son intention de soutenir le parti de Zoé et de favoriser également l'élévation de Théodora. Skylitzès cite comme étant accourus de leur côté au couvent, où languissait celle-ci, tous les anciens eunuques de feu le basileus son père, puis encore le patrice Constantin Kabasilas et la presque totalité des sénateurs. Tous ces personnages étaient unanimes à vouloir proclamer la vieille princesse, non en opposition, mais aux côtés de sa sœur prisonnière aux mains du Calaphate. Ce n'était plus une simple émeute, c'était une révolution qui se préparait.

La première surprise de la vieille recluse, si subitement précipitée de l'infini silence du cloître au tumulte affreux de la rue, en ce jour de trouble, fut abominable. La pauvre femme épouvantée se refusa avec obstination à écouter les propositions des chefs du mouvement, de tous les vieux amis de son père et de sa dynastie. Sourde aux menaces comme aux prières, elle courut se réfugier dans le sanctuaire de la chapelle conventuelle; mais les chefs de la révolte l'y poursuivirent et la saisirent de force. Quelques-uns, rendus furieux par sa résistance, tirant leurs armes, voulaient l'en frapper. Bref, sacrilège inouï, on la tira avec violence hors du saint lieu. Une fois dans la rue, on l'affubla du magnifique vêtement impérial, et, ainsi costumée, on la jeta en hâte sur un cheval. Ce fut dans cet équipage moitié tragique, moitié grotesque, que la vieille femme qui, le matin, avait dit ses prières dans la pauvre cellule où elle croyait bien finir ses jours, fit, encadrée par les rangs pressés d'une foule enthousiaste, une tumultueuse entrée sous le dôme splendide de Sainte-Sophie, où elle fut immédiatement entourée par le patriarche et les principaux chefs des émeutiers. C'était dans ce temple auguste, métropole de la religion orthodoxe, que ceux-ci avaient décidé de conduire d'abord la nouvelle et étrange souveraine qu'ils avaient choisie pour la couronner, la proclamer basilissa des Romains, et lui donner ainsi la consécration et la protection officielle de l'Église. Il faisait une obscurité profonde quand le cortège atteignit Sainte-Sophie, dans la soirée du lundi 19 au mardi 20 avril.

Ce fut, dans ce temple grandiose aux voutes majestueuses, un délire de joie dynastique. La foule entière, tout le peuple de Constantinople, grands et petits, toutes les classes confondues, semblant oublier qu'il y avait encore un basileus au Palais, acclamèrent Théodora et aussi sa sœur Zoé. Longtemps, sous les plafonds courbes à fonds d'or, retentirent les cris incessamment poussés par cette multitude : « Longue vie à Théodora, notre mère ! » On procéda au couronnement solennel devant tous les hauts dignitaires assemblés. On avait certainement placé la vieille Porphyrogénète ahurie sur l'ambon, pour qu'enveloppée de la robe à grands carreaux, solennellement couronnée du diadème par le patriarche, elle fût visible de tous ces milliers d'êtres humains dans cet édifice géant. Elle reçut ainsi l'hommage de tous les dignitaires prosternés à ses pieds. Quel peintre pourrait reproduire ces spectacles inouïs, cette plèbe byzantine enthousiasmée, tous ces hommes armés, ces prêtres en grand costume encombrant de leur foule ces espaces étincelans de mille feux, cette vieille princesse en vêtemens éclatans, effarée, point de mire de tous les yeux, ces acclamations pareilles au tonnerre qui la saluent incessamment?

Le Calaphate fut déclaré usurpateur et par conséquent déchu. Tous ses partisans furent révoqués de leurs charges, et le sort de l'infortuné fut ainsi décidé. Théodora et cette multitude immense passèrent tout le reste de la nuit dans le temple de la Souveraine Sagesse.

Tandis qu'une partie de la foule faisait ainsi cortège à Théodora, le reste des émeutiers continuait à donner furieusement assaut au Palais Sacré défendu avec la rage du désespoir. Du haut du Kathisma, d'où tant de fois ses prédécesseurs avaient donné le signal des jeux ou fièrement bravé l'émeute, en face de ces milliers de révoltés couvrant la vaste enceinte, assourdissant de leurs vociférations incessantes les oiseaux du ciel, le Calaphate, escorté du nobilissime et de tous les siens, pâle, hagard, s'attendant à chaque instant à être massacré, poussant en avant la vieille Zoé docile, la désignait désespérément aux assaillans qui lui répondaient par des huées. Vainement s'efforçait-il de les haranguer. Vainement leur criait-il que la basilissa Zoé était déjà restaurée sur son trône, et qu'il serait répondu favorablement à toutes les demandes populaires. Il ne parvenait pas à obtenir une seconde de silence. Tous d'en bas lui hur-

laient les pires injures, lui jetant une grêle de pierres, tirant sur lui à coups de flèches.

Encore une fois, il était trop tard! La foule, comme tombée en démence, coupant incessamment la voix désespérée du prince se refuse à l'écouter et l'insulte outrageusement. Depuis longtemps la nuit était venue. A ce moment, on vient précipitamment annoncer au Calaphate le couronnement de Théodora et la marche sur le Palais d'une partie des émeutiers de Sainte-Sophie, qui accourent chercher Zoé pour la placer sur le trône dans l'Église à côté de sa sœur. Alors l'infortuné, comprenant enfin que tout est perdu, abandonné par ses fameux guerriers Værings ou russes, ne songe plus qu'à sauver ses jours. Il fait apprêter un navire de la flotte impériale pour gagner par la voie de la mer, qui lui est encore ouverte, le célèbre couvent de Stoudion dans l'angle sud-ouest de la Ville. Il veut y abdiquer, puis s'y faire moine, et compte échapper ainsi au sort qui le menace. Mais le nobilissime, plus intrépide, ne le permet point encore. « Il faut vaincre avec courage, s'écrie-t-il, ou périr glorieusement en basileus. » Cet avis ayant momentanément prévalu, tout ce qui se trouvait, par le hasard de ces terribles circonstances, enfermé dans le Palais assiégé, tout, jusqu'aux derniers valets, est armé, et le nobilissime, conservant tout son sang froid, appelant autour de lui toute cette foule disparate, la dispose à nouveau aux points les plus menacés. Il s'apprête à résister jusqu'à la dernière extrémité avec toute son énergie. C'est vraiment l'effort suprême! A cet instant précis, coïncidence bizarre, on signale l'arrivée par mer au Palais du fameux stratigos Katakalon Kekauménos, le glorieux défenseur de Messine, apportant lui-même au basileus la nouvelle du grand succès qu'il vient de remporter sous les murs de cette ville sur les Sarrasins de Sicile. Cette heureuse circonstance encourage quelque peu l'empereur défaillant.

La nuit se passa dans ces transes, dans ces luttes horribles. Cependant la fin de ce drame étrange approchait rapidement. L'aube du mardi 20 se leva sur ces milliers de combattans. Les émeutiers qui entourent le Palais sont à ce moment divisés en trois groupes principaux pour l'assaillir des trois seuls côtés où on pouvait l'aborder. Les uns font assaut du côté de l'Hippodrome. Les autres attaquent le forum Augustéon où se trouvaient la porte de la Chalcé et à sa suite le Triklinion ou caserne des

Excubiteurs. Le troisième groupe enfin, du côté de la vieille ville, assiège le « Tzykanisterion » ou Carrousel spécial pour les exercices équestres des basileis, établi par l'empereur Basile Ier, au IXe siècle. Constantin oppose de même à ces agresseurs trois groupes principaux de défenseurs. Partout la lutte se rallume plus ardente, plus furieuse. Les partisans du basileus se défendent en désespérés. Le carnage est immense, surtout parmi les assaillans, car cette foule urbaine combat presque nue et sans armes, luttant à coups de pierres et d'autres matériaux de cette sorte contre des soldats couverts de mailles et supérieurement équipés. On dit que, dans ce seul jour, qui fut le mardi 20, environ trois mille hommes de la plèbe constantinopolitaine périrent. Enfin, après des heures de massacre, après toute une journée et toute une nuit de lutte horrible, le succès, vers la fin de la nuit du mardi au mercredi, demeura au plus grand nombre. Les émeutiers vinrent à bout des défenseurs du Palais. Nous n'avons guère de détails sur cet effroyable envahissement de cette magnifique et séculaire demeure des basileis. Ce dut être le plus affreux pillage, rendu plus dramatique encore par l'heure si matinale. On se battait certainement torches en mains. Skylitzès dit seulement que, forçant les portes du Palais, la foule des assaillans se précipita dans le « Sekreton, » brisant et détruisant tous les objets précieux qui s'y trouvaient conservés, s'emparant en outre de sommes énormes en numéraire, détruisant du même coup tous les registres des impositions publiques. Toutes ces bêtes fauves n'avaient qu'une pensée : se saisir du basileus exécré pour le massacrer. Lui, lorsqu'il s'était senti perdu, avait eu encore le temps, après avoir changé de vêtemens pour ne pas être reconnu, de courir au petit port du Palais sur la mer de Marmara. Là, il s'était, à l'aube naissante, jeté avec le nobilissime et quelques familiers dans le dromon ou galère impériale qui avait immédiatement pris le large. Il laissait derrière lui Zoé, qui fut aussitôt retrouvée par la foule des émeutiers et portée en triomphe par eux. Durant ce temps, le bâtiment qui portait le fugitif cinglait en hâte le long de la rive de l'immense cité jusqu'en face du monastère de Stoudion, l'immense couvent dont l'emplacement est aujourd'hui encore marqué par la mosquée de l'Écuyer. Mettant pied à terre précipitamment en ce point écarté de la Ville, où l'émeute n'était pas encore maîtresse, l'oncle et le neveu coururent au monas-

tère. Après s'être fait raser la chevelure, ils prirent aussitôt l'un et l'autre l'habit religieux. Puis ils attendirent avec une indicible angoisse la suite des événemens. C'était le mercredi 21 avril, de grand matin.

« Ainsi, dit Skylitzès, cette lutte terrible inaugurée à la deuxième heure du deuxième jour de la semaine qui suit celle de Pâques, le lundi 19 avril par conséquent, finit dans la nuit du troisième au quatrième, du mardi 20 au mercredi 21. » L'Empire se trouvait maintenant avoir deux basilissæ : Zoé au Palais, Théodora à la Grande Église. Théodora était la véritable maîtresse de la situation, puisque son parti avait forcé le Calaphate à fuir et réussi à délivrer Zoé. Celle-ci, aussitôt redevenue impératrice, conservant son ancienne jalousie, voulait mettre de côté sa sœur si fâcheusement extraite de son couvent, mais elle se trompait étrangement en ne se rendant pas compte qu'elle n'était redevenue souveraine que par la grâce de cette sœur. La multitude, prise soudain de passion pour cette vieille fille si longtemps oubliée, ne permit point à la basilissa d'agir comme elle le désirait, et l'obligea à prendre vraiment Théodora pour collègue. On courut chercher celle-ci à Sainte-Sophie où elle était demeurée depuis son couronnement, gardée par une portion de la foule, et on l'amena en triomphe au Palais, probablement toujours sur son cheval. Le Sénat fut convoqué en hâte, ce Sénat imbécile, qui, si peu de jours auparavant, avait, sur l'ordre de Michel, décrété la déposition de Zoé. Celle-ci, redevenue maîtresse de l'Empire, harangua d'abord les sénateurs, puis, escaladant une tribune élevée, probablement celle du Kathisma, elle harangua de même la foule qui l'acclamait incessamment.

« La basilissa, s'écrie Skylitzès, remercia le peuple, comme il était juste, pour l'intérêt si affectueux que celui-ci lui avait porté ! » Comme nous allons voir qu'elle ne put sauver le Calaphate, et dut sur ce point céder à Théodora, elle n'en conçut qu'une haine double contre sa sœur et fit d'incroyables efforts pour la tenir loin du pouvoir. Mais l'attitude du Sénat, surtout celle du peuple, lui ouvrit les yeux, ainsi qu'à ses très sages conseillers. Un règne de Théodora sans Zoé était à ce moment possible, mais pas l'inverse. Zoé fut donc forcée d'accepter la réconciliation, du moins apparente, avec sa sœur.

Revenons au déplorable Michel V et à son oncle, le nobilis-

sime. Vêtus de la robe de bure, la tête rasée, afin de bien affirmer leur intention de se faire moines pour le reste de leurs jours, les deux infortunés espéraient attendrir ainsi le lion populaire. Hélas ! ils n'apprirent que trop vite que la foule, loin de vouloir les épargner, les poursuivait avec plus d'ardeur que jamais et que, le lieu de leur retraite ayant été tôt découvert, elle les y cherchait pour les tuer, n'ayant plus que cette idée en tête. Dans leur désespoir, terrifiés par la crainte d'une mort cruelle, ils se jetèrent alors dans la grande église du couvent qui était dédiée au Précurseur. Comme ils attendaient, de minute en minute, l'arrivée de leurs bourreaux, ils embrassèrent avec ferveur la balustrade de l'autel, lieu de refuge très saint, inviolable. Les malheureux, persuadés que la foule n'oserait commettre le sacrilège de les en arracher, se cramponnaient désespérément à ce dernier abri.

« Dès que la nouvelle de la fuite du basileus, dit Psellos, se fut répandue dans la Ville, la foule prodigieuse qui encombrait les rues et qui tremblait encore de la terreur d'un revirement dans la lutte sanglante aux alentours du Palais, éclata en manifestations de joie folle. La terreur fit place à l'enthousiasme. Les uns couraient dans les temples, dédiant des actions de grâces à Dieu qui venait de leur donner le salut ; les autres acclamaient la nouvelle augusta Théodora ; tous dansaient, chantant par les rues, improvisant des chants de circonstance. Mais la plupart, je l'ai dit, n'avaient pour le moment qu'une pensée, retrouver le misérable Michel et se repaître de son supplice. Tous, uniformément, couraient dans la direction du lointain couvent du Stoudion, ne parlant que d'égorger le malheureux après mille outrages, de couper son corps en morceaux. L'empressement était tel que ceux mêmes qui entouraient les impératrices firent comme les autres. On laissa toutefois aux princesses une garde nombreuse pour les protéger ! » — Heureusement pour nous, car cette curiosité nous a valu le récit dramatique de ces scènes affreuses par un témoin oculaire, heureusement, dis-je, Psellos fut du nombre de ceux qui désirèrent à tout prix assister au drame qui allait se passer au Stoudion. Son récit est véritablement tragique. « Je m'attachai, dit-il, aux pas d'un de mes amis, officier très illustre de la garde impériale, auquel je m'étais associé depuis toutes ces péripéties pour l'aider de mes conseils. Nous courûmes au galop de nos chevaux jusqu'à l'église

du Stoudion que nous trouvâmes entourée d'une foule immense d'émeutiers en armes qui assaillaient de toutes parts le saint édifice pour le démolir dans leur rage folle. Nous eûmes une peine infinie à nous frayer un chemin pour y pénétrer, car une autre foule plus nombreuse, plus enragée, d'aspect plus terrible encore, y était déjà assemblée. Tous ces gens, roulant des yeux furibonds, vomissaient au milieu d'un vacarme effroyable les injures et les menaces les plus abominables contre les malheureux réfugiés.

« Je n'avais pas pris parti jusque-là bien vivement. Cependant je n'étais pas insensible aux infortunes de la basilissa et j'étais assez violemment irrité contre le basileus à cause de sa conduite abominable envers sa bienfaitrice. Mais quand, après avoir, avec toute la peine imaginable, fendu cette foule compacte, j'arrivai à l'autel et que j'eus aperçu les deux malheureux, le basileus à genoux, tenant embrassée la sainte Table de l'autel, le nobilissime debout, à sa gauche, tous deux méconnaissables dans leurs vêtemens sordides, tant la confusion et l'épouvante de la mort altéraient leurs traits, toute ma colère s'évanouit avec la rapidité de l'éclair. Comme frappé de la foudre, je demeurai stupide et muet devant une si complète et si soudaine catastrophe. Je me mis à maudire la vie qui peut nous faire commettre des actes aussi insensés. Un flot de larmes me monta aux yeux. Touché de compassion pour une si affreuse infortune, je me mis à sangloter et à gémir.

« Cependant la foule hurlante pressait de plus en plus les deux victimes, et toutes ces bêtes fauves menaçaient de les mettre en pièces. Et moi, je me trouvais debout au côté droit de l'autel, versant des larmes. Alors les deux malheureux agonisans m'apercevant, me reconnurent. Voyant que je ne les injuriais pas comme les autres, mais que la pitié m'arrachait des pleurs, saisissant mon regard, ils se précipitèrent de mon côté comme pour se mettre sous ma protection. Une conversation haletante, étrange et dramatique, s'établit hâtivement entre nous. Je commençai par blâmer doucement le nobilissime de s'être joint au basileus pour maltraiter la basilissa. Puis, m'adressant à ce dernier, je lui demandai ce qu'il avait à reprocher à sa mère et sa souveraine pour avoir osé méditer contre elle un tel forfait. Tous deux tentèrent de s'excuser. Le nobilissime me jurait qu'il n'avait ni aidé, ni encouragé en rien son neveu. Il affirmait même

que, s'il eût essayé de se mettre en travers des projets de celui-ci, il lui en aurait coûté les pires infortunes, « car, ajouta-t-il, en désignant du doigt le basileus misérablement affaissé, celui-là est à tel point entêté dans ce qu'il veut faire, qu'il n'y a aucun moyen de l'en empêcher. Certes, je l'eusse tenté si c'eût été possible, et moi et les miens nous ne serions pas ainsi abîmés dans l'angoisse de la mort. » Quant au basileus, baissant la tête, pleurant et gémissant, il ne dit que ces seules paroles : « Non, Dieu n'est pas injuste ! Je subis la juste peine de mes crimes. » En même temps, il saisissait plus étroitement la Table sainte. Tous deux expiraient littéralement de terreur. Quant à moi, j'espérais encore que les choses en resteraient là, et je contemplais curieusement cette scène lugubre, philosophant en moi-même sur cette succession inouïe de catastrophes. Hélas ! je n'en étais encore qu'au prélude de la tragédie. »

Ce tumulte abominable durait depuis des heures, et la journée était presque écoulée. La foule en démence entourait toujours les deux fugitifs en les insultant et les pressant. Un respect superstitieux l'empêchait seul de les arracher à ce refuge très saint, infiniment vénéré. Mais elle montait la garde pour prévenir leur fuite et s'assurer qu'ils finiraient bien par périr. Comme le jour baissait, on vit enfin arriver un haut fonctionnaire dépêché par la basilissa Théodora, avec ordre d'emmener les princes. Avec ce personnage, accourait une foule nouvelle, mélange confus de soldats et d'hommes du peuple.

Skylitzès nous fournit quelques détails, qu'on ne trouve point dans Psellos, sur la scène qui s'était passée au Palais et qui avait motivé l'envoi de ce haut fonctionnaire, dont il nous donne le nom. Psellos nous l'avait au contraire caché, gardant cette même prudente réserve pour tous les hommes en vue dont il raconte les actions.

Après que la basilissa Zoé eut remercié la foule, elle lui avait demandé ce qu'elle devait faire du basileus. Tous alors, d'une seule voix, avaient crié : « Mets à mort le scélérat, ô notre souveraine, fais-le tuer ! Qu'on l'emporte ! Qu'on le mette en croix ! Qu'on lui crève les yeux ! » La bonne Zoé, outre son horreur naturelle pour les supplices, avait encore le cœur plein de compassion pour le misérable qui l'avait si indignement traitée. Elle hésitait à obéir au peuple. Mais elle n'était plus seule à commander. Théodora, qui, sous la feinte douceur, probablement

commandée par la prudence, avec laquelle elle avait semblé accepter sa longue et cruelle disgrâce, cachait une rancune concentrée, incapable de maîtriser ses sentimens, ordonna au nouveau préfet de la Ville, Kampanaros, qui venait de succéder à l'infortuné Anastase, de se rendre en hâte au couvent du Stoudion, d'en arracher par ruse les deux réfugiés, et de leur faire crever les yeux. C'était là le messager funèbre dont parle Psellos, qui était arrivé au Stoudion dès la tombée de la nuit. La restauration possible du Calaphate par la longanimité de Zoé était, pour Théodora et son parti, un péril tel qu'il fallait à tout prix en finir avec ce criminel. On sait combien à Byzance on avait de faible pour ce supplice affreux de la perte de la vue par perforation, brûlement ou arrachement. Il ne tuait pas, donc il ne mettait pas celui qui avait ordonné le crime en danger de perdre son âme, mais il arrivait à un but identique en paralysant du coup la victime qui devenait un corps sans âme et sans vie. Il n'y avait pas d'exemple dans la sanglante histoire de l'Empire d'Orient, qu'un homme, même de premier ordre, diminué par un tel supplice, fût jamais parvenu à jouer de nouveau un rôle quelconque.

Kampanaros, se dirigeant vers l'autel à travers les rangs pressés des spectateurs, commanda violemment aux deux réfugiés de sortir. Voyant la foule plus acharnée que jamais, épouvantés aussi par le ton de menace du préfet, ils refusèrent de se lever, embrassant avec plus de force les colonnes qui soutenaient l'autel. Alors Kampanaros, modifiant son attitude, leur parla avec une feinte douceur, jurant par les plus saints sermens qu'il ne leur serait fait aucun mal s'ils consentaient à obéir. Eux, pendant ce discours, demeuraient inertes, se répétant sans doute que, s'il fallait subir la mort, mieux valait périr au pied de l'autel que d'être massacrés dans la rue.

Kampanaros, désespérant de réussir, même par la douceur, se résigna à violer le saint lieu. Sur son ordre, on empoigna Michel et le nobilissime qui poussaient des cris affreux. Cramponnés à l'autel, ils invoquaient douloureusement les saintes Icones, les prenant à témoin de cette impiété. Le spectacle était si poignant que la plupart des assistans commençaient à se sentir émus de pitié. On se disputait violemment dans l'église. Beaucoup cherchaient à obtenir de Kampanaros la promesse qu'on ne tuerait point les malheureux. Ceux qui les entraînaient, ayant promis tout

ce qu'on voulait, pourvu qu'on les laissât faire, eurent finalement gain de cause. On tira par les pieds jusque sur la place devant l'église le basileus et le nobilissime. Ils y furent accueillis par des vociférations infinies. On les tournait en dérision. On chantait des chants de circonstance, on dansait, on riait autour d'eux. Puis on les jeta chacun sur une misérable mule et on les transporta en cet équipage, à travers les lazzis de cette multitude, au-dessus du couvent de Périblepte, « dans l'endroit appelé Sigma. » C'était un portique du grand Palais Sacré. Sur la route, on rencontra le bourreau envoyé pour leur crever les yeux.

Il fallait se hâter. « Ceux, en effet, dit Psellos, qui étaient du parti de Théodora, connaissaient le caractère terriblement jaloux de Zoé. Ils savaient qu'elle aimerait mieux partager le trône avec un valet d'écurie qu'avec sa sœur. » Bref, ils redoutaient, je l'ai dit, un retour imprévu, et que, par la volonté de la vieille basilissa, Michel ne parvînt à remonter sur le trône. A tout prix, il fallait en finir avec celui-ci. On décida de passer outre aux protestations d'une partie de la foule, mais, par un sentiment de pitié, on convint de s'en tenir aux ordres de Théodora, de ne point tuer les deux princes, et seulement de leur crever les yeux.

Une fois les victimes amenées sur la place du Sigma, on fit aiguiser les fers. « Quand l'oncle et le neveu virent qu'il n'y avait plus d'espoir, dit Psellos, une partie du public étant contre eux, les autres laissant faire, ils pensèrent rendre l'âme de peur, demeurant sans voix. Un sénateur qui se trouvait parmi les spectateurs s'efforça par de bonnes paroles de leur rendre quelque courage. » Psellos, qui avait suivi le tumultueux cortège, assista à la fin du drame. Le basileus eut une attitude infiniment piteuse, gémissant, se lamentant, invoquant tous ceux qui l'approchaient, suppliant humblement Dieu de ses mains jointes, les étendant vers toutes les églises, vers tout ce qu'il apercevait. Skylitzès dit qu'il supplia lâchement qu'on aveuglât d'abord son oncle qui, suivant lui, était le seul vrai coupable. Le nobilissime, au contraire, après avoir, lui aussi, montré quelque pusillanimité, quand il vit qu'il n'y avait plus de salut à espérer, se ressaisit tout à fait. Étant d'âme autrement virile que son neveu, il sembla prendre soudain bravement son parti de l'horrible sort qui l'attendait. A l'approche des bourreaux il s'offrit de lui-même. Comme la foule, avide de contempler son supplice, l'étouffait

presque, ne laissant aucun espace libre, il s'adressa d'une voix ferme à l'officier qui commandait : « Fais donc reculer tout ce monde, lui dit-il, et tu verras avec quel courage je saurai subir mon sort. » Puis, comme on allait lui lier les mains, il s'y refusa, disant au bourreau : « Si je bouge, tu seras libre de m'attacher au poteau. » Puis il s'étendit de lui-même tout de son long, sans pâlir, sans un cri ni un gémissement, immobile comme un mort. On lui arracha les deux yeux, durant que Michel, haletant d'angoisse, battait l'air de ses mains, déchirant son visage, se lamentant à haute voix, emplissant l'air de ses cris. Quand l'horrible mutilation fut achevée, le nobilissime, se levant de terre sans l'aide de personne, montrant à tous ses orbites vides ruisselans de sang, soutenu par quelques fidèles, s'entretint avec eux dans un calme si surprenant, un courage tellement surhumain qu'il semblait indifférent. Puis ce fut le tour du basileus. Celui-ci montrait un tel désespoir, il adressait au ciel des prières si désolées que le bourreau, craignant qu'il ne se débattît, dut le lier fortement. Puis tout fut accompli.

Le supplice du basileus Michel V, dit le Calaphate, marqua la fin de son règne si bref, en même temps que celle de cette terrible sédition. Les émeutiers, calmés du coup par cette exécution, coururent rejoindre Théodora. Peut-être la vieille femme était-elle encore à ce moment à Sainte-Sophie, comme l'affirme Psellos, durant que Zoé n'avait, elle, pas quitté le Palais, depuis la fuite précipitée du Calaphate. Pour en finir avec ce misérable supplicié, disons seulement que, suivant le récit de Skylitzès, lui et son oncle furent déportés chacun dans un monastère différent. Lui fut enfermé à celui d'Eleimôn. Le chroniqueur ne nous dit pas quel fut le lieu d'exil du nobilissime.

La chute du Calaphate avait eu lieu dans la journée du 21 avril 1042. Son court règne n'avait duré que quatre mois et onze jours. A ce moment le roi capétien Henri Ier régnait en France.

GUSTAVE SCHLUMBERGER

REVUE LITTÉRAIRE

CONDORCET ET LA RÉVOLUTION

« Condorcet, proscrit avec les Girondins... s'empoisonne lui-même en se voyant arrêté. Cette fin malheureuse et les circonstances touchantes qui l'accompagnèrent... ont pu recouvrir les torts de ses dernières années, et faire remonter peu à peu son nom au rang d'où il n'aurait jamais dû le laisser déchoir. Mais qu'on sache bien que c'est là finalement une amnistie, et qu'on n'essaie point d'en tirer une apothéose. » Cette conclusion de l'article si pénétrant que Sainte-Beuve consacrait naguère à Condorcet, se trouverait aujourd'hui doublement en défaut. Car d'abord on n'est plus bien sûr que Condorcet se soit empoisonné. Dans son livre sur *Condorcet et la Révolution française* (1), M. L. Cahen montre fort bien que la tradition généralement acceptée, et que personne ne s'était encore avisé de mettre en doute, ne s'appuie sur aucune preuve; et c'est apparemment la partie la plus neuve de son travail. On sait que, pendant neuf mois, Condorcet était resté caché dans cette maison de la rue des Fossoyeurs (actuellement rue Servandoni), où Mme Vernet lui donnait une si courageuse hospitalité. Le 25 mars 1794, ayant des raisons de croire que le secret de la maison était découvert, il partait vêtu d'une carmagnole et d'un bonnet de laine. Il espérait trouver asile chez les Suard, à Fontenay aux Roses. Les Suard lui fermèrent leur

(1) *Condorcet et la Révolution française*, par M. L. Cahen, 1 vol. in-8° (Alcan). — *Condorcet guide de la Révolution française*, par M. Franck Alengry, 1 vol. in-8° (Giard et Brière). — Les Grands éducateurs: *Condorcet*, par M. Francisque Vial, 1 vol. in-16 (Delaplane).

porte. Il erra pendant deux jours; et, le 27, exténué de fatigue, tenaillé par la faim, il entrait à Clamart dans une auberge où, ses allures ayant paru suspectes, il était arrêté. Il fut écroué à la prison de Bourg-la-Reine, et, le 28, on le trouvait mort dans sa cellule. On raconta qu'il s'était empoisonné avec un mélange de stramonium et d'opium que Cabanis lui avait donné, et qu'il portait sous le chaton d'une bague. Les premières gravures que nous possédions sur la mort du philosophe, et qui datent de 1795, reproduisent déjà en bonne place les accessoires obligés du drame : la bague et le verre d'eau. M. Cahen remarque que dans le rapport de l'officier de santé, la mort est attribuée à une congestion sanguine; jamais Cabanis n'a parlé de son présent; Mme de Condorcet et ses proches n'ont jamais émis l'hypothèse d'un suicide; enfin Condorcet avait été fouillé et dépouillé de tout ce qu'il possédait. D'autre part, l'hypothèse de la mort naturelle n'a contre elle aucune impossibilité : Condorcet avait toujours été débile : sa santé, très ébranlée, avait eu beaucoup à souffrir de la longue réclusion chez Mme Vernet. Il se peut qu'il n'ait pas eu la force physique de résister aux émotions de ces dernières journées. Et ce serait donc encore une légende à rayer de l'histoire.

Ensuite, cette apothéose que Sainte-Beuve trouvait imméritée, on est en train d'en décerner les honneurs à Condorcet. On s'est beaucoup occupé de lui, en ces derniers temps, et ses panégyristes ne nous ont pas caché que leur intention fût de réparer à son endroit l'injustice de l'histoire et l'ingratitude de la postérité. Il paraît que nous ignorions Condorcet et que nous le méconnaissions. Il est fâcheux que les deux études qui viennent de lui être consacrées, et qui ont paru à quelques mois de distance, soient si compactes, si lourdes et d'une lecture si rebutante. La plus longue, celle de M. Frank Alengry, est incontestablement celle où l'enthousiasme déborde avec le plus d'intempérance. Après avoir salué en Condorcet le guide de la Révolution française, le théoricien du droit constitutionnel, le précurseur de la science sociale, le maître enfin de la pensée contemporaine et l'initiateur des temps modernes, M. Alengry est pris d'un scrupule : il craint de n'en avoir pas assez dit. « Condorcet est-il seulement une gloire française? N'est-il pas encore une gloire de l'Humanité?... Condorcet n'a occupé personnellement qu'un point du temps et de l'espace; mais par ses travaux il embrasse tous les lieux... » S'étonner que des hommes de la taille de Condorcet n'emplissent pas « personnellement » tout le temps et tout l'espace, ô dévotion! voilà bien de de tes coups.

Ces deux études, pareillement destinées à glorifier Condorcet et toutes deux restreintes à un même sujet : l'influence de Condorcet sur la Révolution, aboutissent d'ailleurs à des conclusions diamétralement opposées. Si M. Alengry consent à ne pas faire de Condorcet l'unique fondateur de la première République, c'est qu'à son avis un mouvement aussi considérable que celui de la Révolution française ne peut pas être l'œuvre d'un seul homme. Mais, cette réserve faite, il n'hésite pas à nous montrer dans Condorcet le guide du mouvement, l'homme dont l'esprit domine les événemens, dont la volonté dirige celle de ses contemporains. Conseiller écouté sous la Constituante, leader de la majorité dans la Législative et même dans la Convention jusqu'à une certaine époque, Condorcet est en outre le grand philosophe dont les rêves prophétiques n'étaient que la vision anticipée de la vie contemporaine. M. Cahen conclut plus justement à constater le peu d'action que Condorcet a exercé sur son temps. « Aucune de ses conceptions n'a triomphé de son vivant, il n'a pu donner à la France ni le système de constitution, ni celui d'instruction publique qu'il avait préparés ; il n'a pu calmer les Girondins, il n'a pu empêcher leur proscription. » Il est mort avec l'amer regret de n'avoir rien obtenu. Son rôle historique est mince.

Quelles sont les causes de cette impuissance ? M. Cahen en indique une : c'est que Condorcet était également dépourvu des qualités de l'orateur et de celles de l'écrivain. Sa voix ne portait pas : il ne disposait pas de ce pouvoir de la parole, si nécessaire dans les époques troublées. Son style n'a ni l'éclat, ni la chaleur, ni même la clarté. A cette explication il convient d'en ajouter une autre tirée du caractère même de l'homme. Mme Roland a tracé de lui ce portrait : « On peut dire de son intelligence, en rapport avec sa personne, que c'est une liqueur fine imbibée dans du coton... Il est aussi faible de cœur que de santé ; la timidité qui le caractérise et qu'il porte même dans la société, sur le visage et dans son attitude, n'est pas seulement un vice de tempérament, elle semble inhérente à son âme et ses lumières ne lui fournissent aucun moyen de la vaincre ; aussi, après avoir bien déduit tel principe, démontré telle vérité, il opinait à l'Assemblée dans le sens contraire... » Condorcet est de ces meneurs qui sont menés par les événemens, et de ces chefs qui suivent leurs troupes partout où elles les entraînent. Philosophe, il n'attend de bien que de la diffusion des lumières, non du recours à la force brutale. Savant, il professe que le progrès s'opère peu à peu, et qu'il a pour plus grand obstacle les révolutions. Homme d'éducation aristocratique, il a pour

la foule une répugnance instinctive autant qu'une méfiance raisonnée. Or il s'inclinera devant toutes les violences, acceptera tout ce qu'il est obligé de subir, trouvera, pour les crimes eux-mêmes de la foule, des trésors d'indulgence. Il a commencé par être d'avis que la France doit rester une monarchie parce que cette forme de gouvernement est la seule qui convienne « à sa richesse, à sa population, à son étendue et au système politique de l'Europe; » et il sera l'un des premiers à manifester des sentimens républicains. Il déteste la guerre, et vote la déclaration de guerre à l'Europe. Il trouve pour caractériser chaque journée révolutionnaire des euphémismes qui sont pires que des éloges. Le 20 juin, les Tuileries sont envahies, Louis XVI insulté et forcé de se coiffer du bonnet rouge; Condorcet écrit: « Il ne s'est commis aucun désordre dans le château; car une ou deux portes forcées, quelques vitres cassées ne peuvent être comptées, lorsque vingt ou trente mille hommes pénètrent à la fois dans une habitation dont ils ne connaissent pas les issues. » Ironie ou plate flagornerie? Après le 10 août, qu'il appelle « un grand acte de justice autant que de prudence, » il pousse au ministère Danton qu'il méprise. Après les massacres de septembre, et dans l'impossibilité où il est de les approuver, il a soin du moins d'y découvrir des excuses. « Malheureuse et terrible situation que celle où le caractère d'un peuple naturellement bon et généreux est *contraint* de se livrer à de telles vengeances! » C'est la faute des victimes. Dans le procès de Louis XVI, s'il ne vote pas la mort, c'est uniquement parce que « cette peine est contre ses principes. » Quand la question du sursis est mise en délibération, il monte à la tribune pour se récuser par ces mots: « Je n'ai pas de voix. » Le fait est qu'il s'est associé toutes les mesures de violence et de haine qui, par une espèce de fatal retour, devaient finalement l'emporter lui-même.

Est-ce à dire que l'étude de l'œuvre de Condorcet soit d'un médiocre intérêt pour qui veut connaître les origines et l'orientation du mouvement révolutionnaire? Nullement. Condorcet n'a eu qu'une faible action sur les hommes et sur les événemens; son rôle à la Législative et à la Convention a été surtout un rôle d'apparat; on le poussait en avant; on se couvrait de son autorité; on n'était pas fâché d'avoir pour garant un homme d'ancien régime, un marquis, un académicien, qui avait été l'ami de Voltaire et de Turgot. Ce n'est pas davantage Condorcet qui a lancé et mis en circulation quelques-unes de ces idées neuves, hardies, qui bouleversent une société et font fermenter les esprits. D'autres avant lui avaient trouvé ces idées. Philosophes,

encyclopédistes, économistes, physiocrates avaient achevé leur œuvre. Mais Condorcet est leur héritier. Il reprend leurs théories, et, les dépouillant de ce que chacun y avait mis de personnel, sans les reforger à sa marque, il les rend plus facilement accessibles à tous et plus assimilable. Il n'a ni l'esprit de Voltaire, ni l'éloquence de Rousseau, ni la verve de Diderot, ni la profondeur de Montesquieu. Mais les idées de Voltaire, de Rousseau, de Montesquieu, dans ce qu'elles ont de conciliable et de voisin, ont passé chez lui. Comme d'ailleurs il est mathématicien, il excelle à les enchaîner, à lier les raisonnemens dans une suite logique, à pousser les principes jusqu'à leurs dernières conséquences. Il est de la sorte un personnage éminemment représentatif. On trouve en lui, nullement déformées, les idées qui, répandues par la propagande philosophique, étaient entrées dans le domaine commun. Il exprime, avec une sorte de banalité et d'impersonnalité, la pensée pure du XVIIIe siècle.

Admirateur, ami, correspondant de Voltaire et formé par ses leçons, que pouvait-il avoir appris à pareille école? La réponse est dans cette *Vie de Voltaire*, l'un des ouvrages les plus significatifs de Condorcet, et qui est resté la principale source de la biographie de Voltaire. C'est à la façon dont Condorcet nous l'a montré, que Voltaire nous apparaît d'abord. Et il faut faire réflexion que celui-ci apercevant tout l'homme à travers l'attitude qu'il avait prise en ses dernières années, et d'ailleurs soucieux de mettre le portrait en accord avec ses propres tendances, nous en a présenté une image systématique et figée. C'est l'apôtre de l'humanité, le dénonciateur de tous les maux publics, le vengeur de toutes les injustices particulières, qu'il célèbre en Voltaire. S'il fallait l'en croire, ce serait dès les premières années de sa carrière, et tout à fait au sortir de l'adolescence, que Voltaire aurait conçu le projet de cet apostolat, et se serait senti appelé à cette espèce de mission : détruire les préjugés de toute espèce dont son pays était l'esclave. Que ce soit dans les *Lettres anglaises* ou dans *Mahomet*, dans le *Siècle de Louis XIV*, ou dans la *Pucelle*, que Condorcet a le triste courage d'excuser ou même de vanter, Voltaire n'a qu'un objet, qui est de terrasser la superstition. « Son zèle contre une religion qu'il regardait comme la cause du fanatisme qui avait désolé l'Europe depuis sa naissance, de la superstition qui l'avait abrutie, et comme la source des maux que les ennemis de l'humanité continuaient de faire encore, semblait doubler son activité et ses forces. Je suis las, disait il, de leur entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme, et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour

le détruire. » Condorcet ne tarit pas sur le compte de cette « ligue pour la raison et la tolérance » dont Voltaire était l'âme, et sur ce « ministère de la raison » qu'il exerçait en France. Ce dont il parle le moins, étant au surplus mauvais juge en la matière et peu touché par ce genre de mérite, c'est du génie de l'écrivain que fut Voltaire; et la lacune est si énorme, que lui-même est obligé d'en faire la remarque : « Qui croirait, en lisant ces détails, que c'est ici la vie d'un grand poète, d'un écrivain fécond et infatigable? Nous avons oublié sa gloire littéraire, comme il l'avait oubliée lui-même. » Ce dernier trait suffirait à nous mettre en garde et à nous avertir que le peintre, ou n'a pas compris son modèle, ou a voulu l'éclairer d'un certain jour. C'est aussi bien Condorcet qui s'est porté garant de la « bonté » de Voltaire, et qui même nous a présenté un Voltaire larmoyant. « Je l'ai vu se précipiter sur les mains de M. Turgot, les arroser de ses larmes, les baiser malgré ses efforts, et s'écriant d'une voix entrecoupée de sanglots : Laissez-moi baiser cette main qui a signé le salut du peuple! » A ce portrait, ainsi simplifié, solennisé et décoré de couleurs convenues, il manque justement une qualité : la vie. Il y manque cette complexité de nature, cette souplesse et cette variété d'intelligence, qui apparemment font le meilleur de la gloire de Voltaire. Il y manque la gaieté, la légèreté, la vanité, l'impertinence, et par-dessus tout la passion pour la poésie et le démon du théâtre. Pour retracer la vie d'un homme qui avait tant d'esprit, il eût fallu un biographe qui en fût moins complètement dépourvu. Et il est bien exact que le plus clair de l'influence de Voltaire s'est exercé contre le christianisme ; toutefois, pour n'envisager toute son œuvre que par rapport à cette unique question, il fallait avoir été soi-même comme hypnotisé par elle. C'est par là que le livre nous renseigne sur celui qui l'a écrit, mieux encore peut-être que sur celui à qui il est consacré. Il ne peut avoir eu pour auteur qu'un maniaque d'irréligion. Et c'est le premier trait qui définit Condorcet.

Le XVIIIe siècle a été libertin avec délices, impie avec audace, persiflage ou forfanterie; mais personne plus que Condorcet au XVIIIe siècle n'a apporté dans la passion antireligieuse d'étroitesse, de lourdeur et de brutalité. Chez aucun autre écrivain ne reviennent avec une plus fatigante monotonie les injures les plus grossières à l'adresse de toute espèce de religion. Fanatisme, superstition, hypocrisie, crimes du despotisme sacerdotal, ce sont les mots qu'on retrouve sans cesse sous la plume de Condorcet. Il n'est aucun de ses écrits où il ne donne quelque place à un sujet dont l'obsession le hante. Il aperçoit dans

la religion l'unique cause de tous les maux de l'humanité : c'est elle qui en se mêlant à la morale la gâte, et en s'imposant à notre nature la pervertit ; elle qui dérange le développement de l'humanité en contrariant ses progrès, elle qui étend sur l'histoire son ombre souvent sanglante. Les peuples sauvages n'ont-ils pas déjà leurs sorciers et leurs charlatans, ancêtres des prêtres modernes? Car la religion a deux vices qui lui sont essentiels. D'abord elle est l'ennemie des lumières, ayant intérêt à tenir les hommes dans l'ignorance ; et tout le mouvement de la civilisation moderne n'est que l'histoire de la lutte enfin victorieuse que la science a soutenue contre elle. Ensuite elle est un instrument de tyrannie : car les prêtres n'étant que des fourbes, et enseignant des doctrines auxquelles ils ne croient pas, la religion n'est entre leurs mains qu'un moyen de domination et le plus ingénieux système dont l'homme se soit avisé pour asservir l'homme.

La première œuvre à faire est donc de détruire le christianisme ; après quoi, et lorsqu'on se retrouvera en face de la nature humaine libre de préjugés, rien ne sera plus facile que de ramener sur la terre la justice et le bonheur. Comme presque tous les penseurs du XVIIIe siècle, Condorcet est persuadé que la nature humaine est bonne. Mlle de Lespinasse nous a parlé de la bonté de Condorcet, et comment en douter, après ce trait : « J'ai renoncé à la chasse pour qui j'avais eu du goût, et je ne me suis pas même permis de tuer les insectes, à moins qu'ils ne fassent beaucoup de mal. » Condorcet est dupe de la sensiblerie à la mode au point de croire qu'elle peut nous fournir une règle à nos actions. La peine que fait nécessairement éprouver à un être sensible l'idée du mal que souffre un autre être sensible, voilà où il fait résider le fondement lui-même de la morale. Aussi, à quoi bon s'embarrasser de métaphysique non plus que de théologie? Locke n'a-t-il pas, une fois pour toutes, fixé les bornes de l'intelligence humaine et fourni la méthode qui s'applique également à toutes les sciences naturelles et morales ? « L'analyse de nos sentimens nous fait découvrir dans le développement de notre faculté d'éprouver du plaisir et de la douleur l'origine de nos idées morales, le fondement des vérités générales qui, résultant de ces idées, déterminent les lois immuables, nécessaires, du juste et de l'injuste, enfin les motifs d'y conformer notre conduite puisés dans la nature même de notre sensibilité, dans ce qu'on pourrait appeler en quelque sorte notre constitution morale. » Puisque l'homme est bon, et qu'il trouve en lui-même à la fois la notion du bien et les raisons d'y conformer sa conduite, comment se fait-il donc qu'il y manque si souvent? Ce mal, qui ne

vient pas de la nature de l'homme, d'où peut-il venir, si ce n'est des institutions? Il n'y a pas une habitude vicieuse, pas un usage contraire à la bonne foi, pas un crime dont on ne puisse montrer l'origine, la cause première dans la législation, dans les institutions, dans les préjugés. Ce sont les mauvaises lois qui font les mauvaises mœurs. Donc changez les lois, réformez les institutions. Et puisque l'homme est partout le même et conforme à sa définition, comme les carrés et les triangles sont partout conformes à la définition du carré et du triangle, établissez des lois partout les mêmes et qui dépendent non pas du degré de latitude, mais des principes de la raison. C'est l'erreur de tout le XVIIIe siècle d'avoir cherché les causes du mal social et moral en dehors de l'homme, au lieu de les voir où elles ont été de tout temps, c'est-à-dire en lui-même. Ils ont ignoré la nature humaine au point de n'y pas apercevoir le germe jamais détruit de tous les pires instincts. Et dans leurs combinaisons, s'ils ont oublié plusieurs élémens, il en est un surtout dont ils n'ont songé à tenir aucune espèce de compte ; et c'est la passion !

Voulez-vous d'ailleurs moraliser l'homme? instruisez-le. Savoir et vouloir ne sont qu'un ; les progrès de la vertu ont toujours accompagné ceux des lumières ; les hommes deviendront meilleurs à mesure qu'ils seront plus éclairés... Condorcet l'a répété en cent manières, et sans doute il s'est fait sur ce sujet d'étranges illusions. Au lieu d'y insister, ne vaut-il pas mieux reconnaître que nous touchons ici à la partie la meilleure et la plus solide de son œuvre : je veux dire ses idées sur l'instruction? C'est l'honneur incontestable de Condorcet d'avoir le premier formulé les principes sur lesquels nous vivons encore en matière d'enseignement public, et tracé le plan que le XIXe siècle s'est efforcé de suivre, sans y réussir complètement. Et puisque nous les rencontrons sur notre route, pourquoi ne pas rappeler quelques-uns de ces principes les plus fermement établis par Condorcet, et qui font donc partie de la tradition révolutionnaire elle-même ? Condorcet n'admet pas que l'enseignement doive être chose d'État et qu'aucun droit puisse prévaloir contre celui du père de famille. Obliger les pères à renoncer au droit d'élever eux-mêmes leur famille, lui semble la plus dangereuse des injustices ; car « brisant les liens de la nature, elle détruirait le bonheur domestique, affaiblirait ou même anéantirait ces sentimens de reconnaissance filiale, premier germe de toutes les vertus. » Dans un pays qui inscrit en tête de sa Constitution et reconnaît comme des droits de l'homme la liberté de penser, de parler et d'écrire, Condorcet n'hésite pas à dire que toutes ces libertés doivent

avoir dans la liberté d'enseigner leur complément nécessaire. « L'éducation, si on la prend dans toute son étendue, ne se borne pas seulement à l'instruction positive, à l'enseignement des vérités de fait et de calcul, mais elle embrasse toutes les opinions politiques, morales ou religieuses. Or la liberté de ces opinions ne serait qu'illusoire, si la société s'emparait des générations naissantes pour leur dicter ce qu'elles doivent croire. » Aussi bien l'État ne saurait avoir au nombre de ses droits celui d'édicter une doctrine et de décréter la vérité. Sur aucun sujet il ne doit imposer aucune croyance, pas même sur le sujet qui le touche de plus près, auquel on pourrait le croire personnellement intéressé, et qui est la constitution même de l'État. C'est un des points sur lesquels Condorcet s'exprime avec le plus de vigueur et de netteté. « On a dit que l'enseignement de la constitution de chaque pays devait y faire partie de l'instruction nationale. Cela est vrai sans doute, si on en parle comme d'un fait ; si on se contente de l'expliquer et de la développer; si, en l'enseignant, on se borne à dire : telle est la constitution établie dans l'État et à laquelle tous les citoyens doivent se soumettre. Mais, si on entend qu'il faut l'enseigner comme une doctrine conforme aux principes de la raison universelle, ou exciter en sa faveur un aveugle enthousiasme qui rende les citoyens incapables de la juger ; si on leur dit : voilà ce que vous devez adorer et croire, alors c'est une espèce de religion politique que l'on veut créer; c'est une chaîne que l'on prépare aux esprits, et on viole la liberté dans ses droits les plus sacrés, sous prétexte d'apprendre à la chérir. » Il peut être utile aujourd'hui de rappeler ces déclarations d'un penseur qui du moins n'est suspect ni de cléricalisme, ni de tiédeur républicaine.

Toutes ces idées justes ou fausses que Condorcet emprunte au milieu intellectuel de son temps viennent se combiner dans une théorie qu'il a également reçue de ses contemporains, mais que, plus qu'aucune autre, il a faite sienne : la théorie du Progrès. C'est là, comme on sait, entre toutes, l'idée chère au XVIIIe siècle ; depuis le temps de la « querelle des anciens et des modernes » où elle apparait, confuse encore et incertaine, elle ne cesse d'aller en se précisant : elle se fortifie, se développe et s'organise à travers le siècle. Il restait à lui donner sa forme la plus complète, et à la pousser à l'absurde. Ce fut la tâche de Condorcet. Pascal avait jadis comparé l'humanité tout entière à un même homme qui vivrait toujours et apprendrait sans cesse. Et il est bien vrai que dans l'ordre de la connaissance se vérifie cette marche progressive et continue. Il appartenait à Condorcet d'en trans-

porter la conception dans tous les ordres de l'activité humaine et de l'appliquer à l'histoire des sociétés. Parce qu'au XVIIe siècle un élève ordinaire savait plus de physique qu'Archimède, qu'il en sait au XVIIIe siècle plus que Newton, et que d'un prêtre de Memphis à Euler s'étend une chaîne ininterrompue, Condorcet en conclut que chaque époque, marquant une étape dans la marche en avant de l'humanité, réalise une forme de vie meilleure et une plus grande somme de vertu. Il ne lui suffit pas même, pour l'avertir de son erreur qu'il rencontre sur son chemin le christianisme. La passion antireligieuse elle-même ne le met pas en garde contre ce dogme auquel reste attaché son nom : celui de la « perfectibilité indéfinie. » Il l'expose dès les premières pages de l'*Esquisse* avec une intransigeance ou une sérénité qui confondent. « Il n'a été marqué aucun terme au perfectionnement des facultés humaines, la perfectibilité de l'homme est réellement indéfinie, les progrès de cette perfectibilité désormais indépendante de toute puissance qui voudrait les arrêter n'ont d'autre terme que la durée du globe où la nature nous a jetés. Sans doute ces progrès pourront suivre une marche plus ou moins rapide ; mais jamais elle ne sera rétrograde... » Et nous voilà garantis contre toute éclipse du génie humain, assurés contre tout retour offensif de barbarie !

Si l'on veut se rendre exactement compte du sens où Condorcet emploie ces mots de perfectibilité indéfinie, qu'on aille aux dernières pages du livre où, dans une espèce de vertige de l'imagination, il se représente une humanité douée de facultés supérieures à celles dont elle a été jusqu'ici pourvue. Pourquoi ne pas admettre que, par le jeu de l'hérédité, les générations se transmettent des facultés sans cesse accrues ? en sorte que, de l'une à l'autre, on constaterait une somme toujours plus grande d'intelligence, de force de tête, d'énergie de l'âme ou de sensibilité morale ? Et qu'y a-t-il d'absurde à supposer que les limites de la vie arriveront à se reculer sans aucun terme assignable ? « Sans doute l'homme ne deviendra pas immortel, mais la distance entre le moment où il commence à vivre et l'époque commune où naturellement, sans maladie, sans accident, il éprouve la difficulté d'être, ne peut-elle s'accroître sans cesse ? » C'est d'après cette idée du progrès entendu au sens de la perfectibilité indéfinie, que Condorcet ordonne la série des « époques » dont la progression compose à ses yeux l'histoire de l'humanité. Mais il ne lui suffit pas qu'elle lui serve à mettre de l'ordre et de la clarté dans le chaos des siècles passés : elle doit être aussi bien valable pour l'avenir. Et

Condorcet trace donc de l'avenir de l'humanité un tableau en accord avec les « données de la science. » Dans ce temps-là, les peuples auront enfin compris que la guerre est le fléau le plus funeste comme le plus grand des crimes. Les frontières s'abaisseront et les nations se plairont à fraterniser. Les arts mécaniques ayant été perfectionnés, on en obtiendra plus de produits avec moins d'efforts. La misère aura quitté la surface du globe, comme l'esclavage, la maladie et les vices. Il arrivera ce moment où le soleil n'éclairera plus sur la terre que des hommes libres, ne reconnaissant d'autre maître que leur raison! Ce sera l'âge d'or, non plus celui des poètes, mais celui des philosophes et des savans, un âge d'or placé non dans les premiers temps du monde, mais dans un avenir vers lequel l'humanité s'achemine régulièrement et sûrement, et qui verra enfin l'alliance de ces trois termes inséparables : Lumières, Vertu et Bonheur.

L'instant où Condorcet enchantait son imagination de ces perspectives millénaires était celui où proscrit, obligé de se cacher, il sentait sur lui la menace de la mort violente; et c'était sans doute donner une belle preuve de sérénité d'esprit. Mais aussi l'époque où s'exaltait dans l'esprit de Condorcet la foi dans un progrès qui ne peut rétrograder, était celle où on avait assisté à la plus formidable explosion de haines et de violences, où on avait vu la civilisation la plus raffinée se résoudre dans une espèce de sauvagerie; c'est donc que pour cet incorrigible utopiste, les démentis de la réalité ne comptent pas. Ces chasseurs de chimères comptent sur l'avenir pour les dédommager des tristesses du présent et pour exécuter le plan idéal qu'ils lui ont tracé. Cent années ont-elles apporté au rêve du philosophe un commencement de réalisation? Renouvier, dans une page de sa *Philosophie analytique de l'histoire*, s'est plu à imaginer Condorcet revenant parmi nous et à se demander quel spectacle il aurait eu sous les yeux :« Le progrès des sciences pures et appliquées a dépassé... tout ce que le Girondin proscrit pouvait imaginer de possible; mais il ne paraît pas que la justice et la bonté dans les mœurs publiques ou privées aient marché du même pas que les sciences, ou en aient reçu la bonne influence attendue. Un progrès des plus remarquables est celui qui s'est fait dans l'art de détruire, et l'esprit des nations se porte avec beaucoup d'activité à en seconder les applications en vue de leur mutuel dommage. Les bienfaits de l'instruction publique progressivement étendus au peuple... n'ont pas commencé à se traduire dans les moyennes statistiques de la criminalité et de la folie. Le fléau de l'alcoolisme ne semble pas trouver

un obstacle à son envahissement dans les préceptes moraux qui sortent de la bouche des instituteurs primaires, etc. » Dira-t-on que cent ans ne sont qu'une minute dans la vie de l'humanité et que peu importe quelle distance nous sépare du jour où s'accompliront des promesses qui ont la science pour garantie? Hélas! c'est la science elle-même qui se charge de répondre au savant. Ni dans l'histoire des sociétés, ni dans celle des espèces vivantes, elle n'admet plus la loi du progrès à la façon dont Condorcet se la représentait. Et elle a décidément rejeté une hypothèse qui n'est plus en accord avec l'état de nos connaissances.

On voit maintenant que si Condorcet a joué un rôle d'assez différent de celui que lui assignent ses nouveaux biographes, il n'en a pas moins une place considérable dans l'histoire des idées à la veille de la Révolution. Il n'a été sur aucun point un penseur original; mais cette absence même d'originalité fait que nous pouvons le prendre pour un fidèle témoin de l'état des esprits. Haine du christianisme, croyance superstitieuse dans la bonté foncière de l'homme, dans la toute-puissance des institutions, dans l'identité du savoir et de la vertu, dans la continuité du progrès, ce sont ces élémens qui ont composé l'atmosphère intellectuelle d'alors. Sous le coup des premiers événemens de la Révolution, les imaginations entrent en branle et les penseurs aperçoivent dans un avenir prochain la réalisation de doctrines pour lesquelles ils avaient d'abord espéré dans la lente collaboration du temps. En proie à une espèce d'ivresse cérébrale, ils envisagent sans crainte la possibilité de refaire le monde et de fabriquer une humanité toute neuve. Au surplus les idées, même les plus chimériques, de Condorcet n'ont pas cessé d'être vivantes et agissantes, non plus que le type intellectuel qu'il représente n'a disparu. Aussi ne suffit-il pas de dire qu'il résume en lui les aspirations d'un groupe de ses contemporains: il personnifie encore une famille d'esprits. C'est un spécimen accompli de ce que peuvent produire dans l'ordre de la pensée l'union du savoir, de l'esprit de système et de la niaiserie.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

LE SIXIÈME CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE PÉTRARQUE

C'est devenu maintenant un usage à peu près invariable, chaque fois qu'un anniversaire ramène la curiosité publique sur l'un des grands hommes du passé, de découvrir et de glorifier par dessus tout, dans cet homme, un précurseur ou un apôtre de la « libre-pensée. » Qu'il s'agisse d'un savant, d'un poète, voire d'un musicien ou d'un peintre, nous pouvons être assurés que toute fête, organisée désormais en son honneur, prendra plus ou moins le caractère d'une manifestation antireligieuse : soit que l'on s'avise de reconnaître, dans son œuvre, un « individualisme » incompatible avec la « passivité » de l'esprit chrétien, ou que simplement on ait quelques motifs de penser que, certain jour de sa vie, il a failli se quereller avec son curé. Et il n'est donc pas étonnant qu'après le cent-cinquantenaire de Gœthe, après les centenaires de Victor Hugo et de Michelet, de Balzac et de Berlioz, le sixième centenaire de Pétrarque, en juillet dernier, ait donné lieu a une manifestation du même genre. Toutes les loges italiennes ont célébré, comme un de leurs ancêtres, le pieux chanoine qui, sa vie durant, avait coutume de se relever de son lit, à une heure du matin, pour réciter les psaumes de la pénitence. La presse « libérale, » se souvenant du mot fameux qui appelait Pétrarque « le premier homme moderne, » en a conclu que l'auteur des dialogues sur le *Mépris du Monde* devait avoir caché, sous son apparente dévotion, cette inquiète, mais solide incrédulité qui est la marque distinctive

d'une âme bien « moderne; » et des *anthropologues* se sont trouvés, — ai-je besoin de le dire? — pour affirmer en outre que l'amant de Laure avait été un dégénéré épileptoïde, rachetant la hardiesse de son génie par toute sorte de tares physiques et morales. Enfin le ministre de l'instruction publique, M. Orlando, ayant à parler au nom du gouvernement, devant la maison natale du poète, s'est cru forcé, lui aussi, — dans un discours d'ailleurs très éloquent, plein de belles images et de réflexions ingénieuses, — de sacrifier à la mode nouvelle, en faisant de Pétrarque quelque chose comme l'aïeul des libre-penseurs italiens.

Ce poète fut l'homme le plus libre, l'esprit le plus original de son siècle; il fut le premier esprit libre et vraiment original de l'âge moderne. Ses yeux, se relevant d'un manuscrit poudreux, ont regardé les choses avec plus de précision et de pénétration; son cerveau, affranchi de l'entrave des jugemens et des préjugés de son temps, a manifesté un instinct incoërcible de domination spirituelle; et ainsi s'est affirmé et a triomphé l'individualisme... Mais ce n'est pas d'un seul coup que l'homme, fût-il un héros, réussit à couper les fils multiples, secrets, mystérieux, qui le relient au temps dont il est le produit; il ne saurait lui être donné de se soustraire tout à fait à des croyances, à des traditions, à des idées, vieilles de mille ans. Dans l'esprit de Pétrarque, déjà irradié des éclairs nouveaux, subsistent encore de vastes espaces qu'obscurcit l'ombre de l'âge ancien : d'où des contradictions et des antithèses, un conflit tumultueux de sentimens et de pensées... Ce n'est pas encore la lutte entre la foi et le doute, bien que nous en apercevions déjà mainte trace fugitive; mais, comme les grands et mélancoliques esprits de notre temps, le poète a profondément senti l'angoisse ineffable de l'âme qui, dans la contemplation assidue de son propre moi, découvre peu à peu le sentiment humain et éternel : déchirement du cœur et supplice de la pensée, inquiétude éternelle des désirs inassouvis, douleur qui consume et qui est une douceur.

A quoi M. Orlando ajoute, dans sa péroraison, que « absolument pareil à Pétrarque fut tout le *Trecento* italien, ce printemps de l'art qu'admire et bénit le monde civilisé : » ce qui tendrait à faire croire que ce n'est pas seulement Pétrarque, mais son siècle tout entier, qui a été le « premier homme moderne. » Et tout cela, encore une fois, n'a plus rien pour nous étonner, puisqu'il est entendu que tout grand homme, par le seul fait qu'on honore officiellement sa mémoire, doit dorénavant devenir, de gré ou de force, un représentant de la noble lutte des « lumières » contre les « ténèbres. » Mais ce qui est plus surprenant, en vérité, et plus fâcheux, c'est de voir un éminent critique italien, M. Carlo Segrè, dans un ouvrage d'ordre purement litté-

raire (1), s'ingénier, de la même façon, à dénaturer la signification réelle de la personne et de l'œuvre de Pétrarque, pour les rattacher à l'histoire de l'incrédulité moderne : sans compter que, la thèse se trouvant être sinon tout à fait fausse, du moins certainement excessive, et très difficile à soutenir par des preuves formelles, M. Segrè est forcé d'imaginer, pour la soutenir, toute espèce de déductions et de conjectures qui, non seulement ne réussissent guère à nous convaincre de son paradoxe, mais qui nous empêchent encore de profiter, autant que nous le voudrions, de la masse de précieux renseignemens biographiques rassemblés par lui au cours de son travail.

Des deux principales *études pétrarchesques* que nous offre son nouveau recueil, la première est une comparaison entre le *Secret* de Pétrarque, — c'est-à-dire ses trois dialogues sur le *Mépris du Monde*, — et les *Confessions* de saint Augustin, dont l'œuvre du poète toscan est évidemment inspirée. Après nous avoir rappelé l'admiration constante de Pétrarque pour saint Augustin, M. Segrè analyse en grand détail les fameuses *Confessions;* et de cette analyse il conclut aussitôt que, seul des deux ouvrages mis en parallèle, celui de l'évêque d'Hippone exprime un état d'âme véritablement chrétien. Saint Augustin, en effet, nous décrit des passions dont il s'est guéri par la foi religieuse : Pétrarque confesse ses passions, les déplore, mais ne trouve pas la force de s'en affranchir. Il n'en trouve pas la force, d'abord, parce que la foi religieuse « n'a plus, ne peut plus avoir pour son cœur les séductions, ni l'action stimulante qu'elle avait pour le cœur du fils de Monique. » A la sainteté édifiante des Ambroise et des Simplicien ont succédé le luxe et la corruption de la cour d'Avignon; et, d'autre part, « la conscience de Pétrarque n'a plus la faculté de s'ouvrir aussi docilement ni aussi résolument que celle d'Augustin à la voix du sentiment religieux. » Car « ce courant humaniste dont il s'est fait le champion, et qui aboutira bientôt, en vertu de ses élémens constitutifs, au reniement du dogme, à l'abandon de toute finalité ultra-terrestre, l'a déjà, à son insu, entraîné dans ses ondes. » Tout en restant chrétien, Pétrarque « ressent déjà la fascination d'un monde idéal, contre lequel le christianisme a lutté victorieusement, et qu'il a cru avoir anéanti pour toujours. » En vain le poète s'imagine n'être que chrétien : M. Segrè, qui le connaît mieux

(1) *Studi Petrarcheschi*, par Carlo Segrè, 1 vol., Florence, librairie Le Monnier.

qu'il ne s'est connu lui-même, nous affirme que le fond de son âme est déjà tout païen. Jusque dans son *Secret*, ne met-il pas dans la bouche de son interlocuteur saint Augustin des citations de Sénèque et des *Tusculanes?* Et ne recommande-t-il pas expressément, dans un autre de ses écrits, la lecture et l'étude des moralistes anciens? Non, il n'a décidément plus dans le dogme chrétien la confiance sereine des fidèles du moyen âge !« Plus d'une fois, il se laisse aller à se figurer la mort comme semblable à un sommeil. Plus d'une fois, il se demande avec angoisse : quand nous aurons fini d'exister sur cette terre, qu'arrivera-t-il de nous? A quoi il ajoute tristement : ô grande et mystérieuse question, et pourtant si négligée des hommes! Et un jour, dans l'effusion de l'amitié, écrivant à son cher Luigi de Campine, il ne se retient pas de dire que : de savoir si la mort est un bien ou un mal, c'est chose très incertaine, et connue de Dieu seul. »

De tout cela résulte, suivant M. Segrè, que l'auteur des dialogues sur le *Mépris du Monde*, non seulement n'a pas une âme aussi chrétienne que celle de saint Augustin, — ce que lui-même aurait bien volontiers reconnu, — mais encore qu'en réalité son âme n'est plus guère chrétienne, « l'humanisme l'ayant déjà entraînée dans ses ondes. » Et à ces preuves directes le critique italien en adjoint une autre, qui lui paraît non moins convaincante. « Saint Augustin, nous dit-il, étant chrétien, s'est guéri de ses passions dès qu'il s'en est repenti : Pétrarque, tout en se repentant des siennes, ne s'en est jamais guéri. » Après quoi M. Segrè se met en devoir d'établir qu'effectivement le poète a gardé jusqu'au terme de sa vie les trois vices dont il s'accusait, à trente neuf ans, dans sa confession : l'amour de la gloire, l'amour de l'argent, et l'amour des femmes. Sur ce dernier point, cependant, Pétrarque affirme à plusieurs reprises que, dès l'âge de quarante ans, il s'est complètement corrigé : mais M. Segré ne parvient pas à croire « qu'il ait été sincère dans cette affirmation. » Et d'ailleurs, en tout cas, « la victoire du poète sur lui-même n'a pas été complète et décisive : car si même il n'a plus péché par des rechutes matérielles, il a dû le faire certainement par des rechutes morales. » Et, pareillement, on doit reconnaître que ni l'ambition de Pétrarque, ni son goût de luxe ne sont demeurés, dans sa vieillesse, aussi passionnés qu'aux premiers temps de sa vie : mais, là encore, sa victoire n'a pas été « complète ni décisive. » D'où M. Segrè, au lieu d'en déduire simplement que ce grand poète n'était pas un saint, déduit, une fois de plus, qu'il n'avait point l'âme d'un véritable chrétien. Et voici en quels termes il achève son curieux parallèle :

Tandis que les *Confessions* d'Augustin sont le livre d'un homme heureux, le *Secret* de Pétrarque nous présente l'image d'un homme toujours inquiet, toujours désolé. Mais si l'on considère maintenant les effets qu'ont eus, pour la vie sociale, l'équilibre constant où est parvenu le pécheur de Tegeste et l'agitation impatiente parmi laquelle a toujours navigué le poète de Laure, on doit reconnaître que cette dernière a été bien plus utile et plus productive... Il est certain que la lutte soutenue par Pétrarque est la lutte de l'homme qui a compris déjà, quelque confusément que ce soit, que, si c'est dans la vie terrestre que l'on sème, c'est aussi dans cette vie terrestre que l'on récolte. Le conseil qu'il a donné, dans une lettre, à son propre fils : « Efforce-toi et élève-toi ! » il l'a adressé aussi, du seuil du moyen âge, à toutes les générations qui l'ont suivi, leur enseignant que la raison de leur existence, l'unique preuve de leur dignité, consiste dans cette élévation morale et intellectuelle, indépendante de toute finalité religieuse d'outre-tombe. Du recueillement égoïste d'Augustin, trouvant tracée dans le dogme catholique la seule voie permise à l'activité de sa pensée, en même temps qu'il y trouvait un refuge à toutes les volontés de son cœur, jamais d'un tel état d'esprit n'auraient pu naître aucun progrès, aucune révolution, aucune victoire. Et, au contraire, de cette inquiétude douloureuse qui tourmentait l'esprit du pauvre Pétrarque, c'est d'elle qu'est venue l'impulsion à gravir l'échelle infinie des conquêtes humaines ; c'est d'elle qu'est sorti le programme des temps nouveaux, qui se résume dans cette douloureuse, mais grande parole : « Souffrir pour agir ! »

Émerveillé de la grandeur, de la beauté, de l'incomparable efficacité d'une telle conception de l'idéal moral, M. Segré ne peut pas se résigner à admettre que l'homme qui l'a préparée, le « premier homme moderne, » soit lui-même resté entièrement fidèle à l'« égoïste » et stérile conception chrétienne. A toute force, il entend que Pétrarque ait été déjà un libre-penseur ; et, avec un zèle singulier, c'est expressément dans les actes les plus pieux de la vie religieuse du poète qu'il s'en va rechercher des preuves de son impiété. Après avoir étudié, de la façon qu'on a vue, l'origine et la portée des dialogues sur le *Mépris du Monde*, — écrits par Pétrarque pour lui seul, dévotement, en présence de Dieu, — il consacre la seconde des deux principales études de son livre au récit du pèlerinage de Pétrarque à Rome pendant les fêtes du jubilé de 1350. C'est Pétrarque, on le sait, qui, dès 1342, a le plus vivement sollicité du pape la promulgation de ce jubilé ; et l'on sait aussi comment, dans l'hiver de 1350, fatigué et malade, l'âme toute remplie de deuils, il a tenu à faire le long voyage de Rome, où cependant il n'y avait pas une pierre qui n'eût à raviver en lui de cruels souvenirs. Rien d'autre ne l'attirait à Rome, certainement, cette année-là, que le besoin d'accomplir son devoir de chrétien. Oui : mais, d'abord, — nous dit M. Segrè, — pourquoi ne s'est-il mis en route

qu'à l'automne, tandis que son voyage était décidé depuis le printemps ? « Dans une lettre à Barbato de Sulmone, peu de temps après, il s'excusait de ce retard en alléguant son infirmité native d'atermoiement : mais ni à son ami, ni peut-être à soi-même, il n'avouait la véritable cause d'un tel atermoiement. Le fait est qu'il allait au jubilé comme y allaient beaucoup d'autres, mais pourtant avec ce manque d'enthousiasme avec lequel il entreprenait toute chose, et d'où dérivait la tendance interrogatrice, critique, sceptique, toute moderne, de son esprit. Il obéissait à l'appel de cette solennité parce qu'elle répondait à une aspiration inquiète de son *moi ;* mais, tout en y obéissant, il n'apportait pas avec soi cette pleine confiance dans le remède qui, pour les maladies de l'âme, est l'élément principal de l'efficacité du remède. » Autre symptôme décisif de la tiédeur religieuse de Pétrarque : arrivé à Rome vers la fin d'octobre, il en est déjà reparti dès les premiers jours de décembre. Encore, durant les quelques semaines de son séjour, ne s'est-il pas laissé complètement absorber par la dévotion. C'est en effet pendant ce séjour que, pour distraire sa solitude, il a écrit sa charmante épitre latine à Varron, où il déplore la disparition de mille beaux ouvrages anciens. Cela ne suffit-il pas à prouver que le pèlerin « se tenait à part de la foule de ses compagnons de pèlerinage, masse imbécile qui ne parlait que de prodiges, de reliques, et de visions ? » En vérité, nous dit M. Segrè, « cet homme qui s'adresse à Varron comme à un vivant, pendant que défile en psalmodiant la troupe des pèlerins, c'est déjà toute une révolution, c'est la protestation tacite mais inflexible des temps nouveaux ; c'est un chrétien qui, le premier, découvre que le principe de la dignité humaine réside dans la civilisation, dans les pénibles conquêtes de l'esprit, et non plus dans l'acquiescement docile à une autorité inscrutable. » Et comment ne pas citer encore ce passage :

C'est pourtant chose certaine que Pétrarque, tout comme les autres pèlerins, a visité un à un les temples et les autels indiqués dans le programme du pèlerinage. Mais de quelle façon les a-t-il visités ? Avec quels sentimens ? Lui-même nous l'apprend dans sa réponse à Marco Barbato, qui regrette de n'être pas venu le rencontrer à Rome pendant le jubilé. Il répond à son ami que, au fond, il doit plutôt se réjouir de ce que cette rencontre n'ait pas eu lieu, parce que, dit-il, « si nous avions été ensemble, notre curiosité de poètes aurait risqué de nous entraîner par les rues de la ville, au lieu d'aller faire nos dévotions d'église en église. » Il était donc bien mince, le fil qui rattachait Pétrarque aux pratiques de cette religion pour laquelle, seule, il avait accompli un si long voyage ? Et c'eût donc été

assez de la présence du savant Barbato pour amener le poète sinon à oublier tout à fait ces pratiques, du moins à les négliger en grande partie?

Enfin M. Segrè se demande de quel profit a été pour Pétrarque son pieux pèlerinage. A en croire Pétrarque lui-même, le profit aurait été considérable ; et maintes fois, depuis lors, le poète a pris soin d'affirmer que « le jubilé l'a fortifié dans son horreur pour la peste des passions mondaines. » Mais M. Segrè nous avertit que « c'est encore là une de ces affirmations qu'il faisait au moins autant pour se convaincre lui-même, que pour convaincre les autres. » En réalité, Pétrarque, après comme avant le jubilé de 1350, a subi des tentations, commis des fautes, cédé à la faiblesse de son humanité : que nous faudrait-il donc de plus, pour nous prouver que l'âme du poète ne tenait plus que par un « fil bien mince » à une religion qui, malgré toutes les fatigues que lui avait coûtées son pèlerinage, n'avait pas eu le pouvoir de le transformer, brusquement et définitivement, en un saint?

Mais au reste j'imagine que les saints eux-mêmes, si on leur appliquait les procédés d'interprétation psychologique de M. Segrè, finiraient par nous apparaître d'assez pauvres chrétiens. *L'incrédulité des Saints,* quel amusant ouvrage on pourrait écrire là, dans le genre de ceux que l'on nous a offerts sur « le classicisme des romantiques, » ou encore sur le « romantisme des classiques » ! Non pas, certes, que l'auteur du *Triomphe de l'Amour* ait été un saint, comme l'a été, par exemple, son frère Gérard dans sa chartreuse de Montrieu. Mais de tous les faits allégués par le critique italien pour le convaincre de tiédeur en matière religieuse, je n'en vois pas un seul qui n'ait de quoi s'expliquer le mieux du monde dans l'hypothèse d'un Pétrarque sincèrement, profondément croyant. Parce que le poète, tout en se repentant de ses défauts, ne s'en corrige pas aussitôt et pour toujours, parce qu'il ne vénère pas sans réserve les papes de son temps, — à qui d'ailleurs il reproche surtout de n'être pas des Italiens, et d'habiter Avignon, — parce que, dans ses écrits religieux, il cite volontiers des moralistes païens, parce qu'il se demande ce que son âme deviendra, après sa mort, et affirme que « Dieu seul sait si la mort est un bien ou un mal, » parce qu'enfin sa « confession » diffère des *Confessions* de saint Augustin, devons-nous nécessairement le tenir pour un incrédule, surtout quand M. Segrè lui-même reconnaît, d'autre part, que « jamais l'ombre d'un doute ne semble l'avoir effleuré ? » Et quant à ce qui est de son pèlerinage, je jurerais que, parmi le million de

fidèles accourus avec lui à Rome pour le jubilé de 1350, plus d'un s'est trouvé qui, comme lui, a retardé son départ ou abrégé son séjour, et que plus d'un, et parmi les plus dévots, pendant que le poète se divertissait à écrire son épître latine à Varron, s'est diverti à explorer les tavernes de Rome ou à se promener dans la Campagne avec des amis. Si vraiment, pour s'être comporté en tout cela ainsi qu'il l'a fait, Pétrarque a manqué de foi, tout son siècle en a manqué autant et plus que lui; et sans doute aussi tous les siècles précédens, à moins de supposer que les « ténèbres » du moyen âge aient jamais produit une période de perfection morale absolue et universelle. « Mais le pèlerinage de Pétrarque ne lui a servi de rien! » nous dit encore M. Segrè. Il lui a servi du moins à pouvoir se donner à soi-même l'illusion d'en avoir profité : et cela seul ne suffirait-il pas déjà à montrer que le « premier homme moderne » avait, au fond de son cœur, plus de « confiance dans l'efficacité du remède » que ne voudrait nous le faire croire son nouveau biographe?

Pourquoi faut-il que nous ayons tous aujourd'hui, avec notre soi-disant scepticisme, l'étrange et déplorable manie de mêler partout les questions religieuses? Avant d'apprécier le talent d'un écrivain ou d'un artiste, nous nous inquiétons de savoir s'il est catholique ou protestant, dévot ou libre penseur; et non seulement notre appréciation de son talent se trouve ensuite mesurée sur son plus ou moins d'assiduité à faire ses pâques, mais souvent, pour peu que la véritable nature de ses croyances intimes ne se montre pas à nous avec une certitude absolue, nous nous efforçons si obstinément de la découvrir, que rien d'autre, chez lui, ne parvient plus à nous intéresser. Préoccupés de connaître au juste la religion de Léonard de Vinci, nous négligeons de regarder la *Joconde* et la *Vierge aux Rochers*. Le problème des sentimens religieux de Gœthe, de Chateaubriand, nous enlève le loisir d'admirer leur génie. Et c'est une aventure toute pareille qui est en train de nous arriver maintenant en présence de Pétrarque. A force de chercher l'humaniste sous le chrétien, et sous l'humaniste le païen, nous oublions de plus en plus que, bien au-dessus de tout cela, il y a eu le poète.

Ce poète n'a point de place dans les *Études Pétrarchesques* de M. Segrè. Il n'en a guère non plus dans la nombreuse série des discours, conférences et brochures, qu'a fait naître en Italie le centenaire de Pétrarque; et peut-être, en effet, l'auteur du *Canzoniere* ne nous donne-t-il pas, autant que celui des traités latins et des *Lettres fami-*

lières, l'impression du « premier homme moderne. » Mais combien plus profondément, par contre, il nous donne l'impression de « l'homme éternel »! Comme il sait aimer et souffrir, et revêtir de beauté vivante jusqu'aux moindres nuances de ses émotions! Quelle mystérieuse et délicieuse musique répandent en nous chacun de ses sonnets, chacune de ses *canzones*, dès que, écartant les observations surannées de leurs commentateurs, nous nous abandonnons librement à eux! Et comme nous avons peu besoin d'apprendre si l'amant de Laure était chrétien ou païen, du moyen âge ou des temps modernes, pour entendre chanter dans nos cœurs l'écho de ses rêves et de ses regrets!

Mon cher Sennuccio, veux-tu savoir de quelle manière je suis traité et quelle est ma vie? Laure me gouverne; je reste absolument tel que j'étais quand tu m'as connu, je l'aime et je me consume tout comme autrefois.

Ici je me souviens de l'avoir vue toute modeste, là, orgueilleuse; tantôt dure et tantôt affable, sans pitié ou compatissante, pleine de retenue ou d'abandon, parfois aussi dédaigneuse et cruelle.

Ici elle a chanté doucement, et là elle s'est assise; ici elle s'est retournée ou a ralenti son pas; là ses beaux yeux m'ont percé le cœur;

Ici elle m'a dit un mot ou elle m'a souri; là, j'ai vu l'expression de son visage changer... Telles sont, hélas! les images que ramène en moi nuit et jour l'Amour, notre maître.

Ou bien encore :

Jamais tendre mère à son unique fils, jamais femme qui aime à son époux chéri, n'a, dans les cas difficiles, donné avec une telle émotion, avec tant d'anxiété, des conseils,

Que m'en donne celle qui, de son éternelle et sublime demeure voyant mon triste exil, revient souvent vers moi, avec son affection coutumière, et les yeux encore embellis d'un redoublement de pitié.

Comme une mère ou comme une amante, elle me laisse voir tantôt ses craintes, tantôt une chaste tendresse, et m'indique ce que, dans le voyage de la vie, je dois éviter ou suivre,

Me signalant les dangers de la route, et priant pour que mon âme ne tarde pas trop à prendre son vol. C'est seulement quand elle me parle ainsi que je trouve le repos et le calme (1).

Et qu'on ne nous dise plus que les poèmes italiens de Pétrarque n'ont été pour lui qu'un passe-temps, dont il n'a lui-même reconnu la valeur qu'aux dernières années de sa vie! Dans une des très rares études littéraires publiées à l'occasion des fêtes d'Arezzo, M. Vittorio

(1) J'emprunte ces passages à l'excellente traduction des poésies italiennes de Pétrarque par M. Fernand Brisset (2 vol., Librairie Perrin, 1899 et 1903).

Cian (1) s'élève éloquemment contre cette légende, fondée jadis sur une ou deux boutades des lettres familières du poète. De l'examen et de la comparaison des manuscrits divers du *Canzoniere* résulte, au contraire, la preuve formelle qu'à aucun autre de ses écrits Pétrarque n'a apporté plus de soins, et cela tout au long de sa vie, sans cesse travaillant à corriger les rimes, à enrichir les images, à réaliser dans ses poèmes en langue vulgaire l'idéal de perfection classique qu'il énonçait dans sa prose latine. A chaque page des manuscrits, les marges fourmillent d'annotations comme celles-ci : « Revois encore cela! — Dis cela autrement! — Ce vers ne me satisfait pas! — Voici qui me paraît aussi parfait que possible! » Et M. Vittorio Cian nous affirme en outre que, de toutes les « conquêtes » *humanistes* de Pétrarque, de tous les sentimens, de toutes les idées, de toutes les images, que lui a suggérés de proche en proche son exploration de l'antiquité, il n'y a rien qu'il ait négligé d'utiliser dans son *Canzoniere :* de telle sorte que celui-ci mérite bien de nous apparaître comme le monument de sa vie. Mais d'ailleurs ne suffit-il point de le lire, pour sentir que le poète y a mis tout son génie, comme il y a mis tout son cœur? « Beaux yeux de Laure, s'écrie-t-il, dans une de ses *canzones*, quand vous me révélez quelque sentiment affectueux caché dans le cœur de ma maîtresse, la joie que j'en éprouve suffit à remplir toute mon âme. Et c'est alors que jaillissent de moi ces paroles et ces œuvres, qui, je l'espère, me rendront immortel. »

Un poète, c'est ce qu'a toujours été Pétrarque, par-dessus toute chose. M. Vittorio Cian ajoute même qu'il a été « le premier des poètes-artistes modernes, » c'est-à-dire le premier qui ait patiemment préparé, savamment élaboré, ses poèmes : mais j'ai peine à croire que, par exemple, Cino de Pistoie (pour ne point parler de Dante) n'ait pas déjà dépensé bien des veilles à parfaire quelques-uns de ses beaux sonnets. De tout temps, grâce à Dieu, il y a eu des poètes, des hommes possédant le miraculeux pouvoir de transformer en musique les émotions de leur cœur : Pétrarque a été, simplement, l'un des plus grands d'entre eux. Et de tout temps, depuis Catulle et Horace jusqu'à Chateaubriand, Lamartine et Musset, ces poètes ont eu, sous leur génie créateur, des âmes différentes de nos âmes ordinaires, plus inquiètes, plus mobiles, plus impressionnables, plus promptes à l'illusion comme à la déception; des âmes qui n'aiment ni ne haïssent, ne croient ni ne doutent, de la même façon que les nôtres, mais qui pourtant, et

(1) *Nuova Antologia* du 16 juillet 1904.

souvent plus encore que les nôtres, savent douter et croire, haïr et aimer. Si l'on se rappelait davantage que Pétrarque a été un poète, peut-être s'expliquerait-on mieux qu'il ait pu concilier la ferveur de sa foi chrétienne avec ses curiosités d'humaniste, que, tout en portant un cilice, il se soit complu à rêver d'amour, et que, après avoir affronté fatigues et dangers pour se rendre à Rome en pèlerinage, il ait occupé les loisirs de son pèlerinage à relire Varron. Si l'on se rappelait davantage qu'il a été un poète, peut-être serait-on moins tenté, pour comprendre sa vie et son caractère, de lui prêter des sentimens que non seulement il n'a jamais eus, mais qui l'ont rempli de dégoût toutes les fois qu'autour de lui il les a rencontrés.

Car le moyen âge, à défaut de lui, n'a pas manqué de « premiers hommes modernes, » au sens où l'on est en train d'entendre ce mot. Dans l'entourage le plus immédiat du poète, son fils, Jean Pétrarque, affichait ouvertement sa résolution de ne régler ses croyances et ses actes que sur les seules données de sa propre raison. Dédaignant toute autorité, y compris celle de son père, il n'admettait ni Dieu, ni patrie, ni vertu, ni honneur, poussant l'« individualisme » jusqu'à confondre dans un commun mépris le Nouveau Testament et les *Tusculanes*. Sa « libre pensée » aurait de quoi ravir aujourd'hui ceux qui flétrissent le « recueillement égoïste » de saint Augustin, et reprochent aux dogmes religieux de « tracer d'avance à l'homme la conduite qu'il doit suivre. » Mais Pétrarque, lui, ne se résignait pas à apprécier le nouvel idéal moral affirmé par son fils. Il en était venu à ne pouvoir même supporter la présence du jeune homme, à prendre en grippe sa démarche, ses gestes, sa manière de secouer la tête en fronçant les sourcils. Il l'amait, cependant : jamais il n'a cessé de veiller sur lui. Et jusque dans ce mélange d'impatience et de tendresse c'est encore le « poète » que nous retrouvons : « espèce irritable » que tous les temps ont connue, excusée, et bénie.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

Il est un peu tard déjà pour parler des événemens d'Extrême-Orient : tous les journaux les ont racontés. Il y a quinze jours, nous n'avons pu faire qu'une allusion rapide à la grande bataille qui se livrait à Liao-Yang, et aujourd'hui tout ce que nous pouvons en dire, c'est qu'elle s'est terminée au détriment des Russes qui, après une résistance héroïque, ont dû battre en retraite vers le Nord. Quant aux pertes des deux armées, elles ont été effroyables, et, ne fût-ce qu'à ce point de vue, la bataille de Liao-Yang est une des plus importantes qui aient eu lieu depuis longtemps. Malgré cela, elle n'a eu rien de décisif. Les Russes, à la vérité, l'ont perdue, mais c'est la première qu'ils livraient sur terre, et nous avons toujours pensé que c'était sur terre que la question serait réglée.

La supériorité maritime des Japonais était connue, ou du moins soupçonnée, dès l'ouverture des hostilités. Elle devait leur assurer un grand avantage, en leur permettant de transporter leurs troupes par mer jusqu'au nord de la Corée, et d'opérer plus facilement et plus rapidement leur concentration. Cette concentration a été, en effet, facile ; mais on ne peut pas dire qu'elle ait été rapide. Les Japonais ont montré une extrême lenteur dans leurs mouvemens, des tâtonnemens, de l'hésitation. L'armée russe n'aurait pas manqué d'en profiter, si le général Kouropatkine avait eu en main la totalité des forces qu'il espère réunir. Mais il en est encore loin. Quoiqu'il soit difficile d'expliquer leur imprévoyance, les Russes ne s'étaient pas attendus à la guerre et ne l'avaient point préparée. Ils ont dû tout improviser,

à 8 000 kilomètres de leur point de départ. Le général Kouropatkine, sentant ses forces augmenter continuellement, a temporisé autant qu'il l'a pu. Il devait être le Fabius Cunctator de cette guerre. Il s'est contenté de ralentir, par des combats qui n'étaient le plus souvent que des escarmouches, la marche de l'ennemi. Sa tactique a été de tenir l'arme haute et menaçante, mais de rompre pied à pied. Il en a changé à Liao-Yang. Là, il a livré bataille, et sans doute il était encore trop tôt ; mais comment faire autrement ? On aurait mal compris que Liao-Yang ne fût pas défendue. Enfin, il y avait la situation de Port-Arthur, qui était l'objet à Saint-Pétersbourg des plus vives préoccupations.

Préoccupations bien naturelles, et dont il fallait cependant se défier. Déjà, une première fois, une colonne de secours avait été envoyée du côté de Port-Arthur. C'est la seule faute stratégique que le général Kouropatkine ait commise, et peut-être n'est-elle pas imputable à sa volonté. Heureusement, on n'y a pas persévéré : le mouvement n'a été qu'esquissé. Tout le monde a compris alors que Port-Arthur ne pouvait être délivré que par une bataille où l'armée russe serait engagée tout entière. L'occasion s'est présentée, peut-être imposée, à Liao-Yang. Livrer Liao-Yang sans combat, c'était du même coup livrer Port-Arthur : le général Kouropatkine ne s'y est pas résigné, il a risqué la bataille. A la vérité il l'a perdue, et il est désormais bien difficile que Port-Arthur échappe, un peu plus tôt ou un peu plus tard, au sort qui attend toute ville assiégée qui n'est pas secourue ; mais l'honneur a sa place à la guerre, même lorsque celle-ci est provisoirement défensive, et ce n'est pas seulement l'honneur que le général Kouropatkine a sauvé. Il a infligé aux Japonais des pertes énormes. Sans doute les siennes l'ont été aussi ; mais il lui est plus facile de les réparer, si on lui en laisse le temps. Enfin sa retraite s'est faite sur Moukden sans confusion, ni désordre ; il est resté maître de tous ses mouvemens ; les Japonais, harassés, ne l'ont pas inquiété. Ils ont gagné une bataille, soit ; mais une de ces batailles après lesquelles tout est à recommencer.

La question aujourd'hui est de savoir si les Russes s'arrêteront à Moukden, ou s'ils continueront leur marche vers le nord jusqu'à un point indéterminé, peut-être jusqu'à Karbine. Naturellement nous n'en savons rien : tout ce qu'on a dit à ce sujet n'est que conjecture. Le général Kouropatkine, ne pouvant rien pour Port-Arthur, n'a plus à songer qu'aux intérêts de son armée. Le plus probable est qu'il cherchera à imposer aux Japonais quelques-unes des difficultés qu'ils

n'ont pas connues jusqu'ici, et avec lesquelles il s'est lui-même trouvé aux prises. Plus il les obligera à s'éloigner de leur base d'opérations, qui est la mer, plus il les affaiblira. Ils devront pourvoir, à leur tour, au ravitaillement d'une armée qui opère au loin. Ils sont sans doute très capables de résoudre ce problème; mais, comme nous l'avons déjà remarqué, ils sont lents, et les Russes profiteront de cette lenteur qui concorde avec leur propre intérêt de temporisation. S'ils les conduisent loin, les Japonais n'y arriveront pas de sitôt; et, pendant ce temps, la mauvaise saison surviendra. Le froid est intense dans ces régions; les Russes le supportent mieux que les Nippons. Tout cela peut amener un ralentissement de la guerre. Les Japonais sont d'excellens soldats sur le champ de bataille; ils ont une merveilleuse agilité et une impétuosité à laquelle il est difficile de résister; mais, s'ils manquent leur effet, ils restent pendant quelque temps décontenancés et ne se ressaisissent pas du premier coup. Aussi ont-ils laissé échapper l'armée russe, et ne l'ont-ils poursuivie qu'assez mollement. Ils la retrouveront dans quelques semaines, ou dans quelques mois, plus nombreuse et plus redoutable.

Ce n'est pas sans tristesse qu'on voit cette guerre se prolonger, et nous comprenons ceux qui parlent prématurément d'une médiation des puissances, sans partager toutefois leurs espérances, ou plutôt leurs illusions. Le sang continuera de couler en Extrême-Orient. Mais n'avait-on pas prévu, dès le début, que cette guerre serait difficile et longue ? L'histoire militaire des Russes montre qu'ils débutent souvent par des revers, puis qu'ils finissent par l'emporter à force de ténacité; et l'histoire militaire de toutes les nations européennes qui, dans ces dernières années, ont eu des expéditions à faire à des distances très considérables, comme nous-mêmes au Tonkin et à Madagascar, ou comme les Anglais au Transvaal, montre que, même avec un ennemi notoirement inférieur, le succès définitif est toujours lent à se déterminer. Les Russes ont trouvé devant eux un adversaire infiniment plus dangereux que tous ceux dont nous venons de parler: il n'est donc pas étonnant qu'ils aient trouvé aussi des difficultés infiniment plus grandes. Ils en ont rencontré encore, pourquoi ne pas le dire ? dans les défauts de leur organisation, et même de leur gouvernement. Mais rien ne les décourage, et, le lendemain d'une bataille perdue ils ne songent qu'à la revanche.

La grève de Marseille, que nous avons signalée au moment où elle venait d'éclater, se poursuit, sans qu'il soit encore possible d'en pres-

sentir le dénouement. Peut-être se terminera-t-elle, comme les précédentes, par une cote mal taillée; mais alors elle recommencera bientôt et elle aura manqué au caractère de ses débuts. Ce caractère était celui qu'avait eu déjà, à un moindre degré, la grève des états-majors aux mois d'avril et de mai derniers. Les états-majors de la marine de commerce, ne se sentant plus maîtres du commandement, avaient débarqué et s'étaient mis en grève: fait tout nouveau alors et très important. Jusqu'à ce moment, les inscrits maritimes et les dockers avaient été les seuls à profiter de la loi de 1884, et ils regardaient le droit de grève, comme une sorte de monopole qui n'appartenait qu'à eux. L'idée que leurs officiers, et peut-être un jour leurs patrons, c'est-à-dire les armateurs, pourraient l'invoquer et l'appliquer aussi, n'était même pas entrée dans leur esprit. La grève était l'arme des ouvriers; seuls, ils pouvaient s'en servir; les patrons n'avaient d'autre droit que de parer les coups, s'ils pouvaient, et finalement le devoir de capituler sur tous les points ou sur quelques-uns, suivant que les ouvriers accepteraient ou n'accepteraient pas une transaction. Si les patrons se mettaient en grève à leur tour, le jeu était troublé et personne ne pouvait plus s'y reconnaître.

Cette conception, quelque erronée et fantaisiste qu'elle fût, n'aurait pas de longtemps été démentie par les faits, peut-être même ne l'aurait-elle été jamais, si les ouvriers l'avaient appliquée avec quelque prudence. Les patrons, en effet, n'ont généralement pas intérêt à l'interruption du travail; et, si cette vérité s'applique à tous, elle s'applique encore plus étroitement aux armateurs qui ont des engagemens, non seulement avec les particuliers, mais avec l'État, pour le fonctionnement de certains services publics. Toutefois il y a une limite à tout : elle est atteinte, lorsque les exigences, sans cesse renouvelées, des inscrits maritimes et des dockers rendent l'exercice même de la profession impossible. On peut se contenter de bénéfices amoindris; encore est-ce difficile aujourd'hui où ils sont réduits à peu près à rien; mais ce qui est inadmissible, c'est que l'autorité, sur les navires, soit partagée entre les officiers et l'équipage, ou plutôt absorbée par ce dernier ; c'est aussi que, sur les chantiers, la liberté de l'embauchage d'une part, et celle du travail de l'autre, soient complètement supprimées. Or, c'est le fait actuel. La grève du mois de mai, mal éteinte, devait se rallumer. Le sentiment qui, à tous égards, est le plus étranger aux ouvriers, est celui de l'égalité, ou même de l'analogie entre leurs droits et ceux de leurs officiers ou de leurs patrons. Si l'un d'entre eux est frappé de la plus juste peine

disciplinaire, ils proclament aussitôt leur solidarité avec lui, et une grève commence. Mais s'ils mettent eux-mêmes à l'index, soit un contremaître, soit un officier, soit un navire, soit une compagnie, leur étonnement est aussi grand que leur indignation est violente, dès que le sentiment de la solidarité se réveille parmi les états-majors ou les armateurs, et que ceux-ci font le geste de plier bagage à leur tour. A leurs yeux, c'est une violation du droit éternel. Les lois sont faites pour eux et non pas pour les autres, et nous les verrons toujours et partout essayer de faire prévaloir cette prétention qu'on nous permettra de trouver excessive.

Sont-ce les dockers, c'est-à-dire les ouvriers du port, ou les inscrits maritimes, c'est-à-dire les équipages, qui ont pris l'initiative de la grève actuelle ? Les premiers peut-être; mais, c'est pure affaire de hasard. Les revendications des dockers et des inscrits sont continuelles. Leurs menaces de grève, ou plutôt leurs grèves ne le sont pas moins. Que la corde trop tendue ait fini par casser entre les mains de ceux-ci ou de ceux-là, le fait vaut d'autant moins la peine d'être relevé, que dockers et inscrits n'ont pas manqué de se déclarer solidaires une fois pour toutes. On ne peut pas avoir affaire aux uns, sans avoir affaire aux autres, et encore n'est-ce pas assez dire, car toutes les industries, et elles sont nombreuses, qui se rattachent au service des ports, sont solidaires aussi : c'est un bloc d'un nouveau genre. En présence des revendications des dockers soutenues par les inscrits, à moins que ce ne soit de celles des inscrits soutenues par les dockers, les contremaîtres des quais ont pris leur parti. « Considérant, ont-ils dit, que les membres composant notre groupement sont personnellement en butte aux vexations, aux menaces et mises à l'index injustifiées; que l'autorité indispensable à la bonne marche des services dont nous sommes chargés est absolument méconnue...; que, si cette situation intolérable se perpétuait, elle serait de nature à porter la plus grave atteinte tant au principe d'autorité, qui nous est nécessaire, qu'aux intérêts primordiaux du Syndicat; nous décidons de protester énergiquement contre cet état de choses, en nous abstenant de nous rendre à notre travail, à partir du mardi matin, 23 août, tant que nous n'aurons pas obtenu de nos patrons, MM. les entrepreneurs de manutention, des garanties suffisantes, qui nous permettront d'accomplir en paix la tâche qui nous est confiée... » C'est là l'origine de la grève, et, dès ce premier moment, dès ce premier document, le mot essentiel a été prononcé : les contremaîtres demandaient pour l'avenir des « garanties. » Ils faisaient appel en même temps à la solidarité des

états-majors de la marine marchande, qui ont décidé aussitôt de « la leur accorder tout entière en débarquant en masse. » Le mouvement ne s'est pas arrêté là : le syndicat des armateurs de Marseille l'a suivi. Il a dit que « la mesure était comble, » et qu'il se voyait réduit « à cesser toutes ses opérations par l'arrêt du travail de ses auxiliaires les plus indispensables. » « Puisque tous les contrats sont dénoncés, a-t-il ajouté, toutes les conventions déchirées, l'armement attendra que les ouvriers, de toutes les catégories, reviennent à la conscience du mal qu'ils causent en perpétuant le désordre, et fournissent pour l'avenir des garanties sérieuses et définitives de stabilité dans le travail, stabilité sans laquelle il n'est pas d'industrie possible. » Dans ce dernier document nous retrouvons fortement motivée la nécessité de « garanties sérieuses et définitives » déjà réclamées dans le premier. Immédiatement toutes les compagnies ont désarmé leurs navires, et le port de Marseille, ordinairement si animé, est devenu inerte et désert. Nous ne rappellerons pas ce que nous avons dit déjà des malheurs qui frappent Marseille et son port, au grand détriment de notre industrie nationale, au grand avantage de nos rivaux. L'occasion de le répéter s'est, hélas! si souvent renouvelée, que cela est devenu un lieu commun.

Des garanties! Voilà ce que demandent les contremaîtres, les états-majors et les armateurs, et c'est bien, en effet, de garanties qu'ils auraient besoin avant tout. Malheureusement, elles sont difficiles à trouver. Les ouvriers, à quelque spécialité qu'ils appartiennent et de quelque nom qu'ils se nomment, ne se tiennent jamais liés par leurs engagemens. Les contrats les plus formels sont pour eux lettre morte, dès qu'ils croient avoir le moindre intérêt à les déchirer. N'ont-ils pas le droit de se mettre en grève à leur convenance ou fantaisie, et ce droit ne domine-t-il pas tous les autres? Certes, ce n'est pas notre avis! Quand un contrat a été passé, nul n'a le droit de le violer, avant qu'il soit arrivé à son terme, et, s'il ne l'est pas d'un côté, il reste obligatoire de l'autre. Mais les ouvriers ne l'entendent pas ainsi, et notamment ceux qui devraient être tenus de la manière la plus stricte à l'observation de leurs engagemens, c'est-à-dire les inscrits maritimes. On les a vus déserter le navire, au moment même où il était sous vapeur et où il allait quitter le port. On les a vus l'abandonner en cours d'expédition. Les moindres motifs les y déterminent; quelquefois même ils ne prennent pas la peine d'en donner. Peu leur importe même la sécurité des voyageurs : cela ne les regarde pas.

Une pareille violation d'un contrat librement consenti serait into-

lérable de la part de tous autres : elle l'est encore bien plus de la part des inscrits maritimes, qui sont des privilégiés de la loi. La loi leur impose, à la vérité, des charges assez lourdes, ou du moins qui l'étaient autrefois; mais elle leur attribue, en retour, de précieux avantages, soit au point de vue de leur retraite qu'elle majore considérablement au moyen du budget, soit au point de vue de l'exercice de leur profession qui est un monopole. On ne pense pourtant pas que toutes ces faveurs leur aient été accordées pour rien. Ils sont considérés comme remplissant un service public, et dès lors obligatoire pour eux, à tel point que la loi, lorsqu'ils abandonnent leur navire, les considère et les punit comme des déserteurs. Quelle loi? ont demandé les radicaux et les socialistes. Un décret de 1852, marqué au sceau de cette abominable période de dictature! Quand bien même cela serait vrai, un décret, qui n'a pas été abrogé, doit être respecté jusqu'à ce qu'il le soit. Mais il y a mieux : celui dont il s'agit a été confirmé par une loi de 1898, dont on ne peut accuser ni l'origine, ni la vétusté, puisqu'elle est l'œuvre de Chambres républicaines, et qu'elle date de six ans. Cette loi, si elle avait été appliquée, aurait été vraiment une de ces garanties que les armateurs cherchent aujourd'hui; mais il aurait fallu pour cela un autre ministre de la Marine que M. Pelletan, et un autre président du Conseil que M. Combes. Non seulement M. Pelletan n'a pas appliqué la loi, mais il a déclaré, dans des conversations avec des journalistes, qu'elle était odieuse et qu'il la considérait comme caduque : singulière théorie dans la bouche d'un homme qui appartient au gouvernement! Dès le début de la grève, M. Pelletan est allé banqueter à Toulon, puis à Nantes, et il a tenu ici et là des propos qui sont allés au cœur des inscrits maritimes. On les a applaudis; on y a répondu en chantant autour du ministre la *Carmagnole* et l'*Internationale*. Il semble, en vérité, que le gouvernement se soit plu à jouer avec le feu, tout à côté d'un baril de poudre. En même temps, M. Trouillot, ministre du Commerce, prenait soin de faire connaître qu'il avait écrit une lettre aux compagnies maritimes, pour leur rappeler leurs engagemens envers l'État. Elles devaient rendre certains services; elles recevaient pour cela des subventions, qui seraient naturellement diminuées en cas de suspension des services; elles s'exposaient de plus à encourir certaines amendes. C'est ainsi que le gouvernement comprend l'égalité devant la loi, des patrons et des ouvriers; il la comprend comme les ouvriers eux-mêmes. Ces derniers ont tous les droits. Si les services publics souffrent de la manière dont ils en usent, tant pis! On ne peut rien contre eux. Mais dès qu'il s'agit des

compagnies, c'est différent! M. Pelletan leur dit leur fait avec fracas, et M. Trouillot le leur murmure à l'oreille, en ayant soin toutefois d'être entendu de tout le monde. N'est-ce pas là un véritable scandale? A supposer que le décret de 1852 ne soit plus applicable, à cause de sa date, et que, malgré sa date, la loi de 1898 ne le soit pas davantage, il faut les changer. Mais n'y a-t-il pas un anachronisme encore plus choquant dans l'institution elle-même des inscrits maritimes? Nous demandons à quoi elle sert aujourd'hui, et comment on justifie les privilèges qu'elle accorde à des hommes qui ne font rien pour les mériter? Ces derniers incidens posent la question, et il faudra bien qu'elle soit résolue.

Ainsi donc, les armateurs seuls sont coupables : quelle est leur faute? C'est d'avoir eu confiance dans la loi. Naïveté bien grande en effet, car qu'est-ce que la loi, sans un gouvernement qui l'applique? On rappelle aux armateurs leurs engagemens; mais, lorsqu'ils les ont pris, ils comptaient sur les garanties de la loi. Et ces engagemens, qui les leur rappelle? Le Ministère même qui, en laissant violer la loi, en devient le premier violateur. Nous serions curieux de voir la question des responsabilités encourues soumise à un tribunal quelconque : le résultat n'en serait pas douteux. Mais qu'ont répondu les compagnies, au moins jusqu'à ce jour, à toutes les tentatives de pression ou d'intimidation? Elles ont répondu qu'elles marchaient à la ruine, qu'elles ne pouvaient se faire aucune illusion à cet égard, et qu'elles aimaient mieux être ruinées tout d'un coup que lentement et successivement, les supplices les plus courts étant les moins douloureux. Cependant elles ont continué de chercher des garanties. Elles ont cru en trouver une première dans le versement par les ouvriers d'une somme de 100 000 francs, qui servirait de caution à leurs engagemens. Les ouvriers avaient refusé d'abord, et ont accepté ensuite cette condition; mais alors ce sont les compagnies qui n'en ont plus voulu. Elles ont demandé en second lieu que, dans le cas où elles parviendraient à s'entendre avec les inscrits, leur engagement réciproque fût contresigné par M. le président du Conseil et par M. le ministre de la Marine. On est tenté de dire : Le bon billet! Nous ne voyons pas bien ce que la signature de M. Combes et de M. Pelletan ajouterait à la force du contrat. Les compagnies estiment sans doute que le contre-seing des deux ministres indiquera de leur part l'intention de faire désormais respecter la loi : en réalité, il ne signifierait rien du tout, et, s'il signifiait cela, M. Pelletan ne le donnerait pas. Il fallait donc chercher encore autre chose, ou plutôt chercher ailleurs, c'est-à-dire en dehors

du gouvernement lui-même, et cette fois les compagnies ont eu peut-être la main plus heureuse, en s'occupant de la création d'une « Union maritime, » imitée de l'« Union générale pour la protection du travail du port d'Anvers, » qui a parfaitement réussi en Belgique.

Il s'agirait de former autour d'un Conseil composé de dix armateurs, de cinq entrepreneurs de manutention, de cinq contremaîtres et de cinq ouvriers, un groupement d'ouvriers avec lesquels les compagnies feraient des contrats à l'année et auxquels ils assureraient une préférence à l'embauchage. Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans les détails de cette organisation ; il faudrait savoir d'abord si elle vivra : rien n'est plus désirable, mais rien n'est plus douteux, et le motif de cette incertitude est facile à comprendre. Parmi les dogmes qui se sont peu à peu emparés de l'esprit des ouvriers, il n'y en a pas de plus tyrannique, ni de plus absolu que celui de l'unité de syndicat. Comme autrefois la République, le syndicat doit être un et indivisible. Avoir deux syndicats, c'est perpétrer un schisme, c'est donner corps à une hérésie. On a vu comment ont été traités les syndicats jaunes, pour avoir voulu faire bande à part ! Or « l'Union maritime » a évidemment pour but de créer un syndicat à côté d'un autre, puisqu'il y en a déjà un : nouvelle manifestation de cet état d'esprit que nous avons signalé chez les ouvriers, et qui les empêche d'admettre que d'autres puissent user comme eux de la loi commune. Ils ont aussitôt décidé qu'ils ne travailleraient jamais chez les entrepreneurs de manutention qui feraient partie de « l'Union maritime. » Que diraient-ils donc, si les armateurs déclaraient à leur tour, qu'ils n'emploieraient jamais des ouvriers qui feraient partie du syndicat actuel ? Ils crieraient sans doute, et ils auraient raison, à la violation de la loi de 1884 ; ils sommeraient le gouvernement d'en imposer le respect. Mais que font-ils eux-mêmes, et en quoi la violation de la loi qu'ils commettent est-elle plus innocente que ne le serait celle des armateurs ? Tout le monde a le droit de faire un syndicat, et tous les syndicats sont également respectables. Pourquoi donc celui de l' « Union maritime » est-il menacé, dès sa naissance, de n'avoir peut-être pas des jours bien longs ? Pourquoi, calqué sur le modèle de celui d'Anvers, n'aura-t-il peut-être pas le même succès ? C'est qu'il y a en Belgique un gouvernement qui fait respecter la liberté du travail. En est-il de même en France ? Non. La liberté du travail est une de celles qui n'y existent plus. On le voit bien à Marseille. Au moment même où les ouvriers annoncent qu'ils renoncent pour l'avenir à ces mises à l'index dont ils ont si fort abusé dans

le passé, ils en prononcent une nouvelle contre l'«Union maritime,» et contre tous ceux qui auraient l'audace de s'y affilier. C'est donc une lutte à soutenir. Les ouvriers qui iront à l'«Union maritime» seront l'objet de toutes sortes de vexations et même de violences. Le gouvernement les défendra-t-il ? les protégera-t-il? Tout est là. Si le gouvernement remplit son devoir, l'«Union maritime» prospérera; dans le cas contraire, elle périclitera. Il faut en revenir toujours à la même conclusion, à savoir que la véritable, la seule garantie efficace est dans le respect de la loi. La loi donne à l'industrie des garanties très suffisantes; mais à la loi elle-même, qui en donnera?

Il s'est passé, au cours de la grève de Marseille un fait très intéressant, et qui serait même très rassurant si les ouvriers se sentaient vraiment libres. Des négociations entre les armateurs et les dockers ou les inscrits ont eu lieu par l'intermédiaire de M. Le Mée de la Salle, président de la Chambre de commerce : nous rendons, comme il est juste, hommage à son initiative généreuse et dévouée, bien qu'elle n'ait pas atteint son but. Une des revendications nouvelles des dockers était la journée de huit heures; les armateurs déclaraient ne pouvoir pas l'accepter. Toute conciliation semblait impossible; on a décidé de soumettre la question à un referendum. Le referendum n'est pas une panacée; il ne résout pas toutes les difficultés; mais il peut être utilement appliqué à quelques-unes, et l'expérience vient de le montrer. Le vote a été secret, bien entendu ; s'il ne l'avait pas été, le résultat aurait probablement été tout autre : l'intimidation, alors, aurait pu s'exercer sur les ouvriers. Mais, qui vote secrètement, vote librement. Aussi la journée de huit heures a-t-elle été rejetée à une majorité considérable. Cela ne veut pas dire que les ouvriers ne désirent pas que la durée de leur travail soit réduite; ils ne seraient pas des hommes, s'ils n'avaient pas ce désir; mais cela signifie qu'ils veulent la conciliation avec les armateurs, et qu'ils aiment mieux travailler une heure de plus, que de ne pas travailler du tout. Que de difficultés seraient résolues, que de conflits seraient apaisés, si on interrogeait les ouvriers directement, et dans des conditions qui leur permettraient de répondre sans crainte! Mais on le fait bien rarement, et qui sait si le résultat du referendum de Marseille ne détournera pas les meneurs d'en recommencer l'expérience?

Peut-être aurions-nous dû exposer toutes les propositions et contre-propositions présentées de part et d'autre; peut-être aussi nos lecteurs y auraient-ils trouvé plus de fatigue que d'intérêt. C'est le sens général de l'événement que nous avons voulu dégager, et on

risque de le voir s'obscurcir au milieu des chicanes de détail. La question qui s'agite à Marseille est de savoir si la vie industrielle est possible, dans les conditions qui lui sont faites par les exigences continuelles des ouvriers, qu'encouragent la faiblesse ou la complicité du gouvernement. Nous disions, il y a quinze jours, que, si on voulait voir le socialisme en action, ce n'était pas du côté de ses conciles, même œcuméniques, qu'il fallait se tourner, mais du côté de Marseille. Quel est, en effet, le moyen d'action recommandé par l'orthodoxie socialiste? C'est la lutte des classes. Le mal, le grand mal dont nous souffrons, et dont Marseille a été parmi nos grandes villes la principale victime, a là sa source intarissable. Nous n'assistons pas à des règlemens successifs entre le capital et le travail, en vue d'amener un accord reconnu nécessaire, mais à une lutte systématique, incessante, inlassable, où les contrats, en apparence les plus formels, ne sont que de courtes trêves conclues pour reprendre haleine, et où les ouvriers pratiquent envers les patrons l'antique aphorisme que contre l'ennemi la revendication est éternelle. Ce sont les haines de classes, soufflées très intentionnellement dans le cœur des ouvriers, qui vicient nos institutions les plus salutaires et empoisonnent nos lois les plus libérales, ces institutions et ces lois ayant été faites en vue de la paix à maintenir ou à ramener, et non pas en vue de la guerre à entretenir ou à rallumer. De là sort un esprit de destruction contre lequel les armateurs de Marseille, au moment où nous écrivons, continuent de chercher des garanties; et nous souhaitons bien sincèrement qu'ils les trouvent.

M. Combes a prononcé à Auxerre un discours qui ne mériterait vraiment pas la peine d'être relevé si, pour la première fois, il ne s'y était publiquement prononcé en faveur de la séparation de l'Église et de l'État. Il a même fixé la date de la discussion parlementaire au commencement de l'année prochaine. Les radicaux et les socialistes se sont d'abord montrés fort satisfaits du discours d'Auxerre; puis, en y regardant de plus près, ils ont cru s'apercevoir que M. Combes ressentait quelques velléités modérées, — relativement, bien entendu, — dans la manière dont il concevait l'opération. Cela lui passera sans doute; mais, pour le moment, ses « amis » en sont extrêmement préoccupés, et quelques-uns commencent même à lui faire entendre un langage rude et menaçant. En un mot, ils tâchent de lui faire peur; ils y ont réussi souvent; ils ne désespèrent pas d'y réussir encore.

Mais, en même temps que M. Combes, un autre ministre a parlé, non pas officiellement il est vrai, ni même officieusement; toutefois il a dit des choses si intéressantes et si piquantes dans sa bouche, que sa conversation négligée a complètement supplanté dans l'attention publique la solennelle harangue de M. le président du Conseil. M. Chaumié est en villégiature à Hendaye. C'est là que, recevant un journaliste grand expert en interviews, il lui a appris que le Conseil des ministres était composé de deux groupes très différens. Le premier comprend sept radicaux et le second quatre modérés; M. le Président de la République — que M. Chaumié n'a pas nommé, par respect pour la Constitution, mais qu'il a désigné clairement par respect pour la vérité — se joignant généralement à ces derniers. On se doutait de tout cela, mais il y avait de la saveur à le recueillir de la bouche d'un témoin aussi direct. M. Chaumié n'hésitait pas d'ailleurs à se donner pour partisan résolu du Concordat et de notre protectorat catholique, au moment où M. Combes allait sacrifier le premier sur la table du banquet d'Auxerre et déclarer qu'il faisait peu de cas du second. Que résultera-t-il de ces confidences, et des oppositions qu'elles révèlent parmi nos ministres? Rien sans doute; il y a longtemps qu'on a fait son deuil de l'homogénéité ministérielle, comme de tant d'autres choses non moins respectables. Quant à M. Combes, il laisse parler ses collègues comme ils veulent, et il agit lui-même comme il l'entend. Au reste, un démenti venu, non pas du ministre, mais du ministère de l'Instruction publique, a fait savoir que les paroles de M. Chaumié avaient été, sur certains points, reproduites avec fantaisie. N'importe, nous avons un singulier gouvernement, et ce dernier incident ne relèvera pas son prestige. M. Combes dit blanc, M. Chaumié dit noir : entre ces affirmations contraires, le mieux pour l'opinion est de chercher elle-même sa voie.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA
PRINCESSE D'ERMINGE

DERNIÈRE PARTIE (1)

Une fois de plus, le cycle bruyant, brillant et monotone de la joie, du drame, du divertissement de Paris, entre la rentrée des chasses d'automne et ce qu'on appelle les grandes épreuves sportives de l'été, s'était déroulé. De novembre à juin, Paris avait vécu sa vie faite d'art et de scandale, d'amour et d'affaires, de noire misère et d'élégance insolente. Il y avait eu des mariages, des divorces et des duels, des procès honteux et des catastrophes, des succès éclatans, de lamentables faillites d'argent et d'honneur. Quelques personnages qu'on croyait indispensables à la physionomie de la ville étaient morts. Des étoiles avaient surgi sur l'horizon du théâtre et de la fête. Chaque mois avait noué sa gerbe d'actualités pimpantes, fanées le lendemain. Et maintenant que le soleil, par-dessus la féerie du Bois, où s'éploie le luxe de Paris dans la pleine saison, montait vers le signe des Gémeaux, maintenant que les gens précautionnés retenaient déjà leur villa à Deauville, — la trêve de plus en plus longue des vacances allait jeter à l'oubli toute cette année, banqueroutes et gloires, bonheurs et désastres, les vivans triomphateurs et les morts dépossédés; oubli si rapide, si profond que Paris, à la pro-

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 1er et 15 septembre.

chaine rentrée, ne se rappellerait pas plus ces choses d'hier qu'un hôtel de plage, désinfecté, balayé et repeint durant l'interrègne, ne garde la trace des passans dont il a un temps contenu la vie.

Sur l'incident mondain qu'avait été, huit mois auparavant, la disparition de la princesse d'Erminge, il n'avait pas fallu si longtemps pour tisser le voile confus et vague, grâce auquel les événemens perdent à la fois leur détail, leur date, et toute importance de cause à effet. D'abord on avait chuchoté des explications, des hypothèses ou des plaisanteries. La presse, opportunément visitée par l'homme d'affaires du prince, était demeurée presque unanimement discrète. Les deux ou trois petites feuilles à scandale qui avaient parlé, l'avaient fait une seule fois et dans des termes assez mesurés pour permettre aux intéressés d'intervenir utilement. Une fantaisie avait bien paru, dans un journal du boulevard, sous ce titre : *Si tu veux, faisons un rêve!* Il y était question d'une princesse enlevée par sa caméristе... Mais, dès le lendemain, le grand quotidien, gazette autorisée des gens à titre et à couronne, avait, en ces termes, rétabli les choses :

« Un des hommes les plus en vue de la société parisienne, porteur d'un nom illustré par l'histoire de la guerre de Trente ans et par les annales françaises du XVIIIe siècle, a été récemment frappé dans ses plus chères affections : sa femme, atteinte d'une cruelle maladie nerveuse, a dû chercher la guérison à l'étranger, dans un établissement de cure. Voilà tout le secret de l'absence momentanée d'une exquise Parisienne. Nous aurions gardé le silence sur ces tristesses intimes, si le mot de « fuite » n'avait été impudemment prononcé, dans des milieux où il suffit, semble-t-il, qu'une infortune atteigne un membre de la haute société pour qu'elle cesse d'être respectable... »

Cette explication de cure à l'étranger (dans les conversations, on laissait entendre : maison de santé), concertée entre Mme de Gudère et la famille d'Erminge, fut assez facilement admise. Beaucoup de gens traitèrent sincèrement de fable l'histoire de la fuite avec la caméristе. Le prince redoutait un démenti public d'Arlette et sa réapparition. D'accord avec la vieille princesse, il se proposait de faire entreprendre des recherches, au moins par une police privée. Mme de Guivre déconseilla ce parti avec insistance. Mieux que Christian, elle connaissait Arlette, et, s'étant fait conter en détail la scène de l'aveu, elle était convaincue de sa sincérité. « Arlette ne médite ni scandale ni chantage ; elle

restera tranquille; elle subit l'influence de cette Martine, qui est une sorte de dévote illuminée. De grâce, ne mettez pas des tiers à leur recherche; c'est d'eux, alors, que le chantage serait le plus à redouter! » Christian se laissa d'autant mieux convaincre qu'il inclinait par nature à l'inertie. Les premiers jours après la fuite, passés sans incidens, fortifièrent l'opinion de Madeleine. Les semaines suivantes, il arriva quelques vaines lettres anonymes disant : « Que la princesse était à Paris; qu'on le savait; qu'on était prêt à indiquer son domicile, si l'on envoyait telle somme à tel bureau de poste... » On ne répondit pas. Deux ou trois individus louches se présentèrent avec de semblables propositions : on les éconduisit... En somme, hors des bas-fonds où les scandales mondains sont une matière à exploiter, le sort réel d'Arlette n'intéressa personne, et demeura ignoré. Charlotte-Wilhelmine et Christian lui-même s'habituèrent à la sécurité; chaque jour paisible les y confirma.

Restait, il est vrai, le péril de l'enfant, du bâtard qui, plus tard, pourrait apparaître et réclamer de prétendus droits. Mais ce péril était lointain : le prince s'était assuré que, contre lui, la loi le désarmait. Son esprit, vite las de prévoir et de combiner, finit par accueillir l'espoir que rien de fâcheux n'arriverait, que tout cela était aboli, comme un mauvais rêve. Et, peu à peu, ce grave souci cessa d'être son plus vif souci. La jalousie, qu'avait amortie la peur d'un scandale, se réveilla à mesure que cette peur diminuait. Il oublia Arlette et, de nouveau, ne pensa plus qu'à Madeleine. Moins que jamais, il était sûr de sa fidélité, et ses soupçons étaient quotidiennement avivés par les propos de la vieille princesse. Charlotte-Wilhelmine recevait son fils, une heure durant, chaque jour, soit après le repas de midi, soit vers six heures. Elle le recevait avec rudesse et lui infligeait d'abord, invariablement, un quart d'heure de reproches, toujours sur le même sujet : l'horreur de sa liaison avec une femme qui n'était pas sa femme, l'indignité de cette femme, la probabilité qu'il fût bafoué par elle. Christian écoutait ces reproches avec soumission et indifférence. Il aimait encore mieux les subir, et que sa mère lui parlât, lui témoignât sa tendresse bourrue sous les mots allemands dont elle le morigénait. Lui aussi, comme tant de gens de son monde, se sentait seul à travers la vie, et l'unique tempérament à cette solitude, c'était sa mère. Près d'elle, il se retrouvait en communion avec les gens

de son passé, de sa race, d'où sa vie présente de sportsman, de clubman, et d'amant d'une Parisienne ultra-civilisée l'écartait. De cette vie mondaine aussi il avait besoin, mais sa maîtresse le faisait souffrir. Elle le contraignait à un effort douloureux pour lui autant qu'une fausse position des membres, prolongée durant des heures. Elle forçait cet homme, qui par nature ne savait que jouir de ce qui se donnait, ou foncer comme une brute sur ce qui résistait, à méditer, à épier des nuances, à surveiller, à analyser, à être jaloux, tout en dissimulant sa jalousie sous des dehors policés... Probablement, si les propos quotidiens de la princesse Charlotte-Wilhelmine ne l'avaient tenu en éveil, il eût glissé, par lassitude, à une quiétude découragée; il se serait dit : « N'y pensons plus ! » Mais quand, le cœur et l'esprit courbatus, il tendait à se laisser vivre, la princesse Charlotte-Wilhelmine ne manquait jamais de l'aiguillonner, de forcer le pauvre esprit épuisé, le cœur meurtri, à recommencer l'effort d'analyse et de suspicion..

A cet effort, un plus souple, un plus exercé se fût énervé : le jeu de Mme de Guivre était tellement serré que rien ne passait entre les cartes de la joueuse. Tout ce qui manquait de perspicacité à Christian, Madeleine l'avait à l'extrême. A la lettre, elle lisait dans Christian ses pensées. Il ne lui avait d'ailleurs pas caché que sa mère la détestait et l'accusait d'être infidèle, sans rien préciser. Madeleine avait à se défendre, elle aussi, sans rien préciser. Elle voyait l'hypocondrie jalouse de Christian s'aggraver, elle savait de qui il était jaloux : pourtant le nom de Rémi de Lasserrade n'était jamais prononcé entre eux... Madeleine ne passait pas un jour, pas une nuit, sans que sa pensée lui suggérât l'horrible image : Christian se ruant sur Rémi et l'écrasant. Contre cette éventualité affreuse, elle n'avait qu'un recours : duper Christian par l'amour. Elle s'y dévoua avec une sorte d'exaltation. Il avait été presque malade après le départ d'Arlette; elle le soigna. Guéri, elle fut pour lui une maîtresse telle qu'elle ne l'avait jamais été auparavant. Quand elle le voyait dans un état de demi-ivresse qu'elle savait reconnaître, elle n'avait pas besoin de jouer aux yeux du prince la comédie de la joie; elle était vraiment heureuse; elle jouissait en perspective d'une trêve de quelques heures, parfois de plusieurs semaines, où elle pouvait aimer Rémi sans l'obsession d'angoisse qui lui rendait presque douloureuse la présence de ce jeune amant.

Tel était le drame entre ces trois êtres, dont un seul, Rémi, prenait la vie avec insouciance. Brave, ou plutôt incrédule au danger, il traversait les événemens comme une répétition de comédie, mettant l'habit qu'il fallait, indifférent au rôle, pourvu qu'il fût divertissant. Le jeu était sa seule vraie passion, et seules les émotions du jeu pouvaient le jeter hors de ses bonnes façons coutumières. Ne l'avait-on pas vu, un jour, au club, découvrant dans un étranger récemment introduit un escroc qui le volait, sauter à la gorge de l'homme, le frapper, le meurtrir, jusqu'au moment où les valets de pied durent séparer les combattans?... Au contraire, il apportait dans l'amour une absolue sécheresse de cœur. Il tenait les femmes pour une amusette : Mme de Guivre était la plus amusante de toutes. Quant à Arlette, il l'oublia, bien avant que Christian en eût perdu le souci. Il n'avait jamais craint de sa part des revendications gênantes; tout de même, la disparition valait mieux : elle arrangeait tout... Et s'il ne chercha pas à connaître les causes et les circonstances de cette disparition, ce ne fut aucunement par crainte de s'en trouver responsable, mais par une sincère indifférence.

Ainsi se confirma le douloureux pressentiment qui tourmentait Arlette, au moment même où le décor mondain encadrait encore sa vie : « Je suis seule, toute seule ! » On ne s'occupa plus de son sort, dès que son absence ne fut plus une actualité de salon. C'est ce qui se passe à l'ordinaire, quand meurt une jeune mondaine : à peine quelques rares philosophes compatissent au souvenir des plus fêtées. Arlette n'avait jamais été, dans la bande de Made, qu'un joli accessoire. Disparue, le tragique oubli de la ville s'étendit rapidement sur elle, comme des ténèbres de mort.

Un seul de ses compagnons de naguère ne l'oubliait pas, bien qu'il ne prononçât jamais son nom : c'était Jérôme de Péfaut. Souvent, depuis la disparition d'Arlette, sa pensée l'avait reporté vers elle, et jamais il n'imaginait sans angoisse la tourmente où elle avait sombré. Rien ne lui avait été dit par le prince d'Erminge, que ce qu'on disait à tout le monde : l'explication de la maison de cure; il pouvait seulement soupçonner la scène qui avait éclaté entre Christian et sa femme. Mais cette scène, ne l'avait-il pas provoquée, par le conseil d'aveu sincère donné à Arlette? Il regarda donc comme un devoir de rechercher l'absente, de lui offrir son aide. Or, trois jours après la fuite

de la princesse, il reçut un billet daté de Paris et signé de Martine... Elle lui disait : « La princesse est en sûreté; sa santé n'est pas compromise. Elle tient à ce que vous en soyez informé, et vous demande, jusqu'à nouvel avis, de ne pas tenter de la joindre et de lui garder le secret. » Ce billet le surprit et lui dicta sa conduite. « Puisqu'elle ne veut pas que je sache sa retraite, pensa-t-il, non sans amertume, c'est qu'elle n'a pas besoin de moi, ou qu'elle se méfie de moi. » La tristesse qu'il en éprouva lui fit connaître, — sans qu'il voulût se l'avouer à lui-même, — quelle place cette enfant dévoyée avait occupée dans son cœur, alors qu'il croyait n'éprouver pour elle qu'une amitié un peu paternelle.

Vers le mois de juin de cette même saison, le baron et la baronne Haltinger, pour l'étonnement annuel qu'ils dispensent aux Parisiens, imaginèrent une fête sur le lac supérieur du Bois de Boulogne : danses antiques au bord de l'eau, parmi l'éclat des lumières électriques et des feux de Bengale. Ce fut, pour la « bande de Made, » l'occasion d'un dîner dans l'île; les convives s'y rassemblèrent vers huit heures. La bande s'était diminuée d'Arlette, sans que rien changeât de son infatigable course au divertissement. Comme dans tous les groupes mondains de Paris, les mêmes gens continuaient d'y jouer leur rôle, agité en apparence, réglé en réalité par une mise en scène invariable, pareils à ces figurans qu'on voit, au théâtre, reparaître d'acte en acte, sous des costumes divers. Quelques figurans nouveaux s'y étaient agrégés : la « bande » voisinait maintenant avec un de ces petits cercles d'Américains, qui colonisent les environs de l'Arc de Triomphe : jolies femmes très en dentelles et en bijoux, parlant de tout et voulant tout voir; maris discrets, intermittens, effacés; jeunes personnes « fascinantes, » cultivées à l'extrême, et qui le savent. Au dîner de l'île, le cercle américain n'était représenté ce soir que par une magnifique matrone, — Mme Luton, — toute vêtue de blanc, le cou et le buste enlacés d'un interminable collier de perles, et par sa sœur, Mlle Behrenheim, adorable jeune fille à peine moins parée. Elles avaient amené un ami, fiancé, disait-on, de Mlle Behrenheim, son troisième fiancé depuis deux ans qu'elle habitait Paris. Celui-ci était Français, camarade de club de Christian et de Rémi; il se nommait Jean Le Hirel, d'excellente famille dauphinoise.

Avec ces trois convives, la première barque amena dans l'île le peintre Apistrol déployant sa belle barbe à la Henri IV, d'où la volonté formelle de Mme d'Ars avait exilé les poils gris, ce qui donnait à cet ornement tout entier une apparence de postiche. La « petite bouffeuse » ne tarda guère, passa le bras du lac dans un canot automobile qu'elle manœuvrait elle-même, pilotant Rémi, Saraccioli, Campardon et M. d'Ars. Elle apporta son agitation trépidante, la gaîté de sa figure d'Ève blonde, d'Ève familiarisée avec tous les serpens, et qui leur rendrait des points sur le chapitre de la tentation. Puis arrivèrent les Destreux de Saint-Clair, qui commençaient à ne plus s'appeler, sur leurs cartes et dans les annuaires que : baron et baronne de Saint-Clair. Jérôme de Péfaut les suivit de près... C'était un divin soir de juin, un soir de féerie comme les pays du Nord extrême en connaissent tout le long du printemps, et comme il s'en égare un ou deux par printemps dans notre ciel parisien : la lumière du jour une fois disparue, une clarté merveilleuse, diffuse, semble envelopper les choses et émaner d'elles... Par ce soir féerique, la banalité de ce lac artificiel, de cette île aux bâtisses quelconques, se transfigurait. Sur le rivage opposé, le groupe de Rémi de Lasserrade, de Saraccioli, d'Apistrol avec Mme d'Ars et le gros Campardon, accueillit M. de Péfaut... Et, comme ils s'étaient serré les mains et, d'un accord sincère, avaient admiré la splendeur du couchant, ils virent, dans la barque qui se détachait du rivage et ramait vers eux, Christian et Madeleine de Guivre, ensemble.

— Tiens, murmura Mlle Behrenheim, le prince et Made dans le même bateau.

— Ce n'est pas le dernier, répliqua Campardon, où la comtesse fera monter Christian.

— Comme vous avez de l'esprit, ce soir! dit Rémi de Lasserrade, si rudement qu'un silence éteignit les répliques...

Dans ce silence, le couple aborda.

On se dirigea vers la table, dressée au fond d'une sorte de hangar; les femmes défirent leurs manteaux; l'on s'assit... Et très vite l'ardente volonté de Madeleine d'animer le repas, de le faire gai, malgré une gêne secrète que répandait la mauvaise humeur de Rémi, eut raison de toute résistance. Elle était joyeuse; Christian, depuis quelques jours, pratiquait cette foi béate qui lui laissait à elle-même un temps de liberté. Elle avait placé Rémi auprès d'elle, ayant d'avance prévenu Christian.

— Ce pauvre Rémi, vous serez gentil pour lui... Il est nerveux, il paraît qu'il s'enfonce terriblement, depuis quelque temps?

— Je l'ai vu hier perdre cinquante mille francs, en cinq coups de dix mille, avait répondu le prince.

Elle sut, à force de bonne grâce, dérider Rémi sans alarmer la jalousie de Christian. Du reste, le repas fut court. Avant dix heures, on se leva. De loin, vers le lac supérieur, des fusées montaient, annonçant le commencement de la fête.

— Faut-il partir déjà pour là-bas? demanda Apistrol.

— Haltinger m'a dit ce matin qu'avant dix heures et demie, on se contenterait de tirer quelques pétards comme ceux-ci, répondit M. d'Ars.

— Alors, égarons-nous dans les bois.

Par les sentiers, à travers les taillis, on gagna l'autre bout de l'île, où des barques étaient commandées. Christian et Madeleine marchaient en avant; Saraccioli, Rémi, Campardon, suivaient. Plus en arrière, venaient Jérôme, les Ars et les Saint-Clair, puis Jean Le Hirel et les Américaines.

— Cela dure donc toujours? demanda l'Italien en désignant du regard le couple qui marchait, parlant bas.

Campardon, qui, comme toute la bande de Madeleine, savait qu'on ne devait pas parler de ces choses devant Rémi, essaya de rompre les chiens.

— Tout dure à Paris... Très conservateur, Paris. Et puis, on ne sait jamais!...

— Pardon, insista l'Italien... j'étais près de la comtesse quand on a quitté la table; j'ai un certain goût d'observation, comme vous savez. J'ai surpris...

— Rémi, interrompit Campardon, tu sais qui a organisé vraiment la fête de ce nigaud d'Haltinger? C'est la petite Lievens, de l'Athénée... Il en est fou.

— Laisse donc parler M. Saraccioli, dit Rémi impatiemment... Alors, vous avez surpris?...

— J'ai vu de mes yeux, dit l'Italien, au moment où le prince remettait le manteau de la comtesse, un geste tout à fait tendre... presque conjug...

Il n'acheva pas, pincé rudement à l'avant-bras par Campardon, qui, par surcroît, lui écrasa le pied gauche... Et la voix de tonnerre du gros homme cria au couple qui marchait devant:

— Made! pas si vite! je m'essouffle...

Christian et Made se retournèrent; le bois s'éclaircissait vers la rive, et les illuminations du lac paraient déjà le paysage d'un reflet théâtral. Rémi, Saraccioli et Campardon virent Christian et Madeleine comme en plein jour, et Campardon aussitôt regretta de les avoir arrêtés, car ils formaient vraiment, pour un jaloux, un spectacle cruel et troublant, tellement Christian serrait contre lui le bras de la comtesse, tellement il avait, sans l'affecter, un air de possession, presque de mariage. Campardon comprit que Rémi enrageait, et, bon garçon, soucieux de la tranquillité de tous, il crut adroit de lui dire :

— En a-t-il une tête de mari, ce bon prince!

— Fiche-moi la paix, toi, répliqua sèchement Rémi.

Durant la traversée que les trois hommes firent avec Christian et Madeleine, Rémi, l'œil mauvais, ne dit rien. La bousculade de la fête, où le monde le plus divers avait été convié, divisa un instant le groupe, qui se reforma en un coin réservé à ce que Paris compte de mieux né ou de plus notoire. Rémi retrouva son aplomb et sa gaieté d'ironie auprès de Mme Luton et de sa sœur, qu'il affecta de courtiser. Madeleine, malgré tout son effort, ne parvenait plus à dissimuler son inquiétude. Elle connaissait l'œil que ce soir avait Rémi, cet œil où luisait de la haine, de l'envie de nuire. Son cœur se consumait : qu'allait-il advenir, si elle ne le ressaisissait pas à temps?

Rémi lui-même, sous la pression d'une force plus puissante que toutes les ironies d'apparat et que toutes les volontés de tenue, avait fini par garder le silence. Appuyé à une balustrade, il voyait avec indifférence les danses antiques, dans le bleuâtre des clartés électriques, nouer, dénouer leurs anneaux de bras nus et d'écharpes, sur le bord même du lac illuminé... Il était irrité, hostile, il avait envie de dire à tout le monde des choses blessantes. Il ne pouvait se distraire de sa grosse perte d'argent des jours derniers : cent cinquante mille francs à trouver d'ici à quatre jours, date consentie par les gagnans. Et le mécontentement le rendait agressif. D'ordinaire, loin de l'agacer par son air de jaloux, Christian l'amusait presque. Surtout, il n'avait nulle tentation d'être jaloux lui-même; au contraire, il eût jugé fort encombrante une liaison exclusive avec Madeleine de Guivre. Que de fois il avait pensé : « C'est l'idéal, une amie tenue en laisse comme celle-là! » Aujourd'hui, diminué à ses propres yeux par

sa déveine et son défaut d'argent, il considéra les choses autrement. Christian lui parut moins ridicule. Lui-même ne se jugea plus d'âge à se cacher, à guetter les sorties d'un autre. « Pourquoi lui, d'abord? Il n'est pas très riche; il n'est pas jeune! » Les menaces de brutalité de Christian, qui jamais ne l'avaient effrayé, l'attirèrent. Il s'imagina bousculant le prince, et, rompu aux luttes gymnastiques, ébaucha un « tour de hanches, » comme si vraiment il terrassait le colosse.

Et tout à coup, l'envie lui prit de manifester son hostilité, sa méchante humeur, en tourmentant Madeleine, en la faisant souffrir dans l'amour même qu'elle lui portait : c'est la vengeance qui vient la première à la pensée des amans. Il se rapprocha du groupe formé par la comtesse et ses amis; d'un faux air de bonne grâce, qui ne trompa pas Mme de Guivre, il l'accosta et manœuvra pour l'isoler, sous l'œil de Christian. Mme de Guivre, sentant le péril, céda, se laissa isoler; elle comptait sur la sérénité reconquise de Christian... Celui-ci, d'abord indifférent en effet, ne put s'empêcher, à la longue, de remarquer ce que tout le monde remarquait : l'air de conquête avec lequel Rémi parlait à Madeleine, et le trouble que celle-ci ne parvenait plus à masquer... Rémi affectait l'attitude d'un courtisan heureux; il parlait les dents serrées, la bouche presque immobile, comme qui ne veut pas être entendu par les tiers. Madeleine, dans son émotion, répondait aussi pour n'être entendue que de Rémi, et cela donnait à leur colloque une allure si évidemment suspecte qu'elle frappa non seulement Christian, mais tous les témoins de la scène... Si les paroles échangées par ces deux amans avaient pu parvenir aux oreilles de ceux-ci, voilà ce qu'ils auraient perçu :

— Laisse-moi, je t'en prie... On nous observe!

— Non. Le jeu ordinaire ne me divertit plus. Ce qui m'amuse, c'est de voir le reître jaloux.

— Mais quel plaisir cela te fait-il?... Tu sais bien que c'est moi qui souffre de sa jalousie, et que, s'il s'en prend à moi, je ne vis plus... Écoute : je t'aime, je t'aime... laisse-moi!

— Je ne te laisserai pas! Ce soir je te veux pour moi tout seul. Oui, c'est une lubie. Je suis jaloux.

— Jaloux! toi, murmura-t-elle... Ah! ce serait trop beau. Et cela me serait presque égal, alors, qu'on nous tue tous les deux, après, si je t'avais tenu un seul jour, fou de jalousie,

comme il l'est, lui ! Mais tu n'es pas jaloux. Tu es nerveux, et tu t'amuses à me torturer. Laisse-moi... Il va arriver du mal ici!...

Une si ardente sincérité animait les paroles de Madeleine, que Rémi consentit enfin à la quitter. Elle put se rapprocher de Mme d'Ars et de Mme de Saint-Clair, qui avaient joint Rose et Marguerite d'Avigre, chaperonnées par leur mère. Elle se mêla à leur groupe, avec une apparence de gaîté. Rémi disparut, sans dire adieu à personne. Tandis que la fête nocturne se déployait parmi les feux de Bengale, les musiques et les danses, Christian, retombé dans de sombres méditations, ne parlait plus, regardait sans voir l'horizon paré de lueurs changeantes. Il était triste, par cette admirable nuit, cruellement triste, triste comme il ne l'avait jamais été, opprimé par un poids trop lourd pour lui, emprisonné dans sa vie comme dans un cauchemar. Comment s'évader?... On le trompait? Madeleine et Rémi le trompaient? Comment savoir?... Il secoua ses épaules. Ah ! qu'il était mal né pour ce temps d'intrigues et de subtilités ! Trop rusés pour lui, Made, Rémi ! « Mais je suis le plus fort, » songea-t-il, et il regarda sa maîtresse avec des yeux effrayans... Dans la substance héréditaire de son être, cet appétit de meurtre s'éveilla avec un vague regret, avec la nostalgie de la férocité simple où ses aïeux, les princes d'Erminge, vivaient, luttaient, aimaient. Tout lui apparut mesquin, autour de lui, contradictoire, inhabitable. La fatigue de méditer l'accabla si fort, qu'il ne trouva presque plus de paroles pour Madeleine qui revenait auprès de lui. La fête finissait, les invités s'écoulaient en lents remous. Christian se laissa guider vers les lanternes alignées des voitures; il entendit des clameurs de valets; la voix de Mme de Guivre, de qui le bras ancré sur le sien exagérait involontairement l'étreinte, comme pour le retenir, l'empêcher d'agir, lui parvint à travers un brouillard, et sans doute aussi il répondit... Mais le cauchemar l'opprimait toujours ; il voyait devant lui une impasse dont il fallait sortir à tout prix, sous peine de périr... Oui, décidément, cette fois, l'idée fixe, qui le guettait depuis des mois, devenait souveraine, incoercible... Dans le coupé automobile qui ramenait Madeleine chez elle, toutes les paroles gaies ou tendres qu'elle essaya ne parvinrent pas à le distraire. Épouvantée, elle osa lui proposer, à la porte de son hôtel, d'y pénétrer avec elle, d'y rester, — faveur extrêmement rare, qui d'ordinaire était ré-

compensée par un long asservissement de Christian. Il prétexta une fatigue extrême et s'excusa.

— Alors, vous rentrez? demanda-t-elle, du seuil.

— Naturellement.

— Bonne nuit. Téléphonez-moi demain de vos nouvelles.

— Convenu.

A demi rassurée, Madeleine remonta chez elle. Cependant Christian, seul dans le coupé électrique, méditait. « J'aurais dû questionner Madeleine. Mais non ! Elle m'a proposé de rester. Donc elle n'attend personne. Pourtant, si, entre eux, il y a un signal convenu?... » Il se rappela que Rémi avait disparu de bonne heure. « Je vais toucher au cercle, pensa-t-il ; peut-être il y est... » Il se fit conduire rue Saint-Florentin. Le chasseur, qu'il questionna, lui répondit que le vicomte de Lasserrade était dans la salle de jeu. Le prince renvoya le coupé et monta. Dès qu'il fut dans la salle, ses yeux aperçurent celui qu'ils cherchaient : il eut un immense soulagement. A la grande table de baccarat, Rémi taillait.

Il y avait deux heures qu'il taillait : depuis une demi-heure, après des alternatives, il gagnait. La partie était forte : Christian, d'un de ces coups d'œil de joueur, aussi exercés que celui du caissier le plus expert, compta environ deux mille louis sur le tableau de gauche. Sans s'asseoir, il misa entre deux joueurs. Rémi de Lasserrade ne l'avait pas vu, car la foule était assez épaisse, de simples curieux, autour de la table ovale, et toute l'attention du banquier se concentrait sur les mises. Il inspecta le visage des pontes, seulement après que cinq ou six coups successifs, gagnés contre lui par le tableau de gauche, l'eurent incité à chercher quel élément de déveine troublait la fortune. Comme il regardait, plissant ses jolis yeux un peu myopes, Christian s'asseyait à la table, prenait la place d'un ponte que la récente passe du tableau venait de « refaire. » Rémi vit le prince s'asseoir, et sa rage de tout à l'heure lui remordit le cœur ; il confondit sa jalousie et sa déveine. A l'ordinaire si maître de lui, il perdit le net usage de ses facultés, et dès lors mena son jeu comme un débutant, avec cette frénésie aveugle contre le hasard, qui appelle la défaite. Deux fois il remit cinq cents louis en banque ; ils fondirent deux fois, sans à-coup, avec une lenteur qui signalait l'infaillible orientation du sort ennemi... Christian, cependant, gagnait, jouant, lui, avec la méthode qu'inspire la conviction

d'être en chance... Un sentiment de revanche l'animait contre Rémi qu'il savait déjà aux abois : au bout de ces effondremens d'argent, il y a, pour l'effondré, de la déconsidération, de l'affolement, et parfois le suicide. Christian avait conscience de contribuer, pour sa part, à hâter ces échéances, en pontant de plus en plus fort. Rémi était trop joueur pour ne pas deviner cela. Le jeu fut bientôt, pour lui, une lutte avec le prince, comme, pour le prince, c'était une lutte avec Rémi. Et quand Rémi se leva, enragé d'avoir augmenté de quatre-vingt mille francs le chiffre de ses dettes, enragé et pourtant contraint de déserter la lutte, il se sentit vaincu par Christian, ruiné par Christian.

Il se passa alors dans cette somptueuse salle aux pilastres de marbre, aux corniches dorées, un de ces drames brefs, mystérieux, soudains, qui sont plus poignans justement à cause du décor, et parce qu'ils n'interrompent ni même n'affectent en rien le mouvement du plaisir, de la fête ambiante. Christian quitta la table de jeu, presque aussitôt après le banquier. Rémi se trouvait seul, les discours à tenir à un camarade décavé n'étant pas de ceux qui tentent l'homme de cercle. Le petit groupe d'amis, qui s'entretint un instant de choses vagues avec Christian, s'émietta bientôt. Les deux hommes marchèrent l'un vers l'autre, dans le vaste milieu de la salle, laissé vide par le refluement de tous autour de la table de baccarat, le vide de miroir des parquets cirés, où les valets de pied disposaient quelques petites tables de souper. Ils s'abordèrent, et leurs mains se serrèrent malgré eux-mêmes, tant il est malaisé de rejeter l'étroit vêtement des convenances sociales qui nous enserrent. Leurs yeux se brûlèrent tandis que les mains se touchaient : tous deux savaient bien qu'ils allaient s'attaquer. Rémi, le plus irrité des deux, mais tout de même le moins brutal, attendit que l'autre se découvrît, assuré qu'il allait se découvrir, prêter le flanc. Et cela ne manqua pas... Avec une niaiserie surprenante, — mais on eût dit que les mots forçaient la bouche à les prononcer, — Christian dit à Rémi :

— Votre déveine continue.

— Et vous, répliqua Rémi, vous avez la veine que vous méritez... Allons ! ajouta-t-il, — subitement très calme, tandis que Christian se sentait osciller sous l'outrage, — ce n'est pas la peine d'attendre. Nous en avons envie l'un et l'autre. Je vais prévenir

deux amis ; faites de même et qu'ils se voient demain chez moi, vers onze heures, si vous voulez.

Christian, assommé, ne bougeait plus. Rémi qui, lui, voulait doubler l'insulte et la laisser, comme une banderille, dans la chair douloureuse de l'adversaire, ajouta :

— Je vous dois bien ça... plutôt deux fois qu'une ! Et voilà longtemps que ça me taquinait.

Le prince vit s'éloigner avec une lenteur voulue cette jolie silhouette, pincée à la taille par le scarabée noir de l'habit. Comme un Goliath atteint à la tempe par la pierre d'une fronde d'éphèbe, il s'abattit dans un des grands fauteuils.

« Plutôt deux fois qu'une... Oui... il a voulu dire Arlette et Madeleine... Ah ! le tuer... »

A plusieurs reprises le prince pensa à l'épée que son bras pousserait dans la chair, dans la vie de cet ennemi. Et peu à peu, cette vision le calma. Des camarades l'entourèrent ; il put causer avec eux de choses indifférentes ; ses nerfs lentement se détendaient ; mais, tandis qu'il parlait, il se délectait toujours à la pensée du fer entrant dans la molle résistance d'une jeune chair. Enfin il emmena à part deux des amis qu'il considérait comme les plus sûrs, le marquis de Larens et M. de Comtat : il leur expliqua qu'il venait de subir des inconvenances du vicomte de Lasserrade, irrité de sa perte au jeu. Il fut entendu que ces messieurs iraient dès le lendemain chez Rémi, où ils étaient assurés par avance de trouver deux amis de ce dernier. Christian souhaitait que l'affaire se terminât au plus tôt, dans l'après-midi du lendemain, si la matinée suffisait aux pourparlers.

Le lendemain, avant midi, les deux adversaires surent qu'ils se rencontreraient, quatre heures plus tard, dans un établissement hippique de Neuilly, qui servait habituellement à des poules à l'épée entre tireurs de choix, et aussi, très rarement, à des joutes plus sérieuses, pour des adversaires de qualité. Rémi, que ses ennuis d'argent, devenus inextricables depuis sa dernière perte, harcelaient bien plus que le souci de son duel, partit en fiacre, dès que les pourparlers furent clos, et continua chez des usuriers les courses qu'il avait commencées la veille. Il envoyait déjà au diable sa lubie de provoquer Christian, et s'étonnait que la jalousie eût pu le troubler un instant : c'était une âme où les ennuis positifs avaient tout de suite raison des préoc-

cupations sentimentales. « C'est égal, pensait-il, quand ses ennuis d'argent lui laissaient un instant de répit : j'aurai tout de même plaisir à lui loger un coup d'épée dans le bras... » Il ne se sentait contre Christian nulle haine, et juste la rancune d'un joueur malheureux contre l'heureux adversaire.

L'incident, si léger au souci du jeune homme, emplissait au contraire l'âme du prince d'Erminge. Christian, depuis que l'affaire était décidée, n'avait plus que ces deux pensées : Madeleine était la maîtresse de Rémi, et Rémi, tout à l'heure, allait se trouver devant lui, offert à sa force furieuse. Que la rencontre se terminât par la mort de Rémi, il n'en douta pas un instant. Pourtant, depuis l'aventure des fleurets démouchetés, au collège, Christian n'avait jamais eu de duel, et n'avait jamais fréquenté de salle. N'importe ! il aurait dans la main une arme de meurtre, il serait en face d'un adversaire exécré. Cela lui suffisait; il était sûr de tuer, rien qu'à comparer Rémi à lui-même. Et l'idée de ce meurtre le soulageait de toute sa rancune. Rémi disparu, lui-même aurait pris la proie féminine à l'ennemi, et certes, il ne querellerait pas cette proie sur le passé. Il la voulait à lui seul, voilà tout; cela lui donnerait pleine satisfaction et plein repos... Ainsi, par l'effet de la crise suprême, reparaissait dans Christian tout ce que l'éducation et l'époque avaient provisoirement masqué de sa nature, tandis que s'abolissait ce qui s'était surajouté à sa sensibilité primitive. A mesure que l'heure du duel approchait, il se sentait plus calme, presque heureux, comme un homme dont l'esclavage momentané va finir, et qui va pouvoir exercer toute sa liberté. Il reprenait possession de son héritage. C'était une sorte d'acte de piété ancestrale qu'il allait accomplir, en détruisant, à la façon d'un de ses aïeux, un ennemi insolent.

Une heure avant le moment assigné au landau pour le venir chercher, il se fit annoncer chez la vieille princesse, sa mère. Il dut attendre qu'elle eût fini sa méditation, puis fut introduit. Charlotte-Wilhelmine était assise sur un tout petit fauteuil capitonné, d'un affreux style, seul meuble moderne parmi le bric-à-brac assez noble amené d'Allemagne. Elle était haute, maigre avec de gros os, une charpente aussi solide que celle de son fils, qui d'ailleurs lui ressemblait. Elle s'habillait de dentelles noires, se coiffait de dentelles noires; elle avait un visage et des mains de bois qui sortaient de toute cette dentelle noire comme

les pièces d'une marionnette démesurée. Elle n'avait pas grand air et semblait assez bornée. Elle souhaita en français le bonjour à son fils, qui baisa ses mains, et ensuite s'entretint en allemand avec lui. Naturellement elle ignorait le duel imminent; ce qui la préoccupait aujourd'hui, c'était la situation financière du prince. Elle aurait voulu savoir s'il avait des dettes, ou si son train, maintenant allégé d'Arlette, n'excédait pas ses revenus. Il s'était assis près de sa mère et lui tenait les doigts. Après l'avoir morigéné sur la question d'argent, elle l'entreprit durement sur la question maîtresse. Elle ne ménageait pas les injures, ni les termes crus pour qualifier Mme de Guivre. Christian la laissait parler, tenant toujours la main roide et frigide. Il lui semblait que, par ce dur et froid chaînon, il s'accrochait à toute sa race, en recevait l'investiture et la force. Son obéissance, sa respectueuse attitude s'imprégnèrent aujourd'hui d'une tendresse, d'un désir de mystérieuse protection qui finirent par toucher la princesse. Elle le baisa au front, quand il prit congé d'elle, et il sortit tout réconforté, comme s'il emportait une certitude de plus de cette victoire dont il ne doutait pas.

Un soleil clair luisait, pas trop ardent grâce à de récentes pluies, quand, chacun dans une salle de l'établissement hippique, — un bâtiment neuf de briques et de fer bleuté, — Rémi de Lasserrade et Christian d'Erminge se dévêtirent. L'appareil médical de leurs chirurgiens était déployé auprès d'eux; leurs témoins, dans le voisinage, arrêtaient les dernières dispositions de la rencontre. M. de Comtat, qui passait, dans son monde, pour une sorte de témoin professionnel, donnait à Christian quelques-uns de ces conseils, d'une telle banalité, d'une telle évidence que chacun pourrait se les donner à soi-même, et qui sont particulièrement inutiles à l'instant de l'action, s'ils ne sont troublans et dangereux. Mais Christian n'était pas dans un état où un propos pût le troubler. Tandis qu'il passait sa chemise molle, mettait ses gants de ville, il était juste dans l'état d'un paysan qui, la nuit, décroche son fusil et sort dans la basse-cour pour tuer le renard ou la fouine. Chasseur d'animal nuisible, il savait la bête là, à sa portée... Comme il ne répondait guère, M. de Comtat le crut un moment préoccupé, et tandis que, de son pas lourd, le prince gagnait l'allée où déjà Rémi, svelte dans une légère chemise souple, affectait de causer avec ses témoins, il dit au marquis de Larens :

— Notre ami est bien sombre... Il n'est pas homme à avoir peur, pourtant?

Le sourire aigu du marquis contracta ses lèvres :

— Non. C'est moi qui ai peur, et pas pour lui. La sotte affaire ! Je regrette fort d'être allé au cercle hier soir.

Les épées, un instant rassemblées par les pointes sous les doigts de M. de Comtat, maintenant se guettaient à distance, s'engageaient, se froissaient. Plus leste, Rémi de Lasserrade harcelait son adversaire, qui ne bougeait guère, et, l'œil fixe, comme à l'affût, parait par de légers mouvemens du poignet, attendant l'occasion de porter le coup. Les deux premières minutes s'écoulèrent ainsi, jusqu'au repos imposé... Christian, durant ce repos, ne quitta pas des yeux Rémi, qui s'entretenait avec ses amis, et montrait à M. d'Ars la marque gravée sur son épée. Puis Rémi se retourna, regarda Christian qui le regardait. Alors, pour la première fois, il comprit la menace prochaine, actuelle de ce regard, et que cet homme voulait sa mort. Dans ce bref loisir que lui accordait encore la destinée, il entrevit la possibilité de mourir. D'une brusque apparition, toute sa vie surgit devant son esprit, cette vie si veule, si vide, si courte, si encombrée d'ennuis.

« Bah ! pensa-t-il, tout cela ne vaut guère. J'ai été un déveinard. J'ai la déveine... marchons tout de même !... »

De nouveau les épées se joignirent, s'engagèrent... Rémi était nerveux, il attaqua violemment. Une parade de Christian le désunit : la riposte le toucha légèrement au-dessus du sein gauche, et, comme cette piqûre le faisait reculer, une violente remise de Christian, fendu à fond, lui traversa le poumon... Il vit le bâtiment d'en face — les briques rouges et les fers bleutés — comme se soulever de terre, venir à lui, l'écraser... D'autres choses s'approchèrent, des bras, des figures, une rosette incarnate sur un revers de veston... Le sol glissa doucement sous lui, comme un plancher d'ascenseur qui dévale. Une saveur salée empoisonna sa bouche, le noya intérieurement; il étouffa. A la renverse, d'un regard qui déjà luttait contre la nuit, il s'hypnotisa sur une tête chevelue de blanc, inclinée... Il gémit.

Et toute cette nuit qui le pénétrait du dehors, toute cette marée salée qui montait au dedans de lui se rejoignirent, le submergèrent.

Par le Bois joyeux, ensoleillé, croisant d'autres voitures de maître, des fiacres aussi où des couples se tenaient par la main, des automobiles, des bicyclettes, quelques piétons, le coupé du chirurgien ramenait Christian vers Paris. Les deux hommes se taisaient : le docteur, nerveux, tourmentait l'appui de la portière et faisait entendre de temps à autre, un petit claquement de la langue contre les dents d'en haut, puis, se contenant, bâillait. Christian était tout à fait calme. L'issue du duel ne l'avait ni étonné, ni troublé ; il l'attendait. Il se sentait soulagé, maintenant, d'abord parce que l'élément brutal de sa nature intime avait trouvé une subite issue, puis parce que, pour la première fois depuis toujours, il se sentait le maître de Madeleine de Guivre. Quand le coupé, passant la porte du Bois, se fut engagé dans les Champs-Élysées, le docteur se hasarda à dire :

— Vous savez qu'on va tâcher de présenter la chose comme un accident d'assaut ; mais le juge d'instruction vous appellera peut-être aujourd'hui. Et alors il vaudrait mieux pour vous aller spontanément au Palais, voir le procureur de la République.

Christian répondit simplement :

— Je n'ai pas le temps aujourd'hui.

Place de l'Étoile, il descendit du coupé, prit congé du docteur, et, montant dans un fiacre, se fit conduire rue d'Offémont.

La comtesse y était rentrée une demi-heure auparavant, affolée d'avoir vainement attendu Rémi, une partie de l'après-midi, à un rendez-vous que celui-ci avait oublié de décommander. Elle avait aussitôt dépêché sa femme de chambre chez Rémi, pour demander des nouvelles. Christian arriva avant que celle-ci fût de retour. Madeleine l'accueillit sans déplaisir, pensant apprendre par lui quelque chose. Et déjà elle questionnait :

— D'où venez-vous, cher ami ? De la garden-party des Saint-Clair ?

Mais il l'avait prise dans ses bras, en faisant « non » de la tête, et il la regardait avec des yeux si graves, si passionnés, et il la tenait d'une étreinte si forte, qu'elle fut étonnée, et, s'arrêtant de parler, se sentit enveloppée par la chaleur d'une destinée nouvelle. Elle balbutia, sans oser essayer de se dégager :

— Christian, qu'avez-vous ?

— Vous êtes à moi, dit-il.

Elle ne comprit pas, elle ne put comprendre pourquoi il lui disait cela, ni pourquoi il la regardait comme s'il ne l'avait

jamais vue. Pour lui, c'était la proie conquise dans la lutte, et que le repos de la victoire permettait de contempler à loisir. Dans ce long et patient regard, Madeleine ne lut point de rancune : Christian, au contraire, souhaitait sa maîtresse comme il ne l'avait jamais souhaitée, et, soumis d'habitude, il se sentait fort pour la contraindre, maintenant qu'il avait détruit le rival, et qu'il ne craignait plus le partage. Madeleine, effrayée peu à peu, voulait se dégager des bras immobiles qui l'étreignaient contre la poitrine du prince.

— Christian... de grâce... laissez-moi...

Et elle répéta plus anxieuse :

— Mais qu'avez-vous?

Avant qu'il répondît, l'appel affolé de la femme de chambre, qui montait précipitamment, résonna dans l'escalier :

— Madame! madame!

Elle entra en coup de vent, balbutia, à bout d'haleine :

— Madame! madame! Monsieur Rémi!...

Et tout à coup, apercevant Christian, elle le désigna à la comtesse, d'une main qui tremblait :

— C'est lui! lui!... en duel... Tout à l'heure...

Mme de Guivre devina. Elle poussa un cri de démence et de fureur, et bondit, accrocha ses ongles à la face, aux habits du prince.

— Ah! tu l'as tué!...

Le prince se dégageant d'un geste tranquille regarda la femme de chambre et lui montra la porte d'un air si terrible que cette fille, épouvantée, s'enfuit, trébuchant, se cognant au chambranle. Madeleine, que ses forces abandonnaient, fixait sur lui des yeux élargis par la peur et la haine. Ses lèvres essayèrent d'articuler :

— Assassin! assassin!...

Il ne chercha pas d'explications ni d'excuses. Immobile, il contemplait Mme de Guivre, maintenant affaissée sur un siège. Avec la même sérénité de conquête, il répéta ses mots de tout à l'heure :

— Vous êtes à moi!

Grâce à une démarche du duc de Lasserrade, la poursuite ne fut pas ordonnée par le procureur de la République. On admit l'explication d'un accident d'assaut. Le blessé, ramené chez son

grand-oncle, y vécut encore vingt heures environ, en état de prostration. Un prêtre put être mandé : les obsèques furent donc religieuses. Elles eurent lieu quatre jours après le duel, à Notre-Dame de Passy, paroisse des Lasserrade.

Le même temps d'allègre clarté qui s'était levé après des semaines de pluie, au matin de la fête sur le lac, éclairait le quartier provincial, où s'élève la petite église difforme de Notre-Dame de Grâce. Tout aux alentours de cette église, dans les rues de sous-préfecture qui s'appellent Jean-de-Bologne, Annonciation, Raynouard, d'innombrables voitures s'enfilaient en chapelet derrière les carrosses vêtus de crêpe. Et cette légion d'inoccupés qui sort de partout à Paris, dès qu'il y a le moindre spectacle à regarder ou même à attendre, cernait d'une infanterie composite la file des voitures. Les obsèques étaient annoncées pour onze heures; dès dix heures, l'église fut pleine. Toute la haute aristocratie parisienne, celle qui ne se dérange que pour les morts de sa parenté, y assistait. Et les autres mondes brillans de Paris s'y montraient aussi, artistes, gens de bourse, gens de cercle, gens de fête. Quelques initiés se chuchotaient les véritables causes de la mort de Rémi, non publiées par les journaux dont la discrétion avait été assurée. La « bande de Made » était au complet, sauf Mme de Guivre et Christian, de qui l'on assurait d'ailleurs que la liaison tenait, après ce drame, aussi solidement que jamais.

Ils étaient là, les figurans monotones parmi lesquels Rémi avait fini de jouer son rôle; et pourtant cette vision de sa propre solitude, perçue par Rémi de Lasserrade dans l'instant même qui précédait sa mort, combien il l'aurait eue plus nette, s'il avait pu voir, à travers les planches, les draperies et les fleurs de son catafalque, l'assemblée conviée pour illustrer ses obsèques!... Lui ne la voyait plus, cadavre mutilé, transpercé, vide de sang, fauché en pleine jeunesse, n'ayant su de la vie que ce qu'elle a de moins digne de vivre. Mais dans la foule d'oisifs, il y avait au moins un observateur conscient : Jérôme de Péfaut, assis au même rang que Mlles d'Avigre, séparé d'elles par la règle qui imposait des côtés différens aux hommes et aux femmes... Un évêque officiait, dans une pompe admirable. Des musiques déchirantes descendaient de la tribune sur la nef. Les lumières d'alcool, verdies par le sel, répandaient une clarté livide sur les tentures noires. Jérôme méditait.

Comme tant de fois, quand il se mêlait à ceux de son monde, à ses pairs par la naissance, la fortune et les habitudes, il était frappé de l'antinomie évidente entre les doctrines et les mœurs, entre la profession extérieure et la réalité des consciences.

« Voici, pensait-il, une assemblée réunie pour la plus grave des circonstances, la mort d'un des nôtres. On la célèbre selon un rite vénérable, auquel chacun de nous tient sincèrement, et qu il est bien décidé à réclamer pour son propre compte. Mais le sens symbolique de cette cérémonie, combien d'entre nous s'en soucient?... Ces belles prières liturgiques qui parlent de la résurrection des âmes, du repos éternel dans le sein de Dieu, qui les comprend? Qui croit réellement à leur signification profonde, à leur efficacité? De son vivant, il ne s'en occupait guère, celui qui, raide, inerte, commence à pourrir dans la boîte de chêne. La plupart des gens qui l'escortent aujourd'hui ne diffèrent pas beaucoup de lui... Combien s'intéressent au problème de leur destinée? Combien ont une croyance, quelle qu'elle soit? Toutes les fois que j'ai essayé de questionner les plus sérieux d'entre eux, je les ai trouvés hésitans, incertains, résolus tout au plus au système de Pascal, les génuflexions, l'eau bénite, etc., ou refusant par système toute discussion. »

Et il regardait tout près de lui, au delà de l'allée centrale de la nef, Rose et Marguerite d'Avigre, nuque blonde, nuque rousse, penchées du même geste charmant sur leurs mains nouées pareillement, les doigts des gants entre-croisés... C'étaient celles-ci qui ne voulaient pas discuter plus avant qu'un certain point, qui, quand il les poussait, se dérobaient : « Laissez-nous en paix, Jérôme; vous ne nous convertirez pas à être païennes comme vous... » Païen! il l'était peut-être, mais à la façon stoïcienne, lui qui, par principe, ne jouissait de rien, vivait comme un sage antique, sobre, tolérant, laborieux. Les non-païens, étaient-ce donc les Campardon, les Apistrol, les Ars, toute cette foule déjà lasse de son recueillement d'apparat, qui chuchotait comme dans un salon, poursuivant sous les draperies noires, à la lueur des torches funéraires, son éternelle besogne d'affaires ou d'aventures? Ah! société païenne, pourquoi te parer hypocritement d'un vêtement chrétien, qui n'est plus pour toi qu'une mascarade d'âmes?

« Non; c'est trop dire, corrigea-t-il aussitôt... Il n'est pas juste de proclamer que tous ceux qui m'entourent sont indifférens ou

incroyans, et n'accomplissent ici que des gestes de convenance. Ma mère modelait réellement sa vie sur sa foi. Elle n'était pas la seule de sa génération ; il en est encore aujourd'hui d'aussi sincères. La vérité, c'est qu'ils sont une exception. Parmi ceux qui croient par tempérament ou par éducation, qu'ils sont rares, ceux dont la vie est réellement dirigée par leur croyance, et qui, vraiment, en action, sont des chrétiens! La plupart ont de la sympathie pour une tradition, voilà tout... »

— *Dies iræ, dies illa*... entonna une voix, un contralto féminin admirable, du haut de la tribune. Cette même voix, douze heures plus tôt, chantait les voluptés de *Carmen* à l'Opéra-Comique. Symbole de cette étrange anarchie qui mêle à Paris l'amour et la parade religieuse. Jérôme, lui, écoutait la magnifique prose, et s'en pénétrait. Croyance à la Sibylle, croyance à la résurrection des corps, croyance à un jugement suprême des âmes par le Créateur, qui donc, encore une fois, de toute cette foule, croyait à tout cela? Personne n'en écoutait même plus la sonore paraphrase, parmi le souci féminin des toilettes, le souci masculin des intrigues. Et plusieurs oubliaient certainement à quelle cérémonie ils assistaient, mariage ou enterrement.

Au moment où Jérôme se disait cela, ses yeux s'arrêtèrent sur deux femmes agenouillées à l'écart, dans le bas-côté de droite, sous l'ombre que donnait l'angle d'un confessionnal. Elles étaient vêtues de deuil ; des voiles de gaze noire couvraient leur visage qu'il eût été impossible de distinguer, même au jour. Celles-ci, du moins, ne bavardaient pas, ne riaient pas, n'usaient pas de l'église comme d'un lieu de rencontre, et n'assistaient pas à l'enterrement comme à un spectacle. L'une d'elles pleurait sans doute, la plus petite des deux, car, de temps en temps, sa tête était secouée, dans ses mains. L'autre ne bougeait pas ; mais son attitude exprimait une ferveur extrême, — le visage voilé levé vers le tabernacle, les mains jointes.

Pour M. de Péfaut, ces deux femmes, l'une qui pleurait, l'autre qui priait, furent bientôt un thème de méditation autrement captivant que la cérémonie elle-même, qui continuait parmi les clameurs de l'orgue et les fumées de benjoin.

« Qui sont-elles ? » se demanda-t-il, curieux du mystère des âmes derrière les attitudes. « Qui sont-elles et que font-elles ici, où elles ne semblent connaître personne?... Ce ne sont pas des

femmes du monde, quoique leurs vêtemens ne soient pas trop mal coupés... Ce sont des artisanes du luxe de Paris, couturières ou modistes. Elles ne sont pas riches, mais elles ne sont pas misérables non plus. L'une d'elles a beaucoup de chagrin; l'autre n'est ici que par sympathie et par piété. Deux sœurs, probablement... » Les voiles entouraient si étroitement les deux têtes, que même les cheveux demeuraient invisibles. Maintenant, la moins grande, la plus émue des deux, ne pleurait plus. L'autre l'avait fait asseoir; elle méditait, les mains entre les genoux. Jérôme observa que ses mains, gantées de noir, sans nulle recherche, paraissaient petites et fines.

Il imagina le roman de leur vie, tandis que le silence de l'offertoire planait sur l'église.

« Ce sont deux sœurs... La cadette a perdu un enfant, ou son mari, il y a peu de temps; le voile indique un deuil encore récent. C'est sa paroisse; les obsèques de l'être cher ont eu lieu dans cette église... Elle y est revenue prier ce matin avec sa sœur. Et sans doute la pompe mortuaire du jeune Lasserrade l'a surprise dans ses larmes, avivant son chagrin. Décidément c'est son mari qu'elle a perdu, pas son enfant: une mère n'aurait une pareille émotion que devant un cercueil blanc. »

Les sonneries de l'élévation interrompirent un instant la musique de la tribune et les conversations des assistans; la foule fut plongée dans une posture factice d'adoration et de respect : puis, comme les fronts se relevaient, l'admirable contralto de Rose Galtié, de l'Opéra, chanta le *Pie Jesu*, soulevant dans cet auditoire artiste et blasé un murmure d'admiration, comme au théâtre. Les deux sœurs en deuil demeuraient à genoux, et la beauté de ce chant semblait ne pas effleurer leur sensibilité.

« Ainsi, pensa Jérôme, le mari de cette petite Parisienne a connu une joie probablement ignorée de la plupart des gens réunis ici. Il n'a pas été seul dans la vie, et, mort, son souvenir se perpétue dans un cœur fidèle... Tandis que nous autres, nous sommes la proie d'une affreuse solitude... Nous avons l'air de nous rassembler constamment, mais la solitude nous guette dans nos réunions mêmes et dans nos fêtes; elle nous étreint, ne nous lâche pas, nous poursuit jusque dans la mort... Moi, par exemple, depuis que j'ai perdu ma mère, je ne connais pas un cœur ami, ni même quelqu'un que j'aime. Il n'y avait par le

monde qu'une seule petite âme pour laquelle je me sentisse de la fraternité... Elle a disparu. »

Il avait beau faire, et se gourmander, le souvenir d'Arlette ne le quittait pas. Depuis le billet que Martine lui avait adressé, au lendemain de la disparition, il n'avait reçu d'elle aucune nouvelle. Triste et mécontent, il s'était d'abord cloîtré dans son laboratoire, essayant de se distraire par le travail : au milieu de son travail, l'angoisse le poursuivait. Il se disait (car d'autres sentimens lui eussent paru ridicules) : « C'est que je me sens responsable de sa situation actuelle. Sans moi, eût-elle avoué ?... » Peu à peu, il était revenu se mêler au monde qui avait entouré Arlette, dans l'espoir d'entendre parler d'elle, ou de surprendre quelque indice. Et il s'irritait de constater l'absolu, le définitif oubli.

L'officiant récitait maintenant les prières de l'absoute, autour du catafalque écrasé sous les fleurs; sa voix grave appelait le repos éternel sur l'âme du défunt; la voix grêle des enfans de chœur jetait aux échos de la nef les répons suraigus... Puis le corps fut enlevé, et l'on défila vers la sacristie. Ce fut un bon moment de détente pour les invités, qui commençaient à trouver la cérémonie longue. Les deux sexes, isolés l'un de l'autre pendant l'office, se mêlaient avec la gaîté des collégiens évadés d'une retenue. Mme d'Ars se faufilait vers Apistrol. Le gros Campardon rejoignait dans un coin Rose Galtié, descendue de la tribune afin de recueillir les admirations d'une foule de choix, et qui, tout en souriant aux encenseurs successifs, balayait du regard cette foule où elle voulait que tout le monde la vît, pensât à elle, l'enviât, l'admirât un instant.

Saraccioli mit la main sur l'épaule de M. de Péfaut.

— Voilà une belle cérémonie, dit-il, et bien parisienne.

— Le fait est, répliqua Jérôme, que c'est à donner l'envie d'en être le héros.

— Vous savez le secret ? demanda l'Italien.

— Je ne sais jamais aucun secret.

— Ne le dites pas, pour le moins ! C'est vraiment un secret. Le vicomte Rémi n'est pas mort par accident, dans un assaut. Il a été tué en duel, assassiné plutôt, par le prince d'Erminge, parce que le prince l'avait surpris en compagnie de Mme de Guivre.

— Quel roman ! fit Mme de Saint-Clair, s'introduisant dans la conversation, sans en être priée. Ne racontez donc pas de niaiseries pareilles, Saraccioli. Rémi était avec la petite Liévens, tout le monde le savait.

Un remous soudain sépara les interlocuteurs, qui furent portés en avant. Jérôme, naturellement, connaissait le fameux secret : et ce secret, dans le recueillement obligé de l'église, se chuchotait de proche en proche, nié par les uns, affirmé par les autres. Une atmosphère d'intrigue amoureuse, un reflet d'alcôve enveloppait ainsi la foule, tandis que la marche funèbre de Griegh épandait son harmonie du haut des tribunes... Cette foule cependant s'écoulait par la porte extrême de la sacristie, après avoir salué les personnes de la famille rangées par le maître des cérémonies contre le mur de gauche. D'abord on serrait la main du duc de Lasserrade, beau vieillard élégant, d'allure imposante malgré sa taille médiocre, très ému, car Rémi était son neveu préféré. Un homme de trente-cinq ans environ, chauve et bouffi, venait ensuite, inconnu de tout le monde, un Lasserrade de province, oncle paternel de Rémi. Enfin les deux frères du mort, Jean de Lasserrade, en lieutenant de dragons, Hubert de Lasserrade, en capitaine d'artillerie. En serrant les mains de la famille, on s'arrangeait un visage de componction ; puis, dix pas plus loin, on reprenait la conversation et le sourire interrompus.

Jérôme, en sortant, attendit un instant devant le seuil ; les propos des assistans le frôlaient au passage. Il échangea quelques : « Comment ça va ?... » qui ne demandaient même pas de réponse ; il entendit des bribes de bavardages ; on riait, on parlait d'une première d'arrière-saison au Vaudeville, le lendemain, des réunions sportives, des départs pour Deauville. Ceux qui s'occupaient encore de Rémi, faisaient allusion à sa fin tragique, avec des ironies et des sous-entendus. Le gros Campardon, hélant le fiacre où il monta avec M. de Comtat, déclara :

— Mon vieux, c'est dommage que ce petit-là soit claqué. Il était tellement rosse avec les femmes que ça nous vengeait un peu.

« Voilà, pensa Jérôme, l'oraison funèbre la plus lapidaire de ce misérable enfant... »

Le problème de la destinée humaine le hanta, tandis qu'il s'en allait, à pied, au hasard, ayant besoin de mouvement et

d'air, par cette longue rue Raynouard, l'une des plus désertes de Passy... Il sentait, chaque fois que la mort frappait à côté de lui, l'anxiété affreuse de cet au-delà incertain. Toutes les raisons scientifiques qu'il se donnait à l'ordinaire, pour croire à la caducité de la personnalité humaine, lui semblaient alors si fragiles! « Il y avait, avant que l'épée de Christian ne perforât ce poumon, une force consciente d'elle-même, c'est-à-dire tellement distincte des autres forces, que, pour elle, se transformer en une autre force non consciente, équivaudrait à s'abolir. Donc une force pourrait disparaître?... Le principe de la conservation de l'énergie pourrait être démenti?... » Et certes, lui-même notait, à ce point du raisonnement, le fléchissement de sa logique : mais ne fléchissait-elle pas aussi quand il imaginait la pensée humaine transmuée en chaleur, en mouvement, en vibrations inconscientes?...

Il rêvait ainsi, depuis quelques minutes, suivant les détours de la rue endormie, aux vieilles maisons, quand, levant les yeux, il aperçut, à une trentaine de mètres environ, les deux prieuses de l'église Notre-Dame de Grâce, qui le précédaient. Elles avaient quelque peu relevé leur voile et l'on aurait pu voir leur visage, en s'approchant. Jérôme se contenta de marcher derrière elles, mordu tout de même par une curiosité dont il se raillait. Elles allaient assez vite. Au bout de la rue Raynouard, elles prirent la rue La Fontaine, la traversèrent de gauche à droite, vers l'une des venelles provinciales qui y débouchent. Mais avant d'y pénétrer, la plus grande des deux femmes, entendant un pas sur la chaussée, se retourna, vit qu'on la suivait. Il sembla à Jérôme qu'elle parlait aussitôt à sa compagne : elles ralentirent.

Il continua à les suivre, ralentissant lui-même, entra dans la petite rue. Visiblement les deux femmes se concertaient. Sans distinguer leurs traits, Jérôme apercut nettement le profil de leur silhouette.

« Ce n'est pas possible! » murmura-t-il.

Il s'arrêta. Elles s'étaient arrêtées aussi, paraissaient attendre. Alors il se décida et s'avança. La petite rue était déserte. Une fillette sortit d'une des maisons qui la bordaient; elle était en cheveux, ses jambes de biche sautillaient sous son jupon court; elle courut à une humble boutique d'épicerie. Quand Jérôme ne fut plus qu'à quelques pas des deux femmes, la moins grande

rejeta tout à fait le voile noir : son sourire accueillit Jérôme, avec ces mots :

— Oui, c'est nous. Je suis heureuse de vous voir.

M. de Péfaut prit la main qui lui était tendue. Un trouble intense arrêtait les paroles dans sa gorge. Il ne pouvait que boire de tous ses yeux, sous la grande lumière du jour d'été, cette figure tant regardée jadis, conservée dans un coin du cœur : image aujourd'hui changée, aussi jolie, mais tellement autre ! Moins séduisante et plus touchante, un peu vieillie sans que les traits fussent altérés, vieillie peut-être par la seule expression de gravité, l'expression d'avoir souffert, qui remplaçait l'expression enfantine, si caractéristique autrefois... Les yeux d'Arlette étaient meurtris encore des larmes qu'elle avait versées à l'église.

— Je suis contente de vous voir, répéta-t-elle.

Puis avec une nuance d'inquiétude :

— Nous aviez-vous reconnues?

— Non ! Je vous avais remarquées; mais il était impossible de vous distinguer sous vos voiles.

— Vous voyez, Arlette, je vous le disais bien, fit Martine.

Martine aussi avait relevé son voile. Tout entière au souci de rassurer Arlette, elle ne remarqua pas la surprise de Jérôme, en l'entendant appeler la princesse « Arlette » tout court.

— Ne restons pas ici, reprit Martine. La rue est tellement solitaire que notre rencontre excite déjà la curiosité.

En effet, au rez-de-chaussée de la maisonnette d'en face, une bonne était montée sur un tabouret pour regarder par-dessus le grillage qui garnissait la fenêtre. Un gros homme en manches de chemise s'installait à sa porte, inspectait Jérôme et les deux femmes.

— Oui... allons ! fit Arlette.

Jérôme marcha aux côtés de la princesse.

— Qu'êtes-vous devenue, depuis six mois? interrogea-t-il.

Un peu de sa gaîté de jadis éclaira les yeux et le sourire de la jeune femme.

— Rien qui puisse intéresser le monde où j'ai vécu, et où vous vivez. J'habite avec Martine, à deux pas d'ici. Si vous n'avez pas peur de vous compromettre en visitant des modistes d'Auteuil, accompagnez-nous.

— C'est cela, insista Martine... Je vous en prie, monsieur le comte, fit-elle : cela fera du bien à Arlette, que la cérémonie de ce

matin et l'événement qui en était la cause ont troublée, naturellement.

La rue, sinueuse entre des jardins, ressemblait maintenant à un chemin de village. Ils marchèrent de front sur la chaussée vide, Arlette entre Jérôme et Martine. Ils ne se parlaient plus. Un trop large abîme d'inconnu s'était creusé entre eux, depuis la moitié d'une année; il fallait trop de questions et de réponses pour jeter si vite un pont par-dessus. Pourtant tous trois étaient contens de se revoir, et chacun savait que son contentement était partagé par les deux autres. Jérôme éprouvait une émotion poignante, à voir Arlette auprès de lui : non plus Arlette princesse, liée au monde, mais une Arlette nouvelle, libre. Il pensa soudain : « Et son enfant?... » Il n'osait pas encore questionner... L'enfant était-il mort, pour qu'elle portât ce deuil? Ou ces voiles ne servaient-ils qu'à la dissimuler? Et comment vivait-elle? avec qui?

« Puisqu'elle m'invite à entrer chez elle, c'est que sa vie est pure, au moins en ce moment. Chère Arlette! »

Martine montra de loin une maison, — un rez-de-chaussée et un étage, — précédée par un jardinet rempli de géraniums, de bégonias et d'asters.

— C'est là chez nous, fit-elle.

Comme on approchait de la grille, un garçonnet s'élança de la maison, et s'arrêta aussitôt à la vue de l'étranger qui accompagnait Arlette et Martine.

— Viens, Pierrot, viens; n'aie pas peur, mon chéri, dit celle-ci.

L'enfant s'apprivoisa et, posément, les rejoignit. Il baisa les mains de Martine et salua sans trop de timidité M. de Péfaut.

— C'est mon petit garçon, dit Martine, à qui la joie de ses yeux fit soudain une sorte de beauté.

Elle précéda, la main dans les doigts de son fils, Arlette et Jérôme, qui traversèrent le jardinet fleuri et pénétrèrent dans la maison. Au rez-de-chaussée, Jérôme aperçut l'atelier de modes : il était vide.

— Nos deux petites ouvrières sont allées déjeuner, dit Martine.

Au premier étage, il y avait trois pièces. L'une contenait deux lits et un berceau; dans une sorte de cabinet voisin était

dressée la couchette du petit Pierre. Tout cela était meublé avec une simplicité extrême ; les chaises mêmes étaient des chaises de cuisine, dont les bois avaient été laqués en blanc ; le mobilier entier de la maison, vendu aux enchères, n'eût pas rendu vingt-cinq louis : mais, dans l'arrangement, se décelait tout de même l'état de vie des habitantes, supérieur à leur présente fortune, par les goûts de netteté, par des rappels discrets d'élégance. Arlette montra à Jérôme la minuscule salle de bains installée dans un cabinet voisin de sa chambre, et aussi le salon, huit mètres carrés environ, destiné à l'essayage des clientes. Elle pria Jérôme de s'y asseoir, d'attendre quelques instans.

— Je vais embrasser ma fille, dit-elle en souriant.

Comme elle disparaissait, Martine répondit à l'interrogation que lui adressaient les yeux de Jérôme :

— Oui, l'enfant est née... Elle ressemble extrêmement à son père, au vicomte Rémi. Elle est superbe.

— Arlette l'élève ici?

— Bien sûr, la princesse la nourrit, répondit Martine, ramenée aux appellations d'autrefois par la présence d'un témoin de la vie d'autrefois.

Arlette rentra ; elle s'était débarrassée de son chapeau et de ses voiles ; sa blonde chevelure la rajeunissait, la taille gardait son élégance. Elle portait sur le bras un bébé blond, qui parut à Jérôme pareil à tous les bébés blonds, mais qui évidemment était sain, bien portant, appétissant.

— Ma fille, Jérôme. Est-elle mignonne?

Jérôme s'extasia, avec les paroles empruntées et les gestes gauches d'un vieux célibataire admirant et caressant un enfant. Au fond, il avait le cœur serré, sans se rendre compte pourquoi. Puis, songeant que cette maternité, cet allaitement étaient des preuves nouvelles de la pureté d'Arlette, il se rasséréna.

— Mais, dit tout à coup Martine, est-ce que M. de Péfaut a déjeuné?

— Oui, dit le comte. Quand je suis forcé d'aller à une cérémonie quelconque, mariage ou enterrement, dans la matinée, je ne pars que lesté d'un bon breakfast, comme un Anglais. Mais vous?

— Nous, nous allons prendre ici, devant vous, si vous voulez, notre thé de midi. Vous en prendrez bien une tasse avec nous?

Jérôme accepta. Une petite bonne, extraordinairement jeune et toute petite, emporta le bébé. Martine sortit avec elle, annonçant qu'elle allait préparer le thé et l'apporter.

— Elle est demeurée à votre service ? questionna M. de Péfaut quand elle fut sortie.

— A mon service ! Mais je n'ai plus de service, mon cher cousin, fit Arlette en riant. Martine est une amie, qui vaut bien mieux que moi, et à qui je dois de n'avoir pas coulé à pic dans mon naufrage, il y a huit mois... Martine est mon amie, mon associée, ma sœur... comment exprimer cela?

Tandis qu'elle parlait, Jérôme la regardait, et peu à peu reconquérait cette image absente depuis longtemps, en reprenait possession sous sa forme actuelle, si différente ! Les beaux cheveux d'or pâle encadraient le visage aminci, vieilli en quelques mois de plusieurs années; ils étaient simplement ramenés sur la nuque et les bandeaux, n'ayant plus que leur lente ondulation naturelle, enveloppaient le front, les joues plus reposées, plus fraîches, un peu plus rosées que naguère, et pourtant moins juvéniles. La robe noire unie seyait merveilleusement à la princesse. « Elle est plus charmante encore qu'autrefois, » songea M. de Péfaut... Et pourtant, comme on regrette le printemps, comme on regrette un peu de soi, il regretta l'étrange femme-enfant qu'avait été la princesse d'Erminge, au temps de sa fortune.

— Vous avez eu beaucoup de courage, dit Jérôme.

— Du courage? oh ! non... Je me suis d'abord laissé conduire par Martine, comme une pauvre bête battue qu'un passant recueille. Je n'avais d'autre sentiment que la terreur... Mon mari m'avait jetée hors de chez lui, avec tant de violence !...

— Il vous avait vraiment chassée?

— Vous ne le saviez pas?

— Personne ne l'a su exactement. On a compris qu'il y avait eu séparation. La version officielle est qu'on vous soigne en Allemagne, pour une affection nerveuse.

— Ah ! on a dit cela, tant mieux ! Cela coupe court à tout commentaire. Plaise à Dieu qu'on dise maintenant que je suis morte. La princesse d'Erminge est bien morte... Mais voici ce qui s'est passé réellement. Après l'aveu que vous m'aviez conseillé de faire, — et que je vous remercie de m'avoir conseillé. — j'ai été chassée par le prince, oui, jetée sur le palier de

l'escalier... Là, Martine m'a recueillie, pour m'emmener d'abord à Saint-Cloud, où son enfant, ce petit garçon que vous avez vu, était élevé.

— Et vous n'avez pas voulu vous aider de moi, murmura Jérôme. Vous m'avez même défendu de vous servir !

— Je vous assure, répondit Arlette, que votre nom est le premier, le seul qui soit venu dans ma pensée, quand j'ai recommencé à penser, après la tourmente. Mais... ne m'en veuillez pas (elle lui prit la main et la serra un instant); songez que j'étais une malade, les nerfs à vif... L'épouvante d'être rejointe par mon mari, ramenée aux mains des gens que je venais de fuir, atteignait chez moi la monomanie. Si bien que votre sollicitude, dont je ne doutais pas un instant, et qui, j'en étais sûre, allait me rechercher pour m'assister, — eh bien ! cette sollicitude me fit peur. J'imaginais que vous voudriez me retrouver, que d'autres suivraient la piste après vous, ou que vous-même voudriez me rapprocher de Christian... Que sais-je ? des folies, c'est certain, mais qui me faisaient délirer de terreur. Martine, pour me calmer, prit l'initiative de vous écrire... Peu à peu, le temps a eu raison de mes angoisses. Ma fille est venue au monde, et, de ce jour-là, toute surexcitation nerveuse a disparu... Je n'ai plus pensé qu'à elle.

« Je n'ai plus pensé qu'à elle !... » Ce cri maternel heurta cruellement le cœur de M. de Péfaut. « Avant, elle a craint ma présence ; après, elle m'a oublié. »

Arlette continua, le visage sérieux et les yeux un instant humides :

— J'ai tenu à venir à l'église, ce matin. Oh ! je sais bien que depuis longtemps je n'étais plus rien pour lui, et même que jamais je n'avais été autre chose qu'une poupée pour l'amuser quelque temps. Pour moi-même, le souvenir de ma défaillance n'est plus qu'une énigme. Comment ai-je pu ? Comment ai-je pu ?... Pourtant j'ai été sa femme plus encore que je n'ai été celle de mon mari. Et il m'a donné toute ma vie présente, mon enfant. Est-il vraiment mort d'un accident d'assaut ?

— Non, répondit Jérôme. Il paraît qu'il a été tué en duel par le prince d'Erminge.

— A cause de Madeleine?

Le comte fit signe que « oui. »

— Oh ! l'affreuse fin !

Elle mit sa main gauche à plat sur ses yeux, comme pour s'abriter dans l'asile de sa conscience. Martine rentrait, tenant un plateau servi pour le thé : cette diversion soulagea Jérôme et Arlette. Le petit Pierre suivait sa maman, portant avec précaution une bouillotte de cuivre pleine d'eau chaude. Jérôme appela l'enfant et lui parla, tandis que les deux femmes installaient le thé sur un guéridon.

— Veux-tu causer avec moi, mon mignon ?

— Mais oui, monsieur.

— Est-ce que tu travailles, petit Pierre ?

— Oui, monsieur.

— Tu vas en classe ?

— Non, monsieur ; j'y allais à Saint-Cloud ; mais ici, c'est maman qui m'apprend.

— Qu'est-ce que tu apprends ?

— Tout... Tout ce qu'on apprend dans les lycées, même le latin. Maman sait tout.

— Ne le croyez pas sur parole, corrigea Martine... Pour le latin surtout, je l'apprends à mesure, avec lui.

— Alors tu ne vas pas en classe ? poursuivit M. de Péfaut.

— Non, je vais à l'atelier de serrurerie à côté, chez Pigorel. Ça m'amuse beaucoup.

— Martine est la sagesse même, interrompit Arlette. Elle donne à son fils l'instruction d'un petit bourgeois riche, mais elle lui met en même temps dans la main un outil d'ouvrier.

— Monsieur de Péfaut ? fit Martine, coupant court à cet éloge, en présentant au comte une tasse pleine. Pierre, offre des sandwiches.

Martine était tout à fait à l'aise dans son rôle d'égale, sans la moindre affectation ni la moindre gêne. En l'observant, M. de Péfaut songea à tant de femmes du monde, moins gracieuses que cette ancienne institutrice devenue modiste, après avoir été femme de chambre.

Tout en prenant cette collation, ils continuèrent à causer de l'éducation de l'enfant.

— Moi aussi, dit Arlette, je refais un peu mon instruction ici, grâce à Pierre et à sa mère. On m'avait laissée tellement ignorante !

— Tiens, dit Pierre, regardant par la fenêtre... Voici Marthe... Et puis Juliette qui court après elle.

— Nos ouvrières rentrent, expliqua Martine... Et vous allez m'excuser, monsieur ; il faut que je descende leur donner du travail. Viens avec moi, Pierrot !

Arlette et son cousin se retrouvèrent seuls dans le salon. La lumière de l'après-midi coupait maintenant la fenêtre d'un jour oblique, qui gagnait de plus en plus... Arlette, voyant que le soleil atteignait M. de Péfaut, se leva, alla fermer les persiennes, puis repoussa à demi les battans, en croisant l'espagnolette. Un jour blond régna dans la pièce. D'en bas, le susurrement précipité d'une machine à piquer indiqua que le petit atelier recommençait sa vie. Au bout du jardinet fleuri, cette rue de village, oubliée dans le Paris d'Auteuil, n'envoyait que des bruits de village : les coups de lime du serrurier, des clameurs d'enfans, des pépiemens de moineaux et de pinsons.

Arlette revint s'asseoir en face de M. de Péfaut.

Pour dire quelque chose, hors des préoccupations secrètes qui le troublaient, celui-ci demanda :

— Vous vivez maintenant de votre travail?

— Ne vous moquez pas de moi, mon cousin, répliqua-t-elle. Vous êtes trop au courant de la vie pour croire ce qu'avait cru une enfant ignorante telle que moi : qu'une femme du monde, élevée comme je l'ai été, peut gagner sa vie du jour au lendemain. J'ai essayé, sincèrement, dès que ma santé a été à peu près rétablie. J'ai tenté d'aider Martine, qui, elle, avait su, en quelques jours, récolter des clientes dans ce quartier. Martine m'a encouragée de son mieux. Hélas ! je n'ai pas pu me dissimuler que je ne sais pas, que je ne *peux* pas travailler. Cela viendra peut-être ; mais on ne s'affranchit pas si tôt d'un passé d'oisiveté. Songez que, pendant vingt ans, je n'ai rien, rien fait ! J'ai laissé couler le temps, ou bien je l'ai dispersé en divertissemens. Enfin, j'ai toujours entendu autour de moi que le travail déclasse les gens de notre monde. Vous-même, mon cousin, on ne vous pardonne de travailler, qu'en vous traitant d'original... Renié durant tant d'années, on dirait que le travail se venge, et ne veut plus de moi. Je m'y mets avec ardeur ; il me semble que je vais réussir, et, en effet, j'ai quelques bonnes idées d'abord, et quelque adresse... Puis, très vite, je me lasse. Ma pensée s'écarte de ce que je fais, mes doigts s'engourdissent, deviennent maladroits. Je m'énerve, je m'irrite. Je gâte ce que j'ai entrepris et je finis par une crise de pleurs... Depuis la naissance de ma

petite fille, d'ailleurs, je n'ai guère de loisirs. Peut-être aussi suis-je un peu moins inhabile à l'effort. Mais je ne me fais pas d'illusions. Que serais-je devenue, sans mon admirable Martine, et si ma tante de Laprade ne m'avait pas laissé un peu d'argent bien à moi !

— Oui, vous m'avez parlé d'une rente de deux mille francs. Avez-vous pu la toucher?

— Je n'ai osé envoyer Martine à la banque que tout récemment, quand la nécessité m'y a contrainte. Elle a touché l'argent sans difficulté. Je souhaiterais pourtant me débarrasser de ce titre, qui est au porteur, mais dont le récépissé est établi au nom de la princesse d'Erminge.

— Je m'occuperai de le vendre pour vous, si vous voulez, proposa Jérôme. Du reste, rassurez-vous, on ne vous cherche pas.

Il reprit après un silence :

— Vous me permettez, n'est-ce pas? de vous parler en toute franchise?

— Certainement.

— Je comprends que le désarroi où vous a jetée la crise vous ait d'abord fait désirer le mystère et l'oubli, sans plus. Votre maternité, ensuite, a exclu tout autre souci. Mais vous ne pouvez pas imaginer sérieusement que votre vie soit fixée dans son état présent? Vous ne demeurerez pas toujours chez une modiste d'Auteuil, vivant de sa vie? D'abord cela ne convient ni à votre naissance, ni à votre éducation. Et puis cette solution invraisemblable serait dangereuse à la longue, car le moindre hasard peut vous découvrir?

— Votre dernière raison est juste, répondit Arlette, et c'est elle qui me contraindra en effet à changer de retraite... Autrement, je vous affirme, Jérôme, que ma vie d'aujourd'hui me suffit et qu'elle me suffirait toujours... Je n'ai plus, en pensant au monde que j'ai quitté, l'angoisse maladive, la peur nerveuse qui me faisait redouter jusqu'à votre présence; mais, néanmoins, si je me remémore la princesse d'Erminge, ce que fut sa vie, les gens qui l'entourèrent, tout moi se révolte et voudrait s'enfuir encore, plus loin, plus loin! C'est moi qui ai défendu à Martine de m'appeler désormais « princesse, » et de me traiter comme si elle était mon inférieure. Comprenez-vous que, plus ma vie sera différente de celle d'avant, plus je me sentirai calme? Voilà

pourquoi, dès que nous en aurons acquis le moyen, et qu'un déplacement sera sans danger pour ma fille, nous quitterons Paris et la France.

— Où irez-vous? demanda Jérôme, le cœur serré.

— Je crois que nous choisirons un pays allemand, parce que Martine connaît bien la langue.

— Et toute votre vie, insista M. de Péfaut, vous demeurerez là-bas?

— En vérité, je ne le sais pas. Dans la scène suprême, avec mon mari, un instant il émit l'idée d'une séparation suivie de divorce. S'il revenait à cette solution, je n'ai pas besoin de vous dire que je ne m'y opposerais pas.

— Mais l'enfant? ne put s'empêcher d'interrompre Jérôme.

Il regretta aussitôt d'avoir fait cette question, car le visage d'Arlette se décomposa.

— Oui... l'enfant, vous avez raison. Voilà mon remords et ma punition. Quand je me suis enfuie, il me semblait que cet enfant, que je portais en moi, était à moi, qu'en tout cas, il n'était en rien la propriété de mon mari. J'ai appris depuis que la loi ne l'entend pas ainsi. J'ai dû, pour réserver l'avenir, déclarer ma fille comme née de père et mère inconnus. Sans doute, dès qu'elle sera en état de me comprendre, je la renseignerai, je lui dirai la vérité. Mais n'importe, c'est ma honte et mon châtiment, ce dommage causé à mon enfant, et que je ne peux pas réparer. Je ne cesse d'y penser. Ah! combien vous avez raison, Jérôme! Tout se paye dans l'ordre des responsabilités morales. J'ai transgressé une loi : la loi prend sa revanche.

Jérôme murmura, apitoyé :

— Chère Arlette!... Je voudrais tant vous voir heureuse!

Arlette secoua la tête :

— Je ne me plains pas, Jérôme. J'ai été, il y a moins d'un an, si malheureuse, j'ai passé des jours et des nuits si atroces, que, depuis que je vis à peu près en sécurité, j'ai la sensation de la convalescence. Je vous assure que c'est très doux, quand on a rêvé la mort comme une délivrance, d'accepter simplement la vie.

— C'est de la quiétude, cela, dit Jérôme; ce n'est pas du bonheur.

— Attendez, fit Arlette. J'essaye de m'expliquer à moi-même et à vous. Assurément, ce sentiment de quiétude, de traversée

finie, est le plus puissant qui m'anime en ce moment. Mais l'amitié de Martine est un bonheur positif; la naissance de ma fille m'a apporté une joie positive. Ma fille, Martine, le petit Pierre, composent pour moi un monde suffisant, où je n'éprouve plus jamais l'affreuse solitude dont je souffrais autrefois. Chaque élément de notre groupe humain est essentiel à la vie des autres. C'est doux aussi, cela, d'une douceur plus pénétrante encore que cette quiétude dont je vous parlais...

— Oui, je vous comprends, fit Jérôme. Et son cœur s'angoissa. « Moi, je suis seul! » pensait-il.

Il demanda tout haut :

— Est-ce là tout?

— Le reste est un peu difficile à dire, répondit Arlette avec un charmant rire d'embarras. Enfin!... vous avez assisté à tous mes troubles d'âme : vous m'avez donné le meilleur conseil; oh! un conseil si sain que je vous en serai reconnaissante toute ma vie, le conseil d'obéir à la vérité, — conseil qui m'a sauvée, — car il m'a valu la franche rupture, après laquelle j'ai pu recommencer la vie... Eh bien! je suis heureuse, dans cette vie nouvelle, de me sentir, non pas héroïque, à coup sûr! mais tout de même un peu meilleure qu'autrefois.

— C'est-à-dire, expliqua M. de Péfaut, que vous avez découvert peu à peu une loi morale, et que vous jouissez de vivre soumise à cette loi.

— On m'avait élevée, sans jamais me laisser entendre qu'il y eût autre chose que des convenances, et qu'on dût limiter ses appétits par autre chose que la possibilité de les satisfaire... Avec cela, j'ai vécu, non pas heureuse, mais cahin-caha, jusqu'au jour où, ayant fait avec insouciance un acte gravement répréhensible, j'ai subi l'angoisse des conséquences.

Elle s'arrêta, se remémora des images. Jérôme regardait cette figure sereine, encore ravissante, mais un peu fanée, comme une fleur qu'un trop ardent soleil a surprise.

— Alors, reprit Arlette, les mains allongées entre ses genoux, les choses se sont passées comme vous l'aviez si justement décrit, quand j'allai vous demander conseil rue de l'Université. J'ai commencé par souffrir, à la façon d'une bête blessée, dans la nuit, avec le sentiment de sourde rancune contre ma souffrance. Il me fallut du temps, et des épreuves, pour me faire admettre que cette souffrance payait quelque chose, et que, si je n'avais

pas fait un certain acte, je n'aurais pas souffert... Quand j'ai eu constaté cela, je ne peux pas dire que le sens du bien et du mal me soit encore venu. Je me disais : « J'ai fait une sottise... » J'essayais d'échapper aux effets de cette sottise. C'est en examinant ces échappatoires, que j'ai constaté que toutes me lésaient, que toutes me faisaient payer une rançon. Par exemple, j'ai tenté de me rapprocher de mon mari, et l'humiliation de cette tentative a été si cruelle, qu'elle m'a pour la première fois révélé ma propre dignité. Ensuite deux grandes causes m'ont modifiée : d'abord la pensée que Christian pouvait me tuer, puis la sensation qu'un être vivait en moi, qui était « moi, » et qui cependant avait des droits sur moi. En pensant à ce que serait mon enfant dans la vie, pour la première fois, je me suis sentie coupable : car, si Christian n'avait guère que des torts à mon égard, l'enfant à naître avait tout à réclamer de moi.

Jérôme écoutait, touché de la grâce sérieuse avec laquelle la jeune femme se racontait.

— Alors, poursuivit Arlette, cette lumière de la responsabilité m'inonda, en même temps que la pensée de la mort possible, acceptée, m'assainissait le cœur... J'ai vu mon passé à cette lumière, dans cette atmosphère assainie : il m'a fait horreur par son égoïsme, sa vilenie. Quand je vous ai consulté, c'était le moyen du rachat que je ne trouvais pas. Vous me l'avez donné : dire la vérité, coûte que coûte.

— Comment ai-je osé vous donner ce conseil? murmura Jérôme.

Ils se turent quelque temps. On n'entendait plus le bruit de la machine, mais une voix fraîche, très juste, chantait avec des pauses et des chevrotemens un peu comiques, une romance qui célébrait « les sentiers remplis d'ivresse » et « le premier bouquet de lilas... » Une odeur de fleurs, d'œillets et de roses chauffés par l'été, délicieuse et forte, pénétra par la fenêtre. Jérôme fut triste, en considérant l'adorable visage fané d'Arlette. Il pensa qu'elle n'avait jamais été plus charmante, et que désormais il lui serait impossible de la savoir disparue de sa vie, telle qu'il la croyait encore hier.

Un instant, l'esprit vague, il suivit le refrain que les petites ouvrières d'en bas avaient repris à l'unisson. Puis il questionna :

— Martine est toujours pieuse?

— Oui, très pieuse. Plus que jamais.

— Elle ne vous a pas convertie?

— Elle est si parfaite, qu'elle m'a rendu sa religion aimable. Je la suis presque toujours aux offices. Il y a dans les églises, pour les déshéritées comme nous deux, un refuge que rien, je crois, ne saurait remplacer. Je m'y plais, quand j'y suis seule avec Martine hors des heures où la foule les encombre. La foule m'offusque dans les églises. Et, du reste, je ne sais pas encore prier.

— Vous y viendrez; la contagion religieuse est irrésistible.

— Peut-être, dit Arlette.

Encore un silence passa entre eux. Le vent léger jouait avec le store contre la fenêtre. M. de Péfaut regardait Arlette : il sentit qu'elle était le seul être au monde pour qui il éprouvât une profonde tendresse. A ce moment, la porte s'ouvrit, la petite bonne apporta de nouveau l'enfant dans ses langes. L'enfant était extrêmement éveillée, un peu nerveuse, et faisait entendre des gazouillemens tout près de se changer en cris.

— Voici l'heure du repas de ma fille, dit Arlette.

Jérôme dit, embarrassé :

— Je vous laisse.

Et il se leva.

— Je vais vous accompagner jusqu'au bout du jardin, dit Arlette : ma fille attendra bien une minute.

En bas, devant l'atelier, Martine, qui travaillait avec les ouvrières, se leva, et, son tablier relevé pour y retenir des plumes et du tulle, vint saluer le comte.

— Vous reviendrez nous voir, monsieur? Cela fera tant de plaisir à Arlette! Et puis, si quelque chose la menaçait, vous nous avertiriez?

— Cela, vous pouvez en être sûre!...

Ils se serrèrent la main, nullement gênés par le souvenir d'autrefois. Arlette était déjà dans le jardin, elle cueillait une rose et la tendit à Jérôme.

— Tenez, dit-elle, emportez ce souvenir de notre maison.

Arlette vit la main de son cousin trembler si fort qu'il eut peine à saisir la fleur et à la fixer à sa redingote. Ils marchèrent, sans rien dire, jusqu'à la grille. Jérôme ne cherchait plus à cacher son trouble. Tous deux se comprirent parfaitement alors, bien mieux qu'ils ne se seraient compris, s'ils avaient tenté

de s'expliquer l'un à l'autre avec des mots, toujours indociles.

Comme ils atteignaient la barrière, M. de Péfaut se décida à dire :

— Vous savez que mon désir unique est de ne pas vous être inutile. Quand vous vous déciderez à quitter Paris, il me semble que je pourrai vous servir un peu. Ne m'en refusez pas la joie.

— Je vous promets de faire appel à votre sagesse et à votre amitié, dit Arlette.

Elle souriait ; mais ce sourire ne promettait rien au delà de ce qu'exprimaient les mots.

Jérôme le comprit. Malgré tout, une tenace espérance, qu'il ne tentait plus de combattre, s'avivait en lui.

— Me permettrez-vous, avant l'époque de votre départ, de revenir ici ?

Il sentit, en demandant cela, que la réponse le toucherait aux fibres les plus secrètes.

— Revenez... si vous voulez, dit Arlette.

MARCEL PRÉVOST.

LE GOUVERNEMENT

DE LA

DÉFENSE NATIONALE

LA CONQUÊTE DE LA FRANCE PAR LE PARTI RÉPUBLICAIN[1]

III

I

Le plus superbe des portiques ouverts par la France sur l'univers est Marseille. Elle conduit à l'Orient et déjà le commence, assise, dans la blancheur du rivage, entre le double azur de la mer et du ciel, et baignée par la profondeur de la lumière, comme par celle des eaux. Là, selon les vents qui soufflent, se succèdent les climats de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, là s'accumulent les richesses de ces continens, là se mêlent leurs races. Les peuples dont les échanges donnent la vie à ce port y sont représentés à demeure par des colonies, et les navires de tous pays y amènent, durant leurs escales, une multitude passagère, pour laquelle semble fait le terme de population flottante. Là est l'originalité, l'attrait et, à certains momens, le danger de cette ville.

Si, dans le privilège qui assemble le charme et la richesse de plusieurs pays, tout est faveur, le mélange des races ne met pas en commun que leurs dons. Les colonies permanentes comptent une élite de négocians riches, habiles, exemplaires, mais aussi

(1) Voyez la *Revue* des 15 août et 1er septembre.

nombre d'hommes chassés de leur patrie par la misère, l'instinct vagabond, parfois les crimes. Les équipages étrangers se composent de marins, la plupart honnêtes, tous disciplinés à leur bord : mais leurs vertus se fatiguent de la rude clôture, le port est la relâche où ils se délassent de toutes les contraintes, et, dès qu'ils touchent le sol ferme, les hommes de mer ont ce qu'on pourrait appeler le mal de terre, une fièvre de brutalité dans les plaisirs, les ivresses, les colères, un instinct de licence d'autant plus audacieuse, que les matelots, hors de leurs pays, se sentent défendus contre les châtimens par l'asile de leurs navires et la brièveté de leurs séjours. C'est pourquoi, lorsque Marseille s'agite et s'enfièvre, il n'y a pas seulement à redouter dans ses troubles les excès habituels aux révolutionnaires français; pas seulement les véhémences d'une population, qui tour à tour exposée aux violences du soleil et à celles du mistral, a appris des élémens à être soudaine et impétueuse comme eux; mais une promptitude à commettre les actes irréparables, une spontanéité de fureurs, une absence de pitié, où se manifeste un sang plus sauvage et plus cruel.

En 1870, les raisons de mécontentement ne manquaient pas à Marseille, quelques-unes avaient grandi avec sa prospérité. Cette prospérité s'était, durant des siècles, amassée dans le vieux port, que, de plus en plus, elle encombra. Faute de place il ne reçut pas l'outillage que de plus en plus réclamaient les chargemens et les déchargemens des navires : pour accomplir l'immense besogne à bras d'homme, il fallut sans cesse accroître le nombre des portefaix. Leur foule, à son tour, se faisant obstacle à elle-même sur les quais, acheva de rendre si compliquées et lentes les opérations dans le vieux port qu'enfin, sous le second Empire, on avait creusé les bassins de la Joliette. A ce port nouveau, conçu d'ensemble et fait d'un coup, il était facile de donner toutes les installations qui rendent les mouvemens de matériel simples et rapides. Mais les portefaix étaient devenus une influence en devenant une foule, et leur corporation était hostile à un progrès funeste pour elle. Entre les intérêts du commerce qui réclamait les plus parfaites installations, et l'avantage des ouvriers qui trouvaient dans l'imperfection de l'outillage l'emploi assuré de leurs bras, le gouvernement avait connu les embarras de son omnipotence : la logique de son œuvre s'était infléchie sous la poussée de sollicitudes contraires,

La Joliette avait reçu quelques moyens puissans de mouvoir et d'arrimer les cargaisons, mais quelques-uns seulement, afin que la masse ouvrière du port ne perdît pas le pain quotidien; entre le port et la gare de Marseille, aucune voie ferrée n'établissait un raccordement. L'œuvre maritime était irrationnelle et, comme il arrive à ceux qui veulent tout concilier, le gouvernement n'avait contenté personne. Les industriels, les commerçans, les armateurs lui faisaient grief que, faute d'un usinage complet, ils souffrissent de lenteurs et de frais inconnus ailleurs et fussent sacrifiés à leurs concurrens étrangers. Bénéficiaires de ces sacrifices, les ouvriers du port songeaient moins aux avantages conservés qu'aux avantages disparus : s'ils avaient pour eux la complaisance momentanée du pouvoir, ils avaient contre eux la force permanente des choses, le progrès des inventions, les sommations de l'intérêt général. Combien de temps leur énergie tiendrait-elle suspendus, comme à bout de bras, les changemens sous lesquels ils devaient être écrasés? La menace de cet avenir les empêchait de goûter la paix dans les avantages précaires de leur condition présente. L'Empire n'avait donc pour lui ni l'aristocratie industrielle et commerciale, qui se trouvait blessée dans sa prospérité par le privilège des portefaix, ni la plèbe des manœuvres, qui se voyait peu à peu chassée de son travail par les machines. Ces circonstances fortifiaient l'opposition que l'importance de la cité, le développement des usines, la vivacité des habitans eussent suffi à exciter. Cette opposition d'ailleurs était, chez la plupart, tempérée par les intérêts. Plus qu'une ville de l'intérieur, Marseille avait à perdre au désordre : sa prospérité était faite par la confiance de tous les peuples, et, pour attirer le dépôt fructueux de leurs cargaisons, il fallait qu'ils fussent sûrs de trouver le calme dans l'esprit de ses citoyens comme dans les eaux de son port. Ainsi, toute la population des armateurs, industriels, capitalistes, négocians, qui sentait son sort solidaire de cette activité maritime, bornait ses désirs politiques à des réformes douces et légales. En revanche, une partie de la population ouvrière, celle qui accomplissait les manœuvres de force dans le port, n'était pas seulement exposée aux incertitudes ordinaires du prolétariat, aux arrêts du travail, aux oscillations des salaires : elle se sentait entraînée immuablement vers la suppression du métier qui assurait sa vie, et comme, avec l'afflux des marchandises, s'accroîtrait l'outillage

nécessaire à leur prompts mouvemens sur les quais, elle voyait sa ruine hâtée par la richesse générale. Elle était donc, plus qu'aucun autre groupe de prolétaires, livrée par les menaces de sa destinée aux tentations révolutionnaires, plus crédule au remède d'un bouleversement social, et, si dans la population elle était une minorité infime, cette minorité était accoutumée à l'emploi et au goût de la force matérielle.

II

Jusqu'en 1869, Marseille n'avait choisi, pour mandataires de sa malveillance contre l'Empire, que des conservateurs : ni le royaliste Berryer, ni le républicain Marie, ses députés, n'étaient les hommes de la démagogie. Celle-ci commença à se mouvoir au moment où la presse et les réunions devinrent libres. Alors deux journaux, *le Peuple*, et *l'Égalité* se fondèrent pour répandre la passion révolutionnaire, en même temps que l'Internationale activait sa propagande auprès des ouvriers. Ceux qui prenaient ces initiatives étaient tous des inconnus. Issus de cette classe incertaine qui, sur les confins de la pauvreté, se rapproche de la bourgeoisie ou du prolétariat, selon la fortune toujours médiocre et toujours précaire, à moitié bourgeois eux-mêmes par un peu de culture et leurs professions de commis, de courtiers, de comptables; presque prolétaires par la fragilité de leur gagne-pain et l'absence de patrimoine, ils appartenaient à ces rangs où jusque-là s'étaient recrutés, au profit de la politique révolutionnaire, les silencieux, les obéissans, les obscurs, ceux qui se taisent, obéissent et se laissent oublier. Eux surgissent, précurseurs d'autres ambitions, pressés d'élever à l'influence les hommes de leur âge et de leur origine. Cette origine, autant que leur ton de colère, leur gagne aussitôt la plèbe ouvrière : eux ne sont pas de ces privilégiés qui, pour aller, fût-ce avec une vraie pitié, au mal social, doivent sortir de leurs habitudes, de leurs intérêts, de leur caste; ils sont peuple par les étroitesses de la vie matérielle, par l'angoisse quotidienne du pain quotidien; quand ils élèvent la voix pour les petits, c'est eux-mêmes qu'ils plaignent : ils sont donc sincères. Le prolétariat s'échauffa aux trois foyers qu'ils venaient d'allumer. Entre *le Peuple* et *l'Égalité* il n'y avait pas de différence de doctrines, — elles manquaient également à tous deux, — mais une variété du tempérament. Les

fidèles du *Peuple* et son rédacteur Gustave Naquet, aimaient mieux étonner que convaincre, faire des démonstrations que des conquêtes, fiers de s'isoler dans le scandale de leurs audaces, et ombrageux à se réserver, comme seuls purs, le pouvoir qu'ils espéraient seulement de l'émeute. D'autres, non moins destructeurs par les désirs, pensaient que l'intransigeance fait le succès des paroles, mais l'habileté le succès des actes, et ils cherchaient les contacts avec toutes les variétés des opinions républicaines, pour nouer les ententes utiles aux luttes communes, et, en faisant excuser la rigueur de leurs revendications par la souplesse de leurs alliances, étendre leur crédit : car, s'ils comptaient en révolutionnaires sur l'émeute, ils ignoraient quand l'émeute s'offrirait aux révolutionnaires, et, en l'attendant, avaient hâte de progresser, même par les voies légales. Ces manœuvriers inspiraient *l'Égalité* où un teneur de livres, Delpech, faisait le plus de bruit et un jeune commis de commerce, Rouvier, le plus de besogne. D'autres enfin, tenant pour l'œuvre essentielle le recrutement et la discipline de la troupe, qui devait porter à l'heure révolutionnaire le coup décisif, travaillaient à créer cette force par l'Internationale. Ici les plus ardens étaient Bastelica et surtout Georges Baume. A peine homme, déjà consumé de phtisie, mais d'autant plus impatient de faire beaucoup en peu de jours, comme s'il les savait comptés pour lui, il excitait à la fièvre de son corps la fièvre de sa pensée, portait en sa tête la maladie de grandes nouveautés, et par le fanatisme de sa volonté, par la violence contagieuse de sa parole, était de la race des destructeurs.

L'influence de ces nouveaux venus était très faible encore en 1869, à la veille des élections générales. Mais quand, pour succéder à Berryer trop vieux et à Marie trop tiède, Esquiros et Gambetta sollicitèrent les suffrages de Marseille, ce fut pour les jeunes révolutionnaires l'occasion de s'attacher si bien à la fortune de ces hommes, que les candidats parurent leur appartenir. En faveur d'Esquiros, ils menèrent contre Marie une telle campagne, que celui-ci ne put plus paraître dans les réunions publiques où sa vie semblait en péril; s'ils n'eurent pas à servir par les mêmes intimidations Gambetta, ils furent eux-mêmes comme accrédités par son prestige. Les réserves rassurantes que cet habile doseur de philtres oratoires mêlait à ses menaces les plus emportées, permirent à Marseille modérée de voter pour lui; son succès entraîna par surcroît celui d'Esquiros, et le premier

combat des révolutionnaires fut une victoire. La victoire est aussi une épreuve. Ils ne se montraient pas occupés d'organiser leur parti, ni de préciser leur programme. Elle les surprenait, et ils ne se sentirent pas en demeure de continuer leur agitation contre l'Empire et pour la République, sans prévoir comment ils en finiront avec l'Empire, ni quel régime doit être cette République. Soit qu'ils ménagent l'incapacité de leur parti, soit qu'ils aient conscience de leurs propres inaptitudes, ils n'ont qu'à maintenir les esprits en agitation. Tout ce qui exige de la réflexion, du temps, du silence, leur est étranger. Sans combiner de loin des plans, ils attendent le hasard favorable. Ils comptent, pour deviner le moment, sur la promptitude naturelle de la foule, et, pour le mettre à profit, sur une génération spontanée d'idées et d'actions opportunes.

La guerre leur apporta ce qu'ils attendaient. Dès le 7 août, le lendemain de Wœrth, Marseille, la première en France, tenta une émeute. La foule s'amassa devant la Préfecture pour demander des armes. Comme le Préfet n'avait pu donner que des promesses, il fut facile d'irriter le patriotisme déçu, et, le 8, une multitude plus nombreuse encore fut poussée à l'Hôtel de Ville, sous prétexte d'y réclamer ces armes par une pétition. Bâtie au centre du quartier populaire, flanquée de rues étroites, sans entours libres, sinon la petite place Villeneuve, la mairie élève sur le vieux port sa façade nue : seul ornement de l'édifice, les deux hercules dont Puget sculpta le marbre, et qui soutiennent le balcon, semblent une image de ces portefaix qui, sur leurs robustes épaules, portent la fortune de la ville. Ce sont leurs pareils qui, le 8, se pressent autour de l'édifice, l'envahissent et instituent un comité révolutionnaire. Parmi eux, on eût vainement cherché les véritables meneurs. S'ils jugeaient utile de tâter le gouvernement, ils n'espéraient pas le vaincre en cette première rencontre, et jugeaient superflu de s'exposer. Mais la Révolution n'a pas seulement ses chefs, elle a ses dupes. Si les habiles ne se risquent guère que là où il y a des succès à recueillir, partout où il y a un rôle à jouer se hasardent les vaniteux, qu'on mènerait tout droit à la Roche Tarpéienne, en leur montrant le Capitole. Gaston Crémieux était de ceux-là. Beau, jeune, riche, disert et juif, il se croyait un autre Lassalle. Il n'avait de son coreligionnaire allemand que le goût de voir sur les visages l'empire exercé par sa parole, d'entendre son nom

sur des lèvres innombrables, et sentait flotter en son âme légère, tandis qu'il les invoquait, les pitiés ou les indignations faites pour lui assurer les applaudissemens. Le 8 août, quand la foule se réunit, il était là; quand elle chercha un chef, il apparut; quand elle pénétra dans l'Hôtel de Ville, il y fut porté par les épaules de ceux qu'il semblait conduire; quand elle réclama une Commune, il devint la tête passive de ce pouvoir insurrectionnel, et put, un instant, se croire le héros d'une révolution. Ce n'était qu'une surprise. A la nouvelle, le général qui commandait à Marseille envoya des troupes. Elles avaient encore assez le respect des ordres, et la foule avait encore assez la crainte de l'armée, pour qu'il n'y eût pas même de choc. Les manifestans se laissèrent refouler, et, dans l'Hôtel de Ville investi par les soldats, les envahisseurs se trouvèrent prisonniers. On en retint treize, dont Gaston Crémieux fut le premier, et, comme la ville était en état de siège, ils passèrent devant un conseil de guerre qui les condamna à la prison.

Cette tentative anarchique outrait les sentimens de Marseille, et, comme elle ne précédait que de trois jours les élections municipales, elle risquait de les rendre, par contre-coup, plus conservatrices. Le groupe de *l'Égalité* comprit que c'était aux révolutionnaires à compenser leur témérité par un acte de prudence. Il agit auprès des deux groupes plus intransigeans, afin qu'au lieu de candidatures inconnues ou suspectes à la masse électorale, ils soutinssent de leurs suffrages les républicains agréés par l'opinion, et, auprès de ces républicains, il argua de cet effort pour obtenir qu'ils acceptassent sur leur liste quelques noms de démocrates plus voisins de lui. Ainsi avait été nommé le Conseil où les élus étaient plus avancés que les électeurs, mais où pourtant les trois groupes révolutionnaires n'avaient pu introduire aucun de leurs chefs.

III

Ce Conseil n'avait pas été installé. Le préfet Levert était de ces administrateurs qui souhaitaient, au lieu d'un empire parlementaire et bourgeois, un empire autoritaire au profit de la démocratie. Il acceptait donc avec philosophie les défaites conservatrices à Marseille. Pourtant le Conseil municipal le gênait par son allure si publiquement républicaine, et il avait attendu

qu'une victoire, raffermissant la dynastie et rappelant l'assemblée à la prudence, rendît inoffensive l'ouverture de la session. Dans la nuit du 3 au 4 septembre, Marseille apprit la journée de Sedan. Le matin du 4 septembre, les élus se rendent auprès du Préfet et lui déclarent qu'ils se réuniront à deux heures pour organiser la garde nationale. Il comprend que désormais l'influence du Conseil est la plus sûre garantie de l'ordre dans la ville, et qu'il faut se concilier cette force en la consacrant. Il désigne aussitôt, pour maire et pour adjoints, les dix élus qui avaient réuni le plus de suffrages.

Pour contenir par la force la ville qui, dès le matin, a tous les signes de la grande fièvre, il y a un général et quelques dépôts de régimens. Le général est d'Aurelle de Paladines. Après une carrière qui lui avait fait une place brillante au second rang, et ne lui avait pas fourni l'occasion de monter au premier, l'âge de la retraite l'avait atteint depuis quelques mois. Rappelé à l'activité par la guerre, il avait été, quatre jours avant, rétabli dans le commandement de Marseille longtemps exercé par lui, où il se retrouvait avec son expérience et son énergie. En prévision de troubles, il fit garder militairement les seuls édifices que sa faible garnison lui permît de défendre : la Mairie, la Préfecture et l'État-major. Mais les soldats ne sont plus ceux du 8 août. Dans Marseille vidée de tous les contingens vigoureux que réclamaient nos armées, il ne reste que des conscrits et des rappelés, et les uns et les autres portent dans les rangs les opinions de la foule à laquelle ils appartenaient la veille.

Celle-ci, à deux heures, semblait avoir pour rendez-vous l'Hôtel de Ville où s'était réuni le Conseil municipal. Par la Cannebière elle descendait vers le vieux port, où déjà la population maritime se pressait autour de la Mairie. Au confluent des deux multitudes se dressait la Bourse. Pour préserver le monument, on avait mis autour un barrage de soldats; leur présence, au lieu de contenir, provoque la foule, qui traverse et rompt la chaîne trop mince des troupes, pénètre dans l'édifice, y renverse la statue de Napoléon III. Enhardie par ce premier succès, elle exerce sa poussée victorieuse sur le peuple encore immobile qui entoure la Mairie. Du Conseil municipal la foule attend une initiative, et, mêlés à elle, des meneurs soufflent sur cette impatience ardente. Ils ont aussi pénétré, escortés des conseillers, dans l'Hôtel de Ville, remplissent de leur cohue, au premier étage,

la salle qui précède celle des délibérations, obsèdent l'assemblée de leur tumulte, et, par toutes leurs voix et par tous leurs gestes, demandent impérieusement un signal de révolution à l'assemblée qui déjà hait l'Empire, mais le craint encore et demeure inerte. Les agitateurs qui s'étaient glissés auprès d'elle pour l'entraîner, comprennent qu'ils n'y suffiront pas, et qu'il faut la pression populaire. Les fenêtres de la salle où ils ont pénétré s'ouvrent, et l'un d'eux, Delpech, lance à la foule qui remplit la place Villeneuve le mot de République, mais seulement pour annoncer qu'elle viendra sans doute de Paris et qu'il faut se préparer à de graves conjonctures. Lui aussi, plus révolutionnaire que le Conseil, songe aux risques : il annonce, il prévoit, il ne proclame pas la révolte, il en voudrait le bénéfice sans la responsabilité. En effet, la masse s'échauffe, le colloque, commencé entre ceux du dehors et ceux du dedans, est couvert par sa voix qui bat la charge, et l'assaut va être donné à la mairie que la passivité de la troupe semble livrer. Mais un bataillon à qui est confié l'Hôtel de Ville et qui a pris soin de ne pas provoquer l'effervescence par un déploiement de forces prématuré, se démasque, s'interpose entre l'entrée de la Mairie et la foule, et procède à l'évacuation de la place. La foule recule et ne se disperse pas; devant elle les armes sont chargées, les sommations faites, sans qu'elle bouge; au commandement de « joue » elle fuit dans toutes les directions; puis, comme elle n'a pas entendu le bruit de la fusillade, elle sort peu à peu de toutes les issues par où elle s'était soudain échappée et près desquelles elle se maintient d'abord; mais ceux qui avaient fui plus loin, en revenant poussent les autres; entre la foule et les soldats se rétrécit l'espace vide, se rapproche la collision. Pour la prévenir, des conseillers municipaux sont sortis; à leur tête est le premier adjoint, l'avocat Thourel, connu des Marseillais, et que son écharpe désigne à l'attention et à la déférence. A travers les rangs de la troupe, qui s'ouvrent par le consentement des chefs militaires, ils s'avancent vers la foule que Thourel harangue et dissuade des violences. Et, pendant ce temps, Delpech et ses compagnons, sortis à la suite des conseillers, se sont arrêtés près des soldats, s'adressent à eux, les adjurent de ne pas tirer sur le peuple, et les ébranlent. Toutes ces influences et l'incertitude des faits qui, à cette heure, fixent l'avenir à Paris, qu'il serait vain de contredire ou de devancer par un égorgement à Marseille, disposent tout le

monde à la patience. Jusqu'à six heures, soldats et peuple demeurent en face les uns des autres et attendent.

Le calme est devenu là d'autant plus facile que Thourel a entraîné vers la Préfecture la plus grande partie de ses auditeurs. C'est à la Préfecture, a-t-il dit, qu'il faut chercher les nouvelles, les nouvelles dont Marseille a besoin pour prendre des résolutions utiles. Acclamé, il s'est mis en marche pour employer la force populaire dont il devient le guide à un dessein qu'il ne lui confie pas. Il vient d'apprendre que le même conflit, apaisé sur la place de l'Hôtel de Ville, semble prêt d'éclater sur la place de la Préfecture entre les troupes et la foule. Il devine la même œuvre des démagogues qui veulent par une journée saisir le pouvoir, et il veut pour son parti et pour lui-même que la paix de la rue assure l'exercice de l'autorité dans Marseille aux élus de la ville. Son espoir est de jeter assez à temps, entre les émeutiers et les soldats, la foule qu'il a calmée.

La Préfecture, vaste, somptueux et lourd édifice, qu'on venait d'achever au prix de dix millions, semblait préparée en vue d'offrir à la fois au gouvernement un palais pour l'éclat des jours heureux et une forteresse pour la sûreté des heures difficiles. Devant sa masse s'étendait une vaste place, où l'action des troupes contre l'émeute était facile. Mais, le 4 septembre, il n'avait été possible de consacrer à la défense de la Préfecture qu'un demi-bataillon de chasseurs, quelques brigades de gendarmerie et soixante-dix sergens de ville. Surtout, les meneurs révolutionnaires savaient que la colère publique, faute d'atteindre l'Empereur, se laisserait aisément tourner contre son représentant, le Préfet. En effet, il y avait une ardeur plus résolue et un concert plus discipliné dans les dix mille manifestans qui remplissaient la place et, vers deux heures, touchaient le front des troupes. Les gendarmes, commandés par leur colonel (1), mettent le sabre au clair, et prennent en arrière du champ pour charger. L'espace qu'ils laissent libre est aussitôt rempli par la foule, les gendarmes immobilisés dans l'étau humain ne pourraient plus que sabrer sur place, et leur cœur de soldats a, contre le régime qu'il faudrait si cruellement défendre, la rancune des défaites et de la capitulation. Sommés par les clameurs qui unissaient tous les cris en une formidable voix, les gendarmes mettent le sabre au fourreau, le colonel

(1) Le colonel Fauconnet qui, trois mois après, devait mourir en brave à la bataille de Dijon.

comprend qu'il est temps de soustraire sa troupe au contact; il met à profit les dispositions de la foule, un instant reconnaissante à ceux qui viennent de fléchir, et regagne son quartier. Restaient les chasseurs : mais où une troupe de sous-officiers battait en retraite, comment une troupe de conscrits eût-elle résisté à la foule, qui déjà enveloppe les rangs, se glisse entre eux, disjoint les files, et bientôt isole dans un groupe de manifestans chaque soldat qui, séparé de ses chefs, est devenu un atome dans la masse confuse et mouvante. Celle-ci vient battre les grilles de la Préfecture. Il n'y a plus derrière elles que les soixante-dix agens de police. Mais ils reconnaissent à la tête des émeutiers les hommes contre qui ils ont plus d'une fois protégé l'ordre, ils savent quelles rancunes ces rigueurs ont laissées à ces prévenus, à ces condamnés d'hier. Ce sont eux-mêmes qu'ils savent menacés, qu'ils défendent, et leur contenance est si ferme que personne des émeutiers ne tente de forcer l'obstacle : soixante-dix hommes en arrêtent dix mille.

C'est à ce moment que Thourel arrive, précédant sa manifestation. La vue de son écharpe, la curiosité de ce qui se prépare, la soumission naturelle des multitudes à ceux qui semblent avoir une volonté, l'aident à pénétrer avec sa suite jusqu'aux grilles; ainsi, entre elles et les agitateurs, il a placé un rempart de curieux pacifiques. Reconnu, il obtient accès sur l'ordre du Préfet, persuade Levert de paraître, de promettre que toutes les dépêches seront communiquées, sans retard ni réticence. Le cortège qui vient de la mairie est satisfait, et barre le passage à ceux qui voulaient davantage. Les démagogues tentent de reprendre influence sur cette foule qui leur échappe : le drapeau rouge est arboré. Thourel flétrit l'emblème de la guerre civile, exige et obtient qu'il disparaisse, et, quand la manifestation quitte la Préfecture, elle marche sous le drapeau tricolore, et les fauteurs de violence sentent la journée perdue. Une trêve tacite s'est établie entre l'autorité publique et la population. Celle-ci, maîtresse de la rue, n'attaque pas les édifices que celle-là occupe encore. Le Conseil municipal aurait même voulu transformer cet armistice de fait en une convention expresse, et, par une inconséquence habituelle dans les jours de trouble, donner un gage de conciliation, c'est-à-dire de faiblesse, aux émeutiers qu'il combattait. Sur la proposition de Labadié, un de ses principaux membres, trois délégués s'étaient rendus auprès d'Aurelle

pour obtenir de lui une suspension d'armes et la mise en liberté de Gaston Crémieux. Mais le général, refusant de recevoir la députation, avait fait répondre qu'exécuteur obéissant des ordres donnés par le ministre, il n'avait ni initiative, ni engagemens à prendre. Bien que dans cette déclaration beaucoup vissent une réserve menaçante, personne ne tenta de supprimer le péril en chassant le général. Les troupes qui gardaient son hôtel et se sentaient sous son regard, échappaient à la démoralisation, et, comme on les croyait résolues à se défendre, on ne songea pas à les attaquer.

Enfin, à six heures du soir, le mince fil qui joint Paris à Marseille transmit quelques signes sur une petite bande de papier, et ce papier annonçait la ruine d'un régime et l'avènement d'un autre. Aussitôt le maire Bory, jusque-là invisible, proclama la République à l'Hôtel de Ville, puis, escorté du Conseil municipal, sur les principales places de Marseille. Les cris et les chants s'élèvent dans chaque quartier et dans chaque demeure, car sur cette agitation est tombé le déclin du jour, et l'heure vient du souper, trêve imposée par la nature aux passions les plus vives des hommes. Puis dans l'autre trêve, celle de la nuit, la population encore remplit les grandes voies et descend vers le port, pour être près des rumeurs, mais elle ne songe plus qu'à apprendre les événemens, non à les faire. Elle a le sentiment d'une œuvre achevée : la République souhaitée par elle l'emporte à Paris, la municipalité élue par elle l'emporte à Marseille, et demain, les derniers fonctionnaires de l'Empire transmettront régulièrement leurs pouvoirs à leurs successeurs. Lasse de mouvement et d'émotion, elle se disperse dans le silence et le sommeil.

IV

Mais les meneurs révolutionnaires ne dormaient pas. Dans cette République, ils ne seraient rien : Marseille, qui les connaissait, n'avait pas voulu d'eux pour gouverner la ville; le gouvernement, qui les ignorait, ne songerait pas à eux pour servir l'État. C'était trop peu que cette victoire de dupes. N'en pouvaient-ils remporter une plus profitable? Si sur la population presque entière ils étaient sans influence, ils disposaient de quelques milliers d'hommes, d'hommes que des professions brutales et des caractères violens rendaient durs aux coups et redoutables

dans les mêlées. Sans doute, eux-mêmes, ces hommes de main ne se souciaient pas des risques, et venaient de le prouver. Mais l'avènement de la République, obtenu sans combat à Marseille par la victoire de Paris, désarmait les soldats et la police de l'Empire, et avec eux disparaissaient les seuls adversaires à redouter. La légalité républicaine n'avait pour la défendre que le Conseil municipal; le Conseil, que ses électeurs. Malgré leur nombre, si un conflit éclatait entre eux et les quelques milliers de révolutionnaires, ceux-ci avaient toute chance de l'emporter, et l'occasion s'offrait à souhait. Il suffirait de prévenir le lendemain, par un envahissement de la Préfecture et du Quartier général, la transmission régulière de l'autorité exercée par Levert et d'Aurelle aux successeurs choisis par le nouveau gouvernement. Chasser les deux principaux représentans de l'Empire paraîtrait un acte de justice et de défense républicaine, auquel la population ne mettrait pas obstacle et qui donnerait à ses auteurs une auréole de civisme. Cette popularité rendrait plus facile de se mesurer contre le Conseil municipal, et la lutte offrirait l'occasion de le supplanter à son tour. Qu'un coup de surprise et de violence, accompli par une minorité, livrât Marseille à quelques hommes, tel était l'espoir de ces meneurs. Mais plus ils avaient conscience de leur petit nombre, plus il était essentiel qu'ils fussent unis. C'est pourquoi les trois comités résolurent de discipliner leur action, chacun délégua trois membres et ces neuf membres se déclarèrent « Comité de salut public » et employèrent la nuit à préparer le lendemain (1).

Des neuf hommes qui prétendaient à la dictature sur la seconde ville de France, deux, Baume et Rouvier, avaient une intelligence capable de justifier une grande ambition : encore ces facultés n'avaient-elles pas fait leurs preuves. Baume, le moins étranger aux idées générales, était un malade; Rouvier, un jeune commis qui jouait, sur la rouge de la politique, ses chances d'avenir commercial. Après ceux-là, le mieux doué, le seul qui comptât, était Gustave Naquet : journaliste, il avait l'instinct des idées et des phrases qui retentissent, mais toute sa supériorité était de rhétorique, et cette rhétorique était vide. Delpech ne doutait de rien, parce qu'il ne se doutait de rien, et, au jugement de Gambetta, était « un incapable. » Il était un

(1) Au témoignage de M. Thourel « le Comité était à la tête de douze ou quinze mille bandits, la plupart affiliés à l'Internationale. » (*Annales*, t. XXIV, p. 147.)

homme supérieur par comparaison avec ses collègues : Leroux, courtier bavard, et Morel, employé de commerce. Klingler, capitaine au long cours, avait une nature si emportée, qu'elle l'avait empêché de réussir dans sa profession, et cet insuccès avait encore accru ses violences, qui étaient celles d'un fou. Ménard était un illettré, sans domicile fixe. De tous, le plus important était Étienne qui savait signer son nom, et, portefaix, connaissait les moyens d'agiter sa corporation.

Quand, le matin du 5, le Conseil municipal se réunit, il n'entendit pas se continuer autour de la mairie les acclamations de la veille. Il semblait que ses amis se reposassent de l'avoir soutenu. Sur le peuple qui entourait l'Hôtel de Ville les agitateurs avaient une autorité plus visible, et le Comité de Salut Public semblait par eux surveiller le Conseil. En même temps, le bruit se répandait que ce Comité de Salut Public avait donné ordre de prendre la Préfecture et que ses partisans étaient en marche.

Le Conseil eut aussitôt l'intelligence de ce qui se préparait et de ce qu'il fallait empêcher. Pour gagner de vitesse l'émeute, il envoya à la Préfecture trois de ses membres : deux négociateurs chargés de demander sa démission à Levert, et un administrateur chargé d'exercer le pouvoir vacant. Celui-ci était M. Labadié, riche marchand, de bonne réputation, de nature passionnée sous un air de douceur, capable de se tromper par inexpérience et par passion, de travailler au mal par inaptitude à embrasser dans leur ensemble et dans leur solidarité les garanties nécessaires de l'ordre, mais incapable d'intentions perverses, et assez courageux pour résister aux menaces brutales de la démagogie. Mais, en même temps que le Conseil travaille ainsi contre elle, il défait son propre ouvrage, en envoyant des délégués au Comité de Salut Public. Ils ont, il est vrai, pour mandat unique de demander à ce Comité ce qu'il veut : mais quand la légalité demande des explications à l'émeute, elle commence à lui céder. Le Comité de Salut Public ne l'ignorait pas, ni quel avantage il aurait à connaître aussi les desseins de l'autorité rivale, car il envoyait de son côté un émissaire et demandait à être admis au Conseil municipal. Celui-ci préféra la visite de neuf hommes à celle de la multitude qui s'agitait sur la place. Il accorda séance au Comité de Salut Public, sans que, de part ni d'autre, il eût été stipulé à quel titre. Mais, si le Conseil espérait que le Comité se bornerait à assister une fois à ses délibérations, le Comité venait

pour les conduire. Afin de gouverner à la fois l'Assemblée et l'émeute, il se partageait même entre elles, et, tandis qu'une partie de ses membres s'asseyait au Conseil, Delpech, Naquet, Klingler menaient l'assaut de la Préfecture.

Là les envahisseurs étaient proches, quand les délégués du Conseil furent introduits auprès du Préfet. Levert résistait, réclamait une heure pour avertir le gouvernement et, par point d'honneur, laissait passer les délais qui lui eussent permis de transmettre ses pouvoirs, et auraient permis à Labadié d'arrêter la foule à la porte d'un préfet républicain (1). Cette foule rompt l'entretien trop long, en enfonçant les portes de la Préfecture. La police, qui les défend seule, a perdu son énergie depuis la chute de l'Empire, et se sait perdue comme lui; elle s'est laissé emporter par le torrent qui se précipite dans l'édifice et déjà atteint la pièce où Levert donne enfin une démission inutile. Les premiers, Gustave Naquet, Klingler, Delpech, l'entourent pour le protéger : ils ne veulent pas que leur victoire glisse sur du sang, et tandis que les cris de triomphe sonnent « la vue » et que les mains s'étendent vers la proie, Levert est entraîné par eux vers une porte qu'ils ferment sur lui. Devant cette porte Labadié, debout sur un fauteuil, arrête la poursuite par un discours : ces frêles remparts la retardent juste assez de temps pour que Levert ait un instant de répit. Mais, dans cette meute, les chiens de tête ne se laissent pas mettre longtemps en défaut par des paroles, ils reprennent leur course, fouillant tout l'édifice. Levert, réfugié chez l'archiviste, les entend passer et repasser, mais échappe à leurs perquisitions. D'ailleurs, si c'est lui que les meneurs réclament à grands cris, ce n'est pas lui qu'ils cherchent maintenant, et les combles sont moins visités que les caves. Là, tandis que la tourbe des comparses s'attaque aux bouteilles et aux tonneaux, une troupe d'envahisseurs, qui garde son sang-froid et semble informée d'avance de ce qu'elle doit trouver, va droit aux sous-sols, où sont rangées 420 carabines Minié. Déposées là par un bataillon de chasseurs en échange de fusils Chassepot, elles sont en parfait état, avec des cartouches. Aussitôt

(1) M. Guibert, un des deux négociateurs envoyés à M. Levert, indique en ces termes que les révolutionnaires ne voulaient pas cette transmission régulière du pouvoir : « Nous vîmes sur la place de la Préfecture une foule de plus de cinq mille personnes qui, ayant deviné sans doute le but de notre mission, se ruaient avec fureur contre la porte extérieure du palais, que nous avions fait refermer sur nous. » (*Annales*, t. XXV, p. 246.)

elles sont distribuées entre ceux qui les ont découvertes et ceux-là, rencontre bien opportune pour être fortuite, sont les membres de l'Internationale et les démagogues les plus ardens (1). Ce qui suivit sembla plus encore l'exécution d'un plan tracé d'avance. A peine armés, ces hommes ont des chefs, des consignes, des postes, un nom, ces mots se répandent déjà dans Marseille : « La Préfecture est occupée par les civiques. »

V

Le parti révolutionnaire prenait sa revanche. L'homme du Conseil municipal, Labadié, s'il avait les vœux de la ville, n'avait qu'eux : la garde nationale était sans armes. Le Comité de Salut Public, s'il comptait peu de partisans, avait su les conduire, armer les plus sûrs, et ces quatre cents hommes étaient maîtres de tenir Labadié prisonnier ou de le jeter hors de la Préfecture. Comment désormais le Conseil municipal obtiendrait-il que le préfet de son choix fût toléré par la démagogie ? Le Conseil avait ouvert ses rangs au Comité en qui elle avait confiance : il songea à agir par le Comité. Comment obtenir que ce Comité intervînt, sinon en donnant à ces chefs des purs un motif de cautionner Labadié comme un serviteur de leur politique ? Comment les rendre solidaires, sinon en les associant ? Voilà par quels enchaînemens le Conseil municipal fut entraîné à transformer le Comité de Salut Public en un Comité départemental. Pour les élus de Marseille, outre l'avantage de reprendre la Préfecture, ils trouvaient à cette combinaison l'avantage de délivrer l'Hôtel de Ville : humiliés d'y avoir introduit des inconnus au suffrage universel, et inquiets d'une promiscuité qu'ils ne savaient comment limiter dans ses prérogatives et dans sa durée, ils se débarrassaient d'une compagnie compromettante, et recouvraient pour eux seuls l'administration de Marseille. Ils n'avaient pas le loisir de se demander si, étendre aux affaires d'État l'autorité d'une faction dangereuse, n'était pas étendre le désordre : on parait au plus pressé, les fonctions étaient provisoires, et l'État saurait reprendre son bien.

(1) Cela se fit avec une telle régularité, si vite et au profit de possesseurs si révolutionnaires que les témoins ne crurent pas à un hasard. M. Guibert dit dans sa déposition : « Sur un mot d'ordre sans doute, les membres de l'Internationale s'emparèrent de 420 carabines Minié. » (*Id.*, p. 247.)

Pour le Comité de Salut Public, le gain était aussi grand qu'imprévu. La veille, agitateurs suspects à la population ou ignorés d'elle, ils avaient, en quelques heures, forcé l'accès du Conseil municipal et se trouvaient portés à la tête du département. Sans doute ils auraient pu prendre la Mairie comme la Préfecture et s'installer dans un pouvoir fait tout entier par eux et pour eux. Mais Marseille, si elle subissait cette violence, en garderait la rancune, le gouvernement tôt ou tard ferait un avec l'opinion, et, le jour où il se tournerait contre eux, ils n'auraient plus à attendre que le châtiment des révoltés. A accepter au contraire l'offre du Conseil, sollicités au lieu de solliciteurs, ils gagnaient d'être accrédités à la fois auprès de la population et auprès du gouvernement. A détenir une portion de l'autorité publique, ils gagnaient d'être armés, quels que devinssent les événemens. Si la Révolution l'emportait, ils étaient déjà en place pour servir la cause; si la force restait à l'ordre, ils pouvaient du moins, dans la déroute, sauver leurs bagages. Ils acceptèrent donc et partirent pour la Préfecture.

Informé de ces agitations, où le nom de République était disputé par des influences contraires, le gouvernement avait, lui aussi, voulu tout apaiser en partageant les satisfactions entre les partis. Ses premières dépêches du 5 accordaient aux hommes d'ordre la prohibition énergique du drapeau rouge; aux républicains modérés, la confirmation de Labadié comme préfet; aux révolutionnaires, la liberté de Gaston Crémieux et de ses complices.

Ceux-ci, dès leur délivrance, furent conduits en triomphe par leurs partisans à l'Hôtel de Ville et reçus par le Conseil municipal. Aux félicitations, Crémieux répondit par des reproches contre la tiédeur de l'assemblée et réclama d'elle la destitution de Labadié, qui n'avait encore ni arrêté d'Aurelle, ni mis la main sur les caisses publiques. La vue de la place rassura le Conseil : de la foule, peu d'heures avant, si pressée et impérieuse autour de la Mairie, il ne restait qu'un petit groupe fort au large pour attendre Crémieux; le reste avait levé le siège, depuis qu'il savait la partie liée entre ses meneurs et l'Assemblée municipale. Le Conseil ose donc demander à l'orateur « au nom de qui il parle, » se déclarer hostile à toute confiscation, et conclure que Labadié, fonctionnaire de l'État, ne peut plus être révoqué par la ville. Thourel ajoute que, la veille, Labadié a, le

premier, réclamé la liberté du prisonnier, conduit une députation au général, a été malmené par les soldats de garde à l'état-major. Crémieux accusateur de celui qui « a exposé sa vie pour le sauver » semble n'emporter de sa tentative que la honte d'une trop prompte ingratitude.

Néanmoins sa démarche n'avait pas été vaine. Elle signifiait à tous qu'une faction extrême refusait de signer au pacte conclu par les autres révolutionnaires; qu'un chef, absent et oublié lors de l'entente, était à l'affût des circonstances, pour dénoncer comme suspects les meneurs moins intraitables. Elle rappelait aux hommes soucieux de popularité le péril d'être courageux et sages. Elle renouvelait la puissance de fascination que les démagogues exercent, même quand ils semblent vaincus, car elle trouble, attire et paralyse même ceux qui leur résistent.

Nul n'était plus attentif à cet avertissement que le Comité de Salut Public. Pour vaincre, ce jour-là et pour longtemps, le désordre, il suffirait que ses membres fussent, à la Préfecture, fermes contre les envahisseurs, comme le Conseil venait de l'être contre Crémieux, et qu'associant leur effort à celui du Conseil pour une organisation immédiate de la garde nationale, ils partageassent entre des compagnies prises dans tous les quartiers la surveillance de la Préfecture. Mais, si tel eût été leur dessein, ils n'avaient qu'à ne pas s'établir en autorité rivale du Conseil choisi par la ville, et républicain. Contre lui, ils avaient voulu défendre non la République, mais une république, et ce n'était par la modérée. Confier Marseille à la garde nationale était remettre l'influence aux opinions moyennes; à peine créée, cette force ferait sortir d'elle des hommes à son image, éliminerait, comme des élémens étrangers et suspects, les révolutionnaires : en aidant à la former, ils travailleraient contre eux-mêmes. Les adoptât-elle pour chefs, ce serait en les faisant servir sa cause, et leur crédit serait la récompense de leur défection. Contre cette défection se soulevait la spontanéité de leurs instincts; sans expérience ni savoir, ils aspiraient, par un désir vague et violent, à mettre en bas ce qui était en haut. Parce que ce sentiment était sincère en eux, ils tenaient à honneur de lui rester fidèles, et parce qu'il n'avait trouvé ni dans la réflexion ni dans l'étude son expression précise et ses limites, ils se seraient crus séparés du peuple, s'ils ne fussent restés unis à la partie la plus révolutionnaire de ce peuple. La pente naturelle de

leurs tendances eût dû les pousser jusqu'à Gaston Crémieux. Mais ils étaient retenus par un sentiment plus fort encore : la fidélité à leur intérêt. Rompre avec le Conseil et Labadié, était perdre la chance inespérée qui les élevait aux fonctions publiques, les associait aux chances durables d'un régime reconnu par la France; or tout l'emportement de leur passion provençale les soulevait vers ces hauteurs solides. Résolus à ne les pas quitter, ils voulaient ne pas laisser à Gaston Crémieux la primauté du renom révolutionnaire, et se garer contre les caprices de la foule, qui demain, conduite par lui, les balaierait peut-être, comme ils avaient chassé le préfet impérial. Il leur fallait une puissance d'opinion et une force matérielle. Ils virent qu'ils pouvaient s'assurer l'une et l'autre.

Parmi les envahisseurs de la Préfecture, le plus grand nombre s'était contenté d'y passer; mais ces flots, en se retirant, faisaient un dépôt plus stable, et quelques centaines d'hommes y restaient établis, se donnant la charge de veiller sur le nouveau pouvoir. Ils se montraient de ceux pour qui l'émeute est le commencement d'une fonction. Prolétaires, et des professions qui exercent la vigueur du corps dans le sommeil de l'intelligence, tous ignorans et presque tous illettrés, ils étaient des idolâtres de la République. Au fond de leur intelligence trouble, elle apparaissait comme l'image sacrée d'un sanctuaire, avec ces clartés faibles qui ne servent pas à voir, mais suffisent à adorer. D'elle, comme d'une providence terrestre, ils attendaient la guérison miraculeuse de leurs maux, et contre elle ils croyaient liguées les coalitions de toutes les forces sociales qu'ils sentaient indifférentes ou hostiles. C'est pourquoi ils s'obstinaient à ne pas quitter la place où recommençait, une fois de plus, leur république. Quelques-uns voulaient prévenir les mauvaises influences sur le nouveau pouvoir, tenir à l'écart ses ennemis déclarés ou hypocrites, l'aider aux œuvres nécessaires : et, dans leur cervelle étroite, où ne trouvaient place ni scrupules de légalité, ni respect pour le droit d'autrui, cette passion avare et soupçonneuse remplissait tout, ne pouvait être combattue par rien, et était prête à se défendre par toutes les énergies de la force matérielle. La plupart, plus brutaux encore, ne songeaient qu'à tirer des circonstances un bénéfice particulier; toujours obsédés par le souci de pourvoir à leur existence, ils n'attendaient d'aucun gouvernement un bienfait comparable au soulagement de ce souci, et ils

considéraient que la supériorité de la République était de supprimer pour eux l'inquiétude du lendemain. S'ils avaient vidé la maison de ses anciens maîtres, ce n'était pas pour la rendre à des nouveaux, mais pour l'occuper eux-mêmes : ils entendaient devenir, sans honte ni scrupules, les parasites de la révolution. En nombre d'entre eux, les deux instincts de contrôle politique et d'égoïsme se combinaient et persuadaient à leurs dupes que s'assurer le pain quotidien près du pouvoir et à ses frais était la meilleure manière de prévenir les inerties ou les trahisons de l'État. Certains enfin étaient des gens de sac et de corde, qui brisaient l'Empire, comme les repris de justice rompent leur ban, des furieux qui, las de trembler, voulaient à leur tour faire peur, des voleurs qui, pour dormir tranquilles, voulaient devenir les gendarmes et s'abriter dans des fonctions de police, où ils ne pourraient être pris et pourraient prendre. Mais la prétention des uns et des autres à ce privilège était faite pour soulever la jalousie de tous ceux qui, à Marseille, n'étaient ni moins républicains ni moins besogneux, ni moins fainéans, et la multitude assiégeante dépasserait tellement la garnison assiégée que celle-ci ne pourrait se maintenir, si elle ne transformait son installation violente en droit. Les civiques avaient besoin d'une autorité morale qui légitimât leurs prises,comme le Comité de Salut Public avait besoin d'une force matérielle qui le soutînt contre tous agresseurs. Chacun des deux pouvoirs possédait ce qui faisait défaut à l'autre : ils avaient chance de se rendre invincibles en se solidarisant. Les civiques, devant au Comité une consécration, qui serait compromise s'il venait à succomber, lui seraient attachés de toutes leurs cupidités, puisque le soutenir serait se défendre eux-mêmes. A les caresser, le Comité consacrerait sa réputation révolutionnaire, puisqu'ils étaient les plus hardis, les plus farouches, les moins scrupuleux des démagogues. Sans doute, l'alliance entraînait certaines complicités : la bande dont la fidélité serait acquise porterait parfois dans ses fonctions le mépris des lois, le goût de l'arbitraire, de la violence, du pillage. Mais ces excès ne menaçaient que les personnes ou les biens des réactionnaires. Il ne serait pas trop cher de payer, par quelques dommages aux ennemis, le bienfait essentiel, la possession assurée du pouvoir aux mains des neuf hommes à qui sourirait la fortune. Tel était le seul plan des auxiliaires envoyés à Labadié ; l'aider à faiblir et se donner une garde prétorienne.

Leur premier effort fut pour accorder à Crémieux la destitution de d'Aurelle. Si ébranlées et réduites que fussent les troupes, ils ne se sentaient pas tranquilles, tant qu'elles gardaient à leur tête un homme de guerre ennemi de la révolution, et ils redoutaient la solidarité militaire qui empêcherait Trochu de sacrifier à la politique ses compagnons d'armes. Il fallait que, le jour même, Aurelle quittât Marseille. Labadié avait contre le général l'animosité commune à presque toute la bourgeoisie contre les chefs de l'armée, et la rancune particulière d'avoir été la veille couché en joue au lieu d'être reçu. Il se laissa persuader que ce soldat, odieux à Marseille, courait risque d'être « mis en lambeaux (1), » que lui enlever le pouvoir était l'épargner, et qu'il y avait injustice à sacrifier aux prérogatives militaires la paix de la cité. Pour assurer cette paix, il fallait un homme sûr. Un sous-intendant militaire, nommé Brissy, était avec le parti avancé en rapports suivis, intimes, et que les liens des sociétés secrètes rendaient sans doute plus intimes; car sans ces liens on ne comprendrait ni le choix soudain qui fut fait de sa personne, ni la docilité avec laquelle il accepta le rôle le plus contraire à son devoir d'officier. Mandé à la Préfecture, il y apprit qu'il était nommé à la place de d'Aurelle, qu'il devait signifier à son prédécesseur cette mesure et prendre par cet acte possession du commandement. Une troupe de civiques était réunie pour lui servir d'escorte. Ni cette compagnie, ni l'incompétence de l'autorité qui le nommait, ni l'obligation de se faire contre son chef l'exécuteur d'une illégalité révolutionnaire ne parurent révolter Brissy, ni même le surprendre. Et tandis que Labadié télégraphiait à Paris la révocation, le sous-intendant allait destituer le général et prendre sa place.

Maintenant on était libre, libre de courir sans danger aux ennemis du peuple. Où l'armée est suspecte, l'Église l'est aussi, et les premiers atteints dans l'Église sont d'ordinaire les Jésuites. Ils avaient à Marseille un couvent. Gustave Naquet, juif et libre penseur, se croit un double titre à vérifier la rumeur que dans ce couvent sont cachés 3 millions de numéraire, et 4 000 fusils destinés ou aux Prussiens ou aux réactionnaires. Des civiques sont prêts et l'accompagnent au couvent. Le supérieur, le P. Tissier, était à la campagne, près de la ville. Naquet y pour-

(1) Déposition de Labadié devant le conseil de guerre, affaire Brissy.

suit sa course, s'empare du religieux, le ramène à la Préfecture. Les huées de l'escorte et de la populace étaient moins outrageantes au vieux prêtre que les accusations ineptes et précises où le Conseil départemental s'obstine, où Naquet surtout se montre le plus crédule des incroyans. Comme l'interrogatoire n'a fourni contre l'accusé ni preuves, ni vraisemblances, on l'emprisonne, sous prétexte de le soustraire à la colère publique.

Mais la journée est surtout occupée aux poursuites contre la police. La haine religieuse est une haine bourgeoise; la vengeance contre les agens qui dispersent les émeutes, s'emparent des perturbateurs, arrêtent les accusés de délits et de crimes, est une revanche populaire, quand la force est à ces irréguliers de la politique ou de la morale. Commissaires et agens ont fui et se cachent. Partout leurs victimes d'hier les cherchent, plus de trente sont découverts, l'un a la cuisse traversée d'un coup de feu, un autre le visage labouré à coups de pied; les moins maltraités sont conduits à la Préfecture, où leur chef, le commissaire central Batardon, a été le premier après l'invasion, et tout sanglant, fait prisonnier. Tous passent devant le Comité, qui n'a ni l'envie, ni le pouvoir de les délivrer, et les envoie rejoindre leur chef. Plusieurs d'entre eux seront laissés quarante heures sans nourriture, et Batardon sera trouvé pendu dans son cachot, sans que rien permette de conclure si cette mort est un suicide ou un assassinat. Plusieurs étaient porteurs des économies et des bijoux avec lesquels ils tentaient de s'enfuir. On les leur avait enlevés au moment de leur arrestation. Rien n'en fut retrouvé (1).

Durant cette journée, les délibérations à prendre, les proclamations à rédiger, les amis à recevoir, les suspects à interroger, n'avaient laissé à Labadié et au Comité départemental aucun

(1) Thourel, qui, après le 4 septembre, devint Procureur général à Aix, déposa en ces termes sur ce fait : « Les commissaires de police, sachant bien qu'ils n'avaient rien de bon à attendre, se proposaient de fuir, et ils réunissaient au plus tôt leur petit pécule, ce qu'ils pouvaient avoir de précieux. On les trouvait nantis de ces objets; on les arrêtait en saisissant leurs valeurs, bijoux, sous prétexte que c'étaient des pièces à conviction; c'était un vol pur et simple. Il en fut déposé pour environ 4000 à 5000 francs à la Préfecture. J'avais été nommé Procureur général. J'envoyai à mes substituts l'ordre de régulariser la situation, et de faire remettre en liberté les personnes indûment arrêtées, de recueillir les pièces à conviction au greffe du tribunal et de les rendre à leurs propriétaires. Tout avait été volé et il n'en était rien resté à la Préfecture. Quand je demandai à M. Esquiros ce qu'étaient devenus ces objets, il me répondit : « C'est affligeant, mais tout a disparu. » (*Id.*, p. 148.)

instant de loisir. Ils avaient pris leurs repas ensemble à la Préfecture en continuant à s'entretenir de leurs affaires. Il leur parut que, soit pour les résoudre, soit pour les oublier, cette méthode était bonne : ils la conservèrent. La table fut la première institution créée par le Comité de Salut Public, la seule qui, dans son règne, ait représenté la régularité. Ceux de ses membres qui savaient lire, pouvaient croire que, par ces repas en commun, il imitait Sparte. Mais s'ils avaient retenu la recette du brouet noir, ils la laissaient chez eux, dans les étroits logemens quittés pour cette vie de palais, où les menus étaient dignes du couvert, de la salle, et établirent même la supériorité de la République sur l'Empire.

La manière dont le concours offert par les civiques avait été accepté par l'autorité départementale, fixait eux aussi à la Préfecture. Il n'avait pas été question de salaires, mais, sans qu'ils eussent à le demander, on leur avait donné à manger, à boire, à fumer. La place se faisait bonne. Le soir venu, ceux qui devaient garder la Préfecture étaient retenus par leur fonction; comme eux, tous les autres restèrent. Ils voulaient être là, dirent-ils, pour parer aux surprises contre la République, et, par peur que leurs fonctions ne leur fussent volées pendant la nuit, ils s'accommodèrent des matelas, des tapis, des canapés, des rideaux, et dormirent le premier sommeil de leur vie sous l'or des plafonds et dans la soie des tentures.

Le lendemain, reposés et déjà experts, ils prirent plus complet leur grand plaisir de la veille, la chasse aux suspects. Il ne restait plus de policiers à traquer; mais, à leur défaut, les espions, les Allemands étaient à prendre. Aussitôt la vigilance des civiques éveilla dans tous les quartiers l'émulation des révolutionnaires. Sur les murs ils lisaient ces mots de la proclamation faite la veille par le Conseil départemental : « Dans une république, tous les citoyens sont magistrats. » Il fallait n'avoir pas envie de servir son pays, de faire du zèle, de prendre une importance, n'avoir contre personne de haine, de jalousie, de griefs, aucune curiosité à satisfaire, aucun désir de caresser par le regard ou par la main les richesses d'autrui, pour ne pas se donner, en accusant, le droit d'entrée et de perquisition. La liberté des citoyens devint un jeu même pour les enfans, qui poursuivent les premiers venus comme policiers ou Prussiens. Plus de cent cinquante personnes furent arrêtées, et l'émotion causée par les

recherches arbitraires devint telle que le Comité lui-même jugea nécessaire de la calmer. Le remède eût été de laisser à la justice du pays les enquêtes et les poursuites. Mais cette justice était celle de l'Empire, et, à Marseille, le chef du parquet avait instruit, pour sociétés secrètes, provocations séditieuses, ou crimes de droit commun, contre une partie de ceux qui étaient devenus les chefs ou les soldats du gouvernement nouveau. Ils ne voulaient pas rendre à cet ennemi le droit de persécuter encore les républicains. Labadié, après avoir supprimé un général, n'était pas embarrassé pour en finir avec un procureur. Il le destitua, et, comme s'il fallait qu'à ce moment toute autorité parût amoindrie par le choix des occupans, il donna la fonction à un commis-greffier du tribunal de commerce, Maurel, qui d'ailleurs avait ses grades de droit, et se trouva posséder les qualités d'un magistrat. Ainsi la révolution se mêlait même aux mesures d'ordre, et c'est seulement après ce changement qu'une proclamation, démentant les principes de la veille, rappela aux Marseillais que nul d'entre eux n'avait le droit de s'improviser magistrat et, pour la première fois, proposa à leur activité la défense du pays.

VI

Deux jours de troubles avaient suffi pour exaspérer les discordes de Marseille. Les démagogues agissaient en maîtres, et la brutalité du joug révoltait le bon sens, la dignité, la conscience et les délicatesses de la population. Informé de cette crise, le gouvernement espéra l'apaiser en nommant avec pleins pouvoirs comme administrateur Esquiros. L'homme était connu comme un lettré, un écrivain de talent. La culture de son esprit, la distinction de sa personne, la douceur calme de sa parole, et jusqu'à son air de réserve un peu haute, semblaient autant de garanties contre des complaisances et surtout des complicités avec la dictature des ignorans, des furieux et des ineptes. Il était de plus député de Marseille : motif de plus, espérait-on, pour qu'il ne sacrifiât pas la majorité de ses électeurs à une poignée d'émeutiers. Cette majorité, consciente que la source de désordres présens et futurs était à la Préfecture dans ce comité et dans cette troupe de révolutionnaires imposés par une surprise à une ville où ils n'étaient rien, comptait sur la justice et sur l'intérêt

de l'arbitre envoyé par l'État. Il ramènerait la minorité à sa part légitime, et, pour exercer l'autorité qu'il tenait de l'État, supprimerait les usurpations de l'émeute : il ferait succéder à la dictature des débardeurs un régime respectueux de l'intelligence, des intérêts et des libertés. Les républicains révolutionnaires se rappelaient son programme politique, ses votes, ses amitiés et ne s'effrayaient pas.

Le 7 septembre, Marseille accueillit dès la gare, et escorta d'une acclamation formidable jusqu'à la Préfecture, cet homme en qui chaque parti saluait un homme différent. Il sembla que lui-même voulût, dès son arrivée, associer et fondre toutes les factions. Dans sa voiture il fit monter Labadié, Gaston Crémieux et Marie, fils de l'ancien député et colonel de la garde nationale, car cette garde, qui n'avait pas encore ses armes, avait déjà son chef. Mais quand, les portes de la Préfecture franchies entre les baïonnettes des civiques, il se trouva en présence du Comité départemental, l'homme véritable apparut tel qu'il devait être jusqu'à la fin. Non seulement il reconnaissait dans ce Comité et dans les principaux des civiques les artisans les plus actifs de sa candidature, et sans lesquels la masse des modérés n'eût peut-être pas su agir ni vaincre ; non seulement sa haine de l'Empire était telle que tous les excès commis pour détruire ce régime, en empêcher le retour, en punir les complices, lui semblaient excusables ; mais sa conception de la politique faisait de ce délicat un prisonnier perpétuel et volontaire de la démagogie.

Persuadé que les sociétés se conservent et se transforment par une sagesse permanente, innée, infaillible dans l'ensemble de ses mouvemens, et que le principe initiateur de ces mouvemens salutaires est la poussée des générations et des classes les plus malheureuses vers un sort meilleur, il considérait les révolutionnaires comme les agens du progrès dans l'humanité. Dès lors, sa philosophie ne s'inquiétait pas des destructions et des souffrances qui accompagnent chaque changement, et il demeurait impassible devant les excès, comme un général devant les blessures qui achètent la victoire. Il avait même, et précisément parce qu'il était un rêveur capable seulement d'assembler des théories, une admiration pour les violens qui savent accomplir des actes. Il savait gré à la brutalité des manœuvres qui gâchent le mortier révolutionnaire, de laisser aux architectes politiques le loisir des

beaux plans sans tache, et sa culture ne servait qu'à mettre de l'orthographe aux fautes des illettrés. Et, dès son arrivée, il l'annonçait en ces termes au gouvernement : « Ce n'est que par de sages concessions au sentiment révolutionnaire, que nous arriverons à maintenir l'ordre. » Au lieu de réformer le provisoire où campait la démagogie, il le légitima et le rendit définitif. Ce qui était jusqu'à lui un accident devint un régime. Le Conseil départemental fut maintenu, et cinq cents francs par mois alloués à chacun de ses membres. A la table commune il ne fut, comme au gouvernement, qu'un convive de plus. Non seulement il maintint l'autorité de ces compagnons, il l'augmenta. Rouvier devint secrétaire général, Delpech sous-préfet d'Aix, Baume chef de cabinet, Klingler capitaine de port. Ceux qui étaient incapables de remplir des fonctions, obtinrent des sinécures. Maurel devint trésorier de la Préfecture, Étienne « président d'une commission pour l'amélioration du sort des travailleurs, » et comme il touchait six mille francs, il y eut du moins un prolétaire dont le sort se trouva meilleur.

Celui des gardes civiques eut aussi de quoi les satisfaire. Ils furent formés en quatre compagnies, chargés de la police et de garder la Préfecture. Ils y deviennent immeubles par destination, comme ils le voulaient; s'ils ne reçoivent pas de traitement, — et sur ce point les témoins diffèrent, — ils sont habillés, logés, nourris, sans compter les menus gains et pillages.

A Marseille le changement de régime n'est qu'un changement de personnes, comme à Toulouse. Mais, à la différence de Toulouse, les cupidités se portent sur toutes les fonctions, et tandis qu'à Toulouse les bourgeois seuls cherchent un bénéfice, sans être troublés ni poussés par les prolétaires, ce sont les prolétaires qui, à Marseille, agissent, portent les bourgeois sur leurs épaules au pouvoir, mais les y surveillent et se font donner leur part : cette violence de revendications d'ailleurs ne porte pas d'idées mais seulement des appétits. Les civiques se sont eux-mêmes donné le nom de « caïmans, » mettant à se définir une parfaite justesse : eux aussi se distinguent par la petitesse du cerveau et par la grandeur des mâchoires.

ÉTIENNE LAMY.

LES FAUSSES CONSÉQUENCES

MORALES ET SOCIALES

DU DARWINISME

Les théories biologiques de notre siècle ont été interprétées à plein contresens et sont devenues, si l'on peut dire, la plaie de la morale, y compris la morale politique et internationale. Jamais, avec un tel cynisme, ne s'était étalé le vice des généralisations précipitées. Les conséquences pratiques qu'on a prétendu tirer du darwinisme ne sont que trop connues. N'a-t-on pas vu les darwinistes soutenir ce qu'on a nommé le droit au meurtre, la philosophie de « l'assassinat scientifique, » la théorie de l'égoïsme brutal et féroce, « réveillant, dit Alphonse Daudet, ce qui reste à quatre pattes dans le quadrupède redressé, servant de prétexte et d'excuse à toutes sortes d'infamies? » N'a-t-on pas étendu aux races et aux peuples la morale du « fer et du sang, » de la force « accoucheuse des sociétés? » « La guerre est sainte et d'institution divine, disait M. de Moltke; elle entretient, chez les hommes, tous les nobles sontimens : honneur, vertu, courage; elle empêche le monde de tomber dans la pourriture. » Telle est, selon la Bible darwiniste, la loi tragique des sociétés, comme de la nature. Nietzsche n'a fait que développer en une poésie étincelante les lieux communs du darwinisme, interprété à la manière allemande. La patrie de Darwin lui-même ne pouvait rester en arrière. Depuis que l'impérialisme anglais cache le vieux droit du plus fort sous le nom plus moderne de droit à « l'expansion, » les revues anglaises, et

même américaines, sont remplies d'études consacrées à la justification des guerres de conquête par les principes de Darwin. Le président Roosevelt se fait lui-même parfois le porte-voix de doctrines analogues. Ce sera l'honneur de la philosophie française, au XIXe siècle, de n'avoir point cédé à ce courant prétendu scientifique, qui nous ramènerait à la barbarie : la France n'a cessé de maintenir, contre l'Allemagne et l'Angleterre, la primauté du droit sur la force, de la fraternité sur la haine, de l'association sur la compétition brutale. Un examen attentif et impartial des opinions en présence, nous montrera par quelle sophistique on dénature certaines vérités de la science, pour les tourner contre la morale sociale.

I

Selon les darwinistes purs, la loi d'association ne serait qu'un raffinement de la loi de compétition, au lieu de lui être opposée. Ils s'appuient, pour le soutenir, sur cette hypothèse que l'association serait née de la compétition même. Supposez que des individus, poussés par une impulsion commune en présence d'un ennemi supérieur à chacun d'eux individuellement, se voient victorieux de cet ennemi, en vertu de leur coopération accidentelle : l'expérience de l'effort en commun sera répétée, d'abord par accident, puis par habitude, et deviendra enfin un procédé systématique. De là on veut conclure que l'association et la sympathie sont secondaires, ultérieures, dérivées de la lutte même. La coopération et tous les instincts qui s'y rattachent, bienveillance, bienfaisance, moralité, ne sont que des incidens de la guerre universelle, des mouvemens stratégiques dictés par la considération de l'utilité. L'association n'est qu'une récente découverte de la nature, laquelle est essentiellement insociabilité. La paix n'est, plus ou moins inconsciemment, qu'une ruse de guerre. L'amour est le fils clandestin de la haine. Le philosophe américain qui exposa cette théorie dans la *Revue internationale de morale*, n'a pas manqué d'en conclure la légitimité de l'impérialisme américain, de la conquête de Cuba et des Philippines, etc. C'est ce qu'il appelait, par un euphémisme à la mode, la « morale de l'expansion. » La guerre contre les Boërs en fut un nouvel exemple, qui deviendra bientôt classique pour les moralistes de la même école. Que dire de l'expansion

des Russes en Mandchourie et de l'expansion des Japonais au détriment des Russes? C'est partout l'éternel droit du plus fort, réduit en système par les Calliclès modernes. Inutile d'ajouter que les Allemands ont, depuis longtemps, adopté une tactique analogue, qu'ils ont invoqué Hegel, Schopenhauer et Darwin, en même temps que le Dieu des batailles, pour soutenir la légitimité, la moralité, la religiosité même de leurs récentes conquêtes. Nietzsche, que nous retrouvons toujours en ces questions, n'a fait que pousser la même doctrine jusqu'à un cynisme enthousiaste et fanatique; car, chez lui, tout devient toujours forcené : en faisant l'éloge de la brutalité, il croit faire l'éloge de la vie même et du progrès humain. Du moins ne prétend-il pas, lui, à la « morale » et à la « religion, » mais, ce qui est plus sincère, à l' « immoralisme. » Pour l'Allemand Nietzsche comme pour l'Anglais Hobbes, ce qu'il y a de radical dans la société, c'est le désir d'exploiter autrui, d'attaquer autrui, d'en faire sa propriété ou son instrument, de s'incorporer son semblable, comme on s'incorpore une proie; voilà, selon lui, le sens profond de la vie sociale, parce que c'est le sens même et la fonction de toute vie organique. L'homme, comme tous les animaux, doit manger pour vivre; donc il vit pour manger; l'action de manger se retrouve au fond de toutes nos démarches prétendues sociales. C'est ce que, non seulement Hobbes, mais d'Holbach, Feuerbach, Stirner et Marx avaient exprimé d'une autre manière (1). Si, conformément aux rêves des réformateurs français, la société humaine se donnait pour but d'éviter que les hommes s'attaquassent, comme elle se donne aussi pour but, semble-t-il, d' « éviter qu'ils s'entre-mangent, » la société irait « dans le sens d'une négation de la vie. » Poussez la doctrine anglo-allemande jusqu'au bout et vous direz : l'affirmation de la vie par excellence, c'est l'anthropophagie, car c'est là qu'il y a « incorporation » de ses semblables, au sens le plus positif du mot, exploitation et « imposition de ses propres formes » ou plutôt réduction à ses propres formes par l'assimilation de la nourriture. Nietzsche, malgré ses boutades contre Darwin, est l'enfant terrible du darwinisme.

(1) On sait que, dans ses notes sur l'*Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction* de Guyau, Nietzsche s'inscrit en faux contre la direction expansive, centrifuge, altruiste, attribuée à la vie de relation, et surtout à la génération, par Guyau comme par Auguste Comte et Littré. Dans l'amour même, Nietzsche ne voit que la volonté de puissance, la volonté d'exercer sur autrui une influence accaparante, une invasion en autrui, une domination des autres êtres.

On voit ce que devient, poussée à ses extrêmes conséquences, la doctrine, qui dit, avec le vieil Héraclite : « Le combat est le père de toutes choses. » Cherchons cependant la part de vérité que contient cette théorie de lutte universelle, et nous verrons ensuite si, au point de vue de la science, on a le droit de l'ériger en vérité totale.

Ce qu'on ne peut refuser à Darwin et à ses disciples, c'est l'omniprésence de la concurrence vitale, dont le combat pour la vie n'est qu'un cas particulier. La concurrence vitale a pour cause, non pas, sans doute, le fait même et « l'essence de la vie, » comme le soutient Nietzsche, mais la limitation que le milieu habitable et la quantité finie des alimens apportent à la multiplication *naturellement indéfinie* des êtres vivans. Dans un milieu *limité*, les substances alimentaires ne peuvent pas ne point disparaître graduellement; les substances « excrémentielles, » et impropres à la vie, au contraire, s'accumulent de plus en plus; les conditions de milieu changent donc forcément. Il en résulte que tel milieu qui, hier, était favorable à la vie de plastides d'une certaine espèce, ne le sera plus aujourd'hui; en revanche, ce milieu conviendra au développement vital d'une autre espèce qui, hier, ne pouvait s'y trouver qu'à l'état d'*indifférence chimique*, ou à l'état de *destruction*. De là dérive la succession des faunes de protozoaires, des flores de microbes et de champignons; nous en voyons maint exemple dans les infusions de nos laboratoires, par exemple dans la fameuse infusion de foin, qui sert de type. Une partie des protozoaires se trouve nécessairement détruite, faute de conditions chimiques suffisantes. Quand il s'agit de métazoaires, les plus forts mangent les plus faibles, et c'est alors qu'il y a vraiment lutte pour l'existence. Chez les êtres qui ne mangent pas, comme les végétaux, il n'y a pas de lutte, et cependant il y a toujours concurrence, prétentions simultanées et partiellement incompatibles. Dans la mer et sur la terre, se produit un balancement de profits et pertes, tel que la quantité totale des substances plastiques reste sensiblement la même, puisqu'elle a certainement atteint, depuis fort longtemps, avec de petites oscillations insignifiantes, le maximum qui lui est permis dans l'état actuel du globe. « Il faut donc qu'en un laps de temps déterminé, il se détruise une quantité de substances plastiques à peu près égale à celle qui s'est produite dans le même temps. » Cela revient à dire que le budget de la vie dont parle

Gœthe se conserve à peu près invariable. Mais il peut être différemment employé et produire des résultats tout nouveaux. Les espèces se succèdent les unes aux autres dans la jouissance de ce budget, et c'est aujourd'hui le tour de l'humanité.

Animales ou humaines, les *sociétés* sont assurément composées d'êtres *vivans*. Or, la lutte pour la vie et la sélection naturelle s'appliquent à tous les êtres vivans (et il suffit, pour le comprendre, d'avoir observé ce qui se passe dans un jardin négligé). Ces lois doivent donc être aussi admises en sociologie, comme continuant d'agir pour leur part chez les êtres qui vivent en société. Les hommes, quoi qu'ils puissent être sous d'autres rapports, sont des organismes animaux, avec une tendance à se multiplier au delà des moyens de subsistance; or ces moyens sont essentiellement limités : alimens, vêtemens, habitat, etc. La multiplication des désirs, et des individus qui désirent, est donc toujours, comme l'a dit Malthus, en avance sur les moyens de satisfaire les désirs. Dès lors, on ne peut espérer que jamais la compétition disparaisse entièrement de ce monde, et la compétition, par malheur, engendre la haine. C'est ce qui a fait dire au poète : « Il semble

A celui qui ne voit l'être que d'un côté
Qu'une haine inouïe emplit l'immensité (1).

Dans la relation même des sexes, la lutte a pris place : lutte entre les individus d'un même sexe, pour conquérir la faveur de l'autre; lutte entre les deux sexes eux-mêmes, pour conquérir le pouvoir et la jouissance. Profitant de sa force, l'homme a fait de la femme sa subordonnée, parfois son esclave. De nos jours, les sexes continuent de lutter, avec des armes diverses, pour obtenir l'influence prédominante. Qu'est-ce que le mouvement féministe, sinon une lutte pour la conquête de droits, de fonctions, d'avantages autrefois réservés à l'homme? Jusque dans les phases supérieures de la vie humaine, la rivalité pour l'existence et pour l'expansion subsiste; elle n'est plus seulement un problème de nutrition et de reproduction; elle n'est pas non plus une pure question de force physique, quelque importans que soient d'ailleurs tous ces élémens. Non, ce que la concurrence enveloppe, c'est toute la nature de l'homme, et de l'homme vivant

(1) Victor Hugo.

en société avec d'autres hommes, qui ont des désirs et des besoins semblables aux siens. Il faut donc reconnaître que le germe de la division est partout.

L'imitation même, dont Gabriel Tarde a montré que le principe n'a rien de compétitif, ne nous semble pas détruire complètement les causes de conflit ; bien plus, par la diversité et l'opposition de ses courans, elle en crée de nouvelles. L'imitation mutuelle fait que l'un veut ce que veut l'autre, par exemple remplir telle fonction, occuper telle place, jouir de tel bien. La plupart des biens, au moins matériels, ne peuvent appartenir, tous ensemble, à tous. Il en résulte qu'il y a rivalité et, si les rivaux ne savent pas, ou ne peuvent pas, partager l'objet convoité en commun, au lieu de sympathie, l'imitation engendre antipathie.

La concurrence commerciale et industrielle enveloppe encore une certaine lutte pour l'existence, sous des formes pacifiques Supposez qu'une telle concurrence ne soit en rien tenue en échec par d'autres facteurs, elle aboutira naturellement à la survie du mieux adapté, à la disparition du moins bien adapté.

La division des fonctions entre les hommes, si elle produit les coopérations dont s'enchantent les économistes, produit aussi par malheur, des séparations morales : les hommes finissent par s'ignorer les uns les autres, par ne plus se comprendre, parce qu'ils n'ont ni mêmes occupations, ni mêmes croyances, ni mêmes mœurs. La coopération, enfin, sur laquelle comptent avec raison les réformateurs sociaux a aussi un côté compétitif, surtout dans nos sociétés civilisées. Il n'est pas facile d'y trouver et d'y remplir une place de « coopérateur : » tout emploi est l'objet de rivalités, et les êtres incapables de remplir leur place finissent par voir leur descendance éliminée. L'homme est donc avec ses compagnons en une inévitable rivalité. De là une concurrence d'*intelligences*, de *sensibilités*, de *volontés*. Si nous sommes loin de la lutte primitive, nous sommes loin aussi de l'harmonie complète.

Il n'y a pas seulement compétition entre les divers égoïsmes ; il y a aussi compétition entre les divers « altruismes, » chez un même individu et entre divers individus. L'amour de la famille, celui de la patrie, celui de l'humanité, peuvent entrer en conflit dans une même conscience, et nous en voyons aujourd'hui maint exemple. Le désir de satisfaire les penchans sympathiques peut,

entre diverses consciences, engendrer une rivalité pour le bien, — heureuse rivalité sans doute, qui enveloppe cependant un dernier germe de compétition morale.

II

Pour les darwinistes exclusifs, il est aussi vain de se livrer à des regrets sur cette concurrence universelle, qui est la « loi de nature, » que de spéculer sur les conséquences morales ou immorales de la gravitation universelle : les deux ordres de lois sont également inévitables, et il faut les prendre « comme elles sont. »

— Mais d'abord, répondrons-nous, il n'est nullement inutile de spéculer, sinon sur la *morale* de la gravitation, du moins sur la mécanique de la gravitation : témoin les ballons, la navigation, etc. Si nous ne pouvons suspendre la pesanteur, nous pouvons la tourner à notre profit, et nous en servir même pour nous éloigner du centre de la terre. La compétition universelle est impossible à supprimer, soit ; il ne serait même pas désirable de supprimer entièrement cette condition du développement des individualités et de leur hiérarchie ; là est l'erreur de certains socialistes. Mais la compétition peut être supprimée partiellement, restreinte en ses effets funestes, non pas seulement *tournée* comme la pesanteur, mais vraiment contre-balancée et dominée. Pour la gravitation, le point d'application est en dehors de nous ; pour la compétition, il est dans nos sentimens et dans nos volontés. La différence est capitale : nous pouvons réagir sur nos propres impulsions, et l'idée même que nous avons de notre pouvoir est un pouvoir : c'est une idée-force. La question vraiment « scientifique, » que ni les économistes ni les socialistes n'ont su résoudre, est donc de savoir : 1° avec quelles *différences* et *modifications* la loi de lutte et de sélection naturelle agit dans la société humaine, et comment elle y est contre-balancée ou complétée par d'autres lois ; 2° quelles conséquences pratiques suivent, et de sa persistance et de sa modification dans l'ordre social. S'il est contraire à la science de ne pas tenir compte des ressemblances entre l'humanité et l'animalité, n'est-il pas tout aussi contraire à la science de ne pas tenir compte des différences? Plus de calcul exact, si on ne calcule pas toutes les valeurs positives ou négatives. Négliger sans cesse le *mutatis mutandis*, c'est oublier les règles de la vraie méthode scienti-

fique. Par malheur, la tendance unilatérale est une maladie de l'esprit humain, qui, attentif à un côté des choses, est, par cela même, *distrait* des autres côtés. Encore faut-il que celui qui fait profession d'être savant et surtout philosophe ne soit pas aussi exclusif, aussi constamment distrait que le premier venu parmi les hommes primitifs. Nietzsche, notamment, qui se croit le plus raffiné des civilisés, raisonne à la manière des plus humbles sauvages.

Nous avons vu que les darwinistes outrés nous représentent la coopération pacifique, comme une ruse de guerre imaginée par l'égoïsme fondamental de l'être vivant. Sous ses apparences prétendues scientifiques, cette théorie est une vue incomplète et fausse. Que les premiers hommes se soient reconnus plus forts en s'unissant devant l'ennemi commun, et aient ainsi compris l'intérêt de l'association, cela est possible et même probable; mais, avant cette coopération par intérêt, il y avait déjà eu le rapprochement spontané des êtres semblables sous l'influence de la sympathie. Les animaux eux-mêmes nous en ont fourni un exemple (1). Quand même un intérêt collectif, plus ou moins vaguement senti, se retrouverait au fond des instincts sociaux, on pourrait toujours dire que l'intérêt est, lui aussi, une ruse de la nature pour pousser l'être au désintéressement. En tout cas, l'origine plus ou moins intéressée du sentiment social, surtout chez les animaux, prouve-t-elle que ce sentiment demeure toujours ou doive toujours demeurer égoïste chez l'être pensant, capable de concevoir autrui et d'aimer autrui? La réduction pure et simple de la vie humaine à la vie animale, et de la vie animale à l'acte d'incorporation, est un roman féroce inventé par une imagination en délire, qui confond les nécessités premières de la vie avec ses développemens ultérieurs et supérieurs, qui oublie la pensée, qui oublie l'amour, qui oublie la naturelle sympathie du semblable pour ses semblables. Qu'il y ait un fond d'égoïsme essentiel à la vie même, à la vie de l'animal qui doit manger, cela est indéniable; mais que la vie tout entière soit réductible à l'agression de l'être affamé, que la pensée humaine ne puisse concevoir, aimer, réaliser un ordre supérieur, c'est ce qui ne peut se soutenir sans sophisme.

Les darwinistes et nietzschéens pour qui la lutte dans la société

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1902, notre étude sur la *Morale de la vie chez les animaux*.

est plus fondamentale que l'union, oublient que les êtres vivans doivent d'abord vivre; et que, pour vivre, il faut qu'ils soient nés, et nés de parens qui, sans doute, n'ont pas eu pour tâche ou pour instinct de lutter avec eux, ni de les dévorer. Les liens de parenté sont antérieurs à tous les conflits entre individus et à tous les conflits entre espèces. Est-ce donc la lutte proprement dite qui propage l'espèce, ou ne serait-ce pas plutôt l'amour? Est-ce par un mouvement de haine, et par un combat mutuel, que l'homme et la femme s'unissent pour assurer la perpétuité de l'espèce? Le champ de la compétition n'embrasse pas le champ de la famille. Ici les plus faibles, au lieu d'être sacrifiés, sont protégés par les plus forts, qui vont jusqu'à se sacrifier pour eux. La mère, le père et les enfans ne luttent pas les uns *contre* les autres pour la vie, mais luttent *ensemble* pour la vie. Tout communiste qui veut détruire la famille ne voit pas qu'il supprime ce premier et typique fondement de l'union entre les hommes.

La plupart des naturalistes ont reconnu dans l'attraction des forts pour les faibles, une des lois les plus importantes de la vie animale. Spencer va jusqu'à regarder la tendresse pour les faibles comme la *source* de l'amour maternel, ce qui est exagéré. Bain reconnaît non sans profondeur que l'attraction pour les faibles n'est pas seulement inhérente à l'état grégaire, mais qu'elle est *essentielle* à tout système social. Enfin Darwin lui-même a bien vu l'importance de ce sentiment. L'amour des faibles est une des grandes forces sociales. Première preuve de ce qu'il y a de faux dans les conséquences brutales tirées du darwinisme pour l'humanité. La prolongation de l'enfance chez l'espèce humaine, surtout chez les races humaines supérieures, est ce qui rend l'éducation à la fois nécessaire et possible; or, l'éducation n'a rien qui rappelle la lutte; elle n'est pas une « ruse de guerre; » le rapport entre les éducateurs et ceux qu'ils élèvent est un rapport de mutuelle sympathie, d'aide et d'exemple chez les uns, d'imitation chez les autres. Cette imitation réciproque a pour but l'union.

Si maintenant, sortant de la famille, nous considérons les relations entre êtres semblables, rapprochés en hordes ou classes, nous ne voyons nullement que l'action de l'homme sur l'homme commence, ainsi que l'a soutenu M. Giddings avec M. Gumplowicz, par un conflit. Tout au contraire, ce que les similitudes engendrent à l'origine, ce sont des sympathies et synergies, non

des luttes. La société existe d'abord de fait, puis est acceptée par ses divers membres, qui font ainsi de la nécessité même un objet de choix. Plus tard, telle ou telle société particulière se trouve en face d'ennemis de toutes sortes, parmi lesquels d'autres groupes humains, et c'est alors que peut naître la guerre; mais prétendre que l'association même est déjà une guerre, c'est confondre la limite de l'association avec son essence, c'est soutenir que les hommes s'aiment par haine.

III

Sélection naturelle, au sens proprement biologique, signifie la mort de celui qui réussit le moins. Il y a, sans doute, au sein de l'humanité, des races ou des peuples qui ont péri par manque de certaines qualités nécessaires au succès; mais, dans la civilisation, il y a bien d'autres procédés, par lesquels les élémens utiles sont préservés, transmis, répandus. Il y a notamment, comme nous allons le voir, l'invention et l'imitation; il y a l'éducation, dont nous avons déjà parlé; il y a les mœurs et les institutions; il y a le langage, les livres; il y a la science, l'art et la religion; il y a tout l'*héritage* social, qui n'est pas l'*hérédité* biologique.

Dans la vie progressive de l'humanité, l'invention et l'imitation jouent un rôle énorme, et de plus en plus prépondérant. Or, ni l'un ni l'autre de ces deux grands phénomènes, malgré les divisions accidentelles qu'il peut engendrer, n'est *en soi* un fait de lutte et d'agression; au contraire, ils enveloppent avant tout l'idée d'accord et d'harmonie. Comment l'invention a-t-elle lieu? Par une harmonie nouvelle d'idées avec les objets que fournit la nature; accord avec la nature et accord avec les hommes, voilà les deux grands moyens de progrès. A ce progrès ont contribué, dans l'humanité, le langage et la science, qui n'ont rien d'agressif ni de belliqueux. Gabriel Tarde a fort bien montré que le perfectionnement d'une langue est dû, non pas à des disputes, mais à des accords; même dans une période ultérieure, ce ne sont pas les discussions des grammairiens qui ont fait avancer les langues modernes. Le progrès de la science est dû, non pas aux dissensions des savans, mais à leur accord final. Considérez la science appliquée, qui est l'industrie. Les grandes évolutions ou révolutions de l'industrie humaine, dit aussi

Gabriel Tarde, sont marquées par certaines inventions capitales; telle est celle de la charrue, qui n'a pas jailli de la guerre, ou même de la concurrence des agriculteurs primitifs, telle est l'invention du moulin à eau, du métier à tisser, de la machine à vapeur, que le génie de Papin et de Watt explique seul, et non la cupidité des maîtres de forges. Le progrès militaire lui-même résulte-t-il vraiment des batailles? Non, mais d'inventions principalement industrielles, artistiques ou autres, que la guerre n'a en rien produites ou favorisées, « qu'elle a, au contraire, fait avorter souvent, et dont elle a seulement suggéré çà et là l'application à l'armement et à la tactique. » Ce ne sont pas les batailles qui ont fait découvrir la poudre à canon elle-même, encore moins la boussole, la navigation à vapeur, l'hélice. Dans le domaine de l'art, nous retrouverions encore la prédominance de l'harmonie, non celle du conflit, d'autant plus que l'art est par lui-même, comme Guyau, dans son *Art au point de vue sociologique*, l'a montré (bien avant Tolstoï), un moyen de faire « sentir les hommes semblablement, » et de produire ainsi l'accord des sensibilités, d'où résultera l'accord des volontés.

Toute compétition, d'ailleurs, dans nos sociétés, enveloppe une part de coopération; car, en travaillant pour soi, chacun se trouve aussi travailler, de fait, pour les autres. Il ne faut pas croire que nous fassions du tort à nos voisins quand, pour notre part, nous réussissons le mieux possible, à introduire dans le monde social des utilités; si nous en profitons, les autres aussi en profitent. Les activités individuelles qui s'exercent en vue de fins privées, peuvent bien être considérées comme en lutte virtuelle; mais elles sont aussi, en même temps, en rapport de coopération non concertée. Quelque privés que soient les intérêts, ils ne peuvent se satisfaire que dans le milieu *social*, par une production de richesses sociales, par des services rendus à autrui, alors même qu'on a un mobile intéressé. C'est ce que les économistes avaient compris; leur seul tort, mis en lumière par les socialistes, a été de croire que, dans la société humaine, la coopération doit être entièrement abandonnée au laissez-faire. Quoi qu'il en soit, la coopération spontanée tend toujours à se changer en coopération réfléchie.

Quant à l'imitation, elle a lieu, elle aussi, par une harmonie, celle des hommes entre eux, qui suppose une sympathie d'abord organique, puis plus ou moins consciente. L'imitation produit

ou renforce des accords bien plus que des conflits; en outre, elle joue sa partie dans le conflit même, et change la lutte en moyen de « socialisation. » Selon la remarque de Giddings, quand deux hommes se battent, chacun d'eux copie instinctivement les coups de l'autre; si deux armées guerroient, chacune répète les manœuvres de l'autre. Jusque dans le conflit, les individus apprennent à se reconnaître et à prendre conscience de leurs similarités, ce qui entraîne une « conscience d'espèce, » et par cela même, dirons-nous, l'union sous une même idée commune, d'où dérivera nécessairement une sympathie commune. Il s'établit donc, entre ceux mêmes qui luttent, une imitation mutuelle, qui peu à peu diminue les différences au profit des ressemblances, et peut préparer, pour plus tard, des accords de sensibilités ou sympathies, des accords de volontés ou synergies. La concurrence est de même une imitation mutuelle, avec l'intention de faire mieux, et cette sorte de succédané de la lutte est aussi une forme d'union. Le darwinisme social voit une partie de la vérité et méconnaît l'autre.

IV

La grande loi sur laquelle insistent les darwinistes est celle de l'adaptation. Mais, remarquons-le d'abord, l'effort d'ajustement au milieu n'implique pas nécessairement et partout *lutte* contre le milieu : il implique aussi *coopération* avec le milieu. Du côté de l'individu qui veut s'ajuster, l'effort peut entraîner, sans doute, une certaine lutte contre soi, contre telles ou telles tendances, contre le plaisir du moment; mais il suppose aussi un établissement d'harmonie dans l'être même, dans ses tendances, dans les différens momens de son existence. Là encore, il y a deux côtés, l'un négatif, l'autre positif; l'un d'opposition, l'autre de composition ou de conciliation. Le résultat final de toute cette série d'efforts sur soi et sur le milieu, c'est la survivance des mieux « adaptés, » c'est-à-dire des mieux *en accord* avec le milieu naturel ou artificiel; — résultat bienfaisant, qui ne rentre plus sous l'idée de guerre, mais sous l'idée de paix.

L'être humain doit s'adapter d'abord au milieu naturel, puis au milieu social. Chez l'animal inférieur à l'homme, l'adaptation au milieu naturel ne s'accomplit que par l'effet de modifications physiologiques; c'est une nageoire ou une aile qui se développe;

c'est la taille qui grossit ou diminue, etc. De plus, ces modifications ne s'étendent généralement pas au delà de son corps. Chez l'homme, à côté de ce même genre d'adaptation, il y en a un autre, qui est surtout psychologique. En outre, l'adaptation n'est plus seulement intérieure à l'organisme humain : elle imprime des modifications artificielles à la nature extérieure; elle produit des appareils et *instrumens* séparés du corps, accumulables indéfiniment, comme sont aussi accumulables les *produits* mêmes de l'industrie humaine. Le but final de ces nouveaux organes, sorte de prolongement à l'extérieur, est de donner à l'homme et aux sociétés plus de puissance et de sécurité. En d'autres termes, il y a adaptation intentionnelle de la nature à l'homme par le moyen d'*idées-forces* incorporées dans des instrumens. Selon la remarque de Wallace, l'homme, en inventant par son intelligence vêtemens et outils, a enlevé à la nature la puissance de modifier sa forme et sa structure, comme elle modifie celles des animaux. Les animaux sont obligés de s'adapter organiquement au milieu; l'homme, sans changer sa propre constitution, s'adapte le milieu par le moyen de l'intelligence. Or, sans la sociabilité, l'intelligence de l'homme n'aurait pu se développer. C'est donc par ses instincts sociaux et par ses instincts intellectuels, qui sont inséparables, que l'homme a dominé la nature extérieure et commencé de faire échec à la sélection naturelle.

Un autre rapport essentiellement humain avec la nature extérieure consiste dans la *production* économique. L'animal, lui, n'est que très rarement et très exceptionnellement producteur; l'abeille fabrique sans doute du miel, mais combien peu d'animaux ressemblent à l'abeille! La plupart doivent, pour satisfaire leur faim, s'emparer des produits tout faits de la nature; comme ces produits sont en quantité limitée, il en résulte, entre les animaux, concurrence et lutte. Mais un être, capable d'inventer et de produire, ne saurait plus être entraîné par la même loi de violence, sous l'impulsion de la faim ou de l'instinct sexuel; il est dirigé par des idées-forces dont ses productions, comme nous venons de le voir, sont la réalisation en objets extérieurs. L'animal étant surtout *consommateur*, la part qu'il consomme diminue la possibilité de consommation pour les autres. L'homme étant surtout *producteur*, est capable d'étendre sans cesse sa production au delà de ses besoins. On voit se développer de plus en plus un état social où chacun peut consommer sans toujours

diminuer la consommation des autres. C'est là, du moins, un idéal progressivement réalisable, sur lequel les socialistes ont insisté avec raison. Cet idéal établit une différence essentielle entre la *lutte pour la consommation* chez les animaux et l'*accord pour la consommation* chez les hommes.

Placez maintenant des espèces vivantes, non plus en présence d'un milieu inorganique, mais en face d'autres espèces vivantes, et en compétition inconsciente ou consciente avec ces espèces; vous verrez alors qu'il existe deux procédés de compétition à l'œuvre, qu'on oublie trop de distinguer : 1° la lutte entre les *aptitudes* rivales, aboutissant au triomphe des individus les plus aptes et des espèces les plus aptes (de quelque nature que soit leur genre d'adaptation); 2° la lutte entre les *fécondités* rivales, aboutissant, toutes choses égales d'ailleurs, au triomphe des individus ou espèces les plus fertiles. Or, la fécondité n'est déjà plus simplement la force brutale, de valeur tout égoïste et concentrée sur soi. Elle est une force d'expansion collective, se rattachant à l' « amour » plus qu'à la « faim, » à la génération plus qu'à la nutrition, à l'union sympathique plus qu'à la guerre. Je reconnais qu'elle produit une concurrence plus ou moins directe, à cause de la limitation du milieu et des subsistances dont j'ai déjà parlé; mais, en soi et par soi, fécondité n'est pas lutte. Ainsi, même si on réduit tout au succès dans la concurrence vitale, la leçon du darwinisme apparaît comme ambiguë; elle ne nous dit pas s'il faut l'emporter par la fécondité amoureuse, ou par la force égoïste. Le darwinisme ne rejettera sans doute aucun des deux moyens, et les considérera tous deux comme nécessaires, mais il est évident alors que nous avons psychologiquement deux mobiles divers à l'œuvre, amour et lutte, sans savoir au juste quelle règle morale et sociale leur appliquer. Oui, l'"attrait sexuel aboutit sans doute à des rivalités, parfois sanglantes; mais, par lui-même, il est un phénomène d'amour et d'union, non de haine et de guerre. Dans la sélection sexuelle, les darwiniens le reconnaissent, il se produit à la fin un certain choix du beau, soit sous le rapport de la forme, soit sous le rapport de la couleur, choix qui n'est plus une simple *lutte* pour l'existence. Enfin, dans le monde organique, comme dans l'inorganique, on voit se manifester une tendance à la production de la régularité ou de la grâce dans les formes, et une tendance des formes de ce genre à être conservées.

Cette tendance est en grande partie explicable, au moins dans ses origines, par la sélection de l'avantageux, mais, à une période ultérieure de l'évolution, le beau agit par lui-même, ou du moins par le plaisir qu'il cause.

En somme, dans l'humanité, les modes d'adaptation supérieure au milieu naturel engendrent des modes d'adaptation, également supérieure, au milieu social. Voilà ce que les darwinistes oublient, quand ils veulent assimiler entièrement l'homme aux animaux. A la concurrence destructive, — qui, même chez les animaux, ne règne pas seule, — la société humaine substitue la concurrence productive, c'est-à-dire, en somme, l'émulation à créer des choses utiles ou belles sous une règle de droit commun. Et le mot de concurrence ne doit pas nous faire illusion. Dans un concours pour obtenir un diplôme, il y a des concurrens ou émules ; il n'y a *lutte pour la vie,* que si on considère les résultats et contre-coups les plus éloignés, purement mécaniques et non voulus. Le jeune étudiant, muni de son diplôme de médecin, pourra y trouver une chance de vie et de bien-être, tandis que l'étudiant qui a échoué risquera d'être sans ressources. Mais un tel élément de concurrence ne constitue plus une vraie guerre, ni une discorde volontaire ; il ne saurait être éliminé, et il est pour tous un bien, non un mal. Supprimez la sanction naturelle de l'échec pour le paresseux ou pour l'incapable, la société sera peuplée de non-valeurs, — par exemple de médecins qui tueront leurs malades au lieu de les guérir. C'est alors que vous aurez renversé les lois « naturelles » de la vie.

V

Comme les variations avantageuses constituent, d'une manière générale, une force supérieure pour l'individu qui les a réalisées ou en qui elles se sont réalisées, on a voulu conclure que « la loi de nature est la loi du plus fort. » Mais le terme de force est ambigu. Croire que la force supérieure est simplement une quantité plus grande, abstraction faite de toute qualité, c'est oublier que la quantité pure est abstraction pure, et que, dans la réalité concrète, la quantité est toujours le *quantum* d'une certaine qualité. Tout dépend donc de la qualité même. En somme, ce sont précisément les qualités ou propriétés acquises dans la constitution interne qui constituent les principaux avantages

dans la lutte extérieure. Et ces propriétés acquises ne résultent pas seulement, comme certains darwinistes l'ont soutenu, d'une lutte intérieure entre les cellules; elles résultent surtout d'un accord entre elles, et d'une coopération finale. L'opposition n'est donc qu'un premier degré et un moyen de l'harmonie interne qui, à son tour, devient un moyen de supériorité externe. La survivance du plus apte n'est pas nécessairement celle du plus fort, elle est la survivance du mieux adapté à telles conditions particulières; celui-ci peut être le plus résistant dans tel milieu, il peut être aussi simplement le plus favorisé par le hasard. Vous jetez des graines, dont quelques-unes tombent sur la pierre, d'autres dans la terre végétale ; celles-ci ne sont pas plus « fortes, » ni même plus résistantes que les autres; peut-être le sont-elles moins; mais elles ont eu plus de chance. Les darwinistes croient avoir tout expliqué, quand ils ont dit : « adaptation au milieu. » Mais nous autres hommes nous faisons partie du milieu, nous ne faisons qu'un tout avec ce milieu, nous servons à constituer ce milieu. Si donc il nous modifie, nous le modifions. Il sera en partie dans l'avenir ce que nous l'aurons fait. S'il s'agit du milieu social, la chose est encore bien plus visible : il sera ce que vous, moi, les autres l'auront fait. L'adaptation au milieu n'est pas tout; elle a au-dessus d'elle l'adaptation du milieu à soi. L'une est passive : *me rebus subjungere conor;* l'autre est active : *mihi res.*

Abandonnée à elle-même, la loi darwinienne d'adaptation au milieu, déjà mise en lumière par Lamarck, n'a rien d'infaillible et ne produit pas toujours des effets bienfaisans. Aussi, quoique les darwinistes veuillent s'en remettre complètement à cette loi, la vérité est qu'elle a besoin d'être soumise à la loi supérieure de l'intelligence. En effet, elle entraîne souvent ce qu'on pourrait appeler la supériorité extrinsèque de certaines infériorités intrinsèques. Nous allons en montrer les causes.

Parmi les grandes lois, toujours en action, de la biologie, il s'en trouve une que les darwinistes, préoccupés de la loi du « milieu, » négligent trop de considérer : c'est celle des *variations corrélatives.* On entend par là ce déterminisme qui relie ensemble tous les changemens accomplis dans les divers organes, et qui établit entre eux un équilibre final. Cette loi générale a elle-même pour première conséquence la loi plus particulière de *compensation,* qui fait qu'un organe plus développé entraîne

d'ordinaire un développement moindre dans d'autres organes liés au premier. Il en résulte : une seconde conséquence, certaines supériorités, acquises sur un point, entraînent, par compensation, certaines infériorités sur d'autres points. On peut même dire que tout progrès d'une partie entraîne quelques rétrogradations d'autres parties. Celles-ci, moins nourries et moins exercées, tendent à s'atrophier par le manque d'usage, comme s'atrophient les yeux chez les animaux qui, vivant dans une complète obscurité, y acquièrent une ouïe très fine, mais perdent en revanche la vision. Les êtres les mieux appropriés à leur milieu peuvent ne l'être que par des attributs tout relatifs (qui constituent parfois, en eux-mêmes, de réelles infériorités de structure) ; la sélection naturelle fait alors payer l'adaptation au milieu par un affaiblissement des organes inutiles, alors même que ces organes, au fond, constitueraient des perfections intrinsèques. Il est des milieux où l'animal ne peut vivre qu'en réduisant ses besoins, ses ambitions, son activité, qu'en s'appauvrissant et en redescendant plus ou moins vers une existence végétative. C'est que les supériorités intimes de *constitution*, dans un tel milieu, deviennent des infériorités externes d'*adaptation*.

Voici donc la loi générale que la science naturelle doit poser. La complexité organique diminue dans tout milieu où l'existence est trop simplifiée ; avec elle diminue aussi la complexité des jouissances, leur variété et même leur intensité. La perfection interne exige des conditions de milieu qui la rendent possible et durable ; si ces conditions n'existent pas, s'il n'y a point adaptation de la perfection interne au milieu externe, cette même perfection peut constituer une imperfection d'adaptation. Dès lors, de deux choses l'une : ou l'être se soumet le milieu, ou c'est le milieu qui le soumet, en le forçant à rétrograder vers un type de vie inférieur. Dans ce même milieu, il rencontre les autres êtres qui luttent pour l'existence ; ou l'être, plus parfait intrinsèquement, l'est assez pour l'emporter sur eux, soit par la force physique, soit par une meilleure adaptation au dehors ; ou il ne l'est pas assez, et, dans ce cas, la sélection tend à se faire contre lui, non pour lui. Elle favorise des êtres moins parfaits dans l'ensemble, mais ayant plus de force physique ; elle favorise même des êtres physiquement faibles, mais qui doivent à leur faiblesse, à l'infériorité de leur organisme, à la médiocrité de leurs besoins, une facilité plus grande

à vivre dans un milieu défavorable. Sur le pic où meurent les chênes, les mousses vivent encore.

Si un milieu trop défavorable ramène ainsi les animaux à une vie végétative, un milieu trop favorable peut produire le même effet. Que ce milieu rende trop faciles la subsistance et la sécurité de l'animal, celui-ci ne fera plus d'efforts énergiques et variés, en vue de son alimentation ou de sa conservation ; ses organes, non exercés, s'atrophieront peu à peu, il dégénérera. « Faites, par exemple, dit Ray Lancaster dans *Dégénération*, que la vie du parasite soit une fois assurée, et vous verrez disparaître peu à peu les jambes, les mains, les bras, les yeux, les oreilles : « l'active écrevisse, l'insecte ou annélide, devient un simple sac destiné à ingérer des alimens ou à déposer des œufs, et rien de plus. » Cette réalisation par la nature, de l'idéal auquel s'attachent les utilitaires égoïstes montre, pour le dire en passant, ce que peut devenir un être, chez qui la faim est tout, le travail rien.

La force peut être « une faiblesse, » comme chez les énormes animaux antédiluviens, qui avaient besoin chacun de trop de nourriture pour pouvoir s'associer et se multiplier. Inversement, la faiblesse peut être une force : on a vu l'invasion du gros rat de Russie aboutir à l'extermination de tous les rats gris, alors que la faible souris, par sa petitesse, put se réfugier dans des trous étroits, où l'ennemi ne parvint pas à l'atteindre. Les castors, poursuivis par l'homme, réduits en grande partie à l'isolement, se logent dans les premières cavités venues et perdent peu à peu leur merveilleuse habileté à construire ; dispersés par la persécution, ils dégénèrent ; la vie sociale, avec tous ses travaux, était leur force, et la source de leur valeur individuelle. On a souvent cité un exemple donné par Darwin lui-même. Dans l'île Madère, la plupart des espèces de scarabées sont dépourvues d'ailes et, sous ce rapport, organiquement inférieures. Ce fait tient à ce que les scarabées les mieux conformés, s'élançant trop haut dans les airs, sont entraînés par les vents violens de la région et jetés à la mer. Ils payèrent leur supériorité de leur mort. Au contraire, les espèces qui avaient subi une régression, sous le rapport des ailes, se trouvèrent mieux adaptées au milieu.

Au sein de l'humanité, il y a aussi des milieux sociaux, — je ne dis plus naturels, — qui assurent la supériorité aux infériorités. L'histoire nous montre les sociétés chez lesquelles un

homme, intellectuellement ou moralement supérieur, aurait été un monstre non viable, une exception destinée à disparaître sans faire souche. Qu'on cesse donc enfin de mettre en avant la « sélection fatale des supérieurs, » la « formation d'une aristocratie » par la lutte pour l'existence ou pour la puissance : c'est là un résultat que contestent aujourd'hui tous les biologistes et tous les sociologues. Dans la société humaine, comme chez les animaux, l'adaptation au milieu n'est pas toujours une transformation heureuse. En général, les mêmes formes et structures de société qui entraînent des progrès sur certains points, entraînent aussi des rétrogradations corrélatives sur d'autres points. Un des dangers de la démocratie, qui est cependant en somme un progrès, c'est d'assurer le triomphe des médiocres et même des inférieurs. Un des périls du suffrage universel, c'est d'éliminer les capables et les sincères, au profit des incapables et des fourbes. Mettez aux voix la fonction de médecin, comme vous y mettez la fonction de politicien, et vous aurez grande chance pour que les vendeurs d'orviétan l'emportent sur les savans. C'est ainsi qu'on peut arriver, en France, à éliminer d'un gouvernement presque tous les hommes qui seraient dignes de gouverner; à y installer ceux qui doivent à leur inaptitude intrinsèque leur aptitude extrinsèque, à leur infériorité de nature leur supériorité de succès. Dans l'art, pareillement, dans la littérature, dans la presse quotidienne, il faut trop souvent descendre, pour réussir auprès de la masse; n'est-ce pas encore en France qu'on en pourrait trouver les plus frappans exemples?

Il est aussi inexact de juger la valeur relative des êtres vivans par leur succès final dans la lutte pour la vie, qu'il le serait de juger le mérite relatif des capitalistes et des travailleurs par leur succès dans la concurrence sociale. Pour que la lutte fût égale, il faudrait que les conditions premières de la lutte fussent égales elles-mêmes. C'est ce qui n'a pas lieu. Si un capitaliste possède déjà une fortune, comment le travailleur lui imposera-t-il tel ou tel salaire? L'apothéose des vainqueurs, comme s'ils étaient toujours les « meilleurs », est donc un préjugé, qui ne fait aucune distinction entre la chance et le mérite, entre l'*adaptation* et l'*aptitude* vraie.

Tous les travaux récens montrent que les sélections sociales livrées sans contrôle à leur jeu naturel sont souvent malfaisantes et agissent à l'inverse du progrès. Et quand ce résultat se

produit-il? C'est précisément lorsque les sélections reposent sur la lutte et la guerre, non sur l'accord et la paix. Aux temps les plus reculés, la guerre a pu, chez les sauvages voisins des animaux, favoriser la survivance des plus forts, qui étaient d'ordinaire aussi les plus courageux; mais, même alors, les « bienfaits de la guerre » furent problématiques, et nous ne saurions trop répéter que les principaux progrès furent dus à des inventions pacifiques, ainsi qu'à des groupemens et concours de volontés. Mais ce qui est certain, c'est que, chez les peuples civilisés, la guerre est devenue, en dépit des darwinistes, un moyen d'épuiser rapidement les nations qui s'y livrent. Depuis cent ans, les guerres européennes ont, d'après la statistique, coûté la vie à 20 millions d'hommes. C'était la partie la plus valide, la plus entreprenante, la plus courageuse de la population. Telle qu'elle s'exerce de nos jours, la sélection militaire élève-t-elle toujours le niveau? Le service militaire obligatoire est, assurément, une nécessité absolue, et il a, sous certains rapports, d'heureux effets; mais, sous les autres, même en pleine paix, il produit une sélection à rebours.

On a souvent mis en lumière les effets péjoratifs d'une autre forme de sélection sociale : la sélection politique. C'est elle, a-t-on dit avec raison, qui tend à éliminer les indépendans, les énergiques, à favoriser les souples et les menteurs, On lui a justement reproché d'avoir fait périr par l'exil, par l'échafaud, par la prison, par la guerre civile, un grand nombre d'hommes supérieurs (1). Mais n'est-ce pas là reconnaître, au moment même où, d'une façon générale, on faisait l'éloge de la lutte et du darwinisme social, que cette lutte aboutit justement à des résultats contraires au véritable progrès?

Même conclusion pour la sélection religieuse. Si les abus du célibat sacerdotal ou monacal ont éliminé bon nombre d'élémens utiles, c'était là le résultat d'une conception inexacte de la vie morale et sociale. Quant à l'élimination des meilleurs élémens et des familles d'élite par les persécutions religieuses, en conclura-t-on encore l'éloge du « combat? » Ou n'est-ce pas le cas de dire que celui qui tire l'épée contre autrui la tire aussi contre lui-même? *Væ victoribus.*

La sélection économique, divinisée par l'école de Manchester,

(1) Vacher de Lapouge, *les Sélections sociales.*

n'est pas plus sûre que les autres. Si les économistes de l'ancienne école s'extasient encore devant les beautés de la concurrence, il n'en est pas de même pour ceux de la nouvelle, et encore bien moins pour les réformateurs sociaux. Écoutez ces derniers, ils vous diront que, loin d'être un procédé de sélection infaillible, comme le prétendent les darwinistes purs, la concurrence économique produit souvent des sélections à rebours et des régressions. La concurrence a pour unique règle la fameuse loi de l'offre et de la demande, qui ne fait que constater un rapport, numérique et brut, entre le désir d'un objet chez les uns, et le désir de travailler pour vivre, chez les autres. Que beaucoup de bras s'offrent, la main-d'œuvre baissera de valeur, sans qu'il y ait là aucune faute ou infériorité intrinsèque de la part des travailleurs. Que tels objets surabondent ou que la concurrence de pays étrangers, grâce aux nouveaux moyens de transport, avilisse la main-d'œuvre nationale, il n'y aura encore là aucune infériorité intrinsèque du côté des travailleurs, qui cependant en subiront les conséquences.

Pourquoi la sélection économique produit-elle si souvent de lamentables résultats? Précisément parce qu'elle a conservé la forme de la lutte. Si les campagnes se dépeuplent, c'est parce que la concurrence y devient trop active et les profits trop maigres. Si les villes se peuplent, aux dépens de la santé et de la moralité publiques, c'est que la concurrence industrielle y promet trop d'avantages. Cette vie de lutte dans une atmosphère viciée, produit la stérilisation et l'élimination finales des élémens supérieurs. Ici encore, même adoucie, la guerre aboutit à une sorte de lèse-humanité. De la lutte sort le mal, non le bien. A toutes ces sélections détériorantes, la société oppose la « sélection légale, » qui seule fait expressément intervenir l'idée d'utilité commune et de justice, qui, seule aussi, s'exerce d'une façon consciente. Or, celle-là est aussi bienfaisante que nécessaire, dans les limites du moins où elle est rationnellement exercée, c'est-à-dire dégagée de tout élément de lutte et de combat. Partout, c'est l'élément égoïste et hostile à autrui, avec la ruse et la violence pour moyens, qui produit une sélection détériorante. Voilà la vraie leçon du darwinisme.

L'*évolution*, cette nouvelle divinité que l'on invoque sans cesse, n'est nullement, par elle-même et par elle seule, un progrès : elle peut seulement et doit, parmi ses effets, contenir des

progrès. C'est ainsi qu'elle a produit, en somme, l'avancement intellectuel et moral de l'humanité, parce que l'intelligence et la sympathie, supériorités intrinsèques, se trouvèrent être aussi, à la fin, des supériorités extrinsèques. Mais il n'y a rien d'absolu dans ce résultat. C'est plutôt là le *but* vers lequel l'évolution marche, que son *point de départ*. Nous tendons vers un état de choses, où se produira la synthèse de l'adaptation externe et de la valeur interne. On comprend donc qu'un être doué de cette supériorité, qu'on nomme l'intelligence, arrive à concevoir la nécessité de diriger lui-même l'évolution dans le sens d'un progrès à la fois intérieur et extérieur. Mais vouloir, avec certains darwinistes aveugles, lui imposer comme loi les effets rétrogrades de la sélection, aussi bien que ses effets progressifs, c'est fermer les yeux au pouvoir directeur de l'intelligence et de la sensibilité humaines; c'est méconnaître la sélection artificielle qui peut orienter dans le bon sens la sélection naturelle, comme le jardinier choisit les plantes dont il veut la croissance, et exclut celles dont il veut la disparition. Les adorateurs aveugles de la concurrence vitale, qui y voient l'unique instrument de progrès et veulent, en conséquence, la laisser absolument libre, au sein des sociétés, ressemblent à un jardinier qui dirait : « Je vais semer toute espèce de plantes dans mon jardin, les laisser grandir en liberté, respecter aussi toutes les herbes semées par le vent : la concurrence vitale fera triompher les plantes supérieures. » Il oublierait que, tout au contraire, les plantes utiles n'atteignent leur plein développement, que si on les soustrait le plus possible à la concurrence vitale.

VI

Nous pouvons maintenant dégager la grande erreur du pseudo-darwinisme, appliqué à la société humaine. Le progrès social, dans l'humanité, n'a plus et ne doit plus avoir pour fin la survivance de ceux qui sont le mieux adaptés à l'ensemble des conditions *actuellement existantes*, quelles qu'elles soient ; il a pour fin la survivance de ceux qui sont intrinsèquement les meilleurs et, par cela même, socialement les meilleurs, les mieux adaptés à un ensemble de conditions *idéales* et *futures*. Pour atteindre ce but, le progrès social fait échec au cours naturel de l'évolution, tel que Darwin l'a décrit, et s'efforce de le tourner au profit de la

moralité supérieure. La rivalité sociale cède ainsi de plus en plus la place à la mutualité sociale des services; elle tend même, nous l'avons vu, à être une forme de service mutuel : chacun a un intérêt *final* à ce que les autres soient ses émules et, par cette émulation, augmentent la somme de bien commun. Quant à la compétition *destructive*, qui aboutit à l'élimination rapide ou lente des moins bien adaptés, elle voit son champ se rétrécir sans cesse et se reporter vers les portions inférieures de l'humanité, qui sont restées en arrière de la civilisation. Quand même la loi de nature serait vraiment de « s'entre-manger, » ce qui est faux, l'association, la division du travail et la coopération intelligente sont destinées à entraver l'accomplissement de cette loi. On ne peut donc pas, avec les darwinistes et les nietzschéens, représenter la société humaine, comme étant par elle-même une forme de la lutte pour la vie ; elle est, au contraire, un moyen de lutter contre la lutte pour la vie.

Le progrès des sociétés, surtout modernes, est dû non à la force brutale, mais à la force des idées, qui elles-mêmes enveloppent un accord avec les choses et avec les hommes, non une simple opposition ou une lutte. On peut sans doute appliquer encore aux idées mêmes, aux idées-forces, certaines lois de Darwin : concurrence, variation heureuse, sélection finale et adaptation au milieu. Nous l'avons fait tout le premier. Un darwiniste anglais, M. Alexander, l'a fait également. Mais, il ne faut pas confondre, et nous n'avons jamais confondu, pour notre part, une lutte d'idées, avec une lutte d'animaux, pour la vie. Un conflit d'idéaux ou d'idées-forces n'a rien de violent par lui-même, quoiqu'il puisse, par accident, entraîner des violences de langage ou d'action. Bien plus, la violence est ordinairement le meilleur moyen pour empêcher ici la victoire. Les guerres de la Révolution et de l'Empire ont-elles vraiment répandu dans l'Europe les « idées nouvelles, » comme on nous le répète sans cesse? De nos jours, nous voyons les principes démocratiques, et même certaines idées socialistes, se répandre d'une manière irrésistible au sein de toutes les nations, en Amérique comme en Europe; est-ce par la guerre et la violence qu'elles envahissent? Non, et leur invasion, qui n'a rien de darwinien, n'en est que plus irrésistible.

M. Alexander, après Platon, a justement dit que la politique est une sorte de microscope pour étudier les phénomènes de l'ordre moral. Eh bien! considérez la manière dont se fait une

réforme politique. « Une personnalité surgit dont les sentimens, modifiés par la réflexion, l'inclinent à une nouvelle ligne de conduite. Telle personne, par exemple, déteste la cruauté envers les animaux, ou blâme la liberté insuffisante de la femme, ou condamne l'extension sans frein de l'empoisonnement alcoolique. » Elle peut être seule de son avis ou n'avoir qu'un petit nombre d'adhérens; on la contredit, on la ridiculise, peut-être même on la persécute. Voilà l'élément de *lutte*, qui n'est pas ici une « condition, » mais un obstacle. Par degrés cependant, les idées se répandent; elles finissent par envahir une majorité de cerveaux, qui entraîne une majorité de votes; ce qui n'avait été d'abord qu'une opinion accidentelle et individuelle devient l'opinion générale et durable. Comment identifier un pareil procédé avec la lutte pour la vie entre les animaux? Le trait vraiment commun aux deux procédés, c'est l'apparition d'une *variation heureuse*, d'un changement en mieux, avec cette différence capitale qu'il s'agit, dans le second cas, non plus d'une variation de *structure* organique, mais d'une variation de *fonctionnement* cérébral et mental. Quant à l'élément de lutte, il n'a rien d'essentiel. Puisque le progrès n'est pas toujours l'adaptation au milieu social présent, puisqu'il provient même d'une tendance individuelle à la variation, il peut sans doute aboutir à une opposition entre la société et l'individu; mais cette opposition n'est ni *essentielle*, ni *nécessaire*, ni *définitive*. Une idée nouvelle, qui arriverait à convertir d'un coup tout le monde, ne rencontrerait aucune opposition; elle n'en triompherait que mieux. Cela n'arrive-t-il pas pour certaines découvertes scientifiques qui, une fois faites, « crèvent les yeux » de tous?

Le réformateur est une nouvelle « variété; » ou plutôt, à parler proprement, il représente un plan de conduite qui est une variation du plan original et généralement adopté : par exemple, un droit nouveau accordé aux étrangers, aux ouvriers, aux femmes, etc. Les anciens plans de conduite succombent, abandonnés par leurs défenseurs. Les moyens ordinaires, par lesquels cette substitution est effectuée, sont la persuasion et l'éducation, qui elle-même n'est qu'une forme systématique de la persuasion. Quelle « lutte » véritable peut-on trouver là? Persuader, c'est le plus souvent se faire aimer et faire aimer une idée; l'amour est le contraire de la lutte. Le fond même de toute réforme sociale ou politique est l'amour de quelque idéal

nouveau. C'est en faisant aimer qu'on l'emporte, plutôt qu'en faisant haïr et craindre. M. Alexander, — un Anglais dont l'esprit positif n'a rien de mystique ni d'idéaliste, — finit par comparer lui-même l'histoire de l'humanité à une continuelle prière adressée à l'idéal. A mesure qu'elle prie, l'humanité égrène un rosaire sans fin : les grains représentent les idées successives du genre humain; quand un idéal a été vécu et a usé son pouvoir, l'humanité pousse un grain de son rosaire, et « le fil qui les relie, c'est l'amour. » Ainsi entendu, le « darwinisme » n'est plus une doctrine de lutte, mais d'union; il s'est changé en son contraire.

Nous pouvons conclure que le « darwinisme social, » en ce qu'il a d'exclusif, apparaît au sociologue encore plus faux qu'au biologiste. Le darwinisme social revient à cette assertion contradictoire, où Nietzsche est venu se perdre : que les consciences sont unies par ce qui les désunit; que la société est constituée par l'insociabilité, l'accord par la lutte, l'essence d'une chose par sa limitation et négation partielle, la lumière par les ténèbres. Le système de Darwin a été la projection sur la nature des conditions compétitives de l'âge industriel dans l'humanité. La loi de sélection, qu'il a mise en évidence, est une explication pour un certain nombre de phénomènes; elle n'est nullement une théorie générale de l'univers, encore moins une théorie générale de la conduite humaine. Quand on a le plus léger souci de la méthode scientifique, un facteur secondaire et dérivé, comme l'élimination naturelle par voie de lutte pour l'existence, ne doit pas être présenté comme un facteur *primaire* et *originaire*, ni amplifié jusqu'à devenir la seule formule de progrès pour la nature, bien plus, pour l'humanité pensante. L'hymne des naturalistes et, encore bien plus, de certains moralistes à la lutte et à la guerre est aussi scientifique que l'hymne d'un mécanicien aux frottemens et aux chocs internes de sa machine : « Quelle belle lutte de rouages ! Comme ils s'entre-choquent avec fracas et se contrarient mutuellement ! C'est le chef-d'œuvre de la science ! » Nietzsche est aussi sensé que ce mécanicien.

La lutte pour la vie n'est pas, nous l'avons vu, le facteur le plus puissant de l'évolution. Ce facteur est, en dernière analyse, l'accord pour la vie. L'association est une loi des sociétés animales, aussi bien que des sociétés humaines ; elle dérive des lois

mêmes de la vie. Elle existe dans l'organisme des métazoaires ; elle existe jusque dans celui des protozoaires, beaucoup plus compliqué déjà qu'il ne semble, où nous distinguons encore un noyau et du protoplasma, mais où nous ne distinguons pas la trame subtile et complexe du noyau et du protoplasma. Les parties de l'être vivant coexistent et s'entr'aident. De même, dans toutes les relations des êtres animés, la lutte pour l'existence tend à devenir la lutte pour la coexistence. Les naturalistes répondent eux-mêmes aujourd'hui aux apôtres de la guerre et de la force, que ce ne sont pas les espèces les plus fortes des périodes paléontologiques, comme le mammouth, le mégathérium, le dinothérium, qui ont survécu ; que certains oiseaux vigoureux, comme la dronte, le solitaire des îles Mascareignes, ont disparu ; que les aigles n'ont qu'un empire assez limité ; que les grands fauves, chers à Nietzsche, qui vivent isolés ou dans un isolement relatif, diminuent en nombre et reculent sans cesse. Dans la lutte pour la vie, ce sont les lions et les aigles qui sont destinés à être vaincus. Les grands fauves ont la force, ils ont l'agilité, ils ont la ruse; l'intelligence des lions ne semble pas inférieure à celle des moutons ; comment donc ces grands « lutteurs pour la vie » ont-ils presque tous disparu? Comment aucun n'a-t-il su monter « même un échelon d'une civilisation quelconque? » C'est, répondent les naturalistes, que le carnivore féroce demeurait isolé et insociable. Si bien que ce sont les plus doux, relativement, qui, en dépit de Nietzsche, ont fini ou finiront par avoir le « royaume de la terre. » Les bœufs, les moutons, les chevaux, les chiens, les hommes « tous ensemble, par aide réciproque, ont conquis la terre et jouissent aujourd'hui des prairies, des forêts, des cours d'eau (1). » L'homme l'a emporté sur les autres animaux, bien qu'il ne fût pas le plus fort physiquement. — Oui, répliquent darwinistes et nietzschéens, mais il était le plus fort intellectuellement, et l'intelligence elle-même est une forme supérieure de la force ou de la puissance. On oublie, en parlant ainsi, que l'intelligence de l'homme est, pour la majeure part, due à sa sociabilité même. Tout ce qui a fait la force intellectuelle de l'homme, — notamment le langage et la science, — est un produit social. C'est donc bien la sociabilité qui est ici la cause de la supériorité. Le « surhomme, » c'est l'homme social

(1) Houssay, *Revue philosophique*, mai 1893.

Les fanatiques du combat universel oublient d'ailleurs que toute lutte implique une dépense et une perte d'énergie vitale, comme toute collision et tout frottement dans les machines impliquent une perte de force vive. Par cela même que la vie tend à son maximum de développement et d'énergie, comme le soutient Nietzsche avec Guyau, elle doit tendre à s'affranchir du conflit pour adopter un mode d'action qui, au lieu de tourner les diverses forces l'une contre l'autre, les fasse converger vers un même but. Dès lors, l'évolution n'a la lutte ni pour *fin*, ni pour unique *moyen;* elle ne la subit, au contraire, que comme une nécessité plus ou moins provisoire, elle la remplace, partout où il est possible, par la coopération. Voilà le véritable résultat des observations scientifiques, contre lequel ne peuvent rien tous les poèmes de Zarathoustra.

C'est seulement quand vous vous rapprochez de l'état de nature, où vit la brute, que vous voyez l'être vivant exposé « à ne pas assez manger et à être mangé lui-même. » Là règne vraiment le combat pour la vie. Mais le progrès élève de plus en plus haut le plan de la compétition, en le reportant sur des objets moins directement nécessaires à la conservation de la vie matérielle. Le but est d'atteindre un plan assez élevé, pour que celui qui y obtient le succès soit, en même temps, le meilleur, le meilleur en soi, le meilleur pour les autres, si bien que son succès personnel soit utile à tous.

Traiter la morale d'après les lois de la vie animale, c'est oublier qu'il s'agit de l'homme et qu'il s'agit aussi de la société humaine, qui est pour ainsi dire à deux degrés de distance de la bête. L'éthique animale elle-même n'a pas la brutalité que les darwinistes voudraient installer parmi les hommes. Des différences capitales n'en subsistent pas moins entre hommes et animaux. Ceux-ci ne luttent guère et ne coopèrent que pour vivre; si, par surcroît, ils se développent, ce développement n'a pas été un *but*, mais un *effet* concomitant, qui s'est produit indépendamment de leurs prévisions. Au contraire, les hommes ne luttent pas seulement et ne s'unissent pas seulement pour vivre; ils le font pour vivre mieux et se développer. Et ce mot de *mieux* implique sans doute une plus grande somme de joies; mais, comme ces joies sont celles d'un être intelligent et aimant, le *mieux* implique aussi un développement de l'intelligence et de l'affection. En conséquence, ce n'est plus la simple lutte animale

pour l'existence ou la vie ; c'est la lutte humaine pour des biens sans cesse supérieurs, qui ajoutent à la *qualité* comme à l'*intensité* de la vie.

Les biens matériels, qui ne peuvent appartenir à plusieurs à la fois, demeurent, encore une cause de rivalité et de division entre les hommes; mais tous les biens ne sont pas matériels. La vérité dont jouit une intelligence, n'empêche pas les autres intelligences d'en jouir. La beauté que l'on contemple peut être contemplée par plusieurs, et le plaisir que chacun éprouve alors, loin d'être contrarié par le plaisir semblable des autres, est centuplé. Il en est de même dans l'ordre moral, où la bonté de l'un n'a jamais pour condition la méchanceté de l'autre; au contraire, elle fait de la bonté et du bonheur d'autrui son propre but et son propre bonheur. Parler sans cesse de l'homme comme s'il était une brute incapable d'aimer la vérité, la beauté, la bonté, c'est faire de la psychologie aussi fausse, que si l'on voulait réduire la vie de l'animal à la vie du végétal immobile et insensible, sous le prétexte que la vie *fondamentale* est de nature végétative. Les plus belles théories sur les plantes ne peuvent s'appliquer sans modification aux animaux; les plus belles théories sur les animaux ne peuvent s'appliquer sans modification aux hommes, surtout aux hommes des sociétés civilisées. Le terme de *vie* comme celui de *puissance* ou de *volonté de puissance* est, en son genre, presque aussi vague que celui d'*existence*, et l'on pourrait se prévaloir de ce que la simple existence est plus fondamentale que la vie, pour raisonner sur les vivans d'après les pierres ou les métaux.

La question dernière est donc la suivante : — L'évolution humaine ne dépend-elle que des lois générales qui agissent dans la nature *moins l'homme*, par exemple chez les lions ou chez les tigres? — Les soi-disant savans qui le soutiennent, ne s'aperçoivent pas qu'ils commettent une faute aussi grossière que s'ils oubliaient un des facteurs dans une opération algébrique. Leur admiration béate pour l'évolution, pour la sélection naturelle, pour le succès de ce qui survit dans la concurrence universelle, devrait elle-même logiquement aboutir à l'admiration de l' « altruisme, » de la bonté, de la philanthropie, puisque tout cela a réussi à s'établir au cœur de l'humanité, puisque la coopération, opposée à la compétition et à la sélection naturelle, a été précisément dégagée par sélection, puisque la lutte contre la

lutte a été le résultat final de la lutte même. La douceur est de plus en plus, elle aussi, une puissance plus forte que la « dureté. » Il y a une vérité « scientifique » au fond de la grande parole morale : « Bienheureux ceux qui sont doux, car le royaume de la terre leur appartient. » Tout ce qui a été jadis et tout ce qui est aujourd'hui ne prouve rien contre ce qui sera.

Un biologiste célèbre de l'Allemagne, M. Weissmann, se demande avec raison si toute cette efflorescence luxuriante de sentimens proprement humains et d'idées humaines (bien plus, ajouterons-nous, universelles), a vraiment pour unique explication de conserver la vie organique de l'individu ou de l'espèce. Le résultat final ne dépasse-t-il point énormément les nécessités purement physiologiques? N'implique-t-il pas un « processus » plus profond que la vie même et une forme d'existence mentale supérieure? Il y a là, répondrons-nous, non pas seulement adaptation aux conditions extérieures et matérielles de la vie organique, mais adaptation au Cosmos tout entier, à la réalité universelle et à l'idéal universel; car l'homme pense, sent et veut universellement. Il faut en finir une bonne fois avec les sophismes toujours renaissans que mettent en circulation les falsificateurs de denrées scientifiques. Voulez-vous, voulons-nous, en définitive, une conclusion qui soit vraiment conforme à la science et à la philosophie, parce qu'elle sera vraiment contenue dans ses prémisses et que ces prémisses elles-mêmes embrasseront la réalité entière? Voici, en quelques mots, ce qu'il faudra dire, et nous ne donnons pas cette conclusion comme une hypothèse, mais comme une vérité démontrée. Le monde vivant est tout entier régi par deux lois : celle de la concurrence pour la vie, et celle de l'accord pour la vie. La loi de la concurrence a pour vraie conséquence, dans l'ordre social, la nécessité de respecter le développement de l'*individualité;* la loi de l'accord pour la vie, d'autre part, réclame, dans l'ordre social, le progrès incessant de la *solidarité*. Ne voir qu'une seule de ces lois, c'est confondre la partie avec le tout; les embrasser toutes les deux, avec leurs conséquences légitimes, c'est, en faisant œuvre de vraie science, comprendre le passé et anticiper l'avenir.

ALFRED FOUILLÉE.

LA GRANDE MADEMOISELLE

V [1]

LE ROMAN AVEC LAUZUN. — LE DRAME :

I

Au printemps de 1669, le roi Louis XIV écoutait un jour chanter la comtesse de Soissons. C'était, comme l'on sait, la seconde des Mazarines, et la seule vraiment scélérate de la famille. Elle chantait une chanson nouvelle, en beaucoup de couplets et fort méchante, où défilait une partie de la cour. Hommes et femmes y recevaient leur paquet, sous la forme d'une « contre-vérité, » selon une mode alors si répandue, que le mot « contre-vérité » était devenu le nom d'une forme de la satire, presque d'un genre littéraire.

Le Roi laissait passer les couplets, sans souffler mot. Il n'avait même pas protesté à celui-ci :

Et pour M. Le Grand (2),
Il est tout mystère ;
Quand il est galant
Il a comme La Vallière
L'esprit pénétrant.

La comtesse arriva ainsi à un couplet sur Puyguilhem, plus connu sous le nom de Lauzun (3).

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

(2) Le grand écuyer, Louis de Lorraine, comte d'Armagnac.

(3) Le marquis de Puyguilhem (on écrivait Péguilin, comme l'on prononçait), ayant pris le nom de comte de Lauzun, au mois de janvier suivant, nous le lui donnerons dès à présent pour la clarté du récit.

De la cour
La vertu la plus pure
Est en Péguilin...

A cet endroit, le Roi interrompit : — « Si on a voulu le fâcher, dit-il, je trouve que l'on a tort, et que quand les gens agissent comme lui, ils ne se doivent inquiéter de rien; mais pour les autres, on les traite fort mal. » Le brusque mécontentement du Roi au nom de Péguilin fit un silence général, et la chanson en resta là.

La Grande Mademoiselle assistait à cette scène. Elle eut la surprise de ne pas s'y sentir indifférente. A peine, cependant, connaissait-elle Lauzun, qui n'était pas de sa coterie. — « Je pris plaisir, disent ses *Mémoires*, à voir la manière dont le Roi parlait de lui; j'avais quelque instinct de ce qui devait arriver. » Ce fut le premier avertissement de la passion qui s'était déjà insinuée dans le fond de son cœur; mais elle ne le comprit pas.

Il lui vint pourtant l'idée de causer, à l'occasion, avec M. de Lauzun. Elle y prit goût tout de suite. Il a, disait-elle, « des manières de s'expliquer tout extraordinaires. » Mademoiselle aimait cela, et, comme elle croyait encore n'aimer que cela dans ce petit cadet de Gascogne, elle fut la première à se demander pourquoi, s'étant si bien trouvée depuis cinq ans de peu fréquenter la cour, elle reprenait l'habitude de n'en plus bouger. L'année se termina, sans qu'elle eût trouvé la réponse : « J'allai donc... au mois de décembre (le 6) à Saint-Germain, d'où je ne partis point. Je m'y accoutumai fort. Je n'y étais d'ordinaire que trois ou quatre jours. On s'étonnait du long séjour que j'y faisais. » Le 31, elle se décida enfin à retourner à Paris : « Je m'y ennuyais fort, et je ne pouvais dire ce que je faisais à Saint-Germain qui me divertît plus qu'à l'ordinaire. » Elle se hâta de rejoindre la cour, sans savoir pourquoi, reprit ses entretiens avec Lauzun, et ne comprit toujours pas.

Elle savait seulement qu'elle était troublée et agitée, mécontente de sa condition, et qu'elle avait envie de se marier. Ce désir datait de loin, mais il avait pris, dans les derniers temps, une importunité qui obligea Mademoiselle à s'examiner sérieusement. La page où elle raconte sa découverte est charmante de naturel, et comme on la sent vraie! « Je raisonnais en moi-même (car je n'en parlai à personne) et je me disais : « Ce n'est point une pensée vague; il faut qu'elle ait quelque objet; »

et je ne trouvai point qui c'était. Je cherchais, je songeais et je ne trouvais point. Enfin, après m'être inquiétée quelques jours, je m'aperçus que c'était M. de Lauzun que j'aimais, qui s'était glissé dans mon cœur; je le regardais comme le plus honnête homme du monde, le plus agréable, et que rien ne manquait à mon bonheur que d'avoir un mari fait comme lui, que j'aimerais fort et qui m'aimerait aussi; que jamais personne ne m'avait témoigné d'amitié; qu'il fallait, une fois en sa vie, goûter la douceur de se voir aimée de quelqu'un, qui valût la peine qu'on l'aimât. »

Cet éclaircissement avec son cœur fut suivi de jours d'ivresse. Mademoiselle vivait dans un rêve, et tout était facile, tout s'arrangeait. — « Il me parut que je trouvais plus de plaisir à le voir et à l'entretenir qu'à l'ordinaire; que les jours que je ne le voyais point, il m'ennuyait. Je crus que la même pensée lui était venue; qu'il n'osait me le dire; mais que les soins qu'il avait de venir... partout où l'on se pouvait voir par hasard, me le faisaient assez connaître. » En l'absence de Lauzun, elle cherchait la solitude, afin de penser à lui en liberté : « J'étais ravie d'être toute seule dans ma chambre; je me faisais un plan de ce que je pouvais faire pour lui, qui lui donnerait une grande élévation. »

Une seule pensée, bien caractéristique de sa génération, venait troubler son bonheur. Elle se demandait si les grandes princesses du théâtre de Corneille auraient épousé un cadet de Gascogne? Assurément, la passion souffle où elle veut; Corneille ne l'avait jamais nié; mais il avait soutenu que la volonté nous rend maîtres de nos affections, et l'on voyait aussi dans ses pièces que l'amour, même fondé sur une juste admiration, est tenu de s'effacer devant ce que l'on doit à son rang. Les poètes, heureusement, se contredisent quelquefois, même lorsqu'ils s'appellent Corneille, et Mademoiselle, qui avait été à la comédie dès le maillot, connaissait bien son répertoire. Elle se souvint d'un passage de la *Suite du Menteur* qui établit clairement « la prédestination des mariages ou la prévision de Dieu, » de sorte qu'il est « chrétien » de se soumettre sans résistance à des sentimens qui nous sont envoyés par « le Ciel » en personne. Bien que sûre de sa mémoire, qui était excellente en effet, Mademoiselle « envoya quérir (la pièce) à Paris en grande diligence, » et chercha la page (acte IV), où Mélisse confie à Lise son amour pour Dorante :

Quand les ordres du ciel nous ont faits l'un pour l'autre,
Lise, c'est un accord bientôt fait que le nôtre.
Sa main entre les cœurs, par un secret pouvoir,
Sème l'intelligence avant que de se voir;
Il prépare si bien l'amant et la maîtresse,
Que leur âme au seul nom s'émeut et s'intéresse.
On s'estime, on se cherche, on s'aime en un moment;
Tout ce qu'on s'entredit persuade aisément;
Et, sans s'inquiéter de mille peurs frivoles,
La foi semble courir au-devant des paroles.

Comment douter un seul instant, après avoir lu ces vers, qu'il y ait de l'impiété à contrarier les « ordres » d'aimer, qui nous viennent d'en haut? Il se livra néanmoins de grands combats dans l'âme de la royale élève de Corneille. Tantôt elle se représentait avec vivacité les joies de son mariage, au premier rang desquelles Mademoiselle plaçait le dépit de ses héritiers, qui commençaient déjà à trouver qu'elle les faisait trop attendre, et il lui tardait alors d'en finir. Tantôt elle ne pouvait penser qu'au bruit que ferait une pareille mésalliance, à la réprobation des uns, à la risée des autres, et son orgueil refusait de se rendre. De sorte qu'elle voulait un jour et ne voulait plus le lendemain, selon qu'elle avait vu ou non M. de Lauzun. La lutte entre sa « tête » et son « cœur » se prolongea plusieurs semaines : « Enfin, après avoir souvent passé et repassé le pour et le contre dans ma tête, mon cœur décida l'affaire, et ce fut aux Récollets que je pris ma dernière résolution... Jamais je n'ai été à l'église avec tant de dévotion, et ceux qui me regardaient me trouvaient bien absorbée : car j'étais assurément tout occupée, et je crois que Dieu m'inspira ce qu'il voulait que je fisse. Le lendemain, qui était le second jour de mars, j'étais fort gaie... » Si Mademoiselle avait eu l'âge de Juliette, ce serait là un joli roman. Mais elle avait quarante-trois ans; c'est bien tard pour jouer les grandes amoureuses.

L'homme qui lui causait ces agitations, est l'un des mieux connus de son temps; il en est question partout. La singularité du personnage, jointe aux prodiges de sa fortune en bien et en mal, en avaient fait pour ses contemporains une façon d'objet de curiosité; c'est de lui que La Bruyère a dit : « On ne rêve point comme il a vécu (1). » Le monde politique, ministres en

(1) Voyez le portrait de *Straton*, au chapitre intitulé · *De la Cour*.

tête, l'observait avec une attention inquiète, parce qu'il avait accompli le miracle de devenir le favori du Roi, tout en ayant précisément les défauts que Louis XIV craignait le plus. Non pas, sans doute, un favori tout-puissant, comme l'avait été, par exemple, le connétable de Luynes sous Louis XIII; mais d'assez de crédit, cependant, pour se faire combler de charges et d'honneurs.

Antonin Nompar de Caumont, marquis de Puyguilhem, puis comte de Lauzun, était né en 1633 (ou 1632) d'une très ancienne famille du Périgord. Ses parens avaient neuf enfans et rien à donner aux cadets, mais leur belle parenté assurait à cette jeunesse des entrées et des appuis à la cour. Or, le troisième de leurs garçons, qui rappelait le petit Poucet par la taille, en avait aussi la subtilité. Ils prirent le parti de l'envoyer chercher fortune, non pas dans une forêt, comme le héros du conte, mais aux alentours de la cour de France, persuadés qu'avec son esprit, il ne se laisserait pas manger par l'ogre et croquerait plutôt les autres. Le maréchal de Gramont, cousin germain du vieux Lauzun, vit ainsi débarquer chez lui un tout petit bonhomme à figure de « chat écorché (1), » et à cheveux de filasse, qui prétendait avoir quatorze ans, était vif comme un moineau et Gascon jusqu'au bout des ongles. Le maréchal le garda et pourvut à son éducation. En hiver, le petit allait à « l'académie, » apprendre à danser, à tirer des armes et à se servir d'un cheval. L'été, il faisait campagne dans un régiment de cavalerie appartenant à son oncle. D'études, pas trace. De lectures, pas davantage. L'ignorance complète était encore admise dans la noblesse, sans y être aussi bien vue, on pourrait presque dire aussi de rigueur, qu'un siècle auparavant.

Les parens de Lauzun l'avaient bien jugé. En peu de temps, il se fut faufilé partout, dans les maisons les plus imposantes et les chambres les plus sacrées. On l'aperçut chez le Roi On le rencontra chez les belles dames. La cour et la ville se familiarisèrent avec sa mine futée et hardie, qui tourna bientôt à la hauteur et l'insolence. A dix-huit ans, son père lui céda une première charge. A vingt-quatre, il eut un régiment, puis, coup sur coup, quand le Roi eut pris le pouvoir, des avancemens, des grâces, un crédit toujours grandissant et inexplicable, qui lui valut la haine de Louvois, car, dans leurs fréquentes discussions

(1) Saint-Simon, *Écrits inédits.*

à propos du service, « le favori gagnait toujours (1). » Un plat de son métier, inouï d'impudence et qui aurait dû le perdre sans retour, n'aboutit qu'à lui prouver sa force.

Dans le même temps où Mademoiselle commençait à s'occuper de lui, l'insatiable petit homme avait tiré de son maître, sous la condition de lui garder le secret, à cause de Louvois, la promesse d'être bientôt grand maître de l'artillerie. Lauzun eut la sottise de ne pas savoir se taire. Louvois, averti, fit de fortes représentations au Roi, qui se piqua, et le favori n'entendit plus parler de rien. Dans son inquiétude, il s'adressa à Mme de Montespan. Elle était sa grande amie et lui promit son aide; mais il se défiait et voulait « en avoir le cœur net; » d'où une scène qui dépassa l'imagination de Saint-Simon lui-même, lorsqu'elle lui fut contée longtemps après. Il avoue dans ses *Mémoires* qu'elle aurait été « incroyable, si elle n'avait été attestée de toute la cour d'alors. »

Louis XIV, comme la plupart des grands travailleurs, était ordonné et méthodique en tout. Il avait des heures fixes pour ses ministres et d'autres pour la représentation, des heures pour sa femme et d'autres pour ses maîtresses. On savait toujours où il était et ce qu'il faisait. L'heure de Mme de Montespan était dans l'après-midi. Lauzun s'introduisit chez elle avec la complicité d'une femme de chambre, se cacha sous le lit, attendit, écouta, et en eut promptement « le cœur net. » Mme de Montespan ne l'oublia point dans la conversation, mais ce fut pour le draper, n'en finissant plus d'appuyer sur son mauvais caractère, son peu de sûreté, son arrogance envers Louvois, et le tout avec tant d'esprit, tant de drôlerie, que le Roi, entraîné, lui répondait avec presque aussi peu de charité. L'autre, sous son lit, « suait à grosses gouttes, » de rage et de contrainte. Enfin le Roi retourna à ses affaires, et Mme de Montespan aux siennes, qui étaient de s'habiller pour assister à un ballet.

Au sortir de sa toilette, elle trouva Lauzun à sa porte : « Il lui présenta la main et lui demanda s'il osait se flatter d'avoir eu quelque part en son souvenir auprès du Roi. Elle lui répondit qu'elle n'avait eu garde d'y manquer, et lui étala » tous les services qu'elle venait de lui rendre. « M. de Lauzun lui laissa tout dire, ayant soin seulement de la faire marcher à petits pas, puis

(1) Saint-Simon, *Écrits inédits.*

lui dit, doux et bas, mot pour mot, tout ce qui s'était passé entre eux, sans y manquer d'une syllabe; et de là, toujours doux et bas, l'appelle par tous les noms les plus infâmes, l'assure qu'il lui coupera le visage, et la conduit, quoi qu'elle pût faire, jusque dans le ballet, où elle arriva plus morte que vive, se trouvant mal et ayant presque perdu toute connaissance... Le Roi et elle crurent que ce ne pouvait être que le diable, qui lui eût rendu un compte si prompt et si fidèle de ce qui s'était passé (1). » Fort en peine l'un et l'autre, et dans une colère « horrible, » ils n'avaient pas eu le temps de s'en remettre, que le favori faisait de nouveau des siennes. Deux jours après cet événement inexplicable, il vint casser son épée devant le Roi, en criant qu'il ne voulait plus servir un prince qui lui manquait de parole pour une... (*Le mot ne peut se répéter.*) La conduite de Louis XIV dans cette conjoncture est restée célèbre. Il ouvrit la fenêtre et jeta sa canne, en disant qu'il serait fâché d'avoir frappé un gentilhomme.

Le lendemain Lauzun était à la Bastille, et il semblait que ce fût pour longtemps, avec un monarque qui n'avait de sa vie, même enfant, pardonné un manque de respect. Mais le public n'était pas au bout de ses étonnemens. A la fin du second mois, c'était le Roi qui tâchait de se faire pardonner, et Lauzun qui le prenait de haut, refusant les dédommagemens et préférant sa prison à la cour. On se représente ce que durent éprouver Louvois et bien d'autres devant cet étrange marchandage, ces allées et venues entre Saint-Germain et la Bastille, pour obtenir de ce dangereux personnage qu'il daignât accepter l'une des charges, si recherchées, et par les plus grands seigneurs, de capitaine des gardes du corps. On juge de leurs alarmes à son retour si prompt (2) et suivi d'un redoublement de faveur. D'où lui venait son crédit auprès d'un prince si peu accessible aux influences, et qui s'était toujours prétendu aussi contraire aux favoris qu'aux premiers ministres? En quoi ce petit Lauzun le méritait-il? Et en quoi méritait-il d'être la coqueluche des femmes, qui couraient toutes après lui et se l'arrachaient à force d'avances et de cadeaux, tout petit Poucet qu'il fût?

Car il n'avait pas grandi. « C'est, écrivait Bussy-Rabutin, un des plus petits hommes... que Dieu ait jamais faits (3). » Il n'avait

(1) Saint-Simon, *Écrits inédits.*
(2) Lauzun devint capitaine des gardes du corps en juillet 1669.
(3) Lettre à Mme de Sévigné, du 2 février 1669.

pas non plus embelli. Nous pouvons, là-dessus, en croire Mademoiselle. Au plus fort de sa passion, voici comment elle dépeignait Lauzun à Mme de Noailles : « C'est un petit homme; personne ne saurait dire qu'il n'ait pas la taille la plus droite, la plus jolie et la plus agréable. Les jambes sont belles; un bon air à tout ce qu'il fait; peu de cheveux, blonds mais fort mêlés de gris, mal peignés et souvent gras; de beaux yeux bleus, mais quasi toujours rouges; un air fin; une jolie mine. Son sourire plaît. Le bout du nez pointu, rouge; quelque chose d'élevé dans la physionomie; fort négligé; quand il lui plaît d'être ajusté, il est fort bien. Voilà l'homme. » Ce n'est pas séduisant; il n'y avait pas de quoi le mettre aux enchères. On murmurait qu'il avait des secrets pour se faire aimer.

« Pour son humeur et ses manières, continuait Mademoiselle, je défie de les connaître, de les dire ni de les copier. » Le monde n'était pas entièrement de cet avis. Il croyait savoir, tout au moins, que M. de Lauzun était « le plus insolent petit homme qu'on eût vu depuis un siècle (1), » et le plus malicieux. On citait de lui bien des traits sanglans, et l'on connaissait sa façon de pirouetter sur ses talons et de plonger dans la foule, avant que sa victime eût recouvré ses esprits. Le monde avait aussi la certitude que le favori était un intrigant. Lauzun machinait toujours quelque chose, fût-ce contre des indifférens : cela lui faisait la main. Pour le reste, Mademoiselle avait raison : on s'y perdait.

Il avait beaucoup d'esprit. On se répétait ses mots, par exemple sa réponse à une femme de ministre, qui lui disait assez sottement, pour faire valoir la peine que se donnait son mari : « Il n'y en a point de plus embarrassés que celui qui tient la queue de la poêle, n'est-il pas vrai? — Pardonnez-moi, madame, ce sont ceux qui sont dedans. » Mais il aimait à faire l'imbécile et à débiter d'un ton niais des choses n'ayant aucun sens; il s'abandonnait à ce goût singulier, même devant le Roi. Le contraste n'était pas moins grand entre ses prétentions à avoir grand air, son désir d'en imposer, et l'habitude de se composer des accoutremens grotesques, pour voir si quelqu'un oserait rire de M. de Lauzun. On le trouvait chez lui en robe de chambre et grande perruque, son manteau par-dessus sa robe

(1) *Mémoires et Réflexions* du marquis de La Fare.

de chambre, un bonnet de nuit sur sa perruque et un chapeau à plumes sur le tout. Ainsi affublé, il se promenait de long en large, en dévisageant ses domestiques, et malheur à qui ne gardait pas son sérieux.

Il était en même temps avare et libéral, ingrat et reconnaissant, méchant avec délices et toutefois bon ami, très bon parent, sans jamais cesser d'être dangereux. Il entreprit une fois de pousser dans le monde un sien neveu, frais émoulu du Périgord. Il l'équipa de sa bourse, et se donna la peine d'aller le présenter à la cour, où leur apparition fit événement. On se les montrait du doigt, et personne, pas même le Roi, impassible par métier, ne pouvait s'empêcher de rire : Lauzun avait eu la fantaisie de faire habiller son neveu à la mode de son grand-père. Le pauvre garçon se sentait si ridicule qu'il en mourait de honte, et qu'il s'enfuit de Paris sans plus oser se montrer. Son oncle n'y avait certainement pas mis de malice. Il ne s'était pas rendu compte ; il avait un grain de folie.

Ce grain-là, quand il n'est pas trop gros, peut donner aux gens une saveur particulière. Il avait séduit Mademoiselle, qui essayait vainement de le définir, à propos de Lauzun, et se rabattait à conclure : « Enfin il m'a plu ; je l'aime passionnément. » Le Roi n'avait peut-être pas été insensible non plus à ce je ne sais quoi ; mais la vérité oblige à dire qu'il avait été séduit surtout par l'âme de parfait courtisan de ce demi-fou. La cour de France ne possédait pas plus servile devant le maître que « le plus insolent petit homme qu'on eût vu depuis un siècle. » Ce Gascon jouait à Louis XIV des comédies de dévouement et d'admiration absolument éhontées, et qui réussissaient tout de même. Le Roi s'était laissé persuader que M. de Lauzun n'aimait que lui, ne vivait que pour lui, s'absorbait en lui, pour ainsi parler, et le Roi en avait été touché. Il trouvait cela bien. Il était prêt à beaucoup pardonner à l'homme qui donnait un si bon exemple aux autres courtisans.

Lorsqu'on avait fait la part de l'originalité et celle de la bassesse, dans la faveur de Lauzun auprès du prince ; lorsqu'on s'était rendu compte, d'autre part, que Louis XIV n'échappait pas entièrement à la crainte inspirée par son favori ; on continuait à se demander la cause d'une fortune si disproportionnée au mérite. Lauzun était en passe d'arriver à tout, quand le grain de folie le perdit.

II

Une fois décidée, Mademoiselle n'avait plus songé qu'au moyen de venir à bout de son dessein. Le premier pas lui paraissait l'un des plus difficiles. C'était à elle, vu la disproportion des rangs, à faire les avances et à demander la main de M. de Lauzun. Mademoiselle y était toute préparée ; elle ne redoutait pas un refus. Mais il ne lui suffisait pas d'être épousée; elle voulait avoir son roman, être aimée et se l'entendre dire, et c'était cela qui n'était pas tout simple : — « Je ne sais, dit-elle, s'il voyait ce que j'avais dans le cœur. Je mourais d'envie de lui donner occasion de me dire ce que le sien sentait pour moi. Je ne savais comment faire. » Il n'y avait que la Grande Mademoiselle, dans toute la cour de France, pour être aussi novice aux manèges d'amoureux. Après y avoir bien pensé, elle s'arrêta à un expédient classique : ce sont les meilleurs. Elle résolut de dire à Lauzun qu'il était question de la marier, et qu'elle voulait en avoir son avis. S'il l'aimait, il se trahirait.

Elle se mit incontinent à sa recherche, ce même 2 mars où elle s'était éveillée si gaie, et le trouva chez la Reine, à l'heure où cette princesse s'enfermait dans son oratoire pour « prier Dieu. » Marie-Thérèse prolongeait pieusement ces séances, pendant lesquelles il s'établissait quelque liberté dans sa chambre. « Je m'en allai à lui et le menai dans une fenêtre. A sa fierté et à son air, il me parut l'empereur de tout le monde. Je commençai : « Vous m'avez tant témoigné d'amitié depuis quelque temps, que cela me donne la dernière confiance en vous, et que je ne veux plus rien faire sans votre avis. » Lauzun protesta, ainsi qu'il convenait, de sa reconnaissance et de son dévouement, et elle reprit : « On dit dans le monde que le Roi me veut marier au prince de Lorraine; en avez-vous ouï parler? » Non, il n'en avait pas ouï parler. Mademoiselle enfila des explications confuses sur ce qu'elle voulait rester en France, et trouver enfin le bonheur. « Pour moi, conclut-elle, je ne saurais aimer ce que je n'estime pas. » Lauzun approuva tout et demanda : « Songeriez-vous à vous marier? » Elle répondit naïvement : « J'enrage quand j'entends compter les gens qui aspirent à ma succession. — Ah ! dit-il,... rien ne me donnerait tant d'envie que cela de me marier ! » A cet endroit, la Reine sortit de son

oratoire, et il fallut se quitter. Lauzun ne s'était pas trahi. Mademoiselle se sentait néanmoins très heureuse. — « Je songeais : voilà un grand pas de fait, et il ne peut plus douter de mes sentimens; à la première occasion, je connaîtrai les siens. J'étais bien contente de moi et de ce que j'avais fait. »

Lauzun avait en effet compris sur-le-champ que la Grande Mademoiselle se jetait à sa tête, et il était bien décidé à entrer dans le jeu, à tout hasard, pour en tirer ce qu'il pourrait. Sans aller jusqu'au mariage, l'amour d'une grande princesse peut être avantageux, de bien des façons. Il se prêta donc à renouer l'entretien et mit tout son art, tout son esprit, à défaut du moindre sentiment, à échauffer la passion de cette vieille fille, et à flatter les faiblesses qui se joignaient au mouvement de son cœur pour lui faire souhaiter de se marier.

Elle ne pouvait pas supporter la vision de ses héritiers aux aguets : Lauzun appuya sur « le chagrin... d'entendre dire : *un tel aura une terre: l'autre une autre.* Je le trouve très juste, continuait-il; car il faut vivre tant que l'on peut, et n'aimer point ceux qui souhaitent notre mort. »

Elle ne se résignait pas à vieillir. Ce n'était pas coquetterie; Mademoiselle n'en avait jamais eu; c'était conviction qu'elle devait à sa haute naissance d'être une créature privilégiée. Elle disait très sérieusement : « Les gens de ma qualité sont toujours jeunes, » et elle s'habillait comme à vingt ans et continuait à danser. Lauzun la mit sur ce sujet délicat, et ne lui ménagea point les vérités désobligeantes, avant d'en arriver au baume qu'il tenait en réserve. Il entrait dans ses habitudes de brutaliser les femmes éprises de lui, pour se les soumettre, et il en avait ici deux raisons pour une. « Sa maxime, rapporte Saint-Simon, était que les Bourbons voulaient être rudoyés et menés le bâton haut, sans quoi on ne pouvait se conserver sur eux aucun empire. » Le système ne lui avait pas mal réussi avec Louis XIV. Lauzun put croire dans ces premiers temps qu'il réussirait aussi avec Mademoiselle, tant celle-ci acceptait humblement ses duretés.

Il lui disait : « Je trouve que vous avez raison de prendre un parti, rien au monde n'étant si ridicule, de quelque qualité que l'on soit, que de voir une fille de quarante ans habillée dans les plaisirs, dans le monde, comme une de quinze qui ne songe à rien. Quand l'on est à cet âge, il faut ou se faire religieuse ou

dévote, ou, habillée modestement, n'aller à rien. » Il accordait que Mademoiselle, par exception, « à cause de sa qualité, » pourrait se permettre, de loin en loin, un acte ou deux d'opéra; mais son lot de vieille fille était « d'aller à vêpres, au sermon, au salut, aux assemblées des pauvres, aux hôpitaux. » Ou bien, alors, se marier: c'était l'alternative qu'il lui avait ménagée. « Car l'étant, poursuivait-il, à tous les âges on va partout; on est habillée comme les autres, pour plaire à son mari. On va aux plaisirs parce qu'il veut que l'on fasse comme les autres. »

Chacune de ses paroles s'imprimait dans l'esprit de l'amoureuse princesse. Quand Saint-Simon, qui avait connu intimement Lauzun, eut lu les *Mémoires* de Mademoiselle, il renonça à conter après elle leur aventure, tant son récit était exact et vivant: « Qui a un peu connu M. de Lauzun, écrivait-il, le reconnaîtra en tout ce que Mademoiselle en raconte, et jusqu'à croire l'entendre parler (1). »

Par une contradiction très naturelle, Mademoiselle, au milieu de son ivresse, conservait « du regret de n'être pas reine dans des pays étrangers. » Lauzun s'efforça de l'en guérir. Il lui représentait que la peine aurait passé le plaisir. « Si vous aviez été reine, impératrice, vous vous seriez fort ennuyée... Demeurez donc, toute votre vie, ici... Si vous avez envie de vous marier, vous avez de quoi faire un homme égal en grandeur et en puissance aux souverains. Il saura par-dessus que vous aurez le plaisir de l'avoir fait; il vous en aura l'obligation... Il ne faut point dire comme il faut qu'il soit fait pour posséder un tel honneur; car, en vous plaisant et étant choisi par vous, ce sera un homme admirable. Rien ne lui manquera; mais où est-il? » Ce langage, qui nous paraît si clair, ne l'était pas encore assez au gré de Mademoiselle. Cette princesse attendait toujours un aveu, des douceurs, qui ne venaient jamais. Lauzun faisait l'ami désintéressé, celui qui est entièrement hors de cause, et il étalait à Mademoiselle toutes les raisons qui devaient la dégoûter d'un mariage inégal. Bien loin de chercher à lui parler, il se tenait respectueusement à distance lorsqu'il la rencontrait. « C'était moi, dit-elle, qui allais à lui. » Sa réserve et ses réticences attisaient le feu, et cela le divertissait, mais il n'osait pas, pour le moment, s'en promettre autre chose que plus de crédit encore à la cour.

(1) *Écrits inédits.*

Sur ces entrefaites, la duchesse de Longueville (1) voulut établir le comte de Saint-Paul, celui de ses fils qui ressemblait « infiniment » à La Rochefoucauld. Malgré l'énorme différence d'âge — son fils n'avait que vingt ans — elle songea à Mademoiselle, qui était toujours le plus grand parti du royaume, et lui fit porter des ouvertures qui furent éludées, mais avec une douceur dont le monde s'étonna. Mademoiselle avait ses raisons : « Pour moi qui avais mon dessein dans la tête, je n'étais pas fâchée que le bruit courût que l'on parlait de me marier à M. de Longueville (2); il me semblait que c'était, en quelque façon, accoutumer les gens à ce que je voulais faire. » Pour une fois que Mademoiselle se mêlait de faire de la diplomatie, son calcul se trouva juste. A quelques jours de là, comme l'on causait de cette affaire devant Lauzun, l'un de ses amis, auquel n'avait pas échappé que Mademoiselle l'écoutait avec plaisir, lui demanda pourquoi il ne tenterait pas la fortune (3). D'autres seigneurs se joignirent au premier, et tous ensemble lui assurèrent que rien n'était impossible à un homme aussi avant dans les bonnes grâces du Roi. Lauzun se défendit avec chaleur de penser seulement à épouser Mademoiselle; mais, rentré au logis, il rumina toute la nuit cette conversation, et commença dès lors à ne plus trouver l'idée aussi chimérique. Il fallut remettre à plus tard à s'en assurer; le Roi emmenait la cour en Flandre, et il avait donné le commandement de l'escorte à son favori (4).

C'était un voyage politique. L'Espagne venait d'être vaincue presque sans résistance dans la guerre de Dévolution (1667-1668). Louis XIV jugeait utile de montrer la royauté française dans toute sa pompe aux populations devenues nôtres par le traité d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668), et chacun se préparait à faire bonne figure dans un spectacle dont l'étrangeté n'a plus d'analogue dans notre vie moderne. En 1658, Loret, le gazetier, avait

(1) La sœur du Grand Condé. Sur son rôle pendant la Fronde, voir *la Jeunesse de la Grande Mademoiselle*, p. 284 et suivantes.

(2) M. de Saint-Paul commença vers ce même temps à porter le nom de Longueville.

(3) Cette conversation, qui donne la clef de la conduite de Lauzun, est rapportée dans *Le Perroquet*, ou *les Amours de Mademoiselle*, récit anonyme imprimé par M. Livet à la suite de l'*Histoire amoureuse des Gaules* (Paris, Jannet, 1857); et dans l'*Histoire de Mademoiselle et du comte de Losun* (Bibl. Sainte-Geneviève, Ms. 3298). Ce ne sont pas toujours des sources sûres; mais je crois que l'on peut s'y fier ici.

(4) *Mémoires* de l'abbé de Choisy.

évalué à près de 12 000 âmes, « non compris les marmitons, » le convoi formé par la cour à son départ pour Lyon. Ce chiffre fut certainement dépassé en 1670, où la seule famille royale, plus qu'au complet, puisqu'elle comprenait Mme de Montespan et Mlle de La Vallière, traînait une suite de plusieurs milliers de personnes, non compris l'armée d'escorte, en dames ou filles d'honneur, gentilshommes, pages, « domestiques » de tout ordre et des deux sexes, valetaille et valets des valets. Le Roi emmenait jusqu'à sa nourrice. La noblesse, d'autre part, était plus disciplinée qu'au temps de Mazarin et d'Anne d'Autriche, et nul n'avait osé rester en arrière. Le départ se fit de Saint-Germain, le 28 avril. Pellisson écrivait, le surlendemain, à son amie Mlle de Scudéry : « Il n'est pas possible de vous dire combien la cour est grosse; elle n'est point telle à Saint-Germain ni à Paris. Tout le monde a suivi (1). »

La quantité des bagages donnait à cette foule l'aspect d'une tribu nomade en déplacement. Tous les hauts personnages emportaient des mobiliers complets. Louis XIV avait dans ce voyage une « Chambre de damas cramoisi, » pour l'usage ordinaire, et une autre « très magnifique » pour les endroits où l'on avait de la place. Le lit de cette dernière était « de velours vert en broderie d'or » et « d'une grandeur immense... qui passait celle de beaucoup de petites chambres. » Il était accompagné de « toute la suite d'ameublemens qu'il faut, quand (le Roi) est logé à l'aise, et pour la Reine de même; ce sont de très belles tapisseries des Gobelins,... quantité de plaques (2), bras et chandeliers d'argent, et autres pièces. » Le service de la bouche emportait une batterie de cuisine monstre, et les ustensiles nécessaires pour servir, matin et soir, en vaisselle plate plusieurs tables immenses. Quand tout cela était déballé, Leurs Majestés étaient « comme au palais des Tuileries, ou à peu près. »

Monsieur ne pouvait se passer d'être entouré de jolies choses, ni de varier ses toilettes à l'infini; il était encombrant en voyage. Mademoiselle, peu exigeante, avait néanmoins son rang à garder, et sa « chambre de campagne » était imposante; à un voyage, où elle logea dix jours dans une maison de paysan, basse de pla-

(1) *Lettres historiques.* Pellisson accompagnait la cour en qualité d'historiographe.

(2) Plaque : pièce d'argenterie ouvragée, au bas de laquelle se trouvait un chandelier.

rond, il fallut creuser le sol pour faire tenir son lit à « pavillon. » Parmi les courtisans, plusieurs des principaux, obligés par leurs charges d'avoir table ouverte, menaient avec eux un personnel et un matériel de cabaret ambulant. D'autres voulaient se faire remarquer par la « galanterie » de leur équipage ; celui de Lauzun avait été extrêmement admiré, à sa sortie de Paris : « Il tenait toute la rue Saint-Honoré, écrit Mademoiselle qui l'avait croisé par hasard ; il était très beau et magnifique. » Les gens modestes emportaient tout au moins un lit de camp, sous peine de coucher par terre pendant tout le voyage.

On se représente le train de chariots, fourgons et chevaux ou mulets de bât qui se déroula sur la route de Flandre, en 1670 ; la difficulté de faire arriver le soir à chacun ses bagages, quand la couchée s'éparpillait sur une ville entière ou sur un archipel de villages : les accidens de toutes sortes qui attendaient la caravane, dans des chemins presque toujours effroyables et au passage de rivières presque toujours sans ponts ; l'affairement des uns, l'impatience des autres et le désordre universel ; l'angoisse d'avoir perdu ses cuisiniers, si l'on était Marie-Thérèse, la désolation de ne plus retrouver son rouge et sa poudre, si l'on était Monsieur ou quelque jolie femme ; enfin, l'épreuve où étaient mis les caractères, et l'espèce de gloire assurée à qui gardait sa bonne humeur, au travers de fatigues souvent excessives et de contretemps perpétuels.

Louis XIV était bon voyageur, s'arrangeait de tout et exigeait que l'on en fît autant ; il détestait les gémissemens, les femmes qui ont peur et celles qui tiennent à coucher dans un lit. La reine Marie-Thérèse commençait à gémir, avant d'être montée en voiture, et c'était une nouvelle publique que de l'avoir vue de bonne humeur pendant un voyage. Les soupers de famine et les nuits passées en carrosse, à attendre un chariot qui s'était trompé de chemin, lui paraissaient d'effroyables calamités. Les mauvaises routes la faisaient pleurer, et elle jetait les hauts cris en traversant les gués ; on la trouva une fois, tout en larmes, arrêtée en rase campagne et refusant obstinément d'avancer ou de reculer. Ses peines étaient sans compensation, car elle n'avait pas de curiosité. Les conférences dont le Roi régalait les dames, tout le long du chemin, sur la tactique et les fortifications, ennuyaient mortellement la pauvre Reine, et elle ne savait même pas le cacher. A dire le vrai, de toutes ces femmes qui s'empres-

saient derrière le Roi, sur les remparts des villes ou les anciens champs de bataille, en ayant l'air de boire ses paroles, la seule Mademoiselle l'écoutait avec plaisir; depuis ses exploits de la Fronde, elle s'était toujours crue du métier.

Monsieur était d'une grande ressource en voyage. Lorsqu'il choisissait d'être avec le Roi, Monsieur savait toujours tant de nouvelles, que toute la carrossée s'animait à l'instant. Le soir, quand les lits se faisaient attendre, il mettait des jeux en train, ou bien il mandait les violons du Roi et donnait le bal; faute de mieux, on dansait dans une grange. Il n'était sensible qu'aux accidens de toilette; mais, pour ceux-là, il ne concevait pas que l'on pût les prendre légèrement. Le voyage de 1670 fut contrarié par des pluies torrentielles, et le plus mouillé était toujours le commandant en chef des troupes, obligé de prendre tête nue les ordres du Roi. Monsieur considérait avec une espèce d'indignation la mine piteuse de Lauzun, ruisselant et défrisé, et il disait ensuite : « Pour rien je ne me montrerais à tous comme était M. de Lauzun tantôt : il n'avait pas bon air avec ses cheveux mouillés; jamais je n'ai vu un homme si affreux (1). »

Mademoiselle était encore plus indignée que Monsieur; mais c'était que l'on pût trouver M. de Lauzun laid, « en quelque état qu'il fût, » et que le Roi l'exposât de gaieté de cœur à s'enrhumer: « M. de Lauzun était à tout moment sans chapeau et se mouillait fort la tête. Je disais au Roi : « Sire, commandez-lui de mettre son chapeau; cela le fera malade. » Enfin je le dis si souvent, que j'eus peur que l'on le remarquât. » Mademoiselle s'inquiétait peu pour elle-même des misères de la route. Aucune femme ne faisait moins de grimaces pour manger un mauvais souper, pour coucher dans sa voiture ou dormir sur une chaise. Elle n'avait cependant pas la réputation d'être bonne voyageuse, à cause de la frayeur insurmontable que lui inspirait l'eau. Dans un gué, elle criait autant que la Reine; les marques d'impatience du Roi n'y pouvaient rien : « Dès que je la vois, disait-elle de l'eau, je ne sais plus ce que je fais. »

Le reste de la caravane était résigné à camper à la grâce de Dieu. On savait qu'il fallait être content, sous peine de déplaire, et l'on était accoutumé à être mal; il en était de même dans tous les voyages. En 1667, la cour avait passé une nuit au château

(1) *Mémoires* de Mademoiselle.

de Mailly, près d'Amiens. L'abbé de Montigny, aumônier de la Reine, écrivait le lendemain à des amies : « Mailly, mesdames, est une chahuanterie... Tout le monde y était tellement entassé que Mme de Montausier coucha sur un tas de paille dans un cabinet, les filles de la Reine dans un grenier sur un tas de blé et votre serviteur sur un tas de charbon (1). » En 1670, la nuit du 3 au 4 mai défraya longtemps les correspondances.

La journée du 3 avait été pénible. L'immense convoi était parti de Saint-Quentin pour Landrecies, de très bonne heure, par une pluie battante, qui faisait grossir à vue d'œil les cours d'eau et les marais. D'heure en heure, on enfonçait davantage dans les boues, et la route s'encombrait de chevaux et de mulets morts ou abattus, de charrettes embourbées et de bagages déchargés. Les carrosses ne tardèrent pas à se mettre de la partie. Le maréchal de Bellefonds abandonna le sien dans une fondrière et fit le reste de l'étape à pied, avec Benserade et deux autres. M. de Crussol (2) eut de l'eau par-dessus les portières, en traversant la Sambre, et M. de Bouligneux (3), qui le suivait, fut contraint de dételer au milieu de la rivière et de se sauver sur l'un des chevaux. Quand ce vint à la Reine et à Mademoiselle, on eut beau les conduire à un autre gué, « fort sûr, » leurs cris et leur agitation furent tels, que l'on renonça à les faire passer. Elles allèrent chercher un abri dans la seule habitation du rivage. C'était une pauvre maison, composée de deux pièces se commandant, et n'ayant que la terre pour plancher ; Mademoiselle y enfonça jusqu'au genou dans un trou boueux. Landrecies était sur l'autre bord, la nuit tombait, et chacun mourait de faim, car l'on n'avait presque rien eu à manger depuis Saint-Quentin. Le Roi, très mécontent, déclara que tout le monde resterait là, et que l'on attendrait le jour dans les carrosses.

Mademoiselle remonta dans le sien, mit son bonnet de nuit, sa robe de chambre et se délaça en dessous, mais elle ne put fermer l'œil, « car c'était un bruit effroyable. » Quelqu'un lui dit : « Voilà le Roi et la Reine qui vont manger. » Elle se fit porter telle quelle, à travers les bourbiers, dans la petite maison, et trouva la Reine fort maussade. Marie-Thérèse n'avait pas de

(1) *De La Vallière à Montespan*, par Jean Lemoine et André Lichtenberger.

(2) Emmanuel II de Crussol, duc d'Uzès. Il avait épousé la fille du duc de Montausier et de Julie d'Angennes.

(3) Probablement l'oncle par alliance de Bussy-Rabutin.

lit, et elle se lamentait, disant « qu'elle serait malade si elle ne dormait point, » et demandant où était le plaisir de voyages pareils ? Louis XIV mit le comble à son chagrin en proposant de coucher toute la famille royale et quelques familiers dans la plus grande des deux pièces, l'autre devant servir de quartier général à Lauzun : « Voilà, disait le Roi, qu'on vient d'apporter des matelas ; Romecourt (1) a un lit tout neuf sur quoi vous pourrez dormir. » — « Quoi ! se récriait la Reine, coucher tous ensemble, cela serait horrible ! » — « Quoi ! reprenait le Roi, être sur des matelas tout habillés, il y a du mal ? Je n'y en trouve point. » Mademoiselle, prise pour arbitre, n'y en trouva point non plus, et la Reine céda.

Cependant la ville de Landrecies avait envoyé à ses souverains un « bouillon fort maigre, » dont la mauvaise mine consterna Marie-Thérèse. Elle le refusa avec dépit. Quand il fut bien entendu « qu'elle n'en voulait point, » le Roi et Mademoiselle, aidés de Monsieur et de Madame, l'expédièrent en un instant, et, dès qu'il n'y eut plus rien, la Reine dit : « J'en voulais, et l'on a tout mangé ! » On allait rire, au mépris de l'étiquette, sans un grand plat venu aussi de Landrecies, et sur lequel on se jeta. Il y avait dedans, raconte Mademoiselle, des viandes « si dures, que l'on prenait un poulet à deux par chaque cuisse et on avait peine en le tirant de toute sa force d'en venir à bout. » Puis l'on se coucha. Ceux qui n'avaient pas encore leur bonnet de nuit et leur robe de chambre, les mirent (2), et c'est dans l'appareil d'Argan qu'il faut se représenter la royauté française, pendant cette nuit mémorable.

Au coin de la cheminée, sur le lit de Romecourt, était la Reine, tournée de manière à regarder ce qui se passait : — « Vous n'avez qu'à tenir votre rideau ouvert, disait le Roi, vous nous verrez tous. » Auprès de la Reine, sur un matelas, étaient Mme de Béthune, sa dame d'atour, et Mme de Thianges, sœur de Mme de Montespan. Venaient ensuite, sur trois matelas se touchant faute de place, Monsieur et Madame, Louis XIV et la Grande Mademoiselle, Mlle de La Vallière et Mme de Montespan. Une duchesse, une marquise et une fille d'honneur se serraient sur un dernier matelas, placé en équerre, et des plus gênans pour le va-et-vient des officiers ayant affaire au quartier général, dans la pièce du

(1) Romecourt était lieutenant des gardes du Roi.
(2) Il est évident qu'on les avait avec soi dans sa voiture, à tout événement.

fond. Par bonheur pour tout le monde, le Roi finit par faire dire à Lauzun de pratiquer un trou dans le mur extérieur de sa chambre et de donner ses ordres par là. Le dortoir royal eut ainsi quelque tranquillité, et l'on put s'endormir.

A quatre heures du matin, Louvois vint avertir que l'on avait fait un pont. Mademoiselle éveilla le Roi, et chacun se leva. Ce ne fut pas un beau coup d'œil. Les cheveux étaient pendans et les visages fripés. Mademoiselle se croyait « moins défigurée » que les autres, parce qu'elle se sentait très rouge, et elle s'en réjouissait, ne pouvant éviter d'être vue par Lauzun. La famille royale remonta en carrosse et s'en alla tout droit entendre une messe à Landrecies, après quoi ces augustes personnes se couchèrent, et dormirent une partie de la journée.

Le soir même, à peine levée, Mademoiselle fut très grondée par Lauzun de ses peurs ridicules de l'eau. Cela lui fut très doux; c'était la première fois qu'il s'arrogeait pareille liberté, et les femmes très amoureuses commencent toujours par aimer le ton de maître. Ils se voyaient moins souvent qu'à Saint-Germain, mais avec plus de liberté. Les hasards des voyages leur valaient çà et là de longs tête-à-tête, qu'ils mettaient à profit, elle pour devenir pressante, lui pour se faire désirer. Il lui dit un jour qu'il pensait à quitter le monde : « J'y entrevois, continua-t-il, de si belles et de si grandes espérances ! et si elles me manquent, je mourrai de douleur. » — « Mais, fit Mademoiselle, ne songerez-vous jamais à vous marier ? » — « La seule chose, répondit-il, à quoi je songerais si je me voulais marier, ce serait à la vertu de la demoiselle : car s'il y avait la moindre faute, je n'en voudrais pas ; fût-ce vous, qui êtes au-dessus de tout. » Il disait cela parce que le bruit courait que le Roi voulait marier son favori avec Mlle de La Vallière. Mademoiselle s'écria ingénument : « Mais vous voudriez bien de moi ; car je suis sage. » — « Ne faisons point de contes de *Peau d'Ane* quand nous parlons sérieusement. » — « Mais revenons donc à moi... » C'était justement ce qu'il ne voulait point. Il se rappela tout d'un coup que l'ambassadeur de Venise l'attendait.

Une autre fois, Mademoiselle lui dit, en l'abordant, qu'elle était « toute résolue de se marier » et que son choix était fait. Elle ajouta : « J'en veux parler au Roi et me marier en Flandre ; cela fera moins de bruit qu'à Paris. » — « Ah ! gardez-vous-en bien, s'écria Lauzun alarmé, car il ne jugeait pas le ter-

rain assez préparé; je ne le veux pas;... je m'y oppose. » Quelques jours après, ils regardaient ensemble par une fenêtre et échangeaient leurs impressions sur les gens de qualité qui venaient à passer, « leur taille, leur air, leur mine, leur esprit. » Au bout de quelque temps, Lauzun dit : « Par ce que je vois, ce n'est pas un de ceux-là que vous choisirez. » — « Non, assurément, répliqua Mademoiselle. Je voudrais qu'il passât et vous le pouvoir montrer. » Comme on avait beau passer, elle reprit : « Il faut chercher : il y en a encore quelque autre. » « Sur cela, rapportent ses *Mémoires*, il sourit, et nous parlâmes d'autre chose. » Ils avaient maintenant de ces sourires d'intelligence.

Cependant la cour revint à Saint-Germain (le 7 juin), sans que Mademoiselle eût obtenu la parole décisive qu'elle ne cessait de mendier. Lauzun opposait des atermoiemens à toutes ses avances. Calcul ou excès de prudence, il allait avoir à s'en applaudir.

III

Quinze jours s'étaient encore passés dans les détours et les faux-fuyans. Mademoiselle en était excédée. Tout en comprenant qu'un cadet de Gascogne ne pouvait pas lui dire : « Prenez-moi, » il était si peu dans son caractère de jouer au plus fin, qu'elle trouvait « les manières de M. de Lauzun à son égard... extraordinaires. » Lauzun était trop compliqué pour une personne qui l'était si peu. La Bruyère lui-même allait renoncer à le pénétrer, et l'avouer dans le passage où il le peint sous le nom de *Straton* : « Caractère équivoque, mêlé, enveloppé ; une énigme ; une question presque indécise. » Persuadée qu'il ne se dérobait que par respect, Mademoiselle résolut de brusquer les choses.

Le 20 juin, la cour alla « prendre les divertissemens de la belle saison (1) » à Versailles. Monsieur et Madame s'en furent à leur château de Saint-Cloud, Mademoiselle suivit la cour. Lauzun s'était absenté, mais il avait soin de venir, de temps à autre, faire des apparitions chez la Reine. Un soir qu'il y avait rencontré Mademoiselle et qu'il la plaisantait au sujet du duc de Longueville, cette princesse lui dit vivement : — « Assurément, je me marierai ; mais ce ne sera pas à lui. Je vous prie que je vous

(1) *Gazette de Renaudot.*

parle demain; car je suis déterminée, résolue de parler au Roi, et je voudrais bien que tout ceci fût fini devant le 1er juillet. » Il répondit : — « Je m'en vais demain à Paris, et dimanche, sans faute, je serai ici, et nous causerons de toute chose; je commence à avoir aussi envie que vous de voir tout ceci fini. »

Le dimanche (29 juin), vers le soir, Lauzun n'était pas encore arrivé. On vint à la chambre de Mademoiselle l'avertir que la Reine l'attendait pour la promenade. Elle sortit en courant et croisa le comte d'Ayen (1), l'air très pressé aussi, qui lui dit en passant : « Madame se meurt! Je cherche M. Vallot (2), que le Roi m'a commandé d'y mener. » En bas, la Reine conta dans son carrosse l'histoire du verre d'eau de chicorée, et que Madame se croyait empoisonnée. On s'étonnait, on s'exclamait : « Ah! quelle horreur! » on se regardait et l'on ne savait que faire; Marie-Thérèse était descendue de voiture et se promenait en bateau, très paisiblement, sur le grand canal Survint précipitamment un gentilhomme : Madame était à l'extrémité et faisait dire à la Reine de ne point tarder, si elle voulait la voir. On regagna « fort vite » le château, où l'embarras recommença. La Reine demandait à chaque instant : « Que ferai-je?... Que ferai-je? » ne se décidait point et empêchait Mademoiselle de partir sans elle. Enfin le Roi parut. Il prit la Reine dans son carrosse, avec Mademoiselle et la comtesse de Soissons. Mme de Montespan et Mlle de La Vallière suivirent. Il était onze heures, quand la famille royale mit pied à terre, à la porte du château de Saint-Cloud.

Le spectacle qui l'attendait a été redit cent fois. C'était, sur un lit, une pauvre petite figure échevelée, pathétique de souffrance, et déjà tirée par l'approche de l'agonie. Sa chemise dénouée laissait voir sa maigreur, et elle était si pâle que, sans ses cris, on l'aurait crue expirée. Nous savons par Mme de La Fayette (3) que les premiers sentimens de l'entourage avaient été la pitié et l'attendrissement, naturels en pareil cas, et redoublés ici par les douleurs effroyables et la douceur devant la mort de cet être jeune et charmant. L'état de Madame avait touché jusqu'à Monsieur, si dur pour elle depuis qu'elle l'avait blessé par ses légèretés, de sorte « qu'on n'entendait plus (dans

(1) Capitaine des gardes du corps. Il fut depuis duc de Noailles et maréchal de France.

(2) Premier médecin du Roi.

(3) *Histoire de Madame Henriette d'Angleterre.*

sa chambre) que le bruit que font des personnes qui pleurent. »

L'entrée des souverains avec leur suite changea soudain les dispositions de cette chambre. Louis XIV, cependant, était sincèrement affligé, Mademoiselle sincèrement émue, et le reste sentait « qu'on perdait avec (Madame) toute la joie, tout l'agrément et tous les plaisirs de la cour (1); » mais l'égoïsme et l'intrigue marchaient sur les talons des Majestés. Tout en pleurant, chacun se mit à songer aux conséquences de cette mort. Qui hériterait du grand crédit de Madame? Qui Monsieur allait-il épouser? Serait-ce Mademoiselle? Comment s'en trouveraient les intérêts de tel ou tel? La mourante sentait autour d'elle comme un refroidissement : « Elle voyait la tranquillité de tout le monde avec peine, rapporte Mademoiselle; car je n'ai jamais rien vu de si pitoyable que l'état où elle était, et celui où elle voyait les autres... On causait dans la chambre; on allait et venait; on riait quasi. » Monsieur n'était plus « qu'étonné » de ce qui lui arrivait. Mademoiselle l'ayant engagé à faire appeler un prêtre, il lui dit : « Qui enverrons-nous chercher qui eût un bon air à mettre dans la *Gazette?* » Monsieur est tout entier dans cette question.

Après le départ du Roi, qui en entraîna d'autres, la scène changea encore. Monsieur avait envoyé chercher Bossuet, qui a raconté sa course à Saint-Cloud dans une lettre à l'un de ses frères. Il semble, à le lire, que sa présence chez Madame ait purifié les esprits des préoccupations terrestres, pour n'y souffrir d'autre pensée que celle de la grandeur de la mort. En tout cas, Madame donna l'exemple, en prouvant de toutes les manières, et jusqu'à son dernier soupir, qu'elle se savait en train d'accomplir « la plus importante action de notre vie (2). » — « Je la trouvai avec une pleine connaissance, dit Bossuet, parlant et faisant toutes choses sans trouble, sans ostentation, sans effort et sans violence, mais si bien et si à propos, avec tant de courage et de piété que *j'en suis encore hors de moi!* » Dieu eut ainsi le dernier mot.

A Versailles, la Reine s'était mise à souper en rentrant. Mademoiselle apercevait Lauzun parmi les assistans. « En sortant de table, je lui dis : « Voici ce qui nous déconcerte. » Il me

(1) Mme de Sévigné à Bussy-Rabutin, *Lettre* du 6 juillet 1670.

(2) Mme de Sévigné à Bussy-Rabutin (*Lettre* du 15 janvier 1687) à propos de la mort de Condé.

dit : « Beaucoup, et j'ai peur que ceci ne rompe tous nos projets. » Je lui dis : « Ah! non, quoi qu'il puisse arriver. » Elle ne put dormir de la nuit : comment se débarrasser de Monsieur, si le Roi « voulait » ce mariage? A six heures du matin, on vint de Saint-Cloud annoncer la mort de Madame. A cette nouvelle, « le Roi, continue Mademoiselle,... résolut de prendre médecine, » et cette princesse, survenant avec la Reine, le trouva en robe de chambre, qui pleurait Madame de bon cœur et s'attendrissait sur lui-même. Il dit à Mademoiselle : « Venez me voir prendre médecine, afin de ne plus faire de façons et de faire comme moi. » Après avoir bu, il alla se recoucher, et la matinée se passa autour de son lit, à parler de la morte. Dans l'après-midi, le Roi s'habilla, et vint causer des funérailles avec Mademoiselle, la grande autorité de la cour en matière d'étiquette. Dès que tout fut réglé, il lui dit la parole qu'elle attendait et qu'elle redoutait : « Ma cousine, voilà une place vacante : la voulez-vous remplir? » Je devins pâle comme la mort, et je lui dis : « Vous êtes le maître, je n'aurai jamais de volonté que la vôtre. » Il me pressa; je lui dis : « Je n'ai rien à dire que cela. » — « Mais y avez-vous de l'aversion? » Je ne dis rien; il me dit : « J'y travaillerai et je vous en rendrai compte. » Dans les salons, la foule remariait Monsieur tout haut. On disait : « A qui? » et l'on regardait Mademoiselle.

Lauzun prit la chose en homme d'esprit, sans s'attarder à d'inutiles regrets, ni feindre un désespoir amoureux qui était fort loin de lui. Ce fut d'un air très dégagé, et très gai, trop même au gré de Mademoiselle, qu'il la félicita et qu'il refusa d'écouter ses protestations que « cela ne se ferait point. » « Le Roi, lui disait-il, veut que vous épousiez Monsieur; il lui faut obéir. » Il l'objurguait de ne pas hésiter, et lui dépeignait les joies des grandeurs et le bonheur d'être toujours en fête avec Monsieur. Elle répondait : « Songez que j'ai plus de quinze ans, et que vous me proposez des choses propres aux enfans. » De tous les honneurs attachés au rang de belle-sœur du Roi, un seul la touchait : c'était que l'on avait une bonne place dans le carrosse royal, au lieu d'être toujours sur le strapontin, et elle représentait à Lauzun que la bonne place « ne durerait pas; » il faudrait la rendre aux enfans du Roi dès qu'ils seraient grands. Il répliquait à tout qu'il fallait obéir. Une fois, il ajouta : « Il faut oublier le passé. Pour moi, je ne sais plus

rien de ce que vous m'avez conté : depuis quelque temps, j'ai tout oublié. » Une autre fois, il laissa voir qu'il n'ignorait pas ce qu'il perdait. Elle venait de répéter : « Ah ! cela ne se fera point. » — « Ah ! si, repartit Lauzun, et j'en serai bien aise; car je préfère votre grandeur à ma joie et à ma fortune; je vous suis trop obligé pour avoir d'autres sentimens. » — « Il ne m'en avait jamais tant dit, » fait remarquer Mademoiselle. Après ces entretiens, elle allait s'enfermer pour pleurer. L'idée d'épouser Monsieur lui était maintenant odieuse, pour d'autres raisons encore que sa passion.

Non pas qu'elle le soupçonnât d'avoir empoisonné sa femme; Mademoiselle l'en croyait incapable; mais elle ne pouvait se faire à l'idée des favoris de Monsieur et de leur toute-puissance dans la maison. L'un d'eux, M. de Beuvron (1), l'avait confirmée dans ses répugnances, en venant insolemment, et maladroitement, l'assurer de sa protection et de celle du chevalier de Lorraine. Il lui avait dit en propres termes : « J'aurais plus d'avantage que ce fût vous qu'une de ces princesses d'Allemagne, qui n'aurait pas un sou de bien, qui fera de la dépense; et vous, vous en avez beaucoup. Ce que le Roi donne, Monsieur en pourra faire des libéralités; ainsi nous y trouverons bien mieux notre compte. » Adressé à une princesse aimant autant son argent, ce discours n'était pas habile. La suite le fut encore moins : « Quand nous aurons fait votre mariage, vous nous en aurez l'obligation; car vous savez bien que nous le pouvons. » Mademoiselle le laissa dire et conta la scène au Roi : « Il vous a parlé comme un sot, » fit Louis XIV avec son bon sens ordinaire.

Elle ne pouvait pas se résigner, et Lauzun tremblait qu'on ne l'en rendît responsable. Il vint une dernière fois trouver Mademoiselle chez la Reine, et lui dit : « Je viens vous supplier très humblement de ne me plus parler. Je suis assez malheureux pour déplaire à Monsieur... Il croirait que toutes les difficultés que vous pourriez faire... viendraient de moi. Ainsi... je n'aurai plus l'honneur de parler à vous. Ne m'appelez point en lieu du monde; car je ne répondrais pas. Ne m'écrivez ni m'envoyez. Je suis au désespoir d'être obligé d'en user ainsi; mais c'est une chose que je dois faire pour l'amour de vous. »

(1) Charles d'Harcourt, chevalier, puis comte de Beuvron, était l'un de ceux que le bruit public accusa d'avoir contribué à la mort de Madame.

Elle ergotait, essayait de le retenir : il lui répéta son refrain accoutumé, qu'il fallait obéir, et prit froidement congé, tandis qu'elle s'écriait : « Mais ne vous en allez pas. Quoi! je ne vous parlerai plus! » A partir de ce jour, Lauzun l'évita soigneusement. Un soir que cette princesse lui avait commandé de renouer son ruban de manchette, il « répondit qu'il n'était pas assez adroit, » et céda la place à Mlle de La Vallière. Il évitait même de regarder du côté de Mademoiselle.

Louis XIV avait trouvé son frère tout endoctriné sur les avantages d'épouser beaucoup de millions; Monsieur demandait seulement un délai, ne voulant pas, avec les bruits qui couraient, paraître trop pressé de remplacer la morte. Mademoiselle s'étudiait de son côté à traîner les choses en longueur. De l'un à l'autre, le mois de septembre s'avançait, lorsque le Roi dit à sa cousine en présence de la Reine : « Mon frère m'a parlé; il souhaite qu'au cas que vous n'eussiez point d'enfans, vous donniez tout votre bien à sa fille (1), et il dit qu'il souhaite fort de n'en point avoir, pourvu qu'il soit sûr que ma fille épouse son fils. Je lui ai dit que je lui conseillais d'avoir des enfans, parce que ce n'était pas une chose sûre. »

Monsieur avait treize ans de moins que Mademoiselle, et celle-ci savait ce que parler veut dire. Elle se mit néanmoins à rire : « Jamais en se mariant on n'a dit que l'on souhaite de n'avoir point d'enfans. Je ne sais si ce propos est obligeant; qu'en dit Votre Majesté? » Le Roi riait aussi : « Il a dit bien d'autres choses sur ce chapitre, plus ridicules, que je lui ai conseillé de ne pas dire, pour son honneur. » La plaisanterie se prolongea malgré la Reine, qui s'écriait : « Cela est bien vilain! » Enfin, Mademoiselle conclut d'un ton sérieux : « Quoique je ne sois pas jeune, je ne suis pas d'un âge à ne pouvoir avoir d'enfans. A une créature fort inférieure on fait de ces propositions; ainsi Votre Majesté veut bien que je dise qu'elles ne me sont pas agréables. » Le Roi reprit aussi son sérieux pour prévenir sa cousine, qu'il ne donnerait jamais à son frère ni gouvernement, ni rien de ce qui procure la puissance, mais seulement des pierreries, meubles et autres joüets. C'était encore l'une des leçons de la Fronde, et Louis XIV insiste sur cette résolution dans ses *Mé-*

(1) Monsieur avait deux filles de son premier mariage : Marie-Louise d'Orléans, qui épousa, en 1679, Charles II, roi d'Espagne, et Anne-Marie de Valois, mariée, en 1684, à Victor-Amédée II, duc de Savoie

moires (1). Mademoiselle le remercia ironiquement de tout faire pour lui rendre Monsieur souhaitable, et, voyant aux questions du Roi qu'il avait eu vent de quelque chose, elle dépeignit à mots couverts l'avenir qu'elle entrevoyait. La Reine demandait ce que cela voulait dire. Louis XIV se taisait : « J'ose espérer, fit Mademoiselle en terminant, que je ferai ce que je voudrai et que (le Roi) ne me contraindra pas. » — « Non, sûrement, répliqua-t-il; je vous laisserai faire tout ce que vous voudrez et je ne contraindrai jamais personne. » Il ajouta, un instant après : « Allons dîner, » et l'on se sépara.

Des semaines s'écoulèrent encore. Les favoris de Monsieur s'étaient refroidis sur une alliance où, à la réflexion, l'humeur de Mademoiselle leur faisait craindre de ne pas trouver leur compte (2). Les choses se passèrent avec beaucoup de douceur quand cette princesse, un soir d'octobre, supplia le Roi qu'il n'en fût plus question. Louis XIV parut indifférent. Monsieur se fâcha un instant et n'y pensa plus. La seule Marie-Thérèse, qui ne s'intéressait ni à son beau-frère, ni à sa cousine, « fut au désespoir, raconte Mademoiselle, car elle veut que l'on se marie et que l'on ait des enfans. » Mais nul ne s'occupait des désespoirs de Marie-Thérèse.

Lauzun approuva Mademoiselle, et cessa de la fuir. Ce fut tout. Pour un grand ambitieux, il n'était pas assez beau joueur avec la fortune; il avait trop peur d'être dupe. Il avait repris son attitude revêche, et refusait toujours d'écouter le nom de celui que Mademoiselle avait choisi. Certain jeudi soir, qu'elle l'avait menacé de « souffler contre le miroir et de l'écrire, » minuit sonna pendant leur contestation : « Il n'y a plus moyen de le dire, fit Mademoiselle, car il serait vendredi. » Elle croyait au vendredi. Le lendemain, elle prit une feuille de papier, écrivit tout en haut : « C'est vous, » et cacheta. « Ce jour-là je ne le vis qu'en allant souper. Je lui dis : « J'ai le nom dans ma poche ; mais je ne vous le veux pas donner le vendredi. » Il me dit : « Donnez-le-moi; je vous promets que je le mettrai sous le chevet de mon lit, et que je ne l'ouvrirai pas que minuit ne soit sonné. » Elle n'avait pas confiance, et lui ne songeait même pas à sacrifier une course arrangée pour le samedi. « Eh bien! j'attendrai à dimanche, » dit Mademoiselle avec une patience inconcevable,

(1) Cf. *Mémoires de Louis XIV* « pour l'année 1666. » Édition Charles Dreyss.
(2) Cf. *Segraisiana.*

et sa seule vengeance fut de se faire prier, le dimanche, avant de donner son papier. Ils étaient seuls au coin du feu, chez la Reine : « Je tirai cette feuille, où il n'y avait qu'un mot qui en disait beaucoup ; je la lui montrai ; je la remettais dans ma poche ; je la mettais dans mon manchon. Il me pressait fort de la lui donner, en disant que le cœur lui battait;... Avant que de lui donner je lui dis : « Vous répondrez dans la même feuille... » Le soir, alors qu'elle n'osait lever les yeux sur lui, il lui déclara qu'elle se moquait de lui, qu'il n'était pas « assez sot pour y donner, » et ce fut aussi le thème de la lettre qu'il lui remit. En même temps, il commençait à être ému de sentir à portée de sa main une élévation aussi prodigieuse, et il ne pouvait toujours se défendre de répondre sérieusement à Mademoiselle.

Elle lui parlait du bonheur qui les attendait, et de ses projets pour faire de lui le plus grand seigneur du royaume. Il lui déconseillait toujours de s'abaisser de la sorte, mais un jour il ajouta : « Quand on se marie, il faut connaître l'humeur des gens. Je vous veux dire la mienne. » Il se peignit alors au naturel, bizarre et insociable, et ne pouvant vivre que dans le sillage du Roi : — « Ainsi je serais un mari que l'on ne verrait guère, et, quand on le verrait, qui ne serait pas divertissant. » Ensuite il broda, affirmant qu'il était corrigé des femmes et qu'il n'avait aucune ambition : « Quand on me voudrait donner un gouvernement, je n'en voudrais point. Après tout cela, me voudriez-vous? » — « Oui, je vous veux... » — « Ne trouvez-vous rien à ma personne qui vous dégoûte ? » Cette question avait sa raison d'être; Lauzun était « malpropre (1); » mais elle indigna Mademoiselle : « Quand vous avez peur de ne pas plaire, c'est que vous vous moquez des gens : vous n'avez que trop plu, dans votre vie; mais moi ! Ne trouvez-vous rien en ma figure de déplaisant? Je crois n'avoir nul défaut extérieur que les dents, que je n'ai pas belles : mais c'est un défaut de race, et cette race en peut faire passer quelques-uns. » — « Assurément, » fit-il, et elle n'en put tirer un compliment.

Sur ces entrefaites, la cour rentra au Louvre et aux Tuileries, Mademoiselle au Luxembourg. Après mainte hésitation, Lauzun consentit qu'elle écrivît une lettre, où elle suppliait le Roi d'oublier tout ce qu'il lui avait toujours entendu dire contre les ma-

(1) *Mémoires* de l'abbé de Choisy.

riages inégaux, et de lui permettre d'être heureuse. L'opinion des contemporains fut que Lauzun avait pris les devans. Le chargé d'affaires d'Espagne écrivait de Paris le 21 décembre : « Il est certain, à ce que l'on dit, qu'il en est venu là avec l'autorisation et la permission du Roi (1). » La voix publique, dont les nouvellistes du temps nous ont conservé l'écho, ajoutait que Mme de Montespan avait été très mêlée à toute cette affaire, version que confirment deux de ses lettres à Lauzun (2), et qu'elle avait enlevé le consentement du Roi en lui disant : « Hé ! Sire, laissez-le faire, il a assez de mérite pour cela (3). » Il y avait entre elle et Lauzun quelque chose que l'on ne sait pas, et qui les rapprochait toujours, quelque mal qu'ils se fussent fait.

Le Roi avait répondu à Mademoiselle, sans dire ni oui ni non, que sa lettre l'avait étonné, et qu'il lui demandait d'y mieux penser. Il lui redonna le même avis, trois jours après, dans un tête-à-tête qui eut lieu entre deux portes et à deux heures du matin : « Je ne vous le conseille pas ; je ne vous le défends point ; mais je vous prie d'y songer. » Il ajouta que l'on commençait à en parler et que bien des gens n'aimaient pas M. de Lauzun : « Prenez là-dessus vos mesures. » Ils firent leur profit de l'avertissement. Le lundi, 15 décembre 1670, dans l'après-midi, les ducs de Montausier et de Créquy, le maréchal d'Albret et le marquis de Guitry se présentèrent ensemble devant Louis XIV et lui demandèrent la main de Mademoiselle pour M. de Lauzun, « comme députés, pour ainsi dire, de la noblesse de France, qui recevrait à grand honneur et à grande grâce, que le Roi voulût permettre qu'un simple gentilhomme qualifié épousât une princesse de ce rang (4). » Cette démarche était une idée de Lauzun. Elle réussit auprès du Roi, et, après qu'il eut été remercié au nom de toute la noblesse de son royaume, Mademoiselle, qui faisait semblant d'écouter un sermon derrière la Reine, fut avertie que M. de Montausier la demandait. Il lui conta le bon accueil qu'ils avaient reçu et finit en ces termes : « Voilà une affaire faite ; mais je vous conseille de la laisser le

(1) Don Miguel de Iturrieta à don Diego de la Torre (*Archives de la Bastille*).

(2) *Madame de Montespan et Louis XIV*, par P. Clément, p. 218.

(3) *Histoire*, etc. (Bibl. Sainte-Geneviève, Ms. 3208). La même version se re trouve, avec de légères variantes, dans *le Perroquet*, etc.

(4) *Mémoires* de La Fare.

moins traîner que vous pourrez, et si vous me croyez, vous vous marierez cette nuit. » — « Je trouvai qu'il avait raison, ajoute Mademoiselle, et je le priai de le dire à M. de Lauzun, s'il le voyait avant moi. »

IV

Il n'y a pas de meilleure leçon d'histoire que l'émoi de toute la France en apprenant que la duchesse de Montpensier, petite-fille d'Henri IV, épousait le comte de Lauzun, « simple gentilhomme qualifié. » Un mariage de ce genre, à moins qu'il ne s'agisse de l'héritier du trône, n'est aujourd'hui qu'une simple nouvelle mondaine, même dans les pays restés de sentiment monarchique. Au XVIIe siècle, c'était une telle atteinte à la hiérarchie sociale, sur laquelle tout reposait, que Mademoiselle parut avoir manqué gravement à son devoir de princesse en brouillant ainsi les rangs, Louis XIV à son devoir de roi en ne s'y opposant point. On leur en voulut d'autant plus que les mœurs, encouragées par d'illustres exemples, offraient aux amans séparés par la naissance un moyen facile de concilier leur bonheur privé avec l'ordre public. Les « mariages de conscience » avaient été inventés pour ces sortes de cas : pourquoi ne pas s'y tenir? Paris cherchait la réponse, et il avait pris cet air bourdonnant et affairé que n'oublièrent jamais ceux qui en avaient été les témoins et qui faisait écrire à Mme de Sévigné au bout de dix ans, lorsque l'affaire des poisons éclata : — « Il y a deux jours que l'on est assez comme le jour de Mademoiselle et de M. de Lauzun : on est dans une agitation, on envoie aux nouvelles, on va dans les maisons pour en apprendre, on est curieux (1). »

Les princes et princesses du sang se jugèrent outragés et se rebellèrent, événement si en dehors de toutes les prévisions, avec leurs habitudes de soumission passive, que Louis XIV ne laissa pas d'en être ému. La timide Marie-Thérèse donna l'exemple. Mademoiselle était allée lui annoncer son mariage. « Je désapprouve fort cela, ma cousine, fit la Reine d'un ton fort aigre, et le Roi ne l'approuvera jamais. » — « Il l'approuve, Madame, et c'est chose résolue. » — « Vous feriez bien mieux de ne vous marier jamais et de garder votre bien pour mon fils d'Anjou (2). »

(1) Lettre du 26 janvier 1680.
(2) Second fils de Louis XIV, mort en bas âge.

La colère lui donna le courage de parler au Roi, qui se fâcha, d'où scène, larmes, nuit de désespoir, mais refus de céder, et, finalement, déclaration publique qu'elle ne signerait pas au contrat.

Monsieur criait du haut de sa tête. Il chanta pouilles aux « députés de la noblesse de France, » traita Mademoiselle, en présence du Roi, de « sans cœur » et de personne à « mettre aux Petites-Maisons (1), » et déclara aussi qu'il ne signerait pas au contrat. Le plus grave fut qu'il accusa sa cousine de répéter à tout venant que son mariage lui avait été conseillé par le Roi. Mademoiselle eut beau jurer qu'elle n'avait jamais rien dit de pareil, le mot fit une grande impression sur Louis XIV ; il lui donna son premier regret.

Le prince de Condé, tant accusé d'être devenu sur le tard un plat courtisan, fit respectueusement au Roi des remontrances très fermes. Il n'y eut pas jusqu'à la vieille Madame, si profondément oubliée dans son coin du Luxembourg, qui se réveilla de son apathie pour signer une lettre au Roi, écrite en son nom par M. Le Pelletier, président aux Enquêtes.

En dehors de la famille royale, Louis XIV sentait le blâme monter vers lui de toutes les classes de la population. La noblesse se refusait généralement à ratifier le mandat que les « députés » s'étaient donné en son nom. Sans doute, l'honneur de ce mariage était grand, et très inattendu de la part d'un monarque qui avait travaillé aussi résolument à rogner la puissance de l'aristocratie; mais la plupart des gens de qualité en étaient moins touchés que de l'espèce d'abaissement infligé à la royauté, et, à travers elle, à l'idée monarchique, par un acte qui, pour cette même raison, soulevait une réprobation universelle dans le reste de la nation. Le monde des Parlementaires et de la haute bourgeoisie était outré ; on y était convaincu que l'affaire n'avait pu être entreprise que du consentement du Roi, et l'on trouvait cela une « honte » pour lui. Les classes moyennes étaient dans une irritation inconcevable ; Segrais entendit Guilloire, intendant de Mademoiselle, dire à sa maîtresse, d'un ton très excité, sachant fort bien qu'il risquait sa place : « Vous êtes la risée et l'opprobre de toute l'Europe. » Quant au peuple, son attitude fut touchante :

(1) Cf., pour ce chapitre, les *Mélanges* de Philibert Delamare (Bibl. nationale ms. français, 23 251), le *Journal* d'Ormesson, et, en général, tous les mémoires, correspondances, pamphlets et chansons de l'époque.

il était, rapporte un témoin (1), « dans une dernière consternation. » Le peuple avait du chagrin, comme si son prince lui avait causé une grande déception.

Les ennemis de Lauzun attisaient le mécontentement et tâchaient de gagner du temps. Louvois passa pour avoir obtenu de l'archevêque de Paris qu'il retardât les bans. Le ministre se sentait directement menacé, et c'était aussi l'avis du monde politique, où beaucoup de gens crurent toujours que le mariage de Mademoiselle avait été un coup monté « contre M. de Louvois, ennemi de M. de Lauzun (2), » par Colbert et Mme de Montespan.

Tandis que l'orage s'amassait, les amis des deux amans les pressaient d'en finir au plus tôt. « Au nom de Dieu, leur disait Rochefort, capitaine des gardes comme Lauzun, mariez-vous plutôt aujourd'hui que demain. » Montausier les « grondait » de lanterner. Mme de Sévigné représentait à Mademoiselle que c'était « tenter Dieu et le Roi (3). » Rien n'y faisait avec des gens qui marchaient sur les nuées. Lauzun « enivré de vanité (4) » se croyait au port et à l'abri de tout, ayant le Roi et Mme de Montespan pour lui. Mademoiselle « enivrée d'amour » se laissait guider. Son premier avis avait été de se marier le soir même de la députation, sans le dire à personne, mais Lauzun s'y était refusé : « Il était si persuadé que (Mme de Montespan) ne lui manquerait pas et que rien ne pourrait changer le Roi pour lui, qu'il se tenait sûr de tout et me disait : « Je ne me défie que de vous. » Se marier ainsi en tapinois ne contentait point sa vanité. Il voulait que cela se fît « de couronne à couronne (5), » en plein jour et dans toutes les formes. Il voulait la chapelle des Tuileries, du faste, de la foule, une haie de visages étonnés et envieux. Il voulait la « riche livrée (6) » qu'il s'était hâté de commander pour la circonstance. Bref il voulait la lune, et cela ne réussit jamais.

Le mardi, 16 décembre « se passa à parler, à s'étonner, à complimenter (7). » Il vint au Luxembourg « un monde infini, »

(1) Philibert Delamare, *loc. cit.*

(2) *Journal* d'Olivier d'Ormesson.

(3) Lettre à Coulanges, du 31 décembre. La lettre où elle annonce le mariage, trop connue pour qu'on l'ose citer, est du 15.

(4) *Mémoires* de La Fare.

(5) *Mémoires* de Mme de Caylus.

(6) Saint-Simon, *Écrits inédits.*

(7) Mme de Sévigné, lettre du 19 décembre.

dont l'archevêque de Reims, frère de Louvois, qui dit à Mademoiselle : « Me feriez-vous le tort de choisir un autre que moi pour vous marier? » — « Un autre » avait déjà sollicité cet honneur, preuve que l'on n'envisageait pas alors la possibilité d'une rupture, et Mademoiselle répliqua : — « M. l'archevêque de Paris a dit qu'il voulait que ce fût lui. » — Le mercredi, nouvelle cohue, Louvois en personne, tous les ministres ; mais le ton n'était déjà plus le même, et Mademoiselle s'en aperçut bien : « On me faisait de grandes révérences : on causait et on ne parlait point de l'affaire. » Le soir de ce même jour, elle fit donation à Lauzun, « en attendant mieux, » disait Mme de Sévigné, du comté d'Eu, qui était la première pairie de France, donnant le premier rang, de la principauté de Dombes et du duché de Montpensier, dont il prit aussitôt le titre et le nom. Ils convinrent ensuite de se marier le lendemain à midi.

Le jeudi 18, il se trouva que le contrat n'était pas prêt ; les hommes d'affaires l'avaient fait exprès. Vers le soir, Lauzun, qui perdait sa belle assurance, offrit à Mademoiselle de rompre. Elle s'en offensa, et essaya une fois de plus de lui faire dire qu'il l'aimait, mais il répondit : « C'est ce que je ne dirai qu'en sortant de l'église. » Il n'était plus question de la chapelle des Tuileries, ni d'éblouir les Parisiens, et le vendredi obligeait à un nouveau retard, Mademoiselle ayant écarté ce jour-là. Tout considéré, rendez-vous fut pris à Charenton, dans une maison amie, pour se marier à la dérobée, le lendemain soir après minuit, sans archevêque, car celui de Paris commençait à inspirer de la défiance : « Le curé du lieu nous parut bon pour cela. » Lorsqu'ils furent bien convenus de leurs faits, Mademoiselle s'amusa à montrer à ses familiers la chambre qu'elle venait de faire arranger pour le futur duc de Montpensier : « Elle était magnifiquement meublée, raconte l'abbé de Choisy. « Ne trouvez-vous pas, nous dit-elle, qu'un cadet de Gascogne sera assez bien logé ? » Lauzun prit congé de bonne heure. Il voulait, selon l'usage du temps, aller coucher chez des baigneurs ; Mademoiselle s'y opposa, parce qu'il était « fort enrhumé. » Il avait aussi « fort mal aux yeux. Je lui disais : « Vous avez les yeux bien rouges. » Il me répondit : « Vous font-ils mal au cœur? » — « Non, car ils ne sont nullement dégoûtans. » On a déjà pu remarquer que ces illustres amans ne possédaient, ni l'un ni l'autre, les grâces légères de la conversation ; ils avaient le mot singu-

lièrement appuyé. « Ces dames se moquèrent de nous, poursuit la princesse. On était fort gai. Je ne sais pourtant quel pressentiment j'avais. Je me mis à pleurer, en le voyant partir; il fut triste ; on se moqua de nous. Toutes ces dames s'en allèrent aussi ; il ne resta que Mme de Nogent. » C'était la sœur de Lauzun, et Mademoiselle s'était fort liée avec elle dans les derniers mois.

Tandis que l'on perdait du temps au Luxembourg, Louis XIV subissait une sorte d'assaut général pour obtenir qu'il retirât son autorisation : « La Reine et les princes du sang redoublaient leurs instances. Le maréchal de Villeroy (1) se jeta à ses genoux, les larmes aux yeux; les ministres, à la fin tous ceux qui approchent de la personne du Roi, lui font entendre la voix du peuple... Enfin Dieu toucha tout à coup le cœur du Roi (2)... » Dieu, non, mais une créature de chair : Mme de Montespan trahissait une seconde fois Lauzun.

La Fare affirme que ce fut sur le conseil de Mme de Maintenon, qui n'était encore que Mme Scarron, gagnant péniblement son pain à élever dans l'ombre les enfans du Roi et de Mme de Montespan. Mme Scarron avait infiniment d'esprit, infiniment de prudence, et elle était alors bien loin de toute pensée de rivalité : le Roi ne la pouvait souffrir. Elle racontait plus tard qu'il l'avait prise pour un « bel esprit » n'aimant « que les choses sublimes (3), » et Louis XIV redoutait les Philaminte. Ce fut donc en amie désintéressée, qu'elle « fit voir à Mme de Montespan l'orage qu'elle s'attirait, en soutenant Lauzun dans cette affaire, que la famille royale, et le Roi lui-même lui reprocherait le pas qu'elle lui faisait faire. Enfin elle fit si bien, que celle qui avait fait cette affaire la rompit (4). » Louis XIV céda aux instances de Mme de Montespan, et envoya chercher Mademoiselle au Luxembourg.

Il était huit heures du soir. Mademoiselle eut un cri, en apprenant que le Roi la demandait : « Je suis au désespoir; mon affaire est rompue. » Arrivée aux Tuileries, on la fit entrer chez le Roi par les derrières, et elle s'aperçut qu'on lui dissimu-

(1) Ancien gouverneur du Roi, qui lui avait conservé beaucoup d'affection.

(2) Philibert Delamare, *loc. cit.*

(3) Mme de Maintenon, *Lettres historiques et édifiantes*. Cf. *Mémoire* de Mlle d'Aumale, publié par M. le comte d'Haussonville.

(4) L'abbé de Choisy raconte la même scène, mais en l'attribuant à la princesse de Carignan (Marie de Bourbon-Soissons, 1606-1692).

lait quelque chose. En effet, Louis XIV faisait cacher Condé derrière une porte, afin qu'il les écoutât et lui servît de garant : « On ferma la porte sur moi. Je trouvai le Roi tout seul, ému, triste, qui me dit : « Je suis au désespoir de ce que j'ai à vous dire. On m'a dit que l'on disait dans le monde que je vous sacrifiais pour faire la fortune de M. de Lauzun ; que cela me nuirait dans les pays étrangers, et que je ne devais point souffrir que cette affaire s'achevât. Vous avez raison de vous plaindre de moi ; battez-moi, si vous voulez. Il n'y a emportement que vous puissiez avoir, que je ne souffre et que je ne mérite. » — « Ah ! m'écriai-je, Sire, que me dites-vous ? Quelle cruauté ! » Elle mêlait les protestations de respect et les reproches, criait son désespoir et s'informait avec angoisse, à deux genoux, du sort de Lauzun : « Où est-il, Sire, M. de Lauzun ? » — « Ne vous mettez point en peine ; on ne lui fera rien. »

Les vraies douleurs sont toujours éloquentes. Louis XIV laissa voir sans fausse honte son émotion : « Il se jeta à genoux en même temps que moi et m'embrassa. Nous fûmes, trois quarts d'heure, embrassés, sa joue contre la mienne ; il pleurait aussi fort que moi : « Ah ! pourquoi avez-vous donné le temps de faire des réflexions ? Que ne vous hâtiez-vous ? » — « Hélas ! Sire, qui se serait méfié de la parole de Votre Majesté ? Vous n'en avez jamais manqué à personne, et vous commencez par moi et par M. de Lauzun ! je mourrai, et je serai trop heureuse de mourir. Je n'avais jamais rien aimé de ma vie ; j'aime, et aime, passionnément et de bonne foi, le plus honnête homme de votre royaume. Je faisais mon plaisir et la joie de ma vie de son élévation. Je croyais passer ce qui m'en reste agréablement avec lui, à vous honorer, à vous aimer autant que lui. Vous me l'aviez donné, vous me l'ôtez, c'est m'arracher le cœur. »

On avait toussé derrière la porte. « A qui me sacrifiez-vous là, Sire ? Serait-ce à M. le Prince ? » Mademoiselle devenait amère et le Roi avait envie que ce fût fini ; mais elle continuait à le supplier : « Quoi ! Sire, ne vous rendrez-vous pas à mes larmes ? » Il répondit en élevant la voix, « afin que l'on l'entendît : « Les rois doivent satisfaire le public. » Un instant après, il lui dit : « Il est tard. Je n'en dirais pas davantage ni autrement, quand vous seriez ici plus longtemps. » Il m'embrassa, et me mena à la porte... »

Tel est le récit de Mademoiselle. Il en existe un autre, dicté

le soir même par Louis XIV à son ministre des Affaires étrangères, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante de M. de Lyonne, écrite le lendemain matin, avant que le Roi fût levé, et expédiée en hâte à M. de Pomponne (1), notre ambassadeur en Hollande :

« Je suis accablé d'affaires et n'ai le temps de vous dire autre chose si ce n'est que, comme je ne doute pas que toutes les lettres de Paris ne portent en vos quartiers la nouvelle du mariage de Mademoiselle avec M. le comte de Lauzun, je dois vous avertir que le Roi le rompit hier à onze heures du soir, ce que peu de personnes auront pu apprendre avant le départ de l'ordinaire. J'ai déjà minuté une lettre circulaire de Sa Majesté à tous messieurs ses ministres qui la servent au dehors, pour les informer de tout ce qui s'est passé depuis sept ou huit jours en cette affaire ; mais comme le Roi ne s'éveille qu'après neuf heures, et qu'alors le courrier sera parti, Sa Majesté ne pourra la signer assez à temps pour vous être envoyée aujourd'hui et vous vous contenterez, s'il vous plaît, de savoir que le mariage est rompu. Je vous prie d'envoyer la copie du billet à M. le chevalier de Terlon et au sieur Rousseau (2), et de leur marquer que je vous en ai prié (3). »

Avant de faire connaître la « lettre circulaire de Sa Majesté » sur les cris et les larmes de sa pauvre cousine, il est à noter que le pays trouva parfaitement naturel, à en juger par les écrits du temps, ce faire-part officiel aux puissances étrangères de choses qui les regardaient si peu. Tant l'homme était inséparable du souverain dans l'opinion du XVIIe siècle, et tant la France était pénétrée de l'importance universelle de Louis XIV et des obligations qui en découlaient pour lui ! « Il devait compte de ses actions à toute l'Europe, » dit, à propos de l'affaire Lauzun, une relation déjà citée (4).

Il est bon aussi de rappeler, pour l'intelligence du texte, que l'une des demi-sœurs de Mademoiselle avait épousé un duc de Guise, cadet de la maison de Lorraine ; mariage qui n'avait pas semblé moins inégal à l'aristocratie française que celui de Lauzun avec Mademoiselle. On n'y avait pas fait grande attention sur le moment, parce que, entre Mlle d'Alençon et la Grande Made-

(1) Simon Arnauld, marquis de Pomponne (1618-1699) et fils d'Arnauld d'Andilly.
(2) Nos chargés d'affaires en Suède et en Allemagne.
(3) *Archives de la Bastille.*
(4) Philibert Delamare, *loc. cit.*

moiselle, l'habitude mettait un abîme; mais les « députés de la noblesse de France » n'avaient pas manqué de faire valoir au Roi que les grands de son royaume et les officiers de sa couronne valaient bien les princes étrangers, et en particulier « les Lorrains, » malgré les prétentions de ces derniers. Cela dit, voici l'essentiel de la longue dépêche adressée à tous nos ambassadeurs.

Elle débutait en ces termes : « Comme ce qui s'est passé depuis cinq ou six jours sur un dessein que ma cousine avait formé d'épouser le comte de Lauzun, l'un des capitaines des gardes de mon corps, fera sans doute grand éclat partout, et que la conduite que j'y ai tenue pourrait être malignement interprétée et blâmée par ceux qui n'en seraient pas bien informés, j'ai cru en devoir instruire tous mes ministres qui me servent au dehors. » Le Roi exposait ensuite par le menu les incidens de l'affaire, et c'est exactement le récit de Mademoiselle, sauf que Louis XIV se dépeint très opposé dès le début à ce mariage, et n'ayant cédé que de guerre lasse, à force d'être harcelé par sa cousine et les députés de la noblesse : « Elle continua..., par de nouveaux billets, et par toutes les autres voies qui lui purent tomber dans l'esprit, à me presser vivement de donner ce consentement qu'elle me demandait, comme la seule chose qui pouvait, disait-elle, faire tout le bonheur et le repos de sa vie. » D'autre part, les députés lui représentèrent « que si, après avoir consenti au mariage de ma cousine de Guise, non seulement sans y faire la moindre difficulté, mais avec plaisir, je résistais à celui-ci, que sa sœur souhaitait si ardemment, je ferais connaître évidemment au monde que je mettais une très grande différence entre des Cadets issus de maisons souveraines et les officiers de ma couronne, ce que l'Espagne ne faisait point, et au contraire, préférait ses Grands à tous les Princes étrangers, et qu'il était impossible que cette différence ne mortifiât extraordinairement toute la noblesse de mon royaume... Pour conclusion, les instances de ces quatre personnes furent si pressantes, ou leurs raisons si persuasives, sur le principe de ne pas désobliger sensiblement toute la noblesse française, que je me rendis à la fin à donner un consentement au moins tacite à ce mariage, haussant les épaules d'étonnement sur l'emportement de ma cousine, et disant seulement qu'elle avait quarante-trois ans et qu'elle pouvait faire ce qui lui plairait. »

Il continuait : « Dès ce moment-là, l'affaire fut tenue pour conclue. » Suivaient les détails que l'on connaît : préparatifs du mariage, foule au Luxembourg, bruits « fort injurieux » que le Roi avait arrangé la chose en dessous pour favoriser Lauzun, et, finalement, résolution de rompre l'affaire. C'est le seul endroit où Louis XIV ait cru devoir borner ses confidences à l'univers : il passe sous silence Mme de Montespan suppliante et Condé derrière sa porte : « J'envoyai appeler ma cousine. Je lui déclarai que je ne souffrirais point qu'elle passât outre à ce mariage, que je ne consentirais pas non plus qu'elle épousât aucun prince de mes sujets, mais qu'elle pouvait choisir dans toute la noblesse qualifiée de France qui elle voudrait, hors le seul comte de Lauzun, et que je la mènerais moi-même à l'église. Il est superflu de vous dire avec quelle douleur elle reçut la chose, combien elle répandit de larmes et poussa de sanglots. Elle se jeta à genoux. Je lui avais donné cent coups de poignard dans le cœur. Elle voulait mourir. Je résistai à tout... » Le Roi ajoute qu'il fit ensuite la même communication à Lauzun, « et je puis dire qu'il la reçut avec toute la constance, la soumission et la résignation que je pouvais désirer (1). » C'est sur cette comparaison, défavorable à Mademoiselle, que se termine ce curieux document, si peu généreux en présence d'un chagrin si vrai et si profond.

Cette princesse était remontée en carrosse dans un état à faire pitié. Elle y eut une attaque de nerfs et cassa en route les glaces de la voiture. Au Luxembourg, sa chambre s'était remplie de gens qui attendaient son retour : « Deux de ses valets de pied, raconte l'abbé de Choisy, entrèrent dans sa chambre en disant tout haut : « Sortez vite par le degré. » Tout le monde sortit en foule ; mais je demeurai des derniers, et vis la princesse venir du bout de la salle des gardes comme une furie, échevelée, et menaçant des bras le ciel et la terre. » Elle avait à peine eu le temps de se calmer, que Lauzun entra, accompagné de MM. de Montausier, Créqui et Guitry : « En le voyant, je criai les hauts cris, et, lui, eut beaucoup de peine à s'empêcher de pleurer. » La noblesse de France venait, sur l'ordre du Roi,

(1) D'après la *Correspondance de Pomponne* (Bibl. de l'Arsenal, 4712 (598, H. F.) fol. 373. M. Chéruel, dans l'appendice au vol. IV des *Mémoires de Mademoiselle*, et M. Livet, dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, ont publié cette lettre d'après une copie légèrement inexacte.

remercier la petite-fille d'Henri IV de l'honneur qu'elle avait voulu lui faire. M. de Montausier porta la parole. Mademoiselle sanglotait, Lauzun avait pris l'attitude, qui devait lui être comptée, et il le savait bien, d'un homme qui bénit les coups les plus cruels, partant de la main de son Roi. « M. de Lauzun, écrivait Mme de Sévigné, a joué son personnage en perfection; il a soutenu ce malheur avec une fermeté, un courage, et pourtant une douleur mêlée d'un profond respect, qui l'ont fait admirer de tout le monde (1). » La princesse l'aurait souhaité moins admirable. Elle lui disait : « Vous avez cette force d'esprit que tout le monde vous croira indifférent pour moi. Que dites-vous? » et je sanglotais à chaque parole. Il me dit d'un grand sang-froid : « Si vous croyez mon conseil, vous irez demain dîner aux Tuileries et remercier le Roi de l'honneur qu'il vous a fait d'avoir empêché une chose, dont vous vous seriez repentie toute votre vie. » Elle l'emmena à l'écart et eut enfin le plaisir de le voir pleurer : « Il ne me sut jamais parler, ni moi non plus. Je lui dis seulement : « Quoi! je ne vous verrai plus? Si cela est, je mourrai. » Puis nous retournâmes. Ces messieurs s'en allèrent... je me couchai; je fus vingt-quatre heures... quasi sans connaissance. »

Elle avait défendu de recevoir personne. Sa porte s'ouvrit cependant, le vendredi matin, pour Mme de Sévigné. Il y avait juste vingt-quatre heures que Mademoiselle avait débordé de joie devant elle et méprisé ses avertissemens : « Je la trouvai dans son lit (2); elle redoubla ses cris en me voyant; elle m'appela, m'embrassa, et me mouilla toute de ses larmes. Elle me dit : « Hélas! vous souvient-il de ce que vous me dites hier? Ah! quelle cruelle prudence! ah! la prudence! » Elle me fit pleurer à force de pleurer. » Un peu plus tard, on lui annonça le Roi. « Quand il entra, rapporte Mademoiselle, je me mis à crier de toute ma force; il m'embrassa encore et fut toujours sa joue contre la mienne. Je lui disais : « Votre Majesté me fait comme les singes qui étouffent leurs enfans en les embrassant. » Comme il lui promettait merveilles pour la consoler, entre autres « qu'il ferait des choses admirables pour M. de Lauzun, » elle eut la présence d'esprit, malgré son trouble, de demander s'il lui faudrait ne plus voir son ami? La réponse du

(1) Lettre du 24 décembre 1670.
(2) Lettre du 31 décembre.

Roi est à retenir, car elle eut de grandes suites pour sa cousine. Il me dit : « Je ne vous défends point de le voir;... et assurément vous ne sauriez prendre avis d'un plus honnête homme, ni plus habile en tout ce que vous aurez à faire, que de lui. » Elle se hâta de prendre acte de la permission. « C'est mon intention, Sire, et je suis trop heureuse que vous vouliez bien que ce soit mon meilleur ami;... mais au moins, Sire, ne changerez-vous pas, comme vous avez fait ? Je ne puis m'empêcher de vous faire ce reproche. »

Les jours suivans, elle dut rouvrir sa porte, et la même foule, qui avait fait semblant de se réjouir avec elle, revint faire semblant de la plaindre. Il fallut revoir tous les mêmes visages, subir les regards curieux, les regards railleurs, et répondre aux banalités. On fit de grandes plaisanteries dans Paris de ce qu'elle recevait les condoléances sur son lit, à la mode des veuves. « J'ai ouï dire à Mme de Maintenon, raconte Mme de Caylus (1), qu'elle s'écriait dans son désespoir : « Il serait là ! Il serait là ! » c'est-à-dire, il serait dans mon lit; car elle montrait la place vide. » Une grande princesse amoureuse à en mourir, et d'un simple cadet de Gascogne, presque un croquant, c'était un spectacle si nouveau, qui choquait tellement toutes les idées sur ce qui se fait et ce qui ne se fait pas, que le public, dans le fond, ne prenait pas au sérieux ce chagrin légèrement théâtral. On prétendait que Louis XIV avait dit : « C'est une fantaisie qui lui a prise en trois jours, et dans trois elle en sera consolée. »

Vrai ou faux, — le Roi le niait, — le propos avait l'approbation générale; il dispensait de s'apitoyer sur cette malheureuse qui se dévorait, et dépérissait à vue d'œil : « J'étais maigre, les joues creuses, comme une personne qui ne mangeait ni ne dormait, et je pleurais, dès que j'étais toute seule, ou que je voyais des amis de M. de Lauzun, que l'on parlait de choses qui avaient relation à lui; j'en voulais toujours parler. » L'espoir d'une prompte mort était sa seule consolation, car personne, elle en était sûre, n'avait jamais autant souffert : « Mon état était pitoyable, et il faut l'avoir senti pour le comprendre, et ce sont de ces choses que l'on ne saurait exprimer. Il faudrait les connaître soi-même, pour en juger, et personne ne saurait avoir senti une douleur comparable à la mienne; il n'y a rien à quoi

(1) *Souvenirs et Correspondance.*

on la puisse comparer. » C'est l'éternel langage des amoureux déçus; mais le mot que voici n'est pas à la portée de toutes les âmes. Il s'applique aux momens où l'excès de la douleur la rendait presque inconsciente : « A force de trop sentir, je ne sentais plus rien. »

Le cinquième jour, l'étiquette exigea qu'elle fût consolée. On lui rappela ses devoirs de princesse, « qu'il fallait aller à la cour; que cela était bien mal d'être huit jours sans voir le Roi. » Elle eut beau se débattre contre ces exigences cruelles, force lui fut de se donner en spectacle avec son visage défait, ses yeux rouges et « gros comme le poing, » ses perpétuelles crises de larmes, à tort et à travers, ses cris aigus dès qu'elle apercevait Lauzun. Ce dernier lui faisait de gros yeux, comme à une enfant, et lui adressait des menaces terribles : « Si vous faites de ces vies-là, je ne me trouverai jamais où vous serez. » Mais elle ne venait pas à bout de se dominer. Un soir, à un grand bal de cour, elle s'arrêta au milieu d'une danse et se mit à pleurer. Le Roi se leva et vint mettre son chapeau devant la figure de Mademoiselle. Il l'emmena ainsi, en disant : « Ma cousine a des vapeurs. »

Le public ne la plaignait pas. Il aurait plutôt fait des feux de joie. « Tout le monde a loué le Roi de cette action, » écrivait Olivier d'Ormesson. Louis XIV en redevint populaire, pendant quelques jours, lui qui ne l'était déjà plus qu'à l'occasion : « On ne peut dire la joie que non seulement toute la cour, mais que tout le royaume a eue de cette rupture de mariage (1). » C'était l'impression unanime. Quant à la princesse coupable d'avoir cru au « droit au bonheur, » l'opinion la jugeait très sévèrement; le XVIIe siècle, on l'a déjà vu, n'admettait pas que l'on fît prédominer les sentimens individuels ou les intérêts du cœur sur les exigences du rang ou de la situation sociale. L'âge des amoureux et l'aspect comique de ce couple mal assorti, elle si grande, lui presque nain, venant s'ajouter aux côtés sérieux de l'affaire, la Grande Mademoiselle tomba brusquement « dans le mépris. Car, dit La Fare, si ce mariage avait paru extraordinaire dès qu'il fut publié, sitôt qu'il fut rompu, il devint ridicule. »

Il est agréable de rencontrer un bon Samaritain parmi tous ces gens qui ont raison avec trop peu de charité. Tandis que

(1) Philibert Delamare, *loc. cit.*

Mme de Sévigné écrivait gaiement : « Voilà qui est fini (1), » les larmes de Mademoiselle inspiraient de bonnes et courageuses paroles à une personne parfaitement obscure, et qui se défendait toujours d'écrire aux gens parce qu'elle ne se trouvait pas assez d'esprit. On lit dans une lettre adressée le 21 janvier 1671 à Bussy-Rabutin par Mme de Scudéry, belle-sœur de l'illustre Madeleine : « Je ne vous dirai rien de l'affaire de Mademoiselle ; vous aurez su sans doute tout ce qui s'est passé; j'ajouterai seulement que, si vous saviez ce que c'est qu'une grande passion dans le cœur d'une honnête personne comme elle, vous vous en étonneriez et vous en auriez pitié. Pour moi, qui ne connais point l'amour par mon expérience, je comprends pourtant que Mademoiselle est fort à plaindre ; car elle ne dort pas la nuit, elle s'agite tout le jour, elle pleure ; et enfin elle fait la plus misérable vie du monde (2). »

Bussy-Rabutin répondit : « (*A Chaseu, ce 29 janvier 1671*)... Je comprends bien ce que c'est qu'une passion dans un cœur neuf comme celui de Mademoiselle, de son tempérament et de son âge, et je vous avoue que cela me fait pitié! Il me semble que l'amour est une maladie comme la petite vérole : plus on l'a tard et plus on est malade. » Il avait bien compris en effet, mais seulement le côté déplaisant de cette passion tardive, et presque tout le monde en était là, ce qui achevait de détourner l'intérêt de Mademoiselle. La chute de cette princesse fut ainsi définitive. L'héroïne de la Fronde s'effaça aux yeux de son temps et il ne resta qu'une vieille fille ridicule, dont les infortunes amusèrent la galerie.

ARVÈDE BARINE.

(1) Lettre du 24 décembre 1670.
(2) *Correspondance de Bussy-Rabutin*, publiée par Ludovic Lalanne.

LA
MARINE MARCHANDE RUSSE

II[1]

LES BASSINS ET LES PORTS
RÉFORMES ET LOIS NOUVELLES

Les différentes mers qui baignent la Russie sont loin d'avoir, dans son mouvement maritime, une d'égale importance. Il en est que la nature prédestine, pour ainsi dire, à un rôle prépondérant, d'autres au contraire qu'elle condamne à un rôle secondaire.

Loin du passage des grandes routes maritimes, bloquée par les glaces pendant sept mois de l'année, inhospitalière même pendant les mois d'été, donnant accès à un pays pauvre, la Mer-Blanche, par exemple, se trouve dans de trop mauvaises conditions pour favoriser, autrement que dans une faible mesure, le mouvement économique de l'Empire russe. De fait, la proportion des marchandises entrées ou sorties par cette frontière maritime est insignifiante, par rapport au total des importations et exportations effectuées par mer, en Russie. La navigation, dans la Mer-Blanche, est peu active; le tonnage moyen des navires peu élevé. Malgré l'amélioration de son port et l'achèvement du réseau ferré qui le relie, par Perm, à la Sibérie, Arkhangelsk ne se place, par ses entrées et sorties, qu'au quatorzième rang

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

parmi les ports russes. Si le nombre des navires battant pavillon russe et attachés aux ports de la Mer-Blanche est relativement considérable (462), la proportion des vapeurs (43) est très inférieure à celle des voiliers.

Cette flotte, d'une importance économique si minime, se signale, il est vrai, par une particularité intéressante. Elle compte deux navires armés, commandés et montés par des moines.

Parmi les couvens les plus renommés de l'empire des tsars, il en est un qui s'élève dans une île, au milieu de la Mer-Blanche; c'est le couvent de Solovietsk. L'archevêque Athanase, qui fut l'initiateur de Pierre le Grand aux choses de la mer, a fait école. Pour assurer le service entre la côte et leur île, et transporter dans leur monastère les pèlerins qui s'y rendent, à certaines époques, au nombre de 3000 par jour, les moines de Solovietsk possèdent deux bateaux à vapeur, fort bien aménagés. Les capitaines de ces steamers, les mécaniciens et les chauffeurs, les timoniers et les matelots, tous, à bord, sont des moines. Et il ne faut pas croire que la traversée entre Arkhangelsk et Solovietsk soit toujours à l'abri des coups de vent et des coups de mer. Pierre le Grand y subit une tempête à laquelle se rattache une des nombreuses légendes qui se sont formées autour de lui (1). Dans leur île, sur laquelle l'archimandrite exerce, en fait, une souveraineté absolue, les bons moines ont un dock, un atelier de réparation et même un chantier de construction outillé pour construire des bateaux à vapeur, moins les machines. Ils ont soutenu un siège, en 1854, contre l'escadre alliée, et essuyé, sans se rendre, le feu des navires anglais; aussi, depuis ce jour, leur a-t-on donné de l'artillerie, et ces singuliers moines, que l'on a vus sur la passerelle, dans les machines et dans les cordages, se livrent aussi à l'exercice du canon.

C'est, croyons-nous, le seul exemple d'une flottille possédée par des moines. S'il était un endroit où ce fait pût encore se présenter, c'était bien dans ces parages, les premiers où ait flotté le pavillon moscovite. La Mer-Blanche est en effet la plus ancienne des mers ayant appartenu aux Russes, la seule à laquelle la Russie ait eu accès jusqu'à l'avènement de Pierre le Grand. Aussi n'est-il pas étonnant que le commerce lui-même ait conservé,

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er août 1873, la *Légende de Pierre le Grand dans les Chants populaires et les Contes de la Russie*, par M. Alfred Rambaud.

dans ces parages, certains vestiges du temps lointain où les Russes s'y sont installés. Les riverains de la Mer-Blanche jouissent d'un véritable privilège douanier, à l'égard de leurs voisins de Norvège. Une flottille de bateaux, appartenant aux paysans qui peuplent les villages de la côte, et qu'on appelle les « Pomors, » fait voile chaque année pour les petits ports du nord de la Norvège, emportant, comme chargement, de la farine et d'autres produits qui sont admis en franchise. Ils reçoivent en échange du poisson qu'ils débarquent, dans les mêmes conditions, en automne, à Arkhangelsk. Cet exemple de libre-échange, dans un pays où ce régime est peu en faveur, nous a paru digne d'être noté, bien que la flottille en question ne présente que peu d'importance, sous le rapport du tonnage.

La Mer Caspienne tient, dans la vie économique de la Russie, une place beaucoup plus importante que la Mer-Blanche. Elle possède une flotte de 800 navires, d'un tonnage total d'environ 230 000 tonnes, dont 263 vapeurs, jaugeant ensemble 120 312 tonnes. Quelques-unes des Compagnies de navigation qui y font flotter leur pavillon comptent parmi les plus considérables de Russie. Astrakhan se place, par son tonnage, à la tête de tous les ports russes, dépassant Odessa de près de 3 millions de tonnes, et c'est même un fait caractéristique que le port le plus important de Russie soit situé sur une mer fermée, à l'embouchure d'un grand fleuve, auquel il est en majeure partie redevable de son fort tonnage. Cela prouve quel rôle capital joue la navigation fluviale dans ce pays, traversé par d'aussi immenses artères que le Volga, le Dniepr, ou le Don.

Encore n'est-ce pas la seule ni même la principale cause du développement pris par la navigation dans la Caspienne. La cause essentielle est ici l'industrie du naphte, qui a fait de si rapides progrès dans la région du Caucase. En 1878, la maison Nobel construisit le premier bateau-citerne à vapeur, qui fit réaliser une économie de neuf dixièmes dans le prix de transport du pétrole de Bakou à Astrakhan. Depuis lors, la surface de la Caspienne est constamment sillonnée de navires à voiles et à vapeur, dont les flancs sont remplis d'un chargement liquide libre. Le Volga se couvrit à son tour d'une flotte de bateaux en bois et en fer, pour le transport du naphte d'Astrakhan aux embarcadères de Tsaritsine et de Nijni-Novgorod. Il y eut sur ce fleuve jusqu'à 1 676 navires destinés à ce service. On peut juger par là de l'élan

que l'industrie du naphte et l'invention des bateaux-citernes ont donné à la navigation sur la Caspienne et sur le Volga. Mais c'est là une navigation qui intéresse surtout le commerce intérieur de la Russie et qui, malgré son importance, reste sans conséquence, au point de vue international.

Le rôle du Pacifique, dans le mouvement maritime de l'Empire russe, était encore des plus modestes, au moment où la guerre éclata. Bien que la Russie fût installée sur les bords de cet océan depuis plus d'un demi-siècle, il y a relativement peu de temps qu'elle s'était mise à y faire acte de puissance maritime et commerçante. Les voyages réguliers des navires de la *Flotte volontaire*, la récente organisation du *Service maritime de l'Est-Chinois*, l'aménagement du port de Vladivostok, la création de celui de Dalny, n'avaient pas encore donné à la navigation sous pavillon russe une grande activité, dans les parages du Pacifique. La statistique publiée par la Direction générale de la marine marchande n'indique, comme étant attachés aux ports de cette mer, au 1er janvier 1902, que 27 navires de nationalité russe, dont 20 vapeurs, ne jaugeant même pas 12000 tonnes.

Les marines marchandes étrangères et les Compagnies russes de la Mer-Noire apportaient, il est vrai, quelque activité dans les ports russes du Pacifique; mais cette activité était encore peu considérable. Le mouvement général de ces ports n'a atteint, en 1900, entrées et sorties comprises, que 1802 navires, moins que la Mer-Blanche, et 2363813 tonnes. Sur ce nombre, Vladivostok absorbait 1169476 tonnes, chiffre qui le place au treizième rang des ports russes, juste avant Arkhangelsk. Encore la construction du Transsibérien et du Transmandchourien provoquait-elle une augmentation sensible du trafic. Enfin, obéissant au besoin qui leur fait une loi de descendre toujours, du Nord au Sud, d'Okhotsk à Nicolaievsk, puis à Vladivostok, puis à Dalny, les Russes se disposaient à transporter dans ce dernier port le siège de leur puissance maritime dans le Pacifique.

Les deux bassins les plus importans à tous égards, les deux seuls qui soient le centre d'un trafic véritablement actif et réellement international, sont ceux de la Baltique et de la Mer-Noire. A eux deux, ils absorbent 96 pour 100 du mouvement commercial de tous les ports russes.

Au début du XIXe siècle, la Baltique accaparait à elle seule la presque-totalité des exportations et des importations maritimes

de la Russie : 85 pour 100 des sorties et 90 pour 100 des entrées de marchandises s'effectuaient par ses frontières, tandis qu'un peu plus de 5 pour 100 seulement revenaient à la Mer-Noire. Cette proportion est loin de s'être maintenue de nos jours. Si la Baltique continue à l'emporter sur la Mer-Noire, bien que de beaucoup moins qu'autrefois, au point de vue des importations, elle cède le pas à celle-ci, en ce qui concerne les exportations (1). Aussi la Mer-Noire a-t-elle vu s'accroître, dans des proportions beaucoup plus rapides que la Baltique, le nombre et le tonnage des navires fréquentant ses ports : le chiffre qui représente ce tonnage a augmenté, dans le courant du dernier siècle, de soixante-six fois sa valeur, tandis qu'il n'est devenu, dans la Baltique, que huit fois et demie plus grand. Grâce à la prédominance des exportations dans le commerce extérieur de la Russie, c'est à la Mer-Noire qu'appartient aujourd'hui le rôle le plus important et le plus actif dans le mouvement maritime de cet État.

Tout autour de ce bassin et de son annexe, la mer d'Azof, s'est créée une série de ports, dont quelques-uns sont parvenus en très peu de temps à un développement vraiment remarquable. Odessa est devenu le premier port maritime de la Russie, avec un tonnage total de 5 570 536 tonnes, dépassé seulement par celui d'Astrakhan, qui ne peut être considéré comme port extérieur. A côté de cette grande métropole commerciale, fréquentée par tous les pavillons, port d'attache des principales Compagnies de navigation russes, grenier de l'Europe et premier marché du monde pour les céréales, ont surgi nombre d'autres ports de moindre importance : Nicolaïew, Eupatoria, Théodosie, Kertch, Taganrog, Berdiansk, Marioupol, Rostoff, Temriouk, Novorossisk, Poti, Batoum, etc. Le nombre des navires, qui ont visité les ports de la Mer-Noire et de la mer d'Azof, s'est élevé, en 1900, à 78 962 et leur tonnage à 46 059 720 tonnes.

Comment tant de ports sont-ils nés et ont-ils vécu sur les rivages méridionaux de la Russie? C'est ce qu'expliquent les immenses progrès accomplis dans ce pays par la production des céréales, depuis l'émancipation des serfs. De 1860 à 1869, il avait été exporté annuellement, en moyenne, 144 00 000 quintaux

(1) De 1890 à 1898, les exportations effectuées par la Baltique ont été représentées par 38,6 pour 100; celles de la Mer-Noire, par 57,3; les importations de la Baltique, par 68,7; celles de la Mer-Noire par 27,5.

métriques des quatre principales céréales : blé, seigle, orge et avoine. De 1889 à 1899, cette exportation a atteint, par an, 63 600 000 quintaux métriques, c'est-à-dire que la Russie a plus que quadruplé sa production en l'espace de trente ans. Elle produit actuellement plus de la moitié des avoines et des seigles du monde entier et, malgré l'importance des exportations des États-Unis et de la République Argentine, elle occupe le premier rang parmi les pays exportateurs de céréales.

Ajoutez à cela que les charbonnages du Donetz et les gisemens de pétrole du Caucase sont entrés en exploitation et ont commencé à donner d'importans rendemens. Berdiansk, Marioupol, Taganrog, Rostoff cherchent à tirer parti, grâce aux voies ferrées qui les relient au Donetz, du développement hâtif que l'industrie métallurgique et minière a pris dans le bassin de ce fleuve. Depuis qu'il est en communication, par un embranchement, avec Vladikavkas et Pétrovsk, sur la Caspienne, Novorossisk, est devenu un port d'exportation du pétrole. Le principal entrepôt de ce produit est cependant resté à Batoum, où une conduite, appelée « pipe-line, » amène directement l'huile minérale de Mikhailovo, sur le chemin de fer de Bakou. On s'explique ainsi, qu'en bordure de cette région à la fois agricole et industrielle, se soit formée comme une ceinture de ports.

Peut-être bien ces ports sont-ils un peu trop nombreux, par rapport au trafic qu'ils se partagent. La Russie n'a pas toujours su éviter l'écueil dans lequel sont tombés tant d'autres gouvernemens, notamment le nôtre, et qui consiste à disséminer les efforts et les crédits sur un grand nombre de ports, au lieu de les concentrer sur un seul. Les statistiques officielles n'enregistrent pas moins de 86 ports de commerce. Il est vrai que cette pléthore s'explique historiquement par la manière dont la Russie est entrée en possession de son littoral. Tant sur la Baltique que sur la Mer-Noire et sur le Pacifique, elle a conquis sa frontière maritime, morceau par morceau, s'empressant de créer un port sur la fraction qu'elle venait de s'annexer, ne voulant pas ensuite le laisser péricliter, lorsqu'elle en avait ouvert un nouveau, un peu plus loin. C'est pour cette raison qu'elle possède trois ou quatre ports sur des côtes où un seul suffirait parfaitement aux besoins du commerce.

Mais cet inconvénient est moins sensible dans la Mer-Noire

qu'il ne le serait ailleurs. Dans cette mer, comme dans la mer d'Azof, chaque port est l'exutoire d'une région agricole et dépend, pour son degré de prospérité, de la récolte en céréales dans la zone qu'il dessert. Si la récolte est abondante, son activité augmente; si la récolte est faible, son activité diminue. Il en résulte que les différens ports se font bien concurrence, mais qu'ils se suppléent aussi l'un l'autre. Si la récolte est mauvaise dans les territoires qui alimentent, par exemple, Odessa, les armateurs russes et étrangers dirigent leurs navires sur Taganrog, Rostoff ou Novorossisk, où les stocks ont chance d'être plus abondans. Le mouvement commercial d'Odessa diminue alors, mais c'est au bénéfice de celui de Taganrog, de Rostoff et de Novorossisk, et les pertes éprouvées d'un côté sont compensées par les profits réalisés d'un autre. Les fluctuations subies par les moyennes particulières d'un de ces ports restent ainsi sans influence sur le mouvement général de l'ensemble.

La flotte de commerce de la Mer-Noire constitue l'élément essentiel de la marine marchande russe. Si l'on envisage la répartition des navires russes par mers, on s'aperçoit que le bassin de la Mer-Noire et de la mer d'Azof l'emporte sur tous les autres par le nombre et le tonnage des unités. Voiliers et vapeurs réunis, la Mer-Noire et la mer d'Azof comptent déjà plus de navires et d'un plus fort tonnage que toute autre mer. Si l'on s'en tient aux vapeurs, on constate qu'aux ports de ces deux mers reviennent 49,5 p. 100 du tonnage total de la flotte à vapeur, 333 unités sur 810; c'est là aussi que les vapeurs atteignent la jauge moyenne la plus élevée, 582 tonnes par navire. Jusqu'à 1899, il n'existait de navires de 2000 tonnes et au-dessus, que dans les mers Noire et d'Azof; quant à la Baltique, ce n'est que de 1899 à 1901 que 7 navires de cette dimension ont été attachés à ses ports.

Bien que dépossédée par la Mer-Noire du rang qu'elle occupait autrefois, la Baltique n'en continue pas moins à tenir une très grande place dans la navigation extérieure de la Russie. D'après les statistiques officielles, ses ports ont été visités, en 1900, par 31 855 navires, d'une jauge nette de 10 099 660 tonnes. Encore ces chiffres ne tiennent-ils pas compte des ports de Finlande, dont les statistiques russes ne font jamais mention, et, si l'on veut évaluer l'ensemble de la navigation sur les côtes russes de la Baltique, aux chiffres qui précèdent il faut ajouter

27 909 navires et 6 541 684 tonnes, qui représentent le mouvement de la navigation dans les ports finlandais.

La flotte de commerce russe ne prend, au mouvement maritime de la Baltique, qu'une part insignifiante. Elle ne comptait encore, dans cette mer, au 1er janvier 1902, que 938 unités, dont 151 vapeurs seulement. Ainsi que nous l'avons fait observer, le gouvernement russe n'y subventionne aucune Compagnie, et il y a relativement peu de temps que quelques Sociétés se sont fondées, en vue d'y exploiter des lignes libres. Dans ces dernières années, cependant, une légère progression s'est fait sentir dans la participation du pavillon russe au commerce de la Baltique. La proportion des navires russes commence à devenir plus forte, dans le mouvement des ports. Diverses Sociétés (1) ont entrepris de relier les ports russes de la Baltique à ceux du Pacifique.

Malgré ces timides initiatives, le commerce et la navigation de la Baltique restent aux mains de Compagnies étrangères, qui les accaparent presque entièrement. Et pourtant, une marine marchande indigène trouverait là de quoi gagner amplement sa vie. Les ports russes de la Baltique ne se signalent pas seulement par leur nombre; ils ont, sur les autres ports de l'empire, l'avantage d'être situés à une distance relativement faible de l'Europe occidentale, et d'être, en même temps, en contact immédiat avec les provinces les plus riches, les plus peuplées, les plus commerçantes de Russie. Par eux, on parvient rapidement au cœur même de l'empire. Ils sont en effet particulièrement bien partagés sous le rapport des voies ferrées; car ils sont pourvus de lignes qui desservent une région de 15 à 1 800 verstes, tandis que les ports de la Mer-Noire ne peuvent, faute de communications suffisantes, desservir qu'une région de 7 à 800 verstes.

Ils reçoivent ainsi, non seulement les blés du centre de la Russie, mais la houille et le naphte des provinces méridionales, et même le beurre de Sibérie. Grâce à la jonction du réseau ferré de la Baltique avec le Transsibérien, cet article est devenu un des principaux du commerce d'exportation de Reval et de Riga. Pendant les mois de juillet et d'août, qui sont ceux où l'exportation du beurre est le plus active, il arrive à Riga, venant de

(1) En particulier, la Compagnie de *l'Asie Orientale* et une société dont l'Empereur approuva les statuts en 1900 et qui prit le nom de *l'Océan*.

Sibérie, cinq convois par semaine, composés chacun de 25 wagons de 450 pouds. Des services de navigation se sont organisés pour prendre ce produit, au sortir des wagons réfrigérans, et l'expédier, sur des vaisseaux aménagés à cet effet, en Angleterre, en Allemagne et en Danemark. La construction du chemin de fer de la Baltique et l'extension progressive de ce réseau ont été la cause d'un accroissement considérable de prospérité pour tous les ports de ce littoral. Leur importance maritime et commerciale est bien loin d'être négligeable. Saint-Pétersbourg, où le mouvement maritime de Cronstadt s'est transféré, depuis l'approfondissement du chenal et la construction du port de commerce, détient toujours le second rang, dans la classification des ports russes; Riga occupe le huitième; Libau, le neuvième. Le mouvement des marchandises, dans chacun de ces ports, s'est traduit respectivement, en 1897, par 225, 158 et 60 millions de pouds.

Le grand inconvénient des ports de la Baltique provient des glaces qui les encombrent et les bloquent, pendant cinq mois de l'année. Fermés à la navigation, vers la fin de novembre ou le commencement de décembre, ils ne se rouvrent guère en effet qu'au début du mois de mai. Tel est le cas de Riga, de Saint-Pétersbourg, d'Helsingfors et d'Abo. On s'efforce de remédier à cet inconvénient en tirant parti, pendant cette période, de ports situés dans une position qui les met à l'abri de la gelée. Telle est la raison d'être et l'utilité de ports comme Libau, Windau, Reval et Hangoe. Ils ont sur leurs voisins l'avantage de ne pas être situés dans un golfe ou sur un estuaire, mais bien sur le littoral même de la mer, ou même sur un promontoire, comme Hangoe. Les glaces peuvent donc en encombrer plus ou moins les abords, mais ne les bloquent jamais complètement et, à l'aide de bateaux brise-glaces, leur entrée peut être maintenue libre pendant tout l'hiver. Il se crée ainsi de véritables ports d'hiver, où se centralise, pendant la mauvaise saison, tout le commerce des ports voisins, et dont l'activité dépend, en majeure partie, du temps pendant lequel ces derniers sont restés fermés. Ainsi en est-il de ceux que nous avons cités plus haut. Le type le plus parfait du genre est Hangoe, grâce auquel la Finlande conserve, en toute saison, un accès à la mer libre. Situé à l'extrémité du cap le plus méridional du Grand-Duché, il reçoit de 700 à 800 navires, jaugeant ensemble 250 à 300 000 tonnes.

Il existe un élément qu'il faut se garder de négliger, lorsqu'on parle de la navigation dans la Baltique : ce sont les Compagnies de navigation finlandaises. Les statistiques russes n'en tiennent pas compte, bien que ces compagnies battent pavillon russe. Les plus importantes sont au nombre de trois et participent dans une large mesure au commerce de la Baltique. La *Finska angfortygs Aktiebolaget* entretient des services réguliers d'Helsingfors et Hangoe à Hull par Copenhague, à Lübeck par Stettin, à Stockholm par Saint-Pétersbourg ; ses navires visitent nos ports de l'Atlantique, Dunkerque, Le Havre, La Pallice et Bordeaux et poussent jusqu'à Marseille et jusqu'aux ports italiens. Les steamers des lignes de Hull, Lübeck et Stockholm, de construction anglaise, filent de 12 à 15 nœuds et sont fort bien aménagés. Une autre compagnie finlandaise, *le Nord*, subventionnée par le gouvernement finlandais, a un service régulier, ouvert toute l'année, de Hangoe à Stockholm et Newcastle, pour le transport du beurre et des émigrans, et un service permanent, hiver comme été, d'Abo à Stockholm. Enfin la *Finska Lloyd*, qui possède 7 ou 8 navires, dont 3 tout neufs de 2 500 tonnes, les envoie dans l'Océan et dans la Méditerranée. Cette Société vient d'obtenir du gouvernement canadien une subvention pour une ligne régulière du Canada au golfe de Finlande, par La Pallice et La Rochelle. Les Compagnies finlandaises portent donc le pavillon russe des côtes de Finlande sur celles de Suède, d'Allemagne, d'Angleterre, de France, d'Italie et jusqu'au Canada. Leur activité fait honneur à l'esprit d'initiative du petit peuple qui les soutient et les dirige, et l'on a le droit d'être surpris que notre pavillon ne participe pas dans la plus légère mesure au commerce qui se fait entre les côtes de France et celles de Finlande, alors que le pavillon russo-finlandais y prend une part en somme très honorable.

On ne connaît pas, à l'étranger, la marine marchande finlandaise, parce qu'elle n'arbore pas un pavillon particulier et navigue sous les couleurs russes. Elle mérite cependant qu'on en tienne compte. Elle se composait, en 1901, de 2 291 voiliers, jaugeant 290 700 tonnes, et de 298 vapeurs, d'une jauge nette de 45 948 tonnes. La proportion des vapeurs est donc très inférieure à celle des voiliers ; le tonnage moyen de la flotte finlandaise est faible : mais cela n'empêche pas ses navires d'entreprendre les voyages d'Angleterre, de France, d'Espagne, de la

Méditerranée, du Brésil et d'Amérique du Nord. D'autre part, leur nombre s'est accru, de 1879 à 1901, dans la proportion de 72 pour 100, et il a encore augmenté, en 1901, de 109 voiliers et de 11 vapeurs.

La Finlande a d'excellens marins. Elle ne compte pas moins de 7 écoles (1) de navigation, d'où sort un personnel remarquable de capitaines et de pilotes. Elle possède, en outre, 5 établissemens professionnels pour l'enseignement de la construction des navires et des machines. Ses côtes sont éclairées et balisées avec un soin admirable, par un système des plus complets de phares et de feux flottans. Son principal port, Helsingfors, ne le cède à aucun port russe, sous le rapport de l'outillage. Il se compose de 4 bassins pour la marine marchande, sans compter celui de Sveaborg, affecté aux vaisseaux de guerre; les paquebots et cargos du plus fort tonnage peuvent y jeter l'ancre en toute sécurité. Le développement des quais est considérable. Une ligne ferrée à double voie relie les 4 bassins au réseau des chemins de fer finlandais. De nombreux docks, magasins, hangars et caves, très bien aménagés, se trouvent dans le voisinage des quais, et le régime des magasinages et entrepôts est très heureusement compris.

En résumé, si l'on tient compte de l'énorme disproportion qui existe entre elles, la Finlande est, au point de vue maritime, comme sous bien d'autres rapports, relativement plus avancée que la Russie.

Dans son ensemble, la flotte marchande de la Russie, abstraction faite de la flotte finlandaise, se composait, au 1er janvier 1902, de 810 navires à vapeur, jaugeant ensemble 391 697 tonnes, et de 2 378 navires à voiles, jaugeant ensemble 272 510 tonnes. Le chiffre total de la marine marchande russe était donc de 3 188 navires et 664 208 tonnes (2). Malgré la supériorité du nombre, les voiliers ne représentent que 41 pour 100 du tonnage total, tandis que les vapeurs en représentent 58,9 pour 100. Les divers recensemens de la flotte de commerce russe accusent tous une augmentation du nombre et du tonnage des navires. Le premier recensement opéré, en 1895, par les soins du minis-

(1) Ces écoles sont situées à Abo, Helsingfors, Wasa, Uleaborg, Morichoum, Wiborg et Raumo.

(2) Dans ce nombre sont compris tous les navires à partir de 20 tonnes.

tère des Finances enregistrait 522 vapeurs et 2 135 voiliers, d'un tonnage total de 528 988 tonnes. En 1898, les vapeurs s'élevaient au nombre de 657 et les voiliers de 2 143; leur tonnage total atteignait 554 141 tonnes. En 1899 enfin, on comptait 709 vapeurs et 2 242 voiliers, jaugeant ensemble 601 294 tonnes. Ces chiffres attestent une progression, sinon très rapide, au moins constante.

Le tonnage moyen des navires de la flotte de commerce russe est relativement peu élevé. Les vapeurs d'une jauge inférieure à 700 tonnes sont les plus nombreux dans toutes les mers ; 79 pour 100 des vapeurs de la Mer-Blanche, 70 pour 100 de ceux de la Baltique et 60 pour 100 de ceux de la Mer-Noire, ne dépassent pas 400 tonnes. Les vapeurs de 1 000 à 2 000 tonnes ne sont qu'au nombre de 63, dont 31 dans la Mer-Noire et la mer d'Azof, 16 dans la Caspienne, 14 dans la Baltique et dans le Pacifique ; ceux de plus de 2 000 tonnes, au nombre de 37 seulement, dont 28 dans la Mer-Noire et la mer d'Azof, 7 dans la Baltique et 2 dans le Pacifique. Quant aux voiliers, 65 pour 100 d'entre eux ne dépassent pas 100 tonnes ; 39 voiliers seulement, la plupart de la Baltique, jaugent plus de 500 tonnes. Il importe donc de ne pas se laisser éblouir par le nombre de navires que mentionnent les statistiques russes, et de ne pas oublier que ces statistiques tiennent compte des vapeurs et des voiliers du plus faible tonnage, de remorqueurs et de barques. Les frais de première acquisition des 3 188 navires qui composaient la flotte russe de commerce au 1er janvier 1902 se sont élevés à 127 637 634 roubles, dont 111 557 617 roubles pour les vapeurs et 16 080 015 pour les voiliers. La plus grande partie de ce capital a été engagée dans les entreprises maritimes, depuis moins de dix ans, car 331 vapeurs, soit 40,9 pour 100 de la flotte à vapeur russe, ont été lancés dans les dix dernières années, et 178, soit 53,8 pour 100, dans les cinq dernières.

La plupart des voiliers battant pavillon russe ont été construits en Russie. Mais la part qui revient à l'industrie russe dans la construction de sa flotte à vapeur, est presque insignifiante. Plus de 75 pour 100 du nombre des vapeurs et 84 pour 100 de leur tonnage, ont été construits dans les chantiers étrangers. Dans la Caspienne, la proportion des steamers construits en Russie est plus forte que dans les autres mers, par suite de sa situation de mer fermée et des droits spéciaux qui protègent

contre la concurrence étrangère les navires qui lui sont destinés. Mais, dans les mers ouvertes, la part des chantiers de construction russes ne dépasse pas 17 pour 100, quant au nombre des navires, et 2 pour 100 quant à leur tonnage. Ce dernier chiffre indique que les navires construits en Russie sont d'un tonnage très faible, la plupart du temps de simples remorqueurs. Il en est des machines exactement comme des coques : sauf dans la Caspienne, où les machines de construction russe sont en plus forte proportion qu'ailleurs, la part de l'industrie locale n'est que de 22,5 pour 100 dans la construction des machines motrices des navires.

La grande majorité des vapeurs russes est donc de provenance étrangère. Les pays qui les ont fournis sont l'Angleterre, la Suède, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Les quinze bateaux actuellement en service de la *Flotte volontaire* sont tous de construction anglaise. On se souvient que les trois premiers avaient été acquis en Allemagne ; dans la suite, la commande d'un navire avait été donnée aux Forges et Chantiers de la Méditerranée. C'est également en Angleterre qu'ont été construits les trois plus beaux paquebots de la *Compagnie russe de navigation et de commerce*, le *Tchikatcheff*, l'*Empereur-Nicolas II*, et la *Reine-Olga*. C'est de constructeurs ou d'armateurs anglais, allemands et autrichiens que la Compagnie de l'*Est-Chinois* a acquis les navires nécessaires à l'organisation de son service maritime. « Les industriels allemands, écrit M. Charlat dans son rapport sur le commerce de la Russie en 1901, travaillent avec persévérance et méthode à devenir les fournisseurs de la marine marchande russe. En deux ans, la maison de constructions navales Klawitter et Cie de Dantzig est parvenue à recevoir pour 2 500 000 francs environ de commandes, tant en steamers de grand tonnage qu'en remorqueurs, ainsi qu'en dragues. » De même que les coques, les machines proviennent aussi d'Angleterre et d'Allemagne. Quant à la France, sa part est nulle : à l'exception du paquebot livré par les Forges et Chantiers à la *Flotte volontaire*, nous n'avons pas connaissance d'un seul navire fourni par un chantier français à la marine de commerce russe. Pourquoi cet ostracisme ? Est-ce parce que nos chantiers ont la réputation de construire plus chèrement et plus lentement que leurs concurrens étrangers, ou parce que nous ne possédons pas, comme en Angleterre, un marché de navires ? Quoi qu'il en soit, le développement que le gouvernement russe semble disposé à donner

à la marine marchande ne devrait pas laisser nos constructeurs indifférens et devrait les déterminer à faire ce qui dépend d'eux pour changer les habitudes des armateurs russes.

Reste à expliquer pourquoi ceux-ci ne s'adressent pas tout bonnement à l'industrie de leur pays. Car il y a des chantiers russes : les principaux sont l'Usine franco-russe, la Société Newsky, toutes deux à Saint-Pétersbourg ; l'usine Baltique, située dans la même ville et appartenant à l'État ; les chantiers de Sébastopol, fondés par la *Compagnie russe de Navigation et de commerce* et cédés par elle à l'État ; l'usine Krighton, à Abo ; les chantiers de Wiborg et d'Helsingfors, en Finlande ; ceux de Nicolaief, sur la Mer-Noire. Quelques établissemens de second ordre sont échelonnés le long du Volga et construisent des bateaux d'un faible tirant d'eau. Mais, jusqu'à présent, les chantiers russes n'ont guère construit de navires que pour la marine de guerre. La *Compagnie russe*, qui a construit elle-même quatorze de ses navires sur ses chantiers de Sébastopol, doit être considérée comme une exception : encore a-t-elle fini par vendre ses chantiers au gouvernement.

Les deux principales raisons, pour lesquelles les constructions navales se sont si peu développées en Russie, sont le prix élevé des métaux et le défaut de spécialistes en la matière. Chaque fois qu'une Compagnie de navigation russe s'est montrée disposée à donner la commande d'un navire à un chantier national, elle a dû y renoncer, en raison de l'élévation du prix de revient. Lorsque la *Flotte volontaire* décida la construction de l'*Ariel*, elle s'adressa à l'usine Baltique et au chantier de la *Compagnie russe*. Le premier de ces établissemens refusa de se rendre à son appel ; le second accepta la commande de la coque, sans la machine, pour 2 700 000 francs, et pourvu qu'on lui accordât deux ans. Mis au courant de ces conditions, Alexandre III voulut bien reconnaître que, malgré tout le désir de donner la commande à l'industrie locale, il n'était pas possible d'en passer par ces conditions, et l'*Ariel* fut adjugé à un chantier anglais. Les chantiers russes sont donc en nombre insuffisant pour pourvoir aux besoins de la marine de guerre et de la marine de commerce, et, en outre, ils construisent à des conditions trop défavorables pour pouvoir lutter contre l'industrie étrangère.

Après nous être occupés des navires et des chantiers d'où ils

sortent, il nous faut dire quelques mots de la législation qui les régit, des marins qui les montent et des ouvriers qui les chargent et les déchargent.

Le droit d'arborer le pavillon russe appartient aux sujets russes, aux Sociétés par actions de constitution russe, à des maisons de commerce, dont un des principaux administrateurs, ayant la signature sociale est sujet russe, ou aux Sociétés dont l'associé-gérant a la nationalité russe. Chaque navire doit avoir une patente de pavillon délivrée par une des douanes de port et être inscrit sur des registres spéciaux. Le navire, d'après le droit russe, est un meuble. Toutefois, la vente de ce meuble est assujettie à quelques règles spéciales. Elle s'opère par la transmission à l'acheteur de l'acte de propriété, avec inscription signée par le vendeur et légalisée par un notaire, ou, si la vente a lieu à l'étranger, par un consul russe. Tous les autres documens appartenant au navire, comme le rôle d'équipage, la patente de pavillon, etc., doivent être remis à l'acheteur. Le droit de propriété d'un navire ne peut être prouvé qu'en produisant ces documens, au complet et en règle. La saisie et la vente forcée se font d'après les règles générales adoptées pour la vente des biens meubles ordinaires. Les hypothèques, dans le sens du droit français, ne sont pas prévues pour les navires. Il n'y a pas de prescription spéciale en matière maritime. Faute d'indications particulières à ce sujet, il faut admettre aussi que les lois concernant le prêt sur gage sont applicables aux navires. La législation russe, enfin, connaît l'emprunt à la grosse aventure.

Il n'existe en Russie rien d'analogue à notre « inscription maritime. » Marine de guerre et marine de commerce, recrutent pareillement leurs équipages comme elles veulent, ou plutôt comme elles peuvent, parmi les paysans de l'intérieur, aussi bien que parmi les habitans des côtes. Mais la loi impose aux armateurs la lourde obligation de composer de sujets russes les états-majors et les équipages de leurs navires. La question de la composition des équipages est particulièrement difficile à résoudre en Russie, vu l'inexpérience des habitans, le défaut d'apprentissage et de traditions, l'insuffisance des écoles formant des matelots, des mécaniciens, des capitaines pour la marine de commerce. Le Slave des basses classes n'a pas la vocation maritime : il est paysan, ouvrier agricole, à la rigueur ouvrier

d'industrie; les marins de profession sont très rares dans le peuple slave. Faute de marins de cette espèce, la flotte de guerre est obligée de recruter ses équipages parmi des paysans n'ayant aucune aptitude, ni aucun goût pour le métier de la mer. Soldats parfaits, parce que la docilité est dans leur nature, les Russes sont des marins médiocres, parce que leur intelligence, plutôt lente, leur manque d'initiative, leur défaut complet d'instruction professionnelle et même générale, les rendent inaptes à manier les appareils compliqués des vaisseaux modernes. Il est vrai que sept années passées dans la marine de guerre pourraient avoir raison de cette inaptitude, et faire d'eux de bonnes recrues pour la marine de commerce ; mais, à l'expiration de leur temps, la plupart s'empressent de retourner dans leurs villages. La marine de commerce ne profite donc pas des marins formés sur les navires de guerre. C'est plutôt l'inverse qui se produit, et la marine de l'État, comprenant l'avantage qu'elle pourrait tirer, en cas de guerre, du personnel occupé sur les bateaux marchands, exempte ce personnel de tout ou partie du service actif, et l'astreint seulement, dans tous les cas, à un service plus prolongé dans la réserve. C'est tout à l'honneur de l'État d'avoir compris les services que le personnel des navires de commerce pouvait être appelé à lui rendre, et de renoncer à le leur enlever pour un long laps de temps, sans grand profit pour lui-même.

A l'époque où se sont fondées les Compagnies de navigation, actuellement existantes, un personnel maritime n'avait pas encore eu le temps de se former en Russie; c'est à peine s'il commence à l'être maintenant. Aussi la plupart d'entre elles ont-elles eu beaucoup de peine à composer leurs équipages et leurs états-majors. L'État leur est le plus souvent venu en aide, soit en suspendant, à leur profit, la loi qui leur interdit de constituer leurs cadres avec des étrangers, comme il le fit pour l'*Est-Chinois*, soit en mettant à leur disposition des marins de la flotte de guerre. C'est ce qui eut lieu pour la *Flotte volontaire*. Jusqu'en 1881, les navires de cette Compagnie n'ont été montés que par des marins de l'État; ce n'est qu'à partir de cette date qu'on commença à les remplacer par des matelots embauchés, et cette substitution demanda deux ans pour s'opérer; en 1883 seulement fut constitué un personnel normal, et encore avec des matelots pour la plupart recrutés à l'étranger. Le développe-

ment pris par la marine marchande dans ces dernières années a quelque peu amélioré les conditions de recrutement des marins de commerce. Les Compagnies de navigation ont fait quelquefois des efforts louables pour faciliter l'apprentissage maritime aux jeunes gens désireux de se vouer à la carrière de marin. Par exemple, la *Flotte volontaire* a admis sur ses navires des élèves, auxquels elle a fait faire le temps de navigation qu'exigeait l'État pour l'admission de ces jeunes gens dans ses écoles. Elle obtint même du ministère des Finances une subvention pour l'entretien des élèves accueillis sur ses navires.

De son côté, le gouvernement a fondé des écoles destinées à former des marins et des officiers pour la marine de commerce. Il existait ainsi, en 1900, 35 de ces écoles, dites « classes de navigation, » et divisées en trois catégories ou « degrés : » celles du premier degré formant des capitaines au long cours ; celles du second degré, des capitaines au cabotage, ou des pilotes au long cours ; celles du troisième degré, des pilotes au cabotage. Il a été fondé, en outre, à l'École de commerce d'Odessa et à l'École de navigation marchande d'Arkhangelsk, des cours destinés à former des capitaines marchands, et dont la durée est de trois années. A Arkhangelsk même et à Kemur, fonctionnent encore deux autres classes, dont les cours ont lieu pendant les mois d'hiver et durent deux années.

Les résultats et l'organisation même de cet enseignement technique sont vivement critiqués par les Russes. D'après une revue qui puise ses inspirations à bonne source (1), la division de l'enseignement en trois degrés serait « absurde, » parce qu'elle entraîne l'interruption des études, en forçant les élèves à naviguer dans l'intervalle. La génération sortie de ces écoles serait dépourvue de valeur et de capacité véritables, au point de vue professionnel. Sans vocation pour le métier de marin, les élèves y sont admis pourvu qu'ils sachent lire, écrire et faire les quatre premières opérations d'arithmétique. On est obligé de les en laisser sortir, sans qu'ils emportent de connaissances réelles, parce qu'il est impossible de les retenir plus longtemps, et que leur refuser le diplôme équivaudrait, d'autre part, à fermer les écoles. Ce n'est donc pas de l'enseignement technique, tel qu'il est actuellement organisé, qu'il faut attendre une éducation pro-

(1) *La mer et la vie maritime*, fondée et rédigée sous la haute direction de S. A. I. le grand-duc Alexandre Mikhailovitch

fessionnelle sérieuse et la création d'un personnel maritime à la hauteur de sa tâche.

Quant aux ouvriers des ports, il y aurait peu de chose à dire d'eux, s'ils n'avaient une organisation particulière aux corps de métiers russes. Comme la plupart des ouvriers de Russie, ils sont organisés en « artels, » associations de travailleurs, égaux en droits, solidairement responsables, dont chacun apporte, comme unique part sociale, son travail. Les bénéfices sont partagés entre les membres de l'artel; un capital social est formé par des versemens et des réserves et sert à l'acquisition des instrumens de travail; la direction est remise à des « anciens, » nommés à l'élection. Ainsi sont organisés les ouvriers qui s'occupent du chargement et du déchargement des navires, de la manipulation des marchandises et même des opérations de douane. Cette organisation donne aux ouvriers une grande cohésion, une force véritable, et il n'est pas téméraire d'attribuer à cette cause l'exceptionnelle gravité des grèves qui ont éclaté l'année dernière dans les ports de la Mer-Noire. Les grèves, en effet, ont cessé d'être le privilège des pays d'Occident; elles se sont étendues à la Russie, où elles prennent un caractère révolutionnaire plus marqué que partout ailleurs. Odessa a été, l'été dernier, le théâtre d'une terrible grève générale, à laquelle ont pris part ce qu'on appellerait chez nous les inscrits maritimes et les dockers. Ce fut, en plus violent, l'exacte répétition des événemens qui se sont produits à deux ou trois reprises à Marseille, le Havre, Dunkerque et Bordeaux.

Le signal fut donné par les portefaix, débardeurs et autres ouvriers du port, qui réclamaient l'augmentation des salaires et la diminution des heures de travail. Ils furent suivis par les marins et chauffeurs. La *Compagnie russe* dut interrompre ses services jusqu'à l'arrivée de 500 marins de l'État, envoyés de Sébastopol. Grâce à ce secours, elle put rétablir, après deux jours d'interruption, ses services les plus urgens sur la Crimée et les ports russes de la Mer-Noire. Pendant quelques jours, on craignit pour la sécurité des établissemens, usines, magasins, entrepôts d'Odessa, appartenant, pour la plupart, à des étrangers. Enfin l'ordre put être rétabli et le travail repris. Nous ignorons la mesure exacte dans laquelle les armateurs ont dû céder aux ouvriers; mais il est hors de doute qu'ils ont donné satisfaction à ceux-ci sur un grand nombre de points. Simultanément, et

avec autant de gravité, les grèves éclatèrent à Nicolaïef, à Batoum et à Bakou ; Novorossisk en avait été gratifié en décembre 1902. Cette unanimité des ouvriers à faire grève, cette ténacité et cette violence dans leurs revendications, cette simultanéité dans leurs actes prouvent une organisation générale dont il n'est pas téméraire, encore une fois, de voir la base dans les « artels. »

Telle qu'elle apparaît, par les chiffres et les renseignemens qui précèdent, la marine marchande russe est encore très insuffisante, par rapport aux capacités de production et de consommation du pays. Le mouvement commercial entre la Russie et l'Europe occidentale est considérable, et se produit principalement par mer. En 1900, l'importation des marchandises par les ports russes s'est élevée à 246 millions de pouds, et l'exportation à 696. Les marchandises, qui sont entrées par mer en Russie, représentent 50 pour 100 de l'importation totale de cet État, et celles qui en sont sorties par la même voie, 73 pour 100 de l'exportation totale. L'importance de ce mouvement commercial, l'écrasante supériorité des transports par mer sur les transports par terre, l'énorme écart de 450 millions de pouds entre l'importation et l'exportation, sont autant de circonstances extrêmement favorables au développement d'une marine marchande nationale.

Or, ces circonstances ont, jusqu'à présent, surtout profité aux marines marchandes étrangères. Sur les 246 millions de pouds de marchandises qui sont entrés, en 1900, dans les ports russes, les navires étrangers ont importé 221 millions de pouds, et les navires russes 25 millions seulement. Sur les 696 millions de pouds de marchandises qui sont sortis, la même année, des mêmes ports, les navires étrangers ont exporté 658 millions, et les navires russes 38 seulement. La proportion des navires russes de long cours, dans le mouvement général des ports russes, est également très inférieure à celle des navires étrangers (1).

(1) Sur 10 236 navires de long cours, entrés dans les ports de Russie en 1901, les pavillons étrangers sont représentés par 8 699, et le pavillon russe par 1 537 seulement. Sur 10 039 navires de long cours sortis, la même année, des mêmes ports, 8 630 battaient pavillon étranger et 1 409 seulement battaient pavillon russe. Quant au tonnage, les navires russes ne représentent que 8 à 10 pour 100 du tonnage des navires de long cours entrant dans les ports de Russie, tandis que les navires anglais représentent 33 pour 100 de ce tonnage, les allemands 11,8 pour 100, les danois 12 pour 100, les suédois et norvégiens 10 pour 100.

La part prise par la marine marchande russe au mouvement maritime de son pays est donc insignifiante et démesurément inférieure à celle qu'y prennent les diverses marines marchandes étrangères. Il y a disproportion entre les facultés de transport de la flotte commerciale russe, et les facultés de production et de consommation de la Russie. Ce pays est encore, pour ses communications maritimes avec les autres puissances, sous la dépendance des étrangers : des Norvégiens et des Anglais pour le commerce de la Mer-Blanche ; des Anglais, des Allemands, des Danois et des Suédois, pour celui de la Baltique ; des Anglais, des Italiens, des Autrichiens et des Grecs pour celui de la Mer-Noire; enfin des Anglais et des Japonais pour celui du Pacifique. Il est pénible de constater que nulle part le pavillon français ne prend de part, nous ne dirons pas prépondérante, mais seulement importante au mouvement maritime des ports russes.

L'insuffisance de leur marine marchande n'échappe pas aux Russes. En appréciant une loi destinée à la développer, l'officieux *Journal de Saint-Pétersbourg* portait sur elle le jugement suivant : « Il y a des années que l'on parle du besoin urgent de créer une marine marchande nationale, car celle que nous avons, — sauf, bien entendu, les paquebots des Sociétés subventionnées par l'État, — n'aurait de rigueur pas droit à ce titre. Le peu de navires appartenant à des armateurs privés que nous possédons sont construits à l'étranger et, le plus souvent, commandés par des ressortissans étrangers. » Que la marine marchande russe soit en retard sur celles de presque tous les États d'Europe, il n'y a pas là de quoi surprendre un observateur tant soit peu sagace. Pour apprécier sainement ses progrès, il faut en effet tenir compte des conditions tout à fait spéciales qui résultent, pour elle, de la nature et de l'histoire. En jetant un regard sur la carte, on constate bien que, sur les 69 248 kilomètres qui constituent les frontières de la Russie, 49 370 sont formés par le littoral de la mer. Mais une notable portion de ces côtes est baignée par l'océan Glacial, figé dans les glaces éternelles, et la partie qui forme le bassin de la Mer-Blanche n'est ouverte à la navigation que pendant les mois d'été. Les golfes de Riga, de Finlande et de Bothnie gèlent en hiver et, dans son ensemble, la frontière maritime de la Baltique mesurant 7 650 kilomètres, est d'un accès impossible ou difficile pendant une moitié de l'année. La Mer Noire elle-même n'est pas à l'abri des glaces,

qui encombrent en hiver la mer d'Azof et jusqu'aux abords d'Odessa. En Extrême-Orient, sur une étendue de 9 000 kilomètres environ, les mers d'Okhotsk et de Behring présentent les caractères des mers polaires. La mer du Japon, elle-même, est presque sans cesse enveloppée d'épais brouillards, et n'offre, sur le littoral russe, aucun port entièrement libre de glaces.

Le climat a donc mis un obstacle très sérieux au développement de la marine marchande russe. Les étrangers n'envoient leurs navires sur les côtes de Russie qu'en été, et les emploient, le reste du temps, à d'autres navigations. Mais que peuvent faire de leurs navires les armateurs russes, pendant les longs mois où les glaces bloquent leurs côtes? Ils les gardent inactifs, et par conséquent improductifs, prisonniers dans leurs ports, jusqu'au moment où la débâcle vient les délivrer. Cette condition résultant du climat en entraîne une autre également défavorable : c'est la nécessité d'engins spéciaux, très puissans et très coûteux, qu'on nomme brise-glaces. Les bateaux brise-glaces, qui jouent un rôle capital dans la navigation maritime russe, servent à conserver, le plus longtemps possible, la libre entrée des ports exposés aux glaces, et quelquefois à la maintenir d'une façon presque permanente, comme à Windau. Pourvus d'un éperon et d'une hélice d'avant, ils montent sur la glace, qu'ils font céder sous leur poids, et tracent ainsi un chenal qu'ils élargissent ensuite. L'un de ces engins, le *Sampo*, qui peut briser, disloquer et traverser des banquises de 25 à 30 pieds d'épaisseur, a coûté 1 350 000 francs. La dépense annuelle de ce vapeur, dont la campagne dure de 4 à 5 mois, est de 110 000 francs, dont 40 000 pour le charbon.

On comprend que les Russes, pour se soustraire à des conditions aussi défavorables, aient cherché des débouchés, des sorties, des ports en eaux libres. D'un ou plusieurs ports en mer libre dépend pour eux, en effet, la possibilité d'entretenir des relations ininterrompues avec l'étranger, avec les différentes parties de leur Empire, en un mot de posséder et de faire vivre une marine marchande nationale. En poursuivant la recherche d'un port de cette nature, à l'Ouest et au Sud d'abord, à l'Est ensuite, les Russes ont poursuivi, en somme, la solution du problème de leur marine marchande. A cette recherche perpétuelle de ports en mer libre, ils ont gagné une frontière maritime extrêmement étendue, et dont les différentes parties sont

très éloignées l'une de l'autre. La tâche la plus urgente et généralement la plus vite accomplie consiste, pour un pays maritime, à relier entre eux les différens points de son littoral. Il se trouve que cette tâche est, pour la Russie, la plus difficile et que, par une anomalie singulière, le terme « cabotage » doit s'entendre, en ce cas, d'une navigation de plusieurs milliers de milles et de plusieurs mois. Les Russes usent d'un spirituel euphémisme pour désigner la navigation d'une mer à l'autre de leur Empire : ils l'appellent « le cabotage lointain. » Ainsi la traversée de Saint-Pétersbourg à Odessa, ou bien celle de Riga à Vladivostok, qui constituent des parcours considérables, sont assimilées à ce que nous appelons chez nous le « cabotage » et, comme telles, exclusivement réservées au pavillon russe. Un tel champ d'action suffirait à absorber l'activité d'une marine autrement puissante que la flotte de commerce russe ; il est trop vaste pour une marine qui n'en est encore qu'à ses débuts.

Il ne faut pas oublier non plus que la date à laquelle le gouvernement russe a pu porter son attention sur le commerce, l'industrie et leur principal instrument, la marine marchande, est très récente. La « Moscovie » du premier Romanoff n'avait même pas de mer à elle, sauf la Mer-Blanche. La Baltique appartenait aux Suédois, aux Polonais, aux Allemands; la Mer-Noire aux Tartares et aux Turcs, la Caspienne aux Persans. Du XIIe au XVIIe siècle, il n'est pas question de marine en Russie. Quand, en 1687, Pierre le Grand, à peine âgé de quinze ans, s'initiait à l'art de construire les navires à Ismaïlovo, sur l'étang de la Prociana et sur le lac de Pereiaslaw, avec le Hollandais Carsten Brandt et le charpentier Kort, puis, à Arkhangelsk, avec l'archevêque Athanase, — un vieux loup de mer qui « causait plus souvent avec son élève de navigation que de théologie, » — Pierre le Grand n'avait en vue, pour son pays, que la création d'une flotte de guerre. Le commerce était alors à l'état embryonnaire, et on ne peut pas appeler bateaux de commerce les grossiers chalands et les radeaux de bois qui circulaient sur la Dwina ou sur « la mère Volga. » Il y a deux cents ans, c'était le néant à la place où s'élève aujourd'hui Saint-Pétersbourg. Il y a un peu plus de cent ans, on ne voyait, à l'endroit où s'étend Odessa, qu'un petit village de pêcheurs turcs, nommé Hadji-Bey. Ce n'est qu'en 1793, que cette partie du littoral de la Mer-Noire a été annexée à la Russie, et que l'Espagnol Ribas put soumettre

à l'impératrice Catherine II le projet d'un port à créer dans cette rade; et c'est seulement au début du XIXe siècle que les émigrés français Voland, Langeron et Richelieu, jetèrent les fondemens du premier port de commerce de la Russie. Encore Saint-Pétersbourg et Odessa sont-ils, après Arkhangelsk, les doyens des ports russes; les autres sont tous de fondation plus récente, quelques-uns tout à fait contemporaine. En résumé, si l'existence politique de la Russie moderne date de deux cents ans à peine, son développement commercial, industriel et maritime s'est opéré de nos jours, et presque sous nos yeux.

Les Russes ont toujours fait appel, dans le cours de leur histoire, au concours des étrangers. Aussi bien aux temps de Pierre le Grand et de Catherine II que de nos jours, ce sont des étrangers qui leur ont enseigné les méthodes, les procédés, les arts de l'Occident, qui leur ont appris à tirer parti de leurs richesses minérales ou agricoles, fourni les capitaux nécessaires, pourvu à leurs besoins. Les vestiges de cet état de choses se retrouvent dans la situation du commerce en Russie. Le commerce extérieur est encore, en majeure partie, entre les mains d'intermédiaires étrangers. Ces intermédiaires allemands, anglais, suédois, grecs ou français, installés dans les principaux centres de Russie, ont naturellement recours, pour leurs expéditions et leurs commandes, aux Compagnies de navigation de leurs propres pays, qui ont des agences dans tous les ports qu'elles visitent, tandis que les rares Compagnies de navigation russes n'ont pas d'agences dans les ports d'Europe, où leur pavillon ne se montre d'ailleurs que de loin en loin.

L'exemple le plus frappant de cet état de choses est fourni par la place de Saint-Pétersbourg. Tandis que cette ville compte à peine 1 800 Français, les Allemands y sont au nombre de 15 000, sans compter 200 000 sujets russes d'origine allemande, qui sont, pour leurs congénères étrangers, les plus utiles auxiliaires. A Saint-Pétersbourg, l'instruction et l'éducation de la classe marchande sont peu avancées. Peu versé dans le calcul du change, dans les questions de prêt, d'assurance, d'escompte, le marchand russe n'aime pas à traiter les affaires par correspondance. Il préfère traiter avec un commerçant qui lui livrera la marchandise rendue à domicile, à un prix exprimé en roubles. Les Allemands n'ont pas tardé à tirer parti de ces observations. Mettant à profit l'affinité de race et de langage qui existe entre

eux et les indigènes des provinces baltiques, ils ont entrepris de conquérir, à l'aide d'intermédiaires locaux, ainsi que de commis voyageurs qu'ils répandent chaque année sur toute la surface de l'Empire, le marché de Saint-Pétersbourg. Leurs importations dépassent celles de tous les autres pays. Aussi, la part prise par le pavillon allemand au mouvement du port de Saint-Pétersbourg est-elle en hausse constante depuis trois ans, tandis que la navigation sous pavillon anglais, tout en restant la première, tend à diminuer, au profit de sa rivale. Tant que la Russie n'aura pas, sur les principaux marchés d'Europe, une organisation analogue à celle que les étrangers possèdent chez elle, ses Compagnies de navigation seront, par rapport aux Compagnies étrangères, dans un état d'infériorité marquée.

Nous avons signalé, au cours de cette étude, l'inaptitude des Russes aux métiers de la mer et l'absence, parmi eux, de marins de profession. Cette circonstance est au nombre des plus graves, parmi les causes qui ont retardé le développement de la marine marchande russe. Elle n'a pas échappé aux hommes qui se sont préoccupés de perfectionner cette industrie. « Quant à la marine marchande nationale, » disait le *Journal de Saint-Pétersbourg*, « il faut, pour qu'elle se développe, créer une population de marins, ou, pour mieux dire, il faut que cette population se forme d'elle-même. C'est là une question de temps. » Enfin, à notre avis, le régime douanier appliqué en Russie constitue, lui aussi, un obstacle à l'essor de la marine marchande. Non seulement ce tarif est conçu dans l'esprit le plus protectionniste et, quelquefois même, le plus prohibitif; mais l'administration en aggrave encore la rigueur, en l'appliquant avec un formalisme vraiment abusif. Nulle part, les formalités douanières n'atteignent ce degré de complication et de difficulté; nulle part, leur inexécution n'entraîne des conséquences aussi rigoureuses; nulle part, le fisc ne se montre aussi tracassier, aussi formaliste ni aussi exigeant. Il n'existe en Russie rien d'analogue à nos « entrepôts réels, » à nos « entrepôts fictifs, » à notre « admission temporaire; » le régime douanier russe ne connaît aucun de ces tempéramens, admis cependant par les gouvernemens les plus protectionnistes. En revanche, il dispose, contre l'importateur qui a manqué à l'une des prescriptions légales, de tout un arsenal de peines et d'amendes, dont le montant dépasse souvent les bénéfices réa-

lisés sur les transactions. Ni la bonne foi de l'intéressé, ni son ignorance des règlemens douaniers, ni l'erreur de plume d'un de ses employés ne sont, aux yeux de l'administration russe, des motifs suffisans pour remettre ou diminuer l'amende.

Il est vrai, qu'en dépit de ce régime étroitement protectionniste, le commerce extérieur de la Russie se traduit par un total d'importations et d'exportations très supérieur à ce que peuvent transporter les Compagnies de navigation russes. Celles-ci ne semblent donc pas, à première vue, pouvoir en souffrir. Mais il ne faut pas oublier que ce commerce est presque entièrement entre les mains de Compagnies étrangères, auxquelles il serait téméraire de vouloir l'enlever. Ce n'est pas tout de construire ou d'acheter de nouveaux navires et d'arborer le pavillon russe à leur mât; il faut encore se préoccuper de leur utilisation. Or, comme le commerce extérieur est, aux trois quarts, entre les mains d'armateurs et d'intermédiaires étrangers, ces navires risquent fort de rester inutilisés, à moins que le mouvement commercial n'augmente. Le premier soin des Russes, s'ils veulent développer leur marine marchande, doit être de lui fournir les moyens de vivre, en déterminant une augmentation des importations, aussi bien que des exportations. Il leur suffit pour cela d'adoucir la rigueur de leurs règlemens douaniers, d'entr'ouvrir plus largement leur porte, et de renoncer à cet esprit de lucre et d'inquisition qui caractérise leur administration. Leur flotte de commerce trouvera alors, sur les marchés étrangers, le fret de retour qui lui fait défaut à l'heure actuelle. En Finlande, où il existe, sous le nom d' « entrepôt de transit, » quelque chose d'analogue à notre entrepôt réel, et, sous le nom d' « entrepôt de consignation, » une institution qui rappelle notre « entrepôt fictif, » la marine marchande est, proportionnellement, beaucoup plus développée et beaucoup plus prospère qu'en Russie. Il n'y a pas de raison pour qu'il n'en soit pas de même dans ce dernier pays.

Le gouvernement russe n'attacha longtemps qu'une importance secondaire à la marine marchande. Jusqu'à une date toute récente, son initiative ne s'était guère manifestée que par la création des lignes de navigation les plus urgentes et l'exécution des travaux réclamés par les ports. Dans l'ordre législatif, rien ou presque rien n'avait été fait, en vue d'améliorer les conditions de la navigation sous pavillon russe et de soustraire le com

merce extérieur de la Russie à la tutelle des marines étrangères.

Cette indifférence prit fin vers 1896. A partir de ce moment commence à se manifester un esprit tout différent, une ferme résolution de développer et de perfectionner la marine de commerce, un sage esprit de réformes. Ceux qui avaient conçu ce dessein comprirent qu'ils devaient, avant tout, créer un organe central, capable d'entreprendre et de mener à bien l'exécution méthodique de leur programme. La marine marchande dépendait alors du ministère des Finances, que dirigeait, à cette époque, le tout puissant M. Witte. Loin de nous la pensée de déprécier l'œuvre de l'homme qu'on a appelé si souvent le « Colbert de la Russie, » et qui, à certains égards, mérite ce titre. Tandis qu'on nous montrait le personnage qui a donné à l'industrie de son pays cette extension un peu hâtive, mais, somme toute, remarquable, doté la Russie d'Europe et d'Asie de son réseau ferré actuel, et prêté à la politique d'expansion asiatique le concours que l'on sait, un mot des Goncourt nous revenait à la mémoire : « Il y a de gros et lourds hommes d'État, des gens à souliers carrés, à manières rustaudes, grosse race qu'on pourrait appeler : les percherons de la politique. » Celui qu'on a sacrifié, il y a tantôt un an, a fait parcourir un rude chemin à la charrette, à laquelle il est resté attelé pendant quinze ans. Mais, probablement à cause du nombre et du poids des affaires dont il avait assumé la charge, M. Witte n'a pas toujours donné à la marine marchande toute l'attention qu'elle méritait.

En 1898, fut cependant créée, au ministère des Finances, une *Section* spécialement affectée à la marine marchande. C'était un premier pas vers la constitution d'un rouage administratif distinct, et propre à cette grande industrie. Deux ans plus tard, en 1900, fut institué, auprès du même ministère, un *Conseil* chargé d'élaborer une loi sur la marine marchande et les ports de commerce. Aux travaux de ce Conseil furent appelés à collaborer des fonctionnaires, délégués par les ministères des Finances, des Voies de communication, de l'Intérieur, de la Marine, de la Guerre, de la Justice et du Contrôle de l'Empire. La présidence en fut confiée à S. A. I. le grand-duc Alexandre Mikhailovitch. Nous avons réservé pour ce moment l'exposé du rôle considérable que ce prince a joué dans le mouvement de rénovation de la marine marchande russe. Fils du grand-duc Michel Nicolaievitch, qui est le grand-oncle de l'Empereur et le dernier sur-

vivant des frères d'Alexandre II, le grand-duc Alexandre Mikhailovitch a épousé la grande-duchesse Xénia, sœur de Nicolas II. Il est donc à la fois l'oncle à la mode de Bretagne et le beau-frère de l'Empereur actuel. Entré dans la marine de guerre, dont il gravit successivement tous les grades jusqu'à celui de contre-amiral, il eut sans doute, pendant ses croisières dans l'Atlantique et la Mer-Noire, l'occasion de constater combien le pavillon russe y était faiblement représenté. Il eut le grand et réel mérite de comprendre l'importance de la marine marchande, et le louable désir de doter la Russie d'une flotte de commerce digne d'elle. Il s'y consacra tout entier. En faisant servir à cette œuvre l'influence qu'il tient de sa double parenté avec l'Empereur, il a, sans contestation possible, bien mérité de son pays.

Un an à peine (juin 1901) après avoir commencé ses travaux, le Conseil présidé par le grand-duc Alexandre présenta à l'approbation impériale une loi que nous analyserons dans un instant. Cette loi institua, pour les ports de commerce, dont elle remania de fond en comble l'organisation administrative, un rouage spécial, dénommé *Comité des affaires des ports*. Cela porta à trois le nombre des rouages créés en vue de la marine marchande : d'abord la *Section* spéciale, organisée au ministère des Finances; ensuite le *Conseil* présidé par le grand-duc Alexandre; enfin le *Comité* institué par la dernière loi. Ajoutons que les ports n'en continuèrent pas moins à dépendre, pour tout ce qui concerne leur construction et leur entretien, d'une section technique existant au Ministère des Voies de communication. Ce fut, de la part du grand-duc Alexandre, un nouveau et indiscutable mérite, d'avoir compris et fait comprendre à l'Empereur qu'une forme aussi importante de l'activité nationale ne pouvait, sans de graves inconvéniens, continuer à dépendre de rouages aussi multiples et aussi divers.

L'année suivante, son influence croissante obtint de Nicolas II une mesure qui mit fin à cette multiplicité d'organes, et paracheva, en même temps, la constitution d'une administration propre à la marine marchande. Un ukase impérial du 7/20 novembre 1902 fondit en un seul les trois organes dont nous venons de parler, et en forma une entité administrative unique et indépendante, sous le nom de *Direction générale de la marine marchande et des ports de commerce*. Le même ukase transféra au directeur général, placé à la tête de la nouvelle institution, toutes les attributions

qui incombaient précédemment aux ministres des Finances et des Voies de communication. Par un rescrit en date du même jour, l'Empereur confia les fonctions de Directeur général de la marine marchande, avec les pouvoirs et les droits d'un ministre, à celui qui avait inspiré cette mesure et qui avait été l'âme du mouvement de réforme poursuivi depuis 1897, au grand-duc Alexandre Mikhailovitch. Certains passages de ce rescrit sont à retenir, pour éclairer la pensée qui l'a dicté. Après avoir exprimé l'espoir que l'autorité dont il allait être investi donnât au grand-duc Alexandre l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de sa tâche, l'Empereur définissait ainsi le but désigné aux efforts de son beau-frère : « libérer progressivement la Russie de la dépendance des entreprises et marines étrangères. » Puis il lui traçait à grands traits le programme qu'il aurait à remplir. « Pour atteindre le but qui vous est indiqué, il y aura lieu, lui disait-il, de créer, au moyen de ressources fiscales ou privées, de nouvelles entreprises de navigation, des chantiers de constructions navales, des ateliers de réparation; de perfectionner l'outillage des ports et d'en construire de nouveaux; de venir en aide aux constructeurs et aux armateurs, et de chercher, d'une manière générale, à améliorer les conditions de la marine marchande et la situation des marins. En outre, la surveillance des entreprises maritimes privées devra être entièrement centralisée à la Direction générale, qui se trouve placée sous vos ordres. »

Telle est la vaste sphère dans laquelle fut appelée à s'exercer l'activité du grand-duc Alexandre. Il rêvait encore de l'élargir. Dans son esprit, la « *Direction générale de la marine marchande et des ports de commerce* » n'était que l'embryon et le noyau d'un ministère du Commerce, qui n'existe pas encore en Russie. Ce nouveau département comprendrait dans ses attributions tout ce qui concerne le Commerce intérieur et extérieur, la marine marchande, la navigation fluviale, l'industrie. Enlevées aux ministères des Finances, de l'Agriculture et des Domaines, des Voies de communication, de l'Intérieur, entre lesquels elles sont encore divisées à l'heure actuelle, ces matières seraient réunies et centralisées en une seule main : audacieuse, mais intéressante conception, dont la réalisation paraissait prochaine il y a un an, et qui se trouve, aujourd'hui, ajournée à des temps meilleurs.

C'est à l'époque où le grand-duc Alexandre concevait d'aussi

vastes projets, qu'il nous a été donné d'approcher un court instant Son Altesse Impériale. Actif, entreprenant, laborieux, d'esprit prompt et ouvert, très au courant des travaux et de la situation des autres nations, en matière maritime et commerciale, le grand-duc traite les questions économiques avec une réelle compétence, en homme qui en a fait l'objet d'études spéciales et approfondies. Pour réussir dans l'œuvre à laquelle il s'est courageusement adonné, il ne lui manque ni l'énergie, ni les moyens, ni la foi. Il a su s'entourer de collaborateurs distingués, dont le plus éminent, celui dont il a fait son bras droit, est le contre-amiral Abaza, familier avec notre langue, notre marine et nos chantiers. Très moderne et, si j'ose m'exprimer ainsi, bien de son temps, le grand-duc a compris combien il importe, pour arriver à ses fins, d'intéresser à son œuvre l'opinion publique. Il a fondé une revue, *La mer et la vie maritime*, rédigée sous son inspiration, et dans laquelle, à côté de nouvelles, d'articles littéraires consacrés à des sujets maritimes, on trouve les études les plus graves et les mieux documentées sur les ports de Novorossisk et de Revel, les besoins des ports de la Mer-Noire, le mouvement de Batoum, les écoles de navigation, le développement des constructions navales, la flotte de commerce russe, etc.

Divers actes législatifs, dont quelques-uns ont une véritable portée, sont sortis des différentes administrations auxquelles incomba successivement le soin de diriger la marine marchande.

La série s'ouvre par une loi de 1897, qui est encore due, par conséquent, à l'initiative du ministère des Finances. L' « avis du Conseil de l'Empire, » approuvé par l'Empereur, le 29 juin 1897, dispose : « *Les droits à la navigation au cabotage* (*transport des marchandises et des voyageurs*) *dans tous les ports russes, sont exclusivement réservés aux sujets russes, ainsi qu'aux bâtimens naviguant sous pavillon russe.* » Exception est faite seulement pour le sel, qui peut être transporté sous pavillon étranger, des ports de la mer d'Azof et de la Mer-Noire, à ceux de la mer Baltique. Avant cette mesure, le petit cabotage, c'est-à-dire la navigation de port russe d'une mer à port russe de la même mer, était seul réservé au pavillon national. En vertu de la loi de 1897, le privilège est étendu au grand cabotage ou *cabotage lointain*, c'est-à-dire aux transports effectués de port russe d'une

mer à port russe d'une autre mer. Cette loi devait entrer en vigueur le 1er janvier 1900. Mais, par ukase du 8 octobre 1899, les navires étrangers furent autorisés, à titre exceptionnel et temporaire, à transporter, jusqu'au 1er janvier 1901, les marchandises des ports de la Russie d'Europe à ceux de la Russie d'Asie. Cette dérogation partielle fut motivée par les événemens d'Extrême-Orient et l'accumulation des bouches dans le territoire de l'Amour. La loi sur le cabotage lointain est un des actes essentiels de la législation maritime russe. Elle contribua beaucoup à l'accroissement qui se fit sentir dans le nombre et le tonnage des navires composant la flotte de commerce de la Russie. A la suite de son entrée en vigueur, on vit se fonder des sociétés nouvelles, telles que l'*Asie orientale*, et d'anciennes Compagnies inaugurer de nouveaux services, en vue de relier entre eux les ports russes de la Baltique, de la Mer-Noire et du Pacifique (1). La guerre est malheureusement venue enrayer ce mouvement, avant qu'il eût pu prendre encore des proportions bien sérieuses.

Un an ne se passe pas, sans que nous ayons à enregistrer un nouvel acte de l'initiative impériale. Une loi, qui porte la date du 27 mai 1898, autorise, pour dix ans à partir du 1er juillet de la même année, *l'importation en franchise des embarcations de mer en fer, importées toutes montées de l'étranger et destinées à la navigation sur les mers extérieures.* La même franchise est étendue aux dragues à chapelets et aux dragues automatiques à vapeur, aux bateaux brise-glaces, aux docks flottans, ainsi qu'aux bâtimens achetés pour la navigation sous pavillon russe sur le Danube. Sont enfin dégrevés de tout droit d'entrée, pour la même période, les ancres, chaînes et écoutes en fils métalliques, importées en vue de l'armement et du gréement des navires à voiles. Cette loi, bien que rien ne l'indique dans sa rédaction, ne s'applique, paraît-il, qu'aux navires destinés au cabotage. Pour qu'elle devînt réellement efficace, il faudrait, comme le suggère la revue (2) du grand-duc Alexandre, qu'elle s'appliquât également aux navires de long cours.

(1) L'Empereur a approuvé, par exemple, le 11 avril 1900, les statuts d'une Société au capital de 2 000 000 de roubles, appelée *l'Océan*, qui se proposait d'entretenir des communications entre les ports de la Russie d'Europe et ceux de la Russie d'Asie.

(2) *La Mer et la vie maritime*, n° 5, février 1902 : *Considerations sur le développement des constructions navales pour la flotte de commerce en Russie.*

Le 12 juin 1901, fut soumise à la sanction impériale la loi élaborée par le Conseil institué au ministère des Finances, sous la présidence du grand-duc Alexandre. Elle modifiait du tout au tout l'organisation centrale et locale des ports de commerce. Jusqu'alors, l'administration des ports était du ressort du ministère de l'Intérieur : la loi du 12 juin la transféra au ministère des Finances. Seuls, quelques ports se trouvaient d'ores et déjà, par mesure exceptionnelle, placés sous le régime d'une administration locale dépendant du ministère des Finances : Odessa, depuis 1888 ; Riga, depuis 1893 ; Nicolaïew, depuis 1894 ; Saint-Pétersbourg, depuis 1895 ; Batoum et Berdiansk, depuis 1896. En vertu de la nouvelle loi, des administrations semblables seraient instituées, au fur et à mesure, dans tous les ports de l'Empire et soumises à l'autorité du ministère des Finances. L'Intérieur ne garderait que la direction de la police dans les ports. Les administrations des ports de commerce seraient placées sous la direction d'un comité, composé de délégués des divers ministères intéressés et présidé par le grand-duc Alexandre. A ce comité ressortiraient les questions concernant les travaux à entreprendre dans les ports. Les avantages de cette disposition consisteraient à hâter les solutions, en supprimant les échanges de correspondances entre les administrations compétentes.

Quant à l'administration locale des ports, elle était autrefois confiée à des conseils présidés par les gouverneurs ou les préfets. Dans certains ports, et non des moindres, ces conseils se réunissaient rarement : celui du port d'Odessa ne se réunit que vingt-sept fois de 1888 à 1895. Il y avait bien un capitaine du port, mais ce fonctionnaire n'était guère qu'un agent exécutif du conseil local.

La loi de 1901 institue des commandans de ports, investis du pouvoir et du soin de veiller à la bonne administration du port, et de rechercher tous les moyens susceptibles d'en développer le trafic. A eux appartiendra désormais le soin d'élaborer les projets de règlemens sur le service intérieur, de diriger le service des pilotes, de proposer les expropriations nécessaires à l'agrandissement, etc. Les anciens conseils locaux n'en continuent pas moins d'exister : mais, présidés par les commandans des ports, ils comprendront, outre les chefs de services publics, des représentans des municipalités, du commerce et de l'indus-

trie. Des conseils de ce genre fonctionneront d'abord dans les six ports déjà soumis à la juridiction du ministère des Finances; cette réforme sera ensuite étendue à Libau, Kertch, Marioupol, Théodosie, Rostoff-sur-le-Don, Novorossisk et Poti.

A une organisation complexe, la loi du 12 juin 1901 a donc substitué, pour tous les ports de commerce, une organisation uniforme. Elle a simplifié, centralisé, uniformisé le régime des ports; elle y a cependant introduit un élément nouveau : ce sont les représentans du commerce et de l'industrie dans les conseils locaux. On attachait, en Russie, d'autant plus d'importance à l'introduction de négocians dans ces conseils que, jusqu'à ce jour, les questions économiques avaient été extrêmement négligées par ceux à qui incombaient les affaires des ports. Par exemple, tel port se plaignait amèrement qu'on n'eût pas tenu compte de ses besoins, en construisant le réseau ferré avoisinant: il en était ainsi de tous les ports de la Mer-Noire, qui se disaient insuffisamment desservis. Grâce à l'influence qu'ils allaient pouvoir exercer, les commerçans et les industriels espéraient désormais faire entendre leurs vœux, dans les questions qui touchent à l'outillage et à l'exploitation de leurs ports.

En même temps que cette loi, en fut promulguée une autre, qui porte la date du 14 juillet 1901, et règle les droits à percevoir sur les navires de commerce dans les ports russes. Ces droits sont au nombre de deux : d'abord, un droit de tonnage de 10 kopeks par tonne, pour les navires des pays ayant un traité de commerce avec la Russie, de 2 roubles pour les autres; ensuite, un droit à percevoir, à raison de tant par tonne, sur les marchandises formant la cargaison du navire. Le taux de ce droit, perçu d'après les connaissemens, varie selon la valeur de la marchandise. Les navires se livrant au cabotage ou à un service régulier entre des ports russes et étrangers n'acquittent le droit de tonnage qu'une fois par période de navigation : tous autres navires l'acquittent chaque fois qu'ils entrent dans un port russe.

Continuant ses travaux, le Conseil de la marine marchande fit ensuite porter ses recherches sur les moyens de développer les constructions navales en Russie. Il songea d'abord à allouer des primes correspondant à la différence du prix de revient des navires en Russie et à l'étranger. Mais l'expérience faite de ce système, en France, n'a pas encouragé le gouvernement russe à

l'adopter. Il a considéré comme plus efficace de consentir aux armateurs, dont les navires auraient été construits en Russie et avec des matériaux russes, des prêts jusqu'à concurrence de 50 pour 100 de la valeur de ces navires. L'amortissement de ces prêts, consentis pour vingt années, s'opérera graduellement, au moyen d'annuités fixes. Ils ne s'appliqueront qu'à des vapeurs construits d'après les règles établies par le *Lloyds Register* anglais, et classés dans la première catégorie. L'État assume en outre l'obligation de pourvoir à l'assurance de ces navires jusqu'à concurrence des deux tiers de leur valeur, contre paiement d'une prime d'assurance de 2 pour 100 seulement; les armateurs sont libres de recourir à des Compagnies privées pour assurer le tiers restant.

Ainsi que l'ont fait remarquer les journaux russes en avril 1902, époque où cette promesse a été publiée, c'est là un privilège considérable que l'État accorde aux armateurs : le taux de la prime d'assurance à payer aux Compagnies privées, pour un navire de premier ordre, ne descend guère au-dessous de 6 pour 100. En outre, la plupart des Compagnies d'assurance exigent des armateurs dont les navires ne sont pas classés dans un registre faisant autorité, tel que le *Lloyds Register* ou le *Veritas* français, le paiement d'une surprime de 2 pour 100, parce qu'elles se défient de la qualité de la construction et de l'expérience du capitaine. Du jour où les constructions navales seront contrôlées en Russie par des fonctionnaires compétens et inspirant confiance, et qu'il sera ouvert un registre faisant autorité dans le monde, les navires russes auront chance de jouir de l'égalité de traitement avec ceux des autres nations.

Enfin, les armateurs russes vont être appelés à bénéficier d'un privilège dont ils ne jouissent en aucun autre pays : l'État leur remboursera la moitié de la valeur du combustible russe consommé par leurs navires, chaque fois que ces derniers auront pris dans un port russe, à destination de l'étranger, un chargement égal aux trois quarts de leur capacité, ou, à destination d'un autre port russe, un chargement égal à la moitié de leur capacité. Ces diverses mesures constituent un effort intéressant et ingénieux pour trouver, en dehors du système français des primes, de nouveaux moyens de venir en aide à la construction et à l'armement nationaux.

Dans le courant de la même année, le Conseil de la marine

marchande élabore encore un « règlement concernant l'admission aux emplois de commandans des navires de commerce. » En vertu de ce règlement, qui reçut la sanction impériale le 6 mai 1902, les commandans des navires de commerce devront être sujets russes et pourvus de brevets spéciaux. Au point de vue du droit de commandement, ils sont répartis en deux catégories, *capitaines* et *pilotes*, qui sont elles-mêmes divisées en quatre classes. Les navires sont, à leur tour, répartis en deux groupes : navires au cours restreint, et navires au long cours. Selon leur grade et selon leur classe, les capitaines et pilotes sont aptes à exercer les fonctions de commandant ou de second sur les navires de l'un ou de l'autre groupe. Le règlement fixe les limites de la navigation au cours restreint, et détermine minutieusement les conditions auxquelles est subordonnée l'obtention des brevets de capitaine ou de pilote de 1re, 2e, 3e et 4e classes. Tel est, dans ses grandes lignes, ce document, qui est, croyons-nous, le dernier acte législatif émanant du Conseil de la marine marchande. A cette date se place en effet l'ukase qui créa la Direction générale de la marine marchande et des ports de commerce (novembre 1902). Aussitôt instituée, cette administration se mit à la besogne et entreprit activement l'exécution du programme qui lui avait été tracé.

A quelques mois de distance, on vit les principales Compagnies de navigation annoncer l'inauguration de nouveaux services. La *Compagnie russe*, sur les ports du golfe Persique ; l'*Asie orientale*, sur les ports du Pacifique; la *Flotte volontaire*, sur New-York, par le Pirée, Naples et Gibraltar. On projetait d'organiser d'autres lignes, de Saint-Pétersbourg à Londres et à Liverpool. Ne se contentant pas d'inspirer les Compagnies privées, la Direction générale de la marine marchande fit elle-même, ainsi que nous l'avons signalé, l'acquisition de tout le matériel appartenant à la *Société de la Mer-Noire et du Danube* en vue d'exploiter directement les services de cette Compagnie. Afin de favoriser le développement des constructions navales, elle se proposait de construire, à Saint-Pétersbourg, des chantiers-modèles, dans lesquels les élèves de l'Institut polytechnique devaient être appelés à se familiariser avec l'art de construire les navires. Enfin, un crédit de 150 000 roubles avait été alloué par la même administration, pour l'acquisition d'un navire-école destiné à la navigation dans la Caspienne.

Les ports faisaient également l'objet d'études de la part de la Direction générale de la marine marchande; celle-ci se proposait de doter Soukhoum et Temriouk de nouveaux ports (1). Il était aussi question d'agrandir notablement le port de Revel.

Dans l'ordre législatif enfin, la Direction générale de la marine marchande entreprit de compléter l'œuvre des administrations qui l'avaient précédée. Une commission, instituée auprès d'elle, travaillait à un règlement concernant « le service de contrôle technique sur les navires de commerce. » Une autre préparait une revision des lois réglementant la propriété des navires et le droit de battre pavillon russe. Cette dernière termina ses travaux au mois de décembre 1903.

En vertu de la nouvelle législation, les bâtimens de commerce ne pourront battre pavillon russe qu'au seul cas où leurs propriétaires seront sujets russes. La même règle s'appliquera à tous les armateurs, tant isolés qu'associés. Quant aux entreprises maritimes du type « à responsabilité limitée, » leurs navires ne seront considérés comme nationaux que si les Compagnies ont été fondées conformément à la législation russe sur les sociétés. Leur siège social ainsi que leur direction devront être en Russie, et le Conseil d'administration devra compter une majorité de sujets russes. Les étrangers ne pourront devenir copropriétaires de bâtimens russes que par héritage, et seulement pour une période de trois années, à la suite desquelles ils devront les vendre à des sujets russes. La loi n'interdit pas aux capitalistes étrangers de s'intéresser dans les entreprises maritimes russes, pourvu que la direction de celles-ci reste confiée à des nationaux. Ces mesures n'auront pas d'effet rétroactif, de telle sorte que les Sociétés existantes resteront régies par l'ancienne loi.

En somme, c'est tout un code maritime que la Russie a vu s'élaborer en quelques années. Il peut bien encore y subsister certaines lacunes, mais elles seront comblées dans la suite. Le grand duc Alexandre aura évidemment à cœur d'achever l'exécution du programme qu'il exposait autrefois dans sa revue, *la Mer et la vie maritime*. Il fera modifier la loi qui régit la responsabilité en cas d'accidens, et expose l'armateur au paiement d'indemnités exagérées; il fera supprimer la disposition qui

(1) Sur ce point, il nous semble qu'elle eût été mieux inspirée en améliorant les ports existans, qu'en s'employant à en créer de nouveaux, surtout dans la Mer-Noire.

interdit à la Banque d'État de prêter sur les entreprises maritimes et met celles-ci dans l'impossibilité de trouver du crédit. Accompagnées de quelques mesures de fait, telles que la création d'agences maritimes à l'étranger, l'allocation de prêts aux armateurs pour l'achat ou la construction de nouveaux navires, ces réformes compléteront les encouragemens que la marine marchande russe peut attendre du gouvernement.

Résolument entreprise, l'œuvre de rénovation et de développement de la marine marchande russe était donc en bonne voie, quand la guerre actuelle a éclaté. Elle en a déjà subi et en subira encore le contre-coup : bien des décisions sont restées en suspens; bien des résultats acquis ont été et seront encore, sur certains points, anéantis. Ce n'est peut-être pas un des moindres effets de cette crise, et c'en est, à coup sûr, un des moins connus, que d'avoir entravé et retardé la croissance de la marine marchande russe.

J. Charles-Roux.

LA POLITIQUE

DE

L'UNITÉ MORALE

S'il est vrai qu'on doive juger un gouvernement surtout d'après ses actes, il ne l'est pas moins que la valeur même de ces actes dépend en partie des principes qui les ont dictés. Aussi avons-nous vu chacun des ministères qui, en ces derniers temps, se sont succédé au gouvernement de la France, inscrire en tête de son programme quelque formule reluisante, destinée à légitimer par avance celles de ses mesures qu'il savait être le moins fondées en droit, ou le moins excusables. Le ministère du 22 juin 1899 s'était défini lui-même le « Ministère de la Défense Républicaine ; » le Ministère du 7 juin 1902 s'était donné pour être le « Ministère de l'Action Républicaine. » Au cours de la dernière année, le brevet qu'il s'était décerné lui a paru, sans doute, incomplet et cette ambition insuffisante : il est aujourd'hui devenu le ministère de « l'Unité Morale. » Sous cette égide se groupent ceux qui combattent « les élémens disparates qui finiront par détruire l'unité morale de la nation, » comme s'exprimait M. Combes à la Chambre des Députés, le 18 mars 1903. Et c'est la thèse sur laquelle le rapporteur de la commission des Congrégations a édifié son réquisitoire, lorsqu'il nous a dit « vouloir rendre à notre pays cette belle unité morale qui, dans les temps passés, a fait sa gloire et rendu son histoire illustre entre toutes. »

Nul peuple n'est plus que le nôtre sensible à la chanson

sonore des mots : il aime à se laisser bercer par elle ; il goûte de telles formules, il y applaudit, sans chercher toujours à soulever le voile dont elles sont enveloppées. Le seul avantage que nous voulions reconnaître à celles qui nous sont ainsi données est que, grâce à elles, il nous est loisible de comparer les faits aux principes énoncés et que nous y trouvons une occasion d'étudier cette « Unité morale » dont il est tant parlé. Nous nous proposons d'en rechercher les origines et les garanties, d'apprendre de l'histoire même de notre pays comment on peut nuire à cette unité en affirmant l'assurer, de dévoiler la folie d'une politique qui prétend l'établir par la contrainte, et de travailler par cela même, dans la mesure de nos forces, à cette union nationale et à cette paix sociale, vers lesquelles toutes nos volontés doivent être incessamment et passionnément tendues.

I

Le Parti de « l'Unité morale » a ses orateurs, ses philosophes et ses historiens. A lire ces derniers, l'acte de naissance de l'unité française pourrait être établi par eux, en une forme en quelque sorte officielle et légale : ils en sont les greffiers. Cette unité s'est, pour la première fois, révélée le 14 juillet 1790, jour de la Fête de la Fédération. Une enquête plus approfondie leur permettra, sans doute, de préciser l'heure même de cette éclosion : jusque-là, le champ reste ouvert aux controverses ; suivant ses goûts, ses tendances ou son tempérament, chacun est libre de fixer son choix sur la solennité de la messe célébrée par l'évêque d'Autun, le serment constitutionnel de Louis XVI, ou celui de M. de Lafayette.

C'est là une prétention bien singulière. L'unité nationale n'a pas pris naissance à heure dite, en un jour fixé. Lorsque, remontant le cours des années, on s'efforce de dégager les élémens de cette unité, d'en suivre les racines au travers de l'humus épais d'où a jailli la sève nourricière, c'est, à chaque pas, un coup de sonde plus profond qu'il faut donner dans un passé plus lointain. Il n'existe pas de barrière au delà de laquelle il y ait un chaos, en deçà de laquelle il y ait un peuple ; l'agrégat psychologique et physiologique qui constitue une nationalité dans sa forme représentative n'est pas le produit d'un coup de baguette ou d'un décret ; pas plus que dans la nature un être ne naît spontané-

ment, ne se manifeste sans transition dans sa forme parfaite et définitive, pas plus la nation ne peut surgir de terre dans son unité intégrale. Avec ses défauts ou ses vices, avec ses vertus ou ses héroïsmes, elle est le fruit d'une lente assimilation. Cet enchaînement mystérieux, cette solidarité ininterrompue, le labeur de cet enfantement sans fin, cette marche sans repos sur la route du devenir perpétuel, sont les élémens et les gages de sa force, en tant qu'elle veut consentir à en reconnaître la réalité. C'est là qu'elle trouve tout à la fois des avertissemens, des exemples et des raisons d'espérer; c'est ainsi seulement qu'elle s'enracine. Un cri d'orgueil ne suffit pas à légitimer le reniement du passé.

Les élémens organiques de l'unité nationale sont, en conséquence, d'une infinie complexité. S'ils peuvent se définir assez nettement dans leur ensemble, ils sont pourtant entre eux dans des conditions de relation très variées; pris isolément ils sont nécessaires, en principe, à toute fonction vitale de la nation; mais aucun d'eux n'est suffisant pour en assurer, par lui-même, l'entier accomplissement et le développement normal. Ils se dosent, se combinent de mille manières diverses et sans obéir à des lois immuables. Au premier rang figurent ceux de ces élémens qui donnent le criterium de ce que l'on pourrait appeler l'unité extérieure; sous cet aspect se présentent tout d'abord à l'examen l'unité territoriale, l'unité politique, l'unité législative, l'unité de langue.

La France est redevable de son unité territoriale à la patiente énergie de la monarchie héréditaire. Au cours de près de dix siècles s'est accompli, sous la loi de l'attraction, ce travail de soudure, de fusion, qui a amalgamé en un seul bloc les élémens disjoints du patrimoine national. C'est ainsi que le pays a pris son équilibre et s'est assis entre ses frontières. Nulle part des conditions plus propices n'étaient d'ailleurs offertes à cette œuvre de cristallisation. Si l'Angleterre, si l'Espagne, tout particulièrement favorisées, parvenaient avant nous à l'unité territoriale, l'Italie, réduite à de vagues aspirations unitaires, restait, pendant des siècles, une expression géographique, l'Allemagne ne parvenait pas à se reconnaître, la Belgique, les Pays-Bas attendaient que l'Europe les eût définies. Seules, nos frontières du Nord, frontières diplomatiques, se sont successivement élargies ou resserrées suivant les destins heureux de la guerre ou l'infortune

des traités : la dernière blessure faite au Nord-Est à notre unité territoriale n'est pas près d'être encore cicatrisée; depuis l'heure violente de la séparation, l'unité nationale amputée porte une plaie dans son flanc.

L'unité politique, unité de gouvernement, est la conséquence naturelle de l'unité territoriale. Elle en a été en France, et sans restriction, la compagne inséparable : poussée dans ses extrêmes, elle y a enfanté la centralisation systématique des services publics, dont le principe nous avait été légué par la tradition latine et que Bonaparte a formulé dans sa plus rigoureuse expression. Notre histoire nous apprend d'ailleurs comment l'unité de commandement est insuffisante à créer un ensemble viable, lorsqu'elle s'exerce hors de sa sphère naturelle; au cours de l'ouragan napoléonien, l'essai en a été violemment tenté : ni la volonté de l'Empereur, ni son génie, n'ont pu réaliser ce rêve d'un grand corps national s'étendant des rives de l'Adriatique à celles de la Baltique; aucun des royaumes sortis tout armés de son cerveau n'a pu enfanter une nation. Autour de nous, cette unité politique s'est constamment manifestée sous des formes diverses; la triple couronne du Royaume-Uni, placée sur une seule tête, a pesé longtemps aux Irlandais réfractaires aux exigences de l'« Anglicisme; » sur les bords du Danube l'unité dynastique seule maintient péniblement l'édifice mal assemblé de la monarchie austro-hongroise, et l'on se demande quels sont les fondemens d'une unité nationale qui n'aurait d'autres garanties que la cohabitation ou la juxtaposition d'un Allemand, d'un Magyar ou d'un Tchèque; de nos jours encore, dans l'Allemagne impériale, la rude voix des Hohenzollern doit parfois se faire entendre pour rappeler à la réalité de l'unité politique les élémens impatiens de l'hégémonie prussienne.

L'unité législative est, depuis un siècle, un fait accompli en France. Les grands ministres de la monarchie, Sully, Richelieu, Colbert, en avaient pressenti la nécessité; la Révolution peut s'enorgueillir d'en avoir défini les bases; mais il appartenait au Premier Consul d'assurer son développement dans toute sa majestueuse ampleur. Il n'est pas de pays où cette unité, établie sur l'égalité des obligations légales pour tous les citoyens, soit aussi absolue qu'en France, où elle n'admet aucune dérogation. A notre école, les jurisconsultes du monde entier sont venus s'initier à ces grands principes de l'unité de la loi et de son éga-

lité ; ils en ont, après nous et d'après nous, reconnu la féconde vérité, et les ont traduits en des applications plus ou moins rigoureuses. Partout où la Constitution est fédérale, de fait ou de nom, cette unité n'existe qu'en vertu d'un pacte rendu public et d'un accord conclu sur des points déterminés. En Allemagne, en Autriche, en Suède et Norvège, en Suisse, aux États-Unis d'Amérique, les fondemens essentiels du droit, les lois d'un intérêt général indiscutable ont seuls ce caractère d'obligation commune et sont ramenés à l'unité. L'Allemagne, qui poursuit avec persévérance l'œuvre de son unification, ne possède un code civil applicable à tout l'Empire, que depuis peu d'années ; de même qu'entre les cantons Suisses, les lois fiscales, religieuses, électorales y diffèrent encore entre les États. Sur l'autre rive de l'Atlantique, la République américaine offre un spectacle analogue, et l'on sait comment les citoyens de New-York ou ceux de New-Jersey ont pris coutume de se réclamer de la législation civile de l'un ou l'autre de ces États, pour y régler, au mieux de leurs intérêts ou de leurs passions, leurs dissentimens matrimoniaux.

L'unité de langue, enfin, est l'un des facteurs essentiels de l'unité de la nation. C'est elle qui permet à tous les autres élémens de prendre corps dans une forme également accessible à tous les citoyens ; elle est le véhicule des idées, l'expression du génie national qu'elle suit dans ses transformations et sur lequel elle se moule. Parfois, au sein même de cette unité, subsistent, en témoins de l'histoire et comme pour la confirmer, les idiomes, les patois, les dialectes. Un État, affermi dans les autres organes de son unité, n'a pas à redouter ces manifestations de la vie locale dont la saveur est si pénétrante à qui sait la goûter. La langue nationale doit être enseignée, comprise ; mais il importe peu à notre vieille unité française qu'un berger de Provence aime à se griser des rythmes ensoleillés de la langue d'oc, ou qu'un pêcheur de Léon attende de son recteur un prône en celte sur la vie future. M. Mistral chante-t-il en provençal par esprit séparatiste ? et les mobiles bretons demandaient-ils en tombant sous les murs de Paris ou dans les plaines de Beauce si l'Armorique seule réclamait leur sang ?

Mais, lorsque l'unité nationale se heurte dans son essor à des conflits de race, à des antagonismes traditionnels, lorsqu'elle est mal assurée, lorsqu'elle ne fait que s'essayer, et lorsqu'elle ne

recherche son appui que dans la force, la diversité des langues peut opposer à son développement des obstacles presque infranchissables. Le conflit arrive parfois à s'exaspérer ; il n'a jamais été plus aigu qu'à l'heure actuelle en Bohême, où les Tchèques regimbent contre toute tentative de germanisation. Un Viennois se sent étranger à Prague, comme il le serait à Irkoutsk ou à Dublin ; il ne peut s'y reconnaître dans les rues où toute indication topographique en langue ou en caractères allemands a été supprimée par la municipalité, et maint voyageur français ignorant le tchèque a dû faire par lui-même l'expérience suivante : s'adressant à un passant en langue allemande, il n'en a pas reçu de réponse, tandis que le même interlocuteur, à une question posée en français, répondait pour se faire comprendre en employant ces mêmes mots allemands qu'il affectait auparavant de ne pas connaître. Ce sont là des susceptibilités dont, moins que d'autres, nous avons le droit de sourire : si le maître d'école teuton ne parle qu'allemand aux enfans d'Alsace ou de Lorraine, nous avons vu, au pied des Vosges, de simples paysans s'imposer de lourds sacrifices, pour que leurs fils apprennent à leur tour ces vieux mots français qui leur font encore battre le cœur, et nous entendions dernièrement, non loin du Rhin, un laboureur qui n'avait eu d'autres maîtres que des Allemands et qui revenait d'accomplir à Berlin dans la Garde impériale le temps de son service militaire, se servir, de parti pris, pour répondre à nos questions posées en allemand, des rares expressions françaises qui avaient su se graver dans sa mémoire : nombreux sont, comme lui, dans la terre d'Empire, les Alsaciens qui tiennent à nous faire entendre qu'ils n'ont pas cessé de « penser français. »

Nous touchons, en effet, en ce point, à l'âme même de l'unité nationale. Là se révèle cette unité morale qui en est véritablement l'harmonie : elle est l'affinité secrète qui a poussé l'un vers l'autre les élémens sociaux, l'étincelle qui les vivifie. Faite de la similitude des sentimens et des goûts, de la parenté générale des idées, de la communauté des mœurs, des intérêts et des traditions, de l'attrait réciproque des races, elle est, en quelque sorte, préétablie à toute manifestation extérieure de l'unité nationale, et cette dernière, sans elle, ne serait qu'un fantôme. Elle ne se circonscrit pas dans des formes définissables ; elle ne se limite pas à des origines précises ; elle n'est pas l'uniformité ; elle

est infiniment variée, comme les cœurs des hommes où son foyer est établi ; elle est le ciment qui assure l'union de tous les citoyens dans un travail commun pour la prospérité et la grandeur nationales ; elle seule leur fait connaître et comprendre les devoirs de la responsabilité collective et de la solidarité sociale.

Le législateur peut établir par des textes les garanties de l'unité territoriale, de l'unité politique, de l'unité législative, car il s'agit, en l'espèce, de faits limités, définissables. Si la controverse est permise, indispensable même, sur les formes qu'il convient de donner à ces garanties, sur les procédés de leur mise en œuvre par le pouvoir exécutif, il importe pourtant, sous peine de voir la vie nationale compromise, que leurs principes ne puissent être discutés ; l'État en est, à proprement parler, le gardien légitimement établi. L'unité morale, en revanche, ne saurait, de par sa nature même, être l'objet d'un article du code ; il n'appartient pas à un homme, à un parti, de la limiter, de la découper par tranches au gré de sa fantaisie, de ne l'admettre que telle ou telle : la volonté ne la régente pas, et la loi ne peut, en conséquence, avoir sur elle d'emprise absolue; car ni la contrainte ni l'interdiction, définies par la loi, ne peuvent créer l'unité des cœurs et la discipline des esprits. L'unité morale est faite de consentement : son domaine est limitrophe de celui de la conscience individuelle. Vouloir imposer au corps social, sous quelque couvert et par quelque moyen que ce soit, une conception rigoureuse de cette unité, c'est faire intervenir le pouvoir là où il n'est pas qualifié pour s'exercer ; c'est, malgré l'éclat des dénégations qu'on en peut faire, exiger de la nation entière son adhésion à un dogmatisme, ou religieux, ou philosophique, ou politique, incompatible avec son libre développement. Si l'État ne peut se désintéresser des faits moraux, qui sont avec les faits sociaux dans un rapport si constamment intime, si la part de l'influence qu'il y exerce est grande et légitime, il n'en est pourtant pas le maître souverain; d'autres voix que la sienne peuvent se faire entendre, d'autres conceptions de la vie morale peuvent être justifiées. A prétendre exercer, sans appel, « le gouvernement des esprits, » il risque d'établir son fondement sur l'inquisition morale : tout acte, non seulement qui porte une atteinte réelle aux droits de la conscience, mais qui même paraît les blesser, est, en lui-même, un acte mauvais dans l'ordre des faits sociaux; car il y a trop d'indépendance dans l'esprit humain,

pour qu'il accepte ne fût-ce que l'apparence d'une obligation doctrinale, à laquelle il n'a pas souscrit de plein gré.

L'histoire de France, durant les trois derniers siècles, est là pour nous apprendre, ou pour nous rappeler, si nous l'avons oublié, que la « politique de l'unité morale » porte des fruits amers; que ses résultats sont invariablement contraires au but même qu'elle se proposait et qu'elle interdit la communion des élémens sociaux en enfantant la guerre morale. Elle nous apprend également comment les artisans de cette politique sont atteints par leurs propres coups. La contrainte n'est que d'un temps, et l'heure sonne, tôt ou tard, où la liberté prend sa revanche.

II

Lorsque, le 13 avril 1598, Henri IV, roi catholique depuis cinq ans, donnait aux protestans l'Édit de Nantes « perpétuel et irrévocable, » il signait, en même temps qu'un concordat religieux, la charte de la paix publique, et le premier monument de la liberté de conscience. « Ce que j'en ai fait, disait-il, quelques mois plus tard aux membres du Parlement de Paris, est pour le bien de la paix. Je l'ai faite au dehors, je veux la faire au dedans de mon royaume... Je vous parle non point en habit royal, ni avec l'épée et la cape, comme mes prédécesseurs, ni comme un prince qui reçoit des ambassadeurs, mais comme un père de famille en pourpoint qui entretient ses enfans. » Au lendemain de la Ligue et des guerres de religion, Henri IV reprenait à son compte la doctrine chère au vieux chancelier de l'Hospital : « Le couteau vaut peu contre l'esprit ; la douceur profitera plus que la violence. » Si les intransigeans des deux partis reprochèrent à l'Édit, les uns son existence même, les autres ses imperfections, la masse de la nation, épuisée par les guerres politiques et confessionnelles, comprit, avec son robuste bon sens, toute la portée pacificatrice de la parole royale et toute son opportunité. Là où la contrainte avait échoué pendant quatre-vingts ans, l'œuvre de paix et de paternelle sollicitude triompha ; nul acte n'eut pour l'unité nationale des conséquences plus heureuses ; en reconnaissant à chacun une place dans l'État, en assurant à la conscience le droit de choisir ses voies, Henri IV, sans souci des formules et des théories, avait, par la liberté, donné à l'unité morale des gages et des appuis précieux.

Trente ans plus tard, il est vrai, Richelieu menait une guerre sans répit contre « le parti huguenot » ressuscité après l'attentat de Ravaillac ; mais ce qu'il combattait, au nom du même principe qui lui avait fait décider la ruine des derniers vestiges féodaux, c'était l'État qui avait tenté de se former dans l'État, plutôt que « ceux de la R. P. R. » Évêque, il avait violemment attaqué les doctrines des protestans et écrit à leur intention une « méthode des controverses ; » ministre, il ne prétendit pas leur refuser les libertés religieuses qui leur avaient été reconnues, leur imposer sa foi dans sa forme confessionnelle, et les ramener par la loi à l'unité théologique. Il était trop grand politique pour méconnaître que « la prudence ne permet pas au prince de tenter des moyens si hasardeux qu'ils puissent déraciner le bon bled en voulant déraciner l'yvraie, dont il serait difficile de purger un État par une autre voie que celle de la douceur, » et, parlant de l' « Édit de grâce » signé par lui à Alais le 28 juin 1629, il était en droit de dire : « Dès lors, la diversité de religion ne m'empêcha jamais de rendre aux huguenots de bons services, et je ne vis de différence entre les Français que par la fidélité. »

Mazarin, à son tour, plus porté vers la ruse que vers la force, peu enclin du reste aux controverses dogmatiques et par cela même peu soucieux « de l'herbe bonne ou mauvaise que broutait le petit troupeau, pourvu qu'il ne s'écartât point, » maintint, à l'égard des Réformés, le principe de la liberté religieuse. Louis XIV, en le restreignant d'abord dans ses manifestations, puis en déchirant le pacte qui en établissait les garanties, a commis une faute politique qui a longtemps pesé sur les destinées de la France.

Dès 1656, l'édit royal qui annulait l'édit de 1652 donné en confirmation de l'Édit de Nantes, avait éveillé les craintes légitimes des protestans; en 1661 les événemens les justifièrent et la lutte s'ouvrit contre les « pelotons à part » dont l'inébranlable fermeté heurtait les susceptibilités d'un orgueil démesuré et blessait les scrupules de la « piété ignorante » du Roi. Afin « de ramener à l'Église ceux qui s'en étaient si facilement éloignez » et de faire expirer « le monstre redoutable de l'hérésie » en contraignant à l'unité les élémens dissidens, il fallait: pour le présent, atteindre, dans le fidèle, l'individu, dans le clergé la résistance théologique, dans les Églises la collectivité; en vue du lendemain, il importait, par l'enseignement, de mettre la main

sur l'avenir de l'enfance. L'intérêt personnel est un des plus puissans leviers des actions humaines, on ne manqua pas de le rappeler aux huguenots : « Quant aux grâces qui dépendaient de moi seul, je résolus, écrit Louis XIV, en 1661, et j'ai assez ponctuellement observé depuis de ne leur en faire aucune, et cela par bonté, non par aigreur, pour les obliger par là à considérer de temps en temps, d'eux-mêmes et sans violence, si c'était par quelque bonne raison qu'ils se privaient volontairement des avantages qui pouvaient leur être communs avec tous mes autres sujets. » Exclus des « grâces » royales, les protestans se voient peu à peu déclarés inhabiles à toutes charges publiques et mis, comme au détail, hors la loi. Colbert « observe de leur retrancher tous les employs qui dépendent de lui. » Ils ne peuvent appartenir à aucun corps officiel, ils ne peuvent exercer les professions libérales, certaines formes du commerce leur sont interdites, et l'on va, par scrupule théologique, jusqu'à défendre aux huguenotes d'exercer dans les villages les fonctions de sage-femme. Ils sont condamnés par la suppression des Chambres de l'Édit aux plus scandaleux dénis de justice, leurs droits civils sont circonscrits, leurs libertés familiales atteintes, et les frontières du royaume deviennent pour eux les murs d'une prison d'où ils ne peuvent sortir. A ceux qui se plaignaient la réponse était la même : « Vous disposez de votre sort : que ne rentrez-vous dans l'unité de l'Église ? »

Tous les moyens sont bons pour hâter cette « réunion. » Tantôt c'est Pellisson, transfuge de l'Église réformée qui ouvre un office commercial où les conversions sont tarifées et l'objet d'une stricte comptabilité ; on les enregistre sur certificats dûment acquittés, l'ordre règne dans la maison : « Encore qu'on puisse aller jusqu'à cent francs, ce n'est pas à dire que l'intention soit qu'on aille toujours jusque-là, étant nécessaire d'y apporter le plus d'économie qu'on pourra, premièrement pour répandre cette rosée sur plus de gens, et puis encore, si l'on donne cent francs aux moindres personnes sans aucune famille qui les suive, ceux qui sont tant soit peu plus élevés, ou qui entraînent après eux nombre d'enfans, demandent des sommes beaucoup plus grandes ; » tantôt ce sont pour les nouveaux convertis des exemptions de taille, de logement militaire et la prorogation de leurs dettes ; tantôt ce sont les abjurations *in articulo mortis* que les échevins entourés de gardes viennent, sur le rapport des médecins

recueillir au chevet des agonisans; tantôt le droit légalement établi pour les enfans d'être reçus dès l'âge de sept ans « à faire abjuration de la R. P. R, sans que leurs pères et mères et autres parens y puissent donner le moindre empêchement. » Pour éviter toute fraude, les peines s'accumulent contre les relaps, qui se voient condamnés à l'amende honorable, à la confiscation et au bannissement. Enfin lorsque Louvois eut imaginé « de mêler du militaire à la chose, » ce furent les horreurs des missions bottées, de la propagande par le mousquet et des dragonnades.

Autour du clergé l'espionnage légal est solidement organisé: les pasteurs sont, pour leurs sermons, soumis aux tribunaux; ils ne peuvent, au prêche, faire allusion aux doctrines de l'Église catholique et, sous peine de prison, y parler des événemens politiques et du « malheur des temps. » L'exercice de leur ministère est entouré de tant de restrictions, qu'il devient impossible: interdiction de prendre le titre de docteur en théologie, de porter la soutane en dehors des temples, de publier, sans l'autorisation des magistrats catholiques, des ouvrages de religion, de célébrer le culte dans une localité où un évêque se trouve de passage, ou à l'heure des processions, de présider à des cérémonies funèbres autrement qu'à la pointe du jour ou à la tombée de la nuit et d'y admettre plus de dix assistans, de bénir des mariages hors des temps autorisés par l'Église romaine et en présence de plus de vingt témoins, de procéder à des conversions, sous peine de mille livres d'amende, puis de bannissement et de confiscation de biens, de tenir sur les ruines des temples abattus des assemblées déclarées illicites, de recevoir de leurs ouailles aucun traitement ou aucune indemnité. Contre les Églises, les édits succèdent aux édits: dès 1661, des commissions sont chargées de vérifier les droits d'exercice dans les lieux contestés; toute église qui ne peut exciper d'une autorisation régulière, ou qui a perdu ses titres, est fermée, et c'est ainsi que, dans le seul Béarn, sur 86 temples et 46 églises de résidence, les lieux d'exercice furent réduits à 20. Les cérémonies du culte sont interdites dans les temples, hors des heures accoutumées, les testamens renfermant des legs en faveur des consistoires sont frappés de nullité, les rentes ou immeubles appartenant aux églises supprimées sont confisqués, de même que les subventions adressées par les paroisses riches aux églises moins fortunées et que les sommes recueillies pour les pauvres

là où l'exercice était toléré, l'hospitalisation des malades est prohibée, les colloques et synodes sont supprimés, les consistoires ne peuvent se réunir qu'en présence d'un commissaire catholique, les églises où de nouveaux convertis ont été signalés, sont rasées et les fidèles privés de tout culte.

L'enseignement enfin est réglementé par les prescriptions les plus rigoureuses, qui limitent tant les matières qu'il est licite aux Réformés de professer, que le nombre des écoles qu'ils peuvent posséder : une seule école et un seul maître par lieu d'exercice, avec la très exclusive permission de n'enseigner « dans les dictes écoles qu'à lire, écrire, et l'arithmétique seulement. » Le nombre des établissemens scolaires fermés par suite de l'édit du 4 décembre 1671 est incalculable ; à Marennes où les Réformés comptaient quelques écoles, l'intendant, après en avoir fermé 8, écrivait à Châteauneuf : « Les parens pourront envoyer leurs enfans chez des maîtres catholiques, quand ceux de la dicte religion ne suffiront pas. » A la veille de la Révocation, la capacité enseignante était définitivement refusée aux protestans, suivant les termes de l'édit du 6 janvier 1685 qui supprimait leur Académie de Saumur, « avec très expresses inhibitions d'enseigner dans la dicte ville aucunes sciences ou langues, soit publiquement, soit en allant dans les maisons particulières, sous peine de désobéissance et de 3 000 livres d'amende. »

Le 18 octobre 1685, Louis XIV signait l'acte définitif sur lequel il comptait « pour faire rentrer tous ses sujets dans le sein de l'Église. » L'édit de Révocation parachevait l'œuvre de vingt-cinq années de persécutions ; il résumait en un code unique les prohibitions antérieures, dont il aggravait encore pour les protestans toute la douloureuse amertume, car il comportait en fait la déclaration d'une incompatibilité radicale entre la qualité de Réformé et l'état de sujet du Roi très chrétien. « Si vous êtes réduits à l'impossible, tant pis pour vous, nous en profiterons, » avait un jour déclaré le chancelier aux ministres protestans. « L'impossible » avait été tenté pour assurer le triomphe de l'unité dogmatique. Il est permis de dire, après plus de deux siècles, que ni la monarchie ni l'unité nationale n'ont « profité » de cette politique qui laissait, à la mort de Louis XIV, la France appauvrie, amoindrie et ensanglantée.

Cent sept années plus tard, le sectarisme révolutionnaire pré-

tend s'imposer, à son tour, au nom de la doctrine de « l'unité » dont il donne une formule précise; Robespierre le dit sans détour: « Qui n'est pas avec nous, doit être frappé ou écarté ou paralysé, non comme factieux, mais comme pervers. » Ainsi le Montagnard ne suit pas les voies battues; il définit le dogme dont il est le grand prêtre: il ne s'agit plus de réduction à un type connu, ce qu'il faut, c'est la marche à l'unité par une « régénération globale, » par une « création nouvelle. » « Je me suis convaincu, ajoute-t-il, de la nécessité d'opérer une entière régénération et, si je peux m'exprimer ainsi, de créer un nouveau peuple. » Paralysie des pervers et création d'un nouveau peuple au nom de la République une et indivisible, telle est bien, dans sa forme jacobine la conception de la politique de l'unité morale.

Tandis que le Comité de Salut Public et le Tribunal révolutionnaire reçoivent pleins pouvoirs pour assurer l'exécution de la première partie du programme ainsi posé, c'est au Comité de l'Instruction publique qu'échoit la mission de définir les articles de la seconde. Les élémens d'un peuple nouveau sont fournis par l'enfance; et l'éducation de l'enfance seule permet de s'acheminer vers la régénération désirée, puisque, dit Cambon, « il ne peut y avoir d'unité, sans unité dans l'instruction. » C'est là un des efforts curieux tentés par les Conventionnels pour ajouter au caractère presque exclusivement social de la Révolution, un caractère moral qui lui avait jusqu'alors fait généralement défaut, et pour agir sur la société, qu'ils ont définie et organisée, par l'individu qu'ils entendent former à leur gré. La Constituante et la Législative, emportées dans un élan irréfléchi, avaient ruiné l'Instruction publique en supprimant, au nom d'un principe, ceux qui l'avaient jusqu'alors assurée dans son ensemble; en vain elles s'étaient efforcées de reprendre l'œuvre à sa base, de l'édifier sur un plan nouveau, en vain Talleyrand et Condorcet avaient consacré à l'organisation de l'éducation nationale les plus illustres travaux: applaudis, imprimés, commentés, leurs projets n'avaient pas été discutés, et aucune loi n'en était issue. Lorsque la Montagne triomphe, l'heure est passée de puiser des enseignemens dans des œuvres où la liberté s'affirmait: le Jacobin n'admet qu'un être identique à ce qu'il est lui-même; pour le « créer, » il faut « inventer et non se souvenir; » le devoir qu'il s'impose est « de faire adopter à la nation une physionomie qui lui soit propre et particulière, » physionomie dont il ne reconnaît

pas à d'autres le droit de dessiner les traits et qu'il entend coiffer du bonnet rouge.

Il faut, avant toutes choses, enlever au passé le citoyen nouveau, l'arracher aux vieilles habitudes comme « au joug de la théocratie qui pèse encore sur lui. » « Il vaut mieux, s'écrie Lakanal, que la tête de nos jeunes concitoyens reste vierge, que de souffrir qu'on la gâte encore par des instructions vides et mensongères, qui lui font perdre à tout jamais le pli de la vérité. » Tous ceux en qui l'on peut soupçonner des représentans du passé doivent donc être, par principe, exclus des fonctions enseignantes. Dans ce sens, le projet de décret du 12 décembre 1792, déposé par Lanthenas au nom du Comité de l'Instruction publique, prescrit que : « les ministres d'un culte quelconque ne peuvent être admis aux fonctions de l'enseignement public, dans aucun degré, qu'en renonçant à toutes les fonctions de leur ministère » ; et le décret du 28 octobre 1793, en ajoutant les « ci-devant nobles » et tous « ecclésiastiques » à la catégorie précédemment établie, stipule que ni les uns ni les autres ne pourront être nommés membres des commissions scolaires de district ou être élus instituteurs nationaux.

De là à la doctrine du monopole de l'État, la distance est vite franchie. Sieyès, s'inspirant de Condorcet, se fait inutilement le défenseur du « droit qu'ont tous les citoyens d'ouvrir des cours ou écoles particulières et libres sur toutes les parties de l'instruction et de les diriger comme bon leur semble ; » on écarte un tel projet comme « liberticide. » Danton déclare « qu'il est temps de rétablir le grand principe qu'on semble trop méconnaître, que les enfans appartiennent à la République avant d'appartenir à leurs parens. « Personne plus que moi, dit-il, ne respecte la nature ; mais l'intérêt social exige que là seulement viennent se réunir toutes les affections. Qui me répondra que les enfans, travaillés par l'égoïsme des pères, ne deviennent dangereux pour la République ? » Ducos invente le stage scolaire ; il faut, selon lui, opter entre l'éducation domestique et la liberté, car tant que « pour se servir des expressions de Plutarque, on n'aura pas acheminé à une même trace, et monté sur une même forme, tous les enfans de la Patrie, c'est en vain que les lois proclameront la sainte égalité ; » Romme ne voit le salut que dans l'État ; Rabaud Saint-Étienne rêve d'une République antique où tous recevraient, « dans tous les âges et dans tous les lieux, les

mêmes impressions par les sens, par l'imagination, par la mémoire, par le raisonnement et par tout ce que l'âme a de facultés, » qui s'emparerait de l'homme « dès le berceau et même avant sa naissance, car l'enfant, qui n'est pas né, appartient déjà à la Patrie ; » il préconise, pour établir et assurer cette unité, l'usage d'un « catéchisme gouvernemental, » dont, un an plus tard, La Chabaussière sera effectivement le rédacteur patenté par la Convention ; il réclame des décrets législatifs « sur le mode de vêtemens qui doit être donné aux enfans des différens âges, depuis la naissance jusqu'à l'adolescence, sur la nature des vêtemens des citoyens, des armes, des exercices, l'appareil des fêtes et toutes les choses d'institution commune. » Saint-Just est d'une rigidité spartiate : « Les enfans mâles sont élevés de cinq ans à seize ans par la Patrie. Ils sont vêtus de toile dans toutes les saisons, et ne vivent que de racines. Ils couchent sur des nattes et ne dorment que huit heures. » Robespierre enfin lit à la tribune, commente et fait examiner par une commission spéciale le projet posthume de Lepelletier de Saint-Fargeau, où se marient curieusement le résumé de la thérie jacobine de l'Instruction publique et des aperçus sur l'impôt progressif sur le revenu : « Dans l'institution politique la totalité de l'existence de l'enfant nous appartient. La matière, si je peux m'exprimer ainsi, ne sort jamais du moule : aucun objet extérieur ne vient déformer les modifications que vous lui donnez... La patrie seule a le droit d'élever ses enfans ; elle ne peut confier ce dépôt à l'orgueil des familles, ni aux préjugés des particuliers, alimens éternels de l'aristocratie et d'un fédéralisme domestique qui retrécit les âmes en les isolant, détruit avec l'égalité tous les fondemens de la vie sociale. »

Après tant de projets, de rapports, de discussions confuses et déclamatoires sur le dogme de l'État souverain, la Convention rendait, le 29 frimaire an II (19 décembre 1793), un décret au frontispice trompeur. « L'enseignement est libre, » y était-il dit à l'article premier... avec la double et irrécusable obligation pour ceux qui s'y consacrent, « citoyens ou citoyennes, » d'obtenir un certificat de civisme et de « se conformer aux livres élémentaires adoptés et publiés à cet effet par la représentation nationale, » ajoutaient les articles subséquens. Par l'affirmation solennelle inscrite en tête de la loi, la Convention se donnait les apparences de résister aux impérieuses objurgations de la faction démagogique ; il lui répugnait sans doute de proclamer, en droit, le

monopole de l'État ; mais il n'en restait pas moins, qu'entre le certificat de civisme et le seul enseignement légal d'une morale et d'une science d'État, le jacobinisme demeurait, en fait, puissamment armé pour écarter « le pervers » et pour définir à sa guise « le peuple nouveau » qu'il avait rêvé.

Un an après les dernières convulsions de la Montagne, à l'heure de la réaction thermidorienne, Daunou, rapporteur du Comité de constitution, invoquait la nécessité de revenir sans délai au principe fécondant de la liberté ; constatant la faillite scolaire, il affirmait « que les lettres avaient suivi les destinées de la Convention, qu'elles avaient gémi de la tyrannie de Robespierre, » et il exprimait le noble désir que « l'Instruction publique exerçât le ministère de la réconciliation générale. » Il n'était pas inopportun, en effet, de songer à réconcilier les élémens que les œuvres jacobines avaient si violemment disjoints, au nom de « l'unité républicaine. » Le « moule » où elles avaient prétendu enserrer la nation était brisé ; la politique de « régénération » avait enfanté la guerre civile et, par un paradoxe imprévu, le « peuple nouveau » était précisément celui-là qui, de Bonaparte, allait faire un empereur.

La chute de la monarchie et les entreprises jacobines avaient disloqué le corps social. Napoléon est l'architecte d'un édifice nouveau qu'il ordonne avec cette conception si nette de l'utilité où se complaît son génie. Il ne s'attarde pas aux abstractions ; « ceci servira-t-il ? » telle est sa pensée dans son premier jet. Il rapporte à l'État, que sa personne absorbe et synthétise, cette notion de l'unité dans l'utilité, il taille des matériaux aux arêtes vives et il bâtit. Au centre, sa volonté qui n'en tolère pas d'autre ; partant de ce point, de larges avenues rectilignes, où cette volonté se meut à son aise, où elle ne risque pas de se heurter aux carrefours, et par lesquelles l'œil du maître perce jusqu'au fond des perspectives. Toutes choses et toutes personnes sont ramenées à ce rang de fonctionnaires ; il pense et l'on exécute sans dévier, car dans un État ainsi constitué toute apparence de dissymétrie est inadmissible, et il ne saurait y avoir de place pour la liberté « à laquelle, du reste, les Français n'entendent rien. »

La Révolution avait entièrement échoué sur deux points, sa politique religieuse et sa politique scolaire. Or, dès l'aurore du

Consulat, la France redemandait ses églises et ses écoles; Napoléon lui rendit les unes et les autres aux applaudissemens de la nation; mais il les avait, au passage, si bien enchaînées qu'il en fit un instrument de règne, instrument merveilleusement agencé pour sa fin, qu'il légua à ses successeurs, et que ceux-ci trouvèrent si commode, qu'ils se l'approprièrent à leur tour, conservant les rouages essentiels de la machine, s'ils en changeaient le moteur, et s'efforçant, suivant l'heure, d'en modifier radicalement les produits par le transport des points d'application des forces qu'elle engendrait. « Il faut une religion au peuple et il faut que cette religion soit dans la main du gouvernement, » tel est le principe de l'organisation nouvelle des Églises. Le clergé sera une armée d'État, soumise à un grand maître laïque, qui parfois se prend à regretter que les mœurs lui interdisent d'en devenir, en fait, le chef spirituel ; le recrutement de ce clergé, son éducation religieuse, sa nomination sont régis par le pouvoir central ; le Souverain Pontife lui-même, contraint à la résidence forcée, devient en quelque sorte l'un des grands dignitaires de la hiérarchie impériale, pourvu de ses apanages et de ses palais ; et ce que la Révolution n'avait pu faire sans lui, Napoléon entend le faire par lui, car ce qu'il veut, c'est, en fin de compte, « avoir à lui la direction du Pape. » Ainsi est constituée avec ses troupes, ses cadres, ses officiers et son état-major, « la gendarmerie sacrée. » Par là, Napoléon entrevoit « Paris devenant la capitale du monde chrétien, » et lui-même « dirigeant le monde religieux comme le monde politique. »

Cette idée de direction le domine: maître des hommes, il aspire à devenir également maître du dogme, sinon en le créant, du moins en l'utilisant, et, pour ainsi dire, en le canalisant: « Il ne veut pas, dit-il, altérer la croyance de ses peuples; il respecte les choses spirituelles ; il veut les dominer, sans les toucher, sans s'en mêler ; il veut les faire cadrer à ses vues, à sa politique, par l'influence des choses temporelles, » et c'est ainsi qu'il dose les choses spirituelles, qu'il en formule l'ordonnance, qu'il les catalogue, les délimite. Il ne faut ni « religion dominante, » ni « religion nouvelle, » car « c'est assez des religions catholique, réformée et luthérienne établies par le Concordat; » il s'institue de la sorte le tuteur des orthodoxies légales où le croyant doit s'enfermer. Ni les conciles catholiques, ni les synodes protestans, ni le sanhédrin israélite ne sauraient y

apporter de modifications sans avis favorable et sans autorisation. Les détails du culte sont soumis à son contrôle, il réglemente le casuel et intervient dans la concession des indulgences ; le catéchisme est dynastique et proclame qu' « Il est celui que Dieu a suscité, dans des conditions difficiles, pour rétablir le culte public et la religion sainte de nos pères et pour en être le protecteur. » Enfin cet ensemble ainsi conduit à l'unité de par son organisation est maintenu dans l'unité par deux institutions d'État, la Censure et la Haute Police, qui surveillent instructions pastorales, prônes, sermons et mandemens, et vont même jusqu'à intervenir dans leur rédaction. C'est, pour toutes les confessions et pour les moindres événemens de la vie religieuse, le régime du « Placet Regium » dans ses plus rigides exigences et, par ailleurs, tout est prévu « pour réprimer les infractions, même en matière spirituelle. »

Parallèlement à la direction spirituelle, et presque simultanément, sont mis en branle les organes de la direction intellectuelle. La société doit être napoléonienne ; pour la rendre telle, « il est nécessaire d'avoir des matériaux : les seuls bons, c'est la jeunesse. » Le dessein si nettement conçu de l'Empereur trouve son expression dans une forme presque identique à celle qui avait servi à caractériser l'organisation ecclésiastique : « Dans l'établissement d'un corps enseignant, dit-il, mon but principal est d'avoir un moyen de diriger les opinions morales et politiques. » Il ambitionne de voir tous ses sujets enserrés dans les mailles d'une gigantesque « conscription, » tant religieuse qu'intellectuelle et militaire, qui les prendra dès l'heure où ils sont capables d'apprendre, et les mènera jusqu'à celle où leurs bras pourront encore sans défaillir porter les armes pour la défense nationale. L'Empereur se prépare à « fondre ensemble les Français d'autrefois et les Français d'aujourd'hui, les Français du centre et les Français des bords du Rhin, de l'Escaut et du Pô. » Certes pareil rêve était grandiose : la machine chargée d'en assurer la réalisation ne pouvait manquer, en conséquence, d'être colossale. Préparée par la loi de 1802, créée par celle du 10 mars 1806, l'Université Impériale, en laquelle Napoléon reconnaissait lui-même la plus merveilleuse de ses conceptions, est définitivement organisée par le décret du 7 mars 1808 : le grand corps laïque ainsi constitué est doté de tous ses élémens, lui seul aura le droit de vie ; en dehors de lui, ou sans l'autori-

sation toujours révocable d'ailleurs de son grand maître, aucune école d'aucune sorte ne pourra s'ouvrir et, ouverte, elle demeurera étroitement endiguée, afin que « l'on ne puisse y enseigner des principes contraires à ceux que professe l'Université. » Sur ce point, Fourcroy semble avoir été l'interprète obéissant de la pensée de l'Empereur, lorsqu'il disait à la tribune du Corps législatif : « De quelle importance n'est-il pas que le mode d'instruction, reconnu comme le meilleur, joigne à cet avantage celui d'être uniforme pour tout l'Empire : ne faire qu'un seul corps, n'avoir qu'un même esprit et concourir au bien public par l'unanimité des sentimens et des efforts. »

Le soin de préparer les esprits à porter le nouvel uniforme sera confié à des maîtres astreints au célibat, à la vie commune, véritables « époux de l'Instruction publique, » liés vis-à-vis de leur chef par un serment d'obéissance et par un engagement qu'ils ne peuvent révoquer, corporation de « jésuites de l'intérêt public. » La hiérarchie universitaire se modèle sur la militaire ou la religieuse, les pénalités universitaires sont la répétition de tels articles du « service intérieur des corps de troupe. » Au-dessous du maître qui, régi de la sorte, devient à son tour exclusivement un régent, l'élève est interné dans les établissemens secondaires ; il est épié, il ne doit jamais être « abandonné à lui-même, » ses mouvemens sont scandés au son du tambour, l'enseignement qu'il reçoit est, en principe et en fait, une démonstration constante de la supériorité de la Constitution impériale, des bienfaits du nouveau régime, des fautes, des vices ou des crimes de ce qui était auparavant. C'est le monopole, non pas au nom d'un principe religieux ou philosophique, mais bien en vue d'un rendement déterminé ; la forme des produits manufacturés et leurs situations réciproques sont réglées et calculées, de telle sorte qu'ils répondent à une utilisation précise, leur adaptation aux desseins du maître.

Il ne peut donc y avoir de fuites dans le réservoir où, sous ses yeux, l'Empereur parque les énergies latentes de la jeunesse, pour y puiser à temps voulu ; mais les élémens de corruption sont là, à la porte, toujours nocifs, toujours au guet, toujours prêts à saisir l'adulte ou l'homme fait. Ils menacent l'unité impériale, puisqu'ils refusent de s'y laisser englober, et, par cela même, il importe d'établir entre eux et le terrain où ils pourraient prendre pied, une barrière que nul ne pourra franchir ;

cette barrière est le silence : silence de l'orateur, qui n'a pas de tribune, car « personne ne peut contester au souverain d'empêcher que le premier venu ne harangue le peuple ; » silence de l'écrivain, qui n'imprime que « s'il a la confiance du gouvernement ; » silence de la presse, qui n'a que des journaux « concédés » par le pouvoir ; silence même de l'Institut, qui « s'il désobéit, sera cassé comme un mauvais club. » Corneille et Racine sont revus et corrigés, Chateaubriand menacé, Mme de Staël, qui « n'est accoutumée à aucune espèce de subordination », est exilée à 40 lieues de Paris.

C'est bien là, semble-t-il, et poussée dans ses plus infimes détails, l'application la plus harmonieusement conçue et la plus absolue de la politique de l'unité morale : rien n'y fait défaut, rien n'y doit échapper, la nation tout entière est soumise à ses lois d'après un vaste plan, où le génie a mis son empreinte ; toutes les volontés asservies, tous les esprits, courbés sous le même joug, doivent être appareillés pour s'avancer dans le même sillon. Un jour est venu, pourtant, où l'attelage est sorti de ses traits ; le champ qu'il labourait était inondé des rayons d'une gloire sans égale et par lesquels il avait été longtemps ébloui ; mais la terre où il marchait lui était devenue trop lourde, le joug qui le courbait vers elle trop pesant, la main qui l'aiguillonnait trop rude. Les grains lancés par le semeur ne germèrent pas pour la moisson attendue, leurs épis ondulèrent sous un souffle nouveau : les générations formées par Napoléon pour penser comme lui, élevées pour son service, pour la caserne et pour la guerre, furent précisément celles qui s'écartèrent le plus de la forme napoléonienne, et qui s'attachèrent avant tout à rechercher, avec les garanties de la paix extérieure, l'exercice des libertés publiques.

III

Que ce soit sous le couvert d'un dogme religieux, d'un principe de philosophie politique, ou d'une conception très personnelle de l'impérialisme, nous avons vu la politique de l'unité morale, s'essayant par trois fois au cours des trois siècles derniers, suivre des voies parallèles, et, à des termes plus au moins éloignés, subir le même échec. Par les mêmes discours, par les mêmes ordonnances ou les mêmes décrets, par les mêmes édits

ou les mêmes lois, par les mêmes actes inconsciemment répliqués les uns des autres, jusque dans leur forme, elle a voulu s'imposer et n'a jamais triomphé : action au nom de la religion ou contre la religion, domination par l'enseignement public, tels ont été, à des époques bien différentes et sous l'empire de passions singulièrement opposées, ses instrumens toujours identiques à eux-mêmes. C'est effectivement une tendance très naturelle de l'orgueil humain que de prétendre exercer par cette entremise la double royauté des âmes et des esprits, et l'erreur où il se laisse ainsi entraîner l'aveugle lui-même sur la valeur des prescriptions ou des inhibitions légales pour asseoir son gouvernement sur des fondemens durables : or, ni la foi religieuse, ni l'adhésion à une croyance philosophique, ni le loyalisme gouvernemental, ne s'imposent par des décrets ; le libre consentement des cœurs est indispensable à leur établissement et à leur entier développement. Il pouvait sembler que les événemens eussent donné à cette politique des démentis suffisans et qu'elle fût définitivement jugée. L'expérience n'aurait-elle donc pas été concluante, puisqu'on en tente aujourd'hui un nouvel essai ?

Au nom de quelle idée ? Par une contradiction singulière, dans un pays de *self government* qui, depuis cent ans, a fait tant de révolutions en acclamant la liberté, nous voyons, par un retour inconscient à la théorie jacobine, les principes de la doctrine étatiste quotidiennement invoqués dans les Chambres pour légitimer les entreprises gouvernementales. Tant à l'occasion du débat sur les congrégations, qu'à celle du vote de la loi sur l'enseignement secondaire, les orateurs en vue de la majorité radicale-socialiste ont repris cette doctrine et nous l'ont clairement exprimée : l'État exerce par l'enfant sur le citoyen un droit souverain, puisque lui seul peut, en principe, l'instruire, déterminer les conditions de son éducation, c'est-à-dire, au sens étymologique du mot, de sa direction, et puisque lui seul, en conséquence, peut concéder quelques parcelles de cet attribut de sa souveraineté à telles catégories de citoyens qu'il définit, au détriment des autres, par voie d'exclusion. La question de la liberté d'enseignement est ainsi tranchée d'un trait de plume ; la solution est simple : il n'existe ni droit ni liberté du citoyen, ni droit ni liberté du père, ni droit ni liberté de l'enfant ; tout repose sur une concession de l'État et sur une délégation qui ne saurait être que laïque et entourée de garanties civiques.

Le président du Conseil nous l'avait laissé entrevoir, il y a deux ans, lorsqu'il disait à la tribune de la Chambre (18 juin 1902) : « Il n'y a aucune raison pour que l'État n'interdise pas l'enseignement soit à des individus, soit à des congrégations dont les doctrines et les intérêts sont en opposition absolue avec les doctrines fondamentales et les intérêts généraux dont nous avons la garde. » Le Sénat lui a dernièrement donné, pour le passé un bill d'absolution et pour l'avenir un blanc-seing, en excluant de l'enseignement secondaire les membres de toutes congrégations (autorisées ou non); et déjà on a fait entrevoir à la haute assemblée l'espoir d'un projet de loi par laquelle les fonctions enseignantes seraient interdites à tout citoyen ayant fait vœu de chasteté et d'obéissance, ce qui, en langage commun, suffit à désigner l'ensemble du clergé séculier. Cette conception du rôle de l'État se résume dans un mot très net de l'un des leaders les plus brillans du parti socialiste : « Il importe qu'au futur citoyen l'État impose sa doctrine. »

Jusqu'à ce jour, les apologistes de l'étatisme nous avaient donné peu de définitions de cette « doctrine » qu'il s'agit d'imposer : ils procédaient plutôt par négation que par affirmation, et par voie destructive plutôt que par construction. Nous savions qu'ils rendent hommage à la Raison; qu'ils s'attachent à faire triompher « la liberté de l'esprit humain, » et que c'est parce qu'ils servent et la Raison et la Liberté qu'ils n'aiment ni la raison ni la liberté des autres. Nous savions qu'il en est qui se disent « philosophes spiritualistes » et qui s'inclinent devant « la loi du Progrès, » philosophie que d'autres paraissent, dans leur propre camp, trouver singulièrement pauvre et rétrograde. Ils nous faisaient, en revanche, plus volontiers connaître ce qu'ils nient, car sur ce point l'entente est plus facile; et ce qu'ils nient c'est l'idée chrétienne et la nécessité même de la croyance religieuse; ce qu'ils combattent avant tout, suivant une expression, imprévue pour le moins dans la bouche d'un ministre des Cultes, « ce sont les ministres de la religion. » Le président du Conseil s'efforce de prouver « qu'à l'époque où les vieilles croyances plus ou moins absurdes et en tout cas erronées tendent à disparaître, c'est dans les Loges que se réfugient les principes de la vraie morale; » le garde des Sceaux déclare : « avec la Foi, on fait des croyans mais aussi des sujets, avec la Raison, des citoyens; » le ministre de la Marine, étendant en dehors de

ses limites normales la compétence de son département, poursuit en toute occasion sa propagande anti-catholique. Le 18 floréal an II, à la veille de Thermidor, dans le discours qu'il consacrait à la glorification de l'Être suprême, Robespierre disait : « Je ne sache pas qu'un législateur se soit jamais avisé de nationaliser l'athéisme. » Aujourd'hui le dogme se précise et s'approche de sa définition : l'athéisme d'État n'est pas loin de recevoir en France ses grandes lettres de naturalisation.

Au nom de quel droit? « Au nom de la force du nombre légalement classée par le suffrage universel, » c'est-à-dire au nom de ce que l'on est convenu d'appeler la majorité parlementaire. On sait combien est erronée cette définition, donnée par la Déclaration des Droits, que « la loi est l'expression de la volonté générale. » C'est là une fiction singulièrement décevante, et qui n'a jamais été plus mensongère que de nos jours. Un coup d'œil rapide sur les élections dernières et sur la composition de la Chambre des députés actuelle suffira pour nous éclairer à ce sujet. Sur les 10 987 500 électeurs inscrits, 5 158 300 seulement ont des représentans à la Chambre, soit 46,9 pour 100 du corps électoral, en regard desquels 53,1 pour 100 n'ont pas de mandataires. Sur les 575 députés ainsi nommés, un chiffre moyen de trois cents députés forme le bloc de la majorité gouvernementale, avec un effectif électoral de 2 626 000 voix environ, et une supériorité numérique, à l'intérieur du Parlement, de 93 700 suffrages sur les partis groupés à la Chambre dans l'opposition ministérielle. Il est aisé de constater, ainsi que l'a fait M. Jean Darcy au cours de l'intéressant article qu'il publiait dans la *Revue* du 15 août 1902, qu'en raison de la constitution vicieuse de notre loi électorale, la majorité parlementaire ainsi formée est dans une disproportion manifeste avec la majorité électorale vraie, puisque à chaque circonscription est affectée une capacité législative que la loi définit par l'unité, alors qu'entre la moins peuplée et la plus peuplée de ces circonscriptions, il existe un écart de 28 600 voix dans la population électorale. Cette majorité parlementaire de 93 700 suffrages (rapportée à 5 158 300 électeurs représentés) s'abaisserait encore dans l'ensemble du pays à 80 000 rapportés à 8 420 000 votans) si, abstraction faite des 2 346 500 abstentions et des 196 000 bulletins blancs (ensemble 23 pour 100 des électeurs), on mettait globalement en balance les voix obtenues par la totalité des candidats élus ou non des

partis radicaux et socialistes (4 250 000), et la totalité des candidats élus ou non des partis modérés (4 170 000). Ce n'est donc pas la moitié plus un des électeurs français qui, par les décisions de la Chambre, impose sa volonté à la moitié moins un, ce qui pourrait déjà être une forme de despotisme politique et ce qui ne suffirait pas à justifier l'asservissement de la moitié de la nation; mais c'est bien effectivement et irréfutablement un quart des électeurs qui fait la loi aux trois autres quarts, ce sont les représentans de 2 626 000 Français qui régentent 8 361 500 de leurs concitoyens. Il ne nous est donc même pas nécessaire de faire état de l'armée des 600 000 fonctionnaires, tous électeurs, qui peuvent être comme une masse de réserve dans la bataille électorale, ni de rappeler les pratiques trop connues de la candidature officielle. Peut-on dire, dans de telles conditions, que les soutiens de la politique de l'unité morale soient très fermement établis ? Leur chef peut-il, en leur nom, invoquer en toute sincérité et « leur droit et leur force ? » Cette force, « légalement classée » de la sorte, donne-t-elle à leur droit des fondemens suffisans, pour qu'il soit admis à s'exercer par la contrainte et pour qu'en face de lui aucun autre droit ne puisse s'affirmer ?

Un seul exemple instruira d'autre part sur le destin qui attend les manifestations des corps élus, lorsqu'ils expriment en toute liberté les avis que la loi même requiert d'eux, et lorsque ces avis peuvent paraître menacer en quelque point « le droit et la force » de la majorité gouvernementale. Au cours de l'année précédente, 1 871 conseils municipaux ont été, suivant les termes de la loi du 1er juillet 1901, appelés à délibérer sur l'opportunité ou la non-opportunité du maintien des établissemens congréganistes situés sur le territoire de leur commune : 1 147 soit 61,5 pour 100 ont émis des avis favorables, 545 des avis défavorables, 179 n'ont pas répondu. On sait quelle fut l'issue de ce referendum et la réponse pleine de pitié dédaigneuse faite par le législateur aux 1 147 assemblées qui manifestaient ainsi pertinemment n'avoir aucune intelligence des « intérêts généraux » du pays.

La gestion de ces « intérêts généraux » est-elle confiée à des mains prudentes ? Les intérêts sociaux sont-ils garantis par « la politique d'agitation dont vit le gouvernement ? » C'est par l'appel à la curée, par le réveil des instincts les plus misérables de l'âme humaine que cette politique a été inaugurée, lorsque le précédent ministère a fait miroiter aux yeux de la nation l'appât du

« milliard des congrégations ; » c'est par le leurre des promesses trompeuses et irréalisables qu'elle recrute sa clientèle et qu'elle excite des appétits qu'elle ne peut rassasier ; c'est au détriment de la paix sociale que, se réclamant de l'unité morale, elle ameute les citoyens les uns contre les autres et qu'elle attise les haines de classe par la peinture complaisante faite aux masses ouvrières de « ces châtelains superbes qui n'ont eu que la peine de naître pour jouir d'une fortune héréditaire et de ces bourgeois vaniteux qui se targuent de leurs millions. » Ce langage est celui de M. le président du Conseil lui-même, discourant au Banquet du commerce et de l'industrie, en octobre 1902.

Quels gages sont donnés aux intérêts moraux ? Prétend-on les assurer par la propagande antireligieuse, par l'ostracisme, par l'interdit légal, la délation, les perquisitions, les menaces et l'intimidation ? Peut-on être confiant dans les garanties qui leur sont offertes lorsque, aux applaudissemens de la majorité, un ancien ministre de l'Instruction publique félicite à la tribune les maîtres auxquels l'État confie le sacerdoce redoutable de l'enseignement de « sortir d'une neutralité qui serait une trahison, » de « descendre dans l'arène électorale, » et lorsque à ces mêmes maîtres on vient confier le soin d'établir sur les habitans de leurs communes des fiches de renseignemens confidentiels ? Le chef responsable du gouvernement se complaît à l'allusion d'un fossé qui, selon lui, couperait la France en deux ; est-ce travailler à le combler que de déclarer la guerre à ceux qui ne se tiennent pas sur le même bord que lui et de promettre que cette guerre « sera poursuivie jusqu'à désarmement complet de l'ennemi ? » Un tel ultimatum est-il digne d'un homme et d'un parti de gouvernement ?

Les intérêts financiers enfin sont-ils sauvegardés ? Alors que la nation supporte avec peine le poids de dépenses sans cesse croissantes, est-ce faire œuvre de prévoyance que de jeter aux pieds de l'État 1 600 000 enfans, à l'entretien desquels il sera forcé de subvenir par un accroissement démesuré du budget de l'Instruction publique, accroissement sur le compte duquel, ainsi que M. Waldeck-Rousseau le constatait, il y a quelques mois, au Sénat, le gouvernement n'a ni pu ni osé donner des renseignemens précis et que des calculs impartiaux ont évalué à un minimum de 50 millions ? N'est-ce pas payer bien cher l'établissement du blocus scolaire, et les suspensions de traitemens de

quelques centaines de prélats ou de desservans suffiront-elles pour assurer au budget son équilibre ?

Condamnée dans son principe, coupable dans ses œuvres, malfaisante dans ses conséquences, la politique de l'unité morale porte gravement atteinte à l'unité nationale, parce qu'elle dépose au sein de la nation des fermens de discorde qui, comme toute maladie, laisseront leurs traces dans l'organisme, et parce qu'elle exaspère des passions toujours prêtes à s'entre-choquer. Elle est un prétexte à des revendications nouvelles, à des réactions dont elle prépare et excuse en quelque manière la violence et qui pourront retourner contre elle les armes mêmes qu'on avait forgées en son nom. Plus qu'ailleurs elle est dangereuse en France, parce que le lendemain y est toujours incertain, et plus que jamais elle y est coupable, à une époque où tant de rancunes et de haines se sont accumulées. Il y a quelque vingt ans, après avoir si rudement mené le combat du Kulturkampf, le prince de Bismarck s'efforçait, avec un sens politique rarement égalé, d'obtenir du Reichstag allemand le vote des « lois de paix, » qui devaient effacer les « lois de Mai, » et disait : « Il ne s'agit pas de savoir si quelque chose est agréable ou odieux à quelqu'un dans son for intérieur, mais il s'agit de rétablir la paix de l'ensemble de la nation et de l'État. » Quelles que soient les difficultés de l'heure présente, il y a trop de bon sens en France pour que l'œuvre de paix ne soit pas celle à laquelle l'ensemble de la nation veuille demander d'être aujourd'hui sa sauvegarde et son salut.

François de Witt-Guizot.

POÉSIES

AUX DISPARUS

O frères plus nombreux que nous,
Foule immense, armée infinie,
Mer aux mystérieux remous

Dont, pendant nos nuits d'insomnie,
Nous écoutons monter les flots,
Juges qu'on ignore ou qu'on nie,

Pâles témoins dont les yeux clos
Lisent jusqu'au fond de notre être,
Vous qu'implorent tant de sanglots,

Ou qu'on tremble de voir paraître,
Chers souvenirs, esprits jaloux,
Voix dont la douceur nous pénètre.

Ou fantômes pleins de courroux...
Votre heure en vain semble passée,
O frères, plus puissans que nous !

Notre faiblesse est oppressee
Par vos invisibles essaims;
Vous remplissez notre pensée,

Vous nous inspirez vos desseins,
Et votre flamme nous dévore,
Prophètes, héros, martyrs, saints,

Vous qui nous condamnez encore,
Vous par qui nous sommes absous;
L'un vous hait, l'autre vous adore,

Et nos fronts subissent vos jougs;
Nous cherchons vos pas sur la route,
O frères plus sages que nous!

A travers la brume du doute,
Quand, épuisés, nous chancelons
Près des gouffres que l'on redoute,

Dissipant l'ombre où nous tremblons,
Votre clarté nous illumine;
Dans ses combats rudes et longs,

Notre âme n'est pas orpheline;
Nous ne sommes pas loin de vous,
Mais votre amour vers nous s'incline,

Lorsque nous pleurons à genoux,
Avec une pitié divine,
O frères plus heureux que nous!

Nos sens que la douleur affine
Perçoivent votre appel clément,
Et notre cœur brûlant devine

Que vous venez à tout moment,
Près de notre toit solitaire,
Planer silencieusement.

Dans la nuit sombre et le mystère,
En vain vos corps se sont dissous,
Vous n'êtes pas restés sous terre,

O frères plus vivans que nous!

LE CHANTEUR

Sur les quais où le tremble au souffle du Nord ploie,
Où l'eau verdâtre fuit vers l'Océan lointain,
J'erre; le vent grandit, le jour pâle s'éteint,
Et la dernière feuille éperdument tournoie.

Et, tout à coup, j'entends une clameur de joie,
Un oiseau célébrant la splendeur du matin,
Les profondes forêts, les monts semés de thym,
Dans un étroit cachot suspendu sur la voie.

Je lui criai : « Pauvre insensé, pourquoi ces chants?
La nuit tombe, l'hiver dépouille bois et champs;
D'où te vient cette folle et sonore allégresse? »

Le rossignol me dit : « Je ne suis pas joyeux,
Je tâche d'échapper à ma sombre détresse :
Il faut bien que je chante, on m'a crevé les yeux. »

DAPHNIS

Les pierres du chemin blesseraient tes pieds nus;
Laisse-moi te porter dans mes bras, ma charmante;
Viens cueillir dans mon pré l'anémone et la menthe,
Les dieux chez les mortels ne sont-ils pas venus?

Le ciel attique luit en tes yeux ingénus,
Ton sourire est couleur d'aurore, ô jeune amante;
Je t'offrirai ce soir, pour te rendre clémente,
Des fruits au goût de miel et des chants inconnus.

Comme nous serons las, tous les deux, de la course,
Nous nous reposerons à côté de la source,
Sous les pins où le vent fait le bruit de la mer.

Sur nos doigts enlacés luira le flot rapide,
Et j'oublierai les jours où mon sort fut amer,
En buvant dans tes mains l'eau joyeuse et limpide.

ACIS ET GALATÉE

Voici qu'est revenu le mois clair où l'on aime.
Galatée aux bras blancs, Acis aux cheveux bruns,
Vous savourez, cachés aux regards importuns,
Votre ivresse infinie et votre joie extrême.

Soyez heureux en paix : c'est votre heure suprême!
Enivrez-vous encor d'amour et de parfums!
Car vous n'entendez pas soupirer les défunts,
Et vous ne pensez pas au monstre Polyphème.

Mais avec lui la mort vous guette... Lourdement
Le rocher va sur vous tomber dans un moment,
Vos beaux corps deviendront une effroyable chose,

Votre sang rougira les flots, miroir vivant,
Et les marins croiront, comme au soleil levant.
Voir trembler sur la mer des pétales de rose.

LE HÉROS

(Sur un bas-relief du musée d'Athènes.)

Jeune soldat vainqueur, qui tombas dans la plaine,
Où planent, nuit et jour, les aigles assouvis,
Toi, le plus cher des biens que le sort m'a ravis.
Je t'offre cette palme et cette amphore pleine.

Ton front inanimé, ta bouche sans haleine
Semblaient sourire encor, lorsque je te revis,
Et maintenant auprès des immortels tu vis,
Comme tant de héros, gloire du sang hellène.

Tel tu m'es apparu, tel, impassible et beau,
On t'a représenté sur le mur du tombeau;
Mais vainement vers toi mon cœur triste s'élance,

Tu ne me réponds pas, tu n'es plus en ce lieu,
Et, sans oser gémir, je contemple en silence
Mon fils perdu, l'enfant dont la mort fit un dieu.

LE SCULPTEUR

Dans un roc de Paros, doré comme l'ivoire,
J'ai sculpté la splendeur et le sublime effort
Du héros que soudain divinise la mort,
Du vainqueur qui succombe, offrande expiatoire.

A l'heure où les bergers mènent leurs troupeaux boire,
Où les rameurs lassés se tournent vers le port,
Pour moi, bon travailleur éprouvé par le sort,
Au ciel d'or luit aussi l'aile de la Victoire.

Mon marbre est achevé... Là-bas, près du chemin,
Qu'on le pose à la place où je serai demain;
C'est mon dernier désir et mon unique envie,

Et l'avenir saura que mon rêve était beau,
Que j'ai fait sagement de lui vouer ma vie,
En voyant son image au seuil de mon tombeau.

AUX PASSANS

(Épitaphe antique.)

Evasi, effugi; spes et fortuna valete.

Je ne connaîtrai plus le mal dont vous souffrez.
Pareille au papillon qui peu d'instans se pose,
Mon âme a fui la chair qui la tenait enclose
Et plane sur le gouffre immense où vous irez.

Mes biens s'étaient flétris, comme au soleil les prés,
Mon amour fut la fleur qui meurt à peine éclose;
J'ai pris mon vol : adieu l'ambition morose,
L'inconstante fortune et ses hochets dorés!

Tous les désirs qui me troublaient ont dû se taire,
Depuis que je me suis évadé de la terre
Et trouvé face à face avec la vérité.

La soif qui dévorait mes jours est assouvie;
Je repose à jamais dans la sérénité,
Guéri de l'espérance, affranchi de la vie.

NOSTALGIE

Depuis longtemps captif au pays sans soleil
Et brisé par le joug barbare que j'endure,
Je pense tristement, dans les nuits de froidure,
Aux rivages dorés par le couchant vermeil.

Je hais les grands glaciers pleins d'un morne sommeil,
Les forêts de sapins à la sombre verdure;
Il semble que l'hiver éternellement dure
Dans cet obscur vallon au noir Hadès pareil.

Le gigantesque mur des montagnes m'écrase.
Les jardins embaumés que, le cœur en extase,
Je regardais fleurir près des mers, où sont-ils?

Quand, libre de nouveau, pourrai-je entendre encore
Sous les bosquets ombreux, aux aromes subtils,
Le doux clapotement de la vague sonore?

VILLA ALDOBRANDINI

Dans l'antique villa, sous les vieux chênes verts
Où fleurit le laurier, où renaît la pervenche,
L'eau des montagnes fuit sans fin, rapide et blanche,
Et de narcisses d'or les prés se sont couverts.

Le bosquet, sur lequel ont pleuré tant d'hivers,
S'incline au bord de la terrasse où je me penche;
La brise qui l'agite écarte mainte branche
Et toute la beauté du jour luit à travers.

On dirait qu'une immense et sublime harmonie
Tombe du ciel profond sur la plaine infinie :
Je vois la mer lointaine, au grand soleil du soir,

Dans la brume briller comme un trait de lumière,
Et sur les champs romains, tel qu'un céleste espoir,
Planer en plein azur le dôme de Saint-Pierre.

PRINTEMPS LUMINEUX

L'ardent soleil rayonne au loin sur la bruyère,
La mer sourit dans la lumière
Au vent vif, aux oiseaux légers;
Voici parmi les fleurs blanches, les fleurs vermeilles,
Un bruit d'abeilles
Dans les vergers.

Les oliviers, qu'en les touchant la brise argente,
Effleurent d'une ombre changeante
Les verts épis des jeunes blés;
Les papillons errans, ailes fraîches écloses,
Aux champs de roses
Sont rassemblés.

L'eucalyptus, aux longs rameaux souples, s'incline
Sur les jardins de la colline;
Les narcisses, vers l'eau penchés,
S'ouvrent aux prés que le ruisseau rapide arrose,
Et l'herbe est rose
Sous les pêchers.

L'air nous enivre, ainsi qu'un philtre de jeunesse;
Il semble que l'âme renaisse
Avec le printemps vif et clair;
La sève ardente qui remplit les bois d'aromes,
Répand ses baumes
Dans notre chair.

Comme la mer, dans la clarté resplendissante,
Brille et sourit retentissante,
Notre cœur nouveau chante et rit
Au soleil jeune, au gai printemps qui nous éclaire;
C'est pour nous plaire
Que tout fleurit.

Nos vœux d'amour ont la douceur des violettes
Délicieuses et discrètes,
Les ardeurs des narcisses d'or,
Et, plus hardis que les mouettes sur les grèves,
Tous nos beaux rêves
Prennent l'essor.

VÉGA.

UN NOUVEAU VOLUME D'ADA NEGRI

MATERNITÉ (1)

Dans le dernier morceau des *Rime nuove*, qui est un des plus magnifiques qu'il ait écrits, M. Giosuè Carducci a exprimé sa conception du poète. Un puissant ouvrier, qui travaille gaîment à sa forge dès le lever du jour. Il jette dans la flamme ardente « les élémens — de l'amour et de la pensée, —... et les souvenirs — et les gloires — de ses pères et de sa race. » Il frappe, sous le soleil qui lui chauffe le front, et de son marteau jaillissent des épées et des boucliers, des vases et des autels, des guirlandes et des diadèmes. « Pour soi, le pauvre travailleur — fait un trait — d'or, et le lance contre le soleil : — il le regarde monter — et resplendir, — il le regarde et jouit, et ne veut rien de plus. » Cette image définit à merveille la poésie du grand artiste des *Odes barbares*, presque toujours impersonnelle, tirée de l'âme collective d'un pays au très long passé, aux lointains souvenirs, et qui est, si l'on peut dire, une poésie civile, une poésie nationale, une poésie publique. Si l'on voulait se représenter ce qu'est la poésie de Mme Ada Negri, il faudrait prendre l'exacte contre-partie de celle-ci. Pas d'enclume ni de marteau ; pas d'« élémens » dont le feu prépare l'amalgame et qui sortent de l'atelier en ouvrages solides et parfaits. C'est la flamme elle-même, simplement. Et, comme la flamme que déchire le vent de l'incendie, elle est irrégulière, capricieuse, inégale :

(1) Milan, Fratelli Trèves, 1904. Du même auteur et chez les mêmes éditeurs : *Fatalità*, avec une préface de Mme Sofia Bisi Albini, 1893, et *Tempeste*, 1896. — Cf. *la Poésie italienne contemporaine*, par Jean Dornis, 4e édit. Paris, 1900 ; et *Précurseurs et révoltés*, par M. Ed. Schuré. Paris, 1904.

tantôt elle vacille, paraît s'éteindre dans des flots de fumée, tantôt elle s'élève en triomphe et remplit l'espace de sa large nappe pure. La critique peut discuter cette poésie, où il n'est pas difficile de relever des imperfections; le lecteur ne résistera guère à son entraînant ascendant. On trouvera qu'elle manque d'art, si l'on pense à la splendeur des rythmes, à l'impeccable ordonnance d'un Carducci, ou bien à la richesse verbale, métaphorique et décorative d'un d'Annunzio. Elle ne plonge pas, comme celle de ces deux grands maîtres, dans un fonds séculaire de littérature dont elle s'est assimilé toutes les sèves, dans une tradition dont elle possède toutes les ressources et qu'elle continue en l'enrichissant. Elle existe en soi, avec ses défauts, elle tire tous ses moyens d'elle-même, elle vaut par l'intensité des sentimens extrêmes qu'elle revêt de formes souvent frustes, par l'ardeur directe de sa sincérité, par sa fougue populaire qui ne mesure pas ses effets.

Il faut rappeler qu'Ada Negri était, il y a une dizaine d'années, maîtresse d'école dans un bourg de la Lombardie, Motta Visconti; elle y contemplait le monde à travers les journaux que lui envoyait un admirateur milanais (1), car déjà quelques-uns de ses vers, publiés dans une petite feuille, avaient attiré l'attention. L'éclatant succès de son premier recueil, *Fatalità* (1893), l'amena à Milan, où un prix de poésie et une situation meilleure dans l'enseignement lui assurèrent l'existence. Un second recueil, publié en 1896 sous le titre de *Tempeste*, reçut un accueil presque aussi enthousiaste. Ces deux volumes la rangèrent parmi les poètes de la révolte, — ou plutôt de la souffrance sociale. Et voici que, peu de temps après la publication de *Tempeste*, on apprit qu'elle épousait un riche industriel, M. Garlanda, — c'est-à-dire qu'elle passait du « peuple » à la « bourgeoisie. » L'événement fit quelque bruit : on se demanda ce qu'il en allait advenir de ce talent si franchement populaire, qui jusqu'alors avait trouvé dans les frissons de la misère ses inspirations les plus émouvantes; on supposa que la flamme s'éteindrait dans la maison prospère. Huit années se passèrent. Les soucis de la famille, une longue maladie, la perte d'un enfant, arrêtèrent, ou du moins ralentirent l'œuvre si vaillamment entreprise. Mais le nouveau volume, qui vient de paraître, nous montre que les circonstances n'ont pas sensiblement modifié l'âme d'Ada Negri : elle ne s'est point « embourgeoisée; » elle a gardé sa ferveur, ses aspirations, son ardeur, son extraordinaire puissance

(1) Mme S. Bisi Albini, préface de *Fatalità*, p. XII.

d'émotion. Nous la retrouvons telle que nous l'avons connue. Et de même sa poésie, dont la saveur reste aussi forte, a — heureusement! — conservé jusqu'à ses défauts : elle est résolument imparfaite; elle ne sacrifie pas sa verte spontanéité au désir de rendre des points aux plus habiles; elle dérange sans scrupule les habitudes de l'Art (avec une majuscule) : en sorte qu'inégale, livrée aux hasards de l'inspiration, étroitement dépendante du sentiment qu'elle exprime, elle nous donne tantôt des morceaux dont l'émotion est irrésistiblement communicative, tantôt des pièces dont le souffle moins ardent nous laisse le loisir de reconnaître des traces évidentes de ce qu'on appelle le « mauvais goût. » J'avouerai, pour ma part, que j'en suis peu gêné : le « mauvais goût » (quand il est accidentel, bien entendu) est presque inséparable des qualités les plus rares, de *celles qui ne s'acquièrent pas :* comme Ada Negri les possède, qui lui reprocherait de manquer parfois de *celles qui s'acquièrent?*

Ainsi, les années passaient, sa vie se transformait : elle demeurait pareille à elle-même. Un jour, pendant la lente maladie qui faillit l'emporter, elle voulut revoir les lieux où sa jeunesse s'était écoulée (1). Elle retrouva « la sauvage et étrange terre, » qu'elle avait quittée : la nature ne change pas, un autre poète l'a dit, elle est

... L'impassible théâtre
Que ne peut émouvoir le pied de ses acteurs.

Dans le cadre immuable, Ada Negri put se reconnaître elle-même. Sa petite fille l'accompagnait. N'importe! avec les accens d'autrefois, elle salua son passé *ribelle e splendido*, elle respira le vent de liberté qui enivrait sa jeunesse, elle se retrouva, comme hier et comme demain, ce qu'elle était hier, ce qu'elle sera toujours, ce qu'elle est dans l'âme : une révoltée.

A vrai dire, cette révoltée paraît fort différente de ses congénères actuels : elle n'ordonne pas en système ses colères sociales; il n'y a pas, derrière ses généreux éclats, un plan de « réformes » dont la mise en œuvre suppose le bouleversement du monde et la transformation de la nature humaine; il ne semble pas qu'elle ait « bûché » les économistes allemands ni leurs succédanés ; ou, si elle les a lus, ils n'ont rien ajouté à sa façon personnelle de vibrer au spectacle de l'injustice et de l'esclavage. Par plus d'un trait, elle rappellerait au contraire les révoltés de la période romantique ; et on les reconnaît,

(1) *Ritorno a Motta Visconti.*

comme on la reconnaît elle-même, dans les vers étranges et saisissans qu'elle met dans la bouche d'une bohémienne, qui chante pour endormir son enfant, pendant une halte de la troupe errante :

Mieux vaut s'en aller libres avec le froid et la faim,
Que se briser aux barrières de la loi.
Celle-ci, qui saisit et gouverne toutes choses,
Pesant comme une coupole de bronze
Sur les riches esclaves dont elle est le bouclier et la prison,
Se nomme civilisation.
Petits esclaves de la belle vie,
Vous nous faites pitié!

Il n'est pas difficile de reconnaître, d'une génération à l'autre, sous des formes qui changent, les caractères permanens de notre espèce : le petit bohémien d'Ada Negri, « né sur le bord du chemin,... un jour d'ouragan, » avec « des vertèbres de fauve, des yeux de femme et une âme de soleil, » aura beaucoup de chances de prendre rang, quand il aura grandi, parmi les irréconciliables que célébrait Musset :

... Si Dieu nous a tirés tous de la même fange,
Certe il a dû pétrir dans une argile étrange
Et sécher aux rayons d'un soleil irrité,
Cet être, quel qu'il soit, ou l'aigle, ou l'hirondelle,
Qui ne saurait plier, ni son cou, ni son aile,
Et qui n'a pour tout bien qu'un mot : la liberté.

En vérité, avec la poétesse populaire comme avec l'élégant poète de *Rolla*, nous sommes également loin des sentimens de la démocratie moderne, qui s'organise, élargit chaque jour le cercle de ses conquêtes, et dirige, à son tour, contre ses antiques ennemis, avec une singulière et implacable habileté, cette arme de la loi dont Ada Negri ne paraît pas attendre un grand secours. Nous sommes très loin aussi de cette passion égalitaire, qui cherche moins à augmenter le bien-être de tous qu'à supprimer les prérogatives de quelques-uns. Ce n'est pas ici du socialisme d'école ou de tribune : c'est l'aspiration éperdue et vaine d'un de ces êtres qui, pour avoir subi, comme chante encore la Zingara, « l'immortelle fascination de la complète liberté (1), » ne pourront jamais entrer tout à fait dans les cadres du monde social. On les a appelés jadis des « réfractaires; » on les nomme parfois aujourd'hui des « inadaptés (2). » Leur révolte peut être dangereuse ;

(1) *Zingaresca*.
(2) G. Le Bon, *Psychologie du socialisme*, 3e édit. Paris, in-8°, 1902.

mais quand elle trouve, pour s'exprimer et s'apaiser, les ressources de la poésie, on ne pense qu'à sa beauté : les poésies d'Ada Negri sont dans toutes les mains, et il y a des gens fort paisibles et résignés, qui les admirent.

Le titre de son nouveau volume en indique le thème principal : ce sera la maternité.

Dans l'esprit d'Ada Negri, ce mot prend un sens très large : il ne s'agit pas seulement des sentimens qu'une mère peut traverser, dès avant la naissance du petit être qu'elle sent tressaillir, ni même, d'une façon déjà plus générale, de ceux qui sont communs à toutes les femmes et dont tous les enfans sont les objets. Il s'agit du « grand mystère, qui ouvre les sources de la vie (1), » du rapport indissoluble qui unit les choses créées à la force créatrice, de tout ce qu'il y a de maternel dans le monde et dans l'espace. Tantôt, c'est la Terre qui se plaint d'être abandonnée, rappelle ses fils, leur promet ses joies, invite le poète à recevoir la révélation de ses secrets :

Inclinés sur mon cœur
Au rythme innombrable, ils sauront
La vérité que Dieu, sur le bas mensonge
Des hommes et (sur) l'erreur

A posée. — Et de mon puissant
Sein gonflé de germes et de douleur
Jaillira par ces bouches en fleurs
Le courant magique
De vie (2)...

Tantôt c'est le chœur lamentable des mères malheureuses, dont les voix lointaines, inconnues, confuses, apportent à la poétesse des plaintes qu'elle recueille et note avec une sombre éloquence, d'autant plus saisissante qu'elle est directe et n'emprunte sa force qu'aux faits :

.. Nous avons conçu sans joie le fils
Qui brille dans les rêves comme brille un lys.

Nous avons porté dans notre sein la créature
Avec fatigue, avec faim et avec peur.

Dans les mansardes où l'air manque,
Dans les régions infectées de malaria,

Dans les champs où passe, horrible déesse,
La pellagre aux yeux de folie,

(1) *Destino.*
(2) *Madre Terra.*

Dans les lieux de misère et d'esclavage,
Nous avons demandé à Dieu force et courage

En le priant, quand le courage défaillait :
— Prends ce fils, ô Dieu, avant qu'il ne vive (1).

Ou bien encore, elle devine le cœur d'une Niobé moderne, — et les trois strophes qu'elle adresse à la malheureuse reine de Serbie, au lendemain du massacre dont l'horreur a frappé toutes les imaginations, ne sont peut-être point inférieures à l'ode tragique qu'écrivit Carducci « Pour la mort d'Eugène Napoléon. »

Ce large sentiment, qui se répand ainsi sur des êtres divers et permet à notre poète de prêter l'émotion de son langage à tant de souffrances muettes, en produit un autre, trop souvent factice, mais qui n'éveille ici d'autre idée que celle de la sincérité la plus absolue : la fraternité. Ce mot, dont la fortune a été si grande pendant près d'un siècle, et qui s'est prêté à tant de déclamations fallacieuses, tend aujourd'hui à disparaître du vocabulaire politique où le remplace un autre terme, à peu près aussi creux et en tout cas aussi propice aux promesses vides des démagogues. Nous savons bien qu'il n'a jamais exprimé qu'un rêve. Nous savons que la fraternité, magnifique idéal, paraît inconciliable avec les exigences, ou plutôt avec les lois mêmes de la vie. Entre l'affirmation si souvent proclamée avec tous les dehors de la générosité : *Tous les hommes sont frères*, et l'adage sec et brutal, qu'il faut plus de courage pour oser rappeler : *Homo homini lupus*, — le choix est nécessaire. Si l'on ne se paye pas de mots, surtout si l'on n'en veut pas leurrer les autres, on reconnaîtra que ce choix n'est pas douteux. L'histoire du passé et l'expérience quotidienne le montrent jusqu'à l'évidence : il n'y a pas de fraternité entre les hommes. C'est à peine si les meilleurs d'entre eux, à force de bonne volonté, de patience, d'abnégation, parviennent à corriger, dans une assez faible mesure, les haines qu'entretiennent dans leur race la divergence des intérêts et la similitude des besoins ou des passions ; c'est à peine si tout l'effort de la civilisation réussit à réprimer les instincts qui jettent les uns contre les autres tantôt les individus, tantôt les nations, tantôt les races, soit qu'il s'agisse de se partager les richesses de la terre, ou de se disputer une suprématie qui n'est jamais que momentanée, ou même de s'imposer réciproquement quelque explication de l'énigme universelle. J'imagine qu'Ada Negri connaît aussi bien que nous cette triste vérité. Mais la fraternité qu'elle chante

(1) *Le Dolorose.*

n'est point celle dont des sophistes ou des tribuns excellent à se servir à l'occasion, comme d'un miroir aux alouettes : pour elle, tous les hommes sont frères parce qu'ils sont tous les fruits des mêmes souffrances ; et ce lien peut les unir ou les rapprocher, parce que, seuls de tous les êtres, ils en ont conscience. — Je ne sais si cette conception de la fraternité pourra, dans l'avenir, contribuer à l'atténuation des maux dont ils se tourmentent, éternels bourreaux qu'ils sont d'eux-mêmes et de leurs races ; j'en doute ; du moins a-t-elle permis à un poète dont les intuitions, souvent profondes, dépassent les étroites limites du temps présent, de pressentir ce qu'il y a de mystérieusement collectif dans les destinées humaines et de l'annoncer.

C'est là ce qu'on pourrait appeler la partie impersonnelle ou objective de ce beau recueil. Malgré son intérêt, elle n'en est ni la plus belle, ni la plus émouvante : elle supporte, elle exige presque une certaine part de rhétorique, — et la rhétorique d'Ada Negri n'est pas toujours très heureuse, pour les raisons que j'ai dites. Aussi, préféré-je les poèmes où elle a exprimé ses propres sentimens de souffrance ou d'espoir, d'angoisse ou d'amour, ceux qui sont consacrés au petit drame éternel de la « maternité » prise, non plus dans une acception universelle et symbolique, mais dans son sens le plus individuel. Je le répète, le charme de sa poésie n'est point dans ses qualités d'art ; il est dans l'intensité même du sentiment qu'elle exprime. L'harmonie s'établit spontanément entre le fond et la forme, comme un heureux amalgame de métaux précieux auquel un certain degré de chaleur est nécessaire. On est pris aux entrailles, lorsque, avec une sincérité qui dépasse la perfection même, elle nous dit ses impressions profondes aux premiers tressaillemens dans ses flancs du petit inconnu qu'elle appelle à l'existence, son angoisse devant l'énigme de la vie nouvelle qu'elle a créée, ses doutes quand elle se demande ce que la destinée réserve à l'être qui n'avait point souhaité de naître, la réponse si féminine qu'elle fait à cette question : *Je l'aime !* (1), et plus tard, d'autres souffrances, d'autres soucis, d'autres tourmens, ceux que connaissent les plus humbles des mères, les plus ignorantes, celles qui ne trouveront jamais de verbes ni de rythmes, mais seulement des larmes ou des cris pour les exprimer.

Voudra-t-on me permettre ici un dernier rapprochement? J'ai invoqué plusieurs fois déjà, au cours de cette étude, le nom glorieux de M. Giosué Carducci : et cela, parce qu'il m'a paru suggestif de

(1) *Dialogo.*

mettre en face l'un de l'autre le poète le plus cultivé, le plus artiste, le plus savant, et le poète le plus spontané de cette admirable race italienne, dont le passé est si riche en littérature et dont l'âme est si pleine de poésie naturelle, où les qualités du génie et celles du talent se sont toujours mêlées avec tant de bonheur, où le jaillissement de la création la plus abondante n'a jamais exclu, d'autre part, le « fini » le plus minutieux. Eh bien! voici que nous trouvons les deux poètes aux prises avec une douleur pareille, — avec la plus cruelle de toutes les douleurs, — la perte de l'enfant. Tous deux cherchent à l'exprimer par leurs moyens d'artistes. Tous deux, guidés par le même sentiment, s'en vont puiser aux mêmes sources. Tous deux trouvent, dans les spectacles les plus habituels de la nature, les mêmes images qui, depuis que les hommes souffrent, leur servent par les mêmes contrastes à représenter leurs souffrances. Et tous deux les développent avec la même simplicité dédaigneuse des ornemens, qui chez l'homme se fait plus sévère, tandis qu'elle devient plus abondante ou plus abandonnée chez la femme, — comme si celle-ci laissait couler les larmes que celui-ci retient (1).

Elle commence :

N'entends-tu pas?... Le jardin touffu
N'est qu'un chant de passereaux,
N'est qu'un murmure de feuilles
Dans le frais matin...

Et lui :

L'arbre auquel tu tendais
Ta petite main,
Le grenadier vert
Aux belles fleurs vermeilles,
Dans le muet jardin solitaire
Reverdit tout maintenant,
Et juin le restaure
De lumière et de chaleur...

Elle poursuit :

... Ma petite fleur sauvage,
Pourquoi as-tu refusé de vivre?
C'est vrai, novembre a de tristes jours,
Mais ensuite, mai revient...

(1) Dans *Maternità*, la pièce intitulée : *In memoriam*, et dans les *Rime nuove*, la pièce intitulée : *Pianto antico*, à la page 595 de la 2e édition des *Poesie*. (Bologne, Zanichelle, 1902.)

Et lui :

... Toi, fleur de ma plante
Frappée et desséchée,
Toi, de l'inutile vie,
Extrême, unique fleur,
Tu es dans la terre froide,
Tu es dans la terre noire;
Le soleil ne te réjouit plus,
L'amour ne te réveille pas.

M. Carducci s'arrête là, ayant dit tout ce qu'il voulait dire lorsqu'il a achevé de développer son image, ayant coulé sa plainte dans une forme admirable. Mme Ada Negri poursuit la sienne, jusqu'à l'insoluble question que beaucoup d'hommes ne se posent plus, que presque toutes les femmes se posent encore :

. . . Entre les bras
Maternels, pourquoi, fillette, la vie
T'a-t-elle paru inutile?...

Ainsi, ces deux grands poètes, si différens, se rencontrent pourtant. Ils représentent deux formes presque opposées de la poésie, et les voici réunis dans la même image éternelle, parce qu'ils éprouvent la même douleur. En les voyant — pour un instant — si près l'un de l'autre, elle qui semble une force de la nature, lui qui possède tous les secrets de son art, en les trouvant également simples, également émouvans, eux dont les moyens, d'ordinaire, se ressemblent si peu, on se rappelle l'aphorisme immortel qu'on peut leur appliquer à tous deux, comme d'ailleurs à tous les autres :

L'art ne fait que des vers, le cœur seul est poète.

Quand le cœur est assez vaste, assez riche, assez frémissant, quand il a des émotions assez puissantes et des sentimens assez forts, il lui arrive de créer d'un coup les formes d'art dont il a besoin pour les exprimer : le troisième volume de Mme Ada Negri démontre, pour la troisième fois, cette vérité.

ÉDOUARD ROD.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES NAINS DEVANT LA MEDECINE

I

Qu'est-ce qu'un nain ?

Le vulgaire, et d'accord avec lui, les lexicographes, les historiens, les naturalistes même comme E. Geoffroy Saint-Hilaire, disent qu'il faut entendre par là des hommes, d'ailleurs parfaitement proportionnés, constitués et sains, mais dont la taille est notablement inférieure à la moyenne. Par exemple, dans nos races européennes, on est un géant au-dessus de six pieds, un nain au-dessous de quatre Prenons un homme ordinaire, bien conformé de l'aveu de la statuaire, de l'anatomie et de la physiologie ; réduisons-le également dans toutes ses dimensions, nous aurons le nain. C'est le type normal vu par le gros bout de la lunette.

Voilà l'opinion commune. Interrogeons maintenant une autre cloche, nous aurons un autre son. Demandons à la médecine du jour ce que sont les géans ou les nains ; elle répondra que ce sont des malades. Le gigantisme est une maladie, le nanisme en est une autre. Avec une stature au-dessus de deux mètres, ou au-dessous d'un mètre vingt-cinq centimètres on est mis en réforme : on n'a plus le droit de se croire normal et bien portant. Au delà et en deçà de ces limites, la créature humaine est le fruit d'un travail morbide : elle n'est plus le résultat d'un développement régulier réalisant, dans sa pureté et dans sa plénitude, le type de l'espèce. Elle devient un dystrophique, c'est-à-dire un être à nutrition aberrante, déviée, pervertie ; la pathologie le

réclame et l'inscrit sur ses contrôles. Sous quelle rubrique exacte? Les travaux de l'école médicale contemporaine sont en train de nous l'apprendre. Ils ont fait connaître les principales affections morbides, qui laissent pour reliquats ces exemplaires hors mesure de l'espèce humaine.

Parmi les très petits hommes et les très petites femmes, beaucoup, en effet, sont des malades manifestes. Et d'abord les rachitiques : ceux-là sont rapetissés en même temps que contrefaits, par suite du tassement et des incurvations de leurs os, insuffisamment durcis pour soutenir le poids du corps. Ils sont de faux nains, car leur squelette redressé leur assignerait une stature moyenne. Malades encore, et faux nains ceux dont la petite taille est due à des déviations de la colonne vertébrale, ou à une atrophie des membres inférieurs comme les culs-de-jatte. Malades encore, la plupart de ces nains, qui, jadis sous les noms de « fous » et de « bouffons » servaient à l'amusement des cours, et qui aujourd'hui, dans les cirques et les baraques de foire, sont offerts en spectacle à la curiosité du public. Leur prétendue régularité de conformation, toute relative qu'elle soit, n'est encore qu'une illusion. En réalité, c'est une maladie véritable du tissu cartilagineux, l'« achondroplasie, » qui les a faits ce qu'ils sont.

Cette affection a été reconnue et caractérisée, pour la première fois, par J. Parrot en 1876. Elle a donné lieu, depuis lors, à des recherches nombreuses. Porak en a fait une excellente étude en 1890. On a constaté qu'elle était, dans une certaine mesure, transmissible par hérédité et se répétait parfois parmi les enfans d'une même famille. C'est en partant de cette observation que A. Poncet exposait, l'an dernier, devant l'Académie de médecine, l'hypothèse hasardeuse d'une race de nains de cette espèce, qui se serait perpétuée depuis l'antiquité jusqu'au milieu du moyen âge, et aurait aujourd'hui disparu.

Quand on a éliminé toutes ces catégories de malades, d'infirmes, de contrefaits, de dystrophiques et d'êtres arrêtés dans leur développement; quand on a écarté toute cette « Cour des Miracles, » que reste-t-il? Y a-t-il encore des nains, avoués par la saine nature et par la statuaire, tels que ceux dont l'antiquité a fait les héros de tant de fables et de légendes? La médecine ne s'explique pas avec netteté sur ce point. Elle se contente de dire que la plupart des nains qui se rencontrent sont le produit de l'infantilisme ou de l'achondroplasie et que ce sont des malades, si l'on veut considérer ces deux états comme des maladies véritables. Mais n'y en a-t-il pas d'autres? C'est un point qui vaut la peine d'être examiné.

II

Le nain, tel que le conçoit l'imagination populaire, et tel que l'ont décrit les historiens ou que l'ont créé les fictions des poètes, est un être bien fait dans sa petitesse; c'est un raccourci de l'homme ordinaire; c'est une réduction à l'échelle, une miniature du type régulier. Il faudrait, d'après cela, refuser le nom de nains à tous les êtres tarés qui forment la clientèle de la médecine, qui doivent leur petitesse à une cause morbide et ne sont point l'exacte copie des exemplaires habituels de l'humanité. Il ne suffit pas, pour faire un nain, que la taille soit exiguë et inférieure à quatre pieds ($1^m,25$); il faut encore que l'organisation soit normale et saine et que les proportions des parties du corps ne s'éloignent pas de celles qui, chez les hommes ordinaires, réalisent plus ou moins parfaitement l'harmonie sculpturale.

Cette définition du nain véritable ne répond pas seulement à l'opinion vulgaire : elle exprime les exigences mêmes des naturalistes qui se sont occupés des lois du développement et de ses anomalies chez l'homme et chez les animaux, « On doit entendre, en tératologie, par nain, dit E. Geoffroy Saint-Hilaire, un être chez lequel toutes les parties du corps ont subi une diminution générale, et dont la taille se trouve ainsi de beaucoup inférieure à la taille moyenne de son espèce et de sa race. » Il ajoute : « Ceux à qui le nom de nains convient dans le sens le plus étendu sont ceux qui, remarquables par leur extrême petitesse lorsqu'ils viennent au monde, présentent, à toutes les époques de leur vie, une taille très inférieure à celle de leur âge; en d'autres termes, ils naissent nains, restent nains pendant leur enfance, et sont encore nains dans l'état adulte. »

A tant exiger des nains, on risque fort de n'en jamais trouver. Dans la réalité, le nombre de ces nains parfaits doit être extrêmement restreint. Dès que l'on examine attentivement l'histoire de quelqu'un des sujets qui ont été rangés dans cette catégorie, on découvre quelque tare qui l'en exclut (1). Si l'on ne veut pas que le compartiment ré-

(1) Voici, par exemple, une naine remarquable dont le médecin allemand Nœgelé relate l'observation. Il l'a connue peu de temps avant sa mort, alors qu'elle était âgée de trente et un ans. Sa taille était de 96 centimètres. Son corps était parfaitement proportionné. Elle n'était dépourvue ni d'intelligence ni d'une certaine faculté d'application. Son caractère était aimable. Elle mourut à la suite d'un accouchement difficile. Nœgelé qui fit son autopsie déclare qu'il n'était pas possible de trouver un squelette mieux proportionné : il était sain, sans traces de rachitisme.

seîve aux nains normaux reste inoccupé, l'on n'aura d'autre ressource que d'y loger cette race de Pygmées que les anciens plaçaient au cœur de l'Afrique et que les voyageurs modernes y ont en effet retrouvée. Il serait absurde d'imaginer que ces populations pourraient être, dans leur totalité, des races de malades indéfiniment perpétuées. Elles sont donc normalement constituées, et, si elles méritent la qualification de nains, on pourra dire qu'elles sont les véritables et les seuls représentans du nanisme normal, parfait. Mais on n'a pas le droit de leur attribuer cette qualité : ces pseudo-nains ne satisfont pas aux obligations de la définition, puisqu'on ne connaît pas le type amplifié dont ils sont la forme réduite et que l'on ne peut confronter ces êtres minuscules à l'être semblable, de stature ordinaire, dont on les suppose dérivés.

Accordons, par conséquent, aux médecins, cause gagnée sur ce point : Le nain sans tache, sans tare pathologique, sans irrégularité de développement est à peu près un mythe. Les plus normaux, parmi ceux que la réalité nous offre, sont le produit d'un arrêt de développement. Ce sont des enfans qui ont vieilli sans grandir. Ils relèvent de l'infantilisme, c'est-à-dire d'un trouble de la fonction de croissance ou d'évolution. — Ce n'est pas encore là un domaine qui appartienne à la médecine. L'infantilisme est une anomalie embryogénique, ce n'est pas une maladie cataloguée.

La médecine retrouve plus loin sur un terrain incontesté ses véritables clients. Ce sont d'abord les nains achondroplases, presque sains, ou n'ayant subi qu'une viciation évolutive parfaitement compatible avec la vie normale. Quelques auteurs, et spécialement A. Poncet, vont jusqu'à négliger leur malformation et à les considérer comme un groupe sans tare, ayant la valeur d'un groupe ethnique. — La frontière incontestablement pathologique serait plus loin : c'est dans cet au-delà qu'on trouve les vrais malades, les rachitiques, les myxœdémateux, et enfin les avortons de quelques diathèses héréditaires, comme la syphilis.

En résumé, on peut distinguer trois catégories de nains qui figurent, en quelque sorte, trois degrès du nanisme. La première comprend les

— Toutefois, un examen plus approfondi révéla une absence de soudure entre les corps des os du bassin C'est là un trait qui appartient à la jeunesse ou à l'enfance : il dénonce un arrêt dans le développement. Averti par ce signe, si l'on relit attentivement l'histoire de cette naine on constate que par d'autres particularités de son organisation physique ou de son développement mental, elle était plus semblable à une enfant de sept ans qu'à une femme faite. Il y avait donc de l'infantilisme dans son cas; elle n'était pas une naine parfaite.

nains purs sans tare pathologique et sans tare de l'évolution, comme les voulait Geoffroy Saint-Hilaire, mais comme la réalité nous en offre bien peu d'exemples. Dans la seconde catégorie se rangent les nains bien faits, bien proportionnés, qui doivent leur petite taille à une tare de l'évolution, à un état d'infantilisme plus ou moins prononcé. La troisième est formée par les nains contrefaits ou achrondroplasiques. Nous allons passer rapidement la revue de ces trois corps de l'armée des nains.

III

C'est à propos des nains parfaits sans tare morbide ni évolutive qu'il convient de parler de la race minuscule des pygmées d'Afrique, encore bien que ceux-ci ne soient point des nains véritables.

On sait la croyance très générale des anciens à l'existence de peuples nains, qu'ils appelaient Myrmidons ou Pygmées. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur toutes les fictions des poètes au sujet de ces êtres fabuleux. Il suffira d'en noter brièvement le souvenir. Nous rappelons donc que les Myrmidons étaient les anciens habitans de l'île d'Égine, au temps d'Éaque : ils colonisèrent en Thessalie la Phtiotide, patrie d'Achille, fils de Pélée, qu'Homère, à cause de cela même, qualifie de roi des Myrmidons. C'est une tradition mal interprétée qui fit de ces primitifs Éginètes des sortes de nains. Le soin qu'ils mettaient à fouiller le sol et à transporter la terre arable sur les surfaces rocheuses de leurs champs pour les rendre fertiles; ou, peut-être, l'attention laborieuse qu'ils donnaient à leurs cultures suggéra de les comparer à des fourmis diligentes. La légende, telle qu'Hésiode l'a racontée, revêtit d'une forme symbolique cette comparaison. Elle fit naître les Éginètes de fourmis que Jupiter avait métamorphosées en hommes à la prière d'Éaque. Le mythe réagit à son tour sur l'imagination qui l'avait créée, et ces hommes nés de minuscules insectes furent considérés comme des êtres minuscules.

Avec les Myrmidons, on est en pleine fable. Avec les Pygmées, on entre dans l'observation et dans l'histoire, mêlées encore de beaucoup de fictions. La première de ces fictions est relative à leur taille : on la disait d'un pied, et leur nom vient précisément du mot qui désignait, chez les Grecs, cette mesure de longueur. C'est d'eux que Juvénal a écrit :

Quorum tota cohors pede non est altior uno.

Les Grecs et les Latins plaçaient l'habitat de ces nains dans des contrées éloignées, ou torrides ou glaciales. Pline les faisait vivre, sous le nom de Spithamiens sur les bords du Gange. D'autres les plaçaient tantôt dans la Thulé du Nord, tantôt dans la barbare Carie; mais le plus grand nombre, avec Aristote, leur assignait pour patrie une contrée de l'Afrique située vers les sources du Nil. C'est dans ces mêmes régions que se rendent, pour hiverner, beaucoup d'oiseaux migrateurs, tels que les hérons, les cigognes et les grues, qui pendant le printemps et l'été remontent jusque dans l'Europe septentrionale, pour en redescendre dès les premiers froids. Ces oiseaux voyagent en troupes rangées en ordre régulier, ayant un chef à leur tête et flanquées de sentinelles quand elles s'arrêtent pour dormir. Elles envahissent ainsi, à la fin de l'automne, ces contrées africaines, voisines de l'Éthiopie, dont les anciens faisaient précisément la patrie des pygmées. De là ces rencontres des pygmées et des grues que l'imagination des poètes a transformées en batailles rangées. Homère d'abord, puis Hésiode, Ovide et Juvénal, ont dépeint ces avortons montés sur des chèvres et des béliers ou traînés, selon Athénée, dans des chars attelés de perdrix, et bataillant contre les hordes de grues descendues du fond de la Scythie. Claudien a décrit le défilé des grues; Stace a célébré la victoire des pygmées. Des écrivains plus graves, Aristote, Philostrate et Pline; des Pères de l'Eglise, saint Augustin et saint Jérôme, ont admis la partie de ces histoires relative à l'existence des pygmées et à la lutte contre les grues : et Aristole dit expressément que c'est une vérité et non point une fable.

Il est remarquable que les commentateurs des anciens qui ont accepté tant d'affirmations plus absurdes, aient trouvé celle-là inadmissible. De Scaliger à Vossius on a contesté l'existence des pygmées. Les modernes ne se montrèrent pas moins sceptiques. Il fallut que du Chaillu, l'aventureux explorateur du Congo et de l'Ogoué, affirmât en avoir rencontré des exemplaires vivans pour ébranler le scepticisme général. Le savant botaniste et célèbre voyageur Schweinfurth, qui vécut pendant près de trois années, de 1870 à 1873, dans les régions du Haut-Nil, apporta un témoignage décisif de leur existence. Tandis qu'il était l'hôte du roi des Niam-Niams, il entendit parler d'un peuple désigné sous le nom d'Akkas qui habitait à trois journées de marche vers le Sud et qui était composé d'hommes singuliers, très petits, adroits, agiles et presque insaisissables. Il en vit quelques-uns que les chefs Niam-Niams conservaient auprès d'eux pour leur divertissement, comme les princes d'Europe ont eu pendant longtemps

auprès d'eux des bouffons. Schweinfurth réussit enfin à se procurer un de ces êtres bizarres, nommé Nsevoué, haut de $1^m,34$ qu'il garda auprès de lui pendant quelque temps et put observer à son aise. Dans le même temps, le voyageur italien Miani faisait des observations analogues que la mort vint interrompre. Miani succomba en 1872 dans le pays des Monbouttons. Au mois de novembre 1873, des barques du Haut-Nil ramenèrent à Karthoum ses papiers, ses bagages et ses collections parmi lesquelles se trouvaient deux Akkas vivans qui furent l'objet d'une curiosité universelle. Ils furent amenés au Caire et soumis à l'examen des naturalistes, parmi lesquels le célèbre anatomiste anglais Richard Owen. Le professeur Panceri les conduisit en Italie où ils furent étudiés attentivement par beaucoup de savans.

Plus tard Stanley, au cours de sa prodigieuse traversée du continent africain, retrouva, dans la forêt vierge équatoriale, des nains merveilleux qui sont en tous points comparables aux Akkas. Mais ses descriptions n'ont rien ajouté à ce que l'on savait déjà à cet égard. — Il n'est donc plus possible aujourd'hui de contester l'existence de ces races naines, que les anciens réunissaient sous le nom commun de Pygmées et dont la longue persistance dans les mêmes régions du continent africain prouve l'autonomie et la constitution vigoureuse et saine.

Il faut se demander, maintenant, ce que sont en réalité ces pygmées de l'Afrique équatoriale. Nous les avons appelés des nains, par anticipation et pour nous conformer au langage vulgaire. Dans la réalité, c'est seulement une race aborigène de petite taille. Elle termine la liste des races humaines rangées par ordre de stature décroissante. Cette série commence par les Esquimaux et les Lapons dont la stature moyenne est de $1^m,53$, avec des variations extrêmes de 1 mètre à $1^m,65$. Elle se continue par les *negritos* parmi lesquels les Mincopies des îles Andaman forment le groupe le plus remarquable, avec leur taille moyenne de $1^m,47$, pouvant descendre au-dessous de 1 mètre, leurs cheveux noirs, laineux, crépus, implantés par touffes; leur barbe rare, et leur peau luisante d'un noir de jais. Encore au-dessous, nous trouvons les Boschimans dont la taille moyenne est de $1^m,40$ et peut s'abaisser notablement au-dessous. Les Akkas ou prétendus pygmées de l'Afrique équatoriale occuperaient le dernier rang. L'Akka que Schweinfurth obtint du roi des Niam-Niams, par échange contre un de ses chiens, avait $1^m,34$ de taille. Ce n'était donc pas un nain au sens propre du

terme; c'était seulement un affreux petit homme. Les deux Akkas de Miani, qui furent amenés au Caire en 1873 et conduits ensuite en Italie, mesuraient seulement 1 mètre et $1^{m},11$; mais c'étaient des adolescens. Envisagés d'après notre idéal esthétique, tous ces Akkas devraient être jugés des êtres contrefaits ou mal conformés. Ils ont la tête grosse, les bras longs et minces terminés par des mains petites et délicates; les jambes sont grêles et écartées; le ventre est proéminent et l'échine creusée réalise la disposition que l'on nomme « ensellure marquée » en langage hippologique. Leurs cheveux sont bruns ou noirs, crépus, laineux; leurs lèvres sont minces comme celles des singes, leur peau de la couleur du café peu brûlé. On ne peut douter qu'ils ne soient très agiles, d'une souplesse et d'une dextérité remarquables, bondissant comme des sauterelles dans les hautes herbes, où ils chassent jusqu'à l'éléphant. Ils doivent être regardés, en conséquence, comme normaux et sains par rapport au type de leur race.

La science n'autorise donc point à classer ces pygmées d'Afrique parmi les types réduits que l'on nomme des nains, Pour trouver des êtres à qui le nom s'applique plus exactement, il nous faut revenir aux races européennes.

IV

Les nains bien conformées dans leur petitesse sont le produit de l'infantilisme. On veut dire par là que ce sont des enfans arrêtés dans leur croissance et qui vieillissent sans grandir et sans se modifier. Cet arrêt de développement est plus ou moins généralisé; il s'étend à un nombre plus ou moins grand des appareils de l'économie. On peut, à cet égard, distinguer deux cas, qui constituent deux formes ou deux degrés de l'infantilisme et qui créent les deux catégories de nains.

L'infantilisme est complet lorsque le nain reste un enfant sous tous les rapports. C'est un enfant sous les trois points de vue: de la taille, c'est-à-dire du développement physique du squelette et des formes extérieures; de l'intelligence, c'est-à-dire du développement du cerveau; enfin de l'aptitude procréatrice, c'est-à-dire de l'appareil de la génération. On en peut citer un exemple célèbre au XVIIIe siècle. Il s'agit du nain de Stanislas Leczinski, roi de Pologne. Il s'appelait Nicolas Ferry; mais il était universellement connu sous le nom du *Bébé*. Sa taille ne dépassa point trente-trois pouces de Paris, c'est-à-dire $89^{cent},5$. Elle resta droite et bien proportionnée jusqu'à l'âge de

quinze ans ou de seize ans, où elle commença à se dévier et à devenir contrefaite. Diderot, qui le vit un peu après cette époque, a pu le peindre difforme ; mais il ne l'était pas dans sa jeunesse. Il aimait la musique. On lui avait appris à battre la mesure avec justesse et à danser avec grâce. Toutefois, Buffon a dit de lui qu'il marquait peu de raison. Il ne put en effet apprendre à lire. Il plaisait à la façon d'un petit animal apprivoisé. Comme tous ses pareils, il vieillit prématurément. Il commença d'entrer en décrépitude à l'âge de vingt-deux ans, et il mourut de vieillesse, en 1764, à l'âge de vingt-six ans.

La seconde catégorie est plus parfaite ; elle correspond à l'infantilisme partiel. Le squelette et l'apparence extérieure restent ce qu'ils sont chez l'enfant ; mais l'intelligence progresse et l'appareil de la reproduction arrive à maturité. On a alors le spectacle d'un adulte dans le moule d'un enfant. Parmi les nains célèbres qui ont réalisé cette condition d'une manière plus ou moins complète, on en peut citer deux : Borulawski, le nain de la comtesse Humiecska, et Jeffery Hudson, qui fut le nain de cour d'Henriette de France.

Borulawski était un gentilhomme polonais, presque exactement contemporain du Bébé du roi de Pologne, mais il était plus petit encore. Buffon, qui le vit à Paris en 1760, lui attribue une hauteur de 28 pouces, c'est-à-dire de 75^{cent},6. Son corps était bien proportionné, et ses mains petites. Il avait l'esprit vif. Il parlait l'allemand et le français. Un de ses frères n'avait que 91 centimètres de taille ; une de ses sœurs, également, était naine, et avec cela, remarquable par sa gentillesse et son intelligence. Il mourut en décrépitude, à l'âge de trente ans.

Quant à Jeffery Hudson, le fou de cour d'Henriette de France, il réalisait un des plus hauts degrés de perfection auxquels un nain puisse prétendre. C'était véritablement un homme complet dans l'enveloppe d'un enfant. Il eut des aventures galantes et un duel, dans lequel on prétend qu'il tua son adversaire.

Le répertoire des nains connus, cités par les chroniqueurs, est assez étendu pour qu'on puisse trouver un certain nombre d'exemples de l'une et l'autre catégorie. Quelques-uns de nos contemporains ont vu ce général Tom-Pouce qui s'exhibait à Paris vers 1840 et qui, en 1863, jouait le rôle du Petit Poucet sur la scène du théâtre des Variétés. — D'autres, plus récemment, ont pu connaître le couple qui était présenté au public sous le nom de prince et princesse Colibri. — Mais, même en totalisant tous ces exemples depuis l'antiquité jusqu'à nos

jours, on n'arriverait encore qu'à un total très restreint. Les nains bien faits sont, dans l'humanité, une infime exception. Les nains contrefaits sont plus nombreux, comme on va le voir.

Mais avant de quitter ceux-ci, c'est-à-dire les nains infantiles, demandons-nous quelles sont les causes de leur état. Ce sont des êtres en déchéance plus ou moins marquée; mais on ne peut dire que ce soient des malades. Les stigmates de cette déchéance physiologique sont évidens chez les nains de la première catégorie comme le Bébé du roi de Pologne : c'est l'intelligence bornée, le caractère impulsif et irritable, l'infécondité des femmes et l'impuissance des hommes.

Chez tous, c'est la brièveté de la vie. Tous, même les plus parfaits, comme Jeffery Hudson ou Borulawski, ont une vieillesse précoce et meurent prématurément. Les raisons de cette déchéance ainsi que de l'arrêt de croissance dont elle est l'effet et qui immobilise l'enfant à une étape de son évolution, sont encore profondément obscures. Elles ne sont point pathologiques, à proprement parler. Elles ne sont pas la manifestation d'une maladie précise et cataloguée en médecine. Les embryologistes, et parmi eux Dareste, ont insisté beaucoup sur cette distinction entre les troubles de la santé et ceux du développement. Ils veulent que ce soient deux ordres de phénomènes distincts. Ils pensent encore que ces anomalies du développement, qui créent les nains et qui ne deviennent évidentes qu'à un certain moment de la vie, se préparaient depuis longtemps. Elles remonteraient aux premiers temps de la vie embryonnaire.

Les nains dont il nous reste à parler sont, au contraire des précédens, justiciables de la pathologie. Ils sont atteints d'une affection du tissu cartilagineux, véritable matrice du squelette qui se trouve, par cela même, empêché de se former normalement et donne lieu à des êtres contrefaits.

V

Les nains contrefaits sont, de beaucoup, les plus nombreux. C'est dans cette catégorie qu'il faut placer la plupart des bouffons et des fous qui ont fait l'amusement des cours princières, depuis le temps des empereurs romains jusqu'au XVIIe siècle. Leur difformité toujours pareille n'était pas trop déplaisante puisqu'elle n'empêchait point l'engouement dont ils ont été l'objet pendant des siècles et que peut-être, par son caractère grotesque, elle l'expliquait plutôt. Cette malformation a son origine dans une maladie des cartilages, l'achondroplasie

qui a commencé d'être connue, il y a vingt ou trente ans, et dont l'étude se poursuit tous les jours sous nos yeux.

Le type de ces nains est classique. Il nous a été conservé par les peintres italiens et espagnols du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, Raphaël, Veronèse, Tiepolo, le Dominiquin et Velasquez. Velasquez a représenté les types qu'il avait sous les yeux avec une sincérité parfaite et un réalisme saisissant. Il existe au musée du Prado, à Madrid, de la main de Velasquez, sept portraits de nains célèbres. Dans leur ouvrage sur « les difformes et les malades dans l'art, » Charcot et Richer en ont reproduit la gravure. Le docteur Porak en a intercalé deux dans son mémoire sur l'Achondroplasie. Il ne peut y avoir, en effet, de meilleure illustration de la maladie, ou, si l'on veut, de la difformité achondroplasique. Le nain « el primo, » par exemple, est représenté assis sur le sol. Ce qui frappe immédiatement le spectateur, c'est sa tête volumineuse, sa voûte cranienne épanouie surtout en avant, du côté du front. Le torse régulier et largement développé est celui d'un homme vigoureux. Mais, après le front, le second objet qui retient l'attention, ce sont les bras, tellement courts qu'ils arrivent à peine à la taille. Ce sont enfin les jambes dont la brièveté ressort d'une manière non moins saisissante. A ces traits, le médecin ne saurait méconnaître l'achondroplase. Un tronc vigoureux, sur lequel s'attachent des membres robustes, mais invraisemblablement courts, surmonté d'une tête volumineuse, voilà en deux mots la caractéristique de cette difformité. Si l'on avait le loisir d'examiner le sujet vivant sous toutes ses faces, l'observateur apercevrait un dernier trait qui complète le signalement, c'est l'ensellure profonde de l'échine. Le dos est fortement creusé au niveau des reins, comme si le tronc trop lourd avait basculé en avant sur le bassin. Cette disposition qui accentue la saillie du ventre d'un côté, et celle des épaules de l'autre, en arrière, donne au torse une ressemblance avec celui du polichinelle à deux bosses.

Il y a, dans l'art ancien, d'autres représentations très réalistes de la même monstruosité. Les Égyptiens semblent l'avoir divinisée sous les noms du dieu Bès et du dieu Ptah, le premier présidant aux armes et à la toilette et le second aux inhumations. On en voit de nombreuses figures au Musée des antiquités égyptiennes, au Louvre. Les traits sont, encore ici, les traits connus, caractéristiques : une tête volumineuse dans sa partie cranienne, des membres robustes mais extrêmement courts, une cambrure des reins poussée jusqu'à l'ensellure.

Cette conformation, qui est celle des nains de Velasquez, était, à n'en pas douter, celle de la plupart des « fous » dont les princes et les riches seigneurs se montrèrent si fortement engoués, pendant le moyen âge, et qu'ils considéraient comme l'ornement obligatoire de leurs cours. Le Triboulet de François Ier, le Corneille de Lithuanie qui était le fou de Charles-Quint, les nains de Catherine de Médicis, ceux enfin qui se perpétuèrent encore pendant quelque temps dans les cours d'Allemagne et de Russie, après que Louis XIV les eut supprimés à la cour de France, n'avaient pas une autre figure. Lorsque la princesse Nathalie, sœur de Pierre Ier, eut la fantaisie de réunir à Moscou tous les nains et toutes les naines de l'Empire, on lui en amena soixante. Elle en fit une procession, en les plaçant par quatre dans des carrosses dorés, appropriés à leur taille et traînés par des chevaux nains ; mais, — et c'est là ce qui nous intéresse, — le chroniqueur qui fait ce récit mentionne expressément qu'ils étaient presque tous difformes. La mode des fous et des nains s'était introduite, — venue sans doute des cours barbares, — dans celle des Empereurs. Le nain d'Auguste, ceux de sa fille Julie, étaient peut-être des nains infantiles bien faits ; mais ceux que Domitien faisait combattre dans le cirque étaient certainement des contrefaits appartenant au type achondroplasique qui est, décidément, le type le plus général.

VI

Le mécanisme et la genèse de cette difformité sont restés ignorés du public médical jusqu'à la publication, faite par Troisier, des œuvres posthumes de J, Parrot en 1882. Jusqu'à cette époque toutes les déformations de cet ordre étaient attribuées au rachitisme. Sans doute, quelques observateurs perspicaces, Müller, Virchow, Depaul et surtout Winkler avaient été frappés déjà des différences qui séparaient ces deux états. Le squelette des membres offrait des caractères particuliers chez les nains dont nous parlons : l'extrême brièveté des os, leur épaisseur, leur dureté, leur habituelle rectitude sont des traits exactement contraires à ceux du rachitisme. Mais c'est J. Parrot qui mit cette incompatibilité en pleine évidence ; ce fut lui qui proclama qu'il s'agissait ici d'une maladie tout à fait spéciale des cartilages et que cette maladie atteignait, d'une façon élective et préférentielle, les membres d'abord, le crâne ensuite.

La production de cette difformité, — et c'est là ce qui en fait l'intérêt théorique, — est une conséquence remarquable des lois qui président à

l'organisation du squelette. On sait que les os ont deux origines différentes. Les uns viennent de la transformation d'un tissu primordial de nature cartilagineuse, ce sont les « os de cartilage. » Les autres viennent d'une autre variété de tissu, le tissu conjonctif primitif; ce sont les « os de membrane. » La clavicule, les côtes, les os qui forment la voûte du crâne sont de cette seconde espèce. Une maladie qui frappera exclusivement les cartilages laissera donc ces os intacts, et c'est pourquoi le nain achondroplase a le crâne bien développé (et conséquemment aussi le cerveau); il a, pour la même raison, un thorax vigoureux et bien conformé. Au contraire, en thèse générale, les os des membres s'allongent par suite du travail d'activité des cartilages, dits de conjugaison, qui terminent leurs deux extrémités. Si donc, comme c'est le cas ici, le tissu cartilagineux est malade et frappé de stérilité, les os ne croîtront plus en longueur : ils gagneront seulement en épaisseur, parce que c'est une membrane, le périoste, et non un cartilage primordial qui préside à leur développement transversal. On voit par là que la difformité qui fait les nains s'explique immédiatement, dans ses grands traits, par une altération restreinte au tissu cartilagineux primitif et qui le frappe d'inertie et de stérilité. Cette achondroplasie, cette dystrophie du cartilage primordial n'est d'ailleurs pas une simple hypothèse, c'est un fait que l'examen microscopique des cartilages montre aux yeux. Ajoutons qu'elle rend compte non seulement des traits principaux du nanisme ordinaire, mais de toutes ses circonstances les plus accessoires et les plus particulières.

VII

Un phénomène biologique si général ne pouvait se restreindre à l'espèce humaine. Les animaux, eux aussi, présentent des exemples de nanisme et de difformité comparables à ceux de l'homme. Tel est le cas des chiens bassets, des bœufs « natos » et des moutons « ancons. » La différence consiste en ce que, chez les animaux, la monstruosité ne garde pas un caractère individuel. Elle donne lieu à la formation de races nouvelles. Celles-ci d'ailleurs n'ont aucun caractère de supériorité sur la race ordinaire. La déformation ne constitue point un avantage pour l'animal lui-même, mais seulement pour l'homme qui en tire parti. Ces races ne se maintiennent donc que par le concours de l'homme : elles disparaîtraient, si celui-ci n'y tenait la main.

Le chien basset a quelque chose dans son allure générale qui rappelle la difformité du nain achondroplasique. La tête est volumineuse, le tronc est râblé et vigoureux; les membres seuls sont ridiculement courts, tantôt droits, tantôt arqués et torses, comme s'ils avaient fléchi sous le poids du corps. Cette race est fort ancienne. Les monumens de l'Égypte reproduisent fréquemment la figure du basset à jambes torses. Un autre exemple du même genre de conformation est fourni par les bœufs « natos » qui ont existé pendant un siècle environ au Mexique, au Chili et dans la République Argentine. C'est une race de bétail, très basse sur jambes quoique de corpulence ordinaire, et dont le museau écrasé ressemble à celui du chien bouledogue, comme si l'altération des cartilages avait été poussée ici jusqu'à la disparition des cartilages du nez. Les moutons « ancons » à pattes torses sont aussi des espèces de moutons bassets dont les éleveurs ont maintenu la race, tant qu'ils ont eu intérêt à le faire.

Tous ces animaux difformes ont conservé leur fécondité, et c'est par des unions répétées, par des croisemens *in and in* que les éleveurs sont parvenus à fixer ce type individuel et à en faire un caractère de race. A. Poncet a été frappé des rapprochemens qu'autorisent ces exemples tirés du règne animal. Il lui semble établi qu'au temps où les nains étaient recherchés par les princes et les seigneurs, ils étaient plus nombreux que de nos jours. Peut-être formaient-ils alors une race, un groupe ethnique véritable, et peut-être aussi des unions assorties présidaient-elles à la conservation de cette race. La supposition n'a rien d'impossible, puisque ces êtres contrefaits sont parfaitement aptes à se reproduire et qu'on les voit apparaître fréquemment par séries de deux et de trois dans une même famille. Mais la possibilité d'un fait n'en prouve pas l'existence; et malheureusement toute la doctrine dont nous parlons n'est qu'un échafaudage de possibilités. Sous le bénéfice de cette expresse réserve, il nous sera permis de dire que nous la trouvons intéressante et d'en continuer l'exposé. Donc ces nains, après avoir longtemps subsisté à l'état de collectivité, comme en témoignent les monumens de l'Égypte, les vases céramiques de la Grèce et de Rome et les restes trouvés dans les sépultures de l'âge de la pierre, auraient progressivement diminué vers le milieu du moyen âge, et ne se montreraient plus aujourd'hui qu'à l'état de rappel atavique d'une conformation qui disparaît et qu'il n'y a vraiment pas lieu de regretter.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

Le scepticisme inquiet, un peu découragé même, que nous montrions, il y a quinze jours, au sujet des efforts tentés pour mettre fin à la grève de Marseille, n'a été que trop justifié par les faits. Le dernier incident qui s'est produit est bien de nature, on en conviendra, à inspirer des appréhensions : nous voulons parler du rejet de la sentence d'arbitrage par les dockers et par les charbonniers. Les dockers et les charbonniers avaient formellement accepté l'arbitrage de M. Magnan, ancien président de la Chambre de commerce : dès lors, on a cru tout terminé. Mais, la sentence une fois rendue, ils ont jugé qu'elle ne leur donnait pas une satisfaction suffisante, et l'ont repoussée : cela n'est pas fait pour arranger les choses.

Il y a eu, jusqu'à ce jour, trois périodes dans le développement de cette malheureuse grève, et à chacune se rattache le nom d'un homme de bonne volonté qui a essayé de la clore : le premier est celui de M. Le Mée de la Salle, le second celui de M. Charles-Roux, le troisième celui de M. Magnan. M. Le Mée de la Salle a été bientôt mis hors de combat : nous avons rendu hommage à son courage, mais il ne se doutait évidemment pas, lorsqu'il a entamé sa tâche, de toutes les difficultés qu'il devait y rencontrer. Son œuvre n'a pourtant pas été inutile, loin de là ! elle a contribué à éclairer la situation. C'est déjà quelque chose que d'avoir relevé les écueils d'une mer démontée. Après lui est venu M. Charles-Roux, dont tout le monde connaît la compétence et la décision, et qui a certainement poussé la conciliation aussi loin que possible. Il a reçu, à cet égard, un témoignage qui n'est pas suspect, car c'est celui de M. Pelletan. Ce qui aurait

dû le recommander encore davantage, et surtout plus sérieusement, à la confiance des inscrits maritimes, c'est que, pour venir à eux, il s'est détaché de ce qu'on peut appeler le bloc patronal. Cette attitude, de sa part, n'a pas laissé de causer quelques susceptibilités parmi les autres Compagnies maritimes. Elles s'étaient promis de tenir ferme en face des ouvriers de toutes catégories jusqu'à ce qu'ils eussent accepté leurs conditions, et c'est même pour se solidariser avec la Compagnie des Messageries maritimes, la première atteinte, que les autres avaient décidé le désarmement général. Malgré cela, les ouvriers ont vu M. Charles-Roux venir à eux avec un rameau d'olivier à la main. Comment l'ont-ils reçu ? Avec une défiance arrogante, outrageante même, qui a failli tout gâter dès le premier moment. Dans une réunion des inscrits, M. Rivelli, président de leur syndicat, s'est exprimé sur le compte de M. Charles-Roux en termes tels que celui-ci s'en est déclaré offensé, et a refusé d'avoir désormais aucun rapport avec un pareil négociateur. Les journaux socialistes ont pris la défense de M. Rivelli, en disant qu'il n'était pas obligé d'être bien élevé : sans doute, mais ce n'est pas seulement un manque d'éducation qu'il a montré, c'est encore un manque d'intelligence et de cœur. Singulier état d'esprit que celui de certains ouvriers ! Ils croient que, pour continuer de mériter la confiance de leurs camarades, ils ne peuvent causer à demi-voix avec les patrons qu'à la condition de les injurier tout haut. M. Charles-Roux a protesté et regimbé. Cependant il n'a pas voulu faire retomber sur toute la corporation la faute d'un de ses membres, bien que celui-ci fût son représentant officiel, et les négociations n'ont pas tardé à recommencer : c'est à peine si elles ont été un moment interrompues, et nous ne relevons l'incident qu'à cause de sa signification psychologique.

Il faudrait descendre dans des détails techniques, qui n'intéresseraient peut-être que les spécialistes, pour rendre compte des négociations de M. Charles-Roux : contentons-nous de dire que le principal dissentiment entre les inscrits et les Compagnies portait sur certains travaux supplémentaires justifiés par l'urgence de les accomplir, travaux qui intéressaient quelquefois la sécurité des passagers, plus souvent la conservation des marchandises ou des bagages, et dont les inscrits prétendaient s'affranchir sous prétexte qu'ils ne rentraient pas dans leur service, ou se faire rémunérer par une prime exceptionnelle. On voit tout de suite que la seconde prétention est plus légitime que la première : aussi M. Charles-Roux y a-t-il donné satisfaction. Il s'est refusé seulement à tout ce qui aurait pu diminuer sur

le navire l'autorité du commandement. Le devoir strict de l'inscrit est de commencer par obéir aux ordres qu'il reçoit, sauf, s'il y a eu abus, à en référer à qui de droit. M. Charles-Roux a rédigé un projet de convention inspiré de ces idées générales. Il l'a fait avec sa connaissance des choses de la mer et la précision habituelle de son esprit, mais avec un large sentiment d'équité et de bienveillance envers les ouvriers. Cette fois encore, on a pu espérer que l'entente allait se faire. La grève ne se serait pas terminée pour cela, puisqu'il fallait aussi se mettre d'accord avec les dockers et les charbonniers; mais un pas important aurait été fait vers la solution, et, comme il n'y a, dit-on, que le premier qui coûte, peut-être les autres auraient-ils été faits avec un moindre effort. Ces espérances favorables n'ont pas tardé à se dissiper : les inscrits maritimes ont repoussé le projet de M. Charles-Roux. Celui-ci est rentré sous sa tente : nous voulons dire qu'il a quitté Marseille et est parti pour la campagne. Entendait-il renoncer par là à toute négociation ultérieure ? Non. M. Charles-Roux est un homme de foi et d'action. Il n'abandonne pas si aisément l'œuvre qu'il a entreprise. Mais il voulait donner aux esprits des ouvriers le temps de se calmer et de revenir à une appréciation plus juste des avantages qu'il leur avait offerts. Il n'a pas tardé, en effet, à renouer des pourparlers avec M. Pénissat, directeur de l'inscription maritime. On s'est repris à espérer : mais, nous l'avons dit, il fallait encore s'entendre avec les dockers et les charbonniers. L'accord ne paraissait pas irréalisable : certains symptômes donnaient à croire qu'il y avait chez les ouvriers du port quelque impatience de reprendre le travail, et qu'il suffirait de leur en fournir honorablement les moyens.

Le régime des dockers a été fixé par un contrat qui ne date pas de longtemps : il est de 1903. Conclu l'année dernière, comment expliquer qu'il ait déjà besoin d'être remis sur le métier ? Rien de plus simple : c'est que le contrat de 1903 n'a pas cessé d'être violé par les ouvriers. Il l'a été dans son esprit et dans son texte. On peut naturellement chicaner sur le premier point, mais non sur le second. Nous avons déjà parlé, et à maintes reprises, d'un des pires abus que les ouvriers ont introduits dans leurs habitudes, à savoir les mises à l'index. Inscrits et dockers en ont usé à qui mieux mieux, et c'est même le principal motif qui a amené les Compagnies, après la grève des contremaîtres, à désarmer les navires et à suspendre tout travail. Avec ce système, en effet, toute autorité est impossible, tout commandement est méconnu. Quand les ouvriers, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, sont mécontens d'un de leurs chefs, ils le mettent à l'index, et ils se met-

tent eux-mêmes en grève si l'exclusion qu'ils ont prononcée n'est pas respectée. Or, pour ne parler que des dockers, le contrat de 1903 leur interdit ces mises à l'index, puisqu'il établit en principe que le travail ne sera jamais suspendu, et que, pour tout litige, on en référera à l'arbitrage. Il désigne déjà l'arbitre : c'est ce même M. Magnan, à l'intervention duquel patrons et ouvriers viennent effectivement de recourir. On voit donc que tout a été prévu, et que les ouvriers ont une voie ouverte pour se faire rendre justice. En ont-ils jamais usé depuis l'année dernière ? Non, pas une seule fois, à notre connaissance. Le contrat a été comme s'il n'existait pas. Les dockers ont multiplié les mises à l'index, et, toutes les fois qu'ils ont éprouvé un mécontentement quelconque, ils ont cessé le travail d'une manière plus ou moins étendue. Quant à leurs griefs, fondés ou non, ils ont été presque quotidiens.

Peut-être les ouvriers ne se douteraient-ils pas qu'ils en ont en si grand nombre, s'ils étaient livrés à eux-mêmes ; mais les syndicats ont imaginé une sorte de magistrature dans la personne des délégués aux chantiers, chargés en principe de surveiller tout ce qui s'y passe, et qui n'ont pas tardé à émettre la prétention d'y tout diriger. Les patrons se sont plaints de la manière dont les délégués comprenaient leur rôle et le remplissaient; ils ont demandé formellement leur suppression ; c'est une des conditions qu'ils ont mises, dès le premier jour, à la reprise du travail. Avons-nous besoin de dire que, agens des syndicats, les délégués exercent leur tyrannie sur les ouvriers aussi bien que sur les patrons ? Ils se mêlent en particulier de la manière dont se font les embauchages : dès lors, la liberté des embauchages n'existe plus, et c'est encore une des principales revendications du patronat. A moins de stipulation contraire, il est de droit strict que les patrons embauchent qui ils veulent, et procèdent soit individuellement, soit collectivement. Nous disons « à moins de stipulation contraire, » parce que cette stipulation existe dans un contrat qui porte le nom de Contrat Bessard : M. Bessard est le principal entrepreneur de charbonnage de Marseille. Un des articles de cet arrangement porte que, « dans la mesure du possible, la priorité sera accordée aux ouvriers français dans toutes les manipulations des quais et pour les appels aux syndiqués. » Mais cette préférence attribuée soit aux syndiqués, soit aux ouvriers français, ne peut dériver que d'une convention particulière, en dehors de laquelle la liberté du patron reste absolue. Ce n'est pas ainsi que l'entendent les ouvriers. Leur prétention est de substituer les embauchages collectifs aux embauchages individuels, et de les faire faire par

l'intermédiaire de leur syndicat. L'« Union maritime, » dont nous parlions, il y a quinze jours, attribuerait, au contraire, la préférence pour l'embauchage aux ouvriers qui s'y feraient inscrire. Le syndicat actuel a vu naturellement une menace dans la création du syndicat futur, avec les avantages qui seraient assurés à ses affiliés, et il en est résulté chez lui une préoccupation qui a encore augmenté ses exigences.

Cependant l'arbitrage semblait devoir venir à bout de toutes ces difficultés. L'arbitre était tout désigné d'avance, c'était M. Magnan : il devait néanmoins être accepté à nouveau par les deux parties, pour qu'il ne restât plus l'ombre d'une équivoque sur leur commune résolution de s'en remettre à son autorité. La double acceptation a eu lieu. Elle a été donnée dans les termes les plus formels, les plus solennels, par les dockers et les charbonniers, et aussi par les patrons M. Magnan n'avait plus qu'à rédiger sa sentence. Il l'a fait, et dans les termes les plus sages. Le contrat de 1903, a-t-il dit, « se serait suffi à lui-même s'il avait été loyalement exécuté. » Il ne l'a pas été : de là est venue la nécessité d'en fixer le sens. « Il contient implicitement, a déclaré l'arbitre, la liberté d'embauchage, et par conséquent la faculté pour le patron d'embaucher qui bon lui semble, syndiqué ou non. » C'est un principe général, évident par lui-même, mais qui, dans les circonstances présentes, avait besoin d'être affirmé et confirmé. Pour ce qui est du contrat individuel, M. Magnan déclare qu'il est aussi de droit commun : il n'est au pouvoir de personne de l'interdire à qui voudrait en faire usage, ou de l'imposer à qui voudrait s'en abstenir. L'accord de 1903 n'a pas parlé des délégués des chantiers : par cela même, il ne les a pas interdits. M. Magnan ne fait donc aucune difficulté d'en reconnaître la légitimité : sur ce point important, il a donné raison aux ouvriers contre les patrons. Toutefois, en approuvant l'institution, il en a condamné les excès. Le délégué, a-t-il dit, doit s'en tenir au simple rôle d'informateur, « sans s'ingérer en rien, soit directement, soit indirectement, dans le fonctionnement du travail. » S'il y a des abus, il les signale, il les dénonce ; mais ce n'est pas à lui qu'il appartient de les corriger. Naturellement, les mises à l'index sont défendues. Telle a été, dans ses lignes générales, la sentence arbitrale. M. Magnan a donné satisfaction aux ouvriers sur un point, l'institution des délégués des chantiers, et aux patrons sur tous les autres. Pouvait-il en être autrement? M. Magnan pouvait-il laisser porter atteinte à la liberté de l'embauchage, individuel ou collectif? Pouvait-il admettre que l'auto-

rité dans les chantiers restât en quelque sorte indivise entre les ouvriers et les patrons? Pouvait-il consacrer, sans détruire toutes les autres, la liberté des mises à l'index? Non, certes ; mais s'il l'avait fait, les patrons auraient dû se soumettre. Pourquoi? Parce qu'ils l'avaient promis, qu'ils en avaient donné leur parole et que leur honneur y était engagé. Sans cela, il n'y a plus d'arbitrage possible. L'obligation est la même pour les ouvriers ; cependant ils n'ont pas hésité une minute à repousser la sentence aussitôt qu'ils l'ont connue. On a pu croire, et quelques journaux ont dit qu'ils avaient agi *ab irato*, qu'ils avaient cédé à un premier mouvement d'impatience et de colère, mais qu'ils ne persévéreraient pas dans leur détermination. C'était mal les connaître : ils y ont persévéré; ils ont maintenu le lendemain, après une nuit de réflexion, leur vote de la veille; ils ont accepté la démission du président de leur syndicat, M. Manot, qui avait été le principal négociateur de l'arbitrage, et même celle de tout le bureau; ils en ont nommé un autre, non sans avoir remercié l'ancien, pour la forme, de la bonne volonté qu'il avait déployée et des services qu'il avait rendus, à peu près comme on donne un certificat à un domestique lorsqu'on le met à la porte et qu'on le remplace. L'échec de l'arbitrage a donc été complet, et assurément cela est grave. Cette fois, la plupart des journaux socialistes ont été embarrassés pour justifier les ouvriers. *L'Humanité*, organe de M. Jaurès, a exprimé des regrets. Les ouvriers, a-t-elle dit, n'ont pas bien compris les avantages qu'on leur accordait : ils se raviseront. Enfin, une sentence arbitrale est moralement obligatoire, et les ouvriers marseillais sont « des hommes d'honneur. »

Des « hommes d'honneur? » Sur ce mot, il faut s'entendre. Dieu nous garde de contester que les ouvriers de Marseille ne soient des hommes honorables, des hommes honnêtes! Ils le sont, à coup sûr; mais, pour ce qui est de l'honneur, ils viennent de montrer qu'ils n'en avaient pas une notion très claire. L'honneur est un sentiment dû en partie à l'éducation : le germe en est sans doute dans l'état de nature, mais il a besoin d'être développé. Lorsqu'un homme d'honneur a donné sa parole, il n'y a pas de considération d'intérêt qui puisse le porter à y manquer. La révolte même de sa conscience serait chez lui comprimée par un sentiment plus fort. Il a eu tort peut-être de s'engager d'avance; mais, s'il l'a fait, il est lié. Évidemment les ouvriers ont de l'honneur une conception différente. Ils en avaient déjà donné quelques exemples : ce dernier est le plus démonstratif. L'instinct naturel n'admet chez eux aucune discipline morale.

Lorsqu'ils acceptent l'arbitrage, cela veut dire qu'ils s'y soumettront si la sentence leur convient ; sinon, non. Peut-être, et il faut l'espérer, le jour viendra-t-il où les progrès de leur éducation leur feront comprendre qu'avec l'honneur on ne transige pas ; mais ce jour n'est pas encore venu. En l'attendant, à quoi sert l'arbitrage ? Que deviennent même les projets de ceux qui proposent de le rendre obligatoire ? L'arbitrage diffère d'un jugement en ce sens que, librement accepté par les deux parties, il n'a d'autre sanction que leur libre et commun respect de la parole donnée. Il n'y a pas d'huissier, il n'y a pas de gendarme qui puisse imposer ce respect ; et, d'ailleurs, dans le cas dont il s'agit, comment obligerait-on des ouvriers à travailler, s'ils ne le veulent pas ? Le pouvoir humain y est impuissant. Que faire en présence d'un ouvrier qui, brutalement, cyniquement, décline la sentence qu'il a lui-même sollicitée ? Rien. Dès lors, c'est la banqueroute de l'arbitrage, et nul ne le déplore plus sincèrement que nous, car il n'y a pas de meilleur moyen, ni de plus rapide, ni de plus sûr lorsque l'arbitre est bien choisi, de résoudre des difficultés qui, autrement, sont presque inextricables : elles s'embrouillent, se compliquent et s'aggravent à mesure qu'on cherche à les résoudre et qu'on y échoue. Tel est le triste spectacle que nous donne Marseille en ce moment. Il y a encore une lueur d'espoir dans l'initiative prise par les entrepreneurs de la manutention, qui ont offert de donner du travail aux ouvriers respectueux de la sentence arbitrale ; mais le gouvernement fera-t-il respecter leur liberté ?

L'échec de l'arbitrage des dockers et des charbonniers devait avoir et a eu un contre-coup immédiat sur les négociations que M. Charles-Roux avait reprises et poursuivait d'autre part avec les inscrits maritimes. L'accord avec les inscrits ne servirait à rien, puisqu'il faudrait décharger les navires, avant de les armer à nouveau, et que les dockers seuls peuvent le faire. L'entente ne peut être utile avec les uns qu'à la condition de s'étendre à tous les autres. Jusque-là, point de sérieuse reprise du travail : la stagnation, la misère, et bientôt les sentimens que ces fléaux engendrent, avec la menace de leurs douloureuses conséquences ! Mais à qui la faute ? En vérité, il n'y a pas d'incertitude possible sur l'attribution des responsabilités. En vain les dockers et les charbonniers cherchent-ils à donner le change en s'écriant qu'ils veulent le contrat de 1903 sans adjonction et sans commentaire. D'adjonction au contrat, nous n'en connaissons qu'une, celle des délégués des chantiers : ce sont les ouvriers qui l'ont faite et on la leur accorde. Quant au commen-

taire, ce sont encore les ouvriers qui l'ont rendu indispensable. Pourquoi ? parce qu'ils ont violé le contrat, comme l'arbitre l'a reconnu, et qu'ils entendent le violer encore. Ces violations incessantes du contrat de 1903 ne sont pas autre chose que le commentaire qu'ils en font eux-mêmes, et auquel il a bien fallu en substituer un autre. Si le mot n'était pas trop faible pour la situation à laquelle il s'applique, nous dirions que les ouvriers de Marseille sont des enfans gâtés. On leur a tout permis ; on les a habitués à tout se permettre : il en résulte chez eux une étrange facilité à l'irritation, à l'emportement, à la violence qui éclate à la moindre résistance qu'ils rencontrent. Les lois, ils s'en moquent ; les contrats, ils y manquent ; leur parole, ils la donnent et la reprennent, sans bien se rendre compte peut-être de l'énormité du procédé. Il faut qu'on leur cède, qu'on leur obéisse, qu'on se soumette à leur volonté toujours fertile en exigences nouvelles. Le malheur est qu'aucune industrie n'est possible dans de pareilles conditions.

Il y a des grèves ailleurs qu'en France, et en France, même ailleurs qu'à Marseille ; mais elles n'ont nulle part ailleurs le même caractère, ni la même durée. Il vient d'y en avoir plusieurs en Italie : elles ont amené des désordres qui ont été réprimés avec une rigueur dont notre bonne fortune nous a épargné la douloureuse obligation. Il y en a eu une à Gênes, la rivale de Marseille : elle y a duré deux jours. Pourquoi est-ce seulement à Marseille que le phénomène se maintient, en quelque sorte à l'état permanent, et se manifeste avec une aggravation constante ? Ne serait-ce pas parce que les ouvriers marseillais ont l'impression que le gouvernement est avec eux et que, quoi qu'ils fassent, ils n'épuiseront pas sa patience ? M. Combes leur sourit ; M. Pelletan les encourage ; M. Trouillot, sans trop se risquer, manifeste de temps en temps en leur faveur. M. Jaurès leur donne des conseils qu'ils ne suivent pas, mais il en donne aussi au gouvernement qui s'empresse de s'y conformer. Là est la cause principale du mal. Elle n'est pas à Marseille ; à Marseille, on n'en voit que l'effet. L'état des esprits y est absolument révolutionnaire. La tranquillité extérieure se maintient, mais sera-ce pour longtemps ? Les ouvriers restent calmes, parce qu'ils ont confiance dans le gouvernement pour assurer leur triomphe final. Qu'arriverait-il le jour où cette dangereuse espérance viendrait à se dissiper ? Voilà un mois que la grève se prolonge, et, jusqu'ici, toutes les étapes en ont été marquées par une déception. Combien de semaines encore les choses pourront-elles durer ainsi ?

Faut-il parler du Congrès que les libres penseurs viennent de tenir à Rome ?

Après avoir dit qu'il s'est tenu à Rome, on en a tout dit : ailleurs, il n'aurait eu aucun intérêt. M. Berthelot n'y est pas allé : il s'est contenté de lui donner une adhésion publique par une lettre où il approuve l'idée même de cette grande réunion et le choix de la ville où elle a eu lieu. « La réunion du Congrès de la Libre Pensée à Rome, a-t-il dit, est un signe des temps. » Sans doute, mais on peut l'entendre dans des sens très différens. M. Berthelot a indiqué tout de suite le sien. « Rome, écrit-il, a été le centre de l'oppression de la science et de la pensée, pendant plus de quinze cents ans. C'était bien là le puits de l'abîme, annoncé par l'Apocalypse, d'où sortaient les vapeurs empestées de la superstition, du fanatisme et de l'inquisition, soulevées par la théocratie. » Ces expressions sont bien imagées. Mais, à les supposer exactes, elles ne l'ont pas été pendant quinze cents ans de suite, au moins d'une manière absolue, puisque M. Berthelot écrit un peu plus loin : « Quels qu'aient été les crimes de la théocratie, nous ne saurions méconnaître les bienfaits que la culture chrétienne a répandus autrefois sur le monde. Elle a représenté une phase de la civilisation, un stade aujourd'hui dépassé, au cours de l'évolution progressive de l'humanité. » M. Berthelot proteste d'ailleurs contre toute idée que les libres penseurs pourraient à leur tour opprimer ceux qui les ont opprimés autrefois ; il parle éloquemment de tolérance et de liberté, et il recommande à ses amis de conserver « toujours la sérénité bienveillante qui convient, dit-il, à notre amour sincère de la justice et de la vérité. » Lecture de cette lettre a été donnée au Congrès qui n'a pas manqué de l'applaudir. Nous ne sommes pas sûrs toutefois qu'il l'ait approuvée d'un bout à l'autre : en tout cas, il ne s'en est pas constamment inspiré.

Mais M. Berthelot croit-il lui-même que le choix de la ville de Rome, surtout dans les circonstances actuelles, ait été inspiré par la « sérénité bienveillante » qu'il recommande en termes si pressans ? Il nous semble, au contraire, qu'il y a dans ce choix une intention évidente de lutte, de bataille, de polémique véhémente qui n'est pas celle de l'illustre savant. M. Buisson nous apprend à son tour que plus d'un congressiste, — français bien entendu, — n'a pas pu s'abstenir de crier dans les rues de Rome : « Hou ! hou ! la calotte ! » lorsqu'il voyait passer un prêtre ou qu'il passait lui-même devant une église ; mais il a constaté que ces manifestations de mauvais goût ne rencontraient pas « le moindre écho, même au milieu des quartiers populaires,

même dans les rangs serrés des ouvriers italiens qui avaient quitté leur travail pour venir manifester devant les statues de Giordano Bruno et de Garibaldi. » Cela prouve simplement que les ouvriers romains sont mieux élevés que certains libres penseurs français, mais non pas du tout, comme le croit M. Buisson, que, en France du moins, ce genre de manifestation ait « fait son temps. » Parce qu'il a lui-même élevé sa pensée au-dessus de « la vieille polémique que l'on appelait chez nous voltairienne » et dont il parle avec quelque dédain, il s'imagine que Voltaire, que Rabelais et que M. Homais — il le cite à côté des deux autres — ne sont plus. M. Buisson le dit, mais il se trompe, et sur un millier de libres penseurs français, qui sont allés à Rome avec lui, plus de la moitié seraient certainement très en peine, si on les obligeait à faire preuve de libre pensée autrement que par des manifestations d'impiété. Son idéal, à lui, est d'un autre ordre; mais il est fort compliqué, et, s'il commence par la liberté, on peut douter par momens qu'il finisse aussi par là. Compliqué, il l'est plus encore qu'on ne l'aurait cru. « La libre pensée, dit M. Buisson, est laïque, démocratique et sociale, c'est-à-dire qu'au nom de la dignité de la personne humaine, elle rejette, comme un triple joug, le pouvoir abusif de l'autorité en matière religieuse, du privilège en matière politique et du capital en matière économique. » Donc, pour être libre penseur aujourd'hui, il ne suffit pas d'être affranchi de toute croyance au surnaturel, il faut encore avoir certaines idées politiques qui restent d'ailleurs mal définies dans la formule de M. Buisson, — car où sont les privilèges politiques qu'il propose d'abolir? — et surtout, il faut être socialiste. C'est beaucoup! C'est beaucoup plus qu'on n'exigeait autrefois! Le catéchisme commence à s'allonger et à s'alourdir de dogmes nouveaux.

Nous parlons de M. Buisson parce que, en l'absence de M. Berthelot, il était sans doute le plus représentatif des libres penseurs français à Rome; néanmoins, il n'a joué aucun rôle au Congrès. Personne d'ailleurs n'y en a joué le moindre : on n'en a même pas eu le temps. Un autre de nos libres penseurs, M. Georges Lorand, a écrit depuis avec sincérité : « La tenue même du Congrés ne pouvait avoir qu'une importance accessoire à côté de la portée pratique du travail préparatoire auquel il avait donné lieu. » Nous faisons nos réserves sur le second point, mais non pas sur le premier. Rien n'a été plus misérable que la tenue du Congrès. Personne n'y a rien entendu, et on a fini par tout accepter de confiance, même les choses les plus contradictoires. A un moment, les Français ayant voulu faire voter des propo-

sitions purement socialistes, un tel vacarme s'est produit que le président, éperdu, a levé la séance. Mais le lendemain, on a pensé que le plus simple était de n'y pas regarder de si près et de répondre oui à toutes les propositions qui avaient été ou qui pourraient encore être faites. M. Lorand nous apprend toutefois que, par un reste de respect humain, le président avait soin de faire remarquer quelquefois que c'était par politesse qu'on bâclait ainsi la besogne et que cela ne tirait pas à conséquence. M. Buisson en donne une explication plus philosophique, si l'on veut. Le Congrès, dit-il, « a pensé que, n'étant pas un concile, il n'était pas tenu de promulguer un *Credo*, un formulaire, une sorte d'expression unique ayant le monopole de l'orthodoxie. Il a admis que la même inspiration qui nous est commune à tous peut être traduite par chacun de nous dans sa langue, à sa manière, suivant son tour d'esprit, en toute liberté et avec la naturelle diversité inséparable de la parfaite sincérité. C'est ainsi qu'ont été adoptées tour à tour, et la déclaration de principes où j'avais cherché à définir dans ses grandes lignes, la libre pensée, et la motion Allemane, et la motion Dozié, et la motion Augagneur, et plusieurs autres qui, aux yeux d'un parlementarisme rigoureusement correct, font double emploi. »

Mais aussi tout le monde s'en est allé content, comme d'une loterie où tous les numéros auraient gagné quelque chose. Quelle cacophonie ! On n'avait peut-être jamais entendu la pareille, depuis la tour de Babel ! Qu'on ne croie pas cependant que nous désapprouvions cette manière de procéder : elle est peut-être une condition de la libre pensée. En tout cas elle maintient la liberté, mais il faut pour cela y persévérer jusqu'au bout, et que chacun reste libre de croire et de professer ce qu'il voudra, sans s'exposer à de fâcheuses déchéances. Est-ce ainsi que M. Buisson l'entend ? Nous n'oserions pas en répondre. Sa définition de la libre pensée, que le Congrès a votée comme les autres, est très longue pour une définition : en voici quelques extraits. « La libre pensée, dit-il, n'est pas une doctrine; elle est une méthode. » Et M. Buisson fait à son tour un discours sur sa méthode. Elle consiste à chercher la vérité en dehors de toute influence et de toute direction qui ne seraient pas strictement celles de la raison humaine. Soit : mais si la raison humaine finit par reconnaître son insuffisance en face de certains problèmes, M. Buisson lui en reconnaît-il le droit ? Si la raison humaine revient librement à la religion, M. Buisson le tolérera-t-il ? A ses yeux comme aux nôtres, la liberté de l'erreur, même de la pire, ne fait-elle pas partie inséparable de la libre conduite

de son esprit? Nous pourrions, en somme, nous accommoder de sa méthode s'il nous permettait d'en user nous-même à notre gré; mais il y a deux parties différentes dans la définition qu'il en donne : l'une quelque peu négative peut-être mais libérale, l'autre dogmatique et impérieuse. « La libre pensée, dit-il, ne pouvant se contenter d'opinions purement spéculatives qui n'intéresseraient que la pensée individuelle, il lui appartient de fournir une règle de vie aussi bien aux sociétés qu'aux individus... La libre pensée est donc logiquement génératrice d'une science sociale, d'une morale sociale et d'une esthétique sociale qui, en se perfectionnant par les progrès mêmes de la conscience publique, constitueront un régime de justice. » Grand merci : nous voilà fixés! Nous avons quelque lieu de craindre qu'on ne nous impose cette prétendue justice, sans attendre que les progrès de la conscience publique l'aient suffisamment perfectionnée. Et n'est-ce pas précisément ce qui nous arrive aujourd'hui?

Au reste, un des votes du Congrès est, à cet égard, plus significatif que la plupart des autres : c'est celui d'une proposition de M. le professeur Hæckel envoyant à M. Combes des félicitations et des encouragemens. Nous voilà loin de la « sérénité bienveillante » de M. Berthelot; mais c'est à cette conclusion que devait immanquablement aboutir un Congrès tenu aujourd'hui à Rome; et a-t-il été fait pour autre chose? Le Pape s'en est ému comme d'une offense, et il ne s'est pas trompé sur les intentions des congressistes : elles étaient offensantes pour la religion qu'il représente. Il a protesté; il a même ordonné des prières dans les églises pour effacer la profanation commise. Le Pape s'est placé au point de vue religieux : mais, si on se place, comme les libres penseurs eux-mêmes, au point de vue purement humain, on est surtout frappé de la prodigieuse stérilité de ce Congrès. Il n'en est sorti ni une idée, ni un système, ni même une méthode, car celle de M. Buisson n'est pas toute nouvelle. L'avortement, nous allions dire le fiasco, a été complet. Ce n'était vraiment pas la peine d'aller à Rome pour donner un bon point à M. Combes, et il nous semblait que M. le professeur Hæckel avait mieux à faire : il n'a pas encore déchiffré toutes les énigmes de l'univers.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

SOUVENIRS D'UN DIPLOMATE

RÉCITS ET PORTRAITS DU CONGRÈS DE BERLIN

I

LES ORIGINES ET LA CONSTITUTION DU CONGRÈS

Je ne prétends point faire ici l'histoire du Congrès de Berlin ; il appartiendra aux écrivains de l'avenir d'en exposer complètement les origines, les actes et les conséquences. Mon travail est beaucoup plus modeste, et je voudrais seulement résumer les souvenirs que j'ai gardés de la haute assemblée dont j'ai été secrétaire, exposer la scène et les personnages, les principales questions discutées et les décisions majeures. Toutefois cet événement a été trop considérable, il se rattache trop étroitement aux péripéties qui l'ont précédé et qui avaient modifié profondément la face de l'Europe, il a trop fortement réagi sur les affaires générales, pour qu'il soit possible de l'envisager isolément et de s'abstenir de commentaires. On n'en donnerait qu'une idée fausse, si l'on se bornait à retracer ses débuts et ses conclusions immédiates; il me faut donc élargir le champ de cette étude, et présenter quelques observations préliminaires pour éclairer le tableau.

I

Il y a en effet une disproportion évidente entre l'objet strictement officiel du Congrès et sa vaste envergure, entre le programme étroit de ses délibérations et la place qu'il occupe dans les dernières années du XIXe siècle. Convoqué exclusivement pour

reviser la Convention conclue à San Stefano, le 3 mars 1878, entre la Russie et l'Empire ottoman, attentif, comme il l'a été, à se maintenir scrupuleusement dans ces limites, pourquoi et comment a-t-il eu cependant un prestige et une influence qui, malgré de nombreuses violations du pacte, subsistent encore? Il n'a été qu'un épisode circonscrit, et il est devenu un acte de premier rang. Il s'est contenté de remanier quelques territoires, et voici qu'il a exercé une action et assumé involontairement une responsabilité étrangeres, en apparence, à son but spécial et à ce qu'il a fait : pareil, si j'ose le dire, à un acteur dont le rôle restreint est en réalité le centre du drame, il marque la fin d'une période et le commencement d'une autre.

Il faut, je crois, pour s'expliquer ces antithèses, se placer à un point de vue tres supérieur à celui où le Congrès s'était placé lui-même. Sans doute, si l'on ne voit en lui que l'arbitre du conflit turco-russe, soumis, comme tel, aux calculs et aux réserves de la politique quotidienne, si on le juge d'après son travail immédiat et le traité qui l'a résumé, on ne comprend pas son retentissement et ses conséquences. Mais si, s'élevant plus haut, on étudie l'état de l'Europe au moment où il s'est réuni, l'ensemble de circonstances qui l'avait rendu presque inévitable, on l'envisagera comme l'agent, pour ainsi dire préétabli, d'une évolution politique qui s'accomplissait en dehors de lui, qui s'est produite et continuée simplement sous ses auspices. On ne sera point surpris, dès lors, qu'il reste la date saillante dans les annales diplomatiques de la fin du XIXe siècle, et qu'indirectement et sans le savoir, avec tant de force et si longtemps, il ait pesé sur les affaires européennes. On estimera qu'il a été ce qu'il devait être, malgré ses tâtonnemens et ses contradictions, et l'on trouvera les motifs logiques de sa grandeur dans son impérieuse opportunité.

Examinons d'abord quelle était la situation générale, à l'époque où les Puissances décidèrent la manifestation de Berlin. Après une période de vingt ans marquée par les trois grandes guerres de 1859, de 1866 et de 1870, et enfin par celle de 1877-1878, les relations internationales se trouvaient sensiblement altérées et obscurcies par tant de chocs violens, par l'antagonisme latent des ambitions satisfaites ou déçues, et aussi, — ce qui augmentait encore la confusion, — par l'invasion des idées de la science et des théories modernes dans la diplomatie. On était arrivé, au cours de tant de péripéties matérielles et mo-

rales, à un tournant de la route et en présence d'élémens épars. Sans que ni l'opinion publique ni les Cours se rendissent bien compte, et dans toute son étendue, de la gravité de l'heure (les contemporains n'ont guère cette clairvoyance), elles se sentaient instinctivement entourées de brume et dans un passage périlleux. L'avenir appartiendrait-il aux hégémonies suspectes ou aux isolemens stériles ? On flottait au milieu de ces incertaines perspectives, avec le désir de rencontrer un peu plus de lumière et de sécurité, de prévenir de nouvelles secousses et de sauver la transition entrevue, sinon par un acte bien défini dont la discussion eût provoqué des difficultés sans nombre, du moins par des pourparlers concilians et la poursuite d'un intérêt commun. On aspirait à une direction. L'alliance des Trois Empereurs, au lendemain de la guerre franco-allemande, n'avait été qu'un expédient assez indécis et plutôt une formule qu'un engagement : les autres gouvernemens y étaient d'ailleurs demeurés étrangers; elle ne subsistait presque que pour mémoire, comme un fait déjà vieilli, et ne répondait pas à cette pensée d'apaisement qui se révélait, — je l'ai souvent remarqué alors, — d'une façon si évidente, dans le langage de tous les cercles diplomatiques. Au fond, il y avait chez tous les Cabinets, même les prépondérans, une tendance à l'étude des points de contact et des dispositions réciproques; ils rappelaient volontiers la respectable tradition de leur concert; en un mot on cherchait à retrouver et à remettre en scène la personnalité conventionnelle qu'on a toujours appelée « l'Europe. » C'était là en effet la première chose à faire pour se recueillir après tant d'orages et donner une base à l'avenir. Sans doute, il serait puéril de s'exagérer la valeur de cette souveraineté nominale, et si peu homogène, qui s'affirme rarement dans sa plénitude, soumise à l'action des intérêts divers, des événemens qui l'ébranlent ou la paralysent, et parfois des maires du palais qui la dominent : mais enfin elle est légitime, elle représente une idée d'ordre, de stabilité, de droit commun, une cohésion rassurante, au moins à première vue, un *modus vivendi* de belle apparence, et, en somme, au-dessus des agitations qui se succèdent, un pouvoir moral permanent. Trop peu concentré pour gêner personne, ce pouvoir agréait à toutes les Cours, comme une force collective éventuellement utile, toujours majestueuse, et en qui se combinaient les avantages de l'union et les réserves de la liberté.

Dans cet état d'esprit, amené à la fois chez les diverses Puissances par la pression des lois historiques et par la situation indécise et inquiétante où elles se voyaient placées, le conflit oriental devait inévitablement fixer leur sentiment encore vague et irrésolu. Il leur offrait l'occasion précieuse de se grouper, à l'abri d'une affaire soigneusement localisée, d'accomplir un acte considérable adéquat aux circonstances, sans rien compromettre, sans soulever des dissentimens rétrospectifs et des discussions fondamentales qu'il eût été dangereux d'affronter. La proposition d'un Congrès ainsi conçu fut donc acceptée sans objection et même avec un empressement unanime. Elle conduisait au renouvellement du concert européen, tout en réservant prudemment les questions redoutables, et se trouvait ainsi répondre à la fois aux vues pacifiques et aux nécessités du temps.

Cette concordance était même la principale raison d'être de la haute assemblée. S'il ne se fût agi que de rectifier les préliminaires de San Stefano, une simple conférence aurait suffi; on aurait pu éviter de recourir à la procédure et à l'appareil grandiose d'un Congrès. Sans doute, comme les décisions à prendre à propos de San Stefano affectaient plusieurs clauses du traité de Paris, on se plaisait à rappeler qu'en principe les actes conclus collectivement ne doivent être modifiés que dans la même forme et avec l'assentiment des signataires. Mais on n'invoquait évidemment cette règle que parce qu'il convenait, dans le moment, de la respecter. Est-il besoin de faire remarquer que, depuis les traités de 1815 et de 1856, des changemens d'une tout autre importance avaient été apportés à l'œuvre des Puissances, sans qu'on eût provoqué les délibérations et les signatures de l'aréopage européen? Avait-on ressenti les mêmes scrupules et réclamé le même droit en présence des événemens qui avaient transformé l'Italie en 1859, l'Allemagne en 1866 et 1871, et altéré l'ordre général et la légalité conventionnelle bien plus profondément que les stipulations turco-russes? Pour que toutes les Puissances fussent si bien d'accord, et voulussent donner à leur réunion le même caractère imposant et exceptionnel qu'aux assemblées de Vienne et de Paris, appelées, l'une à remanier la carte du monde, l'autre à organiser les résultats d'une longue guerre, où tous les grands États avaient été plus ou moins engagés, il fallait qu'elles eussent le sentiment, confus peut-être, mais irrésistible, d'un nouvel état de choses; il fallait qu'elles

eussent au moins entrevu qu'en 1878 on était au point d'intersection de deux périodes, et que le Congrès, démonstration de paix et d'union, et, à ce titre, non moins nécessaire que ses devanciers, n'aurait pas une moindre valeur, quels que fussent les prétextes spécieux et l'objet matériel de ses délibérations.

Toutefois ces considérations étant plutôt spéculatives et immanentes qu'urgentes et impulsives, le Congrès aurait pu rester longtemps, sans la guerre turco-russe, dans le domaine des éventualités abstraites : le pressentiment de l'Europe avait besoin, comme toutes les énergies latentes, d'un incident soudain qui le mît en éveil ; et il est évident que cette guerre a été la cause déterminante de la résolution prise par les Puissances, et de tout ce qui s'est ensuivi. Mais il convient de reconnaître, en même temps, qu'elle n'eût vraisemblablement pas suffi pour amener la convocation de l'assemblée, si les Cours, en outre des incitations diverses que nous avons rappelées et de la lutte engagée dans les Balkans, n'eussent trouvé dans leurs intérêts particuliers des raisons décisives pour provoquer et pour accepter une réunion aussi éclatante. Rien ne va de soi-même en ce monde, et, si fortes que soient les convenances rationnelles et les occasions de fait, elles n'aboutissent à des résultats pratiques et immédiats que si elles s'ajustent aux calculs des contractans. Or le Congrès avait précisément cette chance heureuse que, sous la forme qu'il allait prendre, et tout en rétablissant une cohésion et une pondération apparentes, si conformes au vœu général, il assurait à chacune des Puissances, ambitieuses ou résignées, des avantages qu'elles avaient à cœur d'obtenir. Un rapide examen de ces vues spéciales achève de dégager les élémens complexes concentrés dans la pompeuse assemblée, dont ils ont à la fois favorisé l'avènement, réduit le labeur et les conclusions, et préparé indirectement l'essor.

II

L'Allemagne s'en félicitait à double titre : tandis qu'en 1856, à Paris, le rôle de la Prusse n'avait été qu'accessoire, le nouvel Empire serait, au contraire, prépondérant à Berlin où son chancelier obtiendrait, de droit, et par la force des choses, l'honneur de la présidence. Il y avait là pour elle une sorte de consécration de sa gloire. Le prince de Bismarck jouissait d'autant plus de ce

triomphe personnel et national, que ses victoires de 1871 n'avaient jamais été discutées par l'Europe, tandis qu'elle allait soumettre à un contrôle sévère les succès de la Russie, et attester ainsi combien elle redoutait moins le Cabinet de Pétersbourg que celui de Berlin. Mais si ses vieilles rancunes contre le prince Gortchakof se trouvaient satisfaites par sa prééminence présidentielle, il avait en réalité un objectif beaucoup plus digne de son profond esprit. Certain de son ascendant sur l'assemblée future, il voyait en elle surtout le meilleur auxiliaire de sa politique. Non seulement ce seul fait de la réunion européenne sous sa direction impliquait un assentiment plus ou moins résigné, mais officiel, à l'œuvre de toute sa vie, mais encore il en attendait des résultats éminemment favorables aux projets d'avenir qu'il avait conçus. Depuis longtemps il méditait de substituer à l'entente vague des trois Empereurs une alliance intime et précise avec l'Autriche-Hongrie, dans l'intention de détourner de plus en plus le Cabinet de Vienne des affaires germaniques en le poussant vers les pays slaves. La Russie était le principal obstacle à ce plan; mais l'Angleterre, si ardemment hostile aux progrès de l'influence russe dans la péninsule des Balkans, et le Congrès, évidemment disposé de même, devaient seconder volontiers l'expansion de l'Autriche au delà du Danube. Le prince de Bismarck, de concert avec le comte Andrassy, avait poursuivi en conséquence avec Londres des pourparlers, fondés sur l'annexion à la monarchie des Habsbourg de deux grandes provinces slaves, la Bosnie et l'Herzégovine; et l'accord s'était établi facilement sur cette combinaison entre les trois Cours. L'Angleterre y voyait un échec aux prétentions panslavistes de Saint-Pétersbourg; l'Autriche, un accroissement de territoire qui favorisait ses ambitions orientales; l'Allemagne, l'avantage de rendre un signalé service à son alliée future, tout en la dirigeant dans la voie où elle voulait l'engager. Le Congrès ne pouvait manquer, dans ces conditions, d'agréer au chancelier allemand. Quant à l'Autriche, elle appréciait si haut le profit qu'elle en devait attendre, qu'avant même la Convention de San Stefano, et dès que la défaite de la Turquie fut assurée, elle avait pris, en février 1878, l'initiative de proposer aux grandes Cours la convocation de leurs plénipotentiaires à Berlin.

En ce qui concerne l'Angleterre, elle avait pris envers la Russie une attitude si belliqueuse, par l'envoi de sa flotte à la

Pointe du Sérail, et, depuis, par son énergique réprobation des clauses de San Stefano, qu'elle n'eût pu, sans avoir l'air de se défier de sa force, réclamer la première le concours de l'Europe. Mais les ouvertures de l'Autriche, en la dispensant de cette démarche, venaient au-devant de son désir d'une solution pacifique. Elle ne doutait pas d'ailleurs qu'au prix de quelques modifications, elle n'obtînt l'assentiment de tous les Cabinets aux principales mesures restrictives qu'elle entendait imposer. Elle arriverait ainsi à son but; sans courir aucun risque, et, quant aux concessions éventuelles qu'elle serait amenée à consentir, elle avait eu soin, avec son art accoutumé, de les compenser à l'avance en s'assurant une acquisition importante en dehors de la juridiction du Congrès : elle avait déterminé la Porte à lui céder, par une convention isolée, l'administration de l'île de Chypre. Cette affaire avait été conclue avant l'ouverture de nos séances, et si mystérieusement qu'il n'en fut jamais question dans l'assemblée, et que, notamment, nos plénipotentiaires français ne l'apprirent qu'avec le plus grand étonnement pendant leur séjour à Berlin, par la confidence calculée que m'en fit alors un des familiers de lord Beaconsfield. Je me souviens même que, lorsque je leur transmis l'avis officieux qui m'avait été donné sous forme de conversation indifférente, M. Waddington s'écria d'abord que « c'était impossible; » et je dois bien dire que cette façon détournée de nous faire connaître un acte aussi grave n'était pas très correcte. Une communication plus précise nous fut adressée ensuite; mais, comme il s'agissait là d'un arrangement conclu librement entre deux Puissances et qui ne figurait pas au programme des questions soumises à l'examen collectif des autres, les gouvernemens jugèrent irrégulier, et, en tout cas, inopportun de le relever. La Russie même demeura muette, soit qu'elle aussi l'eût ignoré, soit qu'elle ait espéré obtenir, en s'abstenant discrètement, quelques sérieux avantages : quant aux autres Cours, elles voulaient avant tout éviter un incident. L'Angleterre se trouva donc ainsi nantie d'un gage précieux, d'un territoire voisin de l'Égypte et de la route de l'Inde, et dont l'annexion déguisée était même implicitement sanctionnée par le silence d'une assemblée souveraine.

La France, il faut le reconnaître, n'accédait pas au Congrès avec la même liberté d'esprit. Sa position était délicate et pénible. En 1856, à Paris, elle avait occupé le premier rang qui, en 1878,

appartenait à d'autres, et elle était appelée à se départir de la réserve qu'elle observait depuis ses revers, pour coopérer, sous la présidence de l'Allemagne, à une œuvre différente de la sienne. Puis la conduite à tenir était fort embarrassante, entre les réminiscences de l'alliance anglo-turque en Crimée, et nos intérêts présens qui nous imposaient de ménager la Russie. Pendant les quelques jours que j'avais passés à Paris, en revenant de Constantinople et avant de partir pour Berlin, j'avais remarqué dans le sentiment public un certain malaise et une hésitation vague. Toutefois la réflexion avait peu à peu atténué chez nous cette impression de la première heure. Le gouvernement, les Chambres, et avec eux l'opinion publique avaient dominé une tristesse stérile et vu les choses de plus haut. Il nous importait en effet, avant tout, de sortir de l'isolement qui, depuis 1871, sans servir notre cause, entravait notre politique et ne laissait pas que d'être dangereux ; le travail de reconstitution que nous accomplissions à l'intérieur, devait se poursuivre au dehors : il était donc urgent pour nous de ne pas nous renfermer dans une inertie qu'on eût volontiers taxée de découragement et d'impuissance, et de montrer, sur une vaste scène, avec une dignité modeste et ferme, la France confiante en elle-même, soucieuse de ses traditions et reprenant sa place séculaire dans les Conseils de l'Europe. Nous en exclure nous-mêmes, laisser discuter en dehors de nous des questions si étroitement liées à notre histoire, c'eût été renoncer en quelque sorte au droit d'intervention qui n'appartient qu'aux États signataires des pactes internationaux, et nous réduire, soit à une soumission silencieuse, soit à des protestations vaines. Notre susceptibilité malencontreuse eût aggravé ainsi les conséquences de nos désastres : nous eussions eu l'air d'abdiquer. Nous avions au contraire tout intérêt à attester notre vitalité par notre présence, à paraître au Congrès comme une Puissance modératrice, partie intégrante de la souveraineté collective, et décidée à maintenir sa légitime influence. C'était là en réalité la vraie politique française. Et quant à la difficulté de manœuvrer entre les Turcs et les Russes, elle n'était que superficielle. Les uns et les autres ne pouvaient exiger de nous, dans les circonstances données, qu'une effective bienveillance. Nous avions d'ailleurs agi en ce sens, pendant toute la campagne qui venait de finir : tout en ne gardant à Constantinople, par déférence pour la Russie, qu'un chargé d'affaires, nous n'avions cessé de témoigner à la

Porte beaucoup de sollicitude au cours de ces péripéties et une sympathique émotion en présence de ses malheurs. Ce n'était donc pour nos plénipotentiaires, sur ce terrain bien préparé, qu'une affaire de tact et de prudence. J'ajouterai qu'avant d'adhérer au Congrès, notre gouvernement avait sagement stipulé qu'aucune controverse n'y serait élevée sur notre protectorat religieux, non plus que sur aucune de nos affaires personnelles dans le Levant. En résumé, si nos sentimens étaient quelque peu complexes, d'un côté, il nous était impossible de reculer sans déchéance, et, de l'autre, notre accession à une assemblée aussi solennelle mettait fin à une situation équivoque, nous permettait de former et d'entretenir des relations utiles, et en nous conservant notre place dans le cénacle des grandes Puissances, nous faisait rentrer dans le mouvement dont nous ne devions pas être plus longtemps écartés.

Le concours de l'Italie n'était pas moins certain. Sans doute, elle ne cherchait point de bénéfice matériel, mais elle n'avait encore siégé que dans des conférences, et en coopérant à la reconstitution de l'Orient, considéré comme un des élémens indispensables de l'ordre général, elle couronnait l'œuvre de son unité. Assurément le jeune et brillant royaume, parachevé depuis huit ans, n'avait besoin d'aucune confirmation, mais enfin il ne pouvait lui être indifférent d'exercer ses prérogatives dans une telle circonstance, et de prendre part à des délibérations d'une importance si haute pour le présent et l'avenir.

Je n'en dirai pas autant des deux belligérans : la Porte et la Russie. Comme elles avaient l'une et l'autre des sacrifices à subir, elles arrivaient à Berlin résignées peut-être, à coup sûr, fort sombres. Mais l'impulsion des événemens, plus forte que la volonté des hommes, les amenait au rendez-vous, sans qu'il leur fût possible de s'y soustraire. Elles y étaient également contraintes, celle-là par ses revers, et celle-ci par ses victoires. Pour la Turquie, aucun doute possible : tout en sachant bien que l'intervention des Cours chrétiennes lui coûte toujours quelque chose, puisque c'est leur intérêt et non pas le sien qu'elles poursuivent, tout en n'augurant rien de bon d'une discussion sur les nationalités de l'Empire, sur des réformes inconciliables avec son existence, et sur les limites de sa souveraineté réelle ou fictive, la Porte comprenait qu'il ne lui restait aucun autre moyen de réagir contre San Stefano. Le Congrès seul pouvait diminuer

l'étendue de son désastre, et lui rendre, dans les Balkans et en Asie, une part des territoires perdus. Si cher qu'elle dût la payer, il lui importait de la recevoir et surtout d'échapper au tête-à-tête avec le vainqueur.

La Russie, en face de la violente opposition anglaise et du mécontentement sensible des autres Cabinets, se voyait dans l'alternative d'entreprendre une lutte manifestement inégale, ou de céder plusieurs de ses conquêtes récentes. Elle n'avait d'ailleurs jamais espéré préserver toutes les clauses d'une convention qualifiée seulement de « préliminaire, » et toute la question pour elle était d'en sauvegarder le plus grand nombre possible. Puis, elle regardait comme moins pénible de déférer à l'unanimité des Cours qu'aux exigences de Londres : elle se flattait que l'assemblée serait plus impartiale et peut-être plus bienveillante que le Foreign-Office, et qu'en présentant le consentement du Tsar comme un hommage amical et méritoire au vœu de l'Europe, elle obtiendrait une transaction meilleure.

III

Tout concourait donc à provoquer le Congrès et à lui assurer la splendeur d'un mémorable événement, puisque les antécédens historiques d'où il était issu se trouvaient d'accord avec les convenances capitales, ou accidentelles et accessoires, des Puissances. Il est vrai qu'il s'est borné à régler, et encore d'une façon assez timide et équivoque, plusieurs difficultés orientales, et que c'est seulement par voie de déduction, au cours des faits ultérieurs, qu'il a exercé sur les destinées du monde une autorité très énergique, mais posthume. Ce double résultat était toutefois parfaitement logique, et l'opinion générale ne s'y est point trompée : d'un côté, elle a accepté et propagé le prestige du Congrès, sous l'impression du passé et avec le pressentiment de l'avenir, et, de l'autre, elle n'a pas été déçue devant la réserve et l'issue de ses travaux. La grandeur originaire et intrinsèque de l'assemblée et la limitation de son programme, contradictoires en apparence, étaient cependant d'accord l'une et l'autre avec la pensée contemporaine. Sans doute, le Congrès représentait un ensemble d'événemens, de forces et d'aspirations qui justifiait pleinement son appareil, mais on savait aussi que son action immédiate ne pouvait s'affirmer que sur un terrain très

resserré, et que, si les Puissances s'entendaient bien pour constater leur souveraineté, pour régulariser un peu la façade de l'édifice, en un mot, pour procéder à une manifestation d'ordre général, elles étaient extrêmement éloignées de toute entreprise de nature à compromettre l'harmonie précaire qu'elles jugeaient bon de déclarer, mais non pas d'approfondir.

Et d'ailleurs, si aucune illusion n'était possible sur ce point, il faut ajouter aussi que, non seulement l'état des choses, mais l'état des idées morales leur imposait la prudence. Après tant d'incidens qui avaient troublé l'ancien équilibre et laissé beaucoup de confusion dans tous les esprits, la diplomatie, eût-elle été plus indépendante des conditions matérielles et des positions acquises, demeurait dépourvue de principes et de convictions. Oscillant entre l'absolutisme des chancelleries et les théories modernes des nationalités, des religions et des races, elle n'osait suivre franchement aucun de ces systèmes, et, dans le doute, depuis longtemps déjà, appliquait tantôt l'un, tantôt l'autre, avec une timidité visible. Son incertitude et son scepticisme lui interdisaient toute vaste tentative, et elle avait trop de sagesse et d'expérience pour se risquer sans boussole, c'est-à-dire sans législation précise, au milieu de questions orageuses. Elle n'avait donc qu'à se renfermer dans l'étude du conflit oriental, déjà si considérable par lui-même, en laissant à l'avenir le soin de tirer de son œuvre mesurée et provisoire les conséquences qu'elle-même se sentait impuissante à dégager. On peut dire que cette solution se confondait si bien avec l'idée même de la réunion européenne, que les Cabinets eurent à peine besoin de se prémunir alors contre des interprétations plus étendues de leur mission, non plus que contre une déviation de leurs débats. C'est ainsi que ce Congrès qui devait, quand même, devenir plus tard le centre de la politique générale, s'ouvrit sur un plan spécial et qui l'isolait de l'avenir. Tant il est vrai que souvent la portée d'un fait dépend moins de ce qu'il est, que de ce qui le précède et le suit, et que sa forme officielle n'est pas la mesure de ses destinées.

Quoi qu'il en soit, si les diverses Cours se plaisaient à laisser dans la pénombre tout un monde de circonstances antérieures et irréductibles, dont la force mystérieuse avait amené l'Europe à Berlin; si elles affectaient de ne voir que la question présente, sans s'occuper des résultats lointains de l'œuvre qu'elles allaient

faire, du moins avaient-elles préparé avec beaucoup d'art et de prévoyance les élémens de transaction sur lesquels devait se concentrer leur effort. Non seulement, elles étaient convenues de s'entretenir exclusivement de la guerre turco-russe, mais encore, avant même que la lutte ne fût terminée, et dès que la victoire définitive des armées du Tsar devint presque certaine, l'Angleterre et la Russie, sous l'œil bienveillant de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, avaient, en réservant les détails, ainsi que je l'ai dit plus haut, à peu près déterminé leurs prétentions réciproques dans une série d'échanges d'idées, assez vagues d'abord puis successivement accentuées. Le prince Gortchakof dans une dépêche solennelle, et, après lui, le comte Schouvalof dans ses pourparlers avec lord Derby, à la fin de 1877, s'étaient déclarés résolus à mener à bien leur entreprise, et avaient posé en principe la nécessité absolue de mettre un terme « à la situation déplorable des chrétiens soumis à la domination ottomane; » puis, un peu plus tard, précisant mieux les intentions de leur souverain, lorsque le succès fut plus assuré, ils avaient fixé trois points essentiels : la création d'une Principauté bulgare autonome; l'agrandissement de la Serbie et du Montenegro; enfin une modification administrative en Bosnie-Herzégovine. D'autre part, le Foreign Office avait maintenu énergiquement le dogme de l'intégrité de l'Empire ottoman; mais, en présence des clauses de San Stefano, il avait admis, en thèse générale, une Principauté de Bulgarie, sans s'expliquer, il est vrai, sur son étendue, et divers autres changemens à intervenir, notamment en Bosnie-Herzégovine. Sur ce dernier point, et quels que fussent ses accords avec Berlin et Vienne, la solution restait ostensiblement subordonnée aux débats futurs. En même temps d'ailleurs, comme on sait, il suivait secrètement avec la Porte la négociation de Chypre. La France avait, de son côté, réclamé et obtenu de toutes les Cours le maintien de ses droits séculaires dans le Levant. L'Autriche savait qu'elle aurait sa part sur le terrain slave. Enfin, pour prévenir toute équivoque, le prince de Bismarck, dans son célèbre discours du 27 février 1878 au Reichstag, avait tracé à grands traits la ligne de conduite qui serait suivie : lui-même, affectant une modestie qui ne lui coûtait guère, et qui, de plus, dégageait sa responsabilité sans nuire à aucun de ses projets, serait, disait-il, « non pas un arbitre, ni un magister, » mais « un honnête courtier » entre les parties intéressées; et

quant à la pensée commune, il expliquait nettement qu'elle se résumait dans l'affirmation de la souveraineté des Puissances, dans le vœu universel d'une paix solide et durable, dans la décision prise de n'examiner rien autre chose que la Convention turco-russe; et il exprimait l'espoir d'une prompte conclusion, facilitée par des concessions équitables et par une bonne volonté mutuelle.

Tel était donc l'aspect des choses, et, si la profonde signification du Congrès demeurait dans l'ombre, toutes les dispositions avaient été prises pour assurer le succès des négociations orientales qu'il allait poursuivre, et auxquelles seules se rattache désormais notre étude. Nous n'avons plus à nous préoccuper du caractère général de la haute assemblée dans les annales du siècle, et nous devons maintenant concentrer notre attention sur les délibérations, sur les hommes qui les ont dirigées, sur les incidens politiques ou anecdotiques du séjour à Berlin, et sur les décisions plus ou moins heureuses résumées dans le traité final. Ce n'est pas tout sans doute, mais c'est uniquement ce que nous avons vu, et n'étant qu'un modeste témoin, nous n'avons pas à en dire davantage.

IV

L'opinion, dans tous les pays, approuvant pleinement la procédure adoptée par les Cours et voulant, avant tout, la fin des inquiétudes que lui inspirait l'Orient, ne marchandait pas aux plénipotentiaires la confiance et la popularité. Ajourner les questions irritantes, au moyen d'une manifestation pacifique unanime, tel était son objectif suprême; et elle suivait les préparatifs de la réunion internationale avec une curiosité bienveillante. Sans s'arrêter à ce qu'il y avait de factice et d'aléatoire dans une entente bornée à un seul différend, et qui ne pouvait s'établir qu'en laissant de côté tous les autres grands intérêts du monde, on attendait l'ouverture des séances comme un événement heureux. Les cercles diplomatiques, les salons, la presse commentaient, exactement ou non, les intentions des personnages investis des pleins pouvoirs de leurs gouvernemens. Tout s'effaçait devant cette pensée intense : on laissait provisoirement de côté les autres affaires du moment, pour ne s'entretenir que des difficultés soumises à l'étude des plus illustres hommes d'État. Cepen-

dant, et malgré les lacunes du programme, il semblait qu'on eût le pressentiment d'un acte appelé à dominer longtemps l'Europe, au moins par l'enchaînement des circonstances. Tout en ne parlant que de San Stefano et de la transaction à établir, on manifestait une sollicitude supérieure à un incident dont le règlement amiable était pour ainsi dire prévu. En somme, l'émotion était très vive partout et visible. A Berlin, l'impression favorable s'accentuait plus qu'ailleurs : l'orgueil national saluait avec joie la perspective d'un spectacle, inconnu jusqu'alors à la capitale de l'Empire. La ville, surtout aux alentours du palais de la Chancellerie, présentait une animation extraordinaire. Des groupes populaires, accrus de nombreux étrangers, se formaient « Sous les Tilleuls » et au coin des rues, et dissertaient du matin au soir. La foule réservait évidemment le meilleur accueil aux hôtes qu'elle était fière de recevoir.

On ne pensait partout qu'à la prochaine entrée en scène des représentans de l'Europe, lorsqu'un dramatique épisode en détourna l'attention, pendant quelques jours. Le 2 juin, en plein midi, l'empereur Guillaume, passant en voiture découverte aux « Linden, » fut blessé d'un coup de fusil tiré d'une fenêtre par un anarchiste Saxon nommé Nobiling. Immédiatement informé à l'hôtel de l'ambassade, qui est situé à très peu de distance, je me rendis en hâte sur le lieu de l'attentat. Une multitude s'était déjà rassemblée devant la maison où la police venait d'arrêter l'assassin, et ses violentes manifestations de colère éclataient de toutes parts, tandis que, le long de l'avenue et dans les rues adjacentes, des vivats enthousiastes accompagnaient le souverain jusqu'au palais impérial. Au moment où j'arrivais, la voiture, où les agens avaient entraîné le criminel, s'éloignait rapidement : l'un d'eux, resté dans la maison, s'avança sur le balcon et montra l'arme du régicide. Il n'y eut qu'un cri d'indignation et de douleur; et l'agitation ne s'apaisa que plusieurs heures plus tard, lorsqu'on apprit que le souverain n'ayant été atteint qu'au bras et au poignet, sa vie ne semblait pas en péril. Néanmoins, durant deux ou trois jours, la persistance des attroupemens devant la Résidence attesta le sentiment unanime des habitans de Berlin. Ce crime troublait d'autant plus l'esprit public, qu'il survenait peu de temps après une tentative analogue et démontrait l'acharnement des sectaires. En outre, une telle récidive paraissait plus odieuse encore, au moment où l'Allemagne entière s'enorgueillis-

sait de la réunion du Congrès. On craignit même un instant que l'assemblée ne fût ajournée ou transférée dans une autre ville. Ce bruit se propagea assez sérieusement, le lendemain de l'attentat. Mais le gouvernement allemand estimait avec raison que les intérêts en cause ne devaient subir aucun retard, et, personnellement, il tenait à ne pas donner trop de retentissement à ce triste épisode. Le prince impérial fut simplement chargé d'administrer l'État jusqu'à la guérison de l'Empereur, et d'accueillir à sa place les plénipotentiaires.

Le 13 juin demeura donc la date de l'ouverture des séances, ainsi qu'il avait été décidé, et les préparatifs matériels furent poursuivis avec activité. Le palais Radziwill, vaste édifice de la Wilhelmstrasse, où le Chancelier devait demeurer désormais, avait été désigné comme siège du Congrès. La salle centrale convenait parfaitement pour les réunions plénières : des salons voisins furent réservés pour les commissions, les services du secrétariat et les conversations particulières. Bien que les travaux d'aménagement fussent assez considérables, tout fut terminé promptement, et, si les appartemens du prince de Bismarck étaient encore un peu négligés, toutes les pièces d'apparat se trouvaient, au jour dit, complètement disposées pour l'inauguration.

Le Chancelier, tout en surveillant ces détails avec l'attention qu'il apportait aux moindres choses, avait organisé le secrétariat dont il devait présenter les titulaires à l'agrément de ses collègues. Il en donna la direction à M. de Radowitz, ministre d'Allemagne en Grèce, qui remplissait auprès de lui, par intérim, des fonctions analogues à celles de notre directeur politique au quai d'Orsay. Ce diplomate de race, fils d'un ancien ministre de la monarchie prussienne, méritait à tous égards ce grand poste. Non moins remarquable par l'activité que par la vigueur de son esprit, il avait été formé par le Chancelier, qui appréciait ses qualités rares. Celui-ci lui avait confié, en 1875, cette mystérieuse mission à Saint-Pétersbourg dont la France avait été si vivement émue : c'est assez dire combien il comptait sur sa discrétion, son dévouement, et sa haute intelligence. M. de Radowitz parlait, avec une égale facilité, le français, l'anglais et le russe ; il plaisait par sa cordialité, la verve de sa conversation et sa grâce d'homme du monde.

La rédaction des protocoles me fut remise. Le prince de Bis-

marck et le gouvernement de la République étaient convenus d'avance de cette nomination. Le français étant la langue diplomatique, il paraissait assez naturel que le premier secrétaire de l'ambassade de France fût chargé de cette tâche. De plus, j'avais quelque expérience de ce travail, ayant été, l'année précédente, secrétaire de la conférence de Constantinople. Le Chancelier, ainsi qu'on le verra plus loin, désirait d'ailleurs nous être agréable en ce moment. J'avais sans doute à m'entendre avec M. de Radowitz pour l'exacte reproduction des débats, mais sans lui être subordonné, et chaque protocole, exclusivement rédigé par mes soins, n'était soumis qu'à l'autorité du Congrès. Je dois ajouter que mon collègue et moi n'avons jamais cessé d'être parfaitement d'accord. Il préparait les ordres du jour, veillait à la répartition du travail, élaborait les notes nécessaires à la clarté de la discussion, relisait avec moi les projets de protocole, et, surtout, se tenait, sous la direction du Président, en communication continue et souvent confidentielle avec les plénipotentiaires. Ma tâche, beaucoup moins complexe, ne laissait pas cependant d'être parfois malaisée, puisque j'avais à concentrer, dans une forme claire et brève, des discussions souvent très longues et confuses, sans affaiblir ni exagérer la pensée des orateurs; mais elle était très définie, et je n'avais à m'occuper, à aucun degré, des affaires réservées au chef du secrétariat et aux adjoints que lui désigna le Chancelier.

Ceux-ci étaient tous des fonctionnaires de son Cabinet: M. Busch, chef de section, dont il estimait à bon droit l'érudition technique et le consciencieux travail; le baron Holstein, l'un de ses plus intimes et sagaces collaborateurs; le comte Herbert de Bismarck, son fils aîné, qu'il avait à cœur d'initier à l'étude des grandes questions, enfin un personnage singulier, M. Lothar Bücher, devenu l'un des agens de sa politique après avoir été l'un des adeptes des théories socialistes. A propos de ce dernier choix, je citerai une anecdote qui montre combien le chancelier respectait l'étiquette. M. Lothar Bücher, arrivé à un grade administratif qui lui donnait le titre d'Excellence, ne pouvait régulièrement être placé sous les ordres de M. de Radowitz dont le rang hiérarchique était alors moins élevé. Comme celui-ci ne devait avoir parmi ses collègues allemands ni supérieur, ni égal, il fallait trouver un biais, et le comte Herbert vint, de la part de son père, m'entretenir de ce problème. Nous en étions

assez embarrassés, quand je m'avisai d'une qualification en usage dans diverses ambassades, celle de « secrétaire archiviste. » Elle fut agréée sur-le-champ par le prince qui conféra à son candidat ces fonctions accessoires, qu'un des adjoints eût remplies sans beaucoup de peine, mais qui étaient à la rigueur distinctes de l'ensemble des services. C'est ainsi que le disciple de Lassalle, revêtu de ces attributions qu'on jugea compatibles à la fois avec le bon ordre et avec sa dignité, fut admis dans le personnel du Congrès.

J'ai fait allusion tout à l'heure aux motifs qui avaient amené le chancelier à confier la rédaction des protocoles au premier secrétaire de l'ambassade de France. Cette préférence ne m'était point personnelle, au moins de la part du prince de Bismarck, qui ne me connaissait que de nom : elle était donnée en réalité à mon poste. Depuis quelque temps, et en vue de ses rapports avec nos plénipotentiaires, dans une assemblée où il désirait trouver partout des dispositions favorables, il s'attachait à montrer à notre gouvernement une bonne volonté particulière. Au cours des pourparlers préparatoires, dans ses fréquens entretiens avec notre ambassadeur, il nous témoignait la plus courtoise déférence; il avait adopté avec empressement les vues et les réserves de M. Waddington; il avait examiné avec l'un et l'autre, dans le sens le plus conciliant, plusieurs points du programme général, et donné ainsi à nos relations sur le terrain oriental les meilleures apparences. Le choix du rédacteur des protocoles s'accordait avec cette conduite prévenante, dont assurément nous ne nous exagérions pas la portée, mais qui, après tout, devait faciliter notre rôle au Congrès et atténuer nos soucis permanens. L'entente s'était donc aisément établie là-dessus entre lui et M. Waddington, et il voulut même l'accentuer en réservant au secrétaire français un accueil spécialement affable. On me permettra peut-être de rappeler ici une anecdote personnelle intéressante, non pas en ce qui me concerne, mais parce que le chancelier y est en scène dans son intérieur, et, surtout, parce que le mot de la fin donne la note des sentimens qu'il entendait alors nous manifester.

Le jour où il s'installait au palais Radziwill, il me fit prier par son fils Herbert à un dîner où je serais seul avec sa famille et lui. Je ne lui avais pas encore été présenté : j'allais lui demander une simple audience ; notre ambassade fut surprise et

très satisfaite de cette invitation gracieuse et inusitée. Il me reçut avec une véritable aménité hospitalière, et une expression souriante qui adoucissait singulièrement la rudesse de son visage et l'intensité de ses yeux bleu clair ombragés de sourcils en broussaille. Pendant tout le repas, où en effet il n'y avait d'autres convives que sa femme, ses enfans et M. de Radowitz, il donna à son langage la forme d'une causerie intime, d'abord sur mon prochain travail et sur ma carrière, puis sur les sujets les plus variés d'histoire et de philosophie, entremêlant son discours de réflexions et maximes politiques, et aussi de réminiscences de sa vie, les unes et les autres d'ailleurs absolument étrangères à nos années sombres. Il parlait le français lentement, mais facilement, affectant çà et là d'hésiter sur telle ou telle expression, lorsqu'il jugeait, avec une liberté hautaine et parfois ironique, les hommes et les événemens du jour; mais, s'il avait l'air de chercher son mot, c'était pour le mieux décocher, et il rencontrait toujours le terme le plus juste et le plus aigu. Il passait rapidement d'un sujet à l'autre, se complaisant dans des digressions humoristiques, se prétendant lassé du pouvoir et désireux de retrouver bientôt, dans la retraite, les plaisirs de la chasse et le charme de la vie de famille au milieu des loisirs champêtres. Il s'étendit ensuite longuement sur les complications orientales, les incidens de la guerre turque, et malmena quelque peu la conduite des Russes : « Ils auraient dû choisir, me dit-il, ou bien aller au bout de leur idée et entrer à Constantinople, — car ils l'ont pu, pendant huit jours, — ou bien alors ne pas tant exiger de la Porte et ne pas provoquer ainsi l'intervention de l'Europe. Il n'y a qu'un moment dans les choses : il faut le saisir. » Cette observation malveillante à l'adresse du prince Gortschakof, et qui ne révélait que trop bien sa propre méthode politique, ne fut pas autrement développée, et il continua de causer, au gré de sa fantaisie, tantôt grave et tantôt familière, de lui-même, de ses collègues futurs, et aussi des menus détails de son labeur quotidien. Je le trouvais évidemment dans une de ses bonnes heures, et le foyer de cet homme, qui a si violemment agité le monde, me parut extrêmement calme et simple. La princesse et sa fille l'entouraient des soins les plus affectueux; le respect de ses fils n'avait rien de timide : son ascendant sur les siens semblait s'exercer avec beaucoup de douceur. Il ne fit qu'une seule allusion à son autorité de chef de famille : « Quant à moi, dit-il en

riant, à propos d'un mot échappé à l'un de ses enfans sur les belles-mères, j'ai toujours très bien vécu avec la mienne, — pas la première année, il est vrai; mais depuis lors, elle a compris, et la paix a été complète. »

La conversation se poursuivit quelque temps encore avec enjouement; mais comme j'allais prendre congé, son visage devint tout à coup fort sérieux, et il s'étendit complaisamment sur les mérites des plénipotentiaires français : il fit avec chaleur l'éloge du comte de Saint-Vallier, s'exprima en termes sympathiques sur M. Waddington qu'il avait vu, le matin même, pour la première fois; enfin, avec l'intention visible de résumer sa pensée actuelle à notre égard dans une dernière parole, il redressa sa haute taille et ajouta d'un ton ferme, après un instant de silence : « Je suis heureux que vous ayez été mon premier hôte dans cette maison, et il ne dépendra pas de moi qu'il ne s'y passe jamais rien qui puisse être pénible à la France. » J'allai, comme il n'en doutait pas, répéter à nos plénipotentiaires, cette phrase préméditée, et significative au moins pour la durée du Congrès.

Je me hâte de revenir à l'inauguration de nos séances. Les représentans des Cours, arrivés successivement à Berlin, élaboraient en de fréquentes entrevues les principaux thèmes de leurs débats ultérieurs. Déjà se dessinaient les groupes indiqués d'avance par les situations et les aptitudes respectives : celui des chefs de gouvernement investis d'une autorité supérieure : celui des simples plénipotentiaires moins élevés en dignité, et appelés à une collaboration pratique, détaillée et secondaire. La responsabilité demeurait sans doute indivisible, et tous les membres étaient égaux en droit, mais, en fait, les ministres d'État avaient seuls l'initiative et la direction. Un nombreux personnel de fonctionnaires techniques et de diplomates distingués entourait chaque mission. Je citerai seulement le directeur du Cabinet de lord Beaconsfield, M. Montague Carry, maintenant pair d'Angleterre, MM. de Teschenberg et Schwegel, chefs de section au ministère des Affaires étrangères de Vienne, M. Curtopassi, qui fut peu après ministre d'Italie à Athènes, M. Herbette, qui a été plus tard notre ambassadeur à Berlin, les généraux Simmons, Anoutchine et Bobrikof, le baron Jomini, l'éminent collaborateur du chancelier russe, M. de Nelidof, l'un des signataires de la convention de San Stefano et aujourd'hui ambassadeur à

Paris. Ces personnages ne devaient pas assister aux séances, mais chacun d'eux apportait le concours de son expérience aux représentans de son pays. Tous ces hôtes officiels entouraient le Congrès d'un imposant cortège; en même temps, des rédacteurs et correspondans de tous les journaux du monde, accourus à Berlin, se préparaient à surexciter l'attention universelle par une immense publicité.

V

Enfin, le 13 juin, les plénipotentiaires, revêtus de brillans uniformes et chamarrés de décorations, traversèrent en voitures découvertes, sous le plus beau soleil, la foule rangée sur leur passage et franchirent la grille du palais Radziwill. Ils furent reçus dans le vestibule par M. de Radowitz ; le prince Gortschakof, qui ne pouvait monter l'escalier, fut hissé dans un fauteuil à poulies au premier étage : le prince de Bismarck les accueillit tous à l'entrée du premier salon et les conduisit dans la salle des séances. Une table en fer à cheval, couverte d'un tapis brun, occupait le fond de la pièce, devant les fenêtres cintrées donnant sur la cour d'honneur. Des fauteuils pareils, à dossier élevé, avaient été disposés pour les membres de l'assemblée, et des chaises, aux deux extrémités, pour les secrétaires. La veille, le chancelier avait fixé les places et décidé que les plénipotentiaires de chaque nationalité siégeraient à côté les uns des autres, dans l'ordre alphabétique des Puissances. Comme il y avait dix sièges sur la même ligne du fond, le fauteuil présidentiel ne pouvait pas être exactement au centre. Quand M. de Radowitz et moi avions fait remarquer cette petite irrégularité au chancelier : « N'importe, répondit-il gaiement, je serai un peu trop à droite, mais j'ai, pour le moment, quelque inclination vers ce côté-là. » Il eut donc cinq de ses collègues à sa gauche et quatre seulement à droite : les autres membres furent répartis dans l'ordre indiqué sur les deux courbes du fer à cheval. Tout le milieu de la salle resta vide, et nous fîmes placer, à l'extrémité opposée, une seconde table destinée à recevoir les livres, documens, cartes géographiques, nécessaires aux recherches et aux études immédiates.

Avant la constitution de l'assemblée, le comte Andrassy rédigea rapidement au crayon quelques phrases dont j'ai gardé

l'autographe, par lesquelles il proposait à ses collègues d'adresser à l'empereur Guillaume leurs vœux « pour le prompt rétablissement de sa santé. » La présidence fut déférée ensuite au chancelier d'Allemagne, suivant l'usage, et le secrétariat fut agréé et introduit. On s'assit alors, et le Président, seul debout, prononça d'abord une courte allocution de bienvenue et de remercîment, puis il lut une allocution, d'une remarquable orthodoxie politique et qui se résumait dans le passage suivant : « Le traité de San Stefano étant, sur plusieurs points, de nature à modifier l'état des choses, tel qu'il se trouve fixé par les conventions européennes antérieures, » doit être « soumis à la libre discussion des Cabinets signataires des actes de 1856 et de 1871, pour assurer, d'un commun accord, et sur la base de nouvelles garanties, la paix dont l'Europe a tant besoin. » Cette affirmation du droit des Puissances d'examiner toute modification des traités signés par elles, était sans doute excellente et parfaitement à sa place ; mais il pouvait sembler assez étrange qu'elle fût énoncée comme une vérité absolue, et avec tant de conviction apparente, par le même homme qui, sans consulter personne, avait successivement changé la situation assurée au Danemark par le traité de Londres, à la Confédération germanique, à l'Autriche et à la France, par les traités de Vienne. Toutefois, — et sans se faire illusion sur la valeur pratique d'une aussi belle théorie, invoquée par l'homme d'État qui l'avait le moins observée, — on n'avait qu'à se féliciter de la voir si explicitement proclamée, et l'adhésion unanime des plénipotentiaires rendait service à la cause du droit international si souvent dédaigné.

L'objet de leurs travaux étant ainsi défini, les assistans prirent l'engagement de garder le secret sur leurs délibérations. J'aime à penser que tous y ont été fidèles, bien que, par suite sans doute de quelques inadvertances, l'exactitude de certaines informations de la presse n'ait pas laissé, à plusieurs reprises, de nous surprendre. On plaça, aussitôt après, la question bulgare en tête du prochain ordre du jour, et l'on allait se séparer, quand un incident imprévu mit un instant aux prises les représentans de l'Angleterre et de la Russie. Soit que lord Beaconsfield voulût marquer sur-le-champ l'antagonisme des deux Cours, soit plutôt qu'il prétendît donner satisfaction aux défiances de l'opinion britannique, il demanda expressément que les troupes russes campées auprès du Bosphore en fussent éloignées d'urgence. Sa

motion qui visait, en termes peu ménagés, l'éventualité de conflits redoutables et même, disait-il, « la prise, à l'improviste, de Constantinople, » fut relevée avec une vivacité légitime par les ministres du Tsar, dont elle paraissait en effet suspecter la loyauté. On fut très ému de cette escarmouche de mauvais augure, et je vis le moment où la discussion allait, dès la première heure, prendre un ton fort acerbe. Mais le président, qui n'entendait point que le débat vînt à s'égarer sur une question aussi délicate, y coupa court immédiatement par quelques paroles énergiques. On vit alors combien son autorité était décisive. Lord Beaconsfield n'insista point sur sa suggestion intempestive, et n'y revint jamais. On s'ajourna ensuite à trois jours, pour que les plénipotentiaires eussent le temps de se mieux connaître et de se concerter : ils devaient ensuite siéger sans désemparer jusqu'à la fin.

VI

Je voudrais maintenant, d'après l'impression très vive que j'ai gardée de chacun d'eux en séance, dans le monde et souvent dans l'intimité, les placer sous les yeux de mes lecteurs. Je n'en parlerai d'ailleurs qu'au point de vue spécial de mon étude et du rôle qu'ils ont joué au Congrès : le prince de Bismark comme président, et les autres comme inspirateurs ou collaborateurs plus ou moins actifs de l'œuvre commune.

On pouvait se demander si le caractère rude et altier du chancelier de l'Empire s'accommoderait avec la mission délicate et nuancée qu'il avait à remplir, dans une réunion circonspecte et même assez ombrageuse. Son masque même, abrupt et tourmenté, son type orageux si bien d'accord avec sa vie, la rectitude militaire de sa tête impérieuse et de son buste athlétique, sa voix pesante et brusque semblaient convenir assez peu aux fonctions présidentielles. Mais on vit bientôt — ce dont ceux qui le connaissaient ne doutaient pas — à quel point il savait adapter aux circonstances son tempérament absolu, et l'expression même de son visage. Sa complexe nature avait des ressources, sans effort et sans pose, pour toutes les situations et pour tous les instans. De même que, dans ses entretiens intimes, sa parole devenait aisément ondoyante, originale et enjouée, de même sa diplomatie, inflexible au fond, prenait à l'occasion des

formes accessibles et insinuantes, et, en dirigeant les débats aussi bien qu'en conversant avec ses collègues, il ne montrait pas moins de verve et de bonne humeur que de gravité robuste. J'oserais presque dire qu'il n'a jamais été plus complètement lui-même que dans ce fauteuil où il lui fallait à la fois comprimer avec une ténacité sévère les prétentions impatientes et les discussions agitées, inspirer la confiance par une affabilité prévenante, enfin maintenir ses plans personnels en paraissant seulement interpréter et résumer la volonté collective. On sentait, à le voir si ferme et si alerte, le plein développement de ses qualités diverses : l'énergie indomptable et l'adresse savante ; il les combinait supérieurement dans ce poste pacifique dont la majesté couronnait sa belliqueuse existence ; et sa satisfaction intérieure était visible dans son attitude calme et souriante.

Cette éclatante faveur de la fortune concordait d'ailleurs avec ses intérêts qu'il ne perdait jamais de vue : « Quand on me demande quelque chose, me disait-il un jour, je regarde d'abord ce que l'on m'offre ; » et il accentuait sa pensée, en étendant ses mains à égale hauteur, comme les plateaux de la balance. Or le Congrès réalisait pour lui cet équilibre. Le chancelier donnait son concours aux ambitions des uns et aux désirs d'apaisement et de pondération dont les autres étaient animés, et il recevait en échange, avec la consécration de la suprématie allemande, des moyens d'action adéquats à ses conceptions d'avenir. Aussi conduisait-il les délibérations, en véritable modérateur, les développant ou les resserrant avec autant d'art que de sérénité, provoquant les concessions réciproques, éliminant les détails vains ou confus, laissant dans la brume les points obscurs, pressant les solutions plus ou moins justifiées et durables, mais actuellement suffisantes pour les autres et surtout pour lui-même. Au cours de discussions, dont il ne fallait pas trop sonder les mystères, la rapidité lui semblait la condition essentielle du succès, et il ne donnait pas de répit à ses collègues. Lorsque le rédacteur des protocoles, et parfois les plénipotentiaires lui demandaient un intervalle de repos, il ne les écoutait point : « Croyez-moi, me disait-il du haut de sa taille de géant, le travail n'a jamais tué personne. » Il lançait ce mot gaîment, avec la conviction de sa vigueur physique et morale, en homme qui ne voit que son but, et, de fait, grâce à ce labeur ininterrompu et si bien dirigé, en trente jours la besogne fut achevée.

Il est superflu de dire que les deux autres représentans de l'Allemagne secondaient leur chef avec la plus exacte discipline : physiquement fort différens, ils se ressemblaient par le dévouement. Le prince de Hohenlohe, maigre et froid, avait la mine anguleuse, les yeux creux et dilatés, le nez en bec d'aigle, le sourire même sombre, la parole sèche et concise. M. de Bulow, secrétaire d'État pour les Affaires étrangères, rappelait par sa corpulence et les lignes rondes et placides de son visage entièrement rasé, par ses longs cheveux blancs bouclés, par la mansuétude de son regard et de son verbe onctueux, la physionomie débonnaire de certains dignitaires ecclésiastiques. Mais sous ces apparences bénignes, ce diplomate expert et fin reproduisait, comme son collègue, sans dévier d'une ligne, la pensée impérieuse du chancelier.

Dans ce cénacle d'aspect classique et austère, la figure singulière du premier ministre d'Autriche-Hongrie, le comte Andrassy, frappait d'abord par le contraste. Ses yeux noirs et passionnés pétillaient sous la profonde arcade sourcilière : ses cheveux frisés ondulaient sur son front : sa moustache relevée, son visage un peu fatigué par une vie tumultueuse, ses uniformes écarlates, surchargés de torsades d'or, donnaient moins l'impression d'un négociateur que celle d'un artiste ardent ou d'un capitaine héroïque. Il fallait se dégager des souvenirs de Metternich et se rappeler la transformation récente de la monarchie des Habsbourg au profit des élémens magyars, pour comprendre la situation prépondérante de ce grand seigneur romanesque à la traditionnelle Cour de Vienne. Mais l'expression puissante de son regard et l'habileté de son langage révélaient un véritable chef de gouvernement. Il avait sans doute le tempérament altier et ardent de sa race, mais, à la table du Congrès, il traitait nettement et de haut les grandes affaires, dont il poursuivait la solution avec une âpre persévérance. Il est vrai que sa désinvolture semblait parfois bizarre, mais sa nerveuse éloquence, sa conversation chatoyante s'accordaient si bien avec sa destinée aventureuse, ses épreuves passées et sa grandeur présente! Lui-même aimait à rappeler ces étonnantes vicissitudes : c'était lui qui, — jadis condamné par contumace à être pendu comme insurgé, en 1848, — répondait un jour, à Berlin, à un compliment sur la Toison d'or qu'il portait au cou : « Oui, sans doute, mais mon effigie a porté, en d'autres temps, un autre col-

lier. » Il parlait ainsi sans affectation, en effleurant de la main le précieux joyau, moins séduit peut-être par le jeu de mots que par l'intérêt dramatique des fluctuations de la fortune humaine. En somme, qu'on vît en lui le paladin, l'homme d'État ou du monde, il était fort à la mode dans les salons et il jouait dans l'assemblée l'un des premiers rôles. Il manœuvrait partout avec autant d'énergie que d'élégance et d'apparente liberté d'esprit. Et il y avait bien quelque mérite, en ce moment, où il couvait ses ambitions en Bosnie-Herzégovine, et où il combinait en secret avec le prince de Bismarck cette triple alliance, œuvre inconsciente du Congrès et destinée à devenir le facteur capital de la diplomatie européenne. J'ajoute que sa politique était parfaitement servie par ses deux collègues : l'un, le baron Haymerlé, homme de carrière et d'étude, et qui devait même lui succéder, aussi agréable de manières que solidement érudit, complétait et fortifiait ses moyens d'action par une compétence technique indiscutable, comme un tacticien consommé exécute les conceptions stratégiques d'un général en chef; l'autre, le comte Karolyi, ambassadeur de François-Joseph à Berlin, donnait par la magnificence de ses réceptions beaucoup d'éclat à la mission impériale.

J'ai indiqué plus haut les difficultés de la tâche dévolue à nos plénipotentiaires français. Je dois dire que les avances du prince de Bismarck, et aussi les bons sentimens qui leur furent manifestés par l'assemblée tout entière, la rendaient un peu moins épineuse ; mais encore fallait-il bien comprendre et mesurer la conduite à suivre, et obtenir par une attitude prudente et ferme la pleine confiance de tous et le concours du Congrès à la reconstitution progressive de notre influence. On a beaucoup alors critiqué nos représentans. Il sied, je crois, d'être plus juste : en vérité, ils n'ont pas été inférieurs à ce qu'on devait en attendre, et leur initiative s'est constamment produite sans ostentation et sans défaillance. M. Waddington, depuis peu ministre des Affaires étrangères, n'appartenait pas à la diplomatie; mais ses études antérieures l'avaient initié à nos travaux; il connaissait au moins l'armature des questions orientales. Mais, ce qui valait mieux que cette science un peu superficielle, il était d'un esprit très circonspect et d'un jugement droit : orateur disert et courtois, exercé aux manœuvres de la vie parlementaire, il réunissait ainsi des qualités particulièrement utiles dans une assem-

blée formée d'élémens hétérogènes qu'il convenait de ménager. Sa physionomie ouverte, son caractère loyal et conciliant, plaisaient à ses collègues : il défendait son opinion énergiquement, mais il montrait une aimable déférence à celle des autres, et l'on ne surprenait dans ses discours ni subtilités, ni pièges. La politique « des mains nettes » n'était pas assurément chez lui une préférence et encore moins une doctrine; toutefois, comme nous ne pouvions pas alors en avoir ostensiblement d'autre, il valait certes mieux paraître spontanément modestes qu'impatiens et déçus. M. Waddington avait bien ses vues du côté de Tunis, mais il jugeait qu'il fallait seulement tâter et préparer le terrain, et, en attendant, recueillir le bénéfice moral d'une conduite désintéressée. Il s'était acquis de la sorte beaucoup de crédit : son intervention était toujours acceptée volontiers, soit qu'il affirmât nos droits séculaires dans le Levant, soit qu'il proposât l'extension des frontières grecques, soit qu'il fît connaître son sentiment sur les diverses affaires en discussion. Bien qu'il eût retenu de son origine anglaise une prédilection pour le Cabinet de Londres, son patriotisme français incontestable et son impartialité naturelle inspiraient la plus haute estime, et, très souvent, sa parole habile et sincère ralliait à son avis l'unanimité de ses auditeurs. Il avait d'ailleurs auprès de lui, pour aider et éclairer au besoin sa marche, dans ce milieu nouveau pour lui, un diplomate supérieur, son intime ami, le comte de Saint-Vallier, accrédité depuis plusieurs mois à la cour d'Allemagne.

Cet ambassadeur de premier ordre a laissé une impression ineffaçable dans le souvenir de ceux qui l'ont connu. La destinée lui avait prodigué les dons les plus rares, en même temps que d'âpres rigueurs. Tout en lui, l'expression de ses traits, l'éclat de ses yeux, sa voix accentuée, son élégance patricienne, révélait une nature d'élite. Ses facultés justifiaient sa rapide élévation, et il savait tempérer par le charme et la souplesse de son esprit l'apparence un peu hautaine de son attitude. Mais il payait cher ces faveurs de la fortune : depuis de longues années, les crises intermittentes d'une maladie incurable, un squirre stomacal, épuisaient lentement ses forces. Il avait néanmoins poursuivi sa carrière, et s'était fait, en ses différens postes, une situation exceptionnelle. Chef du cabinet au quai d'Orsay, ministre à Stuttgart avant la guerre de 1870, plus tard commissaire au quartier général allemand à Nancy, puis sénateur et ambassadeur

à Berlin, il avait exercé partout un ascendant incontesté. Il dominait ses souffrances par un travail incessant et par l'intrépidité de son âme. Ce stoïque toujours militant avait pris une part considérable à la formation du Cabinet où siégeait M. Waddington ; il dirigeait en maître notre ambassade; il était l'un des plus vigilans négociateurs du Congrès. J'ai vécu, durant cette période, dans son intimité, et je me rappelle avec émotion la lutte de sa volonté contre la maladie implacable. Pendant des journées de jeûne, après des nuits sans sommeil, il se maintenait debout, assistait aux fêtes officielles, controversait, en séance et dans les couloirs, avec autant de fermeté que de précision. Ses collègues appréciaient sa jeune maturité et la rectitude de sa sobre dialectique, en même temps qu'ils étaient touchés de sa vaillance. Toujours sur la brèche, il leur eût fait illusion, si le ravage intérieur n'eût été révélé par son visage pâle et amaigri ; mais on devinait ses tristes heures, et il était vraiment environné des sympathies les plus respectueuses. Il devait vivre plusieurs années encore de cette existence active et dramatique; je l'ai vu, peu de temps avant sa fin : son corps était vaincu, mais non pas son courage : son caractère, sa pensée et son cœur n'avaient pas fléchi.

Notre troisième plénipotentiaire, M. Desprez, depuis douze ans directeur des affaires politiques, donnait à la mission française le précieux concours de son imperturbable science. Par ses longs services, son expérience de toutes les difficultés de fond et de détail, par sa dextérité de plume et de langage, ce bénédictin de la diplomatie avait sa place marquée au Congrès Il en a été l'un des plus laborieux auxiliaires, et, lorsqu'il s'est agi de condenser les résultats des délibérations, il fut le principal rédacteur de la commission spéciale : le projet préparé par lui est devenu, avec très peu de changemens, le texte officiel du traité de Berlin.

Le cabinet du Quirinal n'avait accrédité que deux représentans : le comte Corti, ministre des Affaires étrangères, et le comte de Launay, son ambassadeur en Allemagne. Celui-ci, homme sage, instruit et affable, fort zélé, mais un peu méticuleux, surchargeait de trop de réserves et de réticences ses discours diffus, et le comte Corti concentrait en sa personne l'autorité de la mission. Ce diplomate, extrêmement spirituel, connaissait à fond le métier. Dans des postes nombreux, il avait fait honneur aux

leçons de son ancien chef, M. de Cavour. Son extérieur ne prévenait pas en sa faveur : il avait de petits yeux perçans et le nez camard ; mais la distinction de ses manières, ses allures cordiales, et surtout la verve, l'originalité de sa conversation incisive et instructive, faisaient oublier son masque étrange. Il ne discourait guère en séance, n'étant pas un orateur, mais il plaçait à propos ses observations pratiques, ingénieuses, présentées sous une forme persuasive. Dans les cercles intimes, il développait plus à l'aise, avec une nuance de causticité familière, ses réflexions toujours justes et fines. Rien n'échappait à son coup d'œil pénétrant : il avait sur les uns et les autres le mot expressif et topique, et caractérisait les incidens et le fond des choses nettement, sans parti pris et sans illusion. On le considérait comme très clairvoyant et de bon conseil, et s'il devait à son titre de premier représentant de l'Italie une certaine part de son crédit, il s'était placé sur-le-champ, par sa valeur personnelle, en pleine lumière, comme un homme qui parle de ce qu'il sait, qu'on écoute toujours avec plaisir et profit.

La Porte n'avait pas été heureuse dans le choix de ses plénipotentiaires. Tandis qu'elle aurait dû faire défendre sa cause par des Ottomans de grande envergure, elle l'avait remise à des agens de second ordre et qui, de plus, pour diverses raisons, ne pouvaient obtenir d'influence au Congrès. L'un, Carathéodory, chef de la mission, était Hellène de race et de religion ; l'autre, Méhémet-Ali, Prussien d'origine et renégat ; le troisième, Sadoullah, insignifiant. Il y avait là, et nous le savions tous, un calcul singulier de psychologie turque : on avait éprouvé à Constantinople la plus vive répugnance à compromettre un grand personnage de l'Islam dans une négociation qui, tout en atténuant les clauses de San Stefano, consacrerait, une fois de plus, des empiétemens sur les domaines et sur la souveraineté du Sultan. On préférait donc laisser la responsabilité à un raya, en se flattant que les Cours chrétiennes prendraient cette nomination comme un acte de déférence. Or rien n'était plus loin de leur pensée. Elles n'ignoraient pas qu'à Stamboul un chrétien n'a jamais qu'une position subalterne, et que la direction réelle des affaires n'appartient qu'aux musulmans. Carathéodory, dont nul ne méconnaissait assurément la haute intelligence, le caractère sympathique, l'instruction très étendue et les mérites de diplomate et d'écrivain, n'en était pas moins un ministre transitoire

et un pacha de circonstance, et, comme tel, malgré ses rares talens et ses laborieux efforts, demeurait sans action sur la haute assemblée. Il avait lui-même trop de tact, pour ne pas sentir les difficultés de son rôle : il manquait d'autorité. Absolument dévoué à son maître, il n'était cependant pas investi de cette confiance entière réservée, dans le Palais et à la Porte, — encore avec quelle volonté capricieuse! — aux vieux serviteurs de la politique musulmane. Dans nos entretiens affectueux sur les affaires présentes dont nous avions étudié ensemble, dix-huit mois auparavant, les antécédens à la Conférence de Constantinople où nous remplissions l'un et l'autre les fonctions de secrétaires, je pressentais ses graves soucis en admirant son persévérant courage. Ses collègues lui rendaient justice et lui montraient l'estime qu'il méritait si bien : mais outre qu'ils étaient tous beaucoup plus préoccupés de leurs intérêts combinés que des revendications et des plaintes de la Turquie, ils le regardaient comme un subordonné attaché à une tâche ingrate et prédestiné à la disgrâce.

Quant à Méhémet-Ali, la Porte s'était trompée plus encore. On a dit qu'elle avait cru être habile, en députant à Berlin un général né en Prusse. Peut-être avait-elle seulement cédé, une seconde fois, à son désir d'être représentée par des agens qui ne fussent point de race turque. Quoi qu'il en fût, elle avait bien mal compris les sentimens du Congrès et surtout ceux du prince de Bismarck. A leurs yeux, Méhémet-Ali, échappé jadis de la marine prussienne, devenu musulman, et dont les débuts dans la carrière militaire ottomane avaient été favorisés, prétendait-on, par des intimités suspectes, n'était, malgré sa conduite, discutable d'ailleurs, pendant la dernière guerre, qu'un aventurier sans consistance. Sa présence irritait particulièrement le chancelier qui ne voyait en lui, me dit-il un jour, « qu'un gamin de Berlin » affublé du titre de maréchal : « Ainsi, ajoutait-il avec véhémence, me voilà obligé de placer, comme je le fais pour tous les plénipotentiaires, un factionnaire allemand à la porte d'un déserteur et d'un renégat ! » Il s'y résigna cependant ; mais, après l'avoir accueilli de son air le plus froid, il ne lui parla jamais qu'avec une malveillance hautaine. Ce traitement était vraiment un peu sévère. Méhémet-Ali avait quitté sa patrie presque enfant : peut-être était-il calomnié ; en fait, il s'était distingué sur plusieurs champs de bataille : il avait même une cer-

taine culture philosophique et littéraire. Ce personnage singulier a eu une fin tragique : peu de temps après le Congrès, appelé en Albanie pour réprimer une insurrection, il fut cerné par les rebelles, et périt les armes à la main. Le Sultan avait eu tort de l'improviser diplomate, mais il avait eu raison de compter sur son dévoûment et sa bravoure.

Avant de parler des plénipotentiaires anglais et russes, dont l'antagonisme était la question majeure, je dois faire remarquer que l'attitude de leurs collègues à leur égard était délicate. Il fallait à la fois tenir grand compte des prétentions britanniques et des susceptibilités du Tsar, et, pour y parvenir, ne pas permettre que l'assemblée eût l'aspect soit d'un champ clos, soit d'un tribunal. La discussion ne devait pas se poursuivre ostensiblement entre les deux adversaires, et il était également inadmissible que la Russie parût être citée à la barre de l'Europe. Il est juste de reconnaître qu'avec un art extrême les Puissances neutres ont évité ce double écueil. Elles se sont attachées à faire de leurs séances un cénacle d'amis recherchant, de bonne foi et en dehors de toute forme acrimonieuse, une combinaison d'équilibre ; à part quelques agitations de surface et quelques vivacités promptement réprimées, elles sont arrivées par leur tact, leur fermeté et leur prudence, à donner autant que possible à leurs échanges d'idées l'aspect d'un travail général et à sauvegarder la sérénité un peu factice de leurs délibérations. Elles y ont eu d'autant plus de mérite que, d'un côté, comme on l'avait constaté à la première séance, les dispositions réciproques de Londres et de Pétersbourg étaient fort aigres, et que, d'autre part, les relations des chanceliers d'Allemagne et de Russie n'étaient point bienveillantes. Mais, si la sagesse des uns et des autres, et aussi la dextérité professionnelle, ont aplani ces aspérités, on verra, par la suite de cette étude, que non seulement la politique défiante et contradictoire des deux Cours rivales rendait leur œuvre mal aisée, mais encore que la haute situation et le caractère des représentans de Russie et d'Angleterre aggravaient les difficultés de l'accord.

Cte Charles de Moüy.

L'ŒUVRE

DE

PIERRE DE RONSARD

Cinq livres d'*Odes*, parmi lesquelles il y en a de toutes les sortes et de tous les modèles : de « Pindariques » et d' « Horatiennes, » d' « Anacréontiques » et de « Catulliennes, » de courtes et de longues, de familières et de solennelles, de guerrières et d'amoureuses, d'ironiques et de sentimentales, de triomphales et de satiriques ; — six ou sept livres d'*Amours*, qui font ensemble quelque huit mille vers, pour Cassandre, pour Marie, pour « Astrée, » pour Hélène, pour « diverses, » où l'érudition et la sensualité, la tendresse et la raillerie, la galanterie, le « grand goût » et le mauvais, on peut même dire souvent le pire, la préciosité, la mélancolie, la joie d'aimer, l'orgueil d'être poète, le chagrin de vieillir s'expriment par les nuances d'une langue, tantôt plus âpre et tantôt plus coulante, ou tantôt plus claire et tantôt plus obscure, mais toujours éclatante et sonore ; — deux livres d'*Hymnes*, c'est-à-dire de récits épiques, où le poète, à force de vivre dans la fréquentation des anciens, semble, en vérité, redevenu l'un d'eux, et, comme eux, invente des mythes ; — deux livres de *Poèmes*, que l'on pourrait appeler les caprices de son imagination vagabonde, les loisirs, ou, comme on disait alors, les « gayetés » d'une verve qui se déborde, et qui volontiers retourne à cette gauloiserie dont presque aucun de nos grands poètes n'a su entièrement se défendre ; — quatre chants, ou six mille vers, d'un poème épique inachevé ; des *Élégies*, des *Épigrammes*, des *Mascarades*, des *Épitaphes*, les éloquens *Dis-*

cours des misères de ce temps : — telle est l'œuvre de Ronsard, et, si l'on considère que rien de pareil ne s'était vu dans notre langue, ni chez les Italiens, ni même chez les anciens, où Pindare n'a point composé de sonnets amoureux, ni Virgile d'*Odes* héroïques, on se représentera sans peine l'émerveillement des contemporains. « Il s'est bien vu aux siècles passés des hommes excellens en un genre de poésie, — a dit à ce propos, dans son *Oraison funèbre* du poète, celui qui devait être plus tard le cardinal du Perron ; — mais qui aient embrassé toutes les parties de la poésie ensemble, comme celui-ci a fait, c'est ce qui ne s'était point vu jusques à présent. » Et c'est pourquoi sans doute il ne s'en est guère vu non plus, en aucun temps, que l'on ait admiré davantage ; qui, de son vivant même, ait joui plus pleinement de sa gloire ; dont la souveraineté littéraire ait été plus incontestée, ni enfin dont la fortune ou la destinée se soit déployée plus triomphalement que celle de Pierre de Ronsard, gentilhomme vendômois, né le 2 ou le 11 septembre 1525, au château de la Poissonnière, et mort, en son prieuré de Saint-Cosme-en-l'Isle, près de Tours, le 27 décembre 1585.

Les commencemens, il est vrai, les premiers commencemens, n'ont pas laissé d'être difficiles. Le seigneur Louis de Ronsard, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, maître d'hôtel du roi François Ier, a contrarié la vocation poétique de son fils. La formation du jeune homme, dans la docte maison de Lazare de Baïf, puis au collège de Coqueret, sous la discipline de Daurat, a été lente et laborieuse. Chaude et vive, ensuite, a été la bataille qu'il a fallu livrer contre les représentans de l'école de Marot! Quand les quatre premiers livres des *Odes* ont paru, en 1550, on a commencé par s'en moquer, non seulement entre confrères, mais à la Cour même, ce qui était grave ! Le spirituel et mordant Mellin de Saint-Gelais, qui d'ailleurs pouvait invoquer le droit de légitime défense, n'a rien négligé, semble-t-il, de ce qu'il fallait faire pour fermer à cette impatiente et provocante jeunesse les avenues de ses ambitions. Mais l'orage n'a pas duré. La protection déclarée d'une seconde « Madame Marguerite, » sœur de Henri II, a réduit promptement les envieux au silence ; et, à dater de 1552, Ronsard est vainqueur, et les siens à sa suite, ou plutôt ils sont vainqueurs ensemble, mais, ainsi qu'on le dira plus tard, « l'action de toute une armée s'attribuant toujours au chef qui la conduit, » c'est au nom de Ronsard que

s'attache, pour n'en être plus désormais séparé, ni même distingué, l'éclat de la gloire commune et l'immortel honneur de la Pléiade entière. On attaquera bien encore sa personne ! Cela est de tous les temps ; et, dans l'histoire de la littérature comme dans l'histoire de l'art, — mais surtout dans l'histoire de la littérature, parce que tout le monde y tient la plume, — il suffit qu'une grande renommée s'élève, pour que les rivaux soient tentés de s'en acquérir une, et on pourrait dire la même, rien qu'en se mettant en travers d'elle. Mais, du moins, ne contestera-t-on ni le génie du poète, ni sa royauté littéraire. C'est au bruit des acclamations qu'il avancera désormais dans la vie. On ne s'étonnera pas de l'entendre dire superbement, à ses adversaires mêmes :

... de ma plénitude,
Vous êtes tous remplis, je suis seul votre étude ;
Vous êtes tous issus de la grandeur de moi,
Vous êtes mes sujets, je suis seul votre Loi ;
Vous êtes mes ruisseaux, je suis votre fontaine !

L'étranger, — l'Allemand, l'Anglais, l'Italien — ne lui témoigneront pas moins d'admiration que ses compatriotes. Et quand enfin il mourra, vieux avant l'âge, au lendemain de la dernière et plus magnifique édition de ses *Œuvres*, l'in-folio de 1584, du Perron, dans une éloquente *Oraison funèbre*, et le pieux disciple du poète, Claude Binet, dans le récit de sa *Vie*, feront de lui comme un personnage de légende, dont la naissance, accompagnée de gracieux prodiges, aura compensé, diront-ils, par la gloire qu'elle devait jeter sur le nom français, le désastre et le deuil national de Pavie (1).

(1) Voici le texte de Binet : « Du mariage de Louis de Ronsard et de Jeanne de Chaudrier naquit Pierre de Ronsard, au château de la Poissonnière, au village de Couture, en la Varenne du bas Vendômois, situé sur le bas d'un coteau qui regarde la région septentrionale, un samedi 11 de septembre 1524, auquel jour le roi François Ier fut pris devant Pavie. *Et pourrait-on douter si en même temps la France reçut par cette prise malencontreuse un plus grand dommage, ou un plus grand bien par cette heureuse naissance.* »

Il y a là-dessus deux difficultés, dont la première est que la bataille de Pavie a eu lieu le 24 février 1525, non le 11 septembre ; et la seconde que, ni en 1524, ni en 1525, le 11 de septembre ne tombait un « samedi », mais, en 1524, un dimanche, et, en 1525, un lundi.

Pour écarter la dernière de ces difficultés M. Henri Longnon, dans une thèse encore inédite, ou du moins en partie, sur *la Jeunesse de Ronsard*, a ingénieusement conjecturé que Ronsard aura lu, dans son livre de raison, le 11e de septembre pour le IIe, qui tomba en effet un samedi, en 1525 ; et, quant à la première, il peut nous suffire que Ronsard soit né dans l'année de Pavie.

Comment, et par quelles qualités, l'œuvre du grand poète justifie-t-elle cet enthousiasme? Le meilleur moyen de le dire serait évidemment d'en suivre le développement chronologique, si nous pouvions le déterminer avec exactitude; et puis, si la continuité même n'en était étrangement troublée par l'abondance des modifications que Ronsard a fait subir à ses vers (1). Car, on sait bien, à la vérité, que tel de ses recueils a paru en telle année, — la première édition des *Odes*, par exemple, en 1550, ou celle des *Amours* en 1552, — mais d'une édition à une autre, le contenu du recueil a changé. C'est ainsi qu'il faut soigneusement distinguer le premier *Bocage*, qui a paru en 1550, d'un second *Bocage*, qui a paru en 1554, et tous les deux du *Bocage Royal*, lequel d'ailleurs n'a pris ce titre, et n'a même été « constitué » qu'en 1584, dans la dernière édition de ses *Œuvres* que Ronsard ait lui-même donnée. En revanche, dans cette même édition, on ne trouve plus trace ni du *Bocage* de 1554, ni de celui de 1550, et les pièces qui les composaient, — quand encore le poète ne les a pas purement et simplement supprimées, comme l'*Hymne de France* ou l'*Épitaphe de Rabelais*, — sont réparties indistinctement dans telle ou telle division de son œuvre. Il serait d'ailleurs plaisant que l'on disputât à Ronsard le droit d'en user de la sorte avec lui-même, et nous nous en garderons bien! mais, de cette liberté qu'il prend avec ses œuvres, on voit les difficultés qui résultent. Elles peuvent aller jusqu'à nous induire en erreur sur la vérité des sentimens, et, comme on dit aujourd'hui, sur la « psychologie » de Ronsard, si, par exemple, nous ne faisions pas attention que les *Amours de Cassandre* sont un recueil de pièces parues en dix fois, de 1552 à 1572, et les *Amours de Marie* un recueil de pièces parues en huit fois, de 1555 à 1578. Quant aux quatre premiers livres des *Odes*, le contenu n'en a pas varié moins de dix-huit fois, de 1550 à 1584, et nous pourrions dire dix-neuf, si nous poussions la vérification jusqu'en 1587, où les mêmes quatre livres, au lieu de cent vingt pièces, n'en contiennent

(1) Un professeur de littérature française à l'Université de Poitiers, M. Paul Laumonier, s'est voué depuis quelques années à cette tâche extrêmement laborieuse, mais non pas inglorieuse, de débrouiller la bibliographie des *Œuvres de Ronsard*. Je suis heureux de dire ici tout ce que le présent article doit à ses travaux et, plus particulièrement, à son précieux *Tableau chronologique des Œuvres de Ronsard*. La Flèche, 1903, Eug. Besnier. Voyez aussi, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* [janvier-mars 1902, janvier-mars et avril-juin 1903] ses articles intitulés : *Chronologie et variantes des poésies de Pierre de Ronsard*.

plus que cent-deux. L'intérêt de cette remarque est, incidemment, d'établir que l'édition de 1587, — la première des éditions posthumes, et soi-disant « revue, corrigée et *augmentée* par l'auteur, avant son trépas, » — est, en réalité, moins complète que l'in-folio de 1584, qui, de toutes les éditions de Ronsard, passe pour être celle où ses scrupules auraient opéré le plus de changemens, et de retranchemens.

La question se complique encore de celle des « variantes. » Les vers de Ronsard sont assurément les moins « improvisés » qu'il y ait au monde, et je ne crois pas que jamais poète se soit plus « corrigé. » C'est ainsi, et pour n'en citer qu'un exemple, que le premier des *Sonnets à Cassandre :*

Qui voudra voir comme Amour me surmonte...

n'est le même ni dans l'édition de 1567, ni dans l'édition de 1578, ni dans l'édition de 1584. Ronsard avait imprimé, en 1567 :

Qui voudra voir comme Amour me surmonte
. . . . . .
Il connaîtra combien peut la raison
Contre son trait, quand sa douce poison
Tourmente un cœur que la jeunesse enchante;

Il connaîtra que je suis trop heureux
D'être en mourant nouveau Cygne amoureux,
Qui plus languit et plus doucement chante,

Il corrige, dans l'édition de 1578 :

Il connaîtra que faible est ma raison,
Contre son trait, quand sa douce poison
Corrompt le sang, tant le mal nous enchante!

Il connaîtra que je suis trop heureux
D'être en mourant nouveau Cygne amoureux,
Qui son obsèque à soi-même se chante.

Et il corrige enfin, dans l'in-folio de 1584 :

Il connaîtra qu'Amour est sans raison,
Un doux abus, une belle poison,
Un vain espoir qui de vent nous vient paître.

Il connaîtra que l'homme se déçoit
Quand, plein d'erreur, un aveugle il reçoit
Pour sa conduite, un enfant pour son maître.

Il y a dans le génie de Ronsard, que l'on croirait si glorieux de sa propre « plénitude, » quelque chose d'inquiet, et, pour ainsi parler, comme une perpétuelle angoisse de paraître inférieur à son ambition... Mais on peut cependant, et à la condition de laisser flotter quelques dates, distinguer trois « époques » dans cette œuvre monumentale; la première qui s'est étendue de 1550 à 1560; la seconde, et de beaucoup la plus courte, que remplissent à eux seuls les *Discours des misères de ce temps*, de 1560 à 1563; et la troisième enfin, la plus longue, mais non pas toujours la mieux remplie, de 1563 à 1584.

I

Ce n'est pas une inquiétude quelconque, vague et indéterminée, mais l'inquiétude précise du « mieux, » et, par conséquent, celle de la perfection ou de l'art, que trahissent les remaniemens et corrections de Ronsard. Et, en effet, Ronsard est avant tout un « artiste, » ce qui ne veut pas dire qu'il soit indifférent au contenu de son œuvre, mais pourtant qu'il attache à la forme, telle du moins qu'il l'a conçue, une importance extrême et peut-être, en un certain sens, excessive. Telle est la leçon qu'il a tirée de la fréquentation des anciens, et, en particulier, de celle de Pindare. On ne s'attend pas, sur ce nom de Pindare, que nous parlions longuement ni à fond de cette poésie de l' « athlétisme, » qui est l'occasion, sinon la matière des *Néméennes* ou des *Olympiques*, et nous nous contenterons de dire que les victoires des Milon de Crotone tiennent peu de place dans l'histoire de l'esprit humain. Cela est trop Grec pour nous! On n'apprend à l'école de Pindare ni à « penser, » ni à « sentir; » et Ronsard lui-même, plus mûr, jugera très librement un jour ce souverain maître de sa jeunesse. Mais, encore qu'artificielle, ou peut-être à cause qu'artificielle, il faut convenir que la forme de l'ode pindarique, avec l'ampleur de son architecture; avec la manière dont les mots, comme jadis les pierres des murs de Thèbes, s'y assemblent en cadence, à l'appel de la musique; avec le complexe et harmonieux entrelacement de ses rythmes; avec la variété, l'inattendu, la contrariété de ses mouvemens; avec la splendeur de ses images et le symbolisme confus de sa mythologie, — si toutefois ce sont bien là quelques-unes des qualités que ceux qui s'y connaissent, y vantent, — cette

forme est belle, très belle, très savante, et on conçoit qu'elle ait séduit Ronsard ! Il y avait, dans cette formule d'art, précisément tout ce que Ronsard et ses amis se sentaient comme personnellement humiliés de ne pas trouver dans les proses rimées de Marot et de ses prédécesseurs. On conçoit également qu'aux exigences de cette forme savante, le généreux projet lui ait souri d'adapter les qualités que personne encore n'avait reconnues dans la langue française, mais qu'il y croyait contenues. Et on conçoit enfin, pour toutes ces raisons, l'effet d'insolente nouveauté que produisirent, en 1550, au lendemain de la *Défense et Illustration de la Langue française*, les quatre premiers livres des *Odes*.

« Pourquoi ce mot d'*Ode*, pédantesque et prétentieux, quand nous avons celui de *Chant* ou de *Chanson*, » demandait l'auteur du *Quintil Horatian?* Les *Odes* répondaient victorieusement à cette question, et, d'abord, par la diversité des combinaisons de rythmes et par la variété de tons qui en font les premiers caractères. Car, en essayant d'imiter Pindare, — ou peut-être et plutôt encore, en se mettant sous la protection de ce grand nom, — Ronsard ne s'est pas du tout emprisonné dans l'imitation de son modèle, et à dire le vrai, l'influence d'Horace, ou celle du faux Anacréon et des élégiaques latins, ne sont guère moins sensibles dans trois au moins de ces quatre livres. Le premier seul est même proprement pindarique, à la française ! et il est vrai qu'on y trouve, entre autres pièces, celle qui a passé longtemps pour le chef-d'œuvre de Ronsard en ce genre : c'est l'ode fameuse à Michel de l'Hôpital, chancelier de France, en 816 vers, avec sa division en « strophes, antistrophes, épodes, » ses allusions mythologiques, et l'élan d'orgueil poétique dont elle est l'éloquente expression :

Errant par les champs de la grâce
Qui peint mes vers de ses couleurs
Par les bords Dircéans j'amasse.
L'élite des plus belles fleurs,
Afin qu'en pillant, je façonne
D'une laborieuse main,
La rondeur de cette couronne,
Trois fois torse d'un pli thébain...

L'inspiration en est haute ; l'allure générale d'une belle fierté ; la langue, forte, ferme et précise ; le mouvement d'une rare puissance ; — mais elle n'a paru qu'en 1552.

Il y avait beaucoup moins d'ambition dans les trois autres livres, et l'inspiration en est même uniquement horatienne, ou anacréontique. Et, aussi bien, on le sait, — ne fût-ce que pour l'avoir souvent entendu dire, — ni l'application au travail, ni la passion de la gloire ne triompheront-elles jamais en Ronsard du goût très vif de la volupté. La note « bachique, » dont le poète abusera plus tard,

Versons ces roses sur ce vin
Près de ce vin versons ces roses,
Et boivons l'un à l'autre, afin
Qu'au cœur nos tristesses encloses
Prennent en buvant quelque fin...

cette note est rare dans le recueil de 1550. La note épicurienne est plus fréquente :

Jeune beauté, mais trop outrecuidée
Des présens de Vénus,
Quand tu verras ta peau toute ridée
Et tes cheveux chenus
Contre le temps et contre toi rebelle,
Diras en te tançant :
Que ne pensais-je, alors que j'étais belle,
Ce que je vais pensant...

Faisons seulement observer que, s'il y a là de l'épicurisme, il y a de la mélancolie dans cet épicurisme, j'entends cette mélancolie qui sort, comme l'a dit Lucrèce, de l'épicurisme même et du sentiment de la brièveté de nos joies. L'idée de l'Amour et celle de la Mort s'associent volontiers, ou plutôt s'attirent l'une l'autre dans l'imagination de Ronsard. Il est grave et sensuel à la fois. Et tout cela suffisait à faire déjà de son premier recueil, et quand il n'aurait que ce mérite unique, le recueil le plus varié qu'on eût encore vu dans notre langue.

Cette variété se retrouve dans les combinaisons de mètres et de rythmes qui ont fait de lui, dès ses premiers débuts, et pour trois ou quatre cents ans, l'un des grands « inventeurs » qu'il y ait dans l'histoire de notre poésie. Si l'on veut se donner la sensation très nette de ce qu'il y a d'ingéniosité, de souplesse, d'adresse dans la rythmique de Ronsard, plus encore que dans sa métrique, on n'aura qu'à comparer les *Odes* avec les maladroites et pénibles inventions de Marot dans sa traduction des *Psaumes*. Strophes de dix, douze, treize, quinze, seize, dix-huit, vingt vers, toutes ces massives architectures, dont il en reprend

quelques-unes à Lemaire de Belges, Ronsard les manie toutes avec la même aisance, — on serait tenté de dire avec le même sourire d'athlète vainqueur; — et on ne saurait imaginer, sans l'avoir lu de très près, le parti qu'il tire, pour construire ces choses en solidité, du vers sautillant de huit, ou du vers impair et comme boiteux de sept syllabes. Il a d'ailleurs une prédilection marquée, dans ses premières *Odes*, pour les mètres impairs.

L'hymne qu'après tes combats,
Marot fit de ta victoire,
Prince heureux, n'égala pas
Les mérites de ta gloire.
Je confesse bien qu'à l'heure,
Sa plume était la meilleure,
Pour ombrager simplement,
Les premiers traits seulement!
Étant né d'un meilleur âge,
Et plus que lui studieux,
Je veux parfaire l'ouvrage,
D'un art plus laborieux...

Livre I, *Ode* VI.

[*La victoire de François de Bourbon, comte d'Enghien, à Cérisoles.*]

D'autres combinaisons sont plus savantes et plus insolites, comme celles de l'*Ode à la fontaine Bellerie* [II, *Ode* IX] que l'on pourrait appeler, en vérité, le triomphe de l'impair, soit cinq strophes ou stances, de sept vers chacune, et ces vers de sept syllabes :

O fontaine Bellerie !
Belle fontaine chérie
De nos nymphes, quand ton eau
Les cache au creux de ta source,
Fuyantes le satyreau,
Qui les pourchasse à la course
Jusqu'au bord de ton ruisseau...

Voici encore un joli entrelacement de rimes :

Fais rafraîchir mon vin de sorte,
Qu'il passe en froideur un glaçon;
Fais venir Jeanne, qu'elle apporte
Son luth pour dire une chanson,
Nous ballerons tous trois au son!
Et dis à Barbe qu'elle vienne,
Ses cheveux tors à la façon
D'une folâtre Italienne!

[*Livre* II, *Ode* X.]

Et voici maintenant les combinaisons qui vont devenir, ou qui sont déjà classiques en naissant : la strophe de six vers, ou quatre alexandrins, séparés deux à deux par un vers de six syllabes :

Les douces fleurs d'Hymette aux abeilles agréent
Et les eaux de l'été les altérés recréent :
Mais ma peine obstinée
Se soulage en chantant sur ce bord, faiblement
Les maux auxquels Amour a misérablement
Soumis ma destinée...

Livre III, *Ode* XVIII.
[*La complainte de Glauque à Scylle.*]

Voici la strophe de six octosyllabes :

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avait déclose
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu cette vesprée
Les plis de sa robe pourprée,
Et son teint au vôtre pareil.

Livre I, *Ode* XVII.
[*A sa maîtresse.*]

Voici la stance de quatre vers :

Couché sous tes ombrages verts,
Gastine, je te chante,
Autant que les Grecs par leurs vers,
La forêt d'Erymanthe...

Livre II, *Ode* XV.
[*La Forêt de Gastine.*]

Et voici enfin des combinaisons qu'on regrettera qui n'aient pas survécu, si Ronsard n'en a guère ni rythmé ni rimé de plus heureuses :

La mort frappant de son dard
N'a égard
A la majesté royale;
Les Empereurs aux bouviers,
Aux leviers
Les grands sceptres elle égale !
Et le nocher importun,
Un chacun

Presse en sa nacelle courbe,
Et sans honneur, à la fois,
Met les rois
Pêle-mêle avec la tourbe.

Livre III, *Ode* IV.
[*A Mgr le duc d'Orléans.*]

Telle est encore la suivante :

Du soin de l'avenir ton cœur ne soit époint !
Mais, content du présent, ne te tourmente point
Des mondaines faveurs qui ne dureront point
Sans culbuter à terre.
Plus tôt que les buissons les pins audacieux,
Et le front des rochers qui menace les cieux,
Plus tôt que les cailloux qui ne trompent les yeux
Sont frappés du tonnerre.

Livre III, *Ode* XV.
[*A François de la Brosse*] (1).

Négligeons les qualités de langue et de style que ces courtes citations manifestent ! N'en retenons pour le moment que la qualité proprement « lyrique, » et je veux dire à la fois musicale et plastique. Ç'a été l'un des rêves de la jeunesse de Ronsard que de renouer l'antique et légendaire alliance de la musique et de la poésie ; et, aussi bien, les musiciens de son temps, et les plus renommés, P. Certon, Goudimel, Janequin ont-ils mis jusqu'à ses *Sonnets* en musique. Nous avons la notation musicale de l'*Ode à Michel de l'Hôpital*. Cette alliance ou cette union intime des deux arts sera même le principal objet de l'Académie qu'essaiera de fonder Charles IX. Et la tentative, disons-le tout de suite, ne devait pas réussir ! Elle ne devait pas réussir, parce que nous n'étions déjà plus les anciens, en 1550, mais « les gens d'alors, » pour qui la musique et la poésie, tout en pouvant bien quelquefois s'unir, n'en étaient pas moins des arts « indépendans » l'un de l'autre, comme la peinture l'est de la sculpture, des arts complets et parfaits en soi. Mais, — et le mot lui-même l'indique, — si le « lyrisme » se définit, entre autres

(1) L'*Ode au duc d'Orléans* n'a paru qu'en 1555, mais l'*Ode à François de la Brosse* est dans le recueil de 1550, où elle est dédiée à *Maclou de la Haye*. On retrouve la première de ces combinaisons de mètres dans l'*Hymne de la santé*, de Du Bellay, et la seconde dans sa pièce *Contre les Pétrarquistes*.

caractères, par celui qu'il tient de son origine musicale, il ne se pouvait pas que la subtilité du sens musical de Ronsard ne contribuât au perfectionnement de la rythmique; et ceci, c'est la part de son effort où, certes, on vient de voir qu'il n'avait pas échoué. Personne, plus ou autant que ce sourd, — car il était sourd ou à demi, — n'a eu le sentiment des harmonies de la langue. Presque toutes les combinaisons de rythmes et de mètres dont le français est capable, il les a inventées, ou, ce qui revient au même, il les a le premier mises en faveur. Et toutes celles qu'il avait inventées n'ont pas fait la même fortune, mais on n'en devait pas inventer de nouvelles, et, à nos yeux comme aux yeux de ses contemporains, c'est là son premier titre de gloire. Les *Odes* de Ronsard ont en quelque sorte déterminé les types essentiels du lyrisme français, — nous ne parlons encore que de la « forme, » — et fixé les modèles de l'*Ode*, non seulement classique, mais romantique.

Est-ce uniquement et tout à fait le même dessein d'artiste qui l'a guidé dans la composition de ses *Amours*, dont le premier recueil paraît en 1552, avec le cinquième livre des *Odes*, et dont la *Continuation* est datée de 1555 et 1556? Il avait dit dans la *Préface* de la première édition des *Odes:* « Telles inventions [lecteur] te ferai-je encore voir dans mes autres livres où tu pourras, si les Muses me favorisent, comme je l'espère, contempler de plus près les saintes conceptions de Pindare, et ses admirables inconstances que le temps nous avait si longuement celées, et ferai encore revenir, si je puis, l'usage de la lyre, aujourd'hui ressuscitée en Italie, *laquelle lyre seule doit et peut animer les vers et leur donner le juste poids de leur gravité.* » C'était une manière d'annoncer les trente-deux pages de musique qu'on trouve à la fin de la première édition des *Amours;* c'en était une aussi de déclarer que, comme on avait imité Pindare, ainsi se proposait-on d'imiter Pétrarque et généralement tous les Italiens, à la manière de du Bellay dans son *Olive* et de Scève dans sa *Délie*. Ou, en d'autres termes encore, et conformément aux intentions de la *Défense et Illustration*, après les « saintes conceptions » de Pindare et généralement des anciens, c'était les « conceptions passionnées » des sonnettistes italiens, grands et petits, fameux ou obscurs, au moyen desquelles on se proposait d'enrichir, de magnifier, de diversifier, et d' « artialiser » la langue française.

C'est ce qui pourrait presque nous dispenser de rechercher curieusement quelles et qui furent cette « guerrière Cassandre » qui remplit le premier livre des *Amours*, et cette « douce Marie » qui en remplit la *Continuation*. *La Continuation des Amours de Ronsard*, tel est en effet le titre, le titre original et authentique du second recueil; et n'est-il pas significatif? L'objet de son amour peut changer, mais les amours de Pierre de Ronsard continuent! Il aime en tant que poète, et sans doute il aime, il a aimé sa Cassandre et sa Marie comme on aime sans avoir besoin d'être poète, mais il a surtout aimé en elles le prétexte ou l'objet de ses chants. L'amour très pur que le grand Pétrarque portait à Laure de Noves ne l'a pas empêché, dit l'histoire, d'aimer une autre femme, qui lui faisait des scènes, et aussi des enfans. C'est ainsi que Ronsard, tout en chantant Cassandre et Marie, et même à la fois deux Marie, ne dédaignait pas d'aimer moins platoniquement quelque « chamberière; » et pourquoi non? si, comme il a soin de le noter lui-même, des rois et des dieux lui en avaient donné l'exemple. Et cela ne nous rend pas du tout sa sincérité suspecte! Le plaisir est une chose, et l'amour, tel qu'on le comprenait parmi les poètes de la Pléiade, en est une autre. Mais cela nous invite à ne pas tant chercher dans les *Amours* une confession qu'une œuvre ou une tentative d'art, ni l'expression des sentimens personnels de Ronsard que celle de son ambition de surpasser les Italiens dans le sonnet d'amour.

Que l'on prenne donc, par exemple, l'admirable et voluptueux sonnet :

Je voudrais bien, richement jaunissant,
En pluye d'or goutte à goutte descendre,
Dans le giron de ma belle Cassandre,
Lorsqu'en ses yeux le somme va glissant.

Puis, je voudrais en taureau blanchissant
Me transformer, pour sur mon dos la prendre,
Quand en avril par l'herbe la plus tendre,
Elle va, fleur, mille fleurs ravissant.

Je voudrais bien, pour abréger ma peine,
Être un Narcisse, et elle une fontaine,
Pour m'y plonger une nuit à séjour;

Et si voudrais que cette nuit encore
Fût éternelle; et que jamais l'Aurore
Pour m'éveiller ne rallumât le jour...

Est-ce bien ici l'accent de la passion? Si l'artiste est « amoureux, » n'est-ce pas plutôt de son œuvre que de sa « belle Cassandre? » Et nous, qu'admirons-nous d'un sonnet de ce genre, l'intensité du désir qu'il exprime? ou plutôt la parfaite beauté de la traduction que le poète en donne, cette « pluie d'or » et ce « taureau blanchissant, » qu'on dirait imités et comme transposés de quelque toile de Paul Véronèse, de sa *Danaé* ou de son *Enlèvement d'Europe?*

Il semble qu'au surplus nous ayons sur ce point l'aveu du poète lui-même :

Amour, que n'ai-je en écrivant, la grâce
Divine, autant que j'ai la volonté!
Par mes écrits tu serais surmonté,
Vieil enchanteur des vieux rochers de Thrace.

Plus haut encor que Pindare et qu'Horace,
J'appenderais à ta divinité,
Un livre fait de telle gravité,
Que du Bellay lui quitterait la place.

Si vive encor Laure par l'univers
Ne fuit volant dessus les thusques vers,
(Que notre siècle heureusement estime),

Comme ton nom, honneur des vers françois
Victorieux des peuples et des Rois
S'envolerait sur l'aile de mes rimes.

On pourrait dire que tout Ronsard est dans ce sonnet, ou plus exactement toute la jeunesse de Ronsard et ses premières ambitions. Oui, certainement, il a aimé Cassandre Salviati et Marie Dupin! Mais, s'il les aime, c'est moins pour aimer, et parce qu'il aime, que parce que l'amour est une incomparable matière à « mettre en vers français; » et nous devons nous tenir assurés que, s'il a souffert, c'est bien moins des rigueurs de Cassandre ou de la fillette angevine, que, comme il nous le dit lui-même,

De n'avoir pas en écrivant, la grâce
Divine, autant qu'il a la volonté.

Si d'ailleurs nous ne nions pas pour cela que Ronsard ait aimé Cassandre (1), ni qu'elle ait réellement existé, c'est que quelques détails des *Amours* ne nous le permettent pas, quelques

(1) Voyez sur *la Cassandre de Ronsard* l'intéressante brochure de M. Henri Longnon. Paris, 1902, bureaux de la *Revue historique*.

indications chronologiques, de la nature de celle que le poète nous donne quand il nous apprend que ses amours ont duré sept ans, de 1546 à 1553 : on ne porte point, semble-t-il, tant de précision dans la fiction pure ! Et c'est encore le commentaire dont Remy Belleau, du vivant de Ronsard, a « illustré » la première pièce de la *Continuation des Amours*. « L'auteur, nous dit-il, après avoir chanté longuement sa Cassandre, voyant son service n'être récompensé que de rigueurs et de cruautés... délibéra, *suivant les remèdes de Lucrèce et d'Ovide*, prendre la médecine propre et particulière pour se purger de ce mal, qui est de s'absenter de la personne aimée, et par là se donner occasion d'en perdre du tout le souvenir. Or, étant jeune, dispos, et désireux de son ancienne liberté, arriva en Anjou, voulant mettre fin à son malheur, et éteindre, comme il fit, une vieille et ingrate amitié, pour jamais ne s'empêtrer des liens d'amour. Mais un jour d'avril, accompagné d'un sien ami, ralluma plus cruellement que devant un nouveau feu dedans son cœur, et devint amoureux et affectionné serviteur d'une jeune, belle, honnête et gracieuse maîtresse, laquelle il célèbre en cette seconde partie de ses *Amours*. » La nature même de ces détails en semble garantir l'authenticité, pour ne rien dire de ce que l'éloge même de Marie, « jeune, belle, honnête et gracieuse, » enveloppe ou insinue d'injurieux pour Cassandre. *Manet sub pectore vulnus :* la blessure n'est pas encore fermée. Tout en aimant la fillette angevine,

— Fleur angevine de quinze ans,

l'appelle-t-il quelque part, — il lui souvient de la belle dame de cour, de la « riche Princesse, » dont la faveur flattait son amour-propre ; et c'est ainsi que ses nouvelles amours donnent en quelque manière aux premières un degré de consistance historique et de réalité qu'elles n'auraient pas sans cela.

Il n'y a point de curiosité maligne, ni d'indécence, à insister sur ce point. Quelles et qui furent les maîtresses de Pierre de Ronsard, gentilhomme vendômois, on pourrait assurément se passer de le savoir. Mais aussi n'est-ce point à elles, Cassandre ou Marie, ni même à lui qu'on s'intéresse en elles, mais à la question, capitale en littérature comme en art, de savoir comment un grand poète a compris les rapports de la nature et de l'art, ou de la fiction et de la réalité. La poésie n'est-elle qu'un éloquent men-

songe, et les Ronsard ou les Pétrarque n'ont-ils aimé qu'en imagination ? Est-ce eux, dont le désir indéterminé d'amour et la capacité d'illusion ont revêtu Laure ou Cassandre de l'idéale parure de beauté qu'ils rêvaient? Ou, au contraire, est-ce elles dont le charme aurait comme éveillé en eux des sentimens, et un pouvoir de les exprimer, qu'ils ne se connaissaient pas? Les ont-ils aimées comme on aime, quand on n'est pas poète, avec tout leur cœur et avec tous leurs sens ? Ou, au contraire, n'ont-ils vu peut-être en elles que les inspiratrices de leurs chants, et peut-être se sont-ils rendu compte que ces chants eussent été moins purs, et d'une beauté plus trouble, étant moins désintéressée, s'ils en avaient eux-mêmes approché l'objet de plus près ? Il y a bien des manières d'aimer, surtout dans nos langues latines, où le mot d'*aimer* ne s'applique pas moins aux formes inférieures de la sensualité qu'il ne s'applique aux formes les plus épurées de l'amour divin. Quelle a été celle de Pétrarque ou de Ronsard? Ce sont toutes ces questions qu'on agite, quand on se demande qui furent Laure ou Cassandre; si elles ont existé; de quelle condition elles étaient; comment elles ont répondu à l'amour de leurs poètes; et finalement ce qu'il y a d'elles, de la réalité de leur personne, de la beauté de leur visage, de la nature de leurs sentimens, de leur orgueil, de leur coquetterie, de leur sensibilité, de leur indifférence, dans les *Amours* de notre Ronsard ou dans le *Canzoniere* du grand Italien. L'indiscrétion de quelques fouilleurs d'alcôves ne saurait prévaloir contre l'intérêt esthétique, ou philosophique même, d'une telle recherche; et voilà pourquoi, ne sachant pas exactement quelle fut Cassandre, nous voudrions savoir qui fut Marie.

Et nous ne le savons pas davantage ! Mais, de la lecture même de la *Continuation des Amours*, nous pouvons conjecturer que Marie a différé de Cassandre comme une toute jeune fille d'une hardie coquette, comme une « beauté provinciale » d'une « beauté de cour, » comme une enfant rougissante et naïve de ce qu'on appelait du temps de Ronsard une « grande et honnête dame; » ou comme encore le repos diffère de l'agitation, la douceur d'aimer de la fièvre d'amour, et pour user du style du poète, comme l'humble églantine diffère de la rose épanouie dans l'orgueil de sa splendeur.

Il ne faudrait toutefois rien exagérer. Le ton des *Amours de Marie* ne diffère pas de celui des *Sonnets à Cassandre* autant que

l'ont cru Ronsard lui-même, et Remy Belleau sur sa parole. Marie, lui dit-il, quelque part,

> ... Marie, tout ainsi que vous m'avez tourné
> Ma raison qui, de libre, est maintenant servile,
> *Ainsi m'avez tourné mon grave premier style,*
> *Qui pour chanter si bas n'était point ordonné.*

Il se trompe; et son style de 1556 ne diffère pas tant de son style de 1552.

> J'ai l'âme pour un lit de regrets si touchée,
> Que nul homme jamais ne fera que j'approuche,
> De la chambre amoureuse, encor moins de la couche
> Où je vis ma maîtresse au mois de mai couchée.
>
> Un somme languissant la tenait mi-penchée
> Dessus le coude droit fermant sa belle bouche,
> Et ses yeux dans lesquels l'archer Amour se couche
> Ayant toujours la flèche à la corde encochée.
>
> Sa tête en ce beau mois, sans plus, était couverte
> D'un riche escoffion ouvré de soye verte,
> Où les Grâces venaient à l'envi se nicher,
>
> Puis en ses beaux cheveux choisissaient leur demeure.
> J'en ai tel souvenir que je voudrais qu'à l'heure,
> Mon cœur pour n'y penser fût devenu rocher.

Ce sonnet n'est pas bon, en dépit de Belleau qui nous y montre, en son commentaire, « le divin portrait d'une femme endormie de bonne grâce sur un lit. » Mais si le sonnet était meilleur, on ne voit pas qu'il différât beaucoup des *Sonnets à Cassandre*, et, en tout cas, l'intention d'art en est visiblement la même. Aussi bien, dans ce second recueil, les imitations ou adaptations de l'italien et du latin, de Marulle et de Catulle, de Properce et de Bembo, voire de Calcagnini, les allusions mythologiques ne sont-elles guère moins nombreuses, ni moindre la dépense d'érudition. Mais ce qui est vrai, c'est que, d'une manière générale, Ronsard traite Marie plus familièrement, moins respectueusement que Cassandre, et qu'il la considère, en quelque manière, de moins bas.

Ce qui est encore vrai, c'est que les sonnets, dans ce second livre, sont entremêlés de *Madrigaux*, de *Chansons*, d'*Elégies* qui en détendent, pour ainsi parler, la continuité monotone, et qui

en diversifient la physionomie. Car, c'est beaucoup que 190 ou 200 sonnets sur le même sujet, et consacrés à la même personne (1)! Et j'ajouterais que Marie est morte avant Ronsard, qui l'a chantée morte, et dont la passion s'est donc ainsi nuancée de la mélancolie du regret et du souvenir, si d'ailleurs ces dernières pièces n'appartenaient à une autre époque de la vie du poète. La seconde partie des *Amours de Marie* n'a paru qu'en 1578. Mais on peut pourtant dire que, d'une manière générale, il y a moins de tension, de raideur et d'effort, il y a aussi plus de familiarité dans la *Continuation des Amours de Ronsard.* D'une passion à la fois héroïque et mondaine qu'il était dans les *Sonnets à Cassandre*, l'amour s'est ici changé, dans les *Amours de Marie*, en une passion plus humaine, moins apprêtée, plus voisine de la réalité, plus conforme peut-être à l'épicurisme facile et léger de Ronsard, oserai-je dire à son tempérament? Mais encore une fois, il ne faut pas exagérer la différence, et surtout il ne faut pas croire que le poète y ait rien abdiqué de ses premières ambitions.

Tyard, on me blâmait à mon commencement,
De quoi j'étais obscur au simple populaire,
Mais on dit aujourd'hui que je suis au contraire,
Et que je me démens de parler bassement...

Non, il ne se démentait point; et il n'était pas « au contraire » de lui-même; il se délassait seulement en de nouvelles amours, qui ne l'empêchaient pas de poursuivre ses premiers desseins; et la preuve s'en inscrivait dans ses *Hymnes*, qui paraissaient pour la première fois, en 1555 et en 1556.

De tous les recueils de Ronsard, les *Hymnes* sont peut-être celui dont le contenu a le moins varié, et dont la date certaine autorise la plus sûre appréciation. L'intention générale en est très nettement définie dans l'*Hymne de l'Éternité*, qui, plus tard, est devenu le premier du recueil :

Tourmenté d'Apollon, qui m'a l'âme échauffée,
Je veux, plein de fureur, suivant les pas d'Orphée.
Rechercher les secrets de nature et des cieux.

(1) Le premier livre des *Amours*, dans l'édition de 1587, contient exactement 221 sonnets, séparés d'un deux cent vingt-deuxième et dernier, par un *Baiser*, deux *Élégies*, dont l'une à Muret son commentateur, deux *Chansons*, et une troisième *Élégie*, adressée à Janet, « peintre du roi. »

Il eût mieux dit encore, — au lieu des « pas d'Orphée, » — s'il eût dit les traces d'Aratus, de Callimaque, d'Apollonius et de Théocrite. Les poètes de la Pléiade, on ne saurait trop le rappeler, ont beaucoup fréquenté chez les Alexandrins, et, de toutes les qualités qu'ils eussent aimé leur emprunter, aucune peut-être ne les a séduits davantage que leur manière de traiter la mythologie, dont les fictions n'étaient déjà plus, pour ces Grecs trop civilisés, que le symbole ou l'enveloppe de vérités morales et philosophiques, scientifiques même, comme dans Aratus, à moins, et plus souvent encore, qu'elles ne fussent, de tous les contes, les plus propres à recevoir une forme d'art. Le charme de ces contes, la beauté complexe de ces mythes, leur signification symbolique, c'est ce que Ronsard a vivement ressenti; c'est ce qu'il a tâché de faire passer dans ses *Hymnes*, et, — n'était une prolixité que ses modèles avaient soigneusement évitée, — c'est ce qu'on louerait volontiers dans l'*Hymne de Calays et Zéthès*, par exemple, et dans celui de *Castor et Pollux*. On en retrouve quelque chose dans ce passage de l'*Hymne de l'Or :*

On dit que Jupiter, pour vanter sa puissance,
Montrait un jour sa foudre, et Mars montrait sa lance,
Saturne sa grand'faulx, Neptune ses grand's eaux,
Apollon son bel arc, Amour ses traits jumeaux,
Bacchus son beau viguoble et Cérès ses campagnes,
Flora ses belles fleurs, le Dieu Pan ses montagnes,
Hercule sa massue, et bref, les autres Dieux,
L'un sur l'autre vantaient leurs biens à qui mieux mieux.
Toutefois ils donnaient par une voix commune
L'honneur de ce débat au grand prince Neptune,
Quand la Terre leur mère, épointe de douleur
Qu'un autre par sur elle emportait cet honneur,
Ouvrit son large sein, et, au travers des fentes
De sa peau, leur montra les mines d'Or luisantes,
Qui rayonnent ainsi que l'éclair du Soleil
Quand il luit au Midi...

Les Dieux, émerveillés, lui demandent alors à l'envi,

De leur donner un peu de cela radieux
Que son ventre cachait, pour en orner les cieux;

et qu'ils ne nommaient point, parce qu'en ce temps-là,

L'Or, pour n'être connu, ne se nommait encore.

La Terre, prodigue de sa richesse, accède à leur demande, et de l'éclat du précieux métal

Adonques Jupiter en fit jaunir son trône,
Son sceptre, sa couronne, et Junon, la matrone,
Ainsi que son époux, son beau trône en forma,
Et dedans ses patins par rayons l'enferma.
Le Soleil en crespa sa chevelure blonde,
Et en dora le char qui donne jour au monde;
Mercure en fit orner sa verge, qui n'était
Auparavant que d'if; et Phébus, qui portait
L'arc de bois et la harpe, en fit soudain reluire,
Les deux bouts de son arc et les flancs de sa lyre.

On remarquera, sur ce passage, que si les grands poètes, comme les grands peintres, ont une couleur et une gamme de couleurs qu'ils préfèrent, celle de Ronsard est la gamme des jaunes, — « l'or luisant, » la « blondeur roussoyante, » l'éclat des blés « richement jaunissans, » — et de là, sans jeu de mots ni métaphore, mais littéralement, et dans les *Hymnes* en particulier, ce caractère de richesse et de splendeur qui est l'un des plus évidens de sa poésie. S'il y a en français des « vers dorés, » ce sont les siens, et par aucun trait encore de son tempérament artistique il ne ressemble davantage aux grands Vénitiens : Giorgione, Titien, Paul Véronèse.

Mais il y a autre chose dans les *Hymnes*, et c'est vraiment dans ce recueil que Ronsard, tout en continuant d'imiter les anciens, se les est convertis, selon le mot de la *Défense et Illustration*, en sang et en nourriture, jusqu'au point de s'en dégager et de s'en libérer. L'objet de l' « imitation » est l'assimilation; mais on ne s'assimile que ce qu'on dénature, et, de son vrai nom, l'assimilation est transformation. C'est ce que l'on voit bien dans les *Hymnes*. A travers l'imitation de Callimaque ou d'Aratus, le naturalisme personnel de Ronsard s'y fait jour, et ce naturalisme ne diffère pas autant qu'on le pourrait croire de celui de Rabelais. Le génie propre de la Renaissance y éclate, et je veux dire son paganisme, mais, précisément, ce paganisme est celui de la Renaissance, lequel n'est plus tout à fait le paganisme antique, ni même celui d'Alexandrie. Sous le voile d'une adoration de la « nature, » on y voit paraître une claire conscience de travailler à la libération des instincts et à l'émancipation de soi-même. Ni les Dieux ne sont plus des Dieux, ni même, pour per-

sonne, les symboles ne sont plus des symboles, mais de savantes fictions qui servent d'enveloppe — « de coffre, » dit Ronsard — à des vérités abstraitement conçues. La poésie, sans cesser d'être elle-même, est devenue « philosophie. » Et il semble qu'ayant désormais tiré des anciens tout ce qu'ils contenaient d'enseignement pour lui, l'ambition de Ronsard ne soit plus que d'exprimer en des vers antiques des pensers qui ne soient bien qu'à lui.

On lit dans l'*Hymne de la Mort :*

Masures, désormais on ne peut inventer
Nul argument nouveau qui soit bon à chanter
Ou haut sur la trompette, ou bas dessus la lyre ;
Aux anciens la Muse a tout permis de dire
Tellement qu'il ne reste à nous autres derniers,
Sinon le désespoir d'ensuivre les premiers.
. . . . . .
Moi donc, qui, de longtemps, par épreuve sais bien
Qu'au sommet du Parnasse on ne trouve plus rien
Pour étancher la soif d'une gorge altérée,
Je veux aller chercher quelque source sacrée
D'un ruisseau non touché...
. . . . . .
Je boirai tout mon saoul de cette onde pucelle
Et puis je chanterai quelque chanson nouvelle.
. . . . . .
Car il me plaît pour toi de faire ici ramer
Mes propres avirons dessus ma propre mer,
Et de voler au ciel par une voie étrange
Te chantant de la Mort la non dite louange.
. . . . . .

Et, en effet, lui, le poète accoutumé de la joie de vivre et de sentir, le voici qui chante la Mort, et qui la chante en grand poète, comme on ne la chantera plus de longtemps après lui; qui la chante « en chrétien, » et qui termine par ces beaux vers qui sont, en 1584, les derniers du recueil de ses *Hymnes :*

Je te salue, heureuse et profitable Mort,
Des extrêmes douleurs médecin et confort !
Quand mon heure viendra, Déesse, je te prie,
Ne me laisse longtemps languir en maladie,
Tourmenté dans un lit : mais puisqu'il faut mourir,
Donne-moi que soudain je te puisse encourir
Ou pour l'honneur de Dieu, ou pour servir mon prince,
Navré, poitrine ouverte, au bord de ma province.

Nous ne connaissions pas encore ce Ronsard. Il n'était jusqu'ici qu'un artiste et un amoureux, et à bien des égards un « virtuose. » C'est vraiment le poète, et le grand poète, qui commence à se montrer dans les *Hymnes!* Il pense, et il fait penser. Dans la forme souvent inspirée de son vers, mais quelquefois un peu vide, voici maintenant des idées qui s'insinuent et qui la remplissent. Il n'avait guère traité jusqu'alors que deux thèmes : « la Gloire » et « l' Amour, » « l' Amour » et « la Gloire; » ajoutons-y, si l'on veut, « la Nature, » — quoique d'ailleurs elle tienne infiniment moins de place dans son œuvre qu'on ne l'a bien voulu dire; — et, sans doute, ce sont trois thèmes inépuisables en variations, mais il y en a cependant d'autres, et, l'un après l'autre, il va les découvrir. Vienne maintenant l'occasion propice, et, sortant de l'isolement où il s'était comme enfermé jusqu'alors, le poète se jettera tout entier dans l'action. C'est cette occasion que lui apportent les troubles civils, et c'est ce qui fait, non seulement dans l'œuvre de Ronsard lui-même, mais dans l'histoire de la poésie française, l'intérêt capital des *Discours des Misères de ce temps.*

II

En fait et à la rigueur, les *Discours des Misères de ce temps* se réduisent à deux pièces, qui sont intitulées, la première : *Discours*, et la seconde : *Continuation du Discours des Misères de ce temps*, toutes les deux datées de 1562-1563, et dédiées à la reine régente, Catherine de Médicis. Mais, conformément à l'exemple donné par le poète, — dans ses éditions de 1567, in-8°, de 1578, in-16, et de 1584, in-folio, — on réunit, sous ce titre général, une dizaine de pièces, formant ensemble deux ou trois mille vers, et, ainsi, matériellement, une partie déjà considérable de l'œuvre de Ronsard. Elle n'en est pas aussi l'une des moins significatives, comme contenant l'expression de ses sentimens religieux et politiques. Car, pourquoi ce poète, cet épicurien, lassé très jeune de tant de choses, s'est-il, à une heure décisive, rangé si délibérément du côté des adversaires de la Réforme? Et comment se pourrait-il qu'il fût descendu de sa tour d'ivoire sur la place publique, sans que la nature de son talent, et vraisemblablement les destinées de la poésie française, en eussent été modifiées? Ce sont les deux questions, ou deux des

questions que nous proposent, et auxquelles répondent les *Discours des Misères de ce temps.*

Ne mettons pas en doute qu'il ait vu, dans le calvinisme, comme tant d'autres, et en particulier comme Rabelais, quoique son ennemi, non seulement une tyrannie nouvelle, — dont il n'y avait aucune raison de subir la loi plutôt que de l'ancienne, à laquelle on était fait et plié, — mais encore, et surtout, une affectation d'austérité qu'il avait le droit de considérer comme funeste, ou mortelle même, à la liberté de son art. Le mouvement de la Réforme, et notamment celui de la Réforme française, quoi qu'il en soit advenu par la suite, n'a pas du tout opéré d'abord dans le sens du « progrès, » de l'affranchissement ou de la libération, mais de la « rétrogradation, » si l'on peut ainsi dire, comme n'étant qu'un retour au pharisaïsme de l'Ancien Testament; et ses premiers apôtres, « les démoniacles calvins de Genève, » — c'est Rabelais, on s'en souvient, qui les nomme de ce nom, — ont commencé par être, littéralement, d'affreux iconoclastes. C'est là ce qu'un poète et un artiste, disons, si l'on le veut, c'est ce qu'un « voluptueux » tel qu'était Ronsard ne pouvait pas ne pas vivement sentir : le cours du mouvement de la Renaissance interrompu, barré par l'intervention de la Réforme, et les « arts de la paix » empêchés par les troubles civils...

Quand verrons-nous par tout Fontainebleau,
De chambre en chambre aller les mascarades,
Quand ouïrons-nous au matin les aubades,
De divers luths mariés à la voix?

. . . . . .

Quand verrons-nous sur le haut d'une scène
Quelque Janin, ayant la jouë pleine
Ou de farine, ou d'encre, et qui dira
Quelque bon mot qui nous réjouira?

. . . . . .

Quand verrons-nous une autre Polynesse
Tromper Dalinde...

De semblables regrets, qu'il exprime naïvement, au lendemain de la première guerre civile, en 1564, n'ont sans doute jamais hanté les âmes fortes et dures de Calvin et de Théodore de Bèze; et, au contraire, pour ces divertissemens païens où s'égayait le génie de Ronsard, qui lui étaient comme une excitation quotidienne à réaliser ses mythologies dans sa vie, ou sa vie

dans ses mythologies, ceux-ci n'ont eu que mépris et que haine. On le devait voir assez dans l'histoire de l'inclyte cité de Genève, et dans celle du puritanisme écossais!

Ajoutons-y, non pas précisément les amitiés de cour de Ronsard, — car il ne devait pas moins aux Châtillons ou aux Bourbons qu'aux Guises, et il ne s'en est point caché, même dans ses *Discours*, — mais la plus vive des affections que peut-être il ait ressenties, la plus pure en même temps que la plus passionnée; et c'est celle que lui avait inspirée Marie Stuart. Il avait été l'un des pages du malheureux Jacques V; il avait connu et adoré Marie tout enfant; il l'avait connue jeune fille; il l'avait connue reine! Le départ de l' « enchanteresse, » quand après la mort de François II, elle dut quitter la France [août 1561] pour aller au-devant de sa tumultueuse et tragique destinée, avait laissé au cœur du poète un regret que le temps ne devait pas apaiser, et jamais, pour aucune Cassandre, ni aucune Marie ni aucune Genèvre, il n'a trouvé d'accens plus amoureux, ni de vers plus caressans :

Encore que la mer de bien loin nous sépare,
Si est-ce que l'éclair de votre beau soleil,
De votre œil qui n'a point au monde de pareil
Jamais loin de mon cœur par le temps ne s'égare.

Sonnet.

[Édition de 1584, p. 749.]

Il la revoit toujours, avec « ses yeux étoilés, » son « front d'albâtre, » et « l'or de ses cheveux »

. . . . dont le moindre des nœuds
Dompterait une armée, et ferait en la guerre,
Hors des mains des soldats tomber le fer à terre;

avec sa « belle taille, » son « beau corsage, » et sa « longue, et gresle, et délicate main. » Il la revoit encore, en ses vêtemens de deuil, sous son crêpe de veuve, glisser, dans les longues allées du grand jardin de Fontainebleau, comme une apparition de la tristesse même :

Tous les chemins blanchissaient sous vos toiles (1)
Ainsi qu'on voit blanchir les rondes voiles.

[Édition de 1584, p. 749, 750, 751.]

(1) Le grand deuil se portait alors tout en blanc.

Et il la revoit enfin, au jour de son départ, emportant avec elle, dans sa brumeuse Écosse, le charme de la Cour de France, et l'inspiration des poètes :

Les roses et les lys ne règnent qu'un printemps.
Ainsi votre beauté seulement apparue
Quinze ans en notre France, est soudain disparue;
. . . . . .
Et d'elle n'a laissé sinon que le regret,
Sinon le déplaisir qui me remet sans cesse
Au cœur le souvenir d'une telle Princesse...

Si l'on a pu disputer sur la nature des sentimens de Ronsard pour Cassandre Salviati, ou pour Marie Dupin, on ne saurait douter de ceux qu'il a éprouvés, de loin, et d'en bas, pour Marie Stuart. « Ah ! frère mien, » fait-il dire à Charles IX, s'adressant à l'ombre de son frère François II :

Ah! frère mien, tu ne dois faire plainte,
De quoi ta vie en sa fleur s'est éteinte !
Avoir joui d'une telle beauté
Sein contre sein, valait ta royauté !
[Édition de 1584, p. 752.]

Nous étonnerons-nous après cela que le souvenir de cet amour, — osons écrire le mot, — ait retenu Ronsard dans le parti de la Cour et des Guises? Et que trouvera-t-on de plus naturel, si ce qu'il a aimé de Marie Stuart et en elle, c'est précisément ce qu'en abhorrait le puritanisme farouche et féroce d'un Knox.

Il a eu toutefois d'autres motifs d'écrire ses *Discours*. L'indignation, la juste colère, dont ils sont l'éloquent témoignage procèdent aussi d'une source plus haute; et là même est l'intérêt de cette partie de son œuvre que, dans ce gentilhomme vendômois, qu'on ne croyait occupé, quand il se sentait las de fouler les traces d'Homère et de Pindare, que de soupirer élégamment ou de rimer des « mascarades, » nous voyons apparaître un Français de son temps, de ceux pour qui la France est quelque chose de plus qu'une « expression géographique, » et vraiment une personne, une mère, et une mère passionnément aimée :

De Bèze, je te prie, écoute ma parole.
. . . . . .
La terre qu'aujourd'hui tu remplis toute d'armes,
Et de nouveaux chrétiens déguisés en gens d'armes,

. . . . . .
Ce n'est pas une terre allemande ou gothique
Ni une région tartare ni scythique,
C'est celle où tu naquis, qui douce te reçut
Alors qu'à Vézelay ta mère te conçut;
Celle qui t'a nourri et qui t'a fait apprendre
La science et les arts dès ta jeunesse tendre,
Pour lui faire service et pour en bien user,
Et non, comme tu fais, afin d'en abuser.
[*Continuation du Discours des Misères de ce temps.*]

On retrouve ici, plus viril et plus ferme, l'accent de cet *Hymne à la France* que Ronsard avait publié dès 1549, et qu'on dit qu'un scrupule d'artiste l'aurait empêché de faire entrer dans les dernières éditions de ses *Œuvres*. Le grand reproche qu'il adresse à ces « nouveaux réformateurs, » et leur crime à ses yeux, c'est d'avoir divisé la France contre elle-même, et, pour des raisons d'amour-propre ou d'ambition, bien plus que de religion, c'est d'avoir rompu l'unité de la patrie commune. Car, en la brisant, ils ne manquent pas seulement à leur premier devoir envers la terre qui les a « reçus » et « nourris, » mais encore ils trahissent la solidarité qui doit lier dans l'histoire les générations successives des fils d'un même sol; ils détruisent l'œuvre des ancêtres; et, eux-mêmes, ils l'offrent pour ainsi dire en proie aux convoitises de leurs rivaux héréditaires :

Las ! faut-il, ô Destin, que le sceptre français
Que le fier Allemand, l'Espagnol et l'Anglais
N'a su jamais froisser, tombe sous la puissance
Du vassal qui devrait lui rendre obéissance?
Sceptre qui fut jadis tant craint de toutes parts,
Qui jadis envoya outre mer ses soldars
Gagner la Palestine et toute l'Idumée,
Tyr, Sidon, Antioche, et la ville nommée
Du saint nom, où Jésus, en la croix attaché
De son précieux sang lava notre péché!
Sceptre qui fut jadis la terreur des barbares,
Des Turcs, des Mamelucks, des Perses, des Tartares,
Bref, par tout l'univers tant craint et redouté,
Faut-il que par les siens lui-même soit dompté.
[*Discours à Guillaume des Autels.*]

On le voit clairement : l'idée de « patrie, » telle que nous l'entendons de nos jours, n'est pas en France une idée nou-

velle, et on l'acceptait ou on la professait, en 1560, avec toutes ses conséquences. L'humanisme de Ronsard, son hellénisme ou son italianisme, la préférence qu'il donnait à l'*Odyssée* sur le *Roman de la Rose*, et à Pétrarque sur Marot, au *Canzoniere* sur les « épisseries » de l'ancienne école, n'ont pas nui à son patriotisme (1). Avant, ni depuis lors, personne n'a eu le sentiment plus profond de l'unité française ; et si la démonstration n'en semblait pas suffisante, ce serait assez d'une dernière citation :

Ha ! que diront là-bas sous les tombes poudreuses,
De tant de vaillans rois les âmes généreuses,
Que dira Pharamond, Clodion et Clovis !
Nos Pépins ! nos Martels ! nos Charles, nos Loys :

(1) Ronsard s'est-il contenté de la parole et de la plume, ou bien a-t-il poussé le dévouement à sa cause jusqu'à prendre les armes ? Théodore de Bèze l'affirme péremptoirement dans son *Histoire ecclésiastique*, — dont la première édition a paru du vivant de Ronsard, à Anvers, en 1580 ; — et après Th. de Bèze, et peut-être d'après lui, c'est ce que d'Aubigné et de Thou ont répété dans leurs *Histoires universelles*. La raison pour laquelle on a révoqué longtemps leur témoignage en doute, c'est qu'ils faisaient de Ronsard un « curé d'Evaillé ; » et Ronsard, disait-on, n'a jamais été curé d'Évaillé, ni même prêtre. Mais on avait tort. Si l'on ne saurait absolument répondre que Ronsard ait été prêtre, car, à cet égard, ni sa tonsure, dont on a l'acte, ni les bénéfices qu'il a cumulés ne prouvent rien, ou ne sont du moins qu'une présomption, il a été certainement « curé d'Évaillé. » [Cf. l'abbé Froger, *Ronsard ecclésiastique*, Mamers, 1882 ; et Marty-Laveaux, *Notice sur Ronsard*, dans *la Pléiade française*, Paris, 1893.]

La question de savoir s'il a pris les armes semblerait donc devoir être résolue dans le sens de l'affirmative, si le triple témoignage de de Thou, d'Aubigné et de Bèze, n'était contre-balancé par celui de Grévin, dans son *Temple de Ronsard*, où précisément ce qu'il reproche au poète, c'est d'évaporer, si l'on ose ainsi dire, son indignation en paroles :

Tu fais comme un joueur, à qui sur l'échafaud
Le poumon plein de vent et le cœur ne défaut
Pour se montrer hardi jouant son personnage,
Bien qu'au fait et au prendre il perdit le courage.
Cependant en tes vers, comme un brave escrimeur
Qui défendant un prix se montre de grand cœur
Tu prends tant seulement l'espée rabattue
Afin de ne tuer et que l'on ne te tue.

Nous concluons de là, pour notre part, qu'à la vérité, Ronsard n'a pas « pris les armes » comme chef de bande, ou de troupe, mais, étant gentilhomme, il aura sans doute eu l'occasion, en ces temps troublés, de mettre plus d'une fois l'épée à la main pour se défendre, lui ou les siens, contre les incursions de l'adversaire, et, tout considéré, c'est bien ce que semble dire Th. de Bèze. « Ayant assemblé quelques soldats dans un village nommé d'Évaillé dont il était curé, Ronsard fit plusieurs courses avec pilleries et meurtres. » Entendons par là qu'il s'arma, lui et ses serviteurs, et que peut-être poussa-t-il l'audace jusqu'à se défendre quand on l'attaqua.

On peut encore supposer, avec M. l'abbé Froger, que Théodore de Bèze aura confondu, non sans quelque intention, Pierre de Ronsard avec quelqu'un des siens.

Qui de leur propre sang, a tous perils de guerre
Ont acquis à leurs fils une si belle terre?
Que diront tant de ducs et tant d'hommes guerriers
Qui sont morts d'une playe au combat les premiers,
Et pour France ont souffert tant de labeurs extrêmes,
La voyant aujourd'hui détruire par soy-mesmes.
[*Discours des Misères de ce temps.*]

Il y a plus; et, sans entreprendre ici de sonder la sincérité de ses sentimens religieux, qu'au surplus nous ne voyons pas pour quelles raisons on suspecterait, il semble que ce soit l'ardeur du patriotisme de Ronsard qui explique et qui définisse la nature de son catholicisme. Il est catholique, parce que le catholicisme est la « religion de ses pères; » et, sans se dissimuler les abus qui se sont glissés dans cette religion — et, au besoin, en les flétrissant ou en les stigmatisant de la brûlure de son vers, — il demeure catholique, parce qu'il n'a rien trouvé dans le protestantisme qui répondît aux exigences de la réformation désirée.

Il ne faut s'étonner, Chrétiens, si la nacelle
Du bon pasteur saint Pierre en ce monde chancelle,
Puisque les ignorans, les enfans de quinze ans,
Je ne sais quels muguets, je ne sais quels plaisans
Ont les biens de l'Eglise, et que les bénéfices
Se vendent par argent ainsi que les offices!

Ainsi s'exprimait-il, dans son *Discours à Guillaume des Autels;* et il revient à la charge, dans sa *Remontrance au Peuple de France :*

O vous, doctes prélats poussés du Saint Esprit,
Qui êtes assemblés au nom de Jésus-Christ,
. . . . . .
Vous-mêmes les premiers, Prélats, réformez-vous!
. . . . . .
Arrachez de vos cœurs la jeunesse lascive,
Soyez sobres de table, et sobres de propos;...
. . . . . .
Soyez-moi de vertus, non de soie, habillés;
. . . . . .
Ne vous entremettez des affaires mondaines,
Fuyez la Cour des Rois et leurs faveurs soudaines;
. . . . . .
Allez faire la cour à vos pauvres ouailles.

Il ne craint pas d'y revenir encore dans sa *Réponse à quelque ministre.*

Je sais que des abbés la cuisine trop riche
A laissé du Seigneur tomber la vigne en friche;
Je vois bien que l'ivraie étouffe le bon blé;
Et si n'ai pas l'esprit si gros ni si troublé
Que je ne sente bien que l'Église première
Par le temps a perdu beaucoup de sa lumière!

Mais en quoi ces abus sortent-ils du fond de la chose? et, par exemple, de ce que l'on croit sur le fait de la « transsubstantiation? » Quel rapport y a-t-il entre la corruption des prélats de cour, ou les scandales de la Papauté même, et la question de savoir si Jésus-Christ est ou n'est pas réellement présent dans l'Eucharistie? Quels sont d'ailleurs les remèdes que proposent nos réformateurs « empistolés? » où, et quels sont leurs titres?

De votre élection faites-nous voir la bulle,
Et nous montrez de Dieu le seing et la cédule!

Si nous sommes, nous, catholiques, dans l'erreur depuis quinze cents ans, et si vous détenez, vous protestans, la vérité, comment se fait-il que vous soyez tous adversaires ou ennemis les uns des autres?

Les Apôtres jadis prêchaient tous d'un accord,
Entre vous aujourd'hui ne règne que discord;
Les uns sont Zwingliens, les autres Luthéristes,
Les autres Puritains, Quintins (1), Anabaptistes,
Les autres de Calvin vont adorant les pas,
L'un est prédestiné et l'autre ne l'est pas,
Et l'autre enrage après l'erreur Muncérienne
Et bientôt s'ouvrira l'école Bézienne
[*Continuation*, etc.]

Sur quoi, montrez-m'en donc parmi vous qui « aient changé de vie » en changeant de religion?

J'en vois qui ont changé de couleur et de teint
Hideux en barbe longue et en visage feint;
. . . . . .
Mais je n'en ai point vu qui soient d'audacieux
Plus humbles devenus, plus doux ni gracieux;

(1) Les *Quintins* sont ceux que Calvin avait si violemment attaqués dans son opuscule : *Contre la secte furieuse et phantastique des Libertins.*

De paillards, continens; de menteurs, véritables;
D'effrontés, vergogneux; de cruels, charitables;
De larrons aumôniers; et pas un n'a changé
Le vice dont il fut auparavant chargé.
[*Continuation*, etc.]

Et, puisque enfin vous n'apportez aucune bonne raison qui doive nous faire pencher de votre côté, pourquoi voulez-vous que nous nous détachions de la religion commune, traditionnelle, — et nationale?

Car l'amour du pays, et de ses lois aussi,
Et de la vérité, me fait parler ainsi!

Ces deux derniers vers achèvent de préciser la nature du catholicisme de Ronsard. Il ne parle pas en théologien, ni en controversiste, quoi qu'il le pût, s'il le voulait bien! Et, à ce propos, on ne saurait s'empêcher d'admirer la lucidité et la précision avec lesquelles, toutes les fois que le développement de sa pensée l'exige, il aborde les questions même dogmatiques.

Le soir que tu donnais à ta suite ton corps,
Personne d'un couteau ne te pressait alors
Pour te faire mentir, et pour dire au contraire
De ce que tu avais délibéré de faire.
Tu as dit simplement d'un parler net et franc
Prenant le pain et vin: *C'est cy mon corps et sang*,
Non, signe de mon corps; toutefois ces ministres,
Ces nouveaux défroqués, apostats et bélistres,
Démentent ton parler, disant que tu rêvais
Et que tu n'entendais les mots que tu disais.
[*Remontrance au peuple de France.*]

Mais encore une fois, c'est surtout en « Français » qu'il s'exprime, comme étant de son pays autant que de sa religion, ou peut-être, et pour mieux dire, comme ne séparant pas la grandeur et la prospérité de son pays d'avec la religion qui l'a fait ce qu'il est. Quel Français, ou quel catholique voudra lui reprocher d'avoir ainsi solidarisé, de manière à ne plus les distinguer lui-même l'une de l'autre, sa croyance et son patriotisme? Et si quelque chrétien, plus mystique, ne prétendait voir dans cette « religion » qu'une « politique, » nous n'en disconviendrions pas, puisque c'est justement ce que nous disons; mais nous sommes ici dans la réalité de l'histoire; il s'agit d'expliquer

autant que de juger; et avant que de faire au poète un grief de cette confusion, nous attendrons qu'on nous ait montré que ses adversaires ne l'ont point faite, Calvin et Théodore de Bèze, le roi de Navarre (1), le prince de Condé, celui des Châtillons qu'on avait revêtu de la pourpre romaine, et le plus illustre enfin d'eux tous, l'honnête homme, le grand homme, le héros du protestantisme français, Gaspard de Coligny.

L'espérance de mieux, le désir de vous voir
En dignité plus haute et plus grande en pouvoir,
Vos haines, vos discords, vos querelles privées
Sont cause que vos mains sont de sang abreuvées.
Non la religion, qui sans plus ne vous sert
Que d'un masque emprunté qu'on voit au descouvert
[*Remontrance au peuple de France.*

Avec ces sentimens, et dans ces conditions, on ne s'étonnera pas de l'ardeur du « royalisme » ou du « loyalisme » de Ronsard. A ceux qui, s'ils murmuraient déjà sous les règnes forts de François Ier et d'Henri II, n'avaient pourtant pas osé prendre les armes et déclarer la guerre civile, il en veut de la violence qu'ils prétendent exercer contre une femme et contre un enfant

Et vous, nobles aussi, mes propos entendez,
Qui faussement séduits, vous êtes débandés
Du service de Dieu : veuillez vous reconnaître,
Servez votre pays et le Roi votre maître;
Posez les armes bas ; espérez-vous honneur
D'avoir ôté le sceptre au roi votre seigneur?
Et d'avoir dérobé par armes la province
D'un jeune Roi mineur, votre naturel Prince?
[*Remontrance au peuple de France.*]

C'est qu'il sait, et il se rend compte, que cette patrie française, qu'il aime, c'est la royauté, ce sont « ses Rois, » comme il le dit lui-même, qui l'ont faite, et en prenant contre eux les armes, c'est contre la France qu'on les prend. Ne l'accusons donc pas ici d'avoir « loué sa langue, » selon l'injurieuse expression de Théodore de Bèze, ni même de courtisanerie A la date où il écrivait ses *Discours*, en 1562, nul ne pouvait prévoir de quel

(1) On n'ignore pas que le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, père d'Henri IV, repassa du protestantisme au catholicisme dès qu'on eut consenti à faire de lui, pendant la minorité de Charles IX, sinon un régent de France, du moins un lieutenant général du royaume.

côté pencherait la fortune; les Châtillons, auxquels il ne devait pas moins qu'aux Guises, n'étaient pas moins puissans; et, d'une manière générale, si l'on avait essayé de le circonvenir, c'était du côté protestant :

Je m'étonne de ceux de la nouvelle foi
Qui pour me haut-louer disent toujours de moi :
Si Ronsard ne cachait son talent dedans terre,
Or' parlant de l'amour, or' parlant de la guerre,
Et qu'il voulût du tout chanter de Jésus-Christ
Il serait tout parfait...

[*Discours à Loys des Masures.*]

Et peut-être, parce qu'il était, comme tous les poètes, sensible et maniable à la louange, peut-être se fût-il, avec tant d'autres, laissé persuader, si le premier article de sa croyance politique n'eût pas été que là où était le Roi, là aussi, et là seulement, était la France. C'est ce que l'on voit bien dans la belle péroraison de la *Continuation du Discours des Misères*, où il feint que l' « idole, — c'est-à-dire l'image, — de la France » lui est apparue :

... Comme il pensait que cette pauvre terre,
S'en allait, ô malheur, la proie de l'Angleterre,
Et que ses propres fils amenaient l'étranger
Qui boit les eaux du Rhin, afin de l'outrager.

Elle lui fait sa plainte :

Une ville est assise aux champs savoisiens,
Qui par fraude a chassé ses seigneurs anciens,
. . . . . .
Laquelle, en cependant que les Rois augmentaient
Mes bornes, et bien loin pour l'honneur combattaient,
Appelant les bannis en sa secte blâmable,
M'a fait comme tu vois chétive et misérable.

La France regrette que ses rois n'aient pas « rué par terre, » quand il en était temps encore, une telle cité. Mais elle ne désespère pourtant pas d'en triompher un jour, et, en attendant, elle le charge lui, Ronsard, de consigner à la postérité le souvenir de ces temps abhorrés :

Afin que nos neveux puissent un jour connaître
Que l'homme est malheureux qui se prend à son Maître.

C'est, pour ainsi parler, le dernier mot de Ronsard, dans cette longue et passionnée polémique. Il nous ramène à son

point de départ. Et certes, on n'a pas de peine à comprendre que son attitude ait exaspéré contre lui l'opinion des réformés de son temps. Qui voudra voir quelles injures ils ont opposées à ses raisons, n'aura même pas besoin de consulter le *Temple de Ronsard* (1), où l'on incrimine tout de lui, sans en excepter ses infirmités, et la lecture de la *Réponse à quelque ministre* suffira. Mais ce que l'on comprend moins aisément, c'est que ces *Discours* aient en quelque sorte pesé sur la mémoire du poète, et que, plutôt que de leur rendre la justice qu'ils méritaient, on en ait tu, et comme essayé d'étouffer l'importance dans l'histoire de la poésie française.

Car, on y retrouve bien les défauts habituels de Ronsard, dont les moindres ne sont pas la confusion ou le désordre, et la prolixité.

Les Poètes gaillards ont artifice à part,
Ils ont un art caché qui ne semble pas art
Aux versificateurs, d'autant qu'il se promène
D'une libre contrainte où la Muse le mène
[*Réponse à quelque ministre.*]

Ronsard abuse, en général, de cet art qui ne semble pas art, et qui peut bien l'être quelquefois, mais pourtant qui n'est

(1) Il est plus facile de renvoyer au *Temple de Ronsard* que d'en citer le texte ! Cependant, et puisqu'on reproche au poète, non sans raison d'ailleurs, et pour lui, pour son honneur, et du point de vue du goût, la violence de ses invectives, il est bon qu'on connaisse la grossièreté des injures auxquelles il répondait :

Ceux-là qui à ce jour feront pèlerinage
En ton temple sacré, verront un grand image
Au plus haut de l'autel, et, au-dessous, à part,
Écrit en lettres d'or : MONSEIGNEUR SAINT RONSARD.
L'image qui de toi portera la semblance
Aura dessus le chef la mitre d'inconstance :
Sous elle apparaîtra un grand front éhonté ;
Un nez un peu tortu et un peu raboté ;
Une bouche retorse, une lèvre flétrie,
Une dent toute noire et à moitié pourrie.
Ta barbe sera claire, en mémoire qu'un jour
Le vent te la souffla quand tu faisais l'amour,
Dont tu auras pouvoir de guérir le malade
Qui te demandera secours pour la pelade.
La chape qui sera éparse sur ton dos
Sera bordée autour de verres et de pots
Et de flacons aussi, le tout en souvenance
Que vivant tu auras fait un Dieu de ta panse
. . . . . .
Par-dessous, on verra la blancheur alléchante
De ton beau surpelis en façon ondoyante
Où en beaux points luisans sera cousu le nom
De ton laquais mignard ou de ton Corydon...
[Édition Blanchemain, VII, 91.]

pas toujours art, et dont le vrai nom n'est alors qu'impuissance à gouverner soi-même le mouvement de sa pensée. On en trouve la preuve dans les *Discours des Misères de ce temps*. Les négligences n'y manquent pas non plus, et, en particulier, des libertés de syntaxe et de versification que rien ne justifie ni n'excuse. Le simple y rime avec le composé, *armes* avec *gens d'armes*, *abuser* avec *user*, *conçut* avec *reçut;* les mots que termine une diphtongue *ay* ou *oy* suivie de l'*e* muet — *joye*, *playe*, *proye* — tantôt font deux syllabes et tantôt n'en font qu'une; la forme même de certains autres mots y varie, selon le besoin que le poète en a, ici *soldars* et là *soldats;* le participe s'accorde ou ne s'accorde pas... Mais, quand on a dit tout cela, les *Discours* n'en demeurent pas moins, pour la fermeté de la langue, la souplesse de la versification, et la sincérité de l'accent, un des chefs-d'œuvre de Ronsard. C'est que derrière l'auteur, l'homme s'y montre, ou plutôt c'est à peine si l'auteur s'y laisse voir, — dans quelques comparaisons qu'il ne peut, même en sujet chrétien, s'abstenir d'emprunter à cette mythologie dont les séductions le hantent, — et l'homme s'y montre à visage découvert, et non seulement l'homme, mais l'homme public, un acteur de l'histoire de son temps, qui n'écrit plus pour la gloire d'avoir bien écrit, ni pour le plaisir, mais pour agir et pour diriger l'opinion. Les *Discours des Misères de ce temps* sont des actes autant que des poèmes, et cela seul, en français et en vers, à la date de 1562, était aussi considérable que nouveau.

Ce qui ne l'était pas moins, c'était le caractère de ces *Discours*, inspirés de la réalité prochaine, et si différens, à cet égard encore, de tout ce qui les avait précédés. Ce n'était plus en effet des fictions antiques, — Adonis et Vénus, Actéon et Diane, Orphée et Eurydice, — qui en soutenaient l'intérêt, mais la vie qu'on vivait, dont ils devenaient eux-mêmes un nouvel élément, la vie contemporaine, la vie de tous les jours; c'était l'histoire, celle qui se faisait, à laquelle on participait, dont on connaissait, par leur visage et par leur nom, dont on aimait, dont on détestait, dont on applaudissait, dont on maudissait les acteurs, Navarre et Condé, Bèze et Calvin, Guise et Coligny; et c'était encore la passion, toutes les passions, amour et haine, ambition, cupidité, fureur et colère, tout ce qui remue le cœur des hommes, tout ce qui les divise et tout ce qui les unit, tout ce qui les précipite les uns contre les autres, et, en les jetant à la mort, tout ce qui

assure leur immortalité. Ronsard, dans ses *Discours*, a fixé quelques-uns de ces aspects de la vie de son temps, et de la vie de tous les temps. Et, en effet, tout en s'inspirant de la réalité prochaine, c'est encore un des caractères des *Discours des Misères de ce temps* qu'ils s'en dégagent; ou, pour mieux dire, ils en dégagent ce que toute réalité contient toujours d'« universel, » et ils en fixent ainsi l'apparence transitoire sous un aspect d'éternité.

Pour toutes ces raisons, et par tous ces moyens, les *Discours* de Ronsard, dont son école ne devait pas faire moins de cas que de ses *Odes* elles-mêmes ou de ses *Amours*, se trouvent avoir déterminé l'orientation de la poésie française dans un sens, non pas précisément contraire, si l'on veut, à celui des premières et trop aristocratiques ambitions de la Pléiade, mais différent ou divergent. L'idéal ne sera plus désormais de s'enfermer et de se complaire en soi, dans la solitude orgueilleuse et fastidieuse — pour les autres, — de son propre génie. Les *Discours*, en tendant vers leur but, et pour l'atteindre, ont créé un vers propre à l'action, *rebus agendis*, qui n'est encore, en 1562, que celui de la satire actuelle, mais qui sera quelque jour, par une singulière coïncidence, comme il est arrivé de l'ïambe grec, le vers même de la tragédie.

> Sceptre, qui fut jadis la terreur des Barbares...

C'est déjà le tour et l'accent des vers :

> Fer, jadis tant à craindre et qui dans cette offense
> M'as servi de parade et non pas de défense !

Il y aura du Ronsard dans Corneille; et il y en aura jusque dans Hugo ! L'éloquence a pris et conquis, dans la poésie française, une place qui ne cessera plus d'être la sienne, qui deviendra même la première, et à laquelle peut-être sacrifiera-t-on d'autres qualités, mais qui, d'autre part, et en revanche, assurera notre pouvoir de propagande. On dira en vers des choses qu'il semblera qu'on pourrait dire en prose, et, à la vérité, ce ne sera souvent qu'une illusion, — on ne mettrait pas en prose les *Discours* de Ronsard, — mais ce sera comme un hommage rendu aux qualités de clarté, de précision, de concision, de force et de rapidité, de mouvement et d'action, qui déjà sont celles des *Discours*, et qui vont devenir celles de notre poésie. On ne « délirera » pas

en vers français. Ni l'enthousiasme de l'inspiration, ni la perfection de la forme, — et en admettant qu'on puisse en notre langue la distinguer de la solidité du fond, — n'autoriseront le poète à manquer de bon sens; et ce sera plutôt en prose qu'à l'imitation de Rabelais, nous dirons nos pires folies. C'est à Ronsard que revient l'honneur d'avoir déterminé en ce sens l'orientation de notre poésie, et à Ronsard auteur des *Discours des Misères de ce temps*.

On s'explique donc aisément qu'étant tout ce que nous venons de dire, et tout ce que l'on vient de voir, les *Discours*, bien loin d'ébranler la royauté littéraire de Ronsard, l'aient au contraire affermie. Elle va maintenant s'exercer sans conteste, et même sans contrôle. Satisfait, au surplus, d'avoir une fois exprimé sa pensée tout entière, et d'être finalement sorti victorieux d'une lutte où il avait hasardé sa réputation et sa sécurité, le poète va maintenant retourner à ses studieux loisirs. C'est une période nouvelle qui commence dans l'histoire de son œuvre, et non pas la moins féconde, si peut-être elle n'en est pas la plus originale. Elle s'étend de 1564 à 1585, et elle comprend, avec une grande partie de ses *Poèmes* et de ses *Élégies*, *la Franciade*, *le Bocage royal* et les deux livres de *Sonnets pour Hélène*.

III

Mais, ici encore, l'embarras est grand de se reconnaître, au milieu de cette abondance de production; et, si nous avons pu dire du recueil des *Hymnes* qu'il était celui des recueils de Ronsard dont la composition a le moins varié, c'est le contraire qu'il faut dire du recueil de ses *Élégies*, de celui de ses *Poèmes*, et de son *Bocage royal* (1). D'édition en édition, telle pièce a voyagé de l'un à l'autre de ces trois recueils, ou encore à un quatrième, comme par exemple les hymnes de *l'Hiver*, du *Printemps*, de *l'Été*, de *l'Automne*. Les sept livres originaux de *Poèmes* se sont réduits finalement à deux dans l'in-folio de 1584. Enfin, ici encore, les variantes ne sont pas moins nombreuses que les transpositions; et, de là, des difficultés qui rendraient presque impossible une étude successive des vingt dernières années du génie de Ronsard, si quelques dates suffisamment assurées ne nous

(1) Voyez ci-dessus, p. 754, ce que nous avons dit du *Bocage royal*, et des deux *Bocage* qui l'ont précédé en 1554 et 1550.

permettaient de nous retrouver dans ce dédale : la seconde édition collective des *Œuvres de Ronsard* est de 1567; *la Franciade* a paru pour la première fois en 1572; nous savons exactement quelles pièces, et il y en a près de 250, ont vu le jour en 1578; et nous savons enfin lesquelles s'y sont ajoutées dans les éditions de 1584 et 1587.

C'est *la Franciade* qui a été, de 1563 à 1572, la grande occupation de Ronsard, et le regrettable labeur de sa maturité. Les circonstances le favorisaient. Charles IX, — et il devait bien cela à l'auteur des *Discours des Misères de ce temps*, — l'avait pris en affection personnelle et très particulière. S'il ne lui adressait pas les vers trop souvent cités :

> Tous deux également nous portons des couronnes,

lesquels paraissent être apocryphes, il lui en adressait d'autres, que le poète nous a soigneusement conservés :

> Maintenant n'est plus temps de faire jardinage,
> Il faut suivre ton roi qui t'aime par sus tous
> Pour les vers qui de toi coulent braves et doux;
> Et crois, si tu ne viens me trouver à Amboise,
> Qu'entre nous adviendra une bien grande noise...

Ce sont des vers de prince! mais on ne s'étonnera point que le poète en ait goûté la flatterie. Aussi ne doutons-nous pas que la faveur marquée de Charles IX ait encouragé Ronsard dans son dessein de donner à la France ce « long poème, » ce « poème épique, » dont on admettait universellement qu'il était, lui, Ronsard, seul capable en français, et qui passait alors, non moins universellement, sur la foi des chefs-d'œuvre d'Homère et de Virgile, pour le suprême effort de l'esprit humain. Grave et funeste erreur, dont nous dirons plus tard, quand nous essaierons d'apprécier dans son ensemble l'œuvre de la Pléiade, les causes et les conséquences; mais erreur, qu'en tout cas, ses contemporains n'ont point reprochée au poète, et quoique pourtant, s'il y a quelque chose de médiocre dans l'œuvre de Ronsard, je veux dire d'inférieur à lui-même, ce soit, non pas même sa tentative, mais, — il faut avoir le courage d'en prononcer le mot, — sa caricature ou sa parodie d'épopée (1).

(1) On consultera avec intérêt et profit sur *la Franciade* le livre d'Eugène Gandar : *Ronsard, imitateur d'Homère et de Pindare*, Metz, 1854; qui a vieilli, peut-

Le patriotisme n'est pas toujours et partout à sa place; et nous avons peut-être assez dit quel heureux parti Ronsard en avait tiré dans ses *Discours*, pour avoir ici le droit de constater que l'amour de la France l'a cruellement desservi dans le choix du sujet de la *Franciade!* Avait-il songé peut-être, comme on l'a supposé, au sujet qu'à la même époque traitait en Italie le grand, le voluptueux et mélancolique élégiaque de la *Jérusalem délivrée?* La sincérité de son patriotisme eût donc pu là se donner carrière, si le rôle de la France a été assez considérable dans le mouvement des croisades. Les Guises et Marie Stuart ne faisaient-ils pas aussi remonter leur origine à Godefroi de Bouillon? L'occasion eût été belle de les flatter sur cette prétention. Mais Astyanax, fils d'Hector, miraculeusement sauvé par Jupiter de l'incendie de Troie, élevé sous le nom de *Phéré-Enchos*, — qui veut dire « Porte-Lance, » et dont on aurait fait par corruption Ferencos, Francus, et Francion, — chassé de mer en mer par la colère de Neptune, abordant aux rivages de Crète, y devenant amoureux de la belle Hyante, fille du roi Dicée et grande prêtresse d'Hécate, se faisant révéler par elle le glorieux avenir de sa race, et cette race engendrant celle de Pharamond et de Mérovée, — lesquels, s'ils ont existé, n'ont rien eu de commun avec Charles-Martel ou Pépin le Bref, non plus que ceux-ci avec Hugues Capet; — on a peine à s'expliquer que Ronsard ait choisi cette « matière, » et c'est trop peu pour l'en excuser que Lemaire de Belges, dans ses *Illustrations de Gaule*, eût donné à cette absurde légende une consistance que les contemporains de Louis XII et de François Ier avaient prise pour de l'histoire. Là est le premier défaut de la *Franciade :* c'est une épopée dont le sujet n'est pas un sujet d'épopée. Il n'y avait rien à tirer de cette fatrasserie! Pour faire de l'épopée, il faut de la matière épique; et, en vérité, les personnages de Rabelais, son Gargantua, son Pantagruel, Picrochole ou le moine, frère Jean des Entommeures, ne sont pas seulement plus réels, ils sont, et nous l'avons vu, plus « épiques » que Francus et ses compagnons!

Si le choix du sujet est malheureux, la composition n'est guère moins défectueuse dans la *Franciade;* et aussi bien l'art de la « composition » n'a-t-il jamais été le fort de Ronsard ni de la Pléiade. Notre littérature était-elle peut-être alors trop jeune?

être, en quelques points, mais qui a l'avantage d'être l'œuvre d'un homme qui connaissait admirablement Ronsard, Pindare et Homère.

Et, en effet, en littérature comme en art, la composition exige toujours un certain degré de maturité. Mais, de plus, avec Ronsard et dans sa *Franciade*, le classicisme à ses débuts s'est heurté contre l'écueil où finalement il devait échouer. Le mirage, ici, consiste à croire qu'étant donnés et reconnus les « chefs-d'œuvre » d'un genre, — *l'Iliade* ou *l'Odyssée*, dans l'espèce, voire *l'Énéide* ou *les Argonautiques*, — ils en sont également les modèles, ou le canon, comme disaient les Grecs, dont on ne saurait s'écarter sans tomber nécessairement au-dessous d'eux. La logique française en a conclu que toute épopée devait d'abord se conformer à de certaines « règles, » dont les modèles n'étaient que la réalisation, et que, non seulement il n'y avait point de « chefs-d'œuvre, » mais qu'il n'y aurait pas d'épopée en dehors de l'observation de ces règles. C'est pourquoi, dans la *Franciade*, il y a un « dénombrement des vaisseaux, » il y a une « tempête, » il y a des « combats singuliers, » il y a un « songe, » il y a un « sacrifice aux Dieux infernaux, » il y a une « évocation des morts; » et, bon gré, mal gré, dans les quatre *Chants* qui sont tout le poème tel qu'il nous est parvenu, il a fallu que tout cela trouvât sa place. Il a fallu qu'il y eût aussi une « prophétie, » — un *Tu Marcellus eris*... — et ne le regrettons pas, pour le poète, si c'est en retraçant, telle qu'on se la représentait alors, l'histoire des rois mérovingiens, qu'il a rencontré les meilleurs vers de son « long poème français, » et presque les seuls que l'on puisse citer :

> Ni lit, ni foi, ni la nuit amoureuse
> Ne défendront Galswinthe malheureuse;...

il résume, en traits énergiques, l'histoire du règne de Chilpéric, les crimes de Frédégonde :

> Elle, sans peur ni de Dieu ni des lois
> Toute effrontée, ayant encor les doigts
> Rouges du sang de son mari, pour taire
> Par un beau fait le meurtre et l'adultère,
> Ira guerrière au milieu des combats
> Tenant son fils de trois mois en ses bras;

et le supplice de Brunehaut. Il ne peint pas non plus sans vigueur les « rois fainéans : »

> Ces rois hideux en longue barbe épaisse,
> En longs cheveux ornés presse sur presse,

De chaînes d'or et de carcans gravés.
Hauts dans un char en triomphe élevés,
Une fois l'an faisant voir leur visage.
[*La Franciade*, livre IV.]

Mais qu'est-ce que quatre ou cinq cents vers, perdus ou noyés dans les six ou sept mille des quatre chants de la *Franciade?* et que tout cela, d'ailleurs, quoique non composé, demeure donc artificiel! On dirait de la *Franciade* l'aboutissement d'un genre épuisé par les imitations qu'on en a faites ou le nombre des copies que l'on en a tirées. S'il y avait certainement, dans le renouveau du mouvement de la Renaissance, des élémens, ou, si je l'ose dire, des promesses de dégénérescence et de sénilité prochaines, on ne le voit nulle part plus clairement que dans la *Franciade*. Et ne faut-il pas croire que Ronsard s'en est lui-même aperçu, puisque enfin il n'a pas poussé son poème au delà du IVe chant?

Si le roi Charles eût vécu,

nous dit-il,

J'eusse achevé ce long ouvrage.
Sitôt que la mort l'eut vaincu,
La mort me vainquit le courage.

S'il y a quelque vérité dans cette raison qu'il donne de son découragement, il nous est permis de croire qu'elle n'en est pourtant pas la seule, ni peut-être la principale. Mais, nous aimons mieux penser qu'il reconnut son erreur, et l'ayant reconnue, qu'il n'eut pas le courage, — comme autrefois Virgile, — de condamner son œuvre, et, tout ce que son amour-propre put concéder à sa probité d'artiste, ce fut de s'arrêter.

La *Franciade*, après cela, vaudrait-elle mieux, comme on l'a prétendu, si Ronsard n'avait pas eu l'idée, qui nous paraît en effet singulière, de l'écrire en décasyllabes, et d'y renoncer, comme trop prosaïque, à cet alexandrin dont il avait lui-même fait dans ses *Discours* le type du vers français classique? Nous avons quelque peine à le croire, et les plus beaux vers du monde n'eussent pas effacé, ni réparé le vice initial du sujet. Il y a des circonstances plus fortes que les volontés des hommes, et il y a des erreurs dont le génie même ne saurait sauver celui qui s'y est une fois engagé. La *Franciade* n'eût pas beaucoup gagné non plus à être écrite plus simplement ou plus naturellement. A la

vérité, c'est un des vices les plus caractéristiques de la langue ou du style de Ronsard, que, quand il se guinde, il ne devient pas seulement, comme un autre, emphatique, mais vulgaire. Il n'a pas le sentiment du ridicule, et la recherche du mot fort le conduit à des effets comiques. S'il veut dire que Mnémosyne mit au monde les neuf Muses ensemble, il dira qu'elle les engendra d'une « seule ventrée; » et au lieu de dire de Jupiter ou de Neptune qu'ils « bouillonnent de colère, » il nous les montrera « bouffans d'ire. » Croyons encore que Ronsard veut faire original et sublime, quand au lieu de se servir de la locution déjà consacrée de « dévorer l'espace ou le temps, » il écrira : les *manger*, et, au lieu de « célébrer solennellement une victoire : » la *pomper*. Mais, encore une fois, des expressions plus naturelles et plus simples n'eussent pas plus fait ici qu'un vers mieux approprié à l'allure du récit épique; et les causes de la médiocrité de la *Franciade* sont situées plus profondément. La *Franciade*, — ne craignons pas d'user de ces termes un peu pédantesques, puisqu'il s'agit de tout un système d'art et de littérature, — la *Franciade* n'est pas seulement ni principalement l'erreur d'un homme, elle est celle de toute une école; elle est une erreur de méthode ou de direction; et les suites en allaient lourdement peser sur les destinées de tout le « classicisme. »

Car, tandis qu'il s'acharnait à ce labeur ingrat, les *Élégies*, les *Poèmes* de Ronsard, son *Bocage royal*, ses *Sonnets pour Hélène* nous sont témoins qu'il n'avait rien perdu de son génie. Jeune encore, — il n'avait pas cinquante ans, en 1574, — mais vieilli et usé avant l'âge, par les plaisirs, dit-on, autant que par les épreuves, la mort de son roi, Charles IX, avait été la ruine de ses ambitions. Courtisan d'ailleurs empressé, il n'avait rien omis de ce qu'il fallait faire pour se recommander à la faveur du nouveau maître.

Si l'honneur de porter deux sceptres en la main,

lui écrivait-il dès 1575,

Commander aux Français et au peuple Germain
Qui de l'Ourse Sarmate habite la contrée;
Si des Vénitiens la magnifique entrée,
Si avoir tout le front ombragé de lauriers,
Si avoir pratiqué tant de peuples guerriers,
Tant d'hommes, tant de mœurs, tant de façons étranges,
Si revenir chargé de gloire et de louanges,

Si jà comme un César concevoir l'univers,
Vous a fait oublier le chantre de ces vers,
Roi, dont l'honneur ne peut s'amoindrir ni s'accroître,
Sans vous dire son nom vous pouvez le connoître.
[*Le Bocage Royal*, édition de 1587, t. IV, p. 16.]

Il lui rappelle alors qu'en des jours troublés et douteux, au temps de Jarnac et de Moncontour, 1569, lui seul eut le courage d'emboucher en son honneur la trompette héroïque, et de célébrer la victoire du prince; — et ce fut le bel hymne qui figure au premier livre des *Hymnes :*

Tel qu'un petit aigle sort
Fier et fort,
Dessous l'aile de sa mère,
Et d'ongles crochus et longs
Aux dragons
Fait guerre sortant de l'aire.
. . . . . .
Tel, aux dépens de vos dos,
Huguenots,
Sentîtes ce jeune prince,
Fils de roi, frère de Roi,
Dont la foi
Mérite une autre province.
[Édition de 1587, t. VII, p. 133.]

Mais il y avait six ans de cela; et en vain le poète y mit-il une insistance qu'on regrette un peu pour sa dignité! en vain proposa-t-il au Roi de recommencer contre leurs ennemis une campagne comme celle des *Discours des Misères de ce temps !*

J'ai trop longtemps suivi le métier héroïque,
Lyrique, élégiaq', je serai satirique...
. . . . . .
S'il y a quelque brave ou mutin qui se fâche;
. . . . . .
Si un plus qu'il ne doit veut monter en crédit;
. . . . . .
Si quelque viloteur aux princes devisant
Contrefait le bouffon, le fat, ou le plaisant;
Si nos Prélats de cour ne vont à leurs Églises;
Si quelque trafiqueur qui vit de marchandises,
Veut gouverner l'État...
. . . . . .
Si plus, quelque valet de quelque bas métier
Veut par force acquérir tous les biens d'un quartier;

Si plus, nos vieux corbeaux gourmandent vos finances;
Si plus, on se détruit d'habits et de dépenses;
Et si quelque affamé nouvellement venu,
Veut manger en un jour tout votre revenu,
Qu'il craigne ma fureur...
[*Le Bocage royal*. Édition de 1587, t. IV, p. 26.]

Et nous, à cette « fureur » nous aurions aimé qu'il se fût abandonné. Il avait l'esprit; il avait l'éloquence; et, s'il l'eût seulement voulu, ses *Satires* vaudraient ses *Discours des Misères de ce temps*. Mais il eut beau faire! il ne retrouva pas auprès d'Henri III la faveur toute personnelle qu'en d'autres temps lui avaient témoignée Marie Stuart ou Charles IX. Il continua bien d'être l'un des pensionnaires du prince, à raison de douze cents livres par an, qui feraient un peu plus de six mille francs de notre monnaie. Mais la pension n'était pas toujours très régulièrement payée; et Henri III lui préférait Desportes. Le nouveau roi, d'ailleurs, avait moins de goût pour la poésie que pour l'éloquence, et même la grammaire. Ronsard, alors, de dépit, s'isola de la Cour, séjourna plus souvent en son Vendômois qu'à Paris, revit ses *Œuvres*, les remania. Son ancienne fougue s'apaisa. Sa pensée se fit plus sereine, en même temps qu'elle se nuançait d'un caractère de mélancolie plus intime, plus profond, plus philosophique. C'est un peu de ce caractère qu'il nous reste à essayer de ressaisir dans ses dernières poésies.

Mais quelles sont ces dernières *Poésies?* et, déjà, n'aurions-nous pas nous-même quelque peu altéré l'ordre de leur succession? C'est une tentation naturelle, que de vouloir clore la biographie de ce grand amoureux par une dernière histoire d'amour, et les *Deux Livres de Sonnets pour Hélène* semblent vraiment nous y convier. Car il est certain qu'ils ont paru pour la première fois en 1578; et il ne l'est pas moins que, de 1578 à 1584, Ronsard n'a rien ou presque rien publié. Au contraire, les vers que nous venons de citer ont paru pour la première fois en 1575, et nous n'avons donc pas violé la chronologie. Mais, d'un autre côté, les *Sonnets pour Hélène* ne seraient-ils pas antérieurs à leur date de publication, et pouvons-nous ne pas tenir compte du témoignage du poète?

Je chantais ces sonnets amoureux d'une Hélène
Dans ce funeste mois que mon Prince mourut.

Voilà qui est formel, et voilà qui nous reporte au mois de mai 1574. Ronsard dit encore, dans un autre *Sonnet*, l'avant-dernier du premier livre :

Je chantais ces sonnets en l'antre Piéride,
Quand on vit les Français sous les armes suer
Quand on vit tout le peuple en combats se ruer.

Seulement, ce sonnet, qui nous reporterait à 1568 ou 1569, l'année de Jarnac et de Moncontour, ne faisait point partie, dans l'édition de 1578, des *Sonnets pour Hélène :* il terminait le recueil des *Amours diverses*. Faut-il ajouter que le premier livre, qui ne contenait que 60 pièces dans l'édition de 1578, en contient 64 dans l'édition de 1584, et le second, 77 au lieu de 55? De 1578 à 1584, Ronsard a donc encore rimé, ou publié à nouveau, 26 pièces en l'honneur d'Hélène; et, de ces 26 pièces, il y en a jusqu'à 16 intercalées d'un seul coup entre deux sonnets de la première édition. Voici un beau sonnet qui faisait également partie, en 1578, du recueil des *Amours diverses :*

Genèvres hérissés, et vous, houx épineux,
L'un hôte des déserts, et l'autre d'un bocage;
Lierre, le tapis d'un bel antre sauvage,
Source, qui bouillonnez d'un surgeon sablonneux;

Pigeons, qui vous baisez d'un baiser savoureux,
Tourtres, qui lamentez d'un éternel veuvage;
Rossignols ramagers, qui d'un plaisant langage
Nuit et jour rechantez vos versets amoureux,

Vous à la gorge rouge, étrangère hirondelle;
Si vous voyez aller ma Nymphe en ce printemps
Pour cueillir des bouquets par cette herbe nouvelle,

Dites-lui, pour néant que sa grâce j'attends,
Et que pour ne souffrir le mal que j'ai pour elle,
J'ai mieux aimé mourir que languir si longtemps.
[Édition de 1584 : *Sonnets pour Hélène*, II, 44.]

Est-il téméraire de supposer que ce sonnet a été d'abord écrit pour cette « Genèvre » que le poète a chantée dans ses *Élégies*, et qui n'était point, elle, Salviati ni Surgères, mais, nous dit un disciple et commentateur de Ronsard, « une haute femme, claire brune, mariée au concierge de la geôle de Saint-Marcel, et qui se nommait Geneviève Raut? » En revanche, tel autre sonnet, d'ailleurs détestable

Voulant tuer le feu dont la chaleur me cuit
Les muscles et les nerfs, les tendons et les veines...

a passé, en 1584, du second livre des *Sonnets pour Hélène* au recueil des *Amours diverses*. On voit par là combien il est difficile de dater avec précision le dernier livre d'amour de Ronsard, et aussi ne l'essaierons-nous pas davantage. Il suffit, qu'avec la seconde partie des *Amours de Marie* et le recueil des *Amours diverses* de 1578, les deux livres de *Sonnets pour Hélène* soient le journal des regrets ou des rêves d'amour de Ronsard, de 1569 à 1584. Mais nous ne pouvons pas affirmer qu'ils soient ses « dernières poésies; » et toutes les pièces qui ont paru pour la première fois dans l'édition de 1578, ou dans celle de 1584, peuvent leur en disputer le titre.

Si l'on admet ces dates, Ronsard n'avait donc guère que quarante-trois ou quarante-quatre ans quand il aima Hélène de Surgères, et quoique ce soit sans doute un âge qu'on peut appeler « mûr, » ce n'en est pas un d'ordinaire où les poètes croient avoir passé le temps d'aimer. Il semble cependant que son amour ait été plus pur, d'une autre essence, et plus rare, que celui qu'il avait éprouvé pour Cassandre, et surtout pour Genèvre. A la vérité, pour contredire cette impression d'ensemble, il y a bien l'admirable sonnet qu'on trouve dans toutes les *Anthologies*, et dont on ne saurait faire tort à Ronsard dans une étude consacrée à son œuvre :

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise auprès du feu, dévidant et filant
Direz, chantant mes vers et vous émerveillant
« — Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle. — »

Lors vous n'aurez servante, oyant telle nouvelle,
Déjà sous le labeur à demi sommeillant,
Qui au bruit de mon nom ne s'aille réveillant,
Bénissant votre nom de louange immortelle;

Je serai sous la terre, et fantôme sans os
Par les ombres myrteux je prendrai mon repos;
Vous serez au foyer une vieille accroupie

Regrettant mon amour et votre fier dédain.
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain,
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

[Édition de 1584, *Livre II*, *Sonnet* 43.]

Oui, il y a ce sonnet, et il y en a d'autres! Mais il n'est que la dernière expression, et la plus achevée, d'un thème que le génie voluptueux et mélancolique de Ronsard aimait à développer. Il aimait, nous l'avons dit, associer l'image de la mort à celle de l'amour,

Car l'Amour et la Mort n'est qu'une même chose!

Ce vers est le dernier du second livre des *Sonnets pour Hélène;* et, comme tous les épicuriens, Ronsard, nous le répétons, jouissait vivement de la brièveté même du plaisir. Les longs plaisirs ne sont que d'indolentes habitudes! Mais, après tout, cette note que sa gravité, si je puis ainsi dire, n'empêche pas d'être sensuelle, ne revient pas souvent dans les *Sonnets pour Hélène*, et le sentiment qu'il éprouve pour cette jeune fille est celui d'une admiration caressante et protectrice. S'il l'aime d'être jeune et belle, il l'aime d'être « sérieuse » aussi. Il l'aime d'aimer sa gloire, à lui Ronsard, et il l'aime du désir qu'il a de l'immortaliser par son amour.

Afin qu'à tout jamais de siècle en siècle vive
La parfaite amitié que Ronsard vous portait,
Comme votre beauté sa raison lui ôtait,
Comme vous enchaînez sa liberté captive;

Afin que d'âge en âge à nos neveux arrive,
Que toute dans mon sang votre figure était,
Et que rien, sinon vous, mon cœur ne souhaitait,
Je vous fais un présent de cette sempervive.

Elle vit longuement en sa jeune verdeur :
Longtemps après la mort je vous ferai revivre,
Tant peut le docte soin d'un gentil serviteur

Qui veut en vous servant toutes vertus ensuivre.
Vous vivrez, croyez moi, comme Laure en grandeur,
Au moins tant que vivront les plumes et le livre.

[Édition de 1584, *Livre II, Sonnet* 2.]

Moins connu, moins souvent cité, ce beau sonnet vaut l'autre, si même on ne le trouve plus pur, de l'accent de sensualité qui lui manque, et j'ajoute plus généreux, étant moins discourtois. C'est, en effet, un compliment d'un goût toujours douteux que de rappeler à une femme aimée que sa beauté n'aura qu'un jour; et le conseil n'est pas bien honnête, — encore qu'il ne soit qu'un

lieu commun, — d'inviter à « cueillir avec nous les roses de la vie » une jeune fille qu'on ne saurait avoir la prétention d'épouser. Ronsard, en ses *Amours*, manque parfois de délicatesse. Et, comment, à cet égard, ne regretterait-on pas qu'après avoir ainsi chanté son Hélène « comme une Laure, » il ait fini par lui donner en quelque sorte son congé dans ces vers :

> Maintenant que voici l'an septième venir,
> Ne pensez plus, Hélène, en vos lacs me tenir;
> La raison m'en délivre!...

« La raison m'en délivre! » Ce langage, trop raisonnable, n'est-il pas en même temps un peu grossier d'être si raisonnable? On eût voulu croire jusqu'au bout qu'y ayant plus de tendresse que de passion dans le dernier amour du poète, la « raison » n'y avait donc pas tenu moins de place que la folie. La fin de cette histoire en gâte le commencement! Et peu s'en faut qu'on ne se range à l'opinion de ceux qui, dans l'auteur même des *Odes* ou des *Hymnes*, ont jadis cru reconnaître je ne sais quel précurseur du poète, — si celui-ci en est un, — de *la Bonne Vieille* et du *Dieu des bonnes gens*.

Mais non! et c'est Ronsard qui leur répond dans une de ses dernières pièces, qui n'a paru qu'en 1578 pour la première fois, et qui est le *Discours de l'Équité des vieux Gaulois*. On a cru longtemps que l'invention lui en appartenait, mais en réalité, il l'a empruntée d'un Grec contemporain d'Auguste, Parthénius de Nicée, en ses *Affections d'amour*, traduites en 1555 par un certain Jean Fornier ou Fournier. En voici le sujet. Un Grec d'Asie Mineure est venu traiter de la rançon de sa femme, tombée, après le sac de Milet par les Gaulois, entre les mains de Brennus. Le chiffre de la rançon est convenu, les paroles échangées, l'argent même versé, et il ne reste plus qu'à mettre, par un sacrifice, le marché sous la garantie des Dieux. Mais, au lieu de frapper la victime, c'est la tête de la femme que, d'un coup de sa hache, Brennus fait tomber aux pieds du mari. Le Milésien, tout frémissant d'horreur, de désespoir et d'indignation, lui reproche violemment sa cruauté, sa perfidie, son manquement à la parole donnée. Brennus l'écoute, impassible. Puis, quand le malheureux a fini, prenant la parole à son tour, il lui conte qu'au cours de la nuit même, sa captive, qui était devenue sa maîtresse, l'a supplié, si jamais il avait eu quelque affection

pour elle, de ne pas la rendre au mari qui venait la réclamer.

— Ah! lui disait-elle,

Ah! ce n'est pas la foi ni la dextre fidèle
Mise en la mienne, hélas! quand tremblante et rebelle
J'embrassais les autels de Cérès, appelant
Les Dieux à mon secours contre toi me volant.
A la fin, ajoutant la prière à l'audace,
Par force et par amour je t'accordai ma grâce,
Pourvu que tu serais d'une invincible foi
Toujours mon défenseur, sans te fâcher de moi...

Mais, insensible à ces supplications, et moins touché de ces souvenirs que honteux, pour Glythymie, — c'est le nom de la femme, — de cet outrage à la foi conjugale, Brennus a résolu de l'en punir. Et voilà pourquoi, dit-il au Milésien :

J'ai feint ce sacrifice, et feint de te conduire
Pour immoler ta femme, et aussi pour te dire,
Que vous êtes déçus de blâmer les Gaulois
Vous autres Asiens...

. . . . . .

Dessous la loi écrite enseignés, vous vivez
Et doctes en papier le papier poursuivez.
Nous autres, nous n'avons que la Loi naturelle,
Écrite dans nos cœurs par une encre éternelle,
Que nous suivons toujours sans besoin d'autre écrit
Comme portant nos lois en notre propre esprit.

. . . . . .

Fais maintenant ce que tu voudras, de ce « corps sans tête. » Enterre, si tu veux, ou laisse aux chiens ta femme. Voici la rançon que tu m'avais comptée; je te la rends; dis-en l'histoire aux tiens; et

... va chercher ta demeure;
Adieu, donne ta main, va-t'en à la bonne heure.

C'est dommage qu'au lieu de se terminer sur ce vers, la pièce soit allongée d'un compliment à Henri III. Elle n'en est pas moins une des plus belles de Ronsard, et — quoi que d'ailleurs on puisse penser de l' « équité des vieux Gaulois » qui ressemble beaucoup à de la sanguinaire barbarie, — le grand poète a été rarement mieux inspiré qu'en ce fragment d'allure vraiment épique. S'il est lui-même, en ses *Amours* et en ses *Odelettes*, il

ne l'est pas moins, ou il l'est plus encore dans cette pièce à laquelle il a lui-même donné le titre de *Discours*, comme pour caractériser cette tendance oratoire qui est l'une des formes essentielles de son génie. Et nous devions à sa mémoire, en arrêtant ici cette analyse de son œuvre, de laisser le lecteur sous cette impression de grandeur et de force.

Ses dernières années, sur lesquelles nous n'avons pas autant de renseignemens, ni surtout aussi précis que nous le voudrions, furent tristes (1). Retiré tout à fait de la Cour, mal payé de ses pensions ou gratifications, pour le règlement desquelles on se sent un peu gêné de le voir employer le crédit de Mlle de Surgères « en récompense de tant de beaux vers qu'il avait faits pour elle ; » titulaire de plusieurs abbayes, mais troublé souvent dans sa jouissance par les incursions des bandes armées qui parcouraient son Vendômois et sa Touraine; malade et aigri contre un siècle « où il semblait que tout allât en confusion et en ruine, » mais continuant toujours de lire, de composer et d'écrire, — son *Hymne de Mercure* et son *Hymne de monsieur Saint Roch*, qui n'ont paru pour la première fois que dans l'édition de 1587, doivent appartenir à cette époque; — il fit à Paris un dernier séjour, au commencement de 1585, chez son ami Galland, principal du collège de Boncour, pour, de là, se transporter à Croix-Val, et enfin de Croix-Val à son prieuré de Saint-Cosme-en-l'Isle, près de Tours. « Ce prieuré, nous dit Du Perron, est situé en un lieu fort plaisant sur la rivière de Loire, accompagné de bocages, de prairies, et de tous les ornemens naturels qui embellissent la Touraine, de laquelle il est l'œil et les délices... Ne conservant donc plus autre passion, sinon de s'y voir transporter, afin de jouir de cette dernière félicité d'y mourir, et se persuadant que ses os y reposeraient plus doucement, il se fit mettre en son chariot, tout perclus et estropié que je vous l'ai décrit, et, s'étant ainsi acheminé malgré les injures de l'air, travailla tant de cette première traite qu'il alla coucher à trois lieues de là, et l'autre lendemain d'après, qui était un jour de dimanche (17 novembre), arriva finalement à Saint-Cosme sur

(1) On consultera, sur les dernières années de Ronsard, indépendamment de sa *Vie*, par Claude Binet, dont il faut soigneusement comparer les différentes éditions, et de son *Oraison funèbre*, par Du Perron, l'intéressant opuscule de M. l'abbé Froger : *Ronsard Ecclésiastique*, 1882, Mamers; et dans la collection de la *Pléiade française*, la *Notice biographique* de Marty-Laveaux, 1893, Paris.

les cinq heures du soir. » C'est là, qu'après quarante jours d'une pénible agonie courageusement supportée, il expira, le 27 décembre 1585. C'est là aussi qu'on l'enterra, et qu'en 1609, on grava sur son marbre l'épitaphe suivante :

CAVE, VIATOR, CAVE, SACRA HÆC HUMUS EST.
ABI, NEFASTE, QUAM CALCAS HUMUM SACRA EST.
RONSARDUS ENIM JACET HIC,
QUO ORIENTE ORIRI MUSÆ,
ET OCCIDENTE COMMORI,
AC SECUM INHUMARI VOLUERUNT.
HOC NON INVIDEANT QUI SUNT SUPERSTITES
NEC PAREM SORTEM SPERENT NEPOTES.

Tel fut Ronsard, le plus grand poète, le plus complet que la France eût connu, et entre lequel et qui que ce soit de ses prédécesseurs on ne saurait établir de comparaison qui ne fût à son égard une criante injustice. Les dimensions d'un monument ne suffisent pas à en faire la grandeur; elles y contribuent cependant; et, en littérature comme en art, c'est quelque chose que la fécondité : la fécondité de Ronsard, ou, comme il disait lui-même, « sa plénitude, » qui faisait son orgueil et l'émerveillement de ses contemporains, est encore aujourd'hui pour nous un de ses titres de gloire. La variété de son inspiration en est un autre, et, à ce sujet, un scrupule nous vient qui est de n'avoir pas assez dit, — comme il nous eût été si facile de le faire en parlant plus longuement de ses *Poèmes* et de ses *Gaietés*, — ce qu'il y a souvent d'ingéniosité, d'esprit en tous les sens du mot, et de souveraine liberté dans son invention. Rappelons pour mémoire son épitaphe de Rabelais :

Si d'un mort qui pourri repose,
Nature engendre quelque chose...

Elle est cruelle, nous l'avons dit, et d'ailleurs injuste, nous l'avons montré; mais elle est admirable de verve, et la preuve, c'est que la physionomie de Rabelais en est demeurée comme défigurée. On aura vu du moins, par les *Discours des Misères de ce temps*, ce que cet élégiaque pouvait dans la satire, et trois cents ans s'écouleront, et le classicisme sera mort, avant qu'on revoie, en notre langue, un plus bel exemple de la parenté naturelle qui

rattache la satire au lyrisme. Mais nous n'avons pas assez dit qu'il avait également fixé le ton de l'*Épître*, de l'*Épître* familière, morale ou philosophique; et vraiment, en comparaison des siennes, que l'on trouvera dans son *Bocage royal* ou dans le recueil de ses *Élégies*, celles de Marot ne sont que du « baladinage. » Cela tient-il peut-être à la différence de leur condition? En tout cas, la poésie de Ronsard sent son gentilhomme, et nul doute qu'à cet égard, les contemporains n'aient guère moins été frappés de la noblesse que de la variété de son inspiration. Ayant et portant haut le sentiment de sa naissance ou de sa race, Ronsard a pensé d'une « façon non commune, » et conforme, pour ainsi parler, à la générosité du sang dont il croyait descendre. Libertine et souvent lascive, grossière même quelquefois en ce sens, — et encore quand il se fâche contre les « ministreaux » ou « prédicantereaux » de Genève, — son inspiration n'a jamais été ce qui s'appelle « vulgaire. » Sa langue a pu l'être, son inspiration ne l'est jamais. Et mêlant ensemble ainsi la fierté du poète à l'orgueil du gentilhomme, c'est le lieu d'observer qu'il n'a pas contribué médiocrement à relever en France la condition de l'homme de lettres.

Sans doute, il a eu ses défauts, que nous avons signalés au passage, et dont les moindres ne sont pas l'emphase, le pédantisme et la prolixité. Il enfle « ampoulément » la voix pour, souvent, ne rien dire ou peu de chose; et la sonorité des mots lui fait à lui-même illusion sur le vide, ou, si l'on peut ainsi dire, le « creux » de sa pensée. Ne serait-ce pas ici l'un des dangers, si jamais on la réalisait, de la chimérique alliance de la musique et de la poésie? La valeur des « sons » n'a peut-être que de lointains rapports avec le « sens » des mots. Il abuse aussi contre nous de son grec, ce qu'on lui pardonnerait, s'il nous en faisait toujours profiter comme de Parthénius de Nicée dans son *Discours de l'Équité des vieux Gaulois ;* mais Arate et Lycophron lui sont trop familiers, et des vers comme ceux-ci n'ont-ils pas l'air d'une parodie :

O Cuisse-né Bacchus, Mystique, Hyménéan,
Carpime, Evaste, Agnien, Manique, Lénéan,
Evie, Evoulien, Baladin, Solitaire,
Vengeur, Satyre, Roi, germe des Dieux et Père;
Martial, Nomian, Cornu, Vieillard, Enfant,
Péan, Nyctélian!...

On a souvent besoin d'un lexique pour le lire, et d'une connaissance de la mythologie qui ne correspond pas tant à une juste admiration qu'à une superstition un peu pédantesque de l'antiquité. Cette fâcheuse erreur s'est introduite avec Ronsard, et par lui, dans la notion du « classicisme, » que les anciens sont parfaits d'être les anciens, et qu'il n'y a pas lieu de leur en demander davantage.

> Le critique ignorant, qui se croit bien habile,
> Donnera sur ma joue un soufflet à Virgile !

Ainsi s'exprimera, bien longtemps après Ronsard, celui de nos grands poètes qu'on pourra justement appeler le « dernier des classiques ; » et, comme à Ronsard, l'argument lui paraîtra victorieux. « Un soufflet à Virgile ! » O poète ! Et pourquoi Virgile n'en aurait-il pas quelquefois mérité ? Mais vous ! si ce que vous imitez de lui, c'est ce qu'il a de plus éloigné de nos manières d'être, de sentir, ou de penser, pourquoi vous étonner que nous vous le reprochions ? Il y a bien du fatras dans l'héritage de l'antiquité, de la grecque surtout ; et, nous aurons occasion de le montrer quand nous résumerons l'œuvre de la Pléiade, ce n'est pas ce que Ronsard en a toujours le moins goûté. Nous n'irons cependant pas jusqu'à dire que, s'il est prolixe et verbeux, infini et souvent confus dans ses descriptions, — voyez à cet égard l'*Hymne de Calays et Zéthés*, — c'est que les Grecs, ses maîtres, sont de grands bavards. La prolixité de Ronsard procède plutôt d'une autre cause, qui est son habitude de chercher sa pensée la plume à la main. Il ne se contente pas de penser en écrivant, mais il faut qu'il écrive « pour penser ». Ses idées ne s'éclaircissent pour lui que par le moyen des mots, qui les expriment d'abord confusément, et elles ne deviennent nettes, elles n'arrivent à une claire conscience d'elles-mêmes, que par une suite de tâtonnemens ou d'approximations successives. Ronsard ne croit jamais avoir dit tout ce qu'il voulait dire, et il ne connaît de moyen de le dire que d'en accumuler les expressions diverses. C'est le secret de ses « variantes » et de ses « corrections, » qui n'ont pas souvent gâté son texte, mais qui ne l'ont pas toujours sensiblement amélioré.

D'autres défauts sont moins les siens que ceux de son temps, et, en particulier, tous ceux que l'on pourrait reprocher à sa langue. Il est difficile, quand on compare la langue de Ronsard

à celle de Marot, claire et spirituelle, mais courte et pauvre, de n'en pas admirer l'abondance, la richesse, la variété, la souplesse, le coloris, l'éclat, les sonorités héroïques, la grâce légère et voluptueuse.

La rose est l'honneur d'un pourpris
La rose est des fleurs la plus belle,
Et dessus toutes a le prix,
C'est pour cela que je l'appelle
La violette de Cypris.

La rose est le bouquet d'amour,
La rose est le jeu des Charites
La rose blanchit tout autour
Au matin, de perles petites
Qu'elle emprunte du point du jour

La rose est le parfum des Dieux,
La rose est l'honneur des pucelles
Qui leur sein beaucoup aiment mieux
Enrichir de roses nouvelles
Que d'un or tant soit précieux !

Est-il rien sans elle de beau ?
La rose embellit toutes choses,
Vénus de roses a la peau,
Et l'Aurore a les doigts de rose
Et le front le soleil nouveau...

Admirons encore le sonnet liminaire des *Amours :*

Qui voudra voir comme amour me surmonte
Comme il m'assaut, comme il se fait vainqueur,
Comme il r'enflamme et r'englace mon cœur,
Comme il se fait un honneur de ma honte,
. . . . . .
Me vienne lire...

La belle langue ! aussi nette, je pense, que la langue de Marot ou de l'aimable reine de Navarre, mais combien plus précise ! et plus ferme ! et plus forte ! C'est la langue de Ronsard, et quiconque soit qui a écrit ces quatre vers, il est ce qu'on appelle un grand écrivain. Et, s'il ne l'est pas toujours, la faute en est donc moins à lui qu'à son temps, qui est le temps où la langue, dans son effort vers l'acquisition des qualités qui lui manquent, s'enrichit indistinctement de tout ce que le grec et le latin, l'italien et déjà l'espagnol, les parlers provinciaux, les vocabulaires

techniques, semblent mettre à sa portée. Il ne lui restera plus désormais qu'à se perfectionner, en se connaissant mieux elle-même, son génie naturel, ses ressources profondes, et en s'émondant, en s'épurant, en se « socialisant » si je puis ainsi dire, — et en s'appauvrissant.

Que si maintenant, et après avoir essayé d'analyser et de caractériser son œuvre, c'est le rôle de Ronsard qu'on voulait résumer, deux mots y suffiraient, qui achèvent de mesurer la grandeur de son personnage. Le théâtre mis à part, — que sans doute il n'a pas abordé, parce que, dans les conditions matérielles d'alors, le théâtre ne pouvait être qu'un exercice de pure rhétorique, — on peut dire de Ronsard qu'il a « circonscrit, » pour deux cent cinquante ans, le domaine entier de la poésie classique, en même temps qu'il forgeait, dans ce grand alexandrin qu'il a si bien manié, et avec une virtuosité que je ne sais si l'on a dépassée, l'instrument nécessaire à l'exploration de ce vaste domaine. Forme et fond, plus on lira Ronsard et plus on s'apercevra que le « classicisme » est tout entier dans son œuvre. Il y est avec ses qualités ; il y est avec ses défauts. Et si l'on nous demandait comment et pourquoi donc il ne s'en est pas dégagé tout de suite, c'est précisément ce qu'il s'agit maintenant d'étudier. Mais ce que nous pouvons déjà dire, c'est qu'à personne peut-être, à aucun grand artiste, ses disciples directs n'ont plus nui qu'à Ronsard, et en particulier celui d'entre eux qui sans doute est le plus bel exemple connu de ce que l'érudition comporte ou engendre quelquefois de sottise : j'ai nommé Jean Antoine, le « docte, doctieur, et doctime Baïf. »

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LE GOUVERNEMENT

DE LA

DÉFENSE NATIONALE

LA CONQUÊTE DE LA FRANCE PAR LE PARTI RÉPUBLICAIN[1]

IV

I

Ville fondée au confluent des mondes Romain, Germanique et Gaulois; capitale de frontière, où la race de César, après avoir conquis celle de Vercingétorix, se gardait contre celle d'Arminius; limite devenue un centre lorsque la ruine de Rome déplaça l'axe de la puissance vers la monarchie franque; passage et marché entre les divers royaumes qui se divisèrent l'héritage de Charlemagne; cité impériale et libre sous les empereurs germaniques, Lyon a, durant quatorze siècles, mêlé dans son histoire celle de trois races souveraines et dans son peuple leur sang. Les fiertés de ces traditions vivaient en elle quand elle se donna à la France, non pour perdre son indépendance, mais pour l'unir aux destinées du peuple qu'elle sentait être davantage le sien. Dans cette France même elle a continué son rôle historique : elle est demeurée le lieu de rencontre et de fusion entre les diversités de climat et de mœurs. Jusque-là le Midi étend la transparente profondeur de son éther, souffle sa chaude haleine,

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 1er septembre et 1er octobre.

allume sa splendeur éblouissante et presque cruelle. Jusque-là, le Nord abaisse un ciel de suie, un brouillard opaque, une humidité glaciale, les épreuves les plus moroses de l'hiver. Dans la population, mêmes contrastes, et mêmes mélanges. Au Nord elle appartient par la gravité, la coutume de ne rien résoudre qu'après réflexion, la volonté de connaître à fond les affaires où elle s'engage, la persévérance de les suivre jusqu'au bout, l'art d'en combiner patiemment les chances. S'agit-il d'exécuter, elle ajoute à ces dons la promptitude, l'audace, l'ardeur : les œuvres plantées dans le froid, grandies dans l'ombre, semblent mûrir soudain par un coup de soleil. C'est l'heure du Midi, et du Midi ce sont parfois les impatiences, les fièvres, les fureurs. Mais, même alors, l'enthousiasme garde quelque chose de taciturne, le feu jaillit d'un foyer intérieur que les étincelles n'épuisent pas, les excès ont un air médité qui les rend plus terribles : le Midi s'agite, le Nord le mène.

Où les hommes sont à la fois réfléchis et passionnés, les doctrines qui se disputent le monde trouvent leurs soldats les plus persévérans. Lyon est une place forte des idées. Dans son enceinte même, elles s'élèvent rivales comme ses collines, voisines et séparées comme les deux fleuves qui la traversent sans mêler leurs eaux. C'est à Lyon que le christianisme commença de conquérir la Gaule, et nulle part il ne s'est fortifié d'une tradition plus vivante, de vertus plus utiles, d'œuvres plus nombreuses : mais nulle part ne se sont senties plus provoquées par cette énergie de la foi, les doctrines et les haines de l'impiété. C'est à Lyon, que, dès le moyen âge, le travail de la soie a préparé la puissance et les vices de la grande industrie; là qu'entre les patrons et les ouvriers s'est le plus tôt élevée la querelle pour le partage de la richesse produite par leur commun effort. Religieuses ou sociales, ces doctrines n'ont pas divisé en deux champs clos, ici les contemplateurs de l'invisible, et là les transformateurs de la richesse : les uns et les autres, heurtant les unes contre les autres dans une seule mêlée, ont voulu ordonner par l'unité d'une même synthèse le monde de la matière et le monde de l'esprit. Les croyances chrétiennes semées en des âmes sérieuses ont fait les mœurs de la bourgeoisie, son existence familiale, sa constance dans le travail, sa probité dans le gain, sa modestie dans la richesse; en même temps, ces vertus disposaient ces privilégiés à répandre sur la multitude obscure, où leur conscience recon-

naissait des frères, une sollicitude digne de cette parenté, surtout le trésor des espoirs immortels, plus nécessaire aux déshérités du présent; et la foi, en apprenant aux malheureux la résignation volontaire, donna des siècles de stabilité à la paix sociale. Cette stabilité eut d'abord pour adversaire une fraction de la classe privilégiée, qui, non contente de ses avantages sociaux, était ambitieuse du pouvoir politique et le voulait enlever aux occupans. Le moyen était de soulever le populaire contre son sort, par suite contre ses maîtres. Mais la discipline catholique tenait cette multitude calme, même dans ses maux : pour changer ses maux en colères, il fallait donc amoindrir sa foi. Les agitateurs furent ainsi conduits à soutenir leur ambition politique par une lutte religieuse : pour se rendre maîtres de Lyon, ils fomentèrent, au XVIe siècle, la Réforme, au XVIIIe, l'incrédulité. Mais cette foule des ignorans et des pauvres, toutes les fois qu'elle s'ébranlait pour les suivre, menaçait de les devancer. A mesure qu'ils la détachaient du catholicisme, elle se détachait d'eux, et, dès qu'elle cessait de croire à la vie future, elle cessait de comprendre la vie présente : évanoui le monde idéal, où la patience des déshérités donnait au bonheur un rendez-vous lointain, ils ne renonçaient pas à être heureux, ils ne renonçaient qu'à attendre; tous leurs désirs aux ailes coupées s'abattaient sur ces biens matériels; et puisque la société spoliait par une incessante genèse d'inégalité ses membres les plus nombreux, ils songeaient à la solidarité de leur droit et de leur force pour fonder sur d'autres bases un état meilleur. Cette population si dissemblable de vœux, inégale de rang, pareille par le sérieux de l'esprit, avait le don commun de rattacher les intérêts à des doctrines. Le besoin d'associer leur avantage particulier au triomphe de leurs principes ajoutait sa sollicitation constante à leurs instincts de lutte. Là était le secret de leur énergie à vouloir et à agir. Ceux qui croient, en travaillant pour eux-mêmes, travailler aussi pour les autres, et voient dans leur propre avantage la petite part d'un bien plus vaste et plus durable, ennoblissent leur égoïsme d'une générosité, poursuivent leurs intérêts avec l'illusion de les oublier, et leurs désirs s'imposent à leur conscience avec l'autorité du devoir.

Ces discordes sortirent toutes ensemble et tout armées de la Révolution française. Elle suscita dans Lyon des énergies et des

épouvantes que le reste de la France ne connut pas. La populace avait pour idole sa propre image, Chalier, d'abord chrétien jusqu'à aspirer au sacerdoce, puis devenu assez impie pour ne plus chercher hors de lui-même le Christ d'un évangile tout terrestre. En ce renégat encore mystique les extases s'élevaient à la béatitude des égorgemens et, chef de la municipalité, il voulait commencer, au profit des pauvres, par l'assassinat des riches, la communauté des biens. Les riches, c'est-à-dire cette bourgeoisie ruinée par la guerre et la proscription du luxe « incivique, » pensèrent que se défendre, c'était défendre, avec les traditions de leur habileté industrielle, l'existence même du pauvre. Ces sages eurent la rare sagesse du courage. Ils osèrent combattre à main armée, emporter l'Hôtel de Ville, saisir Chalier, et faire subir à ce protégé de la Convention le sort dont il les menaçait; ils osèrent continuer la guerre contre la Convention elle-même. La Normandie et sa révolte finie aussitôt que tentée, la Bretagne et la Vendée aux prises d'armes chroniques, Marseille qui après avoir arboré le drapeau blanc ne tenta pas de le défendre, Toulon qui pour résister se livra aux Anglais, avaient avec elles des alliés, autour d'elles la plaine et le bocage, où les combattans dispersés pouvaient se changer en agriculteurs paisibles, derrière elles la mer qui offrait aux vaincus une fuite sûre. Les Lyonnais étaient seuls, toute fuite fermée par leurs murailles devenues leur prison : pour eux, être vaincus était périr. Ils calculèrent tout cela et commencèrent la lutte. Et cet héroïsme trouva pour le punir l'énergie égale et toute atroce de la bourgeoisie révolutionnaire qui à Lyon faisait des vœux pour Paris. Quand Fouché, déclarant la guillotine trop lente, mitrailla ses prisonniers sur la place Bellecour, il était encouragé par une fureur ambiante, celle des Jacobins lyonnais qui, pour devenir les maîtres, sacrifièrent de leur ville les citoyens, les remparts, les monumens et le nom.

L'ordre, même sous Bonaparte, ne reparut qu'affaibli par une double contradiction. Le pouvoir, tout en revenant à la perpétuité monarchique, acceptait d'être jugé par l'opinion de la France, et ce qu'on nommait la France, était sous l'Empire le groupe servile de ceux que l'Empereur désignait lui-même; sous la Restauration et la monarchie de Juillet, l'oligarchie des grands propriétaires. La presque-totalité des Français n'avait pas la parole sur la politique de la France. Sans moyen régulier d'in-

fluer sur les affaires nationales, ils se trouvaient mis par une minorité hors du pacte social. S'ils ne comptaient pas pour elle, pourquoi compterait-elle pour eux? Ce vice du suffrage dans un pays logique rendit national le mépris de la légalité, et ce goût de rébellion devait devenir le plus tentateur où les esprits étaient le plus capables de méditer sur les inconséquences du régime. Le foyer le plus puissant des ardeurs révolutionnaires fut Lyon. A des hommes calculateurs et non hasardeux il ne pouvait échapper que, pour réussir il leur fallait être toujours entretenus dans la familiarité de leur dessein commun et prêts à saisir les occasions fugitives, c'est-à-dire formés en groupes permanens. Le droit d'association n'existait pour personne, surtout pour les ennemis de l'État : mais ceux qui veulent renverser ont peu de scrupule à désobéir. Lyon emprunta à l'Italie, mère des conspirations, l'arme qui de là se répandit en France : ce fut l'ère des sociétés secrètes. Lorsque l'avènement de Louis-Philippe eut affaibli le principe d'autorité, de ces sociétés secrètes sortirent les émeutes, chroniques durant les premières années du règne. Lyon, par les révoltes de 1831 et de 1834, donna au XIXe siècle le signal des luttes sociales. Tandis que Paris, non moins tumultueux, se battait par caprice politique, lassitude du calme, goût de l'aventure, plaisir de fronde populaire, à Lyon se poursuivait la guerre servile, triste comme le drapeau noir que les combattans avaient choisi, cruelle comme la faim dont ils étaient l'armée.

La révolution de 1848, en décrétant la République et le suffrage universel, avait été la victoire commune des bourgeois révolutionnaires et des ouvriers. Ils la poursuivirent aussitôt les uns contre les autres, et le prolétariat de Paris tenta aux journées de Juin la guerre sociale commencée en 1831 par le prolétariat de Lyon. Contre le second Empire, né de ces luttes, Lyon prit à son tour exemple sur Paris; les ouvriers, faisant défection au souverain qui les favorisait, renouèrent alliance avec les bourgeois révolutionnaires. Mais cette vieille guerre eut sa nouveauté : le recrutement de conspirateurs pour l'émeute cessa d'être le moyen principal de combat. La force matérielle d'un gouvernement résolu et armé fut la cause la plus évidente de l'abandon où tombèrent soudain les moyens violens, ce n'était pas la seule. Élu de l'opinion générale, conservateur du suffrage universel, l'Empereur imposait à ses adversaires par une force morale. Contre un régime qui s'associait l'opinion publique et

semblait faire un avec elle, compter sur les bandes occultes d'affidés ce n'était pas même le menacer, c'était le fuir dans l'ombre avec quelques ombres, se réduire à l'impuissance et à l'odieux d'une oligarchie secrète, laissant intact à l'Empire son prestige d'institution faite par tous et pour tous. Avant d'espérer le moindre avantage contre lui, il fallait l'ébranler dans l'opinion où il avait sa large assise; pour changer l'opinion, entreprendre la guerre publique des idées; sinon convaincre la majorité, du moins se concilier une partie du peuple; disputer au souverain, fût-ce par une apparence, cette légitimité démocratique où il puisait sa véritable force. Le suffrage universel, malgré ses vices, eut ce résultat qu'il amoindrit, même chez les hommes de révolution, la violence, et les contraignit aux procédés de propagande légale. Or toute entreprise de former la pensée publique oblige ceux qui veulent convaincre à révéler, si imposteurs soient-ils, quelque chose de leur propre pensée. Cette condition nouvelle de la lutte acheva de mettre au jour les influences qui, primitives comme la race, ou successives comme l'histoire, avaient formé la nature multiple et préparé la force moderne du peuple lyonnais.

II

La bourgeoisie révolutionnaire y continua son œuvre traditionnelle. A ses chefs la lutte religieuse semblait toujours la grande œuvre de la politique. C'est l'Église qui offensait leur intelligence, en courbant sous les dogmes de sa hiérarchie cette raison dont ils se croyaient eux-mêmes les pontifes et pour laquelle ils voulaient une souveraineté sans rivale; c'est l'Église qui menaçait leur ambition, car elle formait des sociétés éloignées de la révolte et de la servitude, et eux voulaient marcher par la rébellion à la toute-puissance; c'est l'Église qui déconcertait leur habileté, car il n'était pas un moyen d'influence tenu par eux pour efficace qui ne fût déjà employé par elle contre eux. En revanche, toutes les attaques contre elle trouvaient une complicité instinctive dans tous les vices condamnés par sa morale, et si cette lutte portait au pouvoir ceux qui l'auraient dirigée, la vaste ruine de l'Église encombrerait assez de temps la place publique pour épargner à leur intelligence et à leurs intérêts l'embarras d'autres destructions.

A Lyon, la ville des cloches dans la ville des métiers; la colline qui de sa base à son sommet porte, de plus en plus épaisse, sa végétation de pierre cléricale, et surmonte de la croix ses chapelles, ses couvens, ses collèges, ses asiles, couronnée elle-même par une statue d'idolatrie; les pèlerinages et les illuminations qui à certains jours unissent la cité tout entière au culte de la Vierge; l'isolement des incrédules dans une bourgeoisie tout imprégnée de catholicisme, et attentive à traiter l'impiété comme une désertion, une déchéance et un péril, tout perpétuait la colère de ces hommes et leur énergie contre la puissance provocatrice. Possédés par cette haine religieuse au point d'oublier leur haine politique, ils ne s'inquiétaient pas s'ils paraissaient ainsi ménager le gouvernement et, à certaines heures, le servir : ils savaient qu'ébranler l'Église était ébranler l'État. Dans le silence d'abord imposé à tous, ils surent faire une propagande d'incrédulité, s'imposer aux regards, opposer à un culte un culte, à des cortèges des cortèges, et les enterremens civils furent plus multipliés, plus sollicités, plus achetés à Lyon qu'en aucune autre ville. Dès qu'eut été autorisée la Ligue de l'enseignement, ils comprirent l'intérêt qu'il y avait à préparer, sous cette apparence du zèle pour le savoir, la ruine de l'éducation chrétienne, et travaillèrent à s'emparer de l'œuvre en s'y affiliant. De même ils peuplèrent la maçonnerie que Napoléon III tolérait sous prétexte d'œuvre philanthropique, mais où se formait l'orthodoxie de l'impiété, où se perfectionnait l'art des formules, des ruses, des dissimulations et des impudeurs nécessaires pour dépouiller malgré lui un peuple de ses croyances. On eût dit que cette habileté allait jusqu'à dissimuler des chefs véritables et invisibles derrière des figurans : l'importance obtenue, la place occupée par le silencieux député Hénon, l'officier de santé Durand, l'ex-instituteur Barodet donnaient la mesure de la force occulte qui rendait puissante même la nullité. L'attraction vers cette force avait jeté dans les loges, avant la fin de l'Empire, quelques recrues de plus haute culture et de plus vive intelligence, tous avocats : contre un régime d'autorité les adversaires les plus efficaces étaient les hommes de discussion. Le barreau de Lyon comptait, parmi ses maîtres, Le Royer, franc-maçon, d'origine calviniste et genevoise. De l'austérité ancestrale il ne conservait qu'une goutte de fiel contre le catholicisme et de tendresse pour la République distillées dans beaucoup de prudence.

Trop avisé pour compromettre par une lutte personnelle contre l'Empire sa profession et son repos, assez homme de parti pour désirer que la guerre fût menée à fond par d'autres, il s'intéressait, aimable et paterne, à ses jeunes confrères en qui perçait l'ambition et le talent, recruta sans bruit ceux qui feraient du bruit, et, bon passe-partout, leur ouvrit la porte du Temple. Ainsi y pénétrèrent avec Millaud l'adresse, avec Varambon l'élégance, avec Ferrouillat la continuité infatigable de la parole. Ils la répandirent, plus active à mesure que les lois devenaient plus douces, éclipsant le vieux groupe de la maçonnerie silencieuse, éclipsés eux-mêmes par leur compagnon Andrieux. En celui-ci, la rhétorique était au service d'un tempérament. Son courage impatient de faire ses preuves lui donnait une originalité et une indépendance, car, s'il acceptait les doctrines communes, il les servait à sa manière, ardemment et hardiment. Aux manœuvres obliques il préférait les attaques de front : il les dirigea telles, soit contre l'Église, soit contre l'Empire. Sa vigueur lui fit aussitôt des enthousiastes dans la foule, qui est femme, et aime les passionnés. Son succès obligea à devenir violens les émules qui voulaient devenir populaires comme lui, et leurs voix sonnèrent le réveil à Lyon assoupi. Le succès confirma Andrieux dans sa volonté d'aller en tout jusqu'au bout. Elle le poussa en 1869 jusqu'à Naples où s'était réunie une assemblée de libres penseurs, qu'on appela l' « Anti-Concile. » Il revint à Lyon pour s'y heurter aux préparatifs du plébiscite et combattit de telle sorte qu'au mois de mai 1870, il était condamné pour outrages à l'Empereur. Malgré ces efforts, quand la liberté des réunions et de la presse mit ce parti en demeure de formuler son programme, une seule passion était au fond des cœurs. Dans la tourmente de paroles qui succédait au silence, quelques vagues promesses de réformes politiques ou sociales passèrent, mais on les prononçait comme on s'acquitte des formules vaines. La vie, la sincérité, n'apparaissaient que dans les anathèmes lancés au catholicisme; incantation monotone et incessante, contre l'intolérance de Rome, les scandales du clergé, la richesse effrayante de cette mainmorte, ces constructions qui importunent de leur masse les yeux du pauvre, ces hautes clôtures, ces grilles, ces verrous qui protègent des richesses plus grandes encore.

Cet apostolat de la haine avait étendu ses conquêtes parmi les prolétaires. La bourgeoisie catholique continuait à résister par

l'ensemble de ses œuvres, pourtant elle n'était plus en tout égale à son passé. Le luxe contagieux l'avait touchée et ce qu'il enlevait à ses mœurs simples, la rendait moins respectable au peuple. Sous un Napoléon protecteur des croyances, elle avait jugé superflu de les sauvegarder elle-même comme sous Louis-Philippe : or, depuis la guerre d'Italie, Napoléon, suspect aux fidèles à cause du sort fait au Pape, s'était montré inattentif aux attaques dirigées contre eux, et les catholiques lyonnais se trouvaient à la fois compromis par leur adhésion politique à l'Empire et déshabitués de cette défense religieuse que l'Empire désertait. Pour demeurer fidèle à la foi, il faudrait à la multitude trop de victoires sur elle-même. Son sort la tourne contre ses maîtres en christianisme, qui lui semblent prêcher trop de parole et pas assez d'exemple, contre la bonté d'un Dieu qui la laisse malheureuse, contre la duperie d'une patience qui ne guérit rien. Sans orateurs, sans journaux, elle n'a pas de pensée publique, ne recueille que celle des autres, et instruit par ces voix du dehors, le prolétariat lyonnais se détache de l'Église. Mais, tout en les écoutant, il a entendu en lui-même une voix qui modifie et complète la leçon.

Lui et la bourgeoisie ne jugeaient pas l'Église de la même place. Les bourgeois n'ont jamais besoin des œuvres qu'elle a organisées pour le soulagement des détresses humaines; sa charité, dont le bénéfice n'est pas pour eux, leur est même onéreuse par les devoirs qu'elle leur rappelle. Ils n'ont de rapports avec elle que par ses doctrines : c'est par ses idées sur la raison, sur l'omnipotence de l'homme, sur l'infaillibilité du libre arbitre qu'ils entrent en conflit avec elle, et, quand ils rompent, c'est par colère contre son enseignement, qui est une humiliation pour leur orgueil. Le pauvre ne tient pas la tête si superbe; penchée par la souffrance, elle se dresse moins vers la domination, et c'est par la souffrance que le pauvre entre en contact avec l'Église. Les remèdes qu'elle a préparés à l'ignorance, à la maladie, à l'abandon, à la faim, sont les remèdes dont il a besoin. L'Église pour lui n'est pas celle qui discute, mais celle qui secourt; pas celle qui refuse, mais celle qui donne; pas celle qui apporte des humiliations à l'orgueil, mais celle qui apporte des secours à la faiblesse. A Lyon, tout homme du peuple avait eu quelque part à ces bienfaits, et sur ces souvenirs s'émoussait la pointe des colères aiguisées par les intellectuels. Il se détachait de

l'Église comme d'une morte, mais, comme envers une morte, gardait quelque douceur d'impartialité : tout insuffisant qu'eût été le lait de la maigre nourrice, du moins n'en avait-elle refusé une goutte à aucunes lèvres; si elle avait bercé le mal sans le guérir, du moins avait-elle porté sur ses bras toutes les douleurs du monde; et seule elle avait, dans la férocité des égoïsmes, jeté en faveur des faibles un cri de pitié. Il ne songeait pas à la maudire, il lui suffisait de s'en séparer. En vain ses maîtres en impiété le prétendaient arrêter dans les joies de la persécution. Comme Dante en face des ombres condamnées, il entendait son guide intérieur lui dire : « Regarde et passe. » Sans perdre son temps à s'acharner contre elles, il avait hâte de saisir la terre des vivans qu'elles ne l'empêchaient plus de prendre. Évadé de la foi, il s'élançait à la conquête de la richesse humaine. Car sur terre, unique domaine de l'homme, l'inégal partage des avantages offerts un instant par la nature est devenu l'iniquité irréparable, le vol scélérat du bonheur auquel tous ont autant de droits. Si les libres penseurs se contentaient de remplacer les catholiques au gouvernement de cette société maintenue en son ancien ordre, c'est-à-dire en son iniquité, leur victoire serait un non-sens, une trahison, car la raison ne triomphe pas où dure l'injustice. Plus le prolétariat lyonnais adhérait à une révolution dans les croyances, plus il devenait impatient d'une révolution dans les fortunes. Cela apparut dès que, réveillé lui aussi par une société tolérée du pouvoir, l'Internationale, il se réunit et parla. Dans les discours et les manifestes de ses chefs, les attaques contre le catholicisme n'ont pas plus d'importance que les protestations des révolutionnaires bourgeois en faveur du prolétariat : c'est la clause de style, la pensée morte. La pensée et la parole vivante ne prévoient, n'appellent, ne préparent que le changement de l'ordre social, la haine véritable porte ses coups à l'organisation de la propriété.

Entre bourgeois et prolétaires le désaccord portait non seulement sur les avantages à obtenir du pouvoir, mais sur les droits à donner au pouvoir. Les révolutionnaires bourgeois étaient les héritiers directs de ces Jacobins lyonnais qui, en 1793, avaient été, même contre leur ville, attachés à Paris. Plus ils avaient conscience de n'être qu'un petit groupe entre les masses conservatrice et prolétaire, plus ils voulaient, si une surprise leur livrait le pouvoir, compenser la faiblesse de leur nombre

par la multiplicité de leurs prérogatives, se retrancher dans le gouvernement, régler tout de ce centre par une volonté unique, broyer, par l'action de ce mécanisme légal, les autres volontés au lieu de les convaincre, et, au nom de l'État, imposer tout à la France.

Ce régime n'avait jamais agréé aux ouvriers lyonnais. Prolétaires, ils se rendaient compte que les prolétaires n'étaient pas capables de diriger les multiples services de l'État, que la complexité de la tâche créait un monopole aux aptitudes des bourgeois, et donnerait à des privilégiés le moyen d'ajourner encore la révolution sociale. Lyonnais, ils supportaient avec jalousie de n'être jamais que les seconds en France, c'est-à-dire les premiers serviteurs de Paris. Leurs vieilles traditions d'indépendance étaient plus respectées par les règles de l'Internationale, où chaque groupe formait une société libre, et où le comité central se contentait d'être entre elles un lien : aussi, l'Internationale avait-elle trouvé à Lyon nombre d'adhérens, que leur affiliation rendait plus hostiles encore à l'unité jacobine. Internationaux, ils voulaient, par-dessus les barrières des États, établir des ententes et des autorités communes aux travailleurs de toute race : tout régime fondé sur la souveraineté de l'État avait pour étendue la nation, par suite exaltait l'idée de patrie, et, groupant races contre races, faisait obstacle aux pénétrations pacifiques. Ces ouvriers aspiraient à un nouveau principe de gouvernement : le besoin créa l'organe. Quelques jeunes Lyonnais, d'une certaine culture, s'étaient affiliés à l'Internationale : le plus actif et le plus intelligent s'appelait Albert Richard. Il aimait son indépendance jusqu'à la prévention contre tout pouvoir, et de tous le plus odieux à cette nature indocile devait être la pesante structure de l'omnipotence jacobine. Des séjours en Suisse, rendez-vous d'études révolutionnaires avec les internationaux de ce pays, montrèrent au jeune Lyonnais dans les institutions politiques d'un peuple le régime que l'Internationale avait établi : des Cantons, chacun souverain dans la patrie commune, déléguant ce qu'il voulait de sa souveraineté à l'intérêt commun, sans crainte d'être jamais contraint au nom de tous dans ses affaires propres. La leçon fut complétée par les rapports de ce groupe de jeunes théoriciens avec Bakounine, réfugié en Suisse, et qui, aussi engagé dans l'Internationale, cherchait la loi du monde nouveau. Ce révolté, pour qui penser était dé-

truire, avait souffert de l'administration autocratique étendue sur toute la Russie et, dans l'emportement de sa colère, opposait à l'excès d'autorité l'anarchie. Mais son anarchie, dans laquelle il prétendait dissoudre les centres factices d'autorité, ne détruisait pas tous rapports de droits entre les hommes, elle s'était arrêtée devant la commune russe; dans ce groupe naturel il reconnaissait une société complète, la déclarait souveraine. Le Slave, par l'outrance, l'imprévu, la rigueur de sa logique, se fit de ces jeunes Français des disciples. Eux, à leur tour, accommodèrent ces idées étrangères à la clarté de l'ordonnance française, et combinèrent un régime où à l'unité ils opposaient la fédération, et à l'État la Commune. La fortune du système fut auprès des ouvriers lyonnais soudaine et générale. Ils crurent reconnaître dans cette nouveauté la formule de la réforme qu'ils cherchaient. Cette souveraineté communale leur reconnaissait leur part immédiate du pouvoir. Car ils n'étaient pas comme les Jacobins une oligarchie partout en minorité, mais, en certaines régions industrieuses et dans de grandes villes, une part notable, parfois prépondérante de la population. Ces places de travail deviendraient pour eux des places d'indépendance, malgré les majorités conservatrices encore maîtresses de la France. Ils ne trouveraient pas dans l'administration relativement simple d'une commune, les difficultés qui les rendaient incapables de conduire l'État; il leur serait facile de tenter l'application de leurs doctrines sur ces champs restreints et avec une diversité d'expériences qui rendraient les erreurs moins redoutables et plus rapides les progrès. La souveraineté des communes abolirait le caractère trop national des gouvernemens unitaires, permettrait à chacune de s'entendre avec ses voisines, et d'étendre de proche en proche, par-dessus les bornes historiques des races, la fédération universelle des travailleurs. En attendant que la fécondât l'avenir des gouvernemens légaux, elle renouvelait dès maintenant le principe révolutionnaire : elle donnait à toute commune le droit de rompre avec l'État; elle déniait à la capitale le droit d'imposer, pour s'être délivrée, la servitude aux autres cités, surtout à celles qui, par un soulèvement aussi prompt et aussi efficace, auraient trouvé dans leur victoire leur titre à se gouverner à leur guise. Le Lyon prolétaire qui, sur 400 000 habitans, comptait 150 000 ouvriers unis contre 250 000 bourgeois divisés, acclama une doctrine qui lui assurait l'hégémonie

dans sa ville et l'indépendance contre la primauté de Paris.

A ce prestige sur les imaginations s'ajoutèrent des moyens plus artificieux de recrutement. Les grèves de 1869, préparées dans le bassin de la Loire et du Rhône, atteignirent à Lyon tous les corps d'état et de métier, y suspendirent tour à tour le travail. Ils semblaient se transmettre le chômage, comme pour donner le loisir, à tous ces travailleurs qui ne travaillaient plus, d'apprendre les passions révolutionnaires, à la fièvre de s'insinuer partout, aux meneurs de connaître leurs troupes. Françaises ou étrangères, toutes les sections de l'Internationale soutinrent de leurs subsides les grévistes. C'était la coopération libre des groupes souverains au service des intérêts communs, la fédération vivante et tutélaire, le fait donnant raison à l'idée. Aussi, dans tous les corps de métier, les affiliés se multiplièrent. A l'automne de 1869, cette masse d'internationaux lyonnais exprima ses pensées par le choix de son mandataire au congrès de Bâle; elle désigna Bakounine. Dans cette assemblée, quand Bakounine répandit ses colères destructrices jusqu'à l'anéantissement de toute autorité, il ne représentait que le nihilisme de son âme russe : quand il proclama la souveraineté de la Commune, il formulait exactement la doctrine des internationaux lyonnais. Après le congrès, ils la confirmèrent dans une campagne de réunions où Albert Richard fit applaudir par de vastes auditoires le principe nouveau, décréter qu'il devait être appliqué, et voter que les ouvriers de Lyon « se fédéreraient avec les groupes déjà formés à Paris, à Marseille et chez les nations voisines. » Le 13 mars 1870, cette fédération était constituée par 5 000 adhérens dans la salle de la Rotonde, aux Brotteaux. Les nations étrangères manquaient, mais nombre de villes françaises étaient représentées; toutes du Midi, sauf Paris, Rouen et Dijon.

Fédéralistes et Jacobins, révolutionnaires politiques et destructeurs sociaux poussaient leur propagande contraire, sans la tourner les uns contre les autres; leur désir d'abattre le gouvernement leur imposait le silence sur leurs désaccords. Mais les chefs ne s'y trompaient pas, ils comprenaient qu'entre ces factions, l'alliance était un accident, la guerre la réalité profonde. Tout en concertant leur action immédiate, ils songeaient aux précautions qu'il leur faudrait prendre bientôt peut-être. Ils s'épiaient dans l'ombre, ils voyaient avec regret croître les influences qu'ils devinaient rivales, les desservaient autant qu'ils le

pouvaient sans rompre, et il y avait entre eux autant de haines secrètes qu'ils en montraient de publiques contre l'Empire.

III

La guerre les surprit, également impopulaire auprès des Jacobins et des Internationaux. Les uns et les autres avaient plus à attendre de nos défaites que de nos victoires.

Les défaites leur donnèrent le signal et le courage de l'action révolutionnaire. A Reichshoffen, la Croix-Rousse répondit par un dernier retour de la tactique aventureuse qui tant de fois avait commencé de grandes luttes par l'audace imprévue de quelques conspirateurs. Leur race se perpétuait en un notaire, étrange tabellion, plus apte à dresser des barricades que des contrats. Républicain, conseiller d'arrondissement, désigné par sa violence à ce choix du parti avancé, Lentillon était un de ceux qui, pour s'élancer, n'ont pas besoin de savoir où ils courent, et son ardeur l'emportait avant qu'il eût pris conseil de sa raison. Sa colère veut une agitation et l'improvise, en convoquant ses amis à la Croix-Rousse pour le 13 août. Quelques anciens combattans des sociétés secrètes reconnaissent l'appel d'autrefois. L'échauffourée se réduit à une mêlée avec la police, un agent est tué, deux blessés; mais les agitateurs, rapidement vaincus, laissent Lentillon prisonnier. Trois jours après, les internationaux veulent entraîner à l'Hôtel de Ville la garde mobile qui part pour le camp de Sathonay, et ne réussissent pas davantage. Mais l'éloignement des troupes appelées à la frontière réduit déjà la garnison à presque rien: la garde nationale n'a pas été organisée, car l'Empire, à Lyon, ne se défie guère moins des modérés que des révolutionnaires et, ainsi, l'obstacle que des conservateurs armés eussent peut-être opposé aux démagogues n'est pas à craindre pour ceux-ci. Ils n'ont pas davantage à redouter l'influence d'une municipalité élue par la ville : Lyon partageait avec Paris le privilège de n'avoir pas de conseil municipal. Cette précaution, qui avait épargné au gouvernement dans les jours calmes quelques embarras sans danger, le livrait seul et sans intercesseurs à l'assaut des jours tragiques. Ses ennemis, en prévision d'un nouveau désastre, se préparent. Ils désignent les hommes qui devront prendre le pouvoir au nom de la ville.

Cette délégation ne fut pas l'escamotage ailleurs habituel à ceux qui, sans consulter personne, se déclaraient les mandataires de tous. Cette prétérition audacieuse était à l'usage des bourgeois assez connus pour que, si la naïveté publique croyait au vote dont ils s'autorisaient, le choix de leurs personnes parût vraisemblable, et que leur notoriété donnât crédit à leur imposture. Les bourgeois révolutionnaires de Lyon songèrent à ce moyen (1). Mais, à Lyon, ils avaient trop peu de forces pour s'imposer sans le concours des prolétaires, et les meneurs des prolétaires étaient trop ignorés pour que leur prétendue désignation par la grande ville ne fût pas un évident mensonge. Chacun de ces obscurs ne pouvait paraître choisi que par un petit groupe; ils avaient besoin de circonscriptions à la taille de leur influence: c'est pourquoi ils décidèrent que les délégués ne seraient élus ni par la ville entière, ni même par les quartiers de la ville, mais par les sections de quartier. Or, à ces foyers de vie minuscules où nul événement ne passe inaperçu, il eût été impossible d'annoncer les choix de la voix populaire, si elle n'y avait pas été interrogée. Il fallut donc consulter quelque peu, sinon tous les habitans, ou même tous les démocrates, du moins ceux qui avaient influence dans un corps d'état, dans un atelier, dans une rue, dans une maison. Ce travail fut provoqué et centralisé par un comité qui siégeait à la Croix-Rousse. Presque tous les petits collèges où l'enquête se fit préférèrent un homme sans culture, sans éloquence, nul hors de son quartier, mais là connu par toutes les habitudes de la vie quotidienne, accrédité par toute la force de la présence réelle, à un de ces candidats qui flattent l'amour-propre des mandans, mais leur restent lointains comme une silhouette entrevue un instant, une voix applaudie à une tribune, un nom répété dans les journaux. Tout organisé en secret, on n'attendit plus pour agir que la permission d'un grand malheur.

Ce malheur fut Sedan. La nouvelle envoyée par les francs-maçons de Genève à leurs frères lyonnais (2) fut connue d'abord des révolutionnaires. Ils la gardèrent pour eux, et l'avance leur donna le loisir de préparer leur effort, qu'ils résolurent de faire

(1) « Un groupe de républicains convaincus, Barodet, Ganguet et autres... pensa donc que le mieux à faire était de dresser une liste des citoyens susceptibles d'une candidature, de la faire adopter par le peuple du haut du balcon de l'Hôtel de Ville, quand l'heure serait venue, et de constituer ainsi, à Lyon, le pouvoir républicain. » Louis Garel, *la Révolution française*, p. 18.

(2) *Lyon en 1870*. Note inédite de M. Albert Richard.

quand l'annonce de la capitulation soulèverait les colères publiques. La ville l'apprenait le 3 septembre au soir. Ils agirent le lendemain.

IV

La disposition des lieux favorisait à Lyon les entreprises révolutionnaires. La Préfecture et la Mairie se partageaient l'Hôtel de Ville, et celui-ci s'élevait sur la place des Terreaux, au pied de la Croix-Rousse, la vaste et populeuse colline où vivait massée la population ouvrière. Un réseau de rues étroites sillonnait la hauteur et dévalait vers la place. Dans ces rues, les habitans étaient aux portes de leurs demeures, presque chez eux, et ne semblaient pas menaçans. Mais s'ils se mettaient en branle, et que leurs flots séparés descendissent la pente, dès qu'ils débouchaient sur la place, ils formaient une foule, et déjà elle touchait l'Hôtel de Ville. C'est ainsi que, dans ses émeutes, elle avait d'ordinaire surpris par son premier élan l'édifice où elle saisissait à la fois le pouvoir de la ville et celui de l'État. L'autorité militaire avait son quartier général à la place Bellecour, trop loin pour recevoir à temps les nouvelles urgentes et prévenir les invasions.

Le 4 septembre, à sept heures du matin, le préfet du Rhône, Sencier, n'avait autour de l'Hôtel de Ville que cinquante agens de police. Il croyait que Lyon attendrait les événemens de Paris. Au moment où il disait au procureur général, accouru pour se concerter avec lui, que nul mouvement n'était à craindre ce jour-là, l'émeute avait descendu la Croix-Rousse et ses têtes de colonne débouchaient sur la place. Elle fut en un instant noire de peuple. Refoulés par cette masse, les sergens de ville remettent l'épée au fourreau et rentrent dans la Préfecture. Une bande à la tête de laquelle un homme brandit un drapeau rouge se précipite en même temps qu'eux dans l'édifice, les fait prisonniers, les désarme, ouvre le chemin à l'invasion. Les chefs bourgeois, Hénon, Durand, Barodet, attendaient sur la place. Dès que l'Hôtel est ouvert, ils y entrent, apparaissent au balcon du premier étage, et proclament la République. A eux s'est joint un chef de l'Internationale, et pour que les siens aient aussi leur part, du balcon, il crie : « Ceux de l'Internationale, montez ! » Aussitôt les deux factions travaillent de concert, et dans le dés

ordre commencent à mettre un certain ordre. Le drapeau tricolore est remplacé par le drapeau rouge au sommet de l'Hôtel de Ville, et, dès neuf heures, sur les murs de Lyon les habitans peuvent lire la première affiche où le « Comité de salut public » annonce son avènement, décrète la déchéance de l'Empire et l'armement immédiat du peuple.

Déjà, il était obéi : le pillage des armes avait commencé. Tandis qu'une partie des émeutiers occupait l'Hôtel de Ville, une autre avait marché sur le fort Lamothe. Le poste n'avait pas défendu l'entrée, les magasins contenaient plusieurs milliers de chassepots. Aussitôt les vainqueurs s'étaient servis; leurs compagnons avertis avaient couru au butin ; nombre de citoyens avaient enlevé plusieurs fusils, pour les remettre à leurs amis, ne pas les laisser aux réactionnaires, ou en trafiquer. Dès la matinée du 4 septembre, le parti révolutionnaire avait sa garde prétorienne munie des meilleures armes, en face d'une population désarmée. Cette force se déclara pour le Comité de salut public. Il en nomma aussitôt les officiers et l'état-major.

Le nouveau gouvernement avait ses soldats, il eut sa police. La police est l'exécration des révolutionnaires, tant qu'ils sont les plus faibles : dès qu'ils triomphent, elle devient leur instrument préféré et ils s'en disputent les fonctions. Les uns aiment dans cette autorité arbitraire une image du pouvoir qu'ils rêvent; d'autres, un métier qui met à leur discrétion choses et gens; d'autres enfin, qui ont été surveillés, poursuivis, détenus dans les jours d'ordre, veulent se venger ou détruire avec leurs dossiers la trace de leurs fautes. Il en fut ainsi à Lyon le 4 septembre. L'homme qui le premier avait envahi la Préfecture se nommait Timon. Ancien conseiller d'arrondissement, condamné politique et condamné de droit commun, il était un déclassé énergique et avide de représailles. La Préfecture prise, lui et sa bande, au nombre d'une vingtaine, se portèrent à l'Hôtel de la police, s'y établirent sans résistance et se déclarèrent Comité de sûreté générale. Presque tous avaient témoigné leur attachement à la République par leur rébellion contre l'Empire, leurs condamnations étaient leurs blessures et leurs titres : plusieurs, repris de justice ordinaires, avaient été convaincus de vols, d'escroqueries, d'attentats aux mœurs. Timon, à la fois condamné politique et condamné de droit commun, avait double droit à les commander, il fut leur chef. Le Comité de sûreté générale si-

gnifia son avènement au Comité de salut public. La légitimité des deux pouvoirs était la même. L'Hôtel de la police était situé rue Luizerne, sorte de boyau où quelques hommes déterminés pouvaient arrêter aisément les attaques, et déjà des citoyens recrutés parmi les plus violens des faubourgs formaient une garde au Comité de sûreté générale. Le Comité de salut public confirma donc Timon dans le titre de commissaire central, et Timon n'avait pas attendu la permission pour exercer son pouvoir. Le préfet, ses secrétaires généraux, les chefs du parquet, plusieurs magistrats, les commissaires de police et agens, les conservateurs notoires étaient recherchés, saisis, écroués. Tout ce qui pouvait devenir pour la résistance une tête ou un bras, devait être paralysé. La place ne manquait pas dans les prisons, les prévenus et condamnés de droit commun venaient d'être mis en liberté. Deux tentatives furent faites pour s'emparer du général Espivent de la Villeboisnet qui commandait Lyon. Les hommes chargés de l'arrêter reculèrent une première fois devant la ferme attitude de la gendarmerie qui le gardait; quand ils revinrent en force, le général avait quitté son hôtel pour la caserne voisine qui n'ouvrit pas ses portes. Mais s'il n'était pas prisonnier, il y demeurait, avec des soldats peu nombreux et peu sûrs, comme assiégé et incapable de porter secours à personne. Avant midi, comme une seconde affiche officielle l'annonce, « il n'y a plus à Lyon qu'une autorité, le Comité de salut public. »

Ce Comité, à neuf heures du matin, quand il avait pour la première fois fait acte de gouvernement, ne comptait que treize membres. L'issue pouvait paraître encore douteuse, les plus audacieux seuls se hasardèrent à signer. A mesure que la victoire devenait plus certaine, il devenait plus nombreux. A la fin de la journée, il compta soixante-dix-huit membres. Les premiers prirent prétexte de ce que la désignation des délégués n'était pas encore complète dans tous les quartiers, et achevèrent l'œuvre en s'adjoignant qui leur plaisait. Parmi eux, quinze à peine appartenaient aux classes qui, dotées de quelque instruction et de quelques ressources, avaient eu jusque-là le monopole de fournir les candidats aux pouvoirs légaux ou insurrectionnels : tels étaient Hénon, Durand et Barodet, qui avaient proclamé la République, Andrieux et Lentillon, délivrés de leur prison et ramenés à l'Hôtel de Ville par un triomphe à peu près semblable à celui qui allait porter le même jour Rochefort de la

prison au pouvoir; Millaud, Ferrouillat, Varambon, Garel, qui s'y glissèrent, recommandés par leur opposition à l'Empire et leurs titres maçonniques; enfin les jeunes meneurs de l'Internationale qui, devenus les apôtres de la commune et de la fédération, réclamèrent et obtinrent quelques places. La classe qui croyait s'intéresser seule aux affaires générales, les conduire par les journaux, et créer par son suffrage les réputations des hommes publics, lisait pour la première fois le nom de presque tous ceux qui devenaient ses maîtres. Ils ne comptaient pas dans les lieux où elle fréquente, ils n'avaient aucune des supériorités admirées par elle, très peu savaient parler correctement, plusieurs ne savaient pas écrire. Mais chacun d'eux était connu dans un atelier, dans une corporation populaire, influent dans un quartier, dans une rue, capable d'agir sur un groupe de fidèles par la communauté du travail et de l'existence, parfois aussi omnipotent dans tel quartier de tel faubourg qu'il était ignoré dans tous les autres. Chacune de ces régions minuscules, obscures, mais abondantes en populaire, avait choisi et reconnaissait un de ces inconnus, et triomphait de son avènement. Nul d'eux n'avait un nom, et, réunis, ils étaient une force : poussée silencieuse et rude de prolétaires qui surprenait l'inertie des intellectuels.

V

Ils étaient au pouvoir, et ils entendaient le garder. Aucun scrupule ne les sollicitait de remettre à la population le gouvernement d'elle-même. Chefs des prolétaires, ils n'avaient besoin de consulter ni leurs troupes, ni l'ennemi. Le pouvoir était le prix d'un effort que les petits avaient seuls tenté : accorder par des élections à ceux qui n'avaient pas préparé la victoire le moyen de la compromettre, n'était pas respecter l'égalité, mais voler le peuple au profit des privilégiés. D'ailleurs ce n'est pas seulement l'intérêt personnel qui les rendait hostiles à toute élection. En soi, le droit fondé sur une émeute leur paraissait supérieur au droit fondé sur le consentement général (1). Toute

(1) Louis Garel, secrétaire du Comité et son historien, a écrit dans son livre *la Révolution lyonnaise :* « Le suffrage universel donne par sa légalité même un caractère timide et respectueux à ses mandataires qui ont à tenir compte des opinions diverses de leurs mandans, tandis que les révolutionnaires non élus, acclamés, ne tiennent leur mandat que de la situation même qu'ils ont créée, ne sont liés par rien, et agissent librement et énergiquement. »

population contient des élémens fort inégaux en intelligence comme en énergie. Quand tout entière elle désigne ses mandataires, son vote est une moyenne de ces forces inégales, et la crainte de devancer cette opinion moyenne emprisonne les élus au milieu de leur armée : elle les fait donc, même en Révolution, modérément révolutionnaires. L'émeute au contraire n'est tentée que par les hommes les plus généreux et les plus braves, elle fait la sélection entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas vouloir. Compter les volontés n'est pas la bonne méthode, il les faut peser; car ce n'est pas leur nombre, c'est leur intensité qui crée leur puissance, et par suite leurs droits. L'élite révoltée est plus que la masse passive, et dans cette élite même les chefs peuvent devancer tout le monde, du droit de leur élan, agir vite et faire grand pour le bien général. C'est le rôle que les soixante-dix-huit maîtres de Lyon se réservaient.

En cela, ils n'étaient que Jacobins. Mais non seulement ils n'entendaient abdiquer devant aucun autre pouvoir dans la cité, ils n'entendaient pas davantage céder à aucune suprématie, même celle de l'État. Pour les soutenir dans cette autre indépendance, il leur fallait le secours de l'autre doctrine apportée par l'Internationale, et qu'ils proclamèrent, disciples fanatiques. A quel titre l'État prétendrait-il dominer Lyon? Au nom de la volonté générale? Mais dans la France la coalition des bourgeois et des paysans était plus forte que dans Lyon et serait plus ennemie du peuple. Au nom de la révolution Parisienne? Si la République y devenait, comme elle l'était déjà à Lyon, le gouvernement du peuple, il n'appartiendrait pas à ceux qui auraient suivi l'exemple de se faire les maîtres de ceux qui l'auraient donné, et ce serait un assez vaste domaine pour les prolétaires de Paris que la première ville de France. Si le pouvoir était confisqué par les parlementaires, il devenait plus impérieux pour Lyon de garder au prolétariat la place conquise et de rester indépendant envers une république suspecte de modérantisme.

Le premier souci du Comité fut donc d'empêcher que nulles nouvelles parvinssent aux Lyonnais, sinon par son intermédiaire et avec sa censure. Il établit au télégraphe des surveillans chargés de lui communiquer d'abord toutes les dépêches. C'est ainsi qu'il connut vers cinq heures les événemens de Paris. Il ne pouvait déplaire au Comité d'annoncer en réponse la révolution de Lyon, la première par la date. Andrieux, chargé de

libeller la dépêche, car ce gouvernement d'illettrés acceptait volontiers les hommes instruits pour greffiers, la rédigea d'après ses habitudes d'esprit et, puisque Paris avait fait la révolution, finit par ces mots : « Le Comité attend les ordres du gouvernement de Paris. » La violente protestation qui s'éleva dans toute l'assemblée prouva que la pensée la plus étrangère à ces hommes était d'obéir. Il fallut effacer le mot « ordres » et écrire : « Le Comité attend les communications de Paris. »

La première de ces communications, reçue le 5 septembre à midi, portait : « Challemel-Lacour, nommé préfet du Rhône, arrivera demain à Lyon. » La dépêche fut remise à trois membres du Comité. Paris, en choisissant le fonctionnaire le plus important de Lyon, ne donnait-il pas un de ces « ordres » que le Comité ne pouvait accepter ? Ils le crurent et, pour plus de sûreté, détruisirent la dépêche, sans la communiquer même à leurs collègues. Comme si à Paris on eût eu le pressentiment des prétentions lyonnaises et le désir de les ménager, à six heures, parvint une nouvelle dépêche : « Challemel-Lacour, ferme républicain, part ce soir avec les pouvoirs nécessaires. » Le titre de préfet avait disparu et l'on pouvait comprendre que les pouvoirs seraient ceux d'un ambassadeur envoyé par la première à la seconde ville de France. Cette fois, la dépêche fut communiquée.

Le lendemain matin, à dix heures, Challemel était à Lyon. Bien que sa venue fût épiée, personne ne le reçut à la gare. Seul, il se rendit à l'Hôtel de Ville, eut peine à franchir la première porte, trouva la cour intérieure remplie d'hommes armés qui accueillirent d'un sourire menaçant l'énoncé de sa fonction. Leur chef s'empara de sa personne et le conduisit, non comme un chef, mais comme un prisonnier au Comité de salut public.

Challemel comparaissait en effet devant des juges. Assemblé dans la grande salle de l'édifice, le Comité attendait l'homme. L'interrogatoire commence aussitôt. Le président Chepié, un ouvrier tisseur, montre un siège à l'arrivant et lui demande ce qu'il vient faire à Lyon. « Remplacer les pouvoirs détruits avec l'Empire, » répond Challemel. Le président signifie que ces pouvoirs sont déjà remplacés par le Comité de salut public, que le Comité est, demeurera seul maître de Lyon, et ne veut pas de préfet. Tout au plus accepterait-il à demeure un délégué du gouvernement, à la condition que le rôle de ce délégué se bornât à transmettre à la Commune les désirs du pouvoir na-

tional, et au pouvoir national les décisions de la Commune.

Dans le silence, dans l'immobilité des attitudes, dans la violence des regards, Challemel reconnut une de ces obstinations qu'on ne persuade pas. Sans contredire le principe de l'autonomie lyonnaise, lui, dévoué par toute la force de son intelligence autoritaire, par toutes les ardeurs de son caractère inflexible, à l'omnipotence de l'État, se borna à soutenir que l'unité de vues et de mesures était en ce moment nécessaire pour délivrer la France de l'étranger. A ces mots une voix s'écrie : « Les Prussiens ! nous nous en occupons bien ! » A cette parole aucune protestation, pas un murmure. Challemel, arraché par la révolte de son patriotisme à la résolution de ne rien contredire, trouve des accens qui, soudain, révèlent en lui l'autre homme, le vrai, l'impérieux, l'inflexible, le violent par amour, le dévot des gloires historiques et républicaines, le fils qui ne renonce pas aux frontières tracées avec le sang des pères. Au souffle de 1792, il purifie l'atmosphère où a retenti le blasphème. Et à cette passion contenue et puissante se fond la glace de cette assemblée. Les uns, qui aiment encore comme lui la France à la vieille manière, lui sont reconnaissans de rappeler les périls de l'heure; d'autres ne sont pas si fanatiques de la nouveauté humanitaire qu'ils restent insensibles à la piété nationale dont ils se croient guéris; les autres dont il blesse les idées lui savent gré de son courage, et son imprudence sert mieux sa cause que toute habileté. On l'applaudit. Mais cette faveur n'est faite qu'à sa personne, et, pour conserver ce premier avantage, il lui faut accepter sans réserve la doctrine de l'assemblée sur l'indépendance de Lyon.

Encore, avant de l'admettre à demeure comme intermédiaire entre la Commune et l'État, le Comité tient-il à s'assurer que l'ambassadeur mérite confiance. C'est pourquoi on pose à Challemel une longue suite de questions. Ce penseur, qui avait médité durant des années sur les matières du gouvernement, ce maître en l'art de dire, fut appelé à prouver l'orthodoxie de ses idées devant un concile d'artisans, et à gagner son brevet de civisme devant les mandataires de toutes les ignorances. Durant trois heures, il supporta l'épreuve. Il tenait à être toléré. Il le fut, et l'affiche suivante annonça en ces termes à Lyon le résultat de l'entrevue : « Le Comité de salut public a reçu le citoyen Challemel-Lacour, délégué du gouvernement provisoire. De

concert avec lui, toutes mesures seront prises pour la défense et le salut de la République. »

Mais l'esprit de défiance n'était pas éteint, et il s'accrut de la concession faite. Si le délégué, admis dans la place, tentait d'en expulser la Commune! Elle se donna la sûreté et la force d'humilier par mille mesures, en la personne du délégué, les deux supériorités contre lesquelles elle était en révolte : celle de la bourgeoisie instruite sur le populaire, et de Paris sur la France. Tous les appartemens du préfet restèrent occupés par le Comité. On relégua Challemel dans un entresol où trois petites pièces durent suffire à lui et à son secrétaire. La première fois qu'il désira s'entretenir avec un membre du Comité, il fallut une délibération et un vote pour établir que ce membre avait le droit de se rendre à cet appel. Les personnes qui venaient le voir étaient conduites à lui entre des gardes nationaux et ramenées de même. Des sentinelles veillaient à sa porte. Ses communications avec Paris furent l'objet d'une surveillance plus rigoureuse encore : des commissaires du Comité siégeaient en permanence au télégraphe pour envoyer le texte de toutes ses dépêches au Comité, et celui-ci, après les avoir lues, les interceptait parfois.

VI

Ainsi l'assemblée pourvoyait à sa durée. Que faisait-elle de cette souveraineté si jalousement défendue? Elle avait chargé de préparer sa tâche trois commissions : de la guerre, des finances, des intérêts publics.

Si une œuvre semblait appartenir au gouvernement national, c'était la défense : là, l'unité est la condition de l'ordre, de la promptitude et du secret, donc de la force. Et si la Commune semblait disposée à concéder à l'État, comme de moindre intérêt, une besogne, c'était celle dont une voix avait dit · « Nous y songeons bien! » L'aveu révélait l'influence des doctrines internationales, bien que leur réfutation par les lèvres frémissantes de Challemel eût touché l'assemblée. Elle avait, sinon le cœur, du moins la tête perdue de déclamations humanitaires. Composée de prolétaires, elle tendait à substituer aux haines de races les haines de classes. Le patriotisme n'était plus à ses yeux qu'une opinion libre. Pourtant, même sur les affaires militaires, le Comité voulut retenir son omnipotence; les uns croyaient servir la patrie,

les autres tenaient à garder en mains la force militaire pour n'être pas chassés par elle. Ceux-ci ont surtout souci du général qui, retranché dans sa caserne, déclare réserver toute son obéissance au ministre de la Guerre : leurs inquiétudes l'emportent même sur leurs principes, et, invoquant cette autorité de l'État qu'ils ne reconnaissent pas, ils la pressent de déplacer le général. Ceux qui se mettent à l'œuvre véritable de la défense possèdent pour toute aptitude les traditions révolutionnaires sur la subordination de l'autorité militaire à l'autorité civile, et les vertus des soldats citoyens. Ils désignent les chefs de leur future armée, ils en offrent le commandement à Cluseret et à Garibaldi (1). Pour recruter les combattans, ils dressent des estrades entourées de drapeaux sur les places publiques, où les sonneries de clairons et les roulemens de tambours appelleront les volontaires : et en effet, si les comédiens sont nombreux à parader sur ces tréteaux du patriotisme, quelques milliers de braves gens s'offrent. Pour armer ces troupes dont ils ne sont que l'avant-garde, le Comité visite les forts et inspecte les arsenaux, mais il sait d'avance qu'entretenus par « l'incapacité militaire, » ils sont vides, et qu'il faut chercher ailleurs. Le plus simple sera d'acquérir dans les pays étrangers les stocks de fusils à vendre. Le Comité donne pouvoir à des délégués pour acheter en Angleterre et en Suisse (2) : il ne se doute pas que si chaque ville agit de même, elles se feront concurrence les unes aux autres et que leur surenchère élèvera les prix d'une façon ruineuse. Le Comité s'occupe aussi de fortifier Lyon; le colonel du génie était l'homme qui devait bientôt devenir le général Rivière et présider après la guerre au rétablissement de nos frontières défensives. A l'évidence du mérite il joignait celle du zèle, avait l'art de convaincre et aussi de charmer. Il accomplit son œuvre la plus difficile en obtenant la confiance des délégués, et rendit le service le plus inattendu à leur mémoire en prouvant que leurs préventions n'étaient pas invincibles. Mais il fallait être Rivière pour triompher d'elles. Et, malgré lui, l'idée demeurait que les militaires ne répareraient pas le mal, que c'était aux citoyens à improviser, par une divination du patriotisme supérieure à la routine, des nouveautés invincibles. C'est cet espoir qui hantait le Comité crédule aux inventeurs de toute sorte et de tous

(1) Résolution votée à l'unanimité : séance du 8 septembre.
(2) Le Comité de la Guerre, 12 septembre.

engins, autant qu'incrédule aux officiers ; dès les premiers jours, il étudia surtout les mitrailleuses électriques, les fortins ambulans, les béliers de route, les ballons à projectiles explosifs, les embuscades souterraines (1) ; et la foi qu'il promenait tour à tour sur toutes ces découvertes prouva, par l'étendue de son zèle, celle de son incapacité.

La guerre, en effet, n'était pour ces hommes que surprise, retard, obstacle. Leur pensée, familière seulement avec les conditions permanentes d'une société meilleure, restait obsédée par le désir de les établir, revenait, par le sentiment de leur importance et de l'essentiel devoir, vers les comités de l'intérêt public et des finances. C'est là que s'élaborait le grand œuvre, le double avènement de la révolution religieuse et de la révolution sociale.

La lutte contre le catholicisme commença aussitôt que le nouveau gouvernement fut constitué. Non seulement il abandonna comme don de joyeux avènement les maisons religieuses aux brutalités ordinaires des fanatiques et des pillards, écume de toute foule qui rompt ses digues ; mais son premier soin fut de sanctionner, de précipiter, de généraliser ces violences. Par lui fut ouverte la chasse aux religieux, arrêtés, détenus, mis au secret ; avec son approbation, les Carmes chassés de leur demeure ; par son initiative, les Capucins sommés de quitter la France dans les quarante-huit heures ; sous son contrôle, leur couvent dévasté. Le clergé séculier fut l'objet d'une malveillance aussi prompte, aussi violente. Où la populace se contentait d'insulter, le Comité complétait par des actes. Des prêtres, des évêques furent arrêtés dans les rues, dans les gares, dans les presbytères. La première manifestation d'incrédulité haineuse fut dirigée contre le grand séminaire, envahi, dès le 4 septembre, par un membre du Comité et un fort détachement de gardes nationaux. Les séminaristes étaient en vacances, leurs malles pâtirent pour eux, pillées avec les ornemens sacerdotaux, l'argent qu'on trouva, et les caves ; puis les bâtimens furent déclarés casernes. Ce n'étaient pas seulement les prêtres qui devenaient des adversaires, mais les laïques s'ils professaient le catholicisme : les administrateurs des hospices, qui géraient gratuitement l'immense fortune laissée par la piété des morts, furent révoqués parce

(1) Procès-verbaux du Comité de la Guerre du 7 au 14 septembre.

qu'ils n'étaient pas libres penseurs (1). Il fallait tuer dans l'esprit le mensonge : c'est pourquoi toute manifestation religieuse sur la voie publique fut déclarée un délit (2). Puisque les membres du clergé ne rendaient pas un service public, ils furent, comme de simples particuliers, requis pour l'incorporation dans la troupe (3). On raya toutes les dépenses jusque-là consacrées par la ville aux œuvres religieuses (4). Enfin, pour libérer l'avenir, on vota la suppression des corporations religieuses et la confiscation des biens du clergé (5).

En même temps le Comité s'appliquait à résoudre le problème social. La plus lourde des taxes payées par le prolétaire, sa contribution à peu près unique aux charges publiques, était l'octroi : l'octroi fut aboli (6). Tout citoyen dont les ressources ne dépassaient pas 1 000 francs fut déclaré exempt de tout impôt (7). L'avoir des prolétaires était en partie engagé au mont-de-piété : tous les objets de literie, linge de corps et instrumens de travail furent, jusqu'à vingt francs, restitués aux déposans (8). La guerre avait arrêté le travail : des ateliers nationaux sont ouverts pour les ouvriers inoccupés, et les citoyens que le service de la garde nationale occupe sont nourris et soldés aux frais de la ville. Pour payer les dépenses, l'argent sera demandé aux riches. Aussi faut-il les conserver comme des gages, et le Comité interdit aux habitans de quitter la ville, sous peine de confiscation de leurs biens (9). Pour s'assurer que les fortunes comme les personnes resteront sous sa main, le Comité décide que les sommes déposées à la Banque, dans les Sociétés de crédit, et les approvisionnemens de soies ouvrées ou grèges, ne pourront, sans son autorisation, sortir de la ville (10). Ces sûretés prises, il décrète une contribution de 50 centimes par 100 francs du capital sur tous les biens mobiliers et immobiliers. Ces ressources ne suffisent pas à remplir les caisses que vide l'entretien des prolétaires dans la garde nationale et les chantiers; le Comité se rend cette justice de comprendre qu'un emprunt ouvert et garanti par lui ne produirait rien; il est, pour durer, réduit à prendre : « Attendu, dit-il, que la réquisition est de droit alors qu'il faut agir révolutionnairement; qu'en cas de malheur l'ennemi ne se gênerait guère et prendrait bien plus que nous ne demandons; que les

(1) Comité de Salut public, séance du 8 septembre. — (2) *Id.*, du 10. — (3) *Id.* — (4) *Id.*, 7 septembre. — (5) *Id.* — (6) *Id.*, 9. — (7) *Id.*, 12. — (8) *Id.*, 12. — (9) *Id.*, 10 septembre. — (10) *Id.*

capitalistes et les propriétaires peuvent bien faire un sacrifice... » Et il vote une réquisition de 20 millions (1).

VII

Si l'on cherche les inspirateurs de ces mesures, qui toutes sont prises par un consentement unanime, on les discerne distincts et adverses: les unes sont l'œuvre des bourgeois, les autres des ouvriers. Si révolutionnaires qu'ils fussent, les bourgeois du Comité, étrangers par l'éducation et les ressources aux soucis du pain quotidien, ne songeaient pas à transformer la société, mais à la dominer. Par cela même que leur ambition était d'orgueil, ils tenaient à la grandeur du territoire, à la renommée extérieure de la nation; ils sentaient que leur honneur s'élevait ou s'abaissait avec elle, et c'est pourquoi, patriotes et humiliés des désastres militaires, ils désiraient délivrer de l'invasion et de la paix honteuse la France où ils voulaient l'autorité. Aussi la sollicitude de la défense fut-elle surtout inspirée et soutenue par les bourgeois du Comité, Hénon, Andrieux, Barodet, Varambon, Ferrouillat. Le même orgueil rêvait d'un pouvoir vaste par son étendue sur les esprits, comme par son étendue sur le territoire: or l'Église leur apparaissait comme une rivale d'influence, qui enfermait leur action et leurs droits dans d'humiliantes limites, et se réservait l'hégémonie suprême des peuples et des hommes. En la renversant, ils se faisaient place. Voilà pourquoi les mesures de haines religieuses sont toutes proposées par eux. C'est le médecin Durand qui déclare toute publicité du culte « une ostentation délictueuse et provocatrice. » C'est le secrétaire Garel qui fait exclure, comme suspects de cléricalisme, les administrateurs des hospices. C'est l'avocat Andrieux qui appelle au service militaire les séminaristes et les religieux en état de porter les armes. C'est le notaire Lentillon qui réclame la confiscation des biens ecclésiastiques. Les uns et les autres excitent d'autant plus les passions religieuses qu'ils craignent davantage d'être devancés par d'autres passions. Le regard famélique de la majorité prolétaire les épouvante: leur expérience des affaires leur dit l'inanité des formules sociales auxquelles on croit autour d'eux ; leur bon sens prévoit comme

(1) Comité de Salut public, séance du 10 septembre.

terme des décisions qui se succèdent une banqueroute dont la honte retombera sur leurs noms, dont la responsabilité pèsera peut-être sur leurs biens. Contraints de faire sa part à la passion qui menace la richesse de tous, ils croient habile de sauver les capitalistes en livrant le patrimoine du clergé.

Les prolétaires du Comité sont passifs dans les mesures contre l'Église, comme dans les efforts contre l'étranger. Si un instinct naturel et vainqueur des sophismes répond en leur cœur à l'appel de la patrie menacée, et les empêche de désavouer l'effort entrepris pour la défendre ; si les préjugés répandus en eux contre l'Église par la propagande bourgeoise, et la croyance passée en article de foi que le catholicisme est antirépublicain, les disposent à s'associer aux rigueurs proposées contre lui, les idées abstraites de patrie et de culte ne sont pas les idées maîtresses de leur intelligence et de leur volonté. Les périls de la domination allemande ou romaine leur semblaient bien secondaires en comparaison de l'accaparement capitaliste, qui était pour eux la vraie défaite et la servitude. Le rêve de domination qui occupe le riche entre ses repas ne suffit pas au pauvre, pour qui le problème est de s'assurer ses repas; s'il désire le pouvoir, ce n'est pas pour satisfaire son orgueil, mais sa faim. Dès que les prolétaires du Comité tinrent ce pouvoir, leur premier, leur unique mouvement fut pour étendre la main sur les avantages de la vie. Les confiscations des biens ecclésiastiques, loin d'apaiser cette cupidité, l'excitèrent. Quand ils eurent constaté, grâce aux motions des bourgeois, avec quelle facilité l'arbitraire disposait des personnes et des propriétés, ils appliquèrent aux riches les mêmes mesures prises contre les clercs. Tous les décrets spoliateurs des fortunes particulières furent proposés par des ouvriers, votés avec enthousiasme par les prolétaires du Conseil. Rendre au pauvre sa part trop longtemps occupée par le riche était à leurs yeux la grande mission du pouvoir. A cette fonction nouvelle de la puissance ils avaient donné un symbole : c'est pour distinguer leur révolution sociale de la révolution politique faite par la bourgeoisie, en 1789, qu'ils avaient substitué le drapeau rouge au drapeau tricolore. Les bourgeois, tolérés et suspects, du Comité n'osèrent pas se désigner à l'animadversion de cette majorité compacte et résolue : ils votèrent les décrets les plus spoliateurs, et, comptant sur les embarras mêmes qu'ils n'avaient pas le courage de prévenir, espérèrent que

les votes seraient rendus nuls par les difficultés d'exécution

Si donc les deux castes rivales s'étaient partagé les initiatives des destructions, toutes deux devenues complices se prêtaient main-forte pour l'accomplissement de leur tâche préférée. Et l'œuvre tout entière avait une humiliante unité. Après tant de déclamations en faveur de la liberté, en faveur de la justice, tant de sévérité répandue contre toutes les fautes du gouvernement, tant d'années passées à promettre, à annoncer les réformes, tant de résolution à prendre le pouvoir, la collaboration des révolutionnaires bourgeois et des ouvriers socialistes n'aboutissait qu'à une dictature, et laquelle ! Pas de doctrines, des haines ; pas d'institutions, des coups ; un gouvernement dégénéré en vengeance. Il ignorait ce respect de l'homme, qui est le commencement de la civilisation : il retournait à la barbarie par ses espérances mêmes. Et il semblait qu'une contagion d'abaissement fût la seule loi d'égalité dans ce régime, puisque les aptitudes et les volontés se dissolvaient sans résistance dans l'ineptie ambiante, puisque les plus intelligens s'enchaînaient avec les plus stupides. Chute lamentable pour les hommes, plus funeste pour les idées ! Car le droit de la commune à l'indépendance, le droit du prolétariat à un sort meilleur, introduits parmi d'autres droits où ils trouvent place en les respectant, sont légitimes, utiles, civilisateurs : revendiqués sans bornes et établis sur la ruine de tous les autres, ils ensevelissaient vive toute leur légitimité sous leurs excès et leurs erreurs.

Mais autant que mauvais, ce pouvoir était redoutable. Pour perpétuer cette expérience où la ruine de la ville serait complétée par la ruine de chacun, et où les prolétaires, quand ils auraient achevé de manger les riches, trouveraient le suprême châtiment, la faim sans travail, il avait amassé toutes les forces qui aident les gouvernemens réguliers à défendre contre les désordres la paix et la prospérité générales. Pour contenir une population sans troupes régulières et sans armes, il avait des soldats nombreux, sûrs, pourvus de bons fusils et de munitions, une police soupçonneuse et sans scrupules. Il pouvait d'autant plus compter sur ces défenseurs que sa durée leur assurait la vie bien repue et oisive, l'importance, et que, s'il disparaissait, ils retombaient eux-mêmes dans leur néant d'hier. Il avait, pour entretenir cette organisation et les dévouemens qu'elle lui assurait, la richesse de Lyon mise sous séquestre, et dont la dilapidation demanderait

du temps, bien que les trésors s'épuisent vite, quand il faut avec l'épargne des bourgeois assurer l'oisiveté des prolétaires. Pour maintenir son indépendance contre l'État lui-même, c'est-à-dire contre quelques bénéficiaires d'une émeute parisienne, il avait l'enceinte fortifiée de Lyon, que nulle armée française n'investirait avant la fin de la guerre contre l'Allemagne. Enfin, il avait, pour soutenir toutes ses audaces, la puissance d'un idéal, le fanatisme qui lui laissait voir seulement la lueur de justice perdue dans les injustices de ses actes.

VIII

Tel était, au commencement de septembre, l'état de la France. Dans l'Est elle se battait. Au Nord et dans le Centre elle obéissait en silence par inertie, par timidité, par sentiment que c'était assez d'avoir renversé un régime sous les yeux de l'ennemi, par hâte de réunir tout l'effort dans l'œuvre la plus nécessaire et de délivrer le sol. Dans le Midi, elle semblait ardente à la fois pour la défense et pour la République. Mais la guerre y était comme lointaine, on se tenait sûr que l'invasion ne viendrait pas sommer sur place les courages, troubler les existences et les intérêts. On préparait les forces dues à la patrie, mais sans cette angoisse qui accompagne l'urgence des périls. Plus on descendait vers le Sud, plus le souci de la lutte devenait à la fois faible et bruyant : c'était dans les populations les moins belliqueuses que cette ardeur saisissait les groupes les moins disposés à se battre, et les plus passionnés de politique. Le patriotisme y devenait l'argument le plus sonore à l'aide duquel les partis pussent se disputer le pouvoir. Dans cette région, la seule où cette envie du pouvoir semble une passion collective, elle n'atteint d'ordinaire, même dans les grandes villes, qu'une oligarchie avide, hardie et fertile en négociations avec le gouvernement, afin de s'assurer le plus qu'elle pourra des places vacantes. Toulouse est la capitale de cette agitation factice où des bourgeois adroits, bourgeois encore que démagogues, poussent leur fortune politique, où ils montrent de loin au gouvernement le lion populaire qu'ils contiennent et qu'ils font rugir à propos, mais où le lion débonnaire n'est un danger pour personne, pas même pour ceux qui l'exploitent, où l'action désordonnée et violente des multitudes sur les événemens ne s'exerce pas.

Elle s'exerce, au contraire en d'autres régions et avec des excès qui atteignent, à Marseille et à Lyon, leur plénitude dans leur diversité. A Marseille, c'est une coalition de petits bourgeois et de prolétaires qui s'empare de la ville, les uns et les autres avec une ardeur violente, et dans une course de vitesse; mais ils n'apportent à ce pouvoir que cette promptitude où le tempérament décide pour la raison, et ils exercent le pouvoir qu'ils surprennent en gens tout surpris eux-mêmes de l'occuper. En eux, malgré la redondance des mots, pas d'idées de gouvernement, une confiance dans leur souplesse, qui leur permet de se retourner sans souci de se contredire, et de garder leur équilibre, c'est-à-dire le pouvoir. Car c'est à lui seul qu'ils tiennent. Et de même tiennent seulement à l'avantage conquis les cinq cents « travailleurs » qui se sont avec eux installés à la Préfecture. Infime minorité de prolétaires, que font-ils pour leurs compagnons? Ils ne songent qu'à protéger contre ces compagnons le monopole imprévu où ils ont trouvé pour eux-mêmes la solution du problème social. Caïmans paresseux au soleil, terribles pour défendre leur proie, ils n'ont que des cupidités, avec toute la puissance que donnent la voracité de l'instinct et la chaleur du climat. Tous représentent les appétits égoïstes, pour lesquels la révolution n'est qu'un pillage de l'autorité.

A Lyon, le hasard au contraire semble éliminé des événemens par un long travail de la démagogie. Elle saisit le pouvoir avec un calme où il y a plus de force que dans tout emportement. Ce n'est pas une dizaine de journalistes, de commis, avec cinq cents déchargeurs, qui pourraient dominer une telle ville. Le gouvernement que cette démagogie soutient a été désigné par elle, il est soutenu par tous les prolétaires et tous les prolétaires vivent de lui. En même temps qu'une organisation, il a des volontés, les proclame, les applique, et, par là, accroît son autorité sur une multitude dont il sert les passions. Il veut donner aux pauvres la fortune des riches, il veut soustraire Lyon à l'obéissance de l'État, il veut briser au profit de la commune l'unité de la France. La révolution n'est plus là un jeu d'adresse au profit de la bourgeoisie habile, ou au profit des premiers venus le pillage du pouvoir, elle est, au profit du prolétariat, la destruction de la société.

ÉTIENNE LAMY.

LA ROUTE S'ACHÈVE

PREMIÈRE PARTIE

I

Il avait dû s'asseoir sur son lit de camp, tout au bord.

Devant lui, équilibrés sur une planche placée sur un pliant, il y avait une bougie protégée par un globe de verre et un livre dont il avait toutes les peines du monde à maintenir les pages, à cause d'un vent mauvais qui s'introduisait là, sûrement par quelque trou de la muraille. Comme il faisait très froid, il avait relevé le col de sa capote, mis sa pèlerine, coulé ses mains dans les larges manches. Les coudes aux genoux, tassé sur lui-même, il s'essayait à lire, à attendre plutôt, à « tuer le temps, » comme on dit à part soi.

Il était seul.

Sous la lueur tremblante de la bougie, son ombre arrondie, énorme, s'allongeait, se cassait sur les murs, des petits murs gris, sales, pas très droits, qui l'enserraient. Certes ceux qui les avaient faits n'étaient pas très habiles. C'était un peu rudimentaire, à la manière sauvage, des éclats de roches, des pierres et un délayage de terre glaise pour enduire et joindre le tout. Au pied du lit, un espace noir, un vide où n'atteignait pas la lumière incertaine, se devinait. Au-dessus de sa tête, des bois mal équarris soutenaient un toit informe, et il n'aurait pas fallu qu'il levât la main bien haut, dans la position où il était, pour y atteindre. En face de lui, des planches, provenant de quelque

caisse, gauchement réunies, servaient de porte à une ouverture carrée, porte basse tremblotante qui l'enfermait en cette tanière où s'immobilisait sa veillée.

Dehors, par delà ce réduit, ce devait être l'espace libre, dénudé, le vide où la tempête s'éploie sans obstacle, la tempête et la nuit. De brusques rafales passaient, sifflaient comme sur les roches dressées au bord des mers. Et c'était bien, dans cette nuit bouleversée, l'impression qu'il avait eue tout d'abord, de la mer présente, tout près, bondissant, se brisant dans l'ombre, de la grande mer soulevée, au large, d'où accourait ce vent qui donnait de la voix. Mais ce n'était qu'une impression par à peu près, car, il le savait bien, il s'agissait d'une autre immensité, d'un infini de solitude au milieu duquel, seule, sa cahute émergeait parmi des rocs éboulés.

Il était en Kabylie, sur un des plus hauts sommets. Tout autour, c'était l'espace libre, énorme, le vide et l'épouvante d'une nuit opaque où se poursuivaient des nuages, tourbillonnaient des vents, s'engouffraient, se heurtaient des ouragans.

Par-dessus l'effort rageur des élémens, le vacarme effroyable, une plainte haletait. Même dans les momens d'accalmie qui présageaient la venue subite, l'à-coup brutal de nouvelles trombes, elle continuait toujours, cette plainte, mais adoucie, à mi-voix, comme un sanglot lointain. Puis la trombe arrivait. Un bruit d'artillerie en déroute. Elle s'abattait sur la masure qui semblait osciller, subir cette poussée terrible. Des heurts sourds tonnaient au mur du fond. C'était le signal géodésique, situé à côté, qui s'effritait. Les pierres détachées, lancées à toute volée, faisaient ce bruit de bélier. Au-dessus de sa tête, les tuiles soulevées cliquetaient comme des castagnettes. Du vent entrait, une bise glacée qui cinglait. Alors la petite lumière pâle se couchait, la page tressaillait au livre un instant abandonné, la porte battait, sautait, grinçait...

C'était une minute très désagréable.

Une poussière vieille, du sable gris, tombait de cette toiture vermoulue ainsi secouée. Dans le fond, au pied du lit, une gouttière clapotait.

Il devait pleuvoir aussi, mais le bruit épouvantable qui se faisait par delà ces murs l'empêchait de distinguer l'intensité comme la fréquence des averses. Seulement, de temps en temps, il étendait la main au-dessus de la couchette, et cela le rassurait.

La masure tenait bon. Sauf par la gouttière du fond, la pluie ne pénétrait pas. Rien que ce sable gris, toujours, qui continuait à descendre des solives noires. La rafale passée, sombrée dans l'écho monté des ravines, des précipices lointains, la flamme redevenait plus claire, plus fixe dans le globe embué. Mais cela ne durait pas. Et puis le vent se maintenait rude, frôlant les murs. Toujours des vols de débris, des traînées de graviers fins dévalant, s'abattant comme une grêle, une retombée de lame se brisant sur le rivage, un froissement doux coulant autour de lui, dans l'ombre, au ras du sol.

... Et la même voix frêle de détresse reprenait en sourdine dans les rares instans d'accalmie, allait, allait infatigable, et mettait en son cœur, à la longue, l'émoi d'une petite défaillance, comme l'angoisse d'une douleur imprécise, très ancienne.

Au matin, très loin, de la plaine caillouteuse, desséchée, où la colonne évoluait, quand il avait aperçu les montagnes barrant l'horizon, on lui avait dit :

— C'est là.

Et il avait regardé cette chaîne rose et bleue reflétant la grande lumière qui l'auréolait. C'était comme un lointain charmant, un paysage de rêve. Mais, parmi les sommets échelonnés, un seul l'attirait, un point rouge dénudé d'où se déversaient sur l'un des flancs de grandes coulées bleues, des ombres qui gagnaient la plaine, s'agrandissaient avec l'heure. C'était là qu'il allait s'établir en poste optique. Il y vivrait des jours et des nuits, surveillant les crêtes et les ravins, attentif à l'appel de la colonne manœuvrant dans les montagnes d'au delà. Quatre télégraphistes, un tringlot, un guide du pays seraient sa société. Et plus il marchait vers elle, ayant quitté la colonne, plus la montagne semblait se reculer, grandir rose dans le ciel bleu.

Il allait, suivant l'Arabe, un grand diable maigre, qui chantait à mi-voix une lente mélopée pleine d'inflexions heurtées, gutturales, de terminaisons sonores, larges, qu'il laissait aller jusqu'à bout de souffle. Derrière, les hommes causaient entre eux. Les sabots des mulets, portant le campement et les appareils, se heurtaient aux pierres du chemin. Les charges grinçaient en cadence sur les bâts. Les grandes marmites suspendues par l'anse aux crochets des cantines s'entre-choquaient, accompagnaient la marche d'un cliquetis rythmé, très égal. Dans la

plaine, les bruits s'étaient amortis, étouffés peu à peu. La colonne était loin. Parfois même il la perdait de vue. Elle glissait derrière des ondulations, filait en des fonds, puis reparaissait plus loin. Au pied des monts elle s'arrêta quelque temps, se tassa, puis s'effila, homme par homme, en un sentier grimpant au long des pentes. Sur le ciel clair, les silhouettes se précisaient en des êtres bleus à la démarche lente, régulière, qui en un même point disparaissaient, semblant pénétrer la montagne.

... Quelques heures après, à mi-côte, sur l'autre versant enfin découvert, il cheminait à travers un chaos, un éboulis gigantesque.

Des pans entiers de la montagne, décollés, avaient filé en avalanche et, subitement arrêtés dans le tassement des débris, étaient restés là, immobiles, crevant le ciel, en un équilibre audacieux. Dans le fond, un ravin plein d'ombres fauves et dures se creusait. Puis c'était, au fur et à mesure de la montée, la découverte au loin d'autres ravins échelonnés glissant à travers les contreforts, d'autres pics aux arêtes vives, stériles, se dessinant en lignes nettes, d'autres masses inaperçues de la plaine, se révélant grandioses, brûlées, d'une désolation totale, superposées dans l'éloignement en des teintes fines d'aquarelle, toute la gamme des roses et des bleus, un décor lumineux où chaque ligne, chaque détail, aussi loin soit-il, dans cet air vide des ciels d'Afrique, avait sa valeur affirmée, se suivait parfaitement, où rien ne s'effaçait, ne se confondait. Par-dessus tout, encore plus beau, le ciel calme, étincelant, se posait,

Très peu de verdure, quelques touffes d'une herbe haute, raide, poussée entre les pierres ; quelques buissons de genévriers pâles, rabougris ; dans les ravins, quelques arbustes grêles ; et puis, plus rien, rien que cette teinte uniforme de feu, de terre brûlée, aride. Et c'était là la vraie tristesse en ce tableau splendide. Rien où reposer la vue fatiguée de tant de lueurs, l'âme, de tant de beauté morte.

Plus bas, on entendait le convoi s'efforçant à rejoindre. Les mulets glissaient sur les roches plates. Il y avait des chutes bruyantes. Les hommes criaient, soutenaient les bêtes aux passages difficiles, les encourageaient, puis s'arrêtaient quelque temps, l'obstacle franchi, pour leur laisser reprendre haleine, les conduire vers un nouvel effort.

Lui, allait toujours à travers le mont silencieux. Et lentement la grandeur de cette désolation le prenait. Il recherchait en ses souvenirs, ses rêves d'enfant. Jamais il n'avait vu, ni rêvé décor pareil.

Sur cet enchevêtrement monstre, cet amas de roches nimbées de teintes délicates, un silence, un effroi planait, grave, poignant, quelque chose comme une malédiction éternelle. Il en venait aussi comme un recueillement infini, très mystérieux. L'imagination inquiète percevait tout à coup l'incommensurable évolution des espaces et des temps révolus, l'œuvre des siècles passés transformant le monde. Mais ici tout s'était gardé formidable, tragique en sa beauté première, tel qu'aux temps de la Genèse.

... Et à travers les cimes enchevêtrées, par une large déchirure bleue, tout là-bas, vers le soleil couchant, sur une crête lointaine dressée dans la lumière, il revit la colonne poursuivant sa marche, défilant toujours de même, homme par homme, infatigable.

Ce fut la dernière vision qu'il eut de ses camarades, des êtres qui l'avaient entouré jusqu'à ce jour. Quand il atteignit le sommet, très tard, le soleil n'était plus. Dans une buée pâle, la grande plaine rouge s'éteignait silencieuse. Les premières ombres noires glissaient dans les ravins plus profonds. Au loin, les crêtes se superposaient plus hautes, plus sévères, accumulées, semblant grandir sur l'horizon en feu. Plus loin encore, dans la perspective ouverte à travers les ravins, une traînée de lumière, un poudroiement blond se suspendait dans l'atmosphère, près du sol. D'après la carte, il y reconnut la trace d'une large vallée passant par là-bas. Au-dessus, calme, imposante, la Grande Kabylie étendait ses sommets azurés, déchiquetés, comme jaillie de ce rayon couché à ses pieds.

Et le vent s'éleva.

Les roches prenaient une teinte violette, grise, un air d'effacement et de nuit, s'évaporaient. Les hommes pâlissaient, commençaient de trembler. Les bêtes déchargées s'ébrouaient. Pierre fit une reconnaissance rapide de l'horizon, repéra les directions probables, fit placer les appareils et renvoya les hommes se chercher un abri.

Une masure abandonnée, enfoncée en terre, était là, au

sommet, à deux pas de la pyramide géodésique. Il y entra, se baissant, en fit le tour à tâtons. Rien! Un peu d'espace vide. Beaucoup de poussière que le vent faisait tourbillonner. Et cela lui suffit pour s'y installer. L'abri dans cette niche obscure, étroite, semblait plus sûr que celui de la tente, à de pareilles altitudes. Plus bas, du côté abrité, les hommes avaient trouvé une anfractuosité, une sorte de grotte où ils avaient déposé leurs affaires. Là, ils se hâtaient de se vêtir plus chaudement, saisis par ce trop brusque changement de température, ce vent, qui se calmait par moment, mais revenait plus âpre, l'instant d'après. Lui aussi grelottait. Tout près, sur une roche élevée, tourné vers cet infini mort, l'Arabe, debout en ses vêtemens blancs, disait sa prière. Il ne voyait rien de cette désolation de la terre. Pour lui « tout était bien, » suivant la formule sacrée. C'était écrit. Dieu est grand.

Alors il y eut dans l'espace une seconde émouvante.

Le vent fit trêve. Une solennité grave s'épandit, agrandit l'infini. Ce n'était plus le jour, ce n'était pas encore la nuit. La terre sembla rendre la lumière absorbée, rayonner par en dessous. Ce fut un instant d'anxiété, d'évanouissement total qui n'a rien de nos crépuscules de France, rien de ce que l'on peut concevoir en nos pays...

Et la nuit fut.

Les premières étoiles, sans qu'on y prît garde, étaient apparues, pâles, palpitantes, comme refroidies elles aussi par cette bise qui revenait balayer le plateau, plus violente et glacée.

Rentré dans sa taupinière, il avait essayé de manger. Mais ce fut vite fait. A peine s'il toucha à la conserve entr'ouverte.

Dehors le vent s'accélérait, hurlait dans la nuit. Le froid s'était accru. Il prit un livre, essaya d'oublier, mais la solitude en ce réduit étroit, douteux, lui devint insupportable. Il se leva avec précaution et sortit.

Plus bas, sur le versant abrité du vent, là où ils s'étaient arrêtés, les hommes avaient allumé un grand feu. Tous étaient là. Le tringlot, à la lueur du foyer, à genoux par terre, emplissait les musettes de ses mulets qui, attachés quelque part, dans l'ombre, tiraient sur leurs chaînes, raclaient le sol, impatiens. Les télégraphistes, assis sur leurs talons ou couchés sur la pierre, regardaient celui d'entre eux qui s'était chargé de la cuisine.

Derrière eux, la roche se creusait. Là ils avaient entassé leurs affaires et dormiraient côte à côte, à la grâce de Dieu. En attendant, ils ne s'intéressaient qu'aux gestes seuls du cuisinier. Doucement, celui-ci retournait avec une cuiller quelque chose qui se balançait dans le liquide bouillant, en la grande marmite de campement. Dans l'ombre le tringlot, attachant les musettes, flattait ses bêtes, les appelait des noms les plus tendres, puis, tout à coup, poussait des cris, jurait. Devant sa marmite, l'autre chantait un refrain de Paris, une chanson légère, un peu canaille.

— D'abord, je suis de la Maub, moi, gouaillait-il, un pur, un vrai.

Et l'accent qui accompagnait ses paroles le justifiait pleinement. Au reste, on ne le lui demandait pas, mais cela ne faisait rien. Il parlait pour parler, faire un peu de bruit, créer un écho. Le silence des autres ne lui allait guère. C'était sa joie aussi qui éclatait, sa joie de voir les derniers jours de service arrivés.

— Et l'on va se revoir bientôt, ajoutait-il en un ton d'affection ineffable... Ah ! mes enfans !...

Comme eux, il était de la classe. Mais il semblait moins anémié par ses campagnes. L'idée de revoir le vieux quartier tassé au bord de la Seine, de déambuler par les rues étroites, sous le regard d'étranges demeures malsaines, pauvres, aux façades craquelées, tristes, lépreuses, là où s'était écoulée son enfance misérable, lui donnait une joie qu'il cherchait à communiquer à ses camarades. Les autres écoutaient, mais ne riaient pas.

Ils venaient de postes perdus dans les grandes dunes du Sud. Ils gardaient encore la mélancolie des solitudes cruelles où ils avaient subi des jours et des nuits de chaleur étouffante, de mirages affolans. Ce soir, trop brusquement transplantés, ils sentaient la fièvre mauvaise monter en eux. Sur leurs faces pâles la flamme avait des reflets étranges, agrandissait les regards, décomposait en rictus la palpitation inconsciente de leurs lèvres, précédant les quelques mots qu'ils voulaient dire.

Apercevant Pierre, le cuisinier improvisé se leva.

— Voici le palais, mon lieutenant. Dame Nature s'est mise en frais. Ici, la cuisine et la salle à manger, une vraie terrasse, et puis voilà le dortoir, dans le trou. On aura peut-être bien la tête abritée et les pieds à l'air. Bah ! on se serrera. Ça tiendra chaud.

Et, rieur, il ajouta :

— C'est pas comme vous, mon lieutenant, vous êtes dans le château de l'endroit.

— Si c'est à cause du toit que vous l'appelez ainsi, ce gourbi...

— Oui, d'accord. C'est vieux, tout petit, mais vous y êtes en bonne compagnie.

— En bonne compagnie?

— Bien oui !... puisque c'est un marabout... Il y a un mort sous votre lit, un grand bico enterré là.

Les autres souriaient, amusés. Pierre eut une seconde d'hésitation, puis il haussa les épaules et dit qu'il était charmé de la compagnie. Il assura même qu'il n'en dormirait pas moins bien pour cela.

De fait, revenu en son abri, pendant les heures lentes de cette veillée, il pensait peu à ce mort au-dessus duquel il s'était installé sans façon, — sans le savoir, du reste. Les vivans l'intéressaient davantage, ses hommes qui, maintenant, dans la nuit, sous la tourmente, la pluie glacée, veillaient auprès des appareils. De temps à autre, il s'arrêtait de lire, — et lisait-il, vraiment? — levait la tête, écoutait à travers la rafale et souvent il percevait le bruit d'une toux précipitée là, à côté, toux obstinée, triste, qui lui crevait le cœur. Un moment, n'y tenant plus, il sortit.

Nuit épaisse.

Un vent de glace le frappa au visage, l'étourdit. Il se heurta à des pierres, trébucha, reprit à grand'peine son équilibre, écouta. Impossible de rien distinguer. A quelques pas, il devina l'appareil. Un rayon lumineux, dont on ne voyait pas l'origine, crevait l'ombre, fusait droit, s'évasait dans l'espace. A travers, des poussières d'eau dansaient, scintillaient comme des atomes en un rais de soleil. Des ondées invisibles entraînées par le vent passaient en éclats rapides, pailletés. Mais à peine s'il put voir les deux hommes de garde. Il se heurta à l'un d'eux. Par contenance il demanda :

— Rien de nouveau?

Il dut même répéter, crier.

— Rien de nouveau, mon lieutenant. Aucun feu.

La voix ne portait pas. Les syllabes se cassaient net, à peine les lèvres franchies. Inutile de parler. La tourmente grondait trop fort. Et il resta debout à côté de l'homme qu'il sentait près de lui, regarda dans le noir, attendit. C'était sa première nuit en poste optique, sa première nuit de commandement, et, comme sur

une mer d'encre, invisible, une tempête s'était levée à travers laquelle il fallait passer, tenir quand même, veiller. Et auprès de ses hommes, étourdi, frissonnant en ses vêtemens vite transpercés, il veilla.

Parfois, dans tout ce noir bouleversé, une trouée se faisait. Du vide s'ouvrait, des lointains se devinaient. On apercevait le ciel étoilé, puis des feux qui s'allumaient tout à coup dans les montagnes. Aussitôt les regards s'attachaient... Ce sont eux !... Non... après un vif éclat peu à peu le feu s'affaissait, s'éteignait. Encore une fausse alerte. Combien en avaient-ils eu ainsi de ces minutes d'espoir ? Au début de leur faction, ils avaient cru voir un feu d'appareil optique, distinguer les signaux du poste mobile accompagnant la colonne. Après bien des efforts, quand ils étaient parvenus à mettre l'appareil en direction, à placer cette petite étoile dans leur rayon, voici que le feu disparaissait. Alors ils reprenaient leur faction, espérant toujours. L'Arabe expliqua que c'étaient des feux kabyles, que tout ce chaos de montagnes à l'apparence stérile et maudite, dont Pierre gardait la brillante vision dressée au soleil couchant, tous ces ravins, ces flancs dénudés, étaient habités. Partout des villages, des bordjs, des ksours perchés comme des nids d'aigles ou blottis, dissimulés en quelque anfractuosité. C'étaient les feux de toutes ces demeures lointaines s'allumant tour à tour qu'on apercevait ainsi, suspendus dans la nuit.

L'appareil était posé sur une table dont les larges pieds, faits pour s'enfoncer dans les sables, avaient eu peine à s'équilibrer parmi les pierres. A cause du vent, on avait dû lier solidement les deux ensemble et amarrer le tout avec les cordeaux de tirage des tentes inemployées. Cependant l'immobilité obtenue n'était que relative. Quand la rafale devenait plus rageuse, arrivait par paquets, en vagues lourdes, tout tremblait, tanguait. La caisse en tôle si pesante grondait, ronflait comme une machine.

... Du temps passait. Depuis combien d'heures durait cette faction ?

La nuit s'épaississait. Plus d'éclaircie. Le froid semblait plus vif, le vent plus cruel, désordonné. Des fonds obscurs les entourant montaient des masses tourbillonnantes. Un vertige les prenait. Le gouffre d'ombre les attirait et, par momens, ils fermaient les yeux, résistant de toutes leurs forces au vent qui les

pressait, les inclinait; puis ils passaient leurs mains sur leurs fronts cerclés de glace, comme pour en chasser cette oppression, cette douleur qui les éblouissait.

Pierre ne pouvait distinguer les deux hommes qui étaient là.

Il sentait l'un à ses côtés, debout. L'autre, il le devinait à ses pieds, assis, enfoui dans une couverture, se dissimulant derrière un quartier de roche qui le protégeait du vent. Quand la tempête s'apaisait un peu, Pierre entendait dans le noir sa respiration trépidante siffler, haleter, et le martèlement rapide, mat, de ses dents heurtées en de brusques déclanchemens.

— C'est Tanchot, lui cria l'autre à l'oreille.

Et allant au-devant de la question :

— Il vient de Bir bou Chama, voyez-vous, mon lieutenant. Il n'y a rien à faire.

Bir bou Chama!... Un poste perdu dans les dunes mouvantes, de l'autre côté des grands chotts, sur la route du Souf. Ce n'était pas la première fois que Pierre en entendait parler. Tous ceux qui y avaient passé, en avaient gardé une épouvante.

De la même voix, l'autre répéta, croyant qu'il ne savait pas :

— Oui, de Bir bou Chama... Vous verrez ce pays-là, un jour, mon lieutenant. Et vous comprendrez...

C'était dit très naturellement, en un ton de soumission, d'abnégation douce, qui impressionna Pierre vivement. A l'entendre, il semblait inévitable que ce malheureux, ce soir, par une nuit pareille, eût de la fièvre et souffrît. Il avait gagné ça dans les sables, à Bir bou Chama. C'était tout dire. Bien d'autres aussi, peut-être, à cette heure, grelottaient dans le noir d'une veillée froide. Il n'était pas le seul. Alors Pierre se ressouvint des choses de France, de la petite ville de garnison d'où il venait.

C'était tout là-haut, dans le Nord. En hiver, dans la brume glacée des matins sombres, sur une petite place située à l'autre bout des faubourgs, au bord d'une rivière charriant des glaçons, il avait surveillé l'exercice des recrues. Et là, dans ces heures lentes, très dures, aux instans de repos, il s'était laissé aller à causer avec ses hommes. Il leur parlait simplement, cherchait le mot qui lui gagnerait ces cœurs d'êtres un peu méfians, venus au service avec le dur regret du chaume abandonné, parfois la méfiance des chefs, cette petite haine bête semée en leurs esprits inquiets par quelques théories malsaines, de grands mots vides entendus au cabaret et dont les résonances les avaient frappés.

Et à le voir si simple, étonnés, peu à peu ils se livraient, disaient leurs chagrins, l'inquiétude des mères, mille faits insignifians de leurs pauvres existences, des choses naïves, charmantes, qui se contaient là-bas, en les veillées où ils n'étaient plus. Alors, il lui était venu, pour eux, des idées de pitié et de bonté.

Tous, inconsciens mais sincères, avaient collaboré à l'évolution morale accomplie en lui. Mais jamais il n'avait rencontré pareilles douleurs. Et ces tressaillemens du malheureux développaient en son cœur une tristesse d'autant plus irritante qu'elle se révélait à lui en un site désert, abandonné, en un moment où toute sa volonté ne pouvait rien, assistait impuissante à ce délire montant dans la furie des élémens et de la nuit. Tout à coup il se pencha, s'appuya à l'épaule du soldat et, à cause de la rafale sifflant à la crête des roches, il lui cria de s'en aller. Il resterait, lui, à sa place. Il dut le répéter, crier plus fort.

Lentement, tout tremblant, s'accrochant aux rochers, l'homme se leva. Pierre ne le voyait pas, mais il sentait cet effort énorme accompli dans l'ombre. Et comme s'il eût en cela dépensé toutes ses forces, le soldat restait là, debout, se raidissant, cherchant l'équilibre, oscillant dans la tempête, incapable de faire un pas. Alors, sans mot dire, Pierre le prit sous le bras et commença de descendre avec lui vers l'abri trouvé. Chemin faisant, quand la bourrasque était trop rude, le malheureux, se sentant faiblir, se cramponnait brusquement, étendait le bras dans le vide en un grand geste de détresse, puis, comme un bloc, s'affaissait, les jambes cassées, la tête pleine de sifflemens, de résonances sourdes, lancinantes. Après, ils repartaient. Aux obstacles rencontrés Pierre le prenait à pleins bras, l'emportait presque, et cela le navrait de sentir contre lui ce grand corps débile abandonné, inerte, qui cependant tressaillait par momens, avait des sursauts de fièvre. Tout cela se passait sans qu'un mot, un regard, pût être échangé, dans le vacarme, la pluie cinglante, le vent, la nuit énorme où ils avançaient, à tâtons, aveugles, ne sachant où poser le pied, là où ils allaient, près de tomber, finir ainsi enlacés, en pleine détresse de leurs âmes vaincues, emportés dans la tempête vers les gouffres béans.

Une fois, cela faillit leur arriver. Ils roulèrent, jetés à terre violemment. Un cri d'angoisse s'échappa des lèvres de Pierre, non pour lui, mais de peur pour son compagnon. Tanchot s'écroulant avait eu un appel terrible dans la nuit, cri de bête

blessée, geignante, dont les plaies se rouvrent sous le fouet.

— Ah ! mon lieutenant... mon lieutenant !...

A tâtons Pierre explora le terrain, le rejoignit, s'accrocha à lui, voulut le reprendre.

— Non... laissez-moi... oui, laissez-moi là, dans ce trou... jusqu'à demain matin... dormir... dormir...

Et il se recroquevillait, accroupi, ramenait la couverture sur ses membres endoloris, glacés. Assis à côté de lui, un peu à l'abri dans cette excavation où ils avaient chu, Pierre écoutait la tempête passer au-dessus de leurs têtes, rôder tout autour, sur les flancs, flageller comme de lanières sifflantes les roches éparses, les grands mornes invisibles. Et c'était une paix profonde de se sentir à l'abri de ces choses brutales vagabondant dans l'espace, de toutes ces choses méchantes sortant sans trêve du noir qui les enveloppait, de l'odieuse nuit complice.

— Han! han!... s'exhalait par à-coups, par brusques remontées secouant la poitrine nerveusement comprimée, la respiration courte du malheureux échoué à ses côtés.

— Allons, Tanchot!... Allons, mon ami, un peu de courage, répétait-il.

Ils se relevèrent. L'autre, craintif, tremblait de tous ses membres, vacillait. A leur approche, au bruit des pierres dégringolant sous leurs pieds, le tringlot mit quelques branchages sur les tisons. Une flamme jaillit éclairant le gouffre. Ils aperçurent alors la crevasse où les autres s'étaient tassés et dormaient. Au long de la paroi scintillante, l'Arabe, enroulé en ses burnous, était allongé et superbe, impassible, regardait dans la nuit.

Le tringlot se précipita, devinant la faiblesse de son camarade. Il le reçut des bras de Pierre, le prit, disant :

— Laissez, mon lieutenant. Je m'en charge.

Puis il regarda vers son chef et sa voix changea, eut un ton de reproche.

— Vous auriez dû m'envoyer prévenir, mon lieutenant... Je serais monté le chercher... Ah! le pauvre gars!...

Et avec des attentions, de délicates précautions, il le coucha rigide parmi les autres qui se tassèrent, lui firent place.

— Ce que c'est, tout de même, bougonnait-il... Sacré pays!... Chaud le matin, trop chaud, la grande rôtissoire... et puis, la nuit, c'est le froid, la fièvre... et le diable et son train.

Pierre consulta sa montre. Il était tard. Inutile de continuer

l'expérience plus longtemps. Les autres, là-bas, n'avaient pu parvenir à se mettre en poste, ou simplement à tenir leur lampe allumée. Ils ne paraîtraient plus.

Du fond du trou, dans l'ombre, suivant tous ses mouvemens, deux yeux d'angoisse, de lassitude, de défaillance, l'observaient profondément. Il s'approcha.

— Dormez tranquille. Demain matin je descendrai vous chercher de la quinine.

Il avait calculé qu'en partant de grand matin il pourrait être de retour avant la nuit. Les yeux de Tanchot s'éclairèrent, comme sous une montée de larmes. Une main tremblante, tendue en un geste de remerciement spontané, sortit de l'enroulement de la couverture, puis s'arrêta hésitante. Alors Pierre la saisit cette pauvre main vacillante qui avait voulu se donner à lui, lui porter toute la reconnaissance d'un être douloureux, éperdu, faible, d'un cœur qui tressaillait en lui comme celui d'un petit enfant souffreteux, et il la tint quelque temps en la sienne...

... Les rêves avaient raison.

Il ferait le bien, consolerait dans sa vie errante de plus abandonnés et désolés que lui. En des jours et des nuits d'effroi qui seraient encore, combien de pauvres mains de soldats souffrans se tendraient vers lui!...

— Ah! mon lieutenant... redisait la voix grelottante, sourde, a travers les dents serrées... Ah! mon lieutenant...

Là-haut la tempête redoublait.

Ce n'était plus une voix qui pleurait, mais une foule, des milliers de voix blasphémant dans le noir. Les nuages se succédaient, bousculés, s'écrasant, se pénétrant, se dépassant, masse confuse saisie de vertige. L'un, très lourd, chargé de grêle, creva au milieu d'eux. Parmi les roches, les grêlons crépitaient assourdissans, rayaient l'air de biais, de traits parallèles, blancs, rapides, endiamantant le rayon optique de leurs lignes pressées, les cinglant au visage, les fouaillant comme d'un paquet d'orties.

On ne pouvait tenir davantage. C'était inutile, du reste. Dès l'aube, avec la colonne, on était parti, on avait marché tout le jour. A peine arrivés ici, la nuit les avait pris, et, depuis des heures, sur ce mont, sans abri, ils subissaient l'assaut des élémens. L'épuisement était complet. Pierre vérifia la solidité de l'appareil qu'on allait abandonner, fit éteindre le feu, et aussitôt,

comme un fantôme emporté dans la nuit orageuse, l'homme disparut.

Dans le marabout, la petite porte refermée derrière lui, grinçant, mettant parmi le tumulte comme l'écho d'un rire méchant, Pierre s'assit. Sous les tuiles grelottantes, toujours la même poussière grise longuement amassée descendait.

Il fit un geste, voulut déplacer le flambeau. Ses vêtemens mouillés, transpercés, lui collant au corps, tirèrent, lourds, raidis. Comme si cela eût suffi à déplacer l'équilibre des forces restantes, un frisson le saisit, passa à fleur de peau, lui serrant les tempes, lui secouant la nuque. L'image du malheureux dont les grands yeux tristes l'avaient suivi, se précisa tout à coup.

— La fièvre... déjà... murmura-t-il.

Et il se sentait tellement endolori par les heures qu'il venait de vivre, qu'il accepta cet augure comme chose naturelle, inévitable en ces pays lointains où il était venu. Puis cela semblait l'identifier davantage avec cette existence future qu'il aurait, ces souffrances des autres qu'il avait devinées, vers lesquelles il allait le cœur las, défait, mais résolu. Et il pensa à autre chose.

Il se baissa, regarda sous son lit ces inégalités du sol qui l'avaient gêné pour bien équilibrer sa couche, — une sorte de brancard appuyé d'un côté aux armatures de la cantine dont le couvercle servait d'oreiller, de l'autre à un X en bois articulé. Il les reconnaissait maintenant. La forme se profilait exactement, était indéniable. Elle s'allongeait comme dans les cimetières arabes rencontrés à la sortie des bourgs ou dans les campagnes autour des tentes des nomades.

Le marabout, le bico, comme disait l'autre, était bien là, enterré à quelques centimètres du sol, très peu profondément, suivant la coutume. Et quand il se coucha, il le fit avec d'infinies précautions, sans secousses, de peur de crever cette fragile enveloppe qui les séparait.

II

Quand il songe au passé, Pierre se revoit enfant, seul, errant à travers un grand parc.

Sous le dôme vert des ormes épais qui se rejoignent, emmêlant bien haut leurs branches, là-bas, d'un côté, se profilait la silhouette élégante, toute en dentelles et clochetons, d'un châ-

teau de Touraine, le château de Lestrac. Il date du roi chevalier. Pur joyau de la Renaissance, sur le ciel limpide il étincelle, conservé en sa fraîcheur et sa grâce première, comme si en lui vivait encore l'âme tendre et légère de la dame de beauté d'alors qui en fut l'inspiratrice et la première châtelaine.

De l'autre côté, la perspective se découpe en le ciel bleu, dévoile un lointain calme où une petite vallée s'en va, dans la douceur atténuée des horizons, se perdre sous les grands bois escaladant les coteaux. En approchant un peu, des détails se révèlent. On distingue des prairies, des labours, des murs blancs de ferme debout au bord de chemins plantés de haies vertes et de bouleaux, puis une petite rivière passe nonchalante, claire, reflétant cette paix enclose en la vallée calme.

Pierre songe au tertre vert, ombragé, situé à la lisière du parc, près du saut-de-loup, où il s'asseyait, n'osant aller plus loin. Là il rêvait des heures entières devant le paysage frais, lumineux, qu'il découvrait et qui, pour lui, était toute la vie, tout un monde qu'il ne se lassait pas d'interroger.

Souvent, au retour, la tête encore pleine de rêves, cheminant en l'allée verte où l'ombre lente des crépuscules descendait, il s'arrêtait délicieusement troublé. Dans les halliers, au centre des bosquets traversés, sous les grands ifs taillés des carrefours, des formes blanches apparaissaient, des statues de nymphes et de déesses qui le regardaient passer, lui, le petit maître, le dernier de sa race, toujours vêtu de noir. Dans le silence grave des dessous de bois, à cette heure où s'apaisent les murmures, elles semblaient, l'ayant aperçu, s'arrêter dans leurs courses et leurs danses, parler bas, s'immobiliser devant sa jeunesse inquiète, ses grands yeux qui les interrogeaient largement, comme percevant en elles, éternel, le reflet des choses très belles au milieu desquelles elles vécurent, l'âme des temps merveilleux où elles naquirent.

Il n'a pas connu sa mère, la douce et si frêle marquise dont un pastel aimé lui garde la beauté et le regard si tendre. Elle eut ce fils et mourut.

En cette demeure, trop grande, et triste maintenant, il vit avec son oncle, le colonel de Lestrac et le curé du village voisin qui dirige ses premières études.

La guerre lui a pris son père. C'est en terre de Lorraine, là-bas, de l'autre côté de cette petite ligne noire pointillée,

serpentant sur le sol vaincu, marquant sur les cartes la frontière nouvelle, à Sainte-Marie-aux-Chesnes, qu'il tomba.

Ce que fut, pendant trois heures, la défense du village par deux bataillons français entourés de canons allemands, de masses ennemies croissant sans cesse, l'histoire impartiale l'a noté. Tous le savent aujourd'hui. Mais dans l'apothéose dressée, Pierre revoit certains détails, l'agonie d'une poignée d'hommes conduits par son père, le capitaine Jean de Lestrac, de quelques soldats seuls survivans d'une compagnie chargée de la défense de la ferme.

Pendant les dernières minutes de la lutte, dans la salle enfumée où ils s'étaient retirés, où des blessés se relevaient pour faire une dernière fois le coup de feu, à la lueur du grand soleil d'août entrant par les brèches, crevant les murs et le toit, on vit tout à coup le capitaine, pâle, sanglant, hissé, soutenu, puis attaché par quelques fidèles exécutant ses derniers ordres, au long d'un pilier, sorte de colonne placée au centre de la salle, soutenant la poutre maîtresse du plafond.

Comme tous les anciens des Lestrac tombés pour leur pays, il avait eu cette idée : mourir debout, lui aussi, debout quand même. Dans un dernier effort de volonté, il se raidit, releva la tête, dominant la lutte. Le corps était droit, les épaules remontées, les bras relevés, soutenus aux coudes. La main crispée sur la garde d'or du sabre esquissa encore quelques gestes, puis le bras s'abandonna inerte.

Ainsi dressé, et sentant l'heure venue, ses yeux voilés d'agonie eurent la vision totale du sacrifice accompli par tous ces humbles, ces soldats tombés qui n'avaient pas faibli et, simplement, au pays malheureux faisaient le don de leurs vies. Alors son âme de chef et de père, heureuse, fière, eut un dernier cri :

— Merci... mes amis... mes enfans... cria-t-il... C'est bien !

L'ennemi pouvait paraître. Tous ceux qui avaient pu se traîner vers lui en un suprême effort étaient là, sous son regard décoloré, à ses pieds, couchés, alignés comme pour un appel, une dernière revue qu'il aurait eu à passer. Sur le seuil, les Allemands s'arrêtèrent, toute leur rage tombée subitement devant la grandeur du spectacle. Quelques officiers pénétrèrent dans la salle. L'un d'eux, plus hardi, un jeune, enjamba les morts entassés, s'approcha du pilier et furieux heurta le crucifié du pommeau de son épée. Mais le cœur ne battait plus. Le

cœur mort ne répondit pas, ne sentit pas cette dernière insulte. Les yeux calmes, impassibles, où se lisait l'abnégation superbe qui avait fait ces héros, ne voyaient plus les choses d'ici-bas, et, entr'ouverts à la gloire, loin d'ici, dédaignaient cette petite lâcheté du vainqueur.

Le lendemain, très tard, presque à la nuit, dans le jardin on fit un grand trou et on les enterra tous, en tas. Le dernier jeté, ce fut lui. Comme il était resté attaché à son pilier, le regard toujours levé, semblant prier et veiller tous ces morts, « ses enfans, » ses bras raidis gardèrent jusque dans la tombe leur grand geste entr'ouvert, ce geste qui fit dire plus tard au vieux sergent Frimaudeau revenu au pays :

— Comment est mort votre père, mon petit?... Comme un Jésus, vous dis-je... En croix!

Pierre avait dix ans lorsque ce récit lui fut fait. Dès lors, le but s'imposa. Il serait soldat, soldat comme son père. Et il se mit à l'œuvre.

C'était l'époque où la France mutilée, mais non abattue, non désespérée, pansait ses plaies, relevait ses ruines, où tous, les yeux fixés sur la frontière, ne parlaient que d'efforts à accomplir, de résurrection, d'espoir. On ne voulait pas rester sous l'affront. Une armée se dressa, munie de fusils, de canons nouveaux, très durement menée, assouplie, entraînée, instruite, guidée par des chefs éprouvés, revenus graves, résolus, des prisons d'Allemagne. Sur la frontière ouverte, des forts d'arrêt furent élevés. Le pays entier, uni, affirmant sa foi en l'aube nouvelle, se livrait à l'étude, au travail, avec une énergie, une persévérance, une méthode qui étonnèrent le monde. Plus de fêtes, plus de joies officielles. Les printemps, les étés se succédaient. Nul n'y faisait attention. Il n'y avait plus qu'une pensée élevée en les âmes de tous, implacable, — le souvenir.

Pierre fut de cette jeunesse laborieuse, de cette génération anxieuse, assagie trop tôt, sur qui, malgré les ans, comme un peu de tristesse est restée, — le regret peut-être d'avoir vu trop grand, trop haut et, l'effort accompli, de se sentir vivre inutile.

Mais en ce passé d'enfant une lueur se pose.

Entre son oncle et lui, perdus en cette demeure qu'animaient jadis les châtelaines élégantes et précieuses d'autrefois, si déserte

maintenant, où des chambres restent closes comme sur des choses chères ensevelies, où bien des fenêtres ne s'ouvrent jamais, il revoit le sourire et les grands yeux d'une petite fille. C'était Christine, une enfant comme lui sans père ni mère, la nièce du vieux sergent Frimaudeau. Pour se l'attacher, garder avec lui ce fidèle qui avait suivi partout son frère, recueilli son dernier soupir, hoqueté du haut du gibet glorieux de Sainte-Marie-aux-Chesnes, le colonel l'avait paré d'une fonction honorifique. Il était régisseur.

C'est ainsi que Christine parut à Lestrac.

Cette petite fille aux regards doux, toute menue, délicate, dont les beaux cheveux flottaient sur les épaules, emmêlés, joyeux, cheveux blonds où palpitait de la lumière auréolant son teint pâle; cette enfant en robe noire qui avait eu les mêmes larmes, les mêmes tristesses, qui courait à lui d'aussi loin qu'elle l'apercevait, l'accueillait d'un sourire, tendait si gentiment la main vers la sienne hésitante, émue, produisit sur Pierre une vive impression.

Elle fut l'aube, l'éveil charmant d'émotions inconnues, de tendresses imprécises, très chastes, idéales, qui tremblaient en son cœur. Elle fut la révélation lente, mais sincère du beau et du bien ici-bas, l'éclosion de pensées qui le guidèrent plus tard en la vie sérieuse, et, en attendant, le gardèrent des faiblesses communes, faciles, où s'enlizent les courages et les volontés.

Elle se pliait à tous ses caprices. Car il ordonnait, un peu despote, nerveux, presque heureux de la sentir se soumettre toujours, à peine hésitante, implorant d'un regard mi-rieur, mi-chagrin. Et c'était une grâce nouvelle qu'elle avait, une simplicité, une poésie en tous ses mouvemens qui l'enchantait. Parfois, sans savoir pourquoi, — ce qui la faisait bien rire, — il l'attirait brusquement dans ses bras, l'embrassait et lui disait tout bas, comme lui demandant pardon :

— Je t'aime bien, ma petite Christine, je t'aime bien, vois-tu.

Alors, pour toute réponse, elle le prenait par la main et, détournant la tête, elle l'entraînait en courant. C'était sa façon de cacher son émoi, car elle l'aimait, son cher petit maître, si pâle et triste, elle l'aimait avec cette douce inconscience des beaux cœurs d'enfans qui s'ignorent.

Le vieux sergent mourut.

Le soir même, le colonel revint au château la tenant par la main. Et Pierre trouva cela très naturel. On ouvrit une grande chambre de jeune fille, on mit des roses, des fleurs partout. Il semblait, malgré le deuil nouveau, que ce fût jour de fête en le manoir silencieux. Et réellement c'était elle qu'on fêtait, la chère petite, plus jolie dans ses larmes et la douleur de ses vêtemens sombres. Elle prit place à table entre ces deux êtres qui ne se lassaient pas de la regarder, heureux de la sentir là, enfin présente, bien à eux, fille, sœur d'élection et de tendresse.

Les temps venus, il fallut se séparer. Pierre fut envoyé au collège, Christine, au couvent. Mais, chaque automne les vacances les ramenaient à Lestrac. Le château abandonné rouvrait ses portes et ses fenêtres au grand soleil, à la joie de ses hôtes. Tout revivait. Il y avait encore des cris, des éclats de rire sous les grands arbres.

Elle grandit, fut bientôt une jeune fille en qui toutes les délicatesses de l'enfant se réalisèrent, en qui le charme profond et ému de la jeune femme s'annonça.

Dans l'ombre des galeries, en l'or fané des vieux cadres, sous leurs glaces, les pastels anciens s'éclairaient à sa vue, la voyant passer, semblaient se pencher vers elle et lui sourire. On eût dit que les jolies mortes, dont elle avait le culte, gagnées à l'œuvre de paix et de bonheur qu'elle accomplissait si simplement, oublieuse d'elle-même, se réjouissaient dans l'au-delà, l'accueillaient, elles aussi, et guidaient son âme, tous ses actes, même les plus infimes.

Bien souvent, arrêtée devant celle qui fut la mère de Pierre, comme plus proche d'elle par la grâce de son sourire et sa jeunesse blonde, elle songeait, semblait prier, triste parfois quand en elle se posait le problème de l'avenir. Qu'adviendrait-il d'elle un jour?... Et le cœur très gros, ayant peur, comme un peu de défaillance, elle n'osait se répondre. Prévoyait-elle la douleur qui lentement venait en sa vie, enserrait son cœur trop aimant? C'est vers elle qu'elle priait dans ces instans de recueillement, ce pèlerinage fait auprès de ces âmes envolées, femmes qui furent aimées, eurent leurs heures de joie et de rayonnement ici-bas, moururent en cette demeure où elle entra, un jour, humble, étonnée, pauvre, n'ayant que son cœur à donner, tout son cœur d'enfant reconnaissant et sincère. Et la chère image semblait écouter sa peine, lui dire : « Ne pleure pas, mon enfant.

Laisse faire la vie. Attends seulement. Attends, petite Christine. »

Pierre était heureux de la retrouver ainsi, chaque année. Il l'admirait se développant, s'affinant, bonne toujours, silencieuse, souriante, mais avec un peu de tristesse restée en la profondeur du regard. Alors, à la voir ainsi, sans penser plus loin, il se disait qu'elle songeait à ses morts, aux pauvres disparus, qu'elle avait si peu connus et aurait tant aimés... Pauvre Christine !

Mais un soir, le colonel devinant la douleur cachée en l'âme de cette enfant qui s'efforçait à lui sourire, révéla au cœur de Pierre, atterré, le sentiment qui si chastement était né en elle. Or il ne le fallait pas. Jamais elle n'avouerait, par pudeur, par fierté, oui, fierté de pauvre. Et puis, de toutes façons, pour lui, l'heure n'était pas venue. Ce n'était qu'un enfant. Que savait-il de la vie ? Pierre avait fini sa deuxième année de Saint-Cyr. Dans quelques jours il devait partir, aller rejoindre en une petite ville de la frontière le régiment qu'il avait demandé, celui où son père avait servi, légué son nom parmi les faits d'armes inscrits au glorieux historique du corps.

Et c'était bien ainsi.

Il fallait laisser le rêve un instant, connaître la réalité, rencontrer le mal, subir les épreuves, garder son cœur toujours, malgré d'autres douleurs peut-être beaucoup plus hautes. Il fallait vivre enfin, d'abord ; Dieu ferait le reste.

Il avait de qui tenir.

Pour mieux mettre en lui cette acceptation de la destinée, le colonel lui conta l'histoire de ceux qui furent avant lui en la famille, qui aimèrent, subirent de violentes passions et moururent désespérés. Car rien de banal ne fut en la vie des Lestrac. Tous défilèrent : barons pillards des anciens temps, pages, courtisans insolens et libertins, gentilshommes spirituels, poètes, artistes, audacieux, tous gens de fière mine, de haute tenue, grands seigneurs toujours. Pour tous, il y avait un mot définissant l'être, dévoilant l'âme, pour beaucoup, ce fut tout un récit, de vraies légendes, tant étaient merveilleuses et fortes les données de leurs amours étranges. Puis, les beaux jours enfuis, c'était le retour au château où leur vie s'achevait dans le silence, les pénitences, une suite d'heures désespérées. Ceux-là n'avaient pu aimer qu'une fois, et, fidèles, ils s'en étaient revenus au gîte, blessés à mort.

En son père, le capitaine Jean de Lestrac, l'âme des ancêtres

s'affirma. Ce fut lui qui réalisa la pensée totale de la race. Artiste à ses heures, maniant les ébauchoirs et le ciseau comme l'un des leurs, pendant l'émigration, il laissa parmi de nombreuses figurines largement modelées, ce rêve obsédant qui l'avait brisé : la femme, mais la femme idole, la femme victorieuse. Et à ses yeux stupéfaits, l'âme éperdue, Pierre vit dans l'ombre d'une galerie close où il n'était jamais venu jusqu'alors, à la lueur de flambeaux que devant lui élevait son oncle, se dresser un marbre taillé d'après l'ébauche dernière. C'était *Phryné triomphante*, Phryné absoute, se redressant dans un sursaut de joie et de vie intense, rêvant déjà d'amours nouvelles, de lèvres, de fronts à presser, de cœurs à briser. Alors il comprit que, suivant la donnée des ancêtres qui aimèrent, eurent des sanglots et des désespoirs, il aimerait, pleurerait lui aussi, aurait des heures de tristesse infinie, des heures d'abandon en la solitude de veillées longues, qu'il allait souffrir enfin, connaître la vie, toute la vie...

... Et il accepta la destinée.

Les larmes le feraient homme.

C'est, élevé ainsi, très chaste, emportant en lui le regard calme, la vision charmante de Christine, mais passionné, généreux, ayant le très grand désir d'aimer, de se donner, qu'il s'en alla vers la vie.

La petite ville avait encore son enceinte de jadis, ses vieux remparts ébréchés, flanqués de tours, attaqués déjà sur certains points par la pioche des démolisseurs. Aux grandes portes, sur les ponts-levis, les jours de marché, comme autrefois, des soldats veillaient pour empêcher les encombremens, régulariser les allées et venues. Une rivière coulait au pied des murs dans des fossés larges, profonds, tapissés de grands roseaux frémissans. Le ciel y était sombre, très bas, lourd de nuages indélébiles, comme noirci à la longue par la fumée des nombreuses usines du pays. Peu de soleil. Parfois une lueur pâle, lointaine, s'essayait à filtrer, à descendre en l'atmosphère immobile. Cela durait peu, à peine le temps d'un sourire, et le jour gris revenait, ramenant sur toutes choses cette tristesse douce, invincible, des pays du Nord. Tous les matins, il surveillait l'instruction des recrues sur une petite place perdue à l'extrémité du faubourg, au bord de la

rivière, dans le brouillard, la pluie fine, persistante, glacée. Aux mêmes heures, dans les premières teintes du matin indécis, des sirènes crevaient l'air, appelant les ouvriers au travail. Et de l'ombre, de partout autour de lui, se pressant, faisant un grand bruit de galoches sur les trottoirs ou clapotant dans la boue, ils surgissaient, traversaient la place et l'apercevant le regardaient de leurs yeux las, fatigués. Il devinait leurs misères, leurs existences monotones, leurs griseries de la veille et les amours rudes, malsaines qu'ils se contaient à voix haute, cyniques, chemin faisant. Des femmes étaient avec eux, et il frémissait honteux, attristé, quand l'une d'elles, plus hardie, le frôlait et, un peu canaille, lui jetait à la face le désir qui lui venait devant sa jeunesse et ses grands yeux chastes.

Ce fut ainsi tout l'hiver. Une seule étoile en cet enfer : la vue d'une petite fille qui, chaque matin, à la même heure, accompagnée de sa gouvernante, traversait, s'en allant à quelque cours vers la Ville-Haute. Il ne la connut jamais, il ne lui parla jamais, mais de la voir, de pouvoir suivre longtemps du regard sa silhouette frêle, sa démarche gracieuse, élégante, d'enfant sage, bien élevée, lui était une joie. Puis il songeait à Christine.

L'exercice fini, il regagnait la Ville-Haute. Il allait à travers les faubourgs, comme il le faisait chaque jour, aux mêmes heures, prenant les mêmes rues, les mêmes trottoirs, l'existence déjà régularisée en les mêmes gestes, les mêmes habitudes de fonctionnaire vieilli. Or souvent, dans la Grande-Rue, sur le seuil d'une demeure, une belle fille blonde se tenait immobile, l'attendant, regardant avidement vers lui. Il l'évitait, ce regard, mais, quoi qu'il fît, il le sentait planté en lui, le harcelant, le dominant. Et il pressait le pas. Ce n'étaient pas de pareilles amours qu'il avait rêvées. Son imagination, son cœur l'avaient placée très haut, la bien-aimée future. Et longtemps, il vécut en cette attente de celle qui allait venir.

La réalité fut loin du rêve charmant de sa jeunesse.

Mais la vie ne peut être à la merci d'un geste, le plus souvent inconscient. Pierre voulut s'arracher à ce doute tombé en son âme généreuse. Il se reprit, se donna avec passion aux choses de son métier, se créa des occupations, s'attacha plus exactement à ses devoirs, vécut plus près de ses hommes. Et peu à peu, les connaissant mieux, il les aima, découvrant en ses modestes fonctions de chef une portée haute, une action morale à

exercer, du bien à faire. Il les étudia tous, ouvriers des villes ou paysans tombés par le sort entre ses mains, et sa religion s'accrut de pitié et d'espérance.

Une amie fut bonne entre toutes : Odette de Trécourt, fine Parisienne transplantée en ce pays noir, spirituelle et gaie qui, très vite, sur une lettre de son oncle au capitaine de Trécourt, fils de son ancien général, l'avait accueilli comme l'enfant de la maison.

Sans pouvoir préciser le mal qui le tenait, la jeune femme eut vite deviné son âme inquiète. Et très affectueuse et délicate, avec cette douceur chaste si grave, si émouvante, de grande sœur qui peut tout se permettre, tout oser parce que avant vous elle a connu les choses dont on pleure, un soir qu'ils étaient seuls tous les deux, elle sut trouver les paroles nécessaires.

« Elle n'est pas toujours la petite tête légère et folle que l'on pense. Elle rachète ses heures de joie et de bonheur par un peu de joie et de bonheur pour les autres. Elle fait le bien. Que ne l'aide-t-il ? Il le peut. »

Et très ému, gagné à son œuvre, Pierre se laisse guider. Le voilà maintenant qui s'essaie à connaître la douleur des autres. Il donne sans compter. Ce sont des misères touchantes qu'il secourt, des petites ouvrières sans travail, de pauvres enfans qui souvent, l'hiver, sans feu, sans pain, dans une crise de délire, vaincues, allument un réchaud ou roulent à la rue. Oh ! ces désespoirs de jeunes, comme il les comprend !

— Père !... père... moi aussi je souffre, dira-t-il un jour au vieux prêtre recevant ses aumônes.

Cependant, las de lutter, voulant agrandir son action et avoir la liberté, toute l'initiative de ses actes, il s'en va. Il revient à Lestrac. Deux années ont passé. Son oncle n'est plus. Le colonel est mort. Christine, adoptée par lui, seule maintenant, plus touchante en ses vêtemens sombres, fidèle, garde la vieille demeure abandonnée. Mais vers elle il n'ose lever les yeux. Il ne se juge plus digne de cette enfant. L'idée du bien à faire, déjà posée par Odette de Trécourt, lors des premières épreuves, s'est fortifiée en lui. Et résolu, calme, il s'y adonne. Là est le rachat, la vraie dignité de vie.

Il s'en ira donc au loin, en quelque coin perdu de l'Afrique, se changera le décor, les données de la vie, tout, jusqu'à la lumière des jours et la douleur des nuits qui sur lui se penche-

ront. Il a sollicité des missions ingrates, obscures, sans grande gloire. Il sera le chef de tous les malheureux vivant dans les postes des sables, parmi les privations, les hallucinations des mirages et des fièvres. Et au milieu d'eux il passera, apportant son grand désir d'être utile, d'être bon, de se dévouer, — tout son cœur, toute son âme.

III

. . . . . .

Ce fut à la tombée du jour que l'ouragan fit trêve.

Un ciel de mélancolie, d'infinie pitié, descendait sur la terre, ciel trop pur, trop large, trop beau pour tant de débris, pour tant de solitudes, d'immensités mortes, surtout pour la trop grande détresse restée en les âmes.

Bien loin, la plaine désolée, rose, étendue sous son voile de lumière, se relevait, se frangeait d'une ligne dentelée bleue, nettement découpée, quelques montagnes hautes déjà à moitié disparues sous l'horizon. Mais c'était si loin cette ligne sombre déchiquetée, qu'elles apparaissaient ainsi toutes petites. Et derrière cette crête se durcissant rapidement, plus bleue, plus noire, plus aiguë de seconde en seconde, le soleil avait disparu. Il n'était plus. De l'au-delà de grands rayons pâles fusaient, rayons attardés qui lentement descendaient, s'estompaient, se diluaient dans l'azur très doux, émouvant, de ce lointain où se mourait de la lumière.

Sur les monts la tempête s'adoucissait.

Par momens elle reprenait sa brutalité première, ses clameurs rauques, toutes ses violences, mais on la sentait épuisée, à bout de forces. Elle avait assez fait la méchante. Huit jours et huit nuits elle avait duré.

Une dernière rafale accourut qui s'arrêta net, brisée. Et ce fut fini. A peine si l'on perçut un frisson qui, quelques instans après, ondula tiède, passa comme une brise venue des oasis lointaines. Puis, le calme profond s'étendit.

Cependant les oreilles restaient bourdonnantes, comme collées à quelque coquillage. Elles gardaient en elles des rumeurs de mer démontée, tout ce fracas énorme de vagues échevelées au milieu desquelles ils avaient vécu, dans l'ombre des nuits et

des tanières où ils avaient dû se terrer. Dans l'espace où ne couraient plus les nuages, un grand vide s'ouvrit, l'air se creusa, s'abîma, élargissant sans cesse ce vide qui les entourait. Et ils eurent un peu de vertige. Il leur semblait monter, monter toujours, s'élever dans le ciel silencieux qui lentement aspirait la terre et regardait vers eux.

Au pied des monts la grande plaine, dans le crépuscule rapide, sous les ombres courantes l'envahissant, oscilla, flotta indécise, puis descendit, s'enfonça lentement, comme une grande pierre blanche tombée dans la mer disparaissant sous les flots.

Une clarté plus pâle se diffusa dans l'étendue anxieuse. Le ciel frissonna, s'amplifia, s'illumina de toutes ses étoiles tremblantes. La lune apparut. Et la plaine, qui tout à l'heure avait sombré dans la nuit, sortit de l'ombre peu à peu, remonta, émergea silencieuse, s'étendit blanche, immobile, comme en un paysage des pôles.

De l'autre côté, les montagnes précisaient leurs contours, s'affirmaient en des arêtes blanches, de grandes ombres bleues décolorées. On distinguait chaque plan, chaque ligne. Dans la splendeur de la nuit inclinée sur elles, elles n'apparaissaient plus noires, menaçantes, dressées dans la tourmente comme une vision d'enfer. Elles se tassaient plus petites et moins proches. Sur elles la grande paix descendait, y posait un charme grave, religieux, et ainsi rêveuses, pâles, elles semblaient attendre, regarder l'infini, prêtes pour quelque féerie solennelle.

Très loin, au-dessus de ce chaos, la Grande Kabylie dressait ses contreforts, ses cimes couvertes de neige.

Les hommes avaient quitté leur abri. Ils allaient, venaient, grimpaient jusqu'au sommet, tournaient autour du signal géodésique. Ils regardaient l'étendue, cette solitude tourmentée où des ouragans avaient passé, bondissant, y puisant de nouvelles fureurs avant de venir jusqu'à eux, et cela les défendait contre toute émotion de se souvenir des heures vécues.

Le Parisien eut un mot énergique :

— Sale pays !... tout de même.

Et il s'en alla, haussant les épaules, maugréant.

Les autres ne disaient rien. Ils s'attardaient quelque temps et, quand ils avaient bien vu, ils redescendaient vers leur trou, nonchalans, les mains en les poches, revenant parfois.

Le repas fini, ils mirent les appareils en station. Des rayons fouillèrent l'étendue. Cela les réveilla. Ils se reprirent.

Dans les montagnes, des feux kabyles s'allumaient. Mais on ne s'y trompa guère, ce soir-là. On attendit. Dans les fonds, passaient des rumeurs de bêtes, des aboiemens, des cris. Les chacals glapissaient, s'appelaient. Rien d'énervant comme ces sanglots hoquetés. On eût dit des enfans qu'on égorgerait. Puis c'étaient des silences subits, et alors le rire d'une hyène s'élevait, strident.

Cela dura.

— Eh ben ! quoi ?... Pas fini, le concert ? dit un homme.

Et dans le ravin il lança quelques pierres. Cela ne produisit aucun effet. Au contraire, les cris se rapprochaient. On eût dit que la bande entière, dans la nuit, montait vers ce sommet où se cuisinait quelque magie. A la lueur de la lune, on vit bientôt étinceler des yeux verts. D'étranges petits animaux parurent, se bousculant, se dépassant. D'autres, arrêtés, en contemplation, reniflaient l'air. On dut chasser à coups de pierre les plus audacieux. Ils s'éclipsaient derrière les roches, où on les entendait rire, comme s'ils se moquaient des maladroits.

Longtemps, tout autour, à travers les éboulis et les buissons, ce fut le frôlement de ces petites bêtes puantes qui s'arrêtaient parfois et, tranquillement posées, regardaient vers ces hommes maniant de si puissantes lumières. Puis plissant le nez, retroussant leurs babines, elles lançaient leurs plaintes sinistres.

Après, ce fut une bande de sangliers, de petits sangliers qui s'en allaient l'un derrière l'autre, grognant, sans se presser, se détournant à peine. Les chacals avaient disparu. Ils étaient loin. Quelque temps on les entendit encore suivre les grands ravins.

Tout à coup, bien loin, étoilé dans la brume blanche du décor, un feu clair, énorme, appela. Aussitôt les cœurs bondirent.

— Les voilà !...

Ce fut le cri de tous.

Enfin, on n'était plus seul ! Et en des phrases brèves, saccadées, épelées d'un même ton monotone par celui qui avait l'œil à la lunette, ils apprirent ce qui s'était passé là-bas.

La colonne avait subi des pluies torrentielles. Chemins glissans, torrens grossis, débordés, obligeant à prendre des sentiers de chèvres. Puis la neige était venue. Une nuit, les petites tentes s'étaient effondrées sur les dormeurs. Les hommes grelottaient dans leurs pantalons de toile. Du col d'Akfadou, que l'on avait

franchi dans la boue et la neige, les zouaves, dont les guêtres déchirées, pourries, bâillaient misérablement, perdaient leurs souliers presque à chaque pas. Les mulets ne tenaient pas le sol. Plusieurs avaient roulé dans les ravins. Il avait fallu aller les rechercher étalés au milieu des cantines brisées, des boîtes à pétrole aplaties.

Ah ! ils s'en souviendraient du col d'Akfadou !

On avait fait peu de chemin. La colonne avait multiplié les arrêts, réquisitionnant chevaux et mulets dans les douars rencontrés. Ce n'était qu'à la nuit qu'on atteignait le point de campement désigné. Et le lendemain on n'osait pas repartir, sans avoir remis un peu d'ordre, fait les réparations nécessaires. Eisenmann, Baudu avaient la fièvre. On les traînait à cacolets. Le soir, quand on les descendait, ils étaient tout raides, glacés, incapables de faire un mouvement ou de parler.

Et de la même voix monotone, officielle, prise dans le métier, le télégraphiste ânonnait toutes ces nouvelles indistinctement. Autour de lui, pressés, les autres écoutaient sans mot dire, mais on les sentait devenus tristes à cause de tout ce dont les camarades avaient souffert.

Maintenant passaient les télégrammes officiels du colonel, commandant la colonne. Ils étaient immédiatement transmis, à l'aide du second appareil tourné de l'autre côté, vers la petite ville blanche posée au loin, au bord de la plaine. On n'entendait plus que le déclanchement des manettes heurtant les appareils et, à travers l'espace, les rayons parlaient, palpitaient, coupés d'ombres rapides.

Entre deux télégrammes, la conversation reprenait. Ils échangeaient leurs impressions, des choses à eux, mille faits les concernant, même sur ce qui s'était passé dans les postes de l'Oued-R'rhir et qu'une lettre reçue racontait. Pierre entendit vaguement l'histoire d'une chèvre volée, disparue après le passage d'un détachement de « Joyeux » allant vers le Sud.

Et, à ces souvenirs de leur pauvre vie d'exil, entre les sables rouges en feu et le ciel embrasé les écrasant de ses mirages et de ses fièvres, ils s'amusaient. Ils riaient, oubliant tout cela. C'était passé. Ils allaient partir, ayant fini leur temps. Ils allaient revoir la France.

— Demandez donc s'il y a une lettre pour moi, dit Pierre tout à coup, envoyée par erreur à la colonne.

Après un silence, l'homme répondit de la même voix dolente :

— Non, mon lieutenant, rien pour vous.

Mais pour eux, le feu pâle épinglé dans la nuit se remit à trembler. Ils continuaient en leur langage étrange à se parler par-dessus les monts et les ravins, les espaces blancs où le rayon éveillait des scintillemens, de la poussière d'étoiles.

Les lauriers-roses des ravins, les buissons, toutes les herbes embaumaient. Des fleurs inconnues, dans l'ombre, s'entr'ouvraient. Un torrent, quelque part, faisait un bruit de cascatelles. La nuit était tiède, pleine de lumières et de parfums. Et Pierre adossé à la roche, levant la tête, regardait au-dessus de lui le ciel pâle s'agrandir, monter, monter dans l'infini.

— Au fait, songea-t-il, pourquoi m'écrire ?...

Cependant malgré sa belle assurance, une tristesse germa en son cœur. Des figures chères passèrent en sa mémoire, coulèrent en sa détresse, dans le noir, le vide, l'isolement de tout où il était, — puis une autre, la dernière passée en sa vie, presque douloureuse, restée dans le mystère qu'elle avait voulu...

IV

« Si vous n'avez pas peur, venez, » disait la petite lettre qu'il avait reçue un matin, à Constantine, deux jours après son arrivée.

Cela l'étonna. Supposant une plaisanterie des camarades, il avait souri et négligé le billet. Il ne rentra que fort tard en sa chambre d'hôtel. Là, sur la table, entr'ouverte, telle qu'il l'avait jetée, la petite lettre attendait, appelait

Il s'était bien défendu d'y penser. Les souvenirs anciens gardaient son cœur de toute débauche facile. Mais l'attrait du mystère, l'inconnu dressé tout à coup sur son chemin, en cette terre d'Afrique si rêveuse et grave dans ses infinis bleus, le décida. Puis, il aurait l'air d'avoir peur, lui, un officier !...

Il se décida. A l'endroit indiqué, une petite fille juive, drapée en une étoffe brune, l'attendait. A la lueur d'un bec de gaz, elle regarda un instant sa face pâle, ses grands yeux tristes, et souriante elle dit :

— Oui, c'est bien toi... Viens !

Ils traversèrent des quartiers endormis s'enfoncèrent en des

ruelles tournantes, dallées en escaliers géans. Parfois ils passaient sous des voûtes, des arceaux, devant des demeures closes d'où venait un chant de femme, le grondement d'un tambourin. Des senteurs fortes d'ambre et de musc traînaient en l'atmosphère. Plus de lumières, nulle part, mais les façades blanches des petites maisons sous la clarté des étoiles éclairaient le chemin.

Dans les coins d'ombre, la petite fille lui tendait la main. Il essayait bien de l'interroger, mais elle filait, baissant la tête, ne l'écoutant pas. Quand il devenait plus pressant, elle murmurait, rieuse :

— Tu verras, tu verras, lieutenant.

Des veilleurs de nuit accroupis au seuil des portes, en la masse de leurs vêtemens amples, les regardaient longuement. D'autres, faisant les cent pas, les suivaient un instant.

Ils allaient toujours.

Visiblement elle l'amusait, le promenait à travers un dédale de rues où il lui serait impossible de se retrouver en plein jour, n'y étant jamais venu. Ils débouchèrent sous les arcades d'une petite place blanche. Au fond, sur la dentelure des arceaux pâles filant sur le noir des galeries, un minaret grêle montait, implorait dans la nuit. Et sur le bleu sombre du ciel, cette vision avait la douceur des lointains. On eût dit une scène préparée attendant dans le clair-obscur de la rampe baissée.

Après, il revit d'autres rues arabes silencieuses, étroites, assoupies en le même crépuscule lumineux. Ils traversèrent un jardin, un grand vide noir où leurs pas s'étouffaient sans écho. Puis ce fut une route serpentant au flanc d'un ravin. D'un seul côté montaient de hautes maisons dont il ne pouvait distinguer le faîte. Elles s'accrochaient dans les moindres anfractuosités, suivaient les ondulations du coteau. Des terrasses, des balcons échelonnés tombaient de chauds parfums qui se dissolvaient dans l'air calme, venaient de fleurs invisibles, de massifs épanouis là-haut. En bas, dans le noir, un torrent roulait à travers des éboulis, divisant ses eaux en cascatelles sonores.

Subitement, la petite juive s'arrêta, ouvrit une porte. Il vit devant lui un escalier étroit, très raide. Sur le palier, une lampe éclairait la montée. A l'extrémité d'un couloir la petite murmura :

— Écoute. La madame ne parle pas. Mais cela ne fait rien.

Il n'eut pas le temps de répondre, une porte s'ouvrait. La petite main le poussa. Derrière lui une draperie glissa.

Où était-il?...

On n'y voyait pas beaucoup, sous ces petites lampes de couleur qui brûlaient suspendues dans des lampadaires en cuivre ajouré. Sous leurs éclats tremblotans, les choses se révélaient à peine. Immobile, enroulée en des étoffes blanches très fines, une femme était là, accoudée parmi des coussins brodés, et très profondément vers lui elle regardait. Un bras nu, au long du corps, s'abandonnait. Un cercle d'or enserrait les tempes, posait au milieu du front un disque large où des perles et des brillans étaient sertis. Sur les côtés, des chaînettes descendaient emmêlées en ses cheveux où se reflétait la lueur bleue et rose des petites lampes. Un collier fait de larges plaquettes d'or ciselé avivait la pâleur de sa chair ambrée, nuançait de reflets fauves la ligne des épaules. Cependant ses yeux semblaient tristes, tristes comme des yeux qui ont beaucoup pleuré. Dans l'éclat pâle du visage, la bouche se dessinait rigide, close, très sévère. Elle n'avait pas eu un sourire depuis qu'il était là. Tout en elle semblait se ramasser, se garder, et ses yeux, qu'il ne pouvait se lasser de contempler, les trouvant très beaux, ne l'appelaient pas...

Il n'avait pas à parler, puisqu'elle ne pouvait comprendre, ne répondrait pas. « La madame ne parle pas. » Cependant, dans l'émoi qui le gagnait à se sentir si près d'elle, il en vint, machinalement, à balbutier, dire des mots, des choses sans suite qui décelaient tout son trouble. Il exprimait son étonnement, rendait hommage à sa beauté. Il faisait cela pour lui, pour se donner contenance. Et d'eux-mêmes, repris par la passion éternelle sommeillant en son cœur, qu'il avait crue bien morte à jamais, voici que les mots d'amour venaient, chantaient naïfs et sincères. Un moment il étendit le bras, voulut prendre la main qui se cachait parmi les voiles, mais elle frissonna toute. La main se retira, brusque, comme si elle eût craint ce contact à l'égal d'un danger. Les longs cils battirent sur ses yeux où une plus pure clarté s'étoila, comme des larmes silencieuses qui ne devaient pas couler, et son regard eut une détresse, une supplication dont il s'effraya.

D'un bond il se releva, fit quelques pas en arrière...

Quel mystère vivait-il?... Où était-il?... que lui voulait-on?... Était-il le jouet de quelque machination odieuse?... Cette femme était-elle victime?... Il s'assura de l'arme dissimulée en ses

effets, écouta dans la nuit, fut plus calme. Ses yeux ne pouvaient se détacher d'elle. Alors, comme il avait déjà souffert, il lui vint au cœur instinctivement beaucoup de pitié, une tendresse délicate, consolante, et, s'étant approché d'elle, à ses pieds, dans l'attitude humble qui seule pouvait la rassurer, il sut trouver des mots, des images, des tendresses nouvelles. Il parla longtemps.

Sa voix chaude s'émouvait au récit des choses dont il se grisait lui-même, et, comme si elle l'eût compris, le calme revenait en elle, une douceur tombait de ses grands yeux enfoncés en lui. Elle semblait écouter très attentivement, suivre le mouvement des lèvres d'où tombaient ces paroles qu'elle ne pouvait comprendre, mais dont la douce musique la gagnait peu à peu, la berçait d'un charme très prenant, la lui donnait lentement...

Elle souriait maintenant dès qu'il arrivait. Et lui reprenait, au début, sa pose du premier soir, à ses pieds. Elle écoutait ce qu'il lui contait, mille riens, délicatesses très subtiles qui naissaient sur l'heure au contact de ce cœur dont il percevait les plus intimes frémissemens et qui auraient été inutiles ou ridicules l'instant d'après. Mais elle, jamais ne parla. Il n'emporterait pas, chantant en sa mémoire, dans les solitudes où il allait s'enfuir, le timbre de sa voix. C'était comme une très belle statue un instant animée, à qui il avait prêté une vie, une âme, des idées venues de lui et qui, lorsqu'il était parti, s'en revenait, ainsi enclose dans ce sanctuaire, en le silence et l'attitude des idoles très voilées.

Un jour, il avait bien essayé de refaire le chemin. Mais, sous le soleil, par les rues bruyantes, à travers une foule qu'il ne pouvait associer à ses souvenirs pleins de clartés d'étoiles, d'ombre bleue et de silence, il se perdit bien vite et revint lassé. Puis, à quoi bon ? Ne valait-il pas mieux s'en aller après, disparaître, emportant la griserie de ces heures étranges ainsi tombées en sa vie, comme un beau rêve. La meilleure part était pour lui.

Il ne fallait pas forcer la destinée, mais attendre et se souvenir.

... Son dernier jour à Constantine était venu.

La veille, quand il l'avait dit à la petite servante le reconduisant, elle avait répondu :

— Madame le sait.

Et elle lui avait annoncé qu'elle irait le chercher, le lendemain, non à la nuit comme d'habitude, mais à la fin de la journée.

A l'heure dite, elle avait paru. A son regard la reconnaissant de loin, dans la foule des passans, elle avait souri, puis elle était partie se retournant de temps à autre pour voir si elle était bien suivie.

Alors une grande douceur le gagna, un peu d'émoi grelotta en son cœur... Il allait savoir!

Chemin faisant, il repassa en sa mémoire ces nuits de rêve, y cherchant quelque indice qui pût déjà le guider vers la vérité. Son désir allait au-devant de ce qui allait être. Il regardait attentivement autour de lui, notait tous ses pas, pour plus tard, quand il reviendrait ici et qu'il voudrait revivre ces heures parfaites. Mais il ne retrouva plus les petites rues arabes, les arceaux, les terrasses penchées se rejoignant presque au-dessus de leurs têtes, apaisant la lumière et la chaleur du jour sur les passans glissant en la ruelle inclinée. Plus de minaret pâle dressé sur le ciel bleu; rien de la cité orientale endormie tout autour de la place blanche qu'ils avaient traversée. Le chemin n'était pas celui des nuits précédentes. Impossible d'en douter.

Ils avaient traversé la ville, descendu la grande rue, passé le pont du ravin. Maintenant ils montaient au Mansourah à travers la forêt de pins. Là réellement il n'était jamais venu. Devant lui la petite fille qui le guidait s'arrêtait et semblait impatiente, ne comprenant pas ce qu'il avait à regarder ainsi. Mais elle n'osait pas trop montrer son mécontentement, encore moins le lui dire, très respectueuse de l'uniforme. Elle murmurait seulement :

— Allons, lieutenant, allons!...

Alors il lui souriait d'un air d'intelligence, obéissait à son appel.

C'était le dernier jour d'un rêve qu'il vivait.

Il ne s'y était pas livré tout entier. L'inconnu gardé en cette aventure, même aux heures les plus émouvantes, lui donnait une sorte de gêne, de retenue, faisait de lui un être qu'il ne connaissait pas. Et cela l'intéressait comme s'il eût joué un rôle. Cependant, après, quand il était de retour, seul en sa chambre, un peu de tristesse lui restait à la pensée qu'il ne saurait jamais quelle femme il avait aimée ainsi.

A ce moment, sans hésiter, la petite juive abandonna le chemin, le guida à travers les arbres. Bientôt une maisonnette

blanche, un peu à l'écart, perça à travers la verdure. Ils franchirent la grille voilée de lierre, traversèrent un jardin où de grands rosiers encore épanouis immobilisaient sur leurs tiges d'énormes fleurs pourprées. Au seuil de la demeure, entr'ouvrant la porte, très mystérieuse elle dit :

— Maintenant monte, et entre... tout droit.

Il s'élança. Des tapis étouffaient le bruit de ses pas. Partout le silence, l'éternel silence qui avait veillé cet amour. Et sur le palier, les portières relevées, il s'arrêta, à deux mains étreignant sa poitrine, essayant de calmer son cœur bondissant... Il apercevait une pièce claire, ensoleillée, au fond de laquelle, assise en une profonde bergère, une jeune femme lisait. Parfois la jolie tête inclinée, nonchalante, se détournait vers la fenêtre, interrogeait rêveuse l'espace découvert, Constantine qui, dans le lointain montait, montait blanche dans le ciel bleu. Mais il n'avançait pas, ne faisait pas un pas, s'immobilisait, le cœur défaillant. Cette jeune femme, vêtue à l'européenne, très naturelle en ses poses et ses gestes, c'était elle.

Chancelant, il étendit les mains, s'appuya au premier meuble rencontré. Très calme elle leva vers lui ses grands yeux, eut son beau sourire et lui tendit les mains.

— Vous!... Vous!... redisait-il, gardé en son saisissement.

Alors, à voir ce visage doux, mais obstinément fermé, posant aujourd'hui comme hier l'insoluble énigme de ces tendresses qu'elle avait voulues, mais où elle se gardait très haute, sereine, inaccessible, une douleur le crispa. Et il sentit tomber en lui comme un chagrin nouveau dont il ne pourrait jamais secouer l'amertume, le souvenir inquiet.

En ses bras, dans l'étreinte passionnée dont il l'entoura, elle perçut cette douleur qui tremblait en lui, voilait ses yeux, parlait en sa voix. Voulant le calmer, elle laissa aller sa tête sur sa poitrine en un abandon chaste, gracieux, et toute petite, très humble, reconnaissante, elle resta là.

— Parle!... parle!... répétait-il. Pourquoi me faire souffrir ainsi?...

Et ses yeux cherchaient en les siens, imploraient. Il y eut entre eux un instant de ferveur sublime. A la tenir ainsi embrassée, toute en lui, il sentit un peu de pitié l'émouvoir. Elle souffrait, elle aussi. Son regard s'étoilait de larmes qu'il recueillit sur ses lèvres en un geste de dévotion profonde. Elle frémit,

eut un geste égaré qui désunit leurs mains. Il crut qu'elle allait parler enfin...

— Non, non, fit-elle tristement de la tête, posant un doigt sur ses lèvres.

Il ne saurait jamais, jamais... Et cependant ce n'était pas un rêve.

Le soir venait.

Par la fenêtre grande ouverte un souffle tiède, parfumé, pénétrait jusqu'à eux. Par-dessus les massifs, à travers les grands pins dévalant le versant, le regard s'en allait au loin vers la cité silencieuse et rayonnante, dressée vers le ciel. Dans l'éther lumineux, calme, elle se dessinait avec une netteté de détails qui étonnait. Le rocher se couronnait de petites maisons arabes audacieusement penchées sur le torrent, si petites, si légères, qu'un rien, une ligne, les précisait, les séparait l'une de l'autre. Au delà les grandes maisons européennes s'élevaient, et puis, dominant le tout, la Kasbah, silhouettée en d'autres masses plus blanches, fermait l'horizon, s'enfonçait dans le ciel. Des tours, des aiguilles de mosquées fusaient au-dessus de cette agglomération. Peu à peu, un voile plus ardent, rose, enveloppait le décor. Des ombres subitement apparues violettes, bleues, s'allongeaient. Du ravin une buée pâle montait, tissait autour de la ville un fin brouillard, un crépuscule vague qu'à larges coups d'ailes crevaient des cigognes, et les vautours s'élevant de l'abîme en de grands ronds majestueux, très lents. Le bleu du ciel se fonçait très vite. Le jour s'évaporait, s'enfonçait, s'évanouissait dans la nuit qui montait. Et sur le firmament assombri la ville rose et jolie jaillissait, grandie en cet air, portée sur son rocher mauve.

Un instant, très court, ce fut l'éclat d'une féerie. Et dans la chambre, Pierre, étreignant toujours la jeune femme, répétait sa prière désolée :

— Parle!... parle!...

Mais les belles lèvres ne s'ouvraient pas. Les beaux yeux voilés de détresse le regardaient, toujours de même, avec tout l'amour de leur âme. Alors il s'abattit à ses pieds; et sur ses genoux, la tête en ses mains, — ces mains qui par moment passaient et repassaient sur sa tête, sur ses joues brûlantes, le caressaient très tendres, semblaient lui demander pardon pour tout ce chagrin qu'elle n'aurait pas voulu lui faire, — il pleura.

V

. . . . . .

La petite porte s'était ouverte d'elle-même. Tout au moins, il lui parut ainsi. Mais il ne se leva pas pour aller la refermer. A peine s'il souleva le coin de la couverture qu'il avait rabattu sur sa tête, par habitude, depuis qu'il était en ce réduit, à cause de cette poussière qui, au moindre vent, descendait du vieux toit. Il ne fit pas plus. Il était à peine éveillé et regardait, nonchalant, à travers les paupières mi-fermées.

Il devait être de très bonne heure. L'air était calme, ensoleillé. La lueur fraîche du matin entrait à pleins flots dans le marabout, et puis après, ce qu'il voyait par cette ouverture pas très haute, pas très large, c'était du bleu, du bleu invraisemblable. Un peu d'horizon limitait cet azur, un lointain silhouetté nettement, des montagnes roses, jolies, fines, une touche d'aquarelle posée en bordure. Entre cette vision et lui, rien, de l'espace, et, toujours, cette inquiétude vague si proche du vertige, cette sensation de n'être plus sur terre, de planer. Dans le silence un chant d'oiseau s'élevait à intervalles réguliers, deux ou trois notes alternées, sifflées tout d'abord, cristallines, puis une roulade brève, aiguë, gaîment modulée.

Depuis quinze jours qu'il était là, c'était la première fois que cela arrivait. Les petits oiseaux ne montaient pas jusque-là. Les vents y étaient trop violens, trop froids, et puis c'était si triste, si désolé ! Il fallait être soldat ou ermite pour y venir vivre. Des roches éboulées, pas une herbe, pas une fleur, pas un buisson, rien qui fût la joie des yeux, nulle verdure. Et voici que, parmi ces débris, un petit oiseau s'était posé, et dans le grand silence du matin, ébloui, éperdu, aspirant l'immensité bleue découverte, grisé d'aubes et de rayons, chantait à plein gosier.

Aussi ténue, aussi débile qu'elle fût, cette existence ainsi manifestée, Pierre la sentait tressaillir, frissonner dans le rayon de lumière qui se glissait jusqu'à lui, et il ne se lassait pas d'écouter. Cette joie du petit être emplissait l'espace.

Tout à coup, sur l'ouverture de la porte une ombre passa. Une vieille femme arabe entra, courbée. Elle n'y voyait pas très clair non plus, cela se devinait à la façon dont elle tâtait le sol

en avant d'elle, à l'aide d'un bâton qui tremblait en sa main amaigrie. Derrière elle se glissa une petite fille. Elles firent quelques pas vers lui, vers l'amas informe de couvertures qu'il devait paraître, et se mirent à genoux toutes les deux, côte à côte. La vieille femme eut des peines infinies à se courber, l'autre, comme un jeune chat, s'allongeait sur le sol, baisait la terre et se relevait avec des ondulations souples au long des reins, un frémissement de sa jeune poitrine à peine voilée.

C'étaient des Kabyles. Comme telles, elles allaient le visage découvert. La vieille marmonnait d'interminables psaumes; la jeune fille répondait, reprenait, et par saccades se penchait.

Il n'eut garde de remuer, ne voulant en rien révéler sa présence. Et puis, la petite fille était si jolie !

Sa robe était très primitive. Un fourreau, un sac fendu de chaque côté jusqu'à la taille où se tordait une corde en guise de ceinture. Le lambeau de devant, très échancré, posé au bord de la poitrine, se rattachait à la partie couvrant les épaules par deux grossières épingles de métal, épingles larges, en fer, reproduisant de très loin, hélas! celles tout en argent et délicatement ciselées que portent les femmes de plus riche condition. C'est qu'elle n'était qu'une petite paysanne, elle, une fille de douar. Et à chacune de ces flexions du corps où elle s'allongeait vers lui, les bras tendus, se plaquait à terre en des à-coups de supplication ardente, passionnée, le front, les lèvres heurtant le sol, Pierre la voyait toute très finement modelée, élancée, gracieuse. Ses yeux noirs, frangés de longs cils, avaient un regard lumineux, et sa bouche s'entr'ouvrait sur des dents parfaites suivant le mouvement rapide des lèvres, exhalant sa prière monotone, indéfinie.

A un moment, elle se leva. La vieille s'accroupit sur les talons, le bâton à terre, les mains coiffant la pointe des genoux relevés, semblant attendre. La petite s'était glissée dans le fond. Il y avait là, dans la poussière, divers ustensiles en terre rouge ébréchés, sales, auxquels Pierre s'était bien gardé de toucher. Elle revint, en déposa un à terre devant elle, une sorte de plat où elle répandit une poudre. Puis elle approcha une allumette. Aussitôt un grésillement se fit entendre et un peu de fumée s'éleva, immobile, droite. Elles avaient repris leurs poses de prière, mais elles ne parlaient plus. Elles regardaient cette petite fumée qui allait toujours, écoutaient le grésillement de la résine

qui chantait en la cassolette, et les yeux de la plus jeune s'extasiaient, étincelaient, anxieux, semblant attendre un miracle.

Ce qu'elle venait demander là au saint marabout devait lui tenir très à cœur; quelque histoire d'amour sans doute, leur seule grande préoccupation ici-bas à toutes, même les plus misérables, les plus courbées sous la matraque du seigneur et maître. Sa poitrine tressaillait parfois et elle y portait la main, une petite main nerveuse qui griffait l'étoffe, dénudait la chair aux tons tièdes de vieil ivoire. En elle, en ce petit être à demi sauvage se débattait déjà la passion, — de la passion, comme on sait en avoir dans sa race, généralement accompagnée de coups de poignard ou de coups de fusil. Et de l'angoisse venait en elle. De temps à autre une supplication tombait de ses lèvres, une formule jaculatoire bredouillée vite que devait certainement aimer fort le saint homme enterré sous Pierre.

Mais s'il aimait encore, de l'autre vie où il pouvait à loisir les contempler, ces manifestations d'une ferveur dont il était l'unique objet, Pierre, lui, ne pouvait aimer tant d'encens à la fois. La fumée, accumulée sous le toit en larges nappes suspendues, bleues, s'épaississait maintenant outre mesure et retombait, mollement balancée, mais lentement asphyxiante. Alors, à regret, n'y tenant plus, il fit un mouvement, sortit une main, releva la couverture, se dressa. Il avait fait cela lentement, avec précaution. Cependant il avait produit un effet terrifiant. Les deux femmes s'étaient enfuies, hurlantes, l'une traînant l'autre...

Cela l'ennuya de leur avoir fait tant de peur. Il eût aimé voir de près la jeune femme et lui parler. Une fois dehors, il regarda. Dans le fond, la vieille, seule, déboulait, poussant de petits cris, se hâtant. Plus près, derrière une roche, la jolie tête brune de sa compagne dépassait un peu, l'observant. Alors il l'appela, lui fit signe, et. comme elle ne venait pas, il éleva en l'air, fit miroiter une pièce d'argent. Du temps se passa, puis elle se décida, sortit de sa cachette, rampa vers lui, l'oreille aux aguets, prête à s'enfuir. A deux pas de lui elle s'arrêta, n'osant davantage, le dévisageant, pas très confiante.

Cependant ce n'était pas un piège, Pierre lui tendait toujours la petite pièce si blanche en sa main ouverte, et il n'avait pas l'air bien méchant. Alors elle bondit. Son bras se détendit brusque. Elle saisit la pièce, quoique sa petite main eût à peine

effleuré celle de Pierre, et, poussant un éclat de rire, elle disparut, bondissant à travers les pierres.

Dehors la cassolette qu'il avait retirée du marabout continuait à exhaler son encens, une petite fumée bleue se dévidant toujours, montant droit vers le ciel. Plus bas, sous lui, quelque part dans l'éther pâle, lumineux, le petit oiseau lançait son cri, poursuivait ses roulades joyeuses. L'air était doux. Un rêve de bonté et d'amour passait en l'espace.

Le regard perdu dans l'infini souriant du matin, Pierre écoutait.

VI

Un matin, de très bonne heure, dans le ciel bleu réapparu, bordé de rose, du rose de la grande plaine se levant dans le jour, ils ont quitté la montagne.

Et il se souvient de ce dernier regard jeté d'en haut sur ce pays qu'il ne reverrait plus jamais, peut-être. Les hommes aussi, chemin faisant, se détournaient parfois. Les épreuves vaillamment supportées, toutes les tristesses vécues sur ce sommet perdu en l'immense chaos des monts de Kabylie ne pouvaient leur faire beaucoup regretter ce séjour. Tout de même, c'était quelque chose d'eux, de leur existence, un peu de leur âme qu'ils laissaient là.

Le lendemain, à Constantine, ils s'étaient séparés. Ils rentraient en France et étaient très heureux. Au moment de l'adieu, à la gare, ils vinrent lui serrer la main. Ils ne savaient pas bien exprimer ce qu'ils éprouvaient, n'osaient pas non plus à cause du respect qu'ils lui devaient, mais leurs gestes, leurs regards, leurs balbutiemens étaient touchans.

— Adieu, mon lieutenant !... Merci !...

— Adieu, mes amis. Adieu et bonne chance ! avait répondu Pierre.

Après, il avait erré à travers les rues, au hasard, indécis d'abord, et puis, il s'était aperçu qu'il allait s'essayant à refaire le chemin parcouru dans l'ombre, trois nuits de suite, un mois auparavant. Le désir le reprit. Il chercha en sa mémoire, erra longtemps, dévisageant chaque demeure, chaque jeune femme rencontrée. Peine inutile ! Le soir allait venir. Alors, un peu

las, le cœur lourd, il avait pris le sentier montant sous les pins du Mansourah. Là, au moins, il savait où aller.

Bientôt il eut atteint le but. C'était bien là, un peu à l'écart. Il ne pouvait s'y tromper. Mais la petite maison blanche était close, même elle avait un air d'abandon, d'oubli, qui l'étreignit. Un écriteau dépassait le mur. La propriété était à louer. A la grille il se haussa. Sous les premiers vents froids, les feuilles s'étaient recroquevillées, jaunies. Beaucoup étaient tombées, couchées dans les allées. Il y en avait qui s'étaient prises en leur chute à travers les branches des massifs dépouillés et qui tremblaient suspendues, laissant échapper un murmure grêle de choses froissées, une petite plainte, très lointaine, allant toujours, et c'était comme l'écho d'une voix chère pleurant en lui. Plus de fleurs non plus, plus de roses au cœur large, sanglant, dont le parfum montant dans le beau soir d'alors s'était glissé en la douleur du dernier baiser. Derrière ces portes et volets repliés, la vie n'était plus.

Et ce n'était plus qu'un rêve de plus qu'il aurait eu, dont il ne pouvait rien rester, rien... Pourtant !...

Alors il s'était assis sur le seuil de pierre, un peu adossé à la porte, et il avait attendu la tombée du jour, voulant revivre encore, d'ici, cette heure qui fut la dernière de cet amour inconnu, si beau, pendant que là-bas la cité dressée sur son rocher géant, grandie en l'air vide du soir, montait blanche sous le ciel rose.

JEAN SAINT-YVES.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LE MINISTÈRE PERPÉTUEL

I

Il y a tout juste un an que parut ici même, sous ce titre interrogatif : *Où est le gouvernement?* un article qui se proposait de montrer, d'après les textes et les faits, que le gouvernement n'est pas du tout où il paraît être, où il devrait être, qu'il est ailleurs ; que nous avions en réalité deux ministères, l'un légal, constitutionnel, théoriquement responsable, mais qui n'est qu'une façade ; l'autre parfaitement irresponsable, illégal et inconstitutionnel, mais qui est tout l'édifice, et le fondement, et la voûte ; que les ordres venaient bien de la place Beauvau, mais que le mot d'ordre venait de la rue Tiquetonne ou de la rue Cadet. La rentrée des Chambres était proche, comme elle est proche aujourd'hui ; et l'on se risquait alors à prédire, — ce que l'on prédirait volontiers encore, — que, contrairement aux mauvais bruits répandus par des adversaires trop confians ou des héritiers trop pressés, M. Combes ne tomberait point.

C'était aussi faire le prophète à bon compte et en toute certitude que d'annoncer que, s'il ne tombait point, sa politique ne changerait pas ; qu'il continuerait de « manger des moines » jusqu'à ce qu'il n'en eût plus à se mettre sous la dent ; et que, lorsqu'il n'en aurait plus, il se rejetterait sur les « curés ; » qu'il en « mangerait » pour vivre, et que précisément il vivrait parce qu'il en mangeait comme personne ; qu'il demeurerait à jamais fermé à tout le reste, incapable de s'intéresser à quoi que ce fût qui ne fût pas une affaire d'Église ; mais que ceux qui l'avaient mis en place l'y maintiendraient indéfectiblement, puisque, pour

eux comme pour lui, c'est la grande affaire... Et pourquoi, au fait, le changeraient-ils? Où donc trouveraient-ils une plus docile servilité? Prenez garde que la maçonnerie est au fond de tout le gouvernement, et que c'est là le fond de tout le gouvernement maçonnique : hisser aux postes en vue, aux présidences, de bonnes gens, médiocres à l'épreuve, qui ne sont qu'autant qu'on les fait être, dont on est plus porté à rire qu'à s'inquiéter, et à l'abri desquels le vrai chef, ni vu ni connu, prépare, amène, et assène ses coups...

Cependant, voici qu'en cette session parlementaire 1903-1904, il s'est produit un phénomène inattendu : le Moi de M. Combes a paru se développer. Il a fini par croire qu'il existe. Il lui est arrivé, toutes proportions gardées et dans un autre genre, la même aventure qu'au maréchal de Moltke. Ces deux stratèges se sont sinon ignorés, du moins contenus, faute de pouvoir déployer leurs talens, jusqu'aux environs de la soixante-dixième année. On se rappelle la scène tragique, chez Bismarck, le soir de la dépêche d'Ems; Moltke soudain debout, se frappant du poing la poitrine : « Ah! s'il m'est donné de conduire nos soldats dans une telle guerre, que le Diable emporte, aussitôt après, cette vieille carcasse! » A soixante-dix ans, lui aussi, M. Émile Combes, — maire de Pons, sénateur et conseiller général de la Charente-Inférieure, docteur en médecine, docteur ès lettres, quasiment docteur en théologie, et qui, muni de tant de diplômes, avait depuis longtemps conscience de « faire véritablement honneur à la représentation de son département, » — M. Émile Combes brûlait de s'en aller en guerre. Le voilà parti, plus rien ne l'arrête. Il n'emploie plus que des termes militaires : « Quand nous avons pris le pouvoir, nous avons trouvé la France envahie et à demi conquise par les ordres religieux. Notre premier soin a été de refouler les envahisseurs au delà des frontières (1). » — « Ah! s'il m'est donné de conduire nos soldats... » c'est-à-dire le Bloc!... Et il est tout étonné que « le Diable n'emporte » pas, « aussitôt après, cette vieille carcasse! » Il est tout étonné, en libre penseur dont la libre pensée n'est pas très tranquille, de n'avoir pas encore subi les effets du courroux céleste, et il en plaisante comme les peureux chantent pour se donner du cœur :

(1) Cette citation et toutes celles qui suivront sont extraites du discours prononcé par M. le président du Conseil à Auxerre, le dimanche 4 septembre, qui est la dernière expression publique et officielle de la pensée gouvernementale.

Hélas ! messieurs, le Dieu de nos pères, qui devait armer d'un papier vengeur la main de l'électeur, s'est montré d'une longanimité, d'une indifférence sans pareille. Nulle part ses éclairs n'ont illuminé le ciel politique. Nulle part sa foudre n'a pulvérisé les urnes criminelles.

Ainsi, mais plus éloquemment, le Don Juan de Molière.

De toutes manières, à force de s'entendre dire qu'il ne faisait que des gestes d'ombre, n'avait qu'une voix d'écho et ne répandait qu'une lumière de reflet, M. le président du Conseil s'est lassé et fâché. Ce n'est pas maintenant qu'il se vanterait presque de son insignifiance, qu'il répéterait : « Peu m'importe, quant à moi, de savoir si je dirige ou si je suis dirigé. » Son « quant à moi, » désormais, est tourné d'autre sorte. Il s'est découvert lui-même, et toute une Amérique, toute une politique en lui : il s'extériorise et s'étale. Quand il est devant « ses juges naturels, les électeurs républicains, » ma règle absolue, nous dit-il, est de leur exposer en toute franchise ce que j'ai fait et ce que je me propose de faire. » Et il ajoute :

Il y a du moi forcément dans cette façon d'opérer. Mais je me permets de penser que ce moi n'est haïssable que pour ceux qui font métier de haïr la politique dont il est l'organe, politique essentiellement agissante, qui ne vise pas plus à la finesse des aperçus et à l'élégance des formules qu'à la pompe des phrases, politique résolument réformatrice, qui puise sa raison d'être et ses motifs d'action dans les besoins reconnus et les aspirations constatées du parti républicain, politique de combat pour le présent et de paix pour l'avenir, qui se rattache à la politique courageuse et prévoyante de nos chefs les plus honorés, Gambetta, Jules Ferry, Paul Bert, Waldeck-Rousseau, et se caractérise par la même lutte ardente, la même offensive vigoureuse contre le même ennemi, cette réaction cléricale au sein de laquelle se sont donné rendez-vous les convictions hésitantes et les factions hostiles à la République.

Cette prose pèse son poids; mais, pour parler vulgairement, M. Combes ne nous l'envoie pas dire, et il n'attend pas que nous le lui disions : sa politique ne vise ni « à la finesse des aperçus, » ni à « l'élégance des formules; » et il lui serait, en effet, difficile d'y prétendre; elle ne vise pas non plus « à la pompe des phrases; » et pourtant, « une politique essentiellement agissante, une politique résolument réformatrice, qui puise sa raison d'être et ses motifs d'action dans les besoins reconnus et les aspirations constatées du parti républicain, » qu'est cela? et, rien qu'à l'accumulation des adjectifs et des adverbes, ne

devine-t-on pas, dans la coulisse, l'auteur de ce morceau, paroles et musique ? On dirait du Jaurès, très atténué, très effacé et très lointain, quelque chose comme du Jaurès sifflé par un perroquet. Le reste est l'ordinaire rengaine, le lamentable et détestable radotage de ce qu'on veut appeler, par privilège et avec exclusion, le « parti républicain, » depuis qu'il y a un « parti républicain » et qui ne pense pas, ou qui ne pense qu'à confisquer à son profit la République.

Le nom de M. Waldeck-Rousseau n'a pas été jeté en l'air par hasard, après ceux de Gambetta, Jules Ferry, Paul Bert. M. le président du Conseil a voulu affirmer l'espèce de solidarité qui unit pour « une politique essentiellement agissante, » pour cette « politique prévoyante et courageuse, de combat dans le présent et de paix dans l'avenir, » ceux qu'hier on regardait comme des radicaux, qui seraient aujourd'hui des modérés, presque des réactionnaires, et ceux qui, radicaux aujourd'hui, seront demain l'on ne sait pas quoi, de peur de n'être pas assez radicaux. En cela, et sur ce point particulier, lorsqu'il se réclame de Paul Bert, de Jules Ferry, de Gambetta, lorsqu'il se présente comme l'héritier naturel et légitime, en filiation directe, de M. Waldeck-Rousseau, M. Combes a pleinement raison. Il n'a tort qu'en ce qui est de la qualité et du choix des expressions : « Ce grand républicain nous appartient après sa mort, quoi que l'Église ait pu entreprendre sur son cadavre, quoi que la Congrégation ait pu comploter contre sa mémoire, comme il nous appartenait de son vivant... »

Dans cette revendication peu décente transparaît le fond de l'âme de M. Combes, et de tous les Jacobins de sa trempe, et de tous les libres penseurs de son acabit : ils n'admettent point qu'on ne leur appartienne pas, et c'est, vivant ou mort, être traître à son parti que de s'appartenir à soi-même. Nous qui ne sommes ni « l'Église, » ni « le Bloc, » et qui n'avons rien à entreprendre sur le cadavre de M. Waldeck-Rousseau, nous ne serions guère embarrassés de mettre respectivement à leur place en sa personne l'artiste et l'homme d'État; de montrer que, si l'artiste en lui fut peut-être de premier ordre, l'homme d'État ne fut pas égal; et nous en tirerions la preuve de la loi même de 1901 par laquelle M. Combes se relie à M. Waldeck-Rousseau comme l'exécuteur à l'auteur; car enfin ou M. Waldeck-Rousseau prévit les effets de sa loi et il les voulut : en ce cas, il serait

jugé; ou il ne les prévit ni ne les voulut : alors il se trompa sur la nature des choses : ou M. Waldeck-Rousseau connaissait M. Combes quand il le désigna à l'attention de M. le président de la République, et il sut ce qu'il faisait : en ce cas, il fit mal; ou il le désigna sans le connaître, et ne le fit que parce qu'il ne savait pas : alors il se trompa sur le caractère de l'homme. Cette seconde hypothèse est très probablement la bonne, mais que reste-t-il d'un homme d'État qui se trompe à la fois sur les choses et sur les hommes ?

Il reste son œuvre lorsqu'il en a une : il reste à M. Waldeck-Rousseau l'œuvre de sa jeunesse politique, la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, et c'est tout; mais c'est beaucoup, auprès de tant d'autres, auxquels et desquels il ne restera absolument rien.

Voilà ce que nous nous chargerons volontiers d'expliquer, dès qu'on pourra s'expliquer là-dessus sans inconvenance. Mais M. le président du Conseil, moins patient et moins désintéressé, ne diffère pas. « M. Waldeck-Rousseau fut un grand républicain ; il nous appartenait, je le continue : donc, je suis, moi aussi, un grand républicain. » Si M. Combes le déclare tout de suite, tout crûment et tout uniment, c'est que, dans ses jugemens sur lui-même et sur autrui, ainsi que dans sa politique, il ne vise ni à « la finesse des aperçus, » ni à « l'élégance des formules : » en quoi du moins il ne ressemble pas à M. Waldeck-Rousseau, qu'il se pique par ailleurs de perpétuer ; comme on l'a dit, sous ce rapport, il lui ressemble aussi peu qu'un couteau de cuisine à une dague de Benvenuto. En aveugle et en sourd, il tape et il assomme, il tue et il écorche. Ses adversaires, ou simplement ceux qu'il soupçonne de n'être pas ses admirateurs, les indifférens, un peu dédaigneux peut-être, qui se sont réfugiés sur des sommets où il n'a point accès, ou enfermés derrière des portes qu'il ne peut contraindre à s'ouvrir, ne sont pour lui que : « ces gens-là !... ce monde-là !... » Comme il les traite ! C'est « la réaction cléricale ! » Ce sont « les convictions hésitantes, » « les factions hostiles à la République ! » Avant les élections municipales et cantonales, leurs prévisions étaient « effrontément optimistes ; » après ces élections, — triomphe de son ministère, ses préfets le lui ont assuré, et il leur avait prescrit la sincérité la plus scrupuleuse : ainsi donc..., — ces adversaires confondus n'ont su que « balbutier quelques réponses incohérentes ; » pa-

tauger « dans quelques réserves embarrassées. » Vainement ont-ils essayé de s'en tirer par une « pitoyable échappatoire ; » vainement une association soi-disant nationale républicaine et, plus exactement, nationaliste-républicaine, a-t-elle entrepris de « remonter de leur premier désappointement, à grand renfort d'audace, » les journaux progressistes : « les organes d'une opposition plus accentuée et plus franche, sans être plus violente, » ont dû, malgré qu'ils en eussent, confesser la puissance de M. Combes. « Toutes les *Croix* de France ont tressailli d'horreur. Tous les journaux de sacristie en ont poussé des cris de colère. »

Et conculcabis leonem et draconem ! M. le président du Conseil a mis le pied sur la tête du lion et du dragon. Le bras du nouvel archange ne brandit pourtant, en guise d'épée, qu'un rayon, et son armure n'est faite que de lumière. Il est pur, pur, pur, comme le Chevalier au cygne. « Aussi n'est-ce plus que pour la forme et du bout des lèvres qu'ils (ces gens-là,... ce monde-là !...) imputent la victoire du cabinet à la pression administrative et à l'intimidation. Comme si une telle pression était possible à un gouvernement dépourvu des moyens de l'exercer ! Comme si l'intimidation pouvait se concevoir dans un régime de libertés publiques, qui soustrait le dernier des citoyens à l'autorité arbitraire du pouvoir ! » Non, non ! c'est bien un succès sans mélange, et c'est un succès sans revanche, décisif et définitif, sur « les tenans de toutes les réactions ; — de la réaction royaliste, dont le représentant se morfond piteusement dans les intrigues impuissantes de l'exil (ah ! qu'en termes galans M. Combes sait exprimer un sentiment délicat !), de la réaction bonapartiste, qui guette inutilement derrière quelque caserne l'occasion d'un coup de force ; de la réaction nationaliste, qui ne rougit pas de prostituer le patriotisme à la résurrection du pouvoir personnel ; de la réaction cléricale, la plus insidieuse et la plus redoutable de toutes, parce qu'elle est le trait d'union des trois autres et qu'elle déguise, sous un masque républicain, son projet d'asservissement intellectuel et moral. »

Cela fait, tout compté, quatre réactions ; et il y en a, suivant les besoins de la cause, encore une cinquième, la réaction progressiste (quel magnifique accouplement de mots !) « soi-disant nationale républicaine et, plus exactement, nationaliste républicaine. » Dans la première candeur de son ministère, M. le pré-

sident du Conseil n'en connaissait que deux. « Laissez-moi, disait-il à un député de l'opposition qu'il favorisait alors de ses entretiens, laissez-moi en finir avec la réaction monarchiste et la réaction cléricale : vous verrez ensuite ! » Mais la réaction est une hydre, il y a longtemps qu'on le sait; et plus on lui coupe de têtes, plus il lui en repousse. Pour mener à bout ce travail d'Hercule, tout en allant, par-ci par-là, passer vingt-quatre heures à Pons, M. Combes demandait trois mois. Et comme l'interlocuteur, ou plutôt l'auditeur, faisait doucement observer, au sujet de la seule « réaction cléricale, » que M. le président du Conseil avait eu, en ce pays, deux prédécesseurs, — Louis XIV et Napoléon, — à qui « la réaction cléricale » avait donné du fil à retordre pour plus de trois mois : « Je demande trois mois, pas davantage ! » répétait M. Combes, en haussant les épaules.

Trois mois à trois mois, il a pris deux ans ; mais « qui donc oserait soutenir que c'est trop de deux ans pour l'œuvre de sécularisation entreprise par le Cabinet ? » Qu'est-ce que deux ans, pour repousser « une invasion monacale, » plus ancienne que la Restauration et que le premier Empire, « qui avait couvert la France d'un flot dévastateur de 914 congrégations ? » Pauvre et « beau pays de France où, sous cette République qui n'a pas d'égale au monde pour l'intolérance, au dire de la société bien pensante (écoutez « clabauder » ces gens-là !...), un siècle seulement après la Révolution française,... 1371 congrégations religieuses d'hommes ou de femmes s'étaient librement et grassement constituées ! » Il était temps que le temps de M. Combes arrivât ! Il vint, et « sans désemparer,... sans se lasser une minute pendant deux années consécutives, sans prendre garde aux injures, aux calomnies, et, ce qui devait lui être plus pénible, aux défections, il a continué méthodiquement la mission dont il s'était chargé... » Œuvre immense ! « C'est beaucoup, on en conviendra, pour un ministère forcé de combattre à tout instant pour son existence propre, d'être parvenu à expulser de notre France les ordres religieux qui aspiraient à la subjuguer. » Ce n'est toutefois qu'un commencement, un petit, tout petit commencement : « Il nous reste un autre devoir à remplir pour répondre à l'attente du parti républicain, c'est de libérer la société française de la sujétion traditionnelle que font peser sur elle les prétentions ultramontaines ! »

« Ah ! s'il m'est donné de conduire nos soldats dans une telle

guerre !... » Que « les ambitions impatientes » accordent seulement à M. Combes un supplément de quelques mois de crédit, et le Diable, — en l'espèce M. Millerand ou M. Leygues, — pourra bien, aussitôt après... Mais quelle guerre! Quels ennemis! Et quels griefs! « Les ministres des cultes récalcitrans; l'Église, le pouvoir ecclésiastique, depuis plus de trente ans, exploitant le Concordat au profit de ses intérêts avec une hardiesse croissante; le violant audacieusement, le violant sans discontinuer; » « nos évêques, à très peu d'exceptions près,... s'insurgeant avec arrogance contre les décisions des Chambres et l'autorité de la loi, prêchant l'insoumission à leurs fidèles dans des documens publics... encourageant les mouvemens les plus tumultueux, quand ils ne les provoquent pas... et recevant de Rome à ce propos des approbations explicites; » Rome elle-même, Rome enfin « refusant systématiquement l'investiture canonique aux prêtres promus à l'épiscopat par le gouvernement,... s'arrogeant ainsi le droit d'écarter qui bon lui semble,... et remplaçant par le bon plaisir la légalité concordataire, » persécutant ou taquinant « ceux de nos prêtres qui sont signalés là-bas, par les meneurs de notre réaction ou par les Jésuites dispersés dans nos villes, comme coupables d'une soumission respectueuse au gouvernement et aux lois de leur pays;... » la Rome pontificale élevant contre la visite rendue par le Président de la République au souverain de l'Italie une « injurieuse protestation; » la Curie romaine envoyant à cette occasion, aux puissances catholiques, une « circulaire insolente; » et, par un excès de mauvaise foi et de mauvaise volonté, décourageant aussi bien M. Combes que ses devanciers, « dans leurs efforts obligatoires pour refréner, chez les représentans du pouvoir religieux, le mépris outrecuidant du texte concordataire. »

Sans doute, à ne considérer que la forme de ces récriminations, si peu que M. le président du Conseil se soucie de « la finesse des aperçus » et de « l'élégance des formules, » c'est tout de même d'une violence un peu trop grosse pour n'être pas délibérée, préméditée et voulue. Aussi l'est-elle certainement : « parler gros » est une des règles de la rhétorique de M. Combes. Le jour où, à la tribune, il attaqua M. Ribot en termes inacceptables et inexcusables, comme un de ses propres amis lui en faisait le reproche, au sortir de la séance : « Oui, je sais, dit-il en souriant; mais c'est une Chambre avec laquelle il faut être gros! »

Et il faut être gros avec la démocratie lorsqu'on veut être un démagogue! lorsqu'on veut « la conduire dans une telle guerre! »

Cette guerre, si M. Combes s'y lance et nous y lance, ce n'est pas, qu'on daigne l'en croire, « dans un sentiment d'hostilité contre les consciences chrétiennes, mais dans un sentiment de paix sociale et de liberté religieuse. » La politique de M. Combes est « une politique courageuse et prévoyante, de guerre pour le présent, de paix pour l'avenir. » *Si vis pacem, gere bellum.* Y aurait-il encore une France, si le gouvernement supportait une heure de plus l'invasion monacale, la croisade épiscopale, l'agression pontificale? Après quoi, M. le président du Conseil n'en voudra pas personnellement aux quelques millions de Français qui ont encore la faiblesse de croire; c'est un vieux philosophe spiritualiste, et qui, par intervalles, se souvient du passé. En vérité, il abomine le *Syllabus*, « cet effroyable répertoire des sentences les plus oppressives pour la conscience et la raison humaines, » et il ne s'émeut plus, — oh Dieu, non! — « des anathèmes perfectionnés » que ledit *Syllabus* « prodigue à ceux qui le méconnaissent. » Mais il sent au fond de lui-même, lorsqu'il y redescend, qu'il est bon de garder un asile aux âmes blessées par la vie, qu'il serait peut-être sage d'autoriser, pour le recueillement silencieux des derniers jours, au moins une congrégation contemplative, que la force de l'instinct religieux est une force... Et je me rappelle, chaque fois que je l'entends, une phrase admirable de Gustave Flaubert : « ... Bouvard, dès qu'il n'aperçut plus le tricorne, se déclara soulagé, car il exécrait les jésuites. Pécuchet, sans les absoudre, montra quelque déférence pour la religion... »

Mais n'allons pas perdre de vue le fait qui domine toute l'année politique 1903-1904 : en cette année-là, M. Combes s'est découvert lui-même; bien plus, il a découvert à son gouvernement « un système politique. » Il l'a révélé à l'histoire attentive, vers la fin du banquet d'Auxerre. Et le bon jeune homme qui, à son cabinet, est chargé de couper en tranches, afin de les rendre plus aisément assimilables, les harangues présidentielles, sans rire, de sa meilleure plume et de sa meilleure encre, a moulé en gros caractères ce titre plein de promesses : *Le système politique du gouvernement.* C'est tirer les gens par la manche et les forcer à s'arrêter. Approchons-nous et lisons :

Messieurs, le système politique en question consiste dans la subordination de tous les corps, de toutes les institutions, quelles qu'elles soient, à la suprématie de l'État républicain et laïque. Il a pour base, en thèse générale, le principe fondamental de la Révolution, la souveraineté nationale pour formule dernière, et pour conclusion la sécularisation complète de la société. La République de 1870 a débarrassé la France de la dernière forme de la monarchie. Le ministère actuel entend que la République de nos jours l'affranchisse absolument de toute dépendance, quelle qu'elle soit, à l'égard du pouvoir religieux.

Et puis? Et puis, rien! Rien avant, rien après, rien à côté, rien dessous. Quoi! c'est là « le système politique du gouvernement? » On a beau avoir étudié, par goût ou par profession, les « systèmes politiques, » on ne trouve pas là-dedans le moindre système; ce n'est qu'un râbachage vide; et, s'il est vrai, comme M. Combes s'en vante, que « le succès couronne depuis plus de deux ans ce système politique, » que le suffrage universel le ratifie, que le pays l'approuve, c'est cela alors qui devient grave, car cela juge la capacité d'un peuple à se régir en démocratie. Mais plutôt, puisque ce n'est pas un système, puisque ce n'est pas une politique, puisque le gouvernement lui-même n'est pas un gouvernement, qu'est-ce donc que le pays approuve, que le suffrage universel ratifie, que le succès consacre? Qu'est-ce qui se cache derrière cette absence de système, de politique, et de gouvernement? Et, ne donnant à la France pas un brin, pas un grain de ce dont il semble qu'elle ait vécu jusqu'ici et qu'elle doive vivre, pas d'action et pas d'idées, qu'est-ce qu'on donne, en échange, à la majorité?

II

Une politique « essentiellement agissante » se connaît à ses actes, et ces actes eux-mêmes se qualifient par leurs résultats. Quels sont, — c'est maintenant la question, — les résultats de cette politique « pratiquée, depuis plus de deux ans, avec un esprit de suite que personne ne contestera, attaquée dans le même laps de temps par tous les partis d'opposition avec un acharnement qu'on ne contestera pas davantage? » Il serait facile de former, à l'aide de découpures prises sur le vif dans les journaux, un recueil des actes du ministère, et ce recueil serait sûrement édifiant. Quiconque, depuis plus de deux ans que

M. Combes pratique la politique « essentiellement agissante » du Bloc, aurait collectionné « les faits politiques » comme Spencer relevait les faits sociologiques, celui-là aurait un bel *Album of political facts;* et je crois sincèrement qu'il serait impossible d'imaginer une suite d'actes qui ressemblent moins aux actes d'un gouvernement, si même ils ne sont pas directement contraires à ce qu'en n'importe quel temps et en n'importe quel pays on est en droit et on a l'habitude d'attendre de n'importe quel gouvernement. Il ne s'agit plus ici de la personnalité ou de la personne de M. Combes : nous en avons déjà trop dit en analysant si longuement un de ses discours. A quelque haut prix qu'il s'estime, un politicien sans préparation politique, promu par le hasard ou par l'intrigue au rang éminent d'homme d'État, n'est jamais en lui-même, ni pour plus que la durée de son passage au pouvoir, aussi intéressant qu'il se flatte de l'être. Ce qui compte en lui, ce n'est pas lui, ce sont ses actes, parce qu'ils peuvent avoir des effets qui se prolongent bien au delà de sa fugitive et occasionnelle importance. Ainsi les actes de M. Combes témoigneront de lui, quand il aura cessé d'être M. le président du Conseil, et il est fort à craindre qu'ils ne témoignent pas pour lui.

Chef du gouvernement et par là même chef suprême de l'administration, premier ministre et, comme tel, participant, dans la mesure où il devrait donner la direction générale, à la gestion de tous les ministères, responsable encore une fois, non pas légalement, mais moralement, et solidaire de tous ses collaborateurs, que laisse-t-il faire aux compagnons de fortune qu'il s'est délibérément associés, ou mieux, que ne leur laisse-t-il pas faire? que sont devenus en ses mains l'administration et le gouvernement? On ne sait vraiment par quel bout commencer, et, des onze ministères qui sont censés pourvoir au bonheur de la France, auquel s'arrêter. Commençons par Jupiter, par M. Combes lui même et le ministère de l'Intérieur. Outre la discipline ecclésiastique, — car il est aussi, d'abord et surtout, ministre des Cultes, — il s'est distingué particulièrement, au cours de ces deux années de politique « agissante, » en deux sortes d'affaires : les élections et les grèves.

Les élections : c'est le criterium, la norme et comme la conscience extérieure de M. le président du Conseil. La preuve que sa politique est bonne, c'est que les élections sont bonnes;

la preuve qu'elles sont bonnes, c'est qu'elles sont favorables au gouvernement; et la preuve qu'elles lui sont favorables, c'est que les préfets le jurent; or, les préfets ont les lumières nécessaires pour discerner et classer les opinions de quelques centaines de milliers de conseillers municipaux dont la moitié, au moins, n'ont aucune opinion. Et ne dites pas que les élections ne sont pas libres : les cinq réactions coalisées contre le Cabinet ne le disent même plus, si ce n'est pour la forme et du bout des lèvres, par affectation « d'incrédulité rechignante. » Où prenez-vous, dans l'attitude des préfets, sous-préfets, inspecteurs primaires, instituteurs, percepteurs, receveurs, contrôleurs, juges de paix, agens voyers, fonctionnaires de tout ordre et de tout degré, « la pression administrative? » Où « l'intimidation? » Et « la corruption, » où la prenez-vous? C'était bon sous l'Empire, et l'opposition la plus modérée avait alors mille motifs pour un de protester.

Mais les anciens étaient les anciens, et nous sommes les gens de maintenant! Tout est changé, puisqu'ils sont changés, et que c'est nous qui les remplaçons, nous qui ne sommes pas l'Empire et qui sommes le « parti républicain. » Sans doute, nos préfets promettent toujours des routes, mais des routes « nationales, » et non plus impériales; et ce ne sont plus les préfets de la tyrannie, mais les nôtres. Ils offrent toujours des croix, des places de percepteurs, toutes sortes d'autres places, mais c'est en notre nom et pour notre service. Le gouvernement ne fait ni pression ni intimidation... Comment l'agneau l'aurait-il fait?... Seulement, il punit et il récompense citoyens et arrondissemens, selon qu'ils ont bien ou mal voté. Votent-ils bien? Toute faveur. Mal? Nulle justice. L'Ouest et le Nord-Ouest de la France, qui refusent de s'agréger au Bloc, sont en quarantaine. On laisse s'ensabler leurs ports, et ils n'auront de chemins de fer que ce qu'ils en avaient auparavant ou que ce qu'ils en paieront. Les subventions de l'État seront pour le Midi rouge qui bouge. De même pour les particuliers; s'ils votent mal, ils seront épiés, dénoncés, poursuivis et atteints jusqu'à la quatrième génération, dans leurs pères et dans leurs fils; pas de subsides, pas de secours, pas de dispenses ni de sursis militaires, pas de bourses, — et les économes de nos lycées savent pourtant si on les épargne! — dans les collèges ou les écoles! Pas de bureaux de tabac, pas de recettes buralistes, pas un kiosque à journaux, pas un maravédis de la monnaie gouver-

nementale ! Ce serait peu de chose encore ; et cela, après tout, on ne le leur doit point. Mais on ne leur donne pas ce qu'on leur doit, et on leur prend ce qu'on ne devrait pas.

Ils sont assurément à plaindre, mais plaignons aussi les pauvres préfets ! Le gouvernement n'attend d'eux ni corruption, ni intimidation, ni pression administrative. Toutefois ils sont avertis : s'ils veulent avoir de l'avancement, il faut que leur département vote bien ; s'il vote mal, on les casse aux gages. Et plaignons les pauvres députés qui sont députés du gouvernement ! S'ils essaient un après-midi, et dans un seul scrutin, de montrer quelque indépendance, on les retrouvera au prochain jour d'audience, lorsqu'ils viendront s'inscrire pour la petite sportule hebdomadaire dans l'antichambre de tel ou tel ministre. On agitera sous leurs yeux effrayés le spectre de la réélection ; radicaux, on les menacera d'un concurrent socialiste ; socialistes, d'un radical ; radicaux ou socialistes, on leur fera sentir le mors, ne fût-ce qu'en exécutant, quand ils ne le voudraient pas, « leurs » congrégations, ou, quand ils le voudraient, en ne les exécutant pas. Ce n'est rien,... le collier dont ils sont attachés... De temps en temps, un coup sec ; les pointes entrent, et ils grognent... Charmant concert ; à ce moment, l'essaim de secrétaires qui bourdonne dans les couloirs intérieurs de la Chambre, empressé, avant les scrutins douteux, à d'honnêtes courtages, peut en entendre de belles,.... et les rapporter, pour l'instruire, à M. le président du Conseil. Car la considération que la majorité professe pour le Cabinet n'a d'égale que la considération que le Cabinet, par un juste retour, professe pour sa majorité. Cependant ils se gardent mutuellement une fidélité inviolable. Pourquoi ? C'est ce que nous verrons tout à l'heure ; l'explication, si elle n'est pas réconfortante, sera simple, nette et péremptoire. Mais, sans remettre à tout à l'heure, notons tout de suite : c'est ce que M. Combes, non pas M. Combes seul ni M. Combes le premier, mais, après d'autres, selon les us et coutumes du « parti républicain, » vivant lui-même sur la tradition de l'Empire, a fait du suffrage universel et du régime parlementaire ; et il l'a fait comme il fait tout, avec une obstination têtue, une manière de violence froide et lourde.

Le second mode d'activité par lequel s'est notoirement signalé le ministère de l'Intérieur, depuis deux ans que M. le président du Conseil, appuyé sur l'inébranlable force du Bloc, pratique avec

esprit de suite sa politique essentiellement agissante, ce sont les grèves. Certes, la grève, non plus, M. Combes ne l'a point inventée, et il serait absurde d'en vouloir rejeter la faute et la responsabilité sur lui seul. Il y avait des grèves avant lui, il y en aura après lui; il y en a depuis longtemps, depuis des siècles, dans une organisation du travail comme dans l'autre; peut-être y en a-t-il toujours eu, et peut-être y en aura-t-il toujours. Mais ce qui est, en matière de grèves, la marque du ministère Combes, et pour ainsi dire le sceau dont il les contresigne, c'est le caractère révolutionnaire qu'elles ont pris, et qu'elles n'avaient pas, ou qu'elles avaient beaucoup moins, sous les ministères précédens. Sous les ministères précédens, les grèves étaient un désordre dans l'ordre; sous celui-ci, comme on sent qu'elles sont tout bonnement un désordre de plus dans l'universel désordre! Jamais, je pense, avant M. Combes, aucun président du Conseil n'avait osé parler, publiquement et solennellement, de « grève modèle; » car enfin, personne ne le conteste, le droit de grève est un droit, mais c'est tout de même un droit dont l'exercice est un malheur. Et jamais, je pense, avant M. Combes, aucun ministre de l'Intérieur, couvrant son secrétaire général, n'avait, dans une circulaire aux préfets, insinué que les grévistes, étant ses amis, lui devaient tout au moins cette attention de ne pas fournir un argument à ses adversaires. Voilà, ou on ne l'a jamais entendu, le langage d'un gouvernement et d'un chef de gouvernement! Mais l'aveu est à retenir: ceux qui, à coups de poing et à coups de pied, empêchent les ouvriers de travailler, ceux qui pillent les récoltes et donnent l'assaut aux maisons, ceux qui établissent, de leur autorité privée, des barrages et font circuler des patrouilles sur les chemins, ceux qui soumettent à leur laissez-passer le droit d'aller et venir, qui est le premier des « droits naturels et imprescriptibles » de l'homme, et tant d'autres droits également naturels et imprescriptibles avec celui-là, toute cette anarchie, toute cette jacquerie, ce sont « les amis » du gouvernement. Et, comme on ne peut pas douter, puisque le gouvernement le dit et l'écrit, que de telles bandes ne soient composées de ses amis, c'est de lui alors qu'il faut douter; est-ce bien un gouvernement?

Si d'ailleurs on en doute en regardant M. Combes, on n'en doute presque plus en regardant M. le général André, et plus du tout en regardant M. Camille Pelletan; il est clair que ce n'en

est pas un, et que l'État, avec des secrétaires d'État de cette qualité, c'est l'État à l'envers. Le ministère de la Guerre et le ministère de la Marine sont, par destination et par définition, des usines à fabriquer, à entretenir, à augmenter la force nationale : mais qui plaiderait pour M. Pelletan et pour M. le général André que, sous eux, ces deux ministères ont augmenté ou fabriqué de la force? A peine, à grand'peine, — et encore n'est-ce pas sûr de tous les deux, — ont-ils entretenu ce qu'on leur en avait remis.

J'ignore jusqu'à quel point est fondée l'accusation dirigée contre M. le ministre de la Guerre de prêter à la délation dans l'armée une oreille trop complaisante; de faire plus de cas des opinions d'un officier, de ses origines, de ses attaches, des sentimens connus ou supposés de sa famille, de la piété ou de l'indifférence religieuse de sa femme, que de son instruction et de sa valeur militaires; de se conduire selon des préférences aussi injustifiables, aussi inexplicables que ses rancunes, ou ses inimitiés, ou ses antipathies, et d'aimer peu le métier, ou de l'aimer moins qu'il n'aime Platon, c'est-à-dire Auguste Comte. A ne parler que de ce dont tout le monde parle, il semble en effet que M. le général André aime beaucoup Auguste Comte et la sociologie; ce n'est en soi ni un crime, ni même une faiblesse; mais néanmoins c'est beaucoup les aimer que de passer au cours de M. Wyrouboff ou aux séances de l'*Institut international* des heures que le ministre de la Guerre, à l'unique point de vue du service, emploierait peut-être aussi utilement ou plus utilement dans son cabinet. Et c'est les aimer trop que de les mettre partout; de prétendre, comme M. le général André l'a prétendu devant la Chambre stupéfaite, dans le cas du commandant Cuignet, d'après l'idée simple ou complexe qu'un de ses subordonnés se fait de la solution des questions sociales, juger de l'état mental de ce subordonné; plus encore et infiniment trop, d'en faire un des objets fondamentaux de l'enseignement de nos grandes écoles, Polytechnique et Saint-Cyr. Non pas que l'École libre des sciences politiques ou le Collège libre des sciences sociales ne soient d'excellentes institutions, mais ce sont l'une l'École des sciences politiques, l'autre le Collège des sciences sociales : ni Polytechnique ni Saint-Cyr ne doivent être ni l'une ni l'autre. Et la « solidarité » est une belle chose; mais, jusqu'à M. le général André, la solidarité, dans l'armée, s'était appelée l'esprit de corps,

ou même la discipline, sans que l'armée s'en trouvât plus mal.

En attendant que les temps soient accomplis de cette « humanité réconciliée » que nous ne connaîtrons vraisemblablement pas, et tant que les armées sont faites éventuellement pour la guerre, aussi défensive qu'on la voudra, mais possible, ce qu'il est indispensable et urgent d'apprendre à de futurs hommes de guerre, c'est la guerre. Et il est d'autant plus urgent et indispensable de l'apprendre dans les écoles militaires, que depuis plus longtemps, heureusement, nous n'avons pas eu de guerre.

Mais n'insistons pas davantage : la sociologie, quelque fatras qui s'y mêle et dans quelques conjectures qu'elle flotte encore, est, au total, une manie douce. Avec M. le ministre de la Marine, nous sommes loin de la sociologie, et quant à lui, ce n'est pas à la science sociale qu'il ouvre les portes de nos écoles, c'est à la révolution sociale qu'il ouvre les portes de nos arsenaux. La Commission extra-parlementaire d'enquête nommée au printemps dernier (admire-t-on assez cette commission d'enquête extra-parlementaire nommée par le ministère lui-même, pour soustraire un ministre aux sanctions parlementaires qu'il peut avoir encourues, et ce moyen superfin de clore sans la clore une interpellation périlleuse?) la Commission d'enquête s'est promenée, pour occuper les vacances, de Cherbourg à Brest et de Brest à Toulon, avec délégation à Lorient et à Rochefort. Peut-être était-il superflu d'éplucher de si près la comptabilité-matières, de numéroter un à un les rivets des plaques de blindage, et de vérifier si scrupuleusement dans les magasins le nombre des boîtes de conserves. Dans quel état de navigabilité sont présentement nos cuirassés et nos croiseurs? Est-il ou n'est-il pas avantageux de « jumeller » les pièces de canon dans les coupoles de nos vaisseaux? Il importe évidemment de le savoir; mais osons dire qu'il importe bien autrement de savoir ce qui se passe dans la tête de nos équipages et de nos équipes. Or, ce qui s'y passe, on tremble de le deviner. Les indices qu'on en peut saisir sont plus inquiétans que rassurans; et, si la Commission a des oreilles, elle n'a pas eu besoin d'écouter pour entendre : *L'amiral à Charenton, tonton, tontaine, tonton!* En vain le commandement s'édulcore en « avertissement paternel; » de paternité, ni d'autre autorité quelle qu'elle soit, il n'en faut plus (1). C'était

(1) « Nous voulons bien travailler, mais pas obéir. » — Déposition de M. Berthon, à Toulon, devant la Commission d'enquête. — *Les journaux du jeudi 6 octobre.*

hier qu'à Brest des ouvriers de l'arsenal, qui sont en même temps conseillers municipaux, votaient un blâme au préfet maritime et que leur syndicat venait sous ses fenêtres le conspuer en chœur ; hier aussi qu'à Cherbourg quarante hommes se dispensaient de rejoindre le bord, un jour d'appareillage ; avant-hier qu'à Lorient on voyait se mêler à une tourbe d'émeutiers des marins en uniforme. Pourquoi marins et ouvriers se gêneraient-ils ? Ne savent-ils pas que le ministre est à eux, pense des « gradés » ce qu'ils en pensent, en parle comme ils en parlent, qu'ils ont raison à ses yeux, même quand ils ont tort, qu'ils sont de son escorte et de sa coterie, que c'est un « copain, » un « vieux frère, » « leur vieux Camille, » lequel ne trouve jamais plus naturel et plus légitime d'être ministre de la Marine que lorsqu'ils le poussent et le traînent, encadré de drapeaux rouges, d'apéritifs d'honneur en banquets et de banquets en vins d'honneur, aux accens de *la Carmagnole* et de *l'Internationale !*

Il resterait, pour être complet, huit ministères à passer en revue ; mais, quoi qu'on puisse dire de l'Instruction publique et des doctrines de certains de nos instituteurs, de la Justice et des théories de certains de nos magistrats sur « le fait du prince » et sur l'inconvénient qu'il y a à ne pas s'incliner devant lui, des Affaires étrangères et de cette conception singulière de la politique qui aboutit à être l'ami de nos adversaires ou de nos compétiteurs autant que de nos amis ; et quoi qu'on puisse dire par surcroît des ministères secondaires, — Travaux publics, Commerce, Agriculture, et Colonies, — après M. Camille Pelletan, on peut tirer l'échelle : nulle part, et non pas seulement nulle part en France, mais nulle part au monde, — c'est une suprématie qui ne nous sera pas disputée, — on ne rencontrerait rien d'aussi fort. Mais cependant, même pour une politique « essentiellement agissante, » même pour une politique qui renonce à être « un système, » même pour une politique qui ne vise ni « à la finesse des aperçus » ni « à l'élégance des formules, » n'y a-t-il pas des « fonctions essentielles » de gouvernement, sans l'accomplissement desquelles il n'est pas de gouvernement ?

Oui, certes, il y en a ; il y en a au moins trois qui s'imposent à tout gouvernement et de toute forme, monarchique ou démocratique, aristocratique ou populaire : assurer la stabilité et la durée de l'existence nationale ; assurer la grandeur et le respect de la dignité du pays ; assurer, de la part de tous les citoyens,

une commune et égale obéissance aux lois. Comment le ministère Combes assure la stabilité de l'existence nationale? les actes de M. le général André et de M. Camille Pelletan répondent; — la grandeur du pays? M. Combes lui-même répond par ses déclarations sur le protectorat des chrétiens en Orient et en Extrême-Orient; — l'obéissance aux lois? M. Combes répond encore par son attitude constante, sinon par ses instructions de dernière heure et à légalité intermittente, dans les grèves et les manifestations socialistes, anarchistes, anticléricales. Le ministère Combes ne remplit donc aucune des fonctions qu'un gouvernement doit remplir pour être un gouvernement; ce n'est donc pas un gouvernement; et pourtant on le tolère. Il faut qu'il ait un secret, un procédé, un *truc* pour se faire tolérer, et, tout en étant coté par ses propres soutiens aussi bas que ministère puisse l'être, pour se perpétuer à la fois par eux et malgré eux. — Lequel?

III

Le pire vice du régime indéfinissable qui est le nôtre depuis une vingtaine d'années, c'est ce que l'on pourrait nommer, ce que l'on a déjà nommé « le grand mensonge de la parole publique; » c'est que, comme on l'a déjà remarqué, ce régime est tout entier construit « en porte-à-faux sur le mensonge : » entendez le mot sans injure et traduisez par le désaccord intime, le manque absolu de correspondance entre le symbole signifiant et la réalité signifiée. Il n'est personne, pour peu qu'on ait de précision et de probité intellectuelle, qui n'en soit à chaque instant choqué et irrité. Quand on lit ou quand on entend une harangue officielle, on se demande si l'on rêve, si véritablement présidens, ministres, sénateurs et députés voient les choses comme ils les peignent, toutes bleues et toutes roses, ou si l'on n'est pas soi-même atteint d'une sorte de daltonisme politique, qui les fait voir tout en noir, et qui ne serait autre qu'un pessimisme boudeur. Celui-ci ne parle que de « bonté; » ceux-là, que de « liberté, d'égalité et de fraternité; » tous, que de « solidarité. » Et il va de soi que l'on peut tout dire, si rien ne veut plus rien dire.

Un Anglais en accuserait probablement l'abus des « généralités » que nous avons fait depuis la Révolution française et qui,

au jugement d'un écrivain illustre d'outre-Manche, aurait considérablement affaibli notre esprit politique. Nous, bornons-nous à constater. M. Combes, avec un sérieux imperturbable, prêche à ses prônes « ce régime calomnié » qui, sous lui et grâce à lui, « répond à la calomnie par des bienfaits » et qui « tend à subordonner l'intérêt de chacun à l'intérêt de tous. » MM. Vallé, Chaumié, Trouillot, Bérard surenchérissent. M. Maruéjouls lui-même (aviez-vous oublié M. Maruéjouls ?), bien que fatigué et chagrin, prend ses pipeaux. C'est une bergerie ; et, dans ce genre, pourvu que l'on soit « sensible, » on n'est pas tenu d'être vrai.

Ils disent : la Constitution ; mais il n'y a plus de Constitution, il y a trois morceaux de papier déchirés, sur lesquels achèvent de jaunir quelques lignes toutes raturées. Ils disent : le Parlement ; mais il n'y a plus de Parlement que pour la forme, deux Chambres d'enregistrement qui reçoivent leurs délibérations et jusqu'à leurs ordres du jour tout faits et toutes faites du convent maçonnique, du Congrès radical, ou de quelque fédération socialiste. Ils disent : le Gouvernement ; mais il n'y a plus de gouvernement : la Délégation permanente des gauches, des hommes masqués, des anonymes, X, Y et Z, trois ou quatre dictatures occultes l'ont accaparé. Ils disent : le Suffrage universel ; mais le suffrage universel est faussé, bridé, capté. Ils disent : le Peuple ; mais ils ne reconnaissent que leur parti, leur groupe, eux et les leurs. « Le *peuple*, remarquait M. Edmond Scherer en 1883, est le grand calembour de l'histoire (1). » C'est, en tout cas, un des grands mensonges de la politique et des politiciens. De tout cet ensemble ils disent : le « Régime parlementaire, » et là-dessus, à tort et à travers, on loue, on blâme, on vitupère et on « panégyrise ; » mais ce n'est ni le régime parlementaire, ni un régime, c'est une mystification ; l'italien est plus expressif : une *turlupinature*.

C'est aussi une exploitation ; — et l'explication promise, simple, nette et péremptoire, est ici. Arrière le mensonge de la parole publique ! Si les ministères se maintiennent et s'éternisent, quoique ce ne soient pas des gouvernemens et qu'ils ne remplissent aucune des fonctions essentielles d'un gouvernement, c'est qu'ils sont autre chose, dont ceux qui peuvent les maintenir et les éterniser s'accommodent aussi bien ou mieux. La rêve-

(1) *La Démocratie et la France*. Études, par Edmond Schérer, sénateur

lation du Moi de M. Combes a été l'un des phénomènes curieux de l'année politique qui vient de finir; mais nous en avons eu un autre, qui ne le lui cède guère, une autre révélation d'un autre Moi, d'un Moi au moins aussi puissant, l'avènement au jour de M. Mascuraud. Auparavant, on le sentait formidable dans l'ombre; un incident l'a obligé de se produire, nous pouvons maintenant le mesurer, et évaluer ses prises sur le pouvoir, d'après une page de son agenda : « Le 5 février, M. Mascuraud est allé au ministère des Travaux publics... Le 12 février, voir M. Chapsal sans faute (c'est le chef du cabinet du ministre du Commerce). Le 18..., audience au ministère du Commerce... Le 25, à dix heures, ministère du Commerce... » Le tout entremêlé de déjeuners et de dîners, si bien que l'un des membres de la Commission (il faut bien la citer, quelque peu de goût que l'on ait pour cette politique chez la portière), de la Commission d'enquête sur l'affaire dite du million des Chartreux, M. Albert Poulain, émerveillé de ce que peut M. Mascuraud, sans que l'on sache du reste si ce qui l'étonne le plus, c'est la capacité de déjeuner, de dîner, ou de pénétrer à toute heure chez les ministres, s'écrie joyeusement : « Vous en avez une santé républicaine (1)! »

Mais, pour pouvoir tout cela, qu'est M. Mascuraud? je veux dire qu'est-il dans l'État? Membre du Conseil des prud'hommes et peut-être conseiller du commerce extérieur, peut-être membre du comité des expositions françaises à l'étranger; mais surtout, et c'est là ce qui le fait ce qu'il est, président du Comité républicain du commerce et de l'industrie, affilié au comité d'organisation du Congrès radical et radical-socialiste de la rue Tiquetonne, au comité de l'Alliance démocratique, et à divers autres comités et associations encore, déclarées ou secrètes, grand collecteur et grand répartiteur des fonds que réclament les nécessités électorales du Bloc. M. Mascuraud préside des comités. Les comités font les députés. Les députés ne font pas, mais peuvent défaire, et peuvent ne pas défaire, les ministres; ils les tiennent donc, mais eux, les comités les tiennent, et les présidens tiennent les comités. Tout part du comité, et tout y

(1) *Annexe au rapport fait au nom de la Commission d'enquête chargée de faire toute la lumière sur la tentative de corruption faite auprès de M. le président du Conseil*, par M. Maurice Colin, député. — Chambre des députés, session de 1904, n° 1885, p. 841-843.

retourne. Indirectement, par intermédiaire, ce sont les comités qui font le gouvernement; ils sont le gouvernement; le gouvernement n'est que le chargé d'affaires, le fondé de pouvoirs, le commissionnaire des comités. Chez nous aussi, le vrai gouvernement, c'est la *Machine*, et le vrai chef du gouvernement, c'est le *boss*.

De tels ministères seront « irrenversables. » Si, pendant longtemps, on s'est plaint de la trop grande instabilité des ministères, on se plaindra bientôt de leur trop grande stabilité. De plus en plus, en effet, nous allons vers des conditions de parlementarisme dévié où les Cabinets dureront autant que les législatures, non point parce qu'ils représenteront fidèlement l'opinion, la volonté de la majorité, — ce qui serait, au contraire, rentrer dans la loyauté du jeu parlementaire, — mais, uniquement ou principalement, parce qu'il sera intervenu entre eux et cette majorité une espèce de contrat tacite, en vertu duquel ils gouverneront pour elle, c'est-à-dire ils tourneront à son profit et au profit de sa clientèle électorale toutes les ressources qu'ils peuvent réunir et distribuer en une pluie de fonctions, de distinctions et de bénéfices.

Alors on s'apercevra que c'était un excès du régime pseudo-parlementaire de pouvoir se débarrasser trop facilement d'un ministère, mais que c'en est un autre, et non moins regrettable, de ne pouvoir plus s'en débarrasser.

Un gouvernement d'exploitation, c'est bien le gouvernement jacobin; mais, encore un coup, ne grandissons pas M. Combes : il n'a pas trouvé la formule, — élégante ou non, — de cet élixir de longue vie ministérielle ; et ne dénigrons ni la France, ni la République, ni la démocratie; le mal n'est pas exclusivement français, ni républicain, ni démocratique. Tous les pays de régime parlementaire et représentatif ou de parlementarisme, le ressentent plus ou moins. C'est, plus ou moins, un mal général, ou qui menace de se généraliser. Mais si ce n'est pas notre mal à nous seuls, ce n'en est pas moins notre mal; et si ce n'est pas un mal de la seule démocratie, il est cependant plus aigu dans la démocratie qu'ailleurs, à cause de la plus grande réceptivité que la démocratie lui offre, et parce que, contre le microbe du « gouvernement d'exploitation » qui la ronge, une démocratie ne fait jamais, comme disent les physiologistes, « de bonne phagocytose. »

« On raconte, écrit quelque part sir Henry Maine, que les vieux toxicologues rangeaient toujours leurs découvertes en séries de trois termes : d'abord le poison, puis l'antidote ; en dernier lieu, la drogue destinée à neutraliser l'antidote. L'antidote contre les infirmités fondamentales de la démocratie était la représentation ; mais on a maintenant trouvé dans le *caucus* (porté au maximum par la Machine et le *boss*) la drogue qui l'annihile (1). » Trouvera-t-on par la suite le second antidote qui, à son tour, neutralisera ce second poison ? Pour conclure en ce qui nous touche, la démocratie pourrait-elle échapper au danger, et comment le pourrait-elle ? Lui suffirait-il de s'organiser ? Le pourrait-elle, et comment le pourrait-elle ? Organisée, résoudrait-elle les antinomies qui paraissent se dresser entre elle et tant de choses sans lesquelles il semble, d'autre part, qu'il n'y ait ni sécurité, ni dignité, ni grandeur, ni force, ni ordre, ni paix, ni droit, ni progrès, ni culture, ni civilisation, et hors desquelles la vie nationale ne vaut en vérité plus la peine d'être vécue ? La question a été bien des fois posée, et je me permets seulement de la poser encore une fois. Avant de l'aborder, il faudrait être sûr de s'être libéré tout à fait de l'encombrement des préjugés et des sophismes, d'avoir l'œil assez clair et la main assez ferme pour pousser à fond l'analyse et ne s'arrêter ni se troubler, pas même lorsque la chair crierait ; enfin de ne point se laisser piper tout le premier à ce fatal « mensonge des mots » qui les fait prendre pour des réalités. Aussi bien serait-ce toute la question des conditions d'existence et de développement de la démocratie à réexaminer et à débattre. Ce n'est pas aujourd'hui le jour, mais peut-être ce jour viendra-t-il, mais sans doute vient-il inévitablement. — Tout arrive, tout est dans tout ; et c'est ainsi que, partis de la politique de M. Combes, nous serons arrivés à l'un des plus hauts problèmes de la politique transcendante.

***

(1) *Le gouvernement populaire*, p. 137.

EN MANDCHOURIE

ET

EN CORÉE

NOTES DE VOYAGE

I. — PORT-ARTHUR, DALNY, NIOU-TCHANG, TIEN-TSIN

Le pays entre Moukden et Port-Arthur est le grenier de la Mandchourie. Le riz, le blé et le maïs poussent avec une profusion étonnante, et il y a de trente-cinq à quarante espèces différentes de pois et de fèves. La terre est cultivée d'une façon modèle par des colons chinois. Le système d'irrigation et la manière de labourer méritent une étroite attention, mais la richesse des récoltes vient ici du remarquable mode d'engrais. La même pièce de terre peut donner plusieurs récoltes à tour de rôle dans la même année; en fait, le sol ne semble jamais avoir besoin de repos. Comme j'observe ce paisible peuple agricole à son ouvrage, le contraste formé par les Cosaques en armes le long de la route est bien frappant. A mesure que nous approchons de la côte, leur nombre paraît redoubler: les casernes deviennent plus nombreuses et plus vastes. Mais il semble que les campemens cosaques et les fermes chinoises voisinent en d'amicales relations. Je vois constamment des soldats russes et des ouvriers chinois assis à la même table, en conversation joyeuse. Je perçois même quelques signes visibles de l'influence moscovite, car maintes nattes sont entortillées et cachées sous la forme demi-civilisée d'une *schapska* russe. Ils partagent le même

repas avec le même appétit et semblent avoir des goûts communs. S'il est vrai que les troupes russes, durant l'agitation des Boxers, furent les plus cruelles envers les indigènes, aujourd'hui certes elles s'entendent tout à fait bien avec eux; de part et d'autre, on appartient plus ou moins à la même race; le passé historique offre beaucoup d'analogie, et le genre de vie a toujours été également primitif.

J'approche du point terminus; et mon lent voyage, plein d'incidens, rencontre son dernier obstacle sous la forme d'un pont emporté près du Liao-Yang. Je suis pleinement préparé au pire, car voici des semaines que le chef de gare de Kharbin m'a rendu compte de l'accident, de manière à me faire frémir. Je m'étais demandé s'il ne cherchait pas à me décourager de pénétrer plus avant en Mandchourie. Mais la réalité m'oblige maintenant à reconnaître sa sincérité.

La scène que j'ai sous les yeux est celle d'une confusion générale; des milliers de soldats russes et de coolies sont occupés à brouetter du sable, tailler des piquets, fixer des rails, parler et crier dans toute espèce de langues inintelligibles, de sorte qu'il ne manque rien pour donner l'impression d'une parfaite Babel. Ils sont là quelque deux mille, occupés à la construction d'un gigantesque pont d'acier et de pierre; plusieurs milliers d'autres entassent la terre pour arrêter l'inondation et une autre équipe achève un ponton. Nous nous arrêtons plusieurs heures et personne ne semble savoir quand ni comment notre train pourra passer. Mais la scène est si intéressante et m'offre une si excellente occasion de me faire une idée de la main-d'œuvre chinoise, que je ne me soucie pas du retard. Finalement, des officiers ingénieurs suggèrent l'idée de couper le train en deux et d'e sayer de le faire passer ainsi sur le ponton. Comment nous passons, je ne puis exactement le savoir, car je dois confesser que, tandis que le train se traîne, crie, s'entre-choque, craque et grince, sur les pontons qui ondulent, je n'ai aucun loisir de faire des descriptions; et quand les rails provisoirement fixés sur les pontons sont submergés et que le flot monte jusqu'à la portière de mon wagon, je suis l'exemple du mécanicien et des gardes, et me tiens déchaussé sur les marches, afin d'être prêt, au cas où toute la construction branlante s'effondrerait, à essayer de gagner la terre à la nage.

Mon voyage à travers la Mandchourie prenait fin, en dépit de

sa lenteur, de tous les retards et des excursions aux villes enfoncées dans l'intérieur, loin de la ligne. J'arrivai sain et sauf à Port-Arthur. J'y restai deux jours, et visitai aussi Dalny.

Port-Arthur est une simple station militaire à l'extrémité de la presqu'île de Liao-tung. C'était le principal arsenal maritime de la Chine; mais, après la guerre avec le Japon, ses défenses et ouvrages militaires furent détruits. Quand la Russie, en 1898, obtint à bail les deux places, Port-Arthur ou Liou-choun-tching et Dalny ou, comme on l'appelait, Ta-lien-wan, elle entreprit d'abord de faire de la première une grande forteresse navale et militaire. L'ensemble de la place est sous le commandement d'un amiral qui commande en chef les troupes et les forces navales. Il a sous ses ordres un double état-major d'officiers de terre et de mer comprenant : le commandant du port, le chef de l'état-major naval, le chef de la brigade des fusiliers, le chef de l'artillerie, le chef du service des ingénieurs, le chef du service de l'intendance, le chef des ports, le chef de la division des torpilleurs, le premier adjoint du commandant du port et le second adjoint, le commandant du port de commerce, les aides de camp du gouverneur général, le gouverneur civil, l'agent diplomatique, le secrétaire des finances, le chef de la police. Incontestablement, Port-Arthur a une administration très compliquée, et du premier jour, on eut dessein d'en faire le Kronstadt d'Orient ou la citadelle asiatique du grand empire. La place est couverte de fortifications, ainsi que les collines qui l'entourent, et on m'a assuré maintes fois qu'il serait tout à fait impossible de la prendre par mer. Ce ne sont partout qu'arsenaux, dépôts de torpilles, casernes et campemens. On n'essaie nullement de dissimuler que Port-Arthur est un port militaire, et il n'est pas jusqu'aux quelques maisons de commerce, comme la Compagnie des chemins de fer de l'Est chinois ou la Banque russo-chinoise, qui ne soient prêtes à servir aux desseins militaires.

Une nouvelle ville s'élevait en même temps pour les besoins du commerce, celle qu'on appela Dalny. Elle est située sur la baie de Ta-lien-wan, au nord-est de Port-Arthur. Le territoire, comme nous l'avons dit à propos de Port-Arthur, fut cédé à bail par la Chine, et on doit y établir un port franc qui sera relié par le chemin de fer de Mandchourie avec Vladivostock, Moscou, la Mer-Noire et la Baltique. Il pourra devenir le grand débouché commercial en Extrême-Orient. Large d'environ six milles et

très profond, il offre de grandes facilités à la navigation. Dalny, dans son état présent, a un aspect plutôt paradoxal : des palais émergent du sable de la grève, des monumens publics s'élèvent au milieu des squares déserts; des avenues et des boulevards sont tracés dans le sable. Dalny est l'espoir des partisans du commerce et du progrès en Russie; Port-Arthur, l'orgueil du parti militaire. Le développement du premier est poussé par l'énergie de M. de Witte; l'autre a un puissant protecteur dans le général Kouropatkine. Port-Arthur ne pouvait manquer de m'impressionner par sa grande importance stratégique; mais ce que j'ai vu m'a inspiré moins de confiance dans l'avenir commercial de Dalny. Durant mon séjour, j'eus l'occasion de voir tout le travail accompli depuis 1898. Certes, quoiqu'il y ait bien des choses manquées, et que les fautes commises soient évidentes, même pour un profane, il est impossible de ne pas être frappé de tout ce qui a été fait en si peu de temps. Mais, malgré tout, je ne pense pas qu'on ajouterait à notre admiration en nous faisant connaître le chiffre des dépenses.

Il n'y avait aucun départ de bateau pour Takou avant un certain temps. Je décidai de continuer mon voyage à Pékin par chemin de fer. Je repassai sur la vieille ligne de Mandchourie que je connaissais bien jusqu'à Ying-tsé. Un embranchement va de là à Niou-Tchang. C'est le port le plus septentrional ouvert au commerce étranger dans l'Empire Jaune, à une distance de treize milles de l'embouchure de la rivière Liao qui tombe dans le golfe de Liao-tung, prolongement du Petchili. La ligne de chemin de fer qui met Niou-tchang en communication directe avec la Sibérie et Pékin venait d'être achevée. Des tronçons de la voie, dans la direction de Tien-tsin, existaient plus anciennement; mais ils avaient été détruits durant les derniers troubles des Boxers. Pour donner une connaissance plus précise de cette ville importante, je cite d'après l'*Annuaire officiel :*

« La ville de Niou-tchang ne cesse de croître rapidement en importance depuis la construction du chemin de fer. A la fin de 1899, la ligne de l'Est chinois entre Port-Arthur, Dalny et la jonction de Ta-shih-chias, d'où un embranchement va vers ce premier port, était achevée jusqu'à Moukden, et la ligne du chemin de fer impérial chinois était un fait accompli. On se décidait enfin à attaquer systématiquement les ressources minérales de la Mandchourie, le chemin de fer de l'Est chinois ayant ou-

vert des mines de charbon à Mo-ch'i-Shan et Tz'mershan près de Liao-Yang, et à Wa-fung-tien dans le sud de la presqu'île de Liao-tung. La ligne du chemin de fer longe ces riches exploitations. Une expansion commerciale sans précédens a accompagné ces développemens et s'est manifestée par un surcroît de 49 pour 100 sur 1898.

Les principaux articles du trafic de ce port sont les fèves et le gâteau de fèves, avec une exportation de 2 241 053 piculs des premières et 2 289 544 piculs du second, en 1899. La quantité nette d'opium importée en 1898 a été de 92 piculs contre 2 453 en 1879. L'importation de l'opium n'a presque pas cessé de décliner au cours des dernières années, le pavot étant largement cultivé et avec succès en Mandchourie. Le chiffre total du trafic du port, pour 1899, s'est élevé à 48 357 623 taels contre 32 441 315, en 1898. Le port a figuré avec éclat dans les troubles de Chine en 1900; les troupes chinoises qui attaquèrent la ville y furent défaites par les Russes qui prirent possession du port. Le commerce en 1900 fut nécessairement suspendu. »

Niou-tchang est une révélation pour moi. Je vois pour la première fois une vraie ville chinoise dans toute son immensité, son inextricable labyrinthe de rues et de ruelles, débordant d'une population innombrable. Toutes les idées semblent différer entièrement des nôtres: les édifices et les gens paraissent appartenir non seulement à un autre hémisphère, mais à une autre planète; les lignes sont si étranges, le coloris si brillant, les sons si aigus que l'on est assourdi, aveuglé et étonné en même temps. Outre la ville de terre ferme, il y en une autre, une ville flottante sur la rivière. Le Liao, qui a un peu plus d'un demi-mille de largeur à cet endroit, est littéralement couvert de bâtimens de toute sorte. C'est un fourmillement pressé de vastes chalands, de petits bateaux et de jonques de bois. Chacun est un logis qui abrite généralement une, mais quelquefois plusieurs familles, avec leurs biens et meubles, tandis qu'enfans, porcs et volailles grouillent sur le pont. Ceux qui peuvent se le permettre ont de vraies maisons d'été, construites comme des pagodes, meublées d'un coûteux bric-à-brac et entourées de jardins artificiels que font des arbres nains cultivés dans des vases de prix. Parmi cette confusion de bateaux, d'étroites ruelles restent libres sur l'eau, où de gracieux canots, comme des gondoles, glissent et serpentent. Sur la terre et sur la rivière, la cohue des êtres

humains, l'exubérance de la vie est tout à fait écrasante. On se sent mal à l'aise et perdu dans ce flot d'humanité. Les plus étroites rues et les plus larges places, les cours et les maisons flottantes sont également débordantes, et à l'encontre des foules passives et endormies de l'Inde, ici tout le monde est actif, du plus jeune au plus vieux, tout le monde semble poursuivre une occupation et avoir quelque chose en vue. La puissance de travail de cette race éclate d'une manière étonnante du matin au soir ; sa force et sa vitalité se manifestent dans toute leur énergie primitive.

Niou-tchang n'est pas seulement une place de grande importance aujourd'hui ; elle est encore appelée à devenir un des grands marchés commerciaux de l'avenir. Le commerce international fut plutôt entravé par le fait que la rivière est gelée chaque année pendant trois mois ; mais depuis l'achèvement de la ligne de Tien-tsin, la ville est aisément accessible par terre. Un pont de chemin de fer sur le Liao est en projet ; s'il est construit, le même train pourra aller tout droit de Pékin à Saint-Pétersbourg. Présentement, les voyageurs sont obligés de passer la rivière dans des jonques chinoises afin de prendre les trains de Chine.

Au centre de la ville commerçante se trouve la mission catholique. Perdue au milieu du dédale des rues tortueuses, elle disparaît presque dans l'agitation et le bruit de ces espèces de bazars. Sa petite église et ses quelques édifices modestes sont abrités tant bien que mal par une muraille blanchie à la chaux. Protection légère en cas de siège ou même d'émeute un peu sérieuse ! Assurément si la population devenait hostile, ce mur délabré ne serait guère capable de refouler le flot. Mais ceux qui viennent vivre là leur admirable vie de dévouement et de charité, répandre leurs bienfaits dans les rangs des affamés et délaissés, mettent leur confiance en une forteresse plus solide que les bastions de ce bas monde. Le jour où un missionnaire quitte son pays, il n'est plus sûr du lendemain, et, en débarquant aux rivages de la terre jaune, il est forcément exposé à tous les dangers. Pour ne rien dire de la persécution ouverte ou dérobée, les épidémies les plus terribles et les privations continuelles déciment cette petite armée du sacrifice. Et pourtant, en dépit des épreuves et du danger, jeunes pères et jeunes sœurs arrivent, à peine les vœux prononcés, heureux et pleins de zèle, prêts à vouer leur vie à la grande œuvre de l'apostolat.

Le jour de mon départ, il me fut donné d'être témoin d'un événement historique : la remise officielle de la ligne au gouverneur général chinois de la Mandchourie. Depuis la dernière guerre, la voie entre Niou-tchang et Hankou-chwang avait été sous le contrôle militaire de la Russie, tandis que l'autre, entre cette dernière ville et Tien-tsin, était administrée par les forces britanniques. Il y eut de grandes fêtes. Les bâtimens de la station étaient décorés avec toute la pompe du goût oriental. Partout des mâts vénitiens, des bannières flottantes, des inscriptions chinoises, des trophées russes, des guirlandes de laurier symbolisant la victoire et des branches d'olivier évoquant une paix éternelle. Les fastueux mandarins et les généraux russes, chamarrés d'or et de décorations, échangeaient force saluts et révérences en signe de mutuel respect. Sans aucun doute, on doit trouver son compte à l'opération des deux côtés, tant on a l'air vraiment satisfait. La journée se passe à l'exécution d'un interminable programme, et si j'avais quelque aptitude au journalisme, j'aurais pu écrire plusieurs colonnes sur la « remise officielle de la ligne de l'Est chinois par la Russie à la Chine. » J'aurais pu m'engager dans des descriptions sans fin de réceptions, présentations de bouquets, somptueux banquets avec flots de champagne et toasts. Mais le meilleur correspondant lui-même n'aurait pu en dire plus que moi sur le fait principal de la remise actuelle du chemin de fer, ni percer la brume qui nous cache si ce chemin de fer est vraiment devenu la propriété de la Chine ou non.

Le pays entre Niou-tchang et Hankou-tchang est d'abord plat et sans intérêt, mais riche au point de vue agricole. Aux approches de la mer, il devient plus varié et certaines parties sont tout à fait pittoresques ; quelques-unes des baies de la Mer-Jaune, qui en réalité est ici du bleu le plus intense, sont pareilles à des fjords, dominés par des pics déchirés. Nous avançons lentement et nous faisons halte à de nombreuses stations où je vois encore plus de soldats russes que de Chinois. Il était tard dans la soirée quand notre train passa avec fracas à travers la brèche de la fameuse Grande Muraille. Je dois reconnaître que je ne pus m'empêcher d'être impressionné. Cette énorme masse, une des plus colossales que des mains humaines aient jamais élevées, se montre ici dans tout son avantage, longeant les collines escarpées et à plusieurs reprises couronnant les plus hauts pics de ses remparts, pour dévaler enfin jusqu'aux plaines et dis-

paraître dans les insondables profondeurs de la mer. C'est un grand spectacle, on ne saurait le nier; et, comme l'autre ouvrage gigantesque de l'homme dans une autre zone, les Pyramides d'Égypte, ce monument n'offre pas seulement un grand intérêt; il marque aussi une des étapes de la civilisation de la race humaine. Je regardai notre puissante machine tirant sa longue traîne de wagons américains et il me sembla alors embrasser du même regard le passé de l'Asie et son avenir.

A Hankou-tchang, une surprise m'attendait. Les troupes anglaises venaient d'achever leur mission. A cette occasion, le commandant donnait un dîner. Quelques convives, réunis au petit yamen, près de la station, dans la salle à manger tendue de perse claire, avec de jolies aquarelles, toute sorte de livres et de bibelots, et surtout la table couverte d'une nappe immaculée et d'une vaisselle toute simple mais éclatante de propreté, retrouvaient pour un instant le confort et le charme d'un *home* anglais.

Une autre étape intéressante de mon voyage fut de là à Tien-tsin, à travers un des plus riches districts de la Chine. Notre train s'arrêtait souvent, car il y a beaucoup de villes importantes. Le commerce est très actif. Par places, la terre est cultivée comme un jardin potager; mais la vraie richesse du district consiste dans les mines de charbon où de gros capitaux étrangers sont engagés. Les deux principales curiosités de la route pour les voyageurs sont la maison de campagne de Li-Hung-Chang et Fort-Takou.

Le feu vice-roi, grand politique, était encore plus adroit financier. Son amour des entreprises commerciales et de la spéculation était bien connu par tout le pays. Les mines de charbon du voisinage lui appartenaient en partie. Il ne s'occupait pas seulement de ses propres affaires, mais encore était fort soucieux de connaître à fond les moyens de quiconque traitait avec lui. Chaque fois qu'il recevait un diplomate étranger ou que le directeur d'une compagnie internationale; ou même d'une simple maison de commerce, obtenait une entrevue pour s'assurer des concessions ou privilèges, la première question du vice-roi était invariablement : « Combien gagnez-vous? » Le succès de la requête dépendait pour beaucoup de la somme versée dans le coffre-fort de l'homme d'État, m'a-t-on dit.

Fort-Takou ne comporte pas une longue description. Il a

joué un rôle prépondérant, au cours du dernier quart de siècle, dans la lutte incessante entre l'Occident et l'Orient, les Blancs et les Jaunes. Il fut plusieurs fois bombardé, détruit et reconstruit. Aujourd'hui, il est de nouveau en ruines. A la place des forts, la colonisation moderne a fait surgir quelque chose de banal et d'incolore, qui n'a ni le pittoresque des vieilles villes chinoises, ni les avantages de nos villes d'Europe. Pour l'instant, la colonie en est encore à la première enfance et consiste dans quelques rangées de maisons.

Le dernier arrêt de mon voyage était à Tien-tsin. Située au croisement du Peï-ho et du Grand Canal, cette ville est une des plus importantes de la Chine. La population dépasse un million et l'on distingue la ville propre, les concessions étrangères et les différens faubourgs. La vieille ville est un merveilleux spécimen de ville chinoise, surpeuplée, brillante, pleine d'éclat et de fange, où l'humanité s'entasse, se presse, s'agite et vit comme des abeilles dans une ruche. Il y a nombre de monumens intéressans, quoique la principale curiosité ait disparu : les murs de la cité, qui dessinaient un carré de 4 000 pieds de côté, ont été démolis pour faire place aux rues commerçantes. Le quartier européen a un caractère tout différent avec ses larges squares, ses avenues ombragées et ses beaux édifices. Chaque nation a sa petite ville à elle, avec des casernes pour ses soldats, des bureaux pour ses commerçans et des résidences pour ses consuls. Près de la concession française est l'anglaise, qui a les plus beaux édifices, de larges rues bien tenues et qui est gardée par des *sikhs*. Les vastes habitations, les bâtimens genre bungalow, et les figures enturbannées de gris des sikhs géans rappellent un poste de l'Inde. Les quartiers italien et autrichien sont de l'autre côté du canal et comme perdus dans les faubourgs indigènes.

Depuis l'occupation des troupes alliées, l'importance de Tien-tsin a grandi plus rapidement encore et la ville est en train de devenir une puissante rivale de Shanghaï pour tout ce qui concerne le commerce international; plus justement, elle est le Shanghaï de la Chine orientale. Si l'on considère le rang secondaire qu'elle occupait au temps de la dynastie des Ming, son développement est d'autant plus remarquable. Située sur les rives du Peï-ho, à 80 milles seulement de Pékin et près de la mer, ses avantages commerciaux comme marché d'exportation

et d'importation sont manifestes. Depuis la construction du chemin de fer, elle a acquis un autre avantage considérable, celui d'être en communication directe avec la terre ferme. Li-Hung-Chang qui, en sa qualité de vice-roi, y résida pendant plusieurs années, fut un puissant avocat des intérêts de la ville. Non seulement elle devint bientôt un grand centre commercial, mais grâce à ses écoles normales pour l'organisation de l'armée et de la marine, elle attira d'autres élémens et introduisit des occupations différentes. En fait, Tien-tsin est devenu le foyer du parti progressiste; des brochures, des journaux, des clubs littéraires et politiques ont propagé les idées du grand vice-roi. Ce fut Li-Hung-Chang qui fit creuser le premier puits de charbon du voisinage à Tong-Shan, il y a environ trente ans, et l'exportation du charbon fait aujourd'hui de rapides progrès: elle atteint presque 300 000 tonnes. Une autre industrie locale de grande importance est la production du sel, qui constitue un monopole du gouvernement. Il est obtenu par évaporation de l'eau de mer et empilé le long des bords de la rivière. On fabrique les spiritueux en grande quantité et on les envoie dans tout l'intérieur. Les autres exportations comprennent le vin, les fourrures, les peaux, les soies de porc et de sanglier, la laine. Le commerce d'exportation, qui n'existait pas il y a un quart de siècle, s'élève aujourd'hui à une somme d'environ quinze millions de taëls.

Depuis la première expédition européenne, en 1858, Tien-tsin a été le théâtre de bien des luttes, de bien des combats désespérés. La dernière révolte n'a fait rage nulle part avec plus de furie qu'ici, et c'est là que les Boxers ont incendié au commencement de juin 1900 les missions étrangères. D'abord personne ne sembla se rendre compte du danger imminent. Ce fut seulement dans la seconde moitié du même mois, après le premier bombardement de Takou, que les hostilités commencèrent, avec toutes les horreurs de la guerre. L'attaque de la colonie européenne, le blocus des casernes, la destruction de la station du chemin de fer et le massacre des missionnaires et des chrétiens se succédèrent rapidement. Les descriptions des témoins oculaires nous montrent toutes les atrocités commises durant l'insurrection. La bravoure des troupes et des missionnaires, des femmes même et des enfans, excita l'admiration du monde entier. Il reste encore beaucoup de ruines, disséminées çà et là, qui attestent le long siège.

Le fait capital fut ma visite au Palais du vice-roi. Si Li-Hung-Chang était un grand homme d'État, son successeur n'est pas indigne de prendre sa suite. Yuan-tsi-Khai est, avec Chan-chi-Tung, l'homme le plus en vue de la Chine actuelle. Doués très différemment par la nature, ils sont tous les deux également ardens à tirer la Chine de son sommeil. Les voies et moyens par lesquels ils espèrent y réussir ne sont pas identiques, quoique le but soit le même. Chan-chi-Tung est un homme de dispositions pacifiques, un fervent adepte de la doctrine de Confucius; il est fermement attaché aux principes de la morale nationale; il n'est réformateur que dans les entreprises purement commerciales et industrielles, les transactions financières et le système d'administration. Dans sa propre province, il a fait beaucoup d'essais heureux en ce genre. Il a établi des factoreries, une vaste filature de coton, des forges, des chemins de fer locaux, construit un important arsenal sur le Yang-tse, etc. Ses adversaires, et il en a un grand nombre, comme quiconque s'élève au-dessus du niveau commun, l'accusent d'être un idéaliste. Mais, après tout, ce sont précisément ses idées, mises à exécution par des mains pratiques, qui pourraient être du plus grand secours à son pays. C'est un profond penseur, un homme du plus intéressant esprit, et ses écrits sur différentes questions politiques ou sociales sont de beaux échantillons de la pensée humaine.

Yuan-tsi-Khai est un homme d'action, un soldat par tempérament, qui aime à combattre ses ennemis et à pousser ses projets sans considérer les difficultés de la route.

Mon séjour à Tien-tsin fut de grande utilité pour m'éclairer sur la situation actuelle de la Chine. J'y fis la connaissance de nombre de gens intéressans, dont quelques-uns sont les ouvriers de l'histoire présente. Ils n'avaient ni la même nationalité, ni les mêmes occupations, ni le même genre d'esprit; leurs opinions différaient encore davantage. Mais c'est en partie à l'antagonisme de leurs vues que je dus d'en pouvoir tirer quelques conclusions provisoires.

C'est par un brillant après-midi du bref été de la Saint-Martin que j'accomplis les derniers quatre-vingts milles de ma longue course en chemin de fer à travers les deux continens. A mesure que j'approchais davantage de ma destination finale, Pékin, et tandis que nous roulions par ce pays plat et aride, je pouvais à peine me représenter l'immensité de la distance que j'avais

parcourue durant ces quelques derniers mois. J'essayai de rappeler à ma mémoire les différens pays — et leurs populations — que j'avais traversés pendant ce voyage, les villes prospères ou les pauvres villages que j'avais visités, les centres de civilisation et les solitudes primitives. Je commençai alors à saisir ce qui était toujours resté pour moi jusqu'ici quelque chose d'irréel. Quelle différence entre ce qu'on imagine et ce qui est! On pourrait recueillir les plus sûres informations, écouter les descriptions les plus explicites ou étudier les meilleurs livres : combien une connaissance ainsi acquise sera loin encore de l'expérience personnelle! Les meilleurs renseignemens, les statistiques les plus exactes et les livres les plus intelligens ne seront jamais capables de produire l'effet de la réalité, et ce n'est pas sur eux que notre faculté d'abstraction s'exerce avec le plus de profit. Ce qu'on sent a bien souvent plus de valeur que ce qu'on voit, et la vérité psychologique importe généralement plus que les faits matériels. Si nous voulons connaître un pays et ses habitans, c'est leur vie, comme telle, qui nous éclairera le mieux. La vie, dans son expression variée, au travail et au repos, dans son principe et ses différentes manifestations, nous révèle la source profonde d'où jaillit l'énergie dans les directions diverses.

Le jour baissait à mesure que nous faisions halte aux dernières petites stations. Sur chaque quai, je voyais des soldats étrangers appartenant aux troupes alliées : ici, de blonds Teutons géans; là, de courts et bruns bersaglieri. Et chaque quai montrait plus de mouvement et de confusion à mesure que nous approchions de la métropole. Comme nous contournions le Parc-aux-cerfs impérial, le soleil commençait à décliner. Les effets devenaient de plus en plus magnifiques : les masses sombres du feuillage qui se fanait, encadrées par l'éclatante ligne bleue des collines de l'Ouest, formaient un saisissant paysage où couleurs et lignes étaient si imprévus, si étranges qu'on les eût dites peintes par la main magique et fantasque d'un maître chinois. Les forêts avaient l'air aussi sombre que si elles cachaient encore les monstres et les dragons des vieux contes, et les collines étaient comme autant de pains de sucre dressés par les géans.

C'était un aussi parfait paysage chinois que je pouvais le souhaiter; et, pour l'achever, le soleil se couchait dans un incendie farouche et lançait des rayons enflammés, avec une fureur

et une rage menaçantes, à travers le ciel en feu. J'ai assisté à bien des couchers de soleil sous les tropiques, mais je n'ai jamais vu le pareil. Bientôt son éclat inonda de safran les nuages de poussière qui flottent continuellement sur la capitale et illumina les millions d'atomes soulevés du désert de Mongolie. A un tournant imprévu de la voie, ce fut comme si le voile d'or se déchirait pour laisser entrevoir la cité sainte. Le coup de théâtre était parfait, comme si le rideau avait été tiré par la main d'un magicien de manière à montrer la grande porte de Hatamen dans toute sa magnificence. Les fameux murs crénelés, qui furent pour la première fois décrits par Marco Polo, les lourds bastions et la tour en forme de pagode laissaient deviner leur image indistincte, et ainsi plus belle. En fait, ma première impression de Pékin fut celle d'un tableau de rêve. Ce qu'était réellement la ville, par bonheur je l'ignorais encore; l'imagination ne pouvait être désenchantée par l'expérience. Plus tard, je vis autre chose. Mais le premier jour, la grande cité du puissant Khan m'apparut dans un mirage trompeur. Cette croulante citadelle non seulement d'une nation fameuse, mais, disons-le, de toute une race, le monument de leur art, la Walhalla de leur histoire, flottait dans l'éblouissante splendeur du crépuscule comme une ville d'or bâtie sur des nuages d'or.

. . . . . .

II. — UNE JOURNÉE A SÉOUL

J'arrive sain et sauf à Séoul. C'est le soir, et la lune se lève. Dans l'obscurité, la plus désolée capitale de l'univers apparaît plus désolée encore, plus pitoyable de misère et de détresse. Ma chaise à porteurs descend une longue rue qui a plutôt l'air d'une route. Des deux côtés se dressent de petites maisons ou, pour mieux dire, des huttes, car celles que j'ai vues jusqu'ici ne méritent pas d'autre nom. Après avoir traversé les faubourgs, nous atteignons enfin l'enceinte intérieure. La muraille est irrégulière et grossière, percée de portes peintes que surmontent de petits toits. Je pourrais presque me croire revenu à Pékin, car la scène que j'ai sous les yeux est une réplique en miniature de la grande cité. L'obscurité m'empêche de voir combien en réalité celle-ci est plus petite. L'effet général est le même, avec tous les caractères chinois.

La lune brille maintenant de tout son éclat, mais ne montre rien de nouveau en dedans des murs. Dans la grande rue de Séoul, la boue est aussi épaisse qu'elle doit l'avoir été à la création, quand « la terre et les eaux étaient rassemblées. » Les maisons ne sont que les huttes d'argile de l'homme préhistorique, son abri contre le froid ou la chaleur.

Je demande à mes porteurs d'aller lentement, car je ne veux rien perdre de ma première impression. La première image d'un pays ignoré se grave dans notre esprit d'une façon unique. Il y a une fascination de l'inconnu, un merveilleux intérêt attaché à l'imprévu. Errer parmi des gens étranges, dans les rues d'étranges cités, c'est un plaisir inexprimable. Tout ce qui est singulier est mystérieux jusqu'à ce que la réalité tire le voile. Tant que notre imagination a loisir de jouer librement parmi nos créations fantastiques, nous restons dans la cité des songes.

Les rues maintenant deviennent plus larges et les huttes d'argile plus insignifiantes encore. Je m'arrête un moment à la grande place. Ce doit être le centre de la ville; mais elle n'est guère plus qu'un carrefour de routes conduisant à quelques rues latérales. Il est à peine sept heures; pourtant un silence de mort plane sur toutes choses, la paix et un calme infinis. Les larges rues sont comme un immense cimetière et les petites maisons aux toits plats ressemblent à des tombes. On pourrait se croire un jour de Toussaint, car sur chaque tombe une petite lampe brûle : une lanterne pend de chaque portail et donne une flamme jaune. Et les gens eux-mêmes ! Comme des fantômes, ils retournent à leurs demeures, tout vêtus de blanc et muets. Silencieusement, ils glissent le long des sentiers de l'interminable cimetière, jusqu'à ce qu'ils disparaissent dans les profondeurs d'une des tombes illuminées.

Jamais aucun lieu ne m'a impressionné comme cette première vision de Séoul. A cette heure où la ville m'apparaissait dans la clarté d'une lune de novembre, sombre, silencieuse, désolée et fantômatique, elle ressemblait plus à une ville de féerie qu'à une réalité, presque comme ces lieux de la fable, chantés par les poètes de tous pays, dont l'histoire est recueillie avec ravissement des lèvres des nourrices par le petit monde qui ne connaît point encore l'envers de la vie...

Le lendemain, je m'éveillai au son de la trompette et du tambour. Qui donc soufflait et battait ? Les fantômes ? Que pou-

vait-il donc être arrivé pour que la Ville du silence fût troublée d'un tel vacarme ? Je me précipitai à la fenêtre. La longue rue, la place, chaque pouce du terrain est occupé par des soldats. Ils sont petits, jaunes de peau, avec un uniforme noir à large collet rouge. Les vêtemens noirs, les collets rouges et les faces jaunes donnent l'impression d'un échiquier bariolé. On semble aimer cela. Si la combinaison de couleurs n'a pas d'autre but, elle offre du moins une excellente cible à l'ennemi. Ce fut probablement l'idée de ses inventeurs.

Le fracas continue. Les trompettes sonnent, et les petits bonshommes noirs, rouges et jaunes, comme des soldats de plomb, manœuvrent devant moi. A droite et à gauche, montant une rue et descendant l'autre, ils vont et viennent, pareils à des soldats de théâtre, qui sur la scène passent et repassent, toujours les mêmes, pour nous faire croire à une puissante armée. Et, tout le temps, l'éclair des baïonnettes brille sur les fusils qu'on dirait trop lourds aux petits hommes qui les portent. Les tambours battent et les fanfares retentissent dans le matin glacial. Qu'est-il arrivé? Le couronnement n'a-t-il pas été ajourné? L'Empereur s'est-il décidé à ouvrir les fêtes si longtemps attendues ?

Je sonne et un domestique entre, la natte nouée sur le sommet de la tête, vêtu de blanc. Son vêtement long est en toile et sa tête est couverte d'un chapeau en crin de cheval qui ressemble beaucoup aux cloches de verre employées pour tenir les confitures à l'abri des mouches. Ce bizarre serviteur semble plus surpris de ma question que je ne le suis de sa livrée : « Eh quoi ! L'armée a été réorganisée par des officiers européens. On lui a appris à marcher, manœuvrer et tuer dans le style occidental; des sièges ont été dressés pour les spectateurs de cette joyeuse farce. Et voici que vous, un Européen qui vient de l'Ouest, vous demandez avec une évidente ironie : Qu'est-ce que cela signifie? » Je puis voir combien la situation est amusante et apprécier son côté plaisant. Le fait que le collet a quelques pouces de trop ou que la couleur de l'uniforme n'est pas la même ne change pas le caractère de cet uniforme. Le fusil n'en détruit pas moins, que le mécanisme pour projeter la balle soit jeune ou vieux ; et peu importe que la taille du soldat ait deux pieds de plus ou moins, que son teint soit blanc ou jaune. La profession n'en conserve pas moins son caractère redoutable et sa perpétuelle menace...

Voici l'aube devenir le matin, et les boutiques s'ouvrent une à une. Elles ne sont le plus souvent défendues pendant la nuit que par des paillassons ou quelques planches. Un peu plus tard les douaniers commencent d'arriver, tout vêtus de blanc. Hommes et femmes portent les mêmes vêtemens de toile (kaftans), et leurs chaussures aussi sont en toile, de sorte qu'ils sont blancs de la tête aux pieds, excepté le chapeau de crin noir. Par instant, je vois une chaise à porteurs, grande comme une boîte : quelqu'un est blotti dedans. Rien qui ressemble à une voiture, une charrette ou un cheval, malgré le mouvement d'affaires qui s'accentue, mais se poursuit toujours dans un complet silence. Il n'est donc pas étonnant que je reste sous l'impression d'être dans une ville déserte.

C'est généralement le premier jour que nous remarquons les traits les plus caractéristiques d'un lieu. Quand nos facultés de perception sont encore fraîches, elles sont plus sensibles aux petites particularités. Après le déjeuner, je sors faire un tour. En face de moi, la porte du Palais, devant laquelle se tiennent quelques soldats. Au delà, s'ouvre une longue rue, vers laquelle je poursuis mon chemin. C'est la même rue qui ressemblait hier à un vaste cimetière. Les maisons sont ouvertes maintenant et le volet de bois qui les ferme sur la rue a été enlevé. Il y a un nombre considérable de boutiques, mais elles sont petites et mesquines, sans rien en montre qui attire mon attention. Celles des ébénistes ont le meilleur air, avec leur étalage de petites armoires en marqueterie, garnies de cuivre et de grosses serrures polies. Elles sont originales et de bon goût et doivent bien se vendre, car dans toute une rangée de devantures, je ne vois pas autre chose. Il ne manque pas non plus de graines, mais les paniers qui les contiennent n'offrent pas le quart de la variété déployée par une épicerie chinoise. Je ne me rappelle pas avoir vu rien de plus en fait de boutiques, ou du moins rien que j'aie remarqué. Toutes sont petites et vides, sans jamais plus d'un ou deux cliens.

Ce qui me frappe surtout, c'est le grand nombre de guérites. Tous les cinq ou dix mètres, vous en trouvez une, où se tient immobile un soldat, noir, rouge et jaune, en armes. N'importe où je tourne, il y a des guérites partout, à droite, à gauche, devant et derrière. Se pourrait-il qu'une telle armée fût nécessaire pour maintenir cette petite nation dans l'ordre? Je ne me suis

pas plutôt posé cette question que mon attention est attirée par un désordre. Des coolies qui traînent des légumes sont en train de se battre royalement, et deux gamins se donnent l'assaut. Mais la sentinelle reste impassible. A en juger sur son air, elle approuve plutôt qu'elle ne condamne. Elle n'a évidemment pas l'intention de maintenir la paix ; cela ne semble pas être le moins du monde dans sa consigne. Ainsi les coolies peuvent se battre de tout leur cœur parmi les choux. Je dirai même en passant que ce groupe forme un curieux tableau, les coolies en blanc, avec leur charge de légumes sur le dos, au plus fort de la bagarre. Le plus petit des deux gamins se met à crier quand le sang coule de son front. Cela non plus ne touche pas le soldat. Il marmotte quelque chose entre ses dents ; sans doute que le métier de Croix-Rouge n'est pas son affaire. A mesure que j'avance, j'entends plus de criailleries et de querelles et je suis témoin d'un peu plus de petites escarmouches. Pour la première fois maintenant, je me rends compte que je ne suis plus habitué aux disputes et aux batailles : car, en Chine, je n'ai jamais vu deux hommes se battre. Les Chinois peuvent en savoir gré à leur civilisation millénaire.

J'arrive maintenant près d'un vaste édifice qu'on est en train de restaurer. Il a un toit pointu à larges bords, pareil à ceux du Palais de Pékin. Il y a toute une forêt dans le bois de ces poutres. Tandis que j'observe la précision avec laquelle les ouvriers assemblent les diverses pièces sans faire usage de clous, je me réjouis que les traditions de l'ancienne architecture ne soient pas encore éteintes.

Me voici dans le voisinage du Palais royal. En avant de la principale porte est une grande place qui, au delà, devient une rue bordée de chaque côté par des édifices publics. Ce sont les Ministères où se déroulent les intrigues du gouvernement coréen.

Extérieurement, le Palais n'a guère rien qui le distingue. La façade est assez basse. Les murs sont en torchis et les portes, qui ne valent pas beaucoup mieux, sont dans le style chinois, avec toit de tuiles. Ces portes, grandes ouvertes, donnent accès dans une vaste cour intérieure où il y a une quantité de chaises à porteurs, les unes ordinaires, les autres de cérémonie. Une foule de domestiques, d'employés et de coolies se chauffent au soleil ; d'autres jouent à une sorte de *foot-ball*.

Dans la rue, on rencontre des mandarins qui vont à leurs devoirs, des magistrats et autres gens d'importance, la plupart en chaise, ou plutôt dans des boîtes. Ces chaises, dont chacune a deux porteurs, sont tendues d'étoffe, assortie dans celles des hautes classes à la couleur des livrées. Les grises et les jaunes appartiennent à l'aristocratie coréenne. Je remarque surtout l'équipage d'un noble en deuil. Sa chaise est tout fraîchement tendue d'une étoffe de teinte jaunâtre, comme en portent aussi les deux serviteurs, dont les vêtemens touchent presque le sol. Afin de laisser libre jeu à leurs jambes, ces vêtemens ont été fendus jusqu'à la ceinture, mais c'est seulement une fantaisie de la mode, car un Coréen ne saurait se presser, même sous le fouet. Une large ceinture est nouée en boucle autour de leur taille. Ils sont coiffés de chapeaux de paille (non pas noirs) qui ont la forme du panier à pain des boulangers. Ces chapeaux ont de larges bords qui touchent aux épaules et cachent entièrement le visage. Dans cet étrange costume, nos gens ressemblent fort à des champignons jaunes, poussés un jour d'été. Des sandales de paille complètent leur accroutrement. En dépit de ces détails bizarres et de ces absurdes combinaisons, l'effet général est bon; les couleurs, la chaise tendue de soie, le chapeau et les sandales de paille s'harmonisent bien. Vus de loin, les personnages ressemblent à de petites figurines d'ivoire comme celles qu'on voit aux étalages des boutiques japonaises.

Mais j'entends un bruit dans le lointain, et la foule bigarrée vient vers moi de la porte de l'Ouest. Ce doit être un enterrement ou un mariage : de si loin, je ne puis distinguer lequel. L'instant d'après, deux enfans se détachent de la foule. Ils semblent conduire la procession. Leurs vêtemens sont en soie verte, pourpre et écarlate, et leur chevelure noire est tressée autour de leur tête en nattes brillantes. Ils sont parés de fleurs et de papillons. Derrière eux, on porte une grande boîte polie, peinte en rouge. C'est évidemment la dot. Puis viennent les danseuses par couples, mais à quelque distance l'une de l'autre. Je ne puis décrire leur costume. C'est un entassement confus de jupes, foulards, voiles, le tout pêle-mêle et de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

La vie de la rue est un flot qui coule toujours. A Séoul, je remarque que tout le monde vit dans les rues. C'est très probablement pourquoi elles sont si larges et les maisons si resserrées.

Le Coréen ressemble en cela à l'Italien ou à l'Espagnol ; il n'est jamais si heureux que quand il est dehors. Il se tient sur le pas de sa porte ou se chauffe dans sa cour ensoleillée, ou bien il allume sa pipe pour aller et venir dans une flânerie qui dure des heures. Son maintien est lent et digne. Je me demande où il va et à quoi il pense. Il ne va nulle part et ne pense à rien. Je ne puis dire qu'une chose : il flâne. Il n'y a pas de mot juste, dans aucune autre langue, pour ce désœuvrement où concourent l'indolence physique, le laisser aller du corps, le vide de l'esprit. De temps en temps, un simple soldat passe. Il est l'homme de l'avenir. S'il n'apprend pas autre chose dans la cour de la caserne, il apprend du moins à marcher. On lui a fait couper sa natte. Tout d'abord, il l'a pleurée, car cet ornement de sa tête représentait un principe général; en le perdant, il a été lancé à la dérive, loin de toutes ses vieilles habitudes et traditions. Mais, en enfant qu'il est au fond de son cœur, il oublie bientôt sa natte, et ses traditions aussi, et aujourd'hui il est fier de la métamorphose. En homme de progrès et d'avenir, il regarde avec mépris les vêtemens blancs, les sandales et les chapeaux de ses compatriotes.

En rentrant à l'hôtel, je trouve un visiteur qui m'attendait. C'est le ministre de Grande-Bretagne. Il a appris mon arrivée et il est venu m'offrir l'hospitalité, mon pays n'ayant pas de Légation dans la ville. L'hôtel de Paris, à Séoul, est neuf, propre et bien aménagé; j'aime mieux ne gêner personne et rester mon maître. Je le dis franchement au ministre et nous nous arrêtons à un compromis : chacun reste libre d'appliquer son programme quotidien et de suivre ses occupations habituelles; nous ne nous verrons pas jusqu'à une heure, et quant à l'après-midi, tout dépendra des circonstances.

La Légation de Grande-Bretagne est de l'autre côté du nouveau Palais. C'est une jolie maison de campagne, avec loggia. Elle est bâtie sur un terrain en pente et entourée d'un jardin. La maison du secrétaire est dans une autre partie des terrains et l'on construit un pavillon de garde à l'entrée. Au dedans, un type d'intérieur anglais, tel que nous le présentent les maisons des classes aisées dont le principe fondamental est le fameux : « Mon logis est mon château fort, » et où la vie de famille du *home* nous frappe si fortement et si agréablement. L'idée du *home* est un des remparts de la Grande-Bretagne.

Ma chambre est prête, claire et gaie. La plante grimpante du balcon est encore verte, et j'ai vue sur la cour du palais voisin.

L'après-midi, je vais au Consulat d'Allemagne, en passant devant le Temple du Ciel : une pagode qui s'élève sur une colline, avec un joli toit double et un autel de marbre en façade. C'est une réplique, pauvre il est vrai, du chef-d'œuvre de Pékin, mais elle n'est pas sans grâce au point de vue décoratif.

D'une petite maison d'angle sort une vraie rumeur de Babel: c'est la répétition ânonnée, mécanique, d'une leçon, exactement la même méthode que nos propres maîtres d'école suivaient pour nous inculquer le savoir. Comme la porte de la cour est ouverte, j'entre. J'ai devant les yeux une pièce qui n'a pas plus de dix pieds carrés ; une dizaine au plus de jeunes garçons y sont rassemblés. Ils se tiennent assis par terre, vêtus de vert au lieu de blanc, une longue chevelure pendant en belles tresses. Tous ont un gros abécédaire à la main. Chaque mot est représenté par un caractère différent; ils les répètent, et ainsi le savoir s'introduit dans leurs têtes. Chacun dit une lettre à son tour, tout haut, avec un mouvement de la partie supérieure du corps à droite et à gauche, en avant et en arrière, sans fin. Le magister est assis en face, par terre lui aussi. Ses yeux sont protégés par d'énormes lunettes vertes, et il porte sur la tête une couronne en crin de cheval. Il est la sagesse personnifiée, extérieurement du moins. Ses pensées semblent errer bien loin, et de son siège olympien il jette un regard indifférent sur l'effort de ses élèves.

Le Consulat d'Allemagne est un bâtiment neuf, mais sans rien du confortable de celui d'Angleterre. Le Consul général est aussi chargé des affaires de l'Autriche-Hongrie et aurait à s'en occuper s'il y avait jamais à s'en occuper. Il parle beaucoup du Japon, où il a été attaché à la Légation.

Du Consulat à la Mission, il n'y a que quelques mètres. Quand j'ai franchi sa porte aux barreaux de fer, ma surprise est aussi grande qu'agréable, car j'ai devant moi une vaste cathédrale avec de spacieux édifices des deux côtés, dans leurs enclos boisés. Elle est bâtie sur le modèle des vieilles cathédrales des Pays-Bas, — brique rouge et style gothique. Je n'aime pas à rencontrer ce style en Orient, mais c'est peut-être un manque de goût de ma part. Comme édifice, il n'y a rien à dire contre

celui-ci : il est parfait dans son genre. Et quelle propreté ! Le dallage de pierre brille comme un miroir.

C'est avec étonnement que j'admire la cathédrale si majestueuse, si noble de conception, et j'ai peine à croire que l'architecte fut un des Pères de la Mission même, et que les ouvriers étaient de simples paysans coréens. En face de l'entrée, le vicariat est un autre important édifice, et un peu plus loin, sur l'autre versant de la colline, se trouvent l'orphelinat et une école primaire. Quel établissement remarquable, quelle œuvre merveilleuse où des centaines d'enfans abandonnés ont été sauvés, élevés, et finalement établis dans la vie par les religieuses, femmes héroïques venues de France ! Elles ont tout quitté de ce qui leur fut cher, — parens, famille, patrie, tout, — afin de se faire les gardiennes des êtres misérables, des créatures délaissées de cette Corée sauvage.

Que de vies humaines et que d'âmes sont perdues chaque année ! Les infanticides sont plus nombreux que nous n'oserions le croire en Extrême-Orient. Toutefois, si dans le district se trouve une mission, la mère affamée dépose le nouveau-né au seuil, et beaucoup d'autres sont ramassés dans les rues, pour être formés ensuite à un métier utile qui leur permette de gagner plus tard leur pain. Malheureusement le nombre de ces maisons est très limité, si nous considérons l'étendue du pays, et les missionnaires sont surchargés de travail.

L'œuvre apostolique en Corée est certes une des pages des plus édifiantes de l'histoire de l'église catholique, et cette page glorieuse est un peu la propriété de la France. Il n'y a pas un siècle que les premiers Pères de la mission étrangère commencèrent à évangéliser et civiliser le pays. Et dans quelles conditions ! Exposés à la persécution la plus cruelle, aux tortures les plus terribles, ils ont vécu cachés dans des caves, ou dans des forêts, comme les premiers chrétiens. Et beaucoup d'entre eux ont subi le même martyre. Les hérauts qui annonçaient la lumière ont été massacrés. Mais d'autres sont venus pour les remplacer, d'autres vocations suprêmes se sont présentées pour ranimer la propagation de la doctrine divine, et répandre, où il n'y avait que de l'ignorance et de la cruauté, les vertus chrétiennes, la charité, l'espoir et la foi.

L'évêque est parti en tournée et ne rentrera pas avant une dizaine de jours. C'est donc le grand vicaire qui me reçoit. Il me

montre toute la petite colonie, l'école, le couvent et l'orphelinat. Quand je prends congé, le soleil est à son déclin. Les pics des collines environnantes s'enlèvent en pourpre sur un ciel de topaze. Je rentre par un long détour et je trouve les rues plus encombrées encore que le matin. Je jette un coup d'œil dans quelques boutiques ; mais il n'y a rien qui vaille la peine d'être vu. Les fourreurs paraissent les plus occupés. Ils sont en train de tailler et de façonner nombre de tuniques, de collets, de manteaux. Il y a aussi pas mal de jaquettes étalées, beaucoup sans manches, pour protéger la poitrine et le dos. On met par-dessus des caftans de laine blanche. Rien d'étonnant si les gens ont l'air d'édredons ambulans.

A droite, je remarque un antre fort semblable à une de ces auberges chinoises qu'on trouve au bord des routes. Dans la grande écurie ouverte sont alignés de petits chevaux au poil rude, avec des nattes de paille sur le dos. Un coolie transporte l'eau d'un puits dans deux seaux de cuivre suspendus aux deux bouts d'une longue perche, que d'ailleurs il ne porte pas sur l'épaule mais qui est posée en croix sur son dos.

Puis je passe devant de petites casernes sans prétention ; leur petitesse s'assortit aux soldats dont plusieurs regardent aux fenêtres. A défaut d'une meilleure occupation, ils sont en train de mâcher des graines de citrouille.

Nous arrivons aux boutiques de bric-à-brac : plusieurs vendent de la porcelaine, quelques-unes des articles de bronze et beaucoup des tuiles et toutes sortes de démolitions. Aux carrefours, il y a encore des casernes, bâtisses longues et basses. Les petits hommes n'ont pas seulement le collet rouge, mais aussi le dolman rouge. C'est un quartier de cavalerie, et un petit bout de hussard entre justement au galop. Ce guerrier n'est pas d'un iota plus grand que le petit Poucet et son coursier à peine plus gros qu'un veau de deux mois. Un formidable glaive, qui bat avec fracas les flancs de ce hussard-joujou, menace de le jeter à bas de son cheval. D'un peu plus près, je vois que l'instrument meurtrier est un sabre bien ordinaire. L'uniforme du cavalier est le plus bariolé que j'aie jamais vu. Cela vous fait apprécier le goût des Européens. Le dolman du hussard coréen est couleur de cannelle, son collet et ses paremens sont émeraude et les bandes de sa culotte, safran. Si le plumage d'un perroquet avait été pris pour modèle, l'effet n'aurait pas été plus saisissant.

Je vais devant moi à l'aventure, quand devant une porte je suis presque renversé par des chiens. Les rues de Séoul, comme celles de Pékin et de Constantinople, sont pleines de ces chiens ; mais ici ils sont bien tenus et vigoureux. Si l'un d'eux se met à aboyer pour annoncer l'approche d'un danger, des aboiemens répondent aussitôt à ce signal à travers tout le quartier. C'est ce qui arrive pour moi. A mon approche, le gardien de service a l'impression que je veux empiéter sur son domaine. Son attitude envers moi n'est rien moins qu'amicale et comme je ne suis armé ni d'une canne, ni d'un parapluie, instinctivement je me baisse pour ramasser une pierre. Il n'en faut pas plus pour m'attirer un bout de conduite. Il est tout à fait dans son droit et l'incident n'a pas d'autre suite que de me montrer à quel fidèle chien de garde j'ai affaire.

Le sujet de la race canine en Corée mérite quelques mots, parce que ces chiens sont parmi les physionomies les plus typiques des rues de Séoul, et je dois confesser que je n'ai jamais vu d'animaux mieux dressés. Dans les rues, ils sont les plus doux des quadrupèdes et aussi paisibles que des agneaux ; un seul mot suffit pour que le chien de Séoul regagne sa porte ; il sait que c'est son devoir d'être là. Il restera couché dans la petite cour pendant des heures et des heures : mais il aime plus que tout s'installer confortablement sur le seuil, la tête dans la rue de manière à surveiller toute approche. Tant qu'on tient le milieu de la route, il ne fait aucune attention : tout au plus ira-t-il jusqu'à dévisager les gens vêtus de noir et qui n'ont pas la face jaune, spectacle auquel il n'est pas habitué, attendu que, depuis qu'il est venu au monde, il n'a vu que des caftans blancs. Que vous dirigiez vos pas vers la maison, il pousse un ou deux grognemens ; si vous approchez davantage, il aboie de toutes ses forces ; mais il réserve son attaque jusqu'à ce que l'étranger soit à environ un mètre. Durant ce temps, les forces auxiliaires du voisinage ont pu faire leur concentration et vous avez toute la brigade grondant et jappant à vos talons. Cet effroyable pandémonium amène le maître de la maison ou un membre de sa famille au centre du désordre, et un seul mot, ou simplement un signe, suffit à faire battre en retraite le cerbère, qui regagne sa place en secouant la queue.

L'obscurité descend dans un calme suprême. La fraîche nuit d'automne étend silencieusement le voile gris de sa brume sur

la blanche cité. Mais, voyez ! n'est-ce pas l'aurore boréale qui perce l'ombre? Cela commence dans la direction de Puk-Han ; le ciel soudain s'embrase ; des clartés rouges luisent et s'avivent ; ce sont bientôt des flammes, comme si des centaines de torches illuminaient l'atmosphère.

Une autre surprise m'attendait, qui va compléter en les dépassant tous les étranges spectacles de la journée : un cortège aux flambeaux, tel que je n'en ai jamais vu jusqu'ici. Des piétons, des chaises à porteurs, des cavaliers s'avancent en file interminable. Quelle pompe est celle-là? Quel saisissant ensemble ! Les plus petits détails révèlent un goût d'artiste et les moindres objets sont merveilleusement groupés pour rehausser l'effet général. La procession est conduite par des enfans habillés de blanc de la tête aux pieds, avec des coiffures en forme de cloches. Puis viennent des porteurs de torches et de bannières, des serviteurs qui promènent des inscriptions au bout de longues perches, d'autres qui balancent des lanternes. Derrière ce groupe, un autre où l'on brûle des nattes de paille. Enfin une section de cavaliers dont huit sont entièrement couverts de manteaux blancs. On les prendrait pour des fantômes, n'était qu'ils gémissent amèrement : ce sont des pleureurs à gages pareils aux pleureuses de l'ancienne Rome. J'ai sous les yeux un enterrement indigène. Un membre de la famille des Min est conduit à sa dernière demeure. Il descend d'un clan fameux et il est parent de la jeune impératrice de Corée ; aussi lui décerne-t-on une pompe royale. Le cortège funèbre a vraiment grand air, quoique tous les vêtemens soient simplement de toile écrue. Les décors sont pour la plupart en papier, mais l'arrangement est si heureux et de lignes si parfaites que nous négligeons les détails et admirons seulement l'effet général. Le groupe des pleureuses est suivi de monstres, habillés comme les gnomes qui peuplent les fables et portant des masques rouges, jaunes, verts et bleus, la tête ornée de cornes, de crêtes de coq et de couronnes. L'aspect d'ensemble inspire la terreur. De nombreux groupes suivent, qui s'avancent majestueusement et disparaissent lentement dans l'obscurité de la nuit.

Je ne sais pas combien dure la procession; mais il a dû défiler quelques milliers de personnes avant que les deux catafalques dorés fissent leur apparition. Tous deux sont pareils et ressemblent à des pagodes monumentales, découpées de pignons,

dessinées avec l'étrange originalité de ce peuple et ornées avec toute la richesse de son imagination. Les deux cercueils prescrits par les anciennes traditions reposent sur des piédestaux, dans l'ombre de hauts baldaquins. Derrière eux marche une personne, enveloppée dans une toile à sac qui rappelle la robe portée sur leurs uniformes par les membres de la confrérie de la Miséricorde en Italie. Les catafalques et les cercueils sont portés sur les épaules de trente-deux pleureurs, qui marchent d'un pas lent et rythmé.

Mais ce n'est pas encore la fin du cortège. Sur de nombreuses chaises à porteurs sont entassés les objets personnels du défunt : ses habits, ses meubles et aussi ses chevaux et ses vaches. Tout cela le suit de manière à pouvoir être brûlé en holocauste près de sa tombe, — mais seulement en effigie, car tout est en papier. C'est là une édition bon marché des anciennes traditions; ainsi les conservent les générations plus pratiques de l'heure actuelle. Figurées aussi, les pièces d'argent que jettent à la foule les pleureurs à cheval : ce ne sont que de petits disques de papier. Derrière une chaise, une autre chaise. Une armée de porteurs et de domestiques accompagnent les membres de la famille. Toute la tribu est là; une brigade entière suit à cheval le catafalque dentelé. Tous sont couverts de toile à sac. Le cortège tout entier est blanc, et, lorsqu'il contourne le sommet de la colline, l'effet est unique. Les pleureuses, les monstres, les pleureurs et les gens de la suite, les gigantesques catafalques et la foule immense font un des plus étranges spectacles que j'aie jamais contemplés. Les bannières ferlées, les inscriptions qui se balancent, les ombrelles ouvertes, les lanternes aux sourdes lueurs, tout cela, dans l'obscurité de la nuit, forme le plus étrange arrangement; et la lumière des torches, l'incendie des petits paquets de jonc et de paille fait courir dans le long cortège des ombres blanches une rouge vibration. Les roulemens de tambours et le bourdonnement des cornemuses remplacent la musique et les pleureuses forment le chœur. Ce lugubre enterrement est en réalité la plus parfaite « danse macabre. »

La pleine lune se lève, lente et majestueuse, derrière les collines, plus pleine qu'à l'ordinaire, comme si elle voulait éclairer la procession fantastique. La mélancolique lumière filtre à travers la nuit et ses rayons d'argent accentuent le caractère fantômatique de la scène.

Le premier jour passé dans la capitale de la Corée touche à sa fin. Le calme pénètre la nuit, un calme profond comme on n'en peut goûter qu'à Séoul. L'allée qui conduit à la Légation est sombre et déserte; j'essaie de me rappeler ce que j'ai vu et entendu, tant de choses neuves et saisissantes, tant de contrastes et toutes ces perceptions incohérentes dans leur nouveauté. Il n'y avait pas d'invités au dîner. Mon hôte me demanda : « Que pensez-vous de Séoul? » Je fus à peine capable d'exprimer clairement mes pensées. Ce que je pense réellement de Séoul? Ce que je pense de ses habitans, de sa vie, de sa physiologie et de son atmosphère? Je veux l'écrire tout de suite, avant que mes impressions aient rien perdu de leur première fraîcheur, tant que chaque teinte est encore vive, chaque détail grossi par la nouveauté. Quand mon séjour ici sera terminé, je parcourrai ces notes et, comme un maître d'école, je corrigerai à l'encre rouge toutes les fautes que j'y pourrai trouver. Ville et gens me seront alors mieux connus; mais le charme du premier jour sera pour jamais évanoui.

VAY DE VAYA ET LUSKOD.

REVUE LITTÉRAIRE

SHAKSPEARE ET LA CRITIQUE FRANÇAISE

C'est une tâche singulièrement difficile que d'écrire l'histoire d'une littérature étrangère, surtout s'il s'agit d'une littérature dont le génie diffère profondément du nôtre, mais qui a d'ailleurs avec la littérature française ce trait en commun : la richesse inépuisable et une puissance de production ininterrompue à travers les siècles. Aussi, depuis 1864 où Taine donnait son *Histoire de la littérature anglaise*, personne ne s'était-il avisé de renouveler l'entreprise. Était-ce qu'on craignît l'apparence de se poser en rival du célèbre écrivain, ou que l'on considérât pour un temps son œuvre comme définitive ? Mais l'*Histoire* de Taine était résolument systématique et n'avait même servi au philosophe que d'un moyen pour éprouver son système. On pouvait reprendre le sujet en se plaçant à un autre point de vue, en employant une autre méthode. C'est ce qu'a justement pensé un des plus fervens admirateurs de Taine, M. J.-J. Jusserand. Familiarisé par de fréquens séjours chez nos voisins avec la société, la vie, la pensée anglaise, initié par les leçons de Gaston Paris aux recherches de l'érudition moderne, ce diplomate de carrière s'est proposé, par manière de passe-temps et pour occuper les loisirs de sa profession, d'écrire une monumentale *Histoire littéraire du peuple anglais*. Le premier volume avait été publié en 1894. Le second volume vient de paraître (1). On ne trouvera pas que ce fût trop de dix années pour en

(1) J.-J. Jusserand, *Histoire littéraire du peuple anglais*. — I. Des Origines à la Renaissance. — II. De la Renaissance à la guerre civile, 2 vol. in-8° (Firmin-Didot).

réunir et en agencer les matériaux, si l'on songe qu'il embrasse la Renaissance et la Réforme, l'Angleterre d'Henri VIII et d'Élisabeth, avec Spenser, Shakspeare et Bacon. Au surplus, M. Jusserand n'a pas uniquement pour objet d'étudier les genres littéraires, les œuvres et leurs auteurs : il a essayé de faire une sorte d'histoire continue de l'esprit anglais, de le montrer se formant peu à peu d'élémens superposés qui avec le temps se fondent et s'amalgament, puis, s'élevant à la conscience de lui-même et se manifestant dans la vie religieuse, politique, sociale, aussi bien que dans la vie littéraire proprement dite. C'est un tableau d'une remarquable ampleur et souvent d'un solide éclat. Il faut savoir infiniment de gré à ceux de nos contemporains qui maintiennent chez nous la tradition de ces travaux de longue haleine et conservent le souci des vastes compositions où l'un des mérites essentiels est justement dans l'ordonnance générale et dans l'harmonie des proportions. M. Jusserand a voulu faire œuvre de lettré autant que d'érudit; nous ne saurions trop l'en louer. Alors que nous sommes de plus en plus frappés de la nécessité d'étudier les littératures européennes dans les rapports qu'elles soutiennent entre elles, il nous y aide par la sûreté de son information comme par l'aisance de son exposé.

Pour montrer quelle utilité l'histoire même de la littérature française peut retirer de cette « histoire littéraire du peuple anglais, » nous nous bornerons à détacher de l'ensemble une partie : celle, à vrai dire, où va tout de suite la curiosité du lecteur français. Car si l'œuvre de Shakspeare est au centre de la littérature anglaise, d'autre part elle a eu en France une fortune éclatante et s'est trouvée associée à une importante évolution de notre goût. M. Jusserand, jadis, avait déjà consacré un curieux travail à cette question, dans son livre : *Shakspeare en France sous l'ancien régime* (1). Il y revient cette fois pour la traiter à sa place et à sa date. Son étude sur Shakspeare, en bien des points nouvelle, nous servira à signaler un certain nombre d'erreurs très répandues, en France et ailleurs, sur le compte du dramaturge anglais, et à caractériser l'espèce de méprise fondamentale que ne manque pas de commettre notre critique chaque fois qu'elle s'occupe du grand Will.

La première de ces erreurs est celle qui consiste à prétendre que la critique française ait été en aucun temps injuste pour Shakspeare et qu'elle l'ait méconnu avec une opiniâtreté qui témoignerait de

(1) J.-J. Jusserand, *Shakspeare en France sous l'ancien régime*, 1 vol. in-18 (Armand Colin).

l'étroitesse de notre goût, et de l'entêtement où nous sommes des choses de chez nous. C'est un lieu commun de déplorer que notre XVIIe siècle ait ignoré Shakspeare; et c'en est un de plaindre le malheureux Corneille qui se débattait contre la tyrannie des règles, sans se douter qu'un exemple si voisin venait de prouver sans réplique l'inanité de ces règles. Mais comment nous fussions-nous avisés du génie de Shakspeare quand on voit que les compatriotes du poète furent à peine plus clairvoyans? Les contemporains avaient tout juste placé Shakspeare au rang de ses rivaux, et le XVIIe siècle tout entier a pu s'écouler, sans que l'Angleterre se soit doutée qu'elle eût produit son plus grand poète. La première édition des œuvres de Shakspeare, publiée après la mort du poète, ne provoqua aucune espèce d'enthousiasme. Sur l'exemplaire que possède la Bibliothèque nationale, M. Jusserand a relevé les annotations marginales qu'y a mises un de ses anciens propriétaires. Suivant cet Anglais du temps de Dryden, beaucoup de ces pièces sont indifférentes, d'autres assez bonnes, ou bonnes, ou moins bonnes que celles de Dryden. Combien nous sommes loin de la dévotion avec laquelle s'exprimera quelque jour le culte de Shakspeare! Les fournisseurs de théâtre ne se font pas faute de remettre à la scène ses pièces remaniées, transformées et, à leur avis, améliorées. Qu'en diraient ceux pour qui le texte de la moindre d'entre elles est sacré jusque dans ses interpolations? Au témoignage de Dryden, Beaumont et Fletcher étaient de son temps joués deux fois plus souvent que Shakspeare. Il arrivait que la critique passât son nom sous silence; et c'est Addison qui, en 1694, omet de le mentionner dans son *Tableau des meilleurs poètes anglais.* Au XVIIIe siècle, commence en Angleterre le beau temps de la renommée de Shakspeare; mais il est remarquable que, si elle se répandit alors sur le continent, c'est en France qu'elle fut d'abord adoptée et trouva ses premiers enthousiastes.

Le plus ancien jugement qui ait été porté hors d'Angleterre sur Shakspeare est un jugement français. M. Jusserand a eu la bonne fortune de le découvrir, et la trouvaille est pour le moins amusante. Ce jugement est dû à Nicolas Clément, bibliothécaire de Louis XIV, qui, entre 1675 et 1684, dressait le catalogue des livres de son maître. Louis XIV avait un Shakspeare! Il va sans dire qu'il ne l'ouvrit jamais; il se peut bien que son bibliothécaire ait fait de même; toujours est-il que celui-ci avait une opinion sur le poète et qu'elle est en somme favorable : « Ce poète anglais a l'imagination assez belle : il peint naturellement, il s'exprime avec finesse; mais ces belles qua-

lités sont obscurcies par les ordures qu'il mêle dans ses comédies. » Cette note resta manuscrite : elle prouve en tout cas que le nom de Shakspeare avait pénétré en France à la fin du XVIIe siècle. Son œuvre est appréciée dès les premières années du XVIIIe, et les plus anciens jugemens imprimés sur Shakspeare sont encore des jugemens français. « Toutes les gazettes littéraires de langue française avaient entretenu leur public de Shakspeare, bien avant que Lessing commençât, en Allemagne, à partir de 1758, à exposer ses méthodes, expliquer son génie et célébrer sa gloire. » Si donc l'Allemagne devait, par la suite, faire beaucoup pour la gloire de Shakspeare, elle avait été précédée, préparée, initiée par la France. On sait combien de fois la France a rendu aux écrivains étrangers le service de les recommander à l'opinion européenne : Shakspeare est l'un de ceux à qui elle a rendu le plus expressément ce genre de service.

Mais en même temps qu'elle se passionnait pour Shakspeare, la France s'en faisait une image singulière, bizarre, comme d'un écrivain sans analogie avec aucun autre, et auquel ne saurait être appliquée la commune mesure, son originalité étant faite de son étrangeté. C'est dès les premiers temps que nous voyons s'accréditer cette opinion dont nous ne sommes pas encore parvenus à nous dégager entièrement et se former cette idée à travers laquelle, bon gré mal gré, nous continuons d'apercevoir le poète anglais. L'abbé Prévost se réjouit que Shakspeare n'ait pas connu les anciens, car peut-être le contact « lui aurait fait perdre quelque chose de cette chaleur, de cette impétuosité et de ce *délire admirable*, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui éclate dans ses moindres productions. » Diderot écrit à Tronchin : « Ah ! monsieur, ce Shakspeare était un terrible mortel ; ce n'est pas le gladiateur antique, ni l'Apollon du Belvédère ; mais c'est l'informe et grossier colosse de Notre-Dame : colosse gothique, mais entre les jambes duquel nous passerions tous. » Et on sait en quels termes Voltaire, sur la fin de sa vie, déplorait d'avoir jadis, l'un des premiers, introduit en France le théâtre de ce Gille, de ce bouffon, de ce sauvage : « Auriez-vous les deux volumes de ce misérable Le Tourneur dans lesquels il veut nous faire regarder Shakspeare comme le seul modèle de la véritable tragédie ? Il y a déjà deux tomes imprimés de ce Shakspeare qu'on prendrait pour des pièces de la foire, faites il y a deux cents ans... Il n'y a pas en France assez de camouflets, assez de bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil faquin... Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France, et, pour comble de calamité et d'horreur, c'est moi qui, autrefois, parlai le premier de ce Shakspeare ;

c'est moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans son énorme fumier. » Ainsi se formait l'image « monstrueuse » d'un Shakspeare qui aurait été un fou de génie, un barbare sublime, écrivant dans une espèce d'hallucination, dans une nuit d'où jailliraient des éclairs. C'est elle qui s'est imposée chez nous. Admirateurs ou contempteurs ont jugé également impossible de rendre compte de l'œuvre de Shakspeare par les procédés habituels de la critique et d'en parler avec sang-froid, sans subir quelque atteinte de ce « délire » qui s'en dégage. Nous allons voir comment cette idée a faussé pour longtemps la conception qu'on s'est faite de l'homme et de l'écrivain.

Les romantiques n'ont pas manqué de voir en lui le type du poète tel qu'ils se le représentaient. Pour eux, l'homme de génie ne saurait être l'homme d'ordre, de prudence et de pratique entente de la vie, et le poète ne saurait être un bourgeois, puisqu'il est précisément le contraire. Donc ils fabriquèrent un Shakspeare à souhait, pauvre grand homme errant et souffrant, méconnu, honni, trahi, vivant dans la réalité toutes les passions de ses drames, jetant à la société un perpétuel défi, composant de ses douleurs et de ses erreurs la substance même de son tragique et sombre génie. Bon pour des poètes français de mener une existence de rentiers et de courtisans ! et c'est au surplus ce qui les empêche d'être complètement des poètes... Après cela, et quand on s'adresse aux érudits pour savoir ce qu'ils ont à nous apprendre de précis sur le « doux cygne de l'Avon, » il ne laisse pas d'être piquant de constater que Shakspeare fut un bourgeois jovial. Rien pourtant n'est plus certain, et c'est même sur l'homme et sur sa vie tout ce que l'on sait de certain. Car on a souvent regretté de posséder sur son compte si peu de documens biographiques ; mais cela même peut être en quelque manière une indication : Shakspeare est de ceux dont la vie n'a pas d'histoire, parce qu'elle n'a pas eu d'incidens. Ayant, pour des raisons peu connues, choisi la carrière du théâtre, il en gravit tous les échelons et en occupe tous les emplois : auteur, directeur de troupe, et fournissant son théâtre de pièces, à mesure des besoins de la consommation journalière et au gré de l'actualité. Dans un milieu bruyant, au milieu des querelles et du tumulte que font ses confrères, il suit une route aisée et paisible. Il est bon camarade, facile à vivre, dépourvu de vanité. Il aime à rire. Les plus anciens témoignages nous le montrent joyeux et non triste. « Son tempérament était avant tout jovial et le poussait à la gaieté, » nous dit Fuller, qui écrit peu de temps

après la mort du poète. A Londres où il vit dans le monde des comédiens, il mène le genre d'existence et il a les mœurs qui y sont usuelles, et qui ne sont rien moins que sévères : il fréquente les tavernes, où apparemment il ne se borne pas à discuter des règles du théâtre avec Jonson, et il ne se pique nullement de fidélité conjugale Mais il a soin de retourner périodiquement dans sa ville natale de Stratford, où il retrouve ses parens, sa femme, ses enfans, son intérieur et son ménage. Il entend y être un personnage de considération : il relève les affaires de son père, le marchand gantier, qui s'était parfaitement ruiné, et se met en tête d'obtenir des armoiries pour cet insolvable de la veille. Il acquiert la plus belle maison du pays, prend à ferme les dîmes de Stratford, opération qui lui rapporte force gains et procès, et se montre sans tendresse pour les débiteurs inexacts. Vers 1610, bien qu'il n'eût encore que quarante-six ans et qu'il fût au comble du succès, il juge le moment venu de réaliser son rêve qui est aussi bien celui de tous les bourgeois : se retirer après fortune faite. Il rentre dans sa ville natale, s'établit dans sa belle maison, et, avec le pratique bon sens qu'apportait à toute chose le riche « M. Shakspeare de Stratford sur Avon, gentleman, » il marie ses filles dans le pays à des gens de leur milieu, l'une à un médecin, l'autre à un marchand de vin. « Ni l'une ni l'autre ne semble avoir reçu une éducation supérieure à celle que le bonhomme Chrysale souhaite aux filles de bourgeois. Judith Shakspeare pouvait, au besoin, signer son nom; mais, comme son grand-père, elle s'épargnait parfois cette peine en faisant une croix. » Que Shakspeare ait vieilli maire de sa commune et marguillier de sa paroisse, il n'y a rien là de surprenant ; ce qui est surprenant plutôt, c'est qu'il y ait eu des gens pour s'en étonner.

A cette erreur qui consiste à imaginer l'homme d'après l'écrivain et à transporter dans sa vie les passions de son œuvre, en correspond une autre, non moins fréquente, qui consiste à supposer que l'homme a inspiré l'auteur et s'est confessé dans son œuvre. Taine y a cédé, lui aussi, et c'est un des points de vue où il se place le plus volontiers dans son étude. Il veut voir Shakspeare lui-même dans les principaux de ses personnages. « Hamlet, c'est Shakspeare et au bout de cette galerie de figures qui ont toutes quelques traits de lui-même, Shakspeare s'est peint dans le plus profond de ses portraits... Parmi eux se trouve une âme plus souffrante, Jacques le Mélancolique, un des personnages les plus chers à Skakspeare, masque transparent derrière lequel on voit la figure du poète... Nous lui disons comme Desdémone à Othello : « Je

vous aime, parce que vous avez beaucoup senti et beaucoup souffert. » Combien il faut savoir gré à M. Jusserand d'avoir pris le contre-pied de cette théorie et dissipé ce préjugé dans une des meilleures parties de son étude! « Les cas où percent sans contestation possible les idées personnelles de Shakspeare sont, en réalité, très rares : ce sont ceux où le personnage s'écarte de son sujet et de son rôle, et émet des jugemens qui n'ont rien à voir avec la pièce, de ceux encore où la même appréciation est réitérée en diverses œuvres, avec une fréquence montrant un parti pris et une idée arrêtée. Quand Hamlet se plaint de la ruineuse concurrence faite par les troupes d'enfans aux comédiens adultes, il est certain que Shakspeare parle ici par sa bouche. Quand le dramaturge refait et recommence, toujours avec un évident plaisir, l'éloge de la terre natale, « cette pierre précieuse enchâssée dans l'argent de la mer » ou l'éloge de la musique, la satire du populaire et celle des gens de cour... il est certain qu'il dit ce qu'il pense et nous révèle ses propres sentimens. Mais ce sont des occasions peu communes. Pour l'ordinaire, il est vrai créateur : il donne à ses personnages avec la vie l'indépendance ; ils ont leur libre arbitre ; ils parlent à leur guise, seuls responsables de leurs opinions. » Le fait est que Shakspeare ayant exprimé tour à tour et avec une force égale, tous les sentimens qui peuvent faire battre le cœur humain, rien n'est plus arbitraire que de choisir entre tant de personnages ceux dont il aurait fait ses porte-paroles. Tout juste peut-on, dans la succession de ses pièces, noter la teinte différente de l'ensemble, conjecturer que l'esprit de l'auteur va s'assombrissant, ou plutôt que, les mirages de la jeunesse s'étant évanouis, il en vient à se trouver directement en face de la vie et à en toucher le fond douloureux. Si dans l'œuvre de Shakspeare, on rencontre de larges échappées de poésie, si les personnages y donnent libre cours à l'expression de leurs tristesses et de leurs joies, ou s'ils associent au drame toute la nature, encore ne peut-on dire que cette œuvre soit lyrique au sens où le lyrisme est la poésie personnelle. Au contraire, par sa variété et par son caractère objectif, elle pourrait servir du meilleur argument pour établir que le don spécifique de l'écrivain de théâtre est l'impersonnalité.

Prenons-en donc notre parti. Shakspeare a vécu en bourgeois de Stratford, comme Corneille en bourgeois de Rouen, et, s'il a soufflé son âme à Hamlet, c'est dans la mesure où Racine s'est exprimé par la bouche de Pyrrhus ou d'Oreste. Ce sont des points qu'il était utile de préciser, mais qui sont d'ailleurs secondaires. Un autre beaucoup plus

important, intéresse la conception elle-même qu'on se fait de la nature du génie et la façon dont on envisage la production de l'œuvre d'art. C'est dans son *William Shakspeare* que Victor Hugo expose tout au long sa théorie du génie, considéré comme une force aveugle, instinctive, qui va nécessairement à des fins qu'elle ignore par des moyens qu'elle n'a pas combinés, et devant laquelle il faut être dans une sorte d'extase béate et stupide, admirer tout comme une bête, et prendre les défauts avec les qualités, comme on prend la vallée avec les montagnes. Cette théorie n'est que la forme exaspérée d'une opinion qui compte beaucoup de partisans, même en dehors des poètes et des romantiques : à savoir qu'il y a deux sortes de génies, les uns réfléchis, équilibrés, pondérés, travaillant d'après une poétique dont ils pourraient énoncer les principes : tels nos Français du XVIIe siècle ; les autres allant au hasard, ignorant les chemins par où ils passent, atteignant au sublime sans l'avoir voulu, prodiguant les chefs-d'œuvre, sans le faire exprès, génies inconsciens, pour tout dire, et à qui seuls peut-être s'appliquerait parfaitement le terme de génie. Shakspeare serait le type le plus accompli de cette seconde catégorie. De là viendraient chez lui ces contradictions, ces heurts, ces incohérences, ces contrastes, ce mélange d'horreur et de tendresse, de grandeur et de trivialité, de poésie exquise et de grossièreté. Il y a chez lui de l'obscur parce qu'il y a de l'involontaire. Et peut-être est-ce par là qu'il se rapproche de la Nature qui elle aussi est une grande inconsciente...

Ce point de vue est encore celui auquel se place M. Jusserand. Certes il se tient en garde contre les exagérations des dévots, et il a l'esprit trop clair et trop précis pour s'approprier leur pathos. Le nouvel historien de Shakspeare se défend de lui sacrifier nos classiques du XVIIe siècle, et il se fait fort de goûter également, pour des mérites différens, le drame anglais et la tragédie française. Mais la question est de savoir comment un Shakspeare a pu faire ses pièces, et pourquoi il les a faites telles que nous les voyons. A cette question, M. Jusserand répond que Shakspeare les a écrites sans parti pris volontaire, sans système raisonné, sans préférences personnelles, se bornant à suivre les goûts du public. Le public avait-il d'ailleurs tort ou raison? Shakspeare, quand il lui arrivait de réfléchir, était parfois d'avis que le public avait tort. Aussi réfléchissait-il le moins possible, et suivait-il où on le menait, sans savoir où. C'est précisément pour cette raison qu'il aurait réalisé une œuvre marquée plus qu'aucune autre à l'empreinte de la race, et doté

son pays d'un théâtre purement anglo-saxon où l'Angleterre a donc pu reconnaître de son génie propre l'image la plus ressemblante.

Cette conception d'un Shakspeare à demi étranger à l'œuvre qu'il jette sur la scène nous paraît bien inacceptable. Elle procède encore de l'illusion accréditée en France depuis le jour où Shakspeare commença d'y être connu. Et au surplus on ne l'étaye d'aucun argument décisif. On nous parle de la prodigieuse facilité du poète. Il écrivait sans ratures et c'est bien ce qu'on lui reprochait de son temps. « Quel malheur, disait Jonson, qu'il n'ait pas pu mettre un frein à cette facilité toujours prête ! » La pièce une fois mise à la scène, Shakspeare l'abandonne aux mille et un dangers d'interpolations et de remaniemens qui la menaçaient, dans un temps où les confins de la propriété littéraire étaient étrangement vagues : il ne publie aucune édition de ses œuvres, il n'a aucun souci de l'immortalité. Assurer la recette en satisfaisant son public, telle est pour lui l'unique préoccupation. Le public est en fait son seul maître, et il en est le fidèle serviteur. Pour être plus certain de le contenter, il choisit des sujets déjà traités par d'autres et dont l'effet sur la foule a été éprouvé. Les histoires les plus connues, les personnages avec lesquels les plus ignorans sont familiers, voilà de quoi il compose son répertoire. Si d'ailleurs dans le thème qu'il reprend il y a quelque choquante invraisemblance, et dans l'aventure qu'il remet à la scène quelque absurdité flagrante, il n'y change rien : sa négligence à l'égard de tout ce qui est vérité historique ou couleur locale est sans limites... Or aucun de ces traits n'est particulier à Shakspeare, et dans le nombre il en est plus d'un qui s'appliqueraient aussi bien aux maîtres à qui on l'oppose. Car pour ce qui est d'en appeler en dernier ressort aux goûts du public, c'est une tentation à laquelle les écrivains de théâtre ne résistent guère. Corneille et Molière sont d'avis que la grande règle est de plaire; leur fécondité n'est guère moindre que celle de Shakspeare et ils n'ont pas eu le travail plus difficile. Pour ce qui est de prendre son bien où on le trouve, et de remettre à la scène des sujets maintes fois représentés, et en quelque sorte consacrés, ç'a été la méthode constamment suivie par tous les dramatistes classiques, comme elle avait été la pratique constante des anciens.

D'autre part le public en Angleterre apportait-il au théâtre des goûts différens de ceux qu'on lui voyait à la même époque dans d'autres pays, et en France même? La salle de théâtre du Globe était peu commode, et la décoration y était rudimentaire. Grands seigneurs, bourgeois, laquais, femmes et filles s'y coudoyaient; et pré-

cisément parce qu'il fallait plaire à cette foule composite, l'art du théâtre était dédaigné des lettrés et tenu pour un art inférieur. Au public ainsi composé il faut un genre de pièces où se retrouvent certains élémens essentiels et toujours les mêmes. D'abord des spectacles violens et sanglans. « On en rencontrait sans cesse de très violens dans la vie et il en fallait de pires à la scène, sans quoi l'effet eût été nul. » Puis ce sont les passages sentimentaux qui alternent à merveille avec les spectacles d'horreur; le bruit, tantôt celui d'une musique agréable et tantôt celui des coups de tonnerre et des coups de canon; les rencontres surprenantes, les aventures incroyables, les apparitions fantastiques; les jeux de mots et les calembours; les couplets patriotiques, les scènes comiques mêlées aux tragiques, ou plutôt les détails de la vie réelle représentés dans toute leur familiarité et leur crudité; ajoutez enfin des intermèdes de pitreries : à Londres, pas de tragédie sans clown.

Mais quoi! Il s'en faut que ce genre fût spécial à l'Angleterre et inconnu ailleurs. Les élémens en sont justement ceux dont se composait, en France même, le genre qui avait passionné et non lassé les spectateurs du moyen âge : les Mystères. Là aussi on prodigue les scènes d'horreur : le rôle qu'on développe sans mesure, afin de réjouir le public, est le rôle du bourreau. Les genres y sont mélangés, le lyrique avec le dramatique, et le bouffon avec le sérieux. La peinture de la vie réelle y est présentée avec une minutieuse exactitude, et le public n'a pas de plus grande joie que de reconnaître le décor et les pratiques de son existence journalière. La vogue des Mystères finit avec le moyen âge; mais du jour où les représentations en furent interdites, on ne voit pas que l'état des mœurs en France fût pour chasser la rudesse de la scène et préparer les âmes aux émotions douces. La seconde moitié du XVIe siècle, désolée par les dissensions civiles et les guerres religieuses est marquée par une belle explosion de sauvagerie et de mœurs brutales. Le fait est que, si nous en jugeons par les pièces qui nous sont parvenues d'Alexandre Hardy, le genre de pièces qui était en possession de plaire aux spectateurs de l'Hôtel de Bourgogne ne différait pas essentiellement de celles qu'on représentait au théâtre du Globe. C'est le même dédain des règles classiques, ce sont les mêmes tueries sur la scène, entremêlées des mêmes bouffonneries, ce sont les mêmes anachronismes, c'est la même invraisemblance, et c'est la même intempérance. Aussi bien, il n'y a rien là de particulier au public du XVIe ou du XVIIe siècle. Dans tous les temps et dans tous les pays, la foule a les mêmes goûts, et l'exemple du moderne mélo-

drame en est bien la preuve. Il lui faut des spectacles violens pour secouer ses nerfs et lui donner l'agréable frisson de la peur, des scènes sentimentales pour ménager un écoulement à ce trop-plein d'émotion facile qui est en elle, des intermèdes de drôlerie pour reposer son attention. Et partout le public est foule. Le système du drame anglais au XVIe siècle est donc un système composé non pas du tout à l'image de la foule anglo-saxonne, mais à l'image de toutes les foules. C'est celui des Mystères, tel qu'on le retrouve dans l'Europe tout entière; c'est celui des mélodrames de tous pays et de toutes langues. Système très défini d'ailleurs, qui a ses règles, ses procédés, ses formules et ses lieux communs.

Or en présence de ce système, à Londres même et au temps de Shakspeare, il y en avait un autre : celui des lettrés, celui des critiques et celui aussi de certains dramaturges, dont la renommée était à peine inférieure à celle de Shakspeare. Les tragédies de Sénèque avaient été traduites et étaient imitées. « Tous les critiques littéraires anglais sont unanimes à louer l'art classique ; la Renaissance a étendu ses enseignemens à la grande île et fait accepter son idéal par les connaisseurs et les gens de savoir. » Et c'est de cet art savant, choisi, soucieux de l'observation et de la vérité, que Ben Jonson défendait les principes contre Shakspeare dans les discussions ou ils bataillaient à la *Sirène*. Qu'est-ce à dire ? sinon qu'en Angleterre comme en France, deux systèmes étaient en présence : l'un qui consiste à modeler l'art dramatique sur les secrets désirs du public, l'autre qui consiste au contraire à imposer au public un art qui se recommande de la raison, s'adresse volontairement à l'esprit non aux sens, élimine les élémens de plaisir vain ou de basse curiosité. Entre les deux systèmes, Shakspeare put choisir librement. Il se prononça pour le premier, parce que plus ou moins confusément il le sentait en accord avec les tendances de sa propre nature. Il lui donna la consécration de son génie. Grâce à lui, le système dramatique du moyen âge, qui allait périr sans avoir, ni en Angleterre ni en France, atteint à la forme littéraire, entre enfin dans la littérature et s'épanouit dans un splendide rayonnement d'art. L'œuvre propre de Shakspeare consiste à avoir fait jaillir de l'ancien théâtre la valeur de littérature que des siècles de gestation, des centaines d'œuvres et la longue collaboration du public et des auteurs y avaient peut-être préparée, mais sans parvenir jamais à l'en dégager. Lui seul a su tirer parti d'élémens qui jusqu'alors étaient restés sans mérite d'art, qui plus tard devaient tomber dans la parade ou dans la féerie. Rencontre géniale, à coup

sûr, mais que rien n'autorise à déclarer fortuite et involontaire.

Était-ce là ce que Voltaire voulait donner à entendre quand il traitait les drames de Shakspeare, de pièces de la foire? En tout cas, son œuvre nous deviendra singulièrement plus aisée à interpréter, si au lieu d'y voir l'œuvre d'un génie impénétrable au nôtre parce qu'elle en est séparée par la barrière infranchissable des races, nous la regardons comme la plus magnifique expression d'un genre dont les mérites et les défaillances nous sont connus. Alors nous pourrons y parler de beautés et de défauts. Par là encore s'explique l'histoire de la renommée du poète en France. Le théâtre classique s'étant constitué précisément par opposition au système choisi et consacré par Shakspeare, à mesure que s'affaiblissait l'idéal classique, nous devenions plus accessibles à la beauté shakspearienne. Beaucoup des traits qui nous déconcertent dans le génie de Shakspeare viennent de ce qu'il a été façonné par une poétique très précise, mais très différente de celle qui a triomphé chez nous. Ses contrastes et ses contradictions résultent en partie des nécessités mêmes de cette poétique, et sans qu'il soit nécessaire ni d'invoquer les exigences du tempérament des spectateurs, ni de réclamer pour le poète le bénéfice de « l'imagination délirante » et de la frénésie. Les lois de l'esprit humain sont partout les mêmes et celles de la composition littéraire ne changent pas avec quelques degrés de latitude ; c'est un tort de croire que Shakspeare forme à lui tout seul une catégorie qui mette en déroute toutes nos ressources d'analyse. C'est en ce sens qu'il reste, encore aujourd'hui, un progrès à accomplir aux critiques français de Shakspeare. Ils auront fait un pas décisif dans l'intelligence de son génie, quand ils consentiront à l'aborder sans superstition et sans tremblement, comme celui de Dante ou de Milton, et de Corneille ou d'Hugo, à le résoudre en ses élémens, à montrer ses rapports avec les conditions qui l'ont déterminé, et à reconnaître que, dans ce génie comme dans celui de tous les grands maîtres de l'esprit humain, il n'y a rien de mystérieux, — si ce n'est pourtant le fait lui-même du génie.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

LA FILLE DU POÈTE VINCENZO MONTI

Costanza Monti-Perticari, studio su documenti inediti, par Maria Romano. — *Lettere inedite e sparse di Costanza Monti, raccolte da* Maria Romano, 2 vol., Rocca S. Casciano, Librairie Cappelli, 1903-1904.

Le 6 juin 1812, dans la petite église du village de Majano, fut célébré le mariage du comte Giulio Perticari avec la *signorina* Costanza Monti. La cérémonie eut un caractère tout intime, sans autres assistans que les parens les plus proches des deux jeunes fiancés; mais on peut bien dire que, de Venise à Naples, il n'y eut pas en Italie un seul lettré qui ne s'intéressât à ce mariage, ne s'en réjouît, ne le saluât de ses vœux. Car le marié, d'abord, Giulio Perticari, quoique à peine âgé de trente ans, était connu déjà comme un très savant érudit, un poète remarquable, et surtout comme l'un des maîtres les plus parfaits de cette belle langue italienne de la Renaissance qu'un groupe nombreux d'enthousiastes s'efforçait alors de remettre en honneur : avec cela, noble, riche, généreux, infatigable dans son zèle pour la gloire et la grandeur littéraires de sa patrie. La mariée, d'autre part, était l'unique fille de Vincenzo Monti, le plus grand et le plus célèbre des poètes italiens du temps, et, en outre, l'un des plus influens protégés de Napoléon, qui naguère l'avait nommé historiographe de son royaume d'Italie. Mais, plus passionnément encore, toutes les sympathies allaient à la mariée elle-même. On savait que, élevée auprès de son père depuis sa sortie du couvent, elle avait fait voir de bonne heure

une intelligence et un talent poétique extraordinaires; qu'elle lisait à livre ouvert les auteurs grecs et latins; que peu d'hommes l'égalaient pour la connaissance et la compréhension des vieux poètes italiens, et, notamment, de Dante, dont elle avait fait son étude particulière; et que déjà elle avait écrit de jolis sonnets, où se retrouvait, avec plus de grâce féminine, l'impeccable maîtrise de style de son père. On savait qu'elle s'entendait d'instinct à la peinture et à la musique, avec une âme ardemment éprise de toutes les formes de la beauté. Et l'on savait enfin qu'elle était merveilleusement belle, blonde avec les yeux noirs les plus magnifiques du monde, et si noble et si douce, dans l'expression de son visage comme dans tous ses mouvemens, que personne n'avait pu l'approcher sans en devenir amoureux.

Dix ans plus tard, en 1822, cette même jeune femme attirait de nouveau sur elle l'attention de l'Italie tout entière : mais l'ancienne sympathie s'était changée en un sentiment à peu près unanime de répulsion et de haine. La belle Costanza Perticari-Monti se voyait honteusement chassée de sa propre maison. Toute la famille de son mari, tous ses amis, et jusqu'à ses plus intimes confidens, se détournaient d'elle, ne daignant point même répondre à ses lettres. Ses parens, en vérité, avaient consenti à le recueillir chez eux : mais eux aussi l'accusaient, l'accablaient de reproches, ou bien lui faisaient sentir par leur silence qu'ils la jugeaient désormais indigne de leur affection. C'était la mort de son mari, survenue au mois de juin 1822, qui avait déchaîné contre elle toute cette tempête : car sans cesse des lettres manuscrites répandues de main en main, et bientôt suivies de pamphlets imprimés, affirmaient qu'elle seule avait été cause de la mort de Perticari, tant par le scandale de son inconduite que par la façon inhumaine et brutale dont, en toute circonstance, elle l'avait traité. Et il y avait plus : à l'autopsie du corps de Perticari, les médecins avaient découvert dans l'estomac des taches brunes, qui pouvaient être le signe d'un commencement de gangrène, mais où l'on pouvait voir aussi les traces d'un empoisonnement; et bien que le plus considérable de ces médecins proclamât hautement le caractère naturel de la mort du mari de Costanza, la plupart des anciens amis de celle-ci continuaient à croire et à répéter que, non contente d'avoir causé la maladie de Giulio, c'était elle encore qui l'avait achevé en lui donnant du poison.

Aujourd'hui, près d'un siècle s'étant écoulé depuis cette aventure tragique, l'Italie a oublié la plupart des personnages qui s'y trou-

vaient mêlés. Seul Vincenzo Monti garde encore un peu de sa gloire passée: sa *Musogonia*, sa *Feroniade*, ses hymnes en l'honneur de Napoléon, même sa traduction d'Homère, n'ont plus guère de lecteurs; mais chacun, sans le lire, honore en lui l'un des principaux rénovateurs de la poésie italienne. Giulio Perticari, lui, a définitivement disparu : personne ne s'occupe plus de ses recherches philologiques, de ses commentaires sur Dante et Pétrarque, de tous ces écrits que les contemporains proclamaient égaux aux chefs-d'œuvre des grands humanistes de la Renaissance. Et bien moins encore on a gardé le souvenir des poésies et des travaux d'érudition de sa femme Costanza, dont un juge excellent, M. Ernesto Masi, dans une étude récente de la *Nuova Antologia*, nous déclare qu'on n'y rencontre absolument rien qui s'élève au-dessus d'une plate médiocrité. Francesco Cassi, le traducteur de la *Pharsale*, et qui fut l'un des plus ardens accusateurs de la jeune femme; le savant marquis Antaldo Antaldi, que Costanza estimait et chérissait plus que tous les autres, et qui, après avoir d'abord essayé de la croire innocente, a lui-même fini par l'abandonner : aucune trace ne reste plus d'eux, dans la mémoire de leurs compatriotes. Mais le nom de la fille de Monti y survit toujours, à défaut de ses œuvres; et toujours il survit entouré de mystère, l'opinion n'ayant pu se décider à choisir entre les accusations portées contre la jeune femme par presque tous les amis de son mari et l'infatigable protestation qu'on sait qu'elle-même n'a point cessé de faire de son innocence, pendant les dix-huit années de luttes et de martyre qu'elle a eu à vivre après son veuvage.

Aussi comprend-on sans peine qu'une dame italienne de cœur généreux et d'ardente imagination, Mlle Maria Romano, ait un jour éprouvé le désir de pénétrer ce mystère, et de reconstituer toute vivante devant nous la véritable figure de Costanza Monti. Dans les archives publiques et privées du royaume, à Florence et à Pesaro, à Bologne et à Vicence, partout où elle pouvait espérer de trouver quelque document relatif à la vie de son héroïne, Mlle Romano s'est rendue en personne, copiant et contrôlant, ne négligeant aucune démarche pour se renseigner. Et c'est le résultat de ses recherches qu'elle nous offre maintenant, en deux volumes qui s'éclairent et se complètent l'un par l'autre : le premier consacré à la biographie de Costanza, l'autre uniquement formé de ses lettres, en majeure partie inédites. Comment supposer qu'un aussi beau zèle n'ait pas sa récompense, et que, grâce aux travaux de Mlle Romano, le secret de la fille de Monti ne nous soit pas enfin découvert?

Hélas! il faut pourtant reconnaître que ce secret demeure tout entier. Ou plutôt il y a, en effet, l'une des accusations portées contre la jeune femme, et la plus grave de toutes, que nous savons désormais absolument fausse: Costanza, cela paraît certain, n'a jamais tenté d'empoisonner son mari. C'est ce qu'avait affirmé déjà, comme je l'ai dit, le célèbre médecin et professeur Tommasini, de Bologne, qui avait vu le mourant à ses derniers jours; et en vérité ni la conduite de Costanza avant et après la mort de son mari, ni le récit le plus détaillé des circonstances de cette mort, ne permettent de supposer, si peu que ce soit, qu'elle ait pu y prendre une part criminelle. Sur ce point la lumière est faite définitivement. Mais Costanza Monti, si certes elle n'a pas empoisonné son mari, est-elle cependant tout à fait innocente de sa mort? N'a-t-elle pas contribué, par son indifférence ou sa dureté, par les chagrins de tout genre qu'elle lui a causés, à aggraver son mal et à hâter sa fin? Mlle Romano, avec un beau courage, soutient qu'il n'y a pas l'ombre d'un reproche qu'on ait le droit de lui adresser: que, loin d'avoir été une femme criminelle, pas une fois elle n'a cessé d'être la plus vertueuse des femmes; et que toutes les accusations qu'elle a eu à subir, et l'épouvantable supplice qu'elle a enduré, tout cela est uniquement le fait d'un complot ourdi contre elle, avec une méchanceté et une habileté infernales, par des hommes qui la haïssaient pour s'être refusée à devenir leur maîtresse. Voilà ce qu'elle soutient éloquemment, aussi bien dans la biographie de Costanza que dans la préface et les notes du recueil de ses lettres : mais, hélas! elle ne parvient pas à nous le prouver, et tout notre bon vouloir ne nous suffit point pour pouvoir accepter l'image, qu'elle nous offre, d'une malheureuse femme parfaitement sage et bonne, n'ayant contre elle que sa grâce même, et victime d'une fatalité sans pareille au monde. A chaque page de son récit, nous rencontrons des obscurités ou des contradictions qui nous mettent en défiance; nous avons l'impression qu'elle ne nous dit point tout, s'étant sans doute elle-même aveuglée d'avance sur tout ce qui pourrait nuire à son héroïne; et quand ensuite nous prenons les lettres de Costanza Monti, nous y voyons bien que la malheureuse proteste obstinément de son innocence : mais ses protestations sont le plus souvent si emphatiques, et si embrouillées, et rédigées, d'une lettre à l'autre, en des phrases si pareilles, que nous avons peine à y sentir un accent réel et profond de sincérité.

Au reste, et malgré tout le zèle de Mlle Romano, une très importante série de lettres de Costanza semble lui être restée inconnue : lettres écrites par la jeune femme, entre 1819 et 1823, à un prêtre de

Savignano, l'abbé Bignardi, qu'elle vénérait infiniment, et qui sans doute était son confesseur. Des extraits de ces lettres viennent d'être publiés par M. Masi (1); et je crois bien que l'une d'entre elles, datée du milieu de juillet 1822, vaut plus à nous faire connaître les véritables sentimens de la malheureuse femme que toutes les protestations prodiguées ensuite par elle, dans ses lettres à sa famille et aux amis de son mari. En voici tout au moins les passages principaux :

Mon cher ami, oh ! que le monde est méchant ! Si tu savais tout ce que je suis contrainte à souffrir, ton cœur excellent en gémirait. Il est bien vrai que, devant Dieu, je mérite pis encore ; mais quel droit ont les hommes d'aggraver ma conduite par les plus noires calomnies? Ne leur suffit-il point de mon horrible disgrâce? Certes, il n'est pas au pouvoir des hommes d'accroître les reproches que je me fais à moi-même, car ceux-ci ne cessent point de me déchirer l'âme ; mais il est en leur pouvoir de me faire, devant le monde, plus coupable que je ne suis : et c'est à quoi ils réussissent d'une façon infernale... Mille passions contraires tempêtent en moi... Giulio, oui, Giulio lui-même, du sein de Dieu, doit rendre maintenant justice à mon cœur : il voit que celui-ci n'a jamais eu de part dans mes chutes ; et que, si seulement je l'avais mieux connu, je ne me serais point précipitée sur la trace de perdition, et que jamais il n'aurait eu à répandre une larme par ma faute !

Je t'ai écrit hier la conduite déloyale du cousin de mon mari à mon égard. Je t'ai dit que, sous mille prétextes, il différait son retour à Pesaro, pour me remettre les papiers de Giulio. Or je sais qu'il est secrètement venu ici, a remis les susdits papiers entre les mains de mon beau-frère, et a disparu de nouveau, sans même monter faire visite à mon père... Tout se retourne à mon détriment : tous sont déchaînés contre moi. J'ai vu le professeur Tommasini : il m'a avoué que la façon dont on a soigné le pauvre Giulio a eu pour effet de le tuer. Je lui ai raconté ce que j'avais voulu faire moi-même ; et il m'a répondu que cela n'aurait pas suffi, vu la faiblesse du malade ; mais il a ajouté que, du moins, ce que j'avais fait était toutes choses indiquées... Aujourd'hui, on cherche à cacher les observations faites à l'autopsie. Pourquoi tant de mystères ? Oh ! si je devais tout te dire, je n'en finirais plus ! Jamais je ne me pardonnerai d'avoir été la première cause de sa maladie : mais quand je songe que celle-ci a été rendue incurable par l'ignorance de ceux qui l'ont assisté, ma douleur devient presque du désespoir. O mon Giulio, mon cher Giulio ! Dieu ne m'a point permis de racheter sa vie par la mienne, parce que, peut-être, ma mort eût été une peine insuffisante pour mes fautes... Conseille-moi dans ma misère ! Dieu voit la pureté de mes intentions ! Prie Dieu pour celui qui, je l'espère, prie pour nous ; et souviens-toi aussi de moi, l'infortunée ! Et que ce que je t'ai dit ne sorte pas de ton cœur ! Adieu, mon cher ami et bienfaiteur, aime ta pauvre Constance !

(1) *Nuova Antologia* du 1er août 1904. C'est probablement au même abbé Bi-

La femme qui écrivait cette lettre, en un tel moment, — quand déjà elle se savait sous le coup des plus terribles soupçons, — ne pouvait pas se croire tout à fait innocente, au secret de son cœur. Et ce n'est pas le seul aveu qui lui soit échappé. « Écoutez-moi tous! s'écriait-elle au pied du lit de mort de son mari, c'est moi qui ai fait mourir le pauvre Giulio! » Après quoi elle s'enfuyait d'auprès du cadavre, allait se cacher à Savignano, à Cesena, faisant ce qu'elle-même, dans une de ses lettres à l'abbé Bignardi, a naïvement appelé un « faux pas. » Toute sa conduite au lendemain du drame atteste clairement la conscience, peut-être même excessive, qu'elle avait d'être « la première cause » de la maladie de Perticari. Et le « faux pas » dont elle s'accuse est venu après bien d'autres, que nous devinons jusque sous le plaidoyer de Mlle Maria Romano, et dont le souvenir, en présence de la catastrophe finale, a dû provoquer chez elle des remords d'autant plus affreux que, avec tout cela, elle n'avait jamais cessé d'aimer l'homme qu'elle se reprochait d'avoir fait mourir.

Le fait est que l'histoire des dix années de son mariage nous apparaît tout entière comme un prologue continu de cette double catastrophe; et je crains bien que Mlle Romano ne reste toujours seule à ne voir en elle que la victime d'un complot, savamment échafaudé sur des calomnies. Mais en même temps l'histoire de ces dix années, comme aussi de la période qui les a précédées, nous apprend quelle grosse part de responsabilité revient à d'autres qu'elle, dans les fautes de toute espèce qu'elle a pu commettre, et combien nous avons le devoir de la plaindre, pour coupable qu'elle soit : car de celle-là nous sentons vraiment qu'elle a été une victime, et la victime non pas d'une mystérieuse fatalité, comme l'imagine Mlle Romano, mais d'une éducation déplorable, avant et après son mariage, d'un manque à peu près absolu de direction morale, de la négligence ou de la légèreté imprudentes de son père et de son mari. « Je te recommande ma Costanza, — écrivait Monti à son gendre au lendemain du mariage. — Sois indulgent pour ses défauts et cultive son cœur, que je sais être foncièrement bon! Et rappelle-toi bien que la plus grande partie des fautes que commettent les femmes sont avant tout notre ouvrage! » Le malheur est que ni Monti lui-même, ni Perticari, ne se sont souciés de mettre en pratique ces sages conseils.

gnardi qu'était adressée une des lettres les plus intéressantes du recueil de Mlle Romano, et dont celle-ci nous dit qu'elle n'a pu en découvrir le destinataire (pages 133 et suivantes).

Monti, d'abord, le père de Costanza, s'occupe si peu d'elle qu'il ignore jusqu'à son âge. « Je m'étais figuré qu'elle avait atteint ses quinze ans, écrit-il à son frère en 1805; mais je vois, par son acte de baptême, qu'elle n'en a que treize. » Et il ajoute : « Tant mieux pour son éducation, et pour avoir le temps de lui trouver un mari! » Puis, lorsque, l'ayant retirée du couvent, il découvre sa merveilleuse beauté et la richesse de ses dons, il n'a plus d'autre pensée que de lui « trouver un mari » qui veuille la prendre sans dot, et l'entretenir avec tout le luxe qu'il désire pour elle. « Il y a ici quelqu'un qui a jeté les yeux sur ma Costanza, écrit-il en 1806, et qui m'a fait parler pour l'avoir en mariage. En vérité l'âge de la petite est encore bien tendre (elle avait alors quatorze ans) : mais si le parti, après renseignemens pris, se trouve être tel que je le souhaite, il ne me sera pas difficile de dire oui, sauf pourtant le goût de l'enfant, à qui je ne veux point faire violence. » Encore ne craint-il pas autant qu'il le dit de « faire violence au goût de son enfant. » Il l'empêche tour à tour d'épouser deux jeunes gens qu'elle serait prête à aimer, son cousin Giovanni et l'érudit grec Mustoxidi, simplement parce que ni l'un ni l'autre ne lui semblent assez riches. Et il s'empresse au contraire de favoriser les projets du comte Perticari, bien que celui-ci lui ait avoué qu'il vient d'avoir un fils, d'une maîtresse, et bien que la jeune fille ne manifeste aucun « goût » pour ce nouveau parti. Longtemps même la froideur de Costanza fait hésiter le jeune prétendant, et retarde la conclusion du mariage. « La tristesse de Costanza, — écrit Giulio Perticari au début des fiançailles, — doit avoir pour cause le décret paternel qui lui impose un mari... Et si sa raideur ne se change pas, si elle ne montre pas une vraie joie de cette alliance, si sa mélancolie continue à trahir son cœur, mes soupçons se transformeront en certitude. » Enfin l'autorité de Monti achève de persuader la jeune fille : elle consent à oublier son pauvre Mustoxidi, pour s'efforcer d'aimer l'homme qu'on lui impose; et le mariage se trouve conclu. « Après avoir immolé son talent et sa réputation à Plutus, il ne manquait plus à Vincenzo Monti que de sacrifier à la même divinité sa fille et son ami! » Ce sévère jugement du poète florentin Niccolini nous est confirmé par tous les faits que nous racontent les premiers chapitres de la biographie de Mlle Romano.

J'ajoute que, certainement, ni Vincenzo Monti ni sa femme ne se sont beaucoup souciés de préparer leur enfant aux devoirs nouveaux qui s'ouvraient devant elle. Dénué lui-même de tous scrupules moraux, le père a dû se contenter d'apprendre à sa fille le latin et la pro-

sodie; tandis que la mère, dont la valeur morale était peut-être plus douteuse encore, n'a guère eu à lui apprendre que l'amour du luxe, la coquetterie, et l'art de séduire les hommes tout en les méprisant. Si bien que, à comparer l'âme de la jeune femme avec celles des parens qui l'ont élevée, on se demande d'où ont pu lui venir les précieuses qualités que, malgré ses fautes, on découvre chez elle : son désintéressement et sa générosité, son horreur passionnée du mensonge, le penchant tout chrétien qui, plus tard, l'a portée sans cesse davantage au pardon des offenses et à la dévotion.

Tout cela lui est venu sans doute, en partie, de sa nature, mais peut-être le germe qu'elle en avait se sera-t-il développé sous l'influence de l'exemple et des enseignemens de son mari : car celui-ci, à l'opposé des parens de Costanza, paraît bien avoir été un homme de sentimens délicats et nobles, digne de la vieille race d'honnêtes gens dont il était issu. Mlle Romano lui reproche d'avoir été avare; mais sa femme, au contraire, s'est plainte à plusieurs reprises de sa prodigalité. Je ne vois pas non plus qu'on puisse lui faire un grand crime d'avoir, d'abord, caché à sa jeune femme qu'il avait eu d'une autre femme un enfant naturel, et, plus tard, de s'être intéressé au sort de cet enfant. Et non seulement, de l'aveu de tous, il est toujours resté fidèle à Costanza depuis son mariage, mais il l'a aimée, jusqu'au bout, de l'amour le plus tendre et le plus indulgent : à tel point que, lorsqu'enfin elle est accourue près de lui, à la veille de sa mort, il l'a accueillie dans ses bras avec des larmes de joie, oubliant tout ce qu'on avait pu lui dire contre elle, et tout ce qu'elle-même avait fait contre lui.

Malheureusement il aimait trop sa femme pour s'aviser qu'elle n'était encore qu'un enfant. Au lieu de travailler d'abord à la former et à se l'attacher, il s'est empressé de l'entourer d'un groupe brillant de jeunes hommes, la forçant à les tutoyer, à les traiter en camarades, à vivre avec eux dans une familiarité continue. Rien de curieux comme les lettres de Costanza, dès le lendemain de son mariage, aux anciens compagnons de plaisir de son mari; elle les invite à venir distraire sa solitude, leur fait des querelles de jalousie quand ils espacent leurs visites, termine en les assurant de son « fidèle amour. » Tout cela le plus innocemment du monde, nous le sentons bien ; mais peu à peu, par la force des choses, elle en arrive à prendre avec ses amis deux tons différens, suivant que ses lettres risquent ou non d'être lues de leurs femmes, ou de son mari. Un jour, ce dernier ayant installé chez elle un improvisateur florentin, la jeune femme s'aperçoit que ce bel-

lâtre lui fait la cour, et qu'elle-même n'est pas aussi insensible qu'elle le devrait à ses attentions. Dans un mouvement d'alarme ingénu, elle se jette aux pieds de son mari, lui avoue son secret, le supplie d'éloigner d'auprès d'elle cet hôte dangereux ; mais l'imprudent mari se moque de ce qu'il prend pour une exaltation romanesque ; et, non content de garder chez lui l'improvisateur durant tout le séjour de celui-ci à Pesaro, il veut encore que Costanza l'accompagne à Milan, où, d'ailleurs, la bassesse d'âme du beau Florentin finit par la guérir tout à fait de cette première faiblesse. Une autre fois, c'est le jeune Rossini qui revient à Pesaro, sa ville natale ; les Perticari s'empressent de le loger chez eux ; et la femme de chambre voit, un matin, sa maîtresse se jeter sur le lit où a dormi le compositeur, afin, dit-elle, « d'essayer de faire passer en elle, par ce contact, un peu de son génie. » De cela comme du reste le mari ne fait que rire. Lorsque la fameuse Caroline de Brunswick, princesse de Galles, se fixe à Pesaro et y ouvre sa cour, les Perticari figurent aussitôt parmi ses intimes, sauf pour les deux femmes à se fâcher, peu de temps après, et à commencer l'une contre l'autre une campagne de diffamation assez scandaleuse. Sur le rideau du nouveau théâtre de Pesaro, Perticari fait peindre le portrait de sa femme en Sapho. Et il rit encore quand il apprend qu'un certain Paolino Giorgi se vante, par toute la ville, d'avoir été l'amant de sa Costanza.

Ce Giorgi mentait : Costanza l'affirme dans ses lettres, et nous l'en croyons volontiers. Malgré toutes les tentations qu'on se plaît à multiplier autour d'elle, un sentiment inné de ses devoirs la retient encore ; et peut-être aussi subit-elle l'excellente influence de l'homme qu'elle s'est choisi pour « ami de cœur, » le marquis Antaldo Antaldi, qui paraît bien avoir été, avec Giulio Perticari, la seule honnête figure de tout ce groupe de savans et galans gentilshommes pesarais. Elle reste fidèle à son mari : mais sa vertu lui pèse, et elle s'ennuie. « C'était la femme la plus bizarre que j'aie rencontrée, — a raconté plus tard Rossini. — Elle ne cessait point de faire des folies, ni de se fâcher contre son mari ; et le pauvre Giulio venait me prier de la rendre plus calme. » Voilà exactement où en était le jeune ménage, quand tout à coup Costanza, dans les premiers mois de 1818, se mit en tête que son ennui était dû au séjour de Pesaro, et se dissiperait si seulement elle pouvait aller habiter Rome. Depuis lors, on peut dire vraiment que le « pauvre Giulio » n'eut plus un instant de tranquillité. En vain il s'enfuyait à la campagne, pour échapper aux instances et à la mauvaise humeur de sa femme : celle-ci lui écrivait tous les jours des lettres tantôt mé-

chantes, tantôt flatteuses et pleines de tendresse, mais toutes ayant pour unique objet de le décider au voyage de Rome. Elle lui disait, par exemple :

Je te prie, mon cher Giulio, de bien réfléchir ; et si tu ne peux pas me déloger pour toujours de Pesaro, fais au moins que je respire pendant quelques mois, et puis je me contenterai de revenir dans ce tombeau et d'y mourir. Tu sais que j'ai toujours fait miennes toutes tes volontés : tu peux donc être tranquille aussi pour l'avenir, et savoir que, du moment où tu me diras : « Revenons à Pesaro ! » je ne te ferai aucune opposition.

Ou bien encore elle termine ainsi une lettre particulièrement aimable : « Viens, viens, viens, viens, viens, viens, viens, viens, viens, viens, tout de suite, tout de suite, tout de suite, tout de suite, tout de suite, et que Dieu te bénisse ! Adieu : Ta CONSTANCE. » Après quoi elle ajoute, immédiatement : « *P.-S.* — Figure-toi que l'abbé Guidi a découvert à Rome, pour les Felici, deux bonnes chambres bien meublées, éclairées, et un petit salon en commun avec d'autres étrangers : lequel appartement se trouve admirablement situé ; et, tout cela, devine pour quel prix ? pour huit écus par mois ! » De telle sorte que le mari, décidément vaincu, finit par consentir au départ pour Rome.

Costanza Monti a toujours dit elle-même que ce séjour à Rome avait été le désastre de sa vie, l'origine et la cause de tous ses malheurs. Du moins voyons-nous que, arrivée à Rome, elle s'y est tout de suite ennuyée autant et plus qu'à Pesaro, et que bientôt elle a recommencé à persécuter son mari pour quitter Rome, comme elle l'avait fait pour y parvenir. Mais son mari, évidemment, tout en l'aimant toujours, s'était un peu fatigué de ses persécutions. Que s'est-il passé là, au juste, qui les a refroidis ? Une légèreté de Costanza, désormais privée des sages conseils de son cher Antaldi ? Ou bien simplement un surcroît de dureté pour « le pauvre Giulio, » qui s'était vu forcé de lui avouer, à ce même moment, l'existence d'un fils né avant leur mariage ? Sans compter que Monti, chose facile à prévoir, ne faisait point mine de vouloir payer à son gendre la petite dot naguère promise à sa fille. Quoi qu'il en soit, les lettres écrites de Rome par Costanza deviennent de jour en jour plus sombres et d'un accent plus désespéré. Elle s'y plaint de tout et de tous : mais on devine que c'est surtout de son mari qu'elle aimerait à se plaindre. Et nous y apprenons, d'autre part, que Giulio est souffrant, — malade imaginaire, croit-elle : ce qui nous permet d'imaginer de

quelle façon elle doit l'accueillir, quand il lui parle de ses inquiétudes. Enfin, après deux ans d'absence, le couple revient à Pesaro : mais combien changé de ce qu'il était au départ pour Rome ! Le mari a définivement perdu son ancienne confiance dans l'affection de sa femme ; il s'est déshabitué de chercher en elle une collaboratrice et une confidente ; il s'éloigne d'elle, instinctivement, se résigne à souffrir en silence de sa double maladie corporelle et morale. La femme, déçue et ennuyée, rendue plus faible encore par le sentiment de sa solitude, — et du reste plus belle, plus séduisante que jamais, — est prête pour le premier amant qui voudra la prendre.

Qu'elle ait eu des amans, après son retour à Pesaro, et jusqu'à la mort de son mari, c'est de quoi l'on ne peut guère sérieusement douter. Il est vrai que son histoire, durant ces deux années, est loin de nous apparaître avec la même clarté qu'elle nous est apparue jusque-là, grâce à ses propres lettres et aux souvenirs des témoins de sa vie. Ceux-ci ne nous parlent plus d'elle qu'à mots couverts, ou bien avec un parti pris évident de l'accuser ou de la défendre ; et elle-même, dans ses lettres, a désormais un ton affecté et contraint où rien ne subsiste plus de son exubérante franchise de naguère. Mais le peu que nous savons suffit pour deviner que sa conduite est maintenant devenue un scandale public. Tantôt nous la voyons se compromettre avec un gros receveur des finances, qui la poursuit, en plein jour, par les rues de la ville. Une autre fois, le soir, dans la campagne, le colonel Busi la rencontre en train de se quereller avec un certain Gavelli, qui, tout à coup, la frappe violemment du poing et s'enfuit en la couvrant d'injures. La malheureuse, nous le sentons, a cessé de s'appartenir : une véritable folie s'est emparée d'elle, dont elle ne s'éveillera plus que sous le choc soudain de la catastrophe.

Le mari, de son côté, pendant ces deux années, continue à souffrir de la maladie de foie qu'il a rapportée de Rome, — et dont sa femme, comme nous avons vu, s'accusera ensuite d'avoir été « la première cause. » Il s'inquiète, se désole, pleure : et sa femme persiste à se moquer de sa « mélancolie, » comme il s'est moqué trop longtemps des craintes ou des tentations qu'elle lui confessait. A tous ses amis elle répète que la maladie de Giulio est absolument imaginaire. « On a consulté plusieurs médecins, écrit-elle, et tous ont répondu la même chose, lui assurant qu'il finira par être atteint d'une maladie sérieuse s'il ne s'enlève pas de la tête la peur d'être déjà sérieusement malade. » Jusqu'au bout, avec un aveuglement incroyable, c'est sur ce ton qu'elle va parler de la santé d'un homme qui se meurt, épuisé,

anéanti, devenu d'une maigreur et d'une pâleur effrayantes. Elle le quitte pendant des semaines pour accompagner à Bologne son père, qui veut se faire opérer d'une fistule à l'œil. Et voici la dernière lettre qu'elle lui écrit, de Savignano, le 11 mai 1822, c'est-à-dire quand Giulio n'a plus que quelques jours à vivre :

Mon cher mari, Votre lettre du 8 m'apprend que vous n'avez pas reçu celle que mon père vous a écrite avant de quitter Bologne... Je suis très fâchée de vous savoir encore malade. Si vous croyez que mon assistance puisse vous faire quelque plaisir, écrivez-le-moi, et je laisserai volontiers ma chère solitude d'ici pour aller m'acquitter de mon devoir. En tout cas, je vous prie de me tenir au courant de votre santé, et de bien vous soigner. Papa m'a écrit deux lignes de Milan, mais sans rien me dire de l'opinion des médecins sur son mal. Ce silence me tient en grande inquiétude. Demain, sans doute, j'aurai des nouvelles de l'opération : je tremble à cette seule pensée. De tout ce qu'il m'écrira vous serez informé. Tâchez de vous guérir, vous aussi, et croyez-moi votre épouse dévouée, COSTANZA.

Et cependant elle aimait son mari : de cela non plus il ne nous est point permis de douter. Comme elle le dit dans sa lettre à l'abbé Bignardi, « son cœur n'a pas eu de part dans les fautes qu'elle a commises. » Et nous avons la certitude qu'elle ne ment pas, lorsque, jusqu'à la fin de sa vie, elle affirme que sa plus affreuse angoisse ne vient pas autant des accusations élevées contre elle, ni de sa pauvreté et de sa solitude, ni même de ses remords, que de la « torturante pensée » qu'elle n'a plus auprès d'elle le seul homme qu'elle ait aimé, celui qu'elle aime toujours. Qu'on imagine donc ce qu'ont dû être pour elle les dix-huit années qu'elle lui a survécu ! Qu'on se la représente abandonnée de tous, exposée aux reproches continuels de ses parens, réduite bientôt à ne plus même trouver personne qui veuille l'écouter : mais surtout contrainte à protester sans trêve de son innocence, tandis qu'une voix secrète lui affirme qu'elle est coupable, — autrement qu'on ne l'accuse de l'être, mais non moins gravement ! Expiation égale, certes, sinon supérieure, à ce qu'a pu être la faute ; et ainsi une profonde pitié est le seul sentiment que nous laisse, en fin de compte, toute l'histoire des erreurs et des souffrances de Costanza Monti.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

L'arrangement que nous venons de conclure avec l'Espagne, à propos du Maroc, comprend deux parties, dont l'une est publique et l'autre secrète : il nous est donc impossible d'émettre un jugement sur l'ensemble. Lorsque nous parlerons de la partie secrète, nous ne pourrons le faire que d'après les bruits qui courent; mais, comme ces bruits sont confus et quelquefois même contradictoires, et comme, au surplus, il y aurait peut-être des inconvéniens à essayer de les trop préciser, nos observations conserveront nécessairement un caractère hypothétique. Nous avons entendu émettre l'avis que, sous un gouvernement d'opinion comme la République, il était difficile d'admettre que la connaissance d'engagemens aussi importans, et peut-être aussi graves, fût soustraite aux Chambres. On ne saurait nier que toute cette affaire du Maroc n'ait été conduite avec beaucoup de mystère. C'est à peine si, dans les discussions parlementaires, il y a été fait quelques allusions plus ou moins directes. En réalité, les Chambres ont laissé au gouvernement pleine liberté d'agir, sans pouvoir toutefois lui laisser en même temps toute la responsabilité. Le Parlement n'a éprouvé aucun désir que le gouvernement s'en expliquât au préalable avec lui, et, lorsque les résultats acquis ont été partiellement connus, l'opinion et le Parlement s'en sont montrés satisfaits. M. le ministre des Affaires étrangères a poursuivi sa tâche avec une grande fixité dans les vues et une ténacité encore plus grande dans la volonté. Il est arrivé jusqu'ici à ses fins, qui consistaient tout d'abord à dégager, à débarrasser pour nous la question marocaine des compétitions

des autres puissances. Il reste maintenant à aborder la question en elle-même. Quant au secret qui plane sur nos engagemens, la Constitution l'autorise. L'article 9 de la loi du 16 juillet 1875 sur les rapports des pouvoirs publics énumère les traités qui ne deviennent définitifs qu'après avoir été votés par les deux Chambres, et celui dont il s'agit en ce moment ne rentre pas dans cette catégorie : il rentre dans celle des traités dont le Président de la République « donne connaissance aux Chambres aussitôt que l'intérêt et la sûreté de l'État le permettent. » Et qui est juge de cette opportunité? Le gouvernement seul. Entre le gouvernement et les Chambres, c'est affaire de confiance.

Le ministère était donc dans son droit strict en concluant avec l'Espagne une convention secrète. Il n'en était pas de même de notre arrangement avec l'Angleterre, ou du moins de certaines de ses parties, notamment de celles qui se rapportent à Terre-Neuve et à des modifications territoriales en Afrique : aussi l'arrangement anglo-français, qui a déjà été soumis au Parlement britannique, devra-t-il l'être au nôtre, et le plus tôt sera le mieux. On n'a pas oublié qu'il y était fait mention expresse de celui que nous devions conclure ultérieurement avec l'Espagne. L'Angleterre, en se mettant d'accord avec nous sur le Maroc, tenait à témoigner une dernière fois à l'Espagne l'intérêt qu'elle prenait à ses intérêts : mais, quand bien même l'Angleterre n'aurait pas conservé ces sentimens à l'Espagne, nos dispositions à l'égard de celle-ci auraient été exactement les mêmes. Voilà de longues années que nous considérons l'Espagne comme une amie. Nous avons été pour elle de bons voisins en Europe, et, partout ailleurs, nous lui avons rendu cordialement service chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Il ne pouvait donc entrer dans notre esprit de méconnaître ses intérêts au Maroc; mais, au moment où nous entamions une politique plus active au Maroc, il était naturel et légitime de sa part qu'elle désirât s'en expliquer avec nous. Elle possède quelques petits territoires sur la côte méditerranéenne du Maroc; un nombre relativement considérable de ses nationaux habitent ce pays où ils apportent du travail; enfin, il faut bien le dire, à côté des intérêts concrets qu'elle y a réellement, une longue tradition historique l'a habituée à considérer certains territoires marocains comme plus spécialement dévolus à son influence, dans un avenir qui restait d'ailleurs indéterminé. Ce sont là des faits dont nous devions tenir compte. Notre amitié sincère pour l'Espagne nous y inclinait spontanément, et l'idée de la voir associée un jour à notre

tâche civilisatrice n'avait rien en soi qui pût nous déplaire. Notre arrangement avec elle s'inspire de ces sentimens.

Nous avons, — probablement, car ici nous entrons dans la partie réservée de la convention, — nous avons fixé les limites de la région où ces intérêts ont un caractère réel. Et enfin, cet avenir qui était jusqu'ici indéterminé, on assure que nous en avons déterminé l'échéance, en la reportant à un certain nombre d'années. Si tout cela est exact, il faut convenir que l'Espagne n'a pas à se plaindre de nous, puisqu'elle est appelée à recueillir un jour les bénéfices d'une politique dont nous gardons, en attendant, toutes les charges. Dans la période qui s'ouvre, notre influence doit, en effet, rester prépondérante sur le Maghzen, et on comprend ce que cela signifie : cette prépondérance ne peut être efficace que si elle s'exerce seule. L'Angleterre l'a reconnu; l'Espagne le reconnaît à son tour. Elle adhère en termes formels, et, cette fois, en termes publics, à la Déclaration franco-anglaise du 8 avril dernier, dont l'article 2 est ainsi conçu : « Le gouvernement de Sa Majesté britannique reconnaît qu'il appartient à la France, notamment comme puissance limitrophe du Maroc sur une vaste étendue, de veiller à la tranquillité de ce pays, et de lui prêter son assistance pour toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires dont il a besoin. » Rien n'est plus clair : la situation privilégiée de la France au Maroc, consacrée d'abord par l'Angleterre, l'est aujourd'hui par l'Espagne. Et il ne peut s'agir ici d'un condominium : nous assumons la totalité de la besogne dans la totalité du territoire. Au reste, ce qui s'est passé à propos du dernier emprunt marocain prouve évidemment que tout le monde l'a entendu ainsi. Cet emprunt n'a pas seulement pour objet de pourvoir aux besoins immédiats du Maroc, mais encore de convertir toute sa dette antérieure, afin de la mettre entièrement entre des mains françaises. Les douanes marocaines devant servir de gage à ce dernier emprunt qui prend la place de tous les autres, nous les avons réorganisées, et, en le faisant, nous avons accompli seuls une tâche, dont tout le monde est d'ailleurs appelé à profiter. Toutes les puissances qui font du commerce avec le Maroc ont effectivement le même intérêt à ce que les douanes soient placées sous le contrôle d'une puissance européenne. Dans cette première application de notre politique marocaine, on voit déjà apparaître le caractère qu'elle ne cessera pas de manifester par la suite. Nous avons l'initiative, la responsabilité, l'action enfin exclusive de toute autre; mais le bénéfice n'est pas seulement pour nous, il est pour tous.

Avons-nous besoin de dire qu'il est surtout pour le Maroc? Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire la Déclaration qui vient d'être signée par les gouvernemens espagnol et français. Nous aurions peut-être dû la reproduire en commençant, car elle est courte et c'est la seule partie de l'arrangement qui nous soit connue; mais elle sera mieux comprise maintenant. En voici le texte : « Le gouvernement de la République française et le gouvernement de Sa Majesté le roi d'Espagne, s'étant mis d'accord pour fixer l'étendue des droits et la garantie des intérêts qui résultent, pour la France, de ses possessions algériennes, et, pour l'Espagne, de ses possessions sur la côte du Maroc, et le gouvernement du roi d'Espagne ayant, en conséquence, donné son adhésion à la Déclaration franco-anglaise du 8 avril 1904, relative au Maroc et à l'Égypte, dont communication lui avait été faite par le gouvernement de la République française, déclarent qu'ils demeurent fortement attachés à l'intégrité de l'Empire marocain sous la souveraineté du Sultan. » Cette Déclaration est parfaite; il n'y a pas un mot à y reprendre. Nous souhaitons qu'il en soit de même de la seconde partie de l'arrangement, celle qui est secrète et qui, vraisemblablement, détermine l'étendue des droits et la garantie des intérêts que les deux pays se reconnaissent réciproquement. Mais, quels que soient ces droits et ces intérêts, il n'en résultera jamais atteinte à l'intégrité du Maroc ni à la souveraineté du Sultan. Qu'est-ce à dire? D'abord qu'il ne peut s'agir d'un partage de territoire; ensuite que notre prépondérance actuelle, pas plus que celle de l'Espagne, ultérieure et éventuelle, dans certaines régions marocaines, ne peut et ne pourra s'exercer que par l'autorité du Sultan qui reste et restera le souverain respecté du pays tout entier. C'est dans sa personne que se réalisera toujours l'unité du Maroc. Le but que nous nous proposons avait déjà été fort bien défini dans l'arrangement anglo-français du 8 avril. Le Maroc est un pays qui a été autrefois riche, prospère, puissant et qui peut le redevenir; malheureusement il souffre, depuis de longues années, d'un mal auquel rien ne résiste, la désorganisation administrative qui a amené l'anarchie politique. Cette autorité du Sultan, que nous invoquons, il faut d'abord la restaurer, car sur bien des points du Maroc elle est purement nominale. L'expérience a prouvé que le Maroc est incapable de se réformer à lui seul. Sur ce tronc redevenu sauvage, il est indispensable d'attacher une greffe européenne. Pour cela, nous mettrons à la disposition du Sultan des administrateurs, des financiers, des militaires qui rendront peu à peu au Maroc la vitalité qu'il a perdue. Mais ces éducateurs que nous

offrons, le Sultan doit les accepter librement, et cette partie toute diplomatique de notre tâche n'est pas la moins délicate. Nous avons à convaincre le Sultan de la parfaite loyauté de nos intentions à son égard, et que nous entendons n'être ni ses maîtres, ni même, à proprement parler, ses tuteurs, mais bien ses collaborateurs dévoués. Dirons-nous aussi désintéressés? Non, car nous avons intérêt à ce que le Maroc entre dans les voies de la civilisation, et à ce que ces voies lui soient ouvertes par nos soins. Mais, comme l'a dit un jour M. Thiers, on ne peut pas exiger d'une nation, pas plus que d'un individu, qu'elle renonce à son intérêt particulier : tout ce qu'on peut lui demander, c'est de le bien placer, et où pourrait-il être mieux placé que dans l'intérêt général?

Cette conception de notre rôle au Maroc est assurément très élevée : elle fait honneur à M. Delcassé. Mais, ici encore, ne connaissant pas les moyens destinés à la réaliser, ou ne les connaissant que très imparfaitement, nous devons faire des réserves. On a beaucoup parlé de pénétration pacifique. Le mot n'est pas nouveau assurément, mais la chose le sera si, comme nous le désirons encore plus que nous ne l'espérons, elle s'exécute jusqu'au bout. Il faudra pour cela, non seulement l'unité d'action que nous avons revendiquée auprès des autres puissances et dont nous avons obtenu de leur part la reconnaissance à peu près complète, mais encore celle que nous aurons à réaliser nous-mêmes, et sur nous-mêmes. Il faudra coordonner tous les élémens de cette action et leur donner une impulsion unique, ce qui a été malaisé dans tous les temps, et ce qui l'est encore davantage avec un gouvernement aussi décousu que le nôtre. La solution du problème marocain n'est pas comprise de la même manière par les militaires, par exemple, et par les diplomates. L'Algérie aussi a ses vues particulières. Il en résulte des tiraillemens qui ont été plus d'une fois sensibles dans ces derniers temps : puissent-ils ne pas se reproduire à l'avenir, c'est-à-dire au moment où nous serons vraiment engagés dans la tâche autour de laquelle nous nous sommes contentés jusqu'à présent de tourner. Qu'elle soit absolument réalisable ou non, la pénétration pacifique doit rester notre principe : nous ne pourrions nous en écarter sans rencontrer des difficultés et bientôt des dangers de toutes sortes. Ces difficultés et ces dangers auraient été immédiats, si nous n'avions pas réussi à nous entendre avec les puissances étrangères le plus directement intéressées aux affaires du Maroc. Nous ne voulons pas dire par là que ces puissances, inquiètes ou jalouses, se seraient mises directe-

ment en travers de nos opérations; mais, sans prendre une attitude nettement hostile, il leur aurait été facile de nous susci'er mille obstacles que nous aurions dû tourner ou briser, et le jour serait venu où nous n'aurions pu y réussir que par la force. A supposer donc que la pénétration pacifique soit réalisable, elle ne pouvait être réalisée que dans les conditions indiquées par M. le ministre des Affaires étrangères. Il fallait, non seulement procéder par ententes directes avec un certain nombre de puissances, mais encore donner à chacune d'elles la pleine confiance que la poursuite de nos intérêts ne nous amènerait pas à sacrifier les siens. Alors seulement nous aurions, qu'on nous passe le mot, nos coudées franches au Maroc. Après l'Italie, nous avons désintéressé l'Angleterre, après l'Angleterre l'Espagne, et nous avons sans doute inspiré à celle-ci le sentiment que c'est encore auprès de la France, en s'adressant amicalement à son amitié, qu'elle trouvera les plus sûres garanties de ses droits. A côté des deux gouvernemens, il est légitime de rendre justice à leurs représentans diplomatiques. Le but n'aurait probablement pas été atteint sans l'esprit toujours conciliant et sensé dont M. le marquis del Muni à Paris, et M. Jules Cambon à Madrid n'ont pas cessé de donner des preuves; c'est à eux que revient, pour une très grande partie, le mérite du succès.

Maintenant, nous voici au second acte : ce ne sera pas le dernier. On annonce que notre ministre à Tanger, M. Saint-René Taillandier, qui est actuellement à Paris, rejoindra son poste au premier jour et se rendra très prochainement à Fez où sa présence est désirée. M. Saint-René Taillandier a déjà réussi à dissiper les premières préventions qui s'étaient produites dans l'esprit du Maghzen à la nouvelle de notre arrangement du 8 avril avec l'Angleterre. On s'est demandé à Fez, avec émotion, avec anxiété, ce que cela signifiait. On voyait bien que l'Angleterre donnait carte blanche à la France; mais quels étaient les projets de celle-ci? quel était son but? quels procédés comptait-elle employer? Il fallait rassurer le Sultan sur nos intentions à son égard, et c'est ce qu'il faut encore, et toujours, car, avec un souverain naturellement défiant et un pays qui l'est davantage, le résultat ne peut pas être atteint du premier coup. Il ne s'agit pas d'imposer au Sultan un traité, comme nous l'avons fait ailleurs où nous avions d'autres desseins, mais de lui faire accepter notre collaboration intime et quotidienne. L'attitude des puissances à notre égard est de nature à influer sur la sienne. Il ne peut rien faire sans nous, et nous ne voulons rien faire sans lui : dans ces conditions, on doit s'entendre.

Il ne restera ensuite que les difficultés inhérentes à la réorganisation administrative et militaire du Maroc ; mais, ne nous y trompons pas, elles sont immenses. Jamais peut-être, dans notre politique coloniale, nous n'en avons rencontré de plus lourdes. Si l'affaire était à son début, et si nous avions pleine liberté d'esprit pour en discuter l'actif et le passif éventuels, nous aurions à présenter des observations qui, aujourd'hui, seraient tardives et inopportunes. Défions-nous également de l'optimisme et du pessimisme exagérés : le premier nous ferait commettre des fautes, le second nous empêcherait de rien faire. Tout en laissant la responsabilité première à ceux qui l'ont prise, tout en faisant nos réserves sur les parties de nos arrangemens que nous ne connaissons pas, tout en signalant les écueils qui nous attendent, il faut bien reconnaître qu'après avoir non seulement accepté, mais revendiqué pour nous exclusivement l'entreprise de procéder à l'éducation politique du Maroc, et après avoir conclu pour cela des arrangemens avec trois grandes puissances, nous sommes engagés. Tout ce qui peut nous faciliter notre tâche sera le bienvenu, et il est hors de doute que notre arrangement avec l'Espagne est dans ce cas : qu'il soit donc le bienvenu, et qu'il reste entre les Espagnols et nous le gage d'une confiance mutuelle qu'aucun nuage ne saurait troubler.

Lord Rosebery, M. Balfour, M. Chamberlain, ont prononcé, le premier il y a environ trois semaines, à Lincoln, le second il y a quelques jours, à Édimbourg, et le troisième, le surlendemain, à Luton, des discours à travers lesquels l'opinion cherche à s'orienter. Quelles sont actuellement les opinions économiques de ces trois hommes politiques, et plus particulièrement des deux derniers ? Il est à craindre que leurs paroles n'aient laissé encore quelques obscurités sur la question.

Du discours de lord Rosebery il y aurait beaucoup à dire, car il traite de plus d'un sujet, mais nous nous enfermons pour le moment dans un seul. D'ailleurs, depuis que M. Chamberlain a lancé, l'année dernière, ce qu'on a appelé sa « bombe économique, » l'Angleterre n'a pas sérieusement songé à autre chose. On ne saurait contester à M. Chamberlain le mérite d'être un grand remueur d'idées et un grand excitateur d'intelligences. Tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit, a le privilège de secouer fortement les esprits et de les mettre en mouvement. Il a donné sa démission de ministre tout-puissant des Colonies, pour avoir plus de liberté dans la défense de son nouveau programme : un pareil acte devait assurément frapper les imaginations. On a su, dès ce moment, que M. Chamberlain et M. Bal-

four n'étaient pas complètement d'accord, car, s'ils l'avaient été, le premier n'aurait pas abandonné son portefeuille ; et pourtant qu'ils l'étaient jusqu'à un certain point, puisque le second n'a pas cessé de le répéter. Mais jusqu'à quel point ? On le savait mal hier ; on ne le sait pas beaucoup mieux aujourd'hui. Pendant quelques mois, M. Chamberlain a organisé autour de ses idées une propagande effrénée. Discours, brochures, démarches de tous les genres, rien ne semblait pouvoir épuiser sa dévorante activité. Toutefois un moment est venu, où il a paru éprouver le besoin de se reposer ou de réfléchir un peu : il est parti pour l'Égypte et, pendant quelques semaines, le repos qu'il y a pris, après l'avoir si bien gagné, s'est communiqué à son pays. La trêve ne pouvait pas être de longue durée. M. Chamberlain est revenu en Angleterre, toujours prêt à la lutte et mieux disposé que jamais à la soutenir. La bataille a immédiatement recommencé. On connaît le plan de M. Chamberlain, et nous nous garderons bien de l'exposer une fois de plus : il consiste essentiellement à créer une union douanière entre l'Angleterre et ses colonies, à l'avantage de ces dernières ou de quelques-unes d'entre elles, mais peut-être au détriment de la première, et certainement à celui du reste du monde.

Lord Rosebery, dans son discours de Lincoln, a exprimé plus que des doutes sur les mérites du projet de M. Chamberlain. Si les colonies, a-t-il dit, avaient pris l'initiative de proposer à l'Angleterre le régime économique cher à M. Chamberlain, ce serait là un fait qu'il conviendrait de tenir en grande considération. Lord Rosebery a même dit qu'il faudrait l'accueillir avec respect. La question devrait être mise très sérieusement à l'étude. Mais les colonies ont-elle pris cette initiative ? Point du tout. L'Angleterre seule, ou plutôt M. Chamberlain seul a fait toutes les avances, ce qui laisse beaucoup plus de liberté pour discuter et pour apprécier le système. Et lord Rosebery a un certain nombre d'objections à y opposer. Le côté impérialiste du plan le séduit moins qu'on n'aurait pu le croire, quand on se rappelle la crise d'impérialisme assez aiguë qu'il a traversée, il y a quelque temps : mais il paraît en être revenu. Quoi qu'il en soit, M. Chamberlain s'est senti atteint par le discours de Lincoln, et il a écrit une lettre au *Times* pour en contester les assertions. Il a rappelé toutes les manifestations que les colonies, ou du moins certaines d'entre elles, ont faites en faveur du régime douanier proposé par lui. Il en a conclu qu'on ne pouvait pas dire, avec lord Rosebery, qu'elles n'avaient pris aucune initiative et les avaient laissées toutes à l'Angle-

terre. Lord Rosebery a répondu que toutes ces manifestations manquaient de spontanéité; qu'elles avaient été provoquées, et que, au surplus, elles ne constituaient nullement une offre concrète. « Nous savons, a-t-il à son tour écrit au *Times*, ce que, d'après le projet de M. Chamberlain, nous devons donner; nous ne savons pas ce que nous devons obtenir en échange. Cela, il ne nous l'a jamais dit, et c'est l'essence même de la question. » Il est naturel, en effet, que les colonies, lorsqu'on leur offre un avantage, l'acceptent. Encore ne l'ont-elles pas accepté toutes, parce que, à côté de l'avantage apparent, quelques-unes ont aperçu la charge correspondante mal dissimulée. Toutefois cette charge n'a jamais été nettement établie, et lord Rosebery était parfaitement en droit de dire : « Nous mettons des droits de 5 à 10 pour 100 sur les produits manufacturés étrangers similaires de ceux que fournissent les colonies, et de deux shillings par quintal sur les céréales; que nous donne-t-on, en retour? » Aucune colonie ne s'en est encore expliquée. Cela étant, lord Rosebery a exprimé la crainte que le régime préconisé par M. Chamberlain, bien loin d'opérer comme un ciment, n'opérât comme un dissolvant entre la métropole et les colonies.

Ses questions sont restées sans réponse ; mais on annonçait que M. Chamberlain préparait un grand discours. L'avant-veille du jour où il devait le prononcer, M. Balfour s'est rendu à Édimbourg et il a pris le premier la parole. Voulait-il atténuer par avance l'effet du discours de son ancien collègue ? Voulait-il, ce qui est plus probable, remettre un peu d'union dans le parti auquel le nom d'unioniste convient si mal depuis quelque temps ? Voulait-il enfin, après l'avoir longtemps mûri, exposer lumineusement son propre programme ? Bien que son discours ait été très intéressant, M. Balfour n'a atteint complètement aucun de ces objets, et le dernier moins encore que les autres. Ce ministre péripatéticien, sagace à coup sûr, mais prudent, a encore plus l'art de réserver une partie de son opinion que de la livrer tout entière. Il a dit bien haut qu'il n'était pas protectionniste, et que, si le parti unioniste l'était, ou le devenait un jour, il en abandonnerait aussitôt la direction. Mais M. Chamberlain ne proteste-t-il pas, lui aussi, qu'il n'est pas protectionniste ? Peut-être ont-ils raison l'un et l'autre, en ce sens qu'ils ne sont pas protectionnistes dans leurs intentions initiales; mais ils le sont devenus en fait tous les deux, entraînés par la logique de leurs préoccupations dominantes, et toute la différence entre eux n'est qu'une question de plus ou de moins. Cette question n'est d'ailleurs pas indifférente, tant s'en faut : ce n'est

pas la même chose d'aller jusqu'au bout de la protection, comme M. Chamberlain, ou de s'arrêter à moitié route, comme M. Balfour. Ce dernier a donné sa définition du protectionnisme. « Une politique protectionniste, a-t-il dit, est celle qui vise à soutenir ou à créer des industries nationales par l'élévation des prix à l'intérieur. » M. Balfour affirme, très sincèrement à coup sûr, que tel n'est pas son but; s'il l'atteint, c'est par un ricochet involontaire; il se propose seulement d'user de représailles contre les pays qui font la guerre aux produits anglais, et on sait qu'il exclut de toute surélévation de droits les produits alimentaires. M. Chamberlain va plus loin; il frappe les produits alimentaires, comme les autres; seulement il dit : « Quand je propose un droit modéré de 2 shillings par *quarter* (2 quintaux 24 kilogrammes) sur les céréales, et de 5 pour 100 sur les autres produits agricoles, ce n'est pas une taxe, c'est un droit de péage. » Merveilleuse distinction! M. Chamberlain croit-il sérieusement qu'on change les choses en changeant les mots? Non, sans doute; toutefois, en partant de la définition de M. Balfour, il est aussi sincère que lui lorsqu'il affirme à son tour n'avoir pas pour objet de soutenir ou de créer des industries nationales par l'élévation des prix à l'intérieur. Il veut seulement resserrer le tissu de l'Empire qu'il trouve trop lâche. Mais on peut être protectionniste, comme philosophe, sans le savoir. MM. Balfour et Chamberlain, l'œil ardemment fixé sur leur but, se font d'égales illusions sur le caractère des moyens qu'ils emploient pour l'atteindre. Ni l'un ni l'autre n'ont d'ailleurs répondu aux objections de lord Rosebery.

La seule chose qui ressorte clairement de leurs discours est qu'ils sont encore moins d'accord que lorsque M. Chamberlain est sorti du ministère. Leurs intentions, leurs pensées sont différentes, et, à mesure que le temps passe, la divergence s'accuse entre eux. Est-il possible de la faire disparaître? L'Angleterre, y compris ses colonies, est, en somme, un pays d'opinion : si une opinion s'en dégageait avec force, il faudrait bien que tout le monde s'inclinât devant elle. M. Balfour a donc annoncé un projet qui, dans son esprit, devait donner satisfaction à tout le monde, et non seulement à M. Chamberlain, mais encore à lord Rosebery. Il consiste dans la réunion d'une conférence qui comprendrait des délégués de la métropole et de toutes les colonies, sans oublier l'Inde, que M. Chamberlain oublie toujours dans ses combinaisons. Cette conférence répondrait à deux questions : la première consisterait à savoir si les diverses parties de l'Empire désirent une union plus étroite, et la seconde à déterminer les moyens et les conditions de cette union. Alors, lord Rose-

bery n'aurait plus rien à dire. Et quelle objection pourrait faire M. Chamberlain? Il n'en aurait sans doute fait aucune, quel que soit d'ailleurs son sentiment intime et profond sur l'opportunité de la conférence, si elle avait dû se réunir tout de suite et s'il avait été bien entendu que son verdict serait définitif. Mais M. Balfour n'est pas pressé. Oh! non, il n'est pas pressé, M. Balfour. Quand la conférence aura donné son avis, il faudra encore le soumettre, à qui? Aux Parlemens de tous les pays qui y auront été représentés? Sans doute, mais en passant d'abord par leurs électeurs. Les électeurs se prononceront les premiers : cela épargnera aux partis la peine de chercher des plates-formes électorales. Les Parlemens se prononceront ensuite. Tout cela sera long! Et puis, que seront les élections prochaines, en Angleterre même? Laisseront-elles le pouvoir aux conservateurs? Ne le donneront-elles pas aux libéraux? La seconde hypothèse est la plus vraisemblable, et les conservateurs cherchent à s'en consoler d'avance en caressant l'espoir que les libéraux auront une majorité si faible qu'elle ne leur permettra pas de vivre plus de deux ans. Mais qui sait? Il y a tant d'imprévu dans les élections! N'importe : ces délais n'effraient pas M. Balfour, il a cinquante-six ans; mais ils effraient M. Chamberlain, il en a soixante-huit. Et voilà pourquoi M. Chamberlain s'est écrié dans son discours de Luton : « Je ne puis comprendre la nécessité de ce plébiscite, impliquant deux mandats, deux élections générales sur le même sujet... Si, après avoir conclu un arrangement avec vos compatriotes, vous suspendez la question jusqu'au moment où chacune des législatures coloniales et celles de la mère patrie auront été réélues, en vue de ratifier un arrangement dont le principe avait déjà été accepté, combien de temps cela durera-t-il? »

C'est le mot de la situation : il est sorti avec angoisse du fond du cœur de M. Chamberlain. Cela durera quatre ans, cinq ans, plus peut-être et, pendant ce temps, il peut se passer bien des choses! Beaucoup de gens commencent à penser, en Angleterre, que M. Balfour a mis dans toute sa conduite plus de calcul et, qu'on nous passe le mot, de malice qu'on ne l'avait cru d'abord; et que M. Chamberlain, qui espérait se fortifier, en se libérant par sa sortie du ministère, s'est effectivement affaibli. Ses moyens d'action n'ont évidemment pas augmenté. Un homme d'une volonté moins énergique pourrait même éprouver quelque découragement; mais ce sentiment lui est étranger. Il peut toutefois s'apercevoir qu'il est plus facile d'entraîner l'Angleterre à faire la guerre à des républiques lointaines qu'à changer son régime

économique. L'avenir de son union impérialiste est plus incertain que jamais. Les deux discours d'Édimbourg et de Luton ont seulement établi les positions respectives de MM. Balfour et Chamberlain; mais comment évolueront-ils l'un et l'autre? quelle sera la fin d'une partie aussi compliquée? et quand viendra-t-elle? Nul ne le sait.

La place nous manque pour parler des grèves de Marseille; elles sont terminées; c'est tout ce qu'on peut en dire de mieux. Après un mois et demi de chômage, le port de Marseille a retrouvé son activité habituelle, et nous souhaitons que ce soit pour longtemps. La reprise du travail est due à deux causes : à l'entente entre la Compagnie transatlantique et les inscrits maritimes, entente qui s'est bientôt étendue aux autres compagnies, et à la fermeté tardive, mais efficace, avec laquelle, après le rejet de la sentence arbitrale par les dockers, le gouvernement a fait respecter la liberté du travail. S'il l'avait fait respecter plus tôt, la grève aurait duré moins longtemps; mais enfin, mieux vaut tard que jamais. Les mesures ont été habilement arrêtées et vigoureusement exécutées. Les patrons ont annoncé qu'ils n'embaucheraient que des ouvriers ayant accepté la sentence arbitrale : peu à peu, ils y sont tous venus. Après quelques jours de protestations stériles, les meneurs, voyant que tous les ouvriers leur échappaient les uns après les autres et qu'il y en avait déjà assez pour assurer les services du port, ont fait le simulacre d'un dernier referendum, qui a réussi mieux que les précédens, et grâce auquel la sentence arbitrale a été acceptée par les derniers récalcitrans.

Mais nous ne nous faisons pas beaucoup d'illusions sur les sentimens des ouvriers. Les inscrits maritimes, dans leur ordre du jour du 7 octobre, ont déclaré qu'ils se mettraient à la disposition des armateurs, « en leur signifiant qu'ils n'oublieraient jamais leur attitude. » En un sens, cela serait désirable. Il était bon que les contremaîtres, les officiers, les armateurs prouvassent que la loi de 1884 était faite pour eux comme pour les ouvriers, et qu'ils pouvaient, eux aussi, se mettre en grève. Malheureusement, ce n'est pas ainsi que l'entendent les ouvriers. Ils ont cédé par lassitude; mais il y a jusque dans leur soumission une menace pour l'avenir.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIVe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-TROISIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE

Livraison du 1er Septembre.

Pages.

La princesse d'Erminge, deuxième partie, par M. Marcel PRÉVOST. 5

L'Allemagne catholique entre 1800 et 1848. — III. Les publicistes catholiques et la Sainte-Alliance, par M. Georges GOYAU. 47

Poésies, par M. Henri DE RÉGNIER. 83

Le Gouvernement de la défense nationale. — La Conquête de la France par le parti républicain, deuxième partie, par M. Étienne LAMY. 95

A travers la Mandchourie. — Notes de voyage, par M. le comte VAY DE VAYA et LUSKOD. 132

Les Maisons de campagne romaines sous la République et l'Empire, par M. Edmond COURBAUD. 163

Questions scientifiques. — La Stature de l'homme aux diverses époques, par M. A. DASTRE. 198

Revue musicale. — La Musique d'église au théâtre, par M. Camille BELLAIGUE. 218

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 229

Livraison du 15 Septembre.

La princesse d'Erminge, troisième partie, par M. Marcel PRÉVOST. 241

Au Congrès d'Amsterdam, par M. J. BOURDEAU.. 276

L'Allemagne catholique entre 1800 et 1848. — IV. L'Église et les États protestans. — L'affaire de Cologne, par M. Georges GOYAU. 302

Pages.

La Marine marchande russe. — I. Les grandes compagnies de navigation, par M. J. CHARLES-ROUX. 341
L'Art siennois. — A l'occasion d'une Exposition récente, par M. Louis GILLET. 367
A propos de l'Université populaire, par M. Eugène TAVERNIER. 399
Une révolution de Palais en l'an 1042 a Byzance, par M. Gustave SCHLUMBERGER, de l'Académie des Inscriptions. 417
Revue littéraire. — Condorcet et la Révolution, par M. René DOUMIC. . 446
Revues étrangères. — Le sixième centenaire de la naissance de Pétrarque, par M. T. DE WYZEWA. 458
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 469

Livraison du 1er Octobre.

La princesse d'Erminge, dernière partie, par M. Marcel PRÉVOST. 481
Le Gouvernement de la défense nationale. — La Conquête de la France par le parti républicain, troisième partie, par M. Étienne LAMY 520
Les Fausses conséquences morales et sociales du darwinisme, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales. 546
La Grande Mademoiselle. — V. Le roman avec Lauzun. — Le drame, par Arvède BARINE. 575
La Marine marchande russe. — II. Les bassins et les ports. — Réformes et lois nouvelles, par M. J. CHARLES-ROUX. 616
La Politique de l'unité morale, par M. François DE WITT-GUIZOT. . . . 652
Poésies, par VÉGA. 678
Un nouveau volume d'Ada Negri : *Maternité*, par M. Édouard ROD. 686
Revue scientifique. — Les Nains devant la médecine, par M. A. DASTRE. . 695
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 709

Livraison du 15 Octobre.

Souvenirs d'un diplomate. — Récits et portraits du Congrès de Berlin. — I. Les Origines et la Constitution du Congrès, par M. le comte Charles DE MOÜY. 721
L'Œuvre de Pierre de Ronsard, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 751
Le Gouvernement de la défense nationale. — La Conquête de la France par le parti républicain, dernière partie, par M. Étienne LAMY. 805
La Route s'achève, première partie, par M. Jean SAINT-YVES. 836
Le Ministère perpétuel, par ***. 875
En Mandchourie et en Corée. — Notes de voyage, par M. le comte VAY DE VAYA et LUSKOD. 897
Revue littéraire. — Shakspeare et la Critique française, par M. René DOUMIC. 923
Revues étrangères. — La fille du poète Vincenzo Monti, par M. T. DE WYZEWA. 935
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 44673.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 525 823